



HAL
open science

Une architecture sous influence - Malte et les architectes et ingénieurs militaires français pendant le règne de Louis XIV (1643-1715) : les choix politiques de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem

Claude Busuttil

► **To cite this version:**

Claude Busuttil. Une architecture sous influence - Malte et les architectes et ingénieurs militaires français pendant le règne de Louis XIV (1643-1715) : les choix politiques de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Histoire. Normandie Université, 2018. Français. NNT : 2018NORMR155 . tel-02128550

HAL Id: tel-02128550

<https://theses.hal.science/tel-02128550>

Submitted on 14 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Normandie Université

Pour obtenir le diplôme de doctorat

Spécialité Histoire

Préparée au sein de Université de Rouen Normandie

UNE ARCHITECTURE SOUS INFLUENCE - MALTE ET LES ARCHITECTES ET INGÉNIEURS
MILITAIRES PENDANT LE RÈGNE DE LOUIS XIV (1643-1715)
LES CHOIX POLITIQUES DE L'ORDRE DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM

**Présentée et soutenue par
Claude BUSUTTIL**

**Thèse soutenue publiquement le 12 novembre 2018
devant le jury composé de**

Mme Anna BELLAVITIS	Professeur à l'Université de Rouen Normandie	Examineur
M. Philippe BRAGARD	Professeur à l'Université de Louvain-la Neuve	Rapporteur
M. Denis DE LUCCA	Professeur à l'Université de Malte	Rapporteur
M. Nicolas FAUCHERRE	Professeur à l'Université de Aix-Marseille	Examineur
Mme Michèle VIROL	Professeur à l'Université de Rouen Normandie	Directeur de thèse

Thèse dirigée par Mme le Professeur Michèle VIROL, Laboratoire GRHis



UNIVERSITÉ DE ROUEN - NORMANDIE
ÉCOLE DOCTORALE 558 HMPL
« HISTOIRE, MÉMOIRE, PATRIMOINE, LANGAGE »

DOCTORAT
HISTOIRE

CLAUDE BUSUTTIL

**UNE ARCHITECTURE SOUS INFLUENCE – MALTE ET LES ARCHITECTES
ET INGÉNIEURS MILITAIRES PENDANT LE RÈGNE DE LOUIS XIV
(1643-1715)**

LES CHOIX POLITIQUES DE L'ORDRE DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM

Thèse dirigée par Prof. Michèle Virol
Soutenue le 12 novembre 2018

Jury :

- (1) Prof. Philippe Bragard**
- (2) Prof. Denis De Lucca**
- (3) Prof. Nicolas Faucherre**
- (4) Prof. Anna Bellavitis**

À mes parents

qui m'ont toujours tant soutenu dans mes études mais qui malheureusement n'ont pas eu la joie de voir ce travail porté à sa fin.

« Moyennant quoy Malte sera en état de se
mocquer du Grand Seigneur, et de ne rien
craindre de sa puissance, Et se pourra
consequament reputer Inexpugnable; Et la S.
Religion n'ayant plus rien à apprehender de
ce côté-là, pourra beaucoup mieux qu'elle n'a
pas fait jusqu'icy, porter l'épouvante et la
terreur, et pousser ses victoires jusqu'au Ciel
de la Lune, c'est à dire jusques aux portes de
la Capitale de l'Empire Othoman »

Médéric Blondel,
Devis sur les Fortifications de Malte,
f. 255.

Remerciements

Je voudrais, tout d'abord, exprimer ma reconnaissance envers mon directeur de thèse, Professeur Michèle Virol, grande experte de Sébastien Le Prestre de Vauban, pour ses conseils, sa patience et son encouragement constant, surtout lorsque j'ai passé des moments difficiles.

Je voudrais aussi remercier le Professeur Dennis De Lucca, Directeur de l'Institut International des Études Baroques de l'Université de Malte pour sa confiance en moi et en mon travail, ainsi que pour ses précieux conseils.

Mes remerciements vont aussi à tous ceux qui ont porté leur aide, leur soutien et leur amitié : S.E. Vicki Ann Cremona, ancienne ambassadeur de Malte à Paris et professeur à l'Université de Malte; Dr. Stephen Spiteri, grand expert sur les fortifications de Malte; Dr. Therese Vella, historienne de l'art; Maroma Camilleri, conservateur à la Bibliothèque Nationale de Malte; Professeur Alain Blondy, historien spécialiste de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem; mes collègues Architecte Ivan Giordano, Carmen Nadler et Mirhea Cutajar de l'ARCstudio; André Debattista, spécialiste administratif à l'Institut International des Études Baroques; Victoria Perici, administrateur principal à l'Université de Malte; mon ancien mentor, feu Professeur Francesco Quinterio de l'Université de Florence; les bibliothécaires de la Bibliothèque Nationale de Malte, la Bibliothèque Nationale de France (Richelieu), les Archives Notariales de Malte, les Archives Nationales (Paris), The National Archives (Royaume Uni), et les Archives des Affaires Étrangères (La Courneuve).

Ma gratitude, enfin, envers mes feu parents, mon cousin Antoine Agius Bonnici qui m'a écouté et soutenu tout au long de la rédaction de ma thèse, ma sœur Blanche, mon frère Herbert et leurs familles.

Résumé

Cette thèse doctorale consiste en une investigation sur la pénétration des différentes formes et types d'influence française sur la politique stratégique de l'Ordre de Saint Jean, et la perte graduelle de la domination espagnole à Malte. Elle examine l'influence française consécutive sur l'architecture maltaise au cours du XVII^e siècle qui résulta de ce changement d'allégeance. À cette fin, les facteurs politiques, stratégiques, sociaux et esthétiques, ainsi que la formation et les carrières des différentes personnalités concernées, en particulier les ingénieurs militaires français, sont examinés afin de comprendre l'importance de leur rôle sur le développement des fortifications des îles maltaises et sur l'idiome architectural local. Les relations des chevaliers appartenant aux trois Langues françaises avec la Cour de France sont étudiées dans leur contexte historique. Cet aspect est aussi examiné à travers la fréquente correspondance entre les Grands Maîtres et les rois Louis XIII et Louis XIV.

L'étude montre comment l'arrivée sur la scène locale d'ingénieurs militaires éminents, durant l'été 1645, signale le passage de l'Ordre de la sphère d'influence de l'Empire espagnol à la française. Les ingénieurs militaires français s'activent dans l'archipel maltais depuis que Vauban avait donné à la France la primauté du développement de l'architecture militaire dans la seconde moitié du XVII^e siècle. L'importance de Médéric Blondel, le premier ingénieur résident français, comme catalyseur du développement de l'influence française sur l'architecture maltaise est démontrée. Ce travail examine comment son influence se reflètera sur les architectes maltais de la fin du XVII^e siècle et sur les éléments classiques qui sont introduits dans l'architecture baroque maltaise imprégnée de l'école classique d'architecture française très appréciée par Louis XIV.

Les mots clés

Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Médéric Blondel, ingénieurs militaires, fortifications, architecture baroque maltaise.

THE INFLUENCE OF AN ARCHITECTURE – MALTA AND THE ARCHITECTS AND MILITARY ENGINEERS DURING THE REIGN OF LOUIS XIV (1643-1715)

The Political Choices of the Order of Saint John of Jerusalem

Abstract

This doctoral thesis consists of a research-based investigation on the different forms and types of French influence within the strategic politics of the Order of St. John and the gradual loss of Spanish domination in Malta. It examines the French influence on Maltese architecture during the seventeenth century that resulted from this change of allegiance. For this purpose the political, strategic, social and aesthetic factors, as well as the study of the formation and careers of the different personalities involved, are analysed in order to understand the importance of their role on the development of seventeenth century fortifications of the Maltese Islands and on the local architectural idiom. The various connections of the Knights belonging to the three French Langues with the French Court are therefore investigated in their historical context. This is also examined through the frequent correspondence between the Grand Masters and Kings Louis XIII and Louis XIV.

The study shows how the arrival on the local scene of eminent French military engineers during the summer of 1645, marks the passage of the Order from the Spanish sphere of influence to the French. The French military engineers were active in the Maltese archipelago since Vauban had put France at the helm of the development of military architecture in the second half of the seventeenth century. The importance of Médéric Blondel, the first French resident engineer, as a catalyst of the development of French influence on Maltese architecture is investigated. The study examines how his influence is reflected on the work of Maltese architects at the end of the seventeenth century and on the classical elements which are introduced into Maltese baroque architecture that is highly influenced by the classical school of French architecture so greatly appreciated by Louis XIV.

Keywords

Order of Saint John of Jerusalem, Médéric Blondel, military engineers, fortifications, Maltese baroque architecture.

L'École Doctorale 558 « Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage »

Université de Rouen, Normandie

Bâtiment de la Formation Continue

17, rue Lavoisier

76821 Mont Saint Aignan Cedex

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	15
La reconnaissance historique de l'apport français à Malte	18
Sources	19
Limitations de la thèse	22
Le contexte historique des XVI ^e et XVII ^e siècles	24
L'influence française sur les fortifications et l'architecture baroque de Malte	26
CHAPITRE 1	28
L'ORDRE HOSPITALIER DE SAINT-JEAN ET MALTE AU XVI^e SIÈCLE	28
I-LES ORIGINES ET L'ÉVOLUTION DES STRUCTURES INSTITUTIONNELLES DE L'ORDRE DE SAINT-JEAN	30
Les Origines de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem	30
La Fondation de l'Ordre	33
Les premiers règlements et la transformation des statuts de l'Ordre	34
L'épanouissement du rôle de l'Ordre	38
La nouvelle répartition du pouvoir de l'Ordre	42
L'occupation de l'île de Rhodes par l'Ordre	45
II-L'ARRIVÉE DE L'ORDRE HIEROSOLOMYTAÏN À MALTE	50
La menace ottomane avant l'arrivée de l'Ordre à Malte	50
La perte de Rhodes	56
L'odyssée hierosolomytaine : les enjeux politiques au cours de la recherche d'un siège	60
Les problèmes de survie de l'Ordre	62
L'intervention de la Papauté	63
Les négociations pour la cession de Malte comme siège	66
Dernière tentative de l'Ordre pour récupérer Rhodes	75
La valeur stratégique de Malte pour l'importance navale de l'Ordre	83
III-LA SITUATION SOCIO-POLITIQUE ET LES CHANGEMENTS DES STRUCTURES ADMINISTRATIVES	90
Le Contexte historique européen au début du XVI ^e siècle	91
Le rôle de l'Ordre dans le contexte Méditerranéen	94
L'administration maltaise avant l'arrivée de l'Ordre	96
Les changements administratifs à Malte sous l'autorité de l'Ordre	100
La convocation du Chapitre Général	106
Les nouveaux défis de l'Ordre	108
IV-LES RELATIONS DE L'ORDRE AVEC LES INSTITUTIONS DE L'ÉGLISE ET DE L'INQUISITION À MALTE	117
L'évêché de Malte : son pouvoir et ses problèmes	118
Le pouvoir de l'Inquisition	121
La rivalité entre les trois pouvoirs	125
L'influence de la religion chrétienne sur la vie locale	126
Les ordres religieux, futurs commanditaires de bâtiments	128
La présence étrangère dans le contexte de la religion	131
V-ORGANISATION, FONCTIONS ET ADMINISTRATION DE L'ORDRE	136
Une organisation hiérarchisée	136
Les Langues de l'Ordre	136

Les trois classes de l'Ordre	136
Les Piliers de l'Ordre	139
Le Chapitre Général	141
Le Conseil de l'Ordre et le Grand Maître	141
Les fonctions hospitalières et d'assistance	144
Financements et revenus	145
La dépense de l'Ordre	146
Le revenu de l'Ordre	147
Le Trésor Commun	151
CHAPITRE 2	161
MALTE, UN AVANT-POSTE DE LA CHRÉTIENTÉ	161
I-MALTE, UNE ÎLE MENACÉE QUI DOIT ORGANISER SA DÉFENSE	163
L'État des lieux à l'arrivée des Chevaliers	164
Les premiers édifices à Birgu	166
La construction de l'Infirmierie Sacrée	172
L'achèvement des premières "auberges" à Birgu	174
L'organisation défensive du Grand Port avant 1565	178
Les travaux d'urgence face à la menace ottomane	184
Premières attaques ottomanes	186
L'intensification des travaux de défense	188
Jean de Valette : guerrier acharné	194
Les premiers projets pour la naissance d'une nouvelle ville	197
Les propositions de Bartolomeo Genga	197
Baldassare Lanci prend la suite	200
II-LE GRAND SIÈGE DE MALTE EN 1565	214
Contrastes et divergences au sein de l'Ordre	215
L'arrivée de la flotte ottomane et ses batailles	216
III-L'EDIFICATION DES OUVRAGES DE FORTIFICATION DE LA NOUVELLE VILLE	224
Francesco Laparelli de Cortone : l'ingénieur de la nouvelle ville	225
'Civitas Humillima'	237
Le projet urbain de La Valette	242
Geronimo Cassar : successeur maltais et maniériste à l'Italienne	247
Le transfert de l'Ordre à La Valette	251
Le magistère de Jean Levesque de la Cassière	252
Lutte de pouvoir du parti espagnol contre le magistère français	262
Le début de développement à l'extérieur de La Valette et des Trois-Cités	269
CONCLUSION	289
CHAPITRE 3	291
DE L'ESPAGNE À LA FRANCE : LE CHANGEMENT D'ALLÉGEANCE POLITIQUE DE L'ORDRE DE MALTE	291
INTRODUCTION	292
La mutation de la scène géopolitique en Méditerranée au début du XVII ^e siècle	292
L'intrusion des puissances du Nord	294

La situation de l'Empire Ottoman	294
I-LA DIFFICILE CONQUÊTE D'UNE INDÉPENDANCE	297
1-Malte dans le contexte méditerranéen du début du XVII ^e siècle	297
L'activité corsaire de l'Ordre	297
La course barbaresque : un danger constant	300
Conflit d'intérêt entre course et commerce	301
Le débarquement de la flotte turque en 1614	302
2-Les relations avec le Saint-Siège, une volonté d'émancipation	306
Les impositions territoriales d'Urbain VIII	306
L'intrusion d'Urbain VIII dans les affaires de l'Ordre	307
La politique de neutralité de l'Ordre menacée	308
Le processus d'affirmation de l'indépendance de l'Ordre	310
II-LES EFFETS DES GUERRES EUROPÉENNES SUR L'ORDRE	313
1-La guerre franco-espagnole, comment rester neutre?	313
Les répercussions de la guerre franco-espagnole	314
Les tensions entre l'Ordre et le Vice-roi	315
Le <i>corso</i> aggrave les relations entre la France et l'Espagne	316
Préserver la neutralité : une préoccupation de l'Ordre	317
2-La contestation des possessions et privilèges de l'Ordre au cours du XVII ^e siècle	320
Les possessions foncières menacées par les guerres	320
L'imposition de nouvelles taxes	320
La ruine causée par la guerre de Trente Ans	322
Les tensions avec les États italiens	324
3-La guerre de Candie et la nouvelle "Croisade" de l'Ordre	332
L'éclatement d'un conflit vénéto-ottoman	332
Les interventions de l'Ordre dans la Guerre de Candie	335
Mazarin et la défense de Candie	337
Les dernières années du siège de Candie	339
Les interventions françaises dans la guerre de Candie	340
Le "secours" de 1669	342
II-LES RAPPROCHEMENTS DE L'ORDRE ET DE LA FRANCE	349
1-La flotte de la Religion	349
La composition de la Marine de l'Ordre	349
Les opérations de la flotte de l'Ordre	351
Une instance marquante de coopération avec la France	353
2-La Marine Royale de France et l'Ordre de Malte	358
La situation de la Marine de France à l'arrivée de Richelieu	358
Le rôle de l'Ordre de Malte contre la révolte de la Rochelle	362
L'appropriation de la Marine de France par la Couronne	364
L'apport de l'Ordre de Malte à la formation de la Marine Royale	367
Le rôle de Paul-Albert de Forbin	368
La contribution du Chevalier Paul	375
La contribution d'autres Chevaliers de Malte	378
La nouvelle impulsion donnée par les Colbert	381
3-L'ouverture de Malte au commerce avec des nouveaux partenaires	391
Les nouvelles conditions pour le commerce du froment	392
Les effets de l'accroissement démographique	394
Les conséquences de la crise économique sicilienne	395
L'ouverture au marché français	397
Les Capitulations de la France et des autres pouvoirs commerciaux	398
Le nouveau partenaire commercial de Malte	399
Malte, un nouveau centre de commerce	401
4-Le développement des relations diplomatiques de l'Ordre au cours du XVII ^e siècle	404

Le projet de neutralisation de l'Ordre soutenu par la France	405
Le rôle des ambassadeurs de l'Ordre	407
L'importance de l'ambassade de l'Ordre auprès de la Cour de France	408
Le passage des ambassadeurs français à Malte	415
5-L'échange d'une correspondance conséquente entre l'Ordre de Malte et la Cour de France	420
Les motifs des requêtes d'intervention auprès du Roi	421
L'attribution des commanderies de l'Ordre	423
Les requêtes de dispense de citation au Couvent	425
Le Roi et le Grand Maître : deux partenaires inégaux	426
IV- L'IMPORTANCE DES FRANÇAIS DANS L'ORDRE	428
1-L'Homme du Roi, l'agent du commerce français à Malte	428
2-La présence des chevaliers français dans l'Ordre de Malte	431
Les trois "vénérables" Langues françaises	432
Les six grands prieurés dans le Royaume de France	434
Philippe de Vendôme : Grand Prieur de France	436
La suprématie des Langues françaises	438
CONCLUSION	440
CHAPITRE 4	446
LES DÉFENSES DE MALTE : DES PROJETS D'INGÉNIEURS EN CONCURRENCE AU XVII^e SIÈCLE ET AU DÉBUT DU XVIII^e SIÈCLE	446
I-LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE FORTIFICATIONS	449
II-LES FORTIFICATIONS CÔTIÈRES : UNE NECESSITÉ POUR L'ÎLE ACTIVE DANS LA GUERRE DE COURSE	453
Les étapes de la mise en défense des côtes : le rôle des Grands Maîtres	454
Sous le Grand Maître Martin Garzés (1595-1601)	455
Sous le Grand Maître Aloph de Wignacourt	455
Sous le Grand Maître Jean-Paul de Lascaris Castellar (1636-1657)	459
Sous le Grand Maître Martin de Redin (1657-1660)	460
Le désintérêt pour les défenses côtières à partir de 1660	462
Un intérêt renouvelé au XVIII ^e siècle	462
III-LES FORTIFICATIONS TERRESTRES : L'EMPREINTE SUCCESSIVE DES INGÉNIEURS	477
Une prise de conscience de la nécessité d'entreprendre de nouveaux travaux	477
L'ingénieur Pietro Paolo Floriani et Floriana : une réalisation contestée	481
Pietro Paolo Floriani	482
Les projets de fortification	483
Des réactions négatives	484
Les réalisations	485
Le projet de Floriani critiqué	488
Les propositions de Jardin	490
IV-LE VOYAGE DE GIOVANNI BATTISTA VERTOVA	498
Les consultations pérégrines d'experts de Vertova	498
Les conseils d'ingénieurs sur le projet de Floriani	502
Le rapport de François Le Camus	504
Les attermolements de l'Ordre	506

V – LE PROJET TROP ONEREUX DE FIRENZUOLA : LA LIGNE DE DÉFENSE DE SAINTE-MARGUERITE	510
Le projet de Fra' Vincenzo Maculano de Firenzuola	511
L'expertise de Giovanni de Médicis	517
VI-LA RELANCE DES PROJETS DE FORTIFICATION SUITE À LA CRISE DE 1645	526
La menace turque	526
L'arrivée d'éminents ingénieurs français	529
La proposition de l'ingénieur italien Pallavicino	533
Le danger écarté, les propositions sont abandonnées	536
VII-LES PROJETS DE FORTIFICATION D'ANTONIO MAURIZIO VALPERGA	541
Les chantiers de fortifications 1650-1670	543
L'ingénieur Antonio Maurizio Valperga	544
Les propositions de Valperga pour Malte	546
Les critiques des travaux de Valperga	555
Les critiques du comte Vernède	555
Les critiques de Gaspare Beretta	557
Conclusion	559
VIII-L'AVIS EXPERT DE DON CARLOS DE GRUNENBERGH	567
L'expertise de Grunenbergh	567
Les dernières réalisations de Médéric Blondel, ingénieur français en résidence à Malte	571
La brève visite d'un ingénieur français : Claude de Colongues	574
L'Ordre à la recherche d'un ingénieur	577
IX-LA MISSION MILITAIRE DIRIGÉE PAR RENÉ JACOB DE TIGNÉ	586
La crainte d'une attaque ottomane de 1714	586
La requête de l'Ordre pour un ingénieur français de haut rang	588
La première mission de René Jacob de Tigné	591
L'arrivée de la mission en 1715	595
Les recommandations de De Tigné	597
La Valette	597
Floriana	598
Le Grand Port	599
L'île de Marsamxett	599
La ligne de défense de la Cottonera	600
La deuxième mission de René Jacob de Tigné en 1716	601
Les responsabilités de Charles François de Mondion	605
X-L'INFLUENCE FRANÇAISE SUR LES FORTIFICATIONS DE MALTE	615
CHAPITRE 5	630
L'INTERPRÉTATION DE L'ARCHITECTURE FRANÇAISE À MALTE	630
I-LES STYLES ARCHITECTUREAUX DOMINANTS AU XVII^e SIÈCLE	631
A-L'architecture baroque	631
Le contexte historique	631
La théâtralité du baroque	632
La créativité du baroque	633
Contraste et trompe l'œil	633
L'urbanisme baroque	634
B-L'architecture « classique » française	639

Introduction	639
Quelques caractéristiques de l'architecture classique	641
Les Hôtels Particuliers	642
L'architecture religieuse	642
C-L'architecture baroque en Sicile	649
Le contexte historique	649
Les caractéristiques du baroque sicilien	649
Les nouvelles villes de la Sicile après 1693	650
II-L'ARCHITECTURE BAROQUE À MALTE	654
A-Introduction	654
La perception du style baroque	654
L'éclat de la civilisation baroque	655
L'origine du style baroque maltais	656
La combinaison des conceptions différentes du baroque	657
Le style baroque : une expression de prestige	658
B-Les matériaux de l'architecture baroque	662
Une pierre « nationale »	662
L'élément de décoration	663
La décoration architecturale en pierre	664
Les caractéristiques de la pierre <i>franka</i>	665
La durabilité de la pierre calcaire	666
Le phénomène semblable de la pierre locale et de la pierre de Lecce et de Noto	667
C-Les interventions baroques dans l'urbanisme de Malte	673
Le contexte historique	673
La transformation baroque de Mdina	674
Le changement de La Valette : d'une forteresse militaire à un centre baroque	675
L'introduction du style baroque européen dans les villes de La Valette et Mdina	676
L'architecture baroque maltaise : un modèle d'inspiration	677
D-L'architecture ecclésiastique baroque	680
Le développement des églises entre les XVI ^e et XVII ^e siècles	680
L'église collégiale des Jésuites, La Valette	682
L'église de Saint-Nicolas, La Valette	683
L'église de Saint-Paul, Rabat	684
Un protagoniste maltais : Lorenzo Gafà	684
L'ajout de l'abside	685
Les principales caractéristiques des églises baroques maltaises	686
Les types différents des façades	688
Les clochers occidentaux de l'église baroque maltaise	690
E-La transformation baroque de La Valette au XVII ^e siècle	705
Le passage du maniérisme au style baroque	705
La transformation d'une forteresse en une ville baroque	707
Le premier architecte baroque à La Valette : Francesco Buonamici	708
Le Collège des Jésuites et l'Hôtel de Verdellin	710
Les aménagements de l'église conventuelle de Saint-Jean	712
Un représentant du baroque romain : Romano Fortunato Carapecchia	712
L'architecture « absolutiste » de la deuxième moitié du XVIII ^e siècle	715
F-Les thèmes caractéristiques de l'architecture baroque à Malte	723
La nouvelle conception de l'espace	723
La continuité de la tradition classique	724
Les éléments essentiels : la lumière et la cohérence artistique	725
III-MÉDÉRIC (MERY) BLONDEL DES CROISSETTES	729
Un frère célèbre : François Blondel	730
A-Médéric Blondel	735
B-Le <i>Devis sur les Fortifications</i> de 1681	740

L'avis sur les fortifications de Floriana	741
L'avis de Blondel sur l'urbanisme de Floriana	744
L'esprit militant de Médéric Blondel	749
C-Les multiples rôles de Médéric Blondel	757
La gestion du terrain autour des fortifications	758
Médéric Blondel - géomètre et arpenteur	760
Autres responsabilités au-delà des fortifications ou des travaux publics	762
Le contrôle sur le système d'approvisionnement en eau	764
La correspondance de Médéric Blondel avec le Saint Office	766
D-Médéric Blondel – Architecte des Grand Maîtres	772
L'église Sainte-Marie de Jésus, La Valette	772
L'église Saint-François d'Assise de La Valette	775
L'église de Saint-Roque de La Valette	776
L'église des Carmélites de Mdina	779
L'Auberge d'Italie de La Valette	784
L'église Sainte-Catherine d'Italie de La Valette	785
La chapelle Saint-Nicolas du Fort Ricasoli	786
L'immeuble de la Fondation Cottoner de La Valette	788
Les portes de Senglea et de Cottoner	790
E-Le legs de Médéric Blondel	809
IV-L'INFLUENCE DE L'ARCHITECTURE CLASSIQUE FRANÇAISE SUR L'ARCHITECTURE MALTAISE	811
A-L'influence française dans les années 1630	812
L'Auberge de Provence de La Valette	812
B-L'influence française sur les architectures maltaises	824
L'église Sarria de Floriana	824
L'église Sainte-Scholastique de Vittoriosa	827
L'église collégiale Saint-Laurent de Vittoriosa	830
L'église Sainte-Marie de Qrendi	836
La cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Mdina	838
La cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption de Gozo	845
L'église Saint-Sauveur de Lija	847
L'église Notre-Dame-de-l'Immaculée-Conception de Cospicua	849
CONCLUSION	870
CONCLUSION	873
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	883
SOURCES ET DOCUMENTS	884
BIBLIOGRAPHIE	890
TABLE DES ILLUSTRATIONS	907
INDEX DES NOMS DES PERSONNES ET DES LIEUX	918

INTRODUCTION

L'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, mieux connue comme l'Ordre de Malte, choisit Malte comme son quartier général en 1530, après avoir été expulsée de Rhodes et avoir passé quelques années à la recherche d'un endroit où se poser. Pendant les deux cent soixante-huit ans que l'Ordre passa sur l'île, le statut de Malte passa de fief à état souverain, et ce n'est qu'avec la Révolution Française que le pouvoir de l'Ordre se réduisit radicalement. Durant ce temps, les alliances de l'Ordre changèrent progressivement et passèrent de l'emprise siculo-espagnole à des relations plus indépendantes avec d'autres pays européens, notamment la France. Cette transformation eut des conséquences non seulement politiques, mais aussi culturelles et esthétiques.

Cette étude porte sur les origines et les développements de l'influence française à Malte que l'on peut faire remonter au début du XVII^e siècle, plutôt que sur les résultats tangibles lors de son apogée au cours du XVIII^e siècle, jusqu'à la fin de l'administration de Malte par l'Ordre en 1798. Cette thèse sera consacrée principalement aux débuts de cette influence, surtout à l'époque du règne de Louis XIV. Pour ce faire, elle examinera en détail le processus du changement de pouvoir au sein de l'Ordre de Saint-Jean, de la sphère espagnole à l'influence française afin de mieux comprendre l'apport français dans l'architecture baroque à Malte.

Etant donné que ce fut Charles Quint, roi d'Espagne et empereur du Saint- Empire, qui octroya Malte à l'Ordre de Saint-Jean, il est nécessaire d'examiner les conditions et contraintes auxquelles l'Ordre fut soumise et qui renforcèrent l'emprise de la domination espagnole sur Malte. Cette thèse analysera les nombreuses impositions espagnoles sur l'Ordre et expliquera les premières tentatives de l'Ordre pour mener une politique plus indépendante de l'Espagne et de la Sicile, ce qui aboutira finalement au début du processus de l'influence française. Le but est de montrer comment la lente acquisition de cette liberté administrative a ouvert la voie à de nouveaux choix, rendant ainsi plus facile la pénétration de l'influence française dans ces structures.

Quand les Chevaliers arrivèrent à Malte ils étaient sous le magistère du Grand Maître français Philippe Villiers de L'Isle Adam. Cependant, même si le Grand Maître bénéficiait du plein appui de la Cour de France, il devait se confronter à la figure toute puissante de

Charles Quint et à la prépondérance espagnole. Pour mieux comprendre la portée de l'évolution vers l'influence française au fil du temps, il faut dès le départ se poser les questions suivantes : quelle était la composition politique et sociale de l'Ordre avant son départ de Rhodes et à son arrivée à Malte ? Quelle était l'étendue de la domination espagnole sur l'Ordre ? Quelles conséquences est-ce que le transfert des allégeances de l'Espagne à la France a eu sur l'Ordre et sa politique interne et étrangère ? Comment s'est réalisée la pénétration progressive de l'influence française ?

Cette étude examinera longuement le XVI^e siècle en raison de son importance pour l'île de Malte, afin de mettre en évidence la lente apparition de l'influence française. Il s'est donc avéré important de retracer ce processus depuis le début de l'installation de l'Ordre à Malte et sa portée dans le contexte national et international de l'époque. L'intérêt porté au XVI^e siècle vise à mieux clarifier la lente évolution qui permit finalement à l'Ordre d'agir indépendamment de toute intervention. Ce travail essayera de tracer ce processus vers l'indépendance afin de voir de quelle manière il contribue à déterminer un nouveau profil pour l'Ordre. Comment est-ce qu'il adapta ou limita les structures administratives existantes dans le cadre de l'évolution de ses pratiques ?

On peut constater l'influence française sur l'Ordre de Malte dans plusieurs domaines. Cependant, l'objectif principal de cette étude est de faire ressortir, tout en considérant l'évolution de la politique de l'Ordre, l'influence française sur l'architecture militaire et par ce biais, sur l'architecture civile et ecclésiastique au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle et le début du XVIII^e. L'architecture classique française ainsi que les nouvelles théories françaises de génie militaire qui commencèrent à se développer au cours de la première moitié du XVII^e siècle, prirent plus d'importance avant de rayonner à l'étranger durant la deuxième moitié du siècle, sous le règne de Louis XIV. Au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle, les théories françaises d'architecture et de génie militaire gagneront Malte. Dans ce contexte, quelle était la portée de l'influence des ingénieurs militaires français qui visitèrent l'île pendant cette période sur les fortifications de Malte et son architecture ? Comment cette influence était-elle déterminante dans les concepts, choix et projets des architectes maltais ?

La reconnaissance historique de l'apport français à Malte

La plupart des études historiques portant sur l'influence étrangère sur l'Ordre lors de son long séjour à Malte se concentrent surtout sur l'influence italienne et espagnole. On a même décrit Malte comme la dernière «frontière de la Chrétienté»¹. Plusieurs historiens considèrent Malte comme une extension des vice-royaumes de Naples ou de Sicile, et considèrent son histoire dans cette perspective, attribuant une importance particulière à l'influence siculo-espagnole. L'historiographie maltaise ne met guère en lumière l'étendu de l'influence française ; ceci est aussi dû à son histoire coloniale sous la domination britannique. Ce n'est qu'après la venue des Anglais, en 1800, et à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, que l'histoire de Malte a été racontée dans les livres scolaires, publiés en anglais. L'image négative des Français, surtout à cause de la prise de l'île par Napoléon, a été transmise de génération en génération et le patrimoine que l'influence française a légué à Malte pendant la domination de l'Ordre de Saint-Jean est passé sous silence, et reste souvent ignoré ou inapprécié. Les auteurs qui en ont discuté ont donné une vision très partielle, se limitant en général à certaines personnalités françaises présentes dans l'île au XVIII^e siècle, ignorant totalement l'apport français au XVII^e siècle. L'importance des relations entre la France et Malte, surtout durant le XVIII^e siècle ont été approfondies par des historiens tels qu'Alain Blondy². Des historiens de l'architecture maltaise, comme le britannique Quentin Hughes, ou le maltais Roger de Giorgio ignorent complètement cette influence. Ce n'est qu'à partir des études menées par l'architecte Léonard Mahoney³ que la perspective française dans l'architecture maltaise commence à être discutée.

C'est dans cette perspective que cette étude propose une approche nouvelle, qui vise à mettre en relief l'importance de l'influence française sur l'architecture maltaise, en la plaçant dans le contexte historique du jeu des pouvoirs au sein de l'Ordre à partir de l'arrivée des chevaliers sur l'île jusqu'au moment où cette influence commence à prendre

¹ A. BROGINI, *Malte, Frontière de Chrétienté (1530-1670)*, École Française de Rome, 2006.

² Voir en particulier A. BLONDY, *Malte et Marseille au XVIII^e siècle*, Fondation de Malte, 2013; et A. BLONDY, *Malte et l'Ordre de Malte à l'épreuve des idées nouvelles (1740-1822)*, Thèse d'État, Paris IV, 1992.

³ L. MAHONEY, *A History of Maltese Architecture*, Malte 1988; L. MAHONEY, *5000 Years of Architecture in Malta*, éd. Valletta Publishing, Malte 1996.

une dimension importante au XVII^e siècle, aussi bien au niveau politique qu'à celui plutôt militaire.

Dans ce contexte, pourrait-on parler d'une nouvelle forme d'architecture baroque endémique et typique des îles maltaises, due à un mélange unique de styles européens auxquels viennent s'ajouter les caractéristiques vernaculaires de la tradition maltaise ? Quels étaient les styles prédominants qui influencèrent l'architecture maltaise et quel était l'apport français ?

Afin de déterminer ces influences, l'approche de cette étude n'est pas d'examiner l'architecture baroque maltaise dans un contexte purement local ou régional. Au contraire, le travail vise à étudier comment les pratiques architecturales prédominantes en Europe furent portées à Malte grâce à la politique de l'Ordre ouverte vers le continent et, à partir du milieu du XVII^e siècle, vers la France en particulier. En effet, l'apport de l'architecture militaire introduite par des ingénieurs provenant de la France n'a jamais été pris en considération. En outre, la méthodologie de cette étude ne veut pas se limiter à examiner uniquement la réalité architecturale en soi, mais à comprendre cette réalité à travers le contexte de la politique de l'Ordre, qui veut s'affirmer comme défenseur de la chrétienté, et qui est contraint de ménager les allégeances, étant donné sa composition et son profil internationaux.

Sources

Alors qu'on a beaucoup étudié les documents de langue italienne des archives de l'Ordre qui se trouvent à la Bibliothèque Nationale de Malte, ceux de langue française ont été peu exploités, surtout à cause des raisons expliquées plus haut. Une lecture systématique de ces archives, focalisant sur la période entre 1630 et 1720 qui s'étend de la dernière période de Louis XIII et le Cardinal de Richelieu, jusqu'aux premières années de la Régence, a mis en lumière la correspondance soutenue entre les Grands Maîtres et le Secrétariat d'État en France. Celle-ci met en relief le type de relations plus ou moins étroites entre un Grand Maître particulier et l'état français. Les archives contiennent aussi une importante correspondance entre les Grands Maîtres et les chevaliers de haut rang résidant

en France, ou avec des personnalités françaises importantes, qui comprennent aussi des rois de France. Cette correspondance révèle toute une gamme de matières concernant les relations entre la France et l'Ordre, qui vont des questions financières, à des requêtes au roi en faveur de certains chevaliers, ou, vice-versa au Grand Maître, à la demande d'envoyer des spécialistes ingénieurs à Malte, ce qui fait apparaître clairement l'influence croissante de la France vers la fin du XVII^e et le début du XVIII^e siècles. Il y a aussi une étroite correspondance entre les Grands Maîtres et leurs ambassadeurs sur toutes sortes de matières, allant des relations avec la Cour de France, à ce qui se passe dans les prieurés et les commanderies, et qui mettent en évidence les raisons pour lesquelles des demandes ont été faites pour obtenir l'expertise des ingénieurs français. Ces sources, principalement manuscrites, contiennent aussi des cartes et des dessins, ainsi que des décisions prises par le Conseil de l'Ordre, d'employer certains spécialistes, en particulier pour les travaux des fortifications. Certains documents fournissent des informations sur la conception ou l'exécution des fortifications, comme par exemple ceux des Congrès de Guerre concernant le travail de Médéric Blondel⁴. Cependant, le document le plus important concernant ce dernier, « Le devis de fortification » se trouve non pas à Malte, mais dans les Archives Nationales du Royaume Uni, à Londres⁵.

Les archives des Affaires Etrangères à la Courneuve conservent aussi une documentation importante qui comprend des correspondances et documents divers allant de 1660 à 1719, ainsi que le Résumé des décrets du Conseil Ordinaire de l'Ordre de Malte, et les extraits des registres de la Chancellerie de l'Ordre, en particulier celui du Bailli des Mesmes. C'est dans ces archives que l'on trouve une copie du mémoire du bailli de Tigné sur l'état des défenses de Malte en 1715⁶. Des lettres originales de plusieurs Grands Maîtres et chevaliers de l'Ordre qui donnent un aperçu général des relations entre la France et Malte sont consultables à la Bibliothèque Nationale de France. Cette collection comprend

⁴ AOM 1016, *Congregazione di Guerra* (1690-1695).

⁵ WO/55/1555/1, The National Archives of the UK, *Devis sur les Fortifications*.

⁶ Affaires Étrangères (A.E.), Mémoires et Documents, (M. D.) Malte, Doc. No. 1, *Histoire de Gouvernement de L'Ordre de Malte depuis son origine en 1099*, f. 143-157 – *Mémoire pour l'Isle de Malte sur les ouvrages nécessaires à y faire et sur la Disposition qu'il faudroit observer pour s'opposer et empêcher les descentes que les Ennemys pourvient y faire*.

deux documents importants : une copie de *L'Abrégé historique des fortifications de Malte*⁷, qui a été publié, en anglais, par Dennis de Lucca⁸, et un *Mémoire sur les Fortifications de Malte par Giovanni de Medici – Marquis de St. Angelo*, daté du 1^{er} avril 1640⁹. Les documents aux Archives Nationales à Paris comprennent les correspondances des ambassadeurs de l'Ordre, Souvré et des Mesmes ; celle de des Mesmes indique les négociations pour la venue du Bailli de Tigné à Malte. Le Service Historique du Château de Vincennes contient surtout des documents du XVIII^e siècle ; leur contenu dépasse la période concernée par cette étude.

Les Archives Secrètes du Vatican, en particulier le Fonds Chigi, contiennent des documents couvrant les projets de l'ingénieur Pietro Paolo Floriani, et les rapports de divers ingénieurs dressés pendant la mission du Chevalier Giovan Battista Vertova en Italie, envoyé par le Grand Maître Jean Paul Lascaris Castellar pour montrer les propositions de Pietro Paolo Floriani à différents ingénieurs, parmi lesquels Le Camus.

Il y a très peu de sources secondaires qui traitent des relations entre Malte et la France durant la période de Louis XIV, à l'exception de l'ouvrage de Claude Petiet *Le Roi et le Grand Maître*¹⁰. La plupart des ouvrages traitent surtout de l'histoire de Malte ou de celle de l'Ordre de Saint Jean. L'ouvrage d'Anne Brogini, *Malte, Frontière de la Chrétienté (1530-1670)* fournit des informations importantes sur la course et le commerce, qui sont placés dans un contexte européen, ainsi qu'une série de cartes de Malte indiquant les fortifications littorales. Les fortifications sont traitées en détail par Stephen Spiteri et Alison Hoppen dans plusieurs publications. Les écrits de Michèle Virol traitent de l'ingénieur militaire Sébastien le Prestre de Vauban et de sa nouvelle conception des fortifications, qui fut reprise par ses acolytes. Les nombreux ouvrages de Dennis De Lucca fournissent des informations importantes sur la conception même de l'architecture baroque et sur différents aspects de l'histoire de l'Ordre à Malte. La guerre de Candie est traitée de manière originale dans le

⁷ Bibliothèque Nationale de France (BNF), IA-C Français 20335, f. 1R-18V.

⁸ D. DE LUCCA Mondion. *The achievement of a French military engineer working in Malta in the early eighteenth century*. Éd. Midsea Books, 2003, Malte, pp. 41-53.

⁹ BNF, Dupuy 619, f. 280 – *Mémoire sur les fortifications de Malte, par Giovanni de Medici – Marquis de St. Angelo 1^{er} avril 1640*.

¹⁰ C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître*, Paris Méditerranée, Paris, 2002.

livre de Özgan Bardakçi et François Pugnère. D'autres livres fournissent une histoire de l'architecture maltaise et française ou constituent des monographies sur certaines personnalités.

Cependant, ces sources ne traitent guère le long processus de rapprochement entre Malte et la France à partir du XVII^e siècle et son épanouissement pendant le règne de Louis XIV et la Régence de Philippe d'Orléans.

L'objectif principal de cette étude, qui explique l'influence française sur l'architecture civile et militaire maltaise n'est, en aucune manière, traité dans les sources secondaires. Il n'existe aucun document qui puisse permettre d'attribuer ces influences et d'analyser en détail les édifices maltais pour en identifier les principales caractéristiques du style classique français. Les ouvrages publiés par les historiens spécialisés en architecture locale évoquent seulement de façon marginale cette hypothèse mais ne fournissent aucune preuve tangible ou aucun lien historique entre l'architecture classique française et l'architecture baroque maltaise qui s'est développé au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle.

Limitations de la thèse

Bien que cette thèse examine l'interférence politique directe de la France dans les rouages de l'Ordre, les conséquences politiques directes de cette collaboration n'ont pas toutes été identifiées ou analysées car sortant du cadre de cette thèse. Un autre aspect qui n'est pas traité dans cette thèse est l'influence française directe sur les arts, traditions, etc. qui se développa pleinement au XVIII^e siècle, et qui revêtit même une importance linguistique. En effet, de nombreuses familles nobles parlaient le français, comme en témoigne le nombre de publications en français diffusées à Malte. Malgré la proximité de l'Italie continentale et des liens interfamiliaux, la France exerçait encore une forte influence non seulement directement par le biais des chevaliers français de l'Ordre, mais aussi indirectement par le biais des idées françaises qui se répandaient à travers toute l'Europe. L'intelligentsia maltaise était imbuë de la nouvelle idéologie introduite par les Lumières qui

se développa dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et qui laissa des traces évidentes dans la pensée maltaise et aussi dans le domaine législatif, en particulier dans le Code de Rohan.

D'importantes influences, comme celle de l'ingénieur militaire Mondion par exemple, ne font pas l'objet de notre attention dans cette thèse car cela va au-delà de la période étudiée, à savoir le règne de Louis XIV. C'est pourquoi, par exemple, les édifices civils de Mondion ne seront pas examinés car ils doivent être considérés comme le résultat d'une évolution qui vit comme protagonistes des ingénieurs tel que Médéric Blondel, qui occupe une place centrale dans le discours de l'influence croissante qui permettra par la suite à l'œuvre de Mondion de s'épanouir. Cette thèse ne se concentrera pas sur les travaux mentionnés dans les documents comme le *Devis sur les Fortifications*, qui peuvent ou non avoir été réalisés, mais utilise ces références pour être à même de débattre de certains sujets comme la stéréotomie en maçonnerie, la méthodologie de construction et d'autres techniques de génie. De plus, le manque de documentation ne permet pas d'établir un lien entre ces aspects et les édifices existants. Néanmoins, la thèse tente de qualifier ces aspects par le biais des édifices toujours existants et construits par Blondel lui-même et par les architectes maltais sous son influence directe ou indirecte.

Peu d'attention a été accordée aux missions de Tigné résultant de l'administration du Grand Maître Perellos (1697-1720) sauf la première mission car elle s'était déroulée du vivant de Louis XIV. Il est important de noter que la deuxième et la troisième mission, qui ne seront abordées que de façon marginale, ouvrirent les portes à d'autres missions à Malte ainsi qu'à la collaboration avec la puissance militaire française. Cette collaboration se poursuivit malgré les opérations de course prônées par l'Ordre qui continuèrent jusqu'au XVIII^e siècle au détriment des relations franco-turques.

Le peu de documentation existant ne permet pas de connaître le vrai nombre de personnalités plus ou moins importantes venues de France et impliquées d'une façon ou d'une autre dans le domaine de l'architecture et de la construction. De ce fait, l'étendue d'interventions par des personnalités moins importantes, comme les maîtres-maçons et les entrepreneurs en bâtiment, est difficile à évaluer, et il a été choisi de manière délibérée de ne pas en parler car cette thèse repose sur ce qui peut être démontré avec des documents à

l'appui. En effet, cette thèse porte sur les interventions ou influences directes des ingénieurs militaires français et non pas sur d'autres personnalités possibles.

L'approche chronologique a été retenue comme la plus appropriée dans ce travail : la période choisie est celle allant de l'élection du Grand Maître Jean-Paul Lascaris Castellar en 1636 à la mort du Grand Maître Ramon Perellos y Rocaful en 1720. En conséquence, ce travail focalisera sur la période qui débute par les relations entre l'Ordre et la France durant le rapport "spécial" que le cardinal Richelieu avait avec Lascaris et se termine à la mort de Louis XIV en 1715 et le début de la régence du duc d'Orléans. Cependant, cette thèse revient sur les origines de l'Ordre et retrace brièvement son expulsion de Rhodes pour donner un cadre plus complet des diverses influences politiques sur l'Ordre et sa participation dans un contexte européen.

Le contexte historique des XVI^e et XVII^e siècles

Il est impossible de comprendre l'étendue de la pénétration de l'influence française dans l'Ordre, si on ne comprend pas ses structures, ses fonctions et son administration. L'installation de l'Ordre à Malte et la pertinence du choix de ce nouveau quartier-général ne peuvent être pleinement appréciées que si elles sont examinées dans le contexte européen et méditerranéen du début du XVI^e siècle. L'apport de l'influence française doit aussi être considéré dans le contexte politique maltais qui était déterminé non seulement par les Chevaliers mais aussi par les autorités ecclésiastiques et l'Inquisition. Le changement d'alliance de l'Espagne à la France sera examiné dans cette étude pour faire ressortir l'importance de l'influence française par rapport à la période d'influence espagnole initiale qui dura tout au long du XVI^e siècle et pendant une partie du XVII^e, malgré la présence d'un certain nombre de grands maîtres français.

Afin de mieux comprendre le développement de l'archipel maltais et l'évolution du pouvoir de l'Ordre de Saint Jean, le chapitre 1 examinera le contexte historique de l'Ordre à partir de ses origines, les événements qui ont conduit à son expulsion de Rhodes, et son odyssee jusqu'à ce que Malte lui soit concédée en fief par Charles Quint.

Le choix de sa première base sur l'île de Malte, le petit hameau médiéval de Birgu, est dicté par la nécessité pour l'Ordre de se trouver à proximité de sa flotte de galères, ces dernières étant son principal moyen de communication avec le reste de l'Europe ainsi qu'une importante source de revenus. Le Chapitre 2 traite, entre autres, des premiers bâtiments et des ouvrages de défense que l'Ordre fit ériger dès son installation afin de mieux comprendre plus tard le développement des ouvrages défensifs au cours du XVII^e siècle. Le chapitre traitera aussi de la construction de La Valette après le Grand Siège de 1565 qui donnera lieu au développement de nouvelles fortifications, outre la construction d'édifices civils et religieux.

Le Chapitre 3 soulèvera toute une série de questions centrées essentiellement sur le changement d'alliance politique de l'Ordre, de l'Espagne à la France au XVII^e siècle. Il examinera le contexte historique et la transformation de la scène géopolitique en Méditerranée, ainsi que le rôle de l'Ordre dans le contexte européen au cours du XVII^e siècle. Le chapitre traitera aussi des efforts de l'Ordre pour s'affranchir de l'autorité papale, tout spécialement vers la fin du XVII^e-début XVIII^e siècle.

Une analyse de la flotte de l'Ordre et de ses opérations en Méditerranée au cours du XVII^e siècle s'avère nécessaire pour mieux comprendre la nature et le développement des relations de l'Ordre avec la France. Ainsi, le chapitre traitera aussi des expéditions navales conjointes de la flotte de l'Ordre et de la Marine Royale de France. Certaines personnalités appartenant à l'Ordre qui jouèrent un rôle important dans la marine française seront examinées afin de déterminer s'ils influencèrent directement le changement d'alliance de l'Ordre et son rapprochement avec la France.

Un autre aspect important traité dans ce chapitre sera l'ouverture de Malte au commerce avec d'autres partenaires tels que la France à travers le port de Marseille. Quel genre de rapports seront engendrés entre les autochtones et les marchands venant de différents pays ?

Le chapitre abordera aussi le problème de la contestation des possessions et privilèges de l'Ordre au XVII^e siècle qui constitue un problème régulièrement affronté par rapport à la France. La guerre de Candie sera évoquée dans ce chapitre, tout spécialement la participation de l'Ordre à un certain nombre d'expéditions militaires, dont la victoire

conjointe avec la flotte vénitienne à la bataille des Dardanelles en 1656, mais aussi l'aide de la flotte française aux Vénitiens suite à l'appel lancé par le pape Clément IX pour leur prêter assistance au cours du siège de Candie, et sa collaboration à des expéditions militaires de l'Ordre.

Le développement des relations diplomatiques de l'Ordre au XVII^e siècle ne peut ignorer le rôle des ambassadeurs de l'Ordre accrédités en France. Quel rôle jouèrent-ils dans le changement d'alliance stratégique de l'Espagne à la France ? En revanche, quel fut celui de l'« Homme du Roi » imposé par Louis XIV à Malte pour veiller aux intérêts français, aussi bien au niveau commercial que politique ? Et quel fut le rôle des Chevaliers français appartenant aux trois Langues d'Auvergne, de France et de Provence à la Cour de France et auprès du Grand Maître ?

L'influence française sur les fortifications et l'architecture baroque de Malte

Le changement d'alliance de l'Espagne à la France se reflète dans le choix des ingénieurs militaires et, en conséquence, aboutira à préférer les ingénieurs français au début du XVIII^e siècle. Le chapitre 4 traitera du choix des ingénieurs spécialisés dans le domaine du génie militaire et impliqués dans les plans et la construction des fortifications au cours du XVII^e siècle et du début du XVIII^e. Ce chapitre essaiera de démontrer cette collaboration avec la France à la lumière de l'évolution de l'art français des fortifications aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Il discutera de l'approche plus globale adoptée par l'Ordre au début du XVII^e siècle en ce qui concerne le système défensif de l'archipel maltais, qui marquera l'introduction de sa nouvelle stratégie défensive. Celle-ci consiste en la création de fortifications sur le littoral y compris les tours de guet et les batteries. Le chapitre traitera aussi du regain d'intérêt pour ces fortifications côtières au début du XVIII^e siècle et de l'intervention française qui consacrera le changement d'alliance stratégique de l'Ordre en faveur de la France.

En réalité l'intérêt pour la France commence de façon sporadique avant la seconde moitié du XVII^e siècle, car l'Ordre continuait de dépendre de l'assistance de la papauté. Le chapitre 4 étudiera la grande question des lignes défensives construites autour du Grand

Port au début du XVII^e siècle par des ingénieurs italiens, qui signale le rôle constant de la papauté dans les affaires de l'Ordre, surtout face à une sérieuse menace d'attaque de la part de l'empire ottoman en 1636. Cette question marquera aussi le début d'une phase de collaboration plus étroite avec la puissance militaire française, alors qu'une nouvelle menace d'invasion turque se profilait en 1645. Le chapitre examinera l'importance de l'intervention de l'équipe française envoyée à la requête du Grand Maître Lascaris Castellar, ainsi que les problèmes et les interventions soulevés par le plus vaste projet de fortifications du Grand Maître Nicolas Cotoner qui verront s'opposer les techniques d'ingénierie militaire italiennes et françaises.

Le Chapitre 5 montrera comment, mise à part l'architecture militaire, l'influence française joue aussi un rôle important sur l'évolution de l'architecture baroque à Malte. Pour mieux comprendre cette influence, il faut l'inscrire dans le contexte général de l'architecture baroque, mettant en relief les principales caractéristiques de ce style d'architecture, et comparer ce style avec l'architecture classique française qui se développe aussi au XVII^e siècle, bien que de style différent de celui qui voit le jour à Rome. Une analyse détaillée des origines de l'architecture baroque maltaise permettra de mieux comprendre la perception de ce style baroque sur la scène locale et la fusion de l'architecture vernaculaire avec le baroque. Cette étude mettra ce style en contraste avec les principales caractéristiques du baroque sicilien développé au cours du XVIII^e siècle.

Les interventions baroques à Malte durant les XVII^e et XVIII^e siècles seront aussi étudiées pour mieux comprendre la transformation des deux villes principales, Mdina et La Valette, en centres urbains baroques. Les œuvres des principaux architectes baroques italiens et ceux des classicistes français travaillant à Malte durant le XVII^e siècle seront étudiées pour distinguer clairement les principales caractéristiques de ces styles marquant l'architecture maltaise. Les œuvres des principaux architectes locaux travaillant principalement durant la seconde moitié du XVII^e siècle seront traitées en détail pour déterminer les influences les plus marquantes de l'architecture étrangère et vernaculaire.

CHAPITRE 1

L'ORDRE HOSPITALIER DE SAINT-JEAN ET MALTE AU XVI^e SIÈCLE

À l'origine, l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem (Fig. 1.1) était un ordre religieux ayant une vocation d'assistance aux pèlerins, mais à cause du changement de circonstances en Terre Sainte, il fut obligé de devenir aussi un ordre militaire. Ces deux aspects sous-jacents, religieux et militaires, déterminèrent les choix non seulement politiques et stratégiques de l'Ordre, mais aussi ses choix esthétiques, surtout ceux que les Chevaliers exprimèrent dans leurs commandes artistiques. La prévalence de ces deux aspects dura tout au long de leur administration, et prédomina dans leur architecture, qui inclut celle militaire, conçue pour la défense de leurs territoires.

Fig. 1.1 - Croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Rhodes et Malte

I-LES ORIGINES ET L'ÉVOLUTION DES STRUCTURES INSTITUTIONNELLES DE L'ORDRE DE SAINT-JEAN

La composition même de l'Ordre, dont la majorité des membres provenaient des familles les plus riches et nobles d'Europe, justifie la haute qualité de leurs réalisations dans tous les secteurs qu'ils développèrent de la Terre Sainte jusqu'à Malte. Cette excellence, qui se manifesta tout d'abord dans la qualité de leurs soins et de leurs hôpitaux, se répandit aussi dans le cadre de leur capacité militaire, donnant lieu à une architecture défensive qui atteint des niveaux exceptionnels partout où ils séjournèrent. Il est donc possible, au moyen de ces aspects religieux et militaire, d'établir un lien direct entre les origines et les premiers développements de l'Ordre, et leur présence à Malte. Dans cette perspective, il est essentiel d'examiner la fondation de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem afin de mieux comprendre les directions que celui-ci prit successivement et qui furent déterminés par le contexte historique et religieux.

Les Origines de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem

Lorsque, pendant le VII^e siècle, les disciples de la nouvelle religion musulmane se sont dirigés de la péninsule arabique vers le littoral méditerranéen, la Palestine fut l'une des premières régions à être occupée. Peu après la mort de Mahomet en 632 AD, les principaux responsables de la nouvelle religion commencèrent à lutter pour la suprématie et en quelques décennies, les Musulmans étaient divisés, sous contrôle essentiellement du Caire ou de Bagdad, la Palestine étant sous la domination de l'un ou de l'autre selon les circonstances historiques du monde musulman.

Les Chrétiens, qui continuèrent comme lors des siècles précédents à visiter la Terre Sainte par dévotion et pour faire pénitence, ne furent quasiment jamais dérangés par les nouveaux dominateurs, en échange du paiement d'une taxe pour le privilège d'entrer en Palestine. En effet, ces pèlerins, habitués à payer la dîme, les droits, les taxes et d'autres

impositions qui prévalaient à l'époque féodale, ne refusèrent jamais de s'acquitter de cette taxe. Les dominateurs musulmans approuvaient avec satisfaction cette nouvelle source de revenu et n'importe quelle autre activité chrétienne qui contribuait à remplir d'argent leurs caisses. En outre, les Musulmans permirent aux marchands chrétiens de s'installer dans leurs villes et d'établir une série de bases commerciales pour leur commerce rentable des marchandises orientales destinées au marché européen. Chrétiens et Musulmans n'étaient pas encore opposés par la haine intense qui compromit leurs relations pendant les siècles suivants.

Entre le X^e et le XI^e siècle, Amalfi, une ville portuaire au sud de Naples, contribuait à une bonne partie de ce commerce et beaucoup de ses marchands avaient établi des bases de commerce en Egypte et en Palestine, grâce aussi à leurs bonnes relations avec le Calife d'Egypte. Beaucoup des pèlerins chrétiens arrivèrent en Palestine pauvres, affamés, et souvent malades ou souffrant des déprédations des voleurs ou bien des percepteurs sans scrupules chargés de recouvrer les taxes. En s'apitoyant sur leurs compatriotes pèlerins, les Amalfitains obtinrent en 1048 du Calife, l'autorisation d'ouvrir un hôpital avec une auberge à Jérusalem¹.

En effet, ces marchands amalfitains reçurent du Calife d'Egypte un lot de terrain dans le quartier chrétien près de l'église du Saint Sépulcre. Ce terrain lui fut offert vers la moitié du XI^e siècle, avant la Première Croisade, et les Amalfitains construisirent un monastère dédié à la Vierge habité par un abbé et par quelques moines bénédictins italiens. Puisque ces derniers étaient latins, le monastère fut connu comme Sainte Marie Latine. Un autre couvent affilié, celui de Sainte Marie Madeleine, fut construit peu de temps après, probablement en 1080, pour donner un abri aux pèlerines. Mais les pèlerinages continuèrent d'augmenter et les conditions des voyageurs chrétiens, dépourvus de protection en terre étrangère, convainquirent le monastère de construire et d'administrer

¹ Bibliothèque Nationale de Malte, (dorénavant N.L.M.), Lib. 141, f. 1 *et seq.*; dans C. TESTA, *The Life and Times of Grand Master Pinto*, Malte, Midesea Books, 1989, p. 2.

un hospice doté de son église dédiée à Saint Jean Baptiste². L'hospice fut donc le premier hôpital de Saint Jean³.

Vers la fin du millénaire, des groupes de nomades turkmènes se déplacèrent de l'Asie Centrale vers l'occident, en écrasant aussi bien l'armée chrétienne byzantine que l'armée musulmane, mais en embrassant en même temps la religion islamique. Ces convertis soumièrent les pèlerins de la Terre Sainte ce qui détermina le début de la première Croisade et les guerres qui s'ensuivirent entre la croix et le croissant de lune.

Le Calife d'Égypte profita du conflit entre Byzantins et Turkmènes sur les frontières de l'Asie Mineure pour envahir la Terre Sainte. A cette époque, le recteur de l'Hôpital de Saint-Jean était un saint homme originaire de Provence, répondant au nom de Gérard (Fig. 1.2). C'était l'un des pèlerins qui avait juré de passer le restant de sa vie à Jérusalem. Quand les croisés donnèrent finalement l'assaut à la ville, le 19 juillet 1099, Gérard et beaucoup de ses frères infirmiers furent libérés de la prison où ils étaient enfermés par le gouverneur musulman par précaution. Les hospitaliers libérés furent vite très occupés par le nombre élevé de croisés blessés et malades, une entreprise qui impressionna particulièrement Godefroy de Bouillon (Fig. 1.3), le premier Roi chrétien de Jérusalem, lequel offrit son fief de Montbrase en Brabant à l'Hôpital⁴.

Donc, avec la conquête latine de la Terre Sainte, l'Hôpital fut considéré comme une entité séparée ayant droit de recevoir des cadeaux, et distingué par la faveur du Roi et des Patriarches de Jérusalem, par la générosité des seigneurs féodaux européens et par le caractère et les idéaux de Gérard lui-même. En effet, avant 1113, l'Hôpital avait déjà reçu d'énormes propriétés en Italie, en Espagne et en France méridionale. D'autre part, le grand nombre de donations de la part de l'Europe devait être encouragé par la décision de l'Ordre d'établir quelques hospices affiliés en France méridionale et en Italie pour aider la circulation des pèlerins. Déjà en 1113, il y avait quelques hospices qui fonctionnaient à Saint Gilles, près de Marseille, et à Asti, Pisa, Bari, Otranto, Taranto et Messine, ayant tous une

² DELAVILLE LE ROULX, *Les Hospitaliers en Terre Sainte et à Chypre (1100-1310)*, Paris 1904, p. 27; dans J. RILEY SMITH, *The Knights of St. John in Jerusalem and Cyprus, (1050-1310)*, Macmillan 1967, p. 34

³ GUILLAUME DE TYR, *Historia rerum in partibus transmarinis gestarum*, dans *Recueil des historiens des croisades (RHC) Historiens Occidentaux (Oc.)*; dans J. RILEY SMITH, *op. cit.*, p. 34.

⁴C. TESTA, *op. cit.*, pp. 2-3.

position stratégique sur le chemin de pèlerins. Les ports italiens étaient les plus importants points d'embarquement pour les pèlerins et les croisés qui entendaient rejoindre l'Orient⁵. Donc, en 1113, l'Hôpital était déjà un Ordre multinational, gouverné par le Couvent de Jérusalem. Pour les hospitaliers les malades étaient les seigneurs, tandis qu'eux étaient les serviteurs sous obligation de rendre la même dévotion et révérence que les seigneurs recevaient de leurs vassaux. Il existe une documentation suffisante qui permet de croire que l'idéal de la « seigneurie des pauvres », caractéristique de l'Hôpital, fut établi par Gérard lui-même et approuvé par la papauté⁶.

La Fondation de l'Ordre

La Bulle papale de 1113, *Pie Postulatio voluntatis*(Fig. 1.4), constituait en réalité l'acte de fondation du nouvel Ordre. En effet, Pascal II, mit l'Hôpital sous sa protection et confirma tous les biens que l'Ordre avait déjà obtenu et ceux qui lui seront donnés dans l'avenir par les fidèles. En outre, le Pape approuva la jouissance des dîmes provenant des fiefs ou payées avec une partie de leur produit et confirma la subordination au Maître de ses fermes européennes. Mais surtout, selon une formule traditionnelle utilisée par la papauté dans ses privilèges aux ordres religieux indépendants ou aux abbayes, il libéra l'élection du Maître de toute interférence ecclésiastique ou séculaire et les successeurs de Gérard devaient être choisis parmi les frères profès de Saint-Jean⁷. Avec cette Bulle papale commence l'histoire de l'Hôpital comme un Ordre indépendant de l'Eglise. Beaucoup d'autres privilèges devaient être obtenus et bien d'autres changements devaient être apportés, mais le Pape avait ainsi formulé la fondation de l'Ordre religieux indépendant, juste responsable devant Sa Sainteté⁸.

⁵J. RILEY SMITH, *op. cit.*, p. 40.

⁶*Ibidem*, p. 41.

⁷Les membres de l'Ordre firent un voeu de pauvreté, d'obéissance et de chasteté et jurèrent de dédier leur vie à l'assistance des malades et des pauvres, un devoir qui n'a jamais été oublié par la fraternité pendant toute sa riche histoire. C. TESTA, *op. cit.*, p. 3.

⁸J. RILEY SMITH, *op. cit.*, p. 43.

Gérard mourut en 1120⁹, et selon la nouvelle constitution de l'Ordre, son successeur, Frà Raymond du Puy, fut canoniquement élu. Sous le gouvernement des deux premiers Maîtres, l'Hôpital eut une grande croissance avec l'augmentation de ses propriétés et les premiers développements d'une organisation provinciale. Les Hospitaliers gagnèrent tellement de privilèges, qu'en 1154 l'Ordre était déjà reconnu comme un corps exonéré de l'autorité de l'Eglise¹⁰ tandis que la Règle, composée avant 1153, donna les bases de sa structure et de sa vie conventuelle. En même temps, à cause de la situation politico-militaire générale dans les domaines latins au Levant, l'Ordre fut aussi contraint d'assumer des devoirs défensifs et militaires.

Dans la Syrie septentrionale, furent acquises de vastes zones dans lesquelles les Hospitaliers exercèrent leur pouvoir quasi indépendant, tandis qu'en Europe, leur furent offertes des propriétés du Portugal jusqu'en Bohême. Le but principal de leurs propriétés européennes fut celui de ravitailler l'Hôpital de Jérusalem. En effet, ces fermes furent ainsi organisées en provinces, appelées prieurés et administrés par leurs chefs comme des représentants du Maître. En 1160, il existait déjà les prieurés de Saint Gilles, Messine, Castille-Leon, Portugal, Angleterre et la *Castellania d'Amposta*, ce dernier ayant le rang d'un prieuré. La Règle prévoyait un système centralisé dans lequel les propriétés européennes payaient un impôt proportionnel à leur revenu ou « *recettes* » - au gouvernement central¹¹.

Les premiers règlements et la transformation des statuts de l'Ordre

Le recueil des règles, connu comme la Règle de Raymond du Puy, fut toujours respecté pendant toute la splendide et fructueuse histoire de l'Hôpital. Il n'y a pas de doute que la Règle fut établie par du Puy et que le document qui a survécu soit le fruit de sa législation¹². Toutefois, nous ne connaissons pas la date d'origine ni son auteur avec

⁹DELAVILLE LE ROULX, *op. cit.*, p. 39; dans J. RILEY SMITH, *op. cit.*, p. 43.

¹⁰Les privilèges fondamentaux sont contenus dans cinq Bulles importantes : *Pie postulatio voluntatis*; *Ad hoc nos, disponente*; *Christiane fidei religio*; *Quam amabilis Deo*; e *Christiane fidei religio* avec d'importants ajouts. J. RILEY SMITH, *op. cit.*, p. 46, n. 1.

¹¹*Ibidem*, p. 45.

¹²Déjà en 1184/5 Lucius III^e pouvait se référer à la "*regulam quam pie recordationis Raymundus, magister vester, de communi consilio et voluntate capituli, salubriter ordinavit*". *Cartulaire général de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de*

certitude et l'on ne sait pas en outre quand la Règle supplanta celle de Saint-Benoît, qui fut vraisemblablement la première règle du monastère de Sainte-Marie Latine. Mais, parce que la Règle a été confirmée par Eugène III, il a été suggéré qu'elle avait dû être composée entre l'élection de du Puy en 1120c. et la mort d'Eugène III en 1153¹³. Sa date fut récemment restreinte à la période 1155-60, parce que ce fut seulement en 1154, avec la Bulle *Christiane fidei religio*, que l'Hôpital obtint le droit d'avoir ses prêtres, or la Règle prévoyait que le corps du clergé était partie intégrante de l'Ordre¹⁴. Au début de 1157 Raimond du Puy entreprit un voyage en Europe afin de visiter et inspecter les propriétés de l'Ordre¹⁵, aussi la date de la Règle devrait être comprise entre 1155 et 1157 ou juste après 1158.

Au début, l'Hôpital était une institution entièrement philanthropique et pacifique, mais pendant l'administration de Raimond du Puy la « Religion » commença à participer à quelques actions militaires. En effet, en 1136 le Roi Foulques de Jérusalem donna à l'Ordre le Château de Beth Gibelin en Palestine méridionale. Cette forteresse, l'une des trois construites par ce Roi pour protéger le Port d'Ashkelon, était un avant-poste militaire de grande importance stratégique et les Hospitaliers avaient donc sûrement déjà assumé un rôle militaire pour recevoir ce don « avec l'encouragement de tout le Royaume, autant du clergé que des gens »¹⁶.

La première activité navale des Hospitaliers remonte à 1124 lorsqu'ils participèrent, à bord d'une puissante flotte chrétienne, à l'entreprise ardue d'occupation du Port et de la ville de Tyr¹⁷. Le rôle militaire des Hospitaliers dans la longue histoire des Croisades nous permet de conclure qu'ils étaient membres d'un Ordre Militaire déjà au milieu du XII^e siècle ; toutefois, les activités militaires n'avaient jamais été mentionnées dans les statuts jusqu'en 1182, et encore brièvement. Aucun Chapitre Général ne semble avoir considéré ce problème jusqu'en 1206 et, même si l'Ordre ne pouvait pas participer à des actions

Jerusalem (1100-1310), (dorénavant Cart.), éd. J. DELAVILLE LE ROULX, Paris 1894-1906, no. 690; dans J. RILEY SMITH, *op. cit.*, p. 46.

¹³DELAVILLE LE ROULX, *op. cit.*, p. 46; dans J. RILEY SMITH, *op. cit.*, p. 49.

¹⁴Cart. no. 226; dans J. RILEY SMITH, *op. cit.*, p. 49.

¹⁵DELAVILLE LE ROULX, *op. cit.*, pp. 58-60; dans J. RILEY SMITH, *op. cit.*, p. 45.

¹⁶GUILLAUME DE TYR, *op. cit.*, pp. 638-9; dans J. RILEY SMITH, *op. cit.*, p. 52.

¹⁷R. VON DAUBER & A. SPADA, *La Marina del Sovrano Militare Ordine di Malta*, Brescia 1992, p. 13.

militaires sans l'organisation nécessaire d'une branche de frères-guerriers, les charges militaires du Maréchal et des Châtelains firent leurs premières apparitions seulement vers les dernières années de la septième décennie du XII^e siècle¹⁸.

Certaines études approfondies dans les archives de l'Ordre révèlent les raisons qui conduisirent à la transformation de l'Hôpital en un Ordre Militaire. En effet, il ressort de cette documentation que les activités militaires commencèrent comme un élargissement des devoirs philanthropiques Hiérosolomytains. La Bulle papale *Quam amabilis Deo* du 1139-43 se réfère à la protection des itinéraires des pèlerinages, et la nature caritative de ce type d'entreprise est mentionnée dans une lettre de Saint Bernard, écrite en 1146¹⁹. Par la suite, en 1152, Eugène III se référait aux Hospitaliers comme « *faisant la guerre au service du pauvre* »²⁰. Toutefois, le témoignage le plus important provient des statuts mêmes de l'Ordre, lesquels, en 1182, définirent l'action militaire comme une autre possibilité d'exercice de la charité chrétienne. Par conséquent, avant le début du XIII^e siècle, les activités philanthropiques et militaires coexistaient déjà. Cela semble être le résultat de la pression exercée sur l'Ordre et de la volonté du pouvoir séculier de faire un bon usage des qualités militaires des forces Hospitalières. En outre, ce désir se traduisait aussi à travers une série d'actes où des privilèges importants furent concédés en échange du service militaire.

Entre 1160 et 1187, l'Hôpital des pèlerins à Jérusalem augmenta ses richesses et ses privilèges et devint encore plus fameux. Pendant le XIII^e siècle les activités militaires dépassèrent les philanthropiques et effectivement, l'importance de ce siècle dans l'histoire hiérosolomytaine se concentre dans le progrès de la fonction militaire et dans le rôle de l'Ordre dans la politique du Règne de Jérusalem. Dans la Syrie latine, plusieurs Maîtres successifs continuèrent, selon la procédure de Raymond du Puy, à acquérir des territoires à des conditions favorables attestant que le rôle de l'Ordre était essentiellement militaire²¹. Malgré l'assentiment de Rome quant aux développements militaires de l'Ordre puisque déjà

¹⁸J. RILEY SMITH, *op. cit.*, p. 53.

¹⁹J. LECLERCQ, « Un document sur Saint Bernard et la seconde croisade », *Revue Mabillon*, XLIII, 1953; dans J. RILEY SMITH, *op. cit.*, p. 55.

²⁰Cart. no. 212; dans J. RILEY SMITH, *op. cit.*, p. 55.

²¹J. RILEY SMITH, *op. cit.*, p. 66.

en 1177 les Hospitaliers sont nommés les « Chevaliers du Christ »²², Alexandre III, dans sa Bulle *Piam admodum et jugem* de 1178-80, nota que le premier devoir de l'Ordre était de soigner les malades pauvres et il ordonna aux membres de s'abstenir de l'usage des armes, tout en reconnaissant leur participation à des actions militaires seulement quand cela était strictement nécessaire.

En 1130, lorsqu'Innocent II confirma certaines règles de l'Ordre Hospitalier de Saint-Jean, il concéda aussi aux Hiérosolomytains l'usage de son étendard avec la croix blanche sur fond rouge²³. Les membres de l'Ordre étaient divisés en trois catégories distinctes : les Chevaliers de la Justice, appartenant aux familles les plus nobles d'Europe ; les Chapelains Conventuels avec des devoirs strictement ecclésiastiques ; et les Moines servants qui pouvaient rester ainsi pour le restant de leur vie ou bien pouvaient aspirer à devenir chevaliers. Les propriétés européennes de l'Ordre, divisées en différentes commanderies ou commendes, servaient aussi comme des centres de recrutement pour le Couvent de Jérusalem. Lorsque Raymond du Puy mourut en 1160, l'Ordre était déjà bien établi dans plusieurs familles aristocratiques fières de compter leurs enfants parmi les membres de l'institution hiérosolomytain.

L'Ordre de Saint-Jean, comme les autres ordres nés à la même période, parmi lesquels le fameux ordre des Templiers, eut un rôle important dans la lutte contre les Infidèles dans la Terre Sainte et dans les principautés chrétiennes environnantes. Cependant, en 1187, les troupes du légendaire Saladin prirent Jérusalem et mirent un terme au royaume de Jérusalem moins d'un demi-siècle après sa fondation. Les quelques chevaliers survivants avec leur Maître Garnier de Naplouse²⁴ se réfugièrent dans la ville de Margat en Syrie où ils construisirent leur Couvent et Hôpital et d'où ils continuèrent leur lutte contre les Musulmans²⁴.

Les statuts de Margat, émis entre 1204 et 1206, furent d'une grande importance pour l'Institution et furent plus tard considérés comme la deuxième Règle de l'Ordre. Ces statuts établirent l'Hôpital comme un ordre international, centralisé autour du pouvoir de

²²Cart. no. 514, (vol. iv); cit. da no. 562; dans J. RILEY SMITH, *op. cit.*, p. 76.

²³N.L.M., Lib. 267, f. 2; dans C. TESTA, *op. cit.*, p. 4.

²⁴C. TESTA, *op. cit.*, p. 4.

son Maître, de son Couvent et de son Chapitre, avec une double fonction : soins pour les malades et exercice des armes. En outre, ces nouvelles règles établirent le système d'élection et l'autorité du Maître en plus du pouvoir des charges les plus élevées, du fonctionnement du Chapitre Général, de la vie conventuelle, de la discipline interne, des soins prodigués aux moines malades et l'organisation provinciale.

Les statuts révélèrent aussi un important développement à l'intérieur de l'Ordre : la définition et le redimensionnement de l'office du Maître et le déclin conséquent de l'autorité magistrale. En effet, après 1206, le Maître était obligé de garantir sous serment un gouvernement de type coopératif et n'avait aucun contrôle direct sur les nominations des officiers. D'autre part, ce furent ces statuts qui instituèrent officiellement l'Hôpital comme un Ordre Militaire. En effet, les Francs ne pouvaient pas survivre en Orient sans l'aide militaire de l'Ordre et en 1191, le rôle militaire des Hospitaliers fut également reconnu par la papauté. Le Chapitre Général de Margat conféra à l'organisation militaire de l'Hôpital sa première autorité statutaire et les décrets établirent les devoirs et l'équipage du Maréchal et de ses Frères d'armes.

L'épanouissement du rôle de l'Ordre

La structure internationale de l'Ordre nécessitait un échange permanent d'hommes, de matériel, de marchandises, d'armes, de tributs, de vivres, d'informations et de monnaies. Ce trafic entre les ports fut d'abord effectué par les navires des républiques maritimes, puis par les navires affrétés par les Hospitaliers et finalement par les navires appartenant à l'Ordre, et en même temps, des navires de chargement et de transport réservé aux passagers, régulièrement escortés par les chevaliers pour des raisons de défense et pour des buts militaires. Le premier témoignage de la présence de navires militaires de l'Ordre remonte à 1165, lorsqu'un dromon hiérosolomytain (galère militaire) transporta Alexandre III et sa curie, de Montpellier à Messine, en se frayant un passage parmi les galères ennemies de Pise²⁵.

²⁵R. VON DAUBER & A. SPADA, *op. cit.*, p. 14.

L'Ordre des Templiers et celui des Hospitaliers conseillaient souvent les Princes chrétiens sur des questions militaires et même si quelques uns de leurs membres ne menèrent pas de vie exemplaire, les Ordres eurent une grande expérience et une connaissance enviable des Sarrasins que peu d'Européens connaissaient. Dans certains cas, les Hospitaliers étaient déjà alliés des Musulmans en 1157 et ils eurent des relations diplomatiques avec l'Égypte en 1164²⁶. Il n'est donc pas surprenant que les représentants des ordres militaires soient toujours présents dans les conseils du Royaume, aptes à discuter des relations avec les Sarrasins. Leur conseil n'était pas toujours politique mais aussi stratégique et tactique et ils eurent un rôle important dans les décisions sur les objectifs de la Cinquième et de la Septième Croisade²⁷.

Le plus grand service rendu par les ordres militaires à la cause chrétienne a été de posséder, construire et de défendre des châteaux emblématiques de la chrétienté aussi bien à Rhodes qu'à Malte. Le succès militaire nécessitait l'occupation d'avant-postes stratégiques parce que le territoire ne pouvait être contrôlé si le nombre de ces forteresses était réduit. De cette manière, même si l'armée musulmane était nombreuse, la possession de la part des chrétiens d'une ou plusieurs forteresses dans l'arrière-pays affaiblissait l'effort militaire de l'ennemi. Les Hospitaliers ont occupé jusqu'à cinquante-six forteresses en Palestine et en Syrie. Il n'est donc pas surprenant que le « Livre au Roi » ne permit plus aux rois de Jérusalem de continuer à accorder des châteaux aux différents ordres présents en Terre Sainte²⁸.

Les ordres militaires furent encouragés par la papauté à participer activement à la politique de la Terre Sainte²⁹. Ils avaient une grande expérience du fonctionnement de la

²⁶J. RILEY SMITH, *op. cit.*, p. 127.

²⁷Cart. no. 1580, 1582; J. DE VITRY, *Historia orientalis seu Hierosolymitana*, éd. J. Bongars, p. 98; Roi Jean de Jérusalem suggéra la Campagne de Damietta « s'il avoit conseil de Temple et de l'Hospital », ERNOUL, *Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier*, éd. L. de Mas-Latrie, Paris 1871; dans J. RILEY SMITH, *op. cit.*, p.129.

²⁸*Livre au Roi*, dans *Recueil des historiens des croisades, Les Assises de Jérusalem*, (RHCLois), p. 607; dans J. RILEY SMITH, *op. cit.*, p. 136.

²⁹Le pouvoir des ordres militaires n'était certes pas épargné sur leurs contemporains. Les plus grandes revendications pour leur droit furent manifestées par la papauté en 1231, juste quelques années après la destitution de Jean de Brienne, lorsque Grégoire IX écrivit à Frédéric II, lequel avait confisqué la propriété des ordres en Sicile: « Vous ne devez pas inquiéter les Hospitaliers et les Templiers en agressant ceux à travers lesquels la Terre Sainte a été jusque là gouvernée entre mille difficultés, et sans lesquels il aurait été impossible de gouverner ». Cart. no. 1975; dans J. RILEY SMITH, *op. cit.*, p.146.

Syrie latine, pouvaient traiter avec les Sarrasins, et ils étaient essentiels dans la défense du pays. Ils possédaient des terrains et comme les patriarches mais contrairement aux barons et aux communs, ils étaient engagés dans la défense et dans le bien-être de la Terre Sainte. Lorsque le Royaume était divisé en raison des disputes entre la couronne et la noblesse, ou à cause de toute autre crise politique, les Hospitaliers étaient toujours loyaux envers la Couronne tandis que les Templiers appuyaient toujours la noblesse. Pour des raisons aujourd'hui inconnues, chaque ordre adopta une philosophie politique particulière³⁰.

Entre temps, pour les nombreux pèlerins en Terre Sainte le caractère de l'atmosphère religieuse, le service hospitalier et la sécurité militaire sur les navires hiérosolomytains et des autres ordres de chevalerie, constituaient une grande attraction et concurrençaient le transport maritime, qui était considéré comme le monopole des républiques maritimes³¹. En août 1246, l'Ordre signa un contrat à Marseille pour l'affrètement de vingt navires pour la croisade engagée par Louis XI, roi de France, en fixant jusqu'au tonnage des navires loués³². En 1248, l'Ordre participait avec ses vingt navires à la croisade contre l'Égypte et à la conquête de Damiette³³.

Après la Troisième Croisade et la perte de Margat le 26 mai 1285, les Hospitaliers se réfugièrent dans la ville-forteresse d'Acre sur la Méditerranée. Les Chevaliers de Saint-Jean se trouvèrent toujours plus impliqués dans la lutte contre les Infidèles ; mission qu'ils poursuivirent lors de leurs séjours à Rhodes et à Malte. En 1267, le Chef de l'Ordre prit le titre de Grand Maître et, le premier à assumer ce titre fut le Français Hugues Revel. Le Chef de l'Ordre de Saint-Jean fut traditionnellement considéré non seulement comme le gardien de l'Hôpital de Jérusalem mais aussi comme celui du Saint-Sépulcre, un honneur de grande dignité qui fut universellement reconnu par l'Europe chrétienne dès la première période de

³⁰ J. RILEY SMITH, *op. cit.*, p. 152.

³¹ Le plus ancien document qui fait état d'accords entre la ville de Marseille et les Ordres des Hospitaliers et des Templiers pour l'usage du port remonte à 1234. E. ROSSI, « La Marina dell'Ordine di S. Giovanni di Gerusalemme, di Rodi, e di Malta », *Rassegna del Mediterraneo*, Rome 1925, p. 5.

³² Par exemple, le gros navire de l'Ordre « *Comtesse* » pouvait transporter 1.500 personnes. J. DELAVILLE LE ROULX, *op. cit.*, dans E. ROSSI, *op. cit.*, p. 5.

³³ R. VON DAUBER & A. SPADA, *op. cit.*, p. 14.

l'Ordre³⁴. Ces commanderies restèrent le fond de revenu le plus important de l'Ordre même à Malte quand il y eut recours pour construire les fortifications de l'île.

Pendant le gouvernement d'Hugues Revel, le paiement annuel des tributs, ou revenus que les commanderies d'outre-mer envoyaient au Couvent, fut fixé à un tiers du revenu brut, les tributs étant, cette partie des bénéfices sur les biens des commanderies – fixée par le Chapitre Général - et due au Trésor Commun. Dès les premiers temps de l'Institution hiérosolomytaine, les commanderies étaient considérées comme des sources de revenu pour la subsistance du Couvent au Levant³⁵.

Après l'holocauste qui marqua la chute d'Acre en 1291 et la fin du pouvoir chrétien en Terre Sainte, le Grand Maître Jean de Villiers, accompagné d'un petit groupe de chevaliers et d'autres membres survivants, partirent avec les navires hiérosolomytains pour l'île de Chypre où ils se réfugièrent. Pendant le Chapitre Général, convoqué l'année suivante, le Couvent de l'Ordre s'établit officiellement dans la ville de Limassol. Cette décision fut confirmée par Célestin V³⁶ et en 1296 l'Ordre construisait un nouvel hôpital pour les pèlerins dans la même ville³⁷. Chypre était en effet l'état le plus important du Levant encore entre les mains des Chrétiens, et pendant un siècle, l'île fut utilisée comme une base pour attaquer l'Égypte et la Syrie. En outre, à Chypre, les Hospitaliers possédaient d'énormes propriétés à Nicosie, à Limassol même, et en particulier le Château de Colos³⁸.

La nouvelle vie insulaire du siège central de l'Ordre avec son Couvent et sa flotte, la possibilité de défendre plus facilement l'île, la nécessité et aussi les avantages pécuniaires de combattre les navires des corsaires et des Musulmans conduisirent à la lente mais fondamentale transformation de cet ordre de chevalerie en une puissance navale. Cette transformation a été possible à cette époque parce que la bataille navale était pratiquement identique à la terrestre. En effet, le navire de guerre était la plupart du temps à rames et facilement manœuvrable, contrairement au complexe navire à voiles, qui fut, à partir du

³⁴ C. TESTA, *op. cit.*, p. 4.

³⁵ Bulle de Pascal II du 1113. Cart. no. 30.; dans L. SCHIAVONE, *Pietrino del Ponte nella storia dell'Ordine gerosolimitano*, Asti 1995, partie I, p.42.

³⁶ Cart. no. 4462; dans J. RILEY SMITH, *op. cit.*, p. 198.

³⁷ Cart. no. 4336; dans *ibidem*.

³⁸ J. RILEY SMITH, *op. cit.*, pp. 505-507.

XVI^e siècle, le navire de guerre typique et qui sera exploité à fond dans la marine de l'Ordre pendant la période de Malte³⁹.

Dans cette période, quelques opposants aux ordres militaires introduisirent une série de propositions pour l'union de ces institutions, exprimées pour la première fois au cours du Règne de Saint Louis et discutées au Concile de Lyon en 1274. Charles II d'Anjou, Pierre Dubois, et Raymond Lull, eurent pour projet une grande réforme de l'Ordre, dont la richesse, le pouvoir et la discipline devaient être invincibles. Son Maître devait devenir le souverain du Royaume de Jérusalem reconquis, le *Bellator Rex* de Raymond Lull⁴⁰. La question fut encore soulevée par Boniface VIII⁴¹ et en 1305, Jacques de Molay, Maître de Templiers, écrivit un mémoire à Clement V sur l'union des ordres de chevalerie. Il soutint que, non seulement l'union des deux ordres serait déshonorante, mais que le changement dans les pratiques se traduirait par un différend en raison des difficultés d'adaptation des membres des deux ordres⁴².

Les ordres militaires devaient aussi faire face à l'opposition d'Henri de Chypre qui était impatient de renforcer son gouvernement et par conséquent, se heurtait aux ordres privilégiés. Henri voulait empêcher les ordres militaires de devenir aussi puissants qu'ils l'avaient été en Syrie. Aussi il leur fut interdit d'acquérir des propriétés à Chypre, sans l'autorisation du Roi ou du Pape.

La nouvelle répartition du pouvoir de l'Ordre

En 1300, arriva à Chypre le nouveau grand maître Guillaume de Villaret qui démontra vite son habileté ; une série de Chapitres Généraux annuels furent parmi les plus féconds de toute l'histoire primitive de l'Hôpital. Parmi les nouvelles mesures il faut citer celles qui limitèrent le pouvoir du Grand Maître et augmentèrent les pouvoirs du Chapitre,

³⁹ R. VON DAUBER & A. SPADA, *op. cit.*, p.15.

⁴⁰ J. DELAVILLE LE ROULX, *La France en Orient au XIV^e siècle, Expéditions du maréchal Boucicaut*, Paris 1885-6, vol. I, pp. 16-19; dans J. RILEY SMITH, *op. cit.*, p. 203.

⁴¹ Cart. no. 4680; dans J. RILEY SMITH, *op. cit.*, p. 203.

⁴² Le Maître des Templiers affirmait que les membres de son Ordre menaient un style de vie plus discipliné. J. RILEY SMITH, *op. cit.*, p. 203, n. 5.

réformèrent le gouvernement provincial et la vie conventuelle, délibérèrent sur l'administration de Chypre et la hiérarchie du Couvent, créèrent de nouveaux officiers et élargirent la fonction des bailliages. Par ailleurs, l'activité maritime croissante rendit nécessaire la naissance officielle d'une structure légale, de matériel et de personnel de la nouvelle marine de l'Ordre, formulée dans les statuts du Chapitre Général du 5 novembre 1300⁴³. La survie et l'expansion de l'Ordre après 1310 était due en partie aux statuts de Guillaume de Villaret. Après sa mort en 1305, son neveu Foulques de Villaret fut élu, premier capitaine des galères⁴⁴, soit ministre de la marine de l'Ordre et premier commandant de la flotte. Le début de son Magistère fut dominé par le conflit constitutionnel de Chypre et par trois événements qui devaient influencer énormément la future histoire de l'Ordre de Saint-Jean : la prise de Rhodes, la chute des Templiers et la Croisade programmée de 1308-10.

Lors de la première décennie du XIV^e siècle, pendant le conflit constitutionnel de Chypre, les Hospitaliers et les Templiers étaient très préoccupés par l'avenir de leurs institutions. En effet, ce fut pendant ces années que commença le processus de suppression de l'Ordre des Templiers qui se termina par sa chute en disgrâce⁴⁵. En 1305, en partie pour des raisons d'Etat et en partie pour s'approprier leurs ressources financières, Philippe IV Le Bel de France accusa les Templiers d'hérésie et de mener une vie de pêcheurs. Leur élimination fut facilitée par la personnalité du pape Clément V homme faible et malade, mais aussi Français banni de Rome. En outre, alors qu'il avait fixé sa résidence officielle à Avignon, il habitait à Poitiers dans le territoire du Roi de France. Le scandale croissant devint public lorsqu'en date du 24 août 1307, le Souverain Pontife décida d'ouvrir une enquête sur l'état de l'Ordre des Templiers à la demande de Jacques de Molay, lequel fut appelé en France l'année précédente pour discuter du projet de la nouvelle Croisade. Mais le 13 octobre, tous les Templiers qui se trouvaient en France furent arrêtés et torturés.

⁴³ "*Statutum est quod admiratus fiat et ordinetur per capitulum generale atque habeat potestatem super omnes galeas et ligna armata*"; dans R. VON DAUBER & A. SPADA, *op. cit.*, p. 15.

⁴⁴ "*Domino avunculo et predecessori nostro*", dans *Acta Aragonesia (1291-1327)*, éd. H. Finke, Berlin\Lipzig 1908-22, vol. III, p. 146; dans J. RILEY SMITH, *op. cit.*, p. 209.

⁴⁵ M. MELVILLE, *Vie des Templiers*, Paris 1951, pp. 248 et seq.; dans J. RILEY SMITH, *op. cit.*, p. 216.

Lorsque le Concile de Vienne se réunit le 16 novembre 1311, Philippe IV insista pour que tous les Templiers soient condamnés. Le 3 avril 1312, au même Concile, un décret papal supprima l'Ordre du Temple, non par condamnation mais par une disposition⁴⁶. Par conséquent, Clément V donna tous ses biens à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à l'exception des biens sis en Espagne et au Portugal. L'enrichissement soudain de l'Ordre, dont les moyens auparavant étaient inférieurs à ceux de l'Ordre des Templiers, constitua un fond important de sa richesse, qui continua à fructifier et à produire des fonds jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Philippe IV accepta ce compromis et approuva l'acquisition par l'Ordre de Saint-Jean de ces biens à condition qu'il adopte une réforme institutionnelle⁴⁷. Evidemment, les Hospitaliers furent gagnants, tout d'abord parce que leur puissant rival et concurrent fut éliminé, ensuite parce qu'ils acquirent d'énormes propriétés, même s'ils ne parvinrent pas à se saisir de tous les biens⁴⁸. Clément V et Philippe IV avaient mis en œuvre la proposition des théoriciens des croisades en réunissant les deux Ordres des Templiers et des Hospitaliers au détriment des premiers.

Les projets grandioses pour une Croisade "hiérosolomytaine" pouvaient déboucher sur un fiasco, mais ils ne furent certainement pas sans importance. La proposition de l'union des ordres militaires pourrait avoir influencé les deux protagonistes principaux de l'élimination des Templiers, puisqu'ils appuyaient en même temps la proposition d'une Croisade organisée et menée par les Hospitaliers. L'on peut considérer la croisade de 1308-10 comme une tentative de mettre en pratique les idées de Charles II d'Anjou et de Pierre

⁴⁶ Toutefois, le 18 mars 1314, Jacques de Molay et le commandeur de la Normandie des Templiers furent brûlés vifs à Paris. J. RILEY SMITH, *op. cit.*, p. 218.

⁴⁷ *Le Dossier de l'affaire des Templiers*, éd. G. LIZERAND, Paris 1923, pp. 200-2; dans J. RILEY SMITH, *op. cit.*, p. 217.

⁴⁸ F. BUSTRON, *Chroniques de l'île de Chypre*, ed. R. de Mas-Latrie, Paris 1886, pp. 170-1, 246-7; dans J. RILEY SMITH, *op. cit.*, p. 218.

L'acquisition des biens des Templiers augmenta la richesse des Hospitaliers mais fut plus tard la cause d'une grande préoccupation. En effet, il y eut d'abord les pensions à payer aux ex-Templiers et puis l'Ordre était impliqué dans une série de longues disputes dans toute l'Europe avec les différents Rois, Evêques et nobles, qui réclamèrent ou confisquèrent la propriété des Templiers. L'assimilation de nouveaux territoires et privilèges dans l'organisation administrative de l'Ordre eut ainsi d'énormes difficultés. La solution de ces problèmes et la récupération de la situation financière de l'Ordre entreprirent Hélon de Villeneuve en Europe pendant la majeure partie de son office. Il arriva à Rhodes en 1330 lorsque l'Ordre commença à participer efficacement à une série d'entreprises militaires contre le Turc qui culmina dans la prise de Smirne sur la terre ferme en 1344. A. LUTTRELL, « The Knights Hospitallers of Rhodes and their achievements in the Fourteenth Century », *Rivista dell'Ordine Sovrano Militare di Malta*, no. 3, juillet-septembre 1958, pp. 137-8.

Dubois. La Croisade revêtait en effet une importance significative pour l'Ordre de Saint-Jean qui se préparait à acquérir les vastes territoires des Templiers mettant en avant son utilité et en cachant ses défauts pour ne pas être entraîné dans la chute de son plus grand rival.

L'occupation de l'île de Rhodes par l'Ordre

Entre-temps, dans une période très difficile pour l'Institution hiérosolomytaine après la perte de la Terre Sainte, l'Ordre aspirait à une existence religieuse, hospitalière et militaro-navale renouvelée sur une île de la Méditerranée orientale. En effet, avec leur petite flotte et grâce à un accord avec le génois Vignolo de Vignoli, déjà propriétaire de Cos, les hiérosolomytains réussirent à occuper l'île de Rhodes entre 1306 et 1309. Officiellement, cette île faisait partie du règne de Byzance, mais elle était depuis des années déjà une terre libre en possession des corsaires musulmans. Avec l'acquisition indépendante de l'île de Rhodes, et successivement aussi, des autres îles du Dodécanèse comme *Symi*, *Calchi*, *Lemnos*, *Piscopi*, *Nissiros*, *Kos*, *Kalymnos*, *Leros*, *Kastellorizzo* et d'autres encore, l'Ordre acquit une souveraineté⁴⁹. La liaison entre les îles et les garnisons de la côte anatolienne, comme *Smyrne* et Château Saint-Pierre (Bodrum), ne pouvait pas se faire en l'absence d'une bonne flotte et les galères de Rhodes visitèrent fréquemment les îles poussant audacieusement vers les côtes de la Syrie et de l'Égypte ou dans la haute Egée⁵⁰.

Le fait que l'Ordre de Saint-Jean ait eu l'occasion de venir à Malte au XVI^e siècle pourrait être attribué aux réformes de Guillaume de Villaret, à l'acquisition de Rhodes et à une Croisade quasi oubliée. Au cours des XIV^e et XV^e siècles, l'Ordre de Jérusalem, dit aussi de Rhodes, et sa flotte constituèrent l'avant-poste de la civilisation chrétienne européenne face au progrès militaire des musulmans *Osmani*. Au-delà d'opérations importantes contre les musulmans, la marine de l'Ordre était continuellement en service contre les corsaires et les pirates des mers du Levant. La flotte était composée par pas moins de quatre galères et par quelques navires à voile, appuyés par des barques à rames et à voile plus petites⁵¹.

⁴⁹ R. VON DAUBER & A. SPADA, *op. cit.*, p. 15.

⁵⁰ En outre, sans une Marine forte, l'expédition en 1377 dans le Péloponnèse n'aurait pas été possible. Il y fut institué, pendant quelque temps, une Principauté dépendant de Rhodes. E. ROSSI, *op. cit.*, p. 6.

⁵¹ R. VON DAUBER & A. SPADA, *op. cit.*, p. 16.

Pendant ce temps là, l'Ordre fit tout pour exploiter la position commerciale de l'île de Rhodes et de son port. Des marchands européens furent encouragés pour faire de l'île un centre de commerce au Levant afin d'apporter richesse et stabilité. Les Hospitaliers eux-mêmes envoyèrent à Rhodes d'énormes quantités de tissu de l'Europe qu'ils vendaient vraisemblablement avec un profit important tandis qu'ils exportèrent en France et en Italie le sucre de leurs plantations qui se trouvaient à Chypre. Par ailleurs, les navires de l'Ordre allaient souvent en Alexandrie d'Egypte pour négocier dans les marchés luxueux et rentables de cette ville, et il est même probable que les hiérosolomytains participaient au trafic d'esclaves⁵².

Vers la moitié du XIV^e siècle, la marine de l'Ordre avait trouvé sa configuration complète et les chevaliers étaient assistés par des servants d'arme hiérosolomytains, par les moines chapelains et par de nombreux marins provenant de l'île de Rhodes, dotée d'une ancienne tradition marine⁵³. L'Ordre apportait des améliorations continues aux ports et aux forteresses de Rhodes et aux autres îles sous sa domination, et il créa un système de communication au moyen de signaux entre les îles protégées par une surveillance côtière complexe qui opérait à travers des tours, des forteresses, des navires de garde, des troupes et des flottes. L'arsenal et l'art des constructions navales connurent un développement continu qui rendait précieuse l'expérience ininterrompue de la flotte de l'Ordre jusqu'à la fin du XVIII^e siècle à Malte.

Dans cette période, quand la lutte entre le Christianisme et les Infidèles fut en grande partie faite de résistance de la part des forces chrétiennes, la défense de Rhodes était loin d'être inutile. Toutefois, le changement des opérations militaires des Chevaliers de Rhodes suscitait alors quelques polémiques puisqu'il semblait que l'action militaire de l'écu blanc-croisé était restreinte à une offensive de défense⁵⁴. En effet, bien que les activités

⁵² A. T. LUTTRELL, « Actividades económicas de los Hospitalarios de Rodas en el Mediterráneo occidental durante el siglo XIV », *Actas del VI Congreso de la Historia de la Corona de Aragón*; dans A. LUTTRELL, (1958), *op. cit.*, pp. 140-141.

⁵³ En 1344, les galères de Rhodes commandées par le Prieur de Lombardie Giovanni di Biandrà, élu Capitaine de la Ligue formée avec le Pape, Venise, Chypre et Gênes, se distinguèrent lors de la prise de Smirne, qui fut confiée par le Souverain Pontife à la défense des Chevaliers et resta entre leurs mains jusqu'à la conquête mongole en 1402. E. ROSSI, *op. cit.*, p. 7.

⁵⁴ En 1355, Innocent VI menaça de transférer le siège de l'Ordre sur la terre ferme anatolienne où les hiérosolomytains seraient contraints de se défendre continuellement; le Pape remarqua en effet que les Hospitaliers furent dotés avec leurs possessions pour faire la guerre pour défendre le Christianisme e "*non ut rodantur in Rhodo, ejusque muri inutiliter incollantur*"; et ajouta, "*pugnastis in umbra deliciarum*". A. LUTTRELL, (1958), *op. cit.*, p. 140.

militaires de l'Ordre fussent suffisamment problématiques, certains Hospitaliers désiraient une politique plus ambitieuse et grandiose, c'est-à-dire plus digne de la tradition intrépide de l'Ordre. Ces sentiments pouvaient avoir inspiré une série des tentatives menées par les Chevaliers, qui, à partir de 1349, cherchaient à conquérir quelque château dans le Negropont⁵⁵ dans le but d'une éventuelle installation de l'Ordre en Grèce. La défense de la Grèce était une entreprise qui était parfaitement adaptée à la 'mission' de l'Ordre, et en outre ce pays possédait suffisamment d'hommes et de ressources pour garantir le succès de cette opération⁵⁶.

Lors du XIV^e siècle, l'Ordre devait en tout cas surmonter d'énormes problèmes. Sa survie, son installation à Rhodes et l'assimilation de la propriété des Templiers étaient tous des événements positifs, des événements sans lesquels le succès obtenu au XV^e siècle, assuré grâce à la grande aide de l'Europe, aurait été impossible. La participation des Hospitaliers à la lutte continue contre les Musulmans, et surtout à la défense de Smyrne, ne fut pas sans importance. Les Chevaliers ne surmontèrent pas seulement les difficultés du schisme mais affichèrent également une force et une vitalité suffisantes pour entreprendre une intervention décisive en Grèce. En réalité, avec cette entreprise, les Hospitaliers accomplissaient leur devoir comme cela fut établi par Jean XXII en 1317⁵⁷.

Pendant le XV^e siècle, dans le domaine militaro-naval, l'Ordre continuait à donner une contribution importante et permanente aux efforts pour endiguer l'avancée continue des Ottomans vers l'Europe centrale. Après la chute de Constantinople en 1453, la pression militaire des Ottomans contre les Chrétiens de l'Egée augmenta de façon continue et la flotte de l'Ordre participa régulièrement aux opérations navales défensives dans le cadre des différentes alliances chrétiennes⁵⁸. Les décennies ayant suivi le siège de Rhodes de 1480

⁵⁵ La classique *Euboea*.

⁵⁶ C'est la théorie avancée par N. JORGA, « Rhodes sous les Hospitaliers », *Revue historique du Sud Est européen*, VIII, (1931); dans A. LUTTRELL, (1958), *op. cit.*, p. 141.

⁵⁷ "*pro difensione Fidei adversus blasphemos Nominis Christiani iugiter personas vestras exponitis, et veluti Domini pugiles, et intrepidi Agonistae pro ipsius nomine fundere sanguinem, et mortem subire gloriam reputatis*". S. PAULI, *Codice diplomatico del Sacro Militare Ordine Gerosolimitano, oggi di Malta*, Vol. II, Lucques 1737, p. 58.

⁵⁸ A la moitié du XV^e siècle l'Ordre disposait d'une galère amirale commandée par Fra Fantino Quirini, d'une autre galère aux ordres de Fra Giovanni Cavalione, de 6 bâtiments commandés par des corsaires et des capitaines chrétiens au service de la Religion, en plus de quatre gros navires qui servaient les 'passagers' et étaient vulgairement appelés caraques. E. ROSSI, *op. cit.*, p. 7.

furent caractérisées par la croissance continue des efforts défensifs des forteresses de l'Ordre et de sa flotte. Outre les galères, les fustes et les autres navires, est nommée pour la première fois, la fameuse grande caraque de Rhodes, la *San Giovanni*, qui constituait un type nouveau et important de barque à voile pour l'Ordre⁵⁹.

Fig. 1.2 - Fra' Gérard – Fondateur de l'Ordre (1113-1120)

Fig. 1.3 - Godefroy de Bouillon, École allemande

⁵⁹ R. VON DAUBER & A. SPADA, *op. cit.*, pp. 16-17.

**Fig. 1.4 - Bulle Papale 1113, *Pie Postulatio Voluntatis*
(Bibliothèque Nationale de Malte)**

II-L'ARRIVÉE DE L'ORDRE HIEROSOLOMYTAIN À MALTE

La menace de la croissante puissance militaire ottomane s'approchait peu à peu du cœur de l'Europe et la flotte ottomane commença à naviguer en Méditerranée occidentale⁶⁰ et mena des fréquentes embuscades plus ou moins graves au détriment de la population des îles maltaises⁶¹.

La menace ottomane avant l'arrivée de l'Ordre à Malte

À Rhodes, l'Ordre avait continué sa mission humanitaire en accueillant dans ses hôpitaux tous les malades nécessitant des soins, et il s'était transformé en même temps en rempart contre la menace pressante turque. Déjà en 1480 la garnison chrétienne de Rhodes avait réussi, après une lutte acharnée, à repousser les assauts répétés des forces navales et terrestres prépondérantes de Mahomet II, mais les pertes enregistrées et les dommages causés avaient été graves, surtout ceux subis par les structures du port⁶². Il fallait donc, en premier lieu, procéder aux travaux de fortification, puisque le danger turc, même s'il n'était pas immédiat, était toujours présent⁶³. Au cours de cette période présidait aux destinées de l'île de Rhodes le Grand Maître français Pierre D'Aubusson⁶⁴(Fig. 1.5), l'un des capitaines les

⁶⁰ Déjà pendant la brève occupation de Naples par René D'Anjou, entre 1442 et 1444, et successivement pendant le règne aragonais d'Alphonse I, Ferrante et Alphonse II.

⁶¹ O. F. GOLLCHER, « Mдина - The Ancient Capital: From the Troglodytes to the Knights », *The Sunday Times of Malta* (S.T.O.M.), 26 octobre, 1958; p.13.

⁶² Beaucoup a été écrit autour du siège de Rhodes de 1480 et de la valeureuse résistance opposée aux forces turques, mais peu en ont parlé avec efficacité et avec une approche dramatique incisive comme Machiavel : *“Era Maumetto gran Turco andato con un grandissimo esercito a campo a Rodi e quello aveva per molti mesi combattuto; nondimeno, ancora che le forze sue fussero grandi, e la ostinazione nella espugnazione di quella terra grandissima, la trovò maggiore negli assediati: i quali, con tanta virtù da tanto impeto si defesono che Maumetto fu forzato da quello assedio partirsi con vergogna”*. MACHIAVEL, *Histoires Florentines*, Lib. VIII, cap. 20; dans L. SCHIAVONE, I^{er} partie, p. 20.

⁶³ La mort de Mahomet II en 1481 et la lutte des deux fils, Bajazid et Gem (Zizim), pour la succession au trône éloignèrent pour quelque temps, mais n'éliminèrent pas la menace d'un autre assaut. L. SCHIAVONE, partie I, p. 20.

⁶⁴ Nommé cardinal par le Pape Innocent VIII Cybo le 9 mars 1489 et peu après représentant du Saint-Siège en Asie, le Grand Maître D'Aubusson se trouvait pratiquement arbitre de la situation politico-militaire en Méditerranée Orientale.

plus experts de son époque dans l'art de la guerre⁶⁵. Ses qualités de stratège et de commandant lors du siège de 1480 et l'impact de ses gestes héroïques étaient connus dans toute l'Europe, tout comme dans le monde musulman.

La guerre vénéto-turque, déclenchée avec une extrême violence en 1498 dans l'Adriatique et en Mer Egée, s'était entre temps approchée de Rhodes. Au cours du printemps de l'an 1501, une coalition des forces chrétiennes s'était formée pour repousser l'avancée turque, et le 10 janvier Alexandre VI Borgia nommait D'Aubusson chef de la Ligue créée pour combattre contre le Sultan⁶⁶. Le vieux guerrier s'engagea à fond dans l'entreprise qu'il prêchait depuis très longtemps⁶⁷. Le 20 novembre, le Grand Maître se mit à naviguer dans les eaux de Lango⁶⁸ à bord des galères de l'Ordre en vue d'effectuer une tournée d'inspection, et le 23 décembre, de retour à Rhodes, il envoya au Pape un rapport sur ce qu'il avait vu, en lui soumettant quelques propositions qu'il jugeait opportun de mettre en pratique⁶⁹. Toutefois, les opérations militaires de la Ligue, même si elles se prolongèrent pendant toute l'année 1502, eurent de piètres résultats au-delà de

⁶⁵ G. CAOURSIN, *Obsidionis Rhodie Urbis Descriptio*, Venise 1480. Né à Monteuil-au-Vicomte, Marche, en 1423 Pierre d'Aubusson fut indubitablement l'un des capitaines d'aventure les plus fameux du XV^e siècle. Sont probablement fantastiques ses deux premières entreprises militaires, racontées par son biographe Bouhours, d'abord au service de l'Empereur Sigismondo, et ensuite de Charles VII de France. L'on ne connaît même pas l'année de son adhésion à l'Ordre mais déjà en 1457, D'Aubusson, alors commandant de Salins, reçut de Charles VII, au nom de l'Ordre, 16000 écus d'or à utiliser pour l'achat de poudre, plomb, tissus et autres fournitures à envoyer à Rhodes. Deux années après il participa au Chapitre Général célébré sous le Grand Maître De Milly, et en 1466, il se trouva à Rome dans le Chapitre Général réuni par le Grand Maître Zacosta. Bailli de Lureil en 1471, il fut appelé à succéder au Grand Maître Orsini cinq années après. Recruté au haut magistère, il se rendit vite compte du grave danger qui planait sur l'île, qui se trouva au centre des récentes conquêtes de Mahomet II, et se prépara avec le plus grand soin à affronter l'assaut ennemi. Au cours de ses dernières années, le vieux Grand Maître chercha inutilement à intéresser les Princes chrétiens à une croisade. Archives de l'Ordre de Malte (A.O.M.) près la Bibliothèque Nationale de Malte (N.L.M.), ff. 76-80, ff. 282-284, et G. BOSIO, *Dell'Istoria della Sacra Religione et Illma Militia di S. Gio. Gerosolimitano*, Partie II, Rome 1629, p.363; dans L. SCHIAVONE, *Pietrino del Ponte nella storia dell'Ordine gerosolimitano*, Asti 1995, partie I, p. 21.

⁶⁶ A.O.M. 79, ff. 20-21 - *Breve Alexandri VI de electione Magni Magistri in Praefectum ac Ducem classis Principum confoederatorum: Litterae tuae circumspeditionis*. Un autre bref pontifical, de la même teneur, *Cum accepissemus*, porte la date du 12 août 1501 - A.O.M. 79, ff. 26v-27v; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie I, p. 28.

⁶⁷ En fait foi la dense correspondance échangée dans cette période, non seulement avec Rome mais aussi avec Benedetto Pesaro capitaine général de la flotte vénitienne, Ladislao Roi de Hongrie et de Bohême et Ferdinand le Catholique d'Espagne. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie I, p. 28.

⁶⁸ L'île de Lango, deuxième en superficie des Sporades méridionales, située à l'embouchure du golfe homonyme entre les îles de Nisiro et Calimno, était à une distance de moins de cinq kilomètres de la terre ferme de l'Anatolie où, juste en face, se situait Castel San Pietro (aujourd'hui Bodrum). L'île représentait la plus grosse commende de l'Ordre au Levant. Le Couvent attribuait à Lango, en particulier, une grande importance stratégique avec la forteresse de Saint Pierre à Halicarnasse. Lango était, en effet, le pivot stratégique du système défensif de Rhodes dans la mesure où elle était capable de contrôler les voies de communication qui liaient Constantinople et Gallipoli à travers la mer Egée aux ports de la Syrie et de l'Égypte, passés sous la domination ottomane entre 1516 et 1517.

⁶⁹ A.O.M. 79, ff. 47v-48v; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie I, p. 28.

l'occupation de l'île de Santa Maura dans la mer Ionienne et une incursion magyare dans les provinces turques de Vidin et de Nicopolis. Les conditions de paix, peu favorables aux forces chrétiennes, furent approuvées le 14 décembre 1502, et formellement ratifiées quelques mois après, en dissipant misérablement le rêve tant caressé du Grand Maître octogénaire⁷⁰. D'Aubusson mourut le 3 juillet 1503 : avec sa mort prit fin un cycle glorieux dans l'histoire de l'Ordre de Jérusalem, tandis que l'avenir était plein d'inconnues⁷¹.

Le péril turc se faisait entre temps menaçant, et l'on craignit que la mort du Grand Maître, qui jouissait d'un énorme prestige en Orient, ainsi que l'absence à Rhodes du nouveau chef de l'Ordre, pourraient pousser le Sultan à tenter la prise de l'île⁷². Donc, l'assemblée des chevaliers de l'Ordre de Jérusalem se réunit pour élire le nouveau chef de l'Ordre et, après un conclave ayant duré quelques heures, le Prieur de France Emeric d'Amboise (Fig. 1.6), alors résident en France, fut élu Grand Maître de l'Hôpital⁷³. Le premier septembre 1504, le grand galion de l'Ordre, avec à son bord le Grand Maître, entra au port de Rhodes. Au début de 1505, malgré les assurances répétées du Sultan, commencèrent à

⁷⁰ La guerre, toutefois, était déjà au début en phase d'essoufflement puisque les Confédérés chrétiens, ou par calcul ou par inertie, ou bien même par incapacité ils étaient peu enclins à poursuivre le conflit. Ensuite, Venise trouvait toujours plus lourdes les dépenses de guerre. D'autre part, même le Sultan n'était pas opposé à des tractations de paix, parce que l'avancée victorieuse des Safawides en Anatolie retenait son attention dans ce secteur délicat. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie I, p. 28.

⁷¹ Au cours des dernières années de son long magistère, D'Aubusson se consacra presque exclusivement à apporter sécurité et paix à l'Ordre, en en défendant jalousement les statuts contre les interférences externes, en aplanissant les désaccords et en prônant l'entente au Couvent. Ainsi s'exprime l'historien de l'Ordre à l'égard de D'Aubusson: "*Principe veramente degno d'eterna laude e memoria, che per il gran valore e prudenza sua fu grandemente amato e honorato da tutti i maggiori principi Christiani, e non poco rispettato e temuto da gli infedeli, e con gran ragione tenuto per uno de' più valorosi e saggi Principi, non solamente dell'età sua, ma che molti anni dopo lui al mondo vissero*". G. BOSIO, *op. cit.*, Partie II, p. 566.

⁷² Le lieutenant Guy De Blanchefort, "*huomo prudentissimo e di gran provvidenza e governo*", écrivit au Sultan et à son fils Korkud pour les informer de la mort de D'Aubusson avant qu'ils l'apprennent d'autres sources et puissent attribuer le silence du Couvent comme étant dû à des raisons de troubles ou de peur. En effet, au début de 1504, la situation en mer Egée était pleine d'inconnues et exigeait une vigilance constante et attentive de la part des forces de l'Ordre. Le bras de mer au nord de Rhodes était parcouru par des navires corsaires musulmans et, malgré le traité de paix et d'amitié conclu quelques années auparavant avec l'Ordre, le Sultan encourageait, pas ouvertement, leurs incursions sur les terres sous contrôle du Gouvernement de Rhodes. G. BOSIO, *op. cit.*, Partie II, pp. 571-572.

⁷³ G. BOSIO, *op. cit.*, Partie II, pp. 569-570. Le nouveau Grand Maître, né en 1434 à Chaumont-sur-Loire, était fils de Pierre d'Amboise, chambellan de Charles VII et de Louis XI. En 1466, il était déjà présent à la réunion du chapitre général à Rome, et on le retrouve ensuite à Rhodes dans les deux chapitres généraux convoqués par le Grand Maître Orsini dans les années 1471 et 1475. En 1475, il était commandeur de Boncourt et en 1489 Prieur de France. Désireux de servir avec plus d'engagement La Religion il demanda et obtint le capitonat des galères, après le consentement de la Langue d'Italie. Magnifique mécène et généreux envers les pauvres comme son jeune frère, Cardinal Georges d'Amboise, il avait été doté d'un profond sentiment religieux. Dans les deux chapitres généraux de 1498 et 1501, en se trouvant hors de Rhodes, il se fit représenter par Philippe Villiers de l'Isle Adam. Après avoir été informé de son élection à la tête de l'Ordre, Emeric d'Amboise se rendit en visite de congé chez Louis XII, lequel l'accueillit chaleureusement et lui fit don de l'épée qui avait appartenu à Louis IX.

se profiler des sérieuses menaces d'un conflit avec le Turc, et d'Amboise, convaincu que la meilleure façon de conserver la paix était «d'être toujours prêts à la guerre», se mit ardemment, par tous les moyens à sa disposition, à apprêter les défenses des terres de l'Ordre contre toute tentative de débarquement ennemi, en particulier l'île de Lango⁷⁴.

Même si ces actions de perturbation furent vite éliminées, le Grand Maître ne ralentit pas l'étroite vigilance afin d'empêcher d'autres assauts ennemis, d'autant plus qu'il apprit que le Sultan, désormais libre de graves engagements militaires, pensait sérieusement à conduire personnellement une expédition punitive contre Rhodes dans l'année 1506⁷⁵. Donc, la consolidation des défenses fut poursuivie à un rythme soutenu tandis que la marine de l'Ordre continuait de surveiller les eaux de Méditerranée orientale pour découvrir les mouvements suspects des forces ennemies⁷⁶.

Mais, le magistère d'Emeric d'Amboise touchait à sa fin⁷⁷ et après une longue maladie, le Chef de l'Ordre, qui avait régi le Couvent « valeureusement et avec beaucoup de prudence », mourut le 13 novembre 1512⁷⁸. Le 22 novembre, fut élu Grand Maître Guy de Blanchefort⁷⁹. Une fois passées les rigueurs de l'hiver, Blanchefort décida de se rendre à

⁷⁴ Le corsaire Kemal, toutefois, effectua un débarquement sur l'île de Rhodes, en dévastant la campagne et en détruisant les récoltes, mais il fut repoussé avec de graves pertes. G. BOSIO, *op. cit.*, Partie II, p. 583; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie I, p. 36.

⁷⁵ G. BOSIO, *op. cit.*, Partie II, pp. 584-585. En date du 11 août, Fabrizio del Carretto fut envoyé à Rome en qualité de procureur général de l'Ordre auprès de Jules II, afin d'exposer au Pape la gravité de la situation qui s'était vérifiée à Rhodes et pour le prier d'intervenir auprès des gouvernements chrétiens en vue de dépêcher sur l'île des hommes et du matériel pour sauver la fortification chrétienne du danger qui la submergeait. Mais le danger croissant contre la domination turque en Asie de la part des Safawides du Shah Ismail de Perse, ainsi que l'âpre rivalité déclenchée entre les fils du Sultan même, firent abandonner pour quelque temps l'invasion projetée de Rhodes.

⁷⁶ En effet, au cours de l'année 1508 et de l'année 1509, l'attention du Conseil était à cette époque centrée surtout sur la situation tourmentée dans laquelle se débattait tout le proche Orient. Selim, fils du Sultan, ennemi déclaré du nom chrétien, ne cachait pas sa ferme intention de donner l'assaut au bastion de la Religion à la première occasion propice. Il est facile, donc, de deviner à quel point comptait la défense de Rhodes.

⁷⁷ Aux dernières années du magistère d'Emeric d'Amboise remonte la grande victoire enregistrée par la marine de l'Ordre dans les eaux d'Alexandrette (Iskanderun) sur les forces du Sultan d'Egypte. Une expédition de 22 voiliers, sous le commandement des capitaines Philippe Villiers de L'Isle Adam et Andrea d'Amaral, partit de Rhodes le 13 août 1510 vers Alexandrette, dans les eaux de laquelle elle arriva le 23 août et où il fut mené un combat pendant trois heures « *con fiera et horribile battaglia* ». Les mamelouks s'opposèrent vigoureusement à l'attaque violente des forces chrétiennes, mais en se retrouvant pris dans une poigne de fer et de feu, ils tentèrent en fin de compte la fuite en se jetant à l'eau pour atteindre la plage, pourchassés pendant un moment par les forces de l'Ordre lesquelles, après avoir chargé un riche butin sur leurs navires, firent un retour triomphal à Rhodes avec une quinzaine de navires ennemis capturés entre galères et galiotes. G. BOSIO, *op. cit.*, Partie II, pp. 593-596; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie I, pp. 41-42.

⁷⁸ G. BOSIO, *op. cit.*, Partie II, pp. 600-601. Bosio l'avait décrit comme étant « un homme bon, charitable, juste et clément ».

⁷⁹ « *...cum omnium gaudio letitia et consensu* ». G. BOSIO, *op. cit.*, Parte II, pp. 601-603.

Rhodes mais, après une navigation difficile, ses conditions de santé s'aggravèrent causant son décès le 24 novembre 1513, alors que sa galère naviguait dans les eaux de Zante⁸⁰. Le matin du 15 décembre se réunirent les 550 membres de l'Ordre qui se trouvaient à Rhodes, et dans les premières heures de l'après-midi fut annoncé que Fabrizio del Carretto⁸¹ avait été élu à la charge suprême de l'Ordre. Ce dernier était un homme prudent, pratique, décidé et, surtout, riche de l'expérience acquise pendant des années de service passionné rendu à l'Ordre aussi bien sur les champs de bataille qu'en qualité de son représentant auprès de différentes cours européennes. En bref, il était la personne la plus qualifiée dont l'Ordre pouvait disposer pour affronter la situation difficile du moment⁸². Fabrizio del Carretto ne se faisait pas d'illusions et savait qu'en cas de conflit contre les forces imposantes du Sultan, les puissances chrétiennes, paralysées par des ambitions et des antagonismes, n'auraient pu faire que peu ou rien pour venir en aide à l'Ordre et que, par conséquent, les chevaliers et la population de Rhodes n'auraient dû compter que sur leurs forces.

La préoccupation constante de l'Ordre de Saint-Jean était la défense de l'île contre les menaces d'une invasion turque. L'avant-poste chrétien se trouvait « dans la gorge du

⁸⁰ Le navire jeta l'ancre au port de Trapani où le Grand Maître commença à se sentir mal; mais ce dernier voulut toutefois poursuivre le voyage pour atteindre au plus vite le siège du Couvent. La confirmation de la nouvelle de sa mort était parvenue à Rhodes le 14 du mois suivant et l'assemblée générale fut immédiatement convoquée pour élire le successeur de Blanchefort.

⁸¹ Le nouveau Chef de l'Ordre appartenait à la très ancienne famille des "Seigneurs de Finale" et était fils de Giovanni del Carretto et frère du Cardinal Carlo Domenico. Le jeune Fabrizio s'était révélé bien vite amant des lettres, et plus tard à Rhodes, il mit en exergue ses talents, non seulement de valeureux combattant, mais aussi de diplomate habile et de conseiller avisé. Au cours du siège de 1480, il se distinguât particulièrement lorsqu'à la tête d'un millier d'hommes, il réussit à repousser les assauts répétés turcs contre les défenses externes de la Tour de San Nicolo', que le Grand Maître lui avait ordonné de défendre à tout prix. En 1496, déjà commandeur de Milan, on le retrouve à Gênes, où il fut envoyé par D'Aubusson pour acheter ou louer pour au moins trois ans, deux galères et les conduire à Rhodes après les avoir équipées et chargées du matériel de guerre. Il ne fut pas peu aidé dans cette entreprise par la république de Gênes et par son frère Alphonse I, marquis du Finale, lequel le pourvût de matériel pour les galères et de bons marins parmi ses vassaux. En 1500 il fut nommé Capitaine des Galères de l'Ordre et en 1505 fut envoyé à Rome en qualité d'Ambassadeur et procureur général de l'Ordre. En mars 1509, il assumait la charge d'amiral et de chef de la Langue d'Italie. En 1511, il se rendit assez utile dans le traité de paix que Louis XII de France était en train de négocier avec Jules II. Le Pape lui-même lui confiait en 1512 la charge de chef de la garde du cinquième Conseil Lateranense. Au début de 1513, il fut rappelé à Rhodes, où il arriva en mai de la même année, au commandement des galères bien approvisionnées en fournitures. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie I, n. 10, p. 46.

⁸² En effet, la situation sur l'échiquier oriental de la Méditerranée, devenait très dangereuse pour les forces chrétiennes suite à l'ascension au trône turc de Selim, homme ambitieux et sans scrupules. Porté au pouvoir par une révolte des janissaires en avril 1512, une fois détrôné son vieux père Bayazid qui mourut quelques semaines après avoir abdicqué au trône et une fois étouffée dans l'œuf toute l'opposition interne, Selim ne cachait pas son intention délibérée de chasser l'Ordre de l'île de Rhodes. G. BOSIO, *op. cit.*, Partie II, p. 603.

Turc et dans le dernier coin de la chrétienté »⁸³, et tout laissait présager qu'une fois abattue la puissance des Safawides de Perse⁸⁴, le Sultan Selim n'aurait pas tardé, à la première occasion favorable, à conquérir le bastion chrétien pour ouvrir une brèche en Méditerranée centrale. Tandis que les rumeurs de guerre s'amplifiaient à Rhodes, le Grand Maître dépêcha même des ambassadeurs auprès du Pape et auprès les princes chrétiens, afin de solliciter leur aide pour défendre le dernier rempart de la chrétienté en Orient⁸⁵.

Avec la conquête turque de la Syrie en 1516 et de l'Égypte en 1517, le bassin oriental de Méditerranée devint un lac ottoman, et plus rien désormais n'empêchait l'ambitieux Sultan de tenter la prise de l'île de Rhodes et assurer à ses navires la libre navigation dans cette mer⁸⁶. La nouvelle situation qui s'était ainsi créée en Méditerranée orientale avait déterminé de graves appréhensions pour le Grand Maître pour qui, malgré ses appels répétés et affligés, l'inquiétude augmentait en considération du fait que les Princes chrétiens faisaient peu ou rien pour venir en aide à l'Ordre. Empêtrés dans les luttes intestines qui ensanglantaient l'Europe, ces derniers n'étaient pas en mesure d'intervenir pour défendre l'avant-poste chrétien en Orient⁸⁷. Mais désormais, le 10 janvier 1521, l'intrépide et généreux Fabrizio del Carretto succomba au mal qui le rongait depuis quelque temps malgré les soins qui lui avaient été prodigués par ses plus proches

⁸³ G. BOSIO, *op. cit.*, Partie II, p. 585; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie I, p. 51.

⁸⁴ Selim atteignit la première étape de sa marche expansionniste juste au cours des premiers mois du magistère de Del Carretto. Le 23 août 1514, le Sultan ottoman battit le Chah de Perse Ismail I dans la bataille du champ de Cialdiran en Arménie. La victoire, qui lui ouvrit la voie à Tabriz, occupée le 5 septembre suivant, lui valut aussi la conquête de l'Arménie et de la Mésopotamie, et lui protégeait, dans ses desseins de guerre contre l'Égypte, d'une possible réaction des Safawides.

⁸⁵ En outre, le 15 décembre 1515, le Conseil de l'Ordre décida d'en voyer en Sicile les commandants Juan d'Homedes et Nicolas de Cervera avec la double mission d'acquérir et faire expédier à Rhodes un gros lot de blé et de prier le vice-roi Ugo di Moncada, bailli de Santa Eufemia, afin qu'il secoure Rhodes avec ses galères et signifie au Sultan qu'en cas d'attaque turque contre Rhodes, il n'aurait pas hésité à intervenir pour défendre l'île. A.O.M. 82, f. 173 e f. 174; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie I, p. 54.

⁸⁶ Dans ce but, Selim avait donné le coup d'envoi en 1515 aux travaux pour la construction à Constantinople d'un grand chantier naval. De retour dans sa capitale en 1518, à la fin de la campagne d'Égypte, il put commencer l'aménagement d'une nouvelle et puissante flotte d'assaut. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie I, n. 37, p. 55.

⁸⁷ Il semble aussi que Venise fut peu encline, à ce moment d'essai, de porter secours à l'Ordre dont elle craignait la concurrence commerciale en terre d'Orient. En 1513, la république avait obtenu du Sultan le renouvellement des privilèges commerciaux dans les terres de l'Empire ottoman déjà concédés en 1503. Après la conquête de la Syrie et de l'Égypte de la part des Turcs, les Vénitiens réussirent même à obtenir, le 17 septembre 1517, la confirmation dans ces terres, des droits commerciaux contre un tribut annuel de 8.000 ducats qu'ils payaient avant aux mamelouks. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie I, n. 38, p. 56.

collaborateurs⁸⁸. Entre-temps, même le Sultan Selim, ennemi juré de l'Ordre Hospitalier, mourut le 20 septembre 1520 tandis qu'il se rendait de Constantinople à Adrianopolis.

Le 22 janvier 1521 les électeurs procédèrent à l'examen des candidatures à la haute charge, et à la fin, les suffrages des conclavistes, grâce aussi à l'influence exercée par les trois Langues françaises, se concentrèrent sur celle de Philippe Villiers de l'Isle Adam (Fig. 1.7), prieur de France; dont l'élection fut accueillie avec grande satisfaction par toute l'assemblée⁸⁹. Donc, L'Isle Adam s'apprêtait à rentrer à Rhodes pour assumer le gouvernement de l'Ordre et pour diriger personnellement les préparatifs militaires. Arrivé à Syracuse après une traversée mouvementée de la Mer Tyrrhénienne, L'Isle Adam a décidé de reprendre immédiatement la navigation à destination de Rhodes, et rejoint le 11 septembre le siège du gouvernement en débarquant au Quai de Saint-Nicolo', accueilli joyeusement par tout le Couvent et les habitants de l'île.

La perte de Rhodes

Les premiers symptômes du danger qui planaient sur Rhodes furent exprimés dans une lettre reçue le 28 octobre 1521 par le Grand Maître, dans laquelle Soliman se félicitait de son élection à la tête de l'Ordre, réaffirmait son amitié et lui communiquait en même temps que les forces ottomanes sous son commandement avaient mis en déroute l'armée Magyare et pris Belgrade⁹⁰. Le ton de cet étrange missive n'échappa pas au très avisé L'Isle

⁸⁸ « *Fu egli per il valore e gran prudenza sua molto amato e stimato da tutti i maggiori Principi Christiani, e molto rispettato da Selim Imperator de' Turchi il quale, ancor che avesse desiderio grandissimo di far l'impresa di Rodi, conoscendo non di meno il gran valore e l'esperienza che nelle cose della guerra il gran maestro haveva, non seppe risolversi mai, né gli bastò l'animo di mettere in esecuzione il suo disegno* ». G. BOSIO, *op. cit.*, Partie II, p. 623.

⁸⁹ Philippe Villiers de L'Isle Adam naquit à Beauvais en 1464 de Jacques Villiers et de Jeanne Nesle, apparemment de l'une des plus anciennes familles nobles de la Picardie. Il entra dans l'Ordre très jeune et le 13 octobre 1495, il demanda et obtint la commende de Noyon qui lui avait été contesté par Jean Centrenoi, chapelain dans le priorat de France. En novembre 1500, on le retrouve commandataire de Troyes. Trois années après, il était en possession également du commende de La Croix en Brie et il intervint dans l'élection au magistère d'Emeric d'Amboise. En août 1510, au commandement d'une expédition navale avec Andrea de Amaral, L'Isle Adam remporta une grande victoire contre les mamelouks en détruisant leur flotte au port d'Alexandrette. Le 19 mars 1511, il lui fut assigné le bailliage de Morée resté vacant suite à la démission de Charles de Brumieres appelé à recouvrir la charge d'Hospitalier à la place du même De Brumieres auquel avait été confié le prieuré de France. En juillet 1514, il représenta le Grand Maître Fabrizio del Carretto, dont il était Sénéchal, dans l'installation de Pietrino del Ponte dans le poste de bailli de Rhodes, et le 13 novembre de la même année, il obtint l'autorisation du Conseil de partir pour la France. Et ici, en 1521, après la mort de Charles de Brumieres, lui était adjugé le prieuré de France, et reçut la nouvelle de son élection à la tête de l'Ordre. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie I, n. 3, pp. 61-62.

⁹⁰ S. PAULI, *Codice Diplomatico del Sacro Militare Ordine Gerosolimitano, oggi di Malta*, Lucques 1737, Vol. II, p. 183.

Adam, lequel, répondant au Sultan, échangeait avec diplomatie et astuce ses sentiments d'estime⁹¹. Mais L'Isle Adam se rendait compte en même temps que la victoire musulmane sur les forces chrétiennes était une sonnette d'alarme pour le sort du Couvent au Levant et, que désormais rien n'aurait empêché le Sultan de tenter la conquête de Rhodes (Fig. 1.8). En effet, le 14 juin 1522, le Grand Maître recevait l'ultimatum du Sultan transmis de Constantinople le 1^{er} de ce même mois. Après avoir accusé l'Ordre des vexations continues à l'égard de ses vassaux, Soliman lui enjoignait de lui céder l'île de Rhodes et ses dépendances, avec la menace de recourir à de graves représailles en cas de refus, et l'informait que les forces turques étaient déjà prêtes à attaquer l'île⁹² et à abattre tous ceux qui auraient essayé d'opposer une résistance⁹³.

Toutefois, Soliman n'ignorait pas les difficultés de l'entreprise puisqu'il savait que le point d'appui chrétien était très bien ravitaillé et défendu par des hommes déterminés à se battre jusqu'au bout. Face à ces énormes forces alignées sur le terrain par le Sultan, le Grand Maître pouvait opposer 600 hommes (Religieux et moines serviteurs), plus 4500 hommes à la solde de la Religion, quelques compagnies armées de Rhodiens et les corsaires chrétiens qui se trouvaient alors au port⁹⁴. À l'arrivée de la flotte turque dans les eaux de Rhodes, le Grand Maître dépêcha en Occident l'Espagnol Luis d'Andujar et le Français Claude d'Haussoville pour qu'ils informent, l'un le Pape et l'Empereur, l'autre les Rois de France et d'Angleterre du débarquement ennemi survenu à Rhodes et pour qu'ils demandent à ces Princes chrétiens de secourir « la malheureuse ville assiégée par la mer et par la terre »⁹⁵.

Lors des premières phases du conflit, le plan stratégique turc apparut indécis, et donc, peu efficient, y compris à cause des divergences enregistrées entre les chefs

⁹¹ *Ibidem*.

⁹² L'armée ottomane qui s'apprêta à prendre Rhodes était forte de 140.000 hommes et était formée de troupes d'élite, particulièrement entraînées pour les actions d'assaut.

⁹³ S. PAULI, *op. cit.*, p. 184.

⁹⁴ G. BOSIO, *op. cit.*, Partie II, p. 639, 652.

⁹⁵ En même temps, le prieur de Barletta et les baillis de Naples et de Santo Stefano, alors résidents dans leurs commendes respectives, étaient chargés d'acheter des grandes quantités de blé et de louer quelques navires pour leur transport à Rhodes. G. BOSIO, *op. cit.*, Partie II, p. 653 et M. SANUTO, *I Diarii*, Venise 1879-1903, éd. R. FULIN et al, Tomo XXXIV, col. 74 ; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, p. 70.

militaires⁹⁶. L'atmosphère sur le terrain était devenue chaude à tel point que Piri Mehmed, homme prudent et expert, décida de dépêcher l'un de ses messagers auprès du Sultan pour lui demander de rejoindre Rhodes au plus vite, s'il ne voulait pas mettre en danger le succès de l'entreprise. Gravement perturbé par cette nouvelle, Soliman jugea impératif d'accueillir l'appel insistant de son vieux Grand Vizir et décida de se rendre à Rhodes pour rétablir l'ordre dans les rangs de l'armée et insuffler du courage à ses troupes. À son arrivée à Rhodes en date du 28 juillet, les opérations contre la forteresse chrétienne furent reprises avec une vigueur renouvelée⁹⁷.

Cependant, les forces de l'Ordre avaient toujours résisté aux assauts turcs, mais les bastions avaient subi des dégâts énormes. Les provisions et les munitions commencèrent toutefois à se raréfier et il devint plus difficile de faire face au problème de la garnison, désormais réduite à une poignée d'hommes⁹⁸. On attendait avec inquiétude l'envoi des secours qu'on réunissait pour le compte de l'Ordre au port de Messine; mais là aussi, les contretemps se multipliaient alors que l'approche de l'hiver laissait entrevoir de nouvelles difficultés et de nouvelles entraves à la navigation⁹⁹. Au début du mois d'octobre, l'artillerie turque reprit à canonner violemment les positions de l'Ordre et, face au feu intense et à l'œuvre des sapeurs turcs, les Postes d'Italie, d'Angleterre et d'Espagne n'étaient pas en mesure d'opposer une résistance valable. Malgré les précautions adoptées pour endiguer la furie ennemie il était évident qu'en l'absence des secours la chute de la ville était une question de quelques semaines.

⁹⁶ En effet, après les échecs initiaux, le mécontentement qui se répandait dans le camp turc menaçait de déboucher sur une mutinerie ouverte, étant donné que des soldats et des piocheurs craignaient d'avoir été impliqués dans une entreprise désespérée.

⁹⁷ Bosio observa amèrement: *"Ben giorno infelice per la Christianità quello chiamar si poté. Posciaché l'arrivo e la presenza di quel Tiranno fu cagione della perdita di Rodi"*. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie I, n. 36, p. 71.

⁹⁸ Soliman était resté affaibli par le résultat de la confrontation du 24 septembre, et était sur le point d'abandonner le siège; ayant pris toutefois connaissance de la faiblesse des forces chrétiennes, il décida de poursuivre dans la tentative de conquérir Rhodes. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie I, n. 46, p. 75.

⁹⁹ Les secours tant attendus n'arrivèrent jamais à Rhodes. La dissidence scandaleuse franco-habsbourgeoise tenait les forces chrétiennes engagées sur les champs d'Europe dans une âpre lutte pour la domination du vieux continent, inconscientes du danger qui planait sur le rempart de La Religion en Orient. Pour ne pas mettre en péril son traité de paix avec les Turcs, traité, qui outre la possession de Chypre, l'assurait quelques privilèges commerciaux au levant, la même République de Venise se montrait malheureusement indifférente au sort de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie I, p. 65.

L'œuvre d'effritement des fortifications du port de Rhodes (Fig. 1.9) continuait désormais sans rencontrer aucun obstacle efficace de la part des assiégés, lesquels, privés de ravitaillements, épuisés de fatigue et blessés en partie, se sentaient abandonnés par l'Europe et craignaient un complot pour livrer la ville entre les mains du Turc¹⁰⁰. Au début du mois de décembre, suite aux bombardements massifs des artilleries turques, la situation était devenue insoutenable¹⁰¹. Le 8 décembre, le Grand Maître L'Isle Adam réunit le Conseil pour faire le point de la situation. Après avoir entendu l'avis des ses plus étroits collaborateurs, « vu et pris connaissance de la fragilité du terrain, du manque de munitions, de poudre, de vivres et d'hommes prêts à combattre, ce qui l'empêchait de leur résister et d'entraver leurs avancées »¹⁰², L'Isle Adam décida d'entamer les tractations de paix avec Soliman.

Quant au Sultan, compte tenu des grosses pertes d'hommes et de matériels subies par son armée et des rigueurs de l'hiver qui se faisaient sentir, il montra une grande modération dans ses prétentions, et offrit des conditions assez honorables de reddition, demandant seulement la pleine possession de l'île de Rhodes et des autres biens de l'Ordre en mer Egée, se déclarant en même temps disposé à assurer « que le grand maître et ses chevaliers et toutes autres personnes, en n'importe quel état ou condition qu'ils se trouvèrent, puissent s'en aller franchement avec leurs biens où ils le souhaitent, dans un délai de 10 jours, à bord du grand navire et la flottille qui le suit, en leur offrant tout ce qu'il leur faut »¹⁰³.

La requête de reddition de la part du Sultan avait été longuement débattue au sein du Conseil, le 20 décembre 1522, quand le Grand Maître accepta de livrer l'île aux Turcs. Le Sultan déclara à l'envoyé du Grand Maître accepter la reddition et, exprima aux députés de Rhodes la volonté d'accueillir les requêtes de paix dans le mémoire qu'ils avaient présenté. En date du 25 décembre, Soliman I (Fig. 1.10) faisait son entrée dans la ville. Entre-temps,

¹⁰⁰ Le 30 octobre 1522, fut arrêté le Chancelier de l'Ordre Andrea d'Amaral. Tenu coupable de haute trahison et privé de l'habit religieux, il fut condamné à mort et exécuté dans la matinée du 5 novembre.

¹⁰¹ Une partie des fortifications avait été occupée par les Turcs qui avaient fixé leurs tentes jusqu'à l'intérieur de la ville même.

¹⁰² Piero da Campo dans M. SANUTO, *op. cit.*, Tome XXXIV, coll. 87, 88; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie I, p. 77.

¹⁰³ M. SANUTO, *op. cit.*, Tome XXXIV, col. 66; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie I, p. 77.

après les rituelles visites de courtoisie et après avoir reçu de la part du Sultan un sauf-conduit à utiliser au cas où il serait tombé entre les mains de vassaux turcs ou de corsaires pendant la navigation, le Grand Maître se prépara à quitter rapidement l'île¹⁰⁴. Dans la matinée du 1^{er} janvier 1523, les chevaliers embarquèrent à bord de leurs navires, où ils furent rejoints dans l'après-midi par le Grand Maître. Et vers le crépuscule, la petite flottille leva tristement les voiles et quitta le port de Rhodes en prenant la direction de Candie¹⁰⁵.

L'odyssée hierosolomytaine : les enjeux politiques au cours de la recherche d'un siège

L'Isle Adam donc se dirigeait vers l'île de Candie suivi par les survivants chevaliers et d'autres hommes d'armes¹⁰⁶ et en date du 7 janvier, la flottille de l'Ordre faisait son entrée dans le petit port de Sitia, où elle fut rejointe, quelques jours plus tard, par d'autres vaisseaux; et vers le dix du même mois, arrivèrent l'amiral de l'Ordre Bernardino d'Airasca et le commandeur Pietrino del Ponte avec les effectifs qui avaient été en garnison à Château Saint-Pierre (Bodrum), dans l'île de Lango et dans les autres îles¹⁰⁷. Le Grand Maître était sur le point d'envoyer un émissaire à la capitale de l'île pour obtenir de la part des autorités vénitiennes l'autorisation de «bricoler» les navires de l'Ordre et permettre à ses hommes de se reposer, lorsqu'arriva à Sitia le patricien vénitien Paolo Giustiniani, grand bienfaiteur de l'Ordre¹⁰⁸, lequel lui présenta de la part du Général Domenico Trevisan l'invitation à se

¹⁰⁴ Les hommes du Grand Maître avaient déjà emmené sur les galères quelques pièces d'artillerie et avaient même chargé à bord tout ce qui leur était possible à grappiller de leurs propriétés. En outre, nombreux furent les rhodiens qui préférèrent la voie de l'exil au régime ottoman.

¹⁰⁵ Assez sévère a été l'avis des historiens à l'égard des Puissances chrétiennes pour avoir abandonné la Religion dans sa lutte contre l'envahisseur Turc. L'Ordre ne se serait jamais rendu aux forces ennemies *"se per la negligenza e discordia de' Principi Christiani d'ogni rilevante aiuto e d'ogni efficace soccorso stato non fosse miseramente abbandonato"*. G. BOSIO, *op. cit.*, partie II, conclusion.

¹⁰⁶ Le Grand Maître était confiant dans les capacités de récupération de l'Ordre, qu'il entendait ranimer et ramener à la splendeur du passé, malgré les décimations subies et les obstacles auxquels il aurait dû faire face sur son chemin.

¹⁰⁷ En attendant que soient réparés les navires pour pouvoir poursuivre le voyage vers Rome, le Chef de l'Ordre pensa alors de réorganiser le Couvent en nommant les charges restées vacantes à cause des nombreux décès survenus lors du siège. G. BOSIO, *Dell'Istoria della Sacra Religione et Illma Militia di S. Gio. Gierosolimitano*, Partie III, seconde édition, Naples 1684, p. 2.

¹⁰⁸ Le 26 janvier était accueilli dans l'Ordre son fils Pietro lequel en 1571, au commandement des galères maltaises, il prit part à la bataille navale de Lepanto. A.O.M. 410, f. 127; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, n. 6, p. 85.

rendre dans la ville même où il serait accueilli avec tous les honneurs dus à son rang¹⁰⁹. Etant donné que le Grand Maître se proposait d'accélérer le voyage à Rome pour discuter avec le Pontife du futur de l'Ordre, il accueillit vite l'invitation et en date du 11 janvier, il se hâta de se transférer à Candie avec ses principaux collaborateurs.

En outre, suspectant que les chefs du Secours, réunis à Messine¹¹⁰, étaient sur le point de se mettre en navigation dans le but de s'unir aux défenseurs de Rhodes qu'on crût encore entre les mains des chrétiens, le Grand Maître envoya spécialement dans cette ville l'Espagnol Juan de Sanchelizes pour les mettre au courant de la vraie situation et pour leur ordonner de l'attendre à Messine, où il pensait se rendre à peine les navires réparés et les rigueurs de l'hiver passées¹¹¹. Donc, une fois les intérêts du Couvent en Orient réglés, principalement à Chypre, et la procuration afférente conférée au patricien vénitien Girolamo Cornaro, le Grand Maître prit congé auprès des gouverneurs de l'île, et en date du 12 mars il prit le large pour rejoindre la Sicile¹¹². Mais ce ne fut qu'à la date du 30 avril que la patrouille de l'Ordre arriva au port de Messine¹¹³.

¹⁰⁹ Encore avant le siège de Rhodes, Domenico Trevisan avait été envoyé à Candie pour défendre les terres qui étaient sous la domination de Venise contre un éventuel assaut turc et, en même temps, ne pas permettre de mettre en péril les difficiles accords stipulés avec le Sultan. F. VERDIZZOTTI, *De' Fatti Veneti dall'anno MDIII al MDLXX*, Venise 1686, pp. 433-434.

¹¹⁰ Le Secours comprenait un certain nombre de vaisseaux avec à bord des chevaliers de l'Ordre et plus de 2000 fantassins enrôlés pour la plupart par le Prieur de Barletta Fabrizio Pignatelli et par le Bailli de Santo Stefano Carlo Gesualdo. Les navires transportaient un gros chargement de munitions et d'approvisionnements. Les chefs des expéditions, ne pouvant usufruire d'un port vénitien en mer Egée plus près de Rhodes, avaient choisi le port de Messine comme un point de rencontre, et étaient confiants de pouvoir forcer le blocage de Rhodes, naturellement à peine les circonstances eussent été favorables, et convaincus que leur intervention aurait obligé les Turcs d'abandonner le projet. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, n. 11, p. 87.

¹¹¹ A la fin du mois de février, les navires de l'Ordre étaient prêts pour reprendre la mer.

¹¹² À la suite du Grand Maître, tous rescapés de Rhodes, au-delà de Pietrino del Ponte, il y avait Didier de Saint Jaille, Juan d'Homedes, Claude de la Sengle et Jean Parisot de la Valette qui furent successivement tous Chefs de l'Ordre à Malte.

¹¹³ Sur le seul étendard hissé à mi-mât à bord du navire où se trouvait le Grand Maître était peinte l'image de la Vierge qui tenait dans ses bras le fils mort, avec la mention: *Afflictis tu spes unica rebus*. Pour recevoir le Grand Maître, il y avait non seulement le Vice Roi de Sicile, mais aussi Don Ettore di Pignatelli comte de Monteleone, les plus hauts dignitaires de la ville et l'archevêque de Messine, qui voulurent ainsi manifester à l'Ordre et à son Chef de l'estime et de la gratitude pour l'œuvre hautement méritoire qu'ils ont menée pour défendre le monde chrétien. Don Ettore Pignatelli de Naples, frère du prieur de Barletta, avait remplacé en 1517 Don Hugo de Moncada dans la charge de vice-roi de Sicile. A Messine, le Grand Maître trouva en train de l'attendre Gabriel Tadino di Martinengo lequel avait jugé prudent de s'éloigner de Rhodes la veille de la reddition, c'est-à-dire, avant que les Turcs ne prennent possession, tel qu'il raconte lui-même en écrivant de Zante le 5 janvier 1523 à Daniele Renier, membre du Conseil des Dix de Venise. M. SANUTO, *op. cit.*, Tome XXXIII, coll. 602-603 ; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, p. 88.

Les problèmes de survie de l'Ordre

L'Isle Adam n'a pas négligé les graves problèmes qui menaçaient la survie même de l'Ordre. Dès le lendemain de la chute de Rhodes, il eut peur que les chevaliers, dans ce moment de faiblesse, abandonnent l'Ordre pour suivre les drapeaux de leurs Princes dans les guerres qui faisaient rage à l'époque en Europe¹¹⁴. Pour parer à ce danger, il s'était hâté d'écrire à Adrien VI, le sollicitant afin qu'il apporte son aide importante à la Religion en vue d'en empêcher la désintégration. Le Pape répondit à son appel urgent par un Bref, parvenue à Messine au début du moi de mai, que le Grand Maître fit lire en pleine assemblée. Par ce bref, il fut interdit aux chevaliers de quitter l'Ordre sans autorisation expresse du Pontife lui-même, sous peine d'excommunication.

Suite à des exhortations répétées de la part du Pape qui le convoquait à Rome, le Grand Maître décida de s'éloigner de Messine avec le Couvent et décida de reprendre le voyage à destination de Rome¹¹⁵. Il embarqua donc à bord de sa galère avec la petite flotte de l'Ordre et mit le cap sur Civitavecchia. Dès qu'il atteignit Civitavecchia au début du mois d'août, le Grand Maître dépêcha l'un de ses ambassadeurs à Rome pour rendre hommage au Pontife. Gravement indisposé à ce moment là, Adrien VI¹¹⁶ lui fit parvenir, à travers l'évêque de Cuença, sa bénédiction avec le conseil de se reposer quelques jours dans l'attente d'être convoqué à Rome en audience solennelle. Dans le même temps, il avait pris des dispositions à Civitavecchia afin que soient mis à disposition du Couvent les logements

¹¹⁴ Les plus sérieux motifs de préoccupation lui parvenaient alors des rois de Portugal et d'Angleterre. Jean III du Portugal ne faisait pas mystère de son intention de s'approprier les rentes des biens de l'Ordre pour subventionner la guerre contre les Maures. En outre, il nourrissait un certain ressentiment à l'égard de l'Ordre pour la nomination survenue en date du 26 janvier 1523 de Gonzalo Pimenta en tant que prieur de Crato, charge que le roi souhaitait pour son frère Don Luis. Par la suite, Henri VIII d'Angleterre, toujours en graves difficultés financières, caressait l'idée de confier la défense de la possession anglaise de Calais aux chevaliers de la langue d'Angleterre et de faire face aux frais y afférents en se servant des rentes provenant des biens de l'Ordre de Jérusalem en Angleterre. L. SCHIAVONE. *op. cit.*, partie II, n. 14, p. 88.

¹¹⁵ Les navires de l'Ordre se dirigeant vers le golfe de Baia où il avait l'intention de faire la quarantaine avant de poursuivre la navigation qui l'aurait amené au seuil de Rome. Ce fut justement *in portu baiarum* que, lors de la réunion du 10 juillet, suite à la mort survenue à Naples du bailli de Santo Stefano Carlo Gesualdo, le Conseil de l'Ordre conféra ce bailliage à Gabriele Tadino di Martinengo, lequel renonça à son tour au prieuré de Pise en faveur de Ludovico del Pozzo.

¹¹⁶ Son pontificat bref et tourmenté se concluait mélancoliquement avec son adhésion à une ligue anti-française, rendue publique le 5 août, chapeautée par l'Empereur et appuyée par Henri VIII d'Angleterre. De la ligue anti-française faisaient partie aussi les ducs d'Autriche et de Milan, et la ville de Florence. En automne, ensuite, Charles de Bourbon abandonna Francois I^{er} et passa du côté de l'Empereur avec lequel il avait tablé depuis longtemps sur des tractations secrètes. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, parte II, n. 21, p. 91.

nécessaires, et concédait au Grand Maître la faculté d'exercer sa juridiction sur l'Ordre ainsi que sur ses vassaux, s'ils devaient se trouver en territoire du Pape.

Le Grand Maître, à cause des nouvelles complications politiques, voyait s'éloigner avec regret la possibilité d'obtenir un siège stable pour la Religion après la perte de Rhodes¹¹⁷. L'Isle Adam jugeait donc, non seulement qu'il était un devoir mais aussi opportun dans l'intérêt de l'Ordre de maintenir un rôle strictement neutre dans le conflit en cours dans l'Europe, pour ne pas compromettre les négociations qu'il espérait entamer à Rome avec la médiation du Pape afin de trouver une terre pouvant devenir siège du Couvent¹¹⁸. La rencontre entre le Grand Maître et Adrien VI fut fixée pour le début du mois de septembre.

L'intervention de la Papauté

Le 1^{er} septembre 1523, le Chef de l'Ordre, accompagné par l'évêque de Cuença et suivi par la plus grande partie du Couvent, entrèrent dans la ville de Rome accueillis par les plus hauts dignitaires de la Cour papale entre deux allées de peuple applaudissant¹¹⁹. Dans son allocution adressée au Grand Maître, le Pape eut des mots d'éloge pour ce qu'avait fait l'Ordre de Saint-Jean en Orient, pour défendre la Foi et ne manqua pas de manifester sa douleur pour le résultat malheureux de la guerre de Rhodes qui donnait aux Turcs la possibilité de s'affirmer en Méditerranée Centrale. Le Pape assura ensuite le Grand Maître qu'il s'employait à trouver à l'Ordre un siège adéquat où il pourrait mener ses activités. Quelques jours après, l'Isle Adam fut à nouveau convoqué par le Pontife en audience privée. Lors de la brève rencontre, il fut question de la possibilité de demander à l'Empereur, dans sa qualité de Roi de Sicile, la possession des îles maltaises en vue d'y établir le siège du

¹¹⁷ En effet, il considérait difficile que le Pontife, dans les conditions dans lesquelles il s'était retrouvé suite à son adhésion à la Ligue, pouvait plaider avec succès la cause de l'Ordre auprès des princes chrétiens en conflit. En outre, il faut ajouter que la recrudescence de la guerre fratricide en cours était destinée à provoquer des divergences entre les membres mêmes de l'Ordre appartenant aux divers pays belligérants, avec un grave préjudice pour son gouvernement interne, tandis qu'étaient aussi en danger ses biens éparpillés dans les différents pays européens, biens que les princes étaient tentés d'engranger pour en bénéficier les rentes consistantes. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, p. 92.

¹¹⁸ Il semble que le Grand Maître avait déjà discuté avec le vice-roi de Sicile l'éventualité d'établir le siège de l'Ordre à Malte, et il aurait appris à travers Pignatelli des éléments utiles sur les conditions topographiques et climatiques de l'île, et sur ses possibilités de défense.

¹¹⁹ Le Grand Maître et ses sujets rejoignirent Place Saint Pierre et le Palais Apostolique où le Pape, entouré par le Collège Sacré, s'avança pour l'enlacer, en l'appelant: "*Magnus Christi Athleta et Fidei Catholicae acerrimus Propugnator*". L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, p. 92.

Couvent. A cet effet, le Grand Maître demanda au Pontife et obtint un Bref apostolique à présenter éventuellement à Charles Quint¹²⁰. Selon le fameux chroniqueur vénitien Marino Sanuto¹²¹, le Grand Maître Philippe Villiers de L'Isle Adam avait offert à Charles Quint (Fig. 1.11) la somme de cent mille ducats pour le Port de Brindisi ou l'île de Malte déjà le 10 avril 1523, vingt jours avant l'arrivée de la marine de l'Ordre en Sicile.

Malheureusement, le mal qui affligeait depuis longtemps le pape s'aggrava à tel point qu'en date du 14 septembre, Adrien VI mourut après un pontificat ayant duré à peine vingt mois. L'Isle Adam, prévoyant que le Conclave se prolongerait encore longtemps, décida de mettre en pratique les accords pris avec le défunt Pape pour le rétablissement de l'Ordre à Malte. Lors d'une réunion mouvementée du Conseil « au complet »¹²², tenue à la fin de septembre à Rome, furent discutés les susdits accords, appuyés par les deux Langues d'Aragon et de Castille et par celle d'Allemagne, mais contestés par les trois Langues de France, d'Auvergne et de Provence, lesquelles craignaient qu'il put en dériver une sorte de dépendance à l'Espagne dérivant de l'obligation de l'Ordre envers la couronne espagnole, qui leur concédait les îles. En effet, ils avaient bien prévu, car la prédomination espagnole se poursuivit jusqu'à la première moitié du XVII^e siècle.

Malgré l'opposition française, après un long débat, l'avis des Espagnols fut accepté, surtout grâce à l'intervention décisive du Grand Maître, lequel réussit à dissiper les craintes de ses compatriotes, sans pour autant cacher les difficultés qui se profilaient, étant donné que les îles maltaises étaient privées de ressources et dépourvues presque totalement d'équipements militaires. L'Isle Adam souligna leur importance stratégique pour l'Europe chrétienne, en mettant l'accent sur la grandeur des ports qui présentaient l'avantage d'être à l'abri des tempêtes et des courants. Le Conseil avait décidé de prier le pape de bien

¹²⁰ Après la mort de Ferdinand le Catholique (II d'Aragone e V de Castille) en 1516 et le règne de sa fille Jeanne la Folle (1516-1518), Charles Quint (1519-1556), fils de cette dernière et de l'Habsbourgeois Philippe d'Autriche, fut couronné Empereur à Bologne par Clément VII le 22 février 1530. Son vaste *Imperium* comprenait donc l'archipel maltais.

¹²¹ "...Vol veder Brandizo overo Malta da la Cesarea Maestà, per poter li far la residentia di Cavalieri di Rhodi, et li manda a offerir 100 mila ducati contadi." M. SANUTO, *I Diarii*, Tome XXXIV, Venise 1879-1903, ed. R. FULIN et al., p. 98; dans V. MALLIA-MILANES, « The Birgu Phase of Hospitaller History », dans *Birgu - a Maltese Maritime City*, Université de Malte, 1993, p. 75.

¹²² Le Conseil de l'Ordre s'appelait '*completo*' o '*compito*' quand en plus des Piliers des Huit Langues et des 'Grande Croix', y prenaient part aussi deux représentants pour chaque 'Langue'.

vouloir intervenir auprès de l'Empereur afin que leur vote puisse être accueilli favorablement et que Malte puisse ainsi devenir le siège de l'Ordre¹²³.

Le 8 octobre, le Conseil nomma Don Diego de Toledo¹²⁴ chef d'une délégation, dont faisait aussi partie Gabriele Tadino di Martinengo et Antonio Bosio¹²⁵, qui devaient, entre autre, faire part à l'Empereur¹²⁶ de la grave situation dans laquelle se trouvait l'Ordre de Saint-Jean et le danger de sa dispersion au cas où il ne trouvait pas un siège convenable¹²⁷. L'élection à la papauté de Clément VII, *Giulio de' Medici* (Fig. 1.12), survenue le 18 novembre 1523, fut accueillie favorablement par le Grand Maître qui s'attendait à une aide convenable de la part du Pape fraîchement élu¹²⁸. Ses espoirs ne furent pas déçus et, en effet, dès le début de son pontificat, Clément VII se révéla bien disposé à l'égard de l'Ordre¹²⁹, en lui confirmant les privilèges déjà concédés par ses prédécesseurs et en s'engageant à garantir les efforts déjà fournis par le Grand Maître pour la recherche d'un

¹²³ Le Grand Maître, toutefois, n'attendit pas l'élection du nouveau pape pour envoyer des délégués à Charles Quint. En effet, tel qu'il appert des instructions données à la délégation Toledo-Martinengo, il entendait se servir du Bref du défunt Adrien VI adressé à l'Empereur.

¹²⁴ « ... *pro arduis Religionis nostre negocijs oratorem ad Cesaris majestatem [...] pro obtinenda sede in qua sacer afflicte Religionis Conventus tuto stabiliri queat* ». A.O.M. 410, ff. 275v, 279; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, p. 93. Don Diego de Toledo, fils de Frédéric II Duc d'Albe, était un personnage qui jouissait d'un grand prestige dans l'Ordre, grâce surtout aux liens de sa famille avec la Cour espagnole.

¹²⁵ Les autres deux membres de la délégation étaient particulièrement connus pour leur activité dans le domaine militaire et politique.

¹²⁶ Compte tenu du climat politique instable du vieux continent, le Grand Maître craignait que le recours de l'Ordre à l'Empereur puisse être interprété de manière négative par les autres princes chrétiens dans les territoires desquels se trouvaient les biens de l'Ordre. Pour éviter cela, il avait dépêché ses ambassadeurs, bien avant le départ de la délégation pour l'Espagne, pour expliquer aux souverains de ces pays les raisons pour lesquelles le Conseil de l'Ordre se trouvait dans le besoin de chercher un siège pour le Couvent. Les ambassadeurs étaient le prieur de Saint Gilles Jean Pierre de Bidoux en France et le Turcoplier William Weston en Angleterre. G. BOSIO, *op. cit.*, Partie III, p. 22.

¹²⁷ Dans les directives imparties par le Grand Maître aux délégués, l'on peut lire : *“direte a sua Majestà como per l'assento de nostro Convento, non havendo il pontefice ne mancho altri principi christiani luogho tanto commodo como quelli tene sua Majestà in diverse parte, li supplicate ne voglia donare la isola de malta con el gozo con mero et mixto imperio secondo la possede sua Majestà, ch'è isola molto conveniente per far guerra ali infideli sì de turquia como de barbaria veneno infestare & damnificare li realmi de Sicilia et Napoli, Sardenia, calabria e tuta la spiaggia romana, de li quali luoghi seremo defensori”. Et encore: “Volendo sua Majestà donare ditta isola con el gozo, supplicate ne voglia dare tuti li tracti di frumento biscoti vini bestiami salumi et ogni sorte de vittuaglie et altre cose necessarie per reparatione fornimento et sustentatione de ditta isola et convento nostro fora de li ditti regni di Sicilia et Napoli franchi liberi et exempti da ogni dacio et gabella”*. Enfin, puisque Malte était privée de toute forme de défense contre d'éventuels assauts ennemis, l'on demandait à l'Empereur l'autorisation que l'Ordre puisse s'établir à Syracuse dans l'attente que dans l'île soient prêtes les premières fortifications. A.O.M. 410, f. 296: Instructione et ricordi ; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, p. 94.

¹²⁸ Dans le passé, Giulio de' Medici s'était déjà démontré très dévoué à l'Ordre lorsqu'il était prieur de Capoue.

¹²⁹ En outre, en accord avec le Grand Maître, il nomma le cardinal charismatique Alessandro Cesarini protecteur de l'Ordre auprès de la Curie Romaine. A la requête de L'Isle Adam lui-même, Alessandro Cesarini fit discours public le 18 décembre pendant lequel, en présence du Collège Sacré, des ambassadeurs, des princes chrétiens et des plus hauts dignitaires de l'Ordre, le Grand Maître voulut que fussent rendues publiques les épisodes ayant conduit à la malheureuse reddition de Rhodes. G. BOSIO, *op. cit.*, Partie III, p. 23.

siège. Ayant ainsi atteint le but pour lequel il s'était rendu à Rome et dans l'attente d'une réponse de l'Empereur, le Grand Maître songea à se retirer dans une localité plus tranquille, toujours en territoire papal. Après avoir obtenu l'avis de l'Ordre, il demanda au pape de pouvoir établir le siège du Couvent à Viterbe où il pouvait exercer plus librement ses fonctions magistrales et donner le coup d'envoi aux travaux pour un chapitre général. Le Pape accueillit sa requête et nomma même l'Isle Adam son capitaine d'armes et gouverneur de la ville de Viterbe¹³⁰.

Les négociations pour la cession de Malte comme siège

Entre-temps, la délégation, une fois arrivée en Espagne, rencontra l'Empereur, lequel avait affiché sa volonté de concéder à l'Ordre de Jérusalem les îles de Malte et de Gozo avec toutes les juridictions y afférentes, en tant que fief perpétuel des Rois de Sicile, en subordonnant toutefois cette concession à quelques conditions onéreuses susceptibles non seulement de porter atteinte à l'indépendance et à la neutralité politique de l'Ordre même, mais de peser aussi sur ses petites forces. Celui-ci prétendait, entre autres, que l'Ordre assume aussi le gouvernement et la défense de Tripoli en terre d'Afrique, que la nomination et la présentation à l'Evêché de Malte appartienne aux Rois de Sicile comme par le passé¹³¹ et qu'il soit créé un autre bailliage dans les deux Langues d'Espagne réservé à un vassal du Roi Catholique¹³². En outre il souhaitait que le lieutenant de l'amiral de l'Ordre à bord des navires appartienne aussi à la Langue d'Italie, et qu'il soit payé pour les ravitaillements des

¹³⁰ Après avoir pris congé auprès de Clément VII et des ambassadeurs et des princes chrétiens résidents à Rome, il se mit en voyage avec le Couvent et avec les vassaux le 24 janvier 1524, et arriva le soir du même jour à Viterbe, où il fut reçu avec les honneurs qui lui étaient dus par les nobles et par la population de la ville. Le 1er janvier 1524, à partir de Rome, le Grand Maître avait envoyé le prieur du Portugal Gonzalo Pimenta et le commandeur Francesco Telis à Villefranche de Nice pour faire démâter les deux Caraques de l'Ordre et à les rendre « *subito per qual si voglia modo innavigabili* ». L'on craignait en effet que dans la guerre en cours entre la France et l'Espagne, elles puissent être réquisitionnées par l'une des deux parties en cause, en suscitant un scandale et en mettant en danger la neutralité de l'Ordre. A.O.M. 410, ff. 292, 293; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, p. 95.

¹³¹ L'Empereur avait déjà pensé de nommer à l'Evêché de Malte l'un de ses protégés, Don Carlo Urries, sicilien de naissance, mais appartenant à l'une des familles espagnoles les plus nobles. G. BOSIO, *op. cit.*, Partie III, p. 31. P. B. Gams a mentionné Don Carlo Urries dans sa *Series Episcoporum Ecclesiae Catholicae* (Ratisbone, 1873), mais il ne semble pas que Don Carlo ait été consacré évêque de l'île.

¹³² Le détenteur du nouveau bailliage aurait indubitablement exercé, au sein du Conseil, son influence en faveur de l'Espagne.

îles maltaises auprès des royaumes de Naples et de Sicile l'impôt y afférent qui constituait une part non négligeable des revenus de ces royaumes. Après avoir confirmé les anciens privilèges accordés à l'Ordre par les Papes et les Princes, l'Empereur avait insisté afin que le Couvent, une fois ces conditions agréées, s'établît immédiatement à Malte.

Bien que, de retour au Couvent vers la moitié du mois d'avril, Antonio Bosio ait cherché à faire comprendre au Conseil que les négociations étaient plus réussies que prévu, la plupart des membres considérèrent que la mission était une faillite¹³³. Le Conseil, réuni en date du 2 mai sous la présidence du Grand Maître, décida de dépêcher à Rome les chefs mêmes des deux Langues espagnoles pour signaler à Clément VII l'impossibilité d'accepter les propositions de l'Empereur¹³⁴. Le Pape partagea l'opinion du Conseil mais fut de l'avis de temporiser avec l'Empereur, en lui faisant comprendre qu'avant de prendre une décision par rapport à une question aussi importante, l'Ordre jugeait opportun d'envoyer à Malte et à Tripoli une commission pour en vérifier les besoins et les commodités en vue de son installation dans l'île. Le Conseil de l'Ordre accueillit de bon gré la suggestion du Pape et lors d'une réunion il fut établi d'envoyer à Malte et à Tripoli une commission formée de huit chevaliers appartenant aux huit Langues¹³⁵.

Les huit membres de la commission partirent vers la Sicile afin d'obtenir du Vice-roi les lettres de créance nécessaires à remettre aux représentants de l'Empereur à Malte et à Tripoli. De la Sicile, ils étaient libres de se rendre à Tripoli avant Malte, mais dans chacun des deux cas, ils devaient examiner minutieusement non seulement les avantages logistiques que ces pays pouvaient offrir, mais aussi les besoins matériels des populations qu'il fallait satisfaire¹³⁶. Lors des premiers jours du mois d'août, la commission qui avait été envoyée

¹³³ Puisque l'Empereur nourrissait des soupçons à l'égard des chevaliers français, l'on craignait l'échec des négociations. La mission Toledo-Martinengo-Bosio, pouvait entre temps sembler couronnée de succès.

¹³⁴ Furent envoyés à Rome le Drapier Juan d'Homedes et le Chancelier Diego Núñez de l'Aguila. G. BOSIO, *op. cit.*, Partie III, p. 27.

¹³⁵ La commission était formée par Jean de Castellane (Provence), Jean de Bois (Auvergne), Jacques de Chevrières (France), Paolo Simeoni (Italie), Gaspar Glior (Aragon), Nicholas Hussey (Angleterre), Georg Schilling (Allemagne), Diego de Torres (Castille-Portugal). Ils étaient munis d'un Bref Apostolique, d'une ordonnance délivrée par le Duc de Sesse ambassadeur impérial à Rome et d'une lettre du Grand Maître. G. BOSIO, *op. cit.*, Partie III, p. 28.

¹³⁶ En ce qui concerne les îles maltaises, le Grand Maître fut clair et explicite :

“Quanto specta a la visitatione de Malta vederite primo la Città principale, la forteza, li edifficij & tutte le commoditate & efecti di quella; poi vi informarite quanti casali o Castelli sonno in tutta la insula & del numero poco più o manco de la gente de facione si porria trovare in ditta insula ad un bisogno;

visiter l'île de Malte et le port de Tripoli, rentra au Couvent à Viterbe, et au cours d'une réunion du Conseil, elle fit connaître les résultats de sa mission. Le cadre qu'elle brossa de la situation n'était pas des plus flatteurs, et était carrément négatif en ce qui concerne Tripoli. Les défenses de la citadelle nord-africaine étaient extrêmement faibles et en ruine, et elles n'auraient pas pu essuyer une attaque ennemie avec l'usage de l'artillerie. Compte tenu des faibles ressources dont disposait l'Ordre et de ses forces limitées¹³⁷, la commission, était donc de l'avis qu'il fallait décliner l'offre de Tripoli faite par l'Empereur, jugeant impossible la défense de cette place.

Dans le cas de Malte, les huit commissaires exprimèrent un jugement empreint de davantage d'optimisme. Toutefois, ceux-ci ne cachèrent pas que l'île était en grande partie stérile, et que les conditions de vie des habitants étaient misérables, ces derniers dépendant de la Sicile à hauteur de deux tiers des denrées alimentaires pour leur subsistance, denrées qu'ils importaient en franchise sur la base d'un ancien privilège. Mais ce qui suscitait le plus leur perplexité, c'était le manque quasi-total de défense contre les fréquentes incursions barbares. Les murs de la capitale Notable étaient délabrés à plusieurs endroits et la petite localité semblait plutôt un refuge qu'une forteresse. Ces derniers avaient en outre noté que le château du Bourg en bord de mer était à moitié en ruines et facile à conquérir.

Item vi informarite de li proventi & redditi di quella & de che quantità de grani vino & altri fructi po' essere la recolta più ragionevole de ditta insula ciascun anno;

Item de la qualità & quantità de le aque legne petrocalcina & altre cose necessarie tanto per edificij de forteza quanto etiam per uso & intertenimento del Convento;

Item visitarite quella lingua o strictura de dita insula dove speculando la carta havemo più volte ragionato se porria commodamente edificare lo Castello o vero forteza per la residentia del Convento, et mesurerite di che longheza & largueza è & che saxi sonno intorno a l'extremità de proclivij a la marina per la defensione de detto logo;

Item vi informarite de la sussa valuta & reddito che piglia Sua Mta. ogni anno de ditta insula & donde procede & in che consiste;

Similmente visitarite la insula del gozo in tutte quelle parte vi porria esser necessaria la visitatione."

Après leur avoir recommandé d'utiliser les mêmes critères au cours de leur visite de Tripoli, le Grand Maître poursuivait : « *Finalmente havendo exequito quanto che sopra vi cometomo acciò che di quello ne possiate dar particular & distincta relatione obietando a la labilità de la memoria, notarite el tuto in scriptis & sopra tutto usate la magior diligentia & presteza vi serà possibile si come in voi tenemo indubbiata fiducia. In quorum fidem & testimonium bulla nostra magistralis in cera nigra ... Datum... die xxviii Junij 1524.* » A.O.M. 411, ff. 202v-203v; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, p. 98.

¹³⁷ On savait que les autorités espagnoles, et tout particulièrement le vice-roi de Sicile, insistaient afin que l'Ordre assume le gouvernement de Tripoli, ville trop souvent molestée par les rois de Tunis. La somme allouée par le Trésor sicilien – 12.000 écus par an – était jugée insuffisante pour faire face aux frais inhérents à sa défense. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, n. 12, p. 99.

L'île avait cependant deux grands ports, bien protégés des vents et avec de bons fonds marins, en mesure d'accueillir à n'importe quelle saison des grands navires. Ils expliquèrent ensuite que les deux ports étaient « divisés par une bande de terre ou par un bras de roche tendre, de la même qualité de celle de l'ensemble de l'île, où le site était très convenable pour y bâtir une bonne forteresse, laquelle garderait l'entrée de l'un et de l'autre port; néanmoins, avec des délais assez longs »¹³⁸. Les commissaires conclurent leur rapport en affirmant qu'en l'absence d'un meilleur aménagement, au cas où il aurait été possible d'obtenir auprès de l'Empereur l'importation libre et franche des approvisionnements à partir de la Sicile, ils étaient de l'avis que l'Ordre devait accepter Malte comme son siège, sous certaines conditions¹³⁹.

Le rapport des huit commissaires laissa perplexes les membres du Conseil. Préoccupés par les dures conditions de l'offre de donation de l'île méditerranéenne, ces mêmes membres jugèrent opportun de recourir à nouveau au Pape à travers le prieur de Capoue Giuliano Ridolfi, leur ambassadeur à Rome, pour le prier de convaincre l'Empereur de modifier quelques unes des requêtes avancées, en lui faisant noter, entre autres, qu'avec la concession de l'île en fief perpétuel conforme au droit commun, l'Ordre perdait son caractère de stricte neutralité, avec un grave préjudice à sa souveraineté et à son indépendance, et à sa survie même. Clément VII se montra assez sensible aux instances du Conseil de l'Ordre et par un Bref adressé à Charles Quint, il plaida la cause des chevaliers en réitérant le bien fondé des craintes que suscitaient certaines requêtes inhérentes à son offre¹⁴⁰. Toutefois, avec l'intervention du Pape dans le conflit entre les deux Couronnes¹⁴¹, l'Isle Adam voyait à présent s'éloigner la possibilité de trouver un domicile fixe pour le

¹³⁸ Dès sa rencontre avec le vice-roi de Sicile, lorsque se profila pour la première fois la possibilité de la cession de Malte à l'Ordre, il n'échappa pas au Grand Maître l'importance stratégique que revêtait cette « bande de terre », la future ville de La Valette. Il s'était particulièrement arrangé afin que les commissaires aient rendu compte de chaque détail utile pour faciliter le choix des mesures à adopter pour sa défense.

¹³⁹ La commission trouva la vie sur l'archipel maltais *“veramente aspra e quasi intollerabile, massimamente nel tempo d'estate, con tutto ciò [...] erano di parere ch'acceptare si dovesse”*. G. BOSIO, *op. cit.*, Partie III, pp. 29-31.

¹⁴⁰ Le bref, remis au prieur de Capoue, fut immédiatement transmis par le Grand Maître au prieur de Castille qui se trouvait en Espagne afin qu'il le remette personnellement à l'Empereur. G. BOSIO, *op. cit.*, Parte III, p. 32.

¹⁴¹ Tandis que l'on attendait à Viterbe le résultat de la mission que le Grand Maître avait confiée au prieur de Castille, la guerre déclenchée en 1521 entre Charles Quint et François 1^{er} se poursuivait avec violence. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, p. 103.

Couvent. L'Isle Adam comprenait que les négociations pour ramener la paix entre les deux souverains seraient longues et laborieuses.

Peu après l'arrivée de François I^{er} en Espagne, la Régente de France, Louise de Savoie, fit savoir au Pape et au Grand Maître que la duchesse Marguerite d'Alençon avait décidé de se rendre à Madrid pour traiter directement avec Charles Quint la libération de son frère, et les pria de bien vouloir mettre à disposition de la duchesse leurs galères pour son voyage de Marseille à Barcelone. En même temps, le Grand Maître reçut une lettre de la part de sa nièce, Anne de Montmorency, par le biais de laquelle il était sollicité d'accompagner la duchesse en Espagne, en soulignant que, de cette manière, non seulement il pouvait offrir ses bons offices pour aplanir les divergences survenues entre les deux souverains, mais il aurait également la possibilité de dissiper les soupçons que l'Empereur nourrissait à l'égard du Couvent, et de saisir l'opportunité de lui expliquer directement les graves problèmes que l'Ordre était en train d'affronter. La proximité du Grand Maître à la Cour française lui fournissait l'occasion de s'approcher de celle espagnole qui, à ce moment-là, prédominait sur toute l'Europe.

Cette proposition ne déplût pas au Grand Maître qui entrevoyait dans un voyage à Madrid une occasion propice pour conclure de manière positive en faveur du Couvent les négociations qui lui tenaient le plus à cœur à cette époque. Après une rencontre avec Clément VII, au cours de laquelle le pape approuva pleinement la mission du Grand Maître en Espagne, l'Isle Adam écrivit au Conseil afin que soient soigneusement préparées les galères ancrées au port de Civitavecchia pour faire en sorte qu'elles puissent lever l'ancre avec celles du Pape pour partir en croisière contre les pirates¹⁴². Le 25 juin 1525, les navires pontificaux et les galères de l'Ordre, avec à leur bord le Légat du Pape et le Grand Maître, prirent le large de Civitavecchia à destination de Marseille¹⁴³.

¹⁴² Aussi bien le Grand Maître que le Pape étaient peu enclins pour des raisons évidentes, à révéler le motif principal pour lequel ils ordonnaient l'aménagement des galères.

¹⁴³ Le départ soudain de l'Isle Adam pour Marseille mit en alerte en Italie les ministres impériaux, lesquels voyaient le voyage du Grand Maître comme un acte irrespectueux à l'égard de l'Empereur. Entre-temps, ces derniers procédèrent à placer sous séquestre les biens de l'Ordre situés dans leurs territoires, en augmentant ainsi la confusion qui existait déjà au Couvent à Viterbe à cause des divergences qui éclataient entre les différentes Langues. Le Conseil se précipita pour faire savoir à Don Ugo de Moncada, lieutenant du Vice-roi de Naples, que le Grand Maître s'était éloigné du Couvent exclusivement au service de la Religion et le pria de lever le séquestre. Mais Moncada trouva le prétexte que la procédure avait été prise par ses supérieurs et sa révocation ne relevait donc pas de sa compétence. Le Conseil décida alors de

Arrivé dans les environs de Madrid, le Grand Maître avait poursuivi son chemin vers Tolède où se trouvait le jeune Empereur¹⁴⁴. Charles Quint l'avait accueilli avec un grand honneur et avec gentillesse et, dès les premiers échanges de leur rencontre, il avait pu constater les motifs graves et justes ayant inspiré la conduite du vieux Grand Maître dans les tractations en cours pour l'éventuelle attribution à l'Ordre de l'archipel maltais et de Tripoli. Une fois dissipés les soupçons qu'il avait à l'égard du Grand Maître, il lui a immédiatement accordé la révocation du séquestre que ses ministres avaient effectué sur les biens de l'Ordre en Italie et s'était réservé de s'entretenir plus longuement avec lui, dès que seraient finies les négociations de paix avec François I^{er}, pour reprendre ensemble le sujet qui importait le plus, à savoir la concession de Malte et de Tripoli proposée à l'Ordre.

En effet, une fois signé le Traité de Madrid en date du 14 février 1526¹⁴⁵, le Grand Maître revint sur l'argument avec l'Empereur lors d'un long entretien auquel étaient présents le Duc d'Albe et son fils, et le prieur de Castille. L'Isle Adam s'attarda particulièrement sur les raisons qui l'avaient induit à tarder à prendre une décision au sujet de l'offre impériale, retard motivé non seulement par les difficultés que l'Ordre aurait dû affronter pour défendre la place de Tripoli, mais aussi par l'espoir de pouvoir récupérer l'île de Rhodes. L'Empereur se déclara disposé à soutenir l'entreprise avec 25.000 écus, en réaffirmant toutefois, qu'au cas où la tentative ne devait pas aboutir, il aurait été toujours prêt à concéder à l'Ordre les îles maltaises et la ville de Tripoli, en modérant dans ce cas, ses conditions et en accordant ces concessions que le Pape aurait jugées opportunes.

charger vite Antonio Bosio de retrouver le Grand Maître afin de porter les faits à sa connaissance. Bien qu'attristé, L'Isle Adam, qui se trouvait encore à Marseille, voulut rassurer le Conseil, à travers son envoyé le commandant de Trinquetaille, lequel aurait aussitôt que possible essayé d'obtenir de l'Empereur non seulement la révocation du séquestre, mais aussi la confirmation des privilèges qui avaient été accordés à l'Ordre par ses prédécesseurs. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, pp. 106-107.

¹⁴⁴ Il garda près de lui Antonio Bosio, en jugeant que sa présence pouvait être utile lors de ses entretiens avec l'Empereur. Antonio Bosio était en train de tisser la trame pour la reconquête de Rhodes, et personne à part lui n'était en mesure d'expliquer à l'Empereur la possibilité de réussite du plan.

¹⁴⁵ Le Grand Maître contribua à l'oeuvre de réconciliation entre Charles Quint et François I^{er} auxquels il recommanda d'unir leurs forces dans la lutte contre les Turcs. Son souhait se refléta dans la Cl. XXVI du Traité ainsi conçue: "La principale intention desdits Segneurs Empereur et Roy Très Chrestien a esté et est de par cette dite Paix particulière pouvoir à l'universelle, et par conséquent aux emprises contre le Turc et autres Infidèles et autres Hérétiques...". L'Isle Adam adressa aussi un appel au Duc d'Albe et au Chancelier impérial Mercurino Gattinara, personnages influents de la Cour Espagnole, afin qu'ils offrent leur bons offices à l'Empereur pour une paix entre les deux souverains. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, n. 42, p. 108.

Une fois sa mission en Espagne remplie¹⁴⁶, avant de revenir au Couvent, le Grand Maître considéra opportunes de rendre visite aux priorats de France pour solliciter personnellement l'encaissement des sommes dues au trésor¹⁴⁷. Pendant ce temps là, après avoir pris congé de François I^{er}, le Grand Maître se prépara à rentrer au Couvent. Entre-temps, alors que reprenaient les hostilités franco-impériales¹⁴⁸, il se trouva obligé de poursuivre le chemin sans perte de temps, et lors de la deuxième moitié du mois de juin, il était à Marseille.

L'Isle Adam fit son retour à Viterbe le 21 janvier 1527, après une absence du Couvent ayant duré vingt mois. Immédiatement après son retour, le Grand Maître convoqua en séance plénière le Conseil de l'Ordre, auquel il présenta un rapport circonstancié de son voyage, en s'attardant particulièrement sur les rencontres qu'il avait eues avec l'Empereur au sujet de la donation des îles maltaises qui devaient constituer le nouveau siège du Couvent¹⁴⁹. Par ailleurs, il rendit compte au Conseil qu'il entendait se rendre le plus tôt possible à Rome en vue de rendre hommage au Pape et le mettre au courant des résultats

¹⁴⁶ Durant sa permanence à Madrid, L'Isle Adam, se prévalant de ses ambassadeurs, réussit même à résoudre la question épineuse relative au priorat de Crato au Portugal, que le Conseil de l'Ordre avait assigné le 25 janvier 1523 à Gonzalo Pimenta, mais qui avait été conféré arbitrairement par le Roi à son frère, l'Infante Don Luiz, âgé d'à peine 17 ans. Sur la base des tractations entre le Roi et le Grand Maître, Don Luiz fut laissé en possession du priorat, et en échange, l'Ordre obtint de Jean III la confirmation des privilèges concédés par ses prédécesseurs à la Religion, ainsi qu'une partie des biens de même priorat et la promesse d'une contribution de 15.000 cruzado pour l'expédition de Rhodes. A.O.M.84, f. 14v et G. BOSIO, *op. cit.*, Partie III, pp. 5 e 44; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, n. 44, p. 109.

¹⁴⁷ L'Isle Adam renvoya à Viterbe le commandant de Trinquetaille pour informer son lieutenant ainsi que le Conseil de cette décision et les mettre au courant des résultats qu'il avait obtenus en faveur de la Religion à travers ses entretiens avec l'Empereur. Toutefois, la nouvelle du retour manqué du Grand Maître à Viterbe suscita une vive inquiétude. A cause des problèmes complexes qui menaçaient la survie même de l'Ordre de Jérusalem, jamais peut-être avant cela l'on n'avait ressenti l'absence du Grand Maître. Se fit interprète de cette appréhension le lieutenant D'Airasca lorsqu'il répondit le 12 mars au Grand Maître pour lui faire part de son état d'âme angoissé de tout le Couvent. Pur cette raison, le prieur D'Airasca le suppliait « *...procurare il suo ritorno quanto serà possibile, quale non manco è desiderato & necessario che la propria salute, conciosia che il Convento hora mai più non possa star in questo modo orphano & privo de suo padre & Signor, per il che non può determinarsi in cosa alcuna, qual possa redundar in bene universale qui facilmente se saria essendo V.R.S. qua per tener suo capitolo & mediare al tutto* ». Ensuite, en septembre, parvint au Couvent la nouvelle de la grave défaite infligée à l'armée hongroise, le 29 août, à Mohacz, à l'œuvre des forces turques de Soliman, défaite qui ouvrit au Sultan la voie de Vienne. A.O.M. 411, f. 213v; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, pp. 109-110.

¹⁴⁸ Après que la Régente Luise de Savoie ait dénoncé le Traité de Madrid, le 24 mai 1526 à Cognac, François I^{er} signa un traité d'alliance avec Clément VII contre l'Empereur. Adhèrent à l'ainsi dite Ligue sainte le Duc de Milan, les Vénitiens et les Génois. Les troupes impériales sous le commandement de Charles de Bourbon réoccupaient Milan en juillet 1526, et grâce au renfort d'importants contingents allemands, reprenaient la marche vers Rome. Alors qu'il avançait vers Milan, le Bourbon enleva quelques pièces d'artillerie des carraques de l'Ordre, se trouvant au port de Villefranche de Nice. La guerre qui s'en suivit fut non seulement très coûteuse, mais aussi désastreuse pour la Papauté, et elle se conclut avec le saccage de Rome en 1527. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, p. 111.

¹⁴⁹ En effet, il rendit compte qu'aussi bien l'Empereur que le Roi de France avaient confirmé les anciens privilèges et accordé de nouveaux bénéfices avec la promesse d'aides.

obtenus au cours de son voyage, convaincu qu'avec le conseil et avec l'aide du Pontife, le sort de l'Ordre allait connaître un nouvel élan et une nouvelle ferveur.

En dépit des graves préoccupations pour les dangers dont il était menacé à cause du rapprochement des hordes sous les ordres de Charles de Bourbon, Clément VII accueillit cordialement le Grand Maître et s'entretint longuement avec lui pour discuter des problèmes qui touchaient de près l'avenir de l'Ordre: l'entreprise de Rhodes, pour laquelle il promit toutes les aides possibles, la célébration du chapitre général, appelé à examiner le moyen de rétablir l'ordre et la discipline au Couvent, et la possibilité d'identifier de nouveaux revenus au Trésor, ainsi que les tractations en cours avec l'Empereur pour la cession de Malte et de Tripoli à l'Ordre. Entre-temps, après avoir dépassé Florence et éludant les forces de la Ligue, l'armée du Bourbon avait continué sa marche vers le sud et était arrivée près de Montefiascone. Sérieusement préoccupé de ce qui était en train d'arriver, le Grand Maître prit le temps de renforcer les défenses de Viterbe et d'armer la garnison avec tout le nécessaire afin qu'elle soit en mesure de repousser une éventuelle attaque de la part des militaires¹⁵⁰.

La nouvelle du pillage de Rome et du siège de Chateau Saint Ange suscita une vive appréhension du Grand Maître¹⁵¹. Comprenant toutefois qu'il était nécessaire de procéder à la résolution des nombreux problèmes qui s'étaient peu à peu abattus sur l'Ordre, il songea à convoquer immédiatement le chapitre à Viterbe¹⁵². Au cours de ce chapitre, il fut décidé d'accepter l'offre faite par l'Empereur de la donation des îles maltaises et de la ville de Tripoli, pourvu qu'elle soit libre et affranchie, et sans obligations de fief¹⁵³. La situation politico-militaire en Italie, le sort incertain du Pape, et surtout la peste, qui, à cause de la

¹⁵⁰ Il fit savoir au Bourbon que, bien que l'Ordre ait toujours observé une stricte neutralité dans le conflit entre les Princes chrétiens, et étant donné que la ville de Viterbe avait été placée sous sa tutelle, il n'aurait pas hésité à la défendre jusqu'aux conséquences extrêmes. Le Bourbon répondit alors qu'il ne voulait en aucune manière offenser la Religion, pour laquelle il nourrissait depuis toujours un grand respect, et qu'il entendait donc épargner la ville et le peuple de Viterbe. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, pp. 115-116.

¹⁵¹ Ainsi, après s'être éloignés de Viterbe et après le pillage de Ronciglione, les hommes du Bourbon avancèrent et se présentèrent le 6 mai sous les murs de Rome faiblement défendue par quelques milliers d'arquebusiers et des milices populaires.

¹⁵² Ayant obtenu, à travers son neveu le commandeur Louis de Tinteville, l'agrément du Pape, il fixa le début des travaux pour le 18 du même mois de mai.

¹⁵³ Cependant, le chapitre se déclarait prêt à présenter aux vice-rois de Sicile l'hommage annuel d'un faucon comme acte de reconnaissance pour le bénéfice obtenu.

chaleur, avait fait des victimes à Viterbe, amenèrent le chapitre en date du 7 juin à déclarer les travaux terminés. Lors de la réunion du Conseil au complet, tenue le lendemain, compte tenu de la pénurie de vivres et de l'épidémie continue, rendant difficile la permanence du Couvent à Viterbe, il fut convenu de le transférer immédiatement à Corneto¹⁵⁴, petite ville plus proche de la mer où les chevaliers auraient pu, si nécessaire, embarquer à bord des galères. Ainsi, le 15 juin, le Grand Maître et son Couvent laissèrent Viterbe au grand mécontentement de la population¹⁵⁵. Néanmoins, le Grand Maître avait prévu que le séjour dans cette ville serait de courte durée, en raison des difficultés inhérentes à l'approvisionnement des vivres et de la peste qui faisait déjà rage dans le territoire environnant.

Entretiens, tandis qu'à Corneto, malgré les précautions prises pour la circonscrire, la peste continuait à faire des victimes parmi les Religieux et le peuple, le vicomte de Lautrec rentra en Italie à la tête d'une grande armée française pour réoccuper Milan avant de marcher pour la reconquête du royaume de Naples. Le 3 août, le Grand Maître et le Conseil furent contraints d'embarquer à bord de leurs carraques les quelques hommes restés sains. La petite flottille de l'Ordre fut conduite au large de la côte du Latium, et après deux jours de navigation, elle mit le cap sur Porto Santo Stefano¹⁵⁶. Ici, restés à bord de leurs navires et loin des théâtres de guerre, le Grand Maître et ses Religieux, avec les équipages et les vassaux de Rhodes, se mirent volontairement en quarantaine pendant tout le mois d'août et une bonne partie du mois de septembre; après quoi, les craintes de la peste dissipées, ils reprurent leur navigation vers le port de Villefranche où le Grand Maître et le Conseil estimaient pouvoir passer, dans un territoire neutre, une période de tranquillité relative après les douloureux épisodes des derniers temps. Donc les chevaliers et les gens qui les accompagnaient débarquèrent dans la ville portuaire¹⁵⁷.

¹⁵⁴ Corneto jusqu'à 1872, puis Corneto Tarquinia, et à partir de 1922 Tarquinia, est située à 133mètres d'altitude sur une colline qu'il domine à gauche le cours d'en bas du fleuve Marta.

¹⁵⁵ Pas longtemps après, la ville de Viterbe fut livrée au Légat du Patrimoine de l'Église en vertu d'un Bref Pontifical de Clément VII. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, p. 121.

¹⁵⁶ Porto Santo Stefano est un petit port de la Toscane situé dans une crique de la côte septentrionale du promontoire de l'Argentario.

¹⁵⁷ Le Grand Maître prit résidence dans le château de Villefranche dans l'attente que soient aménagées à Nice l'infirmerie et les auberges des Langues.

Le 14 novembre 1527, le Grand Maître fit transférer le Couvent de Villefranche à Nice où avaient été préparées les habitations destinées à accueillir les chevaliers des huit Langues¹⁵⁸, ainsi que l'infirmerie de l'Ordre. Sa première préoccupation fut celle d'informer les Princes chrétiens, par le biais de ses ambassadeurs, qu'à Nice, le Couvent avait trouvé un aménagement provisoire dans l'attente de pouvoir établir définitivement son siège à Malte. Son attention fut cependant attirée par la grave menace qui pesait sur le sort des biens de la religion en Angleterre¹⁵⁹. Ayant eu une appréhension compréhensible, L'Isle Adam fit remarquer au Conseil la nécessité qu'il se rende personnellement auprès d'Henri VIII (Fig. 1.13), et malgré les rigueurs de l'hiver et son âgé avancé, il se déclara prêt à partir sans perdre de temps pour l'Angleterre afin de prier le souverain de ne pas priver la Religion, dans un moment aussi délicat, de son soutien et des moyens indispensables pour sa survie.

Dernière tentative de l'Ordre pour récupérer Rhodes

Par le biais de son ambassadeur Antonio Bosio, le Grand Maître prit l'initiative de porter à la connaissance du Pape les raisons qui l'avaient amené à reporter au printemps 1528 l'expédition de Rhodes. Bosio rencontra le pape à Orvieto, où il s'était réfugié. Ce dernier consentit les décisions prises par le Conseil¹⁶⁰. Le 2 janvier 1528, en compagnie du prieur De Bidoux, Juan d'Homedes et d'Antonio Bosio lui-même¹⁶¹, le Grand Maître

¹⁵⁸ L'Isle Adam prit résidence avec son cortège au siège du commandement de Nice, non loin de la marine.

¹⁵⁹ Un nouveau danger pesait, en effet, sur la Langue d'Angleterre pour les prétentions avancées par le Roi Henri VIII sur les biens que l'Ordre possédait dans ce pays. En effet, Henri VIII, homme ambitieux et toujours en quête d'argent, prétendait que les chevaliers anglais s'occupaient à garder Calais, dernière possession anglaise en terre de France, et qu'entre-temps, les actifs sur leurs biens en territoire anglais devraient être destinés à faire face aux frais pour le maintien de la même garnison. Avec l'intention de contrer cette grave menace, en date du 4 juillet, le Grand Maître et le Conseil se hâtèrent d'envoyer comme ambassadeurs en Angleterre le prieur De Bidoux et le commandeur Jacques de Bourbon, pour supplier le Roi de lever le séquestre sur les biens de l'Ordre et en faisant remarquer au souverain que la Religion avait déjà choisi comme futur siège l'île de Malte, à partir de laquelle il aurait pu continuer à faire la guerre contre les ennemis de la Foi. Au cours des premiers jours du mois de décembre, retournèrent au Couvent le prieur De Bidoux et le Commandant De Bourbon, en informant que leur mission en Angleterre était quasiment vaine. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, p. 122. A.O.M. 412, ff. 253, 254, et G. BOSIO, *op. cit.*, Partie III, p. 59; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, p. 123.

¹⁶⁰ Le Bref pontifical y afférent *Cum ad aures nostras*, en date du 11 janvier 1528, fut expédié au Conseil de Civitavecchia à travers l'agent de la Religion Antonio Milesio. A.O.M. 11, n. 50, et S. PAULI, *op. cit.*, Tome II, p. 192, n. CLXXII; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, n. 19, p. 129.

¹⁶¹ Bosio, muni de lettres de recommandation du Pontife pour les souverains d'Espagne, de France et d'Angleterre, rentra à Nice où il était attendu par le Grand Maître pour entamer le voyage en Angleterre. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, p. 129.

embarqua à bord des galères de l'Ordre qui le conduisirent à Antibes d'où il pouvait poursuivre le voyage par terre. Antonio Bosio le précédait en Angleterre afin de rendre hommage à Henri VIII et lui communiquer que le Chef de l'Ordre était déjà en cours de route pour lui rendre visite et le mettre personnellement au courant des tractations avec l'Empereur, au sujet de la concession des îles maltaises à l'Ordre, et lui exposer les préparatifs pour tenter de reconquérir Rhodes. Arrivé à Londres, Bosio se rendit immédiatement chez le Cardinal Wolsey, ministre du Roi, lequel l'accueillit très cordialement et, apprenant de voyage du Grand Maître, il se montra confiant quant au résultat positif de l'entreprise de Rhodes. Le ministre l'accompagna ensuite chez le Roi, lequel apprécia beaucoup l'acte révérencieux de la part du vieux Grand Maître, et assura Antonio Bosio qu'il était non seulement disposé à lever le séquestre sur les biens de l'Ordre en Angleterre, mais à offrir aussi 20.000 écus d'or comme contribution à la récupération de Rhodes, qu'il considérait comme une « entreprise sainte et honorable »¹⁶².

Satisfait du succès de son ambassade, Antonio Bosio retourna en France et rendit compte des détails de sa mission au Grand Maître, lequel avait déjà pris congé de François I^{er} et était sur le point de partir par la Manche. Rassuré quant aux résultats obtenus par son agent, qui étaient confirmés par le contenu des lettres qui lui étaient adressées par le souverain anglais et par le Ministre Wolsey¹⁶³, L'Isle Adam reprit le voyage et arriva vers le 20 avril à Clerkenwell dans les environs de Londres, où il prit résidence au siège du priorat. À son entrée dans la ville de Londres, le Grand Maître fut accueilli avec les honneurs dus à son rang par les dignitaires de la cour anglaise et par les plus hautes charges de l'Etat. Le Souverain lui-même le reçut au Palais Royal avec des manifestations de sympathie, et s'entretint longuement avec lui pour connaître les détails de la défense obstinée mais vaine de Rhodes. Henri VIII approuva le projet relatif à la reconquête de l'île de Rhodes, renouvela la promesse de verser 20.000 écus pour cette entreprise, et ajouta qu'au cas où cette dernière n'aboutisse pas, il était toujours favorable à une installation de l'Ordre à Malte¹⁶⁴.

¹⁶² Plus tard, il se fit recours à cette somme pour l'envoi à Syracuse, et ensuite à Malte, de 19 canons de bronze. Sir E. KING, *The Knights of St. John in the British Realm*, éd. Revue et complétée par Sir H. LUKE, Londres 1967, pp. 101-102.

¹⁶³ Les lettres en latin, datées toutes les deux du 25 février 1528, sont reportées dans la traduction italienne dans G. BOSIO, *op. cit.*, Partie III, pp. 62, 63; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, n. 22, p. 130.

¹⁶⁴ L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, n. 22, p. 131.

Le 3 juin, le Grand Maître quitta Londres pour Douvres et le 9 juin il était à Boulogne-sur-Mer¹⁶⁵. Au cours des derniers jours de juin L'Isle Adam arrivait à Paris où il rencontra François I^{er} qui était très inquiet, autant pour les difficultés croissantes auxquelles Lautrec faisait face dans le siège de Naples que pour la défection d'Andrea Doria, lequel, cédant aux promesses de Charles Quint de donner la liberté à la ville de Gênes, était passé du côté impérial avec ses galères¹⁶⁶. Le Grand Maître saisit l'occasion pour confirmer au souverain l'inutilité d'un conflit qui durait depuis des années et causait des dégâts incalculables pour l'Europe, et exprima sa conviction qu'il était absolument nécessaire d'aboutir à une paix honorable avec l'empereur, dans l'intérêt de tout l'Occident¹⁶⁷.

Fait plus important encore, cette rencontre permit à L'Isle Adam de faire approuver par le roi français la concession espagnole et de fixer la résidence de l'Ordre à Malte au cas où il ne serait plus possible de récupérer Rhodes¹⁶⁸. Cet aval lui permit de faire accepter aux chevaliers français l'acte de donation espagnole. Par conséquent, il reprit le voyage pour Lyon où il présida une assemblée générale des chevaliers français. Le 12 décembre, le vieux L'Isle Adam rentra au Couvent à Nice après s'être rétabli d'une grave infirmité qui l'avait affecté à Lyon, due aux fatigues du voyage¹⁶⁹. Le vieux L'Isle Adam savait qu'il y avait dans le Couvent des mécontentements dus à des intérêts contradictoires entre les différentes Langues, et il se rendait compte des difficultés qu'il allait rencontrer pour la réalisation de son plan de récupération de Rhodes¹⁷⁰. Le 1^{er} avril, donc, alors que Bosio rentrait au

¹⁶⁵ A Boulogne, l'Isle Adam eut la confirmation que les milices françaises sous le commandement de Lautrec avaient procédé à assiéger Naples dans la tentative d'en chasser les Espagnols et, qu'en se voyant abandonné par l'armée de la Ligue, Clément VII s'était décidé à entamer des négociations de paix avec l'Empereur afin de jeter les bases d'un nouvel équilibre politique en Italie.

¹⁶⁶ Le 4 juillet 1528 Andrea Doria ordonnait à son neveu Philippe de mettre fin au siège de Naples du côté de la mer, et le 15 août suivant, Lautrec mourait de la peste. Les Français se virent obligés de se retirer le 28 de ce même mois. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, n. 26, p. 132.

¹⁶⁷ François I^{er}, suite aux recommandations du Légat pontifical arrivé à Paris ces jours-là, comprit que le moment était arrivé pour faire des sondages, à travers la Reine Mère, afin de parvenir à une entente générale avec l'Empereur.

¹⁶⁸ A.O.M. 58, n. 4, François I^{er} à L'Isle Adam, 5 juillet 1528; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, n. 27, p. 132.

¹⁶⁹ Sur invitation du Duc Charles de Savoie le Grand Maître s'était transféré de Lyon à Chambéry pour assister au baptême du petit Emmanuel Philibert. Le futur vainqueur de San Quintino était né le 8 juillet 1528, mais son baptême avait été renvoyé pour le 19 octobre suivant pour permettre au Grand Maître de pouvoir assister à la fonction religieuse comme parrain du nouveau-né.

¹⁷⁰ En accueillant son appel, de nombreux chevaliers espagnols étaient arrivés de Carthagène, et d'autres chevaliers français de Marseille.

Couvent, le Grand Maître eût hâte de l'envoyer à Rome pour mettre le Pape au courant de la situation dans l'espoir qu'il l'aiderait à mettre son plan à exécution¹⁷¹.

Entre-temps, à Nice, ont été achevés les derniers préparatifs pour le départ du Couvent de la ville¹⁷². A l'issue de la dernière réunion du Conseil, tenue à Nice le 12 juillet, le Grand Maître embarqua à bord de la galère commandée par le français Bault de Livenes à destination de Villefranche, où l'attendaient tous les Religieux et les exilés de Rhodes. Le 18 de ce même mois, les navires de l'Ordre prirent le large en direction de la Sicile pour mettre ensuite le cap sur Malte¹⁷³ et, après une navigation rendue particulièrement difficile à cause des orages violents, le 10 août la flottille de l'Ordre arriva à Trapani. L'Isle Adam jugea prudent de poursuivre immédiatement le voyage, près des côtes siciliennes, avant de naviguer directement vers le port de Malte où, trompant la surveillance de l'ennemi, il parvint le 26 du même mois avec ses navires au complet. Il put ainsi avoir une première vision de la terre vers laquelle il avait pointé son regard, comme siège de l'Ordre, au lendemain de son expulsion de Rhodes¹⁷⁴.

Arrivée et établissement définitif de l'Ordre hiérosolomytain à Malte

Et ce fut vraiment au port de Malte que le Grand Maître apprit, début septembre, non sans regret de la part d'Antonio Bosio, la mauvaise nouvelle que la tant souhaitée reconquête de Rhodes devait être considérée comme impossible puisque le Turcs, méfiants, avaient substitué la garnison de l'île et les garnisons de ses forteresses par des forces

¹⁷¹ Dans son Bref du 14 avril, adressé au Grand Maître et au Conseil, Clément VII ne cacha pas ses préoccupations, et insista encore sur la nécessité que l'Ordre s'empresse à déménager à Malte, où il aurait pu attendre, sans susciter de soupçons, le retour de Bosio du Levant. A tous les Religieux, ensuite, le Pontife adressa un autre bref pour leur ordonner de suivre le Grand Maître à Malte, et de demander au Conseil toute délibération. G. BOSIO, *op. cit.*, Partie III, p. 70; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, p. 139.

¹⁷² Le départ de l'Ordre de Nice avait rencontré de nouveaux obstacles. En particulier, les chevaliers français s'étaient opposés jusqu'au bout au transfert de l'Ordre à Malte puisqu'ils craignaient qu'il puisse céder à l'influence de la cour sicilienne.

¹⁷³ Quatre des cinq galères de l'Ordre étaient déjà parties vers Trapani sous le commandement du Maréchal Gabriel du Chief. Ce dernier signala au Grand Maître que de nombreuses embarcations ennemies croisaient dans la zone. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, n. 48, p. 140.

¹⁷⁴ Il ne permit aucun débarquement de ses hommes pour ne pas se retrouver dans la nécessité embarrassante de devoir demander l'autorisation respective aux autorités de l'île, sur laquelle il pensait pouvoir exercer sa propre souveraineté en peu de temps.

fraîches et fiables afin d'empêcher une éventuelle invasion. Il ne restait plus donc au Grand Maître que de prendre acte de la situation qui s'était créée et se résigner à conclure, sans plus tarder, les tractations avec l'Empereur pour la cession de l'archipel maltais à l'Ordre.

La flotte de l'Ordre reprit la navigation le 13 septembre en direction de la Sicile pour y passer les mois hivernaux en attendant que soient définis avec l'Empereur les accords relatifs aux îles maltaises. Lors de la réunion du Conseil du 26 de ce même mois, tenue à bord du navire magistral au port d'Augusta, il fut décidé d'écrire au pape et à l'Empereur pour leur faire connaître les douloureuses vicissitudes de l'Ordre après son départ de Villefranche. Après avoir expliqué les raisons qui étaient à la base de la décision prise de passer l'hiver à Augusta ou à Syracuse, le Conseil réaffirmait son propos d'accepter comme résidence de l'Ordre les îles de Malte et Gozo, avec la forteresse de Tripoli¹⁷⁵. Il fut confié à Antonio Bosio la tâche d'expliquer aux destinataires des deux lettres la situation difficile dans laquelle se trouvait l'Ordre et de porter à terme les négociations déjà trop longues concernant le transfert de l'Ordre à Malte¹⁷⁶. Bosio se mit vite en voyage, accompagné par le neveu du Grand Maître, Fra' Louis de Tinteville, qui avait à son tour également la tâche de poursuivre le voyage en France et en Angleterre afin d'expliquer aux souverains de ces pays les raisons qui avaient contraint l'Ordre à abandonner l'entreprise de Rhodes¹⁷⁷. Pendant ce temps là, à Augusta, les rigueurs de l'hiver commençaient à se faire sentir¹⁷⁸, et donc le Grand Maître et le Conseil décidèrent de s'abriter à Syracuse qui offrait la possibilité d'une installation plus confortable¹⁷⁹.

Les ambassadeurs de l'Ordre, chargés de porter à terme les négociations pour la cession des îles maltaises et de la forteresse de Tripoli, arrivèrent à Rome vers la moitié du mois d'octobre. Mais le Pape était déjà parti en direction de Bologne où devait se tenir le

¹⁷⁵ "...libere, con mero e misto imperio, in perpetuo feudo, sotto la riconoscenza di un falcone". L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, p. 141.

¹⁷⁶ A.O.M. 414, ff. 259v, 160: L'Isle Adam à Clément VII, 26 septembre 1529, et L'Isle Adam à Charles Quint, 27 septembre 1529. G. BOSIO, *op. cit.*, Parte III, pp. 74, 75.

¹⁷⁷ A son retour de Rhodes, Antonio Bosio avait exposé au Grand Maître l'idée de prendre d'assaut la ville portuaire de Modone, qu'il avait secrètement visitée et trouvée apte à devenir le siège de l'Ordre. Mais le Grand Maître, tout en jugeant la proposition intéressante, n'était pas enclin à prolonger l'odyssée de ses Religieux, et décida de renvoyer l'initiative en donnant la priorité à l'installation de l'Ordre à Malte. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, n. 50, p. 142.

¹⁷⁸ Les logements autour du port à Augusta étaient peu nombreux et inadaptés pour l'hiver.

¹⁷⁹ Le 7 octobre 1529 la flottille de l'Ordre des hospitaliers jetait l'ancre au port de Syracuse.

couronnement solennel de Charles Quint. Ceux-ci reprirent le voyage et atteignirent la ville émilienne vers la fin du même mois. Compte tenu des préparatifs en cours pour la cérémonie grandiose et des questions délicates qui occupaient le Pape et l'Empereur pour parvenir à une entente politique en Europe, les plénipotentiaires de l'Ordre, auxquels s'était joint le prieur de Rome Bernardo Salviati¹⁸⁰, jugèrent opportun de renvoyer les négociations.

Les tractations ayant connu une bonne fin après la cérémonie de couronnement, tenue à San Petronio en date du 24 février 1530, la délégation suivit Charles Quint jusqu'à Castelfranco où le 23 mars suivant eut lieu la remise à Bosio de la part de l'Empereur de la bulle qui sanctionnait la donation de l'archipel maltais à l'Ordre¹⁸¹. Antonio Bosio avait à peine repris le chemin du retour lorsque le carrosse dans lequel il voyageait se renversa soudainement aux portes de Bologne. Dans la chute, Bosio fut gravement blessé. Transporté d'urgence à la maison du commandeur Sabba da Castiglione¹⁸² à Faenza, il mourut peu après suite à l'intervention d'un barbier chirurgien inexpérimenté¹⁸³.

Le 25 avril, le Grand Maître convoqua l'assemblée générale de l'Ordre à une séance plénière, et après avoir lu et expliqué aux intervenants le contenu de la bulle de donation, avec le consentement de tous les présents, il l'approuva conformément à ce qui avait été établi par le chapitre général de Viterbo. L'assemblée décida à l'unanimité d'insérer dans ses Statuts que les îles de Malte et Gozo, ainsi que la forteresse de Tripoli, puissent devenir en perpétuel fief noble et libre des Rois de Sicile, qu'il soit réservé aux Rois de Sicile le droit

¹⁸⁰ Bernardo Salviati (1492-1568) fils de Jacopo et de Lucrezia fille de Laurent le Magnifique jouit d'une grande autorité auprès de Clément VII; plus tard il fut nommé prêtre et en 1561 il fut nommé Cardinal par Pie IV. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, n. 1, p. 143.

¹⁸¹ Le diplôme original de Donation est conservé à ce jour auprès la Bibliothèque Nationale de Malte. Parmi les conditions de cet acte de cession, il y eut la "la présentation d'un faucon à la Couronne de la Sicile le jour de Toussaint" et la défense de Tripoli "de l'ennemi perfide de la Foi Sacrée". A. P. VELLA, *Storja ta' Malta*, Vol I, Malta 1979, pp. 184-186.

¹⁸² Un exemple de la tradition érudite et noble de l'Ordre, donné par Sabba da Castiglione (1480-1554) lequel après avoir servi dans l'Ordre à Rhodes, se retira dans sa commanderie de Faenza. Il fonda une illustre bibliothèque publique et une école pour enfants pauvres, il ordonna les fresques de la chapelle de la commanderie, mais surtout, il fut collectionneur d'œuvres d'art tel que le beau buste de Saint Jean attribué à Antonio Rossellino. Il écrivit aussi les « *Ricordi [...] di tutte le materie onorate che si ricercano a un vero gentil huomo* », que rappelle le "Courtisan" de son parent Baldassare Castiglione, réinterprète l'idéal médiéval du chevalier à la lumière de la culture de la renaissance. H. J. A. SIRE, *The Knights of Malta*, Yale University Press, Londres 1994, p. 169.

¹⁸³ Ainsi la bulle fut portée à Syracuse par le Rhodien Giovanni Maria Stratigopulo qui faisait partie des accompagnateurs de Bosio.

de patronat sur l'Évêché de Malte, et que l'Amiral de l'Ordre, ou celui qui le représente, puisse appartenir à la Langue d'Italie¹⁸⁴.

L'agrément de Clément VII obtenu¹⁸⁵, le Grand Maître envoya le 24 mai à la Cour Royale de Messine le Drapier Ugo Copones et le Bailli de Manosque Jean de Boniface, en vue de recevoir du Vice-roi l'investiture solennelle de nouveau siège. Le 29 de ce même mois, les deux plénipotentiaires de l'Ordre présentèrent à Don Ettore Pignatelli les lettres de créance et le prièrent, au nom du Grand Maître et du Couvent, de bien vouloir donner le coup d'envoi à l'exécution pratique des accords établis dans l'acte de donation¹⁸⁶. Le 10 juin, munis d'une autre procuration spéciale, le Drapier Copones et le bailli De Boniface repartirent de Syracuse avec trois galères à destination de Malte. À Mdina – ancienne capitale de l'île connue aussi comme Notable – la bulle de la donation fut lue quelques jours après en présence des plus hautes autorités locales, et bien que l'île doive rester perpétuellement partie intégrante du Règne de Sicile¹⁸⁷, ses chefs se déclarèrent prêts à se plier à la volonté impériale, confiants de recevoir du gouvernement de l'Ordre, non seulement protection et sécurité, mais aussi la reconnaissance de leurs anciens privilèges¹⁸⁸. Au nom du Grand Maître et du Couvent, les immunités et les anciens privilèges, dont jouissait le peuple maltais, étaient scrupuleusement respectés, et l'Ordre obtint ainsi, de la part Commissaires royaux, la possession pacifique de Malte (Fig. 1.14).

¹⁸⁴ Ces délibérations de l'assemblée, transmises à Rome au prier Salviati afin qu'il les soumette à l'approbation du Pape, étaient déjà prescrites dans l'acte de donation. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, p. 144.

¹⁸⁵ Clément VII ratifia le décret le 7 mai 1530 avec une bulle spéciale qui se trouve encore aujourd'hui dans les archives de la Bibliothèque Nationale de Malte. G. BOSIO, *op. cit.*, partie III, pp. 194 e 197.

¹⁸⁶ Une fois les formalités nécessaires accomplies, furent placés aux côtés des délégués de l'Ordre des commissaires afin qu'ils les aident à entrer en possession des terres inféodées. G. BOSIO, *op. cit.*, Partie III, pp. 83-84.

¹⁸⁷ En 1426, les Maltais s'étaient rebellés devant les abus et l'oppression de leur Seigneur féodal Consalvo de Monroy et avaient réussi à obtenir d'Alphonse I de Sicile (V d'Aragone) l'union directe des îles maltaises au règne de Sicile, se disant prêts à payer à Monroy les 30.000 florins que ce dernier avait versé au Roi pour le fief de Malte. Avec son diplôme du 3 janvier 1427, le Roi Alphonse avait en effet reconfirmé à ses « *singularissimi zelatores et vassalli fidelissimi* » les anciens privilèges et leur avait même concédé le droit de résister « *manu forti* » à toute nouvelle tentative d'assujettir leurs îles. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, n. 6, p. 144.

En 1432, est rappelée la visite que fit à Malte Alphonse I de Sicile, lequel logea au Palais Inguanez à Mdina pendant trois mois, exactement dans la « *cammara nova magna* ». Citation de la copie du testament d'Antonio Inguanez dans J. ATTARD MONTALTO, *The Nobles of Malta, 1530-1800*, Malte 1979, p. 23.

¹⁸⁸ La confiance des Maltais dans leurs nouveaux gouvernants devait manquer en plus d'une occasion. Déjà le 8 janvier 1531, le Conseil Populaire décidait de faire remarquer au gouvernement de l'Ordre l'inobservance des vieux privilèges et des vieilles coutumes. Archives de la Cathédrale de Malte (dorénavant A.C.M.), Doc. Series A.T. II, ms. 2, f. 259; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, n. 7, p. 144.

Les deux ambassadeurs s'éloignèrent de l'île¹⁸⁹ pour se diriger à Tripoli où ils attendirent l'arrivée du commandeur Gaspare de Sanguesa, nommé par le Grand Maître gouverneur de la place forte africaine. L'Isle Adam put ainsi informer le Pape et les Princes chrétiens de la prise de possession de Malte et de Tripoli comme siège de l'Ordre. Mais le Grand Maître et le Conseil se trouvèrent face à un obstacle préoccupant, juste la veille du départ du Couvent de Syracuse pour Malte. Les habitants des îles maltaises avaient toujours bénéficié du privilège d'extraire les traites de grain de la Sicile pour leur besoins¹⁹⁰, mais à présent le Vice-roi de Sicile déclarait que, Malte ne faisant plus partie du Vice-royaume sicilien et donc l'île n'avait plus le droit de jouir de pareils avantages¹⁹¹. Rempli d'amertume par cette mesure injuste et inattendue, le Grand Maître envoya auprès du Vice-roi le commandeur Onofrio de Monsuar, accompagné d'un délégué des Maltais, Pietro Cassar, pour lui faire remarquer qu'au cas où la mesure devait être mise en œuvre, la situation économique des îles maltaises aurait été bien vite insoutenable. Et en date du 9 octobre, le Grand Maître décida carrément d'informer, à travers Salviati, le Pape et l'Empereur de ce qui s'est passé, en affirmant que pour ne pas mettre en péril la survie même des Maltais, il était prêt à renoncer à la donation de Malte¹⁹².

L'Isle Adam aurait voulu attendre le résultat de la mission de son ambassadeur Salviati auprès de l'Empereur avant de se transférer à Malte, mais au cours de la réunion du 9 septembre, le Conseil de l'Ordre s'était déjà prononcé en faveur du départ de Syracuse avant l'hiver¹⁹³. Cependant, étant donné les dernières instructions pour le départ, il fit transporter les Reliques sacrées et l'image de Notre-Dame de Philerne à bord de la galère *Santa Croce*, et dans le courant de l'après-midi du 25 octobre, il embarqua avec les membres du Conseil et avec le reste du Couvent à bord des trois galères de l'Ordre. La

¹⁸⁹ L'île de Malte était resté avec la charge de capitaine et commandeur Aurelio Bottigella.

¹⁹⁰ "...frumenta commeatus & quecumque victui necessaria & comestibilia sine aliqua solutione juris tracte gabelle aut impositionis." A.O.M. 414, f. 238; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, p. 147.

¹⁹¹ Ainsi en privant « ...pauperrimos Melivetanos & Gaudisianos sua libertate extrahendi frumenti & aliorum commeatum contra antiquam consuetudinem ». *Ibidem*.

¹⁹² « Dum paramus ex Syracusis in Insulam Melitam migrare », écrivait le Grand Maître au Pape, « subito litteris Imperatoris Prorex Sicilie frumentum ex Regno exportare nobis vetat, non solum magno nostro sed etiam Melitensium incommodo [...] qui non prodicione neque delicto aliquo in jus nostrum venerunt. » A.O.M. 414, f. 278v; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, p. 148.

¹⁹³ En effet, une grande partie des ravitaillements avait déjà été transportée à Malte par la vieille caraque. De nombreux chevaliers et Rhodiens se trouvaient à la suite de l'Ordre.

petite flottille prit immédiatement le large, et arriva, après une navigation tranquille au port de Malte le lendemain matin, mercredi 26 octobre¹⁹⁴. Débarqué à Birgu, le Grand Maître, suivi par l'ensemble du Couvent et par une foule de fidèles, se dirigea à l'église paroissiale de Saint Laurent où fut chanté un solennel *Te Deum* en signe de remerciement.

La valeur stratégique de Malte pour l'importance navale de l'Ordre

Avec le Couvent et la flotte de l'Ordre basés à Malte (Fig. 1.15), grâce à la proximité des ports européens et siciliens, et compte tenu de l'obligation de maintenir de fréquents contacts avec la forteresse hiérosolomytaine de Tripoli et de procéder à son approvisionnement, le trafic naval de l'Ordre augmenta considérablement et les galères de l'Ordre durent entreprendre souvent de longues croisières. En effet, au cours de la première moitié du XVI^e siècle, l'art des constructions nautiques se développa rapidement avec les galères et avec les grands navires à voile. La marine de l'Ordre, assez experte et continuellement en service de combat, contribua à ce développement avec la construction des galères les plus rapides et de la grande caraque *Sant'Anna*, le navire le plus puissant de son époque en Méditerranée¹⁹⁵.

En même temps, la marine de l'Ordre participait activement à la défense des côtes de l'Europe méridionale, infestée à cette époque par une intense activité des corsaires et de piraterie de la part des nouveaux règnes ottomans de la Barbarie. Les succès navals de la flotte des chevaliers « maltais » portèrent à l'augmentation de la pression militaire ottomane contre les îles maltaises, à la conquête de la forteresse de Tripoli en 1551 de la part des Barbares et au Grand Siège de Malte du 1565¹⁹⁶. Considérant sa victoire sur Rhodes comme un coup de grâce pour le bouclier blanc-croisé, Soliman devait en effet monter une autre expédition militaire contre les Hiérosolomytains, déjà à l'abri derrière les fortifications

¹⁹⁴ L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, p. 148.

¹⁹⁵ Rhodes avait un Port des Galères bien garni, un Port de Commerce et un Arsenal où l'on construisait la flotte de navires, mais l'on passait souvent commande dans les Arsenaux d'Europe. E. ROSSI, *op. cit.*, p. 7.

¹⁹⁶ R. VON DAUBER & A. SPADA, *op. cit.*, p. 18.

construites d'urgence autour du Château Saint-Ange et près des citadelles de Birgu et de *Senglea* dans le Grand Port et le nouveau Fort Saint-Elme à la pointe de Mont Sceberras¹⁹⁷.

Les rapports annuels des capitaines des équipages et des navires de l'Ordre, conservés dans les archives de Malte, racontent l'histoire des opérations navales continues, des batailles en mer, des opérations amphibies, des croisières le long des côtes barbares et siciliennes, et dans le Levant, des ravitaillements fréquents en eau douce et des revêtements des galères dans des bouches secrètes de la Mer Egée, des « espionnages » dans l'archipel pendant le printemps pour s'informer sur les intentions de la flotte turque, des victoires glorieuses et des pertes très douloureuses, des incroyables aventures des chevaliers, de leurs équipages et de leurs navires¹⁹⁸.

Pendant les premiers cinquante ans de gouvernement de l'Ordre à Malte, les galères opéraient en collaboration avec la flotte pontificale et impériale et avec les divers états d'Italie, dans une série d'entreprises qui commencent de la conquête de Koroni en Morée en 1532, jusqu'à la bataille de Lepante en 1571. Après le siège glorieux et la construction de la nouvelle ville de La Valette, les Chevaliers n'eurent plus à craindre sérieusement les attaques terrestres. Parfois, comme en 1614, lorsqu'il y eut un début de débarquement, l'alerte fut donnée et l'on assista à des préparatifs fébriles. En effet, il était de bonne règle de se prémunir contre d'éventuelles surprises et l'on peut bien comprendre le perfectionnement continu des fortifications et l'entraînement des forces militaires et navales¹⁹⁹.

Au-delà des grandes batailles, l'importance de la flotte de l'Ordre de Malte pour l'Europe venait du fait que ses galères et ses navires à voile croisaient régulièrement année après année jusqu'à 1798 dans les eaux de la Méditerranée, en protégeant et en défendant les côtes méridionales et le trafic maritime chrétien de la flotte turque et des navires des corsaires barbares, de façon à constituer une force véritable de police navale européenne.

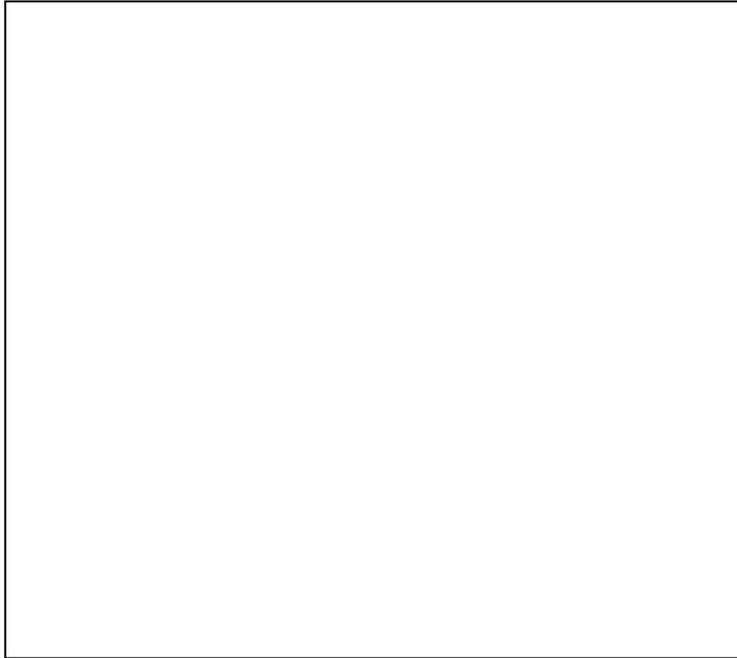
¹⁹⁷ C. TESTA, *op. cit.*, pp. 7-8.

¹⁹⁸ R. VON DAUBER & A. SPADA, *op. cit.*, pp. 19-20.

¹⁹⁹ Les galères à trois furent augmentées à quatre et renforcées ensuite jusqu'à huit. Le don d'une nouvelle galère était alors considéré comme un meilleur acte de dévotion à l'Ordre. E. ROSSI, *op. cit.*, p. 9.

Fig. 1.5 - Le Grand Maître Pierre d'Aubusson (1476-1503)

**Fig. 1.6 – Le Grand Maître Émery d'Amboise (1503-1512)
(D'après une gravure de la BNF)**



**Fig. 1.7 - Le Grand Maître Philippe Villiers de L'Isle Adam (1521-1534)
(Chateau de Beauregard)**



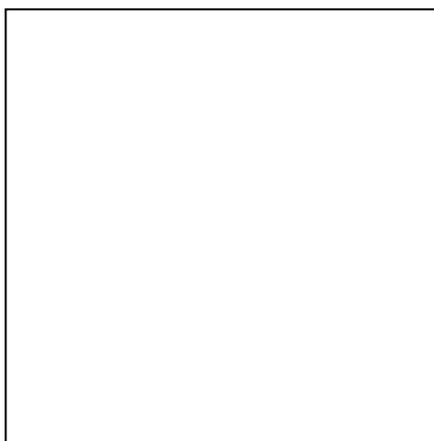
**Fig. 1.8 - Le Siège de Rhodes
Gestorum Rhodiae obsidionis commentarii, (1483-1484)
Miniature du maître du Cardinal de Bourbon, BNF Lat. 6067**



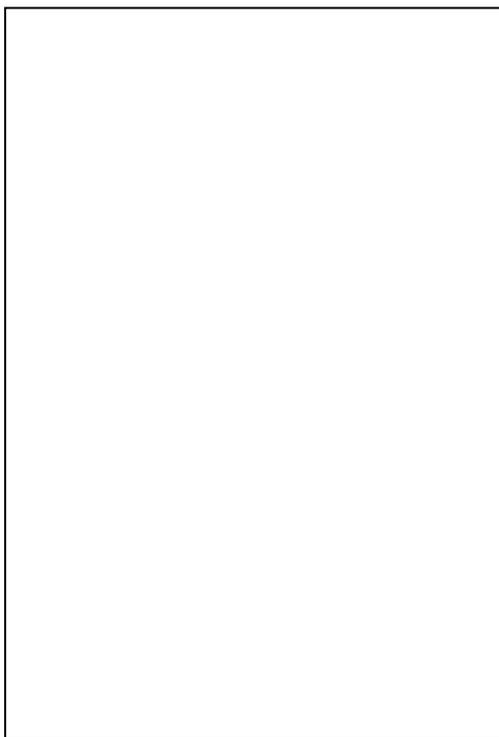
Fig. 1.9 - Fort Saint-Nicolò à Rhodes



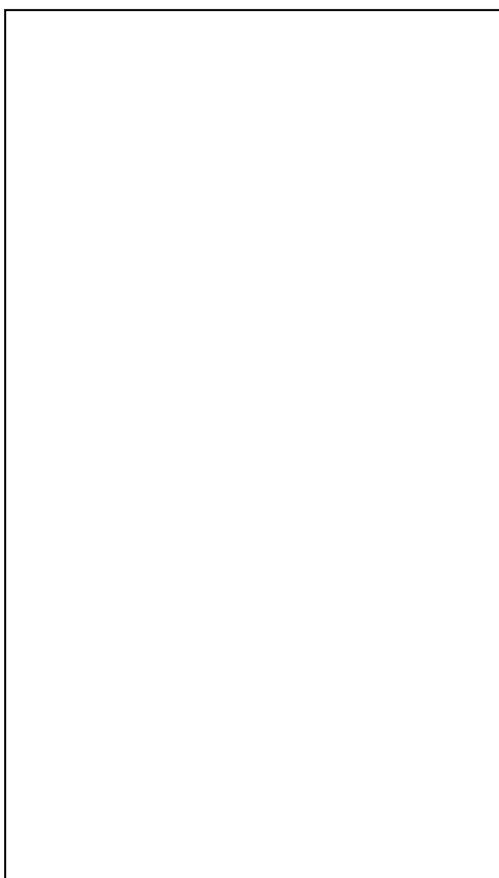
Fig. 1.10 – Portrait de Soliman I (Titien)



**Fig. 1.11 - Portrait de l'Empereur Charles V avec un bâton, par Juan Pantoja de la Cruz.
Copie d'un portrait réalisé par Titien (Tiziano Vecellio, 1490-1576).**



**Fig. 1.12 – Portrait de Clément VII
(Portrait par Sebastiano del Piombo 1526)**



**Fig. 1.13 – Portrait d'Henri VIII
(Atelier de Hans Holbein le Jeune 1537-1547)**



**Fig. 1.14 – Carte de l'archipel maltais par Sebastian Munster, Bâle 1570c.
Collection Particulière**

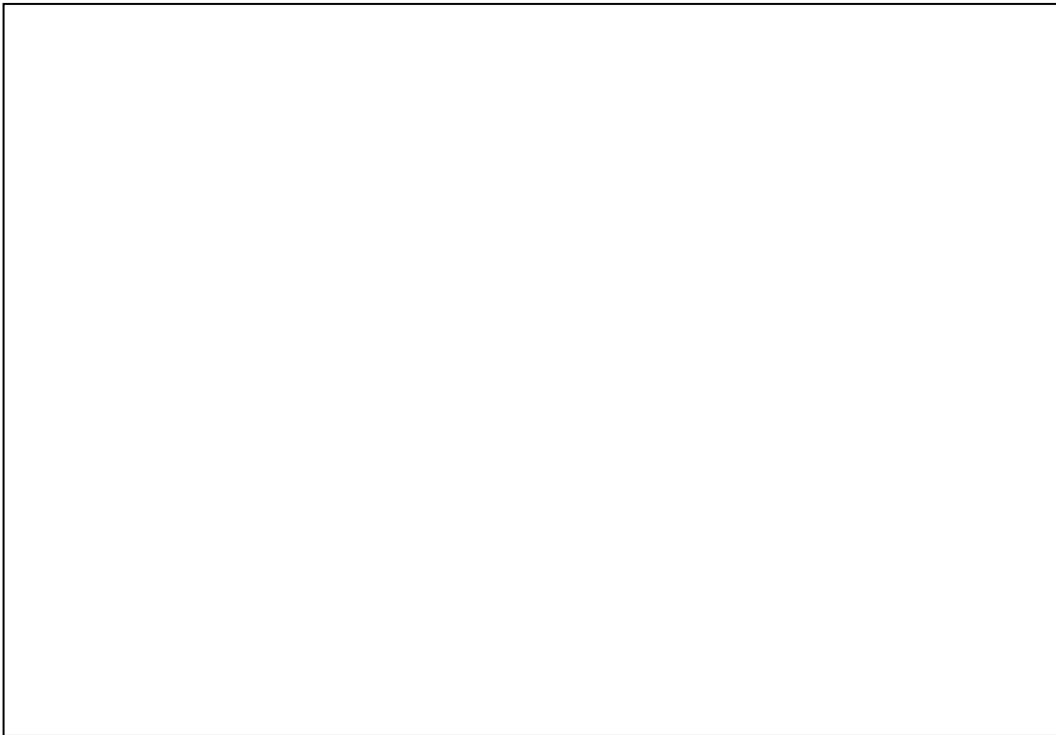


Fig. 1.15 - Carte de Malte et de Gozo

III-LA SITUATION SOCIO-POLITIQUE ET LES CHANGEMENTS DES STRUCTURES ADMINISTRATIVES

Tandis qu'à Rhodes, l'Ordre de Saint-Jean était durement engagé dans la défense du dernier avant-poste croisé en Orient, le monde occidental était en train d'affronter une phase parmi les plus critiques de son histoire politique et religieuse, pesant évidemment sur le sort de l'institution hospitalière même. Au cours du XV^e siècle, l'on avait déjà constaté en Europe, et tout particulièrement en Italie où était réapparu de manière plus marquée le culte de la civilisation antique, de profondes mutations dans la pensée et la culture.

Les idéaux éthiques, politiques et religieux, dont l'œuvre de l'homme s'était inspirée au cours des siècles derniers avaient été remplacés par un nouveau concept de la vie, lequel, tout en reconnaissant dans l'individu le maître de son propre destin, lui avait forgé une morale privée de contraintes dogmatiques et ecclésiastiques. Ainsi, sa conduite n'était pas régie par des préceptes transcendants mais était bien guidée par des critères d'opportunisme, lesquels, en lui créant le vide de la conscience, le poussaient vers la recherche de son intérêt particulier²⁰⁰.

Cette nouvelle interprétation philosophique de la vie, soutenue par les hommes de culture du XV^e siècle, et concrétisée par une société bourgeoise et capitaliste naissante, avait été riche des conséquences, non seulement au plan éthique et religieux mais aussi au niveau social, politique et économique. C'est ainsi que vers la fin de ce siècle et des premières décennies du siècle suivant, la situation politique de l'Europe était bien différente de celle de la première moitié du XV^e siècle.

²⁰⁰ Il appartenait à Macchiavelli de donner son nom à cette doctrine qui distinguait la politique de la morale. Elle représentait le fruit d'expériences qu'il avait acquises lors de missions effectuées pour le compte de la république florentine. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie II, p. 83.

Le Contexte historique européen au début du XVI^e siècle

La vie des Communes et des Seigneuries mineures s'étant estompée en se perdant dans les luttes intestines, les monarchies nationales de France et d'Angleterre s'étaient constituées, les règnes d'Aragon et de Castille s'étaient unifiés sous Ferdinand le Catholique et la puissance dynastique des Habsbourg s'était renforcée avec l'avènement au trône impérial de Maximilien I^{er} en 1493. Ces Seigneuries et d'autres Seigneuries centrales ont ainsi assumé un rôle politique prépondérant dans le destin de leurs peuples dans la mesure elles se basaient sur le consensus de vastes couches populaires qui en avaient soutenu l'ascension pour s'affranchir des régimes vexateurs des petits feudataires.

En Italie, cependant, le sens de la grande patrie n'avait pas eu d'effet. Il prédominait encore dans la péninsule des groupes oligarchiques restreints qui pratiquaient, à l'exception de Venise, une politique d'égoïsme fermé envers les masses populaires. La papauté elle-même, qui constituait déjà un modèle de monarchie universelle, était devenue le symbole de la décadence morale de l'époque. Quant aux Papes, plutôt que de s'occuper des réformes ayant trait aux coutumes, ils cherchaient à satisfaire les ambitions terriennes de leurs familles, suscitant ainsi le scandale et l'indignation de tous, notamment dans les Pays de l'Europe du Nord, et diminuant l'autorité de l'Église jusqu'à en provoquer la totale désintégration²⁰¹.

Cette faiblesse politique des états italiens par rapport aux visées expansionnistes des états voisins fut l'une des principales causes pour laquelle l'Italie devint le champ de bataille entre France et Espagne, dans la lutte pour la suprématie en Europe. En effet, avec la mort de Laurent le Magnifique en 1492, la politique d'équilibre réalisée difficilement à travers le traité de paix de Lodi en 1454 était affaiblie, et les contrées d'Italie d'abord – et d'Europe ensuite - s'étaient transformées en autant de champs de bataille, où furent disputés, avec de brèves interruptions, les destins des peuples du vieux continent.

²⁰¹ La réforme protestante débuta avec la protestation publique faite par Luther à Wittenberg le 31 octobre 1517, mais dans la masse populaire, l'on avait remarqué depuis longtemps une certaine inquiétude qui présageait de profondes crises religieuses.

La situation politico-militaire, économique et sociale en Europe devait nécessairement se répercuter de manière négative sur l'avenir de l'Ordre de Saint-Jean. L'institution religieuse avait été fondée aux temps de la première Croisade pour assister les pèlerins qui visitaient les Lieux Saints; et pour mieux remplir ce noble devoir les Religieux avaient dû très vite s'organiser même militairement pour se défendre des assauts continus des Musulmans. L'Église approuvait leur mission d'assistance et accordait sa protection à l'Ordre, tandis que les fidèles manifestaient dans chaque partie de l'Europe leur gratitude aux représentants de l'Ordre en leur donnant des terres et d'autres biens²⁰².

Mais entre-temps, l'esprit croisé s'était estompé en Europe depuis longtemps, et le climat politique et social qui attendait les valeureux anciens combattants du siège de Rhodes n'était certainement pas celui du début du XIV^e siècle. Nombreuses étaient cependant les inconnues que les chevaliers devaient affronter. Tout aussi incertain était dans divers pays européens, le sort réservé aux biens de l'Ordre indispensables pour sa survie.

En fait, la situation politico-religieuse en Europe continuait à se dégrader. Les efforts du Pape pour réconcilier les princes chrétiens et les convaincre d'entreprendre ensemble une croisade contre les Turcs, ont été vains. Vaines aussi ont été ses tentatives d'endiguer la Réforme. Ses requêtes, formulées à la Diète de Nuremberg (1522-23), avaient été rejetées par le groupe Protestant qui y était présent. Homme d'origine humble mais de grande culture, scrupuleux et fidèle ecclésiastique, le Flamand Adrien VI était arrivé à Rome après son élection au pontificat avec la sincère intention de réformer en premier lieu la Curie Romaine; mais il s'était retrouvé quasiment seul à lutter contre un environnement hostile et corrompu.

La guerre entre Charles Quint et François I^{er} (Fig. 1.16) se renforçait avec violence, en mettant en danger la stabilité économique et sociale de peuples entiers, et donc aussi par ricochet, les biens que l'Ordre possédait dans plusieurs régions d'Europe²⁰³. Par ailleurs,

²⁰² L'on donnait ainsi le coup d'envoi à une longue série de bulles papales qui approuvaient l'oeuvre d'assistance de l'Ordre la *Pie postulatio voluntatis* du pape Pascal II de 1130.

²⁰³ La plupart des biens de l'Ordre de Saint-Jean se trouvaient dans les territoires sous contrôle des deux Princes. Pour pouvoir poursuivre les guerres aussi bien Charles Quint que François I^{er} avaient contracté des dettes très importantes, et donc, ces biens couraient le risque d'être confisqués par les Princes pour faire face aux frais découlant de la lutte en cours.

toujours en raison de la guerre, même les négociations pour la cession de Malte connurent des pauses, et parfois, surgit même le danger de leur échec. Pour couronner le tout, le 12 décembre 1524, Clément VII, préoccupé par les succès réalisés par Charles Quint, s'allia secrètement avec Florence et Venise, en se positionnant du côté de François 1^{er} contre l'Empereur, avec le grand désappointement du Grand Maître qui avait toujours compté sur l'autorité du Pape pour mener à bon port les négociations avec Charles Quint. Milan reconquise à l'automne 1524 et une fois envoyé un contingent de 10.000 hommes à la conquête de Naples, François 1^{er} campa à l'est de Pavie avec la plus grande partie de son armée pour assiéger la ville défendue par Antonio de Leyva. Après une lutte sangoureuse, François 1^{er} lui-même, légèrement blessé, fut fait prisonnier. Le 10 mars 1525, la nouvelle de la victoire des impériaux parvint à Charles Quint à Madrid; quant à François 1^{er}, il fut conduit, au mois de mai suivant, dans la capitale espagnole.

Les troupes impériales sous le commandement de Charles de Bourbon réoccupaient Milan en juillet 1526, et grâce au renfort d'importants contingents allemands, reprenaient la marche vers Rome. Au troisième assaut les attaquants réussirent à rompre les défenses près de Porte Torrione (connue aujourd'hui sous le nom de Porte Cavalleggeri) et près de Santo Spirito, et pénétrant ainsi dans la ville, ils entamèrent l'un des plus impitoyables pillages de l'histoire, qui coûta à la ville plus de 20.000 victimes et d'incalculables dégâts patrimoniaux et artistiques. Clément VII réussit à se mettre à l'abri en s'enfermant au Château Saint-Ange.

Entre-temps, suite à l'installation des corsaires turcs sur les côtes nord-africaines, la situation en Méditerranée centrale était devenue encore plus critique pour l'Europe Chrétienne. De son bastion d'Alger, Barberousse²⁰⁴, homme sans scrupules et fort du soutien du Sultan dont il se déclarait tributaire, parcourait la méditerranée centrale et occidentale avec ses galères pour pourchasser les navires chrétiens en navigation entre les

²⁰⁴ Les frères turcs Arug e Khayr ad-Din de Mitilene, connus comme les Barberousse, se consacrèrent dès leur jeune âge à l'exercice de la piraterie. Appelé en 1515 à Alger par un chef maure, Arug profita de l'occasion pour se débarrasser de ceux qui se disputaient le pouvoir à Alger et prendre la ville en se déclarant tributaire du Sultan. Par la suite, les deux frères Barberousse continuèrent à parcourir les mers en accumulant de grandes richesses. Arug tué pendant qu'il assaillait Oran, Khayr ad-Din lui succéda dans le royaume d'Alger. En 1519, le roi corsaire repoussa un assaut des Espagnols contre sa ville et eut le mérite d'amalgamer les éléments algériens les plus disparates, donnant ainsi le coup d'envoi à l'hégémonie turque en Afrique du Nord. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie III, n. 19, p. 160.

ports de l'Espagne et de l'Italie méridionale en semant la terreur parmi la population qui habitait près de la mer.

Le rôle de l'Ordre dans le contexte Méditerranéen

L'Ordre de Saint-Jean, établi depuis peu à Malte et chargé de la défense de Tripoli (Fig. 1.17) en Afrique, se trouvait ainsi au centre des actes de piraterie de Barberousse et était particulièrement menacé dans ses liaisons vitales avec les ports siciliens²⁰⁵. La situation s'aggrava lorsque vers la fin de l'année 1533, Barberousse fut appelé à Constantinople avec ses capitaines par Soliman I, lequel, avant de partir pour la campagne contre les Perses²⁰⁶, le nomma Pacha et lui confia le commandement suprême de la marine turque en Méditerranée. Quelques mois après, Barberousse quitta Constantinople avec de nombreux navires, et le 1^{er} juin traversa triomphalement le détroit de Messine, et après avoir répandu la terreur le long des côtes de la Calabre et de la Campanie, il se rua vers Tunis en l'occupant au nom du Sultan.

Avant même de prendre pleine possession du nouveau fief, le Grand Maître s'était rendu compte de l'état d'abandon dans lequel se trouvaient les îles maltaises à cause du manque quasi-total de ressources naturelles et de la rare production agricole, insuffisante pour faire face aux besoins de la population locale qui tournait autour de 20.000 individus²⁰⁷. Toutefois, c'était aussi l'absence quasi complète des moyens de défense contre les fréquentes incursions des pirates barbares²⁰⁸ qui suscitait les craintes justifiées du Grand

²⁰⁵ Et le danger devint encore plus grave lorsque se profila la possibilité que Barberousse, profitant des rivalités internes tunisiennes, put s'approprier Tunis dont les gouvernants avaient jusqu'alors suivi une politique sage de tolérance religieuse et entretenu des accords commerciaux étroits même avec des pays chrétiens.

²⁰⁶ Vu l'impossibilité, à cause des conditions tactiques et climatiques, d'une conclusion heureuse de sa campagne danubienne contre les Habsbourg, Soliman s'était replié sur une expédition punitive contre les Chiites perses, mais après l'amère expérience de Corone, il voulut prendre ses précautions contre d'autres entreprises d'Andrea Doria en Méditerranée. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie III, n. 21, p. 162.

²⁰⁷ « *Pargis est et incolis frequentior quam pro terrae bonitate. Paroeciae octo sunt extra oppidum ipsum: in quibus (quod iure admirabile est in tam angusto, deserto, et agresti loco) censentur hominum capita supra uiginti millia, et quod aequè mirandum, plerique uitae annos excedentes octoginta.* » J. QUINTIN D'AUTUN, *Insulae Melitae Descriptio*, Lyons 1536, dans *The Earliest Description of Malta*, éd. H. C. R. VELLA, Malte 1980, par. IX, p. 28.

²⁰⁸ « *Semper enim fuit piratica statione nota* ». J. QUINTIN D'AUTUN, *op. cit.*, par. X, p. 28.

Maître. Les commissaires, que ce dernier avait dépêchés sur l'île six ans auparavant pour enquêter sur son état, n'avaient pas fait mystère de ses nombreuses déficiences.

Le Quintin²⁰⁹, en service à la chancellerie de l'Ordre à Malte sous les Grands Maîtres L'Isle Adam et Pietrino del Ponte, a laissé un document de grand intérêt sur l'état des îles dans son « *Insulae Melitae Descriptio* » publié à Lyon en 1536. Des études récentes sur la vie maltaise lors de la deuxième moitié du XV^e siècle et le début du XVI^e siècle confirment en grande partie ses observations pertinentes ainsi que celles des commissaires de l'Ordre.

L'importance historique et stratégique des îles maltaises est due sans doute à leur position centrale, et le moins qu'on puisse dire exceptionnelle, entre le bassin occidental et le bassin oriental de la mer Méditerranée, où l'Europe et le Continent africain sont les plus proches. L'archipel maltais, comprenant les îles de Malte (246km²), Gozo (67km²), Comino (2,6km²) et les autres rochers mineurs, se situe respectivement à 300 Km de la Tunisie à l'ouest, tandis que Tripoli se trouve à une distance de 350Km en direction sud sud-ouest (Fig. 1.18).

La côte européenne la plus proche des îles est celle de Raguse en Sicile, située à seulement 95km au nord du détroit de Malte²¹⁰. Ces îles se trouvent ainsi à un carrefour des principales routes marines courues par les guerriers, les marchands, les aventuriers et les colonisateurs²¹¹. Par conséquent, elles ont été possédées et ont subi une grande influence

²⁰⁹ Jean Quintin naquit en 1500 à Autun, l'ancienne *Augustodunum civitas*. Dans sa jeunesse, il étudia le droit canonique et civil et voyagea en Grèce et dans d'autres terres de la Méditerranée orientale. En avril 1531, il arriva à Malte, appelé par L'Isle Adam qui lui confia la charge d'auditeur et d'assistant de Tommaso Bosio à la Chancellerie, charge qu'il maintint même sous del Ponte. Le 4 septembre 1535, le même Del Ponte renouvela la confiance « *nobili & eruditissimo lo. Quintino* », pour avoir servi l'Ordre « *tam prudenter et fideliter in officio Auditoris* », et lui laissa entendre qu'au cas où il revêtirait l'habit de Jérusalem, il continuerait à bénéficier du salaire de 200 écus par an, dans l'attente que devienne vacante une commanderie ou un bénéfice de rente égale. Le 15 janvier 1536, le Conseil de l'Ordre accueillit la requête d'admission, présentée par Quintin, comme Chevalier dans le prieuré de Champagne. La requête n'eut pas de suite, et Quintin, entre temps revenu en France pour servir Del Ponte en qualité d'auditeur et secrétaire, fut nommé prêtre et désigné comme chapelain de la Langue de France. Au mois de novembre suivant, il fut appelé à enseigner le droit canonique à l'Université de Paris. En fait, il mourut à Paris en 1561. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie III, n. 7, p. 183.

²¹⁰ H. M. PEDLEY, M. R. HOUSE & B. WAUGH, « The Geology of Malta and Gozo », *Proceedings of the Geological Association*, (87)\3; pp. 325-326.

²¹¹ Colonisé par les Phéniciens autour de 1000a.C. et tombé sous les Carthaginois à une date non précisée, l'archipel maltais leur fut soustrait par les Romains en 218a.C. pendant la deuxième guerre punique. Par la suite, il fut concédé aux habitants le droit de nationalité, et au temps d'Auguste, le gouvernement des îles fut confié à un procureur impérial. En 60 après J.C., pendant son voyage mouvementé vers Rome, l'apôtre Paul fit naufrage sur les côtes maltaises et y resta jusqu'au printemps de l'année suivante. A la mort de Teodosio en 395, les îles passèrent à l'Empire d'Orient. Les Arabes les conquièrent en 870 et y laissèrent des traces indélébiles de leur langage. Le normand Roger de Hauteville les reconquit en faveur du monde chrétien en 1091, et depuis, jusqu'à 1530, elles suivirent le sort de la proche Sicile.

de la part de différentes puissances maritimes présentes en Méditerranée. Donc, les plus grandes civilisations européennes et méditerranéennes ont laissé leur marque sur l'histoire et la culture de l'île²¹².

D'autre part, Malte et sa population ont juste survécu parce que cela fut une condition essentielle des colonisateurs et de leurs buts militaires et commerciaux. La vie des habitants fut conditionnée par les opportunités d'emploi, dont une forme de service militaire pour la défense des zones côtières. Malgré les nombreuses influences des différentes civilisations subies par les Maltais, l'île a réussi à conserver à des degrés variables sa langue, sa religion, ses traditions et ses usages et coutumes, et une sorte de langage originel dans son architecture, en maintenant surtout sa propre identité nationale.

L'administration maltaise avant l'arrivée de l'Ordre

En tous cas, depuis le temps de la domination romaine, les forces d'occupation avaient toujours laissé aux Maltais une certaine liberté dans l'administration des affaires locales. La première réglementation communale, semblable à celle accordée à d'autres villes de la Sicile, remonte probablement aux premières années de la période siculo-aragonaise. Ces privilèges semblent avoir pris avec le temps le statut de constitution, lorsqu'ils furent officiellement reconnus sous la domination aragonaise à partir de la deuxième moitié du XIV^e siècle.

En effet, la société maltaise du XV^e siècle avait déjà une organisation communale très avancée nommée *Università*. Cette forme de gouvernement local, surnommé aussi parfois Conseil Municipal, eut pour siège Mdina (Fig. 1.19) et fut la première institution représentative et exécutive officiellement reconnue par la couronne Sicilienne dont elle tirait sa légitimité. Cette reconnaissance fut le fruit d'un long processus accéléré par la révolution des Vêpres Siciliens en 1282²¹³. Le premier document dans lequel apparaît pour

²¹² M. ELLUL, *Heritage of an Island*, Malte, Publication D.O.I., 1975, p. 1.

²¹³ C. DALLI, « Medieval Communal Organization in an insular context: Approaching the Maltese Universitas », *Heritage*, Malte 1993; p. 1.

la première fois le terme « *Universitas* » remonte à 1375²¹⁴. Cela fut probablement le résultat de la reconnaissance obtenue par Malte et du rapprochement des Maltais et de la Couronne de Sicile après la chute de De Peregrino²¹⁵. En effet, en 1372, Frédéric IV trouva assez d'appui parmi les Maltais pour pouvoir bannir De Peregrino après l'intervention de Chiaramonte²¹⁶. Les soutiens de la couronne qui furent abondamment récompensés pour leurs services avec une série d'actes officiels entre le 10 et le 14 novembre 1372, formèrent au cours du XV^e siècle le noyau de la couche sociale supérieure²¹⁷.

La documentation sur les mesures prises par Frédéric IV en 1372 révèle une intervention directe dans l'administration des îles maltaises. En effet, les « bureaux » importants comme la capitainerie de Malte et Gozo, la « *Secretia* », ceux des juges et des notaires, et l'*Accatapania* furent assignés aux soutiens de la Couronne. Guglielmo Murina fut en effet le premier Capitaine de Malte entre 1372 et 1373, à qui fut conféré le "*tenimentum*" de Bucana²¹⁸.

L'*Universit * prit des d cisions sur des mati res relevant des devoirs administratifs normaux comme l'organisation des rotations des garde-c tes, la supervision du march  citadin et de la sant  publique, et la perception des taxes sur le vin et sur les marchandises export es de l' le. Il fut un temps o  l'*Universit * tenta de faire entendre sa voix aupr s du Roi en envoyant ses ambassadeurs avec des « chapitres », ou des p titions,   la *Curia Regis*. Celle-ci eut aussi des moments critiques lorsque quelques grandes d cisions devaient  tre

²¹⁴ Archives de l'Etat de Palerme, R. Cancellaria, Vol. 13, f. 150v; dans A. T. LUTTRELL, « Approaches to Medieval Malta », dans *Medieval Malta*,  d. A. Luttrell, Londres 1975, n. 328, p. 60.

²¹⁵ En 1356 les troupes angevines captur rent Palerme et Messine et le Gran S n chal du R gne de Naples, le florentin Niccol  Acciaiuoli nomm  Comte de Malte et de Gozo. Successivement Guido Ventimiglia (d j  capitaine de Trapani et Monte San Giuliano) obtint le m me titre par Fr d ric IV d'Aragone (1355-1377) en 1360. Mais il semble que ces deux-l  n'aient pas exerc  personnellement leur titre puisque l'homme le plus puissant   cette  poque sur l' le fut, justement, le corsaire provenant de Messine Gioacomo de Peregrino, capitaine et justicier de Malte et Gozo et parent de la famille royale siculo-aragonaise. V. D'ALESSANDRO, *Politica e Societ  nella Sicilia Aragonesa*, Palerme 1963, n. 39, pp. 96-97.

²¹⁶ Fr d ric IV fut captur  par les Chiaramonte avec leurs alli s et oblig    nommer le g nois Manfredi Chiaramonte (d j  patron de la Sicile sud orientale) avec le fief maltais. Par cons quent, en 1372, De Peregrino fut d fait et banni des  les. H. BRESC, *Documents on Frederick IV of Sicily's intervention in Malta: 1372*, Articles aupr s de L'Ecole Britannique de Rome, XLI, 28 (1973), p. 184.

Toutefois, la p riode entre 1377 et 1393 fut reconnue comme la p riode des tyrans et a apport    l' le une grande mis re. En d cembre 1396, la Couronne confisqua   nouveau les  les et Guglielmo Raimondo Moncada fut nomm  premier Marquis de Malte et de Gozo. O. F. GOLLCHER, (1958), *op. cit.*, p. 13.

²¹⁷ Parmi ceux-ci, il y eut les familles d'Actardo, Barba, Gatto, Sillato et Santa Sofia. C. DALLI, *op. cit.*, p. 6.

²¹⁸ H. BRESC, *op. cit.*, doc. iv, p. 191.

prises par tout le peuple. Dans ces cas, le « *parlamentu generali* » - parlement général – se réunit en vue de discuter de l’argument en question²¹⁹.

En outre, l’*Università* eut un rôle important dans la vie sociale de tous les jours comme une mère, d’après l’expression mentionnée dans les « chapitres » de 1466 : “*quista universitàti comu matre et quilla che divi procurari al lu bonu et quietu viviri di lu so populu et soi figli*”²²⁰. Cette phrase exprime clairement l’intention des familles appartenant à la classe sociale supérieure, lesquelles monopolisaient les bureaux municipaux et se servaient du Conseil Municipal pour concrétiser leurs ambitions et atteindre leurs objectifs. Les jurés, élus chaque année, provenaient des familles les plus influentes et contrôlaient les élections en excluant tout prétendant appartenant à une classe sociale inférieure²²¹. En effet, en 1466, furent officiellement exclus des bureaux municipaux les artisans puisque c’était “*contra forma di costuma antiqua et observancia di la dicta chitati*”²²².

L’élection du Conseil Municipal eut lieu le jour de la fête de Saint-Jean Baptiste (le 24 juin) et la liste des néo-élus fut ensuite scellée et transmise au Vice-roi de Sicile pour l’approbation officielle des nominations. A partir de 1435, selon un décret Royal de la même année, tous les bureaux municipaux eurent la durée d’une année et devaient être occupés par des personnes déjà résidentes dans l’île depuis au moins cinq ans²²³. Par ailleurs, il devint illégal pour les personnes qui occupaient quelque charge officielle d’habiter en dehors des murs citadins²²⁴. Le clergé était exclu du contrôle municipal et, normalement, ne participait pas à la politique de l’*Università*. Toutefois, au cours des deux dernières

²¹⁹ C. DALLI, *op. cit.*, p. 1.

²²⁰ « ..cette *Università* comme une mère qu’il doit procurer à la bonne et calme vie de son peuple et de ses fils ». N.L.M., *Università*, Vol. 3, doc. 1; dans C. DALLI, *op. cit.*, p. 9.

²²¹ Entre 1402 et 1457 les magistrats citoyens provenaient de 42 familles éminentes. H. BRESC, *Un monde méditerranéen. Economie et Société en Sicile, 1300-1450*, 2 vol., Bibliothèque des Ecoles françaises d’Athènes et de Rome, Rome 1986, p. 727.

²²² « ...contre forme quelconque de coutume ancienne et observance de cette ville ». N.L.M., *Università*, vol. 3, doc. 1; dans C. DALLI, *op. cit.*, p. 9.

²²³ Archive Historique de Malte (A.S.M.), VIII, doc. vi, p. 469; dans C. DALLI, *op. cit.*, p. 10.

²²⁴ Un ordre émis par « l’*ufficio Giuratale* » le 21 décembre 1519 obligea en effet le noble juré Martino Gatt Inguanez de revenir habiter dans sa demeure de Mdina « *lasciando il Rabbato per uniformarsi alli capitoli della medesima* ». J. ATTARD MONTALTO, *op. cit.*, p. 223.

décennies du XV^e siècle, il y eut une tension croissante entre les autorités municipales et les autres hiérarchies ecclésiastiques, y compris l'Evêque²²⁵.

Un conflit plus long et compliqué éclata entre l'Université de Mdina et le Châtelain du *castrum maris*, dont la juridiction était circonscrite par la « *tagliata* » ou mieux par le fossé entre le château et le bourg adjacent. Cela fut probablement la plus forte autorité séculaire en dehors de la juridiction municipale; ultérieurement renforcée en 1466 par l'achat des *Secrezie* des deux îles de la part du Comte d'Ariano Inigo de Guevara, lequel nomma Antonio Desguanes comme son « *Secreto* ». Mais très vite, cette nomination provoqua les attaques de la noblesse municipale aussi vers 1450, les Desguanes ont passé une alliance avec le châtelain Johannes de Guevara. En 1458, il semble que le châtelain alla jusqu'à porter ses hommes armés à Mdina pour intimider les autorités municipales, « *fachendu carnaju undi ben li veni* »²²⁶.

En qualité de Châtelain, cet officiel de la couronne eut non seulement le contrôle total sur « *la clavi di intrambu quisti insuli* »²²⁷ – que le Conseil Municipal appela le *castello-amare* en 1416 – mais aussi sur le bourg adjacent (Birgu). En réalité, son indépendance fut une menace directe au contrôle total des îles de la part de l'*Università*. En outre, la classe éminente chercha à protéger le Châtelain pour échapper aux impôts attribués au Conseil Municipal²²⁸. Lors de la première décennie du XVI^e siècle, la tension augmenta tellement que le Conseil Municipal intenta un procès avec succès au Châtelain devant le tribunal de la Couronne ou, comme il fut alors appelé, la « *Magna Curia Castellania* ». Ceci fut dû en partie au fait qu'à partir des dernières décennies du XV^e siècle jusqu'en 1530, la charge de Châtelain devint presque héréditaire dans la famille très influente des De Nava, ennemis jurés de la famille Inguanez résidente à Mdina au XVI^e siècle²²⁹.

²²⁵ G. WETTINGER, « The nature of Maltese politics, c.870-1964 », dans *The British Colonial Experience 1800-1964: The impact on Maltese Society*, éd. V. Mallia-Milanes, Malte 1988, pp. 23-4.

²²⁶ C. DALLI, *op. cit.*, p. 10.

²²⁷ «la clé pour les deux ces îles ». Cfr. C. DALLI, *op. cit.*, p. 2.

²²⁸ N.L.M., *Università*, doc. 10; dans C. DALLI, *op. cit.*, p. 10.

²²⁹ N.L.M., *Università*, 206, pp. 12r-13r, 137r-139v, 195r-198v, 247r-247v; dans J. ATTARD MONTALTO, *op. cit.*, pp. 18, 49 n. 80.

Les changements administratifs à Malte sous l'autorité de l'Ordre

L'arrivée de l'Ordre signifia le début d'une nouvelle ère pour Malte. Les Chevaliers de Saint-Jean ne choisirent pas l'ancienne capitale, La Notable²³⁰ au centre de l'île, mais le village portuaire de *Birgu* (le Bourg) en tant que siège pour leurs quartiers généraux, même si Quintin trouva la ville de Notable agréable, bien soignée selon le goût du lieu et de la population locale, et dotée d'un excellent climat²³¹. Ce choix, indubitablement obligé à cause de la dépendance de l'Ordre à sa marine pour sa propre survie, fut mal vu au départ par la noblesse de Mdina, mais fut mieux accueilli par la suite avec le temps parce qu'il permettait à cette dernière un certain niveau de liberté. Cependant, la classe éminente maltaise ne fut pas enthousiaste de cette nouvelle cohabitation avec l'Ordre de Saint-Jean et beaucoup de familles nobiliaires préférèrent quitter l'île plutôt que de se soumettre à cette nouvelle juridiction. Dans le temps d'un an, toutes les instructions, les règlements et les prohibitions qui régissaient la vie des citoyens de Mdina furent pris par le Grand Maître directement de Birgu et soussignés "*datum in palatio nostro in nostro castello*"²³².

Birgu était le centre maritime médiéval de l'île de Malte et sa fonction était de satisfaire les modestes exigences du trafic portuaire. Avec l'arrivée de l'Ordre, ce village devait assumer le rôle d'une véritable forteresse capable de résister à n'importe quelle attaque²³³. Le château de Birgu, connu aussi comme château Saint-Ange (Fig. 1.20), était trop petit pour accueillir tout le Couvent et les exilés rhodiens²³⁴, lesquels suivirent l'Ordre

²³⁰ En 1428, pendant la période aragonaise, Alphonse V d'Aragone reconfirma tous les privilèges des sujets maltais par un décret dans lequel on se référa à Mdina comme un "*un gioiello notabile e distinguibile della Corona Reale*". Les autorités maltaises décidèrent donc d'échanger ce compliment et à partir de ce moment là, l'on se référa à leur ville principale dans les documents officiels comme *Città Notabile* (La Notable). Sir H. LUKE, *Malta: An Account and An Appreciation*, Londres 1968, cap. IX, p. 86.

Après la construction de La Valette dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, Mdina fut surnommée par les chevaliers Ville Vieille - *Città Vecchia* - pour la distinguer de leur nouvelle ville. A partir de 1932, quand la langue maltaise fut officiellement reconnue comme l'une des deux langues officielles, la ville fut rappelée officiellement de nouveau Mdina.

²³¹ "*Octo a uico millibus in mediterraneo ciuitas est, maioris cuiusdam reliquia: non inamoena quidem illa, et culta satis pro loci gentisque genio. Salubri coelo, sicuti tota insula, iis praesertim qui iam diutina mansionis consuetudine illi assueuerunt.*" J. QUINTIN D'AUTUN, *op. cit.*, p. 30.

²³² N.L.M., *Università*, 13, f. 162; dans S. FIORINI, « The Municipal Councils in the Maltese Islands : 1530-1800 », *Heritage*, Malte 1993, p. 14.

²³³ A. MIFSUD, *Knights Hospitallers of the Venerable Tongue of England*, Malte 1914, pp. 290-291.

²³⁴ Le chiffre de 3.000 exilés rhodiens arrivés en Crète fut cité dans une lettre de Fra' Giovanni Battista Puccino à Paolo Vetturi (Messine, 2 mars 1523). Archives d'Etat de Florence (dorénavant A.S.F.), Carte Strozzi 369, dans G. SOMMI-

pendant la son odyssee. Par consequent, ils s'adaptèrent en logeant dans des maisons petites et modestes et dans des granges où ils installèrent l'Infirmierie Sacrée, les Auberges, le tribunal de la *Castellania*, le reste du Couvent et les Rhodiens.

Les Grecs de Rhodes étaient du point de vue religieux, sujets du Grand Maître et le 1^{er} octobre 1530, le pape déclara que tout le clergé et la population qui suivaient l'Ordre de Rhodes et parlaient le grec ou d'autres langues, mais qui ne comprenaient pas le maltais, devaient se soumettre à la juridiction du Prieur Conventuel et non pas à celle de l'Evêque de Malte²³⁵. En 1647, le vice-chancelier de l'Hôpital, Gian Francesco Abela, écrit qu'environ 500 personnes ou bien 100 familles rejoignirent Malte venant de Rhodes, mais seulement peu d'entre elles étaient grecques²³⁶. Au cours de la visite pastorale de 1575, il y eut 79 familles grecques dans les trois paroisses de Birgu, mais elles ne provenaient pas toutes de Rhodes²³⁷. En 1599, un groupe de vieux Grecs et Latins venaient encore à Malte et se rappelaient de leur vie à Rhodes, tandis qu'en 1587 l'Ordre payait encore 733 écus par an aux pauvres Grecs de Rhodes habitant Messine et Syracuse²³⁸.

Trois semaines après l'arrivée de l'Ordre à Malte, L'Isle Adam décida de maintenir la promesse faite par ses procureurs et de respecter le serment de préserver les privilèges des Maltais²³⁹. Cette cérémonie officielle, connue comme l'investiture du Grand Maître, eut un

PICENARDI, *Itinéraire d'un Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem dans l'île de Rhodes*, Lille 1900, p. 20; dans A. LUTTRELL, « The Rhodian background of the Order of Saint John in Malta », dans *The Order's Early Legacy in Malta*, éd. J. AZZOPARDI, Malte 1989, p. 5.

De ces 3.000 rhodiens la plupart étaient des Latins expulsés par le Sultan en 1523. G. BOSIO, *op. cit.*, Partie III, pp. 1-4. Beaucoup de réfugiés restèrent en Crète et en Sicile ou se dispersèrent d'une façon ou d'une autre entre 1523 et 1530. Certains moururent de la peste à Syracuse, Baia ou Corneto. A. LUTTRELL, (1989), *op. cit.*, pp. 5-6.

²³⁵ S. PAULI, *op. cit.*, pp. 201-202 et F. CHETTA SCHIRO, *Memorie su le Chiese e il rito greco in Malta*, Malte 1930, pp. 103-105.

²³⁶ G. F. ABELA, *Della Descrittione di Malta Isola nel Mare Siciliano*, Malte 1647, p. 75.

²³⁷ Leur nombre devait être considérable parce qu'en 1575, il leur fut assigné quatre églises à Birgu. N.L.M., Lib. 631 - *Visitatio Duzina*; dans S. FIORINI, « Demographic Growth and Urbanization », dans *Hospitaller Malta 1530-1798*, éd. V. Mallia-Milanes, Malte 1993, p. 299.

²³⁸ M. AGIUS-VADALÀ, « Giovanni Myriti (1536-1590?) », *Proceedings of History Week 1983*, éd. M. Buhagiar, Malte 1984, p. 49.

²³⁹ « Fu da' Commissari Regi dato a detti procuratori della Religione il reale, libero, vacuo, quieto e pacifico possesso della Città, e dell'Isole di Malta e Gozzo mediante il solenne giuramento, e promessa, che in nome, e nell'anima del Gran Maestro, e successori suoi, e di tutta la sua Religione fecero al Capitan della Verga, ed alli giurati di Malta e del Gozzo, e d'osservare a quei popoli in perpetuo tutti li privilegi, immunità, libertà, franchige, ragioni e buon consuetudini loro, in modo che vivere, e trattare potessero sempre nel medesimo modo, come e quando erano sotto il Regio Dominio. » G. BOSIO, *op. cit.*, p. 84D; dans R. DEGIORGIO, *A City by an Order*, Malte 1985, p. 7.

énorme sens symbolique. La première cérémonie d'Investiture fut sans doute très importante pour la noblesse de Mdina. Dans la matinée du 13 novembre 1530, le Grand Maître et son Couvent quittèrent Birgu à destination de Mdina. Pendant le voyage vers la ville, le cortège des chevaliers fut rejoint par environ cinq cents Maltais armés sur leurs ânes. Entre-temps, des officiels de l'*Università*, la noblesse de la ville et le clergé, attendaient alla *Saqqajja* pour recevoir leurs nouveaux patrons²⁴⁰. Après s'être changé au couvent augustinien de Rabat hors des murs de la ville, le Grand Maître avança à pied jusqu'à la porte principale de Mdina. L'Isle Adam prêta serment sur la croix à huit points de son « manteau de pointe » noir pour préserver les privilèges et respecter les droits des Maltais. Le premier Juré, Paolo de Nasis, présenta au Grand Maître deux clés symboliques de la ville, tandis que s'ouvrirent les deux portes de la ville. Peu après, la procession jusqu'à la cathédrale fut accompagnée par des coups d'artillerie et, une fois le service religieux achevé, le Grand Maître fut invité à un banquet par le Vice-amiral²⁴¹ Michele Falsone²⁴². Avant de revenir à Birgu, l'Isle Adam demanda à rencontrer « tous les Nobles et les Principaux de cette Ville »²⁴³.

L'*Università* de Notable, qui fut par ailleurs reconnue officiellement par le Parlement de Catane en 1397²⁴⁴, fut gouvernée par une magistrature de quatre Jurés qui furent choisis parmi la noblesse, citoyens éminents et marchands pour une période d'un an²⁴⁵. Ceux-ci assistèrent le Capitaine de la Verge dans l'administration publique de la commune, lequel devait les consulter avant d'ordonner une intervention. Leurs devoirs étaient fondamentalement judiciaires mais ils furent aussi responsables de l'administration de l'Hôpital de Saint Esprit à Rabat, de la propriété de la Cathédrale, des « cumuls de charité »²⁴⁶, et de l'approvisionnement et la réglementation des prix des aliments. En outre,

²⁴⁰ Presque tous les Maltais portaient des « barbes longues et touffues ». G. BOSIO, *op. cit.*, Partie III, p. 89.

²⁴¹ G. BOSIO, *op. cit.*, Partie III, pp. 89-90; dans J. ATTARD MONTALTO, *op. cit.*, 63.

²⁴² N.L.M., ms. no. 1146(1), « *Giornale di Notizie* », p. 264; dans J. ATTARD MONTALTO, *op. cit.*, p. 63.

²⁴³ G. BOSIO, *op. cit.*, Partie III, p. 90; dans J. ATTARD MONTALTO, *op. cit.*, p. 63.

²⁴⁴ Sir T. ZAMMIT, *Malta: The Islands and their History*, deuxième éd., La Valette 1929, p. 103.

²⁴⁵ A. BARTOLO, « History of the Maltese Islands », *Malta and Gibraltar Illustrated*, Londres 1915, p. 59.

²⁴⁶ Anon., *Repertoire Archives Ordre de Malte*, pp. 223-224; dans J. ATTARD MONTALTO, *op. cit.*, p. 119.

puisque'ils furent officiers du Régiment de Notable, il fut aussi conféré aux Jurés la surintendance relative à la maintenance des fortifications²⁴⁷.

Le Capitaine de la Verge eut trois fonctions très importantes à mener. En effet, il fut le Gouverneur de la Notable, le Colonel de la Milice et le Premier Juge de tous les tribunaux sauf ceux des villes portuaires. Un document datant du 13 novembre 1372 déclare que la fonction de "*Capitanie civitatis Miliveti sui que districtus*", en plus des autres fonctions, comprenait également la pleine autorité légale sur les cas criminels²⁴⁸. Donc, les fonctions inhérentes à cette charge furent multiples et variées. Le Capitaine émit des avis, maintint la paix, s'assura que la ville eut suffisamment d'approvisionnement en eau et restreint les activités des jeux de hasard et du vagabondage. En outre, il dut superviser la maintenance des fortifications, rassembler les hommes pour le service militaire et s'assurer que les fossés et les places soient tenus propres. Naturellement, il eut à sa disposition un nombre important d'assistants et de sbires, en plus des "informateurs".

Après l'arrivée de l'Ordre de Saint-Jean à Malte, ce fut justement une prérogative du Grand Maître de confirmer la personne nommée à la charge de Capitaine de la Verge par un vote du Conseil Municipal. Cette charge dura presque un an, précisément du 28 août jusqu'au 18 août de l'année suivante, lorsque la Verge fut rendue temporairement au Grand Maître²⁴⁹. Au cours de la cérémonie d'investiture, le Capitaine de la Verge chevaucha aux côtés du néo-élu Grand Maître et fut le premier porteur du baldaquin lors de la procession de la porte principale de Mdina jusqu'à la Cathédrale²⁵⁰. La rémunération de la charge n'était pas exceptionnelle et vers la moitié du XVIII^e siècle elle était seulement de 80 écus²⁵¹.

²⁴⁷ N.L.M., Lib. 438, ff. 110r-110v; *Codice Manoel de Vilhena*, pp. 50-56; e *Codice de Rohan*, p. 54; dans J. ATTARD MONTALTO, *op. cit.*, p. 119.

²⁴⁸ H. BRESC, *Documents on Frederick IV of Sicily's intervention in Malta: 1372*, Articles auprès de l'Ecole Britannique de Rome, 1973, doc. xxiii, p. 196.

²⁴⁹ N.L.M., Lib. 438, ff. 110r-110v; N.L.M., Lib. 8, p. 70; *Codice De Rohan*, p. 50; e Anon., *Repertoire Archive Ordre de Malte*, p. 223; dans J. ATTARD MONTALTO, *op. cit.*, p. 115.

²⁵⁰ N.L.M., Lib. 438, ff. 110r-110v; N.L.M., Lib. 8, p. 70; e *Codice De Rohan*, p. 50; dans J. ATTARD MONTALTO, *op. cit.*, p. 115.

²⁵¹ N.L.M., Treas. A 152, non paginé. Daté du 1er janvier 1751; dans J. ATTARD MONTALTO, *op. cit.*, p. 116.

La *Secrezia*, à l'origine *Regiae Melivetanae Secretiae*, était la charge responsable de l'administration du patrimoine de la Couronne de Sicile dans les îles maltaises et faisait donc partie de la *Secrezia* sicilienne. Avec l'installation de l'Ordre à Malte, en vertu de l'acte même d'inféodation, cette charge fut incorporée dans celle de l'administration des terres de l'Ordre dans les îles maltaises et devint le bureau de la *Secrezia* Magistrale. Toutefois, la charge du *Secreto* avait déjà été conférée en 1518 par le Vice-roi de Sicile à Antonio de Guevara avec le droit de nommer son successeur, et avait été reconfirmée ensuite le 23 juin 1530. Le 31 juillet suivant L'Isle Adam, de Syracuse où il se trouvait, informait le commandeur Bottigella, Gouverneur de Malte en son absence, qu'il avait conféré la régence de la *Secrezia* de Gozo à Giovanni Calavà « *durante minore etate Joannelli de Guevara pupilli* »²⁵².

Suite à la prise de pouvoir de l'Ordre, le rôle de l'administration municipale connut un changement radical. L'acte de cession des îles, en tant que fief libre et noble, de la part de l'Empereur Charles Quint comprenait l'obligation pour les chevaliers de préserver tous les privilèges des Maltais gardés jalousement dans les chapitres. Ces promesses furent toutefois oubliées quelques mois après le mois d'octobre fatidique de 1530, lorsque l'un des privilèges les plus sacro-saints de l'*Università* fut violé. En effet, au cours de la réunion du Conseil du 8 juin 1531, les jurés sentirent le besoin de protester auprès du Grand Maître puisque, selon eux, ce dernier n'avait aucun droit de dicter des nouveaux règlements sur les rotations des gardes-côtes²⁵³. En février de l'année suivante, pendant une réunion du Conseil Municipal, l'atmosphère à la « *loggia* » fut très animée à cause de la dernière intervention de l'Ordre sur les entrées de l'*Università*²⁵⁴. Ces ingérences de l'Ordre dans les affaires de l'*Università* continuèrent sans cesse au cours des années successives et le pouvoir des autorités municipales connut par conséquent un déclin rapide, malgré les immanquables et nombreuses protestations des jurés.

²⁵² « ...pendant l'âge mineur de la pupille Joannelli de Guevara ». A.O.M. 414, f. 273v; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie III, n. 15, p. 195.

²⁵³ N.L.M., *Università*, 12, ff. 560-564; dans S. FIORINI, *op. cit.*, (1993), p. 13.

²⁵⁴ « *La Sacra Religioni et soy officiali contra promissiones et confirmationem capitulorum et privilegiorum dicte civitatis et Jnsule Jn eorum derogacionem levaro la Jiurisdictioni alo Capitano quo ad custodias alo populu Jngariato ali morammj ala gitati levaro li soy cabelli et Jntroyti et a quilli fallixino dila guardia mettirilj Jn la virgogna ob quod per Jpsos Magnificos Juratos e stata facta una supplicacionj continentj multi capi Jn beneficio et servicio di dicta Jnsula et soy gitatini et habitaturj...* ». N.L.M., *Università*, 13, ff. 44-45v; dans S. FIORINI, *op. cit.*, (1993), p. 13.

Déjà le 3 septembre 1533, L'Isle Adam ordonna la répartition de l'île en deux districts administratifs: un district occidental et un district oriental, ayant son centre à Birgu, il était soumis à la juridiction du châtelain, co-assisté par deux juges auxquels étaient délégués les pouvoirs civils et pénaux. L'institution de la « *Castellania* » à Birgu était le premier pas vers la centralisation des pouvoirs entre les mains du Grand Maître.

Par ailleurs, malgré le fait que les réformes politico-administratives de L'Isle Adam limitaient sensiblement la sphère juridictionnelle de l'*Università*, les rapports entre le Grand Maître et les membres du Conseil Municipal restèrent cordiaux. Il faut reconnaître, en effet, que durant les quatre années de son magistère, au-delà du respect des anciennes coutumes et des traditions populaires, L'Isle Adam maintint à l'égard du Conseil de l'*Università* une attitude prudente, en évitant soigneusement et de toutes les manières d'abaisser son prestige. Il favorisa, en outre, l'accès au service de l'Ordre de personnel local comme, par exemple, des juges de la *Castellania* de Birgu et des chirurgiens de la Sacre Infirmerie. Sa générosité à l'égard des indigents et des malades et son sens inné de justice lui valurent l'estime de tous et, en particulier, la reconnaissance des humbles²⁵⁵.

Toutefois, le 26 novembre 1536, le crieur de l'*Università*, sur ordre du lieutenant du Grand Maître Juan d'Homedes, annonça que la monnaie en circulation « *li aquili vechi dila stampa dila aquila* » était déclarée illégale²⁵⁶. Le 12 mai 1537, le chevalier anglais Égide (Giles) Russel²⁵⁷ fut nommé premier Capitaine d'Armes de Mdina, tandis qu'à la même période, Frà Saveur de Sin fut nommé premier Gouverneur de l'île de Gozo²⁵⁸.

Ainsi, au cours des années, l'importance du gouvernement municipal diminua inexorablement et les fonctions les plus importantes furent assumées par l'Ordre. À part

²⁵⁵ Le 10 novembre 1530, « *habita relatione commissariorum ac visis testium depositionibus super querella facta per nonnullos pauperes Melitenses contra fratrem Claudium de Saint Giron qui manus ad barbam unius eorumdem iniuriose apposuit* », le Conseil de l'Ordre condamna Saint-Girons lui-même à trois mois de prison et à la perte pendant une année des fruits de sa commanderie. Et encore le 27 octobre 1534, « *audita relatione commissariorum deputatorum ad se informandum super nonnullis verbis iniuriosis que frater Bernardinus scriba tersenalis protulit contra unum Melitensem & postea evaginavit ensem et percussit dictum Melitensem* », furent infligés au chevalier coupable du délit deux mois de prison. A.O.M. 85, ff. 76v, 140v. Une preuve ultérieure de la droiture animant toute action de L'Isle Adam peut être donnée à travers la motivation par laquelle le 22 novembre 1530, il fit libérer une trentaine de détenus pour dettes. A.O.M. 414, f. 285 ; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie III, p. 194, n. 10.

²⁵⁶ N.L.M., *Università*, 13, f. 126; dans S. FIORINI, *op. cit.*, (1993), p. 14.

²⁵⁷ N.L.M., *Università*, 13, f. 138; dans S. FIORINI, *op. cit.*, (1993), p. 14.

²⁵⁸ A.O.M., 86, f. 26v ; dans S. Fiorini, *op. cit.*, (1993), p. 14.

l'administration quotidienne de leurs charges, les membres du Conseil furent éloignés de leurs fonctions les plus prestigieuses, en particulier après la fondation de l'*Università* de Birgu avant 1538²⁵⁹. Par conséquent, après le mois de décembre 1554, seuls les représentants de Rabat, Birkirkara, Naxxar, Zebbug et Siggiewi, tous dans les environs de Mdina, ont fréquenté les réunions du Conseil Municipal²⁶⁰ puisque les autres villages étaient déjà sous la juridiction de l'*Università* de Birgu. Donc, l'intérêt d'appartenir à cette institution changea, passant d'un intérêt de pouvoir à un intérêt honoraire et assez frivole²⁶¹.

La convocation du Chapitre Général

Ce qui suscitait des fortes préoccupations chez le vieux L'Isle Adam, encore plus que le danger turc ou les vestiges de l'administration précédant l'arrivée de l'Ordre à Malte, était la confusion qui régnait après la perte de Rhodes et les longues pérégrinations qui en découlèrent avant de trouver un autre siège. Le Grand Maître craignait que l'Ordre puisse perdre de vue l'objectif qui avait constitué sa raison d'être, notamment dans une Europe divisée ou ne s'inspirant plus des anciennes valeurs. Et l'une des raisons qui l'avaient amené à accélérer son arrivée à Malte était celle de pouvoir convoquer un chapitre général pour trouver le moyen de lever d'autres fonds pour le Trésor et, surtout, à réformer les mœurs et rétablir les anciens statuts qui avaient assuré pendant longtemps l'unité de l'institution hospitalière, qui semblait compromise lors des dernières années à cause des discordes survenues entre les chevaliers appartenant aux différentes Langues²⁶².

Convoqué par le Grand Maître en 1531, le chapitre général ne commença que le 9 février 1533. Pendant ce chapitre général, L'Isle Adam exhorta tous les participants à rester

²⁵⁹ S. FIORINI, *The Mandati Documents at the Archives of the Mdina Cathedral, Malta: 1473-1539*, Malta 1992, xxxiv.

²⁶⁰ N.L.M., *Università*, ff. 313v-314v, ff. 333v-335v; dans S. FIORINI, *op. cit.*, (1993), p. 15.

²⁶¹ Quand la "precedence" fut, ensuite, de grande importance symbolique, l'on constate qu'en 1720, le Grand Maître Marc'Antonio Zondadari approuva une requête des Jurés de Mdina pour s'habiller d'une toge en soie noire et l'usage d'une massue d'argent pendant toutes les fonctions cérémonielles, comme ce fut l'usage dans toutes les autres *Università* en Sicile. A.O.M. 524, (*Liber Bullarum* 1720), ff. 152-3; dans S. FIORINI, *op. cit.*, (1993), p. 22.

²⁶² Dans certains cas, les litiges entre les membres de l'Ordre dans les rues étroites de Birgu prenaient l'aspect d'une guerre. E. SCHERMERHORN, *Malta of the Knights*, Surrey 1929, p. 43.

unis et en accord, en les invitant à renoncer à tout intérêt privé afin de participer dans un effort commun et avec un esprit fraternel à réformer les mœurs, à restaurer les vieilles coutumes et à reconstituer le Trésor épuisé. En effet le bilan du Trésor accusait un déficit important, dû surtout aux malheureux épisodes liés à la perte de Rhodes²⁶³.

Par ailleurs, pour procéder à la défense de Malte et de Tripoli contre la menace turque grandissante en Méditerranée, il fallait acheter des armes, des munitions et des fournitures et armer de façon adéquate les galères de l'Ordre. Parmi les mesures les plus importantes adoptées par les Seize Capitulaires, on y compta aussi celles d'élever le plafond de toutes les redevances de toutes les commendes et de les porter, pendant trois années de suite, du tiers habituel à la moitié des actifs de l'ensemble de tous les biens de l'Ordre. En outre, il y eut également la mesure consistant à conférer au Conseil « complet » la faculté de reconfirmer cette norme au cas où le chapitre général devait se trouver, par la suite, dans l'impossibilité de se réunir en temps utile. De toute façon, l'administration du Trésor fut confirmée au Grand Maître²⁶⁴.

Après la délibération sur le redressement financier de l'Ordre, les participants du chapitre passèrent à l'examen d'un autre thème non moins important, celui de la mise à jour des statuts qui régissaient la vie du Couvent. Furent ainsi débattues et jugées valables plusieurs propositions visant à reconstruire les organismes de l'Ordre sur des bases solides, et à rétablir les vieilles coutumes désormais tombées en désuétude²⁶⁵. Parmi les suggestions, il fut jugé nécessaire de rétablir le « *Collacchio* » : une zone de la ville réservée uniquement aux chevaliers, entourée d'un mur d'environ cinq mètres de hauteur²⁶⁶, qui aurait séparé les Religieux et la plupart de leurs édifices publics tels que l'Église Conventuelle, l'Hôpital, le Palais Magistral, la Trésorerie et les Auberges, du reste de la population, comme ce fut observé dans la ville de Rhodes²⁶⁷. Cependant, il n'existe aucun témoignage documentaire ou archéologique attestant de la construction de ce mur à Birgu,

²⁶³ L'Isle Adam lui-même était créancier de plus de 100.000 écus à l'égard du trésor; en outre, il fallait encore 8.000 écus pour rembourser le prêt qui liait les biens possédés par l'Ordre à Gênes. L.SCHIAVONE, *op. cit.*, partie III, p. 164.

²⁶⁴ L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie III, pp. 162-4.

²⁶⁵ A.O.M. 286, ff. 30-75; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie III, p. 164.

²⁶⁶ G. PORSELLA FLORES, « Il Collachio a Malta », *Il Delfino*, xvi\89, Malte 1986, p. 21.

²⁶⁷ G. BOSIO, *op. cit.*, Partie III, pp. 121 e 184; dans V. MALLIA-MILANES, *ibidem*, p. 80.

et ce ne fut qu'en 1562 que la zone fut officiellement déterminée²⁶⁸, apparemment délimitée par la mise en place de certains éléments en pierre²⁶⁹.

Les nouveaux défis de l'Ordre

Dans la même période, le Grand Maître se montra aussi très préoccupé, non seulement par les litiges qui survenaient au Couvent mais, surtout, par les nouvelles qui parvenaient de l'Angleterre. Dans l'une de ses lettres datée du 28 octobre 1533, le Prieur William Weston l'avait mis au courant, entre autres, des graves difficultés enregistrées au sujet de la fameuse question matrimoniale d'Henri VIII. Les rapports du souverain avec la cour de Rome étaient devenus, en effet, très tendus et par conséquent, en plus des insinuations de Clément West²⁷⁰, le Roi avait adopté à l'égard de l'Ordre une attitude qui ne laissait envisager rien de bon. Ces mauvaises nouvelles avaient fait comprendre au Grand Maître que le prochain pas serait inévitablement la suppression des prieurés de l'Ordre dans les îles britanniques.

Mais désormais, il ne restait plus à celui qui s'était tant employé à défendre et à conserver l'institution hospitalière sur le champ de bataille et dans les cours européennes, qu'à attendre la fin. Philippe Villiers de L'Isle Adam mourut le 21 août 1534 à la Notable. Après des funérailles solennelles, tenues dans l'Église de Saint Laurent de Birgu, son corps fut inhumé dans la chapelle du Château Saint-Ange²⁷¹. Le 26 août alors s'était réunie, dans

²⁶⁸ « *Ordinamo et dechiaro ch'il collachio et suoi limiti siano et s'intendano dal ponte del Castello insino alla Cantonera delli forni della Signoria quali sono al fronte spicio della casa del quandam Dottor Navarro, montando per quella vanella dretta lassando le Case che vengono alla banda dretta fuor del collacchio et questo tirando la strada sino alla Cantonera della Bottega di Paulo Borlo quondam Naydi andando alla chiesa di santo Nicola tirando per dritto sino alla casa del Com[mendat]or fra Giovan de Eguaras per la Cantonera della Casa di Giulio de Avella, et de ivi passando per la strada delle case de Anna Gallega et de Brayto per dritto sino alla muraglia di questa nuova Città.* » A.O.M. 91, f. 80; dans V. MALLIA-MILANES, *ibidem*, p. 80, n. 29.

²⁶⁹ G. PORSELLA FLORES, (1986), *op. cit.*, pp. 22-23; dans V. MALLIA-MILANES, *ibidem*, p. 80.

²⁷⁰ Le Turcoplier Clément West, homme irascible, contesta violemment la décision prise par le chapitre général en 1533, d'approuver le droit de vote des procureurs des trois Grandes Croix de la Langue d'Angleterre, qui étaient alors absents du Couvent. A cause de sa protestation véhémement, inconsiderée même vis-à-vis du Grand Maître, et compte tenu de son grave acte d'insubordination, qui au fond, était un signe emblématique du temps, Clément West fut privé de la Grande Croix et destitué de la charge de chef de la Langue d'Angleterre. G. BOSIO, *op. cit.*, Partie III, p. 121; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie III, p. 163.

²⁷¹ L'Isle Adam fut certainement l'un des chefs les plus illustres de l'Ordre qu'il sut guider avec tact et désintéret dans une période parmi les plus tourmentées de l'histoire européenne. Il fut même un diplomate intelligent et un sage législateur,

la grande salle du Château Saint-Ange, l'assemblée générale composée d'environ 400 chevaliers résidents au Couvent en vue d'élire le nouveau Grand Maître. Vers deux heures de l'après-midi, le chevalier chargé des élections Gabriel de Servies déclara élu à la majorité au trône magistral Pietrino del Ponte (Fig. 1.21), bailli de *Sant'Eufemia*²⁷². L'heureuse annonce fut accueillie « avec des applaudissements et grande satisfaction », et au chant de *Te Deum*, le clergé tourna en procession dans l'Église de Saint Laurent avec « *maxima et totius Conventus et populi gratulatione* »²⁷³. Tommaso Bosio, vice-chancelier de l'Ordre et son compatriote, fut chargé par le Conseil de donner la bonne nouvelle au Grand Maître et de le prier de rentrer au Couvent au plus vite à cause du danger turc croissant en Méditerranée centrale²⁷⁴.

Comme d'habitude, la première chose que fit le nouveau Grand Maître fut de dépêcher des ambassadeurs auprès du Pape et des Princes chrétiens pour leur notifier sa fraîche élection au Magistère de l'Ordre. Cependant, conscient de la situation dangereuse qui s'est créée en Méditerranée centrale, suite à l'installation de Barberousse à Tunis, et fort de l'expérience acquise pendant son service à Château Saint Pierre (l'actuel Bodrum) sur les côtes de l'Anatolie, Del Ponte pensait que Tripoli était le premier objectif des attaques du corsaire. En effet, le bastion de l'Ordre, coincé, tout comme Château Saint-Pierre, en territoire ennemi, représentait une épine dans le talon des terres turques de l'Afrique septentrionale et un énorme obstacle pour le contrôle total de la région. Donc, l'ennemi ne pouvait pas négliger cette forteresse dans ses visées hégémoniques, d'autant plus que Tripoli était pratiquement déjà entouré à l'ouest par Barberousse lui-même et à l'est par ses corsaires de Tagiura. La chute de Tripoli aurait pu permettre à l'ennemi de mener une action directe contre Malte et même contre les côtes méridionales de l'Italie.

tel qu'il apparaît entre autres des *Statuta et Ordinationes*, promulguées le 3 septembre 1533. Ce sont de nouvelles normes plus adaptées à la nouvelle époque que les vieilles lois siciliennes; ces normes, accueillies avec réserve dans un premier temps, furent ensuite acceptées par le peuple qui voyait dans le Grand Maître un juge impartial à l'égard aussi bien des membres de l'Ordre que des habitants de l'île. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie III, n. 30, p. 165.

²⁷² L'Isle Adam s'était plus d'une fois exprimé vis-à-vis du bailli de *Sant'Eufemia*, sur un ton flatteur comme le plus digne à lui succéder au Magistère. G. BOSIO, *op. cit.*, Partie III, p. 135; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie III, p. 169.

²⁷³ Le Conseil de l'Ordre, réuni le 27 août, se préoccupa avant tout de communiquer au Pape, à travers l'ambassadeur Salviati, des nouvelles de décès de L'Isle Adam et de l'élection de son successeur. La communication du Conseil parvint à Rome au moment où Clément VII se trouvait gravement infirme; il mourut en effet le 26 septembre 1534. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie III, n. 7, p. 169.

²⁷⁴ A.O.M. 85, f. 137; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, App. III, pp. 214-215.

Comprenant que l'Ordre était directement exposé au danger turc, le Grand Maître, sollicité aussi par le roi déchu de Tunis, se fit promoteur d'une croisade en vue de reconquérir la ville²⁷⁵. Sa proposition d'agir contre Barberousse fut accueillie avec enthousiasme par les Princes chrétiens et la flotte de l'Ordre participa avec succès à l'entreprise conduite par Charles Quint contre Tunis. Ainsi, le 21 juillet 1535, l'Empereur faisait son entrée triomphale à Tunis et restituait immédiatement au Roi Hasan le territoire tunisien excepté Goletta, dans laquelle il installa une garnison espagnole. En date du 16 août, sur le point de revenir en Europe, il écrivit au Grand Maître pour le remercier de la contribution de l'Ordre et pour l'assurer qu'il pouvait compter sur sa protection²⁷⁶.

Lorsque Del Ponte envoya le 4 octobre 1535 le vice-chancelier de l'Ordre Tommaso Bosio²⁷⁷ en Sicile, pour faire part à Charles Quint de ses félicitations pour la campagne victorieuse de Tunis, il profitait de l'occasion pour donner des instructions afin que l'Empereur soit mis au courant des problèmes concernant les îles maltaises et la garnison de Tripoli pour ce qui est des ravitaillements en vivres, promis du reste à maintes reprises par l'Empereur, mais que les autorités siciliennes avaient pratiquement continuellement entravés²⁷⁸.

En effet, l'Empereur, conscient de ce que la Religion avait fait pour défendre la chrétienté, non seulement pendant la campagne de Tunis, accueillit de bon gré les requêtes qui lui étaient formulées par les ambassadeurs de l'Ordre, et donna ses instructions au nouveau Vice-roi de Sicile, Don Ferrante Gonzaga, non seulement pour que chaque année soient exécutés, sans délais et sans aucune contradiction, les dossiers inhérents à la traite des denrées alimentaires pour les îles maltaises déjà fixées depuis 1531, mais aussi pour d'autres quantités de blé de Sicile, au cas où le besoin s'en serait fait sentir.

²⁷⁵ Le 22 décembre, il envoya à Rome et en Espagne, en qualité d'ambassadeur spécial, le commandeur Don Pedro Ponce de Leon avec la mission de présenter au Pape et à l'Empereur la nécessité d'agir sans tarder contre Barberousse, entreprise peu difficile parce que sans l'intervention directe du Sultan, le Corsaire n'aurait pas pu tenir tête seul aux forces chrétiennes réunies. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie III, pp. 173-174.

²⁷⁶ A.O.M. 59, p. 53; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, App. IV, p. 216.

²⁷⁷ En l'absence de l'île de Tommaso Bosio, ses fonctions furent assumées par l'auditeur Jean Quintin d'Autun, auteur du livre *Insulae Melitae Descriptio*, (Lyons 1536).

²⁷⁸ L'Ordre subissait des impositions fiscales lourdes, particulièrement de la part du comte de Modica, du marquis de Terranova (aujourd'hui Gela) et du président de la ville de Syracuse. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie III, p.181, n. 1.

Mais un autre problème, non moins inquiétant que celui concernant les approvisionnements nécessaires, planait depuis longtemps sur le Couvent, et exigeait une solution appropriée de la part du Conseil de l'Ordre. L'occasion s'était déjà présentée de s'attarder sur les abus souvent commis à l'égard de l'institution hospitalière par certains Princes, lesquels, en dépit de ce qui était établi par les règlements de l'Ordre, n'avaient pas de scrupules pour disposer à leur guise, en privant de cette manière les chevaliers, ayant droit d'en bénéficier, de leur juste récompense sur la base de leur ancienneté ou des services spéciaux rendus à l'Ordre. Ces ingérences indues, particulièrement de la part de la cour d'Espagne et de la *Curia Romana*, s'étaient faites plus lourdes pendant le Magistère de L'Isle Adam, quand la perte de Rhodes semblait sceller définitivement le sort de l'Ordre. Cet état de fait, assez fréquent, pendant tout le séjour maltais de l'Ordre, se répercutait négativement sur la vie même du Couvent, dans la mesure où il engendrait des mécontentements parmi les chevaliers, et il n'était pas rare que cela provoque de graves actes d'intolérance y compris parmi les membres d'une même Langue.

À cet effet, l'Empereur se montra plus que complaisant par rapport à la requête du vieux Grand Maître. En effet, Charles Quint avait naguère été témoin oculaire de l'esprit de sacrifice qui avait animé les Chevaliers de Saint-Jean dans la lutte contre les Infidèles, et il ne lui semblait vraiment pas honnête que ces efforts généreux puissent être privés de la récompense méritée. Entre-temps, avant de quitter la Sicile, l'Empereur conférait aux deux Ambassadeurs de l'Ordre le privilège particulier qui, sous peine de graves sanctions, interdisait à quiconque, dans ses territoires, de donner possession des commendes et d'autres bénéfices de la Religion à d'autres que ceux qui étaient expressément dotés de ces biens par le Grand Maître et par le Conseil, conformément aux statuts de l'Ordre²⁷⁹.

Pendant ce temps là, les nouvelles peu réconfortantes qui parvenaient au Couvent quant à la situation politico-religieuse en Angleterre suscitaient chez le Grand Maître les plus vives appréhensions²⁸⁰. En date du 17 novembre 1534, Henri VIII, apprenant à travers le Prieur d'Angleterre William Weston, l'élection avec un vote unanime de Pietrino del Ponte

²⁷⁹ G. BOSIO, *op. cit.*, Parte III, p. 156; L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie III, p. 184.

²⁸⁰ Les lois antipapales émises en Angleterre, qui avaient beaucoup affecté les derniers jours de L'Isle Adam, plaçaient l'Ordre face à un choix qui semblait plein de risques et d'inconnues.

au magistère de l'Ordre, avait écrit de Westminster au Grand Maître pour le féliciter, et avait confirmé par la même occasion sa protection à l'Ordre. Ses paroles contenaient toutefois un avertissement voilé afin que l'Ordre se gardât bien de suivre une politique contraire aux intérêts de la Couronne²⁸¹. Le Grand Maître, impressionné par ce qui se passait en Angleterre²⁸² craignait que le Roi finisse par mettre en acte sa vieille proposition de supprimer la Langue d'Angleterre pour en confisquer les biens.

En effet, les chevaliers anglais qui se réfugiaient depuis quelque temps à Malte pour se soustraire aux vexations du régime royal, et l'exécution capitale de l'évêque John Fisher, survenue en juin, suivie peu après par celle de l'ex chancelier Thomas More, tous les deux coupables juste d'être restés fidèles à l'Église de Rome, finirent par convaincre le Grand Maître que la fin de l'une des huit Langues de l'Ordre n'était pas loin. En faits, le 10 juillet 1539 deux représentants de l'Ordre, Adrian Fortescue et Thomas Dingley, respectivement commandeurs de Baddesley et Mayne, payèrent de leur vie leur fidélité au Pape. Ainsi, pour avoir refusé de reconnaître la suprématie du Roi sur l'Église d'Angleterre, l'Ordre de Saint-Jean fut supprimé par le Parlement anglais en avril 1540, et ses biens furent dévolus au domaine royal²⁸³.

Entre-temps, vers la fin de septembre 1535, le mal qui affligeait depuis longtemps Del Ponte se fit plus aigu, et il fut contraint à plusieurs reprises, malgré sa volonté, de désertier les réunions du Conseil²⁸⁴. Le mercredi 10 novembre, la santé du Grand Maître se détériora sensiblement et sa fin semblait proche. Del Ponte appela ainsi à son chevet le bailli de la Morée, Jacques de Pelloquin, accompagné par le vice-chancelier Tommaso Bosio,

²⁸¹ A.O.M. 57, f. 21; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie III, App. V, p. 217.

²⁸² En janvier 1533 le Roi avait épousé la jeune Anne Boleyn; au mois de mai suivant, ensuite, l'archevêque Thomas Cranmer, consentant aux requêtes du souverain, déclara valable ce mariage à tous les effets, et nul celui du Roi avec Catherine d'Aragone.

²⁸³ Naturellement, d'autres exécutions capitales suivirent après 1540, parmi lesquelles celle atroce de David Gunstone. E. KING & H. LUKE, *The Knights of St. John in the British Realm*, Londres 1967, pp. 103-108.

²⁸⁴ L'état de santé du Grand Maître s'aggrava suite à la tumultueuse réunion du Conseil du 16 octobre, lors de laquelle, dès que Fra' Graziano Gualles eut-il lu le bref *Gratam Suscepimus* de Paul III, l'ensemble du Conseil le menaça des censures papales concernant le cas de Don Pedro Fernandez De Heredia. De Heredia était un homme agité et ne respectait pas les réglementations statutaires de l'Ordre. Mais il bénéficiait des faveurs de l'Empereur, et pour cette raison le Conseil avait toujours évité de prendre de sévères mesures à son égard. Toutefois, l'étrange conduite tenue de sa part pendant la guerre de Rhodes, ses prétentions en termes de privilèges et d'honneurs, son comportement arrogant vis-à-vis du Conseil à Viterbe et surtout son constant refus de servir l'Ordre au Couvent, avaient amené le Conseil à lui adresser de sévères réprimandes. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, parte III, p. 163.

par le prieur de l'Église du Couvent Pontio Laurençin, et par tous les autres hauts dignitaires de l'Ordre, dont il prit congé. Après avoir prié tous les présents de se tenir loin des conflits, il confia la direction de l'Ordre au Bailli de la Morée afin que les travaux soient poursuivis régulièrement, et indiqua en tant que son digne successeur, le Prieur de Toulouse Didier de Saint-Jaille²⁸⁵. Pietrino del Ponte s'éteignit dans la nuit du 18 novembre, après quatorze mois et vingt deux jours de magistère.

Del Ponte, supporteur convaincu de la politique de son prédécesseur L'Isle Adam, chercha à maintenir les bons rapports déjà existants entre l'Ordre et le Conseil Populaire et, pendant sa brève période de gouvernement, il se montra bénévolement disposé à collaborer avec les autorités de la municipalité locale²⁸⁶. Mais ni L'Isle Adam ni Del Ponte ne réussirent à assister à la résolution de la question de l'Evêché de Malte, qui intéressait de près le diocèse maltais.

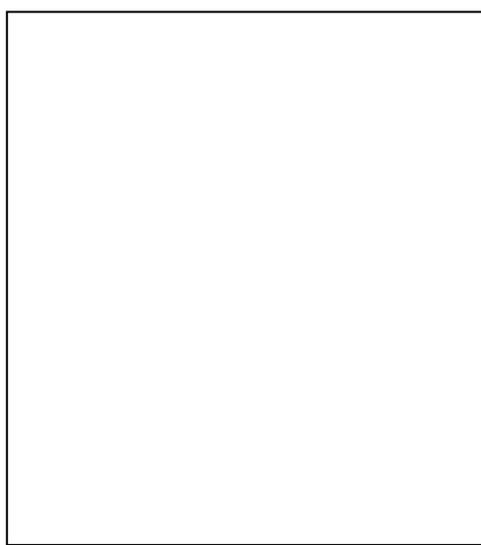


Fig. 1.16 – Portrait de François I^{er} (Titien 1539)

²⁸⁵ Didier de Saint-Jaille, provençal, entra très jeune dans l'Ordre. Il fut maître de maison de D'Aubusson et eut ensuite différentes commanderies. En 1521, il fut élu Bailli de Manosque, et l'année d'après, lors du siège de Rhodes, il lui fut confié le commandement de l'artillerie chrétienne. Le 23 janvier 1523, à Candie, De Saint-Jaille renonça au bailliage de Manosque et opta pour le prieuré de Toulouse. Il demanda alors et obtint de retourner à sa patrie, et ce fut là qu'en 1535, il apprit l'annonce de son élection au magistère de l'Ordre survenue le 23 novembre. Pendant son voyage pour rejoindre Malte, déjà souffrant et fatigué à cause de l'âge, il mourut le 26 septembre 1536 à Montpellier et fut inhumé à l'église de la commanderie de cette ville. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie III, p. 205, n. 10.

²⁸⁶ Le 30 août 1534, en son absence, le lieutenant De Boniface avait ratifié le résultat des élections pour le renouvellement des charges municipales pour l'année 1534-35 et reconfirmé Matteo Falzuni (Falsone) comme Capitaine de la Verge pour sa « *tota industria & diligentia* ». Del Ponte eut ainsi la possibilité d'apprécier le travail de Falzuni, et le 30 août de l'année suivante il voulut le riconfirmer pour la troisième fois dans les fonctions de chef du Conseil Populaire. A.O.M. 416, f. 195; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie III, p. 194.



Fig. 1.17 - Plan de de la ville de Tripoli avec sa forteresse (Nicolas de Fer 1705)



Fig. 1.18 - Image satellite de la Méditerranée Centrale

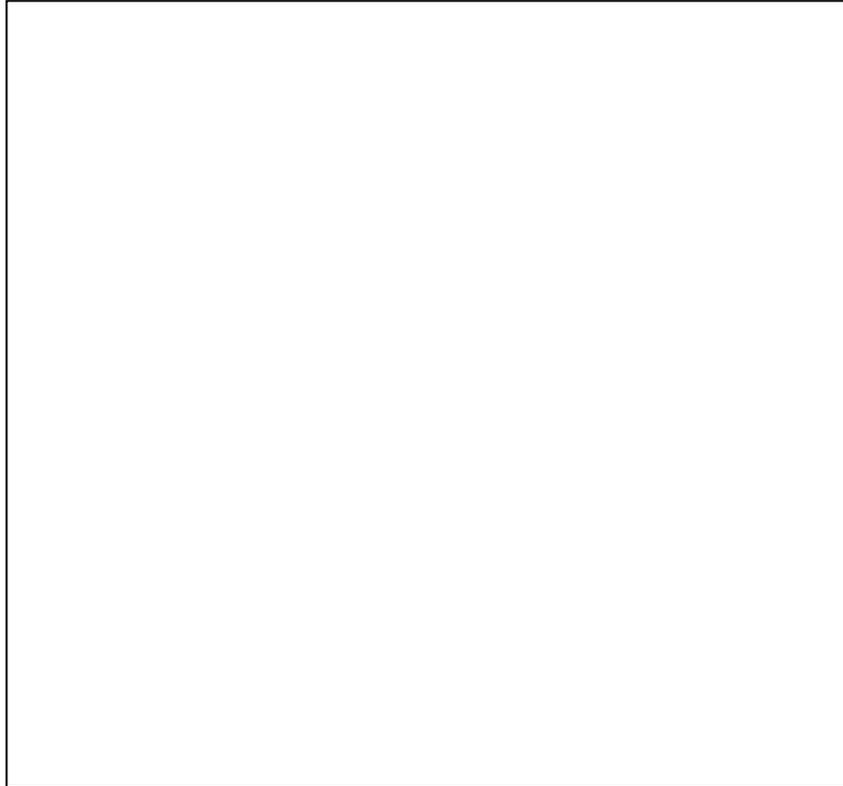


Fig. 1.19a – Photo aérienne de Mdina

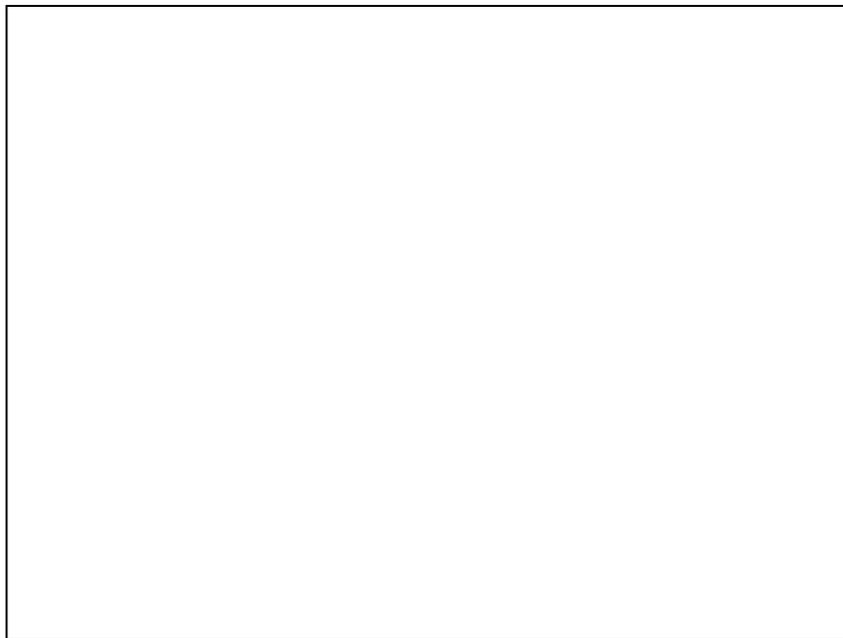


Fig. 1.19b - Palais Falson à Mdina

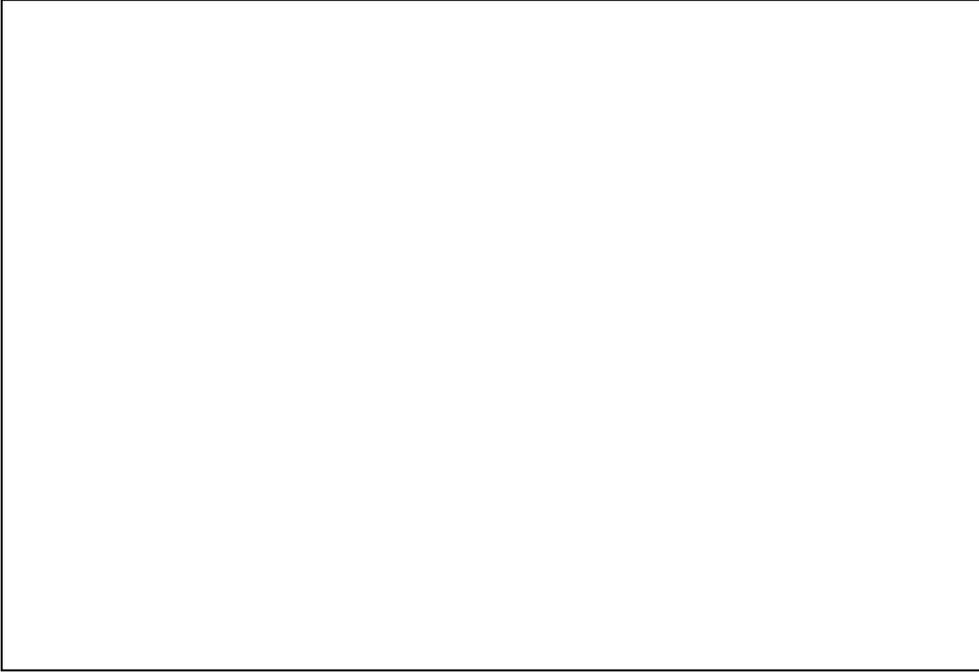


Fig. 1.20 - Fort Saint-Ange (Willem Schellinx 1663c.)



Fig. 1.21 - Le Grand Maître Pietrino del Ponte (1534-35)

IV-LES RELATIONS DE L'ORDRE AVEC LES INSTITUTIONS DE L'ÉGLISE ET DE L'INQUISITION À MALTE

À Malte, l'unité des différentes couches sociales de la population fut possible à travers les liens très étroits des habitants avec l'Église Catholique Romaine. L'attachement de la communauté maltaise à l'Église fut tellement fort que cela a souvent permis au diocèse d'agir comme une entité séparée, et même indépendante, pendant toute la période de permanence de l'Ordre à Malte. Cette situation fut pratiquement commune à toutes les sociétés préindustrielles où la religion fut toujours considérée comme un code symbolique de communication et le centre de l'organisation sociale. En effet, toutes les religions organisées devaient toujours, tôt ou tard, se réconcilier avec les conditions économiques et sociales existantes²⁸⁷.

La religion chrétienne était déjà bien rétablie lorsque l'Ordre de Saint-Jean arriva à Malte, et en plus de l'évêque, quasiment toujours absent de l'île, il y avait aussi quelques institutions et ordres religieux. Malte devint bientôt presque une théocratie puisque toutes les trois juridictions séparées de l'île – celle du Grand Maître, de l'Évêque, et plus tard celle de l'Inquisiteur – considéraient le Pape comme leur chef absolu sur terre. La religion, donc, pénétra dans tous les différents secteurs de la société avec le clergé au centre de l'organisation sociale. En effet, le clergé enseignait, donnait des conseils à travers son rôle spirituel et constituait pour les paysans la liaison principale entre le village et le monde externe. Dans les hameaux, le clergé représentait l'unique classe alphabétisée de la communauté facilement accessible aux habitants et servait de trait d'union entre le gouvernement de l'Ordre et la masse de la population²⁸⁸.

²⁸⁷ A. D. SMITH, *The Ethnic Origins of Nations*, Oxford 1986, pp. 26-29; dans C. CASSAR, *Popular Perceptions and Values*, dans *Hospitaller Malta 1530-1798*, éd. V. Mallia-Milanes, Malte 1993, p. 436.

²⁸⁸ C. CASSAR, (1993), *op. cit.*, pp. 436-437.

L'évêché de Malte : son pouvoir et ses problèmes

Avant l'arrivée à Malte de l'Ordre de Saint Jean, les évêques de l'île, presque tous étrangers, étaient plus intéressés à tirer les bénéfices matériels des fiefs annexés à leur « *mensa episcopalis* » qu'à se préoccuper de comprendre les nécessités spirituelles de la population confiées à leurs soins²⁸⁹. Ceux-ci résidaient habituellement en dehors de l'île et ne visitaient que très rarement leurs diocèses dont ils confiaient l'administration à l'un de leurs vicaires généraux²⁹⁰. Les Maltais avaient ainsi une bonne raison de se lamenter de cet abandon, et les plaintes atteignaient un point tel que l'Empereur Charles Quint ressentit le besoin, en septembre 1520, d'ordonner au nouvel évêque Bonifacio Catagnano de se rendre à Malte pour y administrer le sacrement de la Confirmation²⁹¹.

Mais après trois années, l'épiscopat de Bonifacio Catagnano était déjà terminé. Le 10 septembre 1523 Adrien VI confia alors l'administration du diocèse maltais à Girolamo Ghinucci, originaire de Sienne et auditeur de la chambre apostolique, mais l'Empereur, qui avait, en tant que Roi de Sicile, le droit de parrainage du diocèse, rejeta la candidature de Ghinucci ; et le 1^{er} janvier 1524, il désigna à ce poste Don Carlo Urries, lequel avait occupé, à l'époque de Jules II, d'importantes charges au sein de la curie romaine. Il en naquit une polémique atteignant les tons les plus sévères lorsque, le 17 décembre de cette même année, l'Empereur ordonna que d'éventuelles bulles de nomination de Ghinucci soient considérées nulles²⁹². Don Carlo n'a pas reçu la bulle papale de nomination. Il jouit toutefois des rentes provenant des biens de la « *mensa episcopalis* » du diocèse. La question se prolongea pendant quelques années, et continua aussi après la mort de Don Carlo, survenue en 1528, quand le choix de Charles Quint tomba sur son vice-chancelier, Balthasar Waltkirk.

²⁸⁹ L'évêché de Malte possédait des fiefs dans l'île tout comme à Lentini en Sicile. Les rentes de ces biens et d'autres legs constituaient la dite *mensa episcopalis*.

²⁹⁰ Avec la bulle du 10 juillet 1154, Adrien IV plaçait l'évêque de Malte comme suffragant des dépendances de la métropole de Palerme. A. BONNICI, *History of the Church in Malta*, Malte 1967, p. 64.

Entre 1518 et 1538 le diocèse maltais était tenu pour un "siège vacant" par les vicaires généraux : don Bartolomeo Bonavia (1518-1520), don Gonsalvo Chanchur, ex-pasteur de Birmiftuh (1520-1531), don Jacopo Rasicano (1531-1533) et don Luca Barthalo, ex-pasteur de Naxxar (1533-1538). *Curia Episcopalis Melitensis* (C.E.M.), Reg. Actorum 1 e 2, passim; A.C.M., Ms. 165, *Deliberationes et Notitiae Capitulares*, passim; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie III, n. 28, p. 198.

²⁹¹ A. BONNICI, (1967), *op. cit.*, p. 78.

²⁹² A.C.M., Ms. 165: *Deliberationes et Notitiae Capitulares*, f. 125; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie III, p. 198.

Cependant, suite à des négociations directes entre le Pape et l'Empereur, la désignation impériale de Don Balthasar Waltkirk était approuvée par Clément VII, mais l'évêque nouvellement élu mourait peu après la nomination en date du 13 juillet 1530.

En faisant don, en 1530, des îles maltaises à l'Ordre de Saint-Jean, Charles Quint entendait résoudre définitivement le litige complexe survenu au sujet de l'évêché de Malte. En effet, le diplôme de donation contenait un article que l'Ordre était tenu d'incorporer à ses propres statuts, par lequel il était établi qu'à la mort de Don Balthasar Waltkirk et, dans l'avenir, lorsque le siège épiscopal serait vacant, le Conseil de l'Ordre devait désigner au Vice-roi de Sicile les noms de trois de ses membres – dont au moins l'un d'entre eux devait être sujet du Souverain - jugés dignes de recouvrer la dignité épiscopale. Parmi eux, le Vice-roi choisirait celui qu'il considérait le plus apte à recouvrer cette charge, dont la nomination était sujette à l'approbation pontificale. Ensuite, le Grand Maître devait assigner au candidat la Grande Croix et un poste au Conseil. Donc, en obtempérant à ce qui était établi dans l'acte de donation, le 11 juillet 1531, L'Isle Adam réunit le Conseil qui désigna les trois ecclésiastiques dont la candidature était transmise le jour même au Vice-roi de Sicile²⁹³.

Clément VII reçut avec complaisance la nouvelle de la candidature du Vice-chancelier de l'Ordre à l'évêché de Malte. Conscient des grands services rendus à l'Église par Antonio Bosio, grand frère de Tommaso, le Pontife, dans son mémoire du 29 août adressé à l'Empereur, a appelé à l'élection de Tommaso à la dignité épiscopale en louant les vertus et la doctrine et en rappelant les mérites de son défunt frère²⁹⁴. Convaincu des grands talents de Tommaso Bosio, l'Empereur accueillit à son tour favorablement le souhait du Pape en faisant tomber son choix sur le Vice-chancelier de l'Ordre²⁹⁵.

²⁹³ « Tenore presentium vobis Ill.mo. D. viceregi designamus & nominamus infrascriptos tres Religiosos ordinis nostri fratres sacerdotes ut idoneos & sufficientes ad pastorem dignitatem Episcopatus predicti exercendam, viz. ven.dum & prechar.mum nobis f.rem Pontium Laurencin Ecclesie nostre maioris priorem diocesis Lugdunensis Christianissimi Regis francorum subditum; item, infrascriptum & subsignatum f.rem Thomam Bosium nostri ordinis vicecancellarium Italum pedemontarium diocesis Eporediensis Ill.mi Ducis Sabaudie subditum & f.rem Dominicum Cubelles dicte nostre maioris Ecclesie sacristam Regni Aragonie diocesis Cesarauguste sue M.tis subditum, requirentes & rogantes Ill.am D. vestram ut sua benignitate ne Ecclesia diutius viduata pastore aliquod dispendium patiatur statim procuret unum ex dictis tribus iuxta formam privilegij ad Episcopatum predictum per suam M.tem presentari ac alia que ad id opportuna & conducibilia fuerint mandari & compleri. Quod utique Deo acceptum fuerit & nobis pergratum. » Lettre de recommandation adressée au Vice-roi Pignatelli. A.O.M. 415, f. 213v; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie III, p. 199.

²⁹⁴ G. BOSIO, *op. cit.*, Partie III, p. 101; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie III, p. 199.

²⁹⁵ Le 3 décembre 1531, par son ambassadeur Gaspare de Sanguesa, L'Isle Adam remerciait l'Empereur "della bona electione fatta in persona de nostro vicecancelliero". A.O.M. 415, f. 225v; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie III, p. 199.

Ses engagements en Allemagne l'obligèrent cependant à différer la requête papale²⁹⁶. Entre temps, les intrigues dans la curie romaine se multipliaient. Ainsi, Girolamo Ghinucci, administrateur du diocèse maltais depuis 1523, prétendait accéder à l'évêché, et le Pape finit par donner son consentement. La question ne put toutefois être résolue en raison de l'absence d'accord avec l'Empereur, et l'Église maltaise resta par conséquent sans son Pasteur. Après sa nomination en qualité de Grand Maître de l'Ordre, Del Ponte s'occupa de résoudre le cas concernant son concitoyen, mais en dépit de ses efforts, il échoua à cause de la courte durée de son magistère²⁹⁷. Et ce ne fut qu'en 1538 que l'on parvint à la décision d'attribuer à Tommaso Bosio la possession de l'évêché maltais²⁹⁸.

Le clergé diocésain de Malte et de Gozo dépendait directement de l'évêque, mais après l'arrivée de l'Ordre et l'introduction de l'Inquisiteur la juridiction sur le clergé était devenue sujet de contention entre les trois institutions. Certains évêques, tel que Balthasar Cagliares (1615-33), revendiquèrent leur pouvoir. En 1621, Cagliares protesta auprès du Secrétaire d'Etat du Pape que des sacrements avaient été administrés à des Maltais par des prêtres sans son autorisation. Il y avait aussi, en effet, des prêtres qui faisaient partie de l'Ordre et d'autres qui étaient sous la juridiction de l'Inquisiteur.

²⁹⁶ L'Empereur s'apprêtait à partir à Ratisbona dans le but de présider une Diète où, en plus du problème politico-religieux qui à cette époque troublait l'Allemagne, il aurait été question aussi d'une éventuelle concession d'aides au Roi de Hongrie Ferdinand d'Habsbourg pour soutenir la guerre contre les Turcs.

²⁹⁷ L'une des raisons pour lesquelles le Grand Maître dépêcha en Sicile Tommaso Bosio, comme son envoyé spécial pour complimenter Charles V pour la victoire de Tunis, fut celle de prier l'Empereur de solliciter le Pape afin que la question de l'évêché de Malte soit finalement résolue.

²⁹⁸ Tommaso Bosio originaire d'Asti fut rompu très jeune aux études juridiques par son frère Antonio. Suite à l'intervention de ce dernier, en 1517 le Grand Maître Del Carretto envoya Tommaso à Paris en le recommandant à Jean de Clères, commandeur de Villedieu et receveur de l'Ordre en France. En 1521, Tommaso obtint sa licence en droit canonique et civil, et nommé prêtre, il retourna à Rhodes et adhéra à l'Ordre en qualité de chapelain de la Langue d'Auvergne. Il fut recruté comme assistant du vice-chancelier Tommaso Guidarco à qui, à sa mort, il succéda dans sa charge le 4 mars 1527. Il commanda ainsi les livres de la chancellerie et s'employa à sauver les précieuses archives pendant les divers déplacements du Couvent. Par la suite, lui furent conférées les commanderies de Genevois et de Fouilles dans le prieuré d'Auvergne. Il fut un fidèle et très apprécié collaborateur des grands maîtres L'Isle Adam et Del Ponte. Sa rencontre avec Charles V en 1535 donna vite ses fruits ; le 17 janvier 1536, l'Empereur, de Naples où il était arrivé, informa Paul III de la fameuse question, et le Pontife se montra très conciliant et incita Ghinucci, lequel avait été fait cardinal le 21 mai 1535, à renoncer à l'évêché de Malte en échange d'une pension. Mais la nomination de Tommaso Bosio au diocèse maltais survint seulement le 20 mars 1538. Consacré évêque à Rome, il revint à Malte et s'occupa d'élaborer quelques réformes disciplinaires dans le gouvernement du diocèse. Il mourut, peut-être empoisonné, le 30 août 1539, à peine cinq mois après son retour. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie III, n. 36, p. 200.

Le pouvoir de l'Inquisition

L'Inquisition, introduite officiellement à Malte en 1561 par le Saint-Office²⁹⁹, avait une juridiction qui s'étendait à toute la population pour tout ce qui concernait la foi catholique. L'installation d'une Inquisition à Malte fut tardive, en comparaison avec les autres îles espagnoles de la Méditerranée occidentale, où le Saint-Office était déjà installé officiellement dès la fin du XV^e siècle. À Malte, dans la seconde moitié du XV^e siècle, la présence inquisitoriale appartient exclusivement aux Dominicains chargés à cette époque de la surveillance religieuse et dont le couvent (Fig. 1.22) était installé à Rabat (faubourg de la vieille capitale Mdina). En fait, entre 1489 et 1497, deux Inquisiteurs siciliens, installés par le roi d'Aragon, furent en poste à Malte et se chargèrent de faire appliquer dès le début de l'année 1493, le décret d'expulsion des communautés juives de l'archipel³⁰⁰. Dans un archipel très peu peuplé aux premières années du XVI^e siècle pour intéresser l'Église, et alors stratégiquement trop peu important pour que le roi d'Espagne s'en souciât véritablement, la surveillance religieuse dépendit pendant plus d'un demi-siècle de l'évêque de Malte, qui assumait aussi les fonctions d'inquisiteur.

L'installation de l'Ordre à Malte apporta un changement radical au niveau du statut des évêques. Jusqu'à l'arrivée de l'Ordre, c'était le roi d'Espagne qui approuvait leur nomination, mais ce privilège fut assumé par le Grand Maître, qui pouvait choisir les personnes destinées à cette fonction parmi le clergé maltais. Cependant, le pape voyait la nomination de l'évêque par le grand maître comme une entrave à son pouvoir et voulait s'assurer de la présence de quelqu'un d'indépendant, placé directement sous son contrôle. La nomination directe de l'inquisiteur par la papauté enleva de fait le pouvoir aux évêques à partir de 1574³⁰¹. Tous les inquisiteurs provenaient de l'Italie où ils avaient acquis une expérience administrative à la cour pontificale, et en acceptant ce poste, visaient à se voir confier des positions plus importantes après leur départ de l'île. Alors qu'au XVI^e siècle, il n'y eut pas de figure remarquable, au XVII^e deux inquisiteurs devinrent papes : Fabio Chigi (Fig. 1.23) qui devint Alexandre VII (1655-1667) et Antonio Pignatelli (Fig. 1.24) qui prit le nom

²⁹⁹ Avant 1561 il y eut déjà six Pro-Inquisiteurs (de 1434c. à 1492c.) et un Commissaire Apostolique en 1558c. A. P. VELLA, *The Tribunal of the Inquisition in Malta*, Malte 1964, p. 64.

³⁰⁰ A. BONNICI, *Medieval and Roman Inquisition in Malta*, Malte 1998, p. 5.

³⁰¹ A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 403.

d’Innocent XII (1691-1700)³⁰². Au XVIII^e siècle, tous les inquisiteurs, sauf deux furent nommés cardinaux.

A partir de 1574 jusqu’à la fin de la présence de l’Ordre à Malte en 1798, ils furent à la fois inquisiteurs et délégués apostoliques. Les inquisiteurs employaient beaucoup de Maltais, aussi bien comme officiers du tribunal que comme *familiars* – nom donné à leurs protégés³⁰³.

L’arrivée des Chevaliers à Malte perturba la situation jusqu’alors prédominante aussi bien au niveau religieux que social. L’esclavage des non-chrétiens fut ré-introduit.³⁰⁴ La nouvelle importance que prit la Réforme, qui se repandit à travers l’Europe, eut des conséquences sur l’Ordre qui, au cours des années 1540, sous le magistère de Juan d’Homédes (1536-1553), dut supprimer la Langue d’Angleterre, et fut menacé par l’intérêt montré à cette mouvance religieuse par des chevaliers allemands et français³⁰⁵.

À peine approuvé le projet de la Congrégation Suprême, d’instituer le Tribunal de l’Inquisition à Malte, en 1559, les Chevaliers s’opposèrent vivement parce qu’ils désirèrent que les membres de l’Ordre soient jugés par leurs propres supérieurs, y compris en ce qui concernait la foi. Mais, malgré leur opposition, l’Evêque de Malte Domenico Cubelles reçut en 1561 la charge de premier Inquisiteur à la condition de juger les Chevaliers, avec l’assistance du Grand Maître, du Prieur de l’Église Conventuelle et du Vice-chancelier.

En 1573, en remarquant une certaine ambiguïté dans le bref concédé à Cubelles, Grégoire XIII enleva l’assistance des dignitaires de l’Ordre. Les historiens de l’Ordre et des Inquisiteurs se contredisent dans la tentative de comprendre cet événement. Mais une chose est sûre : le nouveau pouvoir conféré à l’Evêque-Inquisiteur (qui était alors Martino Royas) provoqua de graves désordres dans l’île. En 1574, à l’initiative du Grand Maître Jean Levesque de la Cassière, suite à une dispute avec le nouvel évêque qui voulait profiter de son rôle d’inquisiteur pour affirmer son indépendance de l’Ordre, le Saint-Siège enleva à

³⁰² G. WOIMBÉE, *Princes et Inquisiteurs. Malte, l’Europe et la Méditerranée (1722-1798)*, Les Presses Universitaires, Institut Catholique de Toulouse, 2014, p. 55

³⁰³ A. BONNICI, « Maltese Society under the Hospitallers, dans *Hospitaller Malta 1530-1798* », éd. V. Mallia-Milanes, Malte 1993, pp. 313-314.

³⁰⁴ A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 404

³⁰⁵ *Ibidem*.

l'Évêque cette charge et dépêcha à Malte Monseigneur Pietro Dusina, originaire de Brescia, pour recouvrir la charge d'inquisiteur. Cependant, Dusina ne pouvait agir contre les Chevaliers que dans les termes et les conditions imposées à Cubelles. Alors, afin d'éviter toute ambiguïté, l'on remettait à chaque Inquisiteur trois brefs distincts : deux qui se référaient à la charge d'Inquisiteur et un autre à celle de Délégué Apostolique. Bien que l'Inquisiteur ait la faculté de procéder contre toute personne, le même bref de nomination lui fixa des limitations qui reprirent plus ou moins la concession précédente³⁰⁶.

Après un bref séjour initial au fort Saint-Elme, l'inquisiteur s'installa avec son entourage dans la *Castellania* de Birgu (Fig. 1.25), qui lui fut concédée par l'Ordre. Ce bâtiment abritait aussi bien la résidence de l'inquisiteur que son tribunal et ses prisons. Donc la juridiction de l'inquisiteur s'établit dans la ville de Vittoriosa, se confrontant à celle du grand maître à La Valette. Comme l'explique Woimbée : « Le Grand Maître et l'Inquisiteur représentaient une sorte de *conicidentia oppositorum* »³⁰⁷. À part sa fonction religieuse, l'inquisition s'engagea souvent dans des jeux politiques importants qui dépassaient son rôle, servant parfois comme recours aux Maltais qui s'opposaient au pouvoir de l'Ordre, ainsi qu'aux chevaliers recalcitrants provenant des nations puissantes comme l'Espagne, la France ou l'Autriche. Souvent au XVII^e siècle, ils servirent aussi de médiateurs entre le grand maître et l'évêque.

Avec le temps, les droits de participation de l'Ordre se réduisirent toujours. En effet, la Congrégation Suprême restreignit leur présence seulement au moment de la sentence définitive. D'autre part, les Grands Maîtres et les Inquisiteurs prenaient toutes les précautions nécessaires pour sauvegarder l'honneur des chevaliers dénoncés. Dans le cas d'un délit occulte, l'on ne procédait pas. Certaines dispositions de 1600 indiquent que le Grand Maître avait le droit d'exiger que les procédures relatives aux membres de l'Ordre soient tenues au Palais Magistral à La Valette. Mais les dignitaires de l'Ordre n'avaient aucun droit de vote, même pas consultatif et ils durent se contenter d'une seule présence

³⁰⁶ « *Quando occorrerà di dover procedere contra i sopraddetti frati e militi, e i loro religiosi o confratelli, donati, famigliari e domestici, oppure continui commensali, devi procedere insieme con il fratello nostro il Vescovo di Malta, quando lo reputi necessario, e con l'assistenza del detto Gran Maestro e dei diletti figli, il Priore della Chiesa di S. Giovanni Gerosolimitano e il Vice-Cancelliere, se vi vogliono intervenire* ». A. BONNICI, *L'Inquisizione di Malta (1561-1798)*, Malte 1968, p. 24.

³⁰⁷ G. WOIMBÉE, *op. cit.*, p. 18.

passive. Par ailleurs, ces derniers juraient de garder le silence par rapport à tous les détails du procès. Toutefois, l'Inquisiteur Antonio Ortensio (1598-1600) constata que les procès d'hérésie contre les membres de l'Ordre étaient pratiquement inexistant³⁰⁸.

Au début du XVII^e siècle, l'autorité de l'Inquisiteur sur les chevaliers apparaissait opprimante. L'exclusion d'une influence active dans les procès contre les membres de l'Ordre semblait trop humiliante. Ainsi, les chevaliers s'en remettaient non seulement au Pape, mais aussi à l'Empereur d'Allemagne et aux Rois de France et d'Espagne, mais sans aucun résultat satisfaisant. Pendant ce temps là, les Inquisiteurs créèrent d'insurmontables difficultés pour ne plus se rendre au Palais Magistral pour les procès contre les chevaliers. D'autre part, les chevaliers s'aperçurent que leur présence était tout à fait insignifiante. Ainsi, tous les procès commençaient à se tenir à Birgu, la ville où était situé le Palais de l'Inquisiteur (Fig. 1.26), sans la participation des dignitaires de l'Ordre³⁰⁹.

Cependant, tandis qu'ils n'usaient plus de leurs droits, les Chevaliers accusaient souvent l'Inquisiteur auprès du Saint-Siège de ses ingérences indues. Mais les réponses de la Congrégation Romaine ne semblaient jamais satisfaisantes. Néanmoins, dans le cas de quelque éventuel scandale, l'Inquisition conseillait de ne pas procéder sans peser convenablement toutes les conséquences prévisibles. Etant donné que les conflits de juridiction entre l'Ordre et les Inquisiteurs n'en finissaient plus, le Saint-Siège, en vue d'éviter tout faux pas, traitait avec sagesse et diplomatie chaque requête et chaque protestation provenant des deux parties. Tout se concluait par un compromis.

Alors qu'à l'origine, l'Inquisition s'installa à Malte pour lutter contre le protestantisme, elle se trouva vite confrontée à d'autres religions, comme celle musulmane, judaïque, et même orthodoxe, étant données la présence de l'esclavage, la démographie croissante et la présence importante d'étrangers due aux intenses activités portuaires. Elle exerçait aussi ses pouvoirs sur les Maltais, cherchant chez eux, comme chez les étrangers, des cas d'hérésie, d'apostasie et de sorcellerie. Souvent ces derniers – pour la plupart, des protestants français, anglais ou hollandais, ou alors des rênégats - étaient dénoncés par les

³⁰⁸ BONNICI, *op. cit.*, (1968), pp. 25-26.

³⁰⁹ *Ibidem*, p. 26.

officiers du port aux familiers et commissaires du Saint-Office³¹⁰. La présence française était devenue plus importante au XVII^e siècle, à partir des années 1620, car les navires français provenant surtout de Marseille considéraient l'île comme une escale importante aussi bien pour le commerce que pour l'activité corsaire³¹¹.

La rivalité entre les trois pouvoirs

Avec l'introduction de l'Inquisition, les Maltais étaient donc divisés en trois juridictions séparées, toujours en conflit l'une avec l'autre. Si l'Evêque ou l'Inquisiteur prenait quelques individus sous sa juridiction en lui donnant une tonsure ou une lettre patente, ceux-ci étaient persécutés par l'autorité civile. En effet, il ne plaisait pas à l'Ordre de voir les Maltais soustraits à sa juridiction et placés sous une autre qui leur assurait sa protection. Le clergé maltais se trouvait aussi souvent impliqué dans ce genre de situation et certains étaient exclusivement sous la juridiction de l'une des trois autorités tandis que les membres des ordres religieux répondaient directement à leurs supérieurs provinciaux en Sicile.

À Malte, les prêtres cherchaient toujours à obtenir des charges importantes auprès de l'Inquisition et dans certains cas l'évêque donnait son approbation, même si cela ne lui interdisait pas de protester régulièrement contre certaines exemptions particulières. D'autre part, il plaisait à l'évêque que son vicaire-général soit aussi parmi les premiers conseillers de l'Inquisiteur. Ce dernier le trouva indispensable pour les procès contre d'éminents membres du clergé maltais, évidemment sous serment de confidentialité. Pour cette raison, le vicaire-général ne pouvait jamais conférer à l'évêque de ce qui avait été discuté pendant un procès au tribunal de l'Inquisition³¹².

Il y eut beaucoup d'échanges au XVI^e siècle entre prêtres maltais et étrangers et entre les différents membres des ordres religieux. La plupart de ces religieux étaient italiens

³¹⁰ A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 415.

³¹¹ A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), pp. 442-443.

³¹² Archive de l'Inquisition de Malte (dorénavant A.I.M.), *Proc., passim*; dans A. BONNICI, (1993), *op. cit.*, p. 316.

mais il y avait aussi des prêtres allemands, espagnols et français. Les Inquisiteurs pensaient que ces contacts étaient bénéfiques à la religion catholique sur l'île. Tout d'abord, beaucoup passaient devant le Tribunal de l'Inquisition sans connaître la langue italienne, aussi les prêtres réguliers ou diocésains servaient d'interprètes. En second lieu, l'on avait toujours besoin de catéchistes ; en effet, il était très important de montrer le droit chemin à celui qui passait devant l'Inquisiteur pour avoir commis un tort contre la foi par manque de connaissance. L'instruction de la religion catholique devait être prodiguée également aux protestants en visite sur l'île, aussi bien Anglais, que Français, Allemands ou Hollandais. Pour cette raison, le catéchiste était très respecté parmi les patentés de l'Inquisiteur³¹³.

En effet, tous les clercs n'étaient pas nécessairement prêtres puisqu'en temps de conflit avec le Grand Maître, l'Evêque donnait quelque fois la tonsure même aux travailleurs, lesquels continuaient à vivre normalement leur vie laïque. Le Concile de Trente avait décrété que la première tonsure ecclésiastique pouvait être conférée seulement à ceux qui entendaient sérieusement devenir prêtres³¹⁴. Toutefois à Malte, selon les décrets diocésains de 1625, la première tonsure pouvait être concédée même aux garçons de sept ans³¹⁵. L'Evêque chercha par tous les moyens, avec des résultats variables, à renforcer la discipline des clercs et il leur imposa de s'habiller comme tels et de servir régulièrement dans l'église qui fut choisie pour eux. Plus d'une fois, l'Evêque menaça de les rayer de sa juridiction et de les mettre sous celle du Grand Maître, les contraignant alors à devoir payer les taxes comme le reste de la population³¹⁶.

L'influence de la religion chrétienne sur la vie locale

La connaissance de la religion chrétienne de la part de la population locale est vite évaluée à travers l'observation de certains processus épiscopaux et surtout ceux du Tribunal de l'Inquisition. Avant l'arrivée du premier délégué Apostolique, Pietro Dusina, et

³¹³ A. BONNICI, (1993), *op. cit.*, pp. 319-320.

³¹⁴ *Sacra Tridentina Synodus*, sess. 23, Decr. de Reform., chp. 3; dans A. BONNICI, (1993), *op. cit.*, p. 320.

³¹⁵ *Constitutiones in dioecesana synodo melivetana* (1625), 9; dans A. BONNICI, (1993), *op. cit.*, p. 320.

³¹⁶ A.I.M., Corr. 98, f. 169v; dans A. BONNICI, (1993), *op. cit.*, p. 321.

l'exécution des règles décrétées par le Concile de Trente, le comportement à l'église était informel et parfois même irrévérencieux. La contre-réforme de l'Église était surtout orientée vers la réforme du comportement de ses membres et ceci explique l'importance particulière accordée à la célébration de la messe et du comportement populaire pendant les festivités ecclésiastiques. L'importance de la religion était aussi manifestée par le grand nombre d'églises construits à partir de l'administration de l'Ordre, et par la richesse de leur architecture et de leur décoration.

L'influence exercée par la religion était peut-être liée à l'insécurité de la vie même. En effet, comme religion de salut caractérisée par la vie après la mort, la chrétienté offre une voie de sortie de la damnation en cas de mort soudaine. La mort était un phénomène qui imprégna la première société moderne et fut le sujet le plus discuté dans la pensée théologique et politique entre les divers secteurs de la société. La mort envahit la vie du riche et du pauvre de la même manière et la mortalité infantine était très élevée comme le témoignent les différents registres d'inhumation des paroisses maltaises. Dans certains cas, la naissance et la mort étaient simultanées et il semble que la nature conspirait donc avec la mort³¹⁷. Le déroulement des messes votives permit aux congrégations de prier pour leur propre survie pendant les épidémies de la peste, ainsi que pour la pluie, pour la protection des orages et de nombreuses autres demandes. La messe votive devint ainsi une façon de répondre à l'action imprévisible de la nature³¹⁸.

La peste, en particulier, était un agresseur fréquent dans toute la Méditerranée et le reste de l'Europe. Entre 1600 et 1650, l'on enregistra seulement treize années sans la peste dans la région et seulement sept années pendant la deuxième moitié du XVII^e siècle³¹⁹. Afin d'éviter la diffusion de la peste, des mesures strictes de quarantaine devaient certainement aider à fournir quelque soutien psychologique à la plus grande partie de la population, mais un nombre considérable se tournait encore vers la magie pour soigner la maladie.

³¹⁷ C. CASSAR, (1993), *op. cit.*, pp. 440-441.

³¹⁸ J. BOSSY, « The Mass as a Social Institution », *Past and Present*, 100 (1983), pp. 38-40; dans C. CASSAR, (1993), *op. cit.*, pp. 438-439.

³¹⁹ J. N. BIRABEN, *Les hommes et la peste en France et dans les pays européens et méditerranéens*, Paris 1975; dans C. CASSAR, (1993), *op. cit.*, p. 441.

L'éventuelle survie de la population à la peste ou à la faim changea progressivement la mentalité populaire, en particulier vers la deuxième moitié de XVIII^e siècle.

La Chrétienté offrait donc au niveau populaire l'unique vraie résistance au triomphe de la mort; c'est pour cette raison qu'aussi bien les gens de la campagne que ceux de la ville nourrissaient un attachement très fort à la religion, même si parfois les Maltais transgressaient leur religion officielle³²⁰. Le culte des Saints était particulièrement actif parmi les masses populaires, surtout après la contre-réforme qui a fermement réaffirmé l'utilité d'invoquer les Saints³²¹. Au début du XVI^e siècle, le culte de Saint-Paul fut ultérieurement développé, grâce à la présence sur l'île de l'Espagnol Juan Benegas, lequel rétablit la vénération pour la Crypte de Saint-Paul à Rabat³²², et contribua en partie à la fondation du Collège des Jésuites à La Valette. En effet en 1592, après un accord entre l'Evêque Tommaso Gargallo et l'Inquisiteur Giovanni Ludovico Dell'Armi, un contrat fut rédigé pour la construction du *Collegium Melitense* qui devait être géré par les Jésuites³²³. Les Jésuites favorisaient les études sur le culte de Saint-Paul et le rôle de l'apôtre comme protecteur des Maltais fut toujours mis en exergue. D'autres saints, particulièrement Sainte-Agathe et Saint-Publius, étaient vénérés comme co-patrons du diocèse de Malte. Au début du XVIII^e siècle, les saints patrons des différentes églises paroissiales étaient vénérés avec grande dévotion, et étaient identifiés à leurs paroisses respectives.

Les ordres religieux, futurs commanditaires de bâtiments

Les ordres religieux avaient un rôle extrêmement important dans la vie quotidienne. A cause de l'opposition du clergé diocésain et de la difficulté de maintenir un couvent dans un hameau avec peu d'habitants, les couvents ne furent jamais construits loin de la ville. En effet, les couvents se trouvèrent surtout à La Valette, dans les Trois-Villes, à Rabat (Malte)

³²⁰ L'archive de l'Inquisition est pleine de procès dans lesquels on trouve de nombreuses références à l'application efficace des décrets tridentins.

³²¹ La dévotion à la Vierge Marie croissait en intensité tandis que certains nouveaux Saints de la contre-réforme devenaient des personnages populaires et héroïques. Vincenzo De Paola, Carlo Borromeo, Ignazio Loyola, Francesco Saverio et Filippo Neri furent donc tous assimilés dans le culte des Maltais. P. BURKE, *The Historical Anthropology of Early Modern Italy*, Cambridge 1987, chap. 5; dans C. CASSAR, (1993), *op. cit.*, p. 442.

³²² J. AZZOPARDI, *St. Paul's Grotto, Church and Museum at Rabat*, Malte 1950, p. 1.

³²³ Pour le *Collegium Melitense* voir P. PECCHIAI, *Le Collège des Jésuites de Malte*, A.S.M., ix, 1939, pp. 129-202, 272-325.

et à Rabat (Gozo). Dans ces couvents, il y eut toujours des membres religieux étrangers, lesquels étaient souvent au service de l'Inquisiteur. Ceux-ci furent nommés comme conseillers de l'Inquisition et étaient donc obligés de prêter un nouveau serment à chaque nouvelle désignation d'un Inquisiteur. La plupart de ces conseillers faisaient partie des ordres des Dominicains, Carmes Déchaux, Jésuites, Franciscains Conventuels et Carmélites. Cependant, aucun ordre religieux n'avait le droit exclusif d'être choisi par l'Inquisiteur, puisque celui-ci nommait les conseillers parmi les membres religieux qui se distinguaient en théologie et en droit canon. Toutefois, les Dominicains revendiquaient souvent le droit d'être choisis comme conseillers pour l'Inquisition³²⁴.

La première présence attestée des ordres mendiants à Malte semble être celle des franciscains, même si l'ordre augustinien revendiquait la priorité absolue. L'Église de Saint-François près de l'Hôpital du Saint-Esprit, déjà connu comme étant l'Hôpital de Saint-François, existait déjà au XIV^e siècle. Ceux-ci faisaient partie d'un bâtiment qui comprenait aussi un couvent des franciscains tertiaires réguliers. Après la réforme de l'ordre franciscain, le legs du marchand Giacomo, *Hakem* de Mdina, a permis la fondation du Couvent de Sainte-Marie de Jésus (*ta' Giezu*) (Fig. 1.27) en 1500 à Rabat (Malte). En effet, la présence sur l'île de l'ordre augustinien pourrait être aussi antérieure à 1347 si elle était vérifiée à travers des documents, mais le seul témoignage d'un monastère des augustiniens à Rabat est un document qui remonte à 1413. Toutefois, il semble qu'il y avait un autre couvent des augustiniens à Mdina déjà vers la première moitié du XV^e siècle; en tout cas, leur couvent originel de Rabat devait être démoli à cause de l'incursion turque de 1551 et l'ordre fut éventuellement récompensé avec l'église de Saint-Marc à Rabat³²⁵.

Les origines de la présence à Malte de l'ordre carmélite sont elles aussi incertaines, mais déjà vers l'année 1441, l'ordre avait le monastère de *La Nunciata* dans le district de *San Anard* à l'ouest de Mdina. En tout cas, toujours à partir d'un legs de la noble Margarita

³²⁴ A. BONNICI, (1993), *op. cit.*, pp. 322-323.

³²⁵ S. FIORINI, « Origins of Religious Orders in the Maltese Islands »; *Treasures of Malta*, Malte 1996, Vol. II, no. 2; pp. 25-26.

d'Aragona datant de 1448, l'ordre possédait aussi une maison à Mdina qui fut plus tard incorporée dans le nouveau bâtiment de l'église et le couvent des Carmélites vers 1670³²⁶.

En 1402, le chanoine de la Cathédrale de Mdina, Don Michele de Fabro, fit construire l'église de Saint-Marc à Rabat, concédée plus tard à l'ordre augustinien. Toutefois, dans son testament le chanoine de Fabro a laissé en héritage cette église et d'autres propriétés au provincial sicilien de l'ordre dominicain. Entre 1450-51, il est probable que le premier couvent des prêtres dominicains fut déjà établi et, tout de suite après, lui fut aussi concédée la grotte de la Vierge –*Santa Marija tal-Ghar*– à Rabat où, avec l'aide de l'*Università*, ils établirent leur église et leur couvent³²⁷.

Les religieuses qui habitaient à Malte pendant la période de l'Ordre de Saint-Jean appartenaient toutes à des ordres religieux qui vivaient en clôture. Parfois, certaines religieuses appartenant aux différents ordres présentaient leurs plaintes auprès du Tribunal de l'Inquisition, sans quitter le monastère évidemment et donc à travers l'aide d'un délégué officiel. Dans certains cas, la religieuse refusait de nommer l'accusé ou bien ne permettait pas d'enregistrer son nom auprès du Tribunal. Dans ce cas, son confesseur faisait le travail du délégué officiel et écouterait l'accusation de la religieuse pour ensuite insérer telle dénonciation dans le registre des procès sans mentionner le nom de la religieuse ou ceux des accusés³²⁸.

Les religieuses cloîtrées devaient rester complètement isolées du monde extérieur. Il existait seulement à La Valette trois monastères de clôture : Sainte Catherine, celui des Réparatrices et Sainte Ursula. L'inquisiteur Lazzaro Pallavicini se lamentait souvent des deux premiers, où la clôture semblait ne pas être observée d'une manière stricte. Même si les religieuses restèrent souvent enfermées dans le couvent, des Chevaliers, des prêtres et des moines, leurs rendaient visite en diverses occasions, pour parler avec elles, en violant ainsi la loi canonique interdisant aux religieuses cloîtrées de parler avec quiconque, exceptés leurs parents. Le monastère de Sainte Catherine et celui des Réparatrices, tous deux placés sous la juridiction de l'Evêque, furent, en outre, souvent accusés de permettre aux

³²⁶ *Ibidem*, p. 26.

³²⁷ *Ibidem*, p. 27.

³²⁸ A.I.M., Corr. 94, f. 193r (Inquisiteur Raniero d'Elci); dans A. BONNICI, (1993), *op. cit.*, p. 326.

religieuses d'écrire des lettres aux étrangers. Les religieuses de Sainte Ursula étaient par contre sous la juridiction de l'Ordre de Saint-Jean et l'Inquisiteur les loua pour la façon dont elles honoraient leur vœu de clôture par rapport au monde extérieur³²⁹.

La présence étrangère dans le contexte de la religion

La vie à Malte ne changeait pas rapidement et elle devait sembler presque statique. L'arrivée de l'Ordre à Malte aidait à ouvrir un peu la logique d'enfermement des Iles, et les Maltais commencèrent à avoir des contacts, même s'ils étaient rares, avec les étrangers. La langue maltaise, qui ne fut jamais étudiée, avait servi à isoler complètement les habitants, et pour ces individus qui s'aventuraient à penser autrement, il était extrêmement difficile de s'exprimer. Le niveau d'instruction était extrêmement bas et les avis de l'Ordre furent lus à haute voix dans les places où les gens se recueillaient au rythme du tambour³³⁰. Les avis et les décrets promulgués par les Inquisiteurs et par les Evêques furent lus à l'église pendant les messes dominicales ou festives et les proclamations officielles étaient affichées dans des lieux visibles, même si peu de gens pouvaient les lire. Alors la langue officielle était l'italien même si la plus grande partie de la population parlait seulement maltais. Les quelques phrases écrites en vernaculaire dans les documents sont d'un grand intérêt pour le linguiste : le témoignage écrit met en évidence la grande influence italienne présente dans la langue maltaise de cette époque³³¹.

Très peu de Maltais avaient un contact direct avec les étrangers, aussi bien à Malte qu'à l'étranger. L'étranger était souvent source de peur et de méfiance parmi les Maltais et les autorités craignaient toujours ceux qui nourrissaient des sentiments religieux différents par rapport à la religion catholique. Les inquisiteurs distinguaient entre les infidèles et les autres chrétiens non Catholiques, comme les Protestants ou les Gréco-orthodoxes. Personne, à part des Catholiques, ne pouvait entrer dans l'île sans l'autorisation en bonne et due forme de l'Inquisiteur. Les Juifs et les Musulmans étaient particulièrement craints et

³²⁹ A.I.M., Corr. 98, ff. 155v-156r; dans A. BONNICI, (1993), *op. cit.*, pp. 326-327.

³³⁰ N.L.M., Lib. 619, f. 37r-v; dans A. BONNICI, (1993), *op. cit.*, p. 312.

³³¹ A. BONNICI, (1993), *op. cit.*, pp. 312-313.

même s'ils pouvaient venir à Malte pour des raisons de commerce, ils devaient toujours exhiber des insignes pour mettre en garde la population locale contre le 'danger imminent'³³².

Les Protestants étaient vus avec davantage de crainte et la pratique locale du Luthéranisme pendant l'épiscopat de Cubelles (1540-1566) a amené l'introduction à Malte de l'Inquisition Sacrée. Lors de cette période, il n'y avait pas seulement des étrangers de foi luthérienne sur l'île mais aussi une école qui prêchait cette religion parmi les Maltais. Cette école avait attiré surtout les hommes de culture, tels que Matteo Falsone et Antonio Manduca, lesquels furent tous les deux lourdement accusés et condamnés à mort par le Tribunal de l'Inquisition³³³.

Les Protestants qui venaient à Malte pour des raisons de commerce devaient avoir le permis qui les autorisait à résider à Malte pour une durée spécifique³³⁴. En outre, l'Inquisiteur était très préoccupé quand un navire entrait au port avec un nombre considérable de Protestants à bord. En particulier, il ne fut pas permis aux prêtres ou aux prédicateurs de cette foi de célébrer leur liturgie ou de faire des prêches pendant leur séjour à Malte. En effet, il y avait également la peur que les Protestants distribuent en cachette quelques tracts à la population locale. De plus, ils étaient punis s'ils mangeaient une nourriture prohibée en présence des Maltais³³⁵.

³³² *Archivum Secretum Vaticanum* (dorénavant A.S.V.), SS Malte 151, f. 27v; dans A. BONNICI, (1993), p. 341.

³³³ A.I.M., Misc. 2, f. 12v; dans A. BONNICI, (1993), *op. cit.*, p. 341. La propriété de la famille Falsone de *Ghajn il-Kbir* à Girgenti fut confisquée par l'Inquisition et utilisée plus tard pour la résidence d'été de l'Inquisiteur.

³³⁴ Les plus craints en tout cas étaient les Huguenots français. A.I.M., Corr. 13, ff. 228r, 245r, 282; Corr. 14, ff. 32r, 105r; dans A. BONNICI, (1993), *op. cit.*, p. 341.

³³⁵ A.S.V., SS Malte 151, ff. 27v-28r; dans A. BONNICI, (1993), *op. cit.*, p. 342.

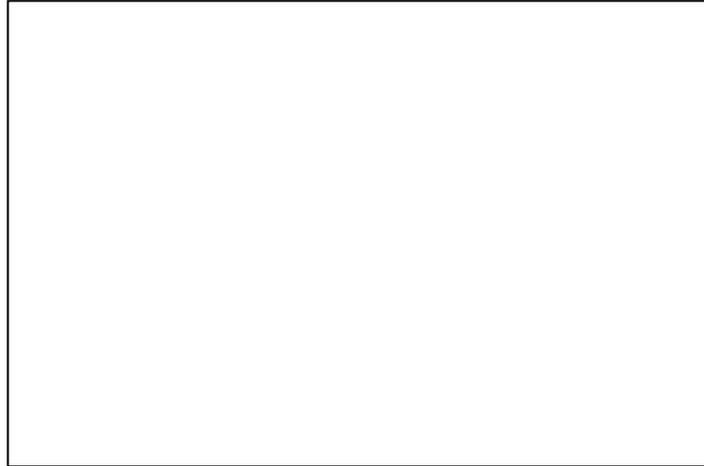
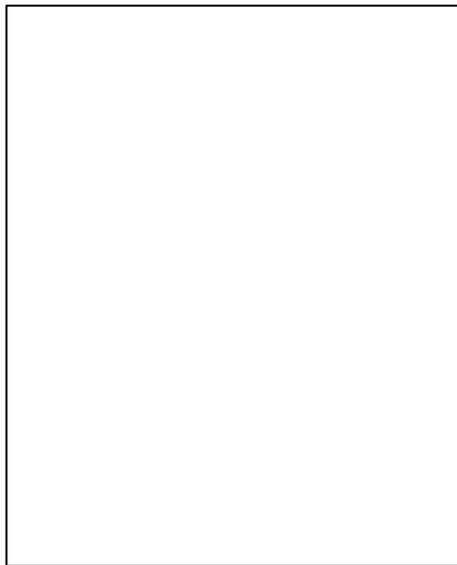
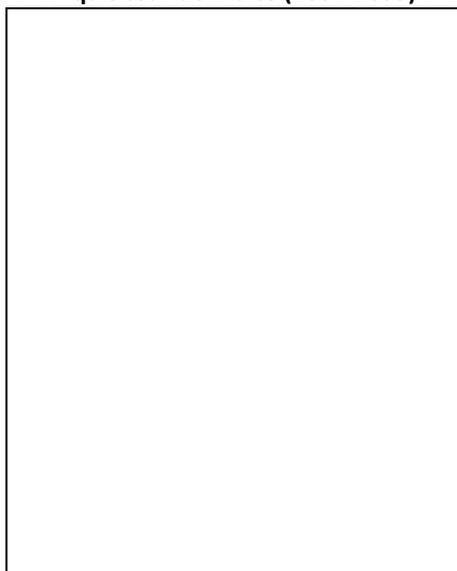


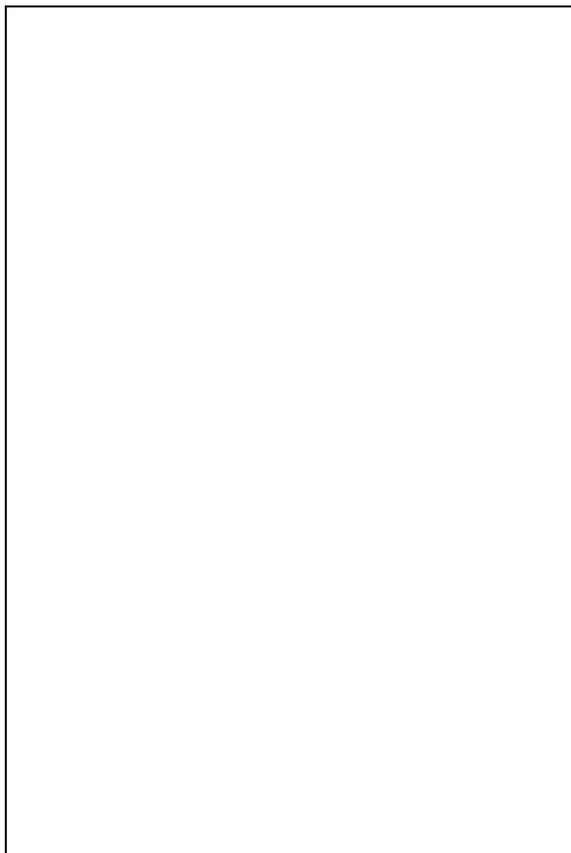
Fig. 1.22 - Couvent des Dominicains à Rabat (Malte)



**Fig. 1.23 - Alexandre VII - Fabio Chigi (Giovanni Battista Gaulli)
Inquisiteur de Malte (1634-1639)**



**Fig. 1.24 - Innocent XII - Antonio Pignatelli
Inquisiteur de Malte (1646-1649)**



**Fig. 1.25 - Cour de la *Castellania*
Palais de l'Inquisiteur à Birgu**

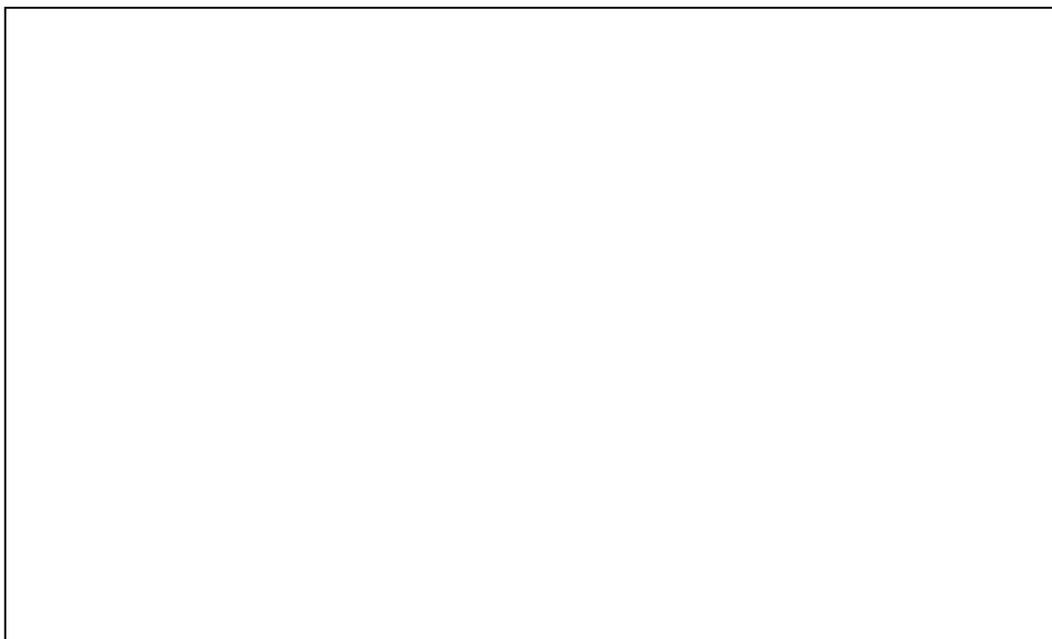


Fig. 1.26 - Palais de l'Inquisiteur à Birgu, façade

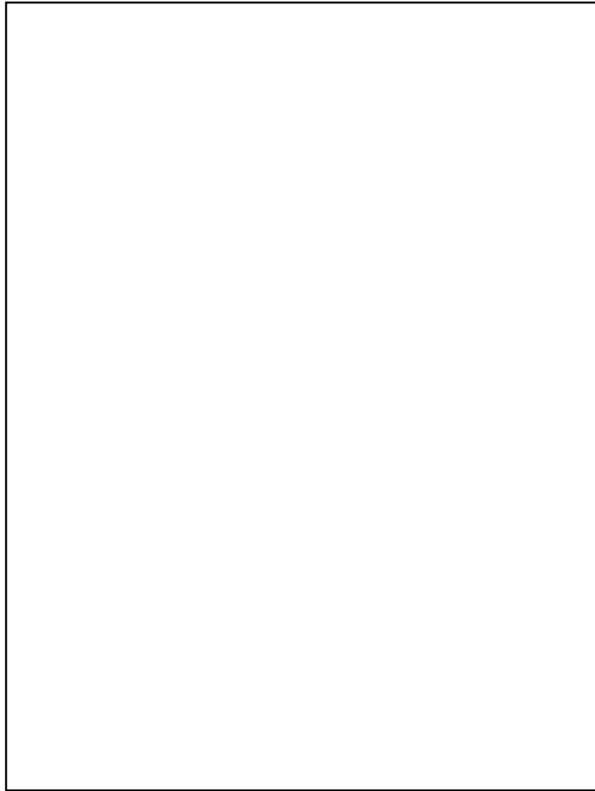


Fig. 1.27a – Le cloître du couvent des Franciscains *Ta' Giezu* à Rabat

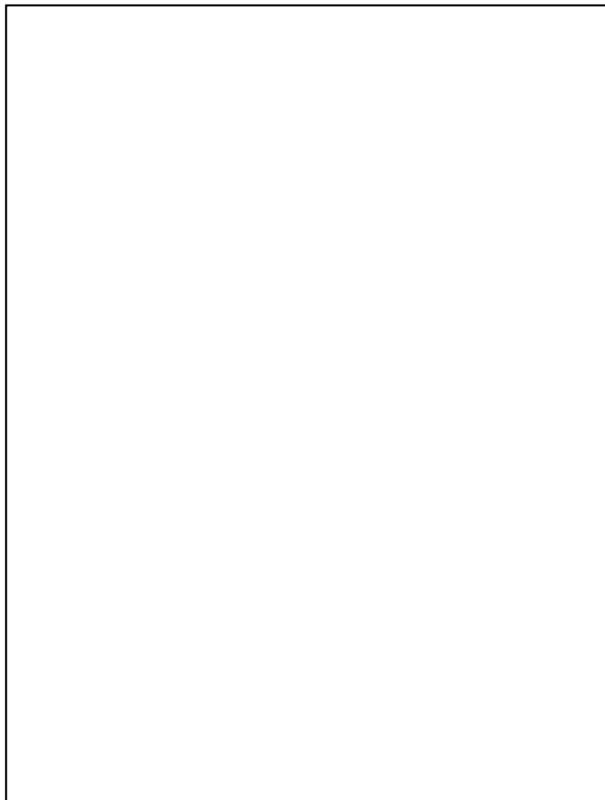


Fig. 1.27b – Le cloître du couvent des Franciscains *Ta' Giezu* à Rabat

V-ORGANISATION, FONCTIONS ET ADMINISTRATION DE L'ORDRE

Une organisation hiérarchisée

Les Langues de l'Ordre

Les membres de l'Ordre Souverain Militaire et Hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes et puis de Malte, provenaient de tous les pays de l'Europe, à savoir des territoires des dites « Langues » qui formaient une communauté multinationale. Au début du XVI^e siècle, il existait huit divisions, qui, par ordre d'ancienneté, étaient celles de Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon, Angleterre, Allemagne et Castille-Leon-Portugal, cette dernière instituée en 1441 après son détachement de la Langue d'Aragon. En 1540 Henri VIII supprima la Langue d'Angleterre, mais plus de deux siècles après, en 1782, celle-ci fut réhabilitée en association avec la nouvelle Langue Bavaroise, avec le consentement de Georges III d'Angleterre³³⁶. L'Electeur de Bavière, le Prince Karl Theodore, approuva la fondation de la Langue Bavaroise dans cette année et par conséquent celle-ci fut appelée Langue Anglo-Bavaroise³³⁷.

Les trois classes de l'Ordre

Toutes les trois classes de l'Ordre, les chevaliers, les chapelains et les servants d'armes, avaient des obligations religieuses, hospitalières et militaires. En outre, déjà vers la fin du XII^e siècle, avait été fondé l'ordre religieux féminin de Saint-Jean³³⁸. Le « Chevalier de Justice », contrairement au « Chevalier de Grâce », devait soumettre au minimum la preuve de noblesse des quatre grands-parents. Les trois langues françaises demandaient huit quartiers de noblesse tandis que la Langue d'Allemagne, la plus rigoureuse de toutes,

³³⁶ M. GALEA, *Grand Master Emanuel De Rohan*, Publication de la Commune de Zebbug, Malte 1996, pp. 90-92.

³³⁷ R. COHEN, *Knights of Malta*, New York 1920, cap. III, p. 31.

³³⁸ J. RILEY SMITH, *op. cit.*, p. 230.

nécessitait seize quartiers de noblesse³³⁹. Le postulant devait être aussi fils légitime de ses parents et grands-parents³⁴⁰, lesquels ne devaient mener aucune activité comme celle de banquier, de greffier, de négociant, de notaire, d'agent de change, d'orfèvre, de drapier ou d'homme d'affaires³⁴¹. Toutefois, cette dernière interdiction fut ignorée dans le cas des postulants provenant des villes de Gênes, Florence, Sienne et Lucques, à condition que le novice même n'ait participé à aucun type d'affaires³⁴². Les Chevaliers de Grâce (ou de Dévotion) furent ainsi appelés parce que leur nomination fut acceptée dans les rangs de l'Ordre par grâce ou sur requête du Pape, d'un roi, ou bien du grand maître lui-même, mais dans tous les cas avec l'approbation de la langue d'origine dans laquelle s'enrôlait ce membre en question.

La deuxième classe de l'Ordre était constituée de la branche ecclésiastique de l'Institution. Les chapelains conventuels étaient les membres supérieurs de cette classe, responsables du service religieux dans l'Eglise Conventuelle et dans les autres églises de l'Ordre placées sous l'autorité directe du Prieur de l'Eglise de Saint-Jean. Ces chapelains devaient aussi accomplir les carnavals sur les galères de l'Ordre, être fils légitimes de parents catholiques et ne pouvaient être esclaves ou bien impliqués dans un quelconque type de commerce. L'Ordre avait aussi une classe inférieure de prêtres, dits « Prêtres d'Obéissance », qui s'occupaient des paroisses, des hôpitaux et des instituts philanthropiques dans les différentes commanderies d'Europe et à Malte³⁴³.

Les mêmes règlements, à l'exception du témoignage de noblesse, étaient en vigueur pour la troisième classe, celle des moines servants d'armes, sous le commandement des chevaliers à terre comme en mer. Selon un décret approuvé par le Chapitre Général de 1357, les servants d'armes ne pouvaient pas devenir chevaliers de justice, même s'ils

³³⁹ N.L.M., Lib. 94, f. 196; dans C. TESTA, *op. cit.*, p. 9.

³⁴⁰ La légitimité n'était pas strictement renforcée lorsque le postulant était fils illégitime d'un roi. Par exemple, Fra' Alexandre, Prince de Vendôme, Prieur de Toulouse et Capitaine-Général des galères entre 1612 et 1614, était fils naturel d'Henri IV de France. En outre, Fra Gio Giorgio Tascher, fils naturel du Roi de Pologne, fut reçu dans l'Ordre le 29 août 1723. N.L.M., Lib. 260, f. 23; dans C. TESTA, *op. cit.*, p. 9.

³⁴¹ N.L.M., Lib. 78, f. 41; dans C. TESTA, *op. cit.* p. 9.

³⁴² N.L.M., Lib. 94, f. 197; dans C. TESTA, *op. cit.*, p. 9.

³⁴³ N.L.M., Lib. 141, f. 235v; dans C. TESTA, *op. cit.*, p. 17.

possédaient toutes les qualifications nécessaires³⁴⁴. Puisque le caractère militaire de l'Ordre perdit beaucoup d'importance entre le XVII^e siècle et le XVIII^e siècle, le nombre de ces servants d'armes diminua considérablement; cependant, ils revêtaient une grande importance au cours des siècles précédents.

L'Ordre possédait aussi cinq couvents de dames Hospitalières en Europe : Algoveira en Catalogne fondé en 1212; Sighena en Aragon fondé en 1188 par la Reine Anne d'Aragon³⁴⁵; Extremos au Portugal; San Giovanni en Italie et un autre en France, en Languedoc. Ces religieuses devaient elles-aussi soumettre la preuve de noblesse et étaient par ailleurs sujettes aux visites officielles du Grand Prieur de leur district, tandis que la prieure de chaque couvent était élevée au rang de Grande Croix³⁴⁶.

Après un « passage » sur les navires de l'Ordre payé de leurs poches, les jeunes novices arrivaient au Couvent, le siège central de l'Ordre, à Limassol, à Rhodes et ensuite à Malte et résidaient pendant un an à « l'auberge » de leur langue d'origine. En outre, les novices devaient participer aux entraînements militaires trois fois par semaine, effectuer les caravanes³⁴⁷ pendant deux ans sur les galères ou quatre ans sur les navires à voile de l'Ordre, participer aux services religieux de l'Église Conventuelle dans les jours de fête, et accomplir les devoirs hospitaliers avec les autres membres de la Langue d'appartenance³⁴⁸. Un novice pouvait aussi obtenir congé de la part des autorités militaires de son pays d'origine pour se rendre à Malte et effectuer les caravanes et les autres devoirs exigés par la Religion³⁴⁹.

Après le noviciat, les postulants prononçaient la profession religieuse de chasteté, d'obédience et de pauvreté et recevaient l'habit noir avec la croix blanche octogonale de

³⁴⁴ N.L.M., Lib. 78, f. 14; dans C. TESTA, *op. cit.*, p. 18.

³⁴⁵ Chaque néo élu Grand Maître recevait un vase d'argent et un présent des Dames de Sighena. N.L.M., Lib. 137, f. 15; dans C. TESTA, *op. cit.*, p. 25.

³⁴⁶ *Etat Curieux et militaire de l'Ordre de Malte pour l'année 1741, dédié a S.A.E. Monseigneur le Grand Maître Despuig*, Lib. Misc. Vol. 129, p. 11 e N.L.M., Lib. 62, f. 28; dans C. TESTA, *op. cit.*, p. 25.

³⁴⁷ Chaque caravane durait six mois du 1er janvier au 1er juillet. N.L.M., Lib. 94, f. 55; dans C. TESTA, *op. cit.*, p. 6.

³⁴⁸ N.L.M., Lib. 62, f. 62; dans C. TESTA, *op. cit.*, p. 12.

³⁴⁹ Le 28 mars 1749, Philippe d'Orléans, Duc de Chartres, écrit au Grand Maître Pinto pour l'informer que le novice De Kerouart avait demandé deux ans de congé pour commencer sa caravane. En outre, le Duc suggéra que son protégé pût être chargé du commandement d'une galère après sa nomination de Chevalier de Justice. A.O.M. 1204, f. 11; dans C. TESTA, *op. cit.*, p. 12.

l'Ordre, signe de leur unité et de leurs obligations envers l'Ordre religieux³⁵⁰. Pendant le service militaire, les chevaliers et les servantes d'armes portaient sur l'armure un surplis rouge avec la croix blanche longue jusqu'aux hanches, qui les distinguait visiblement sur le champ de bataille par rapport à n'importe quel Infidèle. Dans les autres occasions non officielles, les chevaliers et les servants d'armes pouvaient se vêtir aussi selon la mode de l'époque, à condition de respecter comme il faut l'honneur relatif à leur vocation³⁵¹ et de porter la croix blanche octogonale brodée bien en vue sur la chemise.

Les membres des trois classes de l'Ordre étaient obligés de participer à un certain nombre de caravanes et de s'acquitter des services militaire et hospitalier s'ils voulaient acquérir le droit à une commanderie de l'Ordre en Europe ou au Levant et devenir ainsi commandeurs. Un nombre de commanderies étaient effectivement ainsi attribuées aux deux classes inférieures. À un niveau encore plus élevé, parmi les membres de l'Ordre, se trouvait le rang du Chevalier de Grande Croix ou du Bailli (Fig. 1.28), souvent avec des fonctions importantes dans l'administration de l'Ordre. Tous les membres de l'Ordre ne pouvaient absolument pas quitter le Couvent sans l'autorisation nécessaire du Grand Maître³⁵².

Les Piliers de l'Ordre

Un grand nombre de chevaliers, chapelains et servants d'armes, commandeurs étaient regroupés dans les Prieurés gouvernés par des Grands Prieurs. Les Prieurés faisaient partie de l'une des huit « langues », représentées dans le couvent et dans le gouvernement, à savoir le Conseil de l'Ordre, par leurs « piliers ». Les Piliers, au commandement des

³⁵⁰ L'habit et le manteau noir avec la croix blanche octogonale devint l'habit officiel de tous les membres de l'Ordre avec un décret approuvé par le Maître Raymond du Puy: « Tous les frères de l'Hôpital sont tenus de porter une robe ou un manteau de couleur noire, avec la Croix blanche octogonale ». N.L.M., *La Regola delli Hospitalieri e della Milizia di S. Gio. Battista Gierosolimitano*, Lib. 183, f. 5; dans C. TESTA, *op. cit.*, p. 15.

³⁵¹ N.L.M., Lib. 141, f. 234v; dans *ibidem*.

³⁵² N.L.M., Lib. 94, f. 103; dans *ibidem*, p. 12.

Les membres pouvaient laisser le Couvent pour administrer la propriété de l'Ordre ou bien pour prendre service dans le gouvernement de leur pays d'origine. En effet, beaucoup d'entre eux occupaient des charges civiles et militaires importantes, parmi lesquelles nous trouvons Fra' Gerolamo de Silvia, gouverneur des Îles Philippines en 1622 ; un siècle après le Grand Prieur Santini, Maréchal et Général dans l'armée bavaroise; le Grand Prieur de Venise, Francesco Marulli, son contemporain le maréchal des troupes de Marie Thérèse en Hongrie; et le Duc d'Orléans, Grand Prieur de France et Général des Galères de France. C. TESTA, *op. cit.*, pp. 15-16.

membres des Langues respectives du Couvent, étaient en même temps investis d'une importante charge dans le gouvernement de l'Ordre liée à la Langue respective.

Le Pilier de la Langue de Provence, appelé le Grand Commandeur, recouvrait la charge de Trésorier et de Président du Tribunal de la Chambre des Comptes avec un pouvoir judiciaire sur les questions liées à la trésorerie et sur la propriété de l'Ordre. Les officiers de la Trésorerie et les administrateurs du Trésor Commun, s'occupaient du « dépouille » des biens des chevaliers décédés, des provisions de blé et de l'attribution des esclaves. Le Pilier de la Langue d'Auvergne recouvrait la charge de Maréchal et était le commandant suprême du corps militaire et de la ronde citadine. Celui-ci était assisté par la Congrégation de Guerre qui s'occupait de toutes les questions militaires, y compris les fortifications et l'artillerie. Le Pilier de la Langue de France était l'Hospitalier, une charge onéreuse liée au devoir de l'Ordre d'assister les malades avec un service médical sans préjudice de classe, de religion, ou de nationalité.

Le Pilier de la Langue de Castille était le Grand Chancelier³⁵³, responsable de l'enregistrement et de la sauvegarde de toutes les lois et de tous les décrets promulgués par l'Ordre, et de toute la documentation publique et des lettres patentes émanant de l'Institution ou de n'importe quelle autre juridiction. Le Pilier de la Langue d'Aragon recouvrait la charge de Grand Conservateur et était directement responsable des provisions des forces militaires et des hôpitaux de l'Ordre. Pour la Langue d'Angleterre, inactive après la Réforme, c'était le Turcoplier, charge inhérente au commandement de la chevalerie de l'Ordre. Le Pilier d'Allemagne, connu comme le Grand Bailli, était responsable des fortifications de *Mdina* et de *Gozo*.

Le Pilier de la Langue d'Italie avait la charge d'Amiral, une charge de grand prestige en vertu de la grande tradition marine de l'Ordre. La charge d'Amiral et de premier commandant de la flotte, instituée en 1300³⁵⁴, couvrit bien vite la fonction de ministre de la

³⁵³ La charge de Chancelier acquit un caractère plus formel lorsqu'en 1462, pour créer un *baiulivum* pour la nouvelle Langue de Castille, il fut convenu que le plus âgé parmi les frères castillans et portugais à Rhodes devait occuper cette charge comme un *baiulivum*. S. PAULI, *Codice diplomatico del Sovrano Militare Ordine Gerosolimitano oggi di Malta*, Lucques 1733-1737, vol. ii, pp. 140-141.

³⁵⁴ Les statuts du chapitre de 1300 déterminent en effet les fonctions de l'Amiral. Si nous observons la liste des Amiraux au cours des premières décennies, nous trouvons Foulques de Villaret en 1299, Sanche d'Aragona en 1300, et Sanzoli de

marine. En cas d'absence, l'Amiral était remplacé par son Lieutenant, lui aussi choisi par la Langue d'Italie. Le développement rapide de la marine dans le XVI^e siècle est attesté par l'institution en 1596 de la Congrégation des Galères composée par l'Amiral, le Capitaine Général des Galères et quatre chevaliers de Grande Croix³⁵⁵. En 1701, avec l'introduction de l'équipe des vaisseaux, le Grand Maître Perellos institua la Congrégation des Vaisseaux composée par l'Amiral, un chevalier de Grande Croix et quatre chevaliers appartenant à différentes Langues³⁵⁶.

Le Chapitre Général

Le contrôle suprême de l'Ordre était entre les mains du Chapitre Général, dont faisaient partie tous les chevaliers de Grande Croix. Bien que ces Chapitres Généraux soient souvent convoqués dans la première partie de l'histoire de l'Ordre, la difficulté de réunir l'assemblée entière et la procédure plutôt approximative, contribuèrent à leur absence. En outre, la convocation de cette réunion était une prérogative du Grand Maître³⁵⁷ même si un intervalle de cinq ans –porté plus tard à dix ans- fut sanctionné par la coutume. Au XVII^e siècle, cette réunion de l'entière assemblée tomba en désuétude, et il n'y eut jamais une assemblée du Chapitre Général de 1631 à 1776, lorsque son inutilité fut finalement démontrée³⁵⁸.

Le Conseil de l'Ordre et le Grand Maître

Ainsi, en l'absence du Chapitre Général, à la tête du Conseil de l'Ordre (Fig. 1.29), il y avait le Grand Maître, élu à vie par l'ensemble des trois classes des membres. Le Conseil Ordinaire était composé par le Grand Maître, les Baillis conventuels ou piliers, avec les

Grasse en 1307, c'est-à-dire français et espagnols. Vers le 1350c. quand les dignités et les charges avaient été subdivisées en prééminence et prérogatives de l'une et de l'autre Langue, l'Italie se réserve l'Amirauté. E. ROSSI, *op. cit.*, p. 6.

³⁵⁵ E. ROSSI, *op. cit.*, p. 14.

³⁵⁶ R. VON DAUBER & A.SPADA, *op. cit.*, p. 24.

³⁵⁷ Toutefois, le Grand Maître assurait l'exécution des lois et constitutions approuvées par le Chapitre Général, contrôlait son organisation et assistait aux travaux de son mécanisme complexe. Sir H. SCICLUNA, *The Church of St. John in Valletta*, Rome 1955, p. 11.

³⁵⁸ R. COHEN, *op. cit.*, p. 32.

Grandes Croix résidant au Couvent. Ce Conseil, tel que le suggère son nom, traitait les affaires ordinaires du gouvernement, qui consistaient pour la plupart dans la nomination des différentes charges et dans l'arrangement des affaires d'état qui n'avaient aucune importance pour le Grand Maître. Le Conseil Secret traitait les affaires étrangères³⁵⁹ tandis que le Conseil Criminel punissait les offenseurs des Statuts de l'Ordre. Enfin, le Conseil Complet, composé par le Conseil Ordinaire et par deux chevaliers de chaque Langue avec plus de cinq ans de résidence au Couvent, traitait les appels des autres Conseils. Dans l'histoire postérieure de l'Ordre, la pratique pernicieuse de faire appel au Saint Siège détruisit toute la respectabilité de l'autorité du Conseil³⁶⁰.

Le Grand Maître était le chef religieux de l'Ordre, son premier représentant étatique à l'étranger et commandant militaire suprême. Quand il était personnellement présent sur le champ de bataille, il commandait toutes les forces terrestres et navales, étant supérieur au Maréchal, à l'Amiral, au Turcoplier et au Grand Bailli. Dans les premiers temps, les fonctions militaires étaient assumées personnellement par les dignitaires sur les champs de bataille, mais avec le développement de l'Ordre, ces charges importantes acquirent lentement un caractère ministériel, tandis que le commandement effectif des forces militaires à terre et en mer était assumé par la haute hiérarchie militaire³⁶¹.

Avec l'évolution de l'Ordre en institution militaire, les pouvoirs officiels du Grand Maître devinrent toujours plus autocratiques³⁶². Aucune question ne pouvait être discutée au Conseil sans son autorisation et en outre, le Grand Maître avait le droit au double vote au Conseil en plus du droit au vote décisif en présence d'une division égale des votes. Le Chef de l'Ordre avait aussi le droit de nommer beaucoup des charges d'administration en plus de celles de son Palais, et de posséder également une commanderie dans chaque prieuré avec le droit de bénéficier de son revenu. D'autre part, il était strictement nécessaire que le Grand Maître ait le pouvoir de Commandant en Chef des toutes les forces militaires et

³⁵⁹ Le 20 avril 1623, le Grand Maître Antoine de Paule (1623-1636) institua le Conseil d'Etat pour décider des affaires étrangères de l'Ordre. Sir H. SCICLUNA, (1955), *op. cit.*, p. 11.

³⁶⁰ R. COHEN, *op. cit.*, p. 33.

³⁶¹ R. VON DAUBER & A. SPADA, *op. cit.*, p. 23.

³⁶² Il semble que le Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jean devint aussi Maître de l'Ordre de Saint Sépulcre lorsque la propriété de ce dernier fut annexée à celle de l'Ordre hiérosolomytain en 1616. Sir H. SCICLUNA, *op. cit.*, p. 12.

navales. Son pouvoir absolu à Rhodes, et surtout à Malte, donna au Grand Maître le rang de souverain indépendant et, par conséquent, les autres pays le considéraient comme un potentat territorial plutôt que le chef d'un Ordre de chevaliers aristocratiques³⁶³.

Le Grand Maître était nommé à vie, et comme le Doge de Venise, il était plutôt vieux lors de son élection, ayant déjà occupé les hautes charges de sa Langue et du Couvent, avant d'être choisi pour gouverner l'institution hiérosolomytaine. Son office était éminent et il était quasiment impossible d'enlever le Grand Maître de sa charge, comme cela avait été le cas une fois à Rhodes³⁶⁴, et juste temporairement à Malte, comme dans le cas du Grand Maître La Cassière. En outre, pendant la période de changement constitutionnel de l'Ordre entre 1530 et 1631 à Malte, nombre de Grands Maîtres restèrent en charge pendant longtemps tels que Verdalle pendant quatorze ans et Wignacourt pendant vingt et un ans, mais au XVIII^e siècle, Pinto resta au pouvoir pendant trente deux ans³⁶⁵.

A l'intérieur de cet Ordre exclusif et aristocratique l'on constatait souvent beaucoup de jalousie quant au pouvoir dont était doté son Chef. Toutefois, malgré la charge suprême du Grand Maître, ce dernier n'était substantiellement que *primus inter pares*. Afin de garantir la protection des chevaliers de l'oppression, ceux-ci avaient toujours la liberté d'ignorer n'importe quel ordre du Grand Maître ou des supérieurs et de faire appel à la Cour d'Égard pour démontrer que cet ordre constituait une violation des Statuts de l'Institution. D'autre part, à travers ses statuts, l'Ordre décourageait ce type de contestation, dans le souhait de promouvoir l'entente et l'harmonie entre ses membres. Pour cette raison, chaque procédure légale était la plus simple et brève possible³⁶⁶.

³⁶³ R. COHEN, *op. cit.*, p. 34.

³⁶⁴ Foulques de Villaret avait beaucoup contribué au bien-être de l'Ordre mais plus tard il devint corrompu et autocratique. Sa conduite fut la cause d'une révolte des chevaliers et tel crise fut résolue seulement par Jean XXII; Villaret fut contraint de donner ses démissions et, en 1319, Hélión de Villeneuve fut élu chef de l'Ordre. Cet événement augmenta le pouvoir du Pape d'interférer dans les affaires de l'Hôpital. A. LUTTRELL, (1958), *op. cit.*, p. 137.

³⁶⁵ A. WILLIAMS, « Constitutional Development of the Order of St. John », dans *Hospitaller Malta 1530-1798*, éd. V. Mallia-Milanes, Malte 1993, p. 288.

³⁶⁶ R. COHEN, *op. cit.*, p. 39.

Les fonctions hospitalières et d'assistance

L'Hôpital était l'institution caractéristique si ce n'est la raison d'être de l'Ordre, et donc elle mérite d'être considérée. En effet, le titre le plus apprécié par le Grand Maître était celui de *Magnus Magister Hospitalis Hierusalem*. Pour accomplir son devoir suprême, l'Ordre envoyait aussi ses médecins pour aider les hôpitaux ayant besoin de personnel qualifié. « L'hospitalité est le principal institut de mon Ordre militaire », écrivit Pinto à l'hôpital de Messine, en promettant d'envoyer d'autres médecins maltais diplômés, lorsque ces derniers auront terminé leurs études aux frais de l'Ordre en France³⁶⁷. L'Ordre avait toutes les raisons d'être fier de son record ininterrompu d'hospitalité illimitée et de soins accordés aux pauvres, aux malades et aux blessés. L'hôpital de l'Ordre à La Valette gagna l'admiration et les éloges de tous, et en effet, beaucoup d'étrangers venaient à Malte pour bénéficier des soins médicaux gratuits de cette institution.

Les malades et les blessés étaient admis à l'hôpital sur présentation d'un billet d'admission signé par un médecin et les patients étaient servis avec des couverts et des ustensiles en argent par précaution contre une éventuelle infection. En hiver, les parois des différentes salles de l'hôpital étaient couvertes de 131 tapisseries de lin pour une plus grande protection contre le froid³⁶⁸. Le long des parois de la salle principale, se trouvent encore de petites niches qui furent utilisées par les malades comme des latrines, un détail architectural qui plaça sûrement cet hôpital en avant-garde à l'échelle européenne vers la fin du XVI^e siècle³⁶⁹. Par ailleurs, comme dans toutes les autres activités, l'Ordre cherchait toujours à associer l'art à l'utilité et l'on trouvait ainsi quatre vingt cinq œuvres peintes avec des scènes allégoriques qui représentaient l'histoire glorieuse de l'Ordre³⁷⁰.

Les femmes étaient accueillies dans un autre hôpital, connu comme la « *Casetta* », fondé en 1625. Le pain était distribué aux pauvres malades chaque jour par la porte de cet hôpital et, depuis 1771, d'autres pains étaient distribués chaque jour par quatre employées,

³⁶⁷ A.O.M. 1504, Lettre à l'Hôpital avec la date du 6 septembre 1746; dans C. TESTA, *op. cit.*, p. 21.

³⁶⁸ *Ibidem*, p. 21.

³⁶⁹ P. CASSAR, « Hospital of the Knights », dans *Treasures of Malta*, Vol. I, no. 3, 1995, p.71.

³⁷⁰ N.L.M., Lib. 142 (vi), f. 331; dans C. TESTA, *op. cit.*, p. 21.

connues comme « *pitanziere* » - distributeurs de pitances³⁷¹, directement dans les maisons des invalides et des vieilles personnes résidant à La Valette ou aux Trois-Villes³⁷². Il existait un autre service d'assistance sociale, le Mont de Rédemption des Esclaves, fondé en 1607 pour procurer l'argent nécessaire au rachat des Maltais en esclavage dans les pays musulmans de la Méditerranée³⁷³. Par ailleurs, en 1597, existait déjà le Mont de Piété, avec l'objectif de prêter de l'argent avec une garantie à des taux d'intérêt modérés, à des personnes tombées en disgrâce³⁷⁴.

Le Secrétaire au Trésor, Giovanni Caravita, écrit : « L'hospitalité, qui fut l'origine première et le fondement de notre Ordre, s'est toujours employée avec beaucoup de ferveur ; dans sa Bulle envoyée fin avril 1591, le Pape Grégoire XIV de notre hospitalité dit avec beaucoup de louanges; que la Religion de Saint-Jean a toujours, dès la naissance de l'Eglise dans la Ville Sainte de Jérusalem, réalisé avec un esprit ardent, des œuvres singulières de piété et de charité; qui se sont poursuivies jusqu'à présent et, qui aujourd'hui reçoivent dans l'hôpital fondé dans l'Île de Malte »³⁷⁵. D'autre part, puisque le service médical de l'Ordre était gratuit, les frais de l'hôpital constituaient une charge onéreuse pour les finances de l'Ordre.

Financements et revenus

Au-delà de la maintenance de l'Infirmierie Sacrée, l'Ordre devait aussi financer les coûts de défense, l'institution religieuse (maintenance des églises de l'Ordre, les aumônes, etc.), les frais généraux d'administration du Couvent, ainsi que les dépenses à l'étranger. Toutefois, la plus grande dépense de l'Ordre, surtout entre les XVI^e et XVII^e siècles, était due aux coûts de construction des différents systèmes de fortification. Cependant, les comptes

³⁷¹ « *Notizia della Sacra Infermeria* », Rome 1725; dans P. CASSAR, « The Medical and Social Services under the Knights », dans *Hospitaller Malta 1530-1798*, éd. V. Mallia-Milanes, Malte 1993, p. 476.

³⁷² A.O.M. 654, f. 302; dans C. TESTA, *op. cit.*, p. 21.

³⁷³ R. MICALLEF, *The Origin and Progress of the Government Charitable Institutions*, Malte 1901, p. 11.

³⁷⁴ P. CASSAR, (1993), *op. cit.*, p. 479.

³⁷⁵ N.L.M., Lib. 193, f. 51 *et seq.*; dans C. TESTA, *op. cit.*, pp. 21-22.

officiels qui montrent le coût des fortifications dans les recettes diverses ne spécifient pas le montant net des fonds alloués pour leur construction et leur entretien. Les rentrées qui concernent directement la construction de ces fortifications sont comprises dans les charges des « œuvres » de l'Ordre³⁷⁶.

La dépense de l'Ordre

La dépense de l'Ordre pour la nourriture et les salaires des chevaliers résidents à Malte variait selon le nombre présent au Couvent. Lorsque vers 1560, fut établie la comptabilité, étaient présents 550 chevaliers et servants d'armes au Couvent. Le coût par tête fut évalué autour de 60 écus par an³⁷⁷. Au cours du XVII^e siècle, le nombre des Hiérosolomytains résidents dans le Couvent diminua jusqu'à environ 500 en 1630 et jusqu'à 442 en 1664. Cependant, l'évaluation du coût par tête fut encore calculée sur la base du montant de 60 écus par an³⁷⁸, qui, de toute évidence, valait beaucoup moins à la moitié du XVII^e siècle que cent ans en arrière. D'autres postes de dépense illustraient ces tentatives officielles d'ignorer l'inflation puisque, pendant la même période, le coût annuel d'entretien de l'*Infirmerie Sacrée* augmenta de 10.000 écus à 31.821 écus, et la dépense de l'Église Conventuelle augmenta de 4.750 à 12.686 écus par an³⁷⁹. Il apparaît donc clair que la dépense globale de l'Ordre augmentait considérablement vers la fin du XVI^e et le début du XVII^e siècle.

D'autre part, pour évaluer le potentiel, si ce n'est la contribution de l'Ordre à la lutte contre les Infidèles en Méditerranée, consiste dans la vérification des ressources financières à la disposition des Hospitaliers. En réalité, la comptabilité révèle une croissante difficulté financière de l'Ordre pendant le XVII^e siècle à cause de l'inflation et de la variation du change monétaire international. En effet, les problèmes financiers étaient sûrement une

³⁷⁶ A. HOPPEN, « The Finances of the Order of St. John of Jerusalem in the sixteenth and seventeenth centuries », *European Studies Review*, iii, 2, Hull 1973, p. 114.

³⁷⁷ Urb. Lat. 826, f. 235 e Urb. Lat. 833, f. 185; dans A. HOPPEN, (1973), *op. cit.*, p. 116.

³⁷⁸ Barb. Lat. 5036, f. 15 e A.O.M. 6397, f. 225v; dans A. HOPPEN, (1973), *op. cit.*, p. 116.

³⁷⁹ L'Assemblée Vénérable constituée par les Chapelains Conventuels gérait la dépense de l'Église de Saint-Jean qui comprenait les salaires du Prieur, du clergé et des sacristains en plus du financement de la Chapelle de Musique, particulièrement profitable à l'époque baroque. D. CUTAJAR & C. CASSAR, *Budgeting in 17th Century Malta*, Mid-Med Bank Ltd. Report and Accounts, Malte 1983, p. 29.

menace plus importante pour la permanence de l'Ordre à Malte que le rétablissement sporadique de l'activité militaire ottomane en Méditerranée.

Le revenu de l'Ordre

L'Ordre distinguait son revenu en deux catégories générales : ordinaire et extraordinaire. Le revenu ordinaire était celui prélevé chaque année par les commanderies que l'Ordre possédait en Europe. Ces propriétés européennes, administrées par les commandeurs, furent acquises par l'Ordre tout au long des années de son histoire, et regroupées à leur tour en prieurés, chacun sous le contrôle du prieur et du chapitre provincial. En 1533, peu après l'arrivée de l'Ordre à Malte, cette propriété fut estimée à nouveau et les impôts à payer à la Trésorerie furent fixés à deux tiers de la moitié des années, c'est-à-dire à un tiers du revenu annuel de chaque commanderie³⁸⁰. Avec ce système de gestion des commanderies, l'Ordre de Saint-Jean s'assurait un revenu annuel consistant qui constitua le pilier principal de l'économie hiérosolomytaine³⁸¹.

Outre le revenu ordinaire des impôts payés par les prieurés, l'Ordre avait d'autres sources de revenu à sa disposition. Parmi ces sources, celle plus importante était la taxe soustraite par chaque prieuré sur ordre du Chapitre Général, ou bien, en son absence, du Conseil de l'Ordre. La majeure partie de ces impôts étaient de nature temporaire et ne duraient d'habitude pas plus de trois ans. Toutefois, deux de ces impôts, ceux de 1574 et de 1583, devinrent permanents et furent renouvelés régulièrement par le Chapitre Général. L'impôt de 1574 s'élevait à 40.000 écus d'or et la contribution due par chaque prieuré fut calculée sur la base de la nouvelle estimation de 1533³⁸². Cependant, l'impôt de 50.000 écus d'or de 1583 fut calculé sur la base d'une autre estimation prescrite la même année par le Chapitre Général³⁸³.

³⁸⁰ Chapitre Général 1533, A.O.M. 286, f. 39 ; dans A. HOPPEN, (1973), *op. cit.*, p. 108.

³⁸¹ Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, Caravita estimait le total des impôts des commanderies à 135.360 écus siciliens, une somme considérable si l'on tenait compte des salaires et de certains prix d'objets de première nécessité appartenant à la même période. D. CUTAJAR & C. CASSAR, (1983), *op. cit.*, p. 27.

³⁸² Chapitre Général 1574, A.O.M. 290, f. 30; dans A. HOPPEN, (1973), *op. cit.* p. 108.

³⁸³ Chapitre Général 1583, A.O.M. 291, f. 46v. La nouvelle estimation se trouve dans la « Vraie monnaie de tous les Prieurés, Bailliages et Commanderies de la Religion selon l'estimation qui en fut faite dans le Chapitre Général de l'année

Jusqu'à l'année 1600, les prieurés présentaient des déclarations de revenus séparées pour « l'ancienne taxe », « l'impôt de 40.000 écus » et « l'impôt de 50.000 écus », mais après le début du XVII^e siècle, les deux impôts extraordinaires commençaient à faire partie des taxes³⁸⁴. Toutefois, malgré la nouvelle estimation, le Prieur Caravita³⁸⁵ soutenait que la taxe extraordinaire du 1583 n'était pas imposée sur tous les biens des commanderies selon l'actuelle valeur commerciale. Cette estimation de la propriété de l'Ordre resta en tout cas en vigueur jusqu'à 1776, lorsqu'une nouvelle évaluation fut prescrite par le Chapitre Général³⁸⁶.

Par ailleurs, le Conseil de l'Ordre était également autorisé par les Chapitres Généraux à introduire d'autres taxes en cas d'extrême nécessité. Ainsi, le Chapitre Général de 1558 autorisa une taxe de 30.000 écus pour collecter suffisamment de fonds pour la défense contre une attaque imminente des forces turques³⁸⁷. Cette taxe fut encore imposée par le Chapitre Général de 1556³⁸⁸ et était classée sous un chapitre séparé dans la comptabilité du revenu extraordinaire de la décennie courante et celle de 1574. Face au grand danger d'un siège, le Chapitre Général de 1631 autorisa au Conseil de l'Ordre d'imposer une autre taxe de 122.000 écus sur les biens des prieurés au cas où la nécessité s'en fit sentir. Le Conseil utilisa cette autorisation lorsqu'au mois de février 1645 il dut introduire une autre taxe

1583 » - A.O.M. 2222, et dans le « Catalogue et estimation des Prieurs, Bailliages et Commanderies de toute la Religion Hiérosolomytaine fait en 1583 », Bibliothèque de l'Ordre de Saint-Jean à Clerkenwell (Londres), P4, 1594, pp. 1-36; dans A. HOPPEN, (1973), *op. cit.*, p. 108.

³⁸⁴ G. CARAVITA, N.L.M., ms. 186, vol. I, f. 12; dans A. HOPPEN, (1973), *op. cit.*, p. 108.

En réalité, les deux impôts extraordinaires furent conçus pour compenser les pertes des fonds accumulés pendant le XVII^e siècle à cause de la dévaluation du change international. D. CUTAJAR & C. CASSAR, (1983), *op. cit.*, p. 27.

³⁸⁵ Le Prieur Caravita est l'auteur du *Traité du Trésor Commun* du ven. Prieur Caravita, 1749 (N.L.M., ms. 186, 2 volumes). Malgré que ce manuscrit porte la date de 1749, l'on peut sûrement attribuer ce document à Giovanni Caravita, (Prieur de Lombardie entre 1692 et 1699) et le dater aux années autour de 1680. A. HOPPEN, (1973), *op. cit.*, p. 105.

Don Giovanni Vincenzo Maria Caravita, né à Naples le 28 décembre 1632, était fils mineur d'une famille aristocratique napolitaine. En 1666, dix ans après son installation à Malte, le Grand Maître Nicolàs Cotoner nomma Caravita Secrétaire au Trésor, charge qu'il occupa pendant 33 ans jusqu'au 27 décembre 1699 quand il mourut à Syracuse. D. CUTAJAR & C. CASSAR, (1983), *op. cit.*, p. 25.

³⁸⁶ Chapitre Général 1776, A.O.M. 309, f. 76v. Cette nouvelle évaluation se trouve dans « L'Estimation des dignités et des commanderies de la Religion Sacrée faite dans le Chapitre Général 1776 », A.O.M. 2223; dans A. HOPPEN, (1973), *op. cit.*, p. 108.

³⁸⁷ Chapitre Général 1558, A.O.M. 288, f. 65v; dans A. HOPPEN, (1973), *op. cit.*, p. 109.

³⁸⁸ Chapitre Général 1566, A.O.M. 288, f. 116v; dans A. HOPPEN, (1973), *op. cit.*, p. 109.

payable sur une période de trois ans³⁸⁹. Entre-temps, en 1633, le Conseil imposa une autre taxe de 12.000 écus annuels déductibles sur une période de trois ans pour financer la construction d'un nouveau système de fortification³⁹⁰.

Une autre source importante de revenu extraordinaire consistait dans les divers paiements faits au Trésor Commun à la mort d'un chevalier. En effet, quand un commandeur mourait, la Trésorerie de Malte recevait le revenu net de la commanderie à partir du jour du décès jusqu'à la fête successive de Saint Jean Baptiste, lorsque commençait la nouvelle année financière de l'Ordre. Ce paiement était connu sous le nom de « mortuaire » tandis que le bénéfice que l'on tirait pendant l'année suivante était connu sous le nom de « vacante »³⁹¹. La date de la fête de référence, celle de Saint Jean Baptiste, le 24 juin, fut changée par le Grand Maître La Valette pour celle du 1^{er} mai, fête des Saints Philippe et Jacques³⁹². Evidemment, ce revenu variait d'année en année et les comptes étaient souvent peu précis sur les chiffres en question³⁹³. En 1587, les deux paiements de la « mortuaire » et de la « vacante » apportaient environ 20.000 écus³⁹⁴ aux caisses de la Trésorerie, alors qu'en 1630, ce type de revenu s'élevait à 35.663 écus³⁹⁵.

Une autre source de revenu était le «dépouille», c'est-à-dire la réversion à la Trésorerie de toute la propriété du chevalier décédé. En fait, avec l'admission à l'Ordre, les Hiérosolomytains prêtaient serment de pauvreté et donc tous leurs biens devenaient propriété de l'Institution au moment de leur décès, excepté un cinquième de leurs biens. Les membres pouvaient disposer librement de cette partie de leur propriété. La « dépouille » consistait donc dans les quatre cinquièmes de tous les biens de propriété du

³⁸⁹ Chapitre Général 1631, A.O.M. 296, f. 100; décision du Conseil dans A.O.M. 257, *Liber Conciliorum Status 1638-45*, f. 197v, 9 février 1645; dans A. HOPPEN, (1973), *op. cit.*, p. 109.

³⁹⁰ A.O.M. 111, *Liber Conciliorum 1633-6*, f. 15v, 15 novembre 1633; dans A. HOPPEN, (1973), *op. cit.*, p. 109.

³⁹¹ S.S. Misc. Arm. II, no. 81, f. 264v. L'auteur de ce document indique que le paiement de la "vacante" se faisait seulement dans le cas où le commandeur mourait après la fête de Saint Jean Baptiste (le 24 juin). A. HOPPEN, (1973), *op. cit.*, p. 109, n. 38.

³⁹² L. SCHIAVONE, *op. cit.*, p. 43, n. 44.

³⁹³ S.S. Misc. Arm. II, no. 81, f. 264v; CHIGI, RI 25, f. 340; et A.O.M. 6397, f. 234. A. HOPPEN, (1973), *op. cit.*, p. 109.

³⁹⁴ A. DONNA D'OLDENICO, *Redditi e Spese dell'Ordine Militare Gerosolimitanodi Malta nel 1587*, Ciriè 1964, p. 25; dans A. HOPPEN, (1973), *op. cit.*, p. 109.

³⁹⁵ Barb. Lat. 5036, f. 13v; dans A. HOPPEN, (1973), *op. cit.*, p. 109.

chevalier à sa mort³⁹⁶. La « dépouille » était rigoureusement imposée sur les biens de tous les chevaliers sans aucune exemption et la Trésorerie de l'Ordre nommait une commission ad hoc pour évaluer chaque cas³⁹⁷.

Une dernière source de revenu était connue sous le nom de « passage » payé par tous les membres à leur installation. La somme payée était proportionnelle au rang auquel le candidat avait été admis dans l'Ordre, et était différente s'il était mineur ou déjà adulte. Naturellement, la somme totale de ce type de revenu variait d'année en année³⁹⁸.

Dans d'autres occasions, l'Ordre récoltait d'autres fonds du bénéfice de l'activité de la « course » de la marine hiérosolomytaine à travers la vente du butin et des esclaves capturés à bord les navires de l'ennemi. En effet, dans la période de grande prospérité, les Chevaliers tiraient un revenu considérable de leurs galères ; et autant qu'Alger, Tunis ou Tripoli s'enrichissaient grâce à la piraterie et au marché des esclaves, autant les richesses de l'Orient contribuaient largement à la magnificence de la « Cour » maltaise.

Toutefois, lors du XVII^e siècle, différentes puissances chrétiennes, telles que Venise et la France, insistèrent sur la nécessité de restreindre cette activité illimitée de capture des navires des Infidèles et de la confiscation des biens qui se trouvaient sur ces navires ennemis. En réalité, en 1582, Grégoire XIII prohiba la capture des navires turcs dans les ports chrétiens et la confiscation des biens turcs qui se trouvaient sur les navires chrétiens, et malgré l'opposition des Hospitaliers, il imposa son décret avec force³⁹⁹.

Cependant, on parlait dans toute l'Europe de l'audace des chevaliers et de leurs incursions, et leur génie fut admiré même à Constantinople. En 1644, la capture de la « *Sultana* » près de Rhodes avec à bord trois cents cinquante esclaves, après une lutte ayant

³⁹⁶ En 1587, le revenu par les "dépouilles" s'élevait à 18.000 écus, mais dans le courant de l'année 1630, ce revenu augmenta jusqu'à 33.262 scudi. A. DONNA D'OLDENICO, *op. cit.*, p. 25; dans A. HOPPEN, (1973), *op. cit.*, p. 110.

³⁹⁷ Les Statuts de l'Ordre permettaient l'exonération de la 'dépouille' seulement dans deux cas: la mort d'un novice ou bien la mort du premier-né, héritier principal des biens familiaux. En effet, l'esprit aristocratique de l'Ordre reconnaissait que dans tel cas, une famille noble risquait de se trouver appauvrie et le droit à « dépouille » était abandonné. D. CUTAJAR & C. CASSAR, (1983), *op. cit.*, p. 29.

³⁹⁸ Vers 1630, un chevalier payait 250 écus d'or, mais le paiement du passage pour un mineur pouvait aussi être le double de cette somme. Barb. Lat. 5036, f. 13v; dans A. HOPPEN, (1973), *op. cit.*, p. 110.

³⁹⁹ R. COHEN, *op. cit.*, p. 37.

duré sept heures et coûté la vie à cent vingt chevaliers et Maltais, suscita un grand bruit dans toutes les cours européennes.

La capture à Scarpento de la part de Romegas, prince des corsaires chrétiens, du grand galion turc avec à son bord quelques pèlerins de sang royal pendant le voyage du retour de la Mecque, eut différentes répercussions, dont le siège de 1565, et cette entreprise fut racontée pendant plus d'un demi-siècle. En 1700, la perte de la « *Capitana* » des Hospitaliers suscita un grand émoi dans toute la chrétienté. Le grand galion *Saint-Jean Baptiste*, qui coûta 50.000 couronnes et qui avait un équipage de 100 chevaliers en plus de cinq cents hommes, naviguait chaque printemps à partir du Grand Port de La Valette avec une flotte de galères et de felouques pour retourner vers l'automne chargé de butin et d'esclaves après un été d'intense activité corsaire contre les navires des Infidèles. Les noms des plus grandes familles aristocratiques d'Europe figurent parmi les registres des incursions des galères de l'Ordre: *Rospigliosi, Piccolomini, Aldobrandini, Caraffa, Lomellini, Spinola, Ruffo, Strozzi, Mendoza, Gonzaga, Giustiniani, Sforza, Thun, et Colonna*; en plus du fameux Bailli de *Suffren*, héros de la flotte française pendant sa campagne navale des Indes⁴⁰⁰.

D'autres chapitres de revenus sont enregistrés avec le revenu extraordinaire. Parmi ceux-ci se trouvent aussi les donations et les présents que l'Ordre recevait de temps à autre de l'Europe. D'autres recettes réservées à la Trésorerie provenaient de la vente exceptionnelle de bois des différentes commanderies européennes, augmentant ainsi les ressources financières si nécessaires à la défense de l'archipel maltais. Une dernière source de revenu comprise dans le traité de *Caravita* était l'imposition d'amendes pour n'importe quel type de violation disciplinaire de la part des membres hiérosolomytains⁴⁰¹.

Le Trésor Commun

La Trésorerie était responsable du revenu et de la dépense des fonds de l'Ordre et son administration était confiée à la Cour des Comptes sous la présidence du Grand Commandeur, le prieur de la Langue de Provence. Par ailleurs, la Trésorerie était

⁴⁰⁰ E. SCHERMERHORN, *Malta of the Knights*, Surrey 1929, pp. 219-221.

⁴⁰¹ D. CUTAJAR & C. CASSAR, (1983), *op. cit.*, p. 29.

directement responsable des « receveurs » éparpillés dans les différents prieurés et relâchait des lettres avec des instructions ou des avis d'acquittement au cas où cela était nécessaire⁴⁰². Les « receveurs » du Trésor Commun, nommés par le Grand Maître lui-même, étaient les officiers résidents dans les prieurés responsables de la récolte et du transfert des fonds à Malte.

La monnaie utilisée dans la comptabilité de l'Ordre était l'écu sicilien. Ce n'est que dans deux cas que le revenu dû par les différents prieurés fut mentionné en monnaie locale, tandis que la monnaie sicilienne fut toujours utilisée pour le revenu total. La Trésorerie de l'Ordre devait donc avoir une grande familiarité avec le change courant des diverses monnaies. Toutefois, pour l'élaboration de leur comptabilité, les prieurés pouvaient utiliser aussi bien l'écu sicilien que n'importe quelle autre monnaie approuvée par le Chapitre Général de 1558⁴⁰³. Cette délibération fut, en tout cas, juste une confirmation de la pratique courante et non pas un changement de la procédure utilisée par le Trésor Commun.

Une analyse de l'administration du Trésor Commun révèle que le but original de cet organe financier était seulement celui d'administrer le fonds internes de l'Ordre. En effet, le conservatisme traditionnel de la structure de l'Ordre empêchait la fusion du revenu importé et celui engendré localement. En outre, les impôts locaux étaient généralement à caractère temporaire et ne duraient pas plus d'une certaine période lorsque l'objectif de la récolte des fonds était atteint. Cependant, l'Ordre était obligé, pour les différentes circonstances financières, d'assumer une grande partie de la dépense publique et il se trouvait qu'inévitablement les Maltais, et particulièrement les habitants des nouvelles villes, jouissaient des bénéfices du développement créé par ce système de dépenses publiques⁴⁰⁴.

De cette analyse sommaire de la situation financière de l'Ordre pendant les XVI^e et XVII^e siècles, l'on peut déduire que l'Institution n'était certainement pas un géant financier ; cependant, en vertu de sa propriété éparse dans toute l'Europe, l'Ordre était

⁴⁰² A.O.M. 1611-49 est une série de lettres de la Trésorerie aux receveurs. A. HOPPEN, (1973), *op. cit.*, p. 111.

⁴⁰³ G. CARAVITA, N.L.M., ms. 186, vol. I, ff. 23-24; Chapitre Général 1558, A.O.M. 288, ff. 65v-9; dans A. HOPPEN, (1973), *op. cit.*, p. 105.

⁴⁰⁴ D. CUTAJAR & C. CASSAR, (1983), *op. cit.*, p. 30.

particulièrement intéressé aux développements financiers des différents pays où se trouvaient les commanderies et les prieurés des diverses Langues.

Sans doute, les Hospitaliers subirent une grosse perte financière à cause des oscillations du change dans les différentes monnaies européennes, juste au moment où la dépense de l'Ordre augmentait inexorablement entre les XVI^e et XVII^e siècles. Malgré ses limitations, cette comptabilité reflète un cadre assez précis de l'état financier de l'Ordre, vu ce que permettait la connaissance scientifique des comptables et des chevaliers. Malgré l'augmentation des difficultés financières vers la fin du XVII^e siècle, lorsque *Caravita* écrivit son traité, l'Ordre réussit à survivre sans faire davantage de changements sur son système de financement jusqu'aux dernières années du XVIII^e siècle. En effet, la comptabilité officielle confirme que vers le début du XVIII^e siècle, le revenu global de l'Ordre était suffisant pour les besoins de l'Institution.

Au cours du XVIII^e siècle, les grands empires de l'Espagne et de la Turquie étaient déjà en déclin alors que les nouvelles puissances de la Grande Bretagne et de la Russie commencèrent à intervenir dans la politique de la région méditerranéenne, où l'équilibre des forces politiques et économiques avait déjà sensiblement changé⁴⁰⁵.

Toutefois, la vie dans l'archipel maltais ressentait encore l'effet des épidémies de la peste, de la famine et des divers chamboulements politiques de la Sicile. Ces événements provoquaient souvent à Malte une raréfaction du blé et l'inflation qui en découlait au niveau des biens de première nécessité. Du point de vue commercial et politique, Malte était devenue essentiellement une colonie française, indispensable pour le commerce d'orient de la France. En effet, la plus grande partie des navires marchands qui entraient dans le Grand Port de La Valette au XVIII^e siècle étaient français⁴⁰⁶.

Cependant, entre 1697 et 1775, il n'y eut aucun grand maître français à la tête de l'Institution hospitalière et le grand maître De Rohan lui-même, élu en 1775, était né en Espagne de mère espagnole, outre le fait d'avoir été pendant de longues années au service de la Couronne espagnole. Entretemps, la France utilisait Malte comme un port franc et

⁴⁰⁵ J. MATHIEUX, « The Mediterranean », dans *New Cambridge Modern History*, vi, Cambridge 1970; dans A. LUTTRELL, « Eighteenth-Century Malta: Prosperity and Problems », *Hyphen*, vol. III, no. 2, Malte 1982, p. 40.

⁴⁰⁶ A. HOPPEN, *The Fortification of Malta by the Order of St. John*, Edimbourg 1979, pp. 157-163.

appuyait l'Ordre dans son contrôle de la piraterie barbaresque en Méditerranée⁴⁰⁷. D'autre part, à cause des différentes alliances franco-ottomanes, il devint toujours plus difficile pour les Chevaliers de maintenir l'activité fructueuse de la « course ».

Face à ces problèmes, l'Ordre considérait aussi la possibilité de participer à certaines initiatives pour la conquête territoriale en Corse, dans les Indes Occidentales ou bien en Ethiopie. Toutefois, De Rohan et son efficace ministre des finances Bosredon de Ransijat réussirent à assainir l'économie du pays et déjà en 1788, « les finances de l'Ordre avaient atteint un haut niveau de prospérité sous l'administration économique de De Rohan, qui réussit à obtenir d'importants fonds pour la Trésorerie, après l'investissement de sommes considérables pour assurer le futur revenu de l'Ordre »⁴⁰⁸.

En effet, avant 1792, le déclin et la détérioration de l'économie du pays n'étaient pas aussi évidents dans l'archipel comme le décrivent certains historiens, un fait témoigné par les nombreux édifices et églises baroques apparus lors de ce siècle partout dans les îles maltaises. Les finances de l'Ordre avaient été réformées par le Chapitre Général de 1776 et l'activité même de la « course » fut reprise avec succès. La population locale continuait à croître et le commerce prospérait tandis que le pays se trouvait assez protégé et défendu par les projets séculiers de fortification, encore en cours pendant les dernières années du gouvernement hiérosolomytain.

Lors du XVIII^e siècle, l'Ordre soutenait et finançait la défense d'une population en augmentation pour laquelle il fit tout son possible pour maintenir un niveau de vie satisfaisant dans les deux îles majeures. Pour atteindre cet objectif, certains biens de première nécessité devaient être importés et des postes de travail suffisants devaient être assurés à la population locale. En effet, entre 1709 et 1723, une moyenne de 345.000 écus étaient dépensés chaque année pour l'importation de ces biens, bien que le blé importé de la Sicile fut exonéré de toute taxe douanière⁴⁰⁹. Toutefois, outre les grandes sommes

⁴⁰⁷ Toutefois, « ...Si bien que les Chevaliers contribuèrent à freiner la piraterie, ils provoquèrent aussi des représailles de la part des états africains. La Sicile eut à en souffrir et découvrit souvent que les pires pirates et contrebandiers étaient justement les Chevaliers ». D. M. SMITH, « A History of Sicily: Medieval Sicily 800-1713 »; dans *Modern Sicily after 1713*, Rome 1970, p. 172.

⁴⁰⁸ W. THORNTON, *Memoir on the Finances of Malta under the Government of the Order of St. John of Jerusalem*, Malte 1836, pp. 24-25.

⁴⁰⁹ A. LUTTRELL, (1982), *op. cit.*, p. 44.

d'argent investies dans l'économie locale, les profits du commerce international, des services portuaires, de la « course » et de l'industrie du coton, cette dernière étant déjà active à l'arrivée de l'Ordre en 1530, furent obtenus⁴¹⁰.

Le revenu annuel de la Trésorerie de l'Ordre s'élevait à 1.921.642 écus en 1762, 1.073.920 écus en 1767 et 832.049 écus en 1771, mais jusqu'à l'année 1790, le revenu annuel était déjà au-dessus de 1.300.000 écus. En 1776, les « *responsiones* », les taxes dues par les prieurés européens, augmentèrent de 500.000 écus par an suite à une nouvelle estimation de la propriété de l'Ordre prescrite par le Chapitre Général convoqué par le grand maître De Rohan. D'autres sources de revenu provenaient des impôts de la « mortuaire » et du « passage » des chevaliers, de la vente de quelques propriétés en Europe, et du profit engendré par la manipulation du change de la monnaie maltaise ; cependant, presque la moitié de ce revenu dérivait des prieurés français⁴¹¹.

En outre, les chevaliers appartenant aux familles les plus riches d'Europe injectaient beaucoup d'argent dans l'économie maltaise. En effet, ceux-ci dépensaient d'importantes sommes d'argent dans des maisons fastueuses avec des domestiques en nombre plus que suffisant, de la nourriture en abondance, des tissus précieux et divers autres objets de luxe, de la fameuse argenterie locale à la commande d'œuvres d'art.

Au début du XVIII^e siècle, le revenu personnel du Grand Maître, l'ainsi-dite « Recette Magistrale », était évalué autour de 100.000 écus annuels dont 30% provenait de la Douane⁴¹²; toutefois, un visiteur de l'île estima le total de ce revenu jusqu'à 300.000 écus en 1775⁴¹³. Dans la période entre 1792-1796, la « Recette Magistrale » s'élevait à 234.897 écus annuels, dont 33.573 écus provenaient de l'étranger et 201.324 écus des îles maltaises.

⁴¹⁰ « ...Huic pariter est cottonon familiare, unde magni prouentus insulanis. [...] Nunc in Sicilia, Calabria, Hispania et aliis locis pluribus seritur; uerum Melitense maxime horum laudatur; multum praecipue superato Africo et Hispaniensi; alterius enim nationis crassius est. » J. QUINTIN D'AUTUN, *Insulae Melitae Descriptio*, Lyon 1536, éd. H. C. R. VELLA, Malte 1980, p. 32.

⁴¹¹ A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, pp. 143-144, 158.

⁴¹² V. MALLIA-MILANES, « Towards an Economic History of Eighteenth Century Malta », *Hyphen*, no. 2, Malte 1978, pp. 10-11.

⁴¹³ Toutefois, cette somme évaluée par Borch semble trop exagérée si l'on considère que le revenu mentionné par la *secrezia* Magistrale pour l'année financière 1773-4 s'élevait à 52.834 écus alors que les dépenses s'élevaient à 16.207 écus. A. LUTTRELL, (1982), *op. cit.*, p. 43.

Puisque les sources de revenu européennes étaient souvent empêchées ou carrément menacées, l'on commença à investir plus d'argent dans l'île même pour avoir un revenu constant et sûr, notamment dans les grandes « fondations » créées par les grands maîtres. La moyenne du revenu annuel de la Trésorerie entre 1778 et 1788 était de 1.315.299 écus dont 34.302 provenaient des fondations et 16.617 du Mont de la Rédemption des esclaves. En outre, il faut ajouter à ce chiffre une autre somme de 48.875 écus dérivant de ces fondations dont le revenu n'était pas mentionné dans la comptabilité officielle ; donc, l'on peut déduire que le revenu moyen annuel de la trésorerie s'élevait à un total de 1.364.174 écus⁴¹⁴.

Pendant le XVIII^e siècle, l'administration de l'Ordre mettait en œuvre différentes politiques économiques. Les grands maîtres Zondadari et Ximenes imposèrent le modèle des économies à grande échelle, en risquant jusqu'à la révolte. Vilhena acheta par contre la paix politique à travers le financement de l'emploi de main d'œuvre dans la construction des ouvrages publics et des palais. Pinto réussit à éviter une augmentation du prix du pain mais il cumula de lourdes dettes pour le compte de l'Ordre. En 1736, à la mort du grand maître De Vilhena, les dettes de la Trésorerie s'élevèrent à 278.646 écus, une somme qui augmenta ultérieurement de 179.003 écus à la mort du grand maître Despuig en 1741⁴¹⁵.

Pendant l'administration du Grand Maître Pinto, furent enregistrés différents scandales financiers dans la gestion du « Masse Fromentaire », un fonds dans lequel les Maltais investissaient leur propre argent avec un intérêt de trois pour cent, et qui était responsable du monopole de l'importation du blé. A la mort de Pinto en 1773, l'*Università* de La Valette, responsable de la gestion de la « Masse », était en faillite et avait une dette d'environ 250.000 écus avec la trésorerie de l'Ordre⁴¹⁶. De toute façon, Pinto lui-même avait

⁴¹⁴ Ce revenu pour la décennie 1778-1788 était dépensé moyennement de la manière suivante : 467.876 écus par an pour les navires et les galères de l'Ordre, 195.339 écus pour les forces militaires à terre et l'entretien des forteresses, 99.653 écus pour les hôpitaux, 38.264 écus pour le « bagno » ou la prison des esclaves, 34.546 écus pour les ouvrages publics, 17.309 écus pour l'aumône et 29.910 écus pour les églises de l'Ordre. A. LUTTRELL, (1982), *op. cit.*, p. 44.

⁴¹⁵ En 1776, les dettes de l'Ordre s'élevaient à 1.183.456 écus avec la charge conséquente du paiement des intérêts, en plus du déficit de 120.098 écus par an. P. FAVA, *Francesco Saverio Ximenes de Texada: Problems facing the Order of St. John during his Grandmastership (1773-1775)*, Thèse, Université de Malte 1970, p. 27; dans A. LUTTRELL, (1982), *op. cit.*, p. 44.

⁴¹⁶ A.O.M. 272, ff. 15v-18r, 200v, 234r, 250v e 252v; dans P. FAVA, « A Reign of Austerity: Economic Difficulties during the Rule of Grand Master Ximenes (1773-1775) », *Storja '78*, Malte 1978, p. 43.

prélevé de la « Masse » la somme de 293.000 écus dont 100.000 furent utilisés pour compléter la construction de l'Auberge de Castille, tandis que certains prêts fournis par la « Masse » s'élevaient à 234.000 écus⁴¹⁷, en plus de l'inexplicable disparition d'environ 66.000 écus⁴¹⁸.

Toutefois, la "Masse Fromentaire" avait déjà subi quelques intromissions avant les intrigues financières de Pinto. En effet, en 1728, le Grand Maître De Vilhena s'était déjà approprié certains fonds de cette fondation pour financer la construction de son Palais à Mdina et la réparation des vieilles fortifications de cette même ville. Par ailleurs, le grand maître Despuig suivit ses traces et en 1741, la somme puisée dans les fonds de la « Masse » atteignit presque le montant d'un demi-million d'écus⁴¹⁹.

Cependant, les fonds et le crédit nécessaire pour payer les biens de première nécessité, le bois, les armements, les produits manufacturés, les objets de luxe, en plus des autres provisions indispensables, devaient être procurés en quelque sorte. Les sommes d'argent importées chaque année par l'Ordre n'étaient plus suffisantes pour maintenir l'économie du pays à cause de l'augmentation de la population locale vers la deuxième moitié du XVIII^e siècle.

L'introduction de la monnaie de cuivre pourrait avoir résolu en partie les problèmes financiers de l'Ordre au détriment de la population, mais elle n'aurait certainement pas produit une nouvelle richesse dans le pays. Même si certaines activités comme la flotte, les forces armées et la construction des fortifications et des ouvrages publics créaient de nouveaux postes d'emploi dans l'industrie de la construction et de l'arsenal, on ne peut certainement pas dire que la situation économique du pays était florissante.

Entretemps, une nouvelle richesse fut créée dans le pays à travers la mise en place de certains encouragements pour le commerce, avec l'introduction de nouveaux services auprès de l'excellent arsenal de l'Ordre et dans les nouveaux équipements de quarantaine sur l'île de Manoel, et à travers la construction des entrepôts, la réduction des tarifs

⁴¹⁷ P. FAVA, (1978), *op. cit.*, p. 43.

⁴¹⁸ N.L.M. 1146, *Giornale di Notizie*, II, pp. 215, 234, 236, 240, & 242; dans P. FAVA, (1978), *op. cit.*, p. 43.

⁴¹⁹ Archive de l'Inquisition de Malte (dorénavant A.I.M.), Journal Historique, f. 14v; dans P. FAVA, (1978), *op. cit.*, p. 43.

commerciaux et la création d'un centre de transbordement et de magasinage pour la marchandise au Grand Port.

Pendant la plus grande partie du XVIII^e siècle, la « course » était en déclin rapide, mais après 1776, cette activité avait considérablement repris. Le Grand Maître recevait 10% des recettes de la vente aux enchères du butin tandis qu'un nombre de prisonniers étaient vendus au marché des esclaves. Cette pratique de la « course » représentait une importante source de revenu pour le pays mais ne pouvait certainement pas soutenir seule l'économie maltaise⁴²⁰.

En réalité, le déficit dans la balance des paiements était en grande partie compensé par la production et par l'industrie du coton⁴²¹. En d'autres termes, le coton injectait dans l'économie locale plus de devises étrangères que la structure même de l'Ordre. Le coton exporté n'était pas entièrement cultivé à Malte, puisque certaines quantités étaient importées à l'état naturel pour la filature et la réexportation. Le gouvernement tentait à tout prix de maintenir une haute qualité de production du coton qui était ainsi exporté à Marseille mais surtout à Barcelone où les taxes douanières sur ce produit maltais étaient moindres. La culture du coton exploitait de la meilleure des manières le terrain agricole limité des îles maltaises, en contribuant à la subsistance des paysans et de leurs familles, et en procurant un plus grand bénéfice aux revendeurs et aux marchands. L'investissement croissant dans l'activité agricole, l'augmentation des loyers et de la propriété témoignaient de la valeur rentable du coton. Naturellement, la production du coton procurait un nouveau revenu pour la Trésorerie et par conséquent, cette devise étrangère compensait l'inflation causée par l'importation des biens de première nécessité indispensables pour subvenir aux besoins de la population croissante de l'archipel maltais⁴²².

Certains historiens attribuent les problèmes de solvabilité de l'Ordre à son inflexibilité quant à sa structure et sa consitution. Son refus de changer ces structures l'empêcherent de s'adapter aux changements culturels de l'Illuminisme. Les philosophies de

⁴²⁰ A. LUTTRELL, (1982), *op. cit.*, pp.45-46.

⁴²¹ Entre 1776 et 1797, l'exportation du coton atteignit le chiffre moyen de 1.711.800 écus par an avec un maximum de 2.816.610 écus atteints dans la période 1787-1788. *Ibidem*, p. 46.

⁴²² J. DEBONO, *Aspects of the Cotton Trade in Malta: 1750-1800*, Thèse - Université de Malte 1976; dans A. LUTTRELL, (1982), *op. cit.*, p. 47.

cette époque et les doctrines en vogue pendant ces années eurent certainement leur effet sur les Maltais tout comme sur les mêmes Chevaliers, mais la confiscation de la propriété de l'Ordre en France en 1792 réduisit de moitié le revenu annuel de la Trésorerie et donna un coup décisif à l'Institution qui provoqua un désastre irrévocable⁴²³. Cependant, les Chevaliers continuèrent à défendre leur siège et à représenter une force de dissuasion chrétienne en Méditerranée centrale. En effet, en vertu de l'excellente marine et des fortifications imprenables, Malte ne subit aucune attaque majeure après le siège de 1565.

L'Ordre hiérosolomytain était devenu ainsi une institution anachroniste et perdit sa raison d'être des croisades à une époque où la guerre sainte avait été implicitement oubliée. Ainsi, l'Ordre faisait partie de l'Ancien Régime et tomba par conséquent en disgrâce avec sa défaite. La réponse du dernier Grand Maître de Malte, Ferdinand Von Hompesch, au blocage de la flotte française en 1798 ne suffit pas à persuader les chevaliers français à s'opposer à l'armée républicaine⁴²⁴. L'Ordre, donc, n'était plus en mesure de continuer à gouverner l'île de Malte, après une permanence de 268 ans et se rendit sans la moindre opposition contre la force militaire et navale française.

⁴²³ W. THORNTON, *op. cit.*, pp. 25-28.

⁴²⁴ A. LUTTRELL, (1982), *op. cit.*, p. 41.

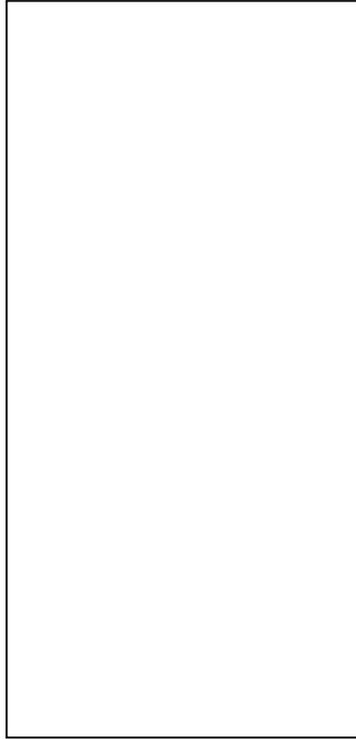
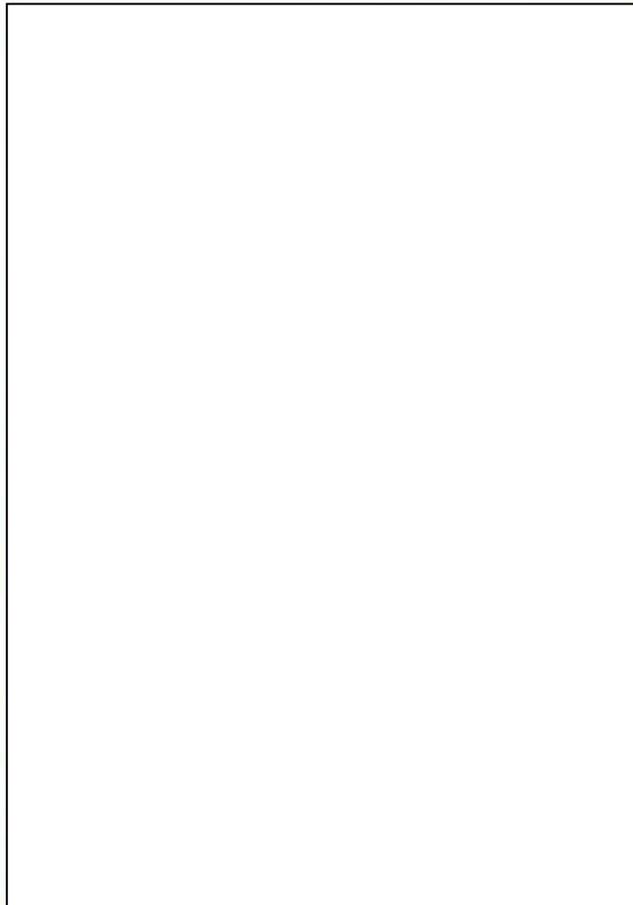


Fig. 1.28 - La Grande Croix de l'Ordre de Malte



**Fig. 1.29 - Le Conseil de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem
Guillaume Caoursin (Anonyme - 1480)**

CHAPITRE 2

MALTE, UN AVANT-POSTE DE LA CHRÉTIENTÉ

L'Ordre de Saint-Jean arriva à Malte en 1530 grâce à la concession du roi d'Espagne, Charles Quint, et les différentes interventions de la papauté. En acceptant cette concession, les Chevaliers se plaçaient sous obligation envers la cour espagnole et celle de Rome. À leur arrivée, les chevaliers trouvèrent que les défenses des îles étaient presque inexistantes, où tout à fait inadéquates ; c'était par exemple le cas du Château de Saint-Ange qui était attenant au bourg où ils décidèrent d'établir leur demeure. La cour espagnole, surtout au moyen de son vice-roi sicilien, ainsi que la papauté, fournirent, suivant requête de l'Ordre, des ingénieurs militaires pour assister à la construction de défenses adéquates pour leur nouveau siège, qui pouvaient résister à des éventuelles attaques de la part de corsaires ou même de l'armée turque. Par conséquent, le processus initial de la modernisation de Malte fut dicté par les deux pouvoirs – ceux de l'Espagne et de Rome.

Ce chapitre se focalisera sur l'influence espagnole qui ne s'arrêtait pas aux aspects de défense du territoire, mais s'étendait même à la politique et à l'administration de l'Ordre. Tout au long de cette période les langues d'Aragon et de Castille, ainsi que celle d'Allemagne et, en partie, celle d'Italie, constituèrent un bloc formidable qui déterminait la politique de l'Ordre et influençait aussi les décisions de stratégie militaire. Ce chapitre, par conséquent, établira les bases afin que l'on puisse, dans les chapitres suivants mieux comprendre l'accroissement et l'importance de l'influence française à partir de la deuxième moitié du XVII^e siècle, ainsi que le changement des alliances politiques de l'Ordre. Il sert aussi à mieux éclaircir le contraste qui se produit lors de l'introduction de l'ingénierie militaire française à partir de 1645, qui sera examiné ultérieurement. Ce chapitre discutera aussi de la participation de l'Ordre aux événements historiques locaux ayant un retentissement à travers la Méditerranée, et ceux plus lointains, comme par exemple sa collaboration à la bataille de Lépante.

I-MALTE, UNE ÎLE MENACÉE QUI DOIT ORGANISER SA DÉFENSE

Malte, située aux bords méridionales de l'Europe, peut-être considérée comme un avant poste de la Chrétienté de par sa position géographique, qui la place comme première frontière chrétienne face aux rives de l'Afrique du Nord, conquise par l'Islam. En effet, elle a été décrite comme « une des plus importantes frontières de la chrétienté »¹. Elle a acquis son importance grâce à la présence de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui en fit une île cosmopolite, menant une politique de frontière contre le pouvoir islamique. Les chevaliers étaient des hommes de bataille, ils connaissaient la réalité de la guerre contre les « infidèles »; ils avaient longuement et durement mené des combats contre les ennemis de la chrétienté. Afin de pouvoir continuer à mener leur politique, il leur fallait une base forte et sûre. Lorsqu'ils arrivèrent à Malte, ils durent transformer une île presque sans défenses en une véritable forteresse de guerre. Pour ce faire, il fallait des travaux considérables de défense militaire et une marine efficace, capable de contrôler l'accès à la Méditerranée occidentale. Leur soutien et leur aide aux souverains européens, surtout à l'empereur et roi d'Espagne d'abord, et par la suite, au roi de France, leur permit de participer pleinement dans la sphère politique européenne de la Méditerranée.

La menace continue d'attaques joua un rôle important dans la détermination du genre de constructions que les chevaliers décidèrent d'ériger. Comme il fallait pouvoir résister aux attaques ennemies, l'architecture qu'ils adoptèrent manifestait des techniques contemporaines de guerre offensive et défensive². Les chevaliers devaient assurer la défense des côtes par des fortifications imposantes, surtout dans le Grand Port qui abritait leur marine et qui était un centre de commerce important. Pour ce faire, il fallait avoir des moyens financiers considérables ; pour les obtenir l'Ordre recourait non seulement aux

¹ A. BROGINI, *Malte, Frontière de Chrétienté (1530-1670)*, École Française de Rome, 2006, p. 135.

² P. TOUBERT, « Frontière et frontières : un objet historique », *Frontière et peuplement dans le monde méditerranéen au Moyen Âge*, dans J. M. Poisson (dir), *Castrum 4*, Actes du Colloque d'Erice - Trapani, École française de Rome-Casa de Velázquez, Rome-Madrid, 1992, p.16 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 135.

contributions de ses membres, mais faisait appel à la générosité et à la bienveillance des souverains européens, qui concédaient des dons parce qu'ils reconnaissaient la puissance militaire des chevaliers. Les travaux que l'Ordre entreprit, sous la direction d'ingénieurs parmi les plus célèbres de l'époque, firent de Malte un avant poste exemplaire de défense

L'État des lieux à l'arrivée des Chevaliers

À l'arrivée de l'Ordre de Saint-Jean en 1530, la population habitait dans le Grand Château et son faubourg appelé Rabat à Gozo tandis qu'à Malte la population vivait à Mdina et son faubourg Rabat, dans le Château Saint-Ange et son Bourg, et dans les quarante-deux villages divisés en neuf paroisses ou chapelles³. Abela affirme, en citant une lettre expédiée par Ocaña au Vice-roi de Sicile datant du 6 janvier 1499, que vers la fin du XV^e siècle, l'île comptait 4.000 « combattants » et il y avait cent chevaux seulement à Mdina⁴. Cette dernière information est un peu contradictoire si elle est comparée à celle d'un autre document, tout aussi authentique, datant de la même année, qui présente une liste de dix-sept chevaux et leurs propriétaires⁵. Cependant, la figure de 4.000 « combattants » correspondrait bien à l'estimation de la population de 20.000 habitants citée par Quintin. Le rapport des Commissaires de l'Ordre, réalisé pendant leur visite en 1524, évalua une population de 12.000 habitants à Malte et d'environ 5.000 habitants à Gozo⁶, tandis que les envoyés du Vice-roi de Sicile, en 1535, attestent une population d'environ 22.000 habitants à Malte et de 6.500 habitants à Gozo⁷. Cette dernière estimation est ultérieurement confirmée par un autre document qui parle de 20.000 Maltais, sauf les étrangers, vers la même période⁸.

³ J. QUINTIN D'AUTUN, *Insulae Melitae Descriptio*, Lyon 1536. Traduction en anglais et éd. H.C.R. VELLA, *The Earliest Description of Malta*, Debono Ent., Malte, 1980, p. 28.

⁴ G. F. ABELA, *op. cit.*, p. 76; dans S. FIORINI, « Demographic Growth and the Urbanization of the Maltese Countryside to 1798 », dans *Hospitaller Malta 1530-1798*, éd. V. Mallia-Milanes, Malte 1993, p. 297.

⁵ N.L.M., Università, 11 (c. 4 mai 1499), f. 571v: « *persuni (chi) tenino cavalli secundo la ordinacioni di la chitati quali [...] e stata facta per li officiali per exequiri li comandamenti di lu Illustrissimu Signuri Vicere data Panormi die 25 Indictionis Instantis* »; dans S. FIORINI, (1993), *op. cit.*, n. 3, p. 298.

⁶ L. BOISGELIN, *Ancient and Modern Malta*, ii, Londres 1804, pp. 15-17; dans S. FIORINI, (1993), *op. cit.*, p. 298.

⁷ A.C.M., 34, Università i 'A', f. 351v; dans S. FIORINI, (1993), *op. cit.*, p. 298.

⁸ A.C.M., 34, Università i 'A', f. 366; dans S. FIORINI, (1993), *op. cit.*, p. 298.

Les Chevaliers s'établirent à Birgu et, malgré l'hésitation initiale quant à leur choix de Malte comme siège permanent de l'Ordre, ils décidèrent de fortifier le *Castrum Maris* et de transformer Birgu en une nouvelle ville portuaire. Les Turcs, cependant, ne perdirent jamais de vue l'activité de l'Ordre établi dans son nouvel avant-poste et, par conséquent, l'archipel maltais devint toujours plus impliqué dans la lutte entre la Croix et le Croissant, dans la tentative des forces turques d'atteindre leur suprématie en Méditerranée centrale⁹. Les incursions des corsaires barbaresques devinrent ainsi toujours plus fréquentes et audacieuses.

Donc, le premier problème que le Conseil de l'Ordre devait résoudre d'urgence était celui de l'approvisionnement et de la défense du territoire. Il fallait en outre créer sans perte de temps «l'Infirmerie Sacrée», et à construire des «Auberges» pour les chevaliers appartenant aux différentes Langues et des maisons populaires pour les habitants. Mais ces travaux nécessitaient l'utilisation de grands capitaux dont le Trésor de l'Ordre ne disposait pas, et se faisait ainsi toujours plus pressant le besoin de puiser dans les biens hiérosolomytains que l'Ordre détenait en Europe.

À leur arrivée, la plupart des chevaliers étaient donc contraints d'habiter dans des dortoirs ou des « chambrées » dans de petites maisons, capables d'accueillir chacune dix ou quinze chevaliers. Bosio commente que ce fut une impression poignante de voir environ douze milles habitants, à peu près la moitié de la population maltaise, avec femmes et enfants et le reste de leurs familles obligés, à cause du manque de logements, de vivre en plein air, exposés à la chaleur torride d'été pendant le jour et à l'humidité la nuit, allongés à même le sol dans les places, accompagnés de leurs animaux, souffrant et subissant tous les inconvénients d'une foule de désespérés. Toutes ces conditions favorisaient plutôt une épidémie de la peste¹⁰.

⁹ F. BRAUDEL, *The Mediterranean and the Mediterranean World in the Age of Philip II*, trad. S. Reynolds, ii, Londres 1973; dans S. FIORINI, (1993), *op. cit.*, p. 300.

¹⁰ G. BOSIO, *op. cit.*, Partie III, f. 297; dans V. MALLIA-MILANES, *The Birgu Phase of Hospitaller History*, (1993), *op. cit.*, p. 82.

Les premiers édifices à Birgu

Le bourg, étant ouvert de toutes parts et sans aucune protection, pouvait à n'importe quel moment favoriser le pillage aussi de la part des corsaires musulmans qui infestaient la Méditerranée centrale. Par conséquent, la nécessité de mettre Birgu en condition de résister au moins aux premiers assauts de l'ennemi était urgente et, donc, le Grand Maître accordait une importance prioritaire aux travaux de défense, attribués au premier maître d'œuvre de l'Ordre à Malte, le Rhodien Nicolas Flavari¹¹.

Flavari occupait la fonction de *capomastro delle opere*; il était responsable de l'organisation du travail sur le chantier; ainsi il encadrait les maçons et les employés du chantier. Il était aussi responsable de former les esclaves aux travaux de construction avec l'aide de certains maçons spécialisés. Par conséquent, il occupait un poste très important et recherché¹². Cependant, le salaire de Flavari ne correspondait pas tout à fait à ses responsabilités, en effet au milieu des années 1540, il exprima son mécontentement du niveau de son salaire qui était de 5 écus par mois et 3 salmes de blé¹³, et menaça de quitter Malte. Il reçut une augmentation d'un écu de plus par mois¹⁴ et, en 1547, il fut nommé *protomaestro* de l'architecture¹⁵. En 1555, il travaillait avec l'ingénieur Nicolò Bellavanti en tant qu'assistant direct sur les remparts de l'*Isola* de la Sèngle¹⁶.

L'Isle Adam fit munir le bourg de quelques remparts de protection et procéda en même temps à restaurer le château¹⁷ où il avait élu sa résidence¹⁸. Cette mesure défensive et bien d'autres encore prirent un rythme accéléré, alors que, face à la faillite de

¹¹ V. BONELLO, « Il primo architetto dell'Ordine a Malta », *Melita Historica*, Vol. I, no. 1, Malte, 1952.

¹² A. HOPPEN, « Military priorities and social realities in the early modern Mediterranean: Malta and its fortifications », dans *Hospitaller Malta 1530-1798*, éd. V. Mallia-Milanes, Malte 1993, p. 408.

¹³ AOM 419, f. 213v; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 144.

¹⁴ *Ibidem*.

¹⁵ A. LUTTRELL, « Malta and Rhodes », dans *Hospitaller Malta 1530-1798*, éd. V. Mallia-Milanes, *op. cit.*, p. 262.

¹⁶ AOM 89, f. 34r, 5 février 1555; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 147.

¹⁷ Connu aussi comme "*castrum maris*" ou "*castello-a-mare*".

¹⁸ "*Intus habitat Illustrissimus Ordinis Hierosolymitani Magister. In arcis pede uicus est (nunc hominum frequentia et muris ciuitas) in rupe quoque totus exaedificatus, aut uerius effossus; quem una cum arce, dextra laeuaque admissum ad portus mare circumactis curuatisque litoribus alluit. Agit hic Hierosolymitanorum Militum Conuentus, sane perincommode: locus est enim uentis omnibus obnoxius, ut uniuersa insula.*" J. QUINTIN D'AUTUN, *op. cit.*, par. XI, pp. 28 et 30.

l'expédition de Modon en Grèce en septembre 1531, la conviction que l'Ordre devait se contenter de l'île de Malte comme son siège permanent fit son chemin dans l'esprit du Grand Maître¹⁹. En fait, son successeur le Grand Maître Del Ponte (1534-1535) se mit sérieusement à mener à terme les travaux de fortification de l'île, et particulièrement de Birgu.

Il semble que les premiers travaux réalisés à Birgu, à savoir la reconstruction de l'Église de Sainte-Marie (dédiée ensuite par l'Ordre à Sainte-Anne) et la résidence du Grand Maître dans la maison du Châtelain, furent exécutés par l'ingénieur portugais Frà Diego Perez de Malfreire, « Ingénieur et Surintendant des ouvrages »²⁰. On ne dispose d'aucune autre information sur cet ingénieur, sauf qu'il fut chargé des travaux par le Grand Maître en personne, et arriva sur l'île avant la venue de l'Ordre, accompagné d'un nombre de maçons, de menuisiers et de forgerons, et avec un chargement d'une variété de matériaux de construction, en vue de réparer les fortifications et les logements de Birgu²¹.

En 1543, Nicola Flavari instruisait encore les esclaves dans l'art de construire des routes, des terrasses et des citernes, tandis qu'il était nommé en 1547 "*prothomaestro delli architettura*" de l'Ordre. L'architecte Rhodien occupa cette charge jusqu'en 1555 quand il fut remplacé par Nicola Belavante, soit pour des raisons d'âge soit pour ses systèmes désormais obsolètes qu'il avait conservés dans son style architectural²². Toutefois, dans une demande pour augmenter son salaire, portant la date du 12 octobre 1543²³, Flavari déclarait qu'il avait rempli son devoir de « maçon et contremaître des ouvrages des murailles de la Religion » pendant les dix dernières années, c'est-à-dire exactement à partir de 1533. Il en résulte ainsi que la reconstruction de l'église de Sainte-Anne et de la

¹⁹ L'entreprise de Modon avait été cogitée et suggérée au Grand Maître par Antonio Bosio après qu'il eut constaté l'impossibilité de récupérer Rhodes. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie III, p. 159.

²⁰ L. MAHONEY, « Secular Architecture », dans *Birgu - a Maltese Maritime City*, Malte 1993, p. 427.

²¹ G. BOSIO, *op. cit.*, Partie III, p. 85. Si la date de l'inscription dans la sacrestie de l'Église de Saint Julien à Senglea est correcte, Frà Diego Perez de Malfreire, qui construisit l'église à ses frais, pouvait avoir vécu jusqu'à 1539. L. MAHONEY, « Secular Architecture », *op. cit.*, p. 427, n. 28. Mais selon Achille Ferres l'inscription originelle fut marquée par les Français. A. FERRES, *Descrittione Storica delle Chiese di Malta e di Gozo*, Malte 1866, p. 264.

²² Malfreire laissa son épouse et ses enfants à Rhodes pour suivre l'Ordre. J. Q. HUGHES, *Fortress - Architecture and Military History in Malta*, Londres 1969, p. 32. Cette information donnée par Hughes n'est même pas précise parce que dans l'archive, la nomination de Niccolò Bellavante est datée du 5 février 1554. A.O.M. 209, f. 164; dans L. MAHONEY, « Secular Architecture », *op. cit.*, p. 439.

²³ A.O.M. 419, ff. 212-3; dans L. MAHONEY, « Secular Architecture », *op. cit.*, p. 427.

résidence du Grand Maître était déjà achevée avant cette date, et donc, on peut confirmer que les deux bâtiments sont oeuvres de Perez de Malfreire.

L'église dédiée à présent à Sainte-Anne (Fig. 2.1) fut réalisée sur le noyau d'une précédente église dédiée à Sainte-Marie et construite par la famille De Nava, qui, fut à son tour expulsée de ce château à l'arrivée de l'Ordre à Malte. Même si Bosio écrivit que le Grand Maître L'Isle Adam reconstruisit cette église, il est considéré aujourd'hui que certaines parties de la structure originale furent incorporées dans la nouvelle, en mettant l'accent sur l'irrégularité du plan de ce bâtiment. Bowerman conclut que la travée de l'entrée, la travée au-dessus de l'autel et les deux travées de la chapelle de L'Isle Adam furent construites par le Grand Maître tandis que la deuxième et la troisième travée sur le côté septentrional de l'église appartenaient à la structure originale²⁴. Plus récemment, John Ward-Perkins, sur la base de certaines de ces considérations, pense que L'Isle Adam ajouta la chapelle latérale et reconstruisit le portail principal²⁵. En réalité, des recherches ultérieures montrent que le portail principal actuel pourrait avoir été reconstruit dans la période coloniale.

L'église consiste en une travée d'entrée, une aire carrée centrale composée de quatre voûtes croisées, et une autre travée avec voûte croisée alignée avec l'entrée. Les quatre travées centrales sont soutenues par une colonne centrale unique et forment ainsi un espace centralisé. Le style de cette architecture avec la colonne isolée, la hauteur modeste des voûtes et l'adoption de la voûte croisée s'approche davantage du style gothique italien plutôt qu'espagnol ou sicilien, ces derniers étant plus prévisibles à Malte²⁶. D'après Mahoney, une petite travée avec une calotte absidale fut ajoutée à la travée orientale lorsque l'église fut restaurée en 1692²⁷. Mais cette supposition s'est révélée imprécise, suite à la documentation découverte récemment par Stephen Spiteri.

²⁴ H. G. BOWERMAN, *The History of the Fort St. Angelo*, Malta 1947; dans L. MAHONEY, « Ecclesiastical Architecture », dans *Birgu - a Maltese Maritime City*, *op. cit.*, p. 394.

²⁵ J. WARD-PERKINS, « Medieval and Early Renaissance Architecture in Malta », *The Antiquaries Journal*, xxii, (1942), pp. 167-175.

²⁶ L. MAHONEY, *ibidem*.

²⁷ N.L.M., Ms. 142, vol. V, f. 193; dans L. MAHONEY, « Ecclesiastical Architecture », *op. cit.*, p. 395.

Les quatre voûtes croisées de Saint'Anne (Fig. 2.2) ne sont pas identiques parce que les deux situées sur le côté septentrional sont ogivales et similaires à celles des deux autres travées de l'axe principal, tandis que les deux autres voûtes de la nef latérale (la chapelle de l'Isle Adam) ont des nervures gothiques, confirmant ainsi l'hypothèse de Ward-Perkins que ces deux dernières travées furent construites par l'Isle Adam. En vue du fait que non seulement le système de construction des voûtes septentrionales ogivales est différent de celui des voûtes méridionales avec nervures, mais aussi que la dimension des pierres de taille et la finesse et la précision de la mise en œuvre sont manifestement différentes, l'on pourrait conclure que les artisans employés ici, opérèrent dans des temps différents. Etant donné que le style et la technique de construction des travées méridionales (la chapelle de l'Isle Adam) sont similaires à ceux des édifices construits par les Chevaliers dans cette période (c'est le cas de *l'Infirmierie Sacrée*), l'on doit conclure que les autres voûtes ogivales dans les travées de l'église originale remontent à la période précédant à l'arrivée de l'Ordre²⁸.

La façade de cette église présente beaucoup de problèmes d'attribution (Fig. 2.3). Dans un document intitulé « Etat des Eglises de Malte et de Gozo », écrit probablement en 1679, on peut lire que à cette époque sur le portail principal était fixé encore un emblème de la famille De Nava²⁹. Un autre document signale qu'en 1692, l'église fut restaurée et l'emblème de la famille De Nava fut remis à la même place³⁰. Actuellement, sur le portail en question se trouve seulement un oculus tandis que l'emblème a disparu. Une autre question consiste à savoir si le clocher à voile avec les volutes ornementales fut construit plus tard ou bien par le même architecte de cette église.

La façade principale de l'église de Saint-Anne est aujourd'hui orientée vers l'ouest et l'autel est orienté vers l'est et, en fait, il était toujours assumé, jusqu'à présent, que cet arrangement a suivi la même orientation que l'édifice médiéval. Cependant, deux plans du XVIII^e siècle (Fig. 2.4), publiés pour la première fois par Spiteri, montrent autrement. En fait, ces plans révèlent que la façade de l'église médiévale originale était orientée dans la

²⁸ *Ibidem*.

²⁹ N.L.M., Ms. 142, vol. V, f. 193; dans L. MAHONEY, « Ecclesiastical Architecture », *op. cit.*, p. 397.

³⁰ N.L.M., Ms. 422, f. 73; dans L. MAHONEY, *ibidem*, p. 397.

direction opposée, et donc l'abside semi-circulaire et l'autel ont occupé le côté occidentale de même église, tandis que l'entrée à l'église était orientée vers l'est et donc en face du donjon. La proximité de l'église près du logement du châtelain, transformé plus tard par les Chevaliers dans un petit Palais Magistral, fournissait un accès facile de la résidence à l'église au moyen d'une porte orientale (Fig. 2.5). Une perspective détaillée du château datée post-1690, montre l'église avec une façade de style médiéval surmontée par un frontispice triangulaire avec un toit inclinant en bois couvert de tuiles en terre cuite et qui se trouvait juste en face au Palais Magistral³¹.

La corniche qui entoure et couronne cet édifice a des caractéristiques identiques à celle du Palais Magistral tout proche. Les moulures ne sont pas du tout canoniques mais les proportions et la projection de l'architrave, de la frise et de la corniche sont celles de l'entablement classique. Le portail de l'église a une corniche de type médiéval mais sa forme et ses proportions sont tout à fait classiques. Donc les trois caractéristiques principales de cette façade, c'est-à-dire le portail, la corniche et le clocher à voile, furent peut être conçus par un architecte dans la première moitié du XIX^e siècle. Le clocher à voile en outre, avec ses volutes exagérées, se distingue nettement des autres exemplaires à Malte. Même la corniche a la même caractéristique aliénée et l'étrangeté d'un nouveau motif architectural introduit par un architecte de la période néo-classique³².

Outre la partielle reconstruction de l'église de Saint-Anne, le Grand Maître commanda l'élargissement et le réaménagement de la maison du Châtelain afin qu'elle soit utilisée comme logement pour le Chef de l'Ordre et sa suite³³. Quant au Palais Magistral, tel qu'il fut connu ensuite, il fut construit à peu près en 1531 et a le même type de voûtes croisées avec des nervures que l'église de Sainte-Anne. L'escalier monumental en colimaçon, avec une structure médiévale, a des caractéristiques de la période de la renaissance, typique de ces édifices³⁴. Pendant la dernière intervention de restauration, il

³¹ S. SPITERI, *A short note on the Castrum Maris*, <http://www.militaryarchitecture.com/index.php/Building-Methods/a-short-note-on-the-castrum-maris.html>.

³² Un regard de près au dessin du château fait par Schellinx au XVII^e siècle confirme le manque absolu de telle corniche en sommité de ce bâtiment en 1663. S. SPITERI, *ibidem*.

³³ G. BOSIO, *op. cit.*, Partie III, p. 89; dans L. MAHONEY, « Secular Architecture », *op. cit.*, p. 426.

³⁴ L. MAHONEY, *ibidem*, p. 426.

fut remarqué que les voûtes croisées avec des nervures, au-dessus de cet escalier, sont construites en briques rouges, en démontrant ainsi l'utilisation d'un matériau de construction absolument étranger à l'île de Malte, qui suggérait encore une fois une intervention datant du XIX^e siècle.

L'église paroissiale de Saint-Laurent à Birgu fut louée par l'Ordre pour 20 écus³⁵ par an en vue de servir d'église conventuelle dans ce bourg, dans l'attente de construire la nouvelle ville. Malheureusement, un an et demi après l'installation de l'Ordre, l'église fut détruite par le feu avec tout ce qu'elle contenait. Parmi les œuvres qui furent détruites par cet incendie, se trouvaient des tapisseries en laine et soie qu'illustraient les vies de Sainte-Marie Madeleine et de Sainte-Catherine, commandées par le Grand Maître D'Aubusson en 1493. L'église fut restaurée soigneusement avec la reconstruction du toit, l'agrandissement de la sacristie ainsi qu'à travers un nouveau réaménagement du cimetière³⁶.

On présume que l'église de Saint-Laurent, tout comme celle de Sainte-Anne au Château Saint Ange, était en origine construite en style médiévale. Elle était divisée en trois allées de deux files de colonnes et avait une rosette sur la porte principale, un chœur en bois et deux sacristies. Lors de sa visite pastorale de 1575, Monseigneur Dusina décrit cette église comme « ample et magnifique » avec une peinture de Saint-Laurent "*magna et pulchra ac ornamenta*" sur l'autel majeur. En outre, le rapport de Dusina fait référence à seulement trois autels latéraux : l'autel de "Saint-Joseph", celui de "Notre Dame" appartenant à la famille Burlo' et l'autre dédié à la Visitation, de la famille Abel³⁷. Toutefois, lorsque Monseigneur Gargallo visita l'église quelques années après³⁸, les autels latéraux ou « chapelles » étaient au nombre de sept tandis que, lorsque l'église devait être démolie, les autels latéraux étaient passés à quinze, dont quelques-uns étaient probablement à

³⁵ J. F. DARMANIN, *The Phoenico-Graeco-Roman Temple and the Origin and Development of Fort St. Angelo*, Malte 1948, p. 27, 126 n. 68.

³⁶ G. BOSIO, *op. cit.*, Partie III, p. 111, et A. FERRES, (1866), *op. cit.*, pp. 267 e 274; dans V. MALLIA-MILANES, *The Birgu Phase of Hospitaller History*, (1993), *op. cit.*, p. 76.

³⁷ A propos du patronat de cet autel, faisait partie aussi de la même famille le célèbre historien maltais Gian Francesco Abela.

³⁸ Archivum Archiepiscopi Floriana (dorénavant A.A.F.), *Visitatio Gargallo 1579-1608*; dans L. MAHONEY, *Ecclesiastical Architecture*, *op. cit.*, pp. 409-410.

proximité des piliers³⁹. À l'origine rectangulaire, l'église de Saint-Laurent devint cruciforme lorsqu'une coupole fut ajoutée vers 1580⁴⁰, alors que vers 1620, le chœur fut élargi et la façade fut reconstruite. Le 11 mai 1680, l'Évêque, Frà Gerolamo Molina, posa la première pierre de la future église baroque conçue par l'architecte Lorenzo Gafà.

La construction de l'Infirmerie Sacrée

Malgré les difficultés initiales rencontrées par le Grand Maître, vers la fin de 1532, l'idée d'aménager définitivement l'Ordre à Malte et la conviction de la récupération progressive de la Religion commencèrent lentement à devenir concrètes⁴¹. La construction de "l'Infirmerie Sacrée" à Birgu était en effet une démonstration de cette conviction croissante⁴². Plusieurs maisons maltaises, « occupant l'une des plus belles localités de Birgu » donnant sur la mer face à « *Monte San Salvatore* »⁴³ furent achetées et démolies pour faire place à la construction du nouvel hôpital. Le lieu fut béni le 1^{er} novembre 1532 pompeusement et avec solennité Hospitalière et la première pierre fut posée le lendemain de la même manière⁴⁴. L'achèvement de cet édifice en 1533 fut commémoré avec la pose de l'armoirie du Grand Maître portant l'inscription de la date 1533 incise en dessous. L'emblème sculpté en pierre est encore aujourd'hui sur la paroi de ce que fut la cour principale de "l'Infirmerie Sacrée".

³⁹ J. PORSELLA FLORES, « Knejjes fil-Birgu li m'ghadomx jezistu », *Lehen is-Sewwa*, 30 juillet 1930; dans L. MAHONEY, « Ecclesiastical Architecture », *op. cit.*, p. 410.

⁴⁰ A. FERRES, (1866), *op. cit.*, p. 267.

⁴¹ « *Risolto di stabilire da vero la Religione a Malta* ». G. BOSIO, *op. cit.*, Partie III, p. 118; in V. MALLIA-MILANES, « Introduction to Hospitaller Malta », dans *Hospitaller Malta 1530-1798*, éd. V. Mallia-Milanes, Malte 1993, pp. 7-8.

⁴² « *Sperando che la benignità dell'Imperatore, nell'antica e libera franchigia sua, la Religione à poco à poco restituita haverrebbe; si determinò di dare principio alla fabrica della sacra infermeria* ». G. BOSIO, *op. cit.*, Partie III, p. 118; dans V. MALLIA-MILANES, *The Birgu Phase of Hospitaller History*, *op. cit.*, p. 78.

⁴³ G. BOSIO, *op. cit.*, p. 118; dans A. GANADO, « The Representation of Birgu and Fort St. Angelo in Old Maps and Views », dans *Birgu - a Maltese Maritime City*, *op. cit.*, p. 550.

Pour cette raison, le mer entre Birgu et San Salvatore fut connue comme Port de l'Infirmerie. Voir cartes de Nicolò Nelli, dans A. GANADO, « The Seige Map of Malta by Francesco de Marchi », in *Proceedings of History Week 1984*, éd. S. FIORINI, Malte 1986, App. I, pp. 32-37.

⁴⁴ *Archivum Collegium Canoniorum Victoriosae* (dorénavant A.C.C.V.), Fondo Lanzon (F.L.), iv, f. 703; dans V. MALLIA-MILANES, *The Birgu Phase of Hospitaller History*, *op. cit.*, p. 78.

À l'origine, l'hôpital consistait en une structure à quatre côtés avec un étage donnant sur la Rue Sainte-Scholastique et deux étages face à la mer. L'étage au niveau de Sainte-Scholastique avait quatre compartiments outre la pharmacie, la chapelle, les bureaux administratifs, les quartiers du personnel médical, un réfectoire et une cuisine. Toutes ces pièces entouraient les trois côtés d'un cloître de forme quadrangulaire tandis que sur le quatrième côté se trouvait l'entrée principale de l'Infirmierie. Puisque la pierre pour la construction de l'hôpital fut taillée sur site, il se forma une carrière qui fut transformée en une grande citerne d'eau pluviale destinée à l'usage de l'hôpital⁴⁵. Il n'existe aucun plan du site, mais uniquement des descriptions.

L'Ordre n'ignorait jamais que la confrérie des Hospitaliers avait été fondée dans le but d'assister, matériellement et spirituellement, les malades et les indigents. Par ailleurs, il incombait au Grand Maître avant tout le devoir de subvenir, dans les limites dont disposait le Couvent, aux nombreuses nécessités de la population locale, nécessités engendrées également par la nature même du terrain, aride et rocheux en grande partie, et dont on pouvait extraire à peine de quoi subvenir aux besoins d'un tiers de la population. Ainsi, Del Ponte chercha à améliorer leur niveau de vie. Avec la collaboration du Grand Hospitalier⁴⁶, il s'employa tout d'abord à rendre efficient le service sanitaire en structurant "l'Infirmierie Sacrée"(Fig. 2.7), déjà en service depuis 1533, destinée à soigner tous ceux, Religieux et laïcs, qui avaient besoin d'être assistés. Il lui procura tout le nécessaire pour assurer aux malades tout type d'assistance en engagea des médecins et des assistants qualifiés. "L'Infirmierie Sacrée" put ainsi faire face aux besoins des habitants, non seulement à Birgu, mais aussi dans les hameaux éparpillés dans la campagne. Un service spécial avait été aussi réservé aux orphelins et aux enfants abandonnés⁴⁷.

L'Infirmierie était régie par les mêmes règles qui furent précédemment en vigueur à Rhodes. Ces règles furent confirmées et codifiées en 1588. Le chef de l'institution était le Grand Hospitalier, choisi par la Langue de France, tandis que l'Infirmier était le responsable

⁴⁵ P. CASSAR, *Medical Life at Birgu in the Past, in Birgu - a Maltese Maritime City*, Malte 1993, p. 329.

⁴⁶ Jacques de Bourbon, élu à la charge de Grand Hospitalier le 23 juillet 1534, assura cet office jusqu'au 9 décembre 1535 quand il lui fut conféré le prieuré de France. Son successeur fut Jacques de Pelloquin. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie III, p. 196.

⁴⁷ P. CASSAR, *Medical History of Malta*, Londra 1964, pp. 37-45.

administratif directement chargé par l'hôpital. En 1538, l'édifice fut agrandi avec l'ajout d'un troisième étage. L'Infirmierie Sacrée, décrite par Bosio comme « *un magnifique hôpital commode et très beau* »⁴⁸, fut fermée en 1575 lorsque la nouvelle Infirmierie de La Valette fut inaugurée. En 1652, cet édifice fut attribué aux sœurs bénédictines de Sainte-Scholastique⁴⁹. Parmi les altérations les plus importantes subies par cet édifice au cours des années suivantes, il y eut la construction de l'actuelle église conçue par l'architecte Lorenzo Gafà en 1679.

L'achèvement des premières "auberges" à Birgu

Lors de la brève période pendant laquelle il régit le sort de l'Ordre, malgré les graves divergences qui éclataient fréquemment à l'intérieur du Couvent et ses conditions précaires de santé, le Grand Maître Del Ponte chercha par tous les moyens à continuer les œuvres de construction, déjà commencées par son prédécesseur, en grande partie à Birgu. En effet, les espoirs que le Couvent puisse s'établir dans un lieu plus sûr et plus adapté⁵⁰ mis momentanément de côté, le vieux Grand Maître, après s'être assuré d'une certaine manière les provisions des îles maltaises et de la forteresse de Tripoli, se mit sérieusement à achever quelques édifices publics et diverses maisons populaires pour les insulaires dont le nombre était sensiblement augmenté avec l'arrivée sur l'île de nombreux rhodiens ayant suivi le Couvent.

Le gouvernement de l'Ordre fut contraint d'affronter et de résoudre un autre problème difficile et urgent, survenu à cause des nombreux immigrés dans l'île. En effet, l'arrivée de beaucoup de réfugiés avait déterminé, spécialement à Birgu, la course à la recherche des maisons donnant lieu à de grosses spéculations destinées à peser sur la stabilité socio-économique déjà précaire de l'île. Le Conseil de l'Ordre fut ainsi contraint de chercher le moyen d'endiguer l'explosion de la corruption avec l'émanation de mesures

⁴⁸ G. BOSIO, *op. cit.*, Partie III, p. 118; dans L. MAHONEY, « Secular Architecture », *op. cit.*, p. 428.

⁴⁹ N.L.M., Lib. Ms. 1146, I, f. 459; dans P. CASSAR, (1993), *op. cit.*, p. 330.

⁵⁰ Le 3 décembre 1534 François I^{er} de France, dans l'une de ses lettres au grand maître Del Ponte, lui avait exprimé sa complaisance pour son élection au Magistère de l'Ordre et s'était déclaré disposé à accueillir le Couvent en territoire français, mais étant donné par ailleurs les conditions politiques de l'Europe, le Conseil n'avait pas pris en considération la proposition. L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie III, p. 191, n. 2.

sévères interdisant à quiconque, Religieux et laïcs, de fixer le loyer de locaux déjà habités ou encore en phase de construction⁵¹.

En 1533, lorsque fut commencée la construction des premières auberges de Birgu, le langage architectural de la renaissance fait pour la première fois son apparition à Malte. Comme première tentative, ce nouveau style architectural se présentait dans le projet de ces auberges. Plutôt simple avec des moulures pesantes et anti-conventionnelles et des façades asymétriques, ce projet aurait ouvert la voie aux édifices de La Valette construits à partir de 1566. Toutefois, il semble que les édifices publics de l'Ordre furent conçus selon le style en vigueur ces années-là à Malte, en particulier avec les moulures à triple tore définies par Hugh Braun comme des moulures *melitenses*⁵². Ce style des façades maltaises changera avec l'introduction des moulures classiques de la renaissance seulement à partir de 1554, avec l'apparition sur les chantiers maltais de « l'excellent ingénieur du nom Niccolo' Bellavante »⁵³.

En effet, il faut remarquer que les fenêtres de quelques bâtiments construits vers le début du XVI^e siècle dans la vieille ville de Rhodes, ressemblent à celles des auberges de Birgu, et elles semblent d'être des précédents exemplaires des moulures *melitenses*. Etant donné que ces moulures apparaissent dans les édifices maltais après l'arrivée de l'Ordre à Malte et, qu'à partir de 1533 le maître-maçon des œuvres était justement un rhodien, l'on peut avancer l'hypothèse que ces moulures furent introduites à Malte par Nicolo' Flavari, le maître-maçon rhodien.

⁵¹ Le montant du loyer devait être établi par une commission mixte de contrôle exception faite pour ces maisons où on y avait effectué des améliorations de la part du propriétaire, et seulement dans ce cas, une augmentation du loyer était licite pourvu que sanctionné par la commission. Il était interdit en outre de sous-louer les locaux à but lucratif sans l'autorisation du propriétaire, tandis que les ventes camouflées étaient frappées par des sanctions très sévères. Enfin, « *vista la necessità a ciò ogni uno si sforza edificare* », le Conseil concédait à tous ceux qui auraient eu l'intention de construire des maisons, magasins ou des boutiques de pouvoir en disposer librement sans la moindre intervention de la part de la commission. A.O.M. 415, f. 223v; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie III, p. 197.

⁵² "*Melitan mouldings*". H. BRAUN, *An Introduction to Maltese Architecture*, Malta 1944; dans L. MAHONEY, « *Secular Architecture* », *op. cit.*, p. 424.

Pour éviter la confusion, il est nécessaire de spécifier si cette moulure *melitense* est à triple tore ou bien il s'agit de la moulure souvent présente dans les édifices médiévaux de Mdina aux chambranles des portes et des fenêtres ou bien au coin de bâtiment.

⁵³ G. BOSIO, *op. cit.*, Partie III, p. 353; dans L. MAHONEY, « *Secular Architecture* », *op. cit.*, p. 430.

On ne peut percevoir dans aucun autre élément architectural du même période l'influence du maçon rhodien. Ce dernier raisonnement ne peut en tout cas exclure le fait que Flavari puisse être le premier à proposer cette moulure à Malte, mais démontre simplement qu'il n'a pas influencé ultérieurement les traditions locales des ouvriers spécialisés. Nous soulignons ici l'importance de cette explication en considération du fait que nous retrouverons légèrement variées les caractéristiques de ces moulures dans les édifices maniéristes du début du XVII^e siècle à La Valette. Toutefois, des moulures semblables ont été retrouvées dans d'autres pays de la Méditerranée, tels que l'Espagne⁵⁴ et la Sicile⁵⁵.

Seulement deux auberges sont encore aujourd'hui plus ou moins intactes, à savoir l'Auberge de France (Fig. 2.8) et l'Auberge d'Angleterre (Fig 2.9), construites toutes les deux aux alentours de 1533 avec des plans très similaires. L'Auberge de Provence et d'Auvergne (Fig. 2.10) se trouve aujourd'hui dans de mauvaises conditions et l'édifice a été carrément divisé en plusieurs logements. L'Auberge d'Angleterre fut probablement construite avant 1534, lorsqu'Henri VIII confisqua les biens de l'Ordre en Angleterre et donc les chevaliers anglais se trouvèrent dans des difficultés financières qui les contraignirent à vendre l'argenterie et d'autres meubles appartenant à leur Langue⁵⁶.

La typologie planimétrique de ces deux "auberges" fut appelée par Ward-Perkins « plan traditionnel maltais, avec une entrée centrale et des pièces latérales [...] et, au première étage, les chambres principales ». En outre il fait une comparaison entre les maisons maltaises et leurs contemporaines en Sicile⁵⁷. Mais, en réalité, on peut observer que beaucoup de maisons siciliennes n'avaient pas un passage couvert de la rue jusqu'à la

⁵⁴ C'est le cas de l'église du XII^e siècle de San Pablo del Campo à Barcelone et dans d'autres portails romans de la Catalogne même. A. FLORENSA, « L'Architettura di Spagna a Malta », dans *L'Architettura a Malta dalla Preistoria all'Ottocento*, Actes du XV^e Congrès d'Histoire de l'Architecture (1967), Rome 1970, fig. 1 e 2, pp. 413-414.

⁵⁵ A Sciacca, en Sicile, l'architecte du palais connu comme "*Lo Steripinto*", construit en 1501, a transformé chaque moulure en un tore, c'est-à-dire un tore pour chacune des trois divisions horizontales pour les cadres, moulures à triple tore pour les chambranles des portes et des arcs des portails et ainsi de suite. Le portail fut conçu sur la base d'un exemplaire de la renaissance et a été décrit comme « une contribution à la culture humaniste de la renaissance ». G. BELLAFFIORE, *Architettura in Sicilia, 1415-1535*, Palerme 1984, 1, p. 139.

⁵⁶ A.O.M. 209, f. 26; dans L. MAHONEY, « Secular Architecture », *op. cit.*, p. 429.

⁵⁷ « The type is clearly defined, and it is closely related, as indeed one would expect, to contemporary types in Sicily. In Syracuse, for example, a city with which Malta has always been closely linked, there are a number of houses of precisely this form ». J. WARD-PERKINS, (1942), *op. cit.*, p. 218.

cour comme étaient la majorité des maisons des hameaux maltais. Par contre, beaucoup de maisons siciliennes avaient les chambres disposées autour d'une cour centrale à la manière des maisons arabes.

Si la maison typique des hameaux était légèrement différente de celle de Birgu, ceci était dû au coût majeur du terrain dans la ville, favorisant des maisons à deux ou à trois étages avec des cours plus petites et des plans en forme de « U » ou de « L ». Les deux auberges de France et d'Angleterre ont une façade non alignée par rapport à la rue puisque le terrain adjacent avait probablement déjà été construit. Il semble que les deux "auberges" aient incorporé les fondations d'édifices déjà existants et que les étages furent simplement construits au-dessus. Le plan du rez-de-chaussée consiste en un passage couvert d'une voûte en berceau avec une porte sur chaque côté qui s'ouvre chacune sur deux pièces latérales avec un plafond en dalles de pierre supporté par une série d'arcs transversaux. Le passage d'entrée donne ensuite sur une cour, dans laquelle s'ouvrent deux autres pièces dans la partie postérieure.

À l'Auberge d'Angleterre l'escalier, avec une loge ouverte, se trouve à droite de la cour tandis qu'à l'Auberge de France l'escalier est placé entre deux murs à gauche de la loge qui s'ouvre sur la cour au premier étage. Dans les deux édifices, le premier étage consiste en une grande pièce qui sera utilisée comme réfectoire et salle de réunion, alors que d'autres pièces seront en grande partie des dortoirs, et une chambre réservée à l'usage privé du Pilier de la même Langue. Les plafonds du premier étage sont construits avec des poutres en bois et des dalles de pierre, une typologie commune à toutes les maisons maltaises de l'époque⁵⁸.

Les façades de ces "auberges" sont typiques de l'architecture séculaire maltaise de la période qui commence avec l'arrivée de l'Ordre en 1530, et qui dura jusqu'à la fin du Grand Siècle en 1565 et préfigurent l'architecture de La Valette de la deuxième moitié du XVI^e siècle et le début de XVII^e siècle. Malgré les nouveautés qui apparurent pour la première fois à Birgu, l'on peut constater que l'architecture de ces façades suivait les tendances qui s'étaient déjà manifestées sur les façades des maisons construites vers la fin du XV^e siècle à

⁵⁸ L. MAHONEY, « Secular Architecture », *op. cit.*, pp. 433 e 437.

Mdina. L'une de ces caractéristiques était la hauteur excessive du premier étage pour atténuer la chaleur engendrée par le toit en terrasse pendant les mois d'été.

Les façades de ces "auberges" mettent en évidence le cachet de l'architecture de la moitié du XVI^e siècle à Birgu et celle vers la fin du XVI^e siècle à La Valette, conformément aux nouveaux bâtiments construits en Italie méridionale, en Sicile et dans sa péninsule ibérique⁵⁹. Ce type d'architecture "*desornamentada*" a été attribué au fait que dans ces pays, comme à Malte, les ingénieurs militaires avaient d'abord construit les forteresses et ensuite les églises, les palais et les villes avec des plans comprenant un réseau routier orthogonal⁶⁰, comme les villes de La Sengle et de La Valette.

L'organisation défensive du Grand Port avant 1565

Malte et l'Ordre étaient les principaux objectifs de l'offensive ottomane pour prendre le contrôle de la Méditerranée centrale, il est nécessaire dès lors d'étudier les architectes et les ingénieurs militaires qui travaillaient à Malte, en se référant au cadre historique général et aux grands maîtres à la tête de l'Ordre. Nous reprendrons ce débat, du rapport entre les architectes et l'Ordre, lorsque nous discuterons des premiers projets de La Valette, afin d'introduire l'architecture maniériste et baroque comme étant la poursuite du processus d'installation de l'Ordre à Malte.

L'arrivée des Chevaliers détermine un développement économique croissant qui se manifeste, entre autres, à travers une relance généralisée des arts au cours des deux siècles successifs, dominés par la culture baroque. La conception européenne de l'architecture baroque comme instrument politique global, qui se traduit dans la réalisation d'apparats à échelle urbaine, se présente à Malte en rapport avec l'achèvement du large plan de fortifications et de villes fortifiées, entamé lors du XVI^e siècle et qui n'a pas cessé de se développer.

⁵⁹ P. VARELA GOMES, « The Maltese Connection in Portuguese Art and Architecture », dans *Maltese Baroque*, Actes de Conférence, éd. G. MANGION, publication du Ministère de l'Éducation et du Conseil de l'Europe, Malte 1989, p. 121.

⁶⁰ G. KUBLER, *Portuguese Plain Style Architecture, between Spices and Diamonds, 1521-1706*, Wesleyan University Press 1972, pp. 172 et seq.; dans L. MAHONEY, *Secular Architecture*, op. cit., p. 435.

Le développement des fortifications était surtout lié aux progrès des techniques de défense. Lorsque les chevaliers entamèrent les premières fortifications à Malte, l'élément architectural défensif le plus important était certainement le bastion qui s'était développé vers la fin du Moyen Age. Le bastion était le meilleur moyen architectural pour résister aux attaques d'artillerie contemporaine, en particulier le canon, et la nouvelle puissance de la poudre à canon développée en Italie au début du XVI^e siècle dont l'utilisation devint rapidement très courante⁶¹.

Le « fronte bastionato »⁶² pouvait s'adapter à différentes configurations du terrain. Il était composé d'une plateforme où l'artillerie lourde était placée, entourée de murs épais, généralement dans une forme d'un pentagone irrégulier, renforcés à l'arrière par des terrepleins. Les murs du bastion consistaient en deux faces qui formaient un angle saillant, deux flancs et un dernier pan de mur ouvert sur l'intérieur du fort ou de la cité⁶³. Grâce à cette forme, qui était poussée en avant, il n'y avait pas d'angles morts qui présentaient un point faible dans l'architecture militaire. La forme polygonale du bastion rendait facile sa construction; cela explique pourquoi cet élément de fortification se diffusa si rapidement dans toute l'Europe moderne et tout particulièrement le long des littoraux chrétiens du sud⁶⁴.

Les matériaux utilisés pour la construction des fortifications maltaises consistaient en des pierres locales en calcaire, une plus friable, qui pouvait être travaillée plus facilement, une nommée *franka*, et une autre plus résistante nommée *zonqor*, qui était utilisée pour des constructions plus exposées au vent marin⁶⁵. Les constructions utilisaient aussi le bois, qui était importé du sud de l'Italie. Les outils en fer provenaient aussi de l'étranger – Italie, France ou Pays Bas -, ainsi que les armes et la poudre (ou salpêtre)⁶⁶.

⁶¹ A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 136; S.C. SPITERI, *The Art of Fortress Building in Hospitaller Malta*, éd BDL Publishing, Malte 2008, p. 40.

⁶² S. C. SPITERI, *The Art of Fortress Building in Hospitaller Malta*, *op. cit.*, p. 40.

⁶³ A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 137.

⁶⁴ J.F. PERNOT, « L'ingénieur moderne, les frontières et la défense », C. SODINI (dir.), *Frontiere e fortificazioni di frontiera*, Actes du séminaire internationale des études (Florence-Lucques, 3-5 décembre 1999), Florence, 2001, p. 17 .

⁶⁵ Q. HUGHES, *The building of Malta during the period of the Knights of St. John of Jerusalem (1530-1798)*, Malte, 1986, pp. 195-196.

⁶⁶ A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 147.

Cependant le plus grand apport de l'étranger fut les architectes et les ingénieurs, qui occupaient une position de premier plan. Au cours du XVI^e siècle, la majorité des ingénieurs provenait de la péninsule italienne, envoyés soit par le pape, ou alors par le roi d'Espagne ou le vice-roi de la Sicile. Quelques-uns furent envoyés par d'autres princes italiens, comme Bartolomeo Genga qui vint à Malte en 1558, envoyé par le duc d'Urbino⁶⁷, ou Baldassare Lanci, envoyé par le duc de Florence l'année d'après⁶⁸. Souvent, ils recevaient leur salaire des seigneurs qui les avaient envoyés en mission. Lorsqu'on parle du rôle des architectes et des ingénieurs étrangers dans le développement de l'architecture maltaise, l'on doit garder à l'esprit que ces personnages furent envoyés à Malte pour donner des conseils sur les défenses de l'île. En outre, ils s'occupaient de plusieurs tâches architecturales allant de l'établissement de plans de construction à la surveillance du bon avancement des travaux.

Dans les premières années de son installation à Malte, la valeur esthétique des façades était la dernière des priorités de l'Ordre, surtout en ce qui concernait la construction de maisons, d'auberges et d'autres édifices de moindre importance. Evidemment, la première priorité était celle de la survie à n'importe quelle attaque des forces turques contre la nouvelle installation de l'Ordre à Birgu. Cette petite ville portuaire était effectivement exposée au bombardement des canons pendant un éventuel assaut si ceux-ci avaient été posés par les assaillants sur le terrain environnant, plus haut : donc, le lieu était tel qu'il ne pouvait être suffisamment fortifié et protégé. Après l'arrivée de l'Ordre à Malte, Birgu fut entouré d'un mur, mais immédiatement après commencèrent les visites de fameux ingénieurs militaires étrangers.

En réalité, ce à quoi le Grand Maître tenait particulièrement, c'étaient les réparations et les modifications qu'il fallait apporter aux structures du Château Saint-Ange afin de le mettre en condition de résister un éventuel assaut de la part de l'ennemi. A son arrivée à Malte, L'Isle Adam s'était tout de suite rendu compte de l'état d'abandon quasi-total du château, en ruines à plusieurs endroits et avec le Bourg ouvert de tous côtés, facilement exposé au pillage. Ainsi, il pensa faire clôturer Birgu par un mur muni de petits bastions afin qu'il puisse résister au moins aux coups des petites batteries des assaillants. Et pour se faire

⁶⁷ AOM 90, f. 13v, 17 juin 1558; dans A. BROGINI, op. cit., (2006), p. 143.

⁶⁸ AOM 428, 268v; dans A. BROGINI, op. cit., (2006), p. 143.

aider dans ce projet, le Grand Maître avait appelé de Rome l'ingénieur Piccino, qui lui a prodigué ses conseils et ses suggestions⁶⁹.

Piccino, d'origine florentine, arriva à Malte en 1532 et, pendant son séjour de deux ans, il projeta quelques modifications pour améliorer les fortifications du Château Saint-Ange, de la Notable et de la forteresse de Tripoli⁷⁰ outre la construction d'une tour sur l'île de Comino et un bastion à la pointe de la péninsule de Sceberras⁷¹. Ce dernier projet, fut probablement entamé en décembre de l'année 1533, mais le travail s'arrêta vite après et il ne reste aucun autre ouvrage pouvant être attribué à cet ingénieur⁷². Par ailleurs, la graphie de Piccino, tel qu'elle apparaît dans Bosio, pourrait être erronée⁷³.

Del Ponte se préoccupa sans délai d'achever les travaux de défense en cours de réalisation et, une fois Piccino parti en automne 1534, il se hâta de demander au Vice-roi de Sicile l'envoi à Malte de l'architecte Antonio Ferramolino en vue d'étudier ensemble la possibilité d'une défense plus appropriée des fortifications maltaises⁷⁴. L'architecte bergamasque Ferramolino, défini « *celeberrimus aedificiorum et operum Caesaris architector et machinator optimus* », était pris alors par la supervision des travaux de défense des villes siciliennes pour le compte du Vice-roi. Outre les différentes missions en Sicile, il accompagna quelques expéditions en Afrique du Nord en 1540 et en 1550, tandis

⁶⁹ « ... e fu risoluto ch'al meglio, che potuto si fosse, i nostri in Malta rimediare si dovrebbero; riparando e fortificando il Castello S. Angelo, e la Città Vecchia; secondo il parere di Piccin Ingegnere Fiorentino che qui appartene avevano fatto venire. » G. BOSIO, *op. cit.*, Parte III, p. 110D; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 34.

⁷⁰ « ...Ce fut pendant le gouvernement de l'Ordre que se renforcèrent les murs de Tripoli : autour de 1533-34 fut érigé à titre de défense du port le 'Château', grosse tour armée d'artilleries, située à l'extrémité du quai, où se trouve aujourd'hui le phare construit par le florentin maître Piccini 'ingénieur de la Religion', et ensuite en 1548 fut renforcée la ceinture, ...ricostruendo i tratti demoliti, terrepianandola e munendola di fosso, sempre per opera del Piccini. » L. A. MAGGIOROTTI, « Architetti ed Architetture Militari », dans *L'Opera del Genio Italiano all'Estero*, Vol. III, 1939, p. 228.

⁷¹ G. BOSIO, *op. cit.*, Parte III, p. 128; dans L. MAHONEY, « Secular Architecture », *op. cit.*, p. 439.

⁷² J. Q. HUGHES, « The Defence of Malta », *Quaderno dell'Istituto Dipartimentale di Architettura ed Urbanistica*, Università de Catane, VIII, (1976), pp. 4-5; dans A. HOPPEN, *The Fortification of Malta by the Order of St. John, 1530-1798*, Edinbourg 1979, p. 24.

⁷³ Hoppen fut la première à lancer cette attribution même si elle écrit qu'il n'existe aucun document qui témoigne de l'utilisation du Sangallo au service de l'Ordre. A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 182, n. 19. En effet, en tant qu'hypothèse, celle-ci a été identifiée avec celle d'Antonio, fils de Bartolomeo Picconi di Mugello et de Smeralda, sœur de Giuliano et d'Antonio de Sangallo le Vieux, tous fils de Francesco Gianberti. Toutefois, il s'avère que l'architecte et ingénieur Antonio Picconi, mieux connu comme Antonio de Sangallo le Jeune, n'ait jamais séjourné à Malte.

⁷⁴ « ... e perchè in questi tempi l'Ingegnere della Religione, Maestro Piccino Fiorentino volle ritornare alla patria sua, avendo il Gran Maestro risoluto d'attendere da vero, alla fortificazione del Borgo e del Castello di Malta, condusse un altro ingegnere, de' più famosi di quei tempi, chiamato il Ferramolino, i disegni del quale attese egli a fare eseguire, e mettere in opera con ogni sforzo e possibile diligenza ». G. BOSIO, *op. cit.*, partie III, p. 140C; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 34.

qu'en 1538 il avait donné ses recommandations sur les défenses de Raguse, mieux connue aujourd'hui comme Dubrovnik⁷⁵.

Né aux alentours de 1495, Antonio Ferramolino avait prêté ses services à l'armée vénitienne, où il se fit une réputation non seulement en tant que bon soldat mais comme expert en explosifs⁷⁶. A travers sa connaissance de Frédéric Gonzaga, Duc de Mantou, et de Gabriel Tadino di Martinengo⁷⁷, il s'intéressa de l'ingénierie militaire et ainsi, en 1533, il fut nommé Conseiller du Vice-roi de Sicile, Ettore Pignatelli, Duc de Monteleone⁷⁸. Pendant dix-sept ans et jusqu'à sa mort, survenue à Afrodisio (Mahdia en Tunisie), il assista aussi bien Ferrante Gonzaga (frère de Frédéric) Prince de Molfetta que Juan de Vega⁷⁹; tous deux étaient représentants en Sicile de Charles Quint, responsables de la consolidation des défenses de l'île contre les attaques des Turcs. Ferramolino restaura et reconçut en partie les défenses de Syracuse, Trapani, Augusta, Milazzo, Messine et Palerme, et prodigua aussi ses conseils quant à la défense de La Goulette en Tunisie et de Malte⁸⁰. Le 18 août 1550,

⁷⁵ A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 24. *Vide* A. FERRAMOLINO, « Le Fortificazioni di Palermo nel secolo XVI », *Società Siciliana per la Storia Patria: Documenti per servire alla storia di Sicilia*, éd. V. di Giovanni, Palerme 1896, serie 4, Vol. IV; et F. W. CARTER, *Dubrovnik (Raguse): a classic city state*, Londres 1972, p. 519.

⁷⁶ G. TADINI, *Notizie della Giovinezza di Antonio Ferramolino di Bergamo*, Bergame 1977; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 34.

⁷⁷ Dans la défense de Rhodes contre les écrasantes forces ennemies, l'Ordre réussit en attendant, à s'assurer les services aussi précieux qu'inattendus de Gabriele Tadino di Martinengo de Brescia (1480-1547). Martinengo, traditionnellement considéré disciple de Francesco di Giorgio Martini, fut l'un des ingénieurs militaires les plus connus de cette époque. En 1520, ce dernier avait été envoyé à Candie pour le compte de la Sérénissime en vue d'aménager les fortifications et former les forces vénitienes basées sur l'île, avec l'aide de Sebastiano Giustiniani. Mais Martinengo était désireux de participer activement à la défense de Rhodes contre les Turcs. A l'invitation qui lui est adressée par Antonio Bosio, agent du Grand Maître qui se trouvait alors à Candie pour s'approvisionner et soudoyer secrètement des hommes, il se déclara disposé à le suivre à Rhodes pour offrir ses services au Couvent. Toutefois, les Autorités vénitienes de Candie lui refusèrent le permis « compte tenu de la paix qu'ils avaient avec le Turc, laquelle avait été peu confirmée devant le Duc lui-même, alors qu'il était Ambassadeur à Constantinople au nom de sa Seigneurie de Venise ». Martinengo décida entre-temps de quitter Candie et en accord avec Bosio, il embarqua en cachette sur la brigantine de l'Ordre. Après une fugue aventureuse, il parvint à Rhodes en date du 22 juillet, accueilli avec jubilation par le Grand Maître et par l'ensemble du Couvent. Une fois les votes solennels effectués en date du 1^{er} août, Martinengo se vit confier immédiatement "la charge des fortifications et des abris nécessaires pour la défense de la Ville", avec les pouvoirs les plus larges d'ordonner et de disposer tout ce qu'il faut à cet égard, selon son avis et son jugement. En outre, il aménagea des fortifications pour renforcer les tranchées et des gabions là où il y avait un point faible dans le système de fortifications de la ville. G. BOSIO, *op. cit.*, Partie II, p. 658; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie I, p. 70.

⁷⁸ C. PROMIS, « Biografie degli ingegneri militari italiani dal secolo XIV alla metà del XVIII », *Miscellanea di storia italiana*, XIV, Turin 1874, p. 41.

⁷⁹ Ferrante Gonzaga, Prince de Molfetta, occupait la charge de Vice-roi de Sicile entre 1534 et 1546 et fut suivi par Juan de Vega jusqu'en 1556. R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 43, n. 18.

⁸⁰ Enrico Rocchi se réfère à Ferramolino comme « una delle più belle personalità di ingegnere e di soldato, delle quali è ricca la storia dell'arte militare italiana del secolo XVI. » E. ROCCHI, *Le Fonti Storiche dell'Architettura Militare*, Rome 1908; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 35.

pendant le siège de Mahdia, Ferramolino, qui suivait le Vice-roi Juan de Vega, fut blessé à mort par une arquebusade ennemie.

L'ingénieur impérial Ferramolino accueillit l'invitation de Del Ponte et il semble qu'il ait déjà visité l'île en 1535⁸¹ même s'il n'avait pas encore soumis quelque projet concret au cours de sa première visite. En tout cas, les travaux en cours au Château Saint-Ange se poursuivirent sans répit à tel point que Quintin, témoin oculaire, affirma que si les travaux de fortification avaient été réalisés au même rythme, le château, grâce aussi à ses défenses naturelles, aurait été imprenable et n'aurait pu céder aux assaillants qu'à cause de la faim⁸².

Toutefois, en 1535, Ferramolino avait déjà donné ses premières recommandations sur les fortifications de Birgu et de son château, qui furent exécutés avec grand soin. Il avait observé en particulier que Saint-Ange n'était pas en mesure d'abriter la totalité de la population de Birgu, en cas d'invasion ennemie, et « ...dit clairement au Grand Maître que ni l'un ni l'autre lieu était jamais en mesure d'être fortifié pour assurer sa défense [...] et il était de toute façon nécessaire de réaliser une bonne forteresse sur le mont de Saint Elme, situé entre les deux ports, étant un site entouré par la mer et des rochers ; pas trop exposé à des batteries, et pouvant très bien se défendre et s'abriter contre ces dernières avec l'art des fortifications »⁸³.

Il semble que ce fut la première fois que «...un ingénieur qui a le sens pratique, très judicieux et expérimenté.. », proposa la construction d'une nouvelle ville sur le Mont Sceberras, en basant sa proposition sur les caractéristiques topographiques du lieu. La forme péninsulaire et la côte surplombant la mer étaient déjà présentes dans la tête de Ferramolino. En effet, la Commission de l'Ordre qui visita l'île en 1524, dix-sept ans auparavant, avait déjà fait référence à cette bande de terre comme étant particulièrement adaptée pour ce type de fortification⁸⁴.

⁸¹ A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 24. Il n'existe en tout cas aucun autre document qui confirme la visite de Ferramolino à Malte en 1535 sauf la supposition de Bosio. *Ibidem*, p. 183, n. 23.

⁸² "*Arx est praeruptae alta in cacumine, excisae et undique impendentis rupis, ad Orientale insulae latus, in Aquilone tendens, ante tota ruinis deformata et caduca, uix consistens, sed quam modo, praeter naturalia praesidia et praecipitia, sic assiduo quoque opere muniunt, ut sit, si pergant, futura breui inexpugnabilis, et hosti nullis belli machinis, nullo ferro, sed fame tantum peruia.*" J. QUINTIN D'AUTUN, *op. cit.*, par. XI, pp. 28 e 30.

⁸³ G. BOSIO, *op. cit.*, Partie III, pp. 198E-199A; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 35.

⁸⁴ R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 35.

Il se rendit certainement à Malte en 1541⁸⁵, mais son projet qui portait sur des ouvrages de fortification sur Mont Sceberras fut écarté à cause des grands frais qu'il engendrait, et l'ingénieur dut se contenter de procéder au renforcement du Château Saint-Ange à travers l'approfondissement du fossé qui le séparait du Bourg⁸⁶. En tant qu'ingénieur doté d'une grande expérience, il critiqua durement les travaux menés à Birgu et jugea l'argent dépensé pour ce projet comme du gaspillage des ressources de l'Ordre. En effet, une fois que l'Ordre s'était résigné à rester à Malte, Ferramolino insista que la seule solution était celle de construire une forteresse sur la péninsule de Sceberras.

Les travaux d'urgence face à la menace ottomane

Mais le Grand Maître Juan d'Homedes, successeur de Del Ponte, n'était pas prêt à entreprendre un projet aussi risqué. Au-delà du problème tactique de songer à l'avenir de l'Ordre à Malte, il était effrayé par l'entité de la dépense nécessaire pour la réalisation de ce projet. Il devait aussi affronter le danger militaire des Turcs qui pouvaient attaquer les fortifications inachevées, les occuper, et les utiliser pour bombarder Birgu et Saint-Ange. Ferramolino fut alors chargé d'améliorer les défenses de Saint-Ange et par conséquent, il conçut un « cavalier » sur le Château, entamé le 1^{er} février 1542⁸⁷, qui devait occuper une position assez dominante pour pouvoir bombarder l'entrée du port et protéger Birgu d'en haut. Par ailleurs, le fossé devait avoir une profondeur d'eau telle à permettre aux galères de se mettre à l'abri entre le Château et le Bourg⁸⁸.

Donc, le premier objectif du Grand Maître était de transformer l'île en une base sûre avec une défense adéquate de la part du corps militaire de l'Ordre. Certains ingénieurs militaires avaient déjà souligné l'insuffisance des défenses du Bourg à cause du terrain environnant qui dominait d'en haut l'installation portuaire. A son retour à Malte en 1541,

⁸⁵ Cette visite est confirmée dans une lettre que Ferramolino lui-même écrivit le 25 février 1540 à Frédéric Gonzaga, Duc de Mantoue de Messine, dans laquelle il s'excuse de ne pas avoir écrit avant à cause de son « ...*esser mi ritrovato in Calabria et a Malta et altri luoghi per alcuni negozii di S. Maestà* ». BERTOLOTTI, *Artisti in Relazione coi Gonzaga*, Modène 1885; dans G. TADINI, *op. cit.*; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 43, n. 19.

⁸⁶ G. BOSIO, *op. cit.*, Partie III, p. 198; dans L. SCHIAVONE, *op. cit.*, partie III, p. 192, n. 4.

⁸⁷ R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 35.

⁸⁸ G. BOSIO, *op. cit.*, Partie III, pp. 198-9, 213-4; dans A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 25.

Antonio Ferramolino souligna immédiatement l'abandon de n'importe quel rapiéçage à titre de défense de Birgu et de ses alentours pour se dédier corps et âme à la construction d'une nouvelle ville sur la péninsule de Sceberras. Il s'agit d'opérations toutes opportunes mais bien différentes en termes d'engagement et de finalité de l'édification de la nouvelle ville ou même plus simplement de la nouvelle forteresse. Ferramolino, dont l'activité sicilienne dans les années Quarante fut beaucoup moins intense que celle menée lors de la décennie précédente, fut probablement le résident ingénieur à Malte de 1541 à 1550, lorsqu'il partit dans le cadre de l'expédition de Mahdia⁸⁹.

Cependant, à l'exception du Grand Maître et certains chevaliers, la plus grande partie des membres de l'Ordre commençaient à douter sérieusement quant aux possibilités de défense de Saint-Ange, dans le cas d'une éventuelle attaque turque. En effet au Couvent, la conviction s'affirmait que tant qu'une nouvelle forteresse n'était pas construite sur la péninsule de Sceberras, le futur de l'Ordre à Malte était en danger. La qualité de vie des chevaliers à Birgu avec ses confins restreints était détériorée, et seule une localité plus grande, mieux fortifiée et avec une meilleure qualité de vie pouvait compenser toutes les limitations de l'installation de l'Ordre à Malte. Birgu n'était pas en mesure d'offrir le même espace et environnement auxquels les chevaliers étaient habitués par le passé. Ce problème poussa l'Ordre à décréter pendant son quatrième Chapitre Général à Malte, réuni le 26 mai 1548, l'ordonnance *Super Omnibus* pour régulariser la législation relative à la construction de bâtiments⁹⁰.

Aussi, les bâtiments construits par les membres mêmes de l'Ordre, furent-ils dorénavant sujets aux restrictions réglementaires de location de 1531, tandis que tous les registres de la Commission compétente devaient être tenus dans l'avenir par un "Maître Notaire". Par ailleurs, pour les locataires fut décrété le droit d'occupation pour toute la période dont a été payé à l'avance le loyer, même si cette période ne pouvait dépasser six mois. Toutefois, tout ce développement, traduit par la nécessité de cette ordonnance, était

⁸⁹ Tadini publie dans son travail une lettre datant de 1544 des jurés de Messine à Don Ferrante Gonzaga dont on peut comprendre la présence de l'ingénieur bergamasque dans cette ville, une lettre de Ferramolino de Messine datant de 1546 et une autre, de 1548, de Syracuse. G. TADINI, *Ferramolino da Bergamo, l'ingegnere militare che nel '500 fortificò la Sicilia*, Bergamo 1977; dans E. SISI, *La Valletta - Una Epopea*, Città di Castello (PG) 1991, p. 94.

⁹⁰ La composition du Tribunal fut élargie pour comprendre deux chevaliers et deux membres de la nouvelle Université de Birgu à la place de citoyens ordinaires tel que prescrit en 1531. A.O.M. 287; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 37.

concentré à l'intérieur des murs de ce qui fut le petit village portuaire de Birgu. Par conséquent, les mêmes chevaliers commençaient à se sentir trop confinés et restreints tandis que le reste de la population commençait à rechercher un logement sur la péninsule adjacente de Saint-Michel. Pendant l'année 1548, ce problème avait ainsi obsédé les membres de l'Ordre, à tel point que le Conseil considérait sérieusement d'en transférer le siège à Tripoli⁹¹.

Premières attaques ottomanes

Toutefois, en 1551 ce qui avait été jusqu'alors juste une crainte insistante des Chevaliers, un assaut de la part des Turcs, devint une réalité. En effet, il devait s'agir d'un peu plus d'un essai général ou d'une diversion pour une entreprise bien plus importante, c'est-à-dire la conquête de Tripoli. Effectivement, après avoir pris d'assaut la Notable, et après avoir mis à sac l'île de Gozo, les Turcs se retirèrent en laissant Malte complètement libre. En effet, les forces ottomanes, sous le commandement de Sinan Pacha, débarquèrent à Malte avec un gros contingent, et après avoir écumé les nouvelles fortifications autour de Birgu, ils assiégèrent Mdina⁹², et dévastèrent toute l'île de Gozo. En fait, Torghud Re'is, mieux connu sous le nom de Dragut, convainquit le commandant d'abandonner l'entreprise de la Notable et de réaliser le siège au Gran Château de Gozo, action, celle-ci, qui semblait sûrement plus circonscrite et de moindre engagement.

Et en effet, les habitants de ce château, en se rendant quasiment sans tirer un seul coup de feu, ouvrirent les portes aux Turcs, lesquels mirent tout à sac et en ruines sans la moindre opposition, sauf celle d'un soldat sicilien qui défendit jusqu'à la mort sa maison et

⁹¹G. BOSIO, *Istoria della Sacra Religione Militare di S. Giovanni Gerosolimitano*, Rome 1594-1602, vol. III, pp. 255-6; et A.O.M. 287, ff. 48 et seq.; dans A. HOPPEN, *The Fortification of Malta by the Order of St. John 1530-1798*, Scottish Academic Press, Edinbourg 1979, p. 25.

En effet, durant le Chapitre Général de 1548, la majorité anti-impériale vota pour l'abandon de l'île de Malte et le transfert du siège de l'Ordre à Tripoli. Evidemment, la raison de cette décision fut purement politique. Effectivement, le parti impérial considérait de manière positive une indépendance plus marquée de l'Ordre par rapport à l'Espagne, dans la forteresse de Tripoli plutôt qu'à Malte. Le Chapitre Général décréta le transfert chaque année à Tripoli de cinquante chevaliers jusqu'à ce que tout le Couvent soit installé dans la forteresse africaine. Heureusement, le Grand Maître refusa cette décision et nomma Gouverneur de Tripoli le Maréchal Gaspar de Vallier, avec une garnison militaire entièrement composé de chevaliers français. H. J. A. SIRE, *op. cit.*, p. 66.

⁹²Fra Nicolas Durand, Seigneur de Villegaignon, organisa avec succès la défense de Mdina contre le siège turc.

sa famille. Par conséquent, l'Armée turque, en se retirant à bord de ses galères, emporta avec elle plus de cinq mille habitants en tant qu'esclaves⁹³. Donc, ils amenèrent avec eux à Constantinople comme esclaves presque toute la population de 5.000 hommes, femmes et enfants, même si 700 hommes robustes réussirent à escalader les murs du Grand Château et prendre la fuite. Cette énorme action de dépeuplement laissa une énorme lacune de main d'œuvre dans l'île mineure et cela attira aussi bien les étrangers, pour la plupart des siciliens, que des maltais, lesquels s'installèrent à Gozo par centaines, en particulier les familles provenant des zones autour de Zejtun, Zurrieq, Zebbug et Qormi. Toutefois, certains des Gozitains restants préférèrent la sécurité relative des bastions maltais. Le résultat fut que la population gozitaine retrouva la situation d'avant 1551 seulement un siècle après⁹⁴.

L'attaque de 1551 a laissé aussi ses traces sur la disposition urbaine du pays. À l'origine, l'on craignait que l'attaque principale soit lancée contre Mdina et ainsi, comme mesure préventive, l'*Università* ordonna que tous les édifices à Rabat pouvant être utilisés par l'ennemi contre la ville, devaient être démolis⁹⁵. La plupart de ces édifices faisaient partie de ce groupe de maisons et de magasins qui donnaient sur les portes principales de la ville, jusqu'à la zone devant l'actuel couvent augustinien. Par ailleurs, cette attaque donna le coup d'envoi à l'énorme entreprise de fortification de l'île, comme en témoignent les documents relatifs aux travaux de construction étendus⁹⁶. Cette entreprise était soutenue pendant une longue période de temps, étant donné que des informations se rapportant à une nouvelle attaque imminente, parvenaient de temps à autre à l'île.

Par la suite, le 14 août de la même année, Tripoli tomba sous la domination des Turcs⁹⁷. En réalité, il ne s'agit pas d'un fait digne de souvenir pour le comportement épique

⁹³E. SISI, *op. cit.*, p. 152.

⁹⁴S. FIORINI, « The Resettlement of Gozo after 1551 », *Melita Historica*, ix, 3, Malte 1986, pp. 203-244.

⁹⁵A.C.M., Misc., 36, ff. 200-415, passim; dans S. FIORINI, (1993), *op. cit.*, p. 301.

⁹⁶A.C.M., Misc., 441(B), *Cunti di la dispisa del opera che si fa ala città di Malta: 1559-1564*; dans S. FIORINI, (1993), *op. cit.*, p. 302.

⁹⁷La reddition de Tripoli, si elle avait tranché dans un certain sens en faveur de la clarté stratégique le nœud dans lequel l'Ordre s'était trouvé coincé pour les engagements pris, secoua profondément le monde occidental. Dans un Bref, le Pape lui-même Jules III (Giovanni Maria Ciocchi del Monte) suggéra au Grand Maître de se retirer en Sicile, à Messine ou Syracuse, en laissant à Malte juste une garnison à la hauteur de la situation. S. PAULI, *Codice diplomatico del Sacro Militare Ordine Gerosolimitano*, vol. II, Lucques 1737, p. 208.

des combattants. Au contraire, il semble même que les troupes envoyées d'urgence pour la défense de la ville se distinguèrent par leur incapacité. Toutes les fautes n'étaient probablement pas imputables aux soldats. Le résultat néfaste de ce qui représentait pour l'Empereur un point stratégique de premier ordre, devait pâtir de l'élément non négligeable de l'incertitude et de la faiblesse intrinsèque de l'Ordre, ballotté entre la nécessité de restreindre les propres forces en une seule garnison et l'obligation de satisfaire les engagements pris.

Dans une lettre que le Vice-roi de Sicile, Juan de Vega, envoyait de Messine le 7 septembre 1551 à Madrid, ce dernier exprimait la crainte que les Turcs, profitant de la vague d'enthousiasme due à la prise de Tripoli, tentaient « de mettre pied en Barbarie, ce qui ne serait pas sans grande inquiétude et détresse pour ce Royaume et pour celui de Naples »⁹⁸. Le danger pour toute la partie péninsulaire de l'Italie n'était pas infondé si l'on considère que, tandis que toute la péninsule balkanique était de manière stable et depuis des années entre les mains des ottomans, avec la conquête de Tripoli, se serait offerte aux Turcs la possibilité de pénétrer en Méditerranée occidentale et de contrôler cette région aussi vitale pour la liaison maritime entre les différentes parties de l'Empire.

L'intensification des travaux de défense

L'attaque de 1551 révéla la détermination ottomane de chasser définitivement l'Ordre de son nouveau siège. Il devint évident que l'Ordre avait besoin de l'aide concrète des princes chrétiens pour faire face à un éventuel siège mené par les Turcs. En dépit de la requête de Jules III d'abandonner l'île, les deux puissances de la chrétienté occidentale, la France et l'Espagne, demandèrent de commun accord la permanence de l'Ordre à Malte. Evidemment, les deux puissances étaient motivées par des nécessités et des objectifs bien différents : l'Espagne craignait que l'abandon de l'île de la part des Chevaliers laisse la voie ouverte à la Turquie et à la France, tandis que cette dernière craignait que le déplacement de l'Ordre, en Sicile par exemple, puisse laisser l'Ordre à la merci du pouvoir espagnol. Il ne

⁹⁸Archivo General de Simancas (dorénavant A.G.S.), E - 1119, f. 199; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 153.

semble pas que la disposition de Jules III ait été prise en considération, et l'intention de l'Ordre était en tout cas de rester à Malte dans les meilleures conditions possibles.

Ainsi, en date du 8 janvier 1552, le Grand Maître et son Conseil décrétèrent que l'Ordre devait améliorer à tout prix les fortifications de l'île⁹⁹. Le Conseil invita le Grand Bailli d'Allemagne, Frà Georges Bombast, selon Bosio "un homme de grand intellect et valeur", Frà Luis Lastic « exerçant longtemps dans les guerres, bénéficiant de la grande réputation et tenu en estime par la milice française », et Frà Leone Strozzi, Prieur de Capoue¹⁰⁰, de consulter Pedro Prado, l'ingénieur militaire espagnol accrédité par le Vice-roi de Sicile, Don Juan de Vega, auprès de l'Ordre de Malte. Prado, connu en Sicile comme le digne successeur de Ferramolino au service du Vice-roi, arriva à Malte le 6 janvier 1552 à bord de "la frégate du canal" qui traversait régulièrement l'étroit entre Malte et la Sicile¹⁰¹.

L'avis de cette illustre commission fut soumis au Grand Maître qui déclara qu'aucun projet ne pouvait commencer s'il ne pouvait être achevé dans un bref délai et « cela fut la raison pour laquelle l'ingénieur fit le dessin et le plan du Fort S. Elme [...] trop petit, en forme d'étoile, de quatre petits remparts ; avec l'intention de servir puis pour un des grands ouvrages de fortification de la nouvelle ville, qu'ils projetaient de construire tout près »¹⁰². En effet, la construction de cet ouvrage de fortification devait être complétée dans la limite du mois de juin de la même année, de façon à être déjà prêt si la flotte ottomane arrivait dans les eaux maltaises. La fabrication de cet ouvrage débuta immédiatement le 14 janvier

⁹⁹A.O.M. 88, f. 106v; dans A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 26.

¹⁰⁰Fra' Leone Strozzi (1515-1555), florentin presque toujours en exil, avait été constamment du côté des Français, si ce n'est que pour la passion de venger son père, Philippe, lui aussi exilé, vaincu à Montemurlo, fait prisonnier puis exécuté sur l'ordre des Médicis en 1538. En 1535, il vint la première fois à Malte comme Prieur de Capoue et l'année suivante fut élu capitaine des galères de l'Ordre. Si l'on enlève la précédente et courte période de 1537, dans laquelle il se trouva avec Andrea Doria du côté de Charles V et de Paul III contre Soliman I^{er}, il fut toujours aux commandes du navire de François I^{er} et Henri II contre les Doria et souvent en accord avec Barberousse. Tout cela aux dépens de Charles Quint d'abord, et après le traité de Crespy, qui avait conclu la nouvelle guerre entre les Français et les Hispano-Impériaux, contre l'Angleterre. Par conséquent, pendant une certaine période, Strozzi fut privé du Prieuré de Capoue, même si ce dernier lui fut restitué plus tard en tant que reconnaissance de ses services auprès de l'Ordre. Après le canular de Barcelone, Strozzi se retira spontanément dans un exil ultérieur et le 3 octobre 1551, il parvint à Malte, où il participa activement à la vie de l'Ordre, en effectuant aussi deux expéditions sur la côte Libyenne. Il n'avait toutefois pas oublié la haine ancienne et en 1555, il réussit à pousser la France et l'Algérie contre la Florence des Médicis. Il mourut enfin à Scarlino sur le sol toscan, alors qu'il attendait que Français et Algériens se fissent vifs. E. SISI, *op. cit.*, pp. 50-51.

¹⁰¹G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, f. 325; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, pp. 37-39.

¹⁰²G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 323E; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 39.

1552¹⁰³ et avant fin mars, lorsque fut nommé le premier capitaine de ce fort, sa construction était déjà bien avancée¹⁰⁴. Outre l'emploi de maçons et de tailleurs de pierre siciliens, l'Ordre, avec l'aide des "cerbères royaux", recruta un grand nombre de main d'oeuvre locale "...lesquels servirent beaucoup mieux et de manière assez plus utile que les Siciliens"¹⁰⁵.

Ce que ne réussit pas à réaliser quelques années auparavant Ferramolino, en janvier 1552, l'ingénieur espagnol réussit partiellement à le faire¹⁰⁶. Sollicités par la chute de Tripoli entre les mains des Turcs, les Chevaliers firent construire le Fort Saint-Elme (Fig. 2.11) sur la pointe extrême de la péninsule du Sceberras et renforcèrent ultérieurement la défense du Bourg avec la construction d'une autre forteresse, qui sera dédié à Saint-Michel (Fig. 2.12), sur la colline dominante à Birgu, encore connue alors comme le Mont Saint-Julien¹⁰⁷. Plus tard, cette colline – à l'époque rien d'autre qu'une autre péninsule inhabitée du Grand Port qui dominait tout le Bourg et son Château - sera habitée de manière plus intense et sera appelée l'Île de Senglea. Les mêmes fortifications de Birgu furent renforcées en 1552, et encore en 1553, en 1555 et en 1560, lorsque même les fossés furent approfondis et une grande partie des bastions élargis¹⁰⁸.

Mais déjà à l'époque Fort Saint-Elme était loin d'être considéré comme bien réussi et des mesures d'urgence furent prises en y ajoutant quelques structures externes. Plus tard,

¹⁰³G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, f. 323; A.O.M. 88, f. 106v; dans A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 26.

¹⁰⁴G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, f. 325; A.O.M. 88, f. 112v; dans A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 26.

¹⁰⁵G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 323D; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 39.

¹⁰⁶R. Vella Bonavita, ex professeur au Département d'Histoire de l'Université de Malte, suggère que le nom entier de cet ingénieur était Pedro Pardo d'Andrera. Toutefois, dans la plupart de la documentation, son nom apparaît comme Prado et non pas Pardo. R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 44, n. 29.

Hoppen attribue le Fort Saint-Elme à l'architecte Pietro Prato et l'identifie avec l'auteur qui écrivit un rapport inédit sur les fortifications de Palerme intitulé « *Ordinamento per continuare le fortificazioni della città* », cité dans A. FERRAMOLINO, « Le Fortificazioni di Palermo nel XVI secolo », éd. V. di Giovanni, dans "*Società Siciliana per la Storia Patria: Documenti per servire alla storia di Sicilia*", série 4, vol. IV, Palerme 1896, p. 130. A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 183, n. 26.

Bonello attribue ce Fort à l'architecte *Pietro da Prato* sur la base d'une note de *Liber Cociliorum*, vol. 88, p. CIII, relative justement à l'année 1552, dans laquelle il est écrit « *...cum quodam servitore mag.ci petri de prato architectoris seu ut vulgo dicitur ingeniarij et postea cum eodem mag.co petro ac ...* ». Une apostille spécifique à côté: « Ce fut l'Ingénieur qui commença s.te Elme ». V. BONELLO, *Il Primo Architetto dell'Ordine a Malta*, Malte 1951. Il ne nous reste qu'à nous fier au nom de Pietro da Prato, dont Prado pourrait être la traduction espagnole et Pardo l'interprétation erronée de cette dernière de la part de Bosio, en ne perdant pas de vue que Pardo est le nom de famille d'une famille noble ibérique.

¹⁰⁷G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 323; dans A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 27.

¹⁰⁸G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, pp. 343, 362, e 395; dans A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 27.

Laparelli formulera une critique féroce tant à propos de la structure originelle que des ouvrages ajoutés. De la première structure de la forteresse, qui avait la forme d'une étoile¹⁰⁹, Laparelli reprochait ses petites dimensions et l'exposition aux éventuelles batteries ennemies positionnées sur la crête du Sceberras. Laparelli observa aussi que les murs et les cavaliers étaient inutilement hauts sans donner aucune possibilité aux défenseurs de pouvoir contrer l'artillerie ennemie positionnée sur la même crête, tandis que les cavaliers étaient eux-mêmes trop avancés. Par ailleurs, cette forteresse, dominée par les collines de l'arrière-pays, n'avait aucune possibilité d'accès au fossé alors que tous les parapets étaient construits "à barbe", c'est-à-dire à un même niveau, sans gradins ni banquettes. Les défenseurs étaient ainsi obligés de s'exposer à plein corps¹¹⁰.

En 1552, Frà Leone Strozzi conduisit une expédition contre Zuara, à l'ouest de Tripoli. Strozzi captura très habilement Zuara, mais laissa ensuite ses troupes se disperser à la recherche de butin. Les Turcs attaquèrent de nouveau et l'expédition punitive se transforma en une défaite désastreuse pour l'Ordre, avec la perte de quatre-vingt-neuf chevaliers et servants d'armes. Cette catastrophe perturba les dernières années du règne du Grand Maître Juan d'Homedes, tandis qu'en 1553, les Turcs envahirent et mirent à sac, avec la collaboration des Français, l'île de Pantelleria et la citadelle de Licata en Sicile méridionale, avant d'entrer en Méditerranée occidentale¹¹¹. Le mois de septembre de cette année, Homedes mourut après un Magistère d'une durée de dix-sept ans, le plus long du siècle et le plus important pour l'Institution hiérosolomytaine après celui de l'Isle Adam. Malgré les

¹⁰⁹La forme à étoile était très populaire à cette époque là pour des ouvrages de moindres dimensions, en particulier avec les espagnols, et Saint-Elme n'était pas construit pour résister à un siège mais simplement pour défendre les embouchures des deux ports adjacents à la péninsule du Sceberras. En outre, sa structure ne comprenait pas de magasins ni de dépôts et dépendait fortement des approvisionnements transportés de l'autre côté de Grand Port, en plus du manque d'une couverture appropriée pour les défenseurs.

F. BALBI DE CORREGIO, *La verdadera relación de todo lo que este año de MDLXV ha sucedido en la isla de Malta*, Alcalá de Henares 1567, traduction de H. Balbi, *The Siege of Malta*, Copenhagen 1961, p. 81. Francesco Balbi était présent à Malte comme soldat pendant le siège de 1565.

¹¹⁰E. SISI, *op. cit.*, pp. 95-96. La construction d'un haut cavalier vers la mer ouverte et d'un autre petite cavalier vers la face interne dessinée sur le plan de Laparelli en 1566, n'existent pas dans le plan originel de Pardo auprès de l'A.G.S., (GA leg. 16), Mapas, Planos y Dibujos, XIX - 107. A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 183, n. 37.

¹¹¹L'année précédente, la flotte ottomane, encore en collaboration avec la marine française, vainquit Gian Andrea Doria dans les eaux de l'île de Ponza, en ouvrant la route aux forces françaises et à celles de l'anti-génois Sampiero de Bastelica, lesquelles chassèrent les Génois de leurs bases de l'île de Corse. La rébellion anti-génoise conduite par Sampiero menaçait d'interrompre le réseau de communication vital pour l'Espagne en Méditerranée occidentale. D. CUTAJAR & C. CASSAR, *Malta and the 16th Century Struggle for the Mediterranean*, Mid-Med Bank Ltd. - Memoirs et Comptabilité, Malte 1985, p. 26.

difficultés politiques internes, Homedes inaugura le programme d'extension des ouvrages défensifs, fondamentaux pour la survie des Chevaliers pendant les événements belliqueux du Grand Siècle. En outre, il reconnut l'importance que l'île de Malte avait comme siège de l'Ordre et maintint sa position en dépit de l'opposition factieuse de ses ennemis politiques. Juan d'Homedes fut ainsi l'architecte de la victoire réalisée en 1565 par le Grand Maître français, de Valette¹¹².

Le 11 septembre 1553, fut élu Maître de l'Hôpital le français Frà Claude de la Sèngle (Fig. 2.13), lequel avait obtenu un grand succès au cours de l'été 1550 en qualité de commandant des galères de l'Ordre pendant l'assaut du château de Monastir et de la ville de Mahdia, où Dragut avait installé son pouvoir depuis peu¹¹³. L'élection de ce français survenait au meilleur moment possible et s'avérait providentielle avec le temps puisque La Sèngle n'était pas seulement une foudre de guerre extraordinaire dans une période de crise récurrente, mais avec sa conduite, sa tactique et son sens de persévérance exemplaires, il était capable de restituer au Couvent l'harmonie complète entre les différentes Langues de l'Ordre¹¹⁴.

Pendant le bref Magistère de ce grand maître, débuta la construction, peut-être l'oeuvre de l'ingénieur Niccolò Bellavante, de la ceinture murale et de quelques bastions de l'île de Saint-Michel hors de la portée des canons de Château Saint-Ange¹¹⁵. Niccolò Bellavante arriva à Malte au début de 1554 et fut nommé Ingénieur de l'Ordre le 5 février 1554¹¹⁶ lorsqu'il fut félicité pour sa diligence, son application et son expérience dans l'art de l'architecture. En effet, il semble que Bellavante était florentin et Thieme se souvient de lui en train de diriger en 1537 les fortifications sur la colline de Saint-Elme à Naples¹¹⁷. Quant à Bosio, il le qualifie "d'excellent ingénieur" et raconte comment Bellavante projeta la

¹¹²H. J. A. SIRE, *op. cit.*, pp. 67-68.

¹¹³G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, pp. 266-82; dans S. BONO, « Naval exploits and Privateering », dans *Hospitaller Malta 1530-1798*, éd. V. Mallia-Milanes, Malte 1993, p. 354.

¹¹⁴D. CUTAJAR & C. CASSAR, (1985), *op. cit.*, p. 32.

¹¹⁵G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 353; dans A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 28.

¹¹⁶A.O.M. 209, f. 164; dans L. MAHONEY, « Secular Architecture », dans *Birgu - A Maltese Maritime City*, Malte 1993, vol. II, p. 439.

¹¹⁷THIEME-BECKER, *Allgemeines Künstler Lexikon*; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 167.

fortification du front intérieur de l'île de Saint-Michel et celle donnant sur la mer à côté de la péninsule face à la colline du Corradin¹¹⁸.

Pour alléger la situation surpeuplée de Birgu, il commença à se former une nouvelle agglomération sur la péninsule où fut édifié le Fort Saint-Michel. Cette agglomération urbaine et la péninsule en question furent appelées *La Senglea*, même s'ils furent connus de façon inappropriée comme l'île de la Séngle ou bien tout simplement *l'Isola*¹¹⁹. Ainsi, dans ce même bras de mer, qui constituait alors le vrai port, avant même la fondation de La Valette, virent le jour trois zones d'habitations contiguës : Birgu, qui commença alors à être appelé Ville Nouvelle (appellation qui fut naturellement abandonnée à peine l'on commença à édifier La Valette), *La Sénglea* et, entre le deux, la *Bormola* (Fig. 2.14).

Sous la pression de la machine de guerre des Turcs, non moins psychologique que matérielle, l'Ordre procédait à l'ajustement des fortifications, en particulier celles autour de Saint-Elme. Le fossé creusé du côté du Port de Marsamuscetto avec la construction du cavalier et un ravelin ajoutés du côté nord-oriental de la forteresse furent tous complétés sous la direction du Commandeur d'Orla et de Frà Pierre de Juniente, le nouveau Capitaine de Saint-Elme¹²⁰. La Sénglea, tout comme Birgu et Saint-Elme, tira un grand avantage de cette période de grande activité de construction dans les années précédant le siège. Surtout, pendant les premiers mois de 1565, l'on chercha à tout prix à compléter les murs de la ville du côté situé en face de la colline du Corradin¹²¹. Au cours du Magistère de La Séngle, il y eut à Birgu également un énorme développement en termes de bâtiment outre la construction de quelques ouvrages de défense réalisés vers 1553. Toutefois, deux années après, trois commissaires « firent autour de ces fortifications de très belles diligences »¹²².

¹¹⁸G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 353; dans L. MAHONEY, « Secular Architecture », (1993), *op. cit.*, p. 439.

¹¹⁹«...Di nuovo mons. Rev.mo ha fatto una città nuova nell'isola del molino a vento dove molta gente ha preso luogo per edificare e fin da ora vi sono molte case e vi si ha da fare una chiesa che si chiamerà San Claudio e la città si chiamerà La Sangla che è nome e soprannome di mons.or Rev.mo.» Post Scriptum de lettre du prieur d'Auvergne au prieur de Catalogne du 9 février 1555. A.G.S., E 1123 - 155; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 167.

¹²⁰Il semble qu'en 1556, Soliman, sans plus la moindre obligation d'assister le Roi de France, ayant entre temps conclus quelques tractations avec l'Espagne, était libre de faire un bon usage de ses forces. G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 371A; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 42.

¹²¹G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, pp. 494, 499; dans A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 28.

¹²²G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 362B; dans A. GANADO, « The Representation of Birgu and Fort St. Angelo in Old Maps and Views », dans *Birgu - A Maltese Maritime City*, Malta 1993, vol. II, p. 550.

Les rues droites et plutôt larges de La Séglea furent planifiées pendant l'administration de La Ségle tout comme furent construites les nouvelles auberges d'Italie et de Castille à Birgu. En effet, il existe une liaison évidente entre les moulures classiques introduites pour la première fois dans les façades des édifices de Birgu et la disposition, inspirée de la période de la Renaissance, du plan géométrique de la nouvelle ville. Cette ample manifestation de style architectural de la Renaissance est attribuée à Bellavante qui resta à Malte presque jusqu'à la fin de 1557¹²³.

Toutefois, certains auteurs attribuent cette influence de la période de la Renaissance à Bartolomeo Genga qui arriva à Malte en 1558, même si à l'époque les projets de La Séglea et des nouvelles auberges de Birgu étaient déjà en phase avancée. L'Auberge d'Italie, dans la Rue Saint-Laurent près du Château Saint-Ange, fut presque toute détruite par les bombardements de l'Axe pendant la dernière guerre mondiale, tandis qu'il ne reste de l'Auberge de Castille qu'un pilier angulaire et trois fenêtres au premier étage. En dépit de la moulure "*melitense*" de ce pilier et malgré que les fenêtres soient distribuées de manière irrégulière, il est évident qu'il y eut à Malte lors de cette période un ultérieur développement de l'architecture de la renaissance¹²⁴.

Jean de Valette : guerrier acharné

Mais après d'à peine quatre ans, le Magistère de Claude de la Ségle tirait à sa fin et le 18 août 1557 mourut le Chef de l'Ordre. Après cinq heures de conclave¹²⁵, tenu le 21 août, l'assemblée hiérosolomytaine élit à l'unanimité Jean de Valette¹²⁶, Prieur de Saint

« Il presente gran Mro. Fra Claudio della Sangle a pigliare quest Imp[re]sa, quale ne tiene il medesimo desiderio, in quanto alla fortificazione che uoi dite ne haurà da fare p[er] non perderlo. Hauete da sapere che questo non è causato da altro che per impossibilità ». Frà Giuseppe CAMBIANO, Ambassadeur de l'Ordre près la Saint-Siège, *Dialogo di Fra Giuseppe Cambiano sulle cose della Religione nel quale introduce per uno degli Interlocutori il Cav. Giustiniano Giustiniani, Gentilhuomo Venetiano, (1553-1557)*; dans A. GANADO, (1993), *op. cit.*, p. 589.

¹²³ A.O.M. 426, f. CCIXIII; dans L. MAHONEY, « Secular Architecture », (1993), *op. cit.*, p. 439.

¹²⁴ L. MAHONEY, « Secular Architecture », (1993), *op. cit.*, p. 440.

¹²⁵ Une fois achevées les obsèques de La Ségle, l'assemblée hiérosolomytaine, réunie sous la présidence du lieutenant du magistère, procéda conformément à ce qu'était établi par la Règle à la nomination du commandataire de l'Élection en la personne du Sénéchal Angest et au choix des seize Électeurs.

¹²⁶ Le jour d'avant, La Valette était élu vice gérant et lieutenant du Magistère. A.O.M. 89, f. 113v; dans V. MALLIA-MILANES, *Fra' Jean de la Valette 1495-1568*, Malte 1995, p.121.

Gilles, connu jusqu'alors comme "Monsieur de Parisot"¹²⁷. De Valette (fig. 2.15) naquît à Quercy en Gascogne le 4 février 1495 et fut nommé Chevalier Hospitalier dans la Langue de Provence en 1515¹²⁸. Etant donné qu'il s'était consacré à la discipline religieuse et militaire, et n'ayant jamais quitté le Couvent de Malte sauf pour quelques missions officielles¹²⁹, la personnalité émergente de de Valette avait fait très vite objet d'admiration à l'intérieur de l'Ordre.

Toutefois, le début de sa carrière fut perturbé par une série de disgrâces. En 1536, il participa à "une grande bataille" contre le corsaire Gallo et fut blessé à l'épaule et à une jambe par deux flèches et par le feu d'arquebuse¹³⁰. En 1538, lorsqu'il entra violemment dans une maison privée et frappa un homme "*non sine maximo scandalo*", il fut condamné à quatre mois de réclusion dans la prison de Gozo¹³¹. Mais malheureusement, ce ne fut pas la seule fois que de Valette fut condamné à la prison à cause de son comportement violent. En décembre 1555, il fut encore une fois condamné "*ad manendum sex menses in cavea*" pour avoir frappé à la tête le serviteur du Lieutenant du Grand Bailli Guzman¹³².

En 1541, après avoir écopé de sa peine à Tripoli, il conduisit une expédition contre les corsaires barbaresques le long de la côte nord-africaine. Malheureusement, sa galiote fut piégée et il fut blessé, capturé et transporté jusqu'à l'île de Djerba où il demeura plus d'une année "dans de rudes conditions d'esclavage"¹³³. Par la suite, de Valette fut libéré en échange d'un important esclave turc, parent du Raïs de Tripoli. En 1544, il fut élu Geôlier Royal et au cours de cette même année, il fut nommé "*auditorum computorum*" pour la

¹²⁷« ...[D]etto volgarmente Monsieur de Parisot, che era il nome della Signoria di suo Padre, il quale lascii, ritenendo solo quello del Valletta nobilissima, ed antichissima famiglia nel Paese Rouergues, la quale divenne poi per il valore di lui nel mondo celebre ». N.L.M., Lib. ms. 53, f. 274. L'auteur de ce manuscrit en deux volumes est Frà Salvatore Imbroil, Prieur de l'Église de Saint Jean. V. MALLIA-MILANES, (1995), *op. cit.*, p. 126, n. 13.

¹²⁸N.L.M., Lib. ms. 102, *Recueil des maisons et familles qui ont donné des chevaliers à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et qui ont été reçues dans la langue de Provence, depuis l'an 1515 jusqu'à présent*, 1738, vol. iii, 2071; dans V. MALLIA-MILANES, (1995), *op. cit.*, p. 118.

¹²⁹A. DE VERTOT, *Histoire des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, Amsterdam 1772, vol. iv, p. 359.

¹³⁰G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 163; dans V. MALLIA-MILANES, (1995), *op. cit.*, p. 119.

¹³¹"...*Et in super quod finitis dictis quatuor mensibus in Tripolim recedat per duos annos moveat*". A.O.M. 86, f. 73r; dans V. MALLIA-MILANES, (1995), *op. cit.*, p. 119.

¹³²A.O.M. 89, f. 59; dans V. MALLIA-MILANES, (1995), *op. cit.*, p. 119.

¹³³G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 212; dans E. ROSSI, *Storia della Marina dell'Ordine di San Giovanni di Gerusalemme di Rodi e di Malta*, Rome\Milan 1926, p. 40.

Langue de Provence, une charge de grande confiance puisqu'il faisait partie de l'administration du Trésor Commun¹³⁴.

En date du 17 avril 1546, de Valette quitta l'île de Malte pour assumer la charge de Gouverneur de Tripoli¹³⁵. En effet, son exil à Tripoli entre 1538 et 1540 lui procura une connaissance pratique de la forteresse, de la ville et du territoire environnant, avec une plus grande compréhension des problèmes du corps militaire et de la population, placés tous les deux sous sa juridiction. Pendant son gouvernorat, de Valette proclama et imposa une série d'édits qui régissaient la vie quotidienne à l'intérieur et en dehors de la forteresse¹³⁶. Dans ce sens-là, sa manière de gouverner l'avant-poste africain était un avant-goût de son futur magistère. De Valette retourna à Malte en 1549¹³⁷ et du 31 janvier 1550 jusqu'au jour de son élection au Magistère Suprême, il fut promu très rapidement, passant d'une charge à une autre, témoignant de la confiance des autres membres de l'Ordre dans sa capacité de gouverner l'Institution Hospitalière¹³⁸.

Après son élection, le Grand Maître dépêcha un agent secret à Constantinople pour ramasser toutes les informations possibles sur les activités militaires de la Sublime Porte et utilisa nombre d'espions efficaces en vue de le tenir constamment informé sur chaque mouvement suspect de l'ennemi¹³⁹. De Valette décida aussi de vivre à Birgu pour diriger lui-même les travaux de fortification de cette même ville. Il élut à cet effet domicile dans une maison appartenant déjà au Chevalier Tessiers, Drapier de l'Ordre, située dans la partie la plus haute et aérée de Birgu¹⁴⁰. Selon Bosio, le Grand Maître emménagea le 27 février 1558

¹³⁴A.O.M. 87, f. 38 e A.O.M. 2085, f. 31r; dans V. MALLIA-MILANES, (1995), *op. cit.*, p. 119.

¹³⁵A.O.M. 87, f. 77v, 6 aprile 1546; dans V. MALLIA-MILANES, (1995), *op. cit.*, p. 119.

¹³⁶G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, pp. 243-244; dans V. MALLIA-MILANES, (1995), *op. cit.*, p. 120.

¹³⁷G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 256; dans V. MALLIA-MILANES, (1995), *op. cit.*, p. 121.

¹³⁸Le 21 juin 1555 de Valette fut nommé Bailli de Lango, le 9 septembre de la même année il fut nommé Grand Commandeur à la tête du Trésor Commun et Pilier de la Langue de Provence, tandis que le 18 août 1556, il fut nommé Prieur de *Saint Gilles*. A.O.M. 89, ff. 42v, 48v, e 90v; dans V. MALLIA-MILANES, (1995), *op. cit.*, p. 121.

¹³⁹G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 394A; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 46.

¹⁴⁰G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 395; dans L. MAHONEY, « Secular Architecture », (1993), *op. cit.*, p. 440. Ce palais, qui se trouvait dans le ghetto de Birgu, fut complètement détruit par les bombardements de la Seconde Guerre Mondiale.

mais continua à agrandir sa propre résidence au point que le onzième Chapitre Général à Malte fut célébré dans la spacieuse salle capitulaire que de Valette ajouta à son palais¹⁴¹.

Les premiers projets pour la naissance d'une nouvelle ville

Bosio nous raconte comment celui qui liera son propre nom à la nouvelle ville, avait l'intention dès le début de son élection, « de considérer, de reconnaître et de mesurer ce site ». Pour passer des bonnes intentions à la réalisation proprement dite, de Valette demanda de faire venir à Malte à son service Antonio Quinsani « excellent ingénieur de Montalcino », employé à cette époque auprès de Guidobaldo II, Duc d'Urbino. La requête du Grand Maître ne fut pas accueillie et Quinsani ne put jamais se rendre à Malte. Le 11 mars 1558, Frà Cesare Visconte, accompagné d'un autre membre de l'Ordre, et tous les deux désignés pour informer le Pape et les Princes italiens de l'élection de Jean de Valette, retournèrent à Malte avec Bartolomeo Genga, "prêté" par le Duc d'Urbino à la place de Quinsani¹⁴².

Les propositions de Bartolomeo Genga

Parmi ceux qui travaillèrent à Malte, Bartolomeo Genga¹⁴³ fut le premier nom ayant laissé un témoignage important dans l'histoire de l'architecture locale et, de manière plus spécifique, dans l'ingénierie militaire. Ce legs aurait été certainement plus ample si

¹⁴¹G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 401. L. MAHONEY, « Secular Architecture », (1993), *op. cit.*, p. 440.

La façade sur deux niveaux de ce palais avait un portail imposant surmonté par cinq ornements et trois balcons au premier étage, tandis que les fenêtres furent probablement les premiers exemplaires à avoir les frontons et les moulures correctes de l'époque de la renaissance. L. ZAHRA, « Il-Palazz tal-Gvernatur tal-Birgu », *Lehen Farsons*, ii\2, Malte 1983, pp. 22-23.

¹⁴²G. VASARI, *Le Vite de più Eccellenti Pittori, Scultori ed Architettori*, Florence 1550-1568, ed. G. Milanesi, Florence 1973.

¹⁴³ Né à Cesena en 1518, Bartolomeo Genga appartenait pleinement à la période de la Renaissance : de la peinture et à travers l'architecture, il toucha à l'art de la scénographie et de la poésie. Dans la vie, il était un véritable homme de cour.

Bartolomeo ne fut pas ravi à la fleur de l'âge, au début de ses quarante ans¹⁴⁴, exactement quatre mois après son arrivée¹⁴⁵.

Ayant vécu pratiquement autour de la cour d'Urbino, il avait suivi le Duc dans ses engagements continus : pour cette raison aussi, il avait abandonné ou presque la peinture, art dans lequel (sur les traces de son père) il s'était appliqué dès le début, et était passé surtout à l'architecture civile et militaire¹⁴⁶.

Dans le domaine de l'architecture et l'ingénierie, le projet qui le rendit probablement le plus célèbre, mais jamais réalisé, fut un modèle pour le port maritime de Pesaro, modèle qui bénéficia de l'approbation émerveillée même des spécialistes de Venise¹⁴⁷. Dans le domaine militaire, d'une manière plus spécifique, il s'appliqua au Bourg de Rome, et là aussi il se distingua, surtout avec des dessins que Vasari jugea "très beaux". Ce projet, parmi tant d'autres, sembla sceller le destin de Genga.

À Malte aussi, ce ne sont pas tant ses travaux dont on se souvient¹⁴⁸, (ceux qu'il fit sûrement pour renforcer les habituels points névralgiques des fortifications), mais bien de son projet de nouvelle ville sur le Sceberras. Comme les ingénieurs militaires précédents, Genga souligna la vulnérabilité inhérente aux fortifications de Birgu et du Fort Saint-Michel, tous les deux trop en bas pour une défense adéquate. En effet, pour ce qui est des fortifications de Birgu, il « fit même agrandir les remparts et creuser encore plus les fossés

¹⁴⁴ "...d'indi a poco in Malta se ne morì". G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 398; dans L. MAHONEY, « Secular Architecture », (1993), *op. cit.*, p. 439.

¹⁴⁵MILIZIA, *Memorie degli architetti antichi e moderni*, Parme 1781; et C. PROMIS, « Biografie di Ingegneri militari italiani dal Sec. XIV alla metà del XVIII », *Miscellanea di Storia Italiana*, XIV, Turin 1874. Promis lui a concédé une grande place et après avoir rapporté certains documents, il affirme que Genga avait écrit un Traité de Fortification, dont il ne savait cependant rien d'autre, à part le titre, et n'avait pas réussi à en retrouver la trace.

¹⁴⁶En effet, Bartolomeo Genga avait passé une très longue période d'étude à Rome poussé par son père « acciocché là vedesse le mirabili fabriche che vi sono antiche e moderne, delle quali tutte in quattro anni che vi stette, prese le misure e vi fece grandissimo frutto ». G. VASARI, *op. cit.*; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 97.

¹⁴⁷E. SISI, *op. cit.*, p. 97.

¹⁴⁸Puisque la date d'arrivée de Genga coïncide avec certains travaux d'élargissement du Palais Magistral au Château Saint-Ange, l'on ne peut pas exclure son implication malgré que La Valette emménagea dans sa nouvelle résidence déjà avant son arrivée. L. MAHONEY, « Secular architecture », (1993), *op. cit.*, pp. 440-441.

des postes de Provence, Auvergne, France, Aragon et Castille... » avec tout le matériel nécessaire en provenance de Gozo, Comino et Capo Passero¹⁴⁹.

Mais surtout, Genga réalisa un modèle de la ville qui devait naître sur la colline du Sceberras (Fig. 2.16), qui fut approuvé par le Conseil de l'Ordre le 17 juin 1558¹⁵⁰. De cette manière, l'Ordre s'engagea finalement dans l'installation définitive de son siège à Malte, malgré les événements successifs qui mirent le choix de l'île encore une fois en discussion. Le travail portant sur le projet de la nouvelle ville ne devait pas commencer avant l'achèvement des travaux de réparation sur les fortifications existantes, puisqu'une attaque turque semblait justement imminente. Mais malgré l'assurance du Trésor Commun d'avoir des fonds suffisants pour réaliser un tel projet¹⁵¹, il semblait que la question du financement de l'entreprise eut quelques oppositions. En effet, le jour même où le projet de Genga fut approuvé, le Conseil prit quelques mesures financières qui furent par la suite approuvées par le Chapitre Général du mois de novembre¹⁵². Une copie du projet fut envoyée par Genga lui-même au Duc d'Urbino en vue d'obtenir l'approbation d'un professionnel de l'art militaire. Mais la mort "banale" de Genga¹⁵³ stoppa toute discussion, et la sollicitation du Grand Maître en personne ne servit très probablement pas à grand-chose pour obtenir l'avis du Duc.

Du reste, des événements extraordinaires eurent lieu juste ces années-là, lesquels, s'ils étaient couronnés de succès, auraient également pu alléger l'emprise du temps sur le problème de la fortification de Malte. En 1559, le Grand Maître effleurait l'idée de reconquérir Tripoli; et ce ne fut évidemment pas difficile pour lui de mettre également de son côté Philippe II, monté sur le trône lorsque Charles Quint abdiqua en sa faveur en

¹⁴⁹ « *Essendogli poi mostrato quello che egli avesse da fare, si portò tanto bene in quelle fortificazioni che più non si può dire: intanto che al Gran Maestro e tutti que' signori cavalieri pareva d'aver avuto un altro Archimede.* » C. PROMIS, (1874), *op. cit.*, p. 252; R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 47.

¹⁵⁰ A.O.M. 90, f. 13v; dans L. MAHONEY, « *Secular Architecture* », (1993), *op. cit.*, p. 441.

¹⁵¹ G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 398; dans A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 28.

¹⁵² A.O.M. 90, f. 13; e A.O.M. 288, f. 65v; dans *ibidem*.

¹⁵³ « *...essendosi messo un giorno del mese di luglio, per essere in quell'isola grandissimi caldi, a pigliar fresco fra due porte, non vi stette molto che fu assalito da insopportabili dolori di corpo e da un flusso crudele che in diciassette giorni morì, con grandissimo dispiacere del Gran Mastro e di tutti quegli onoratissimi e valorosi cavalieri, ai quali pareva aver trovato un uomo secondo il loro cuore...* » G. VASARI, *op. cit.*; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 170.

1555¹⁵⁴. Mais les longs délais dus à des nombreux évènements retardèrent l'entreprise, et soulignèrent la différence des intérêts et donc de conception entre le Roi et le Grand Maître.

Un retour à Tripoli intéressait les Chevaliers dans les limites de leurs fonctions et de leurs forces. La ville de Tripoli devait représenter pour le Roi d'Espagne l'extrême charnière, avant le désert de Syrte et des territoires maghrébins, auxquels l'Espagne était sans doute fortement intéressée¹⁵⁵. C'est ainsi que les troupes espagnoles, auxquelles s'étaient ajoutées les forces de l'Ordre, au lieu de pointer directement sur Tripoli tel que le souhaitait le Grand Maître, tentèrent l'approche de l'île de Djerba au sud de la Tunisie¹⁵⁶. Le débarquement, réalisé presque sans la moindre résistance, permettait la construction d'un fort qui, à cause du manque de matériel adapté, n'était pas assez résistant. Par contre les Turcs, une fois éclaircis les rapports avec les potentats locaux dont certains étaient favorables aux Espagnols, passèrent à la contre offensive. Lorsque l'Armée Catholique se trouva confrontée à la flotte de Piali Pacha, apparue dans les eaux de Djerba le 11 mai 1560¹⁵⁷, le résultat fut désastreux : cinq mille chrétiens pris en tant qu'esclaves, mille noyés et la capture du nouveau fort. Selon Bosio, l'Armée Catholique n'avait su ni combattre ni prendre la fuite.

Baldassare Lanci prend la suite

Au début des années soixante, le Grand Maître était à la recherche d'un bon ingénieur capable de répondre à ses exigences. Le 8 juin 1561, de Valette écrivit une lettre au Grand Duc de Toscane dans laquelle il le sollicitait de donner congé à son ingénieur de

¹⁵⁴ Philippe II confia cette mission à Juan de La Cerda, Duc de Medina Celi et au Vice-roi de Sicile, tous les deux aux commandes d'une flotte de 90 embarcations (dont 47 galères) qui se réunit à Messine vers la fin de l'été 1559. D. CUTAJAR & C. CASSAR, (1985), *op. cit.*, p. 34.

¹⁵⁵ La flotte espagnole, après avoir passé le mois de novembre à Syracuse, arriva à Malte en décembre 1559 où le Duc de Medina Celi « *fu accolto a pieno trionfo, e festeggiato di giostre cavalleresche per mare e per terra* ». G. A. VASSALLO, *Storia di Malta*, Malte 1890, p. 384.

¹⁵⁶ Le Haut Commandement de la mission comprenait le vieux et infirme Gian Andrea Doria qui devait avoir changé l'objectif originel de cette entreprise d'offensive. G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 428; dans D. CUTAJAR & C. CASSAR, (1985), *op. cit.*, p. 34.

¹⁵⁷ C. A. JULIEN, *History of North Africa: Tunisia, Algeria, Morocco. From the Arab Conquest to 1830*, éd. C. C. Stewart, Londres 1970, pp. 297-300; dans V. MALLIA-MILANES, (1995), *op. cit.*, p. 123.

confiance pour venir à Malte¹⁵⁸. Coincé désormais entre la réalité de l'archipel maltais et ses aspirations, le Grand Maître dédia toute son attention au problème des fortifications et à l'édification de la nouvelle ville. En l'absence d'un ingénieur, de Valette chercha à résoudre le problème du financement de la construction de la ville, qui avait déjà trouvé de grosses difficultés dans les précédentes tentatives de sa fondation¹⁵⁹.

Finalement, en 1562, arriva à Malte l'ingénieur d'Urbino Baldassare Lanci, élève de Genga. Selon Bosio, Lanci arriva à Malte le 18 mars 1562 à bord de l'une des galères de l'Ordre et resta en quarantaine jusqu'au 4 avril, à cause d'une épidémie qui avait causé la mort à plusieurs membres de l'équipage et certains passagers. Toutefois, selon Promis, sur la base d'une lettre que Lanci envoya au Grand Duc Cosimo, l'ingénieur partit de Naples à destination de Malte le 7 mars 1562¹⁶⁰.

Contrairement à Bartolomeo Genga, qui avait été un artiste polyvalent, Lanci était avant tout un technicien de l'art de la fortification, domaine dans lequel il avait atteint très vite une célébrité notoire et avait toujours bénéficié d'un grand respect. Né en 1510 comme ingénieur militaire, il travailla en Lucchesia pour la même république, à Montalcino pour les franco-sénèses, et en Latium pour Marcantonio Colonna. Il demeura ensuite assez longtemps dans les États de l'Église pour Pie IV (Giovanni Angelo Médicis), tandis qu'il travailla sur les fortifications d'Ancône puis de Rome¹⁶¹. En 1561, alors qu'il était au service du Grand Duc Cosimo, il projetait le fort de Saint-Jean Baptiste à Sienne, dont il commençait la construction. Ensuite il a été partagé entre travaux hydrauliques en Maremma et dans la région de Grosseto et travaux militaires à Radicofani, au Sasso di Simone, dans la zone de Forlì, et à Livourne. En 1571 Lanci mourut en Mugello près de Florence¹⁶². Son unique travail d'une certaine importance en termes d'architecture civile-religieuse fut l'église de Sainte

¹⁵⁸«...Et però la prego quanto più caldamente io posso che la sia servito dar licenza al detto Ingegniero, il quale gli prometto fra un mese al più dappoi che sarà stato qui et visto il luoco et fatto il disegno in compagnia di altri che sono qui a quali restara la cura di mettere in esecuzione il disegnato, di rimandargliolo.” Archive d'Etat de Florence (dorénavant A.S.F.), Fonds de Médicis - Principauté, Lettres du Grand Maître au Grand Duc et au Secrétariat, doc. 4176; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 174.

¹⁵⁹A.O.M. 429, ff. 210 e 240; G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 450; dans A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 28.

¹⁶⁰C. PROMIS, *op. cit.*, XIV, p. 345; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 52.

¹⁶¹C. PROMIS, *op. cit.*, XIV, p. 343; dans A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 184, n. 53.

¹⁶²E. SISI, *op. cit.*, p. 97. Lanci fut inhumé dans l'église de Sainte Croix à Florence le 9 décembre 1571. R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 52.

Marie de la Rose à Chianciano. Parmi tous ces engagements, sa présence à Malte en 1562 représenta à peine plus d'une brève période.

Après l'inspection de toutes les fortifications, Lanci approuva la décision des ingénieurs précédents qui visitèrent l'île et recommanda la colline de Sceberras comme meilleur lieu pour construire une ville imprenable (Fig. 2.17). À cet effet, Lanci lui-même avait laissé un mémoire dont une copie tirée par l'ingénieur Francesco Laparelli se trouve à Florence parmi les papiers de la Comtesse Laparelli Pitti¹⁶³. Tout comme Genga, Lanci présenta aussi son projet de la nouvelle ville dont il établit même la maquette. Toutefois, il ne fut pas possible d'en démarrer les travaux bien que l'argent commençât à affluer pour la nouvelle construction, notamment grâce à l'indulgence accordée par Pie IV à tous ceux qui avaient contribué financièrement à l'édification de la ville.

L'indulgence plénière, accordée à travers l'intervention du Bailli de l'Aquila Frà Pedro Felizes, débuta le 6 octobre 1562 lorsque le Bref du Jubilé *Salvatoris et Dominum Nostrum* fut proclamé dans les « ...différentes parties de la Chrétienté... »¹⁶⁴. Ainsi, Lanci, qui se voyait employé dans les travaux habituels de renforcement des défenses existantes, notamment des fortifications de Birgu et de Fort Saint-Michel¹⁶⁵, retourna au mois d'octobre auprès de son Duc à Florence. Comme signe de gratitude, l'Ordre lui offrit 300 écus en pièces et une chaîne en or d'une valeur de 200 écus¹⁶⁶.

Ce fut donc une expérience conceptuelle même pour Lanci, dans la mesure où quelques traces de travaux entamés avant le Grand Siècle se trouvent même dans certains documents successifs. Le projet de Lanci destiné à la nouvelle ville était substantiellement différent de celui de Genga. Homme extrêmement engagé dans la pratique de l'art de la fortification, peut-être de manière plus réaliste, Lanci présenta un projet de ville qui portait

¹⁶³*Copia di memoriale, o, vero discorso che lasciò Baldassarre Lanci da Urbino sopra delle cose da fortificarsi et da fare la Nuova Cita nel Isola di Malta*; dans le Codex Laparelli auprès de l'archive privé de la Comtesse Laparelli Pitti de Florence (dorénavant Cod. Lap.), ff. 21-25v; dans E. SISI, *op. cit.*, pp. 176-181.

¹⁶⁴« ...ne cavò la Religione grande aiuto, e sussidio ». G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 460; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 175.

¹⁶⁵En bref, Lanci propose « ...una traversa che vi occorre fare per guardare le genti che non fossino baccute dietro per cortina dal monte di S.to. Salvatore... », quelques modifications à la poste de Castille sur le côté vers l'intérieur, considéré le point le plus faible de tous le schéma de fortification de Birgu, outre un meilleur emplacement des canonniers tant à Birgu qu'à Fort Saint-Michel. Cod. Lap. ff. 21-25v; dans E. SISI, *op. cit.*, pp. 179-181.

¹⁶⁶G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, pp. 455-6; dans A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 29.

sur une superficie égale à environ la moitié de celle qui aurait été couverte par le projet de Genga. Mais ce dernier poussait le front de la ville jusqu'à la base de la péninsule de Sceberras, avec l'intention d'interdire aux éventuels ennemis l'usage de la plus grande source d'eau de la zone, qui se trouvait dans la localité dite la Marsa. Par contre Lanci bloquait le front beaucoup plus vers le Fort de Saint-Elme. Celle-ci devait sembler la seule solution réalisable, pour celui qui avait la pratique des possibilités de réalisation et pour ce que sont les deux facteurs fondamentaux d'une telle entreprise, c'est-à-dire les temps et les finances. L'écoulement des siècles donnera ensuite raison à toutes les deux, d'abord avec la réalisation de Laparelli, plus conforme à la solution de Lanci, et au XVII^e siècle avec le projet d'extension de Floriani, plus proche de l'idée originelle de Genga¹⁶⁷.

Mais dès 1564, les côtes européennes de la Méditerranée occidentale étaient averties de la menace d'une nouvelle attaque turque. À la fin de l'année, l'ambassadeur vénitien à Vienne était déjà informé par Maximilien d'Autriche de la sortie prochaine de la très puissante flotte ottomane en Méditerranée. Au début de janvier 1565, le vice-roi de Sicile était déjà informé que l'attaque turque était prévue au mois d'avril¹⁶⁸. À Malte, dès le mois de novembre 1564, les préparatifs de guerre ottomans et l'attaque imminente étaient déjà bien connus¹⁶⁹. En fait, l'Ordre était déjà au courant du danger à la fin de l'année 1564, la nouvelle avait été apportée par les navires maltais partis pour « *prendere lingua* » au large des possessions vénitiennes. Et en effet, deux galiotes maltaises en reconnaissance à Zante informèrent les Chevaliers du passage de la grande flotte turque¹⁷⁰.

¹⁶⁷ E. SISI, *op. cit.*, p. 45.

¹⁶⁸ F. BRAUDEL, *La Méditerranée...*, II, *op. cit.*, p. 320 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 179.

¹⁶⁹ A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 179.

¹⁷⁰ ASV, Urb. Lat. 815, *Cause dell'impresa di Malta del 65 et tutto il fatto sotto brevità*, f. 385r ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 179.



**Fig. 2.1 - Plan de l'église de Saint-Anne, Fort Saint-Ange, Birgu
(L. MAHONEY, *5000 Years of Architecture in Malta*, Malte, 1996, p. 72)**

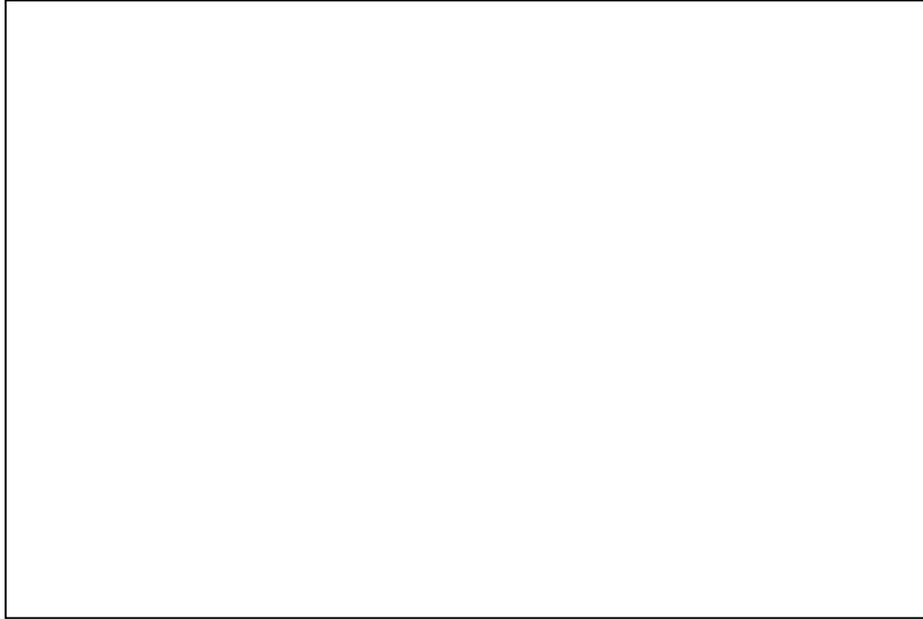


Fig. 2.2 - Les voûtes de l'église de Sainte-Anne, Fort Saint-Ange, Birgu

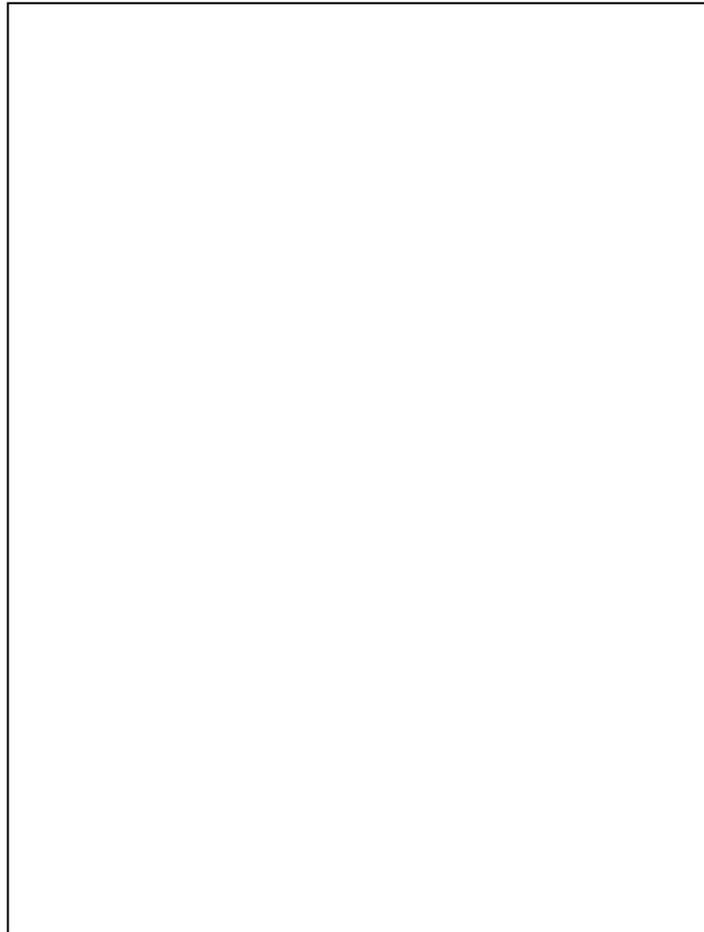
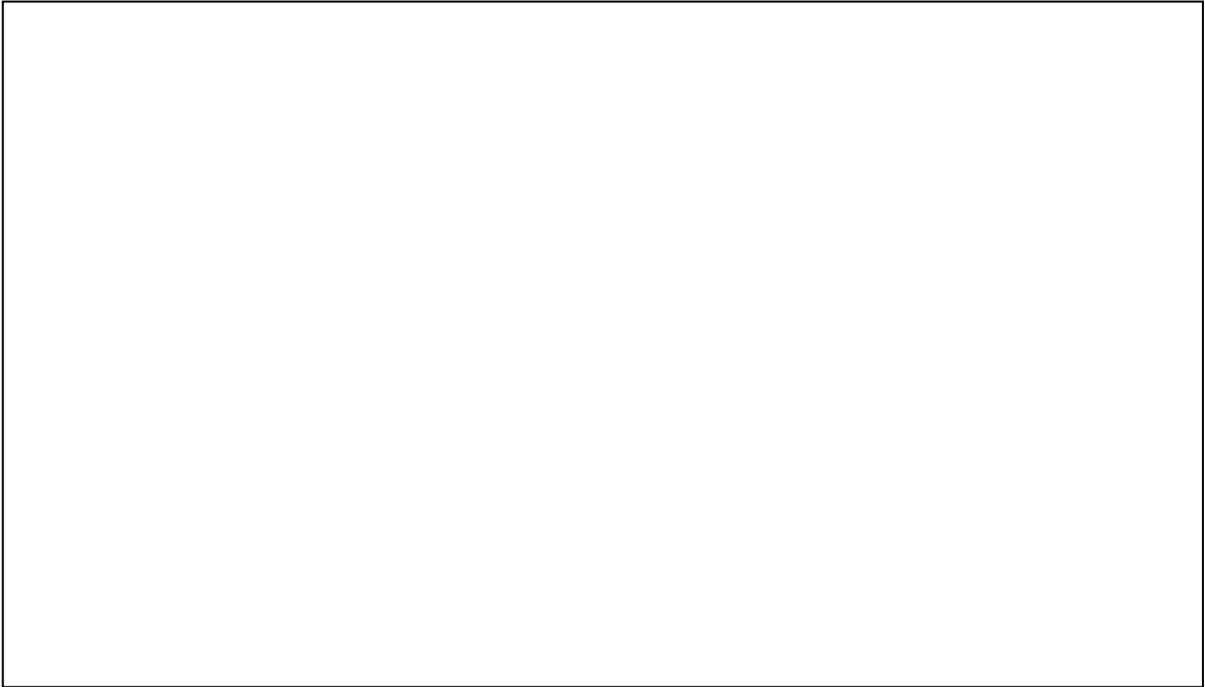
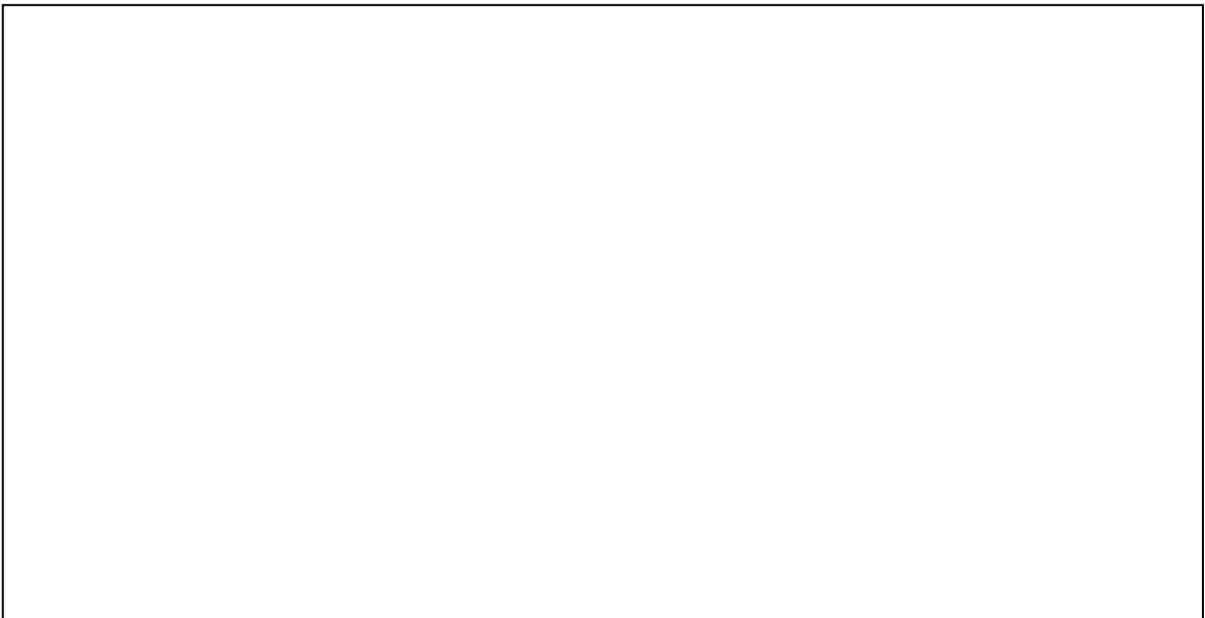


Fig. 2.3 - Façade de l'église de Sainte-Anne, Fort Saint-Ange, Birgu



**Fig. 2.4a - Plan du Fort Saint-Ange (XVIII^e siècle)
(Bibliothèque Nationale de Malte - NLM A1)**



**Fig. 2.4b – Détail du plan de Fort Saint-Ange (XVIII^e siècle)
No. 14 – L'église de Sainte-Anne
(Bibliothèque Nationale de Malte - NLM A1)**

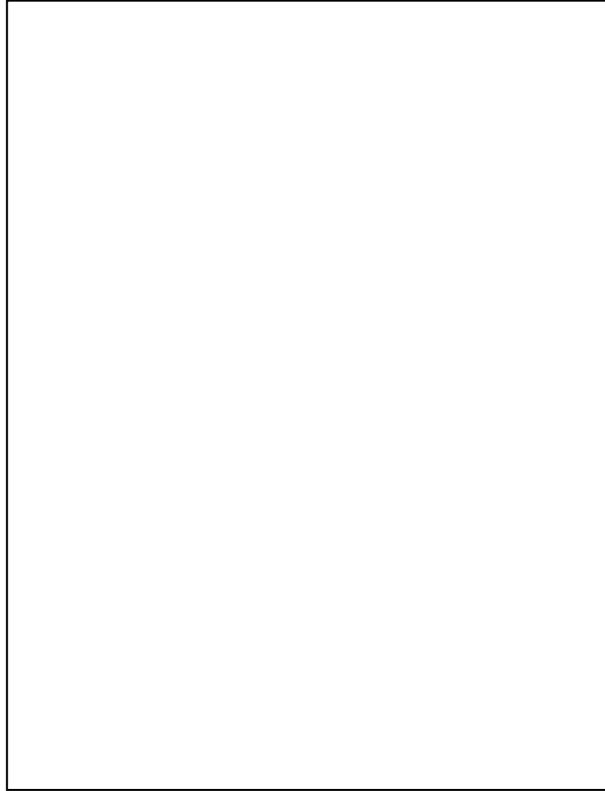


Fig. 2.5 - Palais Magistral, Fort Saint-Ange, Birgu

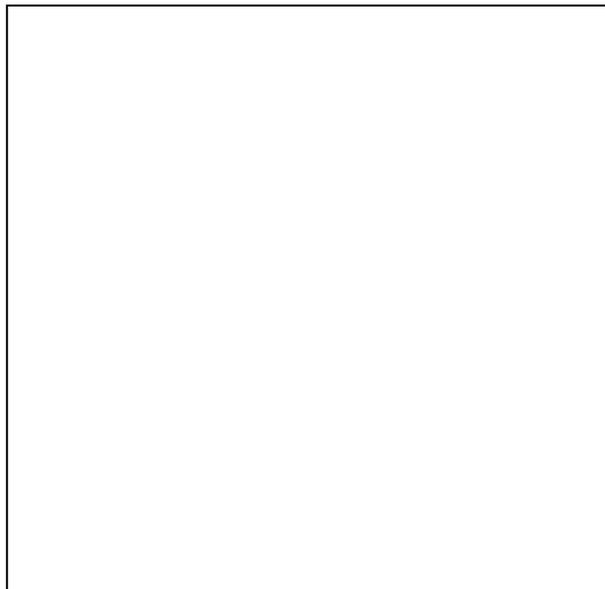
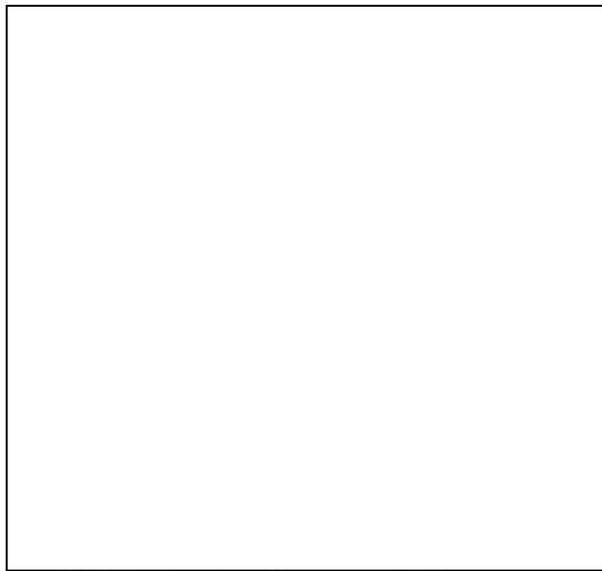


Fig. 2.6 - Les armoiries originales du Grand Maître L'Isle Adam de l'Infirmierie Sacrée incorporées dans le couvent des Benedictines à Birgu



**Fig. 2.7 - Une voûte originale de l'Infirmierie Sacrée
dans le Couvent des Benedictines à Birgu**

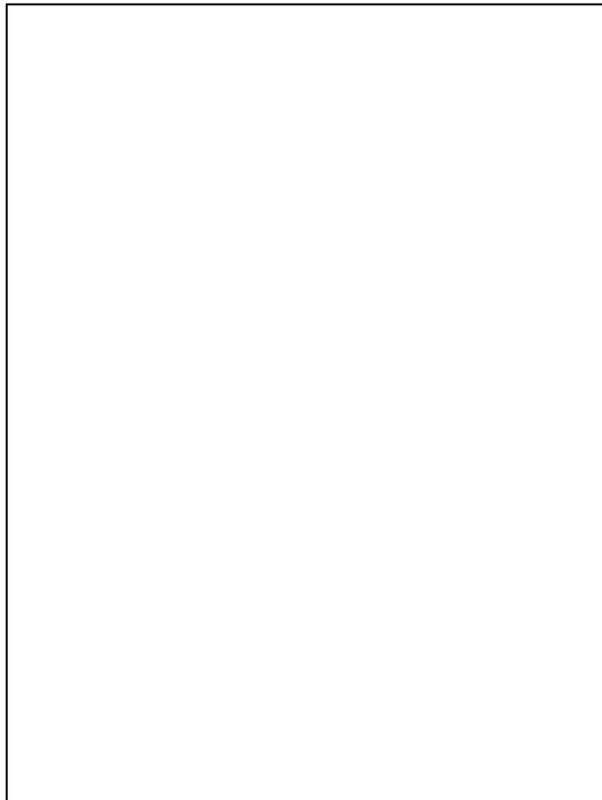


Fig. 2.8 - Façade de l'Auberge de France à Birgu

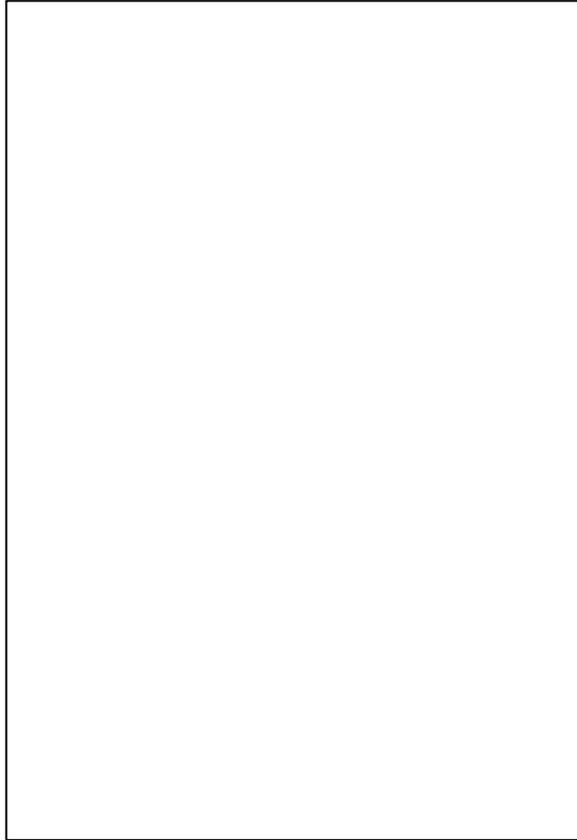


Fig. 2.9 - Façade de l'Auberge d'Angleterre à Birgu

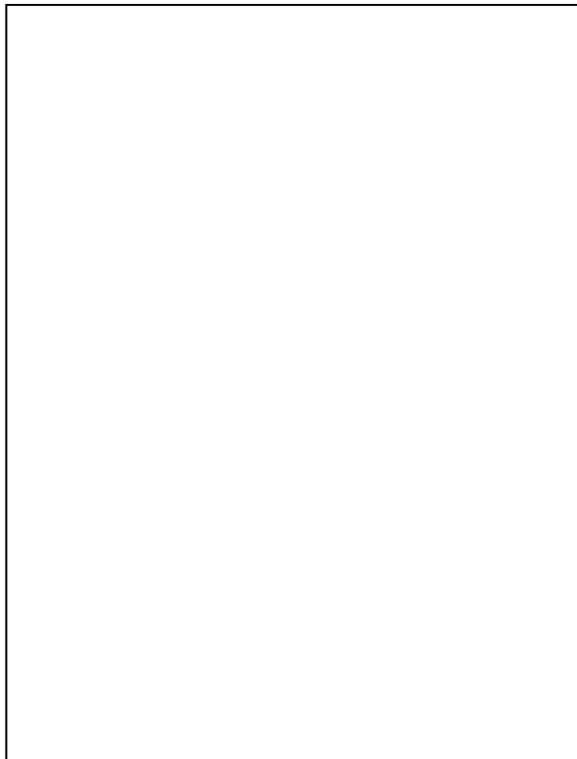


Fig. 2.10 - Façade de l'Auberge d'Auvergne et de Provence à Birgu

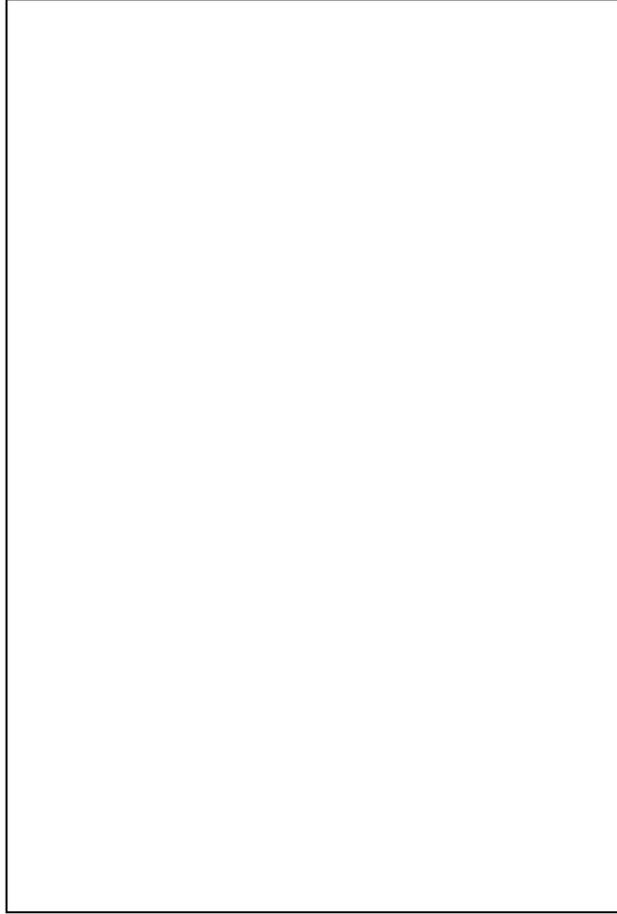


Fig. 2.11 - Plan de Pedro Prado pour le Fort de Saint-Elme
(A. GANADO, *Valletta Città Nuova*, PEG, Malte, 2003, p. 472.)

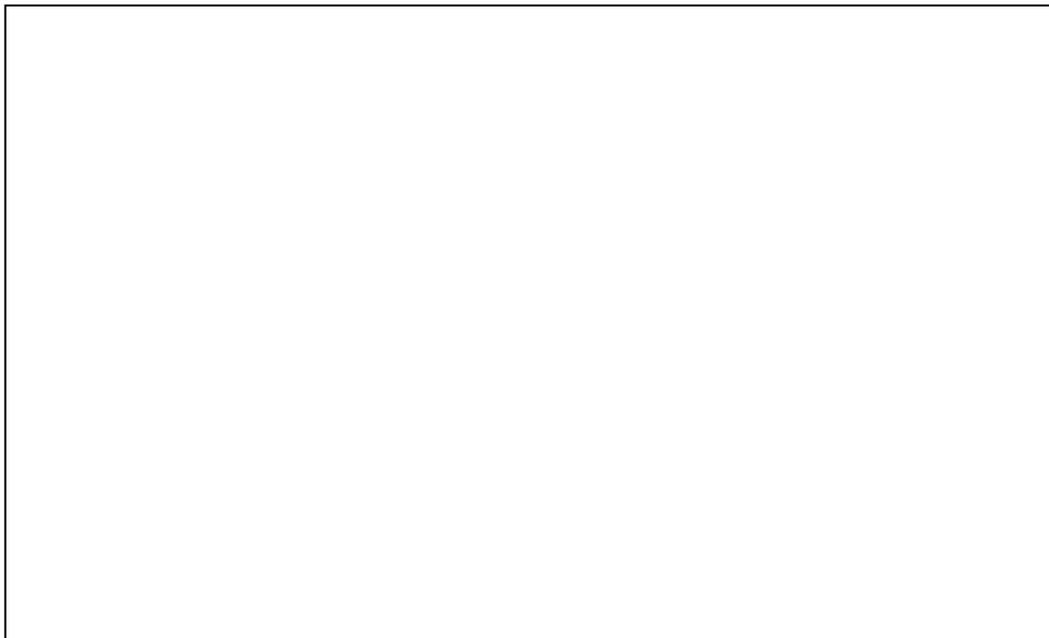
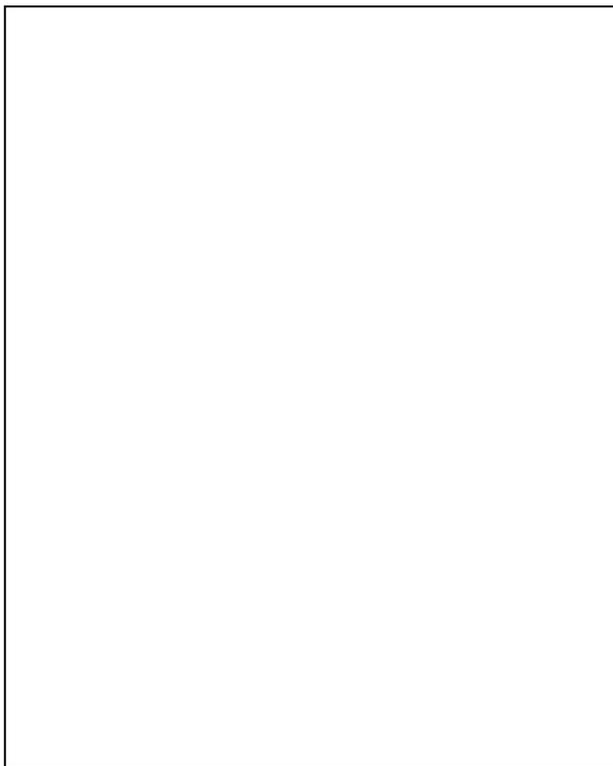


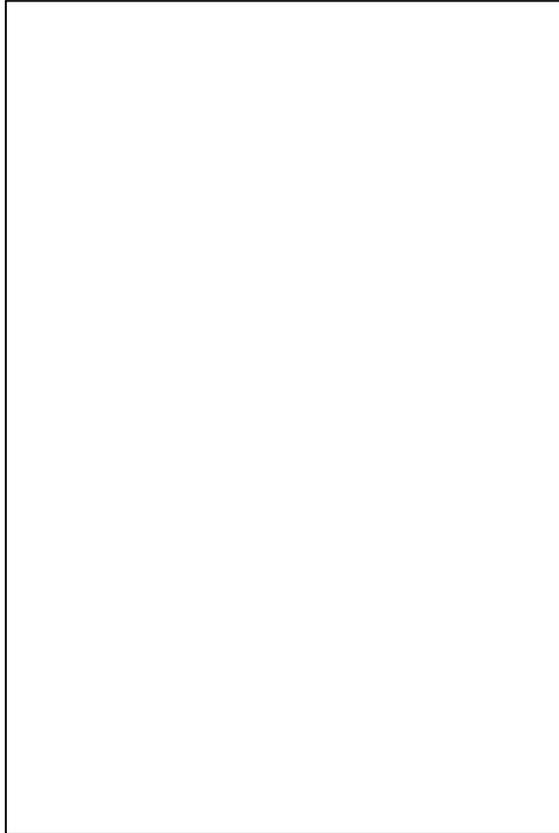
Fig. 2.12 - Le Fort Saint-Michel à Senglea
(D'après une gravure de J. Goupy 1725c. par M-A. Benoist 1770c.)



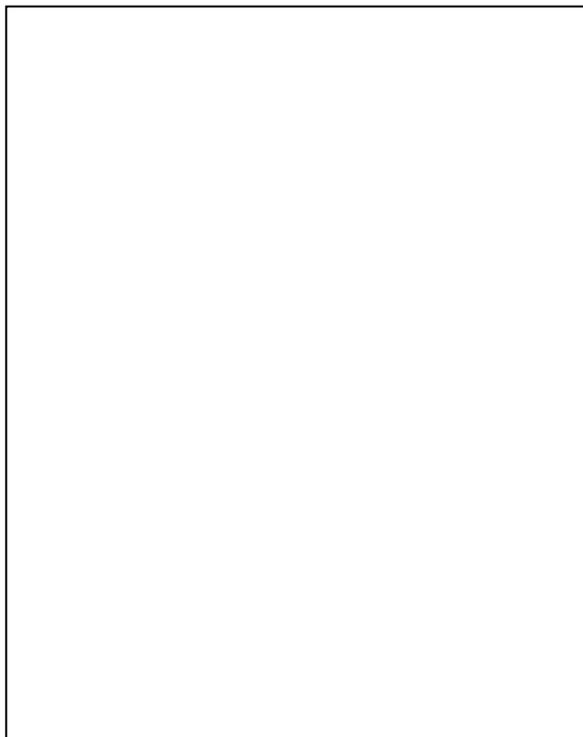
**Fig. 2.13 - Portrait du Grand Maître Claude de la Sengle (1553-1557)
(Collection particulière)**



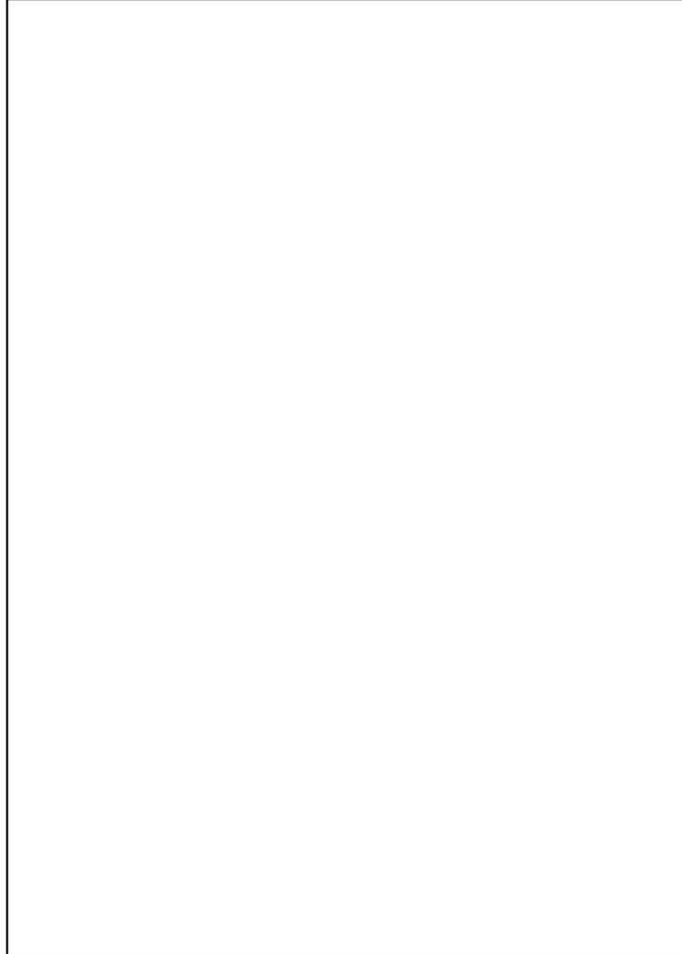
**Fig. 2.14 - Carte de Birgu et Senglea dans le Grand Port (Rome 1565?)
(A. GANADO, "The Representation of Birgu and Fort Saint Angelo in old maps and views", dans *Birgu – a Maltese Maritime City*, Université de Malte, Malte, 1993, p. 557)**



**Fig. 2.15 - Portrait du Grand Maître Jean de Valette (1557-1568)
(Antoine de Favray, XVIII^e siècle, conservé au Palais Magistral à La Valette)**



**Fig. 2.16 - Détail du plan de La Valette par Bartolomeo Genga
(A. GANADO, *Valletta Città Nuova*, PEG, Malte, 2003, p. 478.)**



**Fig. 2.17 - Plan de La Valette par Baldassare Lanci
(A. GANADO, *Valletta Città Nuova*, PEG, Malte, 2003, p. 480.)**

II-LE GRAND SIÈGE DE MALTE EN 1565

Pour comprendre à fond le cadre historique général de l'époque, il est nécessaire de procéder à une analyse sommaire du comportement des puissances intéressées à l'échiquier méditerranée dont Malte était précisément l'épicentre. Nous commencerons par ce rapport privilégié entre la France et la Turquie, qui avait créé de la stupeur lors de sa naissance. Une certaine entente entre Français et Turcs avait déjà existé depuis l'époque de Pavie. Cette affaire avait évidemment échappé au contrôle toujours attentif des diplomates de la Sérénissime, puisqu'en février 1536, il y eut la sanction définitive de l'alliance avec la signature du traité dit des « Capitulations » entre François 1^{er} et la Sublime Porte¹⁷¹.

L'insertion d'une relation privilégiée entre Français et Turcs dans le jeu des grandes puissances avait alors soulevé beaucoup de bruit et de la consternation, même à cause de la rupture de l'ancien cadre de rapports entre fidèles et infidèles. En 1538, la question du Duché de Milan entre François 1^{er} et Charles Quint aurait ensuite empêché au premier de participer à la ligue contre les Turcs, qui comportait l'Empire, l'Espagne et toute l'Italie, y compris Venise, et l'Ordre de Malte. La ligue n'eut pas de succès et Andrea Doria, à qui l'on confia les armes de l'alliance, tomba dans la triste journée de la Prevesa, où sans subir de défaite, il se retira, et pire encore, il donna l'impression de s'être enfui.

L'effet psychologique du retrait de Prevesa signa le début de la suprématie de la flotte ottomane en Méditerranée orientale, une situation qui demeura incontestée jusqu'à la bataille de Lepanto en 1571. En octobre 1540, Venise conclut quelques pourparlers de paix avec la Sublime Porte – une coexistence incommode et fallacieuse qui était en tout cas convenable pour les intérêts commerciaux vénitiens. Avec la collaboration des Français, même les côtes européennes de la Méditerranée occidentale devinrent particulièrement vulnérables aux déprédations de la flotte ottomane et de ses corsaires alliés. Reggio Calabria et Nice furent pillées et brûlées, aussi bien que l'île d'Elbe et Lipari connurent le

¹⁷¹E. SISI, *op. cit.*, p. 98.

même sort entre 1543 et 1544¹⁷². L'effet de cette alliance française sur l'Ordre de Saint-Jean, dont les membres étaient pour la plupart de nationalité française, fut alors un obstacle à la réalisation de son devoir militaire que conduisit à une période de forte influence espagnole dans les affaires de l'Ordre.

Contrastes et divergences au sein de l'Ordre

Il serait donc approprié de parler des années successives à la reconquête de Tunis comme la période espagnole de l'histoire hiérosolomytaine à une époque où la puissance espagnole, avec ses idéaux chevaleresques et avec son militantisme religieux, était un pilier de la politique européenne. Le signe de cette hégémonie dans l'Ordre était le long Magistère du Grand Maître aragonais Juan d'Homedes y Coscón, élu le 20 octobre 1536. Les dix-sept ans de son gouvernement étaient caractérisés par de grandes inquiétudes à cause du traité entre la France et la Turquie. De conséquence, le conflit international se reproduisait entre les diverses langues de l'Ordre avec une rivalité sans précédent.

La domination de Charles Quint sur la Castille, Aragon, Allemagne et une grande partie d'Italie, assurait l'appui total ou partiel des quatre Langues respectives, une situation qui menaça de renverser l'avantage traditionnel des Langues françaises. En outre, après la confiscation des propriétés de l'Ordre en Angleterre et en Irlande de la part d'Henri VIII, les chevaliers exilés anglais appuyèrent ouvertement l'Empereur. Le parti anti-impérial à l'intérieur de la Langue d'Italie semblait maintenir intact son pouvoir¹⁷³ mais l'absence de son soutien pouvait bouleverser la prédominance des Langues françaises.

L'un des facteurs fondamentaux pour lesquels la Sublime Porte décida de lancer l'attaque contre l'archipel maltais, semble avoir été le programme de fortification que l'Ordre avait tout à fait l'intention de mettre en oeuvre, en modifiant ainsi radicalement les défenses stratégiques de Malte. Cette décision était contraire au conseil de Dragut; ce

¹⁷²D. CUTAJAR & C. CASSAR, *Malta and the 16th Century Struggle for the Mediterranean*, Mid-Med Bank Ltd. - Memoirs et Comptabilité, Malte 1985, p. 26.

¹⁷³ Spagnoletti démontre que 397 sur 596 chevaliers admis dans la Langue d'Italie entre 1550 et 1575 provenaient des Etats en dehors des domaines espagnols de Naples et Milan. A. SPAGNOLETTI, « Etat, Aristocratie et Ordre de Malte dans l'Italie Moderne », *Collection de l'Ecole Française de Rome*, III, 1988, p. 293; dans H. J. A. SIRE, *The Knights of Malta*, New Haven & Londres, 1994, p. 64.

dernier avait effectivement envoyé Ali Reis, son principal lieutenant, chargé d'une mission à Constantinople en vue de convaincre Soliman I^{er} de prendre d'assaut la forteresse de la Goulette¹⁷⁴. Le choix de Dragut pour une attaque menée sur la Goulette dénote de sa conviction que la prise de la forteresse tunisienne était plus facile que celle de l'île de Malte; déjà en 1551 il était sûrement informé des améliorations du système de fortification.

Par contre, tous les conseillers de Soliman Le Magnifique étaient favorables à l'entreprise de Malte, qu'ils considéraient justement nécessaire pour obtenir l'honneur du Sultan et pour empêcher les Chevaliers de tenter une éventuelle action en terre grecque. Par ailleurs, l'entreprise de Malte était utile pour diminuer la puissance du Roi d'Espagne et convenable aussi pour les frais modiques.

Au début de 1565, il semblait désormais que les rumeurs quant à la préparation belliqueuse de Soliman I^{er} contre Malte fussent en train de devenir dignes de la plus grande attention. Le moment pour le grand affrontement était venu¹⁷⁵. Préoccupés du danger imminent, les Chevaliers délibérèrent une série d'édits –tout d'abord le 10 avril et ensuite le 17 du même mois- par lesquels ils accordèrent aux femmes et aux enfants le passage gratuit en Sicile¹⁷⁶. Pendant ce temps, le Vice-roi de la Sicile Don Garcia de Toledo effectua une visite, ou mieux, une inspection à Malte et à La Goulette, malgré que le Grand Maître préférât d'habitude traiter directement avec le Roi.

L'arrivée de la flotte ottomane et ses batailles

Après plusieurs hésitations et fausses alertes, la flotte turque arriva devant l'île de Malte le 18 mai 1565; ainsi débuta le siège avec le débarquement des troupes¹⁷⁷. Même si

¹⁷⁴G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 488; dans D. CUTAJAR & C. CASSAR, (1985), *op. cit.*, p. 36.

¹⁷⁵Le 20 février 1565, l'*Università*, encore responsable de l'acquisition et de la distribution du blé, informait le Grand Maître que « *considerati li nuovi dell'armata che minaccia questa isola molto affermativamente ha risoluto di mandar a chieder al Sr Vicere de Sicilia Don Garcia de Toledo fin a otto milia salmi de fromenti a nome di questo popolo oltre la extratione ordinaria per la provisione da chi aspetta un lungo assedio...* ». N.L.M. Université 13, f. 438 - 20 février 1565; dans D. CUTAJAR & C. CASSAR, (1985), p. 57, n. 36.

¹⁷⁶F. BALBI DE CORREGIO, *op. cit.*, p. 43.

¹⁷⁷« *...poco innanzi allo spuntar del sole fu l'armata Turchesca chiaramente scoperta intorno a quindici o venti miglia da Malta lontano sopra Marsa Scirocco; essendo tutta alla vela in maniera che di bianco e cottonina tela copriva la metà dell'orizzonte verso la parte orientale...* ». G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 513; dans D. CUTAJAR & C. CASSAR, (1985), *op. cit.*, p. 58.

elle ne fut pas pleinement appréciée à l'époque, l'importance de l'enjeu ne semble pas avoir été comprise encore aujourd'hui. Ces victoires auraient eu une énorme valeur historique et auraient altéré les rapports entre les forces en jeu. Il s'agissait d'un engagement d'ordre stratégique de grande dimension menaçant ainsi le cœur de l'Occident. Les instructions relatives à cette entreprise turque précisaient qu'après la conquête de Malte et la disposition des forces militaires à la Goulette l'armée devait occuper la Corse.

Du côté de l'Ordre, on compte une force constituée d'environ huit mille cinq cent hommes capables de porter les armes et composée de chevaliers, de servants d'armes et de religieux appartenant à l'Ordre, des Maltais, des soldats étrangers et des soldats ordinaires payés par l'Ordre, des marins et d'autres gens encore. Le Grand Maître dut affronter trois problèmes technico-militaires : (1) la disposition de la défense des habitations et de la Ville Notable, laquelle, vu sa position presque au centre de l'île et étant située derrière le point focal de l'entreprise, revêtait une grande importance; (2) la distribution des ainsi-dites positions des forces destinées à la défense de Birgu et les forts connexes; (3) la pose de la chaîne en fer forgé fermant le Port des Galères entre la pointe de l'*Isla* et Château Saint-Ange¹⁷⁸.

La force ottomane comptait trente mille hommes dont 6.300 janissaires, c'est-à-dire un tiers de toute l'armée de janissaires, et six mille volontaires¹⁷⁹. Le commandement militaire turc était confié à Mustapha Pacha, un vétéran de la campagne hongroise qui méritait sûrement l'estime de Soliman I^{er}. Le 20 mai, les troupes turques, qui avaient atteint la terre ferme à Marsaxlokk et à la baie de Saint-Thomas avec une facilité relative en se servant de l'astuce habituelle de feindre le débarquement ailleurs, se mirent alors en marche vers la campagne en dessous de Birgu, où elles arrivèrent le jour suivant, retardées par des actions de perturbation de troupes chrétiennes de la colline de Sainte-Marguerite¹⁸⁰.

¹⁷⁸Cette chaîne utilisée à la place d'une ligne de bateaux et de planches en bois à travers l'entrée du port, a été commandée par le Trésor Commun de Venise et transportée de là à Malte à bord du *Contarina* en 1554. G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 245; dans V. MALLIA-MILANES, « The Birgu Phase of Hospitaller History », dans *Birgu - a Maltese Maritime City*, Malta 1993, p. 84.

¹⁷⁹F. BALBI DE CORREGIO, *op. cit.*, p. 39.

¹⁸⁰G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 215.

Des raisons stratégiques poussèrent immédiatement les Turcs contre le Fort Saint-Elme. La possession de la forteresse et par conséquent de la bande de terre du Sceberras leur aurait permis d'abriter la flotte au port de Marsamxett, en reconstituant l'unité de leurs forces armées. Tandis que l'armée de terre campait dans la zone du Grand Port et du Sceberras, la flotte devait encore se servir de Marsaxlokk, suffisamment distant pour constituer un obstacle à la réussite de l'entreprise¹⁸¹.

Le 25 mai, Don Garcia de Toledo transmit de Messine une lettre-memorial à Philippe II dans laquelle il lui exposait les différentes possibilités d'envoyer du secours à Malte¹⁸². Il est évident que c'était l'intérêt immédiat pour le sort de la Sicile et de la péninsule italienne qui poussait le Vice-roi de Sicile à suivre avec autant d'attention et de préoccupation le sort de Malte. Le doute que cette situation ne fût bien comprise dans le lointain Madrid était la motivation qui poussait Don Garcia à faire pression de manière obsessionnelle sur le Roi¹⁸³. Le même jour et le jour suivant, à partir de Malte, répondait aux propositions de Don Garcia le Commandeur Eguaras, secrétaire du Grand Maître, avec deux lettres adressées au Roi d'Espagne, remises au commandeur Gil de Andrada, capitaine des galères de l'Ordre¹⁸⁴. Ces lettres contenaient un fervent appel à Don Garcia afin qu'il prenne d'assaut l'armée turque au plus vite.

Comme première opération, les Turcs avaient conquis la contrescarpe de Saint-Elme vers Marsamxett, opération qui leur permit de positionner en ligne, devant la forteresse, une première batterie de pièces d'artillerie. Malheureusement, la situation intrinsèque de la forteresse de Saint-Elme était très faible. Immédiatement après que les Turcs eurent pris le ravelin, une cinquantaine de chevaliers avaient sollicité le Grand Maître afin qu'il retire toute la garnison, convaincus que toute défense du Fort aurait été désormais inutile et que les forces qui s'y trouvaient ainsi que celles qui y auraient été envoyées, auraient trouvé un

¹⁸¹En effet, entre les forces de l'armée de terre et de mer des Turcs, il y avait un gouffre territorial, qu'il n'aurait pas été facile de combler par ces derniers dans un court laps de temps, si ce n'est dans une fuite désordonnée.

¹⁸²A.G.S., E 1129 - 75; dans E. SISI, *op. cit.*, pp. 219-222. De la lecture de ce document, s'avère évidente l'inertie ou, du moins, la lenteur avec laquelle l'on procédait à ce propos dans la capitale mais aussi l'incertitude, malgré l'ardeur de ses appels verbaux, du Vice-roi.

¹⁸³Ce doute était loin d'être infondé, si bien que le 2 juin, dans une lettre adressée de Messine au secrétaire de Philippe II, il était contraint de souligner « *...perché giuro che è la totale distruzione del Re e dei suoi Regni e di tutta la cristianità la perdita di questa Isola* ». A.G.S., E 1129 - 87; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 224.

¹⁸⁴A.G.S., E 1129 - 78 e E 1129 - 76; dans E. SISI, *op. cit.*, pp. 222-224.

meilleur usage à Birgu ou à Saint-Michel. Par la suite, plus exactement le 23 juin, le Fort Saint-Elme fut conquis lors du troisième assaut de la part des forces turques¹⁸⁵. Sans perdre de temps, les Turcs commencèrent très vite à mettre en place le siège proprement dit, qui aurait dû décider du sort de l'île (Fig. 2.18).

Tandis que le 29 juin débarquait à Pietra Nera le "petit secours" (523 personnes en tout), qui serait alors entré quelques jours plus tard à Birgu, le Grand Maître faisait renforcer les défenses maritimes. Le 5 juillet, les Turcs commencèrent le pilonnage général des positions chrétiennes et réussirent avant le 14 juillet à ouvrir des brèches d'accès facile à Saint-Michel et dans d'autres lieux. Le 15 juillet, débuta le siège général de Birgu et de Saint-Michel. L'attaque fut menée par voie de mer, par les troupes de débarquement sous le commandement d'Ulucialì Delli dit Candelizza, et par voie de terre, par les troupes placées sous le commandement du Roi d'Alger, positionnées sous les bastions et les murs¹⁸⁶. Le 7 août, pendant un nouvel assaut général qui semblait avoir mal tourné pour les Chrétiens, la journée fut providentiellement sauvée par l'action qui fut conduite à partir de la Ville Notable contre les troupes qui gardaient l'hôpital turc de la Marsa, contre ce même hôpital et ses hospitalisés¹⁸⁷.

Pendant ce temps, en travaillant à la pelle et à la pioche, les Turcs avaient tenté de creuser des tranchées et d'avancer à travers des tunnels en vue de pénétrer sous les bastions et faire sauter des mines, mais sans grands résultats. Pour achever l'entreprise, ils décidèrent enfin de soumettre les positions chrétiennes, pendant trois ou quatre jours, à une série continue et ininterrompue d'assauts en utilisant en rotation de nouvelles équipes. C'est le 18 août que fut menée la première attaque contre Saint-Michel tandis que le lendemain, un autre assaut général fut donné à Birgu et à Senglea¹⁸⁸.

¹⁸⁵ « *Morirono in Sant'Elmo de' nostri in tutto, mille, e dugento Huomini; e fra essi circa cento e dieci Religiosi di S. Giovanni...* ». G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 241.

¹⁸⁶ Le 22 juillet, selon la volonté de Mustapha, l'on avait procédé à une ultérieure répartition des tâches; sur la base de laquelle, il aurait appartenu à Piali Pacha d'assaillir le Bourg, et à Mustapha en personne de réaliser l'assaut contre l'île de Saint-Michel. G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III; dans E. SISI, *op. cit.*, pp. 268-269.

¹⁸⁷ En effet, le gouverneur portugais de Mdina, Don Mesquita, organisa plusieurs fois des sorties avec la cavalerie contre la base ottomane, en créant la panique et la confusion dans les camps ennemis. M. ELLUL, *Heritage of an Island*, éd. D.O.I., Malte 1975, p. 30.

¹⁸⁸ Le récit de Bosio se dénoue de manière exemplaire, tel que l'exigeait le renouvellement et la rotation si continue de la lutte sur un front aussi large qu'il comprend presque deux péninsules. À ce point du récit, la situation du Bourg s'étant en

Entretiens, en Sicile, le Vice-roi entamait la démarche d'approche à Malte de ce qui, appelé justement le Grand Secours, aurait résolu définitivement le conflit en faveur des Chrétiens. Le 30 août, s'avérant vaines toutes les tentatives de pénétration turques effectuées pendant ce temps en creusant des tranchées, des tunnels et en érigeant des tours en bois remplies de soldats armés, ceux-ci donnèrent le dernier assaut. Mais finalement, le 6 septembre le Grand Secours traversa le Canal de Malte et arriva devant l'île Majeure le lendemain. Les Turcs, ayant constaté que le secours avait désormais mis pied dans l'île, commencèrent leurs opérations de désengagement¹⁸⁹ et dans la nuit entre le 12 et le 13 septembre, la flotte turque partit avec le reste de l'armée décimée¹⁹⁰.

Le jour même du départ définitif de l'armée turque, le Grand Maître écrivait au Pape pour lui annoncer la bonne nouvelle. Il écrivait aussi en même temps à l'Ambassadeur de l'Ordre à Rome, Giuseppe Cambiano. La lettre destinée à Cambiano est importante parce qu'elle montre de Valette vite préoccupé quant à l'oeuvre de reconstruction et désireux d'avoir à nouveau à sa propre disposition Baldassare Lanci¹⁹¹. Il n'est pas question ici de nouvelle ville, mais puisque l'ingénieur avait été un fervent défenseur de cette initiative, l'on pourrait déduire que la pensée du Grand Maître visait immédiatement la concrétisation de cet engagement vis-à-vis de lui-même et de la postérité.

quelque sorte redressée, l'auteur focalise à nouveau son attention sur l'autre partie du front, où les Turcs, ranimés par un heureux coup de canon qui avait démâté une grosse bannière de la Religion, avaient rallumé la lutte. E. SISI, *op. cit.*, pp. 269-273.

¹⁸⁹Il semble que déjà avant le 7 Septembre, les Turcs avaient commencé à se désengager, opérations, celles-ci, qui étaient en fait menées avec diligence et promptitude admirable. Probablement les Turcs ont dû être préoccupés par l'arrivée de l'hiver et leur long voyage de retour à Constantinople. K. SETTON, *The Papacy and the Levant (1204-1571)*, Philadelphie 1984, vol. iv, p. 875.

¹⁹⁰Des trente mille Turcs, Algériens et Berbères juste dix mille survécurent à cette entreprise. Soliman, dès qu'il apprît la défaite, a crié: «Seulement avec moi les armées triomphent - au printemps prochain, c'est moi qui conquérirai Malte » A. DE VERTOT, *op. cit.*, vol. IV, p. 80.

D'autre part, en ce qui concerne la partie chrétienne, le bilan en vies humaines de toute l'opération était plutôt lourd avec neuf mille morts. « ...fù trovato, che dal principio di questa guerra, fin'alla partenza dell'Armata Turchesca, erano morti de' nostri, trà di ferite, e d'infermità, circa novemila Anime; frà quali, tre mila Huomini atti all'arme; compresi in essi, i Cavalieri, e Religiosi di quest'Ordine; i Soldati, e i Maltesi; il restante erano Vecchi, Donne e Fanciulli. » G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 286.

¹⁹¹« ...particolarmente al S.or Duca di Firenze, alquale oltre l'infiniti oblighi che li dovemo segnalatamente in questi nostri travagli, desideriamo n'aggiongessè un'altro, con farne gratia del suo in gegniero m. Baldessar Lanci, nelche adoperarete, se sarà bisogno, il mezo di Sua S.tà et essendovi concesso, sicome credemo, lo incamminarete al più presto, con provederlo de danari che haverà bisogno per suo viaggio, in modo che truovi da per tutto carezze, et buono trattamento per parte nostra, perché n'havemo più bisogno che non sappiamo dirvi. » A.S.F., Fonds d'Urbino, Classe I, Div. F, doc. C; dans E. SISI, *op. cit.*, pp. 280-281.

Mais, à part le discours non résolu sur les fortifications avec le noyau central de la nouvelle ville, le Grand Maître fut accusé par plusieurs parties d'inaptitude pour l'approvisionnement en moyens et en hommes et d'incapacité congénitale à prendre des décisions. Ainsi, la joie de la victoire fut atténuée, pour ne pas dire diluée, dans le tourbillon des observations critiques d'amis et d'adversaires. Jean de Valette fut ainsi accablé par les accusations d'indécision et même de mauvaise foi au sujet de la création de la nouvelle ville¹⁹².

Pendant ce siège historique, furent épargnés seulement les localités fortifiées de Mdina, Birgu, Senglea et le Grand Château de Gozo (Fig. 2.19). Les pertes en vies humaines pendant ce siège, qui dura cinq mois, furent estimées par quelques contemporains à un tiers de la population locale¹⁹³. Même si l'effet immédiat sur la campagne était désastreux, la population regagna vite les hameaux pour reconstruire ses maisons et recommencer ses activités. Cette tendance est décrite dans différentes archives de paroisses démontrant l'augmentation de la population après une période de stagnation en 1565, alors que d'autres documents, relatifs à l'assistance fournie par l'Ordre pour donner de la vigueur à l'activité agricole dans la campagne, confirment cette reprise¹⁹⁴.

¹⁹²Le Vice-roi Don Garcia ne tardait pas à exprimer "*in alto loco*" la diversité des opinions et surtout de mettre en évidence l'animosité à l'égard de l'administration de Malte. Dans sa lettre du 27 Novembre 1565, dans laquelle il accusait auprès du Roi d'Espagne le Grand Maître d'inaptitude et d'intentions secrètes, on y trouve en effet divers aspects polémiques. A.G.S., E 1129 - 163; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 310-312.

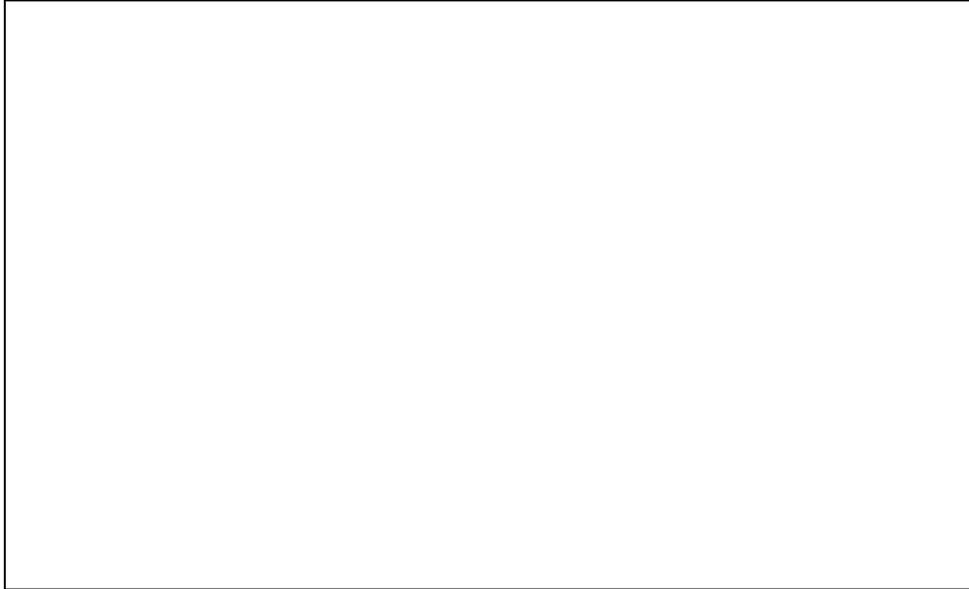
¹⁹³Toutefois, cette estimation semble improbable si l'on considère les statistiques de 1568, à savoir 7.813 habitants plus 2.307 « aptes à combattre ». Document conservé à la Bibliothèque Vaticane cité par A. BONNICI, *Il-Maltin u l-Inkwizzizzjoni fis-Seklu Sbatax*, Malte 1977, p. 280; dans S. FIORINI, (1993), *op. cit.*, p. 302.

Par ailleurs celle de 1569 avance un nombre total de 10.000 habitants. L. BOISGELIN, *op. cit.*, i, p. 107; dans S. FIORINI, (1993), *op. cit.*, p. 302.

¹⁹⁴A.C.M., Misc. 36, f. 299 (23 octobre 1565), ff. 228-228v (27 octobre 1565), ff. 289-289v (28 octobre 1565), f. 207 (1 novembre 1565), f. 208 (3 novembre 1565), f. 206 (6 novembre 1565); dans S. FIORINI, (1993), *op. cit.*, p. 302.



Fig. 2.18 – Le Grand Siège de Malte 1565
Fresques des Ports de La Valette peintes par Egnazio Danti aux Musées Vaticaines
(A. GANADO, *Valletta Città Nuova*, PEG, Malte, 2003, p. 292.)



**Fig. 2.19a - La prise du Fort Saint-Elme 23 juin 1565
Les fresques du Siège de Malte au Palais Magistral
peintes par Matteo Perez d'Aleccio (1576-1581)**



**Fig. 2.19b – Le siège de Senglea et Fort Saint-Michel 27 juin 1565
Les fresques du Siège de Malte au Palais Magistral
peintes par Matteo Perez d'Aleccio (1576-1581)**

III-L'EDIFICATION DES OUVRAGES DE FORTIFICATION DE LA NOUVELLE VILLE

Même si la période 1565-1600 ne connut pas d'effusion de sang, elle ne fut pas moins héroïque que la précédente. Le fait de donner naissance à partir de rien à une nouvelle ville, à la forme et aux contenus établis, dans l'espace de quelques années, et en même temps affrontant des contraintes de tous types et sous la menace du retour de l'ennemi, devait comporter des actes de volonté, des décisions extrêmement importantes et un contrôle continu des événements. Ce sont ces facteurs et bien d'autres qui donnent cette dimension héroïque à la création de la nouvelle ville. Ville qui prendra ses propres dimensions de chef-lieu important dès l'acte de création et ne se limitera pas à le devenir grâce à des phénomènes successifs d'élargissement d'un noyau créé selon la volonté du Grand Maître. Naturellement, il ne manquera pas de situations où La Valette devra affronter des problèmes de dimensions (et ce sera surtout le XVII^e siècle qui pensera à cela), mais ces décisions s'imposeront davantage pour des raisons d'équilibre et de technique militaire que pour des besoins intrinsèques de l'habitat urbain.

Certes, les six mois passés entre la fuite des Turcs et le 14 mars de l'année suivante¹⁹⁵, lorsque le Conseil de l'Ordre donnait un aspect légal à la décision d'édifier la nouvelle ville, furent pleins de toutes sortes de préoccupations et d'incertitude¹⁹⁶. Immédiatement après la fin du siège, les Chevaliers commencèrent vite à dégager le terrain des décombres à Birgu, Senglea et Saint-Elme¹⁹⁷, opération indispensable pour tout projet de reconstruction.

¹⁹⁵G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 741; dans A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 32.

¹⁹⁶L'assistance financière des puissances chrétiennes était tout à fait nécessaire puisque les caisses du Trésor Comun étaient complètement vides après les dépenses militaires du siège.

¹⁹⁷G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 710; dans A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 30.

Francesco Laparelli de Cortone : l'ingénieur de la nouvelle ville

Le 28 décembre 1565, l'ingénieur-capitaine Francesco Laparelli de Cortone (Fig. 2.20) arriva finalement à Malte¹⁹⁸. En vérité, le Grand Maître aurait voulu avoir à nouveau à son propre service Lanci, mais ce dernier, soutenu par le Grand Duc de Toscane, avait cherché par tous les moyens à décliner cet engagement. Ainsi, de Valette dut se contenter de Laparelli, mais il ne le regretta pas. Du reste, Laparelli n'était certes pas un inconnu. Bien au contraire, il était bien connu à Florence et surtout à Rome. Né à Cortone en 1521, Laparelli s'était dédié, plus par plaisir que par nécessité, étant descendant d'une famille noble, à certaines études libérales plus adaptées au rang auquel il appartenait : sciences mécaniques, dessin, art et sciences militaires.

Conscient probablement de l'ancienne influence de la noblesse municipale, il semble qu'il prit parti, dans un premier temps, pour les Strozzi, ennemis jurés des Médicis. Après une expérience courte mais intense à Florence, il réapparut dans la province avec son propre nom lié à quelques travaux d'architecture. On lui attribua en effet la continuation de l'Église *della Reggia* à Umbertide, entamée par un autre originaire de Cortone, Battista Sensi; la reconstruction du clocher du Dôme de Cortone même¹⁹⁹ et la participation à la construction de la forteresse du Girifalco²⁰⁰, qui domine la même ville. En tout cas, cette participation de Laparelli aux travaux de cette forteresse des Médicis devait avoir eu lieu après que ce dernier ait connu un autre célèbre ingénieur militaire Gabrio Serbelloni²⁰¹. En compagnie d'Ascanio della Cornia (ou Corgna), on trouve Laparelli un peu partout: en Toscane, à Rome, à Malte et puis là où les intérêts du Roi d'Espagne l'exigeaient. En 1553 il était à Cortone au service du Duc Cosimo, lorsqu'en vue de l'affrontement final entre Florence et Sienne et celui entre Espagnols et Français, il jugea bon de tenir sous contrôle, en la fortifiant, la *Valdichiana* et en particulier Cortone, qui domine d'en haut l'ensemble de la vaste vallée sous-jacente.

¹⁹⁸ « ...E con gran contento del G. Maestro, arrivato era anco il Capitano Francesco Laparelli da Cortona Ingegniero, mandatogli dalla fel. mem. di Pio Quarto... ». G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 720; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 312.

¹⁹⁹ G. MANCINI, *Contributo dei Cortonesi alla Coltura italiana*, 1922; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 99.

²⁰⁰ Alberto della Cella lui attribue "avec certitude" le plan de la forteresse même. A. DELLA CELLA, *Cortona Antica*, 1900; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 99.

²⁰¹ Serbelloni appartenait à une famille milanaise qu'il contribua lui-même à rendre célèbre et illustre au cours du XVI^e siècle et qui le sera encore pendant plusieurs siècles.

À Cortone, Serbelloni était l'hôte des Laparelli, et là, naquit entre le milanais Gabrio et le cortonais Francesco un rapport de sympathie, d'amitié et d'apprentissage entre le noble local toujours motivé et l'homme d'armes déjà affirmé. Ce fut certainement à cette occasion que Laparelli eut à s'intéresser à l'architecture militaire, et en particulier à la forteresse de Girifalco, toujours auprès de Serbelloni. Cet intérêt continua même après le départ de Serbelloni de Cortone en 1554²⁰², lorsqu'il fut nommé Commandant Général de l'artillerie toscane.

En 1559, le milanais Giovanni Angelo Médicis di Marignano fut élu Pape. Pie IV était frère du marquis de Marignano, oncle de Charles Borromeo, élevé par lui au cardinalat et à l'archevêché de Milan, et de Gabrio Serbelloni. Serbelloni fut donc tout de suite appelé à Rome en tant que Capitaine Général de la Garde pontificale, tandis qu'admis dans l'Ordre hiérosolomytain, il fut nommé Prieur d'Hongrie. Serbelloni échangea donc l'hospitalité qu'il trouva à Cortone, en appelant près de lui Francesco Laparelli. Tout d'abord, en 1560, le cortonais fut chargé de la garde de la place de Civitavecchia, et de l'enquête de reconnaissance des fortifications de la ville et du port, et de la poursuite des travaux y afférents. Il s'engagea à rester fidèle, dans la distribution des bastions et de tout autre noyau fortifié, à l'étude commencée depuis déjà 1515 par Antoine de Sangallo le Jeune et réalisée en grande partie²⁰³.

De retour à Rome, Laparelli fréquenta avec une assiduité toujours plus grande le cercle de Michel-Ange, dans le vain espoir de pouvoir enfin le remplacer définitivement dans l'oeuvre de Saint-Pierre. De 1561 à 1565, il obtint les plus grandes satisfactions dans le domaine des fortifications, assumant tout d'abord la charge d'achever les oeuvres autour de *Castel Sant'Angelo*, et par la suite l'enceinte du Bourg « déjà conçue par Sangallo, corrigée successivement par Michel-Ange, badigeonnée par Castriotto, et finie par l'oeuvre de Laparelli et des autres au cours de notre décennie [1560-1570], en prenant pour base les bastions de Saint-Esprit, et donc celui de Belvédère. Trois kilomètres de remparts, dix de

²⁰²Il n'est pas improbable que Laparelli, qui participa pendant les années suivantes à la vie civile de sa ville, ait assumé personnellement la responsabilité de la forteresse de Girifalco. E. SISI, *op. cit.*, p. 100.

²⁰³E. SISI, *op. cit.*, pp. 100-101.

bastions royaux, cinq portes principales [...] dix ans de travail »²⁰⁴. De 1562 jusqu'en 1564, Laparelli visita les forteresses pontificales entre Ostia et Bologne, en rédigeant des mémoriaux et en proposant divers projets. Enfin, en avril 1565 Laparelli rédigea une défense passionnée de la solution de Michel-Ange pour la coupole de Saint-Pierre, sous réserve de présenter aussi dans un deuxième temps, des graphiques et un modèle de ses propres solutions pour la réalisation de l'oeuvre.

En 1563 s'achevait le Concile de Trente, qui, tout en s'étant déroulé parmi d'interminables incertitudes, doutes et même luttes, pas toujours d'ordre théologique, avait trouvé en la personne de Pie IV le Pape qui avait su tirer les ficelles d'un travail de vingt ans, conférant un nouvel ordre spirituel à la vieille souche catholique. Poussé aussi par ce succès de l'Église de Rome, le Pape s'était lancé dans toutes les directions dans une sorte de nouvelle croisade. À l'intérieur, ce Pontife était voué à remplacer peu à peu, comme ce fut effectivement le cas, l'Église des Papes de la Renaissance par celle de Charles Borromeo, des séminaires et de la doctrine. À l'extérieur, Pie IV visait à briser aussi bien la vague du protestantisme que de l'islamisme ottoman. De cette manière, il ne fut pas difficile pour Pie IV d'abord, et tout de suite après, pour son successeur Pie V²⁰⁵ (Fig. 2.21), de pousser les peuples catholiques, déjà galvanisés par la résistance héroïque des Chevaliers, à tendre leur main en faveur de l'édification de la nouvelle ville à Malte²⁰⁶.

Naturellement, en exploitant pleinement le principe désormais acquis de la *cuius regio eius religio*, les princes accompagnèrent ou par conviction, ou par intérêt ou par nécessité le mouvement des leurs peuples. À part le Pape, qui agissait dans chaque domaine et avec tous les moyens du bord, Philippe II (Fig. 2.22) s'engagea en premier lieu dans cette louable initiative²⁰⁷, aussi bien à travers les deux Vice-rois les plus intéressés, ceux de Sicile

²⁰⁴ « ...Dunque il Laparelli si tenne col Castriotto, con Michelangelo, e col Sangallo, senza impacciarsi dei sofismi di coloro la cui memoria finì insieme coi favori [dei potenti] ». A. GUGLIELMOTTI, *Storia delle fortificazioni nella spiaggia romana dal 1560 al 1570*, Rome 1886; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 101.

²⁰⁵ Le 7 janvier 1566, fut élu au Trône de Saint Pierre le dominicain Frà Michel Ghislieri qui prenait le nom de Pie V.

²⁰⁶ Toutefois, les apports externes ne suffisaient pas à combler l'énorme trou financier qui s'était créé pour l'Ordre au moment de la décision de construire La Valette; mais sans doute les peuples catholiques et leurs princes ne retireraient jamais en arrière à chaque fois que le Pape et le Grand Maître leur demandaient de l'argent.

²⁰⁷ Le Roi d'Espagne offrit une épée serties de pierres précieuses avec l'inscription « *plus quam valor valet Valette* » au Grand Maître comme signe de reconnaissance et de gratitude pour la victoire de 1565, aujourd'hui exposée au Musée du Louvre.

et de Naples; et même les princes italiens, parmi lesquels se distinguèrent les ducs de Savoie, de Toscane et d'Urbino. Même le Roi de France, malgré son étroite correspondance avec le sultan turc, ne recula pas devant ce devoir d'apporter une aide plus ou moins fraternelle et plus ou moins désintéressée. Même le Portugal participait à cette course de solidarité.

Et si à l'époque, au XVI^e siècle, tous les princes chrétiens contribuaient à fonder une nouvelle ville, ce furent sans doute les Chevaliers et surtout ce prince de la renaissance qu'était le Grand Maître, qui s'acharnaient à la réaliser. En fait, ce désir qui animait Jean de Valette ne vint jamais à manquer, lui qui comprenait la nécessité urgente et impérieuse d'organiser une défense contre la pression tant redoutée du Grand Turc²⁰⁸. Par ailleurs, une fois le siège terminé, la rumeur de la nouvelle entreprise de l'Ordre se répandit. Cela provoqua le retour à Malte des chevaliers qui mettaient à la disposition de l'Ordre leurs propres connaissances des personnages influents, leurs possibilités d'accès aux cours européennes et surtout, leur connaissance des arts militaires.

L'ingénieur Laparelli avait à peine mis les pieds à Malte qu'il s'était fait une idée précise de la situation et de l'orientation à prendre concernant les travaux. Le 3 janvier Laparelli avait déjà été en mesure de présenter un devis approximatif en confrontant les différentes solutions possibles²⁰⁹, après avoir visité, en compagnie du Grand Maître, les ruines de Saint-Elme et la colline du Sceberras. Entre autres, il fut aussi accompagné par divers membres du Conseil de l'Ordre et par un groupe d'architectes et d'ingénieurs résidents, parmi lesquels Evangelista di Menga²¹⁰ et l'ingénieur militaire maltais Geronimo Cassar. Ensemble, ils effectuèrent une inspection au Fort Saint-Michel, à Senglea, et à Birgu, appelée *Vittoriosa* (Victorieuse) après le Grand Siège, et enfin à la source d'eau à Marsa. Malgré les énormes dégâts découverts à Birgu, Senglea et Saint-Elme²¹¹, Laparelli s'opposa

²⁰⁸A ce propos, le Pape et Philippe II répondirent à l'appel de La Valette et envoyèrent au total 6.000 soldats. G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, pp. 720-1; dans A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 33.

²⁰⁹Cod. Lap. f. 6; dans E. SISI, *op. cit.*, pp. 313-317.

²¹⁰Évangéliste Menga était en service pendant le siège et des années auparavant à La Senglea et il était considéré comme l'un des ingénieurs résidents de l'Ordre. Plus tard, il eut une pension de la part du Grand Maître de 300 couronnes par an avec la permission de retourner dans son pays d'origine. A.O.M. ms. 431, f. 267; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 78, n. 14.

²¹¹« ..che sono ridotti in tal termine che a chi li vede pare impossibile la difesa loro che sono in tal modo che bisogna credere che ai Turchi abbia soddisfatto solo il rovinarli e non il pigliarli e così sodisfatti di tal rovina se ne siano andati ». Cod. Lap. f. 6; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 314.

vite à la suggestion d'abandonner l'île de Malte et soutint la proposition de construire la nouvelle ville sur le Sceberras.

Laparelli dut très vite rectifier le devis, même s'il ne changea rien à l'approche générale vers laquelle il s'était orienté grâce à son intuition. Le 13 janvier, Laparelli présenta un deuxième devis²¹² au Grand Maître, pour lequel il avait eu davantage de temps pour examiner soigneusement le projet de fortification du Sceberras dont il connaissait à fond les problèmes afférents²¹³. Laparelli devait avoir trouvé à Malte un environnement particulièrement nerveux, avec des rapports humains difficiles, caractérisés surtout par de continuelles indécisions, ce qui pesait tout particulièrement à l'ingénieur-capitaine. C'était un environnement très différent de celui autocratique de Florence ou de Rome, auxquels il était habitué. Dans un autre mémorial daté du 30 janvier²¹⁴, tout en réitérant sa propre opposition de principe à tout compromis, Laparelli offrait une solution laquelle, tout en maintenant intact le choix pour la nouvelle ville qui aurait dû voir le jour immédiatement, permettait de s'adapter aux délais disponibles, c'est-à-dire à long ou à cours terme.

Entretemps, les ambassadeurs délégués par le Grand Maître le 5 janvier, quittèrent Malte le 14 du même mois en vue d'exposer devant les cours françaises, espagnoles et siciliennes²¹⁵, l'impossibilité pour l'Ordre de défendre l'île tant que les troupes étrangères n'arrivaient pas et compte tenu du danger de devoir abandonner leur siège si nécessaire. Ainsi, Don Garcia décida d'envoyer Vincenzo Bosco, Cômte de Vicari, pour inspecter les

²¹²Cod. Lap., f. 9; dans E. SISI, *op. cit.*, pp. 322-324.

²¹³D'extrême importance dans ce second devis est le positionnement du front interne de la ville tel que proposé par Laparelli. « ...È poi un altro luogo più addietro verso s. Ermo distante dal detto ca.500, quivi ancora da molti è stato disegnato il farvi la fronte della città: in questo luogo è la più alta parte del monte, luogo molto comodo da farvi la detta fronte: è luogo molto meno sottoposto a batterie e assalti, stretto per alloggiamenti de' nemici, lontana l'acqua ca. 1100, poiché non si può pigliar la detta acqua con la fortificazione è al proposito allontanarsene quanto sia possibile per dar minor comodità ai nemici, ancora che non parà gran cosa tal distanza, basta che non la possano usare senza trasportarla un miglio: quivi a me pare sia molto a proposito il farvi la fronte della città. » Cod. Lap., f. 9; dans E. SISI, *op. cit.*, pp. 322-3.

²¹⁴« ...Per quanto si po ricapare con il desorso di razione, da quel che tutto giorno si disputa et ordina: quali dispute et volubili ordinazioni passano per le difichulta con dire questo non si ha et lo altro non si può avere: he pare a me la conclusione di lassare in s.to Agniolo. in s.to. Ermo et in la cita vecchia presidij et andarsene la religione con il governo in altra parte per stare avedere il successo del anno 1566. Avendo io da dire il parere mio circa tali fortezze et il modo di fortificarle: Dicoli prima che son in tal sito che mai he possibile si reducano in forma da resistere alla meta di quel le S.ie V. han visto lo anno passato del .65. » Cod. Lap. f. 13; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 324.

²¹⁵En fait, l'Ordre estimait nécessaire une force de 15.000 hommes d'infanterie, alors que les forces hiérosolomytaines atteignaient à peine le cinquième de ce nombre. G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 726; dans A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 34.

défenses du siège de l'Ordre et établir un rapport sur le projet de la nouvelle ville²¹⁶. Lorsque Bosco avait mené sa mission et était sur le point de quitter l'île, il reçut de la part de Philippe II la confirmation de l'aide financière destinée à l'Ordre et les mémoires de Della Cornia et du Duc d'Albe sur les défenses de l'île²¹⁷. Ces deux mémoires furent rejetés et l'Ordre insista pour que le projet de Laparelli fût édifié en trois mois. Puisque 235.000 écus étaient nécessaires pour la construction du front de la nouvelle ville, sans parler du manque de provisions et d'assistance, l'ouvrage ne pouvait être entamé au cours du printemps de cette année.

Au début du mois de février, Pie V insistait pour que débute immédiatement la construction de la nouvelle ville²¹⁸. Par ailleurs, en date du 26 février, Laparelli était désormais en mesure de présenter au Grand Maître un tableau très concis mais précis de ce qu'il avait en tête pour l'aménagement de la nouvelle ville. En l'espace d'à peine deux mois, il connaissait déjà la vie et les exigences de l'île, et tandis qu'il pensait aux grandes lignes, il ne négligeait pas par ailleurs les nécessités contingentes. C'est dans cet ordre d'idées qu'il faut voir sa préoccupation pour Saint-Elme, qui, avec le Château de Saint-Ange, représentait pour l'instant bien ou mal, le seul point ferme pour la défense des centres urbains qui gravitaient autour de Grand Port. Ainsi dans ce rapport Laparelli signalait les nécessités urgentes quant à l'approvisionnement du fort en moyens et en hommes²¹⁹.

La défense du Fort Saint-Elme n'était qu'un détail du déplacement défensif des troupes, qu'on espérait d'obtenir le plus tôt possible. Le fait que plusieurs mois passeront avant qu'un corps consistant de soldats soit débarqué dans l'île n'enlève rien à la nécessité du problème. Laparelli, qui semblait être devenu une sorte de conseiller non seulement technique mais aussi purement militaire, brossait justement, à l'invitation du Grand Maître, un cadre des solutions possibles qu'il exposa lors du Conseil du 22 février en tant que réponse au mémorial envoyé par Philippe II et parvenu au Grand Maître le 20 du même

²¹⁶G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 727-8 et *Colección de documentos inéditos para la historia de España* (d'auparavant *Col. doc. inéditos*), éd. M. de Pidal, M. Salva *et al.*, Madrid 1842-95, XXX, p. 93-95, Copie des instructions données à Bosco le 23 janvier 1566, jour de son départ pour Malte. A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 34.

²¹⁷Della Cornia, un maître de camp du Roi d'Espagne, arrivé à Malte avec une force de secours en septembre 1565; le mémorial du Duc d'Albe se trouve dans la *Col. doc. inéditos*, XXX, p. 121. A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 34.

²¹⁸G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 737; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 69.

²¹⁹Cod. Lap. f. 33; dans E. SISI, *op. cit.*, pp. 343-345.

mois²²⁰. Entretemps, l'on avait procédé à travailler ultérieurement sur les fortifications de Saint-Ange et de Saint-Elme et à élargir les enrôlements parmi les habitants de l'île.

Le Pape avait renouvelé le jubilé en faveur de l'édification de la nouvelle ville, en réservant spécifiquement les indulgences du Vendredi et du Samedi Saint de cette année aux intérêts de l'Ordre hiérosolomytain. Mais alors qu'à Rome, le Grand Maître était accusé de négligence pour le fait de ne pas avoir entamé rapidement l'édification de la ville, courait aussi la rumeur qu'il avait l'intention de transférer l'Ordre en Sicile, en abandonnant l'île à son sort. Aux accusations provenant du milieu romain, Jean de Valette répondit par le biais d'une lettre pleine de ressentiment adressée au Pape, en reprochant à ses critiques de vivre dans le confort et la commodité. Mais il laissait du reste courir la rumeur, jusqu'à ce que le Chapitre Général de l'Ordre la transforme le 7 mars en résolution proprement dite²²¹. Il s'agissait, toutefois, d'une arme de pression politique et psychologique, tel que le confessa plus tard le Grand Maître lui-même.

Le Pape fut effrayé lorsqu'il prit connaissance de cette proposition du Chapitre Général et prit l'engagement de faire pression auprès du Roi d'Espagne, principal et direct intéressé à la défense de Malte et de la Sicile, afin qu'il envoie l'aide promise déjà à maintes reprises²²². Bien que les sommes envoyées par Philippe II et par Don Garcia ne fussent pas parvenues en temps opportun, ces derniers n'avaient aucun souhait de voir l'île de Malte abandonnée, en laissant exposé le versant sud oriental de la Sicile²²³. Le 11 mars arriva ainsi à Malte, après une navigation aventureuse, Frà Gabrio Serbelloni, homme habitué aux cours et aux armes, envoyé par Philippe II pour examiner les fortifications proposées par Laparelli.

²²⁰ *Relacion de lo que paresce se deve hazer para la defensa de Malta, en caso que el Armada venga sobre ella*, dans Cod. Lap. f. 34; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 71. La réponse de Laparelli fut donnée par F. VENUTI, dans *Vita del Capitano F. Laparelli da Cortona*, Livourne 1761; cit. dans E. SISI, *op. cit.*, pp. 345-348.

²²¹ « ...E finalmente dopo molti, e molti simili Discorsi, dati in voce, et in iscritto in favore dell'una, e dell'altra opinione; a' sette di Marzo, cioè nel giorno, dopo che'l Capitolo Generale fù finito; vedendo il G. Maestro, et il Consiglio, che la stagione era tanto innanzi scorsa; e che gli avisi dell'Armata Turchesca, ogn'ora più rinforzando, e riscaldando s'andavano; risolverono, che non giungendo loro da' Principi Christiani à tempo opportuno, Soccorso tale, che la Religione ragionevolmente fermar si potesse alla difesa di Malta; con l'unico rimedio, che dimostrato, e chiesto havevano, d'un Esercito, per combattere, e resistere in Campagna contra gli Infedeli; che la Persona del Gran Maestro, co' Signori della Gran Croce, ritirar si dovessero con le Galere, e co' Vasselli in Sicilia... ». G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 738; dans E. SISI, *op. cit.*, pp. 348-349.

²²² G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 736; S. PAULI, *op. cit.*, vol. II, p. 222 (Bref au Grand Maître du 22 mars 1566) et p. 224 (Bref à Philippe II^e); *Col. doc. inéditos*, XXX, p. 184 (Bref à Don Garcia). A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 35.

²²³ *Col. doc. inéditos*, XXX, p. 143; dans A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 35.

Grâce à la présence de cet ami et protecteur de Laparelli, le projet de ce dernier se consolidait et l'édification de la nouvelle ville prenait vraiment forme. Effectivement, le 17 mars, Serbelloni envoyait un mémoire au Vice-roi²²⁴, dans lequel il approuvait la décision de fortifier Saint-Ange et Saint-Elme, lesquels serviraient comme bases pour les troupes dépêchées par les princes chrétiens en cas d'attaque immédiate des forces turques.

Le 14 mars 1566, le Conseil de l'Ordre donnait une forme légale à la décision de commencer l'édification de la nouvelle ville²²⁵. Donc Laparelli procédait aux opérations préliminaires sur le terrain et le 28 mars 1566, fut finalement posée de manière solennelle la première pierre de la nouvelle ville²²⁶ (Fig. 2.23). La partie initiale de la cérémonie s'achevait avec le sermon du moine Spirito Pelo Angusciola (Anguissola), et après, il fut procédé à la mise en œuvre proprement dite de la pierre, parmi les manifestations de joie et d'enthousiasme que l'on peut imaginer de la part des personnes présentes²²⁷. Le Grand Maître réserva à Laparelli un signe particulier de grâce et d'affection et « en le serrant, il l'embrassa, et en prenant des mains de son sénéchal un collier d'or, il le lui posa de ses propres mains autour du cou »²²⁸.

Laparelli, qui avait vaincu au cours des mois précédents avec une facilité relative l'opposition indépendante manifestée à son égard, au début d'avril eut à faire face à une opposition organisée bien plus redoutable. À cette époque en effet, se trouvèrent en même temps à Malte le Vice-roi avec les ingénieurs du Royaume de Sicile et divers connaisseurs d'affaires militaires, et Ascanio della Cornia qui avait embarqué avec lui d'autres ingénieurs,

²²⁴A.G.S., E - 1130, n. 37, (copie de la lettre originale); dans E. SISI, *op. cit.*, pp. 353-355.

²²⁵« ...Con questa conclusione adunque, adunato havendo quivi di nuovo dal Prior Serbelloni esporre l'occasione della venuta sua, per ordine di Sua Maestà: Fù a' quattordici di Marzo, dell'anno sopredetto mille cinquecento, e sessantasei; con universal voto, e parere, risoluto, e determinato, che porre si dovesse mano alla Fabrica della nuova Città sopradetta; cominciando à lavorare con l'Opere della Religione, e dell'Isola, intorno alla Fronte di detta nuova Città; nel modo che il Capitan Francesco Laparelli, disegnata l'haveva. » G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 741; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 355.

²²⁶« Die XXVIII mensis Martij MDLXVI fuit incepta et inchoata Civitas ad monem Sancti Elmi, cuiquidem civitate Vallette nomen impositum fuit. Faxit Deus illud faustum ac felix. » A.O.M. 91, f. 164; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 76.

²²⁷À propos de la cérémonie de la pose de la première pierre d'une nouvelle ville, il faut rappeler la description - imaginaire, naturellement - qu'en fait Filarete dans le 4^e livre de son traité. A. AVERLINO dit le FILARETE, *Trattato di Architettura*, Éd. A. M. Finoli et L. Grassi, Milan 1972, lib. IV; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 379.

²²⁸G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 744; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 384.

tels que Fratino²²⁹, Chiappino Vitelli²³⁰ et peut-être Scipio Campi²³¹. Chaque groupe de pouvoir n'avait accepté de revenir sur sa propre position, même pour une simple question d'engagement et d'autorité. Cette fois-ci, encore, Laparelli eut raison à la fin, puisque de Valette mit en avant son propre nom, de façon que personne n'ose plus revenir là-dessus. Le 17 avril Guillaume de la Fontaine fut nommé « *préfet généralissime* » de la construction de la nouvelle ville de La Valette. En ayant tous les pouvoirs, y compris ceux de la justice, ce dernier était à tous les effets le lieutenant du Grand Maître²³². En même temps, fut introduite à Malte une monnaie en cuivre, métal qui était jusque-là déprécié.

Le premier juin, le nouvel ouvrage était loin d'être achevé, mais semblait désormais bien parti, au point que, profitant de la première occasion, Laparelli put espérer d'être laissé libre de regagner la Toscane. Le Grand Maître jugea cependant ne pas pouvoir libérer le capitaine, tel que le démontre sa lettre adressée au Grand Duc de Toscane²³³. Ainsi, Laparelli reprit son travail et présenta le 18 juin quatre variantes du plan de la nouvelle ville, en accompagnant les dessins par un bref discours²³⁴. Et le 8 juillet 1566, le Duc de Florence concéda son autorisation afin que le Capitaine Laparelli restât au service du Grand Maître²³⁵.

²²⁹ L'ingénieur Fratino fut au service de Philippe II en Afrique du Nord, où il fut responsable des forteresses de Melilla et de Schooner (1566), la Navarre (1571) et Majorque (1574). F. BRAUDEL, *The Mediterranean*, Londres 1972-3, vol. II, pp. 855-6, 1094, 1141.

²³⁰ Vitelli, marquis de Cetona, avait servi dans les forces de Médicis et avait fortifié Cortone, Porto Ercole et la forteresse de Castrocaro. En outre, vers 1560, il était entré en service avec les Espagnols et visita Malte pour la première fois en 1565 en tant que membre de la force de secours en septembre de l'année précédente. Plus tard, Vitelli prit part à la campagne de Flandres, sous le commandement du Duc d'Albe, et fut en outre le protecteur de Girolamo Maggi d'Anghiari, qui, avec le capitaine Jacomo Fusto Castriotto d'Urbino, fut l'auteur de "*Della Fortificazione delle Città*" publié en 1564. F. BRAUDEL, *op. cit.*, *ibidem*.

²³¹ Il n'est pas sûr si Campi ait visité Malte en 1566 puisqu'en réalité, Bosio ne le nomme pas parmi les ingénieurs espagnols en visite sur l'île. Toutefois, en juin 1576, Campi était sûrement à Malte lorsqu'il rédigeait un devis sur les fortifications. CHIGI, Q III 69, f. 20. Plus tard, il était au service de l'Espagne et peu après il était dans les Flandres. Par ailleurs, il mena quelques travaux de fortification en France pour Catherine de Médicis. A. de ZASTROW, *Histoire de la fortification permanente*, trad. Neuens, Liesse 1846, vol. I, p. 105; dans A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 185, n. 27.

²³² Cependant, sur place, De la Fontaine était représenté par le piémontais César Rovero. E. SISI, *op. cit.*, p. 395. Le Commandeur De la Fontaine avait bien vite disparu de la scène maltaise et mourut justement en 1567 à la bataille de Saint-Denis sous les murs de Paris. *Ibidem*, p. 103.

²³³ A.S.F., Fonds Médicis - Príncipe, doc. 4176; dans E. SISI, *op. cit.*, pp. 397-398.

²³⁴ Cod. Lap., f. 40R; dans E. SISI, *op. cit.*, pp. 398-399.

²³⁵ « ...Per quanto à me mi contento che stia à quel servizio quanto piace à Lei, anzi sentirò molto piacere ch'egli le sia nella sua profess.ne di quel commodo, et giovamento, [...] il quale mi raccomando nella sua bona gratia et le prego ogni prosperità. » Cod. Lap. ; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 403.

Au cours des mois précédents, on approvisionna Malte en munitions et en instruments de guerre; mais pour ce qui était des soldats, tout avait été fait en embauchant de temps à autre, aux frais de l'Ordre, quelques compagnies de 200/300 hommes chacune. Finalement, le 21 juin, le Corps d'expédition promis arriva au Grand Port. Ce corps était destiné à la défense de l'île, afin de permettre la poursuite des travaux de la nouvelle ville sans crainte d'assauts ni de sièges. Il s'agissait de huit mille hommes sous le commandement du Marquis de Pescara et d'une flotte de cinquante galères pour le transport des troupes, de deux navires et de trente-cinq petits bateaux minces et rapides pour le transport de fournitures, tous sous le commandement de Giovan Andrea Doria²³⁶.

Vers la fin du mois d'août, la situation de l'île semblait s'être stabilisée, puisqu'à l'approche de la mauvaise saison, ce n'était pas le moment pour le Sultan de s'aventurer dans une entreprise qui ne lui assurait pas dès le départ la possibilité d'établir les quartiers d'hiver dans des lieux sûrs et à l'abri. Du reste, il était désormais clair que ce dernier était en train de déployer le maximum d'effort en Hongrie et en Transylvanie. Ainsi, ce furent d'abord les soldats allemands qui avaient été envoyés pendant le siège suivis des Espagnols qui quittèrent Malte au cours du mois. Cependant, le Roi d'Espagne avait la ferme intention de constituer un corps à tenir toujours à portée de l'Adriatique, pour être prêt à en défendre les côtes italiennes, et en particulier les Pouilles, d'éventuelles diversions des masses armées, sans doute innombrables, dont le Sultan pouvait disposer. Le Grand Maître n'eut pas de soucis d'ordre militaire cette année-là, au point qu'il put envoyer les galères de l'Ordre s'unir à la flotte chrétienne dans l'Adriatique.

Le 19 août 1566, Pie V, penchant lui aussi pour la réalisation de la nouvelle ville à Malte, concédait la dérogation à l'obligation de la sanctification des fêtes²³⁷; deux jours auparavant, il remerciait le Roi du Portugal pour sa générosité envers l'Ordre hiérosolomytain²³⁸. D'autres contributions provenaient aussi de la part du Roi de France

²³⁶E. SISI, *op. cit.*, p. 399.

²³⁷« ...sulla base dell'Apostolica autorità, secondo il tenore della presente, permettiamo e condiscendiamo a che i muratori, i manovali, gli scalpellini e tutti gli altri, della cui opera tu voglia servirti nell'edificazione della città e nella fortificazione della stessa isola, possano attendere senza scrupolo di coscienza all'edificazione e fortificazione o restaurazione delle fortezze e dei luoghi dell'isola anche in tutti i giorni festivi... ». Le bref fut publié, en latin, dans le "Codex Diplomatique de S. PAULI », *op. cit.*, p. 226. E. SISI, *op. cit.*, p. 411.

²³⁸S. PAULI, *op. cit.*, p. 225; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 95.

(140.000 livres) et de la part de Philippe II (90.000 livres), lesquels craignaient sûrement que l'abandon de l'île de la part de l'Ordre eût des répercussions sur toute la Chrétienté. Lors de cette période, la plupart des membres de l'Ordre donnaient tous les revenus de leurs commanderies, ou firent des contributions directement au Grand Maître pour atténuer le poids financier de cette entreprise²³⁹. Dès qu'on savait que de nouveaux fonds de trésorerie étaient parvenus à Malte, Laparelli se préoccupait de les mettre à profit, en cherchant à les faire bien dépenser, et en mettant très vite les autorités compétentes devant leurs responsabilités, sans beaucoup de ménagement²⁴⁰. Durant son séjour à Malte de 1566 à 1568, Laparelli lui-même reçut un salaire de 800 écus par an²⁴¹.

Les chantiers fournissaient du travail à un nombre considérable d'hommes; en 1566, le Grand Maître avait réussi à faire intervenir dans la construction du front interne de La Valette huit mille hommes et jusqu'à cent charrettes, et à la fin des années 1560, l'ingénieur Laparelli estimait qu'il y avait environ 4.000 ouvriers qui travaillaient journallement à la construction de la ville²⁴². Parmi ces ouvriers, beaucoup étaient des Maltais, car ils avaient la priorité d'emploi, mais étaient souvent aussi enrôlés de force. Des commissaires étaient régulièrement envoyés pour recenser tous les habitants du port et de l'île aptes aux travaux manuels²⁴³.

Cependant la main d'œuvre locale n'était pas suffisante, il fallait donc faire venir des ouvriers d'ailleurs. La plupart des ouvriers étrangers étaient amenés, au frais de l'Ordre, de Naples ou de la Sicile. Leurs conditions de travail comprenaient des primes pour le travail exécuté lors des jours de fête, et en cas d'accident ou de maladie, ils devaient être soignés gratuitement à la Sacrée Infirmerie²⁴⁴. Les salaires de tout ce personnel représentaient des frais très onéreux pour l'Ordre, par conséquent un contrôle très rigoureux était de plus en

²³⁹E. SCHERMERHORN, *Malta of the Knights*, Surrey 1929, p. 63.

²⁴⁰Il prenait l'engagement de repérer personnellement 500 'démolisseurs' suffisants pour une issue positive de l'entreprise. Cod. Lap. f. 42; dans E. SISI, *op. cit.*, pp. 408-411.

²⁴¹A. HOPPEN, *The Fortifications of Malta*, *op. cit.*, pp. 218-219.

²⁴²A. HOPPEN, *The Fortifications of Malta*, *op. cit.*, p. 228, n. 36, qui s'appuie sur le Codex Laparelli (Florence), f. 47r, année 1567.

²⁴³A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 144.

²⁴⁴Q. HUGHES, *Fortress, Architecture and Military History in Malta*, Malte 2001, (première édition, Londres 1969), pp. 61-62.

plus exercé, même en ce qui concernait l'embauche de nouveau personnel, qui, à partir de 1575, devait être approuvé par les commissaires des travaux²⁴⁵.

Ainsi, il apparaissait dès lors financièrement plus intéressant d'utiliser un personnel gratuit, en la personne des forçats et des esclaves maltais. Au plus fort des travaux, les chiourmes étaient aussi fréquemment sollicitées, qu'elles fussent de l'Ordre ou de chevaliers propriétaires de galères. Mais outre un besoin pressant en main d'œuvre, les travaux de fortifications du port et de l'île exigeaient également des matériaux et des outils en grand nombre et de qualité. Exception faite de la pierre, ceux-ci manquaient à l'archipel et devaient bien souvent être importés d'Europe²⁴⁶.

Le 18 septembre 1566, Frà Antonio Peletta, Bailli de Venosa, fut nommé par le Conseil de l'Ordre Capitaine et Commissaire de la construction de la ville, assisté par les Commissaires « ordinaires », Frà Raimondo Fortuin et Frà Pietro Filippo de la Cornia²⁴⁷. Mais aussi bien pour de Valette que pour Laparelli par la suite, ne semblaient jamais pouvoir arriver à bout des problèmes et des doutes sur ce projet. Ils espéraient que le front interne et Saint-Elme auraient été, au début de l'été suivant, en mesure d'offrir une résistance valable. Mais les flancs, laissés pour l'heure juste avec leurs défenses naturelles, auraient pu livrer bien peu de résistance, sans une garnison de nombreux soldats²⁴⁸. Le 27 octobre, parvint à Malte Frà Girolamo Guidacci, envoyé par Pie V avec une somme importante d'argent, en vue de soutenir pendant les sept mois à venir, les frais inhérents aux salaires des sapeurs et des maçons qui s'élevaient à 5.000 écus par mois. Les armoiries de ce Pape et du Grand Maître furent posées au-dessus de l'entrée principale de la ville, à savoir Porte Saint George, en mémoire de cet acte de générosité²⁴⁹.

Le mois d'octobre apporta une bonne nouvelle pour l'Ordre: la mort de Soliman I^{er}. C'est son fils Selim qui lui succéda, en suscitant quelques espoirs en occident puisqu'il était

²⁴⁵ AOM 94, f. 70v, 6 octobre 1575 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 145.

²⁴⁶ A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), pp. 145-146.

²⁴⁷ Le jour même, Fra' Jean Antoine Fuster fut chargé des *propugnacoli S. Iohannis*, Fra' Giovanni Battista la Caprona des citernes d'eau, Fra' Juan de Vargas de l'Hôpital et Fra Pedro Rodriguez de l'artillerie. A.O.M. 91, f. 174; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 95.

²⁴⁸ Le Grand Maître fait part de ce problème à Sa Majesté Catholique dans une lettre datée 31 octobre 1566. A.G.S., E - 1131, 108; dans E. SISI, *op. cit.*, pp. 419-420.

²⁴⁹ G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 785D; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 95.

connu moins belliqueux. Et il ne faut pas oublier que sous Soliman I^{er}, appelé “Le Magnifique” en Occident mais appelé par les Turcs plus simplement “Le législateur”, l’empire ottoman avait acquis une grande puissance et Constantinople était devenue le centre de l’Islam. En fait, sous la domination de Selim II, l’empire connut un ultérieur développement avec la conquête du Yémen, de Chypre et de Tunis.

‘Civitas Humillima’

Vers la fin de l’année et le début de 1567, l’on assista à deux évènements qui intéressaient directement la nouvelle ville et qui corroboraient l’analyse de la situation générale du moment faite par le Grand Maître au Conseil d’Etat. Les deux évènements sont l’acquisition par l’Ordre de tous les terrains situés dans le cadre direct et indirect de La Valette et l’imposition par la suite à cette dernière du titre de “Civitas Humillima”²⁵⁰. Le 30 décembre de la même année, fut ensuite conférée à la même commission l’autorité nécessaire pour identifier les propriétaires des différentes zones autour de La Valette, à travers la publication d’appels d’offres publiques²⁵¹. Enfin, en date du 5 février 1567, un troisième acte fut approuvé par le Conseil qui développait et précisait les fonctions de ladite commission outre sa mission qui consistait à procéder aux évaluations²⁵².

En ce qui concerne la deuxième décision prise par l’Ordre le 14 février, il est légitime de rappeler que l’imposition du titre n’était nullement une démarche purement honorifique. En fait, le titre de “Humillima” pénétrait dans l’âme de la population, en accompagnant et en remplaçant, naturellement sans l’abolir, le nom effectif de la ville²⁵³.

²⁵⁰ En effet, le 9 décembre fut nommée une commission mixte de trois religieux et de trois séculiers afin que « *diligenter se informant et praesentialiter videant terrena, et possessiones positas, in Civitate Vallettae et illa ac illas vocatis vocandis aestiment et aestimare debeant* ». Les trois membres de l’Ordre qui faisaient partie de cette commission étaient Fra’ Raphael Xatmar, Fra’ Dionysos Guivan et Fra’ Raphael Salvago. A.O.M. 91, f. 178; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, pp. 99 e 105.

²⁵¹ Pour vérifier les « *...confini, qualità, et quantità di detti terreni, et d’ogn’altra cosa in questo solita, et necessaria, et fare ancora particolarmente, et per ordine notare, et registrare il tutto affinché la raggione d’ogni uno chiara et valida sempre si trovi, e, perché poi si possa proveder conforme a giustizia.* » A.O.M. 91, *Commissione sopra li terreni della Città de Vallette*, f. 179v; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, doc. IX, p. 230.

²⁵² A.O.M. 91, *Sop.a l’estimazione delli terreni de la Città de Valletta*, f. 181; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, doc. X, p. 231.

²⁵³ « *...Indi considerando il Gran Maestro, et il Consiglio, che l’Isola di Malta è membro del Regno di Sicilia, nel quale tutte le Città, oltre al nome proprio, hanno anco alcun singular Epiteto, o sia Titolo particolare, come già di sopra detto habbiamo; parve loro, che sarebbe bene d’impor anco alla Città Valletta il Titolo suo, all’usanza di Sicilia. E però dopo haver lungamente sopra ciò discorso, fù finalmente risoluto, ch’imporre se le dovesse soprano, o sia Titolo d’Umilissima...* ». G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 792A; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 426.

Encore aujourd'hui, malgré l'oeuvre de déracinement qui s'est vérifiée à Malte dès le début des années Trente et même avant, les qualifications de *Vittoriosa* (*Birgu* ou le Bourg), *Cospicua* (*Bormola*), *Invicta* (Sénglea ou *L'Isla*) et *Notabile* (*Mdina*) ont une valeur dans le cadre de la nomenclature et parmi la population.

Par ailleurs le Grand Maître, qui commençait désormais à ressentir le poids des années, demandait dans l'une de ses lettres adressées au Roi d'Espagne datant du 4 janvier 1567, la concession de Chiappino Vitelli pour travailler à cette défense, « pour le grand zèle qu'il a toujours manifesté à notre égard, et pour l'expérience et sa bonne manière de travailler ». Il demandait aussi le Prieur d'Hongrie, Frà Gabrio Serbelloni, lequel « ...est très nécessaire particulièrement pour les aspects de la Fortification, dont il affiche une grande intelligence »²⁵⁴. Toutefois, vers le mois de mars 1567, à une année à peine du début de l'ouvrage, la structure défensive de la nouvelle ville était encore incomplète mais, par contre, elle était en condition de supporter l'armement nécessaire pour une première défense²⁵⁵.

En juin de la même année, Laparelli était très préoccupé à cause des critiques formulées par les insatisfaits habituels²⁵⁶ et le 22 septembre, il trouva le moyen d'exprimer son inquiétude dans un mémorial transmis au Grand Maître. D'une part l'irrésolution du milieu et de l'autre la préoccupation quant à l'émergence d'idées et de propositions tout sauf harmonieuses avec la situation, le poussèrent non seulement à proposer son plan stratégique de défense mais aussi à analyser la situation militaire et politique d'une manière vraiment intéressante. Il faut remarquer à cet effet les conséquences qu'il tire du nouveau climat hostile instauré entre Turcs et Vénitiens, climat qui, selon une première analyse, aurait dû tranquilliser justement le milieu maltais. Le fond de la question était simple : à ceux qui voulaient déployer la défense contre une éventuelle attaque dans tous les centres

²⁵⁴A.G.S., E - 1132, 1; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 423.

²⁵⁵Entre temps, les armes et les munitions commencèrent à arriver de Venise, Raguse, de la part d'Emanuel Philibert - Duc de Savoie, et du Duc de Florence. Les dépôts pour le stockage de la poudre et des armes, alors sous le commandement de Thomas Chisebio, étaient effectivement une priorité absolue lors de la construction des fortifications. R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 101.

²⁵⁶Plus tard, autour de Décembre de la même année, il y eut un nouveau contestataire nommé Antoine Doria. Ce dernier fit valoir l'inutilité de la nouvelle ville que les Turcs auraient pu occuper, même si elle était achevée, dès qu'ils eurent décidé d'entreprendre un effort approprié. Laparelli essaye de démonter, dans l'un de ses mémoriaux au Grand Maître, l'hypothèse de Doria en réaffirmant la nécessité de la centralité de La Valette pour la défense de l'île. E. SISI, *op. cit.*, p. 440.

disponibles, notamment dans ceux touchés par le siège précédent, s'opposaient ceux qui soutenaient fermement le concept de la centralité de la nouvelle ville, un concept militaire d'extrême clarté et efficacité²⁵⁷.

Vers la fin de l'année et au début de 1568, bien que les résultats paraissent satisfaisants, la situation était tout sauf réglée. Deux écueils inquiétaient tout particulièrement le Grand Maître : le premier était externe et consistait en la menace potentielle que le Grand Turc faisait planer sur l'île pendant l'été suivant; et l'autre était d'ordre interne mais non moins grave, la liquidation substantielle de toutes les ressources. Par ailleurs, le Grand Maître s'était déjà adressé aux Princes de la Chrétienté, mais à part l'affectueuse mais assez modeste participation de certains potentats italiens, il n'avait pas obtenu de grands résultats. D'autre part, pendant cette période, la France était gravement engagée dans ses luttes intestines et le Pape ne pouvait détourner aucune de ses forces de l'ensemble de l'aide qu'il était contraint de fournir à la France catholique. Même l'Empire, qui était au moins en partie engagé contre le même ennemi de la Religion, avait bien d'autres fronts à défendre ou, pour lesquels il devait en tout cas lutter.

Le Grand Maître se rendit compte alors que le Roi d'Espagne était le seul prince capable vraiment d'aider l'île grâce à son effort de réorganisation territoriale et de défense dans la Méditerranée. De Valette s'adressa au Roi d'Espagne, donc, "comme unique refuge de cette Religion" et "Roi et Seigneur très puissant" à travers le commandeur Don Pedro de Mendoza, avec une supplication dans laquelle le Chef de l'Ordre avançait diverses requêtes²⁵⁸. Parmi ces dernières, nous trouvons: (1) l'envoi d'un nombre important de soldats pour assurer la défense de l'île, étant donné que l'Ordre ne pouvait compter que sur sa propre garnison de plus de quatre mille hommes, alors que le besoin était estimé à douze mille hommes; (2) un prêt de cinquante mille ducats, dette à rembourser en deux ans grâce aux rentes des biens que possédait l'Ordre dans les royaumes de Philippe II²⁵⁹; (3) la requête

²⁵⁷ Il faut ensuite souligner l'amour avec lequel il parle de la nouvelle créature: « *Gran cosa è il fondare nuova Città: mectarla in difesa: Abitarla: Honorarla et Difenderla: tutte cose figliole della Immortalità* ». Cod. Lap. f. 49; dans E. SISI, *op. cit.*, pp. 431-432.

²⁵⁸ A.G.S., E - 1132, f. 96; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 449.

²⁵⁹ La pétition énumérait les raisons pour lesquelles cette opération était nécessaire. En fait, l'Ordre, malgré tous les efforts déployés pour trouver l'argent en Italie et ailleurs, ne trouvait plus de crédits dès que fut confirmée la nouvelle de la venue des Turcs. E. SISI, *op. cit.*, p. 449.

de la fourniture d'eau à prélever avec des navires en Sicile pour compléter la réserve faite avec des citernes; (4) la requête de certaines pièces d'artillerie à transférer dans la nouvelle ville; et (5) l'autorisation d'acheter en Sicile ou dans le Royaume de Naples deux cents chevaux, vu leur grande utilité, constatée pendant le siège.

Peu après, le Grand Maître faisait parvenir à Philippe II une autre pétition par laquelle il demandait en premier lieu que le Roi fasse passer l'hiver à Malte à quelques galères en vue d'en utiliser les équipages comme sapeurs pour les travaux de construction de la nouvelle ville « afin que les postes présentant le plus de danger soient prêts avant le printemps »²⁶⁰. Il y était question également d'un nombre convenable de soldats à ajouter au corps de la Religion, aux gens que l'Ordre même aurait recruté en Sicile et en Calabre et aux soldats que sa Sainteté aurait envoyés. D'autre part, l'Ordre s'engageait à participer à toutes les expéditions dans lesquelles le Roi souhaiterait utiliser les troupes qui se seraient réunies, mêmes pour d'autres finalités.

Sa Majesté Catholique réagit à cette rafale de requêtes avec des mesures spécifiques mais que nous pourrions qualifier de marginales. En effet, le 16 février 1568, de Madrid, il ordonna par lettre à Carlos d'Aragona, Duc de Terranova et président de la Sicile, de prêter à l'Ordre sept ou huit pièces des galères que le précédent Vice-roi avait décidé de désarmer, pourvu que le Duc eût une information sûre de la venue des Turcs et moyennant l'engagement de restitution à peine passé le danger²⁶¹. Tout cela, compte tenu du fait que l'Ordre n'avait pas pu recevoir, toujours à cause de la situation interne de cet état, quarante pièces déjà prêtes en France.

Par le biais d'une autre lettre datée du 16 février, le Roi donnait de Madrid des dispositions afin qu'il fut accordé à l'Ordre la permission de prélever deux cents chevaux en Sicile²⁶². Plus intéressant apparaît le contenu de la lettre que le Roi adressait au Grand Maître en personne pour l'informer que des dispositions ont été données au Vice-roi de Naples et au président de la Sicile pour une intervention immédiate dans le cas d'assaut sur

²⁶⁰ A.G.S., E - 1132, f. 97; dans E. SISI, *op. cit.*, pp. 449-450.

²⁶¹ A.G.S., E - 1132, f. 109; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 450.

²⁶² A.G.S., E - 1132, f. 111; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 450.

Malte de la part des Turcs. La lettre²⁶³, datée du 16 février à Madrid apparaît plutôt comme un engagement, même générique, à une prompt réaction²⁶⁴.

Le 27 avril 1568, Laparelli rejoignait le continent. En plus d'une énorme quantité de travail effectué, il laissait un aide-mémoire précis avec des instructions sur les différents ouvrages à réaliser pendant son absence²⁶⁵. Il avait sur lui deux témoignages du Grand Maître, l'un adressé au Pape²⁶⁶ et l'autre au Grand Duc de Toscane²⁶⁷. Pendant son absence, le travail s'est déroulé sous la direction de son assistant Geronimo Cassar. Toutefois, en dépit de leur relation de travail harmonieuse, les instructions dans le mémoire de Laparelli ne laissaient aucune marge à Cassar pour qu'il agisse de sa propre initiative. En particulier, chaque problème ou décision exigeant l'avis d'un expert devait attendre le retour de Laparelli²⁶⁸.

Vers la moitié de l'année 1568, la situation militaire dans cette partie de la Méditerranée s'était désormais stabilisée en faveur de l'Ordre. Toutefois, en bon soldat et en créateur jaloux, le Grand Maître était prêt à s'établir dans la nouvelle ville, dès qu'il eût le moindre soupçon d'une attaque ennemie. Mais après plus de trois semaines de maladie, Jean de Valette mourut le 21 août, onze ans après son élection comme Chef de l'Ordre hiérosolomytain²⁶⁹. Le vingt-cinq du même mois, le corps fut définitivement inhumé dans la ville à laquelle il avait donné son nom²⁷⁰. Le personnage de Valette était le fruit de son époque tourmentée par les guerres dynastiques des Valois pendant son enfance, ainsi que par le changement religieux et culturel de l'Europe de la Réforme; par la grande instabilité

²⁶³A.G.S., E - 1132, f. 108; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 450.

²⁶⁴Le 10 janvier 1568, Don Pedro Velazquez établissait à Palerme son propre mémorial sur l'exécution de la mission reçue par le Président de la Sicile de contrôler sur place la réalité maltaise. A.G.S. E - 1132, f. 45 e 47; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 451.

²⁶⁵Cod. Lap. f. 70; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, pp. 103-104.

²⁶⁶A.S.F., Fonds de Médicis - Principate, doc. 4176; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 453.

²⁶⁷« ...Il presente Capitan Francesco Laparelli, dopo aver condotta questa Fortezza con molta sua laude, ma non senza incessabil fatica, ed assidua diligenza in molto buon termine; vedendo mancati i sospetti dell'Armata Turchesca, mi ha domandato licenza per venire a rivedere la sua famiglia... ». Cod. Lap. f. 4; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 234.

²⁶⁸A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 41.

²⁶⁹Bosio décrit ce Grand Maître comme un « Prince vraiment glorieux, et mémorable pendant les siècles ». G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 816D; dans E. SISI, *op. cit.*, pp. 459-461.

²⁷⁰De Valette fut en effet inhumé dans l'Eglise de Sainte Marie de la Victoire pour devenir, comme le dit la phrase élégante et émue de Fra' Oliver Starkey, « *Primus in hac alma quam condidit urbe sepultus* ». Voir la pierre tombale de Valette dans la Crypte des Grands Maîtres, à la Co-Cathédral de Saint Jean.

de ses premières années comme membre de l'Ordre et par la menace du Croissant contre la Méditerranée et l'Europe centrale. Toutefois, dans les années de son gouvernement, il fit toujours preuve de grande loyauté par rapport aux vœux monastiques et il nourrit un concept idéaliste de l'Hôpital dans les deux domaines séculiers et spirituels²⁷¹.

Le projet urbain de La Valette

Le 23 août 1568, fut élu au Magistère le Prieur de Capoue Frà Pietro Ciochi del Monte San Savino, connu ensuite sous le nom de Del Monte²⁷². L'élection de ce prieur fut accueillie avec une grande ferveur aussi bien par les membres de l'Ordre que par la population maltaise. Cette joie se manifesta à travers le refrain chanté dans les rues « *Di Valle in Monte e di Giovanni in Pietro* », pour exprimer l'espoir dans un futur encore meilleur²⁷³. Après les premiers mois consacrés à la consolidation du pouvoir et à la résolution des intrigues des plus ambitieux, le nouveau Grand Maître se dédia complètement à la nouvelle ville. Il pensa tout d'abord à la manière d'obtenir de l'argent liquide pour les grandes dépenses, et surtout en termes de main d'oeuvre. Par ailleurs, vers le mois de décembre, il pouvait compter sur la collaboration de Laparelli, revenu de nouveau à Malte²⁷⁴, attiré également par l'élection de son protecteur personnel.

Del Monte, étant lui aussi intéressé à la construction de la nouvelle ville, visitait chaque jour les fortifications de La Valette et inspectait personnellement les travaux en cours sur le Mont Sceberras. Puisqu'il quittait à chaque fois Birgu pour aller ensuite via terre à La Valette le long de la route autour de Grand Port, Laparelli suggéra d'ouvrir une

²⁷¹V. MALLIA-MILANES, (1995), *op. cit.*, pp. 118 e 125.

²⁷²Son nom de famille était Giudalotti mais, comme grand neveu de Jules II (du côté de la mère), il prenait le nom de famille Del Monte. R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 119, n. 5.

Del Monte fut admis à la Langue d'Italie en 1516 et se distingua lors des deux sièges de Rhodes et de Malte. Frère de sang du cardinal Cristoforo, il avait occupé des charges de grande importance, dont la Direction des Galères. En outre, Frà Pietro accomplit quelques missions auprès de Pie IV^e et Pie V et recouvrit à Rome la charge de Gouverneur de *Castel Sant'Angelo*. Il a ensuite été nommé amiral de la marine de l'Ordre et plus tard, Prieur de Capoue. B. Dal POZZO, *Historia della Sacra Religione militare di S. Giovanni Gerosolimitano, detto di Malta*, Verone 1703-1715; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 482.

²⁷³ « De Val à Mont, de Jean à Pierre ». E. SISI, *op. cit.*, p. 459.

²⁷⁴Laparelli retourna à Malte le 6 décembre 1568. G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 827E; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 119, n. 7.

deuxième porte dans l'enceinte de la ville entre le Bastion des Saints Pierre et Paul et celui de Sainte-Barbara, juste en face du Château Saint-Ange. Sur cette porte, appelée dorénavant Porte Del Monte, fut fixée une plaque commémorative en marbre avec une inscription écrite par le secrétaire anglais de de Valette, Sir Oliver Starkey²⁷⁵.

Au début de 1569, la situation internationale continuait à être tranquille pour Malte²⁷⁶. Déterminé à vouloir donner une âme à la ville, comme son prédécesseur avait commencé à lui donner le corps extérieur, Del Monte, en se servant sans aucun doute de Laparelli, adoptait les premières décisions relatives à l'installation de la population stable. La nouvelle ville fut ainsi divisée en vingt rues, toutes droites, c'est-à-dire huit principales, rectilignes, qui la divisent en longueur du sud-ouest au nord-est, et douze en largeur, d'un port à l'autre, à savoir les traverses²⁷⁷. Le plan urbanistique de la ville (Fig. 2.24) devait être prêt au moment de la construction de l'église de Sainte-Marie de la Victoire, du premier Palais Magistral et de la maison privée de Laparelli même, c'est-à-dire avant la fin de l'année 1566 qui avait vu naître aussi de rien les fortifications²⁷⁸.

Mais, malgré le soutien du Grand Maître pour le transfert de l'Ordre à la nouvelle ville, cette installation ne put avoir lieu avant 1571. Par ailleurs, Del Monte ressentait de la désapprobation à chaque fois qu'un membre de l'Ordre manquait d'apporter son soutien physique, moral et financier à l'achèvement de l'édification de la ville. Un élément permet de comprendre la personnalité du nouveau Grand Maître : l'ordre donné à son neveu Eustachio del Monte de construire sa propre maison au centre de la ville, sur des terrains

²⁷⁵L'inscription était la suivante :

PORTA HAEC DE MONTE VIAM, QUAE DE MONTE SUBINTRAT,
PETRO DE MONTE PRINCIPE STRUCTA FUIT.

G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 827E; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 462. Malheureusement, cette porte fut démolie en 1884 et remplacée par le *Victoria Gate*.

²⁷⁶Selim, engagé à présent dans une grosse entreprise en Ukraine, voyait sa propre armée décimée par les troupes moscovites mais surtout par les grands alliés russes, le froid et la faim.

²⁷⁷G. A. CIANTAR, *Malta Illustrata. Descrizione di Malta, Isola del Mare Siciliano e Adriatico con le sue antichità ed altre notizie diverse in quattro libri*, Malte 1789; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 468.

²⁷⁸En fait, une déclaration de Laparelli dit qu'il a « ...dato principio di voler fabbricare una casa in ella cita nova nominata Valletta nel Isola di Malta quale fo fare per me et per mie eredi... » en date du 21 Octobre 1566. Cette déclaration qui se trouve dans le même Code Laparelli n'est pas aussi évidente si l'on n'admet pas l'existence d'un plan régulateur déjà existant ; dans ce dernier seulement la maisonnette de Laparelli, dont le schéma parfaitement rectangulaire et figurant dans ce Code, aurait trouvé une appartenance. P. MARCONI, *I Progetti Inediti della Valletta: Dal Laparelli al Floriani, Atti del XV Congresso di Storia dell'Architettura (Malte 1967)*, Rome 1970, pp. 361 et 366.

destinés à la construction civile. Cet édifice, sur lequel sera ensuite érigé le premier noyau du Palais Magistral actuel²⁷⁹, peut être considéré le premier exemple d'habitation stable construit à La Valette après la construction de la maison de Laparelli même.

Le caractère distinctif du plan de La Valette consiste effectivement en une renonciation explicite à créer un projet polarisé autour d'épisodes géométriquement conclus. Nous sommes face à un véritable réseau viaire hiérarchisé seulement par la dimension des rues et l'emplacement topographique par rapport au dos de la colline, où les places et en général les constructions trouvent un positionnement dans certains "espaces résultants" coupés dans des parcelles régulières que les rues déterminent de façon univoque. À travers l'examen des projets successifs, l'on constatera que les épisodes de construction fondamentaux sont déterminés de manière empirique, à traçage déjà survenu, en fonction justement d'une série de considérations basées sur la reconnaissance à posteriori des qualités topographiques et fonctionnelles des lieux, par rapport au caractère et à l'importance hiérarchique de l'édifice ou de la place en question²⁸⁰.

Une règle très ancienne de l'Ordre de Saint Jean exigeait que tous les Chevaliers devaient résider dans le couvent et ne le quitter sans y être dûment autorisés. Pour faire respecter cette règle à Rhodes, fut institué le "*Collacchio*", qui n'était rien d'autre que la séparation physique et effective, par le moyen d'un mur, des habitations des Chevaliers de celles du peuple. Evidemment cela supposait que le Couvent devait être établi dans une ville à construire de nouveau, ou qu'il y eut suffisamment d'espace disponible pour pouvoir y construire, dans un groupe compact, tous les édifices qu'il fallait.

Toutefois, à en juger à travers le plan régulateur élaboré par Laparelli pour La Valette, il ne semble pas que l'ingénieur ait eu la moindre intention d'observer la règle du "*Collacchio*" et qu'il ait peut-être même persuadé les autres Commissaires de la laisser de côté. Le groupe d'édifices publics les plus importants, dont l'Église Conventuelle, la Chancellerie et le Trésor furent construits au centre de la ville. Mais en ce qui concerne

²⁷⁹ « ...La quale d'indi ad alcuni anni fù poi eletta, e ricomperata dalla Religione, per buon principio del Palagio Magistrale; essendosi mutato il disegno, e la resolutione, che prima fatta s'era, d'edificar il detto Palagio vicino alla fronte, nel più eminente Sito della Città... ». G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 468.

²⁸⁰P. MARCONI, (1970), *op. cit.*, pp. 353-354.

l'Hôpital, l'on trouva un site aéré et isolé qui donnait sur le Grand Port, alors que les auberges des Langues, notamment celle de Castille, d'Italie, de France, d'Allemagne et d'Aragon, furent aménagés près des bastions qui devaient être défendus par leurs membres respectifs²⁸¹.

Le problème de l'argent était alors le plus urgent. La situation financière de l'Ordre qui se dégageait d'une analyse du revenu total, à part les donations, n'était pas suffisante pour faire face aux dépenses quotidiennes, énormément grevées par la charge des travaux de construction²⁸². Le Sénéchal Frà Jean-François La Motta fut envoyé à Rome pour démontrer au Pape la grande dépense relative à l'édification de la ville et combien d'argent était encore nécessaire, non seulement pour les oeuvres de fortification, mais surtout pour construire les édifices publics de la nouvelle ville. Bien que le Pape ne fût pas en mesure de contribuer directement aux frais de construction, il permit de donner à l'Ordre, pendant une certaine période, les dîmes de quelques bénéfices du Règne de Naples, naturellement, avec l'approbation de Sa Majesté Catholique²⁸³.

Le 12 mai 1569, le Conseil de l'Ordre approuvait les chapitres rédigés avec la contribution de Laparelli et des commissaires compétents conformément aux dispositions du 3 février de la même année. Ces chapitres devaient servir de norme pour l'édification des terrains à l'intérieur de la nouvelle enceinte de fortification²⁸⁴. Ils étaient au nombre de douze et concernaient non seulement l'architecture mais aussi l'urbanisme et l'infrastructure. D'autres dispositions constituaient des procédures d'administration ordinaire. Mais tous démontrent un mode de pensée carrément d'avant-garde, par rapport notamment à ce qui se faisait dans des villes beaucoup plus grandioses et prospères. Parmi les premiers chapitres, on trouve la prohibition absolue de construire des gradins ou de décorer les façades des maisons avec des jardins empêchant la circulation dans les rues,

²⁸¹E. SAMMUT, « Officio delle Case e Regolamenti per la Fabbrica della Valletta », *Atti del XV Congresso di Storia dell'Architettura (Malte 1967)*, Rome 1970, pp. 390-391.

²⁸²Selon un rapport établi à la fin de 1568, l'Ordre avait déjà dépensé 200.000 écus et avait besoin d'autres 100.000 écus pour achever les fortifications, ainsi qu'une autre somme de 100.000 écus pour la construction des bâtiments publics.

Urb. Lat., ms. 833, *Relazione dell'Isola di Malta dal primo di Giugno fino al primo di Dicembre 1568*, f. 191v; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 109.

²⁸³G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 470.

²⁸⁴N.L.M., Lib. Con., ms. 92, f. 133; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, pp. 236-237.

sous peine de démolition des travaux exécutés en violant la règle. Le 1^{er} mai 1568, Frà Pierre Giustiniani, Prieur de Messine, fut nommé pour diriger les travaux de la Commission²⁸⁵.

Vers le mois d'août 1569, une crise surgit entre Venise et le Grand Turc, qui mena à l'occupation de Chypre par l'Empire Ottoman. Pie V, qui avait à coeur de compléter les fortifications de La Valette, chargea Frà Cencio Guastoni d'aviser le Grand Maître du danger qui planait ; un bref portant la date du 11 août lui fut adressé²⁸⁶.

Il semble que Laparelli était retourné à Malte puisqu'il espérait, à travers son amitié avec le Grand Maître, obtenir quelque mission militaire importante. En réalité, le cortonais n'avait jamais eu à Malte des fonctions de capitaine et avait uniquement occupé des fonctions d'ingénieur. Cela provoquait sa colère, puisqu'il n'y avait pas de place dans le commandement militaire de l'île, pour tous ceux qui n'avaient pas la 'croix'. Dans une lettre que l'ingénieur-capitaine envoya de chez lui vers 1569, adressée à un personnage inconnu, il essayait de démontrer qu'il s'était frayé un chemin vers un commandement par le bas, puisqu'il avait été au service du Grand Duc de Toscane tout d'abord et du Siège apostolique ensuite, au beau milieu des militaires et des ingénieurs. Parmi ces derniers, en assumant justement des fonctions de capitaine et de technicien, il avait appris à "offenser" et à "défendre", ce qui signifie qu'il avait appris l'art militaire actif²⁸⁷.

Laparelli continuait à diriger les travaux de fortification jusqu'à son départ définitif de Malte au cours de l'été 1570, lorsqu'il décida de s'unir à l'expédition de Lepante « ...étant désireux de montrer sa valeur au service de la République de Venise, en défendant Chypre, et ailleurs, dans d'autres Etats, et construire quelque forteresse... »²⁸⁸. Mais, le 26 octobre 1570, il mourut de la peste à Candie sans avoir participé à la fameuse bataille de Lepante²⁸⁹. Sa vie s'acheva assez vite puisqu'il n'avait pas encore bouclé ses cinquante ans;

²⁸⁵ Nel 1571 Pietro Giustiniani était aux commandes des galères de l'Ordre durant la Bataille de Lepanto tandis qu'en 1573, il fut nommé « *Gubernatore* » de Vittoriosa et de La Senglea. N.L.M., Lib. Bull. vol. 93, f. 125v; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, pp. 115 e 119, n. 24.

²⁸⁶ G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 472.

²⁸⁷ E. SISI, *op. cit.*, pp. 104-105.

²⁸⁸ G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 472.

²⁸⁹ « ...ed il Zelo ardente della Cristiana Religione, dal quale spinto ultimamente, imbarcossi nelle Galere di Santa Chiesa per adoperarsi, contra la perfida, scelerata setta di Maometto, nel qual viaggio, passando egli a miglior vita, si hà credere abbia egli accresciuto il numero de celesti Capitani... ». Citation de l'oraison funèbre à la mémoire de Laparelli tenue près

mais sa capacité et sa célébrité étaient déjà bien connues dans toute la chrétienté. La ville de La Valette est sans doute son monument vivant et ses murs représentent le symbole de son génie et de sa grandeur – grandeur de l'un parmi les plus fameux "Italiens du XVI^e siècle"²⁹⁰.

Geronimo Cassar : successeur maltais et maniériste à l'Italienne

Del Monte, probablement avant le deuxième départ de Malte de son ingénieur, ou bien parce qu'il était resté impressionné par les capacités de l'assistant de Laparelli, Geronimo Cassar, envoya ce dernier pour une courte période en Italie avec une sorte de "bourse d'études", pour y apprendre les derniers développements de l'architecture de la Renaissance tardive. Cassar quitta Malte le 23 avril 1569, le lendemain de son admission en tant que servant d'armes dans la Langue d'Italie, une reconnaissance de grande estime de la part du Grand Maître. Il avait sur lui un sauf-conduit dont le texte indiquait clairement son futur rôle en tant que protagoniste dans le développement de la Valette²⁹¹.

Cassar (1520-92)²⁹² fut choisi comme l'architecte le plus apte à la conception des principaux bâtiments de La Valette bien qu'il ait été l'assistant de Laparelli dans les travaux

l'Académie de Cortone le 30 décembre 1570. Cette oraison, publiée en 1846 à Cortone à l'occasion des noces d'une Laparelli, est mentionnée dans E. SISI, *op. cit.*, pp. 473-476.

²⁹⁰ L. OCCHINI, *Un grande Italiano del Cinquecento: Francesco Laparelli a Malta*; Arezzo 1937; dans M. ELLUL, « Francesco Laparelli da Cortona and the Fortifications of Valletta (Malta) », *Atti del XV Congresso di Storia dell'Architettura*, (Malte 1967), Rome 1970, p. 351.

²⁹¹ « *Notum facimus et in verbo veritatis attestamur come l'eshibitor delle presenti Geronimo Cassar Maltese confrate di nostra Religione et uno delli nostri architettori parte con buona licentia da questa nostra Città di Malta per essere a più luoghi d'Italia a vedere alcuni edificij massime in Roma, Napoli et in altre parti dove vi son perfettissimi, et degni d'imitatione, per tornarsine qui quanto prima et avvalersine in suo esempio nell'opre ch'egli havera da far per servitio di nostra Religione, et non per altro effetto* ». A.O.M., Lib. Bull., vol. 432, f. 253; dans G. MANGION, « Girolamo Cassar Architetto Maltese del Cinquecento », *Melita Historica*, vol. VI, no. 2, Malte 1973, p. 3.

²⁹² Geronimo Cassar naquit à Birgu vers 1520 et mourut en 1592 à La Valette. La date du décès de Geronimo Cassar fait indirectement référence à un document près l'Archive du Musée de la Cathédrale à Mdina. A.I.M., Actes Civils, Cas 15, vol. 7, ff. 67-82, *Breve Apostolico con decreto per manutenzione in possesso del terreno Tar-Redum a favore di Magnifica Mattea Vedova del Magnifico Gerolamo Cassar, architetto*; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 143, n. 12.

Il eut deux fils de son union avec Mattea : Gio Vittorio ou seulement Vittorio, probablement l'aîné et certainement le fils préféré, nommé par son père "héritier particulier" (plus tard, lui aussi deviendra architecte de l'Ordre) et Gabriele, en plus des trois filles, Mariettina, Battestina et Catarinella. Vittorio et Gabriele furent reçus comme des servants d'armes au sein de l'Ordre, respectivement dans les Langues de Castille et de Provence, "*in riguardo al genitore*". G. F. ABELA, *Della descrizione di Malta Isola nel Mare Siciliano*, Malte 1647, p. 474; dans G. MANGION, (1973), *op. cit.*, p. 10.

Il semble que Geronimo eut aussi un fils illégitime appelé Giovanni Domenico. G. MANGION, (1973), *op. cit.*, p. 12.

de fortification. Son voyage a laissé de nombreuses traces dans ses édifices, en particulier dans celui appartenant à ce style architectural, connu plus tard comme le Maniérisme, qui avait déjà été en vogue en Italie au cours des cinquante dernières années et auquel il sut donner cette touche d'austérité militaire, fruit sans doute, de ses trois années d'apprentissage dans le cadre des travaux de fortification de La Valette.

Comme son frère Andrea, Geronimo participa au Grand Siègle et fut responsable de la conception d'une machine de guerre, dont l'usage détruisit une position ennemie²⁹³. Après le siège, il fut nommé architecte de l'Ordre pour aider à la reconstruction du Fort Saint-Michel et de Birgu. Bien qu'il n'ait pas été d'accord au début avec le projet de fortification de Laparelli, en particulier sur la question du front interne de La Valette, la participation de Cassar au développement de cette réalisation comme assistant, probablement avec une plus grande responsabilité pendant le voyage en Italie de son maître entre le mois d'avril et le dernier mois de l'année 1568, devait suffire pour lui faire comprendre les problèmes liés à une entreprise de cette dimension.

La visite, pourtant brève, qu'il effectua en 1569 à Rome, où Vignola travaillait à l'Église de Jésus et où se multipliaient les expériences et se développait le processus de transition de l'architecture du XVI^e à celle du XVII^e siècles, à Naples et peut être à Florence, contribua certainement à enrichir la personnalité et à perfectionner et définir le style architectural de Cassar, qui était voué à laisser son empreinte sur l'architecture de la nouvelle ville et, par conséquent, sur celle de toute l'île. En effet, de retour à Malte vers la fin de 1569, on le chargea la construction de tous les édifices principaux de La Valette, selon le plan régulateur de Laparelli. Ainsi, « Geronimo Cassar introduisit à Malte la version maniériste de la Renaissance, sans jamais renoncer tout à fait aux modules siciliens cultivés précédemment dans l'île »²⁹⁴.

La famille Cassar habitait pendant une certaine période en Rue Pia, l'actuelle Rue Melita, au coin de la Rue Saint Pierre, aujourd'hui connue comme Rue Saint'Ursule, toutes à La Valette. L'emplacement de cette maison est démontré dans la gravure de La Valette réalisée par Matteo Perez d'Aleccio en 1582 alors que l'acte d'acquisition de la part de Geronimo du site de cette maison est enregistré dans les actes du Notaire Placido Abela le 27 juin 1577. R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 125.

²⁹³En 1560, Cassar participa comme maître d'oeuvre dans la bataille de Djerba et fut au commandement d'un petit groupe de soldats. G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 611E; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, pp. 125 e 144, n. 15.

²⁹⁴V. BONELLO, « L'Architettura a Malta », *Atti del XV Congresso di Storia dell'Architettura* (Malte 1967), Rome 1970, p. 454.

Cette ambivalence et cette dualité intrinsèque est naturelle chez tout représentant authentique du Maniérisme, comme ce fut certainement le cas pour Cassar. Le concept même de "maniériste" indique l'imitation de la tradition classique mais avec des clés d'interprétation tout à fait nouvelles²⁹⁵. Au fond, le Maniérisme est une période de transition et d'adaptation, un intermède entre la magnificence, la retenue et l'empreinte de la renaissance, et la nouvelle perception baroque ou pré-baroque, et participe à ces deux grands mouvements²⁹⁶. Cassar devint ainsi l'architecte principal de l'Ordre et le 7 août 1569, il remplaça Laparelli dans la commission de l'Office des Maisons²⁹⁷, une charge qu'il assuma pendant au moins vingt ans²⁹⁸.

La construction de la ville avançait rapidement sous le commandement de deux Français : le nouveau Gouverneur Frà Christophe le Boulleur de Montgauldry nommé le 28 avril 1570 et plus tard son Lieutenant Fra' Aloph de Wignacourt, qui sera élu quelques années après Grand Maître de l'Ordre hiérosolomytain. Avec le temps, quelques doutes commencèrent à accabler Del Monte quant à la capacité des défenses de l'île à repousser un nouveau siège ennemi, malgré le fait que les fortifications de La Valette eussent été quasiment complétées. Le 10 mars 1570, le Grand Maître écrit à Philippe II une lettre dans laquelle il lui demandait l'envoi à Malte d'Ascanio della Cornia²⁹⁹. En écrivant le 15 juillet de cette même année au Marquis de Pescara, Ferdinando d'Avalos, Vice-roi de Sicile à cette époque, le Roi approuva la requête du Grand Maître³⁰⁰. Mais Ascanio della Cornia n'arriva jamais à Malte puisqu'il mourut au mois d'octobre de l'année suivante à Rome, au grand

²⁹⁵L. BENEVOLO, *Introduzione all'architettura*, Bari 1970, p. 196-200.

²⁹⁶G. WEISE, *Il Manierismo. Bilancio critico del problema stilistico e culturale*, Florence 1971, p. 95.

²⁹⁷« Subrogatio DIE eodem loco fratris Barnabe de la Damas, unius ex commissariis fabricae in civitate Vallettae fuit per Reverendum Dominum Magnum Magistrum et Venerandum Consilium subrogatis dominus frater Georgius Cacheranus et loco Capitanei Francisci Laparelli deputatis magister Hieronymum Cassar. » A.O.M. vol. 92, f. 208v. Barnabà delle Donne, originaire de Messine, fut admis dans la Langue d'Italie come Chevalier de Justice en décembre 1561. Il était considéré comme un expert de l'ingénierie militaire et dans la période entre 1567-68, il eut la charge de Commissaire des Fortifications. R. DEGIORGIO, *op. cit.*, pp. 126 e 144, n. 23.

²⁹⁸Dans un document datant du 12 octobre 1589, Cassar donne son avis technique sur un cas qui s'est vérifié suite à une dispute entre Fra' Juan Xandar et Fra' Pietro della Rocca. Archive du Tribunal Supérieur (dorénavant A.S.C.), *Officium Commissarior Domorum; Acta Originalia* 1588-99, vol. 32, f. 38R; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 144, n. 22.

²⁹⁹A.G.S., E - 1133, f. 11; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 126.

³⁰⁰A.G.S., E - 1133, f. 191; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, pp. 126-127.

malheur du Grand Maître, qui perdait ainsi une personne dotée de grande compétence, capable de s'occuper des défenses de l'île.

D'ailleurs, l'entreprise que Selim avait voulu lancer contre Chypre, avait en réalité donné un peu de souffle à Malte. Par contre, la paix envisagée entre Turcs et Vénitiens remettait en cause la sécurité de l'île maltaise. Alors que la Seigneurie de Venise sollicitait à Rome la conclusion de la Ligue, la République traitait secrètement la paix avec le Grand Turc. Tandis que Del Monte doutait du succès de ces tractations, il alimentait également le soupçon que Selim, pouvant compter sur une armée puissante, nombreuse et prête au combat, ait envie d'attaquer le siège hiérosolomytain³⁰¹. Et puisque le Grand Maître avait licencié la compagnie, qui était établie pour achever les travaux dans la nouvelle ville, en vue de soulager le Trésor entamé de l'Ordre, il ne restait rien d'autre pour la sécurité de la ville que d'y transférer définitivement l'ensemble de l'Ordre. Donc au cours des premiers jours du mois de mars 1571, le Conseil décréta le transfert de tout le Couvent dans la nouvelle ville et déclara le 18 du même mois comme jour de l'établissement solennel³⁰².

Au début de l'année 1571, à part les fortifications, la ville consistait en "quelques maisons et édifices mal conçus", dont l'église dédiée à Sainte-Marie de la Victoire, construite pour commémorer la fin du Grand Siège et utilisée comme Eglise Conventuelle jusqu'à la consécration de Saint Jean. Mais avant la fin de cette année-là, on trouvait déjà l'église dédiée à Sainte-Marie de Portosalvo à côté de laquelle élaient domicile quelques Pères Dominicains qui s'occupaient des besoins spirituels de la population. La construction de cette église fut autorisée par Pie V, qui, suite à la prière des nouveaux résidents de La Valette, l'institua le 2 juin 1571 en Église Mère et Paroisse de toute la ville³⁰³. Pour la construction des auberges des différentes Langues, dont on pouvait voir juste quelques pans de murs au niveau du périmètre, il fut imposé une taxe sur toutes les commanderies de l'Ordre.

³⁰¹B. Dal POZZO, *op. cit.*, Libro III, p. 144; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 127.

³⁰²« ...E tanto vivamente rappresentò ivi il Gran Maestro il bisogno, e la necessità, che la Religione haveva di far quella trasmigratione; e così chiaramente si lasciò intendere di essere risolutissimo di voler, ch'ad habitare nella nuova Città, ad ogni modo passare si dovesse; che se ben quasi tutti havevano case, e stanze commode nella Città Vittoriosa, o sia nel Borgo; nessuno con tutto ciò hebbe più ardire di contradirgli." G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 871E; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 477.

³⁰³B. Dal POZZO, *op. cit.*, p. 5; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 127.

Le transfert de l'Ordre à La Valette

Finalement, le 18 mars 1571, l'Ordre élisait effectivement et définitivement domicile à La Valette. Après la messe pontificale à l'Église de Saint-Laurent à *Vittoriosa*, accompagné d'une délégation de Chevaliers, Del Monte embarqua à bord de la Galère Capitaine de la Religion pour traverser le Grand Port parmi les coups de canon et les tirs d'artillerie. Arrivé du côté du Mont Sceberras où Laparelli avait construit la Porte Del Monte (Fig. 2.25), le Grand Maître fut accueilli par le Gouverneur Montgauldry qui lui remit les clés de la ville entre les coups de canon et l'enthousiasme de la foule³⁰⁴. Après l'oraison qui eut lieu dans l'église de Sainte-Marie de la Victoire, Del Monte fut accompagné à sa nouvelle habitation construite en planchers revêtus de pierre et composée de trois petites chambres. Les chevaliers qui l'accompagnaient avaient eux aussi occupé des baraques, ou « ... se sont installés, au mieux, sous des tentes et des Pavillons... »³⁰⁵.

Pendant ce temps, le 7 octobre 1571, la bataille de Lepante faisait rage (Fig. 2.26). Les Vénitiens, ayant abandonné par la force des choses leur isolement, constituèrent le noyau fondamental de cette armée chrétienne sous le commandement de Don Juan D'Autriche. Confluèrent dans cette Ligue les navires génois sous le commandement d'Andrea Doria, les galères pontificales, espagnoles (y compris ceux des vice-royaumes italiens), toscans, de Malte sous le commandement de Pietro Giustiniani³⁰⁶ et du Duc de Savoie. Quant à Parme, Urbino et Mantoue, privées de flotte, elles envoyèrent des troupes terrestres qui s'embarquèrent en tant que combattants. Il ne faut pas ensuite perdre de vue que la bataille de Lepante eut lieu quelques jours après que l'Occident eut la nouvelle de la chute de Famagouste, dernier rempart vénitien à Chypre. La victoire de la Ligue chrétienne

³⁰⁴La procession continuait donc à travers la susdite porte vers l'Église de Sainte-Marie de la Victoire où « ...ciascuno pregò devotamente Iddio, che per intercessione della gloriosa Vergine Maria [...] si degnasse di fargli gratia, che quella trasmigratione, e nuova mutatione d'albergo, e d'habitazione, fosse à loro, et à Posterì in perpetuo felicissima... ». G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 872D; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 479.

³⁰⁵*Ibidem*.

³⁰⁶Giustiniani était aux commandes de la *Sainte Marie de la Victoire*, tandis que les deux autres galères qui participaient à la bataille, la *San Giovanni* et la *San Pietro*, achetées toutes les deux à Messine grâce à l'intervention de Philippe II, étaient commandées par Fra' Ippolito Malaspina (futur protecteur de Caravage) et Fra' Pierre de Rocquelaure de Saint Aubin. D. CUTAJAR & C. CASSAR, « Malta's Role in Mediterranean Affairs: 1530-1699 », *Mid-Med Bank Ltd. Report and Accounts*, Malte 1984, p. 46.

contre les forces ottomanes coûta de lourdes pertes aux deux parties, et l'Ordre perdit en particulier soixante chevaliers³⁰⁷.

À l'aube du 27 janvier 1572, Pietro Del Monte mourut et fut « pleuré par tout le Couvent et par le Peuple de Malte comme un bon Prince et un Père adorable »³⁰⁸. En dépit de la courte durée de son gouvernement, son office était très intense et riche en évènements historiques. Pendant son administration, l'Ordre subit de grosses pertes en hommes et en capital, non seulement lors de la bataille de Lepante mais aussi pendant l'expédition de la marine au cours de l'été 1570 sous le commandement du Capitaine Général, Frà Jean François de Saint Clement³⁰⁹. En 1571, il semble que Del Monte aurait demandé au Pape de lui conférer l'autorisation de renoncer au Magistère et de se retirer à Monte Cassino. Mais Pie V refusa d'approuver cette humiliation et exhorta le Grand Maître, par le biais "d'une lettre écrite de sa propre main", à maintenir son gouvernement pour le bien de sa Religion³¹⁰.

Le magistère de Jean Levesque de la Cassière

Une fois finies les funérailles du Grand Maître Del Monte l'assemblée des chevaliers hiérosolomytains élit à l'unanimité au Magistère le Maréchal Frà Jean Levesque de la Cassière³¹¹ (Fig. 2.27). À l'annonce de son élection le 30 juin 1572, encore dans l'église de Sainte-Marie de la Victoire, La Cassière, ému par la nomination inattendue en qualité de huitième Grand Maître depuis que l'Ordre résidait à Malte, improvisa un petit discours de remerciement³¹². Le long de la route entre l'église même et la résidence magistrale, La

³⁰⁷B. Dal POZZO, *op. cit.*; dans E. SISI, *op. cit.*, pp. 481-482.

³⁰⁸*Ibidem*, p. 482.

³⁰⁹De la rencontre avec les galères de Eujd'Ali, un futur "Kapudan Pacha" de la flotte ottomane, De Saint Clement réussit à se sauver en fuyant vers Girgenti, mais plus de deux mille hommes, dont 80 chevaliers furent capturés par les Turcs. D. CUTAJAR & C. CASSAR, (1984), *op. cit.*, pp. 45-46.

³¹⁰B. Dal POZZO, *op. cit.*; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 482.

³¹¹Comme à l'accoutumée, l'élection du Grand Maître avait lieu trois jours après l'absence de la plus haute charge de l'Hôpital. Lors de cette élection, les principaux prétendants furent le Prieur de Toulouse Bathasare de Ventimille et le Trésorier Montgauldry mais, à cause d'une impasse entre les deux candidats rivaux, les seize électeurs parvinrent à un compromis. E. SCHERMERHORN, *op. cit.*, p. 109.

³¹²« O Dio, mancavano soggetti per servir la Tua divina bontà in questa carica? Hai fatto scelta di me che sono il più imperfetto di tutti; profondi sono gli abissi della tua provvidenza; so che non merito l'Honore al quale mi inalzavano

Cassière fut accueilli cordialement par la grande foule et « chacun faisait présage d'un gouvernement réussi »³¹³.

En 1522, alors âgé de dix-neuf ans, La Cassière quitta la France pour participer au secours du siège de Rhodes. Il arriva à Messine où il rencontra le Grand Maître l'Isle Adam, qui s'y était transféré avec son Couvent après la chute de Rhodes. Par la suite, La Cassière fut admis dans la Langue d'Auvergne et reçut l'habit de la part de l'Isle Adam à Viterbe.³¹⁴ En 1531, il participait à l'expédition de Modon sous le commandement de Bernard Salviati et plus tard à l'expédition de Tunis et la Goulette, sous le commandement d'Andrea Doria³¹⁵. Par ailleurs, en 1552, il se distingua en tant que Gonfalonier pendant l'expédition de Zuara sous le commandement de Frà Leone Strozzi³¹⁶. L'excellente réputation de La Cassière était connue aussi bien au Couvent que dans les différentes cours européennes³¹⁷ tandis qu'il recouvrait d'importantes charges, dont celle de Maréchal et de Pilier de la Langue d'Auvergne en septembre de l'année 1568.

À son accession à la charge de Grand Maître, La Cassière trouva le Trésor Commun dans une grave situation financière. La double nécessité de poursuivre la construction de la ville de La Valette et l'approvisionnement des défenses de l'île, encore menacée par le Grand Turc, obligeait La Cassière à imposer de nouvelles taxes³¹⁸. Même la flotte de l'Ordre était réduite au minimum et, ainsi, il ordonna la construction de deux galères à ses frais³¹⁹. Et lors de la première semaine de mai 1572, peu de jours avant sa mort, Pie V imposa de

facendomi capo di si Ill.ma Militia, ma già che l'hai voluto, donami forza perchè lo possa servirti con quella fedeltà che devo ». N.L.M., ms. 484; dans M. GALEA, *Grand Master Jean Levesque de la Cassière 1572-1581*, Malte 1994, p. 15, n. 19.

³¹³B. Dal POZZO, *op. cit.*; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 483.

Pour commémorer son élection, La Cassière fit frapper une monnaie en argent et une en cuivre. T. ZAMMIT, *Malta - The Maltese Islands and their History*, Malte 1952, p. 158.

³¹⁴En 1526, La Cassière accompagna le Grand Maître pendant ses « longs et fatigants voyages » en Espagne, en France et en Angleterre. N.L.M., ms. 484, f. 3; dans M. GALEA, *op. cit.*, p. 10.

³¹⁵E. SCHERMERHORN, *op. cit.*, p. 107.

³¹⁶La Cassière empêcha plusieurs fois la perte de l'étendard de l'Ordre face aux barbaresques. N.L.M., ms. 31, f. 174; dans M. GALEA, *op. cit.*, p. 10.

³¹⁷N.L.M., ms. 1367, sans pagination; dans M. GALEA, *op. cit.*, p. 11.

³¹⁸P. De BONO, *A brief Compendium of the History of Malta*, Malte 1903, p. 41; dans M. GALEA, *op. cit.*, p. 18.

³¹⁹N.L.M., ms. 167, f. 126v; dans M. GALEA, *op. cit.*, p. 18.

nouvelles taxes en faveur de la dépense réservée aux fortifications³²⁰. Tandis que les bâtiments continuaient à prendre de l'ampleur dans la nouvelle ville, notamment avec le début de la construction des couvents des carmélites et des augustiniens, l'année 1572 fut marquée par l'expulsion générale des juifs de l'île : évènement tragique, même si elle était prévisible, compte tenu des précédents dans d'autres pays, y compris l'état pontifical³²¹.

En 1573, les Turcs continuaient à exercer une forte pression sur l'Ordre, comme ils le faisaient du reste ça et là le long de toute la côte italienne, notamment celle orientale³²². Les Turcs pouvaient se permettre un jeu à un spectre aussi large maintenant que la paix avec les Vénitiens était chose acquise à partir du 7 mars de cette année-là. Cet accord avait provoqué un grand désarroi dans le monde italo-espagnol³²³, et influença les décisions concernant la défense de Malte suite à la confirmation que le « Tyran des Turcs, ennemi juré du Christ et en particulier de notre Religion, avait préparé et institué une flotte imposante et très valable ainsi qu'une armée, comme jamais auparavant, afin d'anéantir la chrétienté, envahir ces îles, et si possible, n'en déplaise à Dieu, s'en emparer et les éliminer ». Le 24 avril 1573, une décision uniforme du Conseil avait envoyé au prieur de France la citation générale de tous les frères de ce prieuré³²⁴. Cela n'étant pas suffisant, le 4 juillet un bref de Grégoire XIII Boncompagni étendait la citation à tous les chevaliers où qu'ils se trouvaient³²⁵.

³²⁰R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 128.

³²¹« *Per giusti motivi fu dato lo sfratto generale da Malta a tutti i Giudei sotto pena a gli huomini della Galera, et alle Donne, e fanciulli d'esser mandati a travagliare all'opera della Signoria...* ». B. Dal POZZO, *op. cit.*; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 483.

³²²En effet, les Turcs, alors qu'ils agissaient dans les Balkans par lignes internes, ils essayaient en Italie de s'assurer des points fixes dans les principaux ports. Biblioteca Oliveriana di Pesaro, *Trame di alcuni di porre Ancona nelle mani dei Turchi scoperte e gastigate*, 1573; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 484.

³²³« *...La conchiusa pace tra 'l Turco, et vinetiani, et il preparamento di Armata, che si fà in Costantinopoli a' danni del dominio di V. M. et particolarmente di questo suo regno, Anzi di questa sua fidel.ma Città...* ». A.G.S., E - 1142 - 7, Lettre en date du 30 mars 1574 envoyée par les Jurés de Messine au Roi d'Espagne; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 484.

³²⁴E. SISI, *op. cit.*, pp. 484-485.

³²⁵« *Breve di Gregorio XIII per il quale ammonisce à tutti, e ciaschedun Fratello, e Religioso di San Giovanni Gersoloimitano di qualunque stato, o grado si siano di portarsi personalmente con le armi, e comitiva conveniente frà 40 giorni da contarsi dal dì della publicatione alla difesa dell'Isola di Malta; e similmente à tutti quei che possiedono beni, frutti, ò pensioni di detto Ordine à contribuire pro rata alla medesima difesa, e coloro, che si trovassero debitori del Comun Tesoro intieramente sadisfare frà detto tempo sotto pena ex ipso inhaerenda di scomunica, di privatione di beneficij, di perdita dell'abito, e privilegi, d'estintione di frutti, e pensioni, et inabilità ad ogni, e qualunque beneficio* ». A.O.M. ms.; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 485.

Le Grand Maître avait envoyé une frégate pour « prendre langue », comme l'on disait à l'époque, ou plus simplement pour épier les mouvements de l'ennemi. La situation interne était « dans de meilleurs termes d'avant », tel que l'écrivit le Grand Maître dans une lettre datée du 20 mai 1573 au Roi d'Espagne³²⁶, grâce aux aides en hommes et en fournitures dues aussi à l'action menée par Don Juan d'Autriche. Ainsi, le 15 août 1573, les postes de combat de la nouvelle ville avaient été repartis entre les différentes Langues de l'Institution hiérosolomytaine³²⁷. Toujours en 1573, débuta la construction de l'Église Conventuelle de Saint-Jean (Fig. 2.28) aux frais du Grand Maître sur le modèle de l'église de Saint-Jean à Rhodes. Cet ouvrage, qui fut achevé rapidement par l'architecte Geronimo Cassar, « Ingénieur de la Religion, exploité non pas tant dans les Fortifications que dans les autres constructions », voit le jour sur le site du « troisième quartier de la ville même » précédemment attribué par Del Monte à l'église de Saint-Nicolas des Grecs³²⁸.

Tandis que l'aménagement de La Valette prenait forme, furent entamés une révision et un contrôle des capacités effectives de défense de la ville et, en général, de l'île. Le 24 août 1574, un premier mémoire sur l'argument fut remis au Grand Maître. Il mémoire était rédigé par un inconnu, mais ce rédacteur était certainement très bien préparé³²⁹. Ce rédacteur, tout en étant fortement critique sur la manière dont la nouvelle enceinte défensive avait été réalisée, parvenait à la conclusion que La Valette, une fois qu'on y apportait les corrections qu'il estimait nécessaires, aurait été vraiment imprenable.³³⁰ Cet « Avis sur les forteresses » établissait que chaque effort d'amélioration des défenses des l'île devait être conçu en fonction de la défense de La Valette, laquelle, restreinte dans ses murs, bien dotée de soldats armés, de munitions et de fournitures, aurait pu permettre, en temps de paix, une grande économie de moyens humains et de matériels de tous genres, et en temps de guerre, une concentration extrêmement efficace de ces mêmes moyens.

³²⁶A.G.S., E - 1139, f. 201; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 486.

³²⁷B. Dal POZZO, *op. cit.*; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 487.

³²⁸*Ibidem*, pp. 488-489.

³²⁹Archive Secrète Vaticane (dorénavant A.S.V.), Fonds Vaticane Latin (dorénavant Vat. Lat.), ms. 7776, ff. 37r - 44v; dans E. SISI, *op. cit.*, pp. 494-499.

³³⁰Monseigneur Pietro Dusina, Inquisiteur et Visiteur Apostolique, arrivé à Malta le 1 août 1574, l'année successive, aurait écrit dans son *Discours de Malte*: « ...ora vi è la Città di Valletta nuova, la quale fortezza di sito e di mura si rende inespugnabile ». R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 131.

Alors, le point faible de tout le système défensif de la zone, telle qu'il se présentait alors, était l'absence d'unité entre les divers noyaux de fortification. Les deux siècles suivants viseront à élargir les défenses, lesquelles en englobant tous les centres gravitant autour de La Valette, constituèrent une unité défensive organique. Même la construction de Fort Manoel sur l'îlot homonyme, au milieu du bassin de Marsamxett, répondait à cette nécessité d'une nouvelle unité organisationnelle, tout en éliminant les inconvénients qu'une éventuelle chute de ce dernier entre les mains de l'ennemi aurait pu comporter pour la partie du front de La Valette³³¹.

Le mémoire remis au grand maître contenait des relevés des plans de la Valette qui seront ponctuellement repris par certains critiques successifs. Il faut rappeler que les présumés défauts y afférents correspondaient à des choix précis des organes fondateurs mêmes et que Laparelli en personne les avait traités de manière spécifique dans ses notes. D'autres défauts, tel que celui qui se réfère à l'étroitesse et à la profondeur insuffisante des fossés, découlaient des courts délais accordés et de la nécessité d'achever en quelque sorte l'ouvrage, tel que le reconnaissait du reste le rédacteur lui-même. Naturellement, une fois le travail de fortification achevé, il restait la nécessité d'apporter des améliorations continues et progressives³³².

Un nouveau pas vers l'édification de la nouvelle ville en termes de bâtiments construits fut marqué par le début de la construction du Couvent des Moines Franciscains de l'Observance et l'église adjacente dédiée à Sainte-Marie de Jésus près de la Porte Del Monte, dont le site fut déjà concédé par Del Monte en 1571³³³. Entretemps les travaux de construction des différents édifices publics de l'Ordre avançaient. Dans le neuvième Chapitre général de 1574, le premier tenu à La Valette, fut décrété le début de la construction de l'Infirmierie Sacrée (Fig. 2.29) de La Valette³³⁴ et les travaux commencèrent

³³¹ « ...quella parte della strada coperta che stà dinanzi al baluardo di San Michele inclina tanto verso il Mare che [resta] in modo scoperta dall'isolotto che quando di là fusse battuta non vi potria star un'anima sopra per difenderla, i fossi sono poco profondi, et stretti talche dalle breccie delle batterie potrebbono in breve esser pieni oltre che sono maldifesi da i fianchi per essere mal tirata la linea della contro scarpa... ». A.S.V., Vat. Lat., ms. 7776, *op. cit.*; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 495.

³³² Le mémoire finissait avec l'exhortation de compléter tous ces travaux « ...ch'hora necessitano à tener in piedi l'altre, come sono il Mandracchio, l'Arsenale, l'Infermeria, li Magazzeni, et l'altre somigliante cose senza perdimento di tempo... ». E. SISI, *op. cit.*, p. 498.

³³³ B. Dal POZZO, *op. cit.*; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 499.

³³⁴ A.O.M., ms. 290, f. 29; dans M. GALEA, *op. cit.*, p. 44.

au début de l'année suivante aux frais du Grand Maître le long de la courtine de Saint-Lazare, donnant sur l'entrée du Grand Port. Cet emplacement permettait le débarquement des malades et des blessés des galères directement dans les salles de l'hôpital, à travers une galerie appropriée, creusée dans les murs³³⁵. La partie extérieure de l'Infirmierie Sacrée a l'aspect d'une structure massive, typique du style architectural de Geronimo Cassar, à qui cet édifice est généralement attribué. Selon les Statuts de l'Ordre établi en 1181, chaque homme et femme avait le droit de recevoir les soins nécessaires à l'hôpital de l'Ordre³³⁶, à part les pèlerins en voyage pour visiter la Terre Sainte³³⁷.

Etant donné que l'Ordre hiérosolomytain était avant tout une institution religieuse, les frères menaient une vie communautaire dans leurs auberges respectives, qui, avec le Palais Magistral, l'Église Conventuelle et l'Infirmierie Sacrée, constituaient le Couvent. Le site destiné à la construction de l'Auberge de Provence fut acheté en août 1571³³⁸. Quant à l'édifice, il fut construit en 1575 à la rue Saint-Georges sur la base du plan élaboré par Geronimo Cassar. Pour faire face aux frais de construction, La Cassière accorda l'autorisation d'imposer une taxe sur les commanderies de la Langue³³⁹. Ainsi fut alloué à la Langue d'Auvergne un site à la rue Saint-Georges, qui s'étendait de la rue Del Monte (aujourd'hui appelée rue Saint-Jean) jusqu'à la rue de la Victoire (actuellement rue Sainte-Lucie). La construction de l'Auberge d'Auvergne (Fig. 2.30) commença en 1574, encore une fois selon le plan réalisé par Cassar, mais fut complétée seulement après la mort de La Cassière³⁴⁰. Le site attribué à l'Auberge d'Italie était délimité par la rue Saint-Jacques (aujourd'hui rue des Marchands), la rue du Palais (à présent rue du Midi) et la rue Pie (par la suite rue Britannique et actuellement *Melita Street*). La construction de cette auberge fut

³³⁵M. ELLUL, *op. cit.*, p.47.

Plus tard, il fut remarqué que l'hôpital était exposé aux vents humides du sud-ouest qui causaient une sorte de dépression chez les patients. P. CASSAR, *Medical History of Malta*, Londres 1964, p. 46.

³³⁶A. CRITIEN, *Holy Infirmary Sketches*, Malte 1945, p. 7, n. 2.

³³⁷P. CASSAR, (1964), *op. cit.*, p. 55.

³³⁸Mathurin d'Aulx de Lescout *alias* Romegas représentait la Langue de Provence dans l'acte notarié y afférent enregistré dans les actes du Notaire Placido Abela qui porte la date du 1^{er} août 1571. M. GALEA, *op. cit.*, p. 53.

³³⁹R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 160.

³⁴⁰L'Auberge d'Auvergne, utilisée au début du XX siècle comme Palais de Justice, fut complètement détruit par les bombardements aériens de la Seconde Guerre Mondiale.

commencée vers la fin de 1575 ou le début de 1576, selon le plan original de Cassar³⁴¹. Toutefois, la première auberge de la Langue d'Italie fut construite en partie sur le site qu'occupe aujourd'hui le Palais Magistral, juste à côté de la maison d'Eustachio Del Monte³⁴².

À la Langue de Castille et du Portugal, fut attribué un site délimité par la rue Saint-Paul, la rue Saint-Jacques et la rue Pie³⁴³, c'est-à-dire le lieu assigné précédemment par Laparelli au Palais Magistral. La construction de cet édifice, réalisé lui aussi selon le plan de Cassar, fut entamée en 1573, mais l'Auberge de Castille³⁴⁴ ne fut pas achevée avant l'année 1588 à cause de l'insuffisance des fonds. Le 8 juin 1570, une taxe de 4.000 écus fut imposée sur la propriété de la Langue d'Aragon pour la construction de son édifice. La construction de l'Auberge d'Aragon (Fig. 2.31), réalisée selon aussi le plan de Cassar, fut commencée rapidement et complétée en 1572. L'on sait peu de choses sur l'Auberge d'Allemagne, démolie en 1839 pour laisser place à la construction de la Cathédrale anglicane. Mais une plaque en marbre avec une inscription, posée à l'origine sur la façade de l'auberge, suggère que celle-ci était prête à être occupée déjà en 1571³⁴⁵.

En 1570, la Langue de France décida de construire son auberge et pour ce faire, fit acquisition, au mois de juillet de la même année, d'une zone étendue au sommet de la rue Saint-Sébastien (aujourd'hui rue de la Monnaie)³⁴⁶. Toutefois, à cause de certains problèmes d'ordre financier, la Langue garda seulement une partie de ce site pour construire son auberge, plus tard utilisée par la monnaie de l'Ordre (Fig. 2.32). En 1588, la première Auberge de France était déjà considérée insuffisante pour accueillir le grand nombre des

³⁴¹L. MAHONEY, *A History of Maltese Architecture*, Malte 1988, p. 139.

³⁴²G. DARMANIN-DEMAJO, *Storia dell'Albergia della Lingua d'Italia*, p. 9; dans M. GALEA, *op. cit.*, p. 55.

³⁴³A.O.M., ms. 2202, f. 70; dans M. GALEA, *op. cit.*, p. 57.

³⁴⁴Cet édifice fut complètement reconstruit en 1751 sous le "règne" du Grand Maître Emanuel Pinto de Fonseca et constitue l'un des plus importants édifices baroques maltais du XVIII^e siècle.

³⁴⁵L'inscription est la suivante: *F. Ioachin Spar. Ord. \S. Ioh. Hier. Magnus Bai \Uluo Alemanniae 1571*. R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 158.

³⁴⁶Actes du Notaire Placido Abela, 19 juillet 1570; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 156.

chevaliers de cette Langue et le 2 avril 1598, il fut décidé d'acquérir la propriété de Frà Christophe de Montgauldry et d'y reconstruire en partie l'édifice³⁴⁷ (Fig. 2.33).

Dans le premier plan de La Valette, dessiné par Matteo Perez d'Aleccio (1547-1628) et publiée en 1582, l'on peut observer que lors des dernières vingt années du XVI^e siècle, la ville avait plus ou moins déjà pris sa configuration actuelle³⁴⁸. Parmi les édifices les plus importants construits à La Valette au cours de cette période, il y avait surtout le Palais Magistral. Déjà lors du magistère de Del Monte, le grand maître et son Conseil avaient prévu de situer ce palais à l'emplacement actuel de l'Auberge de Castille, située sur le point le plus élevé de La Valette. Cependant, puisqu'à l'époque le grand maître n'avait pas de demeure propre, il fut contraint d'utiliser comme résidence officielle une maison située au centre de la ville, déjà construite par son neveu Eustachio del Monte. En 1571, Del Monte persuada le Conseil de l'Ordre d'acheter la maison d'Eustachio en vue de la transformer en Palais Magistral, transférant ainsi l'emplacement du palais au cœur de la ville³⁴⁹.

Le transfert de la Langue d'Italie dans sa deuxième auberge, en origine située près de l'emplacement du palais magistral, libera le premier bâtiment. L'annexion de celui-ci à la maison d'Eustachio Del Monte créa un emplacement bien plus grand que celui qui serait par la suite destiné à l'Auberge de Castille. En effet, furent ajoutés à cet emplacement un autre site, précédemment acquis par Fra' Raimondo Gianotto Bosio, ainsi qu'une bande de terrain qui avait été achetée par Eustachio en personne. L'Office des Maisons approuva l'élimination du "trajet" qui, selon le schéma original de la ville, devait relier l'actuelle rue du Trésor à la rue Ferdinand³⁵⁰. Ainsi le Palais Magistral (Fig. 2.34), l'édifice le plus grand de toute la ville, conçu en partie lui aussi par Cassar, devait accueillir l'autorité suprême de l'Ordre et devait, comme tel, refléter au moins à l'intérieur, le pouvoir du Chef de l'Institution et la structure disciplinaire et administrative de la Religion.

³⁴⁷R. DEGIORGIO, *op. cit.*, pp. 156-158.

³⁴⁸A. GANADO, « Matteo Perez d'Aleccio's Engravings of the Siege of Malta of 1565 », *Proceedings of History Week, Malte* 1983, p. 126.

³⁴⁹J. Q. HUGHES, *The Building of Malta*, Malte1986, pp. 27, 133.

³⁵⁰R. DEGIORGIO, *op. cit.*, pp. 163 e 166.

En 1576, fit son apparition à Malte un autre connaisseur de questions militaires, l'ingénieur Scipione Campi³⁵¹, envoyé par le Marquis de Santa Croce, qui pendant sa visite à Malte le 14 juin 1576, avait reconnu lui-même les défauts des nouvelles fortifications. Le Marquis envoya deux galères pour accompagner le « Capitaine Scipione Campi Ingénieur apprécié par les Nations Espagnole et Italienne ». Cet ingénieur avait ainsi le rôle d'examiner les défenses de Malte et de dresser un mémoire détaillé sur toutes les fortifications³⁵². Campi fit plus ou moins les mêmes critiques, déjà formulées, à propos des fortifications, qui pouvaient désormais être analysées dans leur ensemble. À la différence, toutefois, du rédacteur inconnu du mémoire de 1574, il restait centré sur les problèmes liés aux aspects de construction³⁵³. Par ailleurs, il était tout à fait naturel qu'une oeuvre comme celle de La Valette, réalisée dans des situations particulièrement difficiles, ait besoin d'une action continue de révision, d'amélioration et même de correction.

Néanmoins, les critiques sur les fortifications de La Valette (Fig. 2.35) continuaient aussi l'année suivante comme en témoigne le bref rapport sur l'état de défense de la ville, rédigé le 27 janvier 1577 par Ludovico Cesano à la demande des autorités de Malte³⁵⁴. Cesano avait immédiatement pris part à la réalisation des propositions, comme la construction d'un énorme mur vers Marsamxett, attestant d'une différence d'interprétation des besoins urgents.

Cassar, qui représentait la continuité de l'oeuvre et qui avait participé à tous les travaux, répondait aux critiques et aux propositions de Cesano autant par écrit que de vive

³⁵¹Scipione Campi, de Pesaro, était probablement présent lors de la réunion des 3-4 Avril 1566 sur le Mont Scerberras lorsque le Grand Maître La Valette soutenait le plan de Laparelli pour la nouvelle ville. Campi participait peut-être au groupe d'experts envoyé par Don Garcia, comme ce groupe autour du Grand Maître (comme Gabrio Serbelloni, Chiappino, Vitelli et les autres résidents ingénieurs) n'était pas d'accord avec la critique de Fratino et d'Ascanio della Cornia. P. COLLURA, La difesa militare di Malta nella seconda metà del S. XVI, *Archivio Storico di Malta* (dorénavant A.S.M.), 1940, fasc. II; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 145, n. 48.

³⁵²De Campi, on rappelle effectivement le manuscrit « *Parere di Scipione Campi sopra la Fortificatione della città Valletta* » dont une copie est datée du 17 juillet 1577. CHIGI, Q III 69, ff. 20r - 24v; dans E. SISI, *op. cit.*, pp. 499-506.

³⁵³Le 3 Août 1576 correspond à la lettre de témoignage que le Grand Maître de Malte a envoyée au roi d'Espagne, en suppliant Sa Majesté « *disponga che [il Campi] venga ritenuto molto affidabile per favori e promozioni, chè ogni mercede e favore che gli verrà fatto sarà in lui molto ben applicato ed io lo riceverò come [grazia] personale di V.a M.tà...* ». A.G.S., E - 1145, f. 101; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 499.

³⁵⁴« *Havendo io Ludovico hoggi che è alli 27 di Gennaro 1576 livellato quanto saria necessario fare alta la muraglia fuori del fosso verso marzo musetto acciaio che detta muraglia ne coprissi, et difendesse dalli tiri dell'Isoletto il fianco del San Giovan. Battista* ». A.G.S., E - 1145, f. 44; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 507.

voix pendant les inspections de ce dernier. Le discours de Cassar³⁵⁵ que les « ...très Illustres et Respectables Commissaires dûment chargés m'ont demandé d'exprimer mon avis sur cette construction... » atteste que Cesano avait « ...commencé à réformer les parapets des cavaliers et des barbettes ». Ceci implique qu'en dépit du fait que Cassar n'avait plus la charge d'ingénieur militaire et s'occupait exclusivement du développement urbain de La Valette, il était encore considéré comme un expert en matière de défense.

Par ailleurs, en 1577, les oeuvres d'urbanisation interne avançaient avec le même enthousiasme que celui qui avait présidé à celles de défense externe. En quatre ans, fut achevée l'église mère de l'Ordre, qui fut et reste pour toujours le plus grand monument de l'île construit lors de la période historique de l'Institution hiérosolomytaine. La Cassière convoqua le Grand Prieur Antoine Cressin (1556-84) au Palais afin de lui faire part de son intention d'attribuer une chapelle à chacune des Langues de manière à assurer une plus grande harmonie entre les membres des diverses nationalités qui composaient l'Ordre. Les chapelles furent attribuées en fonction de l'ancienneté de chaque Langue³⁵⁶ tandis que les membres étaient libres d'y pratiquer leurs dévotions et les festivités inhérentes à leur nationalité d'origine³⁵⁷. Le 30 septembre 1577, avant que fut consacrée l'église, La Cassière fit transférer, avec le consentement du Conseil, les restes de ses prédécesseurs dans la crypte dite de la Sainte-Croix (Fig. 2.36), située sous l'autel principal de l'église³⁵⁸.

L'église fut solennellement consacrée le 20 février en présence de tout le Couvent³⁵⁹. Sur le portail principal de l'église, se trouvent encore aujourd'hui les trois armoiries héraldiques commandées par La Cassière. Les blasons rappellent donc la fondation, la réalisation et la consécration du bâtiment : le blason de Grégoire XIII, sous le pontificat duquel fut consacrée l'église, celui de l'Ordre et de La Cassière³⁶⁰. Pour la consécration de

³⁵⁵« *Ragionamento sopra la fortificatione della città nuova dell'Isola di Malta, et di alcune occorrenze tra il S.r. Ludovico Cesano ingegniero, et me sotto scritto Girolamo Cassar di alcuni movimenti che ha voluto fare in detta fortificatione* ». A.G.S., E - 1145, f. 43; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, pp. 133, 240-242.

³⁵⁶A.O.M., ms. 1953, f. 6; dans M. GALEA, *op. cit.*, p. 32.

³⁵⁷Sir H. SCICLUNA, *op. cit.*, p. 64.

³⁵⁸L. SCHIAVONE, *op. cit.*, p. 206.

³⁵⁹Cet évènement fut rappelé par une indulgence plénière concédée pour la journée d'anniversaire de cette consécration pour les vingt années successives.

³⁶⁰L'inscription de la plaque commémorative est la suivante :

l'église, La Cassière invita Monseigneur Ludovico De Torres, Archevêque de Monreale, qui arriva à Malte le 5 février 1578³⁶¹. Malheureusement, l'invitation du Grand Maître adressée à l'évêque sicilien fut interprétée comme un signe d'irrévérence vers l'Evêque local, Monseigneur Tommaso Gargallo (1578-1615)³⁶².

Lutte de pouvoir du parti espagnol contre le magistère français

Les dernières années du magistère de La Cassière furent marquées par divers incidents qui débouchèrent sur une révolte contre son autorité. La faillite des chevaliers du parti impérial pour élire un de leurs membres au Magistère Suprême alimenta la rivalité traditionnelle entre les différentes Langues de l'Ordre. La cause principale de cette révolte doit être attribuée au refus de la rigoureuse austérité prodiguée par de La Cassière de la part d'un groupe de membres insoumis³⁶³. En fait le Grand Maître avait découvert une grande indifférence vis-à-vis des morales et des traditionnels voeux monastiques, outre un laxisme général de la discipline caractéristique de la Religion. Il s'opposa durement à la pratique du duel et aux fréquents litiges entre les membres et les soldats de l'Ordre³⁶⁴, ainsi qu'au maintien de concubines de la part de certains religieux. D'autres membres quittaient le Couvent sans autorisation et manquaient de respect envers le Grand Maître lui-même³⁶⁵.

Cependant, alors que le Grand Maître devenait vieux, les ambitions de certains devenaient très fortes et les inimitiés et les querelles toujours plus acharnées au fur et à mesure que le danger externe semblait s'éloigner. L'Ordre se divisa : une grande partie

Hujus Templi Ca.No.MDLXXIII jacta sunt fundamenta, quod auspiciis Illmi.D.Fr.Jo.LeVesque de la Cassiere IX Ca.Jul.MDLXXVII ad summum fastigium perductum est.

Templum hoc altari praecipuo per Rm.um D. Ludovicum de Torres Montis Regalis Archiepm.X.Cal.Mart. MDLXXVIII consecrato D.O.M. ac D.Joanni Baptae, dicatum fuit.

³⁶¹Il fut reçu avec grande estime du Grand Maître et donnée logement au Palais Magistral. P. COLLURA, *Le Due Missioni di Mons. Ludovico I De Torres in Malta (1578-1579)*, dans A.S.M., nov. 1936 - jan. 1937, p. 33; dans M. GALEA, *op. cit.*, p. 35.

³⁶²A. BONNICI, *History of the Church in Malta*, vol. II, Malte 1968, p. 115.

³⁶³A. BARTOLO, *op. cit.*, p. 99.

³⁶⁴Le 20 Juin 1576 Fra' Hannibal Petrucci, appartenant à l'une des plus illustres familles de Sienne, a été accusé d'avoir blessé en causant la mort du Maréchal Horace. Par conséquent, il fut privé de l'habit et expulsé plus tard de l'Ordre. A.O.M., ms. 94, ff. 112 et 122. Durant sa détention dans l'*Oubliette* (prison souterraine) du Château Saint-Ange, Petrucci incisa son nom et l'emblème familial avec l'inscription *Spes mea in Deo 1577* sur le mur de sa cellule. M. GALEA, *op. cit.*, p. 64.

³⁶⁵E. SCHERMERHORN, *op. cit.*, pp. 109-110.

s'aligna contre La Cassière, qui fut carrément déclaré déchu³⁶⁶, alors qu'une petite partie lui resta fidèle. Parmi les accusations contre La Cassière, la plus virulente était son incompetence à gouverner l'Ordre puisque « son âge avancé avait affaibli son cerveau »³⁶⁷. Toutefois, La Cassière croyait en son innocence et était soucieux d'éviter l'effusion du sang de quelque membre de l'Ordre³⁶⁸. On n'en arriva pas aux armes, mais la question amena les principaux protagonistes de cet épisode devant le Pape à Rome³⁶⁹.

Le Pape et les Princes chrétiens étaient tous du côté du Grand Maître puisqu'ils étaient de l'avis que le pouvoir légitime devait être sauvegardé à tout prix. Malgré le fait que la plupart des agitateurs appartenaient au parti impérial, Philippe II ne montra pas son soutien tandis que le Roi de France, à l'instigation de Monseigneur Paul de Foix, son ambassadeur auprès du Saint Siège, et du Cardinal Louis d'Este, fils de Renée et neveu de Louis XII, était furieux face à cette énième tentative de l'Espagne visant à conquérir la suprématie au sein de l'Ordre. Grégoire XIII réintégra pleinement le Grand Maître³⁷⁰, mais l'année 1581 mit fin à la partie. Après les nombreuses visites, cérémonies et audiences à Rome, La Cassière était sur le point de revenir à Malte quand il fut « assailli par la fièvre »³⁷¹. Après une courte maladie, le Grand Maître décéda le 21 décembre 1581 à la résidence du Cardinal d'Este à Rome. Suite aux funérailles abritées par l'église de Saint Louis des Français³⁷², auxquelles assistèrent cardinaux, prélats, ambassadeurs et divers membres de

³⁶⁶En effet, un groupe de chevaliers se réunit secrètement dans la résidence privée du Prieur Cressin et après la promulgation des différentes accusations contre le Grand Maître déclaraient l'annulation de son office. Le Conseil nomma donc Romegas comme Lieutenant du Grand Maître, lequel avec le Conseil, se mit à gouverner l'Hôpital. – « *ut cum concilio reget totum ordinem* ». A.O.M., ms. 95, f. 262v; dans M. GALEA, *op. cit.*, pp. 74-76.

³⁶⁷B. Dal POZZO, *op. cit.*, p. 181; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 512.

³⁶⁸A. BARTOLO, *op. cit.*, p. 100.

³⁶⁹Grégoire XIII avait d'abord envoyé son Nonce, Monseigneur Gaspard Visconti, avec les pleins pouvoirs pour enquêter sur la cause de cette mutinerie – « *Delegisse à totum ordinem gubernandum* ». A.O.M., ms. 95, ff. 277-278v. Malgré le fait que La Cassière ait été libéré de sa détention et que les agitateurs ont été avertis, l'enquête de Visconti n'a pas été concluante et aussi bien La Cassière que Romegas ont été sommés d'aller jusqu'à Rome. M. GALEA, *op. cit.*, pp. 77-78.

³⁷⁰Après le mort de La Cassière, « *...Ordinò il Papa che delle armi sue gli facessero la Corona Ducale, e di questo in poi i Gran Maestri.* » N.L.M., ms. 1146; dans M. GALEA, *op. cit.*, p. 95.

³⁷¹B. Dal POZZO, *op. cit.*, p. 209; dans M. GALEA, *op. cit.*, p. 90.

³⁷²Le coeur de La Cassière fut embaumé et enterré dans l'église de Saint Louis des Français. Mais la plaque commémorative en marbre noir est malheureusement disparu pendant les nombreuses interventions de restauration que l'église a subies dans le temps. E. SCHERMERHORN, *op. cit.*, p. 124.

la cour pontificale, le 11 janvier 1582, le corps de La Cassière fut inhumé dans la crypte de l'Église Conventuelle de La Valette dont il avait été fondateur et grand bienfaiteur³⁷³.

Pour faciliter l'élection du nouveau Chef de l'Ordre, Grégoire XIII, à travers Monseigneur Gaspard Visconti, qui à l'époque avait remplacé La Cassière³⁷⁴, proposait aux seize électeurs trois candidatures toutes françaises: le Prieur de Toulouse Hugues Loubenx de Verdalle (Fig. 2.37), le Général des Galères François de Moreton Chabrilan et le Prieur de Saint Gilles Parnisse. Après quinze minutes de conclave tenu le 12 janvier 1582, De Verdalle fut proclamé Grand Maître de l'Hôpital. Le nouveau grand maître, mieux connu sous le nom Verdala, était arrivé depuis peu à Malte, ayant été absent du Couvent pendant la période de désordre³⁷⁵. En effet, ce n'est pas un hasard s'il transita par Rome pendant son voyage de France, où il fut reçu en audience par le Souverain Pontife. Ainsi, juste après l'annonce de son élection, Verdala prêta serment pour observer les Statuts de l'Ordre et monta sur le trône magistral à droite de l'autel majeur de Saint-Jean où il reçut l'hommage des membres présents au conclave. La devise choisie par Verdala en disait long sur le futur style de son gouvernement : « *Collectasque fugat nubes, solemque reducit* » c'est-à-dire, « Les nuages s'ouvrent et apparaît le soleil »³⁷⁶.

En réalité, ce Grand Maître fit tout son possible pour renforcer le pouvoir magistral et gouverna l'Institution comme un vrai autocrate. Effectivement, Verdala chercha à étouffer le Conseil et n'introduisit dans l'agenda que ses motions, sans la moindre possibilité pour les autres membres de ne discuter aucune autre action. En outre, puisque la nomination des "Grande Croix"³⁷⁷ était en grande partie de son ressort alors que d'autres nominations se faisaient "de façon extraordinaire", Verdala choisissait ses protégés et souvent ses chevaliers sans aucune ancienneté³⁷⁸. Par la suite, lorsque le Capitaine de la

³⁷³A.O.M., ms. 96, f. 13v; dans M. GALEA, *op. cit.*, p. 92.

³⁷⁴Visconti résidait au Palais Magistral de La Valette pendant son séjour à Malte, et fut à la tête de l'Ordre entre le 11 septembre 1581 et le 12 janvier 1582. A. BONNICI, (1990), *op. cit.*, p. 109.

³⁷⁵A. DE VERTOT, *op. cit.*, p. 57.

³⁷⁶A. P. VELLA, *Storja ta' Malta*, Malte 1979, vol. II, p. 47.

³⁷⁷Certains d'entre eux, comme l'étaient devenus les titres anglais après la suppression de la Langue d'Angleterre, n'étaient rien de plus que « *Dignità nudi titoli, e senza rendita alcuna* ». B. Dal POZZO, *op. cit.*, p. 347; dans A. P. VELLA, *op. cit.*, p. 65, n. 8.

³⁷⁸« *...le tre lingue Francesi sprovviste di Cavalieri antiani, i quali si scusavano sotto diversi pretesti di non venir a Malta, come prima sollevano a conseguire la Gran Croce, vedendo hormai esser tutte le Dignità per via indiretta occupate* ».

“Saint-Pierre”, Federico Cortes, protesta contre les modifications apportées par le Grand Maître à quelques règles et habitudes de la marine de l’Ordre, Verdala l’accusa d’être un comploteur et, par le biais d’un Bref que Grégoire XIII adressa au Grand Maître le 11 avril 1582, Cortes fut convoqué à Rome où il dut demander pardon d’avoir offensé le Chef de sa Religion³⁷⁹.

En 1582, l’ecclésiastique vénitien Giovan Battista Leoni rédigeait un rapport sur Malte destiné au Pape³⁸⁰. Dans ce rapport, l’admiration de Leoni pour l’aspect de beauté, d’harmonie et de force que la ville de La Valette, désormais quasiment achevée, parvenait à offrir est évidente. D’autre part, le rapport remettait en question, avec intelligence et sincérité, la capacité de défense effective du complexe. Leoni écrivait que même si une bonne partie du côté des murs vers le Port de Marsamxett avait été sujette aux tirs d’artillerie provenant d’une hypothétique position ennemie sur l’îlot, il existait sur cette même fortification de La Valette, une zone suffisante à partir de laquelle une action efficace de contre-batterie était possible³⁸¹. Pour confirmer ce qui était dit par Leoni, nous avons deux avis très brefs de Marcantoine Colonna tirés d’une part d’une lettre envoyée de Messine au Roi d’Espagne le 16 octobre 1582³⁸², et d’autre part une autre envoyée au Cardinal de Côme, près la Curie romaine, expédiée de Messine le 26 octobre de la même année³⁸³. Les deux lettres se réfèrent à la visite que le Vice-roi de Sicile avait réalisée à Malte la même année.

Dans un Bref datant du 12 février 1582, Grégoire XIII, conscient du tournant pris lors des années précédentes, recommanda au Grand Maître d’imposer d’une manière plus

B. Dal POZZO, *op. cit.*, p. 323; dans A. P. VELLA, *op. cit.*, p. 65, n. 9.

³⁷⁹B. Dal POZZO, *op. cit.*, pp. 255-256; dans A. P. VELLA, *op. cit.*, p. 58.

³⁸⁰Giovan Battista Leoni était arrivé à Malte le 8 septembre 1581 avec Monseigneur Visconti dont il était secrétaire.

³⁸¹CHIGI, N, III, 57, ff. 225-253; dans E. SISI, *op. cit.*, pp. 514-518.

³⁸²« ...La fortificazione nuova è già in termini molto buoni. Vi sono alcune cose che sarà bene rimediare, sulle quali ho lasciato per iscritto quello che a me ed a coloro che furono con me è apparso opportuno, copia di cui invio a V. M.tà; e chi ha visto quel che han difeso e quello che ora hanno da difendere può star sicuro che il Turco ci penserà molto bene prima di fare impresa contro quelle piazze... ». A.G.S., E - 1152, f. 103 e 106; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 520.

³⁸³« ...al che se risponde che non si puo dir che quello sia Convento, poi che oltre al Palazzo del Gran m.ro et gli Alberghi delle Lingue ci sono molte altre case il numero delle quali passa di 2500 ed ogni dì va crescendo ... ». A.G.S., E - 1152, f. 104 e 109; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 520.

stricte le respect du *“Collacchio”*³⁸⁴, c’est-à-dire la séparation, en termes de construction, entre le Couvent et la population de la ville. Verdala et son Conseil nommèrent trois *“Seigneurs de la Grande Croix”*, lesquels, avec les *“Commissaires des Constructions”* et *“l’Architecte de la Religion”*, devaient tracer ce quartier réservé au Couvent. Toutefois, même cette fois-ci, le *“Collacchio”* non fut pas mis en pratique par l’Ordre³⁸⁵.

Jusqu’alors, la France avait davantage été présente à Malte à travers ses propres chevaliers que directement en tant qu’entité nationale, en reconnaissant à l’Espagne le statut de principale intéressée à ce jeu de rôles particulier qui se jouait dans le cadre politique de la Méditerranée centrale. Le relâchement de l’ordre interne suite à la très forte tension vécue par la Religion, révélé par le soulèvement des jeunes chevaliers contre le Grand Maître, semblait avoir ouvert la voie à une intervention directe de la France à Malte. En effet, lorsque Marc Antoine Colonna arriva à Malte, il apprit que quatre galères étaient en train d’appareiller à Marseille, afin de conduire dans l’île quelques chevaliers. En considération du nombre relativement petit des chevaliers, Colonna trouvait disproportionné l’armement important; ceci autant plus qu’il était sûr que les Français ne participeraient pas à l’activité du ‘corso’ compte tenu de la « paix et de la fraternité qu’il y avait entre Turcs et Français”. Donc, il avait tenté d’adopter des contre-mesures visant à éviter que les Français tentassent de “voler quelque place, comme c’est leur coutume”³⁸⁶.

Cinq ans après son élection, Verdala fut convoqué à Rome par Sixte V (Felice Peretti) sous prétexte de discuter du désaccord à l’intérieur de l’Ordre. Sixte V donna des instructions au Cardinal Montalto pour recevoir avec tous les honneurs le Grand Maître; et en effet, le Chef de l’Ordre fut logé au Vaticane et reçu avec les mêmes honneurs que ceux accordés précédemment au Grand Duc de Toscane. Le 18 décembre 1587, le Souverain Pontife proclama Hugues Loubenx De Verdalle Cardinal³⁸⁷, à la consternation du Conseil et

³⁸⁴A.O.M., *Sacra Capitula Generalis*; dans E. SAMMUT, (1970), *op. cit.*, p. 391.

³⁸⁵« ...Però né questa volta, né per molte altre, che si trattò di questo particolare, vi fù dato esecuzione, o perché la forma, e l’angustia della Città non comportasse simile chiusura, o perché a’ costumi d’hoggidi più liberi, e sciolti dalle strettezze de’ Chiostri, non fosse né accomodata, né praticabile ». B. Dal POZZO, *op. cit.*; dans E. SISI, *op. cit.*, pp. 520-521.

³⁸⁶Marc Antoine Colonna avait écrit deux lettres à ce propos de Palermo, datées toutes les deux 23 décembre 1582, respectivement par Alonso de Osuna et pour le Roi. A.G.S., E - 1152, 123 e 124; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 521.

³⁸⁷B. Dal POZZO, *op. cit.*, p. 299; dans D. CUTAJAR & C. CASSAR, (1985), *op. cit.*, p. 51.

le dédain des Grands Croix qui accompagnaient le Grand Maître (Fig. 2.38). Le Cardinal Verdala repartit à destination de Malte après avoir commandé un magnifique plafond à caissons pour l'église de Sainte-Marie in Campitelli à Rome³⁸⁸.

Pour commémorer sa nouvelle dignité, le Grand Maître fit construire une colonne surmontée par l'effigie d'une louve (Fig. 2.39), appartenant à l'héraldique de sa famille, connue justement comme la colonne de la célébrité, devant le Palais Magistral³⁸⁹. Certaines rumeurs attribuèrent la construction de ce monument à la célébration de la victoire personnelle de Verdala sur son rival, le Cardinal Prospère Colonna, frère du Vice-roi de Sicile, avec lequel il semble s'être disputé durant son séjour romain.

En 1587, les Grecs achevaient la construction de l'église de Sainte-Marie de Damas, construite aux frais de Jean Calamìa, originaire de Rhodes. En l'absence de descendance des Calamìa et du moindre patronage, cette église fut annexée à la paroisse gréco-orthodoxe de Saint-Nicolas concédée en 1639 à la confrérie des Âmes du Purgatoire³⁹⁰.

La grande crainte d'une attaque imminente de la part des forces turques semblait désormais définitivement passée. Non seulement il n'était plus strictement nécessaire de rester sur la défensive, comme les chevaliers avaient été contraints de faire chaque année jusque là, mais il devenait possible de passer à une controffensive, en obligeant le Grand Turc à défendre ses territoires de la Syrte, et en particulier de Tripoli, qui était le premier et le plus prisé des leurs objectifs. Toutefois, lors des dernières années du Magistère de Verdala, les "ennemis" les plus acharnés de l'île devinrent avant tout la faim et ensuite la peste. La guerre civile en France entre les Huguenots et les Catholiques, qui s'acheva en 1589 avec l'assassinat du Duc de Guise et la mort de Catherine de' Médicis, avait bloqué le flux d'argent des revenus du pays où l'Ordre possédait la plus grande partie de ses terres.

Beaucoup se demandaient la raison de cet honneur et certains attribuaient l'amitié entre le frère d'Henri de Verdalle et Henri de Navarre, qui à cette époque menait les Huguenots contre la Ligue. En fait, selon certaines rumeurs, Sixte V avait espéré ramener Henry à embrasser la «foi» à travers Verdalle. E. SCHERMERHORN, *op. cit.*, pp. 129-130.

³⁸⁸E. SCHERMERHORN, *op. cit.*, p. 129.

³⁸⁹Ce monument, réalisé en pierre globigerine de qualité inférieure, était déjà en ruines après quatre-vingts ans. En fait, en 1672, il fut déjà restauré par le commandeur Jean-Jacques Verdellin. A. P. VELLA, *op. cit.*, p. 66, n. 13.

Cependant, malgré une seconde restauration, la colonne a été démolie le 2 Octobre 1773 sur ordre du Grand Maître Ximenes. N.L.M., Lib. 1146, ii, f. 258; dans C. TESTA, *The Life and Times of Grand Master Pinto*, ed. Midsea Publications, Malte 1989, p. 81, n. 150.

³⁹⁰B. Dal POZZO, *op. cit.*; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 525.

Pour faire face à cette urgence financière, le Conseil décida en juillet 1590 de battre 6.000 écus en cuivre³⁹¹, tandis que l'année d'après, l'Ordre emprunta de "grosses sommes" d'argent aux banques de Rome, de Barcelone et de la Catalogne³⁹².

En 1592, la peste éclata à Malte emportant huit cent maltais et quarante chevaliers³⁹³. La construction, au cours de la même année, de l'église de Saint-Roch dans la rue Sainte-Ursule à La Valette, fut réalisée grâce aux contributions de quelques survivants comme acte de remerciement fait suite à cette épidémie³⁹⁴. Entretemps, Clément VIII Aldobrandini informa Verdala de son intention d'ouvrir un collège des Jésuites à La Valette sous l'égide de la province sicilienne de cet ordre religieux. Le 12 novembre 1592, l'acte de fondation fut signé et un site fut alloué à cet effet aux Jésuites, après qu'ils aient répondu favorablement à la demande du Grand Maître d'ouvrir une école pour l'enseignement de la Grammaire et des Matières Humanistes³⁹⁵. L'Église des Jésuites fut ainsi édifiée sur la base du plan élaboré par Giuseppe Valeriano³⁹⁶ et fut probablement complétée dans le courant de l'année 1609. La typologie planimétrique en croix latine de cette église pourrait être été le premier exemple du genre à Malte³⁹⁷.

Giuseppe Valeriano (1542-1596) était un père jésuite, peintre et depuis l'année 1565 jusqu'à sa mort, il fut l'architecte officiel de son ordre. Valeriano conçut ou bien participa à la conception de plusieurs églises de l'ordre jésuite, y compris celle de Saint-Michel à Monaco de Bavière, la plus importante église de la renaissance construite en Allemagne. Parmi les chef-d'oeuvres de Valeriano, se comptent le couvent et l'église des jésuites à

³⁹¹« ...per souvenir alle necessità del Comun Tesoro si battesse fin a 6000 scudi di moneta di rame, o altra maggior quantità, come fosse parso opportuno al G. Maestro, a cui ne fu commessa l'esecuzione... ». B. Dal POZZO, *op. cit.*, p. 322; dans E. SISI, *op. cit.*, p. 527.

³⁹²B. Dal POZZO, *op. cit.*, pp. 330-354; dans A. P. VELLA, *op. cit.*, p. 60.

³⁹³B. Dal POZZO, *op. cit.*, pp. 324, 337-9; dans A. P. VELLA, *op. cit.*, p. 61.

³⁹⁴Cette église fut construite aux frais de l'Université et dans le XVII^e siècle elle fut reconstruite et agrandie sur la base des plans de Mery Blondel. R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 175.

³⁹⁵Le 22 novembre 1769 le Collège devint ensuite l'Université des Etudes. A. P. VELLA, *The University of Malta*, Malte 1969; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, pp. 173-4.

³⁹⁶P. PIRRI, G. Valeriano S.J., *Architetto e Pittore, 1542-1596*, Rome 1970, p. 207-209; dans L. MAHONEY, *5000 Years of architecture*, Malte 1996, p. 151 e 326.

³⁹⁷V. BORG, *Il-Knisja Parrokkjali ta' Hal-Tarxien*, Malte 1973, pp. 30-32.

Naples, cette dernière connue comme le Nouveau Jésus, l'église de Saint-Ambroise toujours des jésuites à Gênes, et le Collège Romain dans la ville éternelle.

Le début de développement à l'extérieur de La Valette et des Trois-Cités

Mais l'œuvre la plus importante construite pendant le Magistère de Verdala fut surtout la « *Rocca di Monte Verdala* »³⁹⁸ au Bosquet (Fig. 2.40), dans les alentours de Rabat, où le Grand Maître de Valette avait déjà construit un simple refuge, ce lieu étant prisé pour la chasse aux lapins. En 1588, Verdala acheta un terrain situé sur une colline, appartenant déjà à l'évêché de Malte, d'où l'on pouvait observer tout le Bosquet et presque toute l'île, et où il construisit son Palais selon le plan de Geronimo Cassar³⁹⁹. Le Palais Verdala est mi-villa de campagne mi-forteresse, répondant ainsi aux exigences locales et imitant certains modèles fameux de cette époque, comme ceux de Vignola. Le « Cardinal Grand Maître » fit aussi peindre les lunettes de l'énorme salle à manger de ce « château » avec un cycle de fresques représentant divers épisodes de sa carrière « magistrale », réalisés par le peintre florentin Filippo Paladini⁴⁰⁰.

Verdala mourut le 4 mai 1595 à l'âge de soixante-quatre ans, après avoir souffert de la goutte et perdu l'usage des mains et des jambes. Ses biens furent estimés autour d'un million d'écus d'or exceptés les bijoux et la grande chaîne en or d'une valeur de mille écus⁴⁰¹. Après les funérailles solennelles du Cardinal Grand Maître, fut élu à la tête de l'Ordre le 7 mai 1595 l'aragonais Frà Martin Garzès (Fig. 2.41). L'élection de Garzès semble avoir été motivée par une volonté d'élire un chevalier de langue espagnole après deux grands maîtres français consécutifs.

³⁹⁸ *La Descrittione di Monte Verdala col Boschetto* dans le livre d'Abela semble presque une page en moins d'un manuel de l'architecture baroque. G. F. ABELA, (1647), *op. cit.*; dans G. MANGION, (1973), *op. cit.*, p. 9.

³⁹⁹ Le devise *Monte Verdala Ros et Pluvius* de Château de Verdalle, telle qu'est connue aussi cette palais fortifiée, se trouve sous l'emblème du Grand Maître qui surmonte l'entrée principale face au pont élévateur. E. SCHERMERHORN, *op. cit.*, p. 135.

⁴⁰⁰ B. Dal POZZO, *op. cit.*, p. 310; dans A. P. VELLA, *op. cit.*, p. 58.

⁴⁰¹ Barb. Lat. 5327; dans E. SCHERMERHORN, *op. cit.*, p. 145.

La situation financière précaire dans laquelle se trouvait l'Ordre à cette période pouvait aussi avoir influencé les électeurs pour voter en faveur du candidat aragonais, avec l'espoir que l'Institution pouvait tirer quelque avantage de l'amitié de ce dernier avec les ministres de Philippe II. Quel qu'en ait été le motif, le nouveau Grand Maître gouvernait avec grande prudence et justice en cherchant à maintenir le plus longtemps possible l'harmonie entre les membres des différentes Langues et ne lésinait jamais sur les œuvres de charité que l'institution religieuse élargissait grâce à son initiative.

Garzès en fait soutint un chevalier Fra' Manuel de Quiros, portugais, lorsque celui-ci fonda en 1597 à La Valette, le Mont de Piété en vue d'aider les pauvres. À cet effet, de Quiros apporta une contribution égale à deux mille écus, tandis que l'œuvre fut appelée officiellement avec le nom de Mont de Sainte-Anne⁴⁰². Au début, ce « Mont » faisait partie de « *l'Ufficio Giuratale* » mais il fut plus tard transféré à la Grande Cour de la *Castellania*. Une autre institution, les « *Cumuls de Charité* », une sorte de banque ou de fonds pour le mariage des pauvres, fut fondé par les Maltais en 1596. Une œuvre comparable existait déjà en 1569 lorsque les Maltais se réunirent sous la présidence du Capitaine de la Verge Anton Guevara et ses Jurés de Mdina avec l'intention de pourvoir à la dot des jeunes filles pauvres⁴⁰³. Le Grand Maître Garzès écrivit à Clément VIII pour obtenir leur exonération de toute taxe imposée par l'Église⁴⁰⁴.

Vers la fin du siècle, le danger des corsaires turcs⁴⁰⁵ augmentait inexorablement et leurs navires étaient souvent repérés autour de l'île de Gozo. Le Grand Château de Gozo (Fig. 2.42) était un ancien fort qui s'adaptait difficilement à l'artillerie moderne. Il était situé sur une colline rocheuse au centre de l'île, servant de citadelle dans laquelle se réfugiaient les habitants à l'approche des navires des corsaires. Bien que Laparelli ait visité Gozo et ait pu déjà projeter les modifications nécessaires pour le Château, cette œuvre ne fut jamais

⁴⁰²V. GRECH, *Principio, Progresso e Stato di Pietà sotto l'invocazione della Gloriosa S. Anna fatta il 30 aprile dell'anno 1597*, Libr. 404, e B. Dal POZZO, *op. cit.*, p. 396; dans A. P. VELLA, *op. cit.*, p. 62.

⁴⁰³J. ATTARD MONTALTO, *The Nobles of Malta 1530-1800*, Malte 1979, p. 176.

⁴⁰⁴Le Pontefe donnait son approbation avec un Bref en date de 8 mai 1596. B. Dal POZZO, *op. cit.*, p. 390-391; dans A. P. VELLA, *op. cit.*, p. 63.

⁴⁰⁵Il semble que l'un de ces corsaires, Mamì Rais, connaissait bien les îles maltaises. B. Dal POZZO, *op. cit.*, p. 425; dans A. P. VELLA, *op. cit.*, p. 63.

commencée à cause de l'insuffisance des fonds lors de la période durant laquelle l'Ordre était engagé dans la construction de La Valette⁴⁰⁶.

Préoccupé par l'état précaire du Grand Château de Gozo, Garzès aurait essayé de trouver une solution pour son problème de défense en demandant de l'aide à Philippe II, dans l'espoir que ce dernier lui fasse parvenir quelque donation et un bon ingénieur militaire⁴⁰⁷. En 1598, le Roi d'Espagne envoya 40.000 écus accumulés par le « vacant » du prieuré de Léon ; cependant à cause de la mort du Roi, il ne fut pas possible pour Garzès d'obtenir un ingénieur⁴⁰⁸. Finalement, en 1599, l'Ordre s'assura l'assistance de l'ingénieur d'Ancone Giovanni Rinaldini⁴⁰⁹, lequel avait étudié l'art des fortifications sous la direction de Germanico Savorgnano.

Rinaldini fit tout d'abord une réévaluation critique des défenses de Gozo dans la tentative de trouver une solution permanente aux problèmes militaires de l'île⁴¹⁰. Il évalua objectivement la meilleure position possible pour y édifier une citadelle, et après beaucoup de considérations, il parvint à la conclusion de ne pas fortifier du tout le Château. L'alternative était celle de construire trois forteresses: une qui dominait le village de Marsalforn, une qui dominait la plage de Ramla et la dernière à Mgarr. Dans un deuxième mémoire, Rinaldini proposa la construction d'une forteresse sur la colline de Marsalforn et examina dans les détails le plan de cet ouvrage et les difficultés inhérentes à sa

⁴⁰⁶Laparelli visita Gozo le 8 septembre de 1567. G. BOSIO, *op. cit.*, vol. III, p. 802. D'autre part, le Cômte de Vicari ne pouvait pas faire de commentaires sur les fortifications de Gozo puisqu'il ne visita jamais l'île. *Col. doc. inéditos*, XXX, 1566, f. 128; dans A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 204, n. 5.

⁴⁰⁷B. Dal POZZO, *op. cit.*, p. 370; A.O.M. 449, f. 251v (27 maggio 1595); A.O.M. 451, f. 268 (7 novembre 1598); dans A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 115.

⁴⁰⁸G. Dal POZZO, *op. cit.*, p. 404; dans A. P. VELLA, *op. cit.*, p. 63.

⁴⁰⁹Rinaldini avait servi dans les armées espagnoles en Flandres et en Bourgogne avant d'avoir été chargé de l'œuvre de fortification d'Otranto par le Vice-roi de Naples. Après 1595, il avait participé du côté de la Ligue Catholique dans les guerres de France mais, avec le Traité de Vervins en 1598, l'ingénieur fut employé au service d'Henri IV. Après son séjour à Malte ayant duré plusieurs mois, il fit retour en Italie. En 1601, Rinaldini vivait à Rome comme un agent de la couronne espagnole tandis qu'il suivait sa profession en tant qu'architecte jusqu'à sa mort en 1620. C. PROMIS, « Gli Ingegneri militari della Marca d'Ancona che operano e scrissero dall'anno MDL all'anno MDCL », *Miscellanea di Storia Italiana*, VI, Turin 1865, p. 308; dans A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 204, n. 9.

⁴¹⁰A.O.M. 6554, f. 253; dans A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 115.

construction⁴¹¹. Toutefois, les Chevaliers rejetèrent son avis et décidèrent de fortifier le vieux Château⁴¹².

Malheureusement, les dessins de Rinaldini pour le réaménagement du Château n'existent plus ; par conséquent, il est difficile d'attribuer quelque partie de la forteresse actuelle à l'ingénieur. Les travaux de fortification du Château furent déjà entamés vers la fin de l'année 1599 et se poursuivaient encore en juillet 1601⁴¹³. Une petite partie du schéma original de Rinaldini pour la défense de l'île fut mise en pratique grâce à une disposition du testament de Garzès en faveur de la construction d'une tour près de la côte de Mgarr connue comme la *Torre Garza* ou la Tour de Saint-Martin⁴¹⁴. Entre le mois de septembre 1600 et le mois d'août 1603, Vittorio Cassar travaillait sur les ouvrages de réaménagement des fortifications du Château et la construction de la tour de Mgarr⁴¹⁵. Pour sa part, le Conseil soutenait qu'une fois les modifications effectuées, le Château s'avérerait imprenable, opinion non partagée par les ingénieurs qui visiteraient les défenses de l'île au cours des années suivantes.

Les fortifications de Mdina atteignirent progressivement leur état actuel, à travers des ajouts ou des démolitions, comme d'ailleurs le tissu urbain de la même ville qu'ils délimitent. La dimension de la ville fut réduite pendant l'occupation arabe à travers la construction des murs au sud et le creusement du fossé qui sépare encore aujourd'hui Mdina du reste de la ville romaine de Melita, c'est-à-dire Rabat. Juste une partie des murs existants remonte à la période médiévale puisque pendant la domination des Chevaliers, ceux-ci furent restaurés, en partie reconstruits, ou bien renforcés par d'ultérieures structures. En particulier, vers la fin du XVI^e siècle, les Jurés de l'*Università* de Mdina adressèrent une pétition au Grand Maître pour qu'il fasse réparer les murs de la ville, ces derniers étant dans un état de dégradation avancé. Les réparations extensives furent

⁴¹¹A.O.M. 6554, f. 267; dans A. HOPPEN, *ibidem*.

⁴¹²B. Dal POZZO, *op. cit.*, p. 426; A.O.M. 100, ff. 122 (22 septembre 1599), 123v (13 octobre) et 128 (20 novembre); dans A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 116.

⁴¹³A.O.M. 100, f. 193v (9 juillet 1601); dans A. HOPPEN, *ibidem*.

⁴¹⁴G. F. AGIUS DE SOLDANIS, *Ghawdex bil-Grajja Tieghu*, Malte 1936, p. 20. Malgré que cette fortification fut démolie pendant le XIX^e siècle, la chapelle de cette tour est à ce jour existante et dédiée à Saint Martin.

⁴¹⁵L. MAHONEY, (1996), *op. cit.*, p. 313.

entamées en 1600 et complétées en 1616, mais l'*Università* dû introduire une taxe spéciale pour payer les frais de ces travaux⁴¹⁶.

Le Pape lui-même pria les membres de l'Ordre de ne pas se disputer entre eux quant aux préséances et aux priorités. En effet, Clément VIII loua Garzès « *pro sua prudentia, et aequitate omnia recte, et ordine fieri concupiscat* »⁴¹⁷. Une preuve de son bon gouvernement fut donnée après sa mort avec la découverte d'une boîte pleine de concessions papales demandées par les différents membres de l'Ordre et conservées par Garzès parce qu'elles allaient à l'encontre les Statuts de l'Ordre⁴¹⁸. Martin Garzès décéda le 7 Février 1601 à l'âge de soixante-cinq ans et après un Magistère ayant duré un peu moins de six ans.

⁴¹⁶J. MANDUCA, *The City of Mdina*, Malta 1975, p. 10.

⁴¹⁷B. Dal POZZO, *op. cit.*, p. 390; dans A. P. VELLA, *op. cit.*, p. 63.

⁴¹⁸A.O.M. 99, ff. 154v-182 c'est-à-dire de juillet 1595 jusqu'à avril 1596. A. P. VELLA, *op. cit.*, p. 64.



Fig. 2.20 - Francesco Laparelli de Cortone
(A. GANADO, *Valletta Città Nuova*, PEG, Malte, 2003, p. 138.)

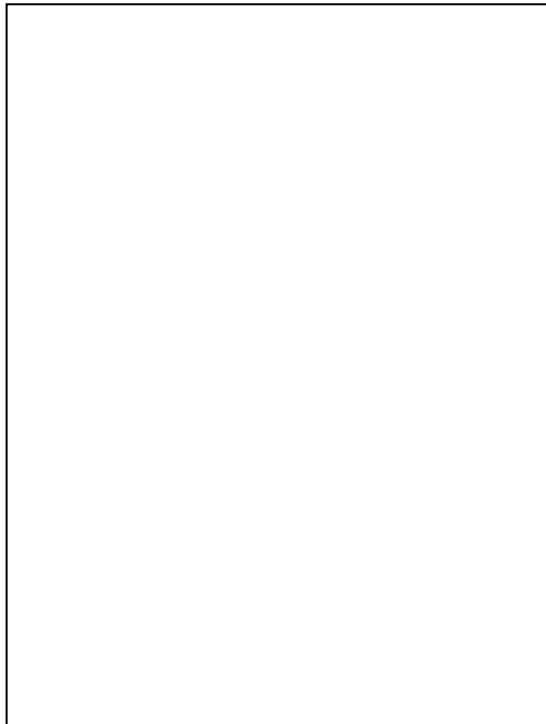


Fig. 2.21 - Portrait de Pie V
(A. GANADO, *Valletta Città Nuova*, PEG, Malte, 2003, p. 111.)

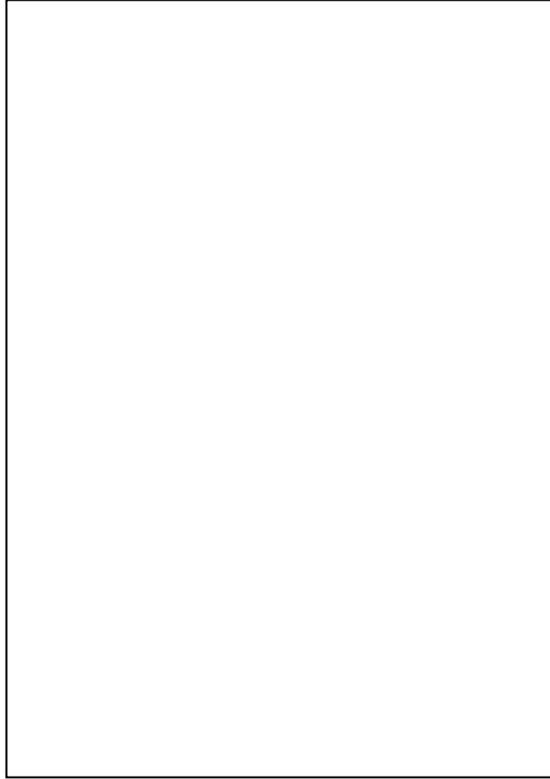
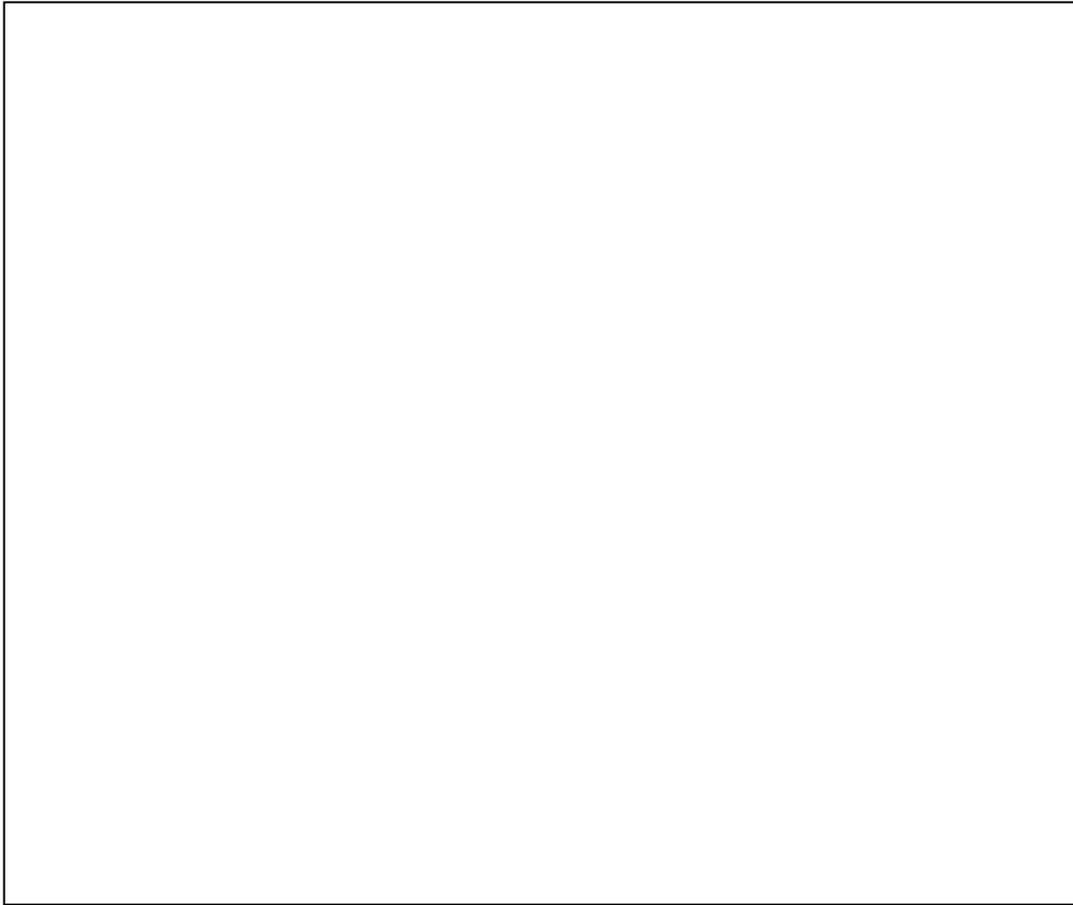
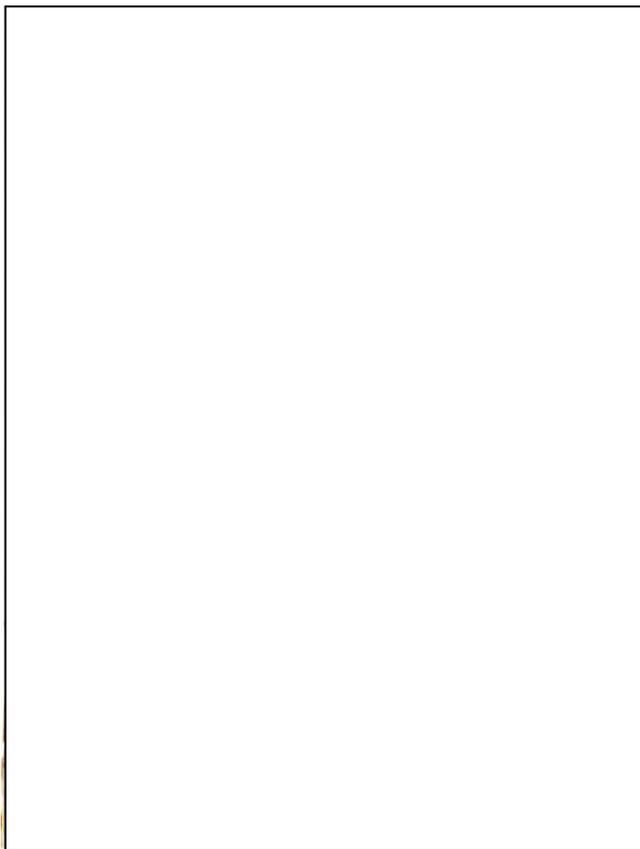


Fig. 2.22 - Portrait de Philippe II (Anonyme 1554)



**Fig. 2.23 - Les travaux de La Valette en 1566 (Gravure par Domenico Zenoi – Vénise 1566c.)
(R. DEGIORGIO, *A City by an Order*, Malte, 1988, p. 88.)**



**Fig. 2.24 - Plan de La Valette (Francesco Laparelli de Cortone juin 1566)
(A. GANADO, *Valletta Città Nuova*, PEG, Malte, 2003, p. 498.)**



**Fig. 2.25 - Porte Del Monte à La Valette (Brocktorff 1840c.)
(A. GANADO, *Valletta Città Nuova*, PEG, Malte, 2003, p. 218.)**



Fig. 2.26 - La Bataille de Lepante (7 octobre 1571)
(Royal Musuems Greenwich – Londres)

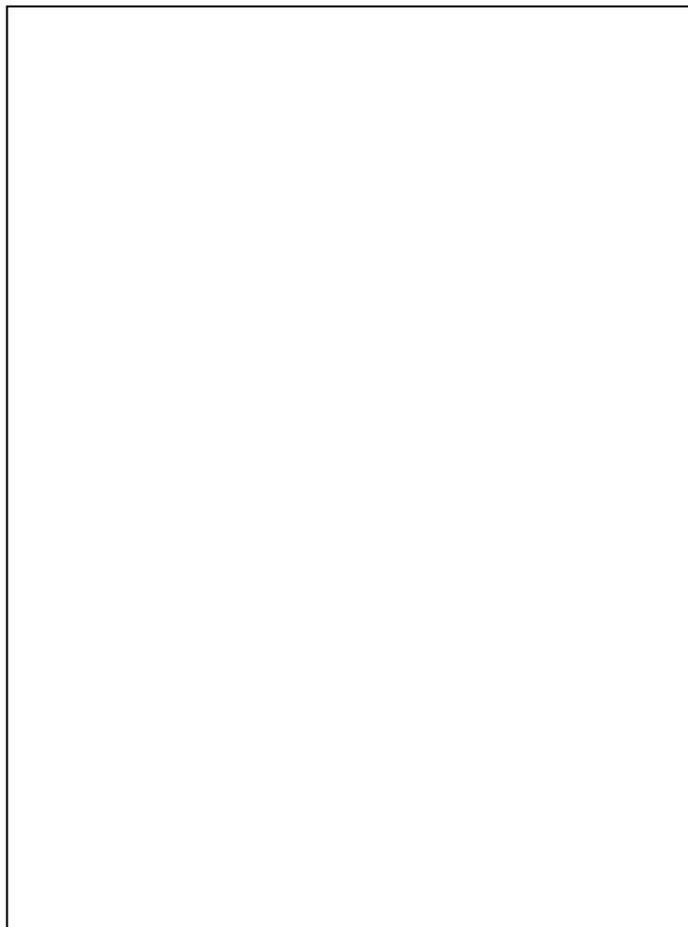


Fig. 2.27 - Portrait de Jean L'Evesque de la Cassière (1572-1581)
(A. GANADO, *Valletta Città Nuova*, PEG, Malte, 2003, p. 248.)

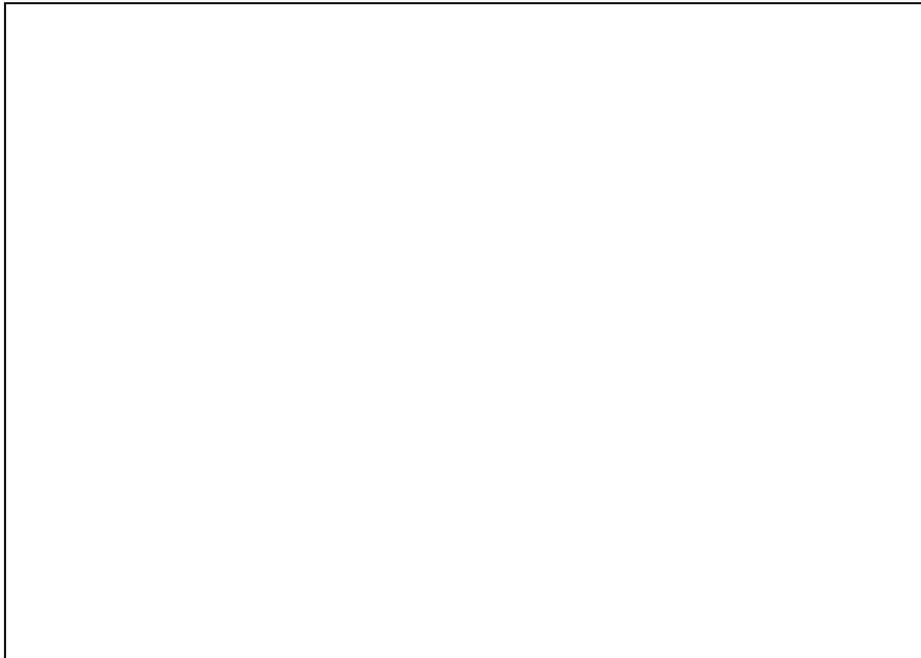


Fig. 2.28a - L'église conventuelle de Saint-Jean Baptiste pendant le magistère du Grand Maître Jean-Paul Lascaris Castellar (1636-1657)

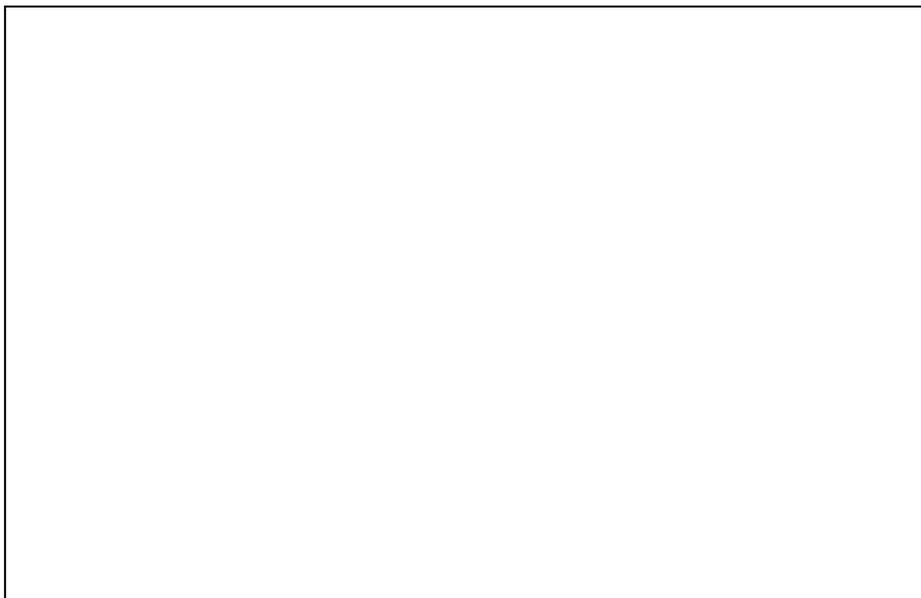


Fig. 2.28b – Façade de la Co-Cathédrale de Saint-Jean Baptiste à La Valette

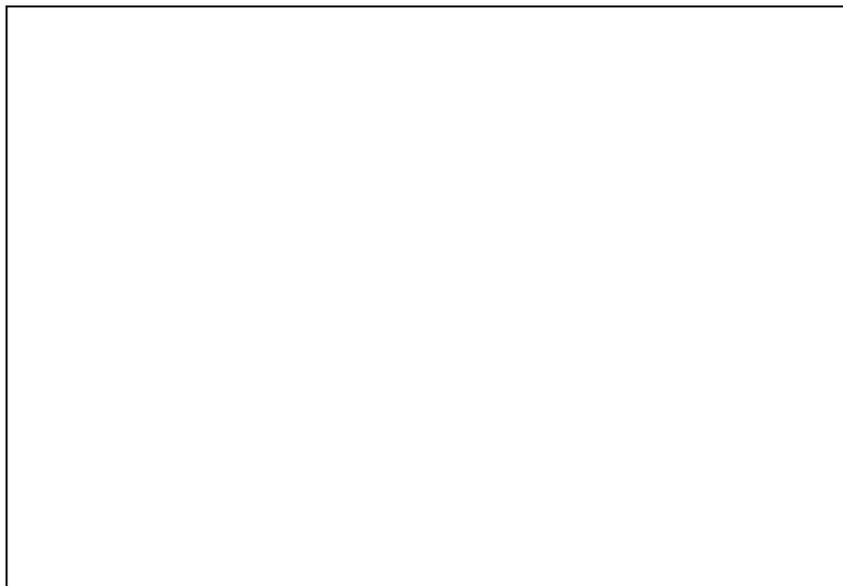


Fig. 2.29a - Façade de l'Infirmierie Sacrée à La Valette

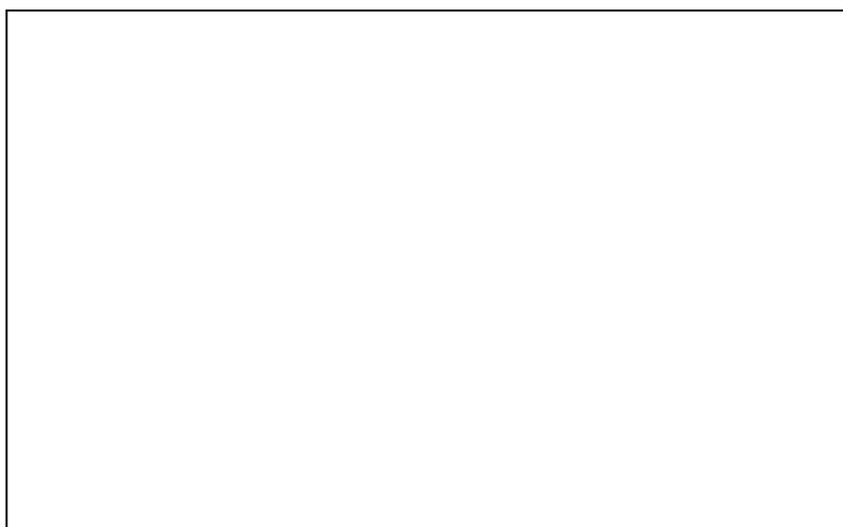
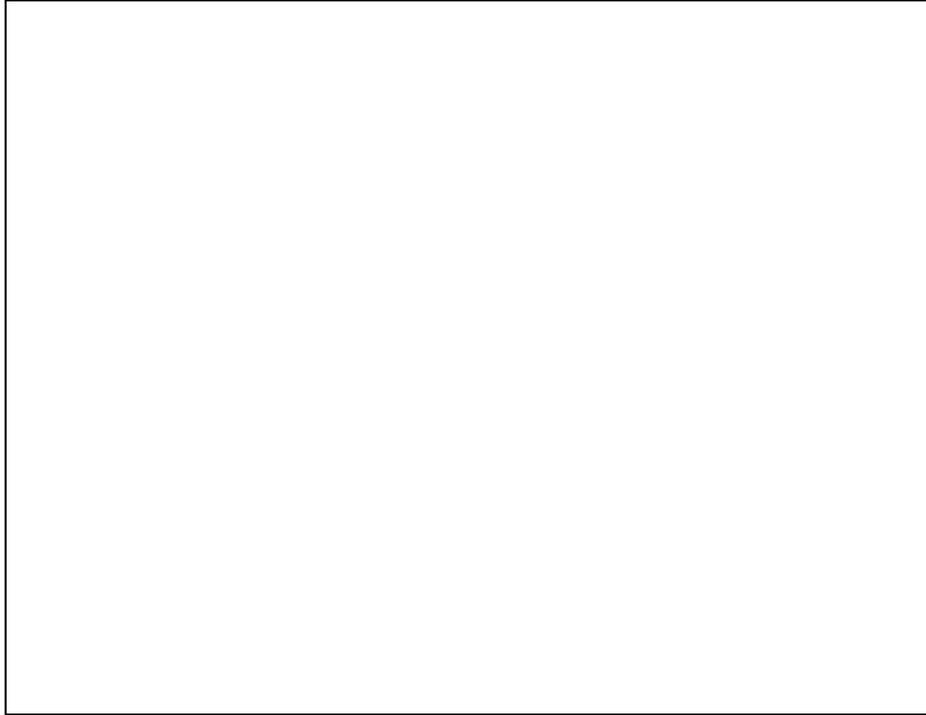


Fig. 2.29b - La salle inférieure de l'Infirmierie Sacrée



Fig. 2.29c - La salle supérieure de l'Infirmierie Sacrée



**Fig. 2.30 - Façade de l'Auberge d'Auvergne à La Valette
(Détruite pendant la deuxième guerre mondiale)**

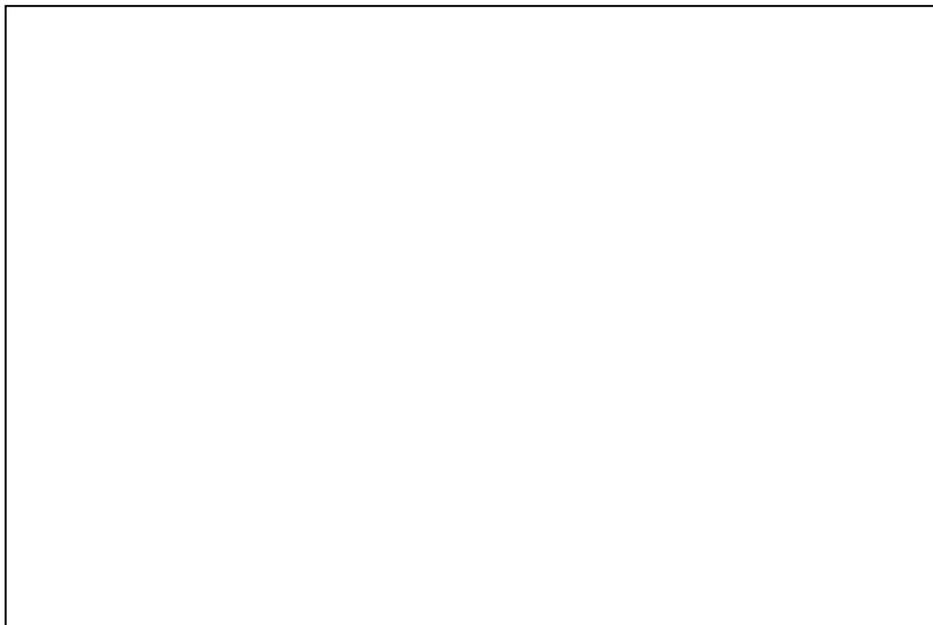


Fig. 2.31 - Façade de l'Auberge d'Aragon à La Valette

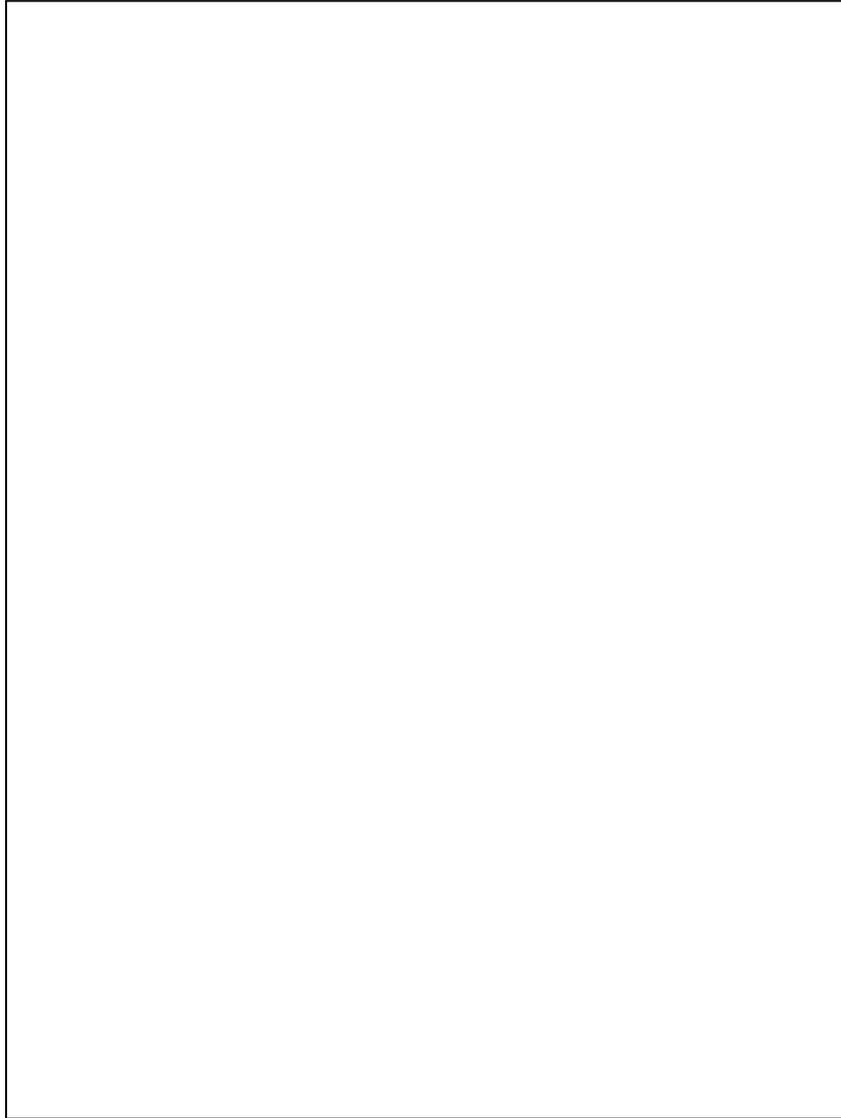
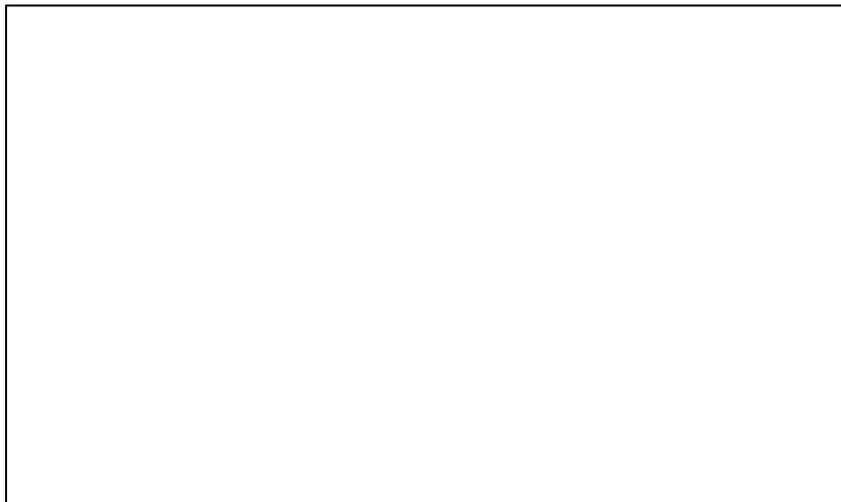


Fig. 2.32 - Le premier bâtiment de l'Auberge de France à La Valette



**Fig. 2.33 – Façade du deuxième bâtiment de l'Auberge de France à La Valette (1598)
(Détruite pendant la deuxième guerre mondiale)**

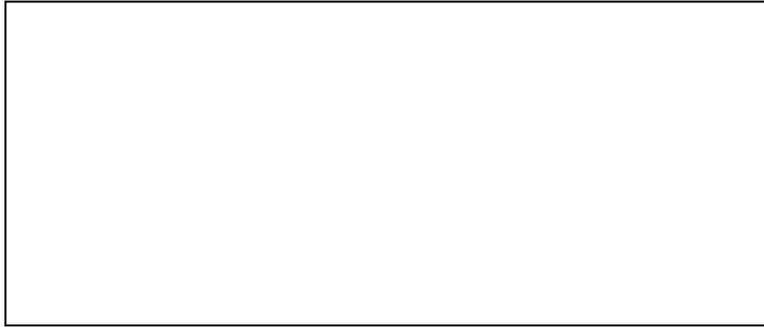


Fig. 2.34a - La façade du Palais Magistral à La Valette

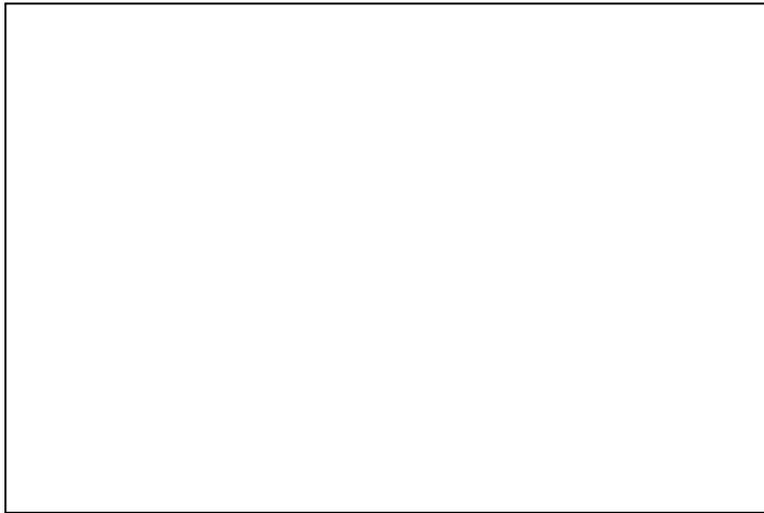


Fig. 2.34b - La cour du Palais Magistral à La Valette

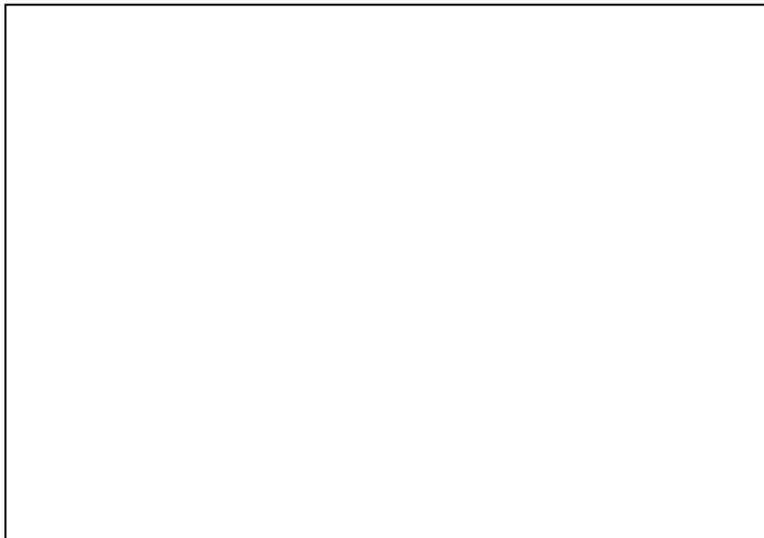
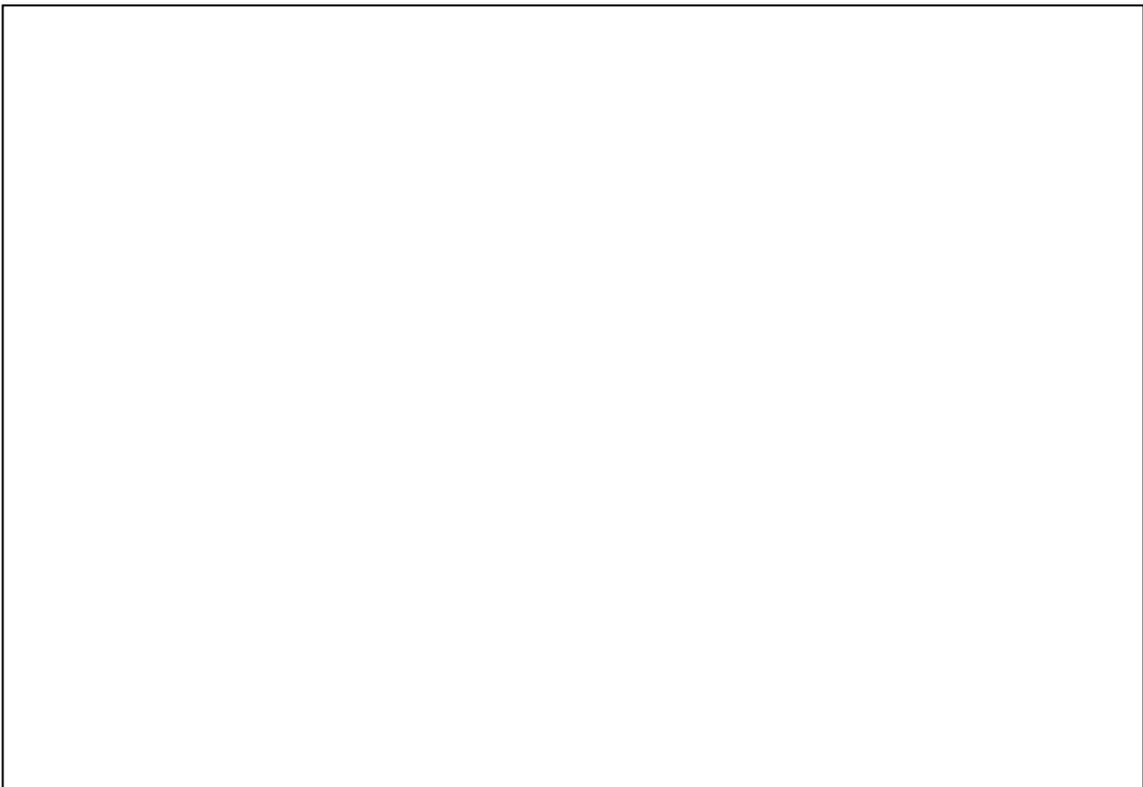


Fig. 2.34c - La *loggia* du Palais Magistral à La Valette



Fig. 2.35a - Photo aérienne des fortifications (front de terre) de La Vallette



**Fig. 2.35b - Peinture du plan de La Valette (d'après Matteo Perez d'Aleccio)
(A. GANADO, *Valletta Città Nuova*, PEG, Malte, 2003, p. 542.)**

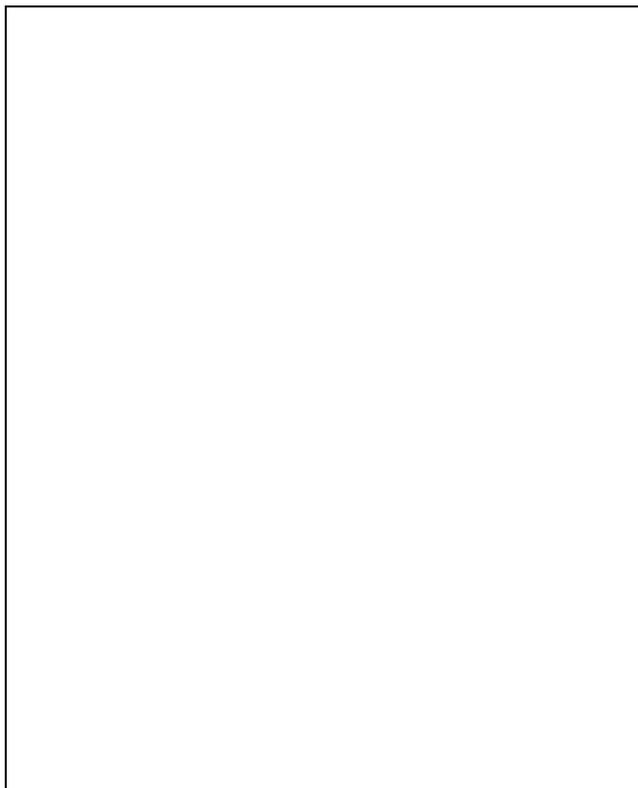
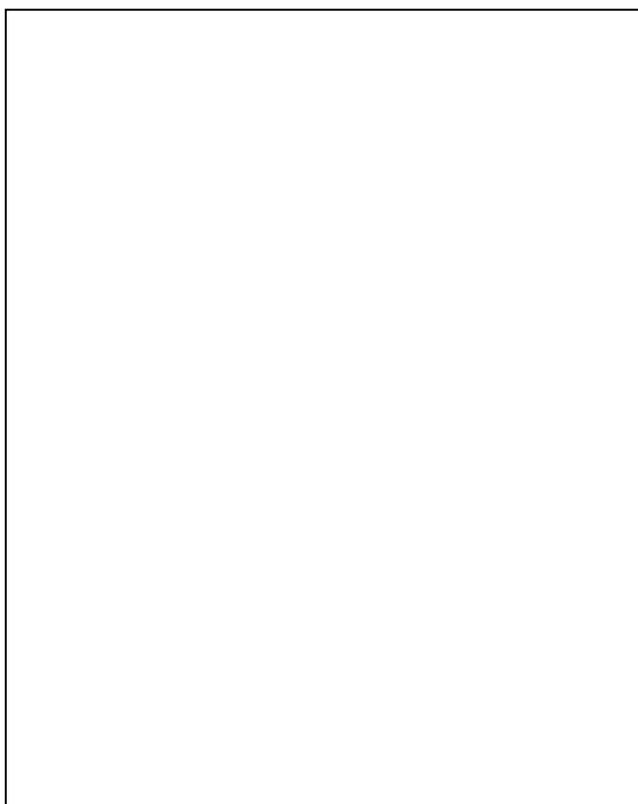
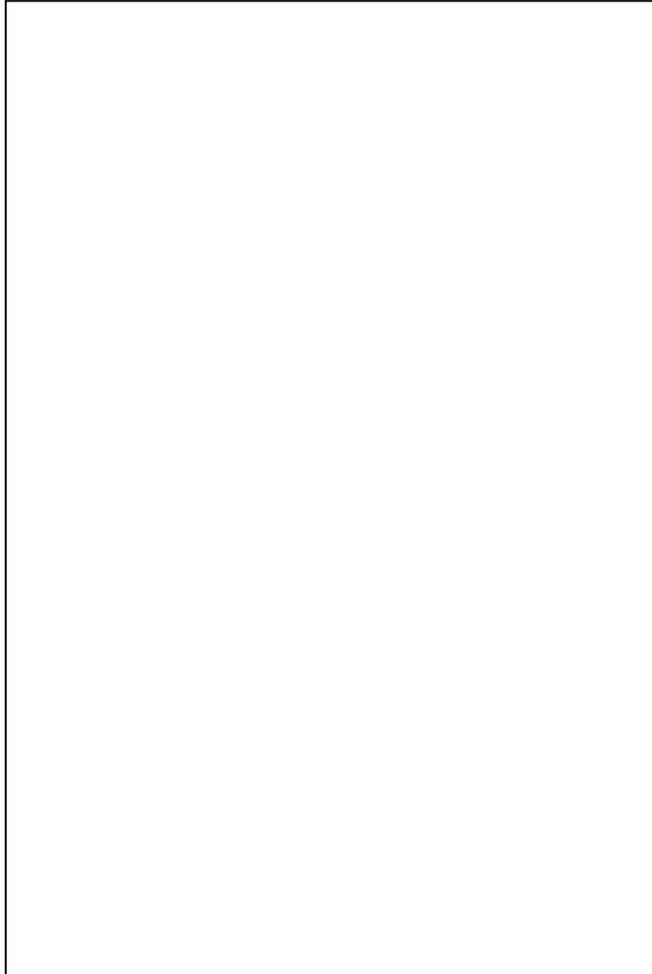


Fig. 2.36 - Le sarcophage du Grand Maître Jean l'Evesque de la Cassière dans la crypte de la Sainte-Croix



**Fig. 2.37 - Portrait du Grand Maître Hugues Loubenx de Verdalle (1582-1595)
(Anonyme – Musée de l'Ordre de Saint-Jean, Clerkenwell à Londres)**



**Fig. 2.38 - Le Grand Maître Hugues Loubenx de Verdalle devient Cardinal
Statvta Hospitalis Hievsaem, Rome, Titus et Paulus de Dianis, 1588.
(A. GANADO, *Valletta Città Nuova*, PEG, Malte, 2003, p. 309.)**



**Fig. 2.39 – La fontaine de la louve dans Place Saint-Georges à La Valette
(Peinture du XVIII^e siècle, collection particulier)**

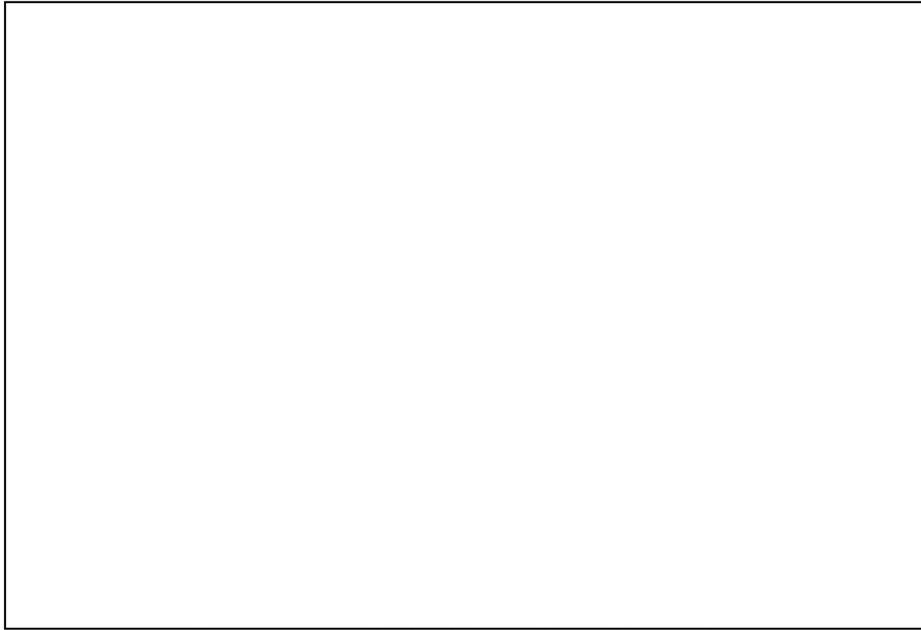


Fig. 2.40a – Façade du Château de Verdala à Rabat

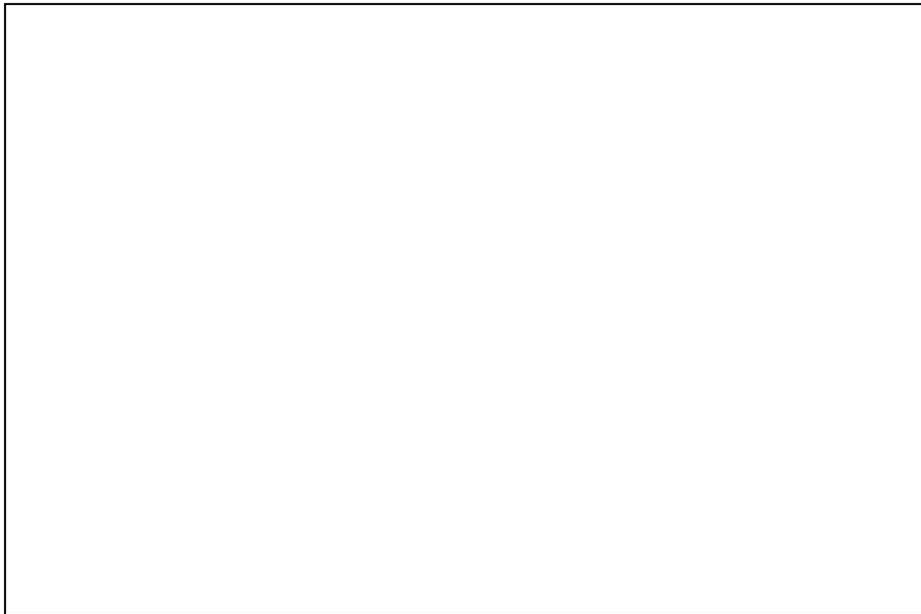


Fig. 2.40b – L'escalier en colimaçon du Château de Verdala

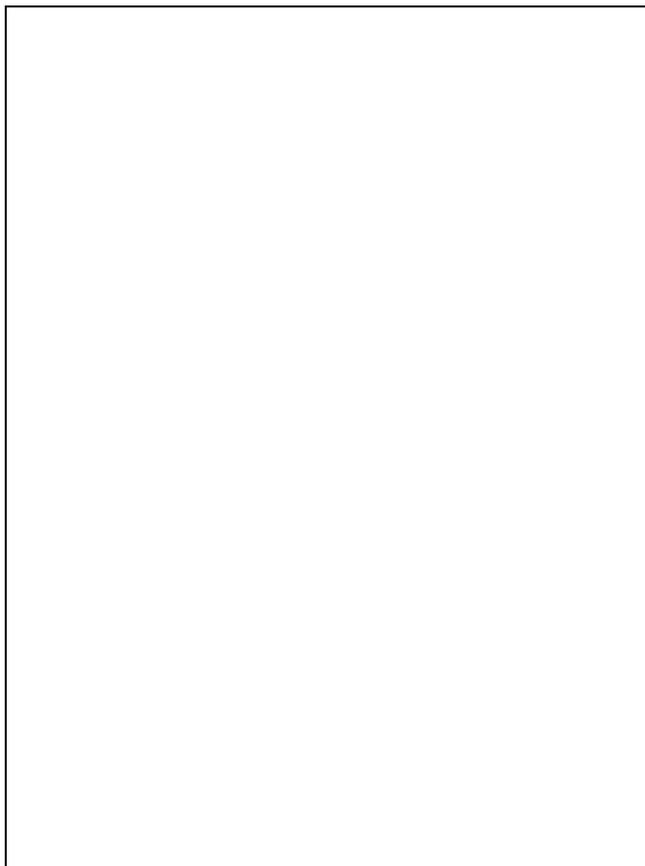


Fig. 2.41 – Le Grand Maître Martin Garzes (1595-1601)
(A. GANADO, *Valletta Città Nuova*, PEG, Malte, 2003, p. 326.)



Fig. 2.42 - Photo aérienne des fortifications du *Gran Castello* à Rabat, Gozo

CONCLUSION

Au XVI^e siècle, Malte passa d'une île arriérée, vivant encore au Moyen Age, à un avant poste de la chrétienté, qui devint un exemple de la fortification militaire d'avant-garde. La présence des chevaliers porta l'attention de l'Europe sur l'île, qui assumait le rôle de bastion de défense contre les puissances musulmanes.

Les chevaliers étaient obligés de commencer des travaux importants de défense dès leur arrivée à Malte, mais cette urgence se fit sentir plus particulièrement dans les années 1550 quand la menace d'invasion était fortement ressentie, surtout après la perte de Tripoli et Mahdia, qui furent pris par Dragut. Les pertes de ces présides furent à l'origine de la construction de fortifications dans plusieurs villes cotières de la Sicile sous la direction de l'ingénieur Pedro Prado⁴¹⁹, qui plus tard, participa aux travaux de Fort Saint-Elme.

Cinquante ans après leur arrivée, les chevaliers avaient transformé aussi bien l'importance de l'île que son apparence physique. Les travaux considérables qu'ils entreprirent débouchèrent, après le siège de 1565, dans la construction d'une ville moderne, digne d'une capitale européenne. Le XVI^e siècle fut donc marqué par l'apport d'architectes et d'ingénieurs provenant d'Italie ou d'Espagne, qui intervinrent sur le Grand Port, mais aussi à Mdina et à Gozo. Cette transformation était réalisée surtout grâce à la participation financière des états chrétiens, qui considéraient Malte comme « rempart défensif de la Sicile »⁴²⁰.

La fin du XVI^e siècle fut marquée par l'élargissement d'intérêts qui n'étaient plus limités à ceux de nature guerrière. Les échanges commerciaux portèrent de nouveaux développements économiquement profitables qui permirent de nouvelles entreprises architecturales. La nouvelle importance de Malte, qui s'affermait au cours du XVI^e siècle,

⁴¹⁹ C. GALLO, « Momenti ed aspetti della politica difensiva del Vicerè de Vega In Sicilia », dans *Archivio Storico Siciliano*, s. IV, vol. V, 1979, p. 36 ; dans A. BROGINI, op. cit., (2006), p. 139.

⁴²⁰ C'est au nom du fait que Malte constituait le « *baloardo difensivo* » de la Sicile que le vice-roi envoya son ingénieur Pedro Pardo à l'Ordre en 1552. C. GALLO, *Momenti ed aspetti della politica difensiva del Vicerè De Vega in Sicilia*, op. cit., p. 53 ; dans A. BROGINI, op. cit., (2006), p. 163.

porta au XVII^e à l'évolution baroque et classiciste de son architecture et de l'enracinement définitif de l'influence française sur ses fortifications.

CHAPITRE 3

DE L'ESPAGNE À LA FRANCE : LE CHANGEMENT D'ALLÉGEANCE POLITIQUE DE L'ORDRE DE MALTE

INTRODUCTION

La mutation de la scène géopolitique en Méditerranée au début du XVII^e siècle

L'Espagne, qui au XVI^e siècle, jouissait d'une grande influence au sein de l'Ordre, était engagée, sous Charles Quint et Philippe II, dans de nombreux conflits aussi bien en Méditerranée que dans différentes parties de l'Europe. Elle mena la guerre contre les Protestants des Pays-Bas de 1568 à 1609 et puis de 1621 à 1648, contre l'Allemagne durant la Guerre de Trente Ans, contre la France, déchirée par les guerres de religion, de 1585 où elle participa à la ligue contre le futur roi Henri IV (Fig. 3.1), à 1597¹ et puis entre 1635 à 1659 et contre l'Angleterre de 1587 à 1604 et en 1625². Elle devait aussi faire face à des conflits à l'intérieur de la péninsule ibérique : la dissidence catalane en 1640 et 1652 et le détachement du Portugal après 1640. Outre le conflit avec les états protestants, l'Espagne ne relâcha pas sa lutte contre les Ottomans. En effet, elle interdisait l'entrée à toute personne non-catholique dans ses domaines.

Le XVII^e siècle vit la perte d'importance – voire la ruine - de l'Espagne à cause de sa grave crise économique et sociale, due aux frais de guerre considérables, qui se répandit à travers tous ses territoires. Ceux-ci avaient été contraints de contribuer aux luttes espagnoles aussi bien financièrement qu'en fournissant « hommes, armes, chevaux et navires »³. Les prélèvements systématiques sur ces territoires finirent par les ruiner, portant

¹ Entre 1590 et 1598, 139 millions de florins furent ainsi destinés au soutien des Ligueurs, ce qui représentait évidemment une dépense considérable pour les finances espagnoles. G. PARKER, « Spain, her enemies and the revolt of the Netherlands (1559-1648) », *Past and Present*, 49, 1970, pp. 89-90; dans A. BROGINI, *Malte frontière de la chrétienté (1530-1670)*, École Française de Rome, 2006, (2006), p. 237.

² G. PARKER, *op. cit.*, p.73; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 234.

³ A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 239

le royaume de Naples à la banqueroute⁴, et provoquant plusieurs rebellions violentes. Cette situation de pénurie fut aggravée par des crises frumentaires et des épidémies de peste, en particulier celle de 1630 à Naples. La peste était constamment présente en Sicile pendant une décennie, à partir de 1575⁵, et la famine et la maladie causèrent l'accroissement du brigandage. Graduellement, la Sicile perdit son importance en tant que producteur important de blé en Méditerranée⁶. En revanche, l'Angleterre et les Pays Bas, qui avaient triomphé dans leurs guerres contre l'Espagne, connurent un grand développement économique⁷.

Le début du XVII^e siècle connut aussi la chute de la République de Venise, due aux guerres successives contre l'empire ottoman, lui aussi en déclin⁸. Venise perdit toute son ancienne autorité maritime et son importance dans le domaine de la navigation. Les navires vénitiens étaient constamment attaqués et pillés par les corsaires barbaresques ou chrétiens. La république fut contrainte d'acheter ses navires à l'Angleterre et à la Hollande⁹, ce qui impliqua des frais supplémentaires.

Ainsi, pendant la première moitié du XVII^e siècle les anciennes puissances catholiques, surtout ceux qui dépendaient de l'Espagne, perdirent leur importance. De même, les territoires italiens, jadis importants, comme Venise, ou la Toscane, étaient en crise et donc incapables d'affronter l'empire ottoman, qui lui aussi avait perdu le rôle militaire prépondérant dont il avait joui au siècle précédent. L'ancienne importance des états méditerranéens était supplantée par le nouveau pouvoir des pays du Nord.

⁴ L. DE ROSA, « Crise financière, crise économique et crise sociale: le royaume de Naples et la dernière phase de la guerre de Trente Ans (1630-1644) », *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, 4, 1974, pp. 176-177 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 239.

⁵ G. GALASSO, *Storia d'Italia, La Sicilia dal Vespro all'Unità d'Italia*, XVI, UTET, Turin, 1989, pp. 232-234.

⁶ G. GALASSO, *op. cit.*, pp. 275-276.

⁷ H. KAMEN, « The Thirty Years' War and the crises and revolutions of Seventeenth-Century Europe », *Past and Present*, 39, 1968, p.35; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 235.

⁸ F. BRAUDEL, P. JEANNIN, J. MEUVRET et R. ROMANO, « Le Déclin de Venise au XVII^e siècle », *Aspetti e cause della decadenza economica veneziana nel secolo XVII*, Actes de conférence 27 juin-2 juillet 1957, Istituto per la collaborazione culturale, Venise 1961, p.46; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 240.

⁹ L. BEUTIN, « La décadence économique de Venise considérée du point de vue nord-européen », *Aspetti e cause della decadenza economica veneziana nel secolo XVII*, *op. cit.*, p.95 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 240.

L'intrusion des puissances du Nord

Ce nouveau pouvoir se manifestait surtout dans la domination des pays comme l'Angleterre ou les Pays des routes maritimes empruntées pour le commerce entre orient et occident¹⁰. Ils accomplirent d'importants progrès techniques dans la construction des navires qui rendaient ceux-ci moins coûteux, plus sûrs et plus rapides. Grâce à ces développements, les deux pays avaient pu développer un commerce intense avec les Indes orientales et les Indes occidentales¹¹. Les Hollandais avaient fondé la Compagnie néerlandaise des Indes Orientales en 1602, et la Compagnie Britanniques des Indes Orientales avait été fondée deux ans auparavant. Ces progrès leur permirent aussi de participer à la course en Méditerranée de manière permanente. L'intrusion des puissances du Nord en Méditerranée contribua à affaiblir le pouvoir maritime et économique espagnol et italien, mais eut aussi des conséquences politiques. La présence protestante, représentée par ces pays, constituait un nouveau danger sur le plan religieux, pour les pays catholiques.

Bien qu'au début du siècle, la flotte française ne pouvait pas se vanter de la même capacité technique que celles de l'Angleterre ou des Pays Bas, les Français aussi commencèrent à vouloir participer à cette nouvelle domination de la Méditerranée et participer aux échanges commerciaux avec le Levant, se débarrassant d'intermédiaires italiens ou espagnols, et intensifiant leur commerce avec les ports de la Méditerranée orientale, exploitant les routes maritimes de l'empire ottoman.

La situation de l'Empire Ottoman

Au début du XVII^e siècle, l'empire Ottoman (Fig. 3.2) connaissait une longue crise économique, politique, militaire et sociale; les Ottomans aussi étaient engagés dans des guerres au sein de leurs territoires en orient, qui épuisèrent beaucoup de ressources financières et qui les soustrayaient de leurs intérêts en Méditerranée. Comme ailleurs, la

¹⁰ R. DAVIES, « Influences de l'Angleterre sur le déclin de Venise au XVII^e siècle », *Aspetti e cause della decadenza economica veneziana nel secolo XVII*, Actes de conférence 27 juin-2 juillet 1957, Istituto per la collaborazione culturale, Venise 1961, p. 214 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 242.

¹¹ J. C. BOYER, « Le capitalisme hollandais et l'organisation de l'espace dans les Provinces-Unies », dans M. AYMARD (dir.), *Dutch capitalism and world capitalism. Capitalisme hollandais et capitalisme mondial...*, BMGN - Low Countries Historical Review. 100(4), p. 114 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 242.

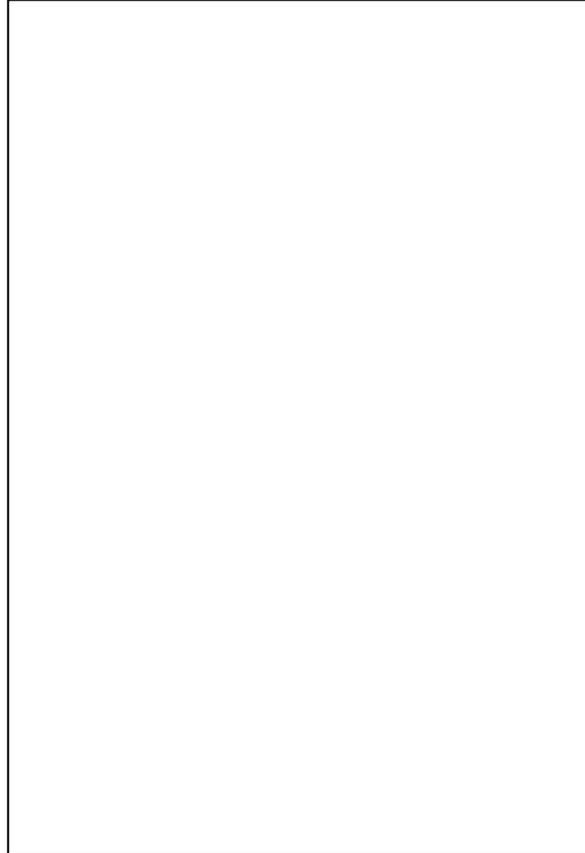
crise économique ottomane, qui se traduisait par une inflation galopante¹², entraîna la perte de puissance et d'importance de l'empire, ainsi que des révoltes, en particulier, celle des janissaires. L'affaiblissement de l'empire contraignit la Sublime Porte à chercher la paix avec les puissances chrétiennes et signer d'importantes capitulations avec la France en 1569, 1581, et 1604¹³ et avec l'Angleterre et les Pays Bas.

En revanche, les territoires barbaresques connurent un important accroissement de leur puissance, dû à une activité corsaire accrue dans les ports de Tunis, d'Alger et de Tripoli¹⁴, qui leur permit une certaine indépendance par rapport à l'empire ottoman. La course barbaresque continuait à engendrer chez les chrétiens un sentiment de danger, et les poussait donc à renforcer leurs places-fortes militaires. En revanche, le commerce des pays chrétiens avec les Régences barbaresques se développa grâce aux contacts directs entrepris avec ces territoires, sans passer par la Sublime Porte.

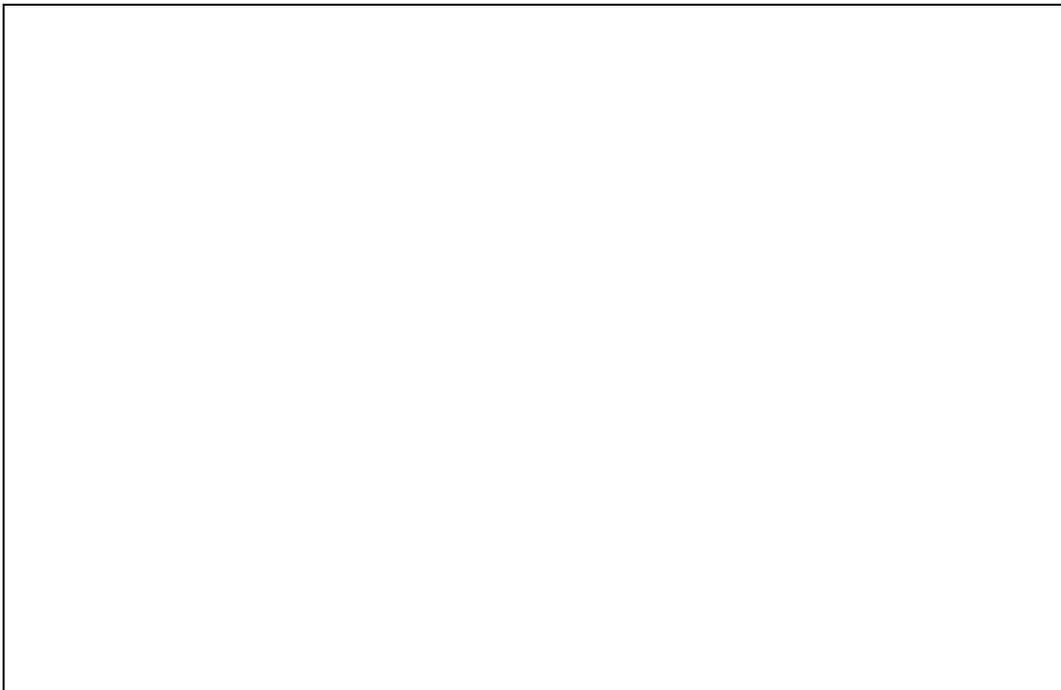
¹² C. KAFADAR, « Les troubles monétaires de la fin du XVI^e siècle et la prise de conscience ottomane du déclin », *Annales ESC*, n. 2, mars-avril 1991, p.385, dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 245.

¹³ R. MANTRAN, « La navigation vénitienne et ses concurrentes en Méditerranée orientale aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans R. MANTRAN, *L'Empire ottoman du XVI^e au XVIII^e siècle*, Londres 1984, p.376 .

¹⁴ A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 245.



**Fig. 3.1 - Portrait d'Henri IV Roi de France et Roi de Navarre (1589-1610)
(École Française vers 1820, d'après Frans Pourbus Le Jeune)**



**Fig. 3.2 - L'Empire ottoman au XVII^e siècle
(Atelier de Cartographie de Sciences Po, 2009)**

I-LA DIFFICILE CONQUÊTE D'UNE INDÉPENDANCE

1-Malte dans le contexte méditerranéen du début du XVII^e siècle

Le début du XVII^e siècle était donc marqué par un contexte géopolitique nouveau, dans lequel Malte était en plein développement économique et social. Ceci devait se traduire au cours du siècle, entre autres, en de nouveaux projets importants de construction. Comme nous l'avons vu, la situation en Méditerranée avait changé surtout après la signature de la paix entre l'Espagne et l'Empire ottoman en 1578. Les chantiers des fortifications étaient déjà presque terminés, tandis que les principaux bâtiments de la Valette étaient en pleine construction. L'île avait pris une nouvelle importance stratégique de par sa position d'avant poste chrétien en plein milieu de la Méditerranée, face aux Régences barbaresques et l'influence de l'empire ottoman.

Malte développait une intense activité commerciale, grâce à la course. D'une part, cette activité fournissait une réponse tangible au danger barbaresque, et d'autre part, elle constituait la principale raison d'être des opérations navales de l'Ordre. Elle donna un nouvel essor aux activités portuaires de l'île et établit de nouveaux liens commerciaux. Le port de la Valette devint un noyau central de commerce de toute sorte, engendré par l'activité corsaire et donc allant de la vente et le rachat d'esclaves jusqu'à l'échange de produits commerciaux avec d'autres ports méditerranéens.

L'activité corsaire de l'Ordre

À partir du début de XVII^e siècle, l'Ordre misait tout sur la course, qui devint l'activité principale de Malte. Ainsi l'Ordre fit de Malte un état corsaire qui représentait pour l'Europe la course chrétienne par excellence, grâce aussi à son idéologie militaire, formée lors des

croisades qui dictait que : «...La Religion peut armer n'importe quelle sorte de navires [...] pour faire la guerre aux Infidèles, conformément à la profession de cette Sainte Milice ...»¹⁵.

L'importance de la course était telle, qu'elle n'était pas seulement menée au niveau public et officiel, mais aussi par des privés qui devaient suivre le règlement stricte imposé par l'Ordre. La course était donc pratiquée aussi bien par les chevaliers que par les Maltais, et était justifiée par la mission déclarée de l'Ordre de lutter contre l'ennemi musulman à un moment où l'empire espagnol et celui ottoman avaient abandonné leur affrontement au nom de la religion. Le *corso* remplaçait en quelque sorte l'activité militaire de l'Ordre lors des croisades et ses attaques offensives au XVI^e siècle. Il apportait des gains financiers considérables qui garantissaient une certaine autonomie politique de l'Ordre vis-à-vis le roi d'Espagne.

L'activité corsaire était réglée par le Tribunal des Armements, établi le 16 juin 1605 par le Grand Maître Aloph de Wignacourt et le Conseil de l'Ordre et composé de chevaliers et de laïcs. Ce tribunal réglait aussi les différends entre corsaires et armateurs¹⁶ et perdura jusqu'au départ des chevaliers en 1798. Le règlement stipulait que tout acte concernant les activités corsaires devait être signé devant le notaire du Tribunal, nommé par le grand maître. Il imposait à tout corsaire de battre le pavillon de l'Ordre, sous peine de voir confisquer son navire par le Commun Trésor à la sortie du port¹⁷. Tout corsaire devait avoir une patente magistrale avant de partir, dont le coût était calculé en fonction de la taille du navire¹⁸, et payer un impôt à l'entrée et à la sortie de son navire. Au retour d'une course, les commissaires des douanes prélevaient de tout bateau battant pavillon maltais¹⁹, une taxe, qui correspondait à 10% de son butin de course, soit en biens matériels, soit en hommes, soit en argent. (Le 10% en argent était calculé en fonction de la somme obtenue par la vente des esclaves ou des marchandises au retour de navire)²⁰.

¹⁵ «...La Religione può armare qualsivoglia sorte di vascello [...] per far la guerra all'Infedeli, conforme alla professione di questa Sacra Militia ...». AOM 102, f. 86r, 24 décembre 1607; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 253.

¹⁶ AOM 101, f. 158v-166r, 17 juin 1605; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 268.

¹⁷ AOM 101, f. 160r; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 268.

¹⁸ AOM 101, f. 161r; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 269.

¹⁹ AOM 101, f. 160v ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 269.

²⁰ *Ibidem*.

La course maltaise ne s'opposait pas uniquement à celle musulmane des Régences barbaresques, mais aussi à celle des pays protestants de l'Europe du Nord, qui parfois s'alliaient avec les corsaires musulmans. Par conséquent, Malte continuait à ressentir la menace constante d'attaques barbaresques, aussi bien au niveau de l'archipel, qu'à celui de son ravitaillement par les denrées provenant de la Sicile²¹.

Les activités corsaires de l'Ordre visaient les navires ottomans ou barbaresques, en particulier ceux qui opéraient au Levant. L'Ordre attaquait systématiquement tout navire ottoman ou barbaresque ; les chevaliers libéraient tout esclave chrétien, et formaient des équipes d'esclaves musulmans pour les chiourmes. Cependant, les barbaresques aussi menaient une lutte acharnée en toute saison, grâce aux navires achetés aux Anglais et aux Hollandais qui étaient bien supérieurs aux galères de l'Ordre²².

Toutefois, la politique de l'Ordre vis-à-vis de l'activité de course finit par fâcher même les pouvoirs européens en raison de sa confiscation systématique de toute marchandise transportée par ces navires, même si cette marchandise appartenait à un état chrétien. Cette politique créa des problèmes pour le commerce européen provenant du Levant, et provoqua la colère des pays européens vers lesquels ces marchandises étaient destinées. Ces pays protestaient et réclamaient, généralement en vain, leurs marchandises, ainsi que le dédommagement des réparations effectuées sur les navires une fois que les chevaliers les avaient abordés.

La situation était encore plus critique vis-à-vis de la République de Venise et du royaume de France, étant donné que ces derniers avaient signé des accords avec les Ottomans qui leur permettaient la libre circulation et le commerce libre au Levant. Ces attaques compromettaient leurs affaires, troublant leurs mouvements maritimes et leur activité commerciale. L'Ordre n'acceptait jamais de rendre de butin confisqué sur des navires battant pavillon ottoman ou barbaresque, ce qui parfois compromettait ses relations avec ces pays.

²¹ F. BRAUDEL, *La Méditerranée. L'espace et l'histoire*, Champs Flammarion, Paris 1985, vol. II, p. 205.

²² A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 280.

La course barbaresque : un danger constant

Les courses barbaresques opéraient au en Méditerranée centrale, au large de Malte et de la Sicile et occupaient le canal de Malte, qui sépare Malte de Gozo. L'activité du *Corso* était marquée par deux temps forts : le premier de 1600 à 1620, période durant laquelle il y eut « un déclin prononcé de la guerre d'escadre et [...] la vitalité de bases corsaires d'Alger et de Tunis, des villes côtières albanaises de Valona et Durazzo, de Malte, de Livourne, de Villefranche ou encore de Naples »²³. La deuxième période alla de 1660-1690, suite à la guerre de Candie (1645-1669) qui vit « une recrudescence conjointe du *corso* maltais, livournais, algérois, tunisien et tripolitain »²⁴.

Ceci plaçait en danger constant les côtes de l'archipel, surtout pour ce qui était du ravitaillement des îles, étant donné que les corsaires barbaresques occupaient les lignes maritimes qui assuraient ce genre de transport. Le Grand Maître Wignacourt exprima ce souci dans une lettre au roi français Louis XIII du 2 novembre 1618, en réponse à la requête de ce dernier de porter le grand galion de l'Ordre à la Rochelle pour participer à la lutte contre les Huguenots. Wignacourt lui écrivit :

« les corsaires de Thunis ... sont venus avecq tel nombre de vaisseaulx quil est maintenant impossible de naviguer et a nous dy faire venir nos bleds, vins et autres victuailles, necessaires pour le soutienment de nos Relligieux et de ce peuple »²⁵.

Les corsaires barbaresques visaient particulièrement les navires portant le ravitaillement de la Sicile pour deux raisons principales. D'une part, ils savaient que le manque de nourriture plongeait l'île en crise, et l'affaiblissait. D'autre part, eux aussi subissaient de temps en temps le manque de provisions de froment. L'Ordre guettait anxieusement les navires musulmans, mais aussi anglais ou hollandais, qui souvent s'alliaient avec l'ennemi musulman. Ces navires mettaient en danger le transport de froment, créant davantage de pénuries aux îles maltaises, qui subissaient les effets de la

²³ G. CALAFAT, « La Croix et le Croissant revisités : Le Corso, Malte, les Grecs et la Méditerranée à l'Epoque Moderne », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, pp. 103-116 ; p. 106.

²⁴ *Ibidem*, p. 106.

²⁵ BNF Richelieu, Ms. 17 257, f. 52r, 2 novembre 1618 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 281.

pénurie en Sicile qui était déjà en soi une source de déséquilibre pour les ressources de ravitaillement à Malte. Trop souvent les navires corsaires ennemis réussissaient à capturer les navires transportant le ravitaillement ; ils se postaient au large du Cap Passero²⁶, puis naviguaient le long de la côte méridionale de la Sicile avant de pourchasser les navires jusqu'à proximité de Malte, de Pantelleria et de Lampédouse²⁷. Les chevaliers essayaient d'affronter ce danger en faisant escorter les navires portant les cargaisons de froment par ses galères²⁸.

La course des chevaliers et des Maltais se justifiait d'autant plus qu'elle se réclamait comme « une double défense, du christianisme face à l'islam, et du catholicisme face à l'hérésie »²⁹, vu que les attaques provenaient non seulement des Régences barbaresques mais aussi des pays protestants. Mais au fur et à mesure que les puissances européennes établissaient des accords de paix avec la Sublime Porte, cette excuse prenait plutôt les allures d'un prétexte, et les corsaires maltais attaquaient, même de manière abusive, les navires marchands ottomans pour les décharger de leurs équipages et de leurs cargaisons³⁰. Cette situation dura tout au long du XVII^e siècle et se prolongea même au XVIII^e siècle³¹.

Conflit d'intérêt entre course et commerce

Au cours du XVII^e siècle, l'Ordre visait à réactiver le péril musulman, mais il n'avait pas de stratégie claire; comme nous venons de le voir, ses initiatives corsaires allaient à l'encontre des intentions plus pacifiques des souverains européens qui établissaient des capitulations commerciales avec la Sublime Porte. Plusieurs puissances étaient mécontentes du succès de la course maltaise parce que cela affectait leurs intérêts économiques. D'autre part, les marchands maltais s'opposaient eux aussi à la course, parce qu'elle nuisait au

²⁶ AOM 446, f. 221v; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 281.

²⁷ AOM 446, f. 193r; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 281.

²⁸ A. Brogini fournit plusieurs exemples de convois de cette sorte ; voir *op. cit.*, (2006), p. 284.

²⁹ A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p.283.

³⁰ G. CALAFAT, *op. cit.*, p.104.

³¹ A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), pp. 282-283.

développement du commerce dans l'île, dont le Grand Port devenait une escale importante pour les négociants étrangers et voyait la venue et l'installation d'étrangers de toutes origines.

Comme l'a montré Guillaume Calafat, les Français s'opposèrent au *Corso* des chevaliers car ils voulaient éviter les hostilités et représailles des Régences barbaresques et des Ottomans, qui menaçaient de venger les prises abusives des corsaires chrétiens. Les régences tunisiennes et algériennes se plaignaient du fait que les Français participaient à cette activité corsaire maltaise, qui attaquait leurs bateaux. Entre la fin des années 1670 et les premières années 1680 Louis XIV interdit aux Français d'armer sous pavillon maltais. Comme les Vénitiens, le roi n'approuvait pas les attaques maltaises contre des bateaux chrétiens portant des marchandises du Levant. Le Roi essayait de cultiver les relations commerciales en Méditerranée orientale, mais aussi avec les Régences barbaresques. Son ordre fut un coup dur à encaisser pour la course maltaise³².

Néanmoins, l'Ordre alignait sa politique marine de plus en plus sur les besoins de la France, non seulement en portant son appui et ses navires à Louis XIV surtout lorsque le roi lançait ses propres campagnes contre les Régences barbaresques mais, comme nous le verrons plus tard, en déployant son expertise au service de la Marine royale. Au cours du XVII^e siècle, il y a donc un basculement progressif dans la politique de l'Ordre qui se soustrayait graduellement à l'emprise espagnole pour intensifier sa collaboration avec la France.

Le débarquement de la flotte turque en 1614

Au début du XVII^e siècle, les corsaires maltais étaient si nombreux contre les Ottomans, surtout dans la période 1605-1620, que cela entraîna une dégradation des rapports entre l'Ordre et la Sublime Porte, à tel point que les Ottomans décidèrent d'envoyer une expédition punitive, pour mettre fin aux pillages de ses navires.³³

³² G. CALAFAT, *op. cit.*, p. 113.

³³ A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), pp. 300-301.

L'importance de cette expédition a été soulignée par Anne Brogini qui a montré comment elle a eu comme conséquence directe, l'accélération de la fortification littorale de l'archipel. Ce débarquement était en fait, une déclaration de guerre de la part des Ottomans contre la course maltaise, qui avait des conséquences si néfastes sur leur flotte et leur commerce. L'insuccès de cette tentative contre l'Ordre met en valeur la capacité navale des corsaires maltais³⁴.

Le Grand Maître Wignacourt et son Conseil apprirent, le 4 juillet 1614, qu'une énorme flotte turque, composée de 80 galères se dirigeait vers Malte³⁵. À apporter la nouvelle fut un navire maltais. Deux jours après, 60 galères étaient déjà ancrées dans la baie de Marsascale³⁶, et le fort voisinant de Saint Lucien à Marsaxlokk donna l'alarme. L'armée turque débarqua le lendemain dans la baie de Saint-Thomas et se dirigea vers le hameau le plus proche, Zejtun, brûlant terres et bétail sur son chemin et mettant le feu à l'église paroissiale de Sainte-Catherine.

L'Ordre se déclara en état de siège, et arma les forts du Grand Port en hommes, armes et munitions et envoya sa cavalerie qui attaqua de front l'infanterie turque et la fit reculer. L'armée turque de nouveau embarquée sur ses galères³⁷, les navires ottomans quittèrent la baie de Saint-Thomas et se dirigèrent vers le Grand Port, où par provocation, ils se mirent à portée de canon, faisant croire qu'ils avaient l'intention d'attaquer de nouveau. En réalité, les Ottomans s'étaient certainement rendu compte de l'importance des fortifications existantes qui protégeaient alors le Grand Port. En effet, la nuit venue, la flotte turque partit en direction de la Sicile et deux jours après reprit la route vers le Levant³⁸.

Cette attaque, si inattendue, fit comprendre à l'Ordre que la menace d'une attaque ottomane était encore une réelle possibilité dont il fallait tenir compte. Les chevaliers se croyaient hors de danger après leur victoire de 1565 et après la signature du traité de paix entre l'Espagne et l'Empire Ottoman de 1575, à la suite de la perte écrasante que la Ligue

³⁴ A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 301.

³⁵ AOM 105, f. 67r, 4 juillet 1614 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 302.

³⁶ AOM 105, f. 67v, 6 juillet, 1614 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 302.

³⁷ AOM 105, f. 67v, 7 juillet 1614 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 302.

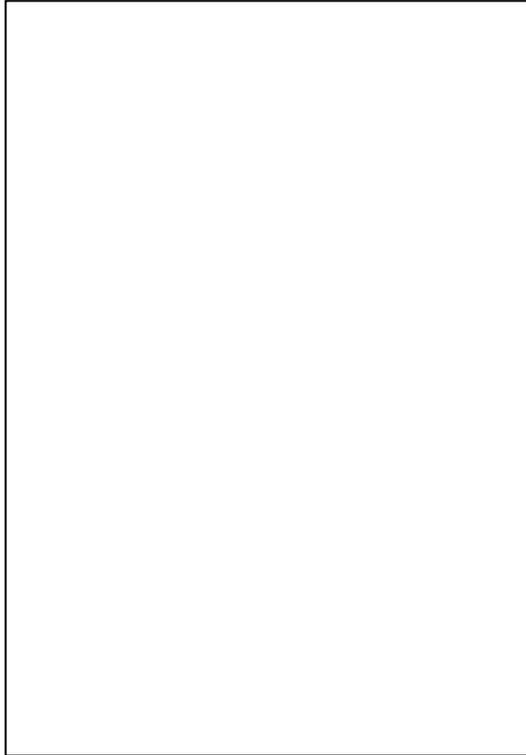
³⁸ AOM 105, f. 68v, 9 juillet 1614 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 303.

avait infligée aux Ottomans dans la bataille de Lépante. Ce réveil brutal engendra chez l'Ordre la vive intention de renforcer leurs défenses et rendre l'île inexpugnable à toute attaque militaire ou corsaire³⁹. Une autre menace d'invasion ottomane en 1636, renforça la détermination de fortifier l'île davantage. Tout un programme de nouvelles fortifications fut lancé à partir de cette date, dirigé par des ingénieurs de renom tels que Pietro Paolo Floriani, Vincenzo Maculano de Firenzuola et Giovanni de Médicis, Marquis de Saint-Ange, en 1640.

Les attaques turques contre l'Europe chrétienne ne s'arrêtèrent pas après leurs défaites en mer, et malgré les traités de paix signés avec certains états. En effet, elles se poursuivirent aussi bien par voie maritime, comme dans la guerre de Candie (1645-1669) que par voie terrestre, comme pour le siège de Vienne où la défaite écrasante subie par les Ottomans freina leur avancée en Europe.

L'ennemi ottoman et corsaire n'était pas le seul auquel l'Ordre devait faire face au début du XVII^e siècle. Il dut se confronter aux États italiens indépendants de l'Espagne, mais aussi affronter des ennemis beaucoup plus proches, qui étaient les plus hauts représentants de la religion défendue par les Hospitaliers, en particulier le Saint-Siège.

³⁹ A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 303.



**Fig. 3.3 – Portrait du Grand Maître Aloph de Wignacourt (1601-1622)
(Michelangelo Merisi da Caravaggio, Louvre, Paris)**

2-Les relations avec le Saint-Siège, une volonté d'émancipation

Les impositions territoriales d'Urbain VIII

Le début du XVII^e siècle en Europe était marqué par la guerre de Trente Ans, qui bouleversa les rapports de pouvoir des nations et fit avancer l'importance de nouveaux états en construction. A cause des renversements politiques, l'importance attribuée jadis à la défense de la mer Méditerranée diminua considérablement, et bien que l'Ordre continuât à insister sur cette priorité, de nouveaux intérêts politiques prirent le dessus.

Le Grand Maître Antoine de Paule (Fig. 3.4) fut obligé de mener une bataille diplomatique contre le pape Urbain VIII Barberini (Fig. 3.5), élu en 1623, dont les politiques vis-à-vis l'Ordre risquaient de déséquilibrer l'Ordre, surtout sur le plan foncier. Le pape avait disposé de vingt-cinq commanderies appartenant à la Langue d'Italie qui se trouvaient sur les territoires pontificaux, en les distribuant aux membres de sa famille. Parmi ces commanderies, il y avait les deux les plus riches, celles de Milan et de Boulogne⁴⁰. Cette action avait coûté cher à l'Ordre aussi bien sur le plan financier, car elle réduisait ses rentes considérablement, que sur celui des carrières des chevaliers, qui pouvaient aspirer à la direction d'une commanderie.

Le Grand Maître de Paule affronta le Pape en essayant de lui faire comprendre l'étendue de cette perte. Il employa le prétexte que le pape ne tirait aucun bénéfice de l'acquisition des quelques commanderies qui se trouvaient dans les États Pontificaux, puisque, en tant que souverain pontife, il était déjà seigneur de tous les biens⁴¹. Pour renforcer son argument il déclara que la perte des commanderies privait l'Ordre de la force nécessaire au maintien de Malte comme forteresse d'avant-poste de l'Italie⁴² et ainsi, de la chrétienté. Urbain VIII resta indifférent à ses instances, et ne prêta aucune attention à l'argument essentiel qui rappelait la fonction première que l'Ordre s'attribuait et qui avait

⁴⁰ AOM 256, f. 3v-6v, 6 août 1624; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 495.

⁴¹ AOM 256, f. 4v; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 496.

⁴² AOM 256, f. 5r; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 496.

été reconnue dans le passé par les souverains européens et la papauté elle-même comme la raison d'être de son existence.

L'intrusion d'Urbain VIII dans les affaires de l'Ordre

Non seulement Urbain VIII ne donna pas satisfaction à l'Ordre dans ses requêtes, mais dans les années 1630, il voulut interférer directement dans ses affaires. Pour ce faire, il employa son représentant direct sur l'île, l'inquisiteur Ludovic Serristori, en lui attribuant un rôle qui ne lui revenait pas de droit. En 1631 le pape exigea que les Chapitres Généraux de l'Ordre, convoqués par le Grand Maître, et où la gestion au quotidien des affaires hospitalières était décidée, fussent désormais présidés par l'Inquisiteur, et qu'un rapport précis lui fût expédié concernant toutes les décisions prises par l'Ordre. Le 11 mai 1630, l'Ordre se réunit en présence de son Grand Maître et de l'inquisiteur⁴³. Probablement pour calmer les eaux troublées, Serristori obtint du pape le titre d'«Éminence» pour le Grand Maître, jusqu'alors seulement réservé aux cardinaux⁴⁴. Ce fut alors la dernière fois que le Chapitre Général fut réuni à Malte, initiative qui témoignait de la volonté de l'Ordre de maintenir son indépendance à tout prix.

Le Carnaval maltais de 1639 fut la cause d'une ultérieure dégradation des rapports entre l'Ordre et le Saint-Siège. Les chevaliers attribuèrent l'interdiction par le Grand Maître Jean Paul Lascaris Castellar, de faire participer des femmes aux spectacles carnavalesques dans les auberges à son aumônier jésuite, Padre Tagliavia. Ils détruisirent le couvent jésuite à la Vallette et contraignirent les jésuites à s'échapper de l'île. Urbain VIII, furieux, exigea du Grand Maître une punition exemplaire des coupables, et les obligea à offrir une lampe d'argent massif à l'église des jésuites⁴⁵.

⁴³ AOM 296, f. 104r, mai 1631 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 496.

⁴⁴ A. BONNICI, *Medieval and Roman Inquisition in Malta*, Malte 1998, p. 108.

⁴⁵ B. DAL POZZO, *op. cit.*, p. 41.

La politique de neutralité de l'Ordre menacée

Les impositions d'Urbain VIII sur l'Ordre se passaient à l'ombre de querelles territoriales européennes qui, entre autres, marquaient un déplacement de pouvoir de l'Espagne à la France, soutenue par le pape qui voulait accroître son territoire dans la péninsule italienne⁴⁶. Au moment où l'Espagne se trouvait en position faible à cause de la sécession du Portugal et de la Catalogne – cette dernière soutenue par les troupes françaises qui s'emparèrent de Perpignan en 1642 – le pape trouva un prétexte pour s'opposer à Philippe IV d'Espagne au sujet des indults en Artois⁴⁷, et montrer son soutien à la France en nommant un évêque français à Perpignan⁴⁸, en retour du soutien français à son égard.

Cependant, Urbain VIII sut profiter de l'obligation d'allégeance de l'Ordre, qui devait soutenir la papauté quand cela convenait à cette dernière, mettant en péril la neutralité hospitalière qui constituait son atout principal. En effet, il voulut immiscer l'Ordre dans ses jeux politiques pour accumuler du territoire dans la péninsule italienne. Ses stratégies politiques et militaires, en particulier celles visant à obtenir le fief de Montalto du duc de Parme, poussèrent l'Ordre à prendre ses distances par rapport à la papauté. Parme, ainsi que Modène et Mantoue avaient fait partie d'une ligue proposée par le Cardinal de Richelieu dans le but d'affaiblir l'Espagne sur son flanc italien en attaquant le royaume de Naples⁴⁹. Même si depuis 1637, le duc était revenu sous tutelle espagnole⁵⁰, le pape craignait que les troupes françaises ne viennent à son soutien au nom de l'ancienne alliance.

Les desseins du pape contre Parme causèrent la formation d'une ligue contre lui en 1642. Venise, Florence et Modène se constituèrent en ligue qui vint au secours du duc de Parme Odoardo Farnèse; ce dernier s'était opposé à l'occupation, en octobre 1641, de son

⁴⁶ Y.M. BERCÉ, *Rome et l'Italie au XVII^e siècle. Les dernières chances temporelles de l'État ecclésiastique, 1641-1649*, dans *L'Europe, L'Alsace et la France*, Strasbourg, 1986, pp. 229-237 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 498.

⁴⁷ O. PONCET, *Les contradictions d'une diplomatie. Le Saint-Siège face aux demandes indultaires des souverains catholiques*, dans L. BELY, *L'Europe des traités de Westphalie*, *op. cit.*, p. 255 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 498.

⁴⁸ O. PONCET, *op. cit.*, p. 257 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 498.

⁴⁹ F. CATALANO, G. SASSO, V. DE CAPRARIIS, G. QUAZZA, *Storia d'Italia. Dalla crisi della libertà agli albori dell'illuminismo*, Turin 1965, pp. 696-697 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 498.

⁵⁰ G. GALASSO, *Storia d'Italia. I ducati padani, Trento e Trieste*, vol. XVII, Turin, 1979, p. 268.

fief de Montalto et la cité de Castro par les troupes pontificales. La ligue attaqua l'armée du pape, qui dut entrer dans le duché de Mantoue pour empêcher l'avancée des troupes vénitiennes. Par ailleurs les galères florentines avaient bloqué le ravitaillement de Rome⁵¹, ainsi que d'autres ports de l'Etat pontifical.

Pour briser ce blocus, Urbain VIII fit appel à l'Ordre de Malte par un bref expédié en toute hâte en octobre 1642, où il réclamait l'expédition des galères maltaises pour venir à son secours. Par sa demande, le pape mettait la neutralité de l'Ordre en péril. D'une part, l'Ordre ne pouvait se soustraire à l'appel d'Urbain VIII, mais d'autre part les chevaliers ne pouvaient pas courir le risque de voir les princes italiens se retourner contre leur institution. Le 13 octobre, ils envoyèrent promptement une ambassade auprès du Saint-Siège, menée par le Français, le Chevalier de Cuges. Le chevalier en appela au pape afin de ne pas obliger l'Ordre à participer à cette expédition au nom de sa neutralité. Les hospitaliers étaient en devoir de protéger leurs biens et commanderies qui se trouvaient dans les territoires des ces princes italiens⁵².

En 1643, la pression de la Ligue sur les Etats pontificaux s'était intensifiée ; par conséquent le pape réitéra sa demande à l'Ordre qui cette fois-ci, ne put s'y soustraire⁵³. En même temps, les vice-rois de Sicile et de Naples firent appel à l'Ordre, le 27 juillet 1643, pour participer à une offensive contre les Ottomans qui attaquaient les côtes calabraises⁵⁴. L'Ordre ne pouvait pas se soustraire à cette demande, de peur d'offenser le roi d'Espagne, qui leur avait concédé son fief de Malte. Fort heureusement, la flotte ottomane retourna vers Constantinople avant que les chevaliers soient contraints à porter secours aux vice-rois. En revanche, le Conseil de l'Ordre fut obligé de prendre la décision, le 8 août 1643, d'envoyer six galères au secours du pontife⁵⁵. Ce faisant, les hospitaliers portèrent offense à la Ligue, et provoquèrent la colère de la République de Venise, déjà irritée par l'activité corsaire maltaise. Venise et Florence mirent sous séquestre les commanderies de la Langue

⁵¹ B. DAL POZZO, *op. cit.*, vol. II, p. 73.

⁵² AOM 257, f. 126r, 13 octobre 1642; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 500.

⁵³ B. DAL POZZO, *op. cit.*, II, p. 73.

⁵⁴ AOM 257, f. 143v, 27 juillet 1643 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 500.

⁵⁵ B. DAL POZZO, *op. cit.*, II, p. 74.

d'Italie dans leurs territoires⁵⁶. Ce n'est qu'à la mort d'Urbain VIII et l'élection en 1644, d'Innocent X qui fit la paix avec la Ligue, que l'Ordre put sortir de cette impasse et réacquérir ses commanderies grâce à l'intervention directe du nouveau pontife⁵⁷. La situation difficile dans laquelle l'Ordre avait été plongée lors de ces incidents mit en évidence sa fragilité et la précarité de sa neutralité, lorsque des intérêts européens majeurs étaient en jeu.

Le processus d'affirmation de l'indépendance de l'Ordre

Le danger que l'Ordre avait couru sous la papauté d'Urbain VIII fut à la base de l'élaboration d'une nouvelle politique pour réaffirmer son indépendance. Les situations difficiles dans lesquelles l'Ordre avait été plongé par le pontife avaient provoqué des dissensions et des divisions parmi les chevaliers ; il devait donc retrouver son unité perdue. Il était devenu important pour l'Ordre de réaffirmer sa neutralité ; c'était le moyen essentiel pour développer ses ressources économiques, et par là, acquérir son indépendance. La solution qui commençait à se dessiner était celle de poursuivre, en un certain sens, la voie monarchique⁵⁸, qui transformait le rôle du Grand Maître de chef de l'Ordre en celui de prince séculier afin d'acquérir davantage de pouvoir et d'avoir une emprise directe et beaucoup plus dominante sur les affaires de l'Ordre. En cela, au cours de la deuxième moitié du XVII^e et durant le XVIII^e siècle, le Grand Maître poursuivait progressivement à sa petite manière, le chemin de l'absolutisme que les grands souverains étaient en train de mettre en place.

Ce changement de rôle devait se dérouler dans un contexte politique où les cours européennes prenaient de plus en plus de pouvoir, assurant le passage de leurs royaumes à des nations véritables. En conséquence, l'Ordre devait composer avec ces nouvelles tendances européennes, qui affectaient les limites des marges de manœuvre que le grand maître pouvait se donner. En outre, les Hospitaliers devaient reconsidérer leur rôle en tant

⁵⁶ B. DAL POZZO, *op. cit.*, II p. 75.

⁵⁷ F. CATALANO, G. SASSO, V. DE CAPRARIIS, G. QUAZZA, *op. cit.*, p. 702 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 500.

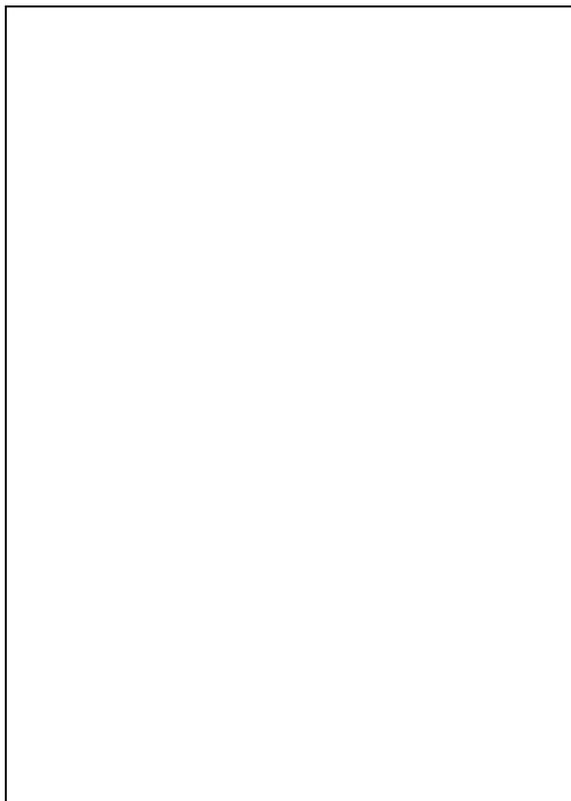
⁵⁸ Voir G. WOIMBÉE, *op. cit.*, p. 22.

qu'ordre religieux défenseur du catholicisme. Par le développement de ses voies diplomatiques, l'Ordre voulait assurer un contact plus direct et indépendant avec les monarques européens ; ce qui lui permettait de demander et d'obtenir des faveurs et des concessions de ces cours sans recourir préalablement au Saint-Siège. De nouveaux rapports diplomatiques s'établirent même avec le Saint-Siège, qui dépassaient les simples rapports religieux, mais avaient des buts politiques qui prenaient une dimension plus internationale. En même temps l'affaiblissement du pouvoir pontifical se ressentait à Malte, même si c'était dans une mesure moindre, étant donné la dimension religieuse de l'Ordre. Le déclin de la papauté était marqué, dans l'île, par une diminution du pouvoir de l'inquisiteur.

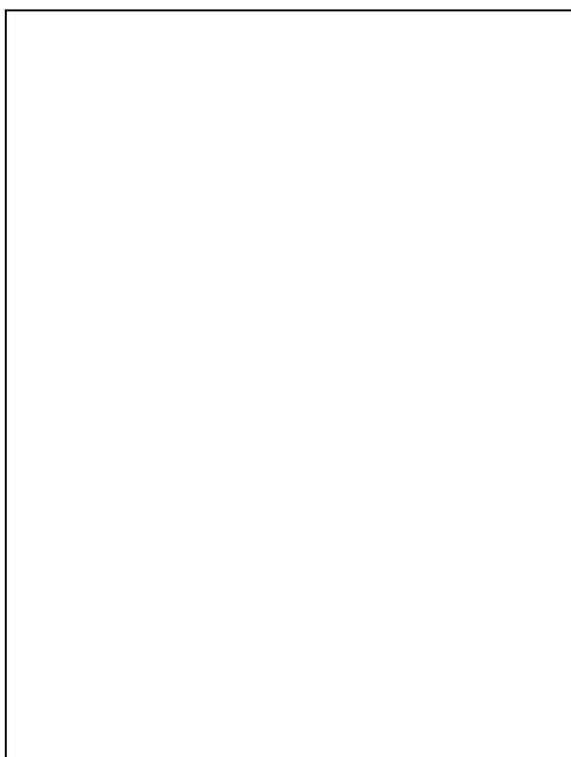
Comme le relève Alain Blondy dans sa discussion sur l'Ordre de Malte au XVIII^e siècle, les traités d'Utrecht marquèrent le début d'une évolution politico-diplomatique majeure pour l'île⁵⁹. En effet, lors des négociations en 1713, la France voulut obtenir la neutralité de Malte, pour la soustraire du pouvoir espagnol et exploiter son port comme base pour la Marine de France en plein milieu de la Méditerranée.

Le magistère du Grand Maître Perellos (1697-1720) marqua les débuts de cette nouvelle voie absolutiste qui atteint son apogée sous les magistères des Portugais Vilhena et Pinto. En effet ce changement était marqué dans la représentation des trois insignes des Grands Maîtres indiquant leur pouvoir spirituel et temporel: la *biretta*, l'anneau cardinalice et le bâton d'amiral. Vilhena encercla la biretta par une couronne ouverte tandis que Pinto adopta la couronne fermée des souverains. Son choix symbolique constituait une véritable déclaration de l'indépendance de l'Ordre.

⁵⁹ A. BLONDY, *L'Ordre de Malte au XVIII^e siècle. Des dernières splendeurs à la ruine*, Saint-Denis, éd. Bouchène, 2002, pp. 29-40.



**Fig. 3.4 – Portrait du Grand Maître Antoine de Paule (1623 -1636)
(Anonyme, XVII^e siècle - Musée des Beaux Arts, La Valette)**



**Fig. 3.5 – Pape Urbain VIII Barberini (1623-1644)
(Bernini, Musei Capitolini, Rome)**

II-LES EFFETS DES GUERRES EUROPÉENNES SUR L'ORDRE

1-La guerre franco-espagnole, comment rester neutre?

Après une période de tranquillité suite au Grand Siècle, l'Ordre se trouva mêlé à des guerres d'intérêt entre les deux grands royaumes, l'Espagne et la France. Le transfert progressif des intérêts de l'Ordre se faisait dans un climat général particulier où l'Europe était en crise. L'établissement des états modernes se faisait surtout à travers la guerre qui débordait même en Méditerranée. En 1635, la guerre franco-espagnole, qui mettait les deux puissances directement face à face, se déclencha après avoir été menée indirectement dans les espaces italien et germanique durant la guerre de Trente Ans⁶⁰. Elle entraîna un changement dans l'équilibre du pouvoir non seulement entre les deux pays, mais à travers l'Europe. Elle eut des conséquences sur la politique de l'Ordre, qui fut tiraillée de part et d'autre aussi à cause de ses propriétés foncières en Europe, qui se trouvèrent pris dans le tourbillon provoqué par la guerre. Dans ce contexte, les batailles de l'Ordre contre les infidèles passaient au second plan.

Outre leur participation active à la guerre de Candie, la politique militaire et combative des chevaliers les poussait à maintenir leur identité d'ennemi de l'infidèle. Cette motivation les stimulait à continuer à développer de nouvelles fortifications pour la défense de l'île. En revanche, la population maltaise refusait de contribuer financièrement à la construction des remparts car elle les considérait désormais inutiles, d'autant plus que le danger ottoman en Méditerranée occidentale s'était considérablement réduit et qu'ils voyaient le futur de l'île lié au commerce international.

⁶⁰ H. BOGDAN, *La Guerre de Trente Ans (1618-1648)*, Paris, 1997, pp. 167-168 .

Les répercussions de la guerre franco-espagnole

Jusqu'en 1635, l'Ordre était resté en dehors des conflits espagnols en territoire européen et n'avait pas participé aux guerres contre les pays protestants. Le Saint-Siège avait recommandé la prudence à l'Ordre, qui avait autorisé les échanges commerciaux avec les marchands protestants. En revanche, à partir de 1618 l'Espagne avait investi dans des moyens militaires de l'Empire, fournissant du soutien au niveau humain, matériel et financier dans la guerre contre les protestants. Les finances de l'Ordre ne furent pas affectées alors que les finances de la Sicile et de Naples l'étaient considérablement.

En 1635, la France entra directement dans la guerre de Trente Ans contre l'Espagne, pour essayer d'avoir le contrôle du Rhin qui formait une frontière naturelle pour son territoire⁶¹. À la suite de ce conflit qui dura encore vingt ans, et du traité de Westphalie en 1648, France et Espagne continuèrent à s'affronter. L'Espagne se montra plus faible et en 1659, lors du Traité des Pyrénées, elle dut renoncer au Roussillon, à l'Artois et à la Flandre. À partir de 1661, Louis XIV tenta de s'approprier du territoire en Europe pour élargir son royaume, mais ses efforts se heurtèrent à des conflits un peu partout. Alors que la France tentait d'élargir ses territoires vers le nord-est, elle devait affronter des coalitions qui se formèrent entre les états européens contre elle. Dans ces coalitions l'Espagne catholique s'alignait non seulement avec l'empire mais même avec les pays protestants comme l'Angleterre ou les Provinces-Unies. Cet état des choses dura jusqu'à la Guerre de Succession d'Espagne et le Traité d'Utrecht en 1713, qui détermina la cession de Gibraltar à l'Angleterre en 1704 et marqua de fait la fin de la suprématie espagnole en Méditerranée.

La crise de l'Ordre n'était pas uniquement due au fait que celle-ci était débitrice à l'Espagne pour son fief, et par là, pour son existence même. La France et l'Espagne fournissaient à l'Ordre le plus grand nombre de chevaliers ; la France fournissait des chevaliers organisés en trois langues : Provence, Auvergne, et France, tandis que l'Espagne en avait deux : Aragon et Castille. La guerre entre les deux pays déstabilisait l'Ordre, parce que les chevaliers de ces nations se trouvaient à combattre l'un contre l'autre lorsqu'ils

⁶¹ L. BELY, *L'Europe des traités de Westphalie. Esprit de la diplomatie et diplomatie de l'esprit*, Paris 2000.

faisaient partie de l'établissement militaire de l'une des deux puissances. Cette confrontation des chevaliers du même Ordre, mais provenant de deux puissances en guerre, provoqua la désunion au sein de l'Ordre et menaça gravement sa stabilité. En conséquence, sa neutralité était sérieusement mise en cause parce que chacune des deux puissances cherchait la collaboration de l'Ordre dans ses projets guerriers. La propriété foncière de l'Ordre en Europe, et par là, ses commanderies, se trouvaient souvent immiscées aux terrains de bataille. Les tensions européennes ne pouvaient qu'affecter ces chevaliers qui représentaient cinq Langues sur sept, et qui, grâce à la pratique de la course, pouvaient facilement exprimer un soutien à leur royaume par l'attaque des navires adverses.

Les tensions entre l'Ordre et le Vice-roi

Une expédition corsaire privée, armée cependant par des chevaliers français, fut à la base de sérieux disputes entre l'Ordre et le Vice-roi de Sicile. En 1636, cette expédition captura des bateaux siciliens chargés de froment, sous prétexte que Malte était en pénurie. Cela provoqua une crise diplomatique parce que le Vice-roi accusa l'Ordre d'attaquer des navires qui tombaient sous l'autorité espagnole. Pour punir cette action, le Vice-roi, en représailles, bloqua l'approvisionnement de l'île en froment et imposa un embargo à Malte, fournissant comme excuse la pénurie de blé en Sicile⁶². Cette initiative coûta cher à l'Ordre qui fut obligé d'acheter son blé à Naples à un tarif beaucoup plus élevé qu'en Sicile⁶³. Le Grand Maître Lascaris tout en revendiquant la neutralité de l'Ordre, envoya en vain plusieurs supplications adressées au roi de France, au roi d'Espagne et au Pape, pour justifier son activité corsaire.

La situation continua à dégénérer à tel point qu'au début de 1637, les forts espagnols qui protégeaient l'entrée de Syracuse bombardèrent de douze coups de canon

⁶² AOM 256, f. 152r-153r, 24 novembre 1636 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 493.

⁶³ AOM 256, f. 252v; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 493. L'Ordre paya le blé 17 écus la salme, au lieu des 40 tari qu'il versait à la même époque dans les ports siciliens.

deux galères de Malte au moment où ils sortaient du port⁶⁴. Les états européens donnèrent raison aux protestations du Grand Maître Lascaris ; face à leur indignation, le Vice-roi fut contraint de permettre à l'Ordre se ravitailler en blé en Sicile, ce qui se fit dès le mois de septembre 1637⁶⁵. Cependant la situation continua à s'empirer ; en 1638, une cinquantaine de chevaliers français qui rentraient au pays furent obligés de chercher abri d'une tempête dans le port de Licata. Dès qu'ils débarquèrent sur le sol sicilien, le vice-roi les fit arrêter sans aucune raison apparente, et malgré la neutralité déclarée plusieurs fois de l'Ordre dans le conflit entre la France et l'Espagne⁶⁶.

Le corso aggrave les relations entre la France et l'Espagne

La course privée fut, encore une fois, à l'origine du prolongement des désaccords entre l'Ordre et les deux puissances. Les corsaires non maltais étaient accordés des patentes pour pouvoir faire la course. La plupart des demandeurs étaient Français qui, parfois, profitaient de leur patente pour accoster des navires espagnols et siciliens dans le canal reliant la Sicile à Malte⁶⁷. En 1639, à cause de l'intense activité de ces corsaires, le roi d'Espagne protesta auprès de l'Ordre, en l'accusant de faiblir son royaume par l'excessif octroi des patentes aux corsaires français. Le 14 avril 1639, l'Ordre envoya une ambassade au roi d'Espagne dans le but de calmer la situation et assurer son soutien au monarque⁶⁸. Plus tard, en novembre 1639, le Grand Maître Lascaris voulut montrer sa bonne foi aux Espagnols en interdisant les navires de course français, même battant pavillon de l'Ordre, d'entrer dans le Grand Port⁶⁹. Cette initiative provoqua, à son tour, les protestations de Louis XIII qui exigea que le Conseil lève l'interdiction au plus vite, sous peine de se voir

⁶⁴ B. DAL POZZO, *Historia della Sacra Religione di San Giovanni Gerosolimitano detta di Malta*, Vérone, 1713, vol. II, p. 14.

⁶⁵ M. MONTERISI, « Storia politica e militare del Sovrano Ordine di San Giovanni di Gerusalemme detto di Malta », dans *L'Ordine a Malta, Tripoli e Roma*, Tome II, éd. Fratelli Bocca, 1940, p. 154.

⁶⁶ B. DAL POZZO, *op. cit.*, vol. II, p. 21.

⁶⁷ B. DAL POZZO, *op. cit.*, p. 20.

⁶⁸ AOM 257, f. 12v, 14 avril 1639 ; A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 494.

⁶⁹ AOM 257, f. 39r, 29 novembre 1639 ; A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 494.

confisquer toutes les commanderies de son royaume⁷⁰. L'Ordre prit peur et continua à octroyer ses patentes aux Français malgré les protestations espagnoles.

En 1640, les corsaires français, provoquèrent, encore une fois, une querelle diplomatique. Au cours de l'été, des corsaires français battant pavillon maltais, avaient arraisonné un navire sicilien provenant de Messine qui transportait du blé. Le Vice-roi de Sicile intervint pour exiger de l'Ordre le remboursement des 394 salmes (4468 kilos environ) de froment perdues, et accusa de nouveau les chevaliers de prendre parti pour le royaume de France⁷¹. Le 3 février 1641, le représentant du Vice-roi à Malte logea une plainte formelle à Lascaris accusant encore une fois, les corsaires français d'attaquer de nombreux navires le long des lignes commerciales siciliennes. Le Vice-roi se plaignit encore une fois des patentes trop facilement octroyées et menaça d'en référer de nouveau au roi d'Espagne⁷².

Le Grand Maître Lascaris voulant défendre sa neutralité et par crainte de représailles, écrivit au roi de France pour lui demander d'enjoindre à ses corsaires plus de discipline soulignant que les dommages faits aux vaisseaux siciliens avaient compromis les relations de l'Ordre avec le royaume d'Espagne. Toutefois, les corsaires français, sous pavillon maltais ou français, poursuivirent tranquillement leurs activités au large de la Sicile pour piller les navires siciliens ou maltais chargés de froment, profitant du conflit franco-espagnol. La cour de France ne prêta pas grande attention à ces requêtes. En fait, encore en 1645 et 1651, Lascaris protesta en vain auprès de sa Majesté Très Chrétienne⁷³.

Préserver la neutralité : une préoccupation de l'Ordre

Au sein de l'Ordre il y avait des langues qui étaient plus riches que d'autres, grâce au nombre élevé des commanderies qu'elles possédaient. C'était le cas notamment pour les trois langues françaises, qui ensemble comptaient le plus grand nombre de chevaliers et apportaient à l'Ordre la moitié de ses revenus. Le prieuré de Castille aussi était parmi les

⁷⁰ M. MONTERISI, *op. cit.*, p. 154.

⁷¹ AOM 257, f. 57v, 10 septembre 1640 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 494.

⁷² AOM 257, f. 71r, 3 février 1641 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 494.

⁷³ AOM 258, f. 237r, 11 février 1651 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 494.

plus riches et les chevaliers espagnols étaient les plus nombreux. Comme nous l'avons vu, l'importance des relations avec la cour espagnole avait marqué la politique de l'Ordre au cours du XVI^e siècle. L'installation des Bourbons sur le trône d'Espagne, et au XVIII^e siècle, en Italie, augmenta l'importance des Français pour l'Ordre, et même si la Langue d'Allemagne ne tenait pas un rôle de première importance dans l'Ordre, l'empereur utilisa ce biais pour exercer son influence, certainement jusqu'en 1734 quand il déclara la guerre contre la France. Etant aussi suzerain de la Sicile, l'empereur disposait d'un moyen de pression considérable, parce qu'il contrôlait encore l'approvisionnement de blé à Malte. Le Grand Maître était donc assujéti aux influences des Langues ; les souverains utilisaient ce biais pour s'ingérer dans les affaires de l'Ordre.

De plus la guerre franco-espagnole créa une situation très problématique pour l'Ordre, surtout celle de préserver sa neutralité, face aux deux puissances qui n'hésitaient pas à le menacer de représailles quand ils voulaient son appui. Ces menaces étaient surtout d'ordre économique, par la voie des confiscations de leurs commanderies dans leurs états respectifs. L'Ordre était contraint de jouer sur les deux tableaux, et chercher un équilibre entre les deux puissances, « directement par la pratique corsaire des chevaliers ou bien indirectement par l'octroi des patentes aux corsaires laïcs »⁷⁴.

⁷⁴ A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 495.

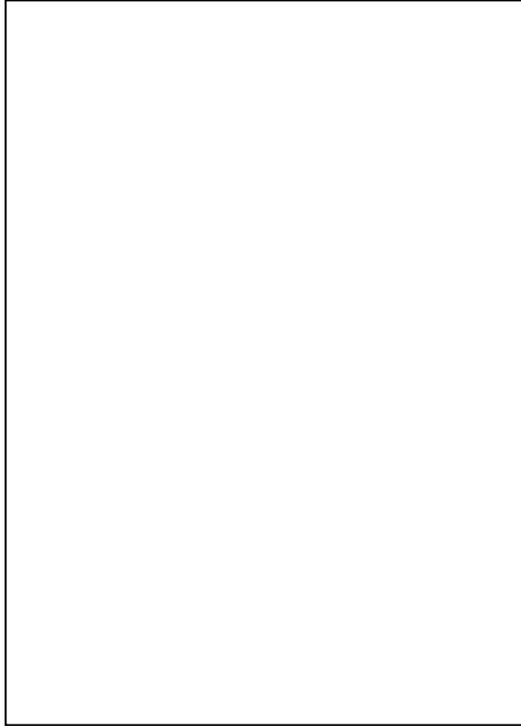


Fig. 3.6 – Portrait du Grand Maître Jean-Paul Lascaris Castellar (1636-1657)

2-La contestation des possessions et privilèges de l'Ordre au cours du XVII^e siècle

Les possessions foncières menacées par les guerres

Alors qu'au XVI^e siècle, l'Ordre subit les conséquences des guerres de religion qui avaient ravagé toute l'Europe, et l'avait spolié de plusieurs commanderies surtout en Allemagne, en Angleterre et en France, au milieu du XVII^e siècle, l'Ordre fut ébranlé par l'opposition acharnée entre les puissances espagnoles et françaises. Ce conflit mit en jeu les fondements même de sa stabilité et de sa supériorité séculaires, qui commençaient à vaciller. Ces deux éléments, fondés sur l'unité chrétienne de ses membres et l'assurance de ses privilèges par les souverains européens, avaient été acquis grâce à la capacité navale et militaire des chevaliers. L'Ordre se trouvait tiraillé par les deux puissances ; en outre il devait faire face aux ambitions temporelles du Saint-Siège. De plus, les propriétés de l'Ordre dans différentes parties d'Europe, surtout ceux dans les territoires français et espagnols, subissaient des spoliations multiples et des taxes de plus en plus lourdes, soit à cause des besoins financiers de plus en plus importants des souverains pour mener leurs guerres, soit parce que d'autres profitaient de la situation confuse qui régnait en Europe. L'Ordre perdait des terres et des revenus considérables en Europe au moment même où il devait faire face aux frais très élevés des campagnes de la guerre de Candie, et les énormes coûts pour achever les fortifications autour du Grand Port. L'éclatement de l'Europe chrétienne pesait lourd sur le destin de l'Ordre.

L'imposition de nouvelles taxes

Les besoins financiers de la France eurent des conséquences très graves pour l'Ordre de Malte, car les rois français n'hésitèrent pas à imposer des lourdes taxes sur les propriétés des chevaliers lorsqu'ils étaient à la recherche d'argent. En 1641, Louis XIII (Fig. 3.7) augmenta la taxe annuelle de 50.000 livres sur les commanderies françaises, imposée

depuis 1573, à 200.000 livres tournois⁷⁵. Le Conseil soutint que l'Ordre n'avait pas les moyens de payer cette somme considérable, argumentant que les six prieurés situés dans le royaume de France ne lui rapportaient en tout que 880.000 livres. L'Ordre essaya en outre de faire valoir ses dépenses pour financer les nouvelles fortifications portuaires⁷⁶. Louis XIII ignora les plaintes de l'Ordre et le 18 novembre 1641, il ne fit que concéder un délai d'un an pour le versement de la taxe⁷⁷, et exigea les prélèvements annuels au détriment des besoins de l'Ordre.

L'Ordre essaya de réagir en trouvant d'autres arguments pour se faire exempter de cette nouvelle taxe. Le 11 septembre 1643, le chevalier Jean de Bernoy Villeneuve fut envoyé, comme ambassadeur extraordinaire à la cour de France pour rappeler l'ordonnance de Charles IX de 1573. Il fit valoir aussi l'exemption de l'Ordre, stipulée dans ses statuts, de toute imposition sur les marchandises extraites des commanderies pour le ravitaillement de Malte⁷⁸. Si ces supplications laissaient la cour indifférente, Villeneuve devait essayer au moins d'obtenir pour l'Ordre de ne pas verser la taxe due cette année-la, à cause des grands frais encourus pour la construction des fortifications autour du Grand Port. Même cette concession fut refusée et le Trésor Commun de l'Ordre dut non seulement payer la taxe le 13 novembre 1643⁷⁹, mais aussi une nouvelle taxe en 1644 qui fut exigée plus tôt que les précédentes, soit avant Pâques⁸⁰.

L'Ordre continua à supplier la cour de France d'être dispensé de cette taxe. Un autre ambassadeur fut envoyé en juillet 1647 pour démontrer encore une fois, le faible rendement financier des ses commanderies et demander la suspension du paiement de la taxe. L'ambassadeur présenta le cas de l'Ordre en soulignant aussi les frais auxquels celui-ci devait faire face : l'argent nécessaire pour maintenir ses troupes alors qu'il portait son secours à Venise à la guerre de Candie, et les frais de son Infirmerie⁸¹. Encore une fois, les

⁷⁵ AOM 257, f. 87v-90v, 7 octobre 1641 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 502.

⁷⁶ AOM 257, f. 90v ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 502.

⁷⁷ AOM 257, f. 97v, 18 novembre 1641 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 502.

⁷⁸ AOM 257, f. 147v, 11 septembre 1643 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 502.

⁷⁹ AOM 257, f. 148v, 13 novembre 1643 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 502.

⁸⁰ AOM 257, f. 157v, 18 février 1644 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 502.

⁸¹ AOM 258, f. 91r, 5 juillet 1647 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 502.

supplications de l'Ordre furent rejetées. Au contraire, la cour française continua à recueillir des impôts de plus en plus lourds des propriétés de l'Ordre, surtout lorsque les combats qui se déroulaient au nord-est de la France portèrent toute la région à la ruine.

La ruine causée par la guerre de Trente Ans

Les effets de la guerre de Trente Ans eurent de lourdes conséquences sur les biens fonciers de l'Ordre non seulement en France, mais aussi en Europe centrale. La guerre menée par les protestants contre les Habsbourg avait ruiné les propriétés de l'Ordre dans cette région, et l'avait privé du revenu, voire des terrains, de plusieurs commanderies. Dal Pozzo souligne que, dans les années 1640, le Couvent se passait depuis presque vingt ans du ravitaillement ordinaire de ses commanderies avec des grandes pertes pour le Trésor Commun⁸². Malheureusement, la paix de Westphalie en 1648 n'apporta pas à l'Ordre la restitution de ses biens, car les traités stipulèrent que les princes protestants allemands pouvaient retenir les biens de l'Église ou des Catholiques qu'ils avaient en leur possession⁸³. L'Ordre ne réussit plus à récupérer les commanderies allemandes qu'il avait perdues pendant la guerre.

D'autres pays européens avaient aussi privé l'Ordre de ses biens fonciers. Ce fut le cas, par exemple des Provinces-Unies qui avaient confisqué toutes les commanderies d'Utrecht, de Gueldre, de Zélande et de Frise occidentale, ainsi que les villes d'Utrecht, de Harlem, de Frise et de Zélande qui payaient une taxe à l'Ordre; ce qui fut attesté, le 30 juin 1662, par le Conseil de l'Ordre⁸⁴. Déjà en 1654, le Grand Maître Lascaris avait menacé les Provinces-Unies de capturer tout navire flamand qui naviguait au large de Malte et confisquer tous ceux qui feraient escale dans le Grand Port. Ces menaces fâchèrent les Provinces-Unies à tel point, que les relations avec l'Ordre se dégradèrent considérablement. L'Ordre craignit même d'être assiégé par les Hollandais s'il séquestrait leurs navires à

⁸² B. DAL POZZO, *op. cit.*, II, p. 47.

⁸³ H. BOGDAN, *La Guerre de Trente Ans (1618-1648)*, Paris 1997, p. 266.

⁸⁴ AOM 260, f. 129r-130r; 30 juin 1662 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 503.

Malte⁸⁵. Lascaris fut contraint de faire appel au roi d'Espagne en lui demandant d'intervenir auprès des Provinces-Unies, afin de les contraindre à restituer les biens usurpés et à laisser les chevaliers prélever leurs responsions⁸⁶.

Lascaris ne rencontra aucun succès. À l'époque l'Espagne commençait déjà à voir diminuer son pouvoir. En effet, le 7 août 1661, le Prince Cardinal de Hesse écrivit au nom des chevaliers de Malte au roi d'Angleterre, lui demandant d'intervenir auprès des membres des États-Généraux des Provinces Unies des Pays Bas, à l'égard de « la détention de ses biens et commanderies en leur provinces ; et de résoudre en son Conseil de faire inclure la restitution de dits biens »⁸⁷. Charles II d'Angleterre (Fig. 3.8) prit la requête au sérieux ; le 13 août 1661, il envoya une lettre aux messieurs des États Généraux des Provinces Unies « en faveur des intérêts de S. A. le Prince Cardinale de Hesse et de l'Ordre des Chevaliers de Malthe »⁸⁸.

L'année suivante, en 1662, le Grand Maître Rafael Cotoner (1660-1663) (Fig. 3.9) tenta encore une fois de contraindre les Provinces-Unies à rendre à l'Ordre ses biens en demandant l'intervention, cette fois-ci, des rois protestants de l'Angleterre et du Danemark. L'Ordre demandait au roi d'Angleterre de confisquer les cargaisons des navires Hollandais qui se trouvaient dans le port de Londres⁸⁹, mais n'obtint aucun succès.

Le 9 janvier 1664, à la Haye, le Comte d'Estrades, Ambassadeur Extraordinaire de France, écrivit aux Messieurs des Etats Généraux des Provinces Unies, sous ordre du Roi Louis XIV, « qui s'attend depuis plusieurs années a l'effect des Instances que ses Ministres ont faites pour les Interests de l'Ordre de Malthe, est bien surprise de voir que jusques icy sa recommandation a esté si peu considerée que l'on n'a pas daigné de faire une seule responce positive, après tant d'offices continuels qu'elle a fait faire, particulièrement depuis un an »⁹⁰.

⁸⁵ AOM 259, f. 90v, 18 mars 1654 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 504.

⁸⁶ *Ibidem*.

⁸⁷ The National Archives UK, (N.A.), Public Record Office - P.R.O, SP 84 /164/74, f. 105.

⁸⁸ N.A., P.R.O., SP 84 /164/71, f. 102.

⁸⁹ AOM 260, f. 130r ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 504.

⁹⁰ N.A., P.R.O., SP 84 /168/95, f. 230B.

En avril 1665, Nicolás Cotoner supplia Louis XIV d'intervenir pour récupérer la propriété d'Utrecht⁹¹. Le 6 décembre 1667, Louis XIV écrivit au Grand Maître Nicolás Cotoner l'informant que la France lui restituait une partie de ses biens spoliés par les Hollandais, dont la commanderie de Harlem⁹². Trois ans auparavant, comme nous le verrons, le roi avait remercié les chevaliers pour la contribution qu'ils avaient apportés à la Marine de France dans la campagne de Djidjelli.

Les tensions avec les États italiens

Le fait que l'Ordre perdait de l'importance se voyait aussi dans les disputes diplomatiques qui surgirent au XVII^e siècle, en particulier avec les états italiens. Les princes italiens remettaient en question la préséance de l'Ordre de Malte. Céder aurait signifié pour l'Ordre, accepter de perdre des privilèges qu'il avait accumulés au cours des siècles. En 1653, le Grand Duc de Toscane voulut faire reconnaître la prééminence de son ambassadeur sur celui de Malte auprès du roi d'Espagne. La situation se dégrada à tel point, que l'Ordre fut obligé de faire appel Saint-Siège, qui trancha l'année suivante en faveur de l'ambassadeur maltais⁹³.

Mais trois ans après, l'Ordre se trouva engagé dans un autre différend, cette fois-ci sur la préséance de son pavillon, avec la République de Gênes. Déjà en 1594, Gênes avait contesté cette préséance, et contesté le privilège accordé par Charles Quint quant à la position de l'étendard de l'Ordre à la droite de la galère royale ou pontificale⁹⁴.

En 1656, cette question refit surface lorsque les galères de l'Ordre refusèrent de saluer les navires génois mouillés dans le port de Gênes, rendant seulement hommage à l'Amiral d'Espagne. À cette époque Gênes était encore très liée à l'Espagne ; elle prêtait ses galères au roi et son argent à son royaume. Le sénat de la République se sentit tellement offensé par ce geste, qu'il menaça de couler les galères de l'Ordre. Le général des galères,

⁹¹ AOM 261, f. 20v, 10 avril 1665 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 504.

⁹² AOM 261, f. 91r-91v, 28 janvier 1668 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 504.

⁹³ M. MONTERISI, *op. cit.*, p. 158.

⁹⁴ AOM 448, f. 223v-224v ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 505.

contraint de céder, se vengea après être sorti du port. Il captura un navire de commerce génois, confisqua sa bannière et toute sa cargaison et la rapporta à Malte. Le Conseil offensé par la menace du Sénat, décida de ne plus accepter de Génois dans l'Ordre, traitant Gênes de "nation ennemie". En 1657, l'Ordre informa officiellement le pape de sa décision⁹⁵ ; et lorsqu'en septembre 1661, Gênes demanda un arbitrage du pape, l'Ordre refusa, soulignant que la faute incombait uniquement à la République. Cette dispute se poursuivit jusqu'en 1674 quand le pape intervint et affirma la préséance de l'étendard de l'Ordre sur celui de la République génoise⁹⁶.

Vers le milieu du XVII^e siècle, l'Ordre entra en dispute aussi avec Venise, à cause de son activité corsaire en Méditerranée, et surtout, au Levant que la République déplorait, car elle menaçait ses rapports commerciaux avec le Levant, car les corsaires maltais spoliaient les vaisseaux turcs dans les eaux vénitiennes et les attaquaient même dans les ports gérés par la République. Venise exigeait que la course maltaise devait se tenir loin de son *Stato da Mar*⁹⁷. Ceci allait à l'encontre de la prétention de l'Ordre d'attaquer les infidèles partout où ils se trouvaient dans le monde.

En 1641, l'Ordre avait capturé des navires musulmans au large de Zante. Le Doge adressa une lettre à l'Ordre l'accusant de nuire au commerce vénitien, en capturant des navires soit vénitiens, soit juifs ou turcs qui avaient des rapports commerciaux avec les marchands de la République. Le pape Urbain VIII donna son appui à Venise; il envoya un bref ordonnant à l'Ordre de modérer son activité⁹⁸. Le Conseil nia les accusations de Vénitiens, les traitants de « *impostura e mera calumnia* »⁹⁹. Une commission de l'Ordre repoussa ces accusations en présentant les arguments suivants : un navire portant des marchands et de la marchandise turcs allant de Venise à Constantinople avait été épargné grâce à son passeport vénitien ; tous les chevaliers et les marins de l'Ordre qui avaient mouillé à Zante et Céphalonie avaient eu l'ordre de passer la nuit à bord de leurs galères

⁹⁵ ASV, SS Malta 12, f. 97r, 19 mai 1657; dans A. BROGINI, *op. cit.*, p. 505.

⁹⁶ B. DAL POZZO, *op. cit.*, p. 456.

⁹⁷ V. MALLIA-MILANES, *Venice and Hospitaller Malta 1530-1798, Aspects of a Relationship*, Peg Ltd, Malte, 1992, p. 153.

⁹⁸ *Ibidem*.

⁹⁹ V. MALLIA-MILANES, *op. cit.*, p. 151.

afin d'éviter des comportements désordonnés sur terre ; et que le séjour des galères en Céphalonie avait apporté de l'argent à la population indigène, car les chevaliers avaient dépensé 4000 écus en ravitaillement, seulement à cette occasion¹⁰⁰. Quelques jours plus tard, la commission reconnut avoir capturé des navires musulmans au large de Zante, mais elle se justifia en affirmant que les chevaliers ne savaient pas que ces marchands turcs travaillaient en collaboration avec des négociants vénitiens¹⁰¹. Le Conseil expédia un rapport détaillé au Doge et au pape clamant l'innocence de l'Ordre et déplorant les accusations même de la Sérénissime¹⁰².

Venise recourut à sa solution habituelle de mettre sous séquestre tous les biens de l'Ordre et empêcher le prélèvement des responsions¹⁰³. À cette occasion, la République exigea que Malte cesse toute activité corsaire au large des îles de Zante, de Céphalonie et de Cerigo, aussi bien contre les navires chrétiens que musulmans ou juifs¹⁰⁴. En mai 1642, l'Ordre ordonna une enquête pour examiner à fond les plaintes de Venise, dans le but déclaré de cesser ces différends, et en juin décida d'en référer au pape¹⁰⁵. Venise réclama de nouveau que les Hospitaliers se tiennent loin de son *Stato da Mar*, condition inacceptable pour l'Ordre, qui s'érigeait en défenseur de la chrétienté et qui accusa les Vénitiens d'être hostiles à ses corsaires¹⁰⁶. Les disputes entre Venise et Malte se poursuivirent, avec des recours au pape demandant son intervention. En 1643, Venise attaqua les navires maltais, condamna tous les corsaires à ramer sur ses galères, et séquestra à nouveau les biens de l'Ordre. Pendant deux ans elle refusa de les restituer, alors que la guerre de Candie, qui sera traitée plus loin, avait déjà été déclarée.

Ce fut en effet la guerre et les secours apportés chaque année par l'Ordre à Venise qui changèrent les rapports entre les deux États. Même si elle s'en plaignait à divers occasions, la République fut contrainte de tolérer la course maltaise, qui connut un nouveau

¹⁰⁰ AOM 257, f. 64, 20 janvier 1641, dans V. MALLIA-MILANES, *op. cit.*, p. 151.

¹⁰¹ AOM 257, f. 64r, 26 janvier 1641 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 507.

¹⁰² AOM 257, 73r-73v, 14 mars 1641 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 507.

¹⁰³ V. MALLIA-MILANES, *op. cit.*, p. 157

¹⁰⁴ AOM 257, f. 116v, 17 juin 1642 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 508.

¹⁰⁵ AOM 257, f. 78v, 14 mai 1641 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 508.

¹⁰⁶ V. MALLIA-MILANES, *op. cit.*, p. 153.

dynamisme, à tel point qu'elle mit en danger les lignes commerciales chrétiennes, outre celles avec l'empire ottoman, ce qui entraîna des plaintes de différents pays européens.

Les Vénitiens ne furent pas les seuls à être affectés par la course maltaise. Des royaumes bien plus importants durent en pâtir les frais. Les corsaires maltais osaient même s'aventurer contre des navires battant des pavillons des puissances comme l'Angleterre ou la France. En 1661, une course dirigée par le chevalier de Saint-Amand aborda, au large de Candie, le navire du consul anglais de Chypre, Roger Fuchs qui se dirigeait vers l'Angleterre¹⁰⁷. Ceci provoqua un incident diplomatique, car le consul anglais à Malte se plaignit de cette affaire auprès du Conseil de l'Ordre. L'année suivante, l'Ordre ne restitua qu'un tiers de la cargaison, mais conserva et revendit le reste, provoquant ainsi la colère de Charles II d'Angleterre qui exigea le retour de toute la prise. L'Ordre répondit sèchement qu'il ne pouvait pas assumer la responsabilité des prises des corsaires¹⁰⁸. En 1667, l'Ordre justifia ultérieurement son refus de restituer le reste des marchandises en citant une décision prise par Louis XIV, qui interdisait le transport des marchandises musulmanes sur des navires chrétiens.¹⁰⁹

Louis XIV aussi fut mécontent de la course maltaise, qui attaquait même des navires français, en particulier marseillais, quand ceux-ci transportaient des marchandises musulmanes au retour du Levant. En 1653, une plainte fut adressée au Roi par les consuls de Marseille, contre l'activité corsaire maltaise qui nuisait au commerce portuaire français¹¹⁰. La France prit des mesures dans les années 1660, après la cessation temporaire de la guerre avec l'Espagne. En 1665, Louis XIV exigea la restitution des biens pris sur un navire français transportant des marchandises appartenant à des juifs levantins l'année précédente, par une course commandée par un chevalier français, le Chevalier de la Barre. Il menaça d'interdire la pratique de la course aux chevaliers français¹¹¹, ce qui aurait eu des répercussions très graves pour l'Ordre.

¹⁰⁷ AOM 261, f. 125v-126v, 18 février 1665 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 511.

¹⁰⁸ AOM 261, f. 261, f. 126r ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 511.

¹⁰⁹ AOM 261, f. 90v, 23 janvier 1668 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 511.

¹¹⁰ L. BERGASSE et G. RAMBERT, *Histoire du commerce de Marseille*, éd. Chambre de Commerce de Marseille, tome IV, Paris, 1954, p. 26 .

¹¹¹ AOM 261, f. 21r-21v, 10 avril 1665 - Rapport de l'Ordre au Roi de France ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 512.

L'Ordre expédia alors son ambassadeur Souvré à la cour française avec un long rapport qui expliquait la nécessité de la course maltaise, suppliant le roi de ne pas l'interdire¹¹². Louis XIV accepta le discours de l'ambassadeur et accéda à la requête de l'Ordre. Suite à cela, les chevaliers français s'engagèrent encore plus intensément dans l'activité corsaire. Au mois de janvier de l'année suivante, en effet, un autre navire de commerce français fut capturé au Levant par une course dirigée par un autre chevalier français, le Chevalier de Bouliers¹¹³. Louis XIV ordonna à l'Ordre de restituer immédiatement la cargaison aux marchands levantins, en raison des capitulations que la France avait signé avec la Sublime Porte, par lesquelles les échanges de marchandises devaient se faire librement¹¹⁴. Cet ordre pesait lourd sur l'Ordre, car obéir signifiait que l'Ordre ne pouvait plus justifier son activité corsaire au Levant en argumentant que ses navires attaquaient uniquement les navires chrétiens portant des cargaisons juives ou musulmanes. Cela aurait entraîné automatiquement la fin de la course.

L'Ordre décida donc de ne pas suivre cet ordre, et alors qu'il envoyait son ambassadeur plaider sa cause auprès de la cour de France, le 8 juillet 1666, le Conseil décida de vendre une partie de cette prise à Messine¹¹⁵. Cette décision attira les vives protestations de Louis XIV qui envoya trois lettres au Grand Maître Nicolás Cotoner entre mars et octobre 1666, l'accusant d'être directement responsable de l'interruption du commerce entre les cités de Marseille, d'Alexandrie et de Smyrne¹¹⁶. Cependant, le 23 janvier 1668, l'ambassadeur de l'Ordre en France envoya une lettre au Conseil annonçant que Louis XIV avait définitivement interdit le transport de marchandises musulmanes sur les navires de commerce français, et permettait la course contre les vaisseaux qui auraient enfreint cet ordre¹¹⁷. Donc, en 1668, la victoire de l'Ordre semblait éclatante grâce à ses relations diplomatiques avec la Cour de France.

¹¹² AOM 261, f. 21v ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 513.

¹¹³ AOM 261, f. 52r-52v, 28 juin 1666 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 513.

¹¹⁴ AOM 261, f. 52r ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 513.

¹¹⁵ AOM 261, f. 53r, 8 juillet 1666 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 514.

¹¹⁶ AOM 261, f. 61r, Lettre de Louis XIV datée du 29 octobre 1666 et reçue le 30 novembre 1666 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 514.

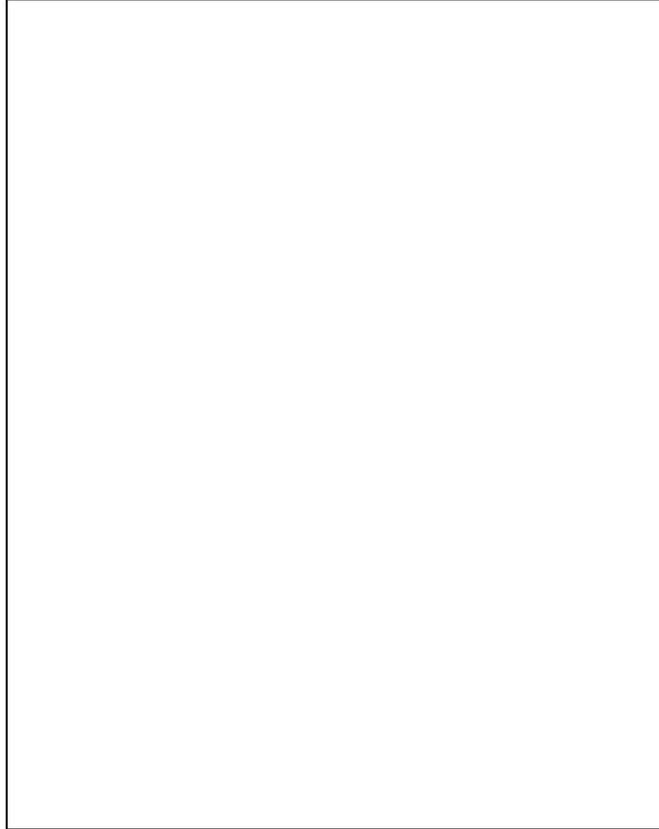
¹¹⁷ AOM 261, f. 90v, 23 janvier 1668 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 515.

Cependant, l'année suivante, le ministre Colbert (Fig. 3.10), qui depuis 1664 était chargé des affaires commerciales de la France, signa un édit faisant de Marseille un port franc ayant monopole sur le commerce du Levant¹¹⁸, et pour attirer le commerce levantin, il accorda plusieurs privilèges aux marchands étrangers y compris celui de se voir conférer les privilèges de la bourgeoisie s'ils investissaient dans de la propriété autour de la ville de Marseille¹¹⁹. Les navires marseillais, qui jusque là faisaient habituellement escale à Malte dans leurs trajets, évitèrent le Grand Port, privant ainsi l'activité portuaire maltaise de gains importants. En outre, en 1679, Louis XIV interdit aux chevaliers français de pratiquer la course maltaise, ce qui porta un coup mortel à cette activité¹²⁰.

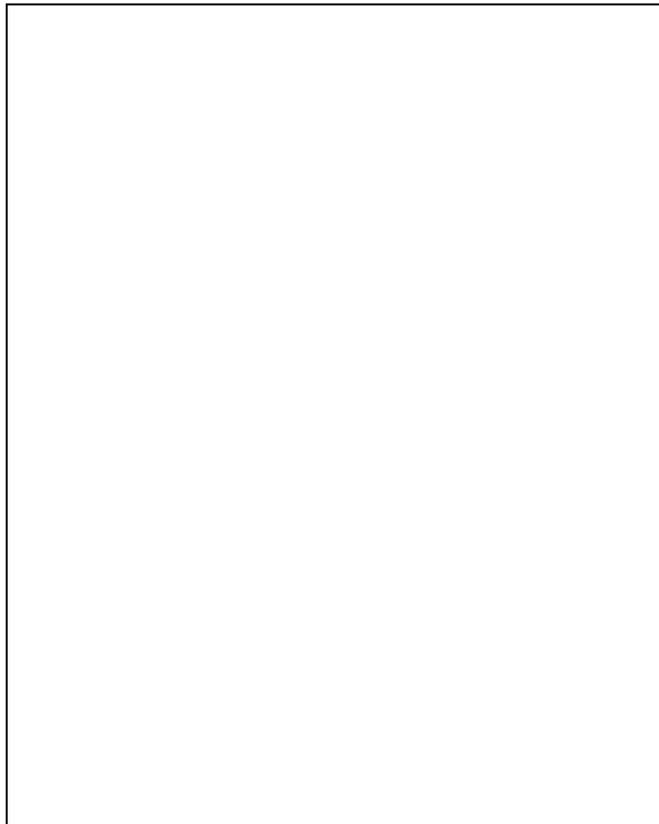
¹¹⁸ C. CARRIÈRE, *Négociants marseillais au XVIII^e siècle*, éd. Institut Historique de Provence, Marseille 1973, pp. 309-310 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 515.

¹¹⁹ L. BERGASSE et G. RAMBERT, *op. cit.*, 208 .

¹²⁰ M. FONTENAY, *Corsaires de la foi ou rentiers du sol?*, *op. cit.*, p. 367.



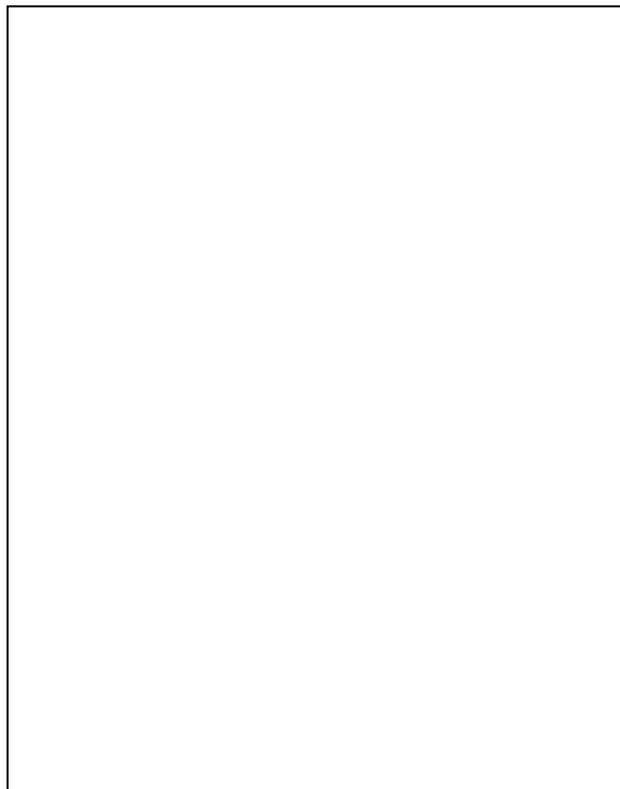
**Fig. 3.7 – Portrait de Louis XIII (1610-1643)
(Philippe de Champaigne, 1655 – Musée du Prado, Madrid)**



**Fig. 3.8 – Charles d'Angleterre (1660-1685)
(John Michael Wright 1660-1665c.)**



**Fig. 3.9 – Grand Maître Rafael Cotoner (1660-1663)
(d'après un dessin de Mattia Preti)**



**Fig. 3.10 – Portrait de Jean-Baptiste Colbert (1619-1683)
(Philippe de Champaigne, 1655)**

3-La guerre de Candie et la nouvelle "Croisade" de l'Ordre

Entre 1635 et 1670, l'Ordre déploya beaucoup de moyens et d'argent pour fortifier son île et participer à la guerre de Candie (1649-1669). Au début du XVI^e siècle, les Ottomans s'étaient débarrassés de la présence menaçante en Méditerranée orientale, des Chevaliers de Saint-Jean, en les expulsant de Rhodes en 1522, et avaient soustrait Chypre à Venise en 1570. Au XVII^e siècle ils tournèrent leur attention vers la République de Venise, et sa base à Candie, dans le but de libérer de la présence latine le bassin oriental. Cependant les relations entre la Sérénissime et la Sublime Porte s'étaient déjà détériorés bien avant.

Le port de Candie (Fig. 3.11), sur l'île de Crète qui était sous domination vénitienne, constituait une escale stratégique pour les navires chrétiens qui se dirigeaient vers le Levant, ou en provenance de cette zone géographique, car il constituait un point important de ravitaillement en nourriture et en eau douce. L'attaque des Ottomans sur Candie en 1645 fut le début d'une longue guerre qui opposait la République de Venise à l'Empire ottoman pendant plus de vingt ans. Elle fut soutenue de temps à autre, par le Saint-Siège et plus rarement par l'Espagne et la France. L'Ordre, avec ses galères, apporta un soutien plus constant, car la perte de cet autre avant-poste chrétien aurait des conséquences néfastes pour l'Ordre et la course maltaise. Malgré le déploiement de plusieurs forces européennes, la ville fut définitivement prise par les Ottomans en 1669.

L'éclatement d'un conflit vénéto-ottoman

La course maltaise fut une des raisons de l'attaque ottomane contre Candie. En effet, au début des années 1640 le Provéditeur Général de Crète avait informé le Sénat de la République que le Sultan était tellement en colère à cause des attaques régulières des chevaliers de Saint-Etienne et surtout de Malte, qui constituaient une menace continue

contre ses navires, qu'il risquait d'attaquer la Crète pour mettre fin à ces assauts¹²¹. La République, qui supportait mal ces caravanes, avait exigé l'interruption de la course maltaise à l'Ordre.

En 1638, un incident impliquant directement les navires vénitiens empira les relations vénitiennes avec les Ottomans. Lors d'une expédition punitive contre les corsaires de Valone, les Vénitiens pénétrèrent le port, un des plus importants sur l'Adriatique, occupé par les Turques depuis 1464¹²². Les Ottomans considérèrent cette action comme une invasion et une rupture du traité de paix de 1573. Le conflit fut évité seulement parce qu'à cette époque ils étaient encore en guerre, déjà depuis seize ans, contre la Perse¹²³. En outre, les Ottomans ne toléraient plus « les voleries des armateurs Chrétiens, qui croisoient, sous le pavillon de Malthe, de Livourne et de Majorque »¹²⁴.

En 1644, les corsaires maltais prirent un navire turc qui transportait des passagers très illustres de la cour de Constantinople : une favorite du Sultan et son jeune fils Osman. Ils furent ramenés à Malte et le jeune garçon fut confié au couvent des Dominicains de Porto Salvo, pour l'instruire dans la religion catholique¹²⁵. En février 1656, Osman fut baptisé en grande pompe à l'église conventuelle de Saint-Jean de La Valette, et le nom de Dominique lui fut donné¹²⁶. Cette affaire fut ressentie comme une offense envers le Grand Seigneur, et fit grand bruit à Istanbul. Elle fournit le prétexte au Sultan de déclarer la guerre à Malte et aux Vénitiens. Cela poussa l'Ordre à vouloir renforcer ultérieurement les fortifications, par crainte de représailles.

L'Ordre ne fut pas seul à penser que Malte serait visée par les Ottomans. Le 21 janvier 1645, le doge expédia au Grand Maître Lascaris un avis concernant la possibilité

¹²¹ M. GREENE, *Kandiye, 1669-1720. The formation of a merchant class*, Ph.D., Princeton University, 1993, p. 9.

¹²² *Histoire des Trois Derniers Empereurs des Turcs. Depuis 1623. Jusqu'à 1677. Traduite de l'Anglois du Sr. Ricaut*. Tome 1, Chez la Veuve Louis Billain, 1683, Paris, p. 156. <https://books.google.com.mt/books?id=TK5iKTef-oEC>. Accédé le 24 juin 2018.

¹²³ R. MANTRAN, *Histoire de l'Empire ottoman...*, *op. cit.*, p. 234.

¹²⁴ *Histoire des Trois Derniers Empereurs des Turcs*, *op. cit.*, p. 156.

¹²⁵ AOM 259, f. 101r, 19 octobre 1654 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 534.

¹²⁶ AOM 259, f. 164v, 14 février 1656 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 534.

d'une attaque ottomane contre Malte¹²⁷. Pendant six mois, les chevaliers et les Vénitiens voyaient Malte comme cible, lorsque soudain, la flotte ottomane qui le mois précédent naviguait encore à Navarin, débarqua à Candie le 9 juillet avec une armée de 90.000 hommes repartis sur 230 navires et 83 galères¹²⁸. Le choix de Candie était aussi déterminé par le fait que l'île de Crète était bien moins protégée que Malte. Les Vénitiens n'avaient pas suffisamment fortifié l'île ; ils avaient fait des travaux sur les anciens remparts aux XVI^e et XVII^e siècles¹²⁹ dans les villes principales de Candie, La Canée et Sitia, mais ces fortifications n'étaient ni de la taille ni de l'ampleur de celles de Malte¹³⁰. De plus, à Candie, la garnison n'était nullement aussi formidable que la force militaire des chevaliers.

Lascaris, qui jusqu'à moins de deux ans auparavant, était en pleine dispute avec Venise qui tenait encore sous séquestre ses commanderies proposa, en dépit de cette situation, une alliance en faveur de la République entre les puissances chrétiennes contre l'ennemi ottoman. Sa proposition, faite par écrit le 20 juillet 1645 au Vice-roi de Naples, était de former une ligue composée des forces navales du pape et du roi d'Espagne ou des vice-rois de Naples et de Sicile, « pour arrêter l'avancement progressif de l'ennemi de la chrétienté »¹³¹, et assurait que l'Ordre se mettrait à leur service. Cette proposition était formulée au moment où l'Espagne était engagée dans sa guerre contre la France. Le Grand Maître devait être donc conscient du fait qu'il était peu probable qu'à ce moment-là, l'Espagne, ou ses territoires italiens, puissent adhérer à cette Sainte Ligue. On peut se demander si son geste, apparemment si généreux, n'était pas aussi dicté par la nécessité de persuader la Sérénissime de relâcher les biens fonciers de l'Ordre dans ses territoires. De plus, Lascaris qui avait hésité à voler au secours de la papauté lors du blocus du Tibre, devait gagner la faveur du nouveau pape Innocent X, après la mort d'Urbain VIII en 1644.

¹²⁷ AOM 257, f. 190v-191r, 21 janvier 1645 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 535.

¹²⁸ G. BENZONI, « Morire per Creta », *Venezia e Creta*, Actes de la Conférence Internationale des Études (Iraklion-Chanià, 30 sept.-5 oct. 1997), Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti, Vénice, 1998, p. 156.

¹²⁹ J. STERIOU, « Le Fortezze del Regno di Candia. L'organizzazione, i progetti, la costruzione », *Venezia e Creta*, Actes de la Conférence Internationale des Études – (Iraklion-Chanià, 30 sept.-5 oct. 1997), Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti, Vénice, 1998, p. 300.

¹³⁰ M. GREENE, *op. cit.*, p. 12.

¹³¹ AOM 258, f. 31v, 20 juillet 1645 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 538.

À part le Saint-Siège, aucune puissance européenne ne répondit à l'appel de Malte. La correspondance de Lascaris au pape laisse entrevoir l'intention du Grand Maître de montrer son plein soutien à la papauté et l'importance que l'Ordre accordait à son chef spirituel. Lascaris continua à insister auprès d'Innocent X sur l'importance d'une grande armée chrétienne pour affronter les Ottomans¹³²; le 2 janvier 1646, il lui envoya une lettre implorant le pape à intercéder directement ou au moyen de ses nonces pour obtenir la paix entre les deux royaumes¹³³.

Toutefois, à part les intérêts immédiats de l'Ordre, la guerre de Candie offrait aux chevaliers l'opportunité de combattre une nouvelle « croisade » qui pouvait restituer leur importance et contribuer à l'existence même des Hospitaliers.

Les interventions de l'Ordre dans la Guerre de Candie

Dès le départ, l'Ordre joua un rôle prépondérant dans le combat des Vénitiens contre les Ottomans, et mena un combat acharné tout au long de la guerre de Candie entre 1645 et 1669. Tous les ans, il mettait sa flotte au service de Venise, partant vers la Crète entre la fin du printemps et le début de l'été et rentrant seulement au début de l'automne. Les chevaliers dirigeaient d'abord leurs galères vers Messine où ils rejoignaient la flotte du pape. De temps à autre, ils étaient rejoints par une autre puissance chrétienne (par exemple celle de Gênes en 1662¹³⁴). Ensuite toute la flotte réunie se dirigeait vers Cerigo, où elle se plaçait sous autorité de la République, et puis naviguait vers l'île de Crète, où des soldats débarquaient pour renforcer la résistance vénitienne, ou alors continuait à naviguer en Méditerranée orientale à la chasse de galères et bâtiments turcs¹³⁵.

En Crète, l'Ordre participa à des combats sur mer et sur terre et en mars 1651, il marqua sa première victoire importante au débouché du Déroit des Dardanelles (Fig. 3.12) en apportant son secours à la flotte vénitienne qui tentait de bloquer la flotte ottomane et

¹³² AOM 258, f. 50r; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 539.

¹³³ AOM 258, f. 49r - 51r, 2 janvier 1646 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 539.

¹³⁴ AOM 260, f. 124r - 125v, 18 mai 1662 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 540.

¹³⁵ AOM 258, f. 77v, 26 mars 1647; AOM 258, f. 182v - 183v, 15 juin 1649 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 540.

ainsi arrêter son avancée. La flotte conjointe des Vénitiens et des Maltais gagna une victoire très importante au débouché des Dardanelles entre le 26 et le 28 juin 1656. Cette bataille fut décrite dans deux rapports datés du 17 juillet et 31 juillet 1656¹³⁶ et rédigés par le futur Grand Maître Gregorio Carafa, qui à l'époque était prieur de la Roccella dans la mer Ionienne.

Les flottes de Malte, Gênes, et Venise voulaient bloquer la flotte ottomane à l'entrée du détroit pour l'empêcher de ravitailler les assiégeants du port de Candie. Leur victoire était d'autant plus importante que la flotte turque était imposante. Elle était composée de 82 bâtiments, parmi lesquels 43 galères, 11 galéasses et 28 vaisseaux¹³⁷. En revanche la flotte chrétienne était composée par les 7 galères de Malte, une vingtaine de galères vénitiennes, 4 galères *sottile* et plusieurs navires de petite taille¹³⁸, sous le commandement du fameux Lorenzo Marcello¹³⁹. La flotte chrétienne fut victorieuse et plus de quatre mille esclaves chrétiens furent libérés par les galères chrétiennes, dont 1200 par celles de Malte. Les Vénitiens voulaient mettre une partie de ces esclaves au service de la République, mais le capitaine général des galères de Malte, le Bailli Gregorio Carafa refusa de manière ferme en rappelant que les Hospitaliers « *andavano a danno de Turchi non meno per essere nemici della Santa Fede, che per sollievo dei poveri Cattolici ridotti in schiavitù* »¹⁴⁰.

De retour à Malte le 31 juillet 1656, la flotte fut accueillie en grande pompe, avec plusieurs salves d'artillerie¹⁴¹. Le Grand Maître Lascaris Castellar félicita en personne tous les équipages des galères qui s'étaient illustrés durant le combat et leur offrit une partie du butin. Le Conseil fit don à Don Gregorio Carafa de la commanderie de Maruggio dans le Prieuré de Barletta¹⁴². Le Doge de Venise expédia plusieurs lettres de félicitations et de

¹³⁶ AOM 259, f.175r - 178r; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 549.

¹³⁷ AOM 259, f. 176v; 31 juillet 1656 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 549.

¹³⁸ AOM 259, f. 175r; 17 juillet 1656 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 549.

¹³⁹ G. BENZONI, « Morire per Creta », *Venezia e Creta*, Actes de Conférence Internationale des Etudes - Iraklion-Chanià, Venise 1998, p. 157.

¹⁴⁰ « ... allaient à l'encontre des Turques aussi bien parce que ceux-ci étaient ennemis de la Sainte Foi, que pour soulager les pauvres catholiques réduits à l'esclavage ». AOM 259, f. 177v ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 549.

¹⁴¹ AOM 259, f. 176v; 31 juillet 1656 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 550.

¹⁴² « ... à la Religion immortelle gloire et à sa personne une couronne impérissable... ». AOM 259, f. 175v-176r; 17 juillet 1656 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 550.

remerciements au Grand Maître dans le courant de l'été¹⁴³. L'année suivante, le 24 mai 1657, l'Ordre reçut une lettre du roi d'Espagne le félicitant de sa victoire et le remerciant du soutien apporté aux Vénitiens¹⁴⁴.

La victoire permit aux Vénitiens de bloquer, pendant quelque temps, le détroit et ainsi bloquer Istanbul¹⁴⁵. En revanche, elle poussa le Grand Seigneur à investir dans un armement naval plus conséquent¹⁴⁶ qui, par la suite, empêcha une autre victoire de la sorte. Sur terre, les troupes maltais réussirent le 9 septembre 1660, à reconquérir deux forts, celui de Souda et de la Picorne, tenus par les Turcs. Lorsque les Ottomans assiégèrent le fort de la Picorne, les Maltais se distinguèrent de nouveau. Les navires maltais profitèrent de leur combat pour poursuivre la course de manière encore plus agressive, prenant comme prétexte la guerre et la mission de l'Ordre contre les infidèles.

Mazarin et la défense de Candie

Les années 1640-1670 peuvent apparaître comme une sorte de parenthèse dans les relations entre la France et l'Empire ottoman, puisque les troupes royales intervinrent à plusieurs reprises contre les Turcs aux côtés des Vénitiens. Dès le début de la guerre, le Cardinal Mazarin fit armer une flotte pour la défense de la Crète ; la France aussi avait intérêt que cet avant-poste reste sous le pouvoir d'une puissance chrétienne. La France intervint en Crète en 1646, ensuite en 1664 aux côtés de l'armée impériale, lors de la campagne qui s'acheva par la bataille de Saint-Gothard, et enfin à l'occasion des deux expéditions françaises au secours de Candie en 1660 et en 1669¹⁴⁷.

Par ailleurs, le cardinal italien Mazarin avait des sympathies évidentes à l'égard de la République de Venise. Il offrit ainsi cent mille écus à la Sérénissime pour qu'elle puisse se

¹⁴³ P. PICCOLOMINI, « Corrispondenza tra la Corte di Roma e l'Inquisitore di Malta durante la guerra di Candia (1645-1669) », *Archivio Storico Italiano*, V, tome XLV, 1910, p. 354.

¹⁴⁴ AOM 260, f. 6r-6v, 24 mai 1657 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 550.

¹⁴⁵ R. MANTRAN, *Histoire de l'Empire ottoman...*, *op. cit.*, p. 242.

¹⁴⁶ O. BARDAKÇI et F. PUGNIÈRE, *La Dernière Croisade. Les Français et la guerre de Candie*, éd. Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 61.

¹⁴⁷ O. BARDAKÇI et F. PUGNIÈRE, *op. cit.*, p. 43.

fournir en vaisseaux et pour favoriser le recrutement de mercenaires sous son pavillon. De septembre à la fin du mois d'octobre 1646, le commandeur François de Nuchèze, chevalier de Malte, porta au nom du roi Très Chrétien, assistance aux Vénitiens en dirigeant une escadre d'une dizaine de navires. Il passa ensuite avec trois vaisseaux à leur service, par contrat en date de 2 novembre de la même année, avant d'être licencié à l'issue d'une campagne peu brillante¹⁴⁸.

La guerre contre l'Espagne empêcha la France d'intervenir effectivement dans la guerre de Candie avant 1660. Le traité des Pyrénées, en 1659, et la paix d'Oliva en 1660, permirent à la France, suite à l'insistance de Mazarin qui nourrissait des ambitions pontificales, de reprendre le combat abandonné quatorze ans plus tôt. La conjoncture paraissait donc particulièrement favorable pour obtenir les secours tant espérés.

En 1660, les Français débarquèrent dans les environs de Souda, près de laquelle ils prirent les forts ennemis de Calami, Calogero, Santa Veneranda et La Picorne. Ils se dirigèrent ensuite vers La Canée, près de laquelle ils rencontrent un détachement de 3.000 Turcs qui portaient des renforts à la cité. Le combat tourna au désastre, entraînant la perte de 70 hommes et un réembarquement forcé. En septembre 1660, les Français menèrent encore une fois un assaut, cette fois-ci contre les lignes turques en direction de *Candia nova*. Ce fut encore un désastre, malgré quelques succès initiaux¹⁴⁹.

Malgré les subterfuges, les diversions et autres arguties déployés par la France pour cacher son jeu aux Ottomans, ceux-ci étaient parfaitement conscients de sa politique dans le Levant et plus particulièrement des opérations menées en Crète. Ces initiatives firent dégénérer les relations entre la Cour de France et la Sublime Porte. En outre, hormis la présence d'un chargé d'affaires, il fallut attendre la signature de la paix de Vasvár en 1664, pour qu'après quatre ans d'absence le roi envoie à nouveau auprès du sultan un ambassadeur. Denis de la Haye eut alors pour principale mission de renouveler les

¹⁴⁸ O. BARDAKÇI et F. PUGNIÈRE, *op. cit.*, p. 62.

¹⁴⁹ O. BARDAKÇI et F. PUGNIÈRE, *op. cit.*, pp. 63-64.

capitulations. Son ambassade s'avéra très délicate et le devint davantage avec le début du siège de Candie en 1666¹⁵⁰.

Les dernières années du siège de Candie

L'annonce du troisième siège de Candie, à partir du printemps 1667, suscita un véritable émoi en Europe, particulièrement dans les pays catholiques où la diplomatie pontificale et celle de la Sérénissime étaient très actives. Les deux états redoublèrent leurs efforts lorsqu'ils virent arriver le Grand Vizir en Crète et le début des travaux de siège. Les puissances européennes, face à l'intensification des travaux et l'acharnement militaire ottoman, semblèrent prendre conscience de la situation désespérée, mais ce fut trop tard : la Crète vénitienne vivait ses dernières heures.

Déjà en 1667, le Conseil de l'Ordre releva l'état de dégradation de Candie, et lorsqu'il fit embarquer ses navires pour la Crète fin avril, il craignait que l'île soit déjà aux mains des Ottomans. Les flottes conjointes de l'Ordre et du nouveau pape, Clément IX (Fig. 3.13), trouvèrent le port dans un état désespéré à leur arrivée au mois de juillet. Ils portaient des renforts en soldats et chevaliers volontaires, attaquaient les navires musulmans qui essayaient de s'approcher de l'île, et assurèrent le ravitaillement tout au long du mois d'août¹⁵¹. Cependant, l'année suivante, la situation avait encore dégénéré, comme put le constater le Marquis de Saint-André Montbrun¹⁵², lorsqu'il arriva en août 1668 pour remplacer le Marquis de Ville. Il trouva que les attaques turques avaient sérieusement affaibli les fortifications de Candie¹⁵³.

¹⁵⁰ O. BARDAKÇI et F. PUGNIÈRE, *op. cit.*, p. 65.

¹⁵¹ AOM 261, f. 81r - 84r, 22 octobre 1667 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 551.

¹⁵² À partir de juin 1668, le marquis Ghiron Francesco Villa fut remplacé par Alexandre Dupuy-Montbrun, marquis de Saint-André, en tant que «Général de l'infanterie de la République de Venise». Abbé MARVESIN, *Histoire du Marquis de Saint-André-Montbrun, capitaine général des armées du Roy, et Général des armées de terre de la République de Venise*, Paris, Barbin, 1698, in-12 ; dans . BARDAKÇI et F. PUGNIÈRE, *op. cit.*, p. 50.

¹⁵³ O. BARDAKÇI et F. PUGNIÈRE, *op. cit.*, p. 50.

Les interventions françaises dans la guerre de Candie

Le Marquis de Saint-André put compter aussi sur les volontaires français qui partirent en expédition au lendemain du traité d'Aix-la-Chapelle, signé en mai 1668¹⁵⁴. Ils étaient placés sous le commandement de François III d'Aubusson, comte de Roannais, duc de La Feuillade. Le duc avait réussi à rassembler environ 600 volontaires grâce à l'aide du Pape Clément IX, le comte de Saint-Paul, fils de La Rochefoucauld et de M^{me} de Longueville. Parmi ces gentilshommes, on compta le marquis de Fénelon, oncle de l'archevêque de Cambrai¹⁵⁵. En même temps, le pape permit aux Vénitiens d'enrôler 700 hommes sur ses terres¹⁵⁶, en leur fournissant 500.000 écus prélevés sur les États pontificaux. Il essaya, en vain, de rassembler une armée 20.000 hommes de pied en mobilisant les Cours de France et d'Espagne. Les deux pays qui étaient en guerre, ne répondirent pas à cet appel. L'Espagne refusa de se battre aux côtés de la France, sauf si celle-ci promettait de ne plus attaquer ses territoires. La France désista, fournissant comme excuse qu'elle était en train d'entreprendre des préparatifs de guerre dans les Pays-Bas¹⁵⁷.

Le Duc de la Feuillade (Fig. 3. embarqua ses volontaires le 20 septembre ; ils arrivèrent à Candie dans la nuit du 3 novembre 1668. La Feuillade, voulant attirer l'admiration de l'Europe pour son courage et celui de ses hommes, réclama les postes les plus exposés. Les Vénitiens, qui exposaient leurs hommes à ces dangers depuis longtemps, ne voulurent pas y renoncer. Le commandant des forces vénitiennes, Francesco Morosini,¹⁵⁸ se limita à lui confier simplement un poste sur les restes du bastion de San Andrea, alors soumis aux attaques continues des assiégeants. Mais le duc n'était pas satisfait et continuait à viser un endroit qui lui permettait d'acquérir plus d'honneurs. Il réclamait un

¹⁵⁴ O. BARDAKÇI et F. PUGNIÈRE, *op. cit.*, p. 65.

¹⁵⁵ R. SAUZET, *Âu grande siècle des Âmes. Guerre sainte et paix chrétienne en France au XVII^e siècle*, Paris, Perrin, 2007, pp. 57-58.

¹⁵⁶ G. GALASSO, *Storia d'Italia. La Repubblica di Venezia nell'eta moderna, Dal 1517 alla fine della Repubblica*, XII, UTET, Turin 1989, p. 126.

¹⁵⁷ C. GÉRIN, « Le pape Clément IX et l'expédition des Français à Candie en 1669 », *Revue des questions historiques*, Paris 1879, p. 24 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 553.

¹⁵⁸ Francesco Morosini (1614-1694), commandant des forces vénitiennes lors du siège de Candie de 1667 à 1669. Il entreprit la reconquête du Péloponnèse en 1686, pris Athènes en 1687. Morosini devint en outre le 108^e Doge de Venise de 1688 à 1694.

poste plus glorieux à Morosini et à Saint-André, qui finirent par le lui accorder. Ce fut un désastre. Le 16 décembre 1668, le duc avança avec ses hommes et renversa les premières redoutes, ce qui l'encouragea à pousser plus loin. Il se trouva à devoir affronter les renforts ottomans¹⁵⁹ qui tuèrent 120 hommes en l'espace de deux heures, et firent battre en retraite les autres qui perdirent le moral et le courage et ne participèrent plus aux combats. Les 230 survivants s'embarquèrent pour la France le 4 janvier 1669 ; ils n'y arrivèrent qu'en mars, après un détour par Malte¹⁶⁰. Les chevaliers de Malte furent obligés de les relever promptement sur le champ de bataille.

Clément IX et les Vénitiens continuèrent à faire appel à Louis XIV pour que la France vienne en aide à la République directement, et non seulement en continuant de fournir des subventions¹⁶¹. Après de longues négociations, en janvier 1669, Louis XIV donna son accord pour envoyer 6.000 soldats et nobles en Crète¹⁶², mais il refusa de permettre à ses navires de battre le pavillon français, afin de ne pas offenser les Ottomans et insista pour que ses soldats combattent sous la bannière pontificale, et sous les ordres de Vincenzo Rospigliosi, neveu du pape et bailli de L'Ordre de Malte. Le Roi confia la responsabilité du contingent français à François de Bourbon-Vendôme, duc de Beaufort, grand maître, chef et surintendant de navigation et commerce de France¹⁶³. Il lui donna des instructions très précises: «ledit sieur duc est informé que ladite armée est destinée pour le secours de Candie et que Sa Majesté ne voulant point déclarer ouvertement la guerre au Grand Seigneur, elle a résolu qu'elle agirait sous le nom du pape et prendrait l'étendard de Sa Sainteté, à quoi le dit duc se doit conformer¹⁶⁴».

¹⁵⁹ O. BARDAKÇI et F. PUGNIÈRE, *op. cit.*, p. 66.

¹⁶⁰ O. BARDAKÇI et F. PUGNIÈRE, *op. cit.*, pp. 66-67.

¹⁶¹ G. POUMARÈDE, *Venise, la France et le Levant (vers 1520-vers 1720)*, Paris, 2003, thèse sous la dir. de L. Bely, tome II, p. 883.

¹⁶² G. POUMARÈDE, *op. cit.*, pp. 876-885.

¹⁶³ O. BARDAKÇI et F. PUGNIÈRE, *op. cit.*, p. 69.

¹⁶⁴ Louis XIV au duc de Beaufort, Paris, le 30 mars 1669, cité par J. CORDEY, *Correspondance du Marechal du Vivonne relative à l'expédition de Candie, (1669)*, Paris, Renouard, 1910, p. 8 ; dans O. BARDAKÇI et F. PUGNIÈRE, *op. cit.*, p. 69.

Le "secours" de 1669

Les renforts envoyés par Louis XIV consistaient en deux convois : l'un commandé par Philippe de Montault-Bénac, duc de Navailles (Fig. 3.15), consistait en une quarantaine de bâtiments, l'autre était composé des galères de France, sous le commandement de leur capitaine général, le comte de Vivonne¹⁶⁵ (Fig. 3.16). La flotte française, composée de cinquante voiles de haute mer, partit de Toulon le 5 juin 1669 et arriva au large de Candie le 19 juin (Fig. 3.17). Le duc de Navailles se rendit immédiatement dans la ville de Standia «pour reconnaître l'état de la place et pour voir aussi avec les généraux de la République ce qu'il y avait à faire¹⁶⁶».

En mai, les troupes maltaises étaient partis rejoindre les galères pontificales à Messine ; les deux flottes partirent pour Candie en passant par Zante, qu'ils quittèrent le 27 juin, arrivant en Crète au début de mois de juillet 1669¹⁶⁷. Ils trouvèrent Candie (Fig. 3.17) dans un état pitoyable ; plusieurs chevaliers et soldats maltais, qui avaient constitué le bataillon de secours à la fin de l'année précédente, avaient péri au cours des assauts répétés qui s'étaient déroulés entre décembre 1668 et février 1669¹⁶⁸.

Les avis furent partagés dès le départ. Les commandants français voulaient tenter une sortie de grande envergure dans le secteur de Sabionera, là où les travaux des Turcs étaient visiblement les plus vulnérables à soutenir une attaque. Les généraux vénitiens ne voulaient pas engager leurs hommes, déjà en nombre insuffisant, dans un combat contre les Turcs aussi important. Malgré l'opposition vénitienne, Navailles réussit à imposer sa volonté au conseil de guerre le 23 juin¹⁶⁹.

La nuit du 24 au 25 juin 1669, les ducs de Navailles et de Beaufort alors effectuèrent une sortie dont le bilan fut très lourd. Les troupes, obligés à se retirer, subirent des pertes considérables lorsqu'ils furent obligés de battre leur retraite vers les murs de Candie, à

¹⁶⁵ Louis-Victor de Rouchechouart, comte puis duc de Vivonne (1636-1688), prince de Tonnay-Charente, était alors capitaine général des galères de France, et puis maréchal de France. O. BARDAKÇI et F. PUGNIÈRE, *op. cit.*, p. 69, n. 33.

¹⁶⁶ O. BARDAKÇI et F. PUGNIÈRE, *op. cit.*, p. 69.

¹⁶⁷ AOM 261, f. 153r -154r, 17 octobre 1669 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 553.

¹⁶⁸ AOM 261, f. 154v-155r, 13 octobre 1669. dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 554.

¹⁶⁹ O. BARDAKÇI et F. PUGNIÈRE, *op. cit.*, p. 70.

travers le lacis des retranchements turcs ou en terrain découvert. Le duc de Beaufort et d'autres nobles furent tués ainsi que 245 officiers et 560 soldats¹⁷⁰, plongeant les Français dans la consternation et rendant la situation encore plus critique¹⁷¹. Les Ottomans, de leur côté, auraient perdu près de 1.500 hommes. Le 15 juillet 1669 Navailles écrivit à Vivonne, l'exhortant de pourvoir au ravitaillement des troupes, car «ces messieurs les Vénitiens manquent de tout¹⁷²».

À son arrivée le 13 juillet, Vincenzo Rospigliosi assembla un nouveau conseil de guerre¹⁷³ où il fut décidé d'engager un bombardement naval du camp principal des Turcs. Pour ce faire, les flottes françaises, pontificales, vénitiennes et maltaises se réunirent, le 24 juillet 1669 et, remorqués par les galères, leurs vaisseaux ouvrirent le feu en direction du camp du grand vizir, du côté de San Andrea que les Turcs avaient solidement renforcé dans Prestèren hors d'atteinte des boulets perdant peu d'hommes¹⁷⁴. En revanche, ils infligèrent de lourdes pertes aux navires chrétiens, dont les galères étaient particulièrement exposées. Vivonne fut blessé et la galère capitaine, qu'il dirigeait, fut fortement ébranlée par la déflagration et par les éclats. De nombreux officiers, soldats et galériens furent blessés ou tués¹⁷⁵. Les flottes furent obligées de battre retraite en grand désordre et de se réfugier à Standia.

La mésentente permanente entre les généraux vénitiens et français, et tous les échecs conséquents sur terre et sur mer rendirent impossible le sauvetage de la ville assiégée¹⁷⁶. Le 20 août, Les Vénitiens ahuris et désespérés, regardèrent les Français quitter

¹⁷⁰ C. TERLINDEN, *Le pape Clément IX et la guerre de Candie (1667-1669), d'après les archives secrètes du Saint-Siège*, Paris-Louvain, C. Peeters, 1904, p. 222. Le vicomte de Terlinden appartenait à l'Ordre de Malte ; dans O. BARDAKÇI et F. PUGNIÈRE, *op. cit.*, p. 73.

¹⁷¹ O. BARDAKÇI et F. PUGNIÈRE, *op. cit.*, p. 73.

¹⁷² Lettre du duc de Navailles au comte de Vivonne, Candie, 15 juillet 1669, citée par *Correspondance du Maréchal de Vivonne relative à l'expédition de Candie (1669)*, Paris, Renouard, 1910, p. 63 ; dans O. BARDAKÇI et F. PUGNIÈRE, *op. cit.*, p. 74.

¹⁷³ J. CORDEY, *op. cit.*, p. 66 ; dans O. BARDAKÇI et F. PUGNIÈRE, *op. cit.*, p. 74.

¹⁷⁴ O. BARDAKÇI et F. PUGNIÈRE, *op. cit.*, p. 75.

¹⁷⁵ J. CORDEY, *op. cit.*, p. 76-81 ; dans O. BARDAKÇI et F. PUGNIÈRE, *op. cit.*, p. 75.

¹⁷⁶ O. BARDAKÇI et F. PUGNIÈRE, *op. cit.*, p. 52.

Candie¹⁷⁷. Le comte de Vivonne et le duc de Navailles accusaient les Vénitiens de manquer de « parole en toutes sortes d'occasion », rendant « inutile par leur façon d'agir tout ce qu'on tâche de faire pour le service¹⁷⁸ ». Le roi de France blâma le duc de Navailles pour l'abandon de Candie et celui-ci fut publiquement disgracié¹⁷⁹.

Deux jours après, le 22 août 1669, la flotte de l'Ordre, qui, elle aussi, avait subi d'énormes pertes et dommages, quitta précipitamment Candie. La guerre l'avait obligé à encourir de très grosses dettes ; en 1655, il devait plus de 100.000 écus aux Génois. Cette année là, l'Ordre fut obligé de renoncer aux responsions des Langues de Castille et d'Aragon pour rembourser une partie de la dette¹⁸⁰. Deux ans plus tard, l'Ordre fut obligé de vendre tout le butin provenant de sa victoire aux Dardanelles, en particulier tous les navires que les chevaliers avaient capturés, afin de financer sa flotte et ré-investir l'argent dans les frais de guerre¹⁸¹. Il dut répéter cette démarche tous les ans¹⁸².

Abandonnés par les Français et les Chevaliers, les Vénitiens furent rapidement obligés de se rendre et de signer un traité de paix avec la Sublime Porte le 27 septembre 1669¹⁸³. Ils durent rendre la totalité de l'île de Crète aux Ottomans, ne retenant que les trois forteresses de Souda, Spinalonga et Grabusa¹⁸⁴. Le Capitaine Général des galères de l'Ordre présenta au Conseil un rapport au mois d'octobre 1669, où il atténuait la responsabilité des Français et déclarait que les troupes françaises s'étaient bien défendues. Il justifiait le départ de la flotte française en argumentant qu'elle ne devait demeurer qu'une période limitée en Crète¹⁸⁵.

¹⁷⁷ C. GÉRIN, *Le pape Clément IX et l'expédition des Français à Candie en 1669*, op. cit., p. 42 ; dans A. BROGINI, op. cit., (2006), p. 554.

¹⁷⁸ Lettre du comte de Vivonne à Colbert, Standia, 28 juillet 1669, citée par J. CORDEY, op. cit., p. 90 ; dans O. BARDAKÇI et F. PUGNIÈRE, op. cit., p. 75.

¹⁷⁹ C. GÉRIN, *Le pape Clément IX et l'expédition des Français à Candie en 1669*, op. cit., p. 54 ; dans A. BROGINI, op. cit., (2006), p. 554.

¹⁸⁰ AOM 259, f. 126v ; 13 août 1655 ; dans A. BROGINI, op. cit., (2006), p. 556.

¹⁸¹ AOM 260, f. 6r ; 15 mai 1657 ; dans A. BROGINI, op. cit., (2006), p. 556.

¹⁸² AOM 260, f. 74v-75r ; 8 avril 1660 ; dans A. BROGINI, op. cit., (2006), p. 556.

¹⁸³ G. GALASSO, *Storia d'Italia. La Repubblica di Venezia nell'eta moderna*, op. cit., p. 127 ; dans A. BROGINI, op. cit., (2006), p. 554.

¹⁸⁴ R. MANTRAN, *Histoire de l'Empire ottoman...*, op. cit., p. 244.

¹⁸⁵ AOM 261, f. 155v ; dans A. BROGINI, op. cit., (2006), p. 554.



**Fig. 3.11 – Carte de L'île de Candie
« Plan de l'Isle de CANDIE ladis CRETE et des Isles voisines » (NLM AL17-33)**

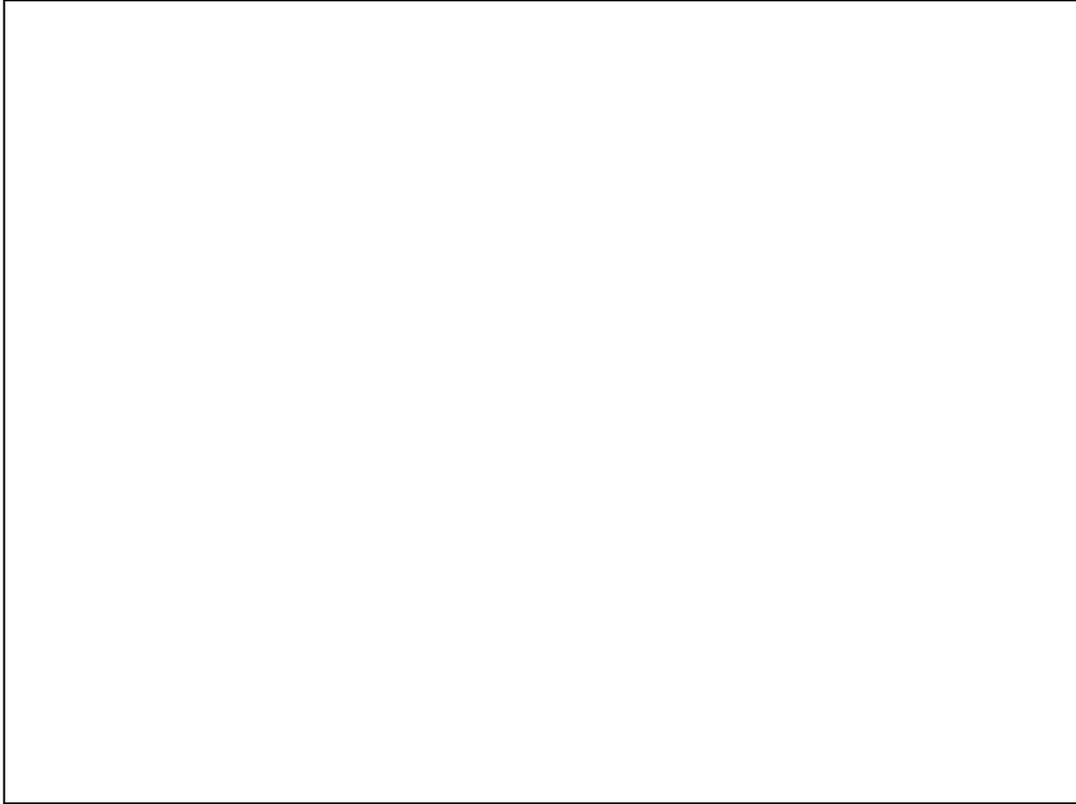


Fig. 3.12 – La Bataille des Dardanelles en 1656
(Monument au Grand Maître Gregorio Carafa de Ciro Ferri – Co-Cathédrale de Saint-Jean, La Valette)

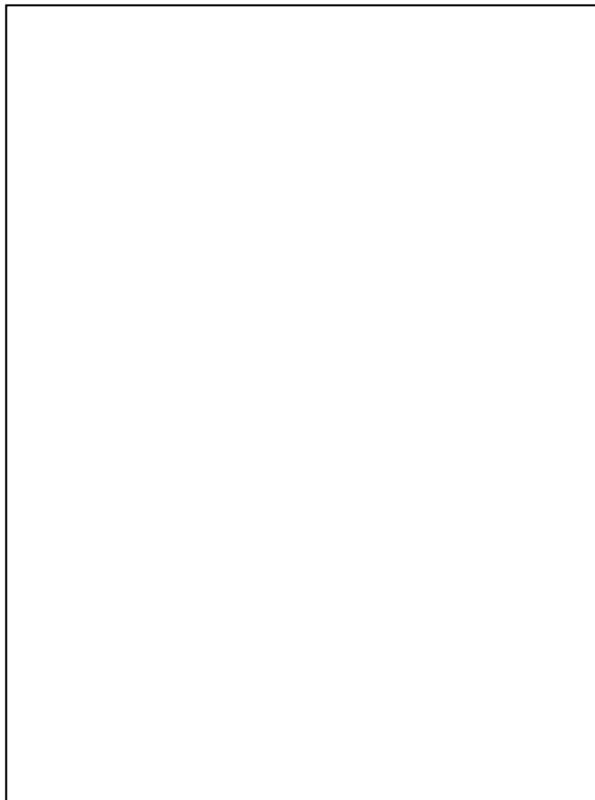
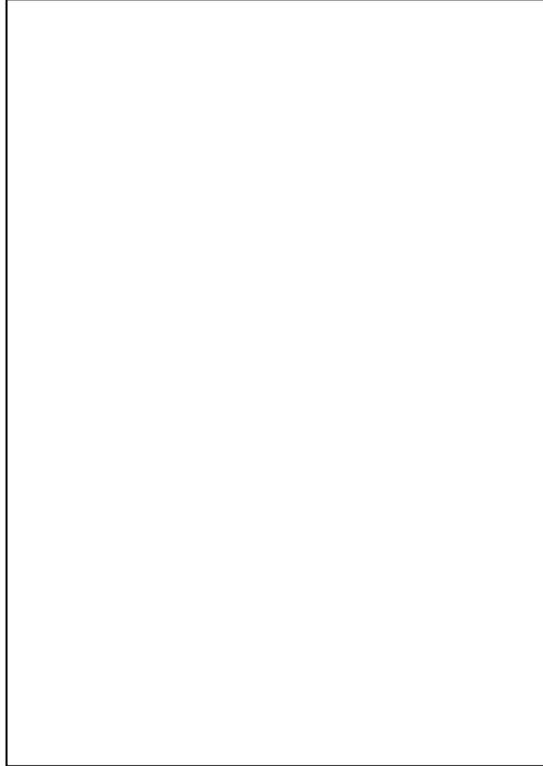
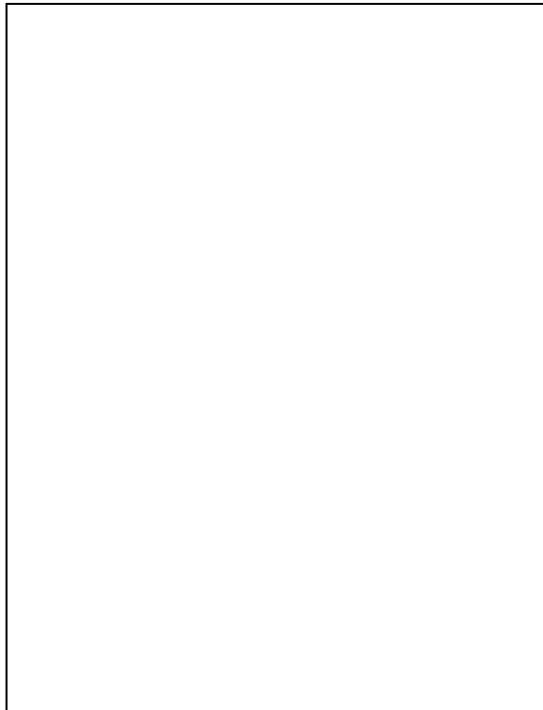


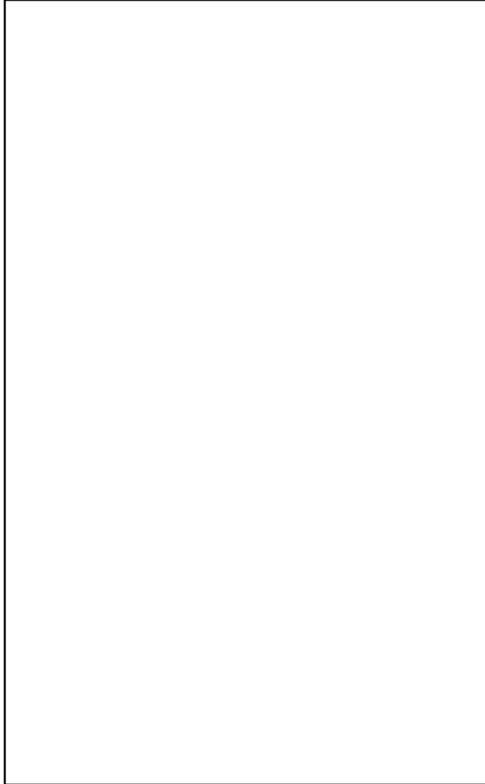
Fig. 3.13 – Portrait de Clément IX (1667-1669)
(Carlo Maratta, 1669 – Musée de l'Hermitage, St. Petersburg)



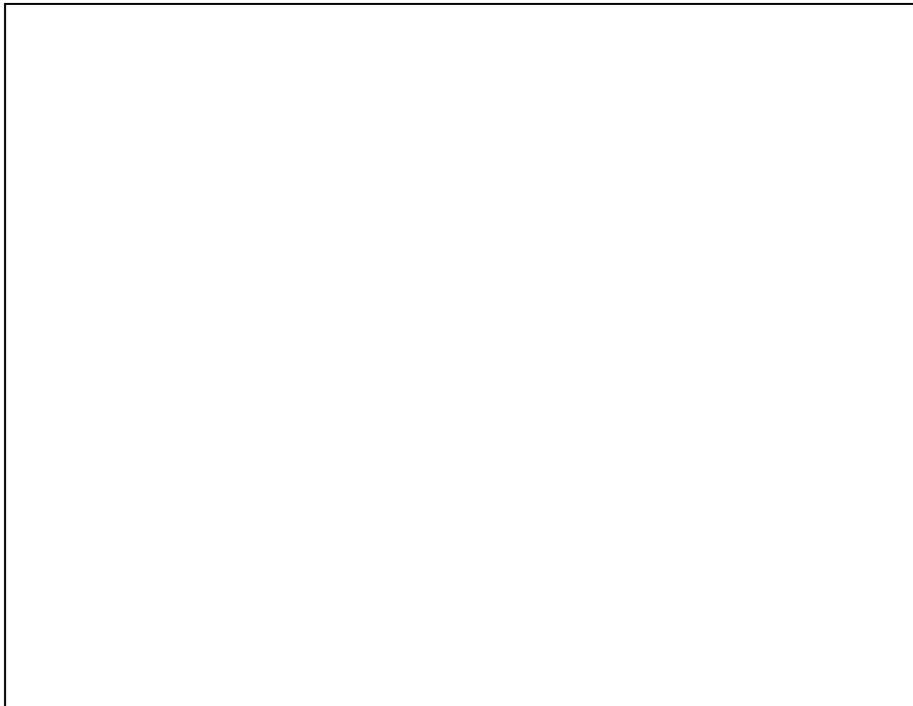
**Fig. 3.14 – François d'Aubusson III
Duc de la Feuillade (1625 - 1691)**



**Fig. 3.15 – Philippe de Montaut-Bénac
Duc de Navailles, Pair de France (1619-1684)**



**Fig. 3.16 – Louis Victor de Rochechouart
Comte (puis Duc) de Vivonne (1636-1688)**



**Fig. 3.17 – La Forteresse de Candie en 1666
(BARDAKÇI O. et PUGNIÈRE F., *La Dernier Croisade. Les Français et la guerre de Candie*,
éd. Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 129)**

II-LES RAPPROCHEMENTS DE L'ORDRE ET DE LA FRANCE

1-La flotte de la Religion

Une des caractéristiques de l'Ordre reconnue par toutes les grandes puissances et la papauté était sa capacité navale, qui lui valut, au cours des siècles, une renommée internationale. La dimension limitée de la flotte de l'Ordre n'était pas comparable aux succès nombreux marqués par ses navires lors d'opérations militaires ou de course. L'organisation de la flotte était un modèle que plusieurs nations voulaient imiter. Le Cardinal de Richelieu fit appel à plusieurs chevaliers qui étaient déjà engagés dans la marine de l'Ordre pour réorganiser la Marine Royale de fond en comble. C'était cette même capacité qui poussa Urbain VIII à réclamer le secours de l'Ordre lors du blocus de Rome par les navires du Grand Duc de Toscane. L'expertise navale de l'Ordre lui fit acquérir plusieurs privilèges dans les ports chrétiens qui témoignaient du grand respect dont jouissait sa marine. Ces privilèges furent attribués, au cours des siècles, par les souverains de l'Europe chrétienne en reconnaissance du rôle important joué par la flotte dans diverses campagnes navales contre l'ennemi musulman.

La composition de la Marine de l'Ordre

Les exploits maritimes de la marine de l'Ordre, sa notoriété étaient en nette contraste avec le fait que sa flotte fut toujours très réduite. Jusqu'en 1638, l'Ordre tenait armés un vaisseau de soixante canons, quelques chébecs et six galères, puis cinq ou sept galères selon les périodes, dont deux constamment destinées à la garde du Grand Port. À partir de 1703, s'ajoutèrent quatre vaisseaux de ligne.

La galère était l'instrument de combat par excellence de l'Ordre (Fig. 3.18). C'était un navire léger et rapide, qui fonctionnait aussi bien à la rame qu'à la voile et qui pouvait être

déployé par tous les temps, mais qui avait besoin d'un bon nombre de chiourmes employés comme rameurs. Par une ordonnance royale de 1748, la France supprima le corps des galères à cause de l'évolution des techniques de la guerre sur mer. En revanche, l'Ordre conserva ce type de bâtiment jusqu'à la fin en 1798. En fait, la galère fut remplacée par le vaisseau "de ligne" ou mieux "de haut bord", un nouveau type de navire qui vit le jour dans la seconde moitié du XVII^e siècle (Fig. 3.19). Sa marche dépendait des caprices du vent, mais il était beaucoup plus puissant et n'était pas soumis à la difficulté croissante de se procurer des esclaves pour ramer. Il portait une artillerie plus importante que la galère, en effet, au cours du XVIII^e siècle cette capacité sera renforcée sans cesse.

À partir du XVIII^e siècle, le Grand Maître Perellos, soucieux de reconstituer et de moderniser la flotte négligée par ses prédécesseurs, dota l'Ordre de quatre nouveaux vaisseaux de haut bord. Deux vaisseaux, la "Saint-Catherine" et la "Sainte-Vierge de Pilar", étaient construits à Malte sous la direction du commandeur Castel Saint-Pierre, officier de la marine française, tandis que les deux autres, le "Saint-Jean" et le "Saint-Jacques", l'étaient à Toulon. À l'Ordre les constructions navales posaient de gros problèmes du fait de la rareté des bois dans l'île, d'où la nécessité de passer commande à d'autres puissances maritimes, et aussi, de réarmer les prises¹⁸⁶. Ces quatre vaisseaux furent mis à l'eau le 1^{er} avril 1703.

En 1706, ces vaisseaux capturèrent un vaisseau turc qui fut rebaptisé la "Sainte-Croix". Mais les vaisseaux se démodaient vite et leur armement était bientôt surclassé, et pour assurer son efficacité, il fallait sans cesse le modifier et l'améliorer. En outre, la flotte de l'Ordre était complétée d'une série des petites unités, frégates et surtout chébecs. Ce dernier type de bâtiment était fort déployé dans la guerre de course en Méditerranée, en raison de sa vitesse et sa maniabilité¹⁸⁷.

L'ambition de tout chevalier était de "tenir galère", puis plus tard, de commander l'une de ces unités. Cependant, le commandeur devait entretenir le navire à ses frais, et seulement l'armement et la solde étaient supportés par l'Ordre. Néanmoins, ce poste était très envié car il permettait de gagner des honneurs et privilèges, grâce auxquels un

¹⁸⁶ C. PETIET, *Ces Messieurs de la Religion – L'ordre de Malte au dix-huitième siècle ou le crépuscule d'une épopée*, éd. France-Empire, Paris, 1992, pp. 106-107.

¹⁸⁷ *Ibidem*, p. 107.

chevalier pouvait aspirer par la suite à une grande commanderie ou bailliage. Certains Grand Maîtres et même des simples chevaliers suffisamment riches faisaient construire une galère à leurs frais, car le Commun Trésor n'était généralement pas en mesure d'assurer le renouvellement et l'entretien de la flotte.

L'escadre de Malte était aux ordres de l'amiral, à savoir le Pilier de la Langue d'Italie; mais le commandement effectif appartenait au général de galères, qui était le plus souvent un bailli grand-croix. L'armée navale de l'Ordre était commandée par 300 officiers, tous chevaliers, et employait 2500 marins¹⁸⁸, ce qui représentait un effectif plutôt réduit en hommes ; toutefois par leur entraînement ils faisaient preuve d'une efficacité sans égale. Aucun navire n'inspirait alors autant de respect et de crainte que ceux de l'Ordre, même chez les Ottomans.

La Congrégation des Galères, qui était composée de quatre chevaliers de Langues différentes nommés par le Grand Maître et le conseil ordinaire et présidée par l'amiral, administrait l'intendance de cette flotte. Elle siégeait dans une des salles de l'auberge d'Italie où étaient regroupés tous les registres et tous les comptes concernant les galères de l'Ordre. Sous le magistère de Perellos, on avait adjoint à ce conseil une seconde congrégation, celle des vaisseaux, pour tenir compte de la présence dans la flotte de ces nouveaux bâtiments¹⁸⁹.

Les opérations de la flotte de l'Ordre

La flotte de l'Ordre pouvait être considérée comme une sorte de police de mers. Aussi bien à Rhodes qu'à Malte, elle intervenait à tout moment en Méditerranée pour assurer la protection des convois et des transports de marchandises des bâtiments occidentaux. Ces patrouilles visaient à protéger le commerce des royaumes de Naples et de Sicile, plus rarement celui des Vénitiens. Ils veillaient à ce que les navires ottomans et

¹⁸⁸ C. PETIET, *Ces Messieurs de la Religion*, op. cit., p. 108.

¹⁸⁹ *Ibidem*.

barbaresques ne franchissent pas certaines limites au delà desquelles leur présence devenait dangereuse.

L'histoire de l'Ordre et l'action des chevaliers, durant cette période maltaise, sont donc marquées par cette guerre navale incessante contre les Ottomans (Fig. 3.20). L'activité corsaire de la marine de l'Ordre, qui dura deux siècles et demi, eut comme décrit plus haut, des conséquences néfastes pour tous les protagonistes: Hospitaliers, Ottomans, Barbaresques, Vénitiens et Français. Cet état de guerre endémique n'exclut pas aussi des moments de paix et d'échanges qui servirent par exemple à établir des relations plus étroites entre l'Ordre et la France de Louis XIV.

Le XVII^e siècle fut, pour Malte, celui d'une grande activité navale. En effet, le Grand Maître Aloph de Wignacourt (1601-1622) réorganisa la guerre de course, qui fut marquée par certaines opérations de grande envergure. En 1604, les galères de la Religion ravagèrent l'île de Lango qui avait appartenu, autrefois, aux Hospitaliers. En 1609, les chevaliers Fresenet, Mauros, et Gaucourt surprisent la forteresse de Lajazzo, aux confins de l'Anatolie, s'emparèrent d'un butin considérable et emmenèrent plus de trois cents esclaves. En 1625, la tentative de prise de l'île de Saint-Maurice, occupée par les Turcs, échoua. En 1634, près de l'île de Zante, on prit « quatre vaisseaux chargés de six cent cinquante Mores ou Nègres, qu'on envoyait de Barbarie à Constantinople », rapporte Vertôt¹⁹⁰. Plus tard, un autre combat contre les corsaires de Tripoli permit de faire trois cent huit esclaves et de délivrer soixante chrétiens. Quatre ans plus tard, le commandeur de Charlot, général des galères, attaqua trois gros vaisseaux de Tripoli commandés par un renégat de Marseille, nommé La Bécasse. « On fit trois cent douze esclaves, mais la Religion y perdit plusieurs des plus braves chevaliers », dit Vertôt. En 1640, le prince Landgrave de Hesse-Darmstadt, nouveau général des galères, prit six vaisseaux corsaires dans le port de La Goulette¹⁹¹.

Depuis la Fronde, la flotte française des galères du Levant était retombée dans une grande misère. Dès 1662, Louis XIV songeait à déplacer l'escadre des vaisseaux qui se

¹⁹⁰ VERTOT Abbé de, *Histoire des Chevaliers Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem appelés depuis Chevaliers de Rhodes et aujourd'hui Chevaliers de Malthe*, J. F. Quillau, Paris, 1753 ; dans B. GALLIMARD FLAVIGNY, *Histoire de l'Ordre de Malte*, Perrin, 2006 ; p. 180.

¹⁹¹ B. GALLIMARD FLAVIGNY, *op. cit.*, pp. 179-180.

trouvaient à la Rochelle et à Brest en Méditerranée ; Duquesne les réarma et les rassembla¹⁹². Le 14 mars 1662, l'armée navale était appareillée sous le commandement de François de Vendôme, Duc de Beaufort¹⁹³, grand amiral de France (Fig. 3.21), pour une mission de police contre Alger. Une escadre de trois vaisseaux était alors détachée «pour donner avis à Malte de l'arrivée de l'armée royale de SM [...] et aussi pour faire savoir à M le Grand Maître que les intentions de l'armée du Roy et de M. le Vice-amiral¹⁹⁴ étaient de tâcher, avec leurs galères, de faire quelque entreprise glorieuse pour les armes du Roi et utile à leur Religion»¹⁹⁵, en bref pour obtenir la coopération des galères de l'Ordre.

Une question de préséance surgit: le Grand Maître espagnol Rafael Cotoner avait décidé de ne pas donner à Beaufort de l'Altesse, en conséquence le duc avait décidé de ne pas lui rendre visite. Malgré ce différend protocolaire, Beaufort persistait à vouloir obtenir le concours de la flotte de la Religion et il tenta de le faire jusqu'au bout¹⁹⁶. Cependant, Cotoner n'entendait pas les prêter parce qu'il avait une bonne raison d'agir ainsi. En effet, l'Ordre était en pleine guerre de Candie, et chaque année, au printemps, la flotte de Malte partait pour se joindre à celle du Pape pour aller aider les Vénitiens affronter les Turcs. Dans ce contexte, les Barbaresques passaient au second plan, et les priorités du roi de France n'étaient pas forcément celles de l'Ordre. Deux ans plus tard cependant les galères de Malte seront au rendez-vous.

Une instance marquante de coopération avec la France

¹⁹² L'escadre était composée de 11 vaisseaux à La Rochelle et 8 à Brest. C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître, op. cit.*, p. 434.

¹⁹³ François de Bourbon-Vendôme, 2^e duc de Beaufort né le 16 janvier 1616 et mort le 25 juin 1669. Il est le cousin germain de Louis XIV. Suivant l'exemple de son père, il conspire contre le cardinal de Richelieu et doit s'exiler un temps en Angleterre. En 1643, il est le chef d'une des principales actions contre Jules Mazarin, « cabale des Importants ». Anne d'Autriche le fait arrêter et incarcérer au château de Vincennes, dont il s'évade en 1648. Il se cache d'abord au château de Chenonceau puis dans le Vendômois. Il joue un rôle important pendant Fronde en 1649. S'étant soumis, il se réconcilie avec la Couronne en 1653, et est chargé de plusieurs expéditions importantes. Il commande en 1662 la flotte française et affronte les Turcs en Méditerranée. En 1665, il bat deux fois les Algériens sur mer. En 1669, il conduit une importante expédition de secours aux Vénitiens contre les Turcs, et dirige les troupes françaises défendant Candie contre les troupes ottomanes. Il est tué durant un assaut le 25 juin 1669.

¹⁹⁴ Le Vice-amiral était M. de Nuchèze, chevalier de Malte. Il était capitaine de pavillon du commandeur de Boisbeudrant lorsque celui-ci s'empara en 1644 du galion du Grand Seigneur et, son chef tué, avait ramené la flotte de l'Ordre à Malte. Passé dans la marine royale, Vice-amiral de la flotte du Levant sous Beaufort. C. PETIET, *Le roi et le Grand Maître, op. cit.*, p. 117-118.

¹⁹⁵ C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître, op. cit.*, p. 434

¹⁹⁶ A.E., *Correspondance politique, dorénavant C.P.*, Malte, vol. 2, f. 34-36.

En 1664, l'Ordre participa à une expédition française contre Djidjelli, sous les ordres du Duc de Beaufort. À cette époque, les corsaires barbaresques n'hésitaient pas à menacer les côtes de Provence où ils avaient commis des déprédations, et leur insolence devenait de plus en plus insupportable pour les Français. Louis XIV décida donc d'établir sur la côte algérienne un point d'appui, sur le modèle des présides espagnols, tel Oran, qui pouvait servir à la fois de base aux vaisseaux français et de poste d'écoute des mouvements des escadres barbaresques. Le Roi choisit Beaufort pour mener cette expédition ; le Grand Amiral, sous les ordres de son Roi, devait prendre Djidjelli, village entre Alger et Bougie qu'on appelait alors Gigeri¹⁹⁷. L'armée navale comprenait seize vaisseaux sous le commandement du chevalier Paul qui avait mis son pavillon sur la *Royale*, vaisseau-amiral de la flotte française. Colbert qui se méfiait de plus en plus de Beaufort, voulait entraver son autorité; il avait donc placé à ses côtés, pour l'espionner, Louis-Victor de Rochechouart, duc de Vivonne, tandis que le commandement à terre fut confié à M. de Gadagne, lieutenant-général, qui lui était hostile. Le 15 juillet 1664, la flotte française se réunit à Port-Mahon, dans l'île de Minorque, avec les sept galères de Malte que le Grand Maître Cotoner y avait dépêchées après que Beaufort lui ait demandé son assistance¹⁹⁸ car la France manquait d'expérience dans la conduite moderne des engagements sur mer, comme la bataille de Djidjelli « fort décevant(e) » le démontre¹⁹⁹.

Beaufort avait réuni les capitaines de tous les navires sur le vaisseau-amiral et leur avait communiqué l'ordre secret du roi, qui était d'attaquer Djidjelli. La flotte arriva le 22 au matin devant Djidjelli. Le 23 juillet à l'aube, les troupes, sous le commandement de Gadagne, débarquèrent et s'avancèrent en trois formations: les chevaliers et troupes de Malte, un bataillon du régiment de Picardie, et un bataillon de gardes. Les Kabyles essayèrent en hâte de monter une vive résistance, mais furent vaincus et se replièrent en désordre, laissant morts et blessés sur le terrain. En fin de journée, Beaufort entra dans la

¹⁹⁷ C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître*, éd. Paris-Méditerranée, Paris, 2002, pp. 442-443.

¹⁹⁸ C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître*, op. cit., pp. 443-444.

¹⁹⁹ O. CHALINE, *La Mer et la France. Quand les Bourbons voulaient dominer les océans*, Paris, Flammarion, 2016, p. 238.

ville et les autorités algériennes se rendirent, craignant les canons de la flotte dirigés sur eux²⁰⁰.

Le 15 août 1664, la nouvelle de ce succès parvint à Paris, où il y eut partout une réjouissance générale. Un *Te Deum* fut chanté à Notre-Dame, et Louis XIV écrivit au Grand Maître Cotoner, dans des termes étonnamment chaleureux²⁰¹, pour le remercier de sa précieuse collaboration²⁰². Vers la fin de la même année 1664, le général de galères de Malte, le bailli Gontrand de Baltiano, reçut une lettre personnelle de Louis XIV le remerciant de son appui apporté à Djidjelli et le félicitant du comportement de ses forces²⁰³. Et ce n'était pas tout. Quelque temps après, Louis XIV lui fit l'honneur de lui envoyer son portrait, lequel devait être, comme de coutume, richement encadré²⁰⁴.

Tout au long du XVII^e siècle, les galères de Malte, seules ou conjointement avec celles de Venise, et même celles du pape, attaquaient les Ottomans ou leur barraient la route. Il y eut même une tentative de reprise de Rhodes en 1659, qui échoua, faute d'entente entre les parties. En 1665, le chevalier Hocquincourt mena un dur combat contre trente-trois galères du Grand Seigneur qui transportaient des troupes dans l'île de Candie. Il réussit à s'en tirer «après avoir coulé plusieurs galères et tué plus de six cents hommes au Turc» comme l'affirme Vertot²⁰⁵. Hocquincourt fit naufrage près de l'île de Scarpanto et périt avec soixante-dix hommes. Le 15 février 1700, l'Ordre aussi subit une grave perte : la *Capitane*, commandée par le bailli de Spinola, coula au large de la Sicile en abordant un barbaresque. Il y avait à bord cinq cents ou sept cents hommes, « la fleur de la jeune noblesse d'Europe »²⁰⁶.

²⁰⁰ C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître*, op. cit., p. 445.

²⁰¹ A.E., C.P., Malte, vol. 2, f. 134.

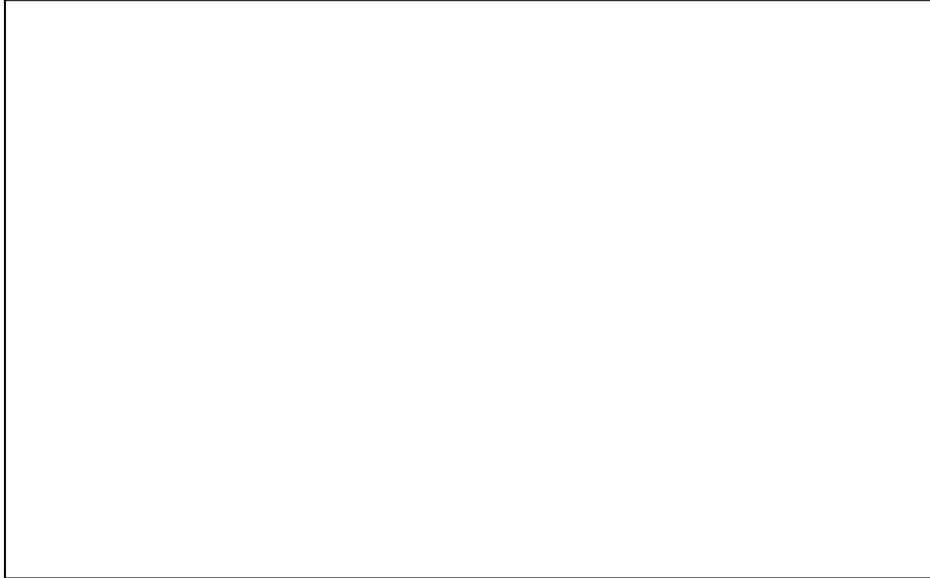
²⁰² A.E., C.P., Malte, vol. 2, f. 126; 18 août 1664.

²⁰³ A.E., C.P., Malte, vol. 2, f. 132; 22 octobre 1664.

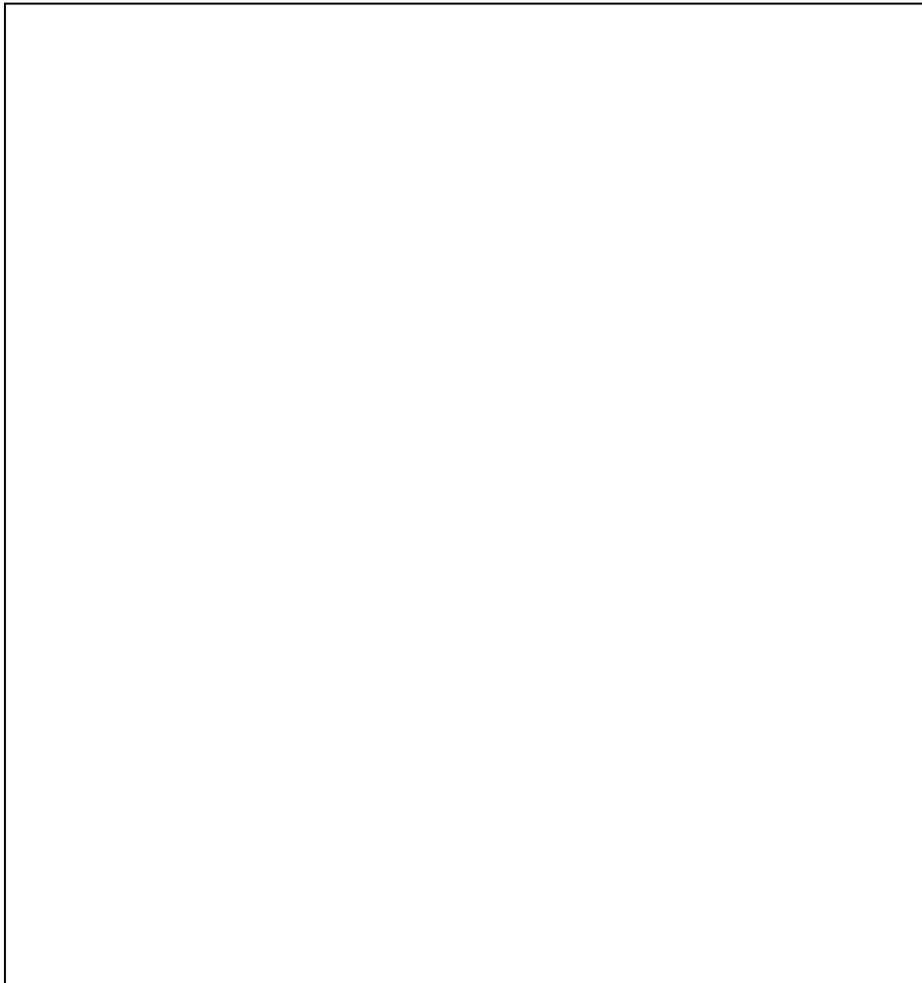
²⁰⁴ A.E., C.P., Malte, vol. 2; 10 décembre 1664.

²⁰⁵ VERTOT Abbé de, *Histoire des Chevaliers Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem appelés depuis Chevaliers de Rhodes et aujourd'hui Chevaliers de Malthe*, op. cit., p. 98.

²⁰⁶ B. GALLIMARD FLAVIGNY, *Histoire de l'Ordre de Malte*, op. cit., p. 181.



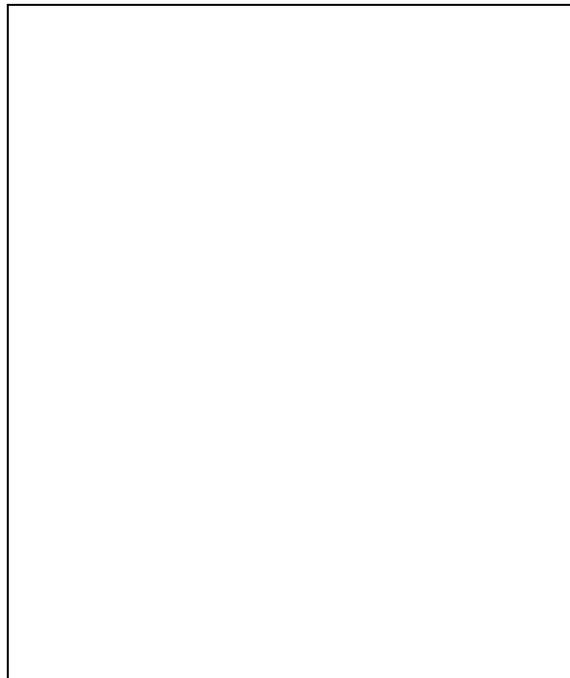
**Fig. 3.18 – Une galère de L'Ordre de Malte
(Gravure en bois d'après un en cuivre)**



**Fig. 3.19 – Le grand galion de l'Ordre de Malte
(A. GANADO, *Valletta Città Nuova*, PEG, Malte, 2003, p. 41.)**



**Fig. 3.20 – Combat naval entre la flotte de l'Ordre
sous le commandement du Chevalier de Fleurigny et un navire ottoman.
(Anonyme, XVIII^e siècle – Musée de l'Ordre de Saint-Jean à Clerkenwell, Londres)**



**Fig. 3.21 – Portrait du François de Vendôme, duc de Beaufort.
(Jean Nocret, XVII^e siècle - Musée d'Art de Baltimore)**

2-La Marine Royale de France et l'Ordre de Malte

La situation de la marine royale française était en très mauvais état depuis le début des guerres de religion et durant tout le premier tiers du XVII^e siècle. La France avait toujours négligé sa marine, et dans cette période, elle n'avait plus de marine de guerre, au Levant comme au Ponant. Au cours du XVII^e siècle, trois hommes s'efforcèrent de renverser le courant, en dotant la France d'une marine de guerre capable de lui assurer une véritable puissance navale: Richelieu, Colbert et Louis XIV. Ils tentèrent d'arracher la maîtrise des mers d'abord à l'Espagne, puis à l'Angleterre. L'Ordre de Malte avait contribué dans une mesure déterminante à la construction de la marine royale, soit spontanément, soit suivant les sollicitations de Louis XIV.

«Les galères de Malte furent pendant longtemps la grande école de guerre de notre marine», écrivait, à la fin du XIX^e siècle, le Vice-amiral Jurien de La Gravière²⁰⁷. Le cardinal de Richelieu (Fig. 3.22) s'était donné le titre de «Grand Maître, chef et Surintendant de la navigation et du commerce en France», dans son *Avis au Roi* du 13 janvier 1629. Ce titre lui conférait une autorité absolue sur tout ce qui touchait aux choses de la mer. Richelieu, qui fut le premier chef à s'intéresser à la mer, résuma toute sa politique entreprise depuis quelques années par ces mots: «La première chose qu'il faut faire est de se rendre puissant sur la mer qui donne entrée à tous les États du monde»²⁰⁸.

La situation de la Marine de France à l'arrivée de Richelieu

Lorsque Richelieu devint Premier Ministre le 13 août 1624, il trouva une situation fragile, sujette aux intrigues de toutes sortes. Le grand Cardinal occupa ce poste jusqu'à sa mort en 1642. Il fut soutenu par Louis XIII qui, au début, ne l'aimait pas, mais qui comprit très vite qu'il ne pouvait pas se passer de lui. Richelieu comprit qu'il fallait créer une marine

²⁰⁷ J. DE LA GRAVIERE, *Le siège de la Rochelle. (Les origines de la Marine française et la tactique naturelle)*, Ed. Firmin-Didot, 1891 ; dans B. GALIMARD FLAVIGNY, *Histoire de l'Ordre de Malte*, Perrin, 2006, p. 187

²⁰⁸ B. GALIMARD FLAVIGNY, *op. cit.*, p. 187.

spécifiquement française, surtout lorsque la France décida de combattre l'Espagne dans le cadre de la guerre de Trente ans.

Quand le Cardinal arriva au pouvoir, il trouva une petite flotte de galères en mer du Levant, sur laquelle certaines familles seigneuriales détenaient jalousement le monopole: les Forbin, les Valbelle, les Grimaud, les Vincheguerre, les Aiguebonne, les Esquilly, les de Beaumes, etc. Chacune était propriétaire de sa galère et arborait son nom inscrit à la poupe: la *Valbelle*, la *Vincheguerre*, la *Baillebaude*, l'*Aiguebonne*... Evidemment ils en tiraient des rentes qui étaient les produits de la guerre, comme un fief. Ces familles contrôlaient en pratique, le sort de la profession marine ; en effet, ils prétendaient tout du service du Roi ou de l'Ordre de Malte. Les officiers des galères étaient formés en général dans les rangs de l'Ordre de Malte. C'étaient des hommes rudes, peu portés à la discipline, mais « ils avaient aussi tout l'orgueil d'une caste fermée »²⁰⁹.

À l'époque, il n'existait pas de corps d'officiers de marine. L'amiral accordait des lettres de commission aux capitaines, choisis selon des critères mal définis. «Au Levant, on puisait beaucoup dans l'Ordre de Malte et dans la noblesse provençale, au Ponant dans la marine marchande», précise Etienne Taillemite²¹⁰. En effet, les officiers figuraient sur les états de la marine mais ils n'étaient pas employés en permanence. Dans l'intervalle de leurs campagnes, ils pouvaient, entr'autres, naviguer au commerce. Richelieu voulait constituer un véritable corps permanent d'officiers, hiérarchisé et doté d'un statut avec des règles d'avancement, mais il ne put y parvenir. Il n'y avait pas alors de grades au sens moderne du terme mais seulement des emplois.

Au début du XVII^e siècle, il y avait aussi une douzaine de galères appartenant à la famille florentine des Gondi, qui détenaient la charge de général des Galères. Les Gondi étaient venus en France comme tant d'autres à l'époque de Catherine de Médicis, et comptaient parmi ses protégés. Philippe-Emmanuel de Gondi (1580-1662)²¹¹ (Fig. 3.23) fut

²⁰⁹ C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître*, op. cit., pp. 249-250.

²¹⁰ E. TAILLEMITE, *L'Histoire ignorée de la marine française*, Perrin, 1988, p. 86.

²¹¹ Philippe-Emmanuel de Gondi, né en 1580 et mort le 29 juin 1662, comte de Joigny (comté acquis par son oncle l'évêque Pierre en 1603), baron de Montmirel, seigneur de Dampierre et de Villepreux, général des Galères de France et le fils de Albert de Gondi (le maréchal de Retz) duc de Retz, et de Claude Catherine de Clermont. Il succéda à son père Albert de Gondi en tant que général des galères en 1598. Il se distingua dans une expédition contre les pirates barbaresques en 1613

général des Galères de 1598 jusqu'en 1624, date à laquelle il laissa la charge à son fils Pierre, duc de Retz²¹².

Le général des Galères avait aussi un chef: c'était l'amiral des Mers du Levant, charge alors réservée à la maison de Guise. En 1615, cette charge était occupée par un des favoris d'Henri IV : Charles de Lorraine, prince de Joinville, quatrième duc de Guise (Fig. 3.24), duc de Joyeuse, comte d'Eu, pair de France (1571-1640)²¹³. Il sera amiral des Mers du Levant jusqu'en 1627. Il y avait bien une charge de Grand Amiral de France qui appartenait à la famille de Montmorency, mais son titulaire voyait sa portion de commandement effectif réduite aux côtes de la Manche et de la mer du Nord. Subordonnés l'un à l'autre, Gondi et Guise étaient tous deux subordonnés au Grand Amiral. Mais, entre tous ces grands seigneurs, le lien hiérarchique était tout théorique et la subordination faisait l'objet de subtilités infinies.

La flotte des galères de France comportait alors deux sortes de navires. En effet, il y avait ceux construits à l'initiative du roi, qui en concédait le commandement à des hommes de son choix pour en récompenser la fidélité. Il y avait aussi les bâtiments privés, construits par des capitaines qui les commandaient eux-mêmes ou par des riches personnages qui les confiaient à des professionnels. Cet état de fait perdura sous Richelieu, qui ne pouvait tout réformer à la fois. C'est Colbert qui y porta le dessein de Richelieu à sa fin ; à partir de 1660, il plaça toutes les galères sous le pouvoir royal.

À la mort d'Henri IV, les activités maritimes se déroulaient encore en dehors de toute politique royale. En Méditerranée occidentale, les Barbaresques faisaient régner la terreur. Entre 1613 et 1621, les corsaires d'Alger enlevèrent 936 navires chrétiens dont 253 français (27 %)²¹⁴. Dans les premières décennies du XVII^e siècle la piraterie nord-africaine s'étendit aussi à l'Atlantique²¹⁵. Le manque d'une flotte française, à côté des pavillons

et participa à un combat naval contre les Rochelais en 1622. Il a été le protecteur de Saint-Vincent de Paule qui demeura chez lui de 1613 à 1617.

²¹² Pierre de Gondi, troisième duc de Retz né en 1602, frère aîné du fameux Paul de Gondi, le cardinal de Retz de la Fronde.

²¹³ C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître*, op. cit., pp. 255 et 281.

²¹⁴ M. VERGÉ-FRANCESCHI (dir.), *Dictionnaire d'histoire maritime*, Paris, éditions Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2002, p. 629.

²¹⁵ O. CHALINE, *La Mer et la France*, op. cit. p. 405

d'Espagne, de Venise et des Turcs se faisait sentir, et la France était contrainte de payer pour racheter les captifs pris par les Barbaresques, sans pouvoir intervenir sur mer, alors que les galères espagnoles ou maltaises étaient habituées à faire la chasse aux pirates musulmans. C'est dans ce contexte que Richelieu recommanda que la France devait établir une force navale en Méditerranée pour contrôler les corsaires barbaresques, mais aussi pour contrecarrer la prédominance maritime de l'Espagne²¹⁶.

Déclaré majeur en 1614, Louis XIII découvre pour la première fois un port et les questions navales l'année suivante lorsqu'il se rend à Bordeaux pour épouser Anne d'Autriche qui arrive d'Espagne. En 1618, le roi prend des mesures et lance la mise en chantier de Port-Louis. Malgré ces initiatives, la dynamique maritime du royaume reste entre les mains d'une poignée de négociants et armateurs privés : des Normands, des Marseillais, des Basques, des Bretons et surtout des huguenots²¹⁷. En 1620 l'escadre des galères du Levant ne compte guère plus d'une douzaine d'unités, dont il arrive que certaines, faute de chiourme, ne soient pas opérationnelles. Il faut attendre l'arrivée de Richelieu aux affaires pour que l'autorité royale jette les bases d'une première politique navale.

Avant que Richelieu ne commence sa réforme, c'étaient les villes côtières, ou de grands seigneurs, ou des curés, ou des communautés religieuses, qui percevaient les droits sur l'ancrage, sur la pêche, sur l'entrée et la sortie des vaisseaux. Ces organismes municipaux ou ecclésiastiques ne faisaient pratiquement rien pour entretenir quais, ports, et estuaires en échange de leurs privilèges. Richelieu trouva une situation désastreuse où tout était à faire.²¹⁸

²¹⁶ *Ibidem*.

²¹⁷ M. VERGÉ-FRANCESCHI (dir.), *Dictionnaire d'histoire maritime, op. cit.*, p. 629.

²¹⁸ A. BAILLY, *Richelieu*, Paris, 1942, ed. Les Grandes Études Historiques.

Le rôle de l'Ordre de Malte contre la révolte de la Rochelle

Le règne de Louis XIII était dominé par la guerre de Trente Ans qui ravagea l'Europe occidentale et centrale à partir de 1618. Le Roi devait aussi affronter une situation intérieure difficile avec des soulèvements protestants et des conspirations nobiliaires. En tant que premier ministre, Richelieu était déterminé d'écraser toute forme de résistance à l'autorité royale. Il dut donc mener de dures batailles aussi bien contre les nobles que contre les protestants, tout en poursuivant la guerre de manière décisive à l'extérieur du pays²¹⁹.

Pour combattre le pouvoir des protestants, Richelieu décida de détruire leurs places de sûreté et, avant tout, La Rochelle, qui paraissait aux catholiques comme une république dans la monarchie. Depuis la fin du XVI^e siècle et les guerres de religion, la cité protestante vivait presque de façon indépendante et semblait invulnérable derrière ses murailles et son port qui lui permettaient de faire du commerce et obtenir son ravitaillement de manière autonome. En 1621, la ville créa même une amirauté rebelle, symbole fort dont le roi et son puissant ministre ne pouvaient prétendre opposer sans flotte.

Cette année-là, la première rébellion huguenote, menée par les ducs de Bouillon et de Rohan, éclata. Le 5 juin 1621, une assemblée réunie à La Rochelle instaura une véritable sécession, rendant inévitable une réaction du pouvoir royal. Celle-ci consistera en des opérations en Languedoc, notamment le siège de Montauban, qui échouera, et en un premier siège de La Rochelle qui mobilisa toutes les forces navales du roi (Fig. 3.25). Le 3 juillet, le duc de Guise fut nommé commandeur en chef. En prévision de ce siège, Gondi reçut fin juin l'ordre de faire passer dix galères en mer océane, mais alors que l'escadre se dirigeait vers la Rochelle, le 10 octobre alors que les navires se trouvaient à la hauteur de Lisbonne, l'hiver éclata et les vents rendirent impossible de poursuivre le voyage vers la

²¹⁹ L. BÉLY, *La France au XVII^e siècle - Puissance de l'État, contrôle de la société*, Presses Universitaires de France, Paris, 2009, pp. 167-168.

Rochelle. Ce n'est que le 4 mai 1622 que l'escadre put reprendre le voyage et gagner La Rochelle avec un retard de sept mois²²⁰.

Mais par ailleurs, ces galères arrivèrent à Bordeaux le 12 juin, en avance sur tout le monde. Le roi était alors au siège de Montpellier, et l'armée navale commandée par le duc de Guise n'avait pas terminé de se préparer. Finalement, le 24 octobre l'armée navale venue de Brest fut rejointe par l'escadre des galères venue de Nantes et par une petite escadre de vaisseaux venue de Marseille composée d'un galion du duc de Guise, quatre autres galions et quelques navires, ainsi que le grand galion de l'Ordre de Malte sous les ordres du commandeur de Castellane-Monmeyan²²¹. Louis XIII lui-même avait demandé au Grand Maître Aloph de Wignacourt de lui prêter le grand galion pour le siège de la Rochelle contre les huguenots²²².

La bataille navale menée le 26 et 27 octobre fut féroce. Les Rochelais, contraints de céder, se retirèrent en bon ordre profitant des bas-fonds qui environnent l'île de Ré, où l'armée navale ne pouvait pas s'aventurer. Cette bataille leur coûta de 6 à 10 navires et plus de 2000 hommes tués ou noyés, et aux catholiques de 400 à 500 tués. Le 13 novembre 1622 la Rochelle fut obligée d'accepter la paix de Montpellier, près d'un mois après sa signature. Il ne restait plus à l'armée navale catholique qu'à s'en retourner. Les vaisseaux hivernèrent en Bretagne tandis que les galères regagnèrent Bordeaux. Elles y restèrent pendant un an et demi et ne regagnèrent la Méditerranée que le 23 juin 1624. Après la capitulation de La Rochelle le 28 octobre 1628, les protestants furent matés. Le 29 juin 1629, la paix d'Alès leur garantit leurs droits religieux, mais leurs places fortes leur furent retirées ; c'était la fin du parti protestant en tant que force politique organisée²²³.

Alors que dans cette campagne, les galères jouèrent un rôle prépondérant, elle montra clairement que les besoins futurs exigeaient un autre type de navire, le vaisseau de

²²⁰ C. PETIET, *Le Bailli de Forbin, Lieutenant-Général des Galères : un chevalier de Malte dans la marine de Louis XIII*, 2003, ed. Lanore, pp. 65-69.

²²¹ Gaspard de Castellane-Monmeyan, fils d'Honoré de Castellane, seigneur de Monmeyan et de Glandevéz. Il était reçu dans l'Ordre en 1579. C. PETIET, *Le Bailli de Forbin, Lieutenant-Général des Galères*, op. cit., pp. 69-70, p. 364.

²²² BNF, Richelieu ref. FR16166, f. 68, « Le Grand Maître Aloph de Wignacourt mande au Roy qu'il fait travailler au Grand Gallion pour le servir au Siège de La Rochelle », 14 May 1622 ; BNF, Richelieu ref. FR 17257 (Harlay 249), f. 83, Lettre du Grand Maître Aloph de Wignacourt à Monsieur, 14 mai 1622.

²²³ C. PETIET, *Le Bailli de Forbin, Lieutenant-Général des Galères*, op. cit., pp. 71-72.

ligne, armé d'une puissante artillerie et naviguant à l'aide d'une voilure sophistiquée. En 1625, Richelieu avait déjà fait évaluer les besoins de la marine de France, c'est-à-dire quarante galères et dix vaisseaux en Méditerranée, et quarante vaisseaux dans l'Atlantique où les hautes vagues exigeaient un navire de "haut bord". Cinq ans plus tard, les effectifs avoisinaient déjà les quarante vaisseaux et, six ans plus tard, la *Couronne*, d'environ 2.000 tonneaux, fut considérée comme le prototype du vaisseau de ligne²²⁴.

Le prestige et l'influence de la flotte des chevaliers de Malte, au début du XVII^e siècle, étaient bien peu de chose, à côté de l'importance des galères de France. Mais la participation de l'Ordre de Malte dans ce conflit avec la contribution du grand galion montre déjà une collaboration militaire entre la France et l'Ordre dans la première moitié du XVII^e siècle. En effet, les rapports entre les deux marines étaient fortement établis depuis longtemps. Sous Charles VIII, le chevalier Prégent de Bidoux (1448-1528) avait déjà commandé les galères du port de Marseille et, sous Louis XII, il reçut la charge de général de Galères. C'est dans cette charge qu'il organisa, en 1522, l'expédition pour tenter de dégager Rhodes assiégée. Le chevalier Bernardin de Baux devint le commandant des galères armées en Provence contre les Turcs, sous le règne de François I^{er}. Fra Leone Strozzi (1515-1554), prieur de Capoue (Fig. 3.26), personnage illustre d'une famille de banquiers florentins, remplit aussi la charge de lieutenant général des galères en 1550²²⁵.

L'appropriation de la Marine de France par la Couronne

Le "grand dessein" naval de Richelieu était motivé par deux facteurs importants. Le premier était d'ordre économique et international : rattraper le retard pris sur les autres puissances navales. Depuis le début du XVII^e siècle, les Hollandais s'étaient affirmés comme des géants des mers rivalisant avec les Espagnols, les Portugais et les Anglais. Surnommés au départ les "Gueux de la mer" ils s'étaient progressivement emparés de tout le commerce avec les Indes orientales et vers 1620, ils disposaient de la première flotte marchande

²²⁴ B. GALIMARD FLAVIGNY, *op. cit.*, p. 188.

²²⁵ B. GALIMARD FLAVIGNY, *op. cit.*, p. 189.

d'Europe. Leurs navires fréquentaient massivement les ports français de l'Atlantique et contrôlaient ainsi l'essentiel du commerce extérieur du pays²²⁶.

D'un trait de plume, Richelieu replaça les côtes de la France sous l'autorité du Roi. Dès 1626 il racheta la charge de grand amiral de France au duc de Montmorency et, l'année suivante, il racheta de même celle d'amiral du Levant au duc de Guise, ainsi que celles de Bretagne et de Guyenne. Ayant ainsi acquis la pleine souveraineté, Richelieu fit dresser un inventaire de la flotte et des ports. Le commissaire-général Louis Le Roux d'Infreville²²⁷, qui faisait partie de l'Ordre de Malte, était l'homme chargé de cette opération. Au bout de deux ans d'observation, il remit un rapport bien inquiétant au Cardinal

À Malte, en revanche, les caravanes permettaient de disposer d'un personnel composé d'officiers aguerris et de jeunes chevaliers prêts à servir à tout moment. Il serait difficile d'affirmer que Richelieu prit exactement modèle sur la marine de l'Ordre pour constituer la marine royale française, car il n'existe aucun texte qui le prouve. Mais, en effet, le Cardinal s'était entouré d'un état-major de techniciens, parmi lesquels plusieurs chevaliers de Malte. Tout d'abord son propre oncle maternel, Amador de la Porte²²⁸ (Fig. 3.27), qui précisément lui avait conseillé de s'adresser à Malte pour se procurer des spécialistes, et s'était aussi entremis pour atteindre un résultat positif. De la Porte envoya à Malte le chevalier des Roches²²⁹ pour constituer un dossier sur l'équipement des galères, leur ravitaillement, leur administration, les signaux utilisés en mer etc. Un autre chevalier,

²²⁶ Soi à peu près 2.000 navires marchands. J. BÉRANGER, «Provinces-Unies», dans M. VERGÉ-FRANCESCHI, 2002, *op. cit.*, p. 1201.

²²⁷ Louis Le Roux, chevalier, seigneur et patron d'Infreville et Saint-Aubin d'Escroville et autres lieux, conseiller d'État et intendant général de la Marine sous Louis XIII et Louis XIV (1629-1651) puis (1665-1670). C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître*, *op. cit.*, p. 279.

²²⁸ Amador de La Porte, poitevin, né en 1568 de François, et de Madeleine Charles. Reçu en 1584 dans la Langue de France, commandeur de Saint-Jacques; ambassadeur de l'Ordre en France en 1624, bailli de Morée; grand prieur de France en 1640 à 72 ans. Il avait dû attendre que se libère ce poste, dont étaient détenteurs Alexandre de Vendôme jusqu'à sa mort en 1629, puis Guillaume de Meaux-Boisboudran, alors le plus ancien commandeur. Oncle et collaborateur de Richelieu, il fut Intendant Général de la Navigation et du Commerce de 1632 à 1644, gouverneur du Havre en 1626 et lieutenant du Roi en Aunis en 1633. Après la mort du Cardinal, et âgé de 76 ans, il démissionna le 3 mai 1644 et mourut la même année. C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître*, *op. cit.*, p. 56.

²²⁹ Martin Fumée des Roches, né vers 1600 de Martin Fumée, seigneur des Roches, et de Madeleine de Crevant. Chevalier de Malte en 1616, le 1^{er} septembre 1638 il était dans le combat naval devant Gênes contre les Espagnols. C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître*, *op. cit.*, p. 280.

Isaac de Razilly²³⁰, établit un mémoire, en date du 26 ou 27 novembre 1626, dressant un programme d'acquisitions et de constructions navales.

Une fois en possession de tous les éléments nécessaires à son dessein, Richelieu passa aux actes et réquisitionna, en les payant, tous les vaisseaux disponibles dans les ports du Ponant et du Levant, y compris ceux appartenant au duc de Guise. En même temps il ordonna la mise en chantier de vaisseaux et galères nouveaux, et enrôla tous les marins disponibles. Par conséquent, dès 1636, la flotte du Ponant comportait 39 vaisseaux, (qui en 1642 avait déjà atteint 65) et 30 galères du Levant. Cet accroissement du nombre des galères devait aussi s'accompagner d'une réforme profonde du corps.

Mais, à cette marine rénovée et en pleine croissance, il manquait encore des chefs. En 1635, Richelieu ne pouvait plus retarder l'intervention de la France par les armes dans la guerre de Trente Ans et affronter la flotte espagnole. Alors il confia la flotte du Ponant à Henri d'Escoubleau de Sourdis²³¹, archevêque de Bordeaux (Fig. 3.28), et la flotte du Levant au comte d'Harcourt²³², personnage célèbre, dit "Cadet La Perle", véritable homme de guerre, mais point marin. Sous lui, Richelieu plaça à la tête de l'escadre des galères son neveu, François de Vignerot, sieur de Pontcourlay²³³ (Fig. 3.29) qu'il fit marquis, et qu'il

²³⁰ Isaac de Launay, chevalier puis commandeur de Razilly. Né en 1587, entré dans l'Ordre en 1591, premier capitaine de l'amirauté de France, chef d'escadre du roi en sa province de Bretagne en 1623, amiral de la flotte française sur les côtes de Barbarie en 1629, lieutenant général en la Nouvelle-France en 1632. Il meurt en 1637. C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître*, op. cit., p. 315.

²³¹ Henri d'Escoubleau de Sourdis, primat d'Aquitaine, n'était pas plus prêtre que marin, et il infligera défaite sur défaite aux Espagnols. Par contre, il fallait vraiment que Richelieu fut à court d'hommes de mer pour nommer un prélat amiral du Ponant, puis lieutenant-général des armées navales. Orgueilleux et violent, Sourdis était le filleul d'Henri IV, ce que peut expliquer le premier défaut mais non justifier le second. C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître*, op. cit., p. 265.

²³² Henri de Lorraine, comte d'Harcourt (1601-1666), dit Cadet la Perle, deuxième fils de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, et de Marguerite de Chabot. L'un des meilleurs généraux français de la guerre de Trente Ans. Il participera à la Fronde, d'abord dans le camp de Mazarin, puis dans celui des Princes, fera sa paix avec la cour, et finira gouverneur de l'Anjou. C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître*, op. cit., p. 281.

²³³ François de Vignerot était le fils de l'une des sœurs de Richelieu (Françoise du Plessis). Titré marquis de Pont-Courlay, il était souvent appelé de ce dernier nom. Comme son cousin germain Maillé-Brézé (fils de l'autre sœur du cardinal, Nicole du Plessis), il devait toute sa carrière à son oncle, qui lui acheta pour 500.000 livres le généralat des galères possédé par les Gondi le 2 février 1635. Mais estimé trop indépendant, il fut disgracié par Richelieu dès septembre, jusqu'en 1638. Au cours de l'été 1636, Pont-Courlay, en Méditerranée, ne s'illustre d'ailleurs que par ses querelles incessantes avec son lieutenant général, le bailli Paul-Albert de Forbin. Toutefois, il racheta ses égarements de jeunesse en écrasant avec quinze galères, quinze galères d'Espagne dans le Golfe de Gênes au large de Vado, le 1 septembre 1638. Mais en 1639, Maillé-Brézé, neveu préféré du cardinal, exerçait le généralat des galères au détriment de Pont-Courlay, le neveu mal-aimé. Dès avant la mort du cardinal (1642), Pont-Courlay reçut l'ordre de Richelieu d'abandonner le généralat à son propre fils, le futur duc de Richelieu (1629-1715), un enfant, qui le vendit à Fouquet pour 200.000 livres en 1661. Pont-Courlay mourut le 29 juin 1646, quatre ans après son oncle et quelques jours après Maillé-Brézé mort au combat à Orbetello le 14 juin. M. VERGÉ-FRANCESCHI, *Dictionnaire d'Histoire Maritime*, éd. Robert Laffont, 2002.

destitua quatre ans plus tard pour incapacité et gaspillage. Il le remplaça par un autre neveu, Jean-Armand de Maillé-Brézé²³⁴ (Fig. 3.30), un vrai chef appelé à devenir commandant suprême des forces navales.

L'apport de l'Ordre de Malte à la formation de la Marine Royale

En 1641, Richelieu décida de soutenir les rebelles en Catalogne qui se révoltaient contre la couronne espagnole. Il envoya Sourdis et la flotte du Ponent faire le siège de Tarragone, tenu par les forces espagnoles. L'archevêque fut obligé de constater le nombre insuffisant d'officiers de valeur. Il écrivit donc au Cardinal qu'il fallait des gens de Malte, «qui savent le métier», pour peupler la marine royale. La proposition de Sourdis fut entendue puisque les noms qu'il suggéra comme capitaines et lieutenants de vaisseaux et de galères furent retenus. Cinq ans plus tard le nombre des chevaliers servant dans la Marine Royale avait augmenté, ainsi qu'en témoigne un état figurant aux archives diplomatiques en date de décembre 1645²³⁵.

C'est en fait Malte qui fournit à Richelieu les officiers, car l'Ordre avait trop de chevaliers et trop peu de postes à pourvoir. Faire carrière à Malte dans l'administration de l'Ordre offrait les postes les plus variés qui ouvraient des perspectives d'avenir intéressantes; mais ils étaient eux aussi en nombre limité. Il était habituel, donc, que les chevaliers, après leurs caravanes, obtinssent l'autorisation du grand maître de servir sur terre ou sur mer leurs souverains respectifs. En effet, pour se faire employer, les chevaliers

²³⁴ Jean-Armand de Maillé, fils d'Urbain de Maillé, marquis de Brézé et maréchal de France, était neveu de Richelieu par sa mère, Nicole du Plessis-Richelieu, sœur cadette du cardinal. En 1636, Richelieu lui fit donner en survivance sa charge de grand-maître de navigation, créée pour le cardinal. Il remplaça, l'année suivante, le vice-amiral de Sourdis, relevé de son commandement, à la tête de la flotte du Ponant. Nommé en 1639 général des galères, il opéra alors en Méditerranée, alla battre en 1640 devant Cadix, la flotte espagnole, s'empara de Villefranche et neutralisa les Génois. Le 30 juin 1642, il rejoignit la flotte espagnole et engagea alors devant Barcelone une terrible bataille de quatre jours au terme de laquelle il força l'ennemi à la retraite. Il assura ainsi le succès de l'armée de Catalogne et permit la prise de Perpignan et la conquête du Roussillon. Devenu en décembre 1642, à la mort de Richelieu, intendant et grand maître de la navigation, gouverneur de l'Aunis et de La Rochelle, il hérita du cardinal le duché-pairie de Fronsac. En 1643, Jean Armand de Maillé rendit à la reine sa charge de grand-maître, mais en conservant le commandement de la flotte. Il remporta de nouveau une double victoire les 9 août et 4 septembre lors de la Bataille de Carthagène où l'ennemi perdit huit vaisseaux. En 1646, la guerre s'était transportée en Italie d'où Mazarin cherchait à chasser les Espagnoles. Maillé-Brézé était sur le point de remporter une brillante victoire au large d'Orbetello, le 14 juin, lorsqu'il fut coupé en deux par un boulet. L. G. MICHAUD, *Biographie universelle ancienne et moderne*, 2^e édition, 1843-1865, vol. 26, p. 128.

²³⁵ A.E., C.P., Malte, vol. 2, f. 101.

de Malte avaient une voie parfaitement légale qui offrait les débouchés nécessaires: se mettre « en congé de Religion » pour aller servir leur souverain d'origine. Cette formule de mise en congé de l'Ordre n'était pas nouvelle ; elle existait déjà à l'époque de Rhodes, et, donc, les appels de Richelieu ne firent que la réactiver²³⁶.

Lorsque Richelieu rassembla les premiers éléments de la flotte royale, il en confia le commandement à deux chevaliers de Malte, le commandeur Philippe des Gouttes²³⁷ et le bailli Paul-Albert de Forbin Lambesc (1580-1661)²³⁸ (Fig. 3.31), lequel reçut une charge équivalente à celle de lieutenant général des galères. Ces deux excellents marins furent écartés, sans doute par jalousie de la part du comte d'Harcourt, commandant en chef de la flotte française, et de Sourdis, alors « chef des conseils du roi en l'armée navale »²³⁹. Un autre membre de l'Ordre de Malte, le chevalier Razilly fut aussi l'un des conseillers parmi les plus écoutés de Richelieu et contribua à la modernisation de la Royale.

Le rôle de Paul-Albert de Forbin

Pendant la première moitié du siècle, Le Forbin fut un des éléments les plus représentatifs des chevaliers qui détenaient le quasi monopole des galères de France en Méditerranée. Au premier tiers du siècle, la France était en paix ; ses problèmes intérieurs suffisaient à l'occuper. Les galères du Levant, passées au Ponant pour renforcer le premier siège de La Rochelle de 1621, repassèrent en Méditerranée en juin 1622. Bien qu'on fût en

²³⁶ C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître*, *op. cit.*, pp. 266-268.

²³⁷ Philippe des Gouttes, né vers 1580 au château des Gouttes, près de Moulins, était un officier du marine et aristocrate français. Dans l'Ordre, grand prieur d'Auvergne en 1639 et grand maréchal en 1641. Mentor du jeune Maillé-Brézé, grand-maître de la navigation, du comte d'Harcourt et de Sourdis. Il était aussi spécialiste des vaisseaux d'haut bord et il est – selon les dires du cardinal de Richelieu – le « père de la mer ». Il est reçu dans l'Ordre, le 5 janvier 1599, dans la Langue d'Auvergne. Cependant, sa progression dans l'Ordre est rapide puisque, vers 1619, il est nommé général des galères de Malte pour deux années. Des Gouttes illustra son passage dans ces hautes fonctions en conquérant sur les Infidèles en Arcadie où 400 soldats turcs y sont fait prisonniers. Rentré en France, il passa alors dans la Marine Royale. C. PETIET, *Le bailli de Forbin Lieutenant général des galères*, *op. cit.*, pp. 225, 367-368.

²³⁸ Paul-Albert de Forbin-Lambesc, seigneur de Bonneval, né à Arles en 1580 de Bertrand, seigneur de Bonneval, et de Jeanne d'Ivray. Reçu de minorité dans l'Ordre à neuf ans, il fait en temps voulu ses caravanes, et va se consacrer à la mer. C'est une tradition dans la famille: la plupart des Forbin ont été capitaines de galères. Il passe dans la marine royale et ne la quittera plus. Son avancement dans l'Ordre ne s'en poursuit pas moins, mais au ralenti, puisqu'il tardera à recevoir une commanderie, et que ce sera sur les instances pressantes de Louis XIII qu'il obtiendra un Grand Prieuré. C. PETIET, *Le Bailli de Forbin Lieutenant général des galères*, *op. cit.*, p. 23.

²³⁹ B. GALIMARD FLAVIGNY, *op. cit.*, p. 189.

paix avec l'Espagne, ce retour, par le contour de la péninsule ibérique et le détroit de Gibraltar, n'était pas une partie de plaisir. En effet, cette route maritime n'avait jamais été tentée jusqu'alors. Le général des galères, alors Philippe-Emmanuel de Gondi, retenu à la Cour, délégua ses fonctions à son fils Pierre de Gondi et le confia à Forbin qui devait le conseiller. En 1622, Forbin reçut la commission de commander les galères sous le jeune Gondi²⁴⁰. Cette responsabilité attira l'attention sur lui.

En 1624, Richelieu, qui avait apprécié la capacité de Forbin, l'appela à ses côtés. Ensemble ils étudièrent toutes les dispositions nécessaires aux galères et de treize, leur nombre passa alors à trente²⁴¹. Il nomma Forbin capitaine d'une galère royale qui fut baptisée à son nom: la Fourbine. Mais le travail ne faisait que commencer ; il fallait encore construire les galères, les armer, les ravitailler, leur fournir un équipage et des chiourmes, en bref les rendre opérationnelles. En 1635, lors du début de la guerre avec l'Espagne, Richelieu racheta au duc de Retz la charge de général des galères. Il nomma Forbin d'emblée lieutenant-général des galères. Pontcourlay, le nouveau général des galères, était un jeune homme prétentieux qui ignorait tout de la mer. Son unique mérite était celui d'être le neveu du Cardinal. Richelieu le savait pertinemment et poussa Forbin sur le devant de la scène, lui confiant les responsabilités d'un général des galères²⁴².

La flotte du Levant, avait quelques vaisseaux et l'escadre des 13 galères, plus celles que Forbin était chargé de construire non sans problèmes financiers, car il recevait peu d'argent de Paris, et jamais à temps. Malgré ces problèmes, sept galères nouvelles furent construites, équipées, armées, pourvues d'équipages et de soldats, et prêtes à recevoir leur ravitaillement de campagne. Mais Forbin n'avait pas de chiourmes suffisantes, leur nombre était réduit à quelque 200 hommes. Par conséquent, seulement dix-sept galères au maximum pouvaient prendre la mer avec des chiourmes²⁴³. En 1637, l'escadre de Forbin devant les îles de Lérins fut de dix galères seulement, tandis que la victoire devant Gênes, un an plus tard, fut conduite avec seulement quinze galères.

²⁴⁰ C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître, op. cit.*, p. 319.

²⁴¹ Depuis lors, Forbin a reçu de l'avancement dans l'Ordre, il est commandeur de Beaulieu. C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître, op. cit.*, p. 320.

²⁴² C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître, op. cit.*, p. 321.

²⁴³ C. PETIET, *Le Bailli de Forbin Lieutenant général des galères, op. cit.*, p. 107-109.

Forbin écrivit au Cardinal l'avertissant que dans ces conditions, il estimait que l'escadre des galères n'était pas prête à affronter la puissante flotte espagnole, et donc les marins furent contraints de rester à terre. Entretemps, sous la direction du maréchal de Vitry²⁴⁴, gouverneur de Provence, on renforça les fortifications des côtes. Forbin était en rapports fréquents avec ce dernier, car on craignait un débarquement des Espagnols, qui étaient les protecteurs de Gênes, qui leur prêtait sa flotte, et maîtres de la Sicile et de Naples. Les Espagnols avaient aussi leurs problèmes, donc ils tardèrent à débarquer²⁴⁵.

Le 13 septembre 1635, les Espagnols s'emparèrent des îles de Lérins²⁴⁶, à peine fortifiées et mal défendues²⁴⁷, dans le but de faire une tête de pont pour l'invasion de la Provence. Ce désastre alerta Richelieu qui, reprenant une idée émise par Forbin, ordonna à la flotte du Ponant de passer en Méditerranée. Donc, en août 1636, toutes les forces navales françaises furent réunies à Cannes. Suite à des discussions pendant l'hiver, le 24 mars 1637, on décida d'attaquer Sainte-Marguerite. Au début, ce fut un échec retentissant. Mais quatre jours plus tard, une nouvelle attaque fut menée, et cette fois le débarquement réussit et la forteresse principale fut enlevée²⁴⁸. Les forces navales françaises barrèrent la route à la flotte espagnole, et Forbin et ses galères prirent position entre les deux îles. Le 28 mars Forbin repoussa la seule tentative de débarquement qui fut organisée, et le 15 mai, les

²⁴⁴ Nicolas de l'Hôpital, marquis de Vitry (1581-1644). Capitaine des gardes du roi en 1611. Maréchal de France en 1617 en récompense de l'assassinat de Concini. Combat les Calvinistes en 1621 et 1622. Gouverneur de Provence en 1631, il se montrera dans ses fonctions incapable et violent. Démis et exilé dans ses terres, puis embastillé en 1637 à la suite du coup de canne donné à l'archevêque de Sourdis, libéré après la mort de Richelieu, duc et pair en 1644. C. PETIET, *Le Bailli de Forbin Lieutenant général des galères : un chevalier de Malte dans la marine de Louis XIII*, op. cit., p. 366.

²⁴⁵ C. PETIET, *Le Bailli de Forbin Lieutenant général des galères : un chevalier de Malte dans la marine de Louis XIII*, op. cit., p. 130.

²⁴⁶ Les îles étaient la propriété du duc de Guise, gouverneur de Provence et vice-amiral des mers du Levant. Elles n'étaient que faiblement défendues, comme le signalait déjà un rapport en date du 28 février 1633 du président de Bouc à Richelieu. C. PETIET, *Le Bailli de Forbin Lieutenant général des galères : un chevalier de Malte dans la marine de Louis XIII*, op. cit., p. 129.

²⁴⁷ Les Espagnols débarquèrent à Sainte-Marguerite et Saint-Honorat 3.000 hommes et entreprirent de s'y retrancher puissamment. C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître*, op. cit., p. 323.

²⁴⁸ Après un fiasco retentissant le 24 mars, une nouvelle attaque a lieu le 28, sous les ordres conjoints d'Harcourt et de Sourdis. Après un bombardement naval de cinq heures contre Sainte-Marguerite, le débarquement a lieu et Harcourt y plante l'étendard royal et s'y retranche. C. PETIET, *Le Bailli de Forbin Lieutenant général des galères : un chevalier de Malte dans la marine de Louis XIII*, op. cit., p. 185.

deux îles étaient entièrement libérées²⁴⁹. Forbin avait rendu impossible le secours espagnol ; il joua donc un rôle important dans cette affaire.

Le 20 mars 1639, Richelieu destitua Pontcourlay de sa charge de général des galères du Levant. Il la confia à un autre neveu qui n'avait que vingt ans, Jean-Armand Maillé-Brézé, mais qui très vite se révéla un grand homme de mer. Richelieu confia son jeune neveu à Forbin, qui avait alors 59 ans, et beaucoup d'expérience. Mais d'importantes modifications dans le haut-commandement eurent lieu à l'automne de la même année. Tandis que le comte d'Harcourt reçut des responsabilités en Italie, Sourdis, amiral du Ponant, prit le commandement de la flotte du Levant, et Maillé Brézé le remplaça au Ponant. Forbin quitta donc Maillé Brézé pour rester à Marseille²⁵⁰. C'était un autre chevalier de Malte, le commandeur Philippe des Gouttes²⁵¹, qui remplaça Forbin auprès du jeune amiral Maillé-Brézé. Il fit une carrière brillante, finissant par être nommé lieutenant général des armées navales en 1644.

La situation de « mise en congé de Religion », signifiait pour les chevaliers avides de faire carrière dans l'Ordre, que servir le roi devait valoir des mérites aux yeux du grand

²⁴⁹ Dans cette reprise des îles de Lérins, la valeur espagnole n'est pas en cause. Le gouverneur don Miguel Perez de Egea dut capituler parce qu'il n'y avait plus d'eau, les puits étaient quasiment à sec, et aussi sous la pression de ses soldats, décimés par la maladie et au bord de la révolte pour n'avoir pas été payés depuis des mois. C. PETIET, *Le Bailli de Forbin Lieutenant général des galères : un chevalier de Malte dans la marine de Louis XIII*, op. cit., p. 186.

²⁵⁰ En 1640 et 1641, Forbin se consacrait au renforcement de son escadre de galères. Les éternels problèmes d'argent et de chiourmes accaparèrent toute son activité; mais le nombre des galères opérationnelles était désormais de vingt-cinq. C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître*, op. cit., p. 326.

²⁵¹ Philippe des Gouttes était aussi un spécialiste des "vaisseaux ronds" ; il avait fait toutes les campagnes navales sous Louis XIII. Capitaine de vaisseau entretenu dès 1626; il est mentionné l'année suivante dans les annales de la Marine. Il est alors en Hollande, chargé par Richelieu de ramener de ce pays huit navires pour aider à la répression des Huguenots soulevés à La Rochelle. Mission périlleuse comme l'atteste une lettre du 6 septembre 1627. Richelieu lui écrit : « Monsieur, je vous dépêche exprès ce courrier pour vous donner avis que 15 ou 20 vaisseaux anglais vous attendent au nord de Calais. On croit qu'ils sont là pour vous combattre à l'entrée de la Manche. Vous savez les ordres que je vous ai envoyés de prendre la voie la plus sûre et passer par le nord de l'Écosse... Voilà tout ce que je puis vous dire, remettant le tout à votre prudence et expérience en telles affaires. » *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'état du Cardinal de Richelieu*, (A. E., France 1627, Tome Second (1624-1627), Paris, Imprimerie Impériale, MDCCCLVI, (tom 41, fol. 277).

Il semble que Des Gouttes se soit acquitté avec succès de la mission qui lui avait été confiée par le grand ministre de Louis XIII, car, au printemps de l'année suivante en 1628, il est nommé commandant d'une escadre légère dans l'armée navale du duc de Guise, occupée à bloquer La Rochelle. Cette escadre avait pour mission principale de protéger, contre les brûlots des assiégés, les vaisseaux du roi et la fameuse digue construite sur l'ordre du cardinal.

De 1629 à 1635, nous perdons de nouveau les traces de Philippe des Gouttes. Était-il au nombre des marins expérimentés qui, de même que le commandeur de la Porte et le chef d'escadre Théodore de Mantin, chevalier de Malte, aidèrent Richelieu à rédiger les règlements, premiers jalons de la Marine Royale que mettra sur pieds Colbert. En 1637, il contribua à la prise du fort de Monterey, sur l'île de Sainte-Marguerite, à la bataille des îles des Lérins, puis, l'année suivante, à la victoire de Guetaria. Il est nommé amiral de la flotte de l'archevêque de Sourdis en 1639, puis chef d'escadre en 1640, et enfin lieutenant général dans l'armée navale le 9 juillet 1644. Il se retire du service en 1649.

maître. En fait les intéressés n'hésitaient pas à solliciter du roi, du Cardinal ou d'un secrétaire d'État une intervention en leur faveur auprès du grand maître. La carrière de Forbin dans l'Ordre se poursuivait parallèlement à celle qu'il menait en France. Comme le chevalier aspirait à monter dans la hiérarchie de l'Ordre, il avait sollicité et obtenu l'appui de Richelieu.

En 1632, Richelieu était déjà intervenu auprès du grand maître Antoine de Paule, certainement sur une sollicitation de Forbin, avec une lettre signée de Louis XIII²⁵², afin de lui faire décerner le grade de bailli avec la grande croix. Ce titre très important donnait l'accès aux plus hauts postes de l'Ordre. Le 4 octobre 1633, à 53 ans, Forbin fut revêtu de la grande croix, dans l'église de la commanderie de Marseille, par frère Jean-Baptiste Varo, prieur d'Angleterre et général des galères du pape, en vertu du pouvoir que le grand maître lui avait donné²⁵³. Quatre ans plus tard, encore sur les instances de Louis XIII, Forbin reçut aussi du grand maître Jean-Paul Lascaris Castellar une commanderie de grâce, celle de Marseille.

Richelieu savait récompenser ceux qui le servaient bien. Une lettre de Lascaris sous-entend que lors d'un voyage ou d'une mission à Malte par Forbin en 1638, le Cardinal intervint une fois de plus en sa faveur²⁵⁴. Forbin fut admirablement reçu à Malte comme il en rend compte dans une lettre probablement écrite au secrétaire d'État Chavigny²⁵⁵. La même année, Forbin fut nommé ambassadeur extraordinaire à Paris pour présenter à Louis XIII, au nom du Grand Maître Lascaris, ses compliments pour la naissance du Dauphin, le futur Louis XIV. Il arriva à Marseille le 15 décembre, et à Paris le 16 janvier 1639. Il fut reçu *incognito* en audience par Richelieu et les autres ministres²⁵⁶.

Le cérémonial de sa réception, ayant été mis au point, Forbin fit son entrée publique le 30 janvier, prenant le nom d'ambassadeur extraordinaire du grand maître. Il fut reçu en

²⁵² A. E., C. P., Malte, vol. 1, f. 69.

²⁵³ C. PETIET, *Le Bailli de Forbin Lieutenant général des galères : un chevalier de Malte dans la marine de Louis XIII*, op. cit., pp. 206-209.

²⁵⁴ A. E., C. P., vol. 1, f. 143.

²⁵⁵ A. E., C. P., vol. 1, f. 145.

²⁵⁶ Forbin ne pouvait pas se présenter officiellement avant d'avoir fait son entrée publique à Paris, et ce n'était pas, à l'époque, une mince affaire. C. PETIET, *Le Bailli de Forbin Lieutenant général des galères : un chevalier de Malte dans la marine de Louis XIII*, op. cit., p. 214.

audience publique par le roi à Saint-Germain-en-Laye le 13 février. À cette occasion, il donna à la reine une partie d'un doigt d'une main de Sainte-Anne, enfermée dans une boîte d'or garnie de pierres précieuses. Les jours suivants, il rendit visite au frère du roi et au prince de Condé. Après avoir traité quelques affaires de l'Ordre, le 20 mars il fut reçu par le roi pour son audience de congé, lors de laquelle « Sa Majesté lui fit beaucoup de caresses, et lui dit qu'elle avait dessein de le retenir à son service, en lui donnant le commandement de ses galères »²⁵⁷. Le 18 avril Forbin quitte finalement Paris pour aller rendre compte au grand maître à Malte de sa mission.

En 1642, Forbin contribua à la campagne de Catalogne, lorsque l'amiral Maillé-Brézé écrasa la flotte espagnole au large de Barcelone. Grâce à cette victoire, suivie de la chute de Perpignan, la France obtint le Roussillon. Après cette campagne, Forbin fut nommé grand commandeur, poste considérable, le second dans la hiérarchie de l'Ordre après le Grand Maître. Ses responsabilités civiles étaient d'administrer le Trésor de l'Ordre ; ses fonctions militaires, de veiller au ravitaillement de l'armée et de la flotte en vivres et munitions. Sa présence au couvent devint ainsi nécessaire et, après une absence de quelque 40 ans, Forbin regagna Malte. Il y resta deux ans, non sans s'absenter souvent pour s'occuper de sa commanderie de Marseille et surtout de sa lieutenance générale des galères. En sa qualité de grand commandeur, Forbin devint le pilier de la Langue de Provence ; ce poste lui coûta cher car il l'obligea à tenir table ouverte pour tous les chevaliers de cette langue. Puis, le 15 février 1644 le grand prieuré de Saint-Gilles, alors vacant, lui fut attribué, le rendant responsable des terres des propriétés de l'Ordre sur la moitié du Midi de la France. Il prit ses fonctions le 19 mars et quitte Malte définitivement peu après²⁵⁸.

Entretemps, la mort de Richelieu le 4 décembre 1642 infligea un coup dur sur Maillé-Brézé et surtout sur la Marine Royale. Mazarin prit le pouvoir, mais il n'investit pas de la même façon dans la Marine, et l'argent manqua très rapidement. Maillé-Brézé comprit que le temps des grandes escadres avait pris fin et donc il projeta de se rabattre sur la guerre de

²⁵⁷ J. RAYBAUD, *Histoire des grands prieurs et du prieuré de Saint-Gilles*, manuscrit publié en 1904 par l'abbé Nicolas, tome 2 ; dans C. PETIET, *Le Bailli de Forbin Lieutenant général des galères : un chevalier de Malte dans la marine de Louis XIII, op. cit.*, p. 214.

²⁵⁸ C. PETIET, *Le Bailli de Forbin Lieutenant général des galères : un chevalier de Malte dans la marine de Louis XIII, op. cit.*, p. 215.

course pour alimenter le trésor de la marine. Ecœuré Forbin présenta sa démission, que Louis XIII lui accorda par lettre du 25 mars 1643²⁵⁹.

En 1649, la Fronde, qui depuis un an grondait à Paris, gagna la Provence. Antoine de Valbelle²⁶⁰, lieutenant de l'Amirauté, dont l'influence était grande, s'était rangé du côté du pouvoir royal, dirigé par Mazarin, dont la politique était tout en souplesse. Toute la marine, pour sa part, le soutenait ouvertement. Forbin et le Grand Maître Lascaris firent de même. La situation en Provence dégénérait rapidement. Le comte d'Alais²⁶¹, gouverneur de Provence, représentait le pouvoir royal face au Parlement. Contrairement à Mazarin, c'était un personnage autoritaire et violent. Confronté à cette situation, Mazarin s'abstenait de prendre parti et d'envoyer des instructions. Forbin lui écrivit pour lui demander d'envoyer sur place un homme sage qui pouvait faire la médiation entre les deux partis. En outre, il parcourait toute la province, prenant contact avec les deux parties pour essayer de les rapprocher. D'autres chevaliers de Malte, tel le commandeur de Chastellus²⁶², capitaine de galère, faisaient de même.

Mazarin se décida à envoyer comme médiateur un chevalier de Malte, le bailli Henri d'Étampes de Valençay²⁶³ (Fig. 3.32). Cet homme était déjà réputé pour sa prudence et son jugement; mais il n'obtint pas de résultat efficace dans ses médiations. Par conséquent, une décision "royale" ordonnait aux deux partis de désarmer sur-le-champ. Le comte d'Alais devait s'incliner et renvoyait ses troupes, et le parlement, soulagé, faisait allégeance au roi. Mais les troubles étaient relancés l'année suivante, et le jeune chevalier Jean-Baptiste de

²⁵⁹ C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître*, op. cit., p. 330.

²⁶⁰ Antoine de Valbelle-Meyrargues, lieutenant de l'Amirauté à Marseille. Cousin de chevalier Jean-Baptiste de Valbelle, qui occupera bientôt la scène dans la Marine royale. C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître*, op. cit., p. 343.

²⁶¹ Louis-Emmanuel de Valois, comte d'Alais (1596-1653), fils de Charles de Valois, duc d'Angoulême, (le bâtard de Charles IX et de Marie Touchet). Gouverneur de Provence en 1637 en remplacement du Maréchal de Vitry. C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître*, op. cit., p. 343.

²⁶² Georges de Chastellus, fils d'Hercule de Chastellus, vicomte d'Avallon, baron de Carré et de Marigni, et de Charlotte de Gênois. Reçu dans l'Ordre en 1632, commandeur en 1637. Il avait été général des galères de Monaco en 1626. Capitaine d'une galère royale en 1635; capitaine du *Coq* à la victoire de Guetaria en 1638. C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître*, op. cit., p. 280.

²⁶³ Henri d'Étampes de Valençay, neveu d'Achilles d'Étampes de Valençay, dit le Cardinal Valençay. Né en 1600 en Picardie de Dominique, et de Marie-Louise de Montmorency-Bouteville. Reçu de minorité dans la Langue de France en 1608. Ambassadeur de l'Ordre à Rome, grand prieur de France en 1670. Dans la Marine royale, il commanda la flotte en 1648 devant Naples, où on lui reprocha ses hésitations et sa pusillanimité. Mort en 1678. C. PETIET, *Le Bailli de Forbin, Lieutenant-général des galères*, op. cit., 2003, p. 370.

Valbelle, de retour de Malte et du siège de Candie, prit parti contre Mazarin. Ses attaques divisèrent sa famille à Marseille, les uns restèrent fidèles au roi, les autres épousèrent la cause de ce qui fut appelé « la "Fronde des Princes", dernière manifestation de l'esprit féodal des "Grands" »²⁶⁴.

La Fronde, les troubles dans le royaume, le manque d'argent et l'indifférence de Mazarin pour les affaires de mer, portèrent à la désintégration de la flotte, en particulier des galères. En 1651, Forbin accepta de prendre la charge de général des galères, mais la situation ne faisait qu'empirer. Le 18 février 1660, Louis XIV reprit toutes les galères. L'année suivante, Forbin mourut l'année suivante à l'âge de 81 ans. Sa carrière marqua une collaboration intense entre l'Ordre et le Royaume²⁶⁵.

La contribution du Chevalier Paul

Le Chevalier Paul contribua aussi beaucoup à cette collaboration. Son nom véritable était Jean-Paul de Saumeur (1598-1667)²⁶⁶, mais il fut connu comme le Chevalier Paul²⁶⁷. Il entra dans l'Ordre le 9 juin 1634 comme frère servant d'armes. En 1637, Il fut reçu chevalier de grâce, dans la Langue de Provence. Il se distingua lors d'un abordage et attira l'attention du Commandeur de la Porte, qui le signala à son neveu, le Cardinal de Richelieu. Malgré les

²⁶⁴ C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître*, op. cit., p. 341.

²⁶⁵ C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître*, op. cit., p. 342.

²⁶⁶ Jean-Paul de Saumeur, chevalier Paul, né en décembre 1597 au large de Marseille et mort le 20 décembre 1667 à Toulon, est un officier de marine français, du XVII^e siècle. Malgré ses origines très modestes, il est attiré très jeune par la Marine; après avoir été corsaire en mer Méditerranée pour le compte de l'Ordre, il intègre la marine royale à la demande de Richelieu et combat pendant toute la guerre franco-espagnole (1635-1659). Ces nombreuses victoires lui valent d'être nommé lieutenant-général et vice-amiral du Levant. Courtisan habile, il n'oubliait pas ses origines modestes et savait se montrer généreux. L. GUERIN, *Les marins illustres de la France*, Paris, Marizot, 1861, pp. 241-250 et C. F. ACHARD, *Dictionnaire de la Provence et du Comté-Venaisin*, vol. 4, Mossy 1787, p. 44-47.

²⁶⁷ Selon des rumeurs non confirmées, il serait le fils d'une blanchisseuse et de Paul de Fortia, marquis de Piles, gouverneur du château d'If. Cependant, le capitaine du vaisseau Georges Bergoin, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Lettres et Beaux-arts de Marseille, a découvert que le chevalier Paul n'était pas l'enfant naturel du marquis et d'une lavandière. Il met en évidence sa filiation légitime d'un officier issu d'une famille catholique et bourgeoise du Dauphiné, le capitaine Elias Samuel et demoiselle Jeanne Riche, mariés à Marseille. Le Conseil du Grand prieuré de Saint-Gilles, au vu des pièces produites, conclut en effet, le 14 novembre 1633 qu'il était « digne d'estre reçu au rang des frères sergents d'armes et de s'en aller au Couvent à Malte ». La transformation de son patronyme Samuel en Saumuel ou en Saumeur aurait été destinée à éviter des allusions sur une lointaine origine juive. Il se fait toujours appeler « Capitan Pol », mais il était anobli par LouisXIV sous le nom de Saumeur. L. GUÉRIN, *Les marins illustres de la France*, Paris, Marizot, 1861, pp. 241-250 ; C. F. ACHARD, *Dictionnaire de la Provence et du Comté-Venaisin : Contenant la seconde & dernière Partie de l'Histoire des Hommes illustres de la Provence*, vol. 4, Mossy 1787, pp. 44-47.

hésitations du Grand Maître Lascaris à lui permettre de passer au service du roi de France, en 1638, Richelieu lui confia le commandement du *Neptune* au moment où la marine royale manquait de capitaines expérimentés alors que la guerre franco-espagnole avait déjà commencé. Au cours de sa carrière, ses nombreux succès lui valurent plusieurs honneurs. Lascaris le nomma commandeur²⁶⁸ et le revêtit d'une croix de valeur le 21 janvier 1651. En 1654, il fut nommé lieutenant-général et vice-amiral de la flotte du Levant. Il fut présenté au roi et participa à sa « cavalcade » lorsque Louis XIV atteint sa majorité²⁶⁹. En 1659, le Grand Maître Martin de Redin lui donna la charge d'une commanderie de l'Ordre, et par la suite le Grand Maître Rafael Cotoner lui conféra des honneurs.

Le 22 août 1638, Paul combattait à Guetaria dans l'escadre de Sourdis et par la suite, participa à toutes les batailles victorieuses du jeune amiral Maillé-Brézé. Son apport était tellement précieux que Mazarin le dispensa de combattre à la guerre de Candie en 1644, malgré l'appel que le Grand Maître Lascaris avait lancé à tous les chevaliers, où qu'ils se trouvaient en Europe²⁷⁰.

Le 14 juin 1646, Paul se distinguait encore une fois aux côtés de Maillé-Brézé lorsque celui-ci fut tué par un boulet lors d'un combat contre la flotte espagnole en eaux italiennes, suivant le projet de Mazarin de faire sortir les Espagnols de leurs 'présides' dans les territoires italiens. Le vice-amiral, Louis Foucauld de Saint-Germain Beaupré, ordonna la retraite malgré le fait que les Français avaient le dessus. Grâce aux succès qu'il emporta lors de cette bataille, il fut ennobli par Louis XIV, et reçut la qualification de "Commandant l'Armée navale du Levant"²⁷¹, outre une récompense somptueuse. En 1647, il assura des victoires importantes dans le golfe de Piombino où il fut envoyé en tant que chef d'escadre,

²⁶⁸ «Le Grand-Maître Lascaris le fit chevalier de Justice en 1651, et la Religion lui envoya une croix d'un prix très-considérable. Le Chevalier Paul, quoique d'une naissance obscure, avait les sentiments élevés ; il fit présent à son tour, à la Religion, d'un vaisseau armé, qu'on estima trois ou quatre cent mille livres.» C.F. ACHARD, *Dictionnaire de la Provence et du Comté-Venaissin*, op. cit., p. 45.

²⁶⁹ De retour à Toulon, il prenait la mer à la tête de trois vaisseaux, de six galères, et se battait devant Castellammare, près de Naples contre quatorze galères ennemies, qu'il forçait à se retirer. Cette action, largement individuelle, s'était révélée décisive pour la survie du contingent français débarqué en Toscane. J. MEYER et M. ACERRA, *Histoire de la marine française: des origines à nos jours*, Rennes, éd. Ouest-France, 1994, p. 29.

²⁷⁰ C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître*, op. cit., pp. 382-383.

²⁷¹ C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître*, op. cit., p. 395.

et devant Naples, contre la flotte espagnole²⁷², commandée par le vice-roi de Naples, le Duc d'Arcos. Le 22 décembre il participa à la bataille au large de Castellamare, contre une flotte austro-espagnole.

L'année suivante, au mois de juin, il emporta une autre victoire en prenant un navire génois chargé de blé pour Naples. En équipe avec un autre chevalier, le chevalier de la Perrière, il enleva deux autres navires de transport de marchandises et les obligea à se rendre à Porto-Longone. Au début de 1649, il intercepta un navire anglais près de Malte qui se dirigeait vers Smyrne avec une importante cargaison, chargé de 36 canons. Au cours d'une campagne au début de l'année 1649, il coula, près de Malte, un vaisseau anglais de 36 canons, qui se rendait à Smyrne avec un important chargement²⁷³, et marqua d'autres succès dont une prise ayant une valeur estimée de plus de 300.000 écus²⁷⁴.

Tous les ans, il continua à accroître ses succès et sa réputation, surtout contre la flotte hispano-napolitaine, et dans l'escadre sous les ordres du duc de Vendôme à Barcelone²⁷⁵ en 1655, où l'on écrivit que « le Chevalier Paul montra dans cette occasion tant de valeur et de conduite, qu'on n'en sauroit parler assez dignement.²⁷⁶ ». Son courage était tel qu'il n'hésita pas en 1661, de se battre seul avec son vaisseau *L'Hercule*, et 320 d'équipage, contre 25 vaisseaux turcs, et réussit à s'évader dans la nuit²⁷⁷. C'est à lui que Louis XIV confia la tâche de porter les premiers secours aux Vénitiens à Candie²⁷⁸.

En 1663, le Duc de Beaufort, devenu amiral à la suite de son père, mena une flotte considérable contre les corsaires d'Alger, avec le Chevalier Paul comme vice-amiral. Ils

²⁷² La flotte espagnole comptait six vaisseaux et dix galères.

²⁷³ De l'équipage ennemi, seules trois ou quatre personnes furent sauvées, et 140 personnes périrent noyées. L. GUÉRIN, *Les marins illustres de la France*, Paris, Marizot, 1861, p. 245.

²⁷⁴ *Ibidem*.

²⁷⁵ En 1655, il se rendit à nouveau à la Cour de France. Le duc de Vendôme le présenta à Louis XIV qui lui fit un accueil très honorable, ne manquant pas d'éloges sur sa bravoure, et il le félicita des succès remportés. É. TAILLEMITE, *Dictionnaire des marins français*, *op. cit.*, p. 408.

²⁷⁶ C. F. ACHARD, 1787, *op. cit.*, p. 45.

²⁷⁷ C. F. ACHARD, 1787, *op. cit.*, p. 46.

²⁷⁸ En 1662, il commanda une escadre de sept vaisseaux, et arbore le pavillon de vice-amiral, alors que l'année suivante, toujours à bord de *L'Hercule*, il avait sous ses ordres le duc de Beaufort en qualité de volontaire et plusieurs gentilshommes d'un sang illustre. Le 12 mai, il affronte jusqu'à vingt-cinq navires corsaires de Tunis. Après une lutte d'un jour entier, il échappe à la flotte ennemie au moyen d'une ruse de guerre. Pendant la nuit, il fait placer un fanal allumé au haut du mât de sa chaloupe qu'il laisse dériver au gré du vent, prenant dans le même temps une route différente avec son vaisseau dont les fanaux étaient éteints. L. GUÉRIN, 1861, *op. cit.*, p. 249.

coulèrent plus de vingt bâtiments algériens, capturèrent l'amiral de la régence et le portèrent dans les ports de France. Il participa aussi à l'expédition du Duc de Beaufort contre Djidjelli et, le 24 août 1664, il détruisit une escadre algérienne à la bataille de Cherchell. Il prit trois vaisseaux barbaresques lors d'un combat sous le fort de La Goulette, près de Tunis, et en brûla deux²⁷⁹.

Lors de sa dernière campagne en 1666, le Chevalier Paul conduisit la princesse Marie Françoise Elisabeth de Savoie à Lisbonne à l'occasion de ses noces avec Alphonse VI de Portugal. Alphonse VI lui fit l'honneur de lui rendre visite à bord de son bâtiment²⁸⁰ et combla de cadeaux et d'honneurs. Il rentra ensuite à Toulon, où, même malade, il continua à commander la flotte jusqu'à sa mort advenue le 18 octobre 1667²⁸¹ ou le 20 décembre 1667²⁸². À sa mort, il était lieutenant du grand amiral de France. Son acte de décès est rédigé en ces termes : « Monsr Paul de Saumeur, chevalier de St Jean de Jerusalem, lieutenant général des vaisseaux du roy, homme fort renommé pour les vaillants exploits et fidelles services quil a randeu a sa majesté ; est decedé le vingt du mois de décembre et enterre le vingt un dudit mois 1667 au cimetièrè sous la porte de St Lazare de cette ville de Tholon, muny des sacrements, par moy. ²⁸³ »

La contribution d'autres Chevaliers de Malte

Le bailli Jean-Baptiste de Valbelle (1627-1681)²⁸⁴ (Fig. 3.33), dont les exploits contre Mazarin avaient divisé sa famille, ne supportait pas le Chevalier Paul. Valbelle était un

²⁷⁹ C. F. ACHARD, 1787, *op. cit.*, p. 46.

²⁸⁰ Il arrive dans l'embouchure du Tage au mois d'août 1666. Le Chevalier Paul averti de sa venue plusieurs heures auparavant, lui fait servir, ainsi qu'à toute sa Cour, une collation splendide. L. GUÉRIN, 1861, *op. cit.*, p. 250.

²⁸¹ C. F. ACHARD, 1787, *op. cit.*, p. 46.

²⁸² Le Père de Villecroisi, prêtre de l'Oratoire, prononça quelques jours après son oraison funèbre dans la Cathédrale de Toulon. C. F. ACHARD, 1787, *op. cit.*, p. 46.

²⁸³ Site www.généprovence.com.

²⁸⁴ Jean-Baptiste de Valbelle, né en 1627 et mort le 16 avril 1681 à La Reynarde, près de Marseille était un aristocrate. Après s'être engagé jeune au sein de l'Ordre de Saint-Jean, il rejoignit la Marine royale française. Sans affectation pendant la régence d'Anne d'Autriche, il armait à ses frais plusieurs bâtiments et livrait un combat face aux Anglais. Au début de la Guerre d'Hollande, il conduisit une escadre d'aide à Candie, assiégés par les Ottomans. Il se distinguait à plusieurs reprises en 1676 et fut nommé chef d'escadre. L. GUÉRIN, 1861, *op. cit.*, pp. 291-299.

homme peu commode, en effet, il fut surnommé « Fier Artaban » puis « le Tigre ». Cependant, il était admiré par des gens de la Cour, tels, Madame de Sévigné. La tradition de la famille Valbelle était liée à la mer, et à l'Ordre de Saint Jean. En effet ses capacités maritimes furent telles que grâce à elles, il fut pardonné de ses nombreuses fautes, aussi bien par le roi que par le grand maître. En 1668, devant Malte, trente-six galères ottomanes prirent la fuite contre ses attaques; il gagna l'admiration de la France pour son courage lors de la guerre de Hollande.

La politique de Colbert pour monter une armée de guerre efficace eut comme conséquence d'impliquer les chevaliers de Malte comme noyau dur de la marine française. De plus, beaucoup d'hommes perdaient la vie dans les guerres incessantes, et donc la France avait besoin d'hommes guerriers et valeureux comme les chevaliers de Malte. Charles-François Davy d'Amfreville (1628-1692)²⁸⁵, Jean d'Estrées (1624-1707)²⁸⁶, qui fut maréchal de France, Alain Emmanuel de Coëtlogon (1646-1730)²⁸⁷ qui devint aussi maréchal de France, François-Louis Rousselet de Châteaurenault (1637-1716)²⁸⁸, également maréchal et relevé de ses vœux.

²⁸⁵ Charles-François Davy, marquis d'Amfreville, né au château d'Amfreville, Cotentin en 1628 et mort le 2 novembre 1692 à Brest, est un officier de marine royale. Après être entré jeune dans l'armée de terre, il passe à la marine française. Il sert pendant la Guerre d'Hollande et la Guerre de la Ligue d'Augsbourg, principalement sous les ordres du vice-amiral de Tourville. Il termine sa carrière militaire avec le grade de lieutenant général des armées navales du Roi (équivalent du grade d'amiral), et commandeur de l'Ordre Royal et Militaire de Saint Louis. J. HENNEQUIN, *Biographie Maritime*, Vol. 1, Regnault, 1835, pp. 345-350.

²⁸⁶ Jean d'Estrées, comte d'Estrées, né en 1624 à Soleure (Suisse) et mort à Paris en 1707, est un Maréchal de France, grand capitaine de guerre de la marine de Louis XIV. Son ascension dans la marine est fulgurante du fait de sa naissance et de ses protections familiales (son père étant maréchal de France). Il intègre celle-ci au grade de lieutenant général des armées navales du Roi et, en 1669, il est promu au grade de vice-amiral du Ponant, fonction créée en 1669. En 1681, il est fait Maréchal de France. E. SUE, *Histoire de la Marine Française*, Paris, 1842, pp. 187-248

²⁸⁷ Alain Emmanuel de Coëtlogon, né à Rennes le 4 décembre 1646 et mort à Paris le 6 juin 1730, est un officier de marine et noble français. De Coëtlogon s'engage jeune au service du Roi, d'abord dans l'armée de terre, puis dans la marine française. Sous les ordres du maréchal de Tourville, il participe aux guerres menées par Louis XIV contre ses voisins européens. Il s'illustre pour la première fois pendant la guerre d'Hollande puis pendant la campagne de Sicile (1675-1678). Après avoir envisagé un temps de se faire prêtre, il mène plusieurs campagnes en mer Baltique et contre les corsaires barbaresques en Méditerranée. La guerre de Succession d'Espagne (1701-1714) lui donne à nouveau l'occasion de s'illustrer. Commandant de la marine au Port de Brest de 1705 à 1714, il est — une fois la paix revenue — comblé d'honneurs. Élevé à la dignité de vice-amiral du Levant à la mort du marquis de Châteaurenault, il est fait la même année grand-croix de l'ordre de Saint-Louis. Il est nommé Maréchal de France, six jours avant sa mort. L. MICHAUD, (1813) op. cit., p. 181.

²⁸⁸ François-Louis Rousselet, marquis de Châteaurenault, né le 22 septembre 1637, et mort le 15 novembre 1716, à Paris, est officier de la marine de France. Après une brève carrière dans l'armée de terre, François-Louis Rousselet intègre la marine royale. Dans ce corps il prend part à la guerre d'Hollande, à la guerre de la Ligue d'Augsbourg et à la guerre de Succession d'Espagne et s'illustre à de nombreuses reprises en 1693. Il termine sa carrière militaire couvert de gloire et d'honneur, avec le grade de vice-amiral du Levant et Maréchal de France. M. VERGÉ-FRANCESCHI, (2002), op. cit., p. 335.

Il y eut aussi des chevaliers qui tombèrent en disgrâce. Ce fut le cas du chevalier Damien de Martel qui fut nommé capitaine de vaisseau de la Royale en 1637 et devint chef d'escadre en 1642, puis lieutenant général en 1656. Durant la campagne de 1672-1673, il se disputa violemment avec l'amiral Jean d'Estrées et l'accusa d'avoir «deshonoré la nation»²⁸⁹. Son insolence lui valut d'être emprisonné dans la Bastille, et d'être nommé à nul autre poste. Il mourut en 1681.

Anne-Hilarion Constantin de Tourville (1640-1701)²⁹⁰ (Fig. 3.34) entra dans l'Ordre comme chevalier de minorité. Il devint chevalier en 1660 et l'année suivante il entreprit la carrière de guerrier en combattant les Barbaresques. Tourville demanda à être relevé de ses vœux après la mort de son frère aîné, afin de pouvoir se marier et assurer la lignée. Mais il porta toujours la croix sur son habit. Il fut nommé capitaine de vaisseau dans la Marine Royale et fut bon tacticien et excellent architecte naval. Il gagna l'attention et le respect de Colbert, dont il fut conseiller. Il fut à l'origine de la marine moderne française²⁹¹ et les remarques qu'il dicte à son chapelain, le père jésuite Paul Hoste (1652-1700)²⁹², constituent la base du premier grand traité de tactique navale : *L'Art des Armées Navales*, publié en 1687.

²⁸⁹ Son sens de la discipline laissait, paraît-il, à désirer. B. GALIMARD FLAVIGNY, *Histoire de l'Ordre de Malte*, op. cit., p. 190.

²⁹⁰ C'est pendant la guerre d'Hollande que Tourville se distingue pour la première fois pendant la campagne de Sicile, aux batailles d'Alicudi, d'Augusta et de Palerme en 1676. La paix revenue, il commande une escadre de quatre vaisseaux, en 1679, lorsqu'il est pris dans une tempête au large de Belle-Isle. Son vaisseau *Le Sans-Pareil* coule et il ne doit sa survie qu'à l'intervention de chevalier de Coëtlogon. Promu lieutenant-général en 1682, il est nommé vice-amiral du Levant en 1689. Pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg, il se distingue à nouveau à plusieurs reprises au cap de Béveziers en 1690, à la bataille de la Hougue en 1692 et l'année suivante lors de la prise du convoi de Smyrne. Fait Maréchal de France, il se retire à la fin de la guerre. Il meurt à Paris en 1701, à l'âge de 59 ans. A. RICHER, *Vie du Maréchal de Tourville*, Paris, Belin, 1783, pp. 1-33.

²⁹¹ Saint-Simon devait dire de lui : « Cet amiral possède en perfection toutes les parties de sa profession. Il est plein de ressources pour tout ce qui peut arriver en mer. » L. DE ROUVROY, *Duc de Saint-Simon, Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon*, vol. 3, A. Sauteret & cie, 1829, p. 65; dans B. GALIMARD FLAVIGNY, *Histoire de l'Ordre de Malte*, op. cit., p. 190-191.

²⁹² Le père Paul Hoste est un théoricien français de la guerre navale, né en 1652 à Pont-de-Veyle, en Bresse, et mort le 23 février 1700 à Toulon. Il devient jésuite et acquiert des compétences en mathématiques. Il occupe les fonctions de chapelain du Maréchal d'Estrées, puis de Tourville. Ceci lui permet de se familiariser avec les contraintes et les besoins des armées navales. Il occupe par la suite, jusqu'à sa mort, un poste de professeur au séminaire de Toulon. E. TAILLEMITE, *Dictionnaire des marins français*, éd. maritimes et d'Outre-mer, Paris 1982, p. 161.

La nouvelle impulsion donnée par les Colbert

Lorsqu'en 1660 Colbert s'intéressa à la marine de France, sans charge officielle, la situation était plutôt dégradée. Il ne subsistait que dix-huit bâtiments de guerre et une dizaine de galères, la plupart dans un état médiocre. Colbert voyait l'importance de construire des navires plus puissants et plus nombreux et il était bien conscient du fait que la marine française « était dépourvue de toute expérience des formes les plus modernes de la guerre sur mer »²⁹³. En vingt ans seulement, le ministre de Louis XIV, avec l'aide de son fils le marquis de Seignelay (Fig. 3.35), associé à toutes ses décisions à partir de 1672, du comte de Vivonne, général des galères depuis 1669, et de Nicolás Arnoul²⁹⁴, intendant chargé de l'administration des galères depuis 1665, réussit un redressement spectaculaire. En 1675, grâce à ses efforts, la France possédait une flotte de cent vingt vaisseaux dont soixante-douze de cinquante canons. En outre, entre 1661 et 1690, le nombre des galères de la flotte fut augmenté de quatre fois plus²⁹⁵.

Seignelay considérait la marine de Malte comme un exemple à suivre. En 1668, Il chargea Guillaume Clément de Viviers²⁹⁶ d'une mission pour le duc de Vivonne et Arnoul. Viviers s'arrêta à Malte, il y croisa le chevalier Gabriel de Téméricourt et fut reçu par le chevalier Jacob de Fouilles d'Eschainville qui l'invita trois jours de suite à bord de la

²⁹³ O. CHALINE, *La Mer et la France*, op. cit., p. 238.

²⁹⁴ Nicolas Arnoul, né à Paris le 18 novembre 1608 décédé à Marseille le 18 octobre 1674. Il était commissaire général de la marine en Provence en 1641 et intendant de galères à Marseille (1665-1674). Grâce à l'appui de Colbert, il exerce à Fontainebleau en 1664 les fonctions d'intendant des bâtiments du roi. Puis le 10 avril 1665 il est nommé intendant de justice, police et finances des fortifications de Provence et de Piémont et des galères de France. Il arrive à Marseille couvert de dettes. La chance va tourner à son profit grâce à des bénéfices réalisés dans la fourniture du salpêtre mais surtout aux travaux d'agrandissement de la ville de Marseille.

²⁹⁵ Étienne Taillemite cite la remarque du ministre à l'intendant Nicolas Arnoul : « Il n'y a point de puissance qui marque mieux la grandeur d'un prince que celle des galères et lui donne plus de réputation parmi les étrangers », et Arnoul de répondre : « Le roy est, quand il le voudra, sans combattre, par le seul nombre des ses galères, maistre absolu de la Méditerranée. Il luy en coustera, mais je ne croy pas qu'il puisse faire dépense plus utile pour sa grandeur. » B. GALIMARD FLAVIGNY, *Histoire de l'Ordre de Malte*, op. cit., p. 191.

²⁹⁶ Guillaume-Clément de Viviers, mort le 20 février 1701 à Marseille, est un officier de la marine royale. Il sert dans la marine de France pendant la seconde moitié du XVII^e siècle et termine sa carrière au grade de chef d'escadre des galères. En 1668, il part pour Candie comme premier maréchal des logis avec une mission: il est chargé par le duc de Vivonne et Arnoul, intendant général des galères, d'améliorer les galères naviguant en Méditerranée. Au cours de la traversée vers la Crète, il est chargé de surcroît de faire un rapport sur les galères de l'Ordre de Malte. Capitaine des galères en 15 novembre 1688, il est nommé inspecteur des galères et écoles de pilotages de Marseille en 1685, puis inspecteur des galères en 1690. Le 1^{er} mai de la même année, il est élevé au rang de chef d'escadres de galères. Il est fait chevalier de Saint-Louis le 1^{er} février 1694, un an après sa création. Il meurt le 20 février 1701 à Marseille. C. E. ENGEL, *Les Chevaliers de Malte*, Les Presses contemporaines, Paris, 1972, pp. 85-86.

Magdeleine. Viviers circula partout, interrogeant tout le monde, consultant les papiers de bord. Il écrivit un mémoire d'environ deux cent pages, resté inédit et aujourd'hui conservé aux Archives Nationales de France²⁹⁷. Il observa que même si les galères étaient moins nombreuses que celles de l'ennemi, elles étaient plus fortes et mieux armées. Les équipages étaient aussi à la hauteur des vaisseaux qu'ils savaient bien manœuvrer. Il voyait comme seul défaut, l'instabilité des cadres de la marine de l'Ordre. En effet le général et les capitaines des galères changeaient tous les deux ans à cause des frais énormes de l'entretien de leur charge. Par contre, les bas officiers étaient les seuls éléments stables et courageux. Viviers constatait aussi dans son mémoire que les équipages étaient tous bien traités, bien entraînés et rarement malades. À l'époque, en fait, le Grand Maître était Nicolás Cotoner (1663-1680), un ancien marin qui inspectait souvent les bâtiments de l'Ordre.

En 1685, Viviers remit un autre rapport manuscrit, *Mémoire sur le statut des galères*, à Seignelay, conservé aussi aux Archives Nationales²⁹⁸. Ce document fournit un détail important : « La Religion est toute soumise aux ordres du Roi et il semble que S.M. n'a qu'à lui faire connaître sa volonté pour l'obliger à faire tout ce qu'elle peut souhaiter »²⁹⁹. Encouragés par la volonté de Seignelay de former une marine forte, de nombreux jeunes marins français se rendirent à Malte pour apprendre le métier, même s'ils n'étaient pas chevaliers. L'état de la marine royale de 1690 indique que sur les quinze galères du Ponant, onze étaient commandées par des chevaliers de Malte. Dans la liste générale des galères du roi, au 1^{er} janvier 1699, dénombrant trente-deux galères, dix-huit chevaliers de Malte figurent parmi les commandants. Ils sont vingt-quatre en 1692-1694 pour quarante galères et, les six galères servant au Ponant en 1699 sont toutes commandées par eux. Il existe encore un autre manuscrit destiné à Louis XIV et intitulé « État de la marine » de 1684, contenant aussi les appréciations sur les officiers³⁰⁰. Cet ouvrage relié au chiffre du souverain prouve l'intérêt que celui-ci avait pris à la marine.

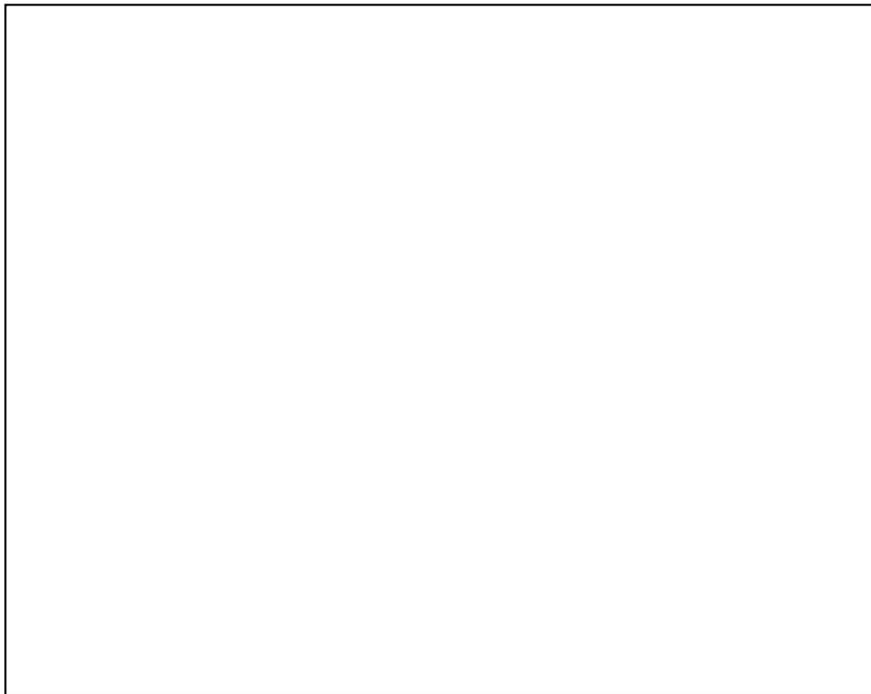
²⁹⁷ C. E. ENGEL, *Les Chevaliers de Malte*, op. cit., p. 86.

²⁹⁸ B. GALIMARD FLAVIGNY, *Histoire de l'Ordre de Malte*, op. cit., p. 192.

²⁹⁹ *Ibidem*.

³⁰⁰ *Ibidem*, p. 193.

En 1683, Colbert, qui avait essayé de faire entraîner des jeunes marins en les embarquant sur des vaisseaux avec peu de succès, créa trois compagnies de gardes de marine, à Brest, Rochefort et Toulon. Le livre septième de l'ordonnance de 1689 précisait le programme des études à terre et à bord pendant les embarquements. Ces compagnies de gardes furent la pépinière des cadres de la marine française jusqu'à leur suppression en 1786 par le maréchal de Castries.



**Fig. 3.22 – Portrait « triple » du Cardinal Armand-Jean du Plessis, Duc de Richelieu (1585-1642)
(Philippe de Champaigne 1642c.)**

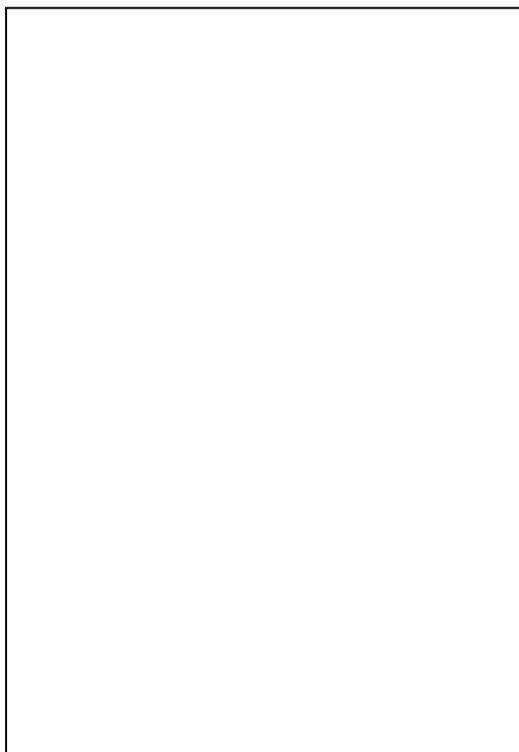
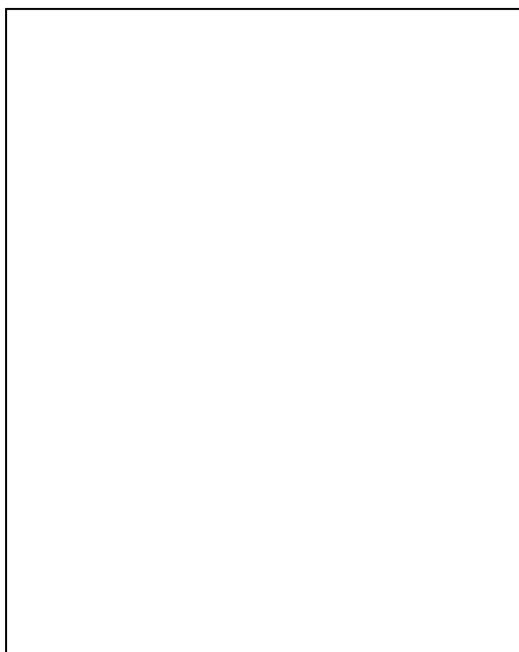


Fig. 3.23 – Philippe Emmanuel de Gondi (1580-1662)



**Fig. 3.24 – Charles de Lorraine, Duc de Guise (1571-1640)
(Justus Sustermans, XVII^e siècle)**

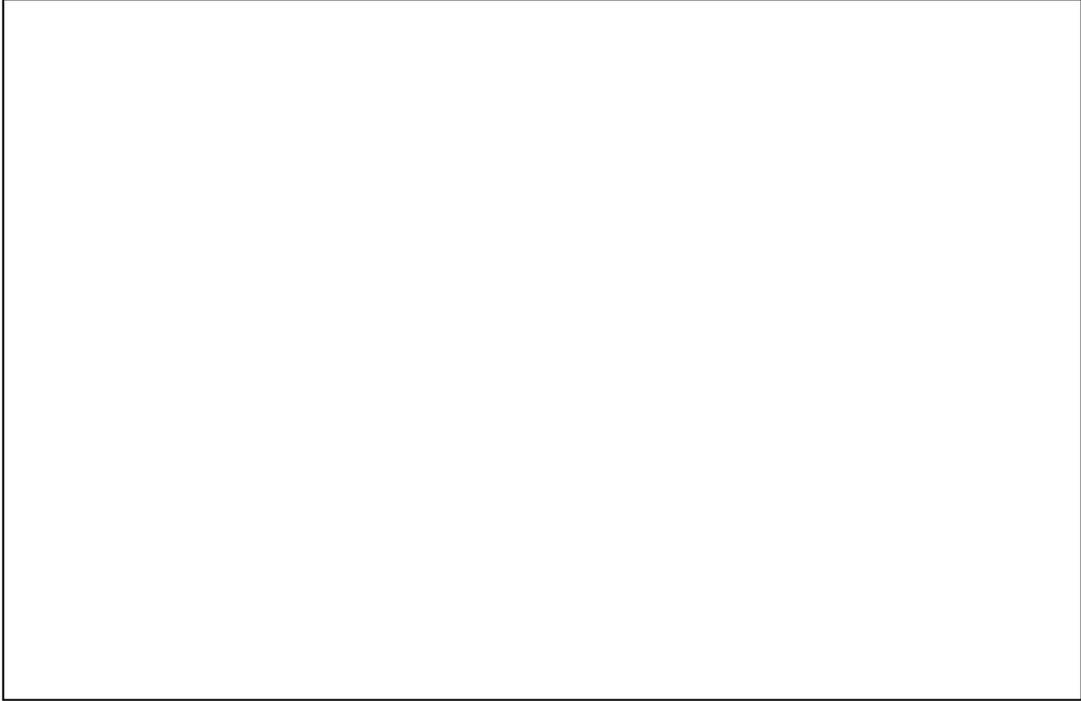


Fig. 3.25 – Siège de la Rochelle (Orlandi 1627)

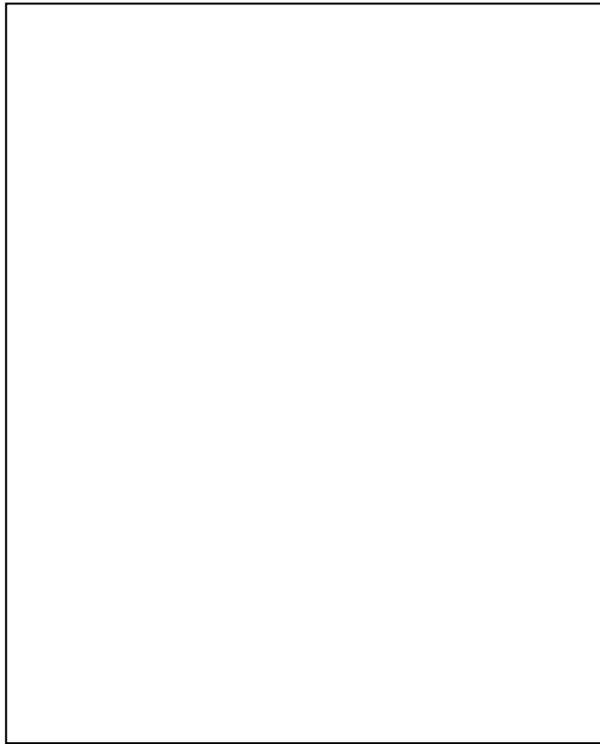
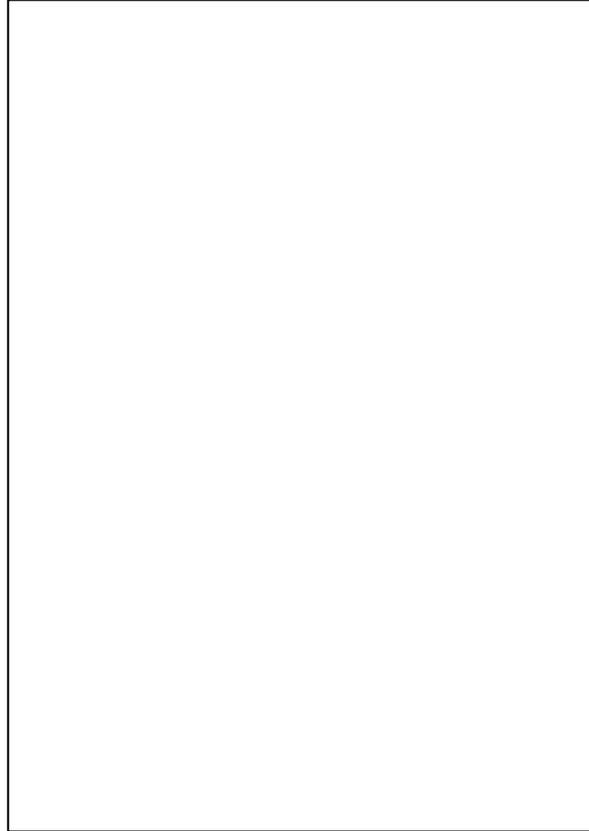
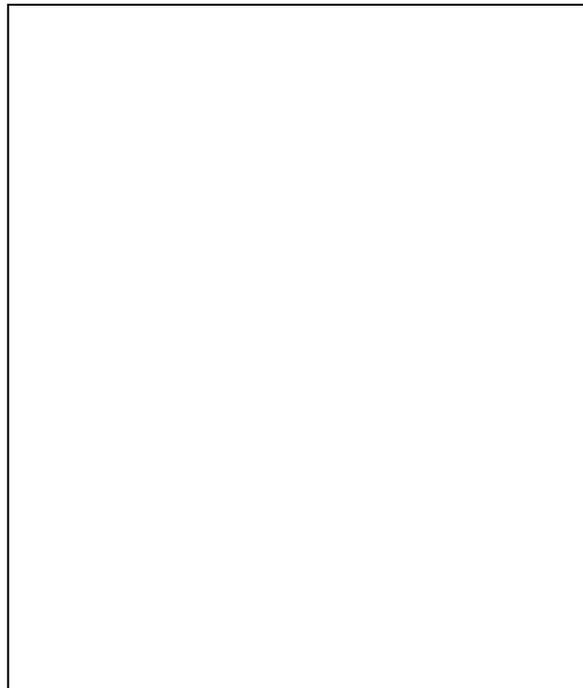


Fig. 3.26 – Leone Strozzi, Prieur de Capoue (1515-1554)
(Anonyme – Musée de l'Ordre de Saint-Jean à Clerkenwell, Londres)



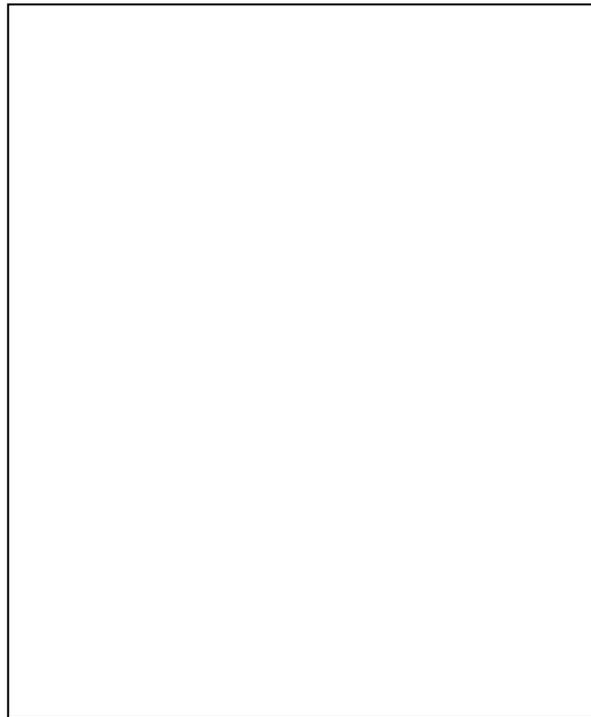
**Fig. 3.27 – Amador de la Porte, (1566-1644)
Grand Prieur de France**



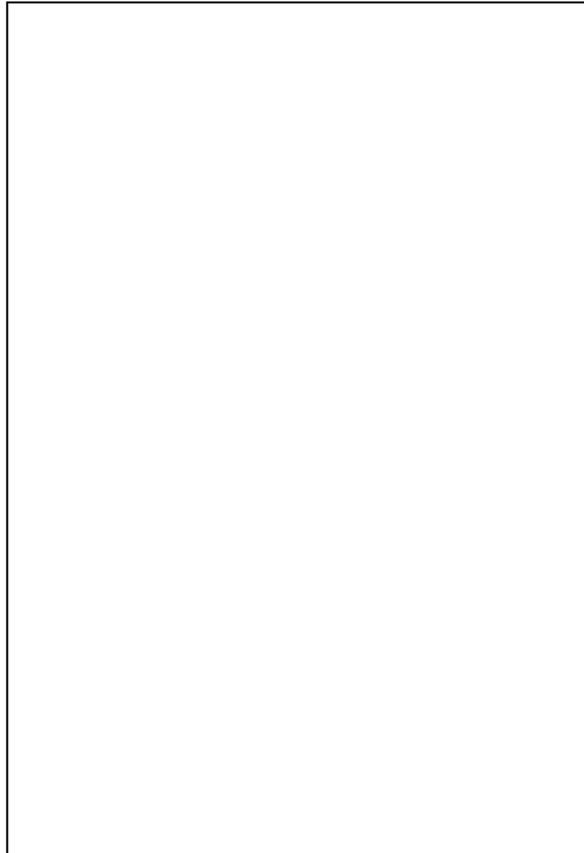
**Fig. 3.28 – Henri D'Escoubleau de Sourdis, (1593-1645)
Archevêque de Bordeaux**



**Fig. 3.29 – François de Vignerot (1609–1646)
Marquis de Pontcourlay**



**Fig. 3. 30 – Portrait de Jean-Armand De Maillé Brézé (1619-1646)
(École française, XVII^e siècle)**



**Fig. 3.31 – Paul-Albert de Forbin-Lambesc (1580-1661)
Grand Prieur de Saint-Gilles**



**Fig. 3.32 – Henri d'Etampes de Valençay, (1603-1678)
Grand Prieur de France**

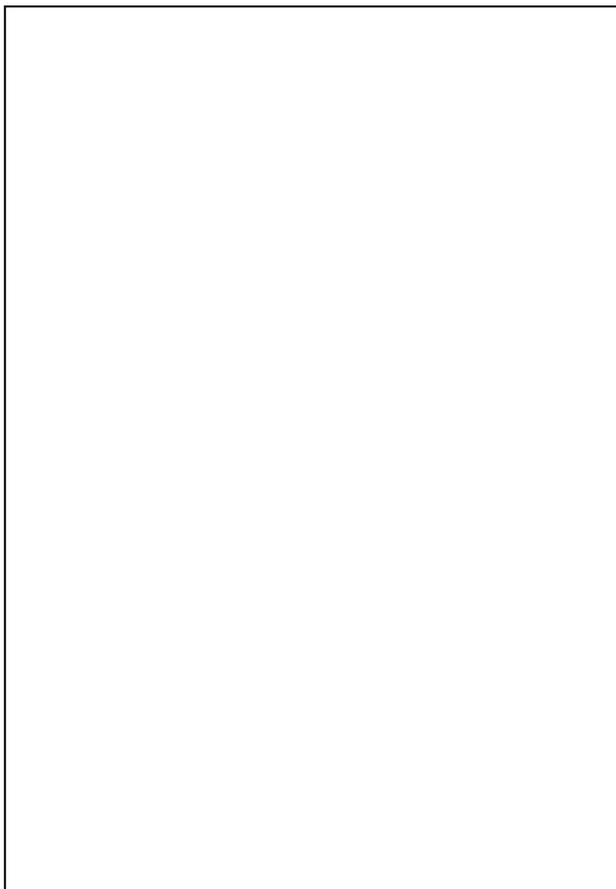
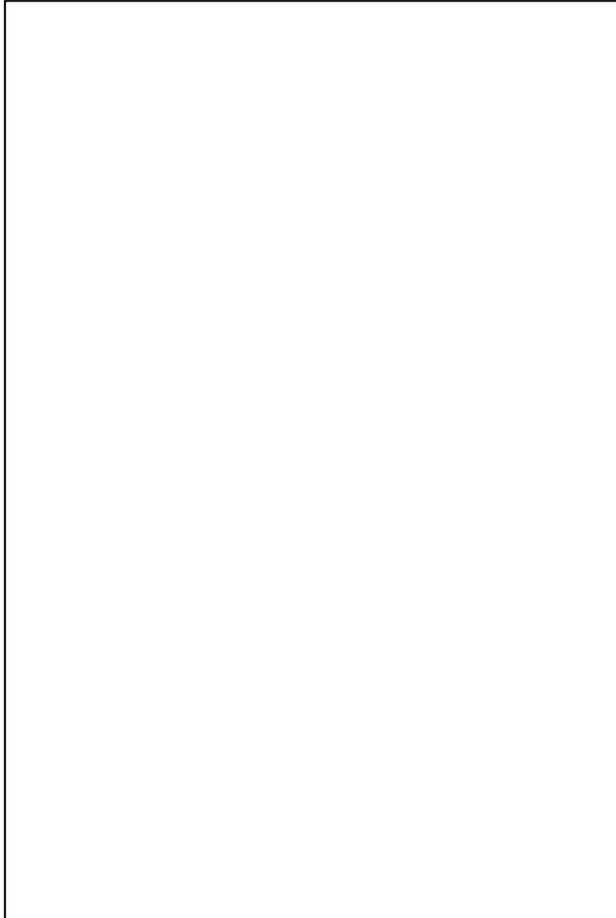
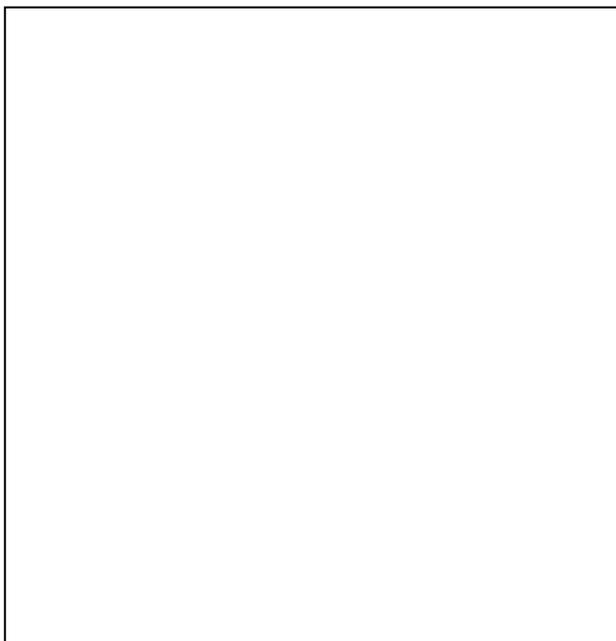


Fig. 3.33 – Jean-Baptiste de Valbelle (1627-1681)



**Fig. 3.34 – Anne-Hilarion de Costentin, Comte de Tourville (1642-1701)
(Anonyme – Musée de la Marine)**



**Fig. 3.35 – Jean-Baptiste Antoine Colbert, Marquis de Seignelay (1651-1690)
(Marc Nattier, 1676)**

3-L'ouverture de Malte au commerce avec des nouveaux partenaires

Les relations marchandes entre Malte et la Sicile existaient depuis le Moyen Age. En 1432, le roi Alphonse d'Aragon accorda la possibilité pour les "*Universitas*" de Malte et Gozo d'importer de Sicile du froment, de l'orge et diverses nourritures exemptes des droits ordinaires de douane et de gabelle³⁰¹. Pour ces denrées alimentaires, Malte bénéficiait des mêmes privilèges et exemptions douanières³⁰² que ceux accordés aux Messinois, aux Génois et aux Pisans dans tous les ports du royaume. En outre, les Maltais n'avaient pas à payer les taxes ordinaires du royaume sur les marchandises importées et exportées ou réexportées³⁰³. À la fin du XV^e siècle, la totalité de ces importations franches de grains s'élève environ à 2.000 salmes de froment (soit 5.500 hl de blé), qui comblent les manques alimentaires de tout l'archipel³⁰⁴.

Lors de son arrivée en 1530, l'Ordre était étroitement liée à la Sicile pour son ravitaillement alimentaire et frumentaire. Il bénéficiait des mêmes avantages que les Maltais auparavant, c'est-à-dire que certains produits siciliens étaient francs de taxes et de droits de douane. Les liens maritimes de l'Ordre continuèrent à se renforcer ; la présence de l'Ordre porta plus d'échanges avec les grands ports méditerranéens de l'époque (Barcelone, Marseille, Gênes, Venise, Naples, Palerme ou Messine), aussi grâce au transfert annuel des "responsiones"³⁰⁵. Malte entretenait des relations importantes avec le port de Venise. En fait, Venise avait longtemps été un partenaire essentiel à l'Ordre parce qu'elle rassemblait chaque année les responsiones des commanderies de l'Italie du Nord. Cependant, l'importance de Venise fut éclipsée au début du XVII^e siècle devant la nouvelle importance du commerce hollandais et anglais à Malte qui s'accrut dans les années 1620-1630 et finit par dépasser le marché vénitien.

³⁰¹ ASV, SS Malta 1A, f. 1r, 11 Octobre 1432; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 336.

³⁰² H. BRESC., *Un monde méditerranéen. Économie et société en Sicile (1300-1450)*, Rome 1986, p. 379.

³⁰³ *Ibidem*, p. 373.

³⁰⁴ ACM, Misc. 33, f. 34r, 22 août 1483; dans S. FIORINI, G. WETTINGER, J. DEL AMO GARCIA, « Documentary Sources of Maltese History », part III, *Documents of the Maltese Universitas*, Malte, 2001, p. 51.

³⁰⁵ Les responsiones sont les taxes dues au Comun Trésor par les prieurés de l'Ordre européens.

Outre ces nouveaux réseaux, à partir du XVII^e siècle, l'Ordre établit des échanges avec les pays musulmans, surtout avec les régences barbaresques. Dans ce cas, les relations commerciales étaient liées surtout à l'activité corsaire, en particulier le rachat des hommes et des biens.

Au début du XVII^e siècle, Malte était relativement peu peuplée, même par rapport à sa taille minuscule. L'archipel comprenait 18.600 habitants³⁰⁶, alors qu'en 1620, le port de Marseille comptait 45.000 habitants³⁰⁷, celui de Naples 400.000 habitants et Palerme 130.000 habitants³⁰⁸. Le commerce de Malte se faisait à plus petite échelle car l'île manquait de grands acteurs commerciaux. En outre, le fait qu'à la fin du XV^e siècle, les juifs furent chassés de l'archipel avait privé l'île de réseaux bancaires et commerciaux nécessaires pour établir un commerce plus développé.

L'activité commerciale de l'île s'épanouit véritablement au début du XVII^e siècle, après que les menaces de guerre s'estompèrent. La présence et l'activité maritime de l'Ordre créa une ouverture du port de Malte, qui devint un centre dynamique qui fournissait du travail et ainsi encouragea une constante croissance démographique. L'Ordre développa plusieurs sources de revenu autour de son activité portuaire et maritime. Il y eut non seulement la vente des esclaves et des surplus du butin arraché dans les activités corsaires, mais aussi l'octroi des patentes pour les départs des navires, ainsi que les sauf-conduits censés protéger les marchands et les intermédiaires.

Les nouvelles conditions pour le commerce du froment

Les privilèges d'exemption fiscale accordés par les rois d'Aragon, puis d'Espagne depuis le Moyen Âge concernaient plusieurs biens alimentaires de première nécessité³⁰⁹. Lorsque Charles Quint voulut accorder l'île de Malte à l'Ordre, les privilèges accordés un

³⁰⁶ S. FIORINI, « Demographic growth and the Urbanisation of the Maltese Countryside to 1798 », dans *Hospitaller Malta 1530-1798*, éd. V. Mallia-Milanes, Malte 1993, p. 304.

³⁰⁷ J. CARPENTIER, F. LEBRUN, *Histoire de la Méditerranée*, Paris 2001, p. 247.

³⁰⁸ M. AYMARD, « Le Méditerranée chrétienne et l'essor du monde moderne (XIII^e-XVIII^e siècles) », dans *Mégapoles Méditerranéennes*, Rome-Paris 2000, (Collection École française de Rome, 261), pp. 112-113.

³⁰⁹ ASV, SS Malta 1A, f. 1r, 11 octobre 1432; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 347.

siècle auparavant par Alphonse d'Aragon furent sujet de négociation. L'Ordre obtint de nouveaux privilèges ; en fait le Grand Maître L'Isle Adam essaya d'obtenir une concession de ravitaillement en grains de Sicile et franc de taxes s'élevant à 15.000 salmes par an, qu'il retenait indispensable compte tenu du nombre d'habitants à l'époque³¹⁰. Charles Quint refusa d'octroyer un tel privilège, mais en 1531, il concéda aux "*Universitas*" la permission d'augmenter leurs importations franches jusqu'à 9.500 salmes de froment et 700 salmes d'orge³¹¹. Ce privilège permit L'Ordre d'acheter des produits siciliens à faible coût³¹².

Au milieu du XVI^e siècle, l'exemption du paiement de la douane et des taxes sur l'importation des marchandises alimentaires permit à l'Ordre et à Malte d'économiser entre 675 écus pour la cargaison de froment la moins chère et 2.025 écus pour la cargaison la plus coûteuse³¹³, ce qui permit alors aux "*Universitas*" et à l'Ordre d'économiser au minimum un millier d'écus par an. Ces privilèges financiers particulièrement intéressants furent maintenus et augmentés jusqu'au milieu du XVII^e siècle.

Les importations maltaises franches de blé et d'orge siciliens continuèrent à s'accroître régulièrement. Le 26 avril 1623, une ambassade fut envoyée auprès du Vice-roi de Sicile pour obtenir de nouvelles traites. Sa mission fut celle d'augmenter les quantités de blé et d'orge franches. Elle plaida pour une augmentation de 5000 salmes franches ordinaires, et 2.000 salmes extraordinaires à prélever en cas de mauvaises récoltes à Malte, ou bien dans le cas où des corsaires auraient pillé les navires de ravitaillement maltais³¹⁴. En revanche, en 1648, une ambassade de l'Ordre auprès du roi d'Espagne en 1648 se plaint du fait que les traites ne dépassent jamais 7.500 salmes de froment dans les ports siciliens³¹⁵. Ce chiffre est de nouveau cité en 1650 dans un Mémoire adressé au roi d'Espagne. L'Ordre se plaignait des basses quantités, protestant que le nombre de salmes destinés à la

³¹⁰ A. MIFSUD, « L'approvisionnement e l'Università di Malta nelle passate dominazioni », dans *Archivum Melitense*, vol. III, 1918, p. 178.

³¹¹ AOM Misc. 6421, *Indice dei privilegi di concessione di tratte concesute alla Santa Religione Gerosolimitana, et Università di Malta dalle Maestà e Re di Spagna*, f. 1v, 9 mars 1531; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 337.

³¹² AOM Misc. 6420, f. 40r-40v, 7 août 1542; dans A. BROGINI, *op. cit.*, p. 337. Au milieu du XVI^e siècle, l'Ordre et les "*Universitas*" paient leur froment entre 8 tari la salme au minimum et 24 tari la salme au maximum, en fonction des conjonctures.

³¹³ A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 339.

³¹⁴ AOM 255, f. 7r-7v, 26 avril 1623; A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 339.

³¹⁵ AOM 258, f. 134r, 18 mai 1648; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 339.

population ne s'élevait qu'à 4.000. Les 3.500 salmes restantes étaient utilisés pour produire, en Sicile, 8.000 cantars de biscuits pour ravitailler la chiourme des galères³¹⁶. Les privilèges que le 12 septembre 1533, Charles Quint accorda à l'Ordre, inclurent la possibilité d'acheter de la viande, du fromage, de l'huile, du vin et du vinaigre entièrement francs de toute taxe du royaume³¹⁷.

En même temps, le port de Venise apparaît aussi très présent dans les importations maltaises en bois de construction de navires et en métaux divers, bruts ou transformés. Ce rôle de Venise dans l'exportation des matériaux de construction s'efface pourtant au début du XVII^e siècle, devant la nouvelle importance au commerce hollandais et anglais à Malte.

Les effets de l'accroissement démographique

Comme déjà mentionné plus haut, le début du XVII^e siècle vit un accroissement démographique qui entraîna forcément une hausse régulière des importations. En 1590, La Valette a déjà une population de 4.000 habitants, presque autant que la population de toutes les Trois-Villes. Cette croissance de la population est le résultat de différents facteurs : (1) le déplacement de la population des zones urbaines déjà établies comme Mdina et les Trois-Villes ; (2) l'immigration des étrangers comme le démontre le nombre substantiel de noms étrangers dans les registres de la paroisse de Porto Salvo (édifiée en 1571) ; et (3) le déplacement croissant à partir des villages et de l'île de Gozo. Ce dernier facteur est le premier pas vers la transformation complète de la société maltaise dans les années suivantes, en l'éloignant de son style de vie médiéval. L'attraction de la nouvelle splendeur du style de vie des Chevaliers et la richesse et la sécurité palpables provenant du travail avec l'Ordre sont particulièrement alléchants pour la population locale pauvre menant une existence marginale, presque de survie dans les villages³¹⁸.

³¹⁶ AOM 258, f. 205v, 9 février 1650; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 340.

³¹⁷ AOM Misc. 6421, f. 10v-13r, 12 septembre 1533; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 347.

³¹⁸ V. MALLIA-MILANES, *Valletta 1566-1798: An Epitome of Europe*, Malte, 1989, p. xxi.

Déjà à la fin du XVI^e siècle, en 1590, un recensement réalisé par Diego de la Quadra au service du vice-roi de Sicile indiqua que le nombre d'habitants s'élevait à 28.864 habitants³¹⁹. La population de l'archipel s'accrut très rapidement : 41.047 habitants en 1614³²⁰ et 43.798 en 1617³²¹. Alors que la population maltaise avait doublé en moins d'un siècle, les importations franches de blé n'avaient augmenté que de 10.000 salmes entre 1531 et 1622. L'accroissement de la demande se voyait clairement surtout au niveau des importations des "*Universitas*", car le nombre de chevaliers, lui, était plutôt stable. En outre à partir du milieu du XVI^e siècle, les habitants commencèrent à consommer davantage de blé, alors que l'orge connut une forte baisse vu qu'il n'était plus utilisé pour la consommation humaine, mais plutôt comme nourriture pour les animaux, hormis en période de forte disette³²².

Les conséquences de la crise économique sicilienne

La grave crise frumentaire des années 1590-1591 provoqua la suspension des exportations siciliennes vers Malte, qui ne reprirent qu'en novembre 1592³²³. En effet, en avril 1591, le Conseil de l'Ordre se plaignit du fait que le vice-roi de Sicile eût interdit les exportations des grains vers Malte³²⁴. En août de la même année, l'Ordre envoya un représentant auprès du vice-roi pour plaider sa cause et demander davantage de quantités. L'envoyé souligna qu'il était impossible pour Malte d'acheter du froment ailleurs qu'en Sicile, puisque la pénurie touchait toute la péninsule italienne³²⁵.

Les questions de ravitaillement en blé provoquèrent des conflits entre la Sicile et Malte dès le début du XVII^e siècle. En 1602, le vice-roi refusa de fournir l'Ordre avec des

³¹⁹ C. TRASSELLI, Una statistica maltese del secolo XVI, *Economia e storia*, fasc. 4, 1966, p. 478.

³²⁰ AOM Misc. 6421, f. 75v-76r, 15 janvier 1614; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 340.

³²¹ AOM Misc. 6421, f. 79v-80r, 7 août 1617; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 340.

³²² M. AYMARD, H. BRESC, « Nourritures et consommation en Sicile entre XVI et XVIII siècles », dans *Mélanges de l'École française de Rome, Moyen Age, Temps Modernes*, Tome 87, 1975|2, p. 539.

³²³ M. AYMARD, « Il commercio dei grani nella Sicilia de '500, in *Archivio per la Sicilia orientale* », Anno LXXII, fasc. I-III, 1976, p. 16.

³²⁴ AOM 446, f. 191v-192r, 20 avril 1591; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 344.

³²⁵ AOM 446, f. 208r-208v, 23 août 1591; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 345.

traites franches extraordinaires ; il prétendait que la récolte sicilienne était pauvre, et que les chevaliers exagéraient délibérément la situation catastrophique de leur archipel³²⁶. En 1636, alors que la France et l'Espagne venaient de se déclarer la guerre, le vice-roi décida de suspendre encore une fois les traites de blé pour Malte, fournissant cette fois-ci comme prétexte des attaques des chevaliers français contre des navires siciliens. Ainsi, il interdit les exportations vers l'île de Malte³²⁷. Malgré les nombreuses ambassades que l'Ordre envoya auprès du roi de France et du roi d'Espagne, ainsi qu'auprès du Pape, pour justifier l'activité corsaire menée par les chevaliers français et pour affirmer sa neutralité dans le conflit qui opposait les deux royaumes³²⁸, l'Ordre n'arriva pas à obtenir ses traites ordinaires de la Sicile.

Le manque d'approvisionnement sicilien obligea les chevaliers et les Maltais à chercher d'autres sources pour satisfaire les besoins de l'île. Grâce à cela, ils commencèrent à entretenir des relations avec d'autres pays afin d'obtenir les importations de grain nécessaires. Ils s'adressèrent d'abord au royaume de Naples, qui leur fournit du ravitaillement, sans franchise cependant, lorsque le vice-roi refusait d'approvisionner Malte avec les traites nécessaires. Ce fut le cas en 1636, par exemple, lorsque la Sicile ne put satisfaire les besoins de Malte parce qu'elle était contrainte de fournir un soutien alimentaire, matériel et financier à l'Espagne en guerre. Naples vendit le blé des Pouilles à l'Ordre au prix exorbitant de 17 écus la salme³²⁹. Cependant, malgré les tentatives de diversification de ses marchés, l'Ordre restait toujours proche de la Sicile, qui, malgré tout, fournissait la plus grande partie du ravitaillement céréalier.

Ces échanges commerciaux avaient lieu dans le contexte maritime de la Méditerranée Occidentale, où le commerce marchand entre l'Espagne et les ports de Gênes, Naples et la Sicile était intense, et même celui avec la France, notamment Marseille et Toulon. Cependant les routes maritimes qui liaient l'Espagne aux ports Italiens étaient vulnérables aux attaques françaises provenant des deux ports français principaux en

³²⁶ AOM 454, f. 280r-280v, 3 février 1603 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 345.

³²⁷ AOM 256, f. 152r-153r, 24 novembre 1636 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 345.

³²⁸ AOM 256, f. 152v ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 345.

³²⁹ AOM 256, f. 152r-153r, 24 novembre 1636 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 346.

Méditerranée lorsque les deux états étaient en guerre. De plus, la marine française portait son aide aux révoltés dans les territoires espagnols à partir de 1640, et à ses troupes terrestres lors d'opérations militaires³³⁰.

L'ouverture au marché français

Certains ports méditerranéens remplaçaient ceux de Sicile lors de pénurie alimentaire ou de contentieux entre le vice-roi et l'Ordre de Malte. Le marché français fut sollicité dès les premières années du XVII^e siècle. En 1577, l'Ordre envoya chercher dans le sud de la France des cargaisons de légumes de Marseille, de Nice et d'Arles³³¹, pour pallier les manques des ports siciliens. En 1605, les navires de l'Ordre se rendirent à Cagliari pour acheter leurs légumes secs³³². En 1606, l'Ordre acheta une cargaison de 10.000 salmes de froment, naturellement non franchises de taxes, de Marseille³³³. Il y retourna en 1626, pour acheter une cargaison de 12 tonnes de froment³³⁴. Au fil du siècle, le marché marseillais devint de plus en plus important pour l'Ordre, au point que dans les années 1647-1649, ce marché constitua, avec la Sicile, l'essentiel des importations maltaises³³⁵.

Dès la fin du XVI^e siècle, les marchands français, en particulier ceux provenant de Provence et de Marseille, entretenaient un commerce important avec Malte qui s'accrut considérablement au cours du XVII^e siècle, surtout entre 1682 et 1694, quand le nombre de navires marchands français en quarantaine à Malte avait doublé par rapport aux années précédentes³³⁶. À Malte, la France défend son commerce avec les Échelles du Levant, qui désignent d'importants centres commerciaux de l'Empire ottoman où résident en permanence des négociants européens. Les principaux sont ceux des Échelles d'Égypte (Le

³³⁰ O. CHALINE, *La Mer et la France*, *op. cit.*, p. 410.

³³¹ AOM 437, f. 261r, 25 novembre 1577; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 353.

³³² AOM 455, f. 276v, 13 octobre 1605; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 353.

³³³ AOM 455, f. 299v, 14 septembre 1606 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 346.

³³⁴ AOM 462, f. 287v, 18 mai 1626 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 346.

³³⁵ AOM 472, f. 259r, 5 février 1647; AOM 472, f. 263v-264r, 30 mai 1648; AOM 472, f. 274v, 17 avril 1649: dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 346.

³³⁶ J. DEBONO, *Trade and Port Activity in Malta 1750-1800*, PEG Ltd., Malte, 2000, p. 75.

Caire, Alexandrie), de Syrie et de Palestine (Acre, Seide, Tripoli, Alep, Alexandrette et Chypre), d'Anatolie et des détroits (Smyrne, Constantinople et Andrinople) et la Grèce (La Canée, Salonique). L'appui français vient davantage de desseins économiques en Méditerranée que du poids naturel des Français dans l'Ordre.

Les Capitulations de la France et des autres pouvoirs commerciaux

L'expansion de la France en Méditerranée dépendait aussi énormément de ses relations avec la Sublime Porte. En 1536, Soliman II, par le régime dit des capitulations, assura aux Français la liberté de commerce et de religion dans l'empire ottoman. La Turquie signa plusieurs traités de capitulation avec la France, l'Angleterre et les Pays-Bas. Aux XVI^e et XVII^e siècles, à la France fut attribuée la clause de la nation la plus favorisée. À l'exception de Venise et de l'Angleterre, tous les bateaux naviguant dans les mers du Levant devaient battre pavillon du Roi de France.

Cette situation disparut lors du début du règne de Louis XIV, car l'Angleterre et la Hollande avaient obtenu les mêmes privilèges. Puisque les Anglais n'avaient pas participé à la guerre de Candie, en 1662 et 1673, leurs Capitulations furent aisément renouvelées ; elles garantissaient la prospérité de la Levant Company. En 1668, les Capitulations des Hollandais avaient aussi été renouvelés, avec des avantages comparables à ceux des Anglais³³⁷. Leur commerce avec la Sublime Porte avait lieu surtout à Smyrne.

Les Capitulations avec la France furent renouvelées après la guerre de Candie, en 1673. Les droits de douane furent abaissés de 5% à 3% pour les marchands français. La France s'intéressa aussi du commerce avec les Régences barbaresques et elle renouvela successivement ses Capitulations avec Tunis en 1665, en 1672, et en 1685³³⁸. Cependant, la monarchie française révéla son manque de capacité de mener une politique d'envergure en Méditerranée. Toutefois, malgré le renouvellement des capitulations en 1673, les relations

³³⁷ R. MANTRAN, *Histoire de l'Empire ottoman...*, op. cit., p. 245-246.

³³⁸ M. SMIDA, *Aux origines du commerce français en Tunisie. Les traités capitulaires*, Sud Editions, Tunis 2001, p. 26.

franco-ottomanes se tendaient progressivement, jusqu'au point où en 1697, Louis XIV signa la paix de Ryswick sans la Porte.

En revanche, l'activité militaire et corsaire de l'Ordre de Malte devint gênante pour les Grandes Puissances. En 1679, Louis XIV demanda au Grand Maître de faire cesser la course des Français à Malte, pour ne plus troubler les relations entre le royaume et la Sublime Porte. La participation française dans la course maltaise était majoritaire, aussi bien parmi les chevaliers que parmi les laïcs. Par conséquent, cette interdiction fit chuter brutalement la pratique corsaire : entre 1675 et 1700, il y eut seulement 44 départs en course, et parmi ceux-ci, seulement quatre furent effectués par des membres de l'Ordre³³⁹. La course maltaise perdit son intensité, même si elle fut reprise pendant un certain temps au XVIII^e siècle.

Le nouveau partenaire commercial de Malte

En mars 1669, un édit royal conféra à Marseille le monopole pour le commerce des Échelles. Par conséquent, le bureau de la Santé et la chambre de commerce de Marseille devinrent responsables de la surveillance sanitaire des navires, ils émettaient les certificats de résidence et attribuaient les dépôts de cautionnements des maisons de commerce. La chambre de commerce rétribuait aussi les consuls présents dans les Échelles. L'Intendant de Provence assumait la responsabilité de l'inspection de tout le commerce du Levant. L'administration des Échelles tombait sous l'autorité du Secrétaire d'État à la marine. Cette responsabilité fut aussi partagée par l'ambassadeur de France à Constantinople et par les consuls.

Lorsque l'Ordre s'installa à Malte, les relations avec le port de Marseille s'intensifièrent (Fig. 3.36). C'est là que les responsions de l'Ordre, concentrées à Lyon, et provenant des commanderies de la Langue de Provence et de la Langue d'Auvergne, étaient transférés afin que les chevaliers puissent s'y rendre pour ramener les revenus dans l'île. Au

³³⁹ M. FONTENAY, « Corsaires de la foi ou rentiers du sol?, Les chevaliers de Malte dans le "corso" méditerranéen », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, Tome XXXV, juillet-septembre 1988, p. 375.

fil du temps, des relations plus étroites furent tissées ; Marseille fournissait du ravitaillement en nourritures diverses aussi bien qu'en matériaux de construction des galères³⁴⁰.

Au début du XVII^e siècle, L'Ordre considérait Marseille comme un partenaire commercial privilégié. En effet, le 20 juin 1602, un office de consul de la nation française fut établi à Malte³⁴¹. La présence des marchands marseillais et provençaux dans le port de la Vallette était pratiquement constante. Plusieurs contrats avec des particuliers Français furent dressés, car la pratique commerciale la plus répandue à Malte était la commandite simple, qui associe soit des Maltais entre eux ou des marchands maltais avec des acteurs étrangers.

La présence marseillaise servait d'exemple à la façon de gérer les pratiques commerciales. Comme les Maltais étaient plus habitués à la course, les Français, dont les connaissances en commerce international étaient bien plus avancées, leur fournissaient un exemple de pratiques commerciales internationales. En fait les Français, dans la majeure partie des cas, jouaient le rôle de commanditaires, alors que les Maltais jouaient le rôle de complémentaires. Plusieurs raisons pourraient être à l'origine de cet état des choses. La prédominance des marchands français dans ce rôle vient sans doute du fait qu'ils ne résidaient pas forcément dans le port où ils avaient passé contrat, et qu'il était souvent plus simple aux Maltais - en tant que corsaires et marins - d'effectuer eux-mêmes les voyages. En outre, on pourrait supposer également que les Marseillais disposaient plus facilement des fonds immédiats nécessaires à la constitution d'une société marchande.

A part les ports siciliens, Marseille se confirma comme celui le plus fréquenté par les chevaliers et les marchands maltais. En revanche, Malte devint peu à peu une escale importante pour les marchands marseillais, surtout ceux qui se rendaient au Levant pour le trafic des denrées précieuses, ou bien en Barbarie pour le commerce du corail notamment³⁴². Cette forte connexion entre Marseille et Malte se voyait par la présence des

³⁴⁰ C'était surtout en toiles, draps, voiles de navires et en fils de coton que l'Ordre venait s'approvisionner à Marseille. En fait, ces produits pouvaient ou non provenir des commanderies. A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 357.

³⁴¹ AOM 454, f. 263r, 20 juin 1602; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 357.

³⁴² J. BILLIQUOD et R. COLLIER, *Histoire du commerce de Marseille*, Tome III: *De 1480 à 1599*, Plon, Paris 1954, p. 275 et p. 279 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 358.

marchands marseillais qui avait une base commerciale à Malte, ainsi que celle des navires marseillais qui transportaient des produits du sud de la France et des pays musulmans; ces produits étaient répandus dans le port de La Valette. Ce lien entre le port de Marseille et Malte, qui durera jusqu'au XX^e siècle, contribua inévitablement à l'ouverture nouvelle de l'île à la rive musulmane levantine et barbaresque.

En fait, les navires marseillais permettaient à l'Ordre de pratiquer un commerce indirect avec les Barbaresques. Au cours de la première moitié du XVII^e siècle, l'île de Malte acquiert une certaine importance en tant qu'escale maritime pour les navires marchands européens en route vers la Barbarie ou le Levant. L'île devient un centre commercial important pour la vente et le rachat des esclaves. Les navires chrétiens faisant escale à la Valette avaient la possibilité de déposer des esclaves chrétiens rachetés ou bien de repartir avec des juifs et des musulmans à racheter. Tous ces esclaves étaient obligés de payer leur embarquement et leur traversée, et représentaient un apport financier intéressant pour le capitaine ou le marchand concerné³⁴³.

Le trafic intense entre les deux ports peut se mesurer par le nombre de navires de commerce marseillais et européens faisant escale à Malte. De 1616 à 1635, on peut compter 93 voyages de navires européens de commerce faisant escale dans le port de La Valette. Le nombre des navires français ayant fait escale à Malte plus que doubla en vingt ans, passant de 12 entre 1616 et 1620, à 15 entre 1625 et 1630, puis à 29 entre 1630 et 1635³⁴⁴. Les bateaux marseillais étaient sûrement les plus nombreux parmi ceux-ci: ils représentent 72,8% environ des escales maltaises avec 67 haltes sur 93.

Malte, un nouveau centre de commerce

L'intensification de l'activité portuaire maltaise au cours du XVII^e siècle place l'île, qui auparavant était à la marge des grands circuits commerciaux méditerranéens, dans le réseau maritime qui lie ponant et levant. Malte devient un lieu d'escale portuaire par

³⁴³ A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 370.

³⁴⁴ A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 372.

excellence pour de nombreux navires européens, et accueille des hommes d'affaires des deux rives de la Méditerranée. En effet, le nombre d'étrangers s'accroît, et l'Ordre institue des mesures bureaucratique pour surveiller leurs activités, donner les patentes aux navires de commerce et prélever la taxe sur les marchandises. Alors que la plupart n'effectuent que des brefs passages dans l'île pour travailler avec des chevaliers ou d'autres marchands, certains s'installent dans le Grand Port pour développer leur commerce. Dans les années 1630, la plus grande partie des marchands marseillais pratique le commerce entre Marseille, Malte et le Levant³⁴⁵, ou bien d'autres de Six-Fours qui font régulièrement du commerce entre Marseille, Malte et Alexandrie ou les ports barbaresques³⁴⁶.

Après les Français, les étrangers les plus nombreux dans le port de Malte sont les Italiens, surtout les Vénitiens qui pratiquent un petit commerce entre Venise et Malte, notamment pour le transport des responsions de l'Ordre. Après les Vénitiens, les marchands napolitains et siciliens sont les plus nombreux, suivis des Grecs de Rhodes, ceux provenant de l'Archipel ou des autres îles. En tant que marchands, les Grecs ont un rôle beaucoup moins important que celui des Marseillais ou des Italiens. La communauté grecque comprend la permanence à Malte de la petite communauté rhodienne qui avait suivi l'Ordre dans son exil en 1522³⁴⁷.

Au cours du premier tiers du XVII^e siècle, le rôle des Hollandais et des Anglais, et leur importance au sein du trafic portuaire n'est pas bien connu. Cependant, on peut comprendre leur importance à travers certaines initiatives prises par les chevaliers, comme par exemple, le fait que l'Ordre accepta l'élection d'un premier consul de la "nation" d'Angleterre et de Hollande au mois de novembre 1610³⁴⁸. Outre ces nationalités, il faut aussi compter tous les acteurs non-chrétiens, juifs et musulmans, qui reçoivent des autorisations de l'Ordre pour entrer dans le port, afin d'y faire du commerce ou d'y racheter des esclaves.

³⁴⁵ AOM 462, f. 304r, 14 octobre 1627; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 380.

³⁴⁶ AOM 462, f. 311v, 23 juin 1628; AOM 464, f. 387r, 18 juin 1634; AOM 468A, f. 227v, 31 janvier 1637; AOM 469, f. 248r-248v, 11 mai 1639; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 380.

³⁴⁷ A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 382.

³⁴⁸ AOM 457, f. 275r-275v, 15 novembre 1610; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 383.

À partir du XVII^e siècle, le commerce entre Malte et les deux rives de la Méditerranée représente une activité très intense qui s'accroît encore avec le développement de l'activité corsaire. Grâce à ces activités, des réseaux d'échanges commerciaux se mettent en place. L'activité portuaire oblige les chevaliers à augmenter le personnel maritime. Cela finit par provoquer une croissance démographique.

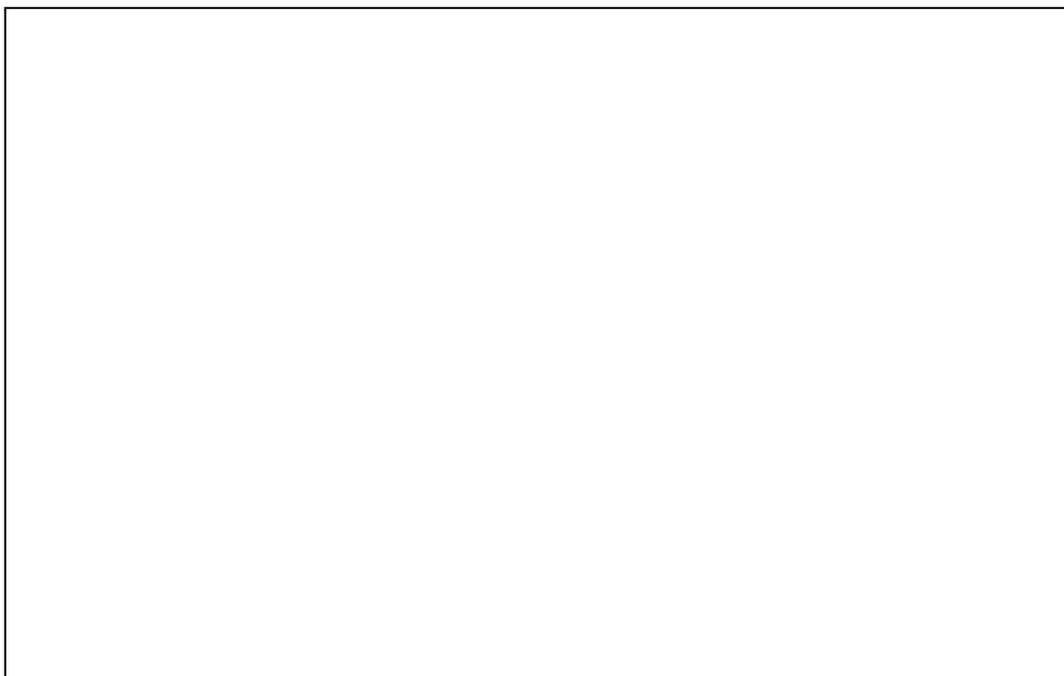


Fig. 3.36 – Carte de la Ville et Port du Marseille (XVII^e siècle)

4-Le développement des relations diplomatiques de l'Ordre au cours du XVII^e siècle

Le droit d'administration de Malte était réservé à la Sicile et l'Ordre n'en avait que le bénéfice de l'usufruit. Les Hospitaliers devaient l'hommage d'un faucon chaque année au Vice-roi de Sicile et ne pouvaient pas s'allier avec les ennemis de la Sicile en leur ouvrant le Grand Port. C'est pourquoi lorsque l'Espagne et la France étaient en guerre, les Chevaliers ne pouvaient pas accueillir des navires français dans le port de La Valette. En outre, lors de la nomination de l'évêque de Malte, l'Ordre était obligé de présenter au Roi d'Espagne une liste de trois candidats, dont un devait être sicilien. La cession de l'archipel était permanente, mais l'Ordre ne pouvait quitter Malte sans l'accord de la Sicile. Selon les accords, l'Ordre bénéficiait d'une souveraineté féodale; en réalité il était contraint par des obligations limitées et précisées dans la concession elle-même. Ces obligations révélaient la nature contradictoire de la concession, car l'Ordre était, à tous les effets, à la fois vassal et souverain.

Les rapports diplomatiques qui unissaient l'Ordre à ses protecteurs relevaient de la symbolique féodale. Pour des raisons diplomatiques, l'Ordre instaura l'usage de donner un faucon non seulement au roi d'Espagne, mais aussi à ceux qu'il retenait comme ses protecteurs : le roi de France et le pape. Cette pratique avait en quelque sorte atténuée la haute valeur symbolique que la remise de l'objet au seul Seigneur féodal représentait. Après la foi et l'hommage, l'objet symbolisait la reconnaissance de la soumission du vassal aux conditions de l'investiture de l'île. Le fief n'était pas simplement un territoire mais il pouvait aussi être une fonction ou un droit, une sorte de féodalité politique. À partir de la deuxième moitié du XVII^e siècle, lorsque la guerre entre l'Espagne et la France était en cours, les intérêts politiques de l'Ordre le poussaient à obtenir l'abrogation de ce lien féodal. C'est aussi la raison pour laquelle les Grands Maîtres adoptèrent une politique "souverainiste" qui leur conférait un statut diplomatique plus autonome.

Ce statut féodal, déjà obsolète au XVI^e siècle, était le moyen que l'on avait trouvé pour maintenir la dépendance de Malte à l'égard de la Sicile, et constituait un moyen

d'instrumentalisation de l'Ordre par l'Empereur. La situation politique en Europe, et les affrontements entre les Habsbourg et les Bourbons, allaient à l'encontre de la nature internationale de l'Ordre, et mettaient en péril une partie de ses biens. Les chevaliers, attachés à l'une ou l'autre fidélité, pouvaient être aliénés des intérêts de l'Ordre pour défendre leurs allégeances d'origine. En conséquence, l'Ordre essayait toujours de transformer cette clause en neutralité, et ainsi, de transformer leur fief en État libre. En bref, les chevaliers essayaient de transformer la nature de leur juridiction, et porta à ce qu'éventuellement, les Grands Maîtres réclamassent une reconnaissance souveraine.

Comme déjà anticipé plus haut, l'obéissance à l'acte de donation de 1530 pouvait, en cas de guerre, porter au séquestre. Ce fut le cas en 1654, durant la guerre franco-espagnole, lorsque la marine française s'était présentée devant le port de Malte. Malgré ses relations très cordiales avec la Marine de France, l'Ordre était contraint de lui refuser l'entrée, déclarant que l'obligation d'obéissance stipulait que seuls les bateaux battants pavillons de la Sicile pouvaient entrer dans le port pendant la guerre entre des nations chrétiennes. Quand l'Amiral de France essaya d'entrer tout de même dans le port de La Valette, les chevaliers furent obligés de le bloquer en tirant des coups de canon. Louis XIV (Fig. 3.37) réagit en mettant sous séquestre tous les propriétés et biens de l'Ordre en France, ce qui laissait craindre la fin de l'Ordre. Ce n'est que grâce à ses appuis à la Cour de France que l'Ordre avait obtenu le pardon du Roi.

Le projet de neutralisation de l'Ordre soutenu par la France

Le projet de neutralisation de l'Ordre était soutenu principalement par la France. Les chevaliers reconnaissaient le traité de 1530, mais souhaitaient déroger à certaines conditions, en particulier, le système d'alliance avec la Sicile. Pour obtenir la neutralité de Malte, et donc de son port, il fallait changer radicalement l'acte de donation. La réforme nécessaire impliquait l'abandon de l'alliance exclusive avec la Sicile, ce qui aurait permis à l'Ordre d'accueillir en temps de guerre tous les bateaux des puissances alliées ou adversaires de la Sicile. Toutefois, l'Ordre aurait continué à dépendre de la Sicile pour son blé. L'île était dominée par l'Espagne depuis des siècles, mais en 1720, elle passa à

l'Autriche. La Savoie, qui en 1713 avait reçu la Sicile par le traité d'Utrecht sans consultation ni investiture du Pape, suzerain de l'île, l'avait échangée avec l'Autriche contre la Sardaigne en 1720, toujours sans obtenir son approbation.

La volonté de l'Ordre de modifier son système d'alliance avec la Sicile, et le soutien français étaient aussi dus à l'importance croissante de Malte dans le commerce français en Méditerranée. La présence d'un Bourbon à Madrid et les liens dynastiques avec la France renforçaient cette résolution. La neutralité de Malte aurait permis à la France d'utiliser son port comme base navale stratégique en plein milieu de la Méditerranée. Les traités d'Utrecht et de Rastadt en 1713 portèrent en avant le projet de neutralité, puisque les puissances protectrices de l'Ordre étaient devenues les garantes de sa neutralité. Le Grand Maître Vilhena déploya tout son art politique, au moyen des voies diplomatiques, pour consolider cette neutralité. L'Ordre donc se lia étroitement à la France dans l'espoir que sa neutralité serait redéfinie en sa faveur au cours du Congrès de Cambrai (1722-25). Le Grand Maître Vilhena, comme ses prédécesseurs, en réalité souhaitait seulement une interprétation souple de l'inféodation de l'île. La France avait besoin de l'appui des puissances maritimes et de l'Espagne pour inscrire la neutralité du port de Malte dans le traité finale. Malheureusement, le Congrès ne réussit pas à surmonter l'affrontement entre les normes féodales jusque-là en vigueur et le droit international public et fut rompu en 1725 après que Philippe V (Fig. 3.38) en avait rappelé ses représentants. Cet échec eut des conséquences aussi sur les efforts de neutralisation de l'Ordre, qui n'aboutirent pas. Toutefois, même si la neutralité de l'Ordre n'avait pas été reconnue, le climat général de paix, que la France elle-même souhaitait, présenta une occasion favorable pour discuter de son statut.

Les desseins de neutralité de l'Ordre visaient d'une part à maintenir la difficile unité de l'institution, et d'autre part à réaliser son projet de souveraineté totale et absolue qui rendait Malte un état indépendant, même si cette indépendance ne pouvait être que relative. Ce dessein n'était pas l'aspiration d'un seul, même s'il fut en partie réalisé sous le magistère d'Emmanuel Pinto de Fonseca au milieu du XVIII^e siècle³⁴⁹. Pour l'Ordre, le projet

³⁴⁹ Le Grand Maître Pinto introduisit à la fin de la messe le chant de l'*Exaudiat* et du *Domine salvum fac magisterium nostrum*, cfr. NLM Libr. 291, f. 103; dans G. WOIMBÉE, *op. cit.*, p. 18.

de neutralité et son aspiration à l'indépendance étaient le moyen de garantir l'unité et de sauver l'institution même. Il fallait donc déployer toutes les ressources diplomatiques auprès des cours européennes, en revendiquant la place de Malte dans l'Europe. Les souverains européens, cependant, ne prêtaient pas forcément attention au sort de l'Ordre.

Au cours du XVII^e siècle, les prétentions politiques de l'Ordre cherchèrent à transformer ses relations extérieures en relations d'État à État. L'europanisation des relations se fit naturellement, en raison de la composition internationale de l'Ordre, mais elle fut accrue lorsque Malte elle-même devint un enjeu des relations internationales. Alors qu'au cours du siècle, son destin était lié aux intérêts de la France et l'Espagne, au XVIII^e siècle, l'île attira aussi l'attention de l'Angleterre et de la Russie.

Le rôle des ambassadeurs de l'Ordre

Les postes d'ambassadeur de l'Ordre à Rome et à Paris étaient sans doute les plus importants. Il fallait toujours choisir un ambassadeur suffisamment riche pour tenir ce rang. L'Ordre recourait souvent au Saint-Siège pour obtenir des dispenses. L'Ordre était aussi de droit pontifical, et toute dérogation à ses statuts s'obtenait à Rome. Toutes les affaires concernant la politique de l'Ordre - oppositions au Grand Maître, ambitions individuelles, stratégies de pouvoir - se retrouvaient à Rome. L'ambassadeur était alors une pièce maîtresse pour le Grand Maître, comme leur abondante correspondance le témoigne bien. Cependant, le Pape ou le Grand Maître avait beaucoup d'autres moyens d'information et d'action à partir des cours étrangères.

L'Ordre disposait, comme tout État, d'un service diplomatique et il devait compter de plus en plus sur sa diplomatie dans ses rapports avec les puissances européennes, étant donné qu'il n'entretenait pas de relations avec ses ennemis, les Ottomans et les Barbaresques, avec lesquels il se considérait en état de guerre permanente. En revanche, le Grand Maître maintenait des espions dans toutes les régences barbaresques et jusqu'à Constantinople. Il était ainsi averti des crises belliqueuses dont était saisie de temps à autre la Sublime Porte. Ainsi l'Ordre pouvait prendre à temps ses dispositions pour faire face à une attaque sur l'île. Il était également très bien informé de tout ce qui se passait chez les

princes européens, car il disposait sur le continent d'un incomparable réseau souterrain de renseignements, au moyen des chevaliers qui y résidaient, à quelque titre que ce soit.

Au XVII^e siècle, pour la première fois, des ambassadeurs permanents furent mis en place dans les principales capitales catholiques: Rome, Naples, Madrid et Paris. Les relations avec Rome et Naples étaient souvent conflictuelles et difficiles. Avec l'Espagne et la France, au contraire, l'Ordre entretenait d'excellents rapports. Ces quatre ambassadeurs maintenaient aussi les relations avec les autres cours européennes, comme celles de l'Angleterre et du Portugal, et puis de la Prusse et de la Russie, et les royaumes nordiques. En cas de négociations, les ambassadeurs se déplaçaient, ou alors l'Ordre envoyait de simples émissaires. Un certain nombre de chevaliers, donc, étaient attachés aux ambassades de l'Ordre dans toutes les cours. Enfin l'Ordre entretenait dans certains ports importants, tel Marseille, un agent, à la fois consulaire et commercial, chargé de la défense de ses intérêts et à l'occasion, là encore, du renseignement. Le XVIII^e siècle, qui vit décliner la force militaire et navale de l'Ordre, vit triompher, en revanche, sa diplomatie.

L'importance de l'ambassade de l'Ordre auprès de la Cour de France

Bien que l'Ordre entretînt depuis longtemps des relations avec la France, c'est seulement en 1584 qu'un ambassadeur de l'Ordre fut pour la première fois accrédité auprès du roi de France. Les liens étroits que l'Ordre entretenait alors avec la France faisaient que celle-ci était le pays où ses ambassadeurs étaient les mieux traités. Ils y recevaient les mêmes honneurs que ceux des rois, et les Grand Maîtres étaient très sensibles à ces égards. L'ambassadeur était choisi par le Grand Maître et le Conseil. Une fois nommé, l'agrément du prince auprès duquel il était nommé était sollicité. Le nouvel ambassadeur dûment présenté par le Grand Maître, gagnait à la hâte Paris pour se présenter à la Cour et remettre au roi les lettres de créance qui l'accréditaient auprès de lui. Il ne pouvait, jusque-là, exercer ses fonctions. La cérémonie de la remise des lettres de créance revêtait un caractère officiel, en présence de toute la cour.

Les diplomates de l'Ordre, à Paris comme ailleurs, étaient tous des amateurs. Cependant, dans la société de l'époque, leurs interlocuteurs étaient issus de la même classe

sociale, celle de la noblesse. Tous avaient reçu la même formation aristocratique, ils avaient les mêmes manières, ils disposaient de réseaux communs, parfois de liens de parenté. Leurs personnels étaient composés d'un ou de plusieurs commandeurs, d'un certain nombre de chevaliers, et de chapelains. Les chevaliers logeaient pour la plupart au Grand Hôtel de Malte, siège du Grand Prieuré de France.

Une dizaine de représentants de l'Ordre se succédèrent à Paris durant la première moitié du XVII^e siècle. Dans cette première période, les ambassadeurs de l'Ordre étaient tous permanents, mais, à l'exception d'Amador De la Porte, commandeur de Saint-Jacques, ils ne restèrent que peu de temps en poste, au maximum quelques années. En 1624, Amador de la Porte³⁵⁰, oncle maternel du Cardinal Richelieu, fut choisi pour représenter l'Ordre auprès du roi, et officieusement auprès de lui pour présenter ses lettres de créance³⁵¹. L'ambassadeur avait exercé la fonction de tuteur auprès de ses deux neveux après la mort prématurée de leur père et avait aussi payé leurs études de sa poche. Le Cardinal Richelieu, qui était aussi gouverneur de la Rochelle et du pays d'Aunis, lui montra sa reconnaissance en le faisant nommer lieutenant-général du roi au pays d'Aunis, l'île de Ré et d'Oléron en 1633. Cette position lui conférait en effet l'autorité sur les ports de La Rochelle et de Brouage. Il fut Intendant Général de la Navigation et du Commerce de 1632 à 1644 et gouverneur du Havre en 1626.

De la Porte qui fut ambassadeur de l'Ordre de 1624 à 1637, remplit également la fonction de prieur de Champagne du 18 février 1637 à 1640, lors de sa nomination à 72 ans, comme grand prieur de France. Avant lui, le poste avait été occupé par Alexandre de Vendôme jusqu'à sa mort en 1629 et puis, par le plus ancien commandeur, Guillaume de Meaux-Boisboudran. Après la mort du Cardinal, et âgé de 76 ans, il démissionna le 3 mai 1644 et mourut la même année.

En 1637, Lascaris annonça à Richelieu la nomination du commandeur de Villegaignon comme ambassadeur à Paris³⁵², mais celui-ci mourut l'année suivante. Après l'intérim d'une

³⁵⁰ Amador de la Porte, poitevin, né en 1568 de François de la Porte, et de Magdeleine Charles. Il était reçu dans l'Ordre en 1584 dans la Langue de France.

³⁵¹ A.E., C.P., Malte, vol. 1, f. 6.

³⁵² A.E., C.P., Malte, vol. 1, f. 128.

ambassade extraordinaire, confiée au bailli de Forbin, pour complimenter Louis XIII sur la naissance du dauphin (le futur Louis XIV), Lascaris informa la Cour de France de la nomination du commandeur de Voyure comme ambassadeur³⁵³. Trois ans plus tard, Lascaris encore une fois annonça la nomination d'un nouvel ambassadeur à Paris, le bailli de Medany³⁵⁴.

Tout changea à partir de 1650 avec la nomination du bailli du Souvré. Le bailli était le premier ambassadeur à garder ce poste très longtemps, jusqu'en 1670 où il céda la place au bailli de Hautefeuille. En 1667, il fut aussi nommé Grand Prieur de France, avec résidence au Temple. En fait, en cette année, l'Ordre lui conféra le titre d'«Ambassadeur Extraordinaire» ; il fut gardé par tous ses successeurs³⁵⁵.

Jacques de Souvré de Courtanvaux (Fig. 3.39), né en 1600, était issu d'une vieille famille du Perche ou de Touraine et résidente à Paris. Son père était le maréchal Antoine de Souvré qui avait accompagné Henri III en Pologne. En 1605 Jacques fut reçu de minorité dans la Langue de France mais en 1628 il se trouvait encore en France où il participait au siège de La Rochelle. La même année, il rejoignit enfin Malte, à vingt-huit ans, pour faire ses caravanes et prononcer ses vœux. Il n'y resta que deux ans. Pendant dix-huit ans, il servit sous Louis XIII, puis sous Mazarin, et participa à de multiples batailles. Parallèlement, il poussa sa carrière dans l'Ordre, et obtint en 1635 un bref du pape qui lui accorda la grande croix. En 1648 enfin, alors qu'il était toujours en France et se distinguait par son expertise militaire, le Grand Maître Lascaris lui donna la commanderie du Mont Saint-Michel et le nomma lieutenant des galères³⁵⁶.

Mais, au cours de la même année, la Fronde éclata. Souvré choisit le parti du jeune roi et de Mazarin. Lorsque la cour s'enfuit de Paris dans la nuit du 6 février 1651, il était là, auprès de la reine-mère. Il se distingua dans des escarmouches autour de Paris et dans d'autres batailles, et attira l'attention du cardinal de Retz³⁵⁷ qui le mentionne en compagnie

³⁵³ A.E., C.P., Malte, vol. 1, f. 163.

³⁵⁴ A.E., C.P., Malte, vol. 1, f. 240.

³⁵⁵ A.E., C.P., Malte, vol. 2, f. 211.

³⁵⁶ C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître*, Paris-Méditerranée, 2002, p. 21.

³⁵⁷ RETZ, Cardinal de, *Mémoires*, Bibli. de la Pléiade, p. 136 ; dans C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître*, op. cit, p. 22.

d'autres partisans de Mazarin dans ses *Mémoires*. Sa grande fidélité lui valut la reconnaissance et l'amitié de Mazarin dont il devint un des familiers. Il était bien au courant des mœurs et des habitudes de la Cour, ce qui lui fut bien utile plus tard lorsqu'il devint ambassadeur de l'Ordre à Paris³⁵⁸.

Souvré mourut en 1670. Le Grand Maître Nicolás Cotoner écrivit à Louis XIV pour demander son agrément à la nomination de son successeur désigné, le bailli d'Hautefeuille³⁵⁹. Cotoner profita de l'occasion pour solliciter le maintien de la protection de la France pour l'Ordre puisqu'au même moment, à Malte, on craignait des représailles après la défaite de la guerre de Candie. Le bailli d'Hautefeuille³⁶⁰ resta en poste pendant trente-deux ans jusqu'à sa mort. Il fut nommé Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1677 et quarante-cinquième Abbé du Mont Saint-Michel de 1670 à 1702. Il devint bailli de l'Ordre en 1669, et fut nommé par le Conseil prieur d'Aquitaine le 23 septembre 1691³⁶¹.

Il semble qu'à partir de Souvré, l'Ordre eut décidé de laisser les ambassadeurs en fonctions pendant de très longues périodes de temps. En effet, les baillis de Noailles (1703-1712) et de la Vieuville³⁶² (1712-1714) moururent tous deux en poste. Jacques de Noailles³⁶³, descendant de la puissante Maison de Noailles, entra au service de l'Ordre avant de rejoindre la Marine de France et le corps des galères au sein duquel il passa la plus grande partie de sa carrière. Ce personnage très important fut l'un des ambassadeurs les plus célèbres à la cour de Versailles. Dans ses *Mémoires*, le duc de Saint-Simon écrit :

³⁵⁸ C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître*, op. cit, p. 22.

³⁵⁹ Louis-Étienne Texier d'Hautefeuille, né en 1626 et mort le 3 mai 1702 à Paris.

³⁶⁰ Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon l'a décrit dans ses *Mémoires* comme «un vieillard qui avait fort servi et avec valeur, qui ne ressemblait pas mal à un spectre, et qui avait usurpé et conservé quelque familiarité avec le roi qui lui marqua toujours de la bonté. Il était farci d'abbayes et de commanderies, de vaisselle et de beaux meubles, surtout de beaucoup de beaux tableaux, fort riche et fort avare. Se sentant fort mal et voulant recevoir les sacrements, il envoya lui-même chercher le receveur de l'Ordre et quelques chevaliers, à qui il fit livrer et emporter ses meubles, ses tableaux, sa vaisselle, et tout ce qui se trouva chez lui, pour que l'Ordre ne fût frustré de rien après lui.» L. DE ROUVROY, *Duc de Saint-Simon, Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon sur le siècle de Louis XIV et la Régence: 1691-1723*, tome 4, Hachette, Paris, 1856.

³⁶¹ F. A., DE LA CHENAYE DESBOIS, *Dictionnaire de la Noblesse de France*, 1776, p. 641.

³⁶² Louis de la Vieuville de Cermoise fut reçu dans la Langue de France le 2 mai 1656.

³⁶³ Jacques de Noailles, né le 9 novembre 1653 à Paris et mort le 22 avril 1712 dans cette même ville. Il est le troisième fils d'Anne de Noailles (ap.1613-1678), 1^{er} duc de Noailles, chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit et pair de France; et de sa seconde épouse Louise Boyer (1632-1697). De cette union naissent cinq garçons et une fille. Ses frères aînés s'engagent l'un dans l'armée et l'autre au service de l'Église. Anne Jules de Noailles (1650-1708), 2^e duc de Noailles, est Maréchal de France et Louis Antoine de Noailles (1651-1729), cardinal et archevêque de Paris.

«Le bailli de Noailles, frère du duc et du cardinal de Noailles, succéda au bailli d'Hautefeuille à l'ambassade de la Religion en France. Il étoit lieutenant général des galères de France qu'il vendit au marquis de Roye³⁶⁴, capitaine de vaisseau, lors à la mer qui avoit épousé la fille unique de du Casse³⁶⁵. Pontchartrain, mari de sa sœur, en fit le marché et en eut l'agrément pour lui en son absence, ce qui le fit tout d'un coup lieutenant général des armées navales³⁶⁶».

Le 14 août 1657, le jeune de Noailles fut reçu de minorité dans l'Ordre et fut envoyé à Malte sur ses galères pour «faire ses caravanes». Rentré en France, il intégra la Marine Royale et entra au corps des galères. Il participa aux bombardements d'Alger en 1682, et au bombardement de Gênes en 1684, au sein des flottes commandées par Duquesne. A la mort d'Innocent XI le 12 août 1689, Louis XIV ordonna au bailli de Noailles de convoier les cardinaux français jusqu'à Rome pour l'élection du nouveau pape. Le voyage se fit à bord de *La Patronne*, la seconde galère du corps. Quittant Toulon pour Civitavecchia le 11 septembre, Noailles embarqua à son bord le cardinal de Bouillon, le cardinal de Bonzi, le cardinal de Fürstenberg ainsi que le duc de Chaulnes et le marquis de Torcy³⁶⁷.

De Noailles participa à plusieurs batailles navales pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg et celle de la Succession d'Espagne. Il se distingua toujours pour sa capacité militaire³⁶⁸. Il fut nommé ambassadeur de l'Ordre à la Cour de France en août 1703. Le Grand Maître Perellos lui donna en même temps la commanderie de La Croix-en-Brie.

En 1700, après que Louis XIV ait accepté le testament de Charles II d'Espagne³⁶⁹, son petit-fils, duc d'Anjou devint roi d'Espagne sous le nom de Philippe V (Fig. 3.39). Cette

³⁶⁴ Louis de La Rochefoucauld, marquis de Roye (1672-6 mai 1751), père du duc d'Anville.

³⁶⁵ Marthe du Casse, fille de Jean-Baptiste du Casse (1646-1715), lieutenant-général des armées navales.

³⁶⁶ L. DE ROUVROY, Duc de Saint-Simon, *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon sur le siècle de Louis XIV et la Régence : 1691-1723*, tome 4, Hachette, Paris, 1856, p. 139.

³⁶⁷ P. E. DE COULANGES, *Mémoires de M. de Coulanges : suivis de lettres inédites de M^{me} de Sévigné*, J.-J. Blaise, 1820, p. 83.

³⁶⁸ L. GUÉRIN, *Histoire maritime de France*, Dufour et Mulat, Paris, 1858, p. 8.

³⁶⁹ À la fin des années 1690, le problème de la succession d'Espagne devient aigu : Charles II d'Espagne, surnommé *el Hechizado* (« l'ensorcelé »), est malingre et contrefait, de santé très délicate et sans postérité. Avant même sa mort, les grandes puissances européennes tentent de s'entendre pour partager son royaume, ne pouvant se satisfaire que soit conservée l'intégrité de l'héritage espagnol. Pressé par son principal conseiller le cardinal Portocarrero et après avoir demandé l'avis du pape Innocent XII, Charles II choisit la solution française. Le 2 octobre 1700, il fait du jeune duc d'Anjou,

décision montrait clairement que la politique espagnole se faisait à Versailles et non à Madrid et attira l'opposition des Habsbourg. Pour s'assurer la protection de Louis XIV, le Grand Maître Perellos prit soin d'avertir le roi lorsqu'il nomma le bailli Caspe Mascarel nouvel ambassadeur extraordinaire en Espagne en 1708. Diplomatiquement, il sollicita sa protection sur lui au même titre que l'ambassadeur en France, le bailli de Noailles. Le Grand Maître était soutenu par le bailli de Noailles, qui jouissait d'une grande influence à la cour de Versailles. Ainsi, Perellos écrivit aussi au marquis de Torcy, secrétaire des affaires étrangères, pour obtenir l'approbation du roi³⁷⁰.

Le successeur de ces deux ambassadeurs, le bailli Jean-Jacques de Mesmes³⁷¹ (Fig. 3.40), resta en poste pendant vingt-sept ans, et mourut à sa tâche (1714-1741). La description que fait de lui le duc de Saint-Simon n'a rien de flatteur : «un grand homme sans esprit, sans mine, étrangement débauché, grand panier percé, qui fit honte à son emploi en plus d'une sorte et qui courut le risque de le perdre plusieurs fois»³⁷².

Il était le frère de Jean-Antoine de Mesmes, comte d'Avaux et magistrat français, qui fut élu membre de l'Académie française en 1710 et devint le premier président au Parlement de Paris en 1712. Bien que le bailli des Mesmes n'eût mené à Malte une carrière distinguée, il fut nommé ambassadeur à Paris par le Grand Maître Perellos en 1714³⁷³. La présentation de ses lettres de créance fut l'occasion pour Louis XIV d'établir un cérémonial très fastueux soutenu par un protocole compliqué. Le long compte rendu que De Mesmes rédigea permet de comprendre la nature de cette cérémonie, qui devint caractéristique des présentations à la fin du règne. Ce compte fut imprimé à Paris, et lu au Grand Conseil de l'Ordre. Plusieurs copies de ce document sont conservées aux archives à Malte et en France.

17 ans, le second petit-fils de Louis XIV, son légataire universel. L'espoir de Charles II était que Louis XIV saurait éviter l'éclatement de l'empire espagnol pour son propre petit-fils. Il meurt peu de temps après, le 1^{er} novembre 1700.

³⁷⁰ A.E., C.P., Malte, vol. 3, f. 317 & 344.

³⁷¹ Jean-Jacques IV de Mesmes (1675-1741), dit le bailli de Mesmes, Chevalier de Malte. Il fut nommé bailli et grand-croix de l'ordre en 1715, grand prieur d'Auvergne en 1718, abbé commanditaire de l'abbaye royale de Valleroy au diocèse de Reims et prieur de Saint-Denis de l'Estrée en 1721.

³⁷² L. DE ROUVROY, Duc de Saint-Simon, *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon sur le siècle de Louis XIV et la Régence : 1691-1723*, op. cit., dans C. PETIET, *Ces Messieurs de la Religion*, op. cit., p. 213.

³⁷³ A.E., C.P., Malte, vol. 5, f. 8.

L'importance de cette cérémonie réside surtout dans le fait que Louis XIV reconnaissait l'Ordre et lui conférait une préséance extraordinaire à la Cour de France.

De Mesmes décrit toutes les procédures suivies pour la présentation de ses lettres de créance. Il sollicita une «audience secrète» du roi qui eut lieu à Versailles le 5 février 1714 au lever du roi, marque de distinction en soi. En outre, il fut reçu par les membres de la famille royale en une série d'audiences particulières³⁷⁴.

L'entrée officielle de l'ambassadeur à Paris qui eut lieu le 22 février fut marquée par une magnifique cavalcade, au son des timbales et des trompettes, avec un cortège composé de tous les chevaliers de Malte qu'on avait pu rassembler à travers toute la capitale. Les chevaliers accompagnaient le Corps diplomatique dans des carrosses à six chevaux, de Mesmes dans la carrosse du roi attelé à huit chevaux, en compagnie du maréchal de Tesse, général des Galères de France, et du Baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs³⁷⁵. L'ambassadeur remit ses lettres de créance à Versailles au cours d'une «audience publique» dans la chambre du roi deux jours plus tard. Puis le cortège se reformait pour une tournée de visites des proches du roi, suivi par un grand dîner de gala, avant le retour à Paris. Comme le nouvel ambassadeur devait se présenter à tous ceux qui comptaient à la cour, à commencer par les princes du sang, ses visites se poursuivirent jusqu'au 18 mars³⁷⁶.

Le Grand Maître Perellos avait confié deux affaires très délicates à son nouvel ambassadeur. C'était l'époque où Malte était menacée par les Turcs, et le Grand Maître, qui avait lancé un appel en couvent, cherchait l'appui de Louis XIV, et chargeait l'ambassadeur de le négocier. En décembre 1714, le Grand Turc déclarait la guerre à Venise et entrait en campagne; l'inquiétude à Malte était grande, car l'île courait le risque de devoir affronter les forces ottomanes. L'Ordre sollicita le grand prieur de France, Philippe de Vendôme, pour diriger l'éventuelle défense de l'île. Vendôme était renommé pour sa valeur sur tous les champs de bataille de l'Europe. Il accepta l'appel de Perellos, et en avril 1715 il arriva à

³⁷⁴ C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître, op. cit.*, p. 29.

³⁷⁵ L'interminable cortège se rend à travers les faubourgs, le Marais, le quartier de Temple, celui du Louvre, au palais des ambassadeurs de Malte où de Mesmes reçoit des compliments, et où la journée se termine par un grand souper.

³⁷⁶ C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître, op. cit.*, p. 30.

Malte où il fut accueilli avec les plus grands honneurs, mais retourna en France trois mois plus tard lorsqu'il devint évident que les Turcs n'attaqueraient pas l'archipel³⁷⁷.

De Mesmes devait aussi plaider auprès du roi pour le sort de trois chevaliers et d'un servant d'armes qui avaient été fait prisonniers en 1707 à Oran, réduits en esclavage et jetés au bagne d'Alger. Perellos n'avait pas répondu aux appels de rachat des quatre infortunés car il manquait d'argent. Son ambassadeur devait essayer de convaincre Louis XIV de payer la somme requise, mais le roi resta indifférent à cet appel.

Tout changea avec la mort de Louis XIV. Deux mois à peine après être devenu Régent, le duc d'Orléans prit l'affaire en main, et en décembre 1715, il employa le canal diplomatique du bailli de Mesmes pour ordonner à Perellos de payer le rachat des quatre prisonniers, en lui faisant savoir que cela «l'obligerait infiniment». Le Grand Maître ne pouvait pas se permettre d'ignorer cette requête et fut obligé d'exécuter l'ordre du Régent³⁷⁸. Le rachat fut effectué par les soins du consul de France à Alger, Clérambault. Cette affaire montre, donc, encore une fois, qu'au début de XVIII^e siècle plus encore qu'au XVII^e, l'Ordre était dans la mouvance de la France, dans le cadre politique comme dans le cadre militaire.

Le passage des ambassadeurs français à Malte

Il n'y avait pas d'ambassadeur de France auprès de l'Ordre. Cependant, les ambassadeurs de France à Constantinople, s'arrêtaient à Malte en route vers la capitale de l'empire ottoman. Ils étaient toujours reçus avec grand faste, mais leur accueil posait un problème protocolaire pour l'Ordre. Louis XIV se comportait en premier roi du monde, par conséquent, ses ambassadeurs, qui étaient ses représentants, prétendaient avoir la préséance. Le problème se posait périodiquement lorsque l'ambassadeur à Constantinople

³⁷⁷ *Ibidem*, pp. 220-221.

³⁷⁸ C. PETIET, *Ces Messieurs de la Religion*, *op. cit.*, pp. 135-136.

faisait étape à Malte à l'aller ou au retour. Il avait pour instruction, lors de ses visites protocolaires au grand maître, de « prendre sa main »³⁷⁹.

L'arrêt à Malte n'était pas seulement un échange de bons procédés diplomatiques, mais elle s'inscrivait dans le cadre de la politique royale de la Méditerranée. Pour les ambassadeurs de France, l'escale de Malte n'était pas nécessaire, mais elle était utile politiquement. En fait, cette escale donnait au Roi l'occasion de manifester, à peu de frais, son estime pour l'Ordre, et de lui faire connaître ses représentants auprès du Grand Seigneur. L'ambassadeur échangeait avec le Grand Maître et son Conseil des propos touchant la situation en mer du Levant qui pouvaient être intéressants pour les deux parties.

L'ambassadeur extraordinaire à Constantinople portait toujours une lettre d'introduction et courtoisie pour le Grand Maître, en cas d'escale³⁸⁰. L'ambassadeur et les vaisseaux qui le portèrent étaient donc toujours reçus à Malte chaleureusement et en grande cérémonie par le Grand Maître et son Conseil. Monsieur de la Haye fit un compte rendu de sa réception par son compatriote français, le Grand Maître Lascaris, lorsqu'il fit étape à Malte en route vers Constantinople en juillet 1639. Le Grand Maître l'accueillit tous drapeaux déployés et aux coups de canon³⁸¹. En 1685, le Grand Maître italien Gregorio Carafa de la Rochelle rendit les mêmes honneurs à M. de Girardin, nouveau représentant de Louis XIV auprès de la Sublime Porte. Il existe un document assez complet qui décrit en détail le cérémonial présidant à l'accueil de cet ambassadeur de France, et qui devint protocolaire par la suite³⁸².

Pendant la seconde moitié du XVII^e et le début du XVIII^e siècle, Paris devint encore plus significative pour les enjeux politiques de l'Ordre. La France avait affirmé sa suprématie au dépens de l'Espagne. Louis XIV détenait un pouvoir absolu et était déterminé de faire du

³⁷⁹ 'Placer la main signifie se placer à la droite de quelqu'un pour être honoré. Le grand maître, prince souverain, ne l'entend pas de cette oreille et le problème reste endémique. En effet, il semble bien qu'il n'ait jamais été résolu et encore en 1699, Perellos trouve l'occasion de marquer sa différence par le canal de son ambassadeur à Paris'. C. PETIET, *Le Roi et Le Grand Maître, op. cit.*, p. 96.

³⁸⁰ A.E., C.P., Malte, vol. 3, f. 40 et f. 102.

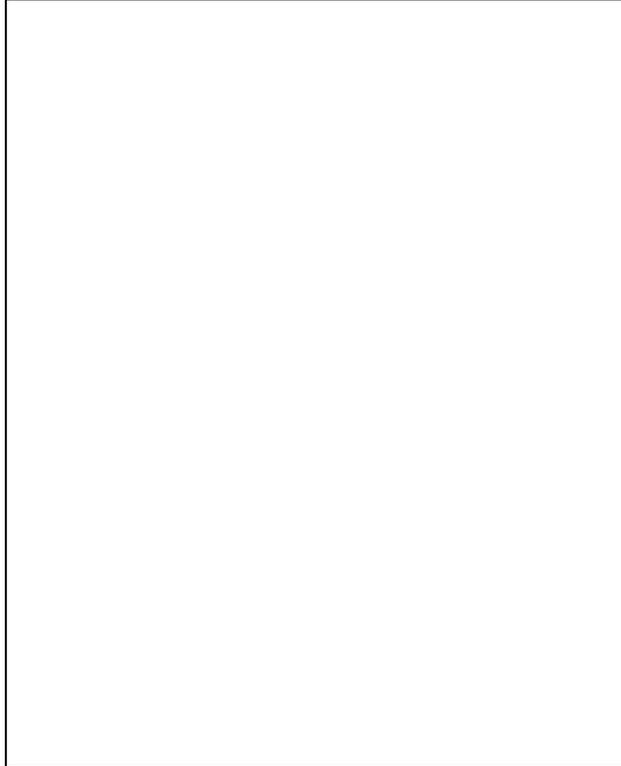
³⁸¹ A.E., C.P., Malte, vol. 1, f. 160 et f. 161.

³⁸² A.E., *Mémoires et Documents*, Malte, vol. 22, (1685-1800).

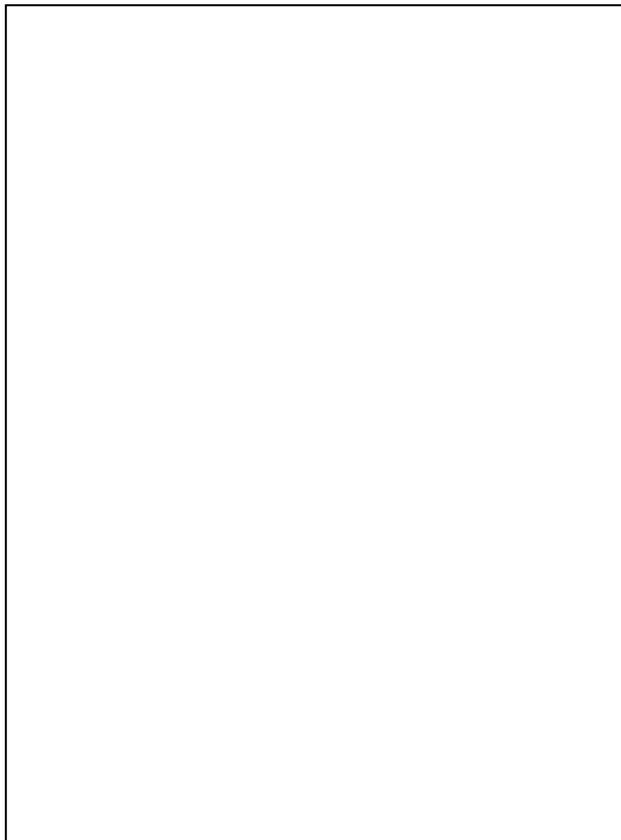
trône de France une affaire personnelle. Par conséquent, Paris assumait de plus en plus d'importance pour l'Ordre. En outre, les trois Langues françaises, avec leurs chevaliers et leurs commanderies, avaient toujours tenu un poids considérable dans l'Ordre. En effet, la France fournit les deux tiers de ses effectifs et abrite 249 commanderies, 40% du total. Cette importance, à la fois politique, économique et militaire, signifia que l'influence de la France sur l'Ordre devint prépondérante et le resta durant tout le XVIII^e siècle, jusqu'en 1798³⁸³.

Même si Malte était, de fait, inféodée à l'Espagne jusqu'au début du XVIII^e siècle, l'importance de la France dans la vie de l'Ordre était déjà évidente vers la fin du XVII^e et au cours de XVIII^e siècle. La décadence de l'Espagne au cours du XVII^e siècle encouragea l'Ordre à se tourner de plus en plus vers la France, surtout sous le règne de Louis XIV. Les Grands Maîtres qui se succédaient, à partir déjà de Jean-Paul Lascaris Castellar, avaient compris le changement de la direction et la stratégie politique de la France. Louis XIV respecta les prérogatives que l'Ordre avait reçues des anciens rois. La France exprimait traditionnellement à l'Ordre des marques de considération et ses rois appelaient toujours le Grand Maître «mon cousin». Les commandants des bateaux de guerre français faisaient saluer l'étendard de la Capitaine de l'Ordre et mettaient l'équipage sous les armes pour recevoir le général des galères de la marine de la Religion. Au cours du XVII^e siècle, l'Ordre entra définitivement dans la mouvance française, et ne la quitta plus.

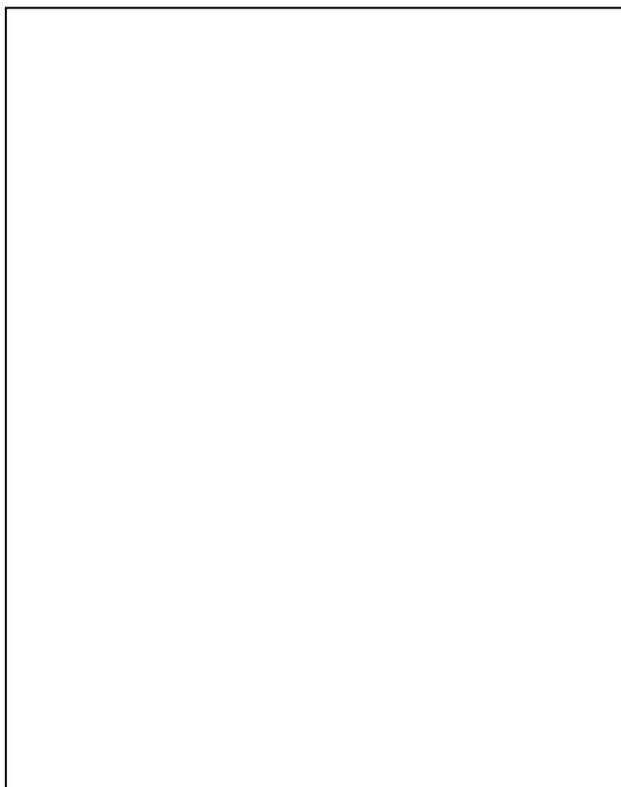
³⁸³ C. PETIET, *Ces Messieurs de la Religion, ou L'Ordre de Malte au XVIII^e siècle*, France-Empire, 1992, p. 60.



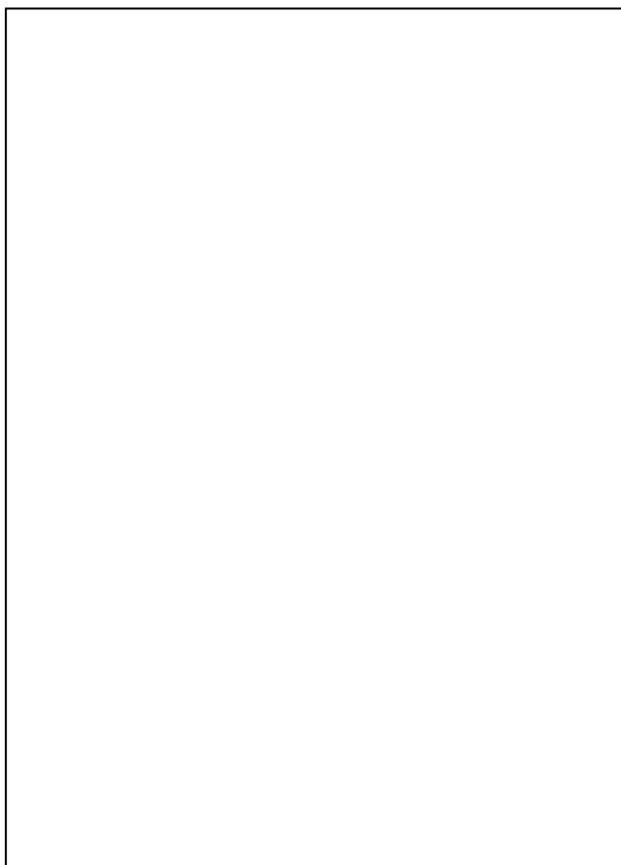
**Fig. 3.37 – Portrait de Louis XIV, Roi de France, en 1673 (1638-1715)
(D'après Lefebvre – Les collections du château de Versailles)**



**Fig. 3.38 – Portrait de Philippe V, Roi d'Espagne (1683-1724)
(Louis Michel Van Loo)**



**Fig. 3.39 - Jacques de Souvré de Courtanvaux (1600-1670)
Ambassadeur de l'Ordre à la Cour de France (Jean Lenfant, 1667)**



**Fig. 3.40 - Le bailli Jean-Jacques de Mesmes (1675-1745)
Ambassadeur de l'Ordre à la Cour de France**

5-L'échange d'une correspondance conséquente entre l'Ordre de Malte et la Cour de France

Les relations diplomatiques entre les grands maîtres et la cour de France présentaient un caractère immédiatement évident. En fait, ces relations n'avaient jamais lieu entre des partenaires égaux. Pour se mettre en valeur et se faire respecter, l'Ordre insistait sur ses prérogatives, quelquefois même de manière prétentieuse; d'où des problèmes de préséance souvent épineux, exaspérantes pour l'un ou l'autre, mais d'une portée mineure. Parmi les affaires plus importantes, plusieurs concernaient la carrière des chevaliers qui étaient au service de la France. En effet, la correspondance entre l'Ordre et la Cour de France traitait surtout des questions concernant des personnalités spécifiques. Ceux-ci sollicitaient le Roi d'intervenir auprès du grand maître en des affaires concernant dispenses de résidence, de quartiers de noblesse, requêtes de nomination de chevaliers de grâce et de grâces de minorité, avancement, décorations, et surtout attribution de commanderies et de prieurés. Le Roi intervenait volontiers pour ceux qui le servaient bien.

On comptait bien plus de chevaliers résidant au Couvent que de chevaliers résidant en France. Certains de ces derniers appartenaient au petit service diplomatique de l'Ordre. Cependant, une grande partie de chevaliers en France étaient au service du Roi. Ils pouvaient aussi disposer d'une commanderie ou servir dans un prieuré, mais selon l'importance du rôle qu'ils occupaient au sein de l'armée ou de la marine royale, ils pouvaient simplement apparaître dans ces lieux de temps à autre. Toutefois, leurs fonctions au service du Roi contraiaient le déroulement normal d'une carrière dans l'Ordre; donc le Roi était sollicité d'intervenir pour assurer l'épanouissement de leurs carrières. De plus, il y avait les personnages plus ou moins bien en cour qui profitaient de leur situation pour faire appuyer un fils ou un parent auprès du Grand Maître.

Les motifs des requêtes d'intervention auprès du Roi

Les motifs de telles interventions étaient donc divers et innombrables. La plupart des demandes étaient bien précises: quelqu'un de haut placé, tel un ministre, souhaitait faire recevoir son fils dans l'Ordre ; quelqu'un d'autre demandait pour les siens la dispense d'un quartier de noblesse, d'une ou deux caravanes, de la résidence à Malte ou l'intéressé lui-même faisait intervenir le Roi ou quelque personnage important à la Cour de France pour obtenir le grand-croix, un prieuré, un avancement de carrière. Chaque fois le Roi était consulté, et lorsqu'il donnait son accord, il signait la lettre de recommandation qui lui avait été préparée à renvoyer au grand maître.

Les archives de La Valette et celles des Affaires Etrangères à La Courneuve contiennent une très grande quantité de lettres envoyées entre la France et Malte. Certains contiennent des potins, d'autres décrivent des événements importants. Les membres de l'Ordre résidents au cours respectives relataient à Malte tout ce qui se passait sous leurs yeux ou dont ils avaient connaissance, parfois sans même avoir conscience qu'ils faisaient du renseignement. En outre, au XVII^e siècle, une énorme correspondance était dédiée aux demandes de dispenses de résidence, ou du nombre de caravanes réglementaire.

Un prétendant devait présenter ses preuves de noblesse pour entrer dans l'Ordre. En ce qui concernait l'admission à une des langues françaises, il fallait une légitimité d'au moins cent ans, tant du côté paternel que maternel, et huit quartiers (huit grands-parents nobles). À partir du XVII^e siècle, avec la montée de la bourgeoisie, l'habitude s'instaura de demander des "grâces" ou des dispenses au moins partielles. En fait, les familles de riches magistrats ou de financiers qui souhaitaient faire recevoir un fils dans l'Ordre cherchaient à obtenir une dispense; mais alors il fallait présenter un bref du pape, financièrement acquis, que le grand maître acceptait. Il s'ensuivait naturellement une correspondance abondante entre la Cour et Malte.

Une fois entré dans l'Ordre, afin de pouvoir prononcer ses vœux et être reçu chevalier, il fallait que ce novice ait effectué à Malte les quatre caravanes réglementaires et, en outre, pour avoir droit à une commanderie, il lui fallait cinq ans de résidence à Malte. Cette double obligation était difficile à respecter lorsque la personne en question était en

même temps au service du Roi puisque ce dernier n'entendait pas se priver des services d'un officier à cause de son appartenance à l'Ordre. Il fallait donc que l'intéressé en soit dispensé. À cet effet aussi, il lui fallait obtenir un bref du pape, qui devait être agréé par le grand maître.

Au fil des années, si un officier du roi voulait poursuivre son avancement dans l'Ordre, il arrivait à faire multiplier les dispenses. Les requêtes en faveur du Chevalier de Courcelles, pour qui Louis XIV intervint en 1688, 1692 et 1697, constituent un excellent exemple. C'était l'époque de la guerre de la Ligue d'Augsbourg, Louis XIV avait besoin de tous ses officiers. La première fois qu'il écrivit au Grand Maître, en 1688, il s'agissait de dispenser de Courcelles de résidence, et donc des caravanes, pour lui permettre de prononcer ses vœux en France. Le grand maître accéda à la demande mais il tint à faire connaître son désaccord sur le principe de telles dérogations aux statuts de l'Ordre et espérait toujours que le roi n'en ferait pas une habitude. Cependant, le 9 janvier 1692³⁸⁴, le roi écrivit une requête de recommandation en faveur du chevalier de Courcelles pour une commanderie par son ancienneté. En 1697, le Roi accomplit une nouvelle démarche en faveur du chevalier de Courcelles, alors brigadier des armées royales, « qui lui permet de prendre en France la commanderie d'améliorissement et le dispense d'aller à Malte et de résider à sa commanderie les cinq années auxquelles les Commandeurs sont obligés pour avoir la faculté d'échanger leurs commanderies...»³⁸⁵.

Louis XIV exerçait des pressions énormes pour obtenir des dérogations pour ceux qui le servaient et les faire récompenser aux frais de l'Ordre. Les dérogations réclamées pour le chevalier de Courcelles constituaient des faveurs démesurées. Il fut dispensé de résidence à Malte pour faire profession, dispensé de caravanes, dispensé de résidence pour obtenir une commanderie et, celle-ci obtenue, dispensé des cinq ans de résidence dans les lieux pour obtenir une commanderie plus importante. Dans ces circonstances, on comprend la lassitude et l'exaspération des grand maîtres, qui sous les formules de respect habituelles, se laissent entrevoir de temps à autre à travers leurs correspondances.

³⁸⁴ A.E., C.P., Malte vol. 3, f. 73.

³⁸⁵ A.E., C.P., Malte vol. 3, f. 118.

Le Roi et ses ministres étaient parfaitement conscients du fait que ces dérogations ne dépendaient pas exclusivement de l'avis du Grand Maître. La cour de France était parfaitement renseignée sur la manière dont fonctionnait l'Ordre. Le Conseil, en sa majorité, pouvait être d'un avis contraire à celui du grand maître. En outre, il y avait aussi lieu d'obtenir la concession de la part des trois piliers des Langues de Provence, d'Auvergne et de France, et même de l'ensemble des chevaliers des trois Langues, pour qui l'intrusion dans leurs rangs d'un servant d'armes constituait en soi une énormité car elle mettait à risque leur ancienneté. D'ailleurs, le roi n'attendait pas longtemps pour relancer sa demande. La réponse du grand maître au Roi était souvent positive, surtout si l'on pensait qu'on allait avoir besoin du recours du Roi de France, en particulier lorsque la Sublime Porte était en train d'effectuer des armements inquiétants, dont on craignait qu'ils fussent dirigés contre Malte³⁸⁶.

Ce fut le cas, par exemple, lorsque Louis XIV envoya une lettre de recommandation en faveur d'une demande dont la satisfaction mettait en cause les statuts de l'Ordre. Le 17 mars 1708, il écrivit pour recommander la requête de Monsieur D'Argouges de Rannes, Conseiller Ordinaire du roi dans le Conseil d'État, qui demandait que son fils commence ses caravanes bien qu'il soit encore trop jeune au regard des statuts³⁸⁷. Alors que souvent, le Grand Maître Perellos (Fig. 3.41), embarrassé, tentait de gagner du temps, cette fois sa réponse au roi fut immédiate et positive³⁸⁸ puisqu'il paraissait en fait que la Sublime Porte était en train de projeter une attaque massive contre Malte. Donc ce n'était pas le moment d'irriter Louis XIV.

L'attribution des commanderies de l'Ordre

Devenir commandeur était le rêve de tout chevalier. La Commanderie était une source de revenus qui assurait non seulement un grade, mais plus essentiellement, l'indépendance financière. On l'obtenait à l'ancienneté et une résidence d'au moins cinq

³⁸⁶ A.E., C.P., Malte vol. 3, f. 305 et 319.

³⁸⁷ A.E., C.P., Malte, vol. 3, f. 305.

³⁸⁸ A.E., C.P., Malte, vol. 3, f. 319.

ans. Si un commandeur prouvait qu'il avait bien administré sa commanderie, il pouvait l'échanger contre une autre plus importante ou plus rémunératrice. Même si les statuts interdisaient le cumul des commanderies, de fait, cette situation s'avérait souvent. Obtenir une commanderie impliquait postuler sa candidature, mais aussi chercher des protections, s'engager dans des brigues et des intrigues. Ce phénomène se compliquait du fait que le grand maître avait le droit de conférer tous les cinq ans une commanderie "de grâce magistrale", qu'il destinait généralement à ses ambassadeurs, généraux et capitaines, ainsi que le prévoyaient les statuts. Il disposait aussi d'une commanderie "de chambre magistrale" par priuré, qu'il attribuait à quelqu'un de son choix ; ce rôle s'accompagnait d'une pension.

L'attribution des commanderies que l'Ordre possédait en France était toujours un problème. C'était la raison pour laquelle le Roi intervenait pour demander au grand maître d'accorder une de ses commanderies, devenue vacante, à un personnage qu'il voulait récompenser, très généralement mais pas toujours, un chevalier qui était à son service, le plus souvent dans ses armées. Cependant, cette attribution représentait pour l'Ordre un privilège très important. Le fait que le Roi désigne une personnalité spécifique, qu'il voulait récompenser aux frais de l'Ordre, signifiait que cette personne pouvait obtenir des avantages, au dépens de ceux, peut-être plus méritoires, qui avaient attendu leur tour, et à qui ce privilège aurait dû être destiné. Le Grand Maître et l'ensemble des chevaliers considéraient d'un très mauvais œil de telles interventions, premièrement parce qu'ils y voyaient une intrusion dans les affaires intérieures de l'Ordre, et deuxièmement parce qu'ils attendaient leur tour et redoutaient les passe-droits qui s'effectuaient à leur détriment.

Chaque fois qu'il le pouvait, le Grand Maître s'empressait de donner satisfaction aux recommandations qui lui étaient présentées. Et lorsque se présentaient des obstacles tenant à des intrigues, il s'efforçait de les surmonter. Quelquefois, il arrivait même à anticiper la demande du Roi, ce qui lui était utile dans les occasions où il devait résister à ses insistances. Par exemple, au début de 1696, le commandeur de Sesmaisons sollicitait de Louis XIV, probablement par le canal du marquis de Torcy, son appui auprès du Grand Maître Adrien de Wignacourt (Fig. 3.42) pour lui faire obtenir le grand-croix. Le Roi accepta

et le 11 juin 1696 il écrivit au grand maître³⁸⁹. En fait le commandeur n'avait pas encore l'ancienneté requise et il était donc nécessaire d'obtenir une dispense du Pape. Mais le Grand Maître mourut avant que la dispense ne fût obtenue, dans les premiers jours de février 1697. Après l'élection de Perellos le 7 février, voyant que rien ne se passait à son égard, Sesmaisons relança son protecteur le 4 juillet, et le roi écrivit encore au nouveau Grand Maître. Mais, Perellos avait déjà réglé l'affaire restée en suspens avant même que lui parvint cette nouvelle recommandation royale. En fait, le 24 juin il avait déjà accordé le titre de grand-croix à Sesmaisons³⁹⁰.

Les requêtes de dispense de citation au Couvent

La dispense de "citation" au Couvent constituait un autre sujet de contention entre l'Ordre et la Cour de France. En 1688, l'Ordre était en guerre contre les Ottomans aux côtés des Vénitiens et, par conséquent, le Grand Maître Carafa lança une citation au Couvent, qui était l'ordre de mobilisation ; dans ce cas tous les chevaliers du continent étaient priés de rejoindre Malte au plus vite et par leurs moyens. À moins d'être vieux ou malades, rares étaient ceux qui se dérobaient à la tâche. Cependant, la guerre de l'Ordre avait lieu en même temps que la guerre de la Ligue d'Augsbourg qui faisait rage depuis un an et demi, donc beaucoup de chevaliers français qui servaient dans les armées royales, étaient engagés en pleine campagne de guerre pour la France.

Louis XIV était un roi très exigeant et il entendait que son service passait avant celui des autres. Il avait besoin de ses officiers sur le champ de guerre. Il écrivit donc instamment au Grand Maître pour lui demander la dispense de la majorité des chevaliers français auprès de son service³⁹¹ bien que l'Ordre fut en guerre. En 1714, lorsque les Turcs se firent une fois de plus menaçants, le Grand Maître Perellos lança un nouvel appel au Couvent. Cette fois-ci, le Roi laissa partir les chevaliers pour Malte, la Guerre de Succession d'Espagne ayant été conclue peu avant.

³⁸⁹ A.E., C.P., Malte, vol. 3, f. 99.

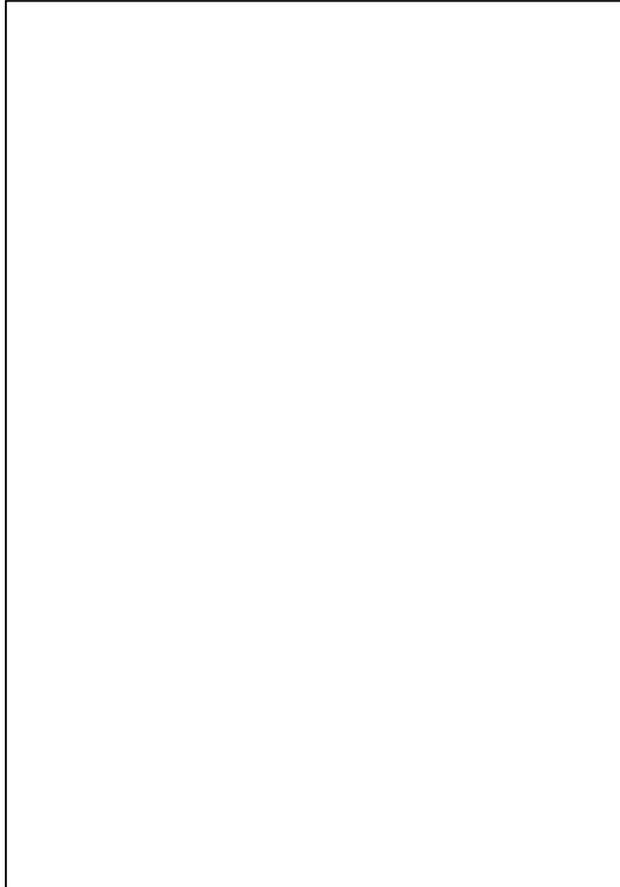
³⁹⁰ A.E., C.P., Malte, vol. 3, f. 120.

³⁹¹ A.E., C.P., Malte vol. 3, f. 20.

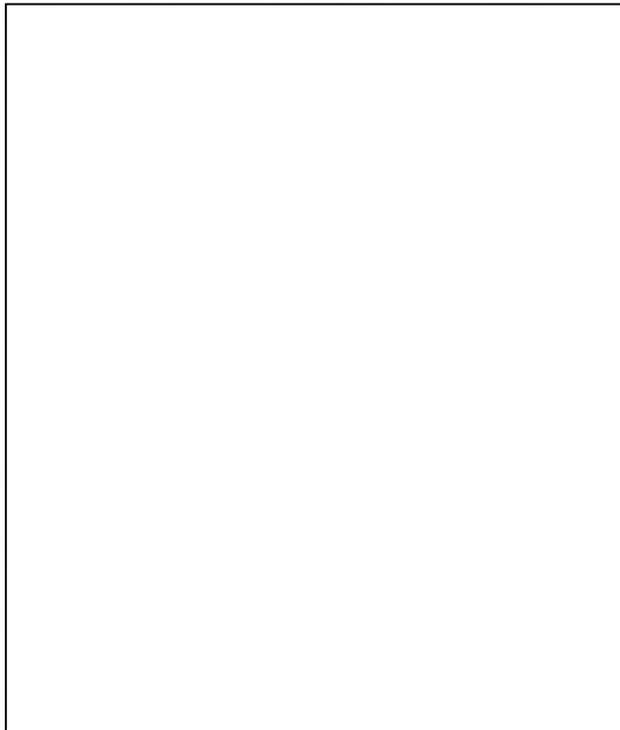
Le Roi et le Grand Maître : deux partenaires inégaux

Le Roi et le Grand Maître avaient besoin l'un de l'autre bien que, comme nous l'avons constaté, les deux parties n'étaient pas égales et que le pouvoir penchait en faveur du Roi. En effet, Louis XIV dominait et pouvait se permettre de demander des services à tout bout de champ. Il faisait des demandes qui étaient des exigences à peine voilées. Les affaires évoquées montraient que c'était presque toujours lui qui réclamait, et le Grand Maître qui s'exécutait. Mais il arrivait parfois que le Roi s'efforce à satisfaire les requêtes qui lui étaient adressées par le Grand Maître.

En fait, la plupart du temps le grand maître s'exécutait volontiers ; ce n'était que lorsque les demandes du Roi portaient atteinte aux statuts de l'Ordre qu'il tergiversait ou parfois refusait carrément. Cependant, le Roi, en particulier Louis XIV, finissait presque toujours par l'emporter grâce à ses insistances et son pouvoir. C'était dans ces cas-là qu'on se rendait compte que les deux partenaires n'étaient pas égaux. Mais les relations dans l'ensemble étaient excellentes, et chacun des deux partenaires y trouvaient son compte ; cette situation perdura de manière encore plus importante durant tout le XVIII^e siècle. Vers le milieu du XVIII^e siècle, Louis XV entretenait des relations très étroites et très chaleureuses avec l'Ordre.



**Fig. 3.41 – Portrait du Grand Maître Ramon Perellos y Rocaful (1697-1720)
(J.-F. Cars – 1725c.)**



**Fig. 3.42 – Portrait du Grand Maître Adrien de Wignacourt (1690-1697)
(Anonyme – XVII^e siècle)**

IV- L'IMPORTANCE DES FRANÇAIS DANS L'ORDRE

1-L'Homme du Roi, l'agent du commerce français à Malte

Le commerce du Levant était une source importante de gain pour le royaume français. La royauté reconnaissait l'importance de la présence commerciale française en Méditerranée ; elle nomma ainsi plusieurs consuls pour représenter son autorité dans les Echelles afin de faciliter les échanges commerciaux avec le Levant. Pendant les années 1720, il y avait de consuls français « à Alep, Alexandrette, Seide, Tripoli de Syrie, Chypre, Chio, Tinos, Paros, Naos, Le Caire, Alexandrie, Rosette, Tripoli de Libye, Tunis et Alger, en Italie, en Espagne et au Portugal »³⁹². Le rôle des consuls fut réformé par Colbert en 1664-1665 et par une ordonnance de 1681, qui associa leur charge à une commission du Roi auquel ils devaient prêter serment³⁹³. L'obligation, introduite auparavant par Colbert de résider dans le pays où ils exerçaient leur fonction, fit que parfois les consuls étaient choisis parmi les négociants français locaux. Leur travail principal était celui de négocier directement et de façon durable avec les autorités musulmanes. Ils transmettaient les ordonnances et règlements royaux, mais ils avaient aussi la fonction de juger les affaires civiles, commerciales et criminelles concernant des ressortissants français.

À Malte, La France était représentée surtout par un « Homme du Roi » choisi parmi les chevaliers français. Celui-ci avait un rôle plus limité, car il ne pouvait pas agir en tant que juge pour régler des questions entre ressortissants français, mais il représentait les intérêts du roi dans le domaine du commerce. L'Homme du Roi de France n'avait pas le rang d'ambassadeur, mais seulement celui de chargé d'affaires. Cependant, c'était lui l'intermédiaire principal des relations entre la Cour de France et le Grand Maître et son

³⁹² G. WOIMBÉE, *Princes et Inquisiteurs, op. cit.*, p. 119.

³⁹³ G. WOIMBÉE, *Princes et Inquisiteurs, op. cit.*, p. 119.

Conseil, et il recevait des instructions très précises de la France. Son poste était permanent et il était toujours occupé par un chevalier de haut rang - un bailli ou un grand-croix. Comme les consuls, son rôle principal était celui de veiller sur le commerce français au Levant. Malte était une étape importante dans les voyages maritimes commerciaux entre la France et le Levant, et elle constituait un lien essentiel entre les Echelles et les ports français en Méditerranée. A Malte, le consul avait un rôle bien plus faible que celui de l'Homme du Roi.

Le premier consul de France à Malte avait été nommé par le Grand Maître Luis Mendez de Vasconcellos (1622-1623) en 1622, avant la réforme de Colbert. À cette époque les consuls étaient normalement choisis et nommés par le prince de la nation auprès de laquelle ils devaient assumer leurs fonctions. À Malte, le consul de France était donc nommé par le Grand Maître et agréé par l'Homme du Roi, mais il n'avait pas le pouvoir d'exercer des fonctions que seul le Roi pouvait lui confier. Lorsque Colbert décida que ce serait la France qui choisirait les consuls, l'Ordre voulut éviter cette imposition.

La France voulait imposer un homme de son choix, en lequel elle pouvait avoir pleine confiance et à qui elle pouvait déléguer tout contrôle. Lorsqu'en 1713, le royaume nomma Veran comme Consul de France à Malte, le Grand Maître Perellos refusa de l'approuver. Il présenta plusieurs arguments pour justifier sa position. Perellos déclarait que le consul de France nommé par lui pouvait très bien régler les différends entre capitaines, patrons et négociants français. Il soutenait que les négociants français installés à Malte étaient pour la plupart naturalisés ou mariés avec des maltaises et donc ils ne formaient pas un corps de la nation française, comme c'était le cas dans les Echelles du Levant. En effet, ces Français étaient sous la juridiction de l'Ordre et jouissaient des droits du pays. En outre, il employa le prétexte que la nomination d'un consul créerait un précédent qui pourrait être suivi par d'autres nations et que l'Ordre se retrouverait donc obligée de reconnaître tous les consuls étrangers s'il acceptait de reconnaître celui nommé par et venant de France.

Le Bailli de Tincourt, alors Homme du Roi à Malte, qui avait plaidé en vain la cause de Veran, essayait de convaincre le Grand Maître en déclarant qu'«il n'y a point de port en Europe où la France ait plus besoin d'un consul qu'à Malte, à cause du grande nombre de

vaisseaux français qui y abordent»³⁹⁴. L'Ordre se méfiait de l'imposition française car il craignait qu'à travers son consul, la France pouvait s'ingérer dans ses affaires, et voyait le risque de perdre le contrôle du commerce à Malte. Le Grand Maître, qui souhaitait le statut quo, mit en avant une autre solution qui aurait évité à l'Ordre de créer de précédent. Il proposa que Charles Garcin, que Perellos avait lui-même désigné comme consul en 1705, fût confirmé en secret par le Roi. Quand Antonio Manuel de Vilhena prit le magistère, la situation n'était toujours pas résolue. Charles Garcin resta consul de France jusqu'en 1733, mais il n'avait ni l'agrément officiel du Roi, ni le même statut que les autres consuls de France en Méditerranée.

La France réagit en empêchant la nomination d'un Consul de l'Ordre aussi bien à Toulon qu'à Marseille, tant que Malte n'aurait pas accepté d'avoir un Consul de France en titre à Malte³⁹⁵. Or, pour veiller sur ses intérêts dans ces ports méditerranéens si importants pour le commerce maltais, l'Ordre avait besoin d'un consul attitré, qui pouvait jouir des privilèges diplomatiques associés à sa fonction. L'Ordre y entretenait un « agent » qui n'avait pas les privilèges et les exemptions dont jouissait le consul, mais il avait tout de même certains droits et privilèges. Ce poste était très important car l'agent devait défendre les intérêts des marchands maltais, et agir comme point de transit du courrier officiel de l'Ordre, tâche indispensable pour garantir la sécurité et la discrétion que la poste royale ne pouvait pas offrir.

³⁹⁴ AOM 1219, f. 599-600 ; dans G. WOIMBÉE, *Princes et Inquisiteurs*, *op. cit.*, p. 121.

³⁹⁵ A.E., Malte M.D., vol. 27, f. 98v-113; dans G. WOIMBÉE, *Princes et Inquisiteurs*, *op. cit.*, p. 121.

2-La présence des chevaliers français dans l'Ordre de Malte

Ce fut le pape Clément IV qui, dans un bref, décerna le titre de Grand Maître au supérieur des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en 1267. Le Grand Maître était élu à vie par les chevaliers de justice âgés de plus de dix-huit ans résidant depuis trois ans au couvent et ayant effectué au moins trois caravanes contre les Infidèles. Le collège électoral se réunissait trois jours après le décès du grand maître en exercice; un court délai destiné en fait à éviter toute ingérence du pape dans l'élection³⁹⁶.

En fait, il y a plusieurs instances d'ingérence de la papauté dans les affaires de l'Ordre tout au long de son histoire. Déjà en 1377, sans se soucier des statuts de l'Ordre ou de toute protestation, Grégoire XI (1370-1378) avait désigné comme Grand Maître l'Aragonais Juan Fernandez de Heredia (1377-1396) en 1377. Mais l'année suivante, le Grand Schisme d'Occident qui opposait le pape de Rome, Urbain VI à celui d'Avignon, Clément VII bouleversa la situation. Le Grand Maître Heredia fut déposé par Urbain VI (1378-1391) en 1382 et remplacé par un Italien³⁹⁷. Le problème d'ingérence était aussi lié aux rivalités entre les différentes langues. En effet, le Grand Schisme n'avait fait que mettre en relief les tensions « nationalistes » qui existaient déjà au sein du Couvent. Lorsque Grégoire XI avait imposé Heredia, il avait accepté de subir les protestations des chevaliers français pour complaire aux Italiens qui trouvaient que les Français avaient trop de poids dans l'Ordre. Le changement de Grand Maître, suite au schisme, réconcilia les clans aragonais et français.

La structure de l'Ordre était divisée en sept langues depuis 1301 par décret capitulaire et confirmée pendant le chapitre de Montpellier, tenu en 1327 par le grand

³⁹⁶ A titre d'exemple, voici la procédure mise en place par le pape Urbain VIII, le 21 octobre 1634, pour procéder à l'élection des grands maîtres : chaque Langue élisait 24 chevaliers, qui, à leur tour, élaient un chevalier, un chapelain conventuel et un frère servant qui formaient le Triumvirat. Celui-ci choisissait un chevalier qui choisissait un cinquième et ainsi de suite, jusqu'à ce que seize chevaliers fussent élus. Ce sont eux qui élaient le grand maître. B. GALIMARD FLAVIGNY, *op. cit.*, pp. 275-276.

³⁹⁷ G. WOIMBÉE, *op. cit.*, p. 32. p

maître Héliion de Villeneuve³⁹⁸. En 1462, elles devinrent huit, grâce à la scission de la langue d'Espagne en deux, celle de Castille et celle d'Aragon. Ces entités correspondaient plus ou moins à des zones linguistiques homogènes ; elles étaient placées sous l'autorité d'un *pilier*, ou *bailli conventuel*. À Rhodes et puis à Malte, chaque langue avait comme siège une « auberge », un bâtiment commun qui servait aux logements, aux réunions et aux repas pris en commun. Cette division était un moyen efficace d'éviter les frictions provoquées par des chevaliers appartenant à des nations différentes, d'autant plus que tous ne parlaient pas le latin. L'unité de l'Ordre dépendait d'un bon équilibre entre les langues qui évitait l'emprise d'une langue sur les autres.

Les trois "vénérables" Langues françaises

Dans ce contexte, l'hégémonie française était un problème constant car les trois langues « françaises » de France, de Provence et d'Auvergne prédominaient par le nombre de chevaliers et le fait que, suite à la Réforme, la Langue anglaise avait disparu au XVI^e siècle et que la Langue allemande s'était affaibli.

Les langues « françaises » occupaient hiérarchiquement les premières places, mais suivaient aussi un ordre hiérarchique entre elles. L'importance historique de celle de Provence, la langue la plus ancienne et la plus représentée, était due au fondateur de l'Ordre, le pieux Gérard, qui en était sans doute originaire, mais les trois langues étaient appelés les « vénérables » et le sont même aujourd'hui. À l'origine, la division des trois langues ne dépendait pas uniquement du nombre important de chevaliers français, mais elle était aussi due à la langue parlée au sein de chacune. Ceux originaires du Nord parlaient la langue d'oïl, ceux de Sud-ouest la langue d'oc et enfin ceux du Sud le provençal.

Les commanderies qui furent à l'origine du grand prieuré de Provence furent mises en place dès 1117. La langue possédait deux grands prieurés, Saint-Gilles et Toulouse (vingt-neuf commanderies en 1315) avec le bailliage de Manosque. Au XV^e siècle, le prieuré de

³⁹⁸ B. GALIMARD FLAVIGNY, *op. cit.*, pp. 50-51.

Saint-Gilles, plus tard transporté à Arles, s'étendait sur toute la Provence. La langue de Provence regroupait à la fin du XVIII^e siècle près de quatre-vingt-dix commanderies.

L'importance hiérarchique de la langue de Provence, «la première de la Religion», signifiait que son pilier était le Grand Commandeur de l'Ordre et sa charge la première des dignités. En fait, il était le président du Commun Trésor, et à ce titre administrait les finances de l'Ordre. Il était aussi le surintendant des magasins de l'arsenal et de l'artillerie, dont il nommait les officiers, qu'il choisissait à son gré dans n'importe quelle langue et qu'il faisait agréer par le grand maître et le Conseil. Il nommait aussi plusieurs desservants de l'église conventuelle de Saint-Jean, ainsi que le Petit commandeur de l'hôpital, chargé de contrôler la pharmacie.

Le grand prieuré d'Auvergne fut fondé postérieurement à 1229, mais la date exacte de sa fondation reste inconnue. Le siège de la langue d'Auvergne fut d'abord installé à Olloix, près de Saint-Amant-Tallende, actuellement dans le Puy-de Dôme. Puis au XIV^e siècle, il fut déplacé à Lureuil en Poitou, et au siècle suivant à Bourgneuf, avec le bailliage de Lyon, appelé anciennement bailliage de Lureul, qui réunissait aussi près de soixante commanderies.

Le Pilier de la langue d'Auvergne, le Grand Maréchal de l'Ordre, et de ce fait second en dignité, avait le commandement de toutes les forces terrestres. En temps de guerre il confiait le grand étendard de la Religion au chevalier qu'il en jugeait le plus digne. Il avait aussi le droit de nommer le maître écuyer, et lorsqu'il se trouvait sur mer, son autorité s'étendait au général des galères, et même au Grand Amiral, qui était le Pilier de la langue d'Italie.

Les commanderies qui furent à l'origine du grand prieuré de France furent fondées en 1178 ou 1179. Cette langue comprenait le grand prieuré de France, celui d'Aquitaine et celui de Champagne, et le bailliage de Morée à Paris. Elle réunissait plus d'une centaine de commanderies. Le Pilier de la langue de France, troisième bailli conventuel, était le Grand Hospitalier qui était donc responsable des hôpitaux. Il nommait du personnel en charge de l'hôpital de la Valette, qui étaient agréés par le Conseil. Ces personnes occupaient leur charge pendant deux ans. Ils consistaient en l'«infirmier» c'est-à-dire le directeur de

l'hôpital, le prieur et deux écrivains. Le Pilier n'avait pas besoin de l'agrément du Conseil pour les autres emplois hospitaliers, sa seule autorité suffisait.

Les six grands prieurés dans le Royaume de France

Chaque Grand Prieur administrait donc une aire territoriale très vaste, aidé en cela par un état-major de commandeurs, de chevaliers et de chapelains. Le Grand Prieur était tenu « de faire en personne, de cinq ans en cinq ans, une exacte visite des bailliages, commanderies, hôpitaux, églises, chapelles et autre lieux de leur dépendance ; et de prendre garde à ce qu'il y aura de mal administré, afin que rien n'y dépérísse ; et de dresser des procès-verbaux de leur visite, dont ils enverront au grand maître et au couvent (à Malte) des copies en bonne forme »³⁹⁹.

Au début du XIV^e siècle, Les six grands prieurés dans le royaume de France réunirent plus du tiers du nombre total des commanderies de l'Ordre. Ils étaient arrivés au nombre de deux cent soixante-six commanderies (Fig. 3.43). À la fin du même siècle, du fait de la suppression ou du regroupement de plusieurs commanderies Templières, le nombre était réduit à cent quinze. Mais au XVIII^e siècle, elles ne comptaient plus que cinquante-trois. Par contre, celles-ci renfermaient encore près de cinq cents établissements; en effet un grand nombre de fiefs et de seigneuries, et plus de deux cents églises paroissiales dont les curés étaient à la collation du Grand Prieur de France. Le grand prieuré de la langue de France donna cinq grands maîtres à l'Ordre : Jean de Villiers (1284/5-1293/4); Robert de Julhiac (1363, 1374-1376); Emery d'Amboise (1483, 1503-1512); Pierre d'Aubusson, cardinal (1476-1503) et Philippe Villiers de L'Isle-Adam (1520, 1521-1534).

Soixante-treize grands prieurs se succédèrent entre le XII^e et le XVIII^e siècles; parmi eux, il y avait des membres d'anciennes maisons qui avaient particulièrement servi le royaume : Nanteuil, Fougerolles, Beaufremont, Rochechouart, Chabot, Lorraine ou Bussy-Rabutin. Le grand prieuré de France, le plus riche, représentait une très importante source

³⁹⁹ Abbé DE VERTOT, *op. cit.*, Statuts, titre VI : du chapitre ; dans C. PETIET, *Ces Messieurs de la Religion, op. cit.*, p. 200.

de profits et de revenus : 48 982 livres en 1731⁴⁰⁰. En 1786 ce chiffre passe à 272.000 livres, dont 60.000, somme considérable, restent acquises au Grand Prieur. Cette richesse fut convoité par les souverains français, en effet, dès que l'Ordre s'installa à Malte, le roi imposa des Princes du sang pour le poste de Grand Prieur.

En fait, à partir de la fin du XVI^e siècle, le grand prieuré fut, à plusieurs reprises, l'apanage des bâtards royaux. Si les bâtards étaient exclus d'une réception dans l'Ordre, car non issus d'un mariage légitime, les enfants de sang royal bénéficiaient d'une exception. C'est ainsi qu'Henri d'Angoulême, fils naturel d'Henri II, entra dans l'Ordre, et, compte tenu de ses origines, il fut pourvu, en 1573, de la charge grand-prieurale. Charles de Valois, comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX, lui succéda en 1591.

Une nomination prononcée sous la pression du roi, au mépris des règles de l'Ordre fut celle d'Alexandre de Vendôme, fils naturel d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, qui fut nommé grand prieur en 1618 et il le resta jusqu'à sa mort en 1629. Il fut envoyé à Malte, pour être reçu à la Langue de France en 1606 par Concini et la reine-mère Marie de Médicis qui craignaient la trop grande affection que son demi-frère, le jeune Louis XIII, lui manifestait. Il y resta trois ans et y fit ses caravanes. En 1615, il fut rappelé à la Cour alors que les Turcs menaçaient Malte et il resta dans l'île. En raison de son sang princier, à seulement vingt ans, le Grand Maître Alophe de Wignacourt le nomma généralissime. La menace passée, il quitta Malte le 26 août, en magnifique équipage, accompagné de cinq galères de la Religion et de quatre autres envoyées de Marseille⁴⁰¹.

⁴⁰⁰ A.E., *Mémoires et Documents*, fonds divers, s/série, Malte, vol. 24, fol. 149. Ces 48 982 livres représentent le revenu net du grand prieuré proprement dit, à l'exclusion de ceux des 53 commanderies qui en dépendent, le total de l'ensemble atteignant un chiffre beaucoup plus considérable : 775 758 livres en 1756. C. PETIET, *Ces Messieurs de la Religion*, op. cit., pp. 203, 308.

⁴⁰¹ La séparation voulue a été efficace. Si le Roi continue de lui manifester de l'affection, au rebours celui qu'on appelle « le chevalier de Vendôme » ne cessera désormais, en compagnie de son frère César, duc de Vendôme, de participer à l'agitation continuelle des grands. Compromis aussi dans la conspiration de Chalais (1626) contre le roi et Richelieu – Alexandre ira même jusqu'à mettre au point un guet-apens pour tuer le Cardinal – les deux frères seront arrêtés le 12 juin 1626, emprisonnés au château d'Amboise, puis au donjon de Vincennes. C'est là qu'Alexandre mourra de maladie, le 8 février 1629. César, lui sera gracié en 1630. C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître*, op. cit., p. 117.

Philippe de Vendôme : Grand Prieur de France

L'acharnement de Louis XIV à partir de 1666 pour imposer à l'Ordre son cousin Philippe de Vendôme fut beaucoup plus intense. Philippe était le fils de Louis de Vendôme, petit-fils d'Henri IV et Gabrielle d'Estrées. Louis était connu sous le nom de duc de Mercœur, et après la mort de sa femme, entra dans les ordres et devint cardinal (1612-1669). La mère de Philippe était Laure Mancini, l'une des nièces du Cardinal Mazarin (1636-1657).

En 1670, le bailli d'Étampes de Valençay succéda le bailli de Souvré, ambassadeur de l'Ordre en France, dans la fonction de grand prieur⁴⁰². Il était prévu que Valençay serait succédé par le commandeur d'Elbène, le suivant sur la liste d'ancienneté. Mais en 1669, Louis XIV accueillit favorablement une démarche du duc de Beaufort, grand amiral de France commandant la flotte, qui réclamait pour son neveu Philippe une « grâce expectative » sur le prieuré de France. En d'autres termes, le duc voulait que son neveu, âgé seulement de quatorze ans, fût nommé à ce poste, qu'il occuperait automatiquement à la mort de Valençay. Il lui fallait pour cela un bref du Pape, d'abord parce qu'il n'appartenait pas à l'Ordre, ensuite en raison de son jeune âge. Beaufort était sûr d'obtenir le bref grâce au soutien apporté par Louis XIV.

Par ailleurs, en 1669, le jeune Philippe était déjà autorisé à accompagner le duc de Beaufort à Candie. Alors que Philippe accompagnait son oncle lors d'une sortie sous les murs de Candie, Beaufort fut tué. Le duc de Vivonne, général de Galères, décrivit au Roi le comportement exceptionnellement courageux du jeune à cette occasion.

Lorsque le bailli de Souvré transmit la nouvelle de l'expectative promise par le roi à Philippe de Vendôme, à Malte cela eut l'effet d'une bombe. Le Grand Maître Nicolás Cotoner répondit immédiatement en protestant vivement contre cette prétention de Vendôme, qui portait préjudice à la Vénérable Langue de France⁴⁰³. L'affaire était d'une telle gravité que cette fois toutes les Langues françaises se mobilisèrent, et avant tout celle

⁴⁰² Henri d'Étampes-Valencay : né en 1600 de Dominique et de Marie-Louise de Montmorency-Bouteville. Reçu de minorité dans la Langue de France en 1608. Ambassadeur de l'Ordre à Rome, grand prieur de France en 1670. Mort en 1678. C. PETIET, *Le Roi et le Grand Maître*, op. cit., p. 116.

⁴⁰³ A.E., C. P., Malte, vol. 2, f. 327.

de France, la première intéressée à ne pas voir perturbé l'avancement normal dans ses rangs.

Mais toutes les instances présentées et les arguments avancés par l'Ordre n'arrivèrent pas à faire changer d'avis le Roi qui continua à faire en sorte que le pape prenne le bref sollicité par Beaufort en faveur de son neveu, ce qui lui fut concédé en juillet 1670. À Malte, la nouvelle que le pape avait envoyé le bref si redouté jeta la consternation dans tout le Couvent. La seule concession à laquelle le roi consentit était que l'entrée en possession soit différée, qu'elle ait lieu non à la mort de l'actuel prieur, le bailli de Valençay, mais à celle de son successeur désigné par l'Ordre, le commandeur d'Elbène.

En 1678, Philippe de Vendôme (1655-1727) prit la charge de grand prieur de France et il occupa ce poste pendant quarante-six ans⁴⁰⁴. Il se distingua comme un excellent militaire et comme nous l'avons vu avant, accepta de organiser la défense de Malte en 1714, mais ne fut certainement pas un modèle de religieux. Ami des arts et des belles-lettres, il organisa dans le palais prieural des soupers littéraires et libertins⁴⁰⁵. Après la mort de Louis XIV mort le 1 septembre 1715, le grand prieur obtient du Régent de rentrer à la cour. Il prit le titre de prince de Vendôme et mourut le 24 janvier 1724.

Moyennant finance, Philippe de Vendôme avait laissé sa place de grand prieur en 1719, à Jean-Philippe d'Orléans (1702-1748), fils naturel légitimé du Régent et de Mlle Le Bel de la Boissière de Séry, comtesse d'Argenton (vers 1680-1748). Le Régent avait bien préparé le chemin pour son fils : en 1717 il avait nommé le Chevalier d'Orléans général des Galères de France, puis l'avait expédié à Malte faire quelques semaines de caravane. Tout de suite après d'Orléans prononça ses vœux et contraint par le père, le Grand Maître Perellos fut obligé de le nommer bailli grand-croix. Deux ans plus tard, il accédait à la charge de Grand Prieur. Comme dans le cas de Philippe de Vendôme, le comportement religieux de cet autre bâtard de sang royal ne fut certainement pas exemplaire.

⁴⁰⁴ Les chroniques l'évoquèrent aussi comme « Monsieur le grand commandeur ».

⁴⁰⁵ Saint Simon ne fut guère tendre avec lui et il a laissé une description du grand prieur dans ses *Mémoires* à l'année 1706 : « Il étoit d'une taille ordinaire pour la hauteur, un peu gros, mais vigoureux, fort, et alerte ; un visage fort noble et l'air haut, de la grâce naturelle dans le maintien et dans la parole, beaucoup d'esprit naturel, soutenue d'une hardiesse naturelle, qui se tourna depuis en audace la plus effrénée ; beaucoup de connoissance du monde, de la cour, des personnages successifs, et, sous une apparente incurie, un soin et une adresse naturelle à en profiter en tout genre... ». B. GALIMARD FLAVIGNY, *op. cit.*, p. 105.

La suprématie des Langues françaises

Le pouvoir exercé par les différentes Langues de l'Ordre dépendait non seulement du nombre de chevaliers qui en était membres, mais aussi de leur richesse, qui était calculée sur leur ressort territorial dans les États gérés par les grands prieurs. Les prieurés de France et de Castille étaient les plus riches et participaient pour la moitié des revenus de l'ensemble des prieurés⁴⁰⁶. Les trois Langues françaises apportaient à l'Ordre la moitié de ses revenus. Leur poids économique assorti et le nombre élevé de chevaliers français - pratiquement les deux cinquièmes de membres de l'Ordre - favorisaient l'importance institutionnelle des Français dans l'Ordre. Quand les Bourbons accédèrent au trône d'Espagne, et plus tard, au XVIII^e siècle à celui de Naples, le pouvoir français au sein de l'Ordre se renforça davantage.

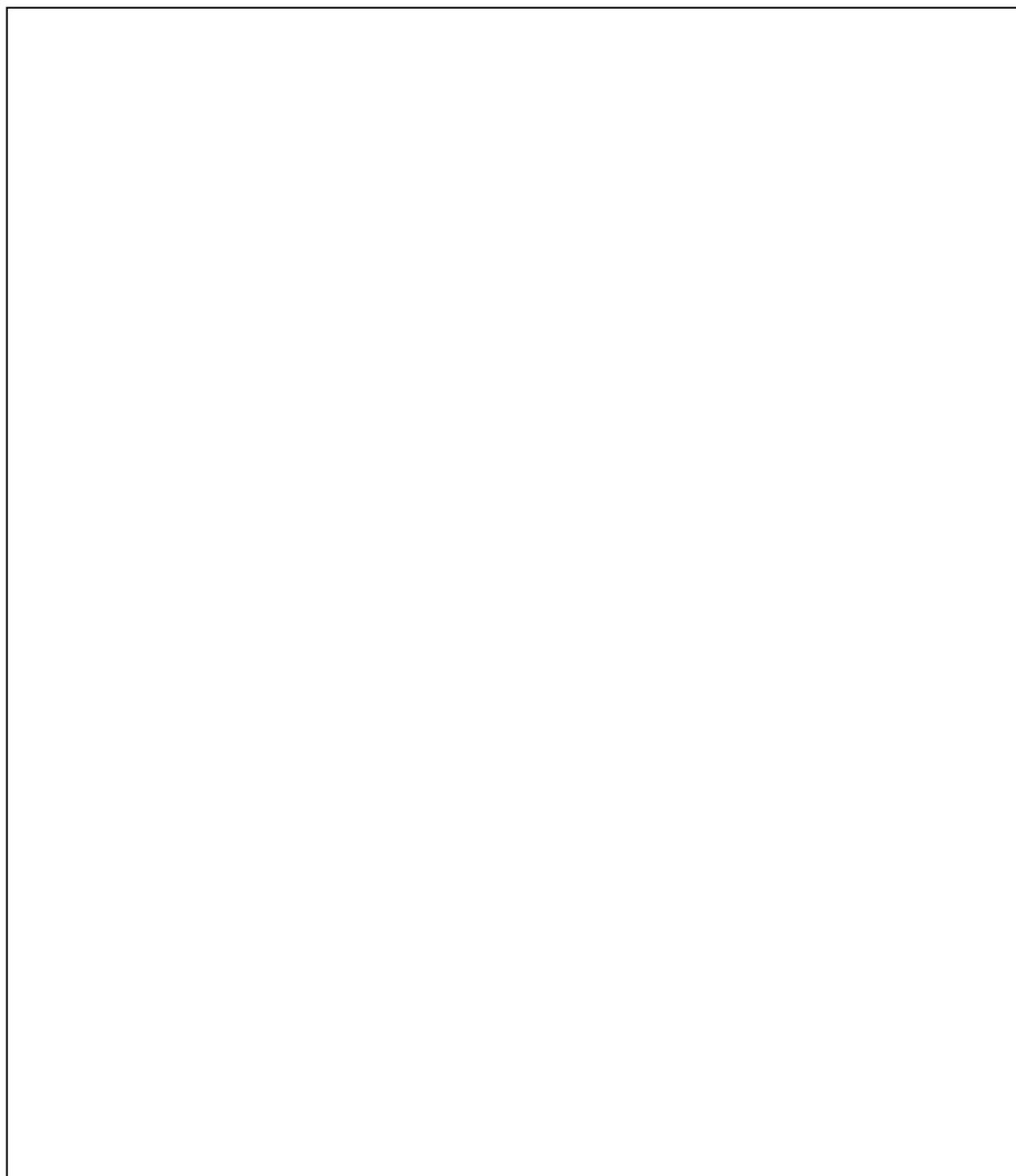
À la veille de la Révolution Française, en 1756, le revenu de l'Ordre procédant de ses 258 commanderies en France était de près de 2 500 000 livres⁴⁰⁷. À cette époque, l'Ordre possédait, 671 commanderies éparpillées dans toute l'Europe et réparties entre les huit langues. Lorsque la Révolution procéda à leur confiscation, la puissance politique et militaire de l'Ordre fut réduite à néant.

Le Grand Maître et le Couvent représentaient une puissance importante au sein de l'Ordre, mais l'influence des Langues sur leurs décisions jouait un rôle prépondérant. Étant donné que les membres des Langues, surtout ceux français, étaient aussi liés aux Cours de leurs pays, l'ingérence des souverains était parfois déterminante. Ce jeu de pouvoir se voyait même dans les structures gouvernementales de l'Ordre, qui étaient toujours dirigés par des chevaliers, mais leur personnel était composé de donats ou des chapelains, ou alors des membres de la bourgeoisie maltaise d'origine française, surtout provençale, dont pour la plupart, les familles étaient engagées dans le commerce avec Marseille. Le vice-chancelier, un chapelain conventuel, dirigeait les bureaux de l'administration centrale. Les

⁴⁰⁶ M. FONTENAY, Corsaires de la Foi ou rentiers du sol ? Les chevaliers de Malte dans le corso méditerranéen au XVII^e siècle, *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1988, t. 35, pp. 361-384.

⁴⁰⁷ C. PETIET, *Ces Messieurs de la Religion*, op. cit., p. 185.

correspondances diplomatiques avec les Etats étaient à la charge de trois secrétariats : espagnole, italienne et française. Au début du XVIII^e siècle, le secrétariat français était le plus important. Le chevalier qui le dirigeait était en effet le Ministre des Affaires Etrangères de l'Ordre et son rôle donnait encore plus d'importance aux Langues françaises dans la vie de l'Ordre⁴⁰⁸.



**Fig. 3.43 - Carte des Commanderies et Prieures de trois langues françaises
(H.J.A. SIRE, *The Knights of Malta*, Yale University Press, Haven & Londres, 1994, p. 114)**

⁴⁰⁸ A. BLONDY, *L'Ordre de Malte au XVIII^e siècle. Des dernières splendeurs à la ruine*, op. cit., p. 19.

CONCLUSION

Au XVII^e siècle, l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem était encore très riche et puissant et sa renommée était due surtout à ses capacités militaires et navales. Il avait des relations diplomatiques avec toutes les grandes puissances occidentales. Il incarnait christianisme militant face aux Ottomans et aux Barbaresques. La présence des corsaires devint plus importante dans la dernière partie du XVI^e siècle, à cause de la situation politique en Méditerranée : la Sublime Porte avait subi des défaites importantes, l'affaiblissement politique de l'Espagne, et la situation critique de la France due aux guerres civiles et plus tard à la guerre entre France et l'Espagne. L'Ordre représentait la seule défense contre la course musulmane, et sa flotte constituait une véritable menace contre les corsaires ottomans.

À l'époque, à cause de ses guerres internes, la France ne jouait pas le premier rôle en Méditerranée. Par conséquent, la présence française dans les hauts rangs de l'Ordre de Malte était importante pour le royaume. De 1530 à 1581, sur les huit grands maîtres qui s'étaient succédés, cinq avaient été français, deux italiens et un espagnol. Pendant ce temps, la lutte de pouvoir entre Français et Espagnols au sein de l'Ordre n'était pas encore gagnée, et bien que le nombre de chevaliers français fût déjà plus important, le parti espagnol était encore de taille à lutter. En juin 1581, les Espagnols exploitèrent l'un des brillants chevaliers français, Romégas, qui fit un coup d'État et déposa le grand maître Jean de la Cassière. Leur coup échoua parce que le pape Grégoire XIII qui en ce temps-là avait des relations très froides avec Philippe II, intervint autoritairement et après la mort de la Cassière, il obligea l'Ordre à choisir un nouveau Grand Maître d'une liste de trois personnes, toutes françaises. En effet, de la Cassière fut succédé par Hugues Loubenx de Verdalle (1582-1595), qui soutenu par le pape et par la France, remit de l'ordre dans les rangs. L'une de ses premières mesures fut de retirer à l'Amiral de l'Ordre le privilège de nommer le

général et le capitaine des galères de l'Ordre. Verdalle confia ces tâches principalement à des Français⁴⁰⁹. En 1584, il nomma Claude de Lorraine, un Guise, comme Général des galères, et en 1593, il accorda le poste à son propre neveu, Jean-François d'Astorg, chevalier de Ségreville. Il arma une galère à ses frais et lui accorda la prééminence sur toutes les autres galères de l'Ordre. Grâce à ses manœuvres, les chevaliers français dominaient la stratégie contre les Barbaresques.

L'empire ottoman au XVII^e siècle n'avait perdu ni sa force offensive, ni son agressivité. En effet, sa puissance s'était manifestée au cours du siècle à différents moments : lors de la guerre de Candie entre 1645 et 1669, pendant l'invasion de la Hongrie autrichienne en 1663, plus tard en 1683, pendant le siège de Vienne. Cependant, la décadence de l'empire ottoman avait déjà commencé, même si cela n'apparaissait pas encore, car ce n'est que vers la fin du siècle que ses problèmes devinrent plus visibles, car la lignée des grands sultans avait disparu. La bataille de Lépante avait marqué les premiers signes de sa faiblesse et à la fin du siècle, l'empire avait perdu sa puissance de jadis.

La diminution de la menace ottomane eut des conséquences importantes sur la place et le rôle de l'Ordre dans l'échiquier européen. Malte restait importante pour sa position stratégique, comme escale obligée sur la route du Levant, mais ses activités corsaires n'étaient plus toujours vues d'un œil favorable par les puissances chrétiennes. Son importance politique s'était réduite parce que l'Occident ne craignait plus les Ottomans au même degré qu'au XVI^e siècle et les grands pouvoirs essayaient d'engager des relations commerciales plus étroites avec la Sublime Porte. Donc les pouvoirs européens ne voyaient plus l'île comme une pièce maîtresse dans la Méditerranée occidentale. En outre, Venise, qui au XVII^e siècle se posait comme ennemi riche et redoutable des Ottomans, était elle aussi, en train de subir un processus de décadence vers la fin du siècle. La diplomatie était devenue le moyen indispensable de l'Ordre pour se faire valoir auprès des cours européennes.

Cependant, à partir de l'époque Richelieu, la France regardait vers Malte avec un intérêt croissant. En fait, en 1637, pendant la crise avec les barbaresques d'Algérie,

⁴⁰⁹ A. BLONDY, *Malte et Marseille au XVIII^e siècle*, éd. Fondation de Malte, Malte, 2013, pp. 33-34.

Richelieu décida d'y envoyer la flotte française, commandée par l'amiral-cardinal de Sourdis, qui établit un système de croisières permanentes et de démonstrations navales face aux côtes algériennes qui eurent de graves conséquences sur l'économie algérienne, pour laquelle les activités des corsaires barbaresques étaient une source de revenu importante. En représailles, Alger fit démolir le comptoir du Bastion de France, réduire les colons en esclavage et emprisonner le consul. L'accord de 1640 visait à remettre sur pieds la concession, qui avait subi des dégâts considérables. Richelieu, cependant, comptait revenir à la charge et préparait une attaque contre les Algériens, qui n'eut pas lieu, à cause de sa mort.

Richelieu appréciait la forte capacité marine de l'Ordre. Il rêvait d'organiser une école navale proprement française sur le modèle de l'Ordre de Malte, qu'il n'arriva cependant jamais à réaliser avant sa mort⁴¹⁰. Afin de pouvoir mieux jouir de cette expertise, il veilla à ce que les grands maîtres fussent français. En effet, depuis son installation à Rhodes au XIV^e siècle, l'Ordre avait formé ses chevaliers en marins aguerris. Tous les chevaliers obtenaient une instruction navale au moyen des quatre caravanes en mer, chacune d'une durée de six mois, qu'ils étaient obligés à accomplir pour être admis dans l'Ordre. L'Ordre était donc une source importante de commandants marins, aristocrates et compétents, pour les marines royales. Sur une durée de 76 ans, de 1581 à 1657, il n'y eut que deux grand maîtres espagnols qui ne régnèrent que neuf ans. Les autres quatre étaient tous Français.

Durant le magistère de Lascaris Castellar, pendant la minorité de Louis XIV, la France n'était pas en état de procéder avec la réorganisation de la marine planifiée par Richelieu. Elle devait s'occuper, en politique intérieure, de la Fronde, et à l'extérieur des hostilités avec l'Espagne. Ce fut surtout Colbert qui reprit le travail de réorganisation laissé par Richelieu.

À mesure que s'écoulait le XVII^e siècle, et que s'affirmait la décadence espagnole et la suprématie française, l'Ordre se tournait de plus en plus vers Paris, pour obtenir sa protection. L'importance des trois Langues françaises, détenant un nombre considérable de chevaliers et de commanderies, ainsi que la prépondérance de Louis XIV contribuaient à

⁴¹⁰ R. STIOT, *L'Ordre de Malte et les écoles de la Marine royale (1625-1830)*, in *Carnet de la Sabretache*, 1988, nouvelle série, no. 92, p. 37-41.

l'accroissement de l'influence française. Tout au long du XVIII^e siècle, Malte se placera de plus en plus dans la mouvance de la France, entretenant des relations de moins en moins importantes avec l'Espagne.

En effet, les archives révèlent une abondante correspondance entre les grands maîtres avec la cour de France qui témoigne de l'ampleur des relations diplomatiques entre les deux. Des deux partenaires, c'est le plus souvent la France qui a quelque chose à réclamer. Comme nous l'avons vu, Louis XIV se soucie de la carrière des chevaliers au service de la France, qui le sollicitent sans cesse et pour qui il intervient auprès du grand maître. A un autre niveau, la correspondance démontre les problèmes nés de la course maltaise, qui à l'occasion va à l'encontre des intérêts commerciaux français. Dans ce cas, les positions arrivent à être inconciliables.

Nous avons vu dans ce chapitre qu'à partir de 1713, lors des traités d'Utrecht, l'Ordre cherchait de plus en plus à faire reconnaître officiellement sa neutralité et son indépendance. Pour ce faire, l'Ordre constitua un véritable appareil diplomatique qui manifestât sa nature et son origine souveraines. L'Ordre voulait la reconnaissance de sa souveraineté, tout en maintenant ses statuts et ses privilèges auprès des chancelleries et dans de nombreux pays européens. Le représentant par excellence de cette politique, inaugurée par le Grand Maître Perellos (1697-1720), fut sans doute l'ambassadeur extraordinaire à la Cour de France, le bailli Jean-Jacques de Mesmes (1674-1741), qui fut accrédité par Louis XIV en 1715.

C'est dans ce contexte d'efforts de reconnaissance qu'il faut placer les querelles de préséance. Bien qu'au premier abord, ces querelles pussent sembler futiles et obsessionnelles, l'obtention d'honneurs diplomatiques constituait pour les Grands Maîtres un moyen important pour manifester leur puissance souveraine. Le respect de la préséance était la manifestation visible de la reconnaissance officielle des droits et des prétentions des Grands Maîtres. Etant donné que le cérémonial de Versailles servait de modèle pour les autres cours européennes, l'Ordre s'appliquait intensément pour y faire reconnaître ces privilèges. Les ambassades étaient donc devenues de véritables services du pouvoir magistral et l'ambassade parisienne était de loin la plus importante. L'ambassadeur avait des pouvoirs et représentait le Grand Maître auprès la Cour de France et des chevaliers

habitant en France. Auprès de ces derniers, son rôle concernait aussi la gestion des biens de l'Ordre en France. En effet, les diplomates, une fois nommés, ne dépendaient que du Grand Maître ; ils étaient ses ministres directs et n'étaient soumis ni aux institutions prieurales ni aux Conseils de l'Ordre.

Louis XIV aussi bien que le pape respectèrent la souveraineté de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem dans leurs protocoles. En effet, de toute part on lui exprimait traditionnellement des marques de considération. Comme nous l'avons vu, les rois de France appelaient encore le Grand Maître « mon cousin ». La flotte de l'Ordre continuait de bénéficier de prérogatives qui lui avaient été accordées dans des temps bien lointains. Louis XIV fit respecter les prérogatives que l'Ordre avait reçues des rois de France. Nous avons déjà démontré que les commandants des bateaux de guerre français faisaient saluer l'étendard de la Capitaine et mettaient l'équipage sous les armes pour recevoir le général de l'Ordre. Même si les relations entre la papauté et le magistère ne furent pas toujours des plus cordiales, lorsque le pape tenait chapitre à Rome, la place du Grand Maître était la première à la droite du trône, et son ambassadeur entrait armé de toutes pièces, portant la bannière de gueules à croix d'argent.

Ce chapitre a montré qu'en dépit du fait que jusqu'à la moitié du XVII^e siècle, Malte était inféodée à l'Espagne, l'Ordre essayait toujours de maintenir un certain degré de souveraineté. Malte était officiellement liée au royaume de Naples dans l'acte de donation de l'archipel à la Religion, signé par Charles Quint en 1530. Les vice-rois à Naples persistaient à afficher à l'égard de Malte des prétentions de suzeraineté. En effet, c'est auprès du vice-roi espagnol à Naples que les ambassadeurs de l'Ordre prêtaient serment de vassalité, et c'est lui qui recevait le faucon, symbole de cette subordination. Nous avons discuté des efforts de l'Ordre pour réduire l'importance de cet acte, en envoyant également des faucons à diverses cours d'Europe. De cette manière, l'Ordre visait à faire percevoir cet acte non comme un geste de subordination, mais comme un cadeau. Naples refusa de renoncer à ce geste de suzeraineté, et tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles les relations bilatérales furent froides et distantes.

Le Saint-Siège aussi ne voulait pas reconnaître la souveraineté de Malte et assumait souvent une attitude hostile. En revanche, les papes s'acharnaient à renforcer la tutelle

spirituelle qu'ils exerçaient sur l'Ordre. Nous avons démontré comment en 1574, sous prétexte de régler un conflit de juridiction sous le magistère de La Cassière entre le Grand Maître et l'évêque de Malte, le pape profita de l'occasion pour imposer un Grand Inquisiteur. Dès son arrivée, le premier Inquisiteur se posa en opposition par rapport au Grand Maître, en décrétant que tout Maltais qui voudrait se soustraire aux lois de l'Ordre n'aurait qu'à demander un brevet d'indépendance appelé patente; ceux qui seraient munis de cette pièce seraient désormais sous la protection du Saint-Siège.

La papauté s'ingérait dans les affaires de l'Ordre à d'autres niveaux. Les papes plaçaient leurs parents ou alliés en tête de la commanderie de Rome et de celles des États de l'Église sans chercher l'avis de l'Ordre, au point que le Grand Maître La Valette protesta violemment contre cette pratique. L'ordonnance d'Urbain VIII, qui changea les formes de l'élection des Grands Maîtres et s'attribua le droit de nommer le président des chapitres généraux, fut considérée comme une grave ingérence par l'Ordre. Par conséquent, les chapitres généraux ne furent jamais convoqués pendant 148 ans.

Tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles, l'Ordre dut lutter pour conserver ses droits et privilèges, que Rome empiétait systématiquement. Les réclamations des Grands Maîtres contre ces passe-droits, et même leurs recours aux rois d'Espagne ou de France pour faire révoquer des décisions qui leur étaient si préjudiciables, étaient en général ignorés.

Bien que déjà au XVII^e siècle, les Grands Maîtres se plaçaient sous la protection de Louis XIV, au XVIII^e siècle, sous Louis XV les relations devinrent encore plus étroites et chaleureuses. La France fournissait deux tiers des effectifs de l'Ordre et abritait 249 commanderies (40% du total). Les Grands Maîtres Pinto et Rohan envoyaient chaque année à la reine de France, à Madame de Pompadour, à Mesdames, filles de Louis XV, des caisses d'oranges, de citrons, de cédrats, de grenades, de bonbonnes d'eau de fleur d'oranger.

CHAPITRE 4

LES DÉFENSES DE MALTE : DES PROJETS D'INGÉNIEURS EN CONCURRENCE AU XVII^e SIÈCLE ET AU DÉBUT DU XVIII^e SIÈCLE

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, pour qui ceux venaient de l'Europe, Malte était lointaine et difficile d'accès. On s'embarquait à Marseille, à Naples, à Palerme ou à Syracuse. Il fallait s'attendre à une mauvaise traversée, à cause des vents qui s'engouffraient dans le détroit qui sépare Malte de la Sicile. C'était à Syracuse que Brydone s'était embarqué. Quel spectacle s'offre à la vue du nouvel arrivant qui s'apprête à débarquer à La Valette? En tout premier lieu, une masse dorée de fortifications (Fig. 4.1). L'effet en est frappant. Laissons la parole à Brydone : « Les abords de cette île sont très bien gardés... Une infinité de fortifications artificielles la rendent de tout part inabordable. En plusieurs endroits les rochers sont suspendus comme les toits d'un chemin couvert, et l'on a élevé derrière eux des retranchements et de fortes redoutes, qui mettent l'ennemi dans l'impossibilité d'y tenter une descente... Le port de La Valette a une entrée fort étroite, que rase de chaque côté l'artillerie d'un château très fort»¹.

Le voyageur anglais semble avoir été impressionné par cette vue, car il revient sur le sujet, admirant « l'heureuse situation de la cité de La Valette et les fortifications prodigieuses qu'elle doit en partie à la nature et en partie à l'art. Elle est située sur une péninsule, entre les deux plus beaux ports du monde... Toutes les fortifications sont taillées dans le roc, et ce travail ne peut qu'exciter l'étonnement de l'observateur... Ce n'est pas seulement la cité de La Valette qui a de telles fortifications; l'île entière en est pourvue dans tout son contour, partout où la nature n'a pas rendu toute tentative de descente impossible par l'élévation et l'escarpement des rochers...On est frappé du plus grand étonnement au seul aspect des ces ouvrages formidables ».

Cette opinion est confirmée par d'autres voyageurs. Le chevalier de Sainte-Maure y voit « l'une des plus fortes places de l'univers, tant par sa situation que par la bonté de ses fortifications »; le protestant Dumont, « la ville la plus forte du monde »; Lord Hamilton, un ensemble de fortifications « réellement excellentes et fort bien entretenues »². Tout le monde est d'accord : l'île est imprenable. Elle sera prise en deux heures à peine en 1798, mais à cause de l'intervention d'éléments moraux qui paralyseront la défense.

¹ P. BRYDONE, *Voyage en Sicile et à Malte*, Tours, 1855; dans C. PETIET, *Ces Messieurs de la Religion*, op. cit., p. 21.

² *Ibidem*, p. 22.

Lorsqu'on lit ces appréciations de ces constructions qui avaient été érigées un, deux voire trois siècles auparavant, on est porté à les examiner de plus près. Dans ce chapitre, on verra les différents types de projets de fortifications et les ingénieurs qui les ont conçus et réalisés. Cependant, auparavant il est nécessaire de comprendre comment ce type de projet était financé, étant donné l'étendue des travaux et les ressources limitées de l'Ordre pour y faire face. Ceci aidera à mieux voir l'investissement des chevaliers dans le petit archipel, et les différentes façons employées pour obtenir l'argent nécessaire pour achever ces œuvres.

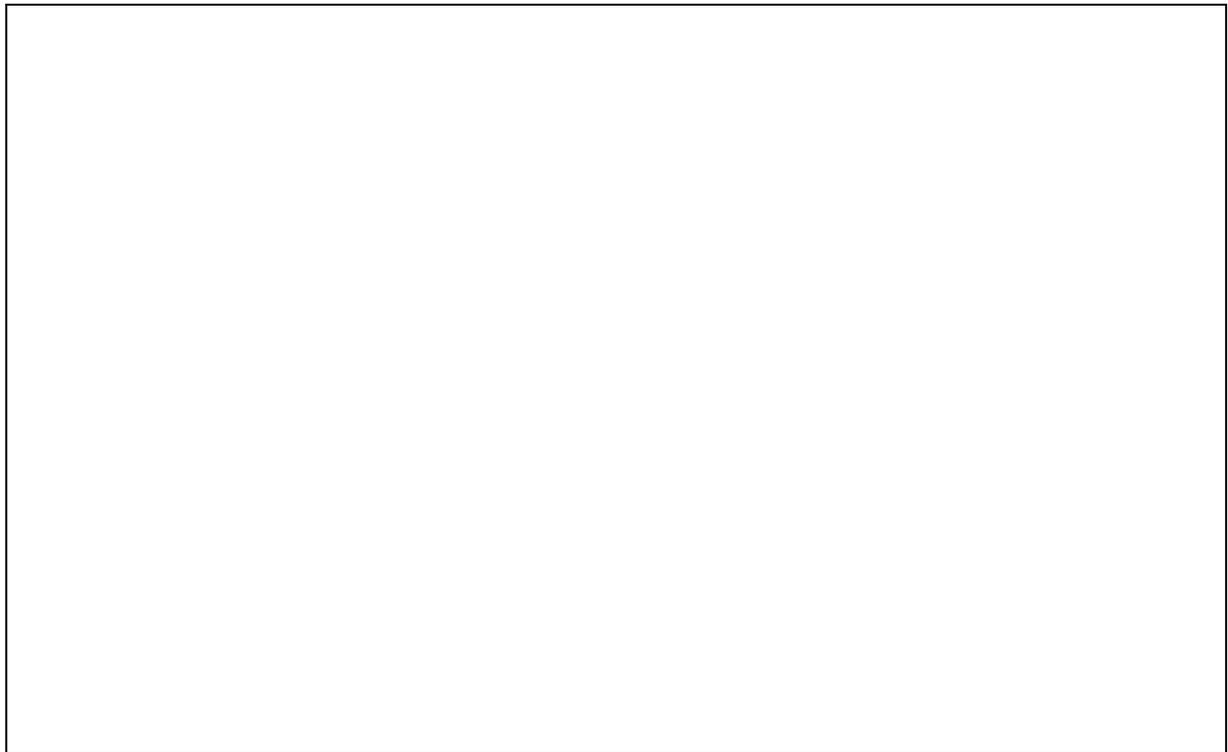


Fig. 4.1 - Vue de La Valette et les deux ports au XVIII^e siècle (Collection du Musée des Beaux Arts, Malte)

I-LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE FORTIFICATIONS

L'Orde dépensa des revenus considérables pour financer les fortifications des territoires qu'il occupait au cours des siècles. Arrivés à Malte, les chevaliers commencèrent presque immédiatement à faire exécuter des travaux de défense et de faire construire des fortifications. Le type de paiements effectués par les Langues était différent selon la nature des travaux et selon leur capacité financière. Si ces travaux ne concernaient qu'une Langue, le paiement était effectué uniquement par la Langue en question au moyen de ses commanderies. Mais quand des travaux conséquents de fortification étaient projetés, toutes les Langues étaient soumises à contribution.

Un budget particulier, la *Cassa della Fortificazione*, était constituée pour payer les travaux de fortification. Il était alimenté par des prélèvements variables sur les responsions, et de l'argent puisé des commanderies. Parfois ces sommes étaient très conséquentes, et allaient jusqu'à recouvrir la totalité des fonds de certaines Langues³. En cas de besoin ultérieur, l'Ordre prélevait des taxes extraordinaires sur ses commanderies. Ces taxes pouvaient, elles aussi, se révéler insuffisantes, ce qui contraignait l'Ordre à recourir à des mesures extrêmes.

Une de ces occasions eut lieu durant le projet de construction de la Valette. En 1567, l'Ordre ne pouvait pas faire face aux frais pour la construction des bâtiments qui s'élevait à 50.000 écus, et demanda à tous les chevaliers de renoncer à tous leurs bijoux et croix d'or ou d'argent, pour les transformer en monnaie⁴. Cinq ans plus tard en 1572, toujours pour la même raison, l'Ordre fut obligé de vendre trois de ses grandes forêts françaises (dont la commanderie de Vandensure et celle de Troyes)⁵.

³ En 1552, sur la demande de Grand Maître français Claude de la Sèngle, le Conseil vota à l'unanimité l'utilisation complète des responsions de toutes les commanderies françaises pour soutenir l'effort de guerre et la reprise des fortifications à Malte. AOM 423, ff 206v-207r, 25 janvier 1552; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 140.

⁴ « ... il Gran Maestro levò dal collo a tutti i Cortegiani suoi le collane e croci d'oro ... acciò se ne facessero denari... ». G. BOSIO, *op. cit.*, p.800

⁵ La vente des trois commanderies rapporta la coquette somme de 30 000 écus. B. DAL POZZO, *op. cit.*, vol. I, p. 62.

En cas de besoin, les chevaliers faisaient aussi appel aux souverains européens pour des fonds extérieurs. Ils faisaient recours en particulier au Saint-Siège et aux vice-rois de Naples et de Sicile. Toujours en 1567, quand toute source financière ordinaire et extraordinaire de l'Ordre pour la construction de la Valette était épuisée, ce furent le vice-roi de Naples et le Pape à fournir presque la moitié de la somme nécessaire⁶. La même année, Charles IX de France contribua la somme de 55.000 livres tournois, qu'il livra en deux versements, à raison de 35.000 livres en 1567⁷, puis de 20.000 livres en 1570⁸. Deux ans plus tard, en 1569, le Pape fit une nouvelle contribution de 30.000 écus⁹.

L'investissement de l'Ordre en moins d'un demi-siècle, avait donc été très important et avait souvent représenté pour lui un gouffre financier. Mais l'Ordre n'avait pas hésité, dans les conjonctures plus difficiles, à mettre en vente ses propres terres pour mener à bien ses travaux. En outre, durant tout le XVI^e siècle, aucune taxe importante ne fut prélevée sur le peuple maltais trop pauvre; l'investissement de celui-ci dans l'aménagement et la défense de son île consista exclusivement en une participation humaine. Les fortifications nécessitaient en effet un investissement matériel et humain important; et imposaient une organisation sans faille, pour ravitailler les chantiers en matériaux de construction et pour gérer une main d'œuvre nécessairement importante, composée d'ingénieurs italiens, de maçons maltais et étrangers, de soldats, de forçats et d'esclaves, qu'il fallait nourrir, héberger ou rémunérer.

Puisque l'intensité de l'activité de construction de l'Ordre changeait selon les exigences militaires nécessaires pour la défense de l'archipel, la dépense pour la construction de ces travaux de fortification variait d'année en année. La première comptabilité ne comprend aucune information sur le coût de construction de La Valette. Cependant, au cours des années précédentes, une dépense de seize milles écus fut

⁶ AOM 431, f. 217r, 24 octobre 1567; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 141.

⁷ AOM 431, f. 266v, 19 juillet 1567; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 142.

⁸ AOM 433, f. 252v, 9 septembre 1570; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 142.

⁹ AOM 92, f. 169r, 10 septembre 1569; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p.142.

documentée pour la construction de cette ville et pour les ouvrages de construction à Birgu, la Forteresse de Saint-Elme et la Forteresse de Saint-Michel¹⁰.

En 1587, 12.000 écus furent dépensés pour certains travaux réalisés sur les forteresses, mais en 1594, l'unique recette relative aux ouvrages de construction des fortifications et d'autres ouvrages à La Valette s'élève à 65 écus seulement. Certaines rumeurs d'une possible invasion turque vers 1630 suffisaient à attirer un nouvel intérêt pour les fortifications et la comptabilité illustre quelques mesures modestes de 5.200 et 3.800 écus¹¹. En 1664, en plus des 7.222 écus alloués aux « ouvrages », une autre somme de 2.760 écus fut dépensée pour les « nouvelles fortifications », bien qu'aucun projet important de défense ne fût en cours vers 1660. En réalité, le coût d'un tel travail ne se rapporte pas à un nouveau projet de fortification.

En l'absence donc d'une statistique financière adéquate concernant la dépense relative aux fortifications, il est impossible de calculer le coût global de tous les projets de défense réalisés à Malte. En dépit de cela, certains contemporains évaluèrent le coût de quelques travaux de fortification. En effet, en 1568, l'on soutenait que la construction de La Valette avait déjà coûté à l'Ordre 200.000 écus, qu'une autre somme de 100.000 écus aurait été nécessaire pour sa fortification, en plus de la somme de 100.000 écus nécessaires pour la construction des édifices publics¹². En 1635, Pietro Paolo Floriani évalua qu'une somme de 125.000 écus était nécessaire pour compléter son système défensif dans un délai de deux ans¹³. Toutefois, cette somme fut contestée par quelques critiques de l'époque, dont l'un d'entre eux soutenait, peut-être d'une manière plus précise, qu'une somme comprise entre 200.000 et 300.000 écus aurait été indispensable pour la construction de ce système complexe de fortification¹⁴.

¹⁰ Urb. Lat. (Fonds Urbinat Latin - Bibliothèque du Vatican) 826, f. 236; Urb. Lat. 833, f. 187; S.S. Misc. (Secrétariat d'État mélangé), Arm. II, no. 81, f. 265v; dans A. HOPPEN, (1973), *op. cit.*, p. 114.

¹¹ Barb. Lat. (Fonds Barberini Latin - Bibliothèque du Vatican) 5036, f. 14 et CHIGI (Fonds Chigi - Bibliothèque du Vatican), RI 25, f. 339v; dans A. HOPPEN, (1973), *op. cit.*, p. 114.

¹² Urb. Lat. 833, f. 192; dans A. HOPPEN, (1973), *op. cit.*, p. 115.

¹³ Lettre du Grand Maître Antoine De Paule à son Ambassadeur de Rome, Barb. Lat. 6689, f. 364, 6 octobre 1635; dans A. HOPPEN, (1973), *op. cit.*, p. 115.

¹⁴ A.O.M. 6402, *Discours sur les neuf fortifications proposées par M. le Colonel Floriani*, f. 365; dans A. HOPPEN, (1973), *op. cit.*, p. 115.

Les financements de la Trésorerie alloués aux projets de fortification, tel qu'il ressort de la comptabilité, étaient donc insuffisants pour soutenir n'importe quel projet à grande échelle. En effet, les fortifications étaient financées par un fond séparé connu comme la "Caisse de la Fortification", à laquelle la Trésorerie contribuait régulièrement, mais qui avait aussi d'autres ressources financières. La "Caisse" puisait une grande partie de ses financements des taxes imposées aux Maltais, et particulièrement des taxes douanières et de la « *neuba* » payée par ceux qui ne respectaient pas l'obligation d'effectuer le service militaire de travail sur les fortifications.

En outre, l'Ordre demandait souvent l'assistance financière des Princes chrétiens et du Pape, pratique utilisée avec succès pour la collecte des fonds nécessaires pour la construction de La Valette¹⁵. Certains chevaliers appartenant aux familles les plus riches d'Europe, et en particulier les Grands Maîtres, contribuaient souvent à la « Caisse » par des donations. Les Tours *Garzes* et *Orsi*, les fortifications de la *Cottonera*, la Forteresse *Ricasoli* et *La Galdiana* furent toutes appelées ainsi en l'honneur de leurs « bienfaiteurs ». Tant que le financement des fortifications ne relevait pas de la compétence directe de la Trésorerie, les fonds furent souvent collectés à travers différentes mesures. Les chiffres présentés dans la comptabilité officielle ne sont nullement fiables et ne donnent aucune indication sur la dépense effective de l'Ordre quant aux fortifications.

¹⁵ En faits l'Ordre envoyait ses délégués aux princes différents européens dans l'espoir qui contribuassent de l'argent ou matériel pour la construction de La Valette. A.O.M. 431-3, *Liber Bullarum 1565-70, passim* e A.O.M. 91-2, *Liber Conciliorum 1561-70, passim*; dans A. HOPPEN, (1973), *op. cit.*, p. 117.

II-LES FORTIFICATIONS COTIÈRES : UNE NECESSITÉ POUR L'ÎLE ACTIVE DANS LA GUERRE DE COURSE

Dans le chapitre précédent, nous avons montré comment durant le XVII^e siècle, la course était devenue l'activité principale de Malte. Les affrontements sur mer étaient surtout dûs au *corso*, et tous y participaient et s'y affrontaient : Hospitaliers, Vénitiens, Français, Ottomans, Barbaresques, etc. Les chevaliers de Malte pratiquaient la course, qui était une source de revenu considérable et fournissaient, contre paiement, des patentes magistrales à tous ceux voulant la pratiquer. La course représentait pour l'Ordre une forme nouvelle d'opposition aux infidèles.

Les activités portuaires se développèrent grâce à cette activité corsaire, qui fournissait l'occasion de multiples rencontres entre personnes de diverses nations et origines. La course avait fourni l'occasion aux Maltais d'établir des rapports plus ou moins étroits avec des corsaires étrangers, d'investir dans des entreprises conjointes, de travailler pour des étrangers ou d'embaucher des capitaines étrangers pour leurs navires. Plusieurs étrangers venus à Malte pour participer à la course s'établirent dans l'île et se faisaient même naturaliser, y rapportant ainsi encore plus de prospérité.

La vente des patentes rapportait plusieurs avantages à l'Ordre, même si, comme nous l'avons montré au chapitre 3, elle attirait les protestations de pays étrangers. A part les importants gains financiers, l'octroi des patentes permettait à l'Ordre de faire valoir son importance aussi bien comme de défenseur de la chrétienté, que comme base puissante en plein milieu de la Méditerranée. Au moyen des patentes, l'Ordre permettait aux corsaires de battre son pavillon, les plaçant ainsi sous sa protection. En contrepartie, les corsaires devaient verser une partie de leur butin au Commun Trésor. Au cours du XVII^e siècle, Malte devint ainsi un centre très important pour l'activité des corsaires.

L'activité corsaire était à tous les effets, une guerre commerciale. L'Ordre poursuivait sa mission de lutter contre l'Infidèle d'une manière différente. Les chevaliers continuaient à attaquer les navires ottomans et barbaresques pour délivrer les chrétiens qui avaient été

capturés et mis en esclavage, et aussi à prendre des infidèles en esclavage et à envoyer plusieurs à ramer sur leurs galères. Cependant, ils visaient surtout les navires marchands, en particulier ceux qui naviguaient au Levant, pour se saisir de leur précieuse marchandise et même de leurs navires. Leur activité était un véritable fléau pour la Sublime Porte, qui pendant l'été 1614, décida d'organiser une attaque punitive contre Malte.

Même si cette nouvelle attaque ottomane n'avait pas l'ampleur et la portée du siège de 1565, la conséquence immédiate fut celle de motiver l'Ordre à lancer de nouveaux projets de fortification pour protéger l'île des attaques corsaires ou militaires. Un nouveau plan des fortifications côtières fut inauguré, afin de garantir la sécurité de l'Ordre et des habitants. Ces travaux, qui avaient déjà été entamés vers la fin du XVI^e siècle pendant le magistère de Garzés, furent amplifiés et intensifiés à la suite du débarquement de 1614.

Les étapes de la mise en défense des côtes : le rôle des Grands Maîtres

Etant donnée la petite taille de l'île, les fortifications ne pouvaient pas être conçues comme des entités séparées mais devaient être intégrées dans un système unique de défense qui protégeait la totalité de l'île. Selon ce projet, les fortifications n'étaient pas planifiées pour satisfaire les besoins locaux, mais dans le cadre d'une stratégie défensive complète. Alors qu'au XVI^e siècle, les chevaliers devaient construire des fortifications à la hâte pour protéger leur port, au siècle suivant ils purent développer une vision plus compréhensive.

Toute la stratégie était basée sur un concept fondamental : il ne fallait pas laisser l'ennemi débarquer sur l'île. Afin de créer un avertissement précoce qui puisse signaler à temps l'arrivée de navires ennemis de n'importe quel versant, le projet fut lancé pour construire une chaîne de tours de guet dans des lieux à haut risque, parce que de facile abordage. Ce genre de défense avait été adopté en Sicile et dans le sud de l'Italie, là où les côtes étaient aussi exposées à la menace barbaresque. Ces tours devaient être placées de manière que chaque tour pouvait être vue de celle la plus proche afin de pouvoir relayer, en un temps très rapide, un signal d'alarme à travers toute l'île. Le système était planifié de telle sorte que le signal transmis de tour en tour devait forcément arriver au Grand Port,

point névralgique du système défensif. C'était un système efficace pour que l'Ordre puisse offrir une résistance immédiate aux forces ennemies qui essayaient d'aborder l'île. Les tours offraient donc un moyen effectif contre les attaques barbaresques. En temps de grand danger, les habitants pouvaient être prévenus à temps afin de se réfugier derrière les fortifications des villes principales.

Sous le Grand Maître Martin Garzés (1595-1601)

Comme nous l'avons vu plus haut, ce fut le Grand Maître Martin Garzés (1595-1601) qui se soucia le premier de fortifier le littoral pour le protéger des incursions corsaires. L'île de Gozo était comprise dans le plan stratégique que l'Ordre avait commissionné à l'ingénieur militaire Giovanni Rinaldini d'Ancona. Rinaldini, qui fut appelé par le vice-roi de Naples pour des projets divers de fortifications¹⁶, vint à Malte pour créer un projet défensif pour surveiller et protéger le canal entre Gozo et Comino, qui étaient exposés aux attaques des navires corsaires¹⁷. Garzés finança lui-même le tour de guet qui fut construit à Gozo, offrant la somme de 6.000 écus environ¹⁸. La construction ne fut pas terminée pendant son magistère; elle fut terminée en l'automne 1605 sous son successeur, Aloph de Wignacourt. La tour fut d'abord nommée Tour Saint-Martin, mais plus tard elle fut aussi connue comme la Tour Garzés en mémoire du Grand Maître.

Sous le Grand Maître Aloph de Wignacourt

Outre la tour de Gozo, Aloph de Wignacourt fit construire, avec l'approbation du Conseil, six autres tours sur les côtes de Malte et de Comino entre 1604 et 1622¹⁹ (Fig. 4.2).

¹⁶ M. AYALA, « Degl'Ingegneri Militari Italiani dal Secolo XIII al XVIII : Memoria Storica », *Archivio Storico Italiano*, Vol. 9, No. 2 (54) (1869), pp. 71-110, https://archive.org/stream/bub_gb_j6U-3BsPFn8C/bub_gb_j6U-3BsPFn8C_djvu.txt. Accédé le 12 août 2018.

¹⁷ « ... *ad arcenda pyratum navigia quoe illuc frequenter aquatum navigant...* ». AOM 101, f. 191r; 14 octobre 1605; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 304.

¹⁸ A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1999), *op. cit.*, pp. 175-176.

¹⁹ AOM 260, f. 63v; 28 octobre 1659, Rapport au Conseil concernant les constructions des tours de guet sur le littoral de l'archipel; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 304.

Wignacourt déboursa environ 55.000 écus de sa poche pour ces constructions; toutefois ce chiffre ne constituait qu'un huitième des donations affectées à l'Ordre²⁰.

Les premières tours de guet furent construites par Vittorio Cassar, fils de Gerolamo Cassar²¹. Deux tours furent projetées pour protéger la baie de Saint Paul²² : la Tour de Saint Paul (connue aussi sous le nom Tour de Wignacourt) et la Tour de Qawra. Le premier projet, celui de la Tour de Saint Paul (Fig. 4.3) fut inauguré le 10 février 1610²³ avec grande pompe en présence du Grand Maître et de tout le clergé de Mdina.

En juillet 1610, Wignacourt tourna le regard vers un autre point très important, mais très exposée et mal protégé à l'extrême sud de l'île, le port de Marsaxlokk. Il donna tant d'importance à ce projet qu'il le finança de ses propres moyens. La tour, qui était de taille beaucoup plus grande et de construction plus complexe du point de vue défensif, est attribuée à Vittorio Cassar. Elle fut appelée la Tour Saint-Lucien²⁴ (Fig. 4.4), le nom de l'église baptismale du Grand Maître²⁵. Wignacourt avait en effet vu juste, car en 1614, l'alarme générale du débarquement des forces ennemies partit de cette tour²⁶. Wignacourt

²⁰ A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1999), *op. cit.*, p, 202, n. 4.

²¹ Vittorio Cassar (c.1550-1607?) architecte et ingénieur maltais, fut reçu dans l'Ordre en tant que servant d'armes dans la Langue de Provence. Dans les années 1590, Vittorio manifestait déjà une détermination pour servir l'Ordre avec la même habilité et dédicace de son père. En 1594, Vittorio fut envoyé par l'Ordre visiter quelques villes en Italie où il put observer les derniers développements de l'architecture et de l'ingénierie militaire. Le voyage de Cassar ne dura pas plus de sept mois parce qu'en décembre 1594 il est écrit qu'il fut sous procès et emprisonné pour insubordination. Vittorio est nommé pour la première fois ingénieur résident de l'Ordre en septembre de l'année 1600. Entre septembre 1600 et août 1603 Cassar travaillait sur chaque projet de fortification à Gozo comme le réaménagement des fortifications de *Gran Castello* et la construction de la Tour Garzes (1605) à Mgarr (Gozo). Selon les dires, Vittorio est mort en 1607 et fut enterré dans la chapelle de Saint-Barbara au *Gran Castello* de Gozo. Cependant, on peut dire que cela paraît improbable puisque les différentes tours construites par Wignacourt ont toujours été attribuées à cet architecte. L. MAHONEY, *A History of Maltese Architecture*, Malte 1996, p. 313.

²² AOM 103, f. 103r, 6 novembre 1609 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 305.

²³ N.L.M., Lib 142, iv, f. 37. Cette tour fut en partie démolie le 14 mars 1761 et reconstruite en un mois pendant le magistère du Grand Maître Emmanuel Pinto de Fonseca.

²⁴ Puisque la position de cette tour était considérée comme plus stratégique pour la défense du versant méridional de l'île, en 1795 le Grand Maître De Rohan agrandissait ses défenses et changeait le nom en Fort De Rohan. Une plaque commémorative, sur une des façades de la forteresse, a l'inscription suivante: « *Honori Emmanuelis De Rohan M. Magistri Parentis Publici, ob auctas Insulæ munitiones Equites rei bellicæ prepositi hoc Propugnaculum Anno MDCCXCV in ampliorem formam restitutum ex nomine beneficentissimi Principis Rohan appellari decreverunt* ». A.P. VELLA, (1979), *op. cit.*, p. 87, n. 12.

²⁵ A. FERRES, *Memorie dell'Inclito Ordine Gerosolimitano*, Malte 1885, p. 56.

²⁶ AOM 105, f. 67v; 6 juillet 1614 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 305.

finança aussi l'armement complet de la tour en hommes, artillerie et munitions, qui lui coûta la somme de 11.745 écus²⁷.

La peur provoquée par l'attaque turque de 1614, fut telle que le 11 juillet 1614, à peine deux jours après le départ des Turques, le Conseil approuva la construction d'une autre tour dans la baie de Saint Thomas, elle aussi facilement accessible, qui se trouve au sud de Malte, sur le versant du Grand Port. Cette tour, appelée Tour de Saint-Thomas (Fig. 4.5), attribuée elle aussi à Vittorio Cassar, fut encore une fois financée par le Grand Maître²⁸ à un coût 13.450 écus²⁹.

Une autre tour pour protéger le sud de Malte fut celle de *Santa Maria delle Grazie*³⁰. En avril 1620, il fut décidé de construire cette tour dans les environs de Zabbar. La position était soigneusement choisie pour créer le lien entre la Tour de Saint Thomas et le Grand Port, dont la ville mitoyenne de Birgu. Cette tour de guét, appelée comme l'église paroissiale de Zabbar, était aussi conçue pour veiller à la protection des habitants des alentours. La tour, attribuée à Vittorio Cassar, coûta 4.948 écus à l'Ordre³¹.

Wignacourt ne voulait pas laisser exposé le flanc oriental de l'archipel maltais. Ici le danger était grand, car les corsaires pouvaient facilement se cacher dans les nombreuses criques de Comino ou de Gozo, et sortir pour attaquer des navires en direction du Grand Port. Puisque la Tour de Saint-Martin à Gozo était déjà en mauvais état, en 1617 l'Ordre ressentit le besoin de la restaurer³² en raison de son importance stratégique. Wignacourt poursuivit ses efforts pour assurer la surveillance du Canal de Malte en faisant construire une nouvelle tour à Comino en 1618³³. Cette construction, nommée Tour de *Santa Maria* (Fig. 4.6) était beaucoup plus grande de taille, et se trouvait en plein milieu du Canal. Attribuée à Vittorio Cassar, elle fut bâtie sur une haute base, sur le promontoire le plus

²⁷ A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1999), *op. cit.*, p. 175.

²⁸ AOM 105, f. 68v; 11 juillet 1614; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 305.

²⁹ A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1999), *op. cit.*, p. 176.

³⁰ AOM 106, f. 207r; 21 avril 1620 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 305. Le lieu exact où la tour fut construite s'appelle IBlata l-Bajda [Rocher blanc].

³¹ AOM 6385, f. 192; 28 septembre 1621; dans A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1999), *op. cit.*, p. 108.

³² AOM 106, f. 59v; 7 novembre 1617 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 306.

³³ AOM 106, f. 123r; 11 octobre 1618 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 306.

élevé de l'île et pouvait donc garantir une surveillance aussi bien du côté de Malte que de Gozo. Sa position difficilement accessible, dans une île inhabitée, signifiait que sa construction était plus compliquée car il fallait transporter les ouvriers et les matériaux, et cela seulement au moyen de petits bateaux. En outre, l'épaisseur de ses murs et la hauteur de sa base firent monter les coûts, qui atteignirent le chiffre exorbitant de 18.628 écus³⁴. Le total d'environ 55.000 écus, dépensé pour ces fortifications à la charge du Grand Maître Wignacourt, constituait seulement un huitième des donations affectées à l'Ordre³⁵.

Ces tours consistaient en de larges structures de forme carrée. Avec leurs tourelles bastionnées elles ressemblaient plus à des forts, quant à la forme et à la configuration, qu'à de simples tours de guet. Ces constructions massives étaient manifestement construites pour dominer le littoral avec l'installation de batteries d'artillerie lourde sur leurs toits, et le stationnement de garnisons de taille respectable en temps de guerre. À certains moments le contingent de troupes envoyé pour renforcer certaines de ces places fortes allait jusqu'à 200 hommes. Les soldats devaient s'opposer au débarquement de détachements et reconnaître les mouvements de l'ennemi.

À part leurs dimensions massives, la caractéristique de ces tours consistait en des tourelles d'angle. Il s'agissait de bastions aux formes rudimentaires permettant un certain degré de défense rapprochée en consentant des tirs d'enfilade le long des façades des tours. Le meilleur développement de ce système se trouve à la Tour Saint-Thomas qui était aussi dotée d'un fossé et d'un pont-levis à bascule accessible par une volée de marches. Une forme ultérieure de défense à la Tour de Comino consistait en une galerie de tir continue sur l'escarpe, à la base des murs le long du haut de la "plinthe" servant à étayer la moitié inférieure de la structure. À l'intérieur toutes ces tours renfermaient de vastes pièces à voûtes en berceau, construites à "l'épreuve des bombes" et ayant pour but de supporter le poids d'un nombre considérable de canons montés sur les batteries de la toiture.

³⁴ J. Q. HUGHES, *Malta- A Guide to the Fortifications*, Malte 1993, p. 203.

³⁵ A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1999), *op. cit.*, p, 202, n. 4.

Sous le Grand Maître Jean-Paul de Lascaris Castellar (1636-1657)

Lors de la deuxième moitié du XVII^e siècle, la préférence pour des grands avant-postes en garnison a été abandonnée en faveur des structures plus petites qui ont été conçues pour servir seulement comme des postes de garde. Dès son élection au magistère, le Grand Maître Jean-Paul de Lascaris Castellar redonna une impulsion au mouvement de fortification littorale, qui avait été interrompu après la mort d'Aloph de Wignacourt, en 1622.

Lascaris aussi ordonna la construction de sept tours de guet (Fig. 4.7), mais celles-ci furent exclusivement financées par le Commun Trésor³⁶. En 1637, il fit construire plusieurs tours. La Tour de *San Giorgio* fut construite dans la baie de Saint Julien qui se trouve au-dessus du Grand Port, afin de surveiller les navires dirigées vers le Grand Port venant du côté du Canal de Sicile. Les tours de Ghajn Tuffieha (Fig. 4.8) et Lippija furent construites sur le flanc sud-ouest de l'île. La Tour Nadur, fut construite non sur le littoral, mais au cœur de l'île, pour pouvoir mieux assurer la communication entre les tours de Ghajn Tuffieha et Lippija et l'ancienne capitale de Mdina. En décembre 1647³⁷, le Conseil approuva la construction de la Tour de Wied iz-Zurrieq (Fig. 4.9) (également nommée Ta' Xutu dans les archives). Cette dernière tour de guet est située dans la proximité du casal de Zurrieq et de Qrendi.

Le dessin de ces tours de guet constituait un changement important par rapport aux structures massives construites antérieurement. Cela était dû avant tout au fait que les nouvelles structures étaient spécifiquement conçues comme postes d'observation pour les milices de la garde côtière qui avaient jusqu'alors effectué leurs rondes de nuit soit en plein air soit à l'abri de petites cabanes rurales non fortifiées ou autres postes de sentinelle "*all'anticha*"³⁸. Les nouvelles tours de guet mesuraient environ 11m de haut et 36m² de surface. Pour chacune d'elles, l'intérieur se composait de deux étages à une pièce, l'accès de

³⁶ AOM 260, f. 63v; 28 octobre 1659 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 531. Ce rapport, qui mentionne le projet défensif des fortifications côtières, fut rédigé après la mort de Lascaris.

³⁷ AOM 258, f. 106r, 15 décembre 1647 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 531.

³⁸ "...non ritrovandosi in tutta quella Costa di Scirocco e mezzogiorno, altro che due piccolo guardie all'anticha, senza corrispondenza nessuna e con pochissimo effetto". AOM 6551, f. 104.

l'extérieur se faisant seulement à l'étage supérieur par le biais soit d'une échelle en bois soit même d'une échelle de corde.

Bien que la surveillance du Canal de Malte fût mieux assurée, il y avait encore un point qui n'était pas surveillé sur le côté nord ouest de l'île. Le Grand Maître Lascaris voulut faire construire une nouvelle grande tour de guet pour veiller la baie de Mellieha, très facilement accessible, qui puisse communiquer avec les tours du Canal de Malte, afin d'assurer une surveillance plus étroite de la présence de navires corsaires³⁹. La Tour Sainte-Agathe, mieux connue comme Tour Rouge (Fig. 4.10), récemment attribuée au marseillais Antoine Garsin⁴⁰, suivit le modèle des premières tours construites sous le magistère de Wignacourt presque un demi-siècle plus tôt. Une deuxième tour fut bâtie à Dwejra (Fig. 4.11), sur la côte occidentale de Gozo en 1652 pour protéger cette partie de l'île⁴¹.

Sous le Grand Maître Martin de Redin (1657-1660)

Le Grand Maître qui succéda à Lascaris fut Martin de Redin, Grand d'Espagne originaire de Pamplune en Navarre, de la Langue d'Aragon. Au début de son magistère il entreprit de poursuivre le projet de fortification côtière de ses prédécesseurs dans sa « volonté ardente pour servir Sa Divine Majesté dans ce port »⁴². Le 31 mars 1658, il exposa au Conseil son projet de faire construire treize tours de guet à ses propres frais⁴³ pour renforcer davantage la surveillance des côtes de l'archipel. La construction de ces tours venait combler les points faibles de la défense côtière de l'archipel, là où les corsaires barbaresques pouvaient facilement débarquer. En fait, la première tour que de Redin commissionna, connue comme Torri l-Ahrax (Fig. 4.12), fut située dans les alentours de Mellieha, surplombant la baie d'Armier, à l'embouchure du Canal de Malte. Les treize tours littorales furent construites en un temps très bref – deux ans et demi - sous la direction de

³⁹ AOM 258, f. 174v; 25 avril 1649; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 532.

⁴⁰ S. C. SPITERI, « In Defence of the Coast – The Bastioned Towers », dans *ARX*, Issue 3, Malte, 2013, pp. 84-85.

⁴¹ AOM 259, f. 53v; 22 octobre 1652 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 532.

⁴² « ...il Sig. G. Mro. mosso dall'ardentissimo zelo...ha proposto di voler mandar fabricare à sue spese dodici, o quattordici torri nelle marine di essa. » AOM 110, f. 31; dans S. C. SPITERI, *The Art of Fortress Building*, *op. cit.*, p. 351.

⁴³ AOM 260, f. 31v-32v; 31 mars 1658 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 532.

l'ingénieur résident français Médéric Blondel, au service de l'Ordre⁴⁴, pour la somme de 6.428 écus et 12 tari⁴⁵.

Les tours de guet côtières étaient situées à distance visuelle l'une de l'autre de façon à relayer les signaux d'un poste à l'autre tout le long de la côte jusqu'à La Valette⁴⁶. Les travaux de construction des tours De Redin procédaient à un rythme accéléré à tel point que la première tour construite à Ghajn Hadid, près de Mellieha, fut complétée en deux mois⁴⁷. Du point de vue structurel, les tours construites par De Redin étaient plus solides que celles, plus fragiles, construites par les prédécesseurs de Lascaris. Cependant le prototype des treize tours de Redin fut la dernière tour construite par Lascaris à Wied iz-Zurrieq. La principale différence entre ces deux types de structure consistait en ce que les tours de Redin étaient construites autour d'une voûte en berceau permettant d'installer des canons tandis que les tours construites par Lascaris avaient une toiture reposant sur des poutres de bois. Cependant il ne fait guère de doute que le dessin de ces structures fut profondément influencé par celles développées dans la Sicile toute proche au cours du XVI^e siècle, comme celles existant toujours à Palerme et Trapani. Dans le même temps un investissement parallèle en défenses côtières était entrepris à Gozo où furent construites six autres tours au milieu du XVII^e siècle.

De Redin était conscient du fait qu'il ne suffisait pas d'avoir les fortifications, il fallait aussi avoir le personnel adapté pour les tenir. Or, jusque là, la surveillance était effectuée par des paysans, tous volontaires, après leur jour de travail⁴⁸. Le Grand Maître voulait un service plus professionnel et plus sûr ; par conséquent il instaura un nouveau système selon lequel ceux qui faisaient le guet percevaient un salaire de deux écus par mois, ce qui leur permettait d'être dispensés du travail des champs. Chaque tour devait être gardée jour et

⁴⁴ AOM 260, f. 60v; 6 juin 1659 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 532.

⁴⁵ AOM 260, f. 63r; 7 juillet 1659 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 532.

⁴⁶ «...queste Torri hanno da correspondere l'una con l'altra, hanno da guardar qualsivoglia cala, che si sia nell'Isola, e l'acquata, che nella parte della Mellecha...in quale si farà la prima torre ». AOM 110, f. 258.

⁴⁷ «...la torre fabricate alla Mellecha si ritrovava per finirsi...il dover provederla, e munirla dell'artiglieria necessaria pigliando di quella della religion... quelle pezze che giudicava, à proposito ». AOM 110, f. 258.

⁴⁸ AOM 260, f. 31v; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 532.

nuit par quatre paysans armés chacun d'un mousquet, sous l'autorité d'un représentant de l'Ordre, bombardier ou chevalier⁴⁹.

Le désintérêt pour les défenses côtières à partir de 1660

Les projets de fortification côtières furent interrompues après la mort de de Redin en 1660. Les Grands Maîtres suivants, les deux frères Raphael Cotoner (1660-1663) et Nicolás Cotoner (1663-1680) se concentrèrent sur la construction de fortifications autour du Grand Port, en particulier pour protéger les Trois Cités. Cette nouvelle vague de fortifications fut érigée à la suite de la Guerre de Candie en 1669, par crainte de représailles de la part des Ottomans.

En juillet 1681 les défenses côtières se trouvaient dans un état déplorable et il fut demandé à l'*Università* de supporter les frais des travaux de réparation⁵⁰. Durant le reste du siècle et au début du suivant, les chevaliers ne s'intéressèrent guère aux lignes défensives du littoral. Même Médéric Blondel, qui était sans aucun doute une personne consciencieuse et qui enregistrait soigneusement ses travaux, ne se préoccupait pas de ces fortifications. A sa mort, l'Ordre se trouva sans ingénieur attitré et, vu les circonstances, il ne faut pas s'étonner que les tours côtières qui n'étaient pas directement sous la responsabilité de l'Ordre soient négligées.

Un intérêt renouvelé au XVIII^e siècle

L'enthousiasme pour les défenses côtières atteignit son apogée au début du XVIII^e siècle quand l'Ordre se lança dans un vaste projet de fortification des côtes de l'archipel, pour la sécurité de chaque baie et anse, au moyen d'une nouvelle série de batteries, redoutes et fossés. Le raisonnement, derrière cette stratégie, était que la fortification de toutes les baies et endroits d'abordage devait décourager l'ennemi de débarquer ses troupes. Par conséquent, ses pertes auraient été si considérables qu'elles auraient rendu

⁴⁹ AOM 260, f. 32v; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 532.

⁵⁰ AOM 646, f. 95; 5 juillet 1681.

impossible un siège éventuel⁵¹. En théorie, l'hypothèse de défendre toute les côtes de l'archipel était intéressante mais en pratique, l'Ordre ne possédait ni les ressources ni les hommes suffisants pour opérer un tel système défensif. En fait, il y avait beaucoup de chevaliers qui se rendirent compte de la futilité et du coût excessif d'une telle stratégie⁵².

En fait, ce ne fut qu'au siècle suivant que l'Ordre put achever sa grande œuvre de fortification littorale⁵³. Quand on procéda à une inspection à l'automne 1714 leur mauvais état constituait la preuve évidente de ce manque d'intérêt. Le 28 septembre 1714⁵⁴, les deux commissaires chargés des fortifications, Jacques d'Arginy et Bernard de Fontet, décidèrent de visiter les côtes de Marsaxlokk et Marsascala⁵⁵; ils élargirent plus tard leur inspection à tout le littoral et présentèrent leur rapport complet le 10 janvier 1715⁵⁶. Ils recommandaient que ces côtes, où une large armée pouvait débarquer, devaient être protégées par des batteries et retranchements. Ils indiquèrent les baies de Marsaxlokk, Saint-Thomas, Marsascala, Saint-Julien, Madliena, Salina, Saint-Paul, Mellieha pour l'île de Malte et le littoral du chenal de Gozo comme zones de débarquement possible. En conséquence, ils dressèrent un plan indiquant l'emplacement des batteries proposées (Fig. 4.13) : Marsaxlokk et Gozo étant les points les plus vulnérables, les travaux commencèrent immédiatement sur ces côtes⁵⁷.

Ainsi, entre 1714 et 1716, les ingénieurs militaires français de l'Ordre conçurent et édifièrent un vaste réseau de positions défensives englobant batteries, redoutes et retranchements. Cependant, à la différence des tours, ces nouveaux éléments avaient pour but de résister activement aux invasions et de fournir de solides barrières aux attaques,

⁵¹ « ... fortificare le Marine in tal maniera che il nemico normalmente non possa fare nessun sbarco o tentandolo, si facci tanta perdita di gente, che poi non sià in stato di fare l'assedio [...] la nostra difesa in Quattro tempi successive; ciò nell'accostarsi l'armata nemica, negli sforsi che farà per sbarcare, negli ostacoli che dovrà superare dopo sbarcata, prima di avvicinarsi alla piazza, finalmente nell'assedio di questa ». AOM 6556, f. 175v.

⁵² « ... la spesa risulterebbe da tanta impresa, dovendosi fare li trinceramenti... col cannoni per montarsi e anche la quantità di uomini per guarnire tutti li posti; che questa isola non puo fornire. » AOM 1012, f. 183v.

⁵³ A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1999), *op. cit.*, p. 179.

⁵⁴ AOM 6556, f. 2.

⁵⁵ Arginy et Fontet soumièrent un rapport sur Marsaxlokk et Marsacala le 28 décembre 1714. AOM 6552, f. 3v and 27.

⁵⁶ Voir le rapport du 10 janvier 1715 à AOM 266, f. 129v; AOM 6552, f. 6v; et AOM 6556, f. 3.

⁵⁷ Les personnes vivant en milieu rural qui devaient bénéficier le plus de ces défenses reçurent l'ordre d'aider à leur construction. AOM 6552, f. 23; 10 janvier 1715.

reflétant un changement délibéré de stratégie qui restera la préoccupation principale de l'Ordre Hospitalier durant du XVIII^e siècle. Ainsi au cours des six premiers mois, entre octobre 1714 et avril 1715, un total de 8.067 écus fut dépensé pour la défense des côtes⁵⁸. Le bailli Zondadari contribua pour 3.000 écus aux travaux entrepris à Marsaxlokk et la baie St. Thomas, la *Cassa della Fortificazione* déboursa en plus 1.486 écus pour régler les contrats des artisans tandis que le commandant Mongontier accorda son soutien aux travaux à la hauteur de 2.455 écus⁵⁹.

Le système de défense côtière était donc déjà en bonne voie avant l'arrivée d'experts étrangers au cours du printemps 1715. Le Grand Prieur de France, Philippe de Vendôme⁶⁰ et ses protégés Folard⁶¹ et Maigret soutenaient plutôt la cause d'une défense côtière tandis que René Jacob de Tigné penchait en faveur de la fortification du Port. Le 4 juin, lors d'une réunion de la Congrégation de Guerre, le pour et le contre de ces deux projets furent discutés mais sans aboutir à une conclusion⁶². Vendôme bombardait l'Ordre de rapports exposant, expliquant, et plaidant en faveur de son projet⁶³. Il semble que les chevaliers se trouvèrent dans une sorte d'impasse, ne pouvant décider entre les deux avis des éminents experts. En fin de compte, ils arrivèrent à un compromis et acceptèrent de mener à bien les plans des deux parties.

L'offre de Vendôme d'offrir un prêt de 40.000 écus, qu'il estimait correspondre au coût de son projet et de rembourser toute dépense dépassant cette somme, persuada probablement le Conseil de donner son accord aux travaux au-delà de leurs moyens disponibles immédiatement⁶⁴. Bien sûr le projet de Vendôme jouissait de l'appui des membres de l'Ordre et huit chevaliers étaient prêts à montrer leur approbation par le biais

⁵⁸ AOM 6556, f. 9.

⁵⁹ A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1999), *op. cit.*, p. 180.

⁶⁰ Voir chapitre 3, p. 436.

⁶¹ De FOLARD, *Histoire de Polybe*, vol I, p. 163-164. Folard prétendait qu'il avait suggéré le projet de défenses côtières à Vendôme.

Cependant et de façon générale, les contemporains mettent ce projet à l'actif de Vendôme. AOM 1011, f. 18; 1716.

⁶² AOM 6552, f. 35; AOM 6556, f. 27.

⁶³ AOM 6552, f. 37v et 39v; AOM 6556, f. 79, 91, et 93.

⁶⁴ Maigret fut l'ingénieur chargé des défenses côtières. AOM 266, f. 163v; 6 juin 1715.

de sommes d'argent. La preuve de leur générosité subsiste avec les batteries qui portent leur nom⁶⁵.

Le système de défense du littoral était détaillé et complet car Vendôme entendait renforcer les ouvrages existants en ajoutant des batteries et protéger les lieux accessibles le long des côtes en installant des batteries, redoutes et retranchements⁶⁶. La plupart des fortifications côtières, notamment les batteries et redoutes, furent construites comme des fortifications permanentes en pierre, le long de lignes formelles avec un revêtement de pierre taillée avec soin. Bien d'autres, notamment les retranchements situés sur la côte, furent construits en plus grande hâte à la manière des fortifications de campagne.

Le soutien de Vendôme, actif et vigoureux, fut certainement crucial pour décider du futur des fortifications côtières. Bien que les travaux de défense en compétition pour l'obtention de fonds ne manquaient pas et que les chevaliers n'étaient en aucune sorte pleinement convaincus de la nécessité de défendre la côte, ils préférèrent donner carte blanche à Vendôme plutôt que de le froisser ou provoquer des dissensions au sein de leurs rangs. L'étendue des travaux entrepris en 1715 et 1716 est démontrée par les registres de paiement aux ouvriers⁶⁷. Les fortifications de Marsaxlokk et de Marsascala engloutirent 15.466 écus, celles de la baie de Saint-Julien avec les côtes nord-est et nord jusqu'à Marfa 20.794 écus et pour Gozo et Comino 1.499 écus⁶⁸ supplémentaires.

Plus l'Ordre investissait en batteries et redoutes pour éviter que l'ennemi ne débarquât sur l'île, plus il devenait primordial de s'assurer qu'il ne restait aucun point faible dans les lignes qui pourrait permettre aux envahisseurs de déjouer le système de défense. Par conséquent, en adoptant le projet proposé par Vendôme, l'Ordre s'embarqua dans une tâche sans fin. En théorie les défenses côtières pouvaient être développées et renforcées à l'infini ; cependant la perfection du système était limitée aux ressources de l'Ordre.

⁶⁵ Figuella donna 200 doublons espagnols ; pour une à Birzebbuga; Balbiani 2.000 écus pour une à Kalafrana, maintenant en ruine; Ferretti 1.000 écus pour une à St. George's bay à Birzebbuga; Pinto 1.000 écus pour une autre à Birzebbuga; Spinola 1.000 écus pour une à Pretty Bay à Birzebbuga, maintenant détruite; Vaini 1.000 écus pour une à Tumbrell près de Peter's Pool; Zondadari 1.000 écus pour une à Ta' Wilga à Marsalokk; Fresnoy 1.000 écus pour une à Kalafrana. De nombreuses autres batteries sur l'île portent le nom de Vendôme. AOM 266, f. 164.

⁶⁶ AOM 6556, f. 79; dans A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1999), *op. cit.*, p. 181.

⁶⁷ AOM 6543, f. 1.

⁶⁸ A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1999), *op. cit.*, p. 182.

Néanmoins, au cours du XVIII^e siècle, les travaux entrepris sur la côte figurent régulièrement comme élément à part entière dans le système défensif de l'île.

Les premières à être construites furent les batteries (Fig. 4.14), ou plateformes, pour les canons devant ouvrir le feu sur les bateaux s'approchant de la côte. Au départ il semble qu'elles étaient simplement des positions préparées pour l'artillerie, ouvertes sur l'arrière, mais beaucoup commencèrent vite à avoir des périmètres défendables et des petites casernes fortifiées pour abriter troupes et munitions. La plupart suivaient le modèle français, bien qu'à une moindre échelle, et consistaient principalement en une plateforme d'artillerie demi-circulaire ou polygonale, quelquefois entourée d'un parapet, avec un ou deux petites casernes fortifiées. Afin de protéger de toute attaque venant de la terre ferme, les batteries furent équipées de murs avec embrasures et redans. Dans la plupart des cas, les petites casernes fortifiées étaient positionnés de telle manière à fermer la gorge et leurs murs étaient percés de meurtrières pour le tir. Les ingénieurs expérimentèrent diverses associations de petites casernes fortifiées et redans en fonction des exigences tactiques du site. Certaines batteries étaient aussi protégées par des fossés creusés à même la roche, placés soit du côté de la terre ferme, soit du côté de la mer, ou bien des deux. Ces batteries construites tout près de la mer, comme celles d'Orsi, de Qajjenza et de Bugibba, avaient des fossés remplis d'eau. L'accès à toutes les batteries se faisait du côté de la terre ferme. Un pont-levis était d'habitude fixé à la porte d'entrée même s'il semble que toutes les batteries n'en avaient pas un⁶⁹.

Du point de vue conception il est difficile de trouver deux batteries qui se ressemblent. Elles sont toutes différentes les unes des autres dans certains détails, soit en taille, soit dans la forme de la plate-forme d'artillerie, le nombre d'embrasures sur le parapet ou le plan des casernes et les défenses côté terre. Cette variété pourrait refléter les préférences personnelles du nombre relativement élevé d'ingénieurs militaires qui se trouvaient dans l'île au cours des années 1714-1716.

Le deuxième élément du système défensif le long des côtes, les redoutes, avait pour but de servir d'emplacements d'appui pour l'infanterie militaire. Du point de vue tactique

⁶⁹ S. C. SPITERI, *The Art of Fortress Building, op. cit.*, pp. 359-362.

elles étaient conçues pour permettre aux petits détachements de la milice de résister lors du débarquement de troupes, les empêchant d'établir une tête de pont. Les redoutes d'infanterie étaient une sorte de fortification militaire largement utilisée par les Français au XVIII^e siècle⁷⁰. Le rôle défensif joué par les redoutes pouvait varier considérablement, rendant difficile de donner une définition précise et une configuration particulière à cette forme de fortification. Sous tous les aspects, il était difficile de distinguer une redoute côtière construite par les Hospitaliers de toute autre batterie côtière si ce n'est que la première manque d'embrasures et de plates-formes d'artillerie tandis que toutes deux sont équipées de petites casernes fortifiées et fossés. Cependant, contrairement aux batteries, la majorité des redoutes construites par les chevaliers de Malte et de Gozo avaient plus ou moins un plan standard en forme de pentagone. Ce n'est peut-être pas du tout une coïncidence si la plupart de ces redoutes étaient connues autrefois sous le nom de "redoute Vendôme". En effet, il est fortement possible que ce modèle de dessin ait été recommandé par le Prieur de France en personne lui qui avait joué un rôle déterminant dans la mise en œuvre de la stratégie côtière⁷¹.

Les redoutes construites sur un plan pentagonal (Fig. 4.15) étaient toutes pourvues d'une seule petite caserne fortifiée à la gorge avec des parapets bas et d'étroits fossés de tous les côtés. Onze redoutes furent construites suivant ce modèle standard. La majorité d'entre elles se trouve le long des côtes septentrionales de Malte, de Bahar ic-Caghaq jusqu'à Marfa, outre deux autres à Gozo, à Marsalforn et Ramla. Deux seulement furent construites dans le sud de Malte, à savoir à Marsascula et Marsaxlokk. Cependant, quelques redoutes avec plates-formes semi-circulaires ou rectangulaires furent construites sur la côte, telles que la redoute de la baie de Saint-Georges, celle de Xwejni à Gozo, la redoute Saint-Georges à Birzebbuga et les deux redoutes de Salina⁷².

Les éléments les plus ambitieux du système de défense côtière étaient les retranchements. Il s'agissait essentiellement de remparts de mer, de construction solide à l'instar des bastions ou, de façon plus éphémère, d'ouvrages de campagne. Cette idée

⁷⁰ AOM 1015, f. 357.

⁷¹ S. C. SPITERI, *The Art of Fortress Building, op. cit.*, pp. 366-372.

⁷² S. C. SPITERI, *The Art of Fortress Building, op. cit.*, pp. 372-375.

d'utiliser des retranchements côtiers n'était cependant pas nouvelle. Vertot explique que lorsque le Grand Maître Philippe Villiers de L'Isle Adam avait visité Gozo en 1530, il avait donné l'ordre de construire des retranchements là où les corsaires pourraient facilement débarquer⁷³. Un rapport datant de 1714 parle en effet de vieux retranchements à la baie de Ramla⁷⁴, et montre que ces retranchements étaient toujours utilisés à cette époque et soumis à des réparations⁷⁵. L'ingénieur allemand Johan Person est aussi connu pour avoir surveillé la construction de tranchées autour du *Gran Castello* et de son faubourg Rabat à Gozo en vue d'une éventuelle attaque turque en 1708⁷⁶. Bien que de nombreux retranchements fussent édifiés en dur sur l'ancien modèle des bastions et courtines, la plupart furent construits plus précipitamment sous la forme d'ouvrages de campagne⁷⁷.

Les chevaliers, pas encore découragés par le manque chronique de ressources humaines, continuèrent à investir dans les défenses côtières jusqu'à la fin de leur séjour à Malte en 1798. Mais plus qu'une réaction à la menace qui venait de la mer et à la nécessité d'ériger des barrières contre une invasion éventuelle en temps d'urgence, il semble que cette orientation vers la mer de la stratégie défensive de l'Ordre servait d'agent de dissuasion visible en temps de paix. Cette idée fut mieux exprimée par Médéric Blondel dans son appréciation des nouveaux bastions qui furent érigés autour du Fort Saint-Elme dans les années 1680, où il déclare l'importance de l'impact visuel exprimée par la monumentalité des grandes œuvres de fortification⁷⁸. Par ailleurs, la même exigence de présenter un front visible de fortification à l'ennemi était déjà citée de la même façon par Floriani en 1635 pour justifier son projet grandiose⁷⁹.

⁷³ A. De VERTOT, *Histoire des Chevaliers Hospitaliers de S. Jean de Jérusalem*, ii/4, Paris 1726, p. 44.

⁷⁴ « ...abbiamo visto la spiaggia della Ramla ove giaciono antiche trinciere, che bisognerà riparare con una piccolo batteria di 6 pezzi di libre 8 già parecchiata nell' mezzo, che sara sufficiente aggiungendosi altra di pezzi 6 di libri 8 e 18 per fiancheggiare dette trinciere. » AOM 6556, f. 3.

⁷⁵ « ... bisognerà riparare ancora le trinciere ». AOM 6552, f. 6v.

⁷⁶ AOM 265, f. 39. Person était employé comme assistant ingénieur.

⁷⁷ A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1999), *op. cit.*, p. 198.

⁷⁸ « ...dare al'occhio la dovuta sua parte ». AOM 1016, f. 281.

⁷⁹ «...mostrar la fronte ad una Potenza come quella del Turco ». AOM 6554, f. 25; (1635).



**Fig. 4.2 - Carte des tours de guet construites pendant les magistères
de Martin Garzés et de Aloph de Wignacourt
(A. BROGINI, *Malte Frontière de Chrétienté 1530-1670*, École Française de Rome, 2006, p. 304)**



Fig. 4.3 – La Tour de Wignacourt à Saint Paul’s Bay

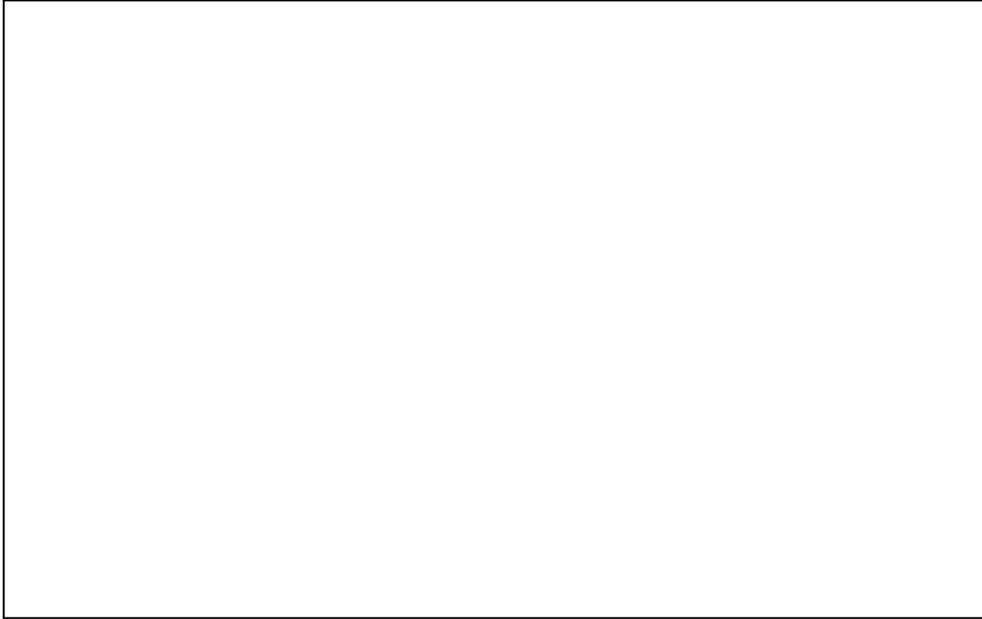


Fig. 4.4 – La Tour de Saint-Lucien à Marsaxlokk

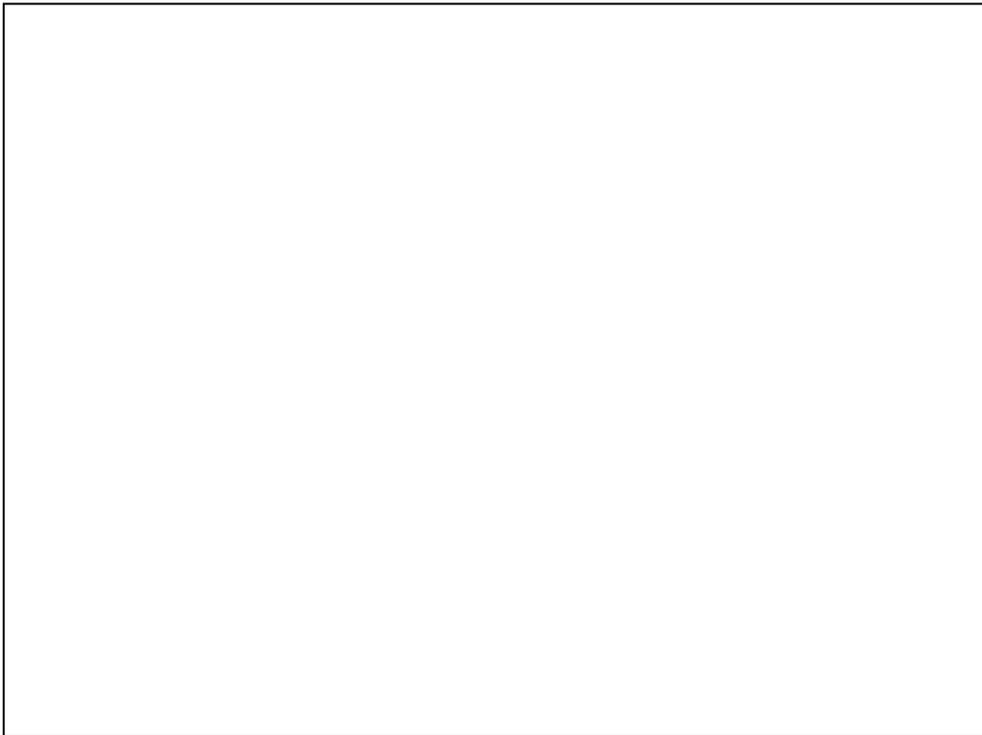


Fig. 4.5 – La Tour de Saint-Thomas à Marsascala

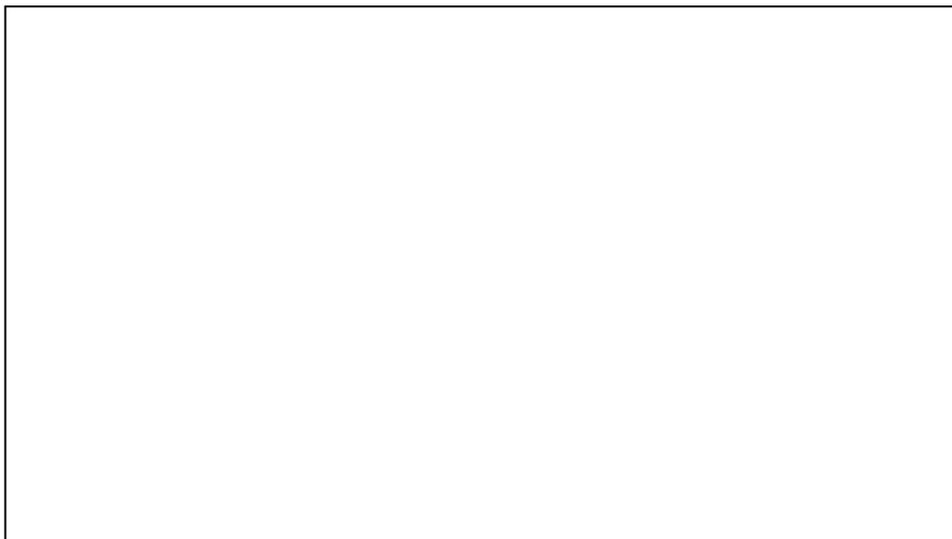
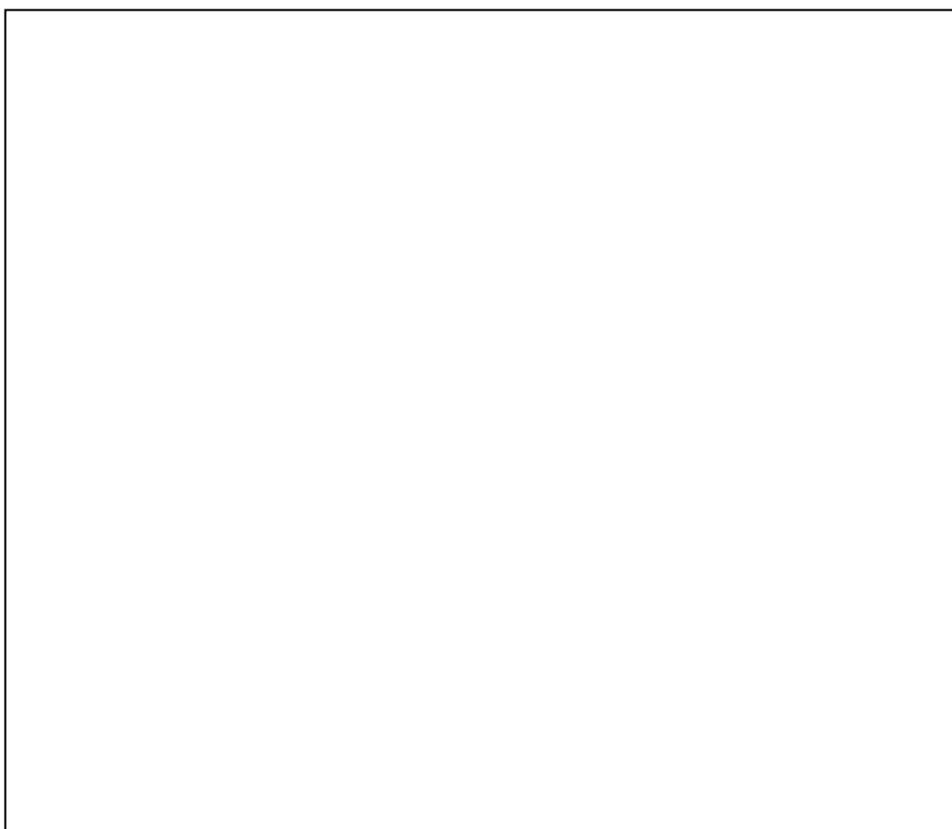


Fig. 4.6 – La Tour de *Santa Maria* à Comino



**Fig. 4.7 - Carte des tours de guet construites pendant les magistères
de Jean-Paul Lascaris Castellar et de Martin de Redin**

(A. BROGINI, *Malte Frontière de Chrétienté 1530-1670*, École Française de Rome, 2006, p. 531)



Fig. 4.8 – La Tour de Ghajn Tuffieha



Fig. 4.9 – La Tour de Xutu à Wied iz-Zurrieq

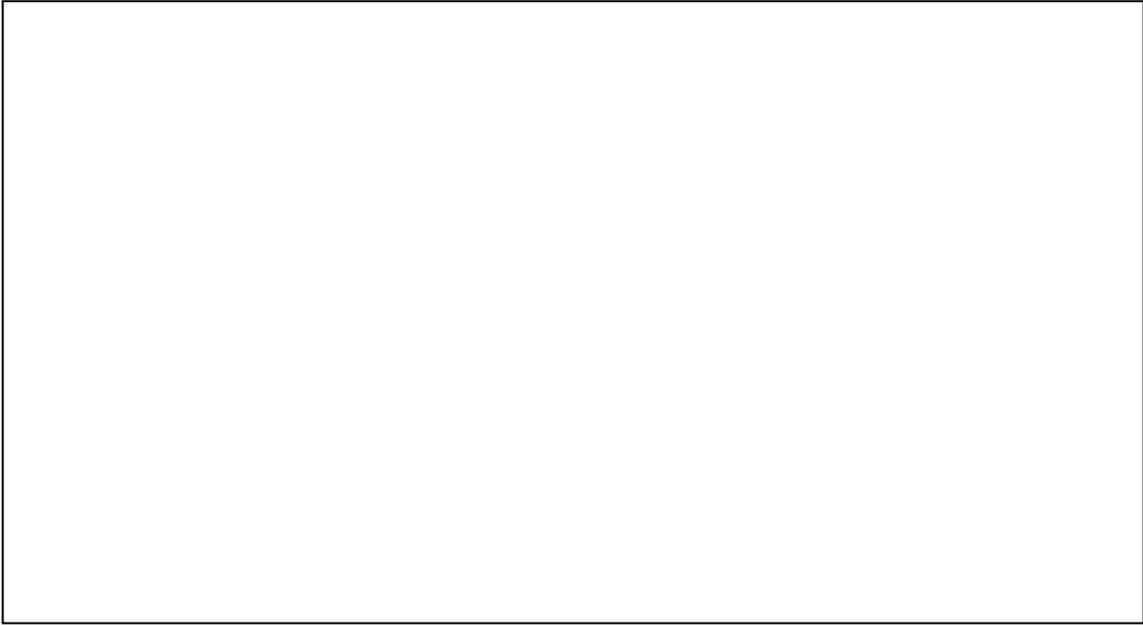


Fig. 4.10a – Photo aérienne de la Tour de Sainte-Agathe à Mellieha

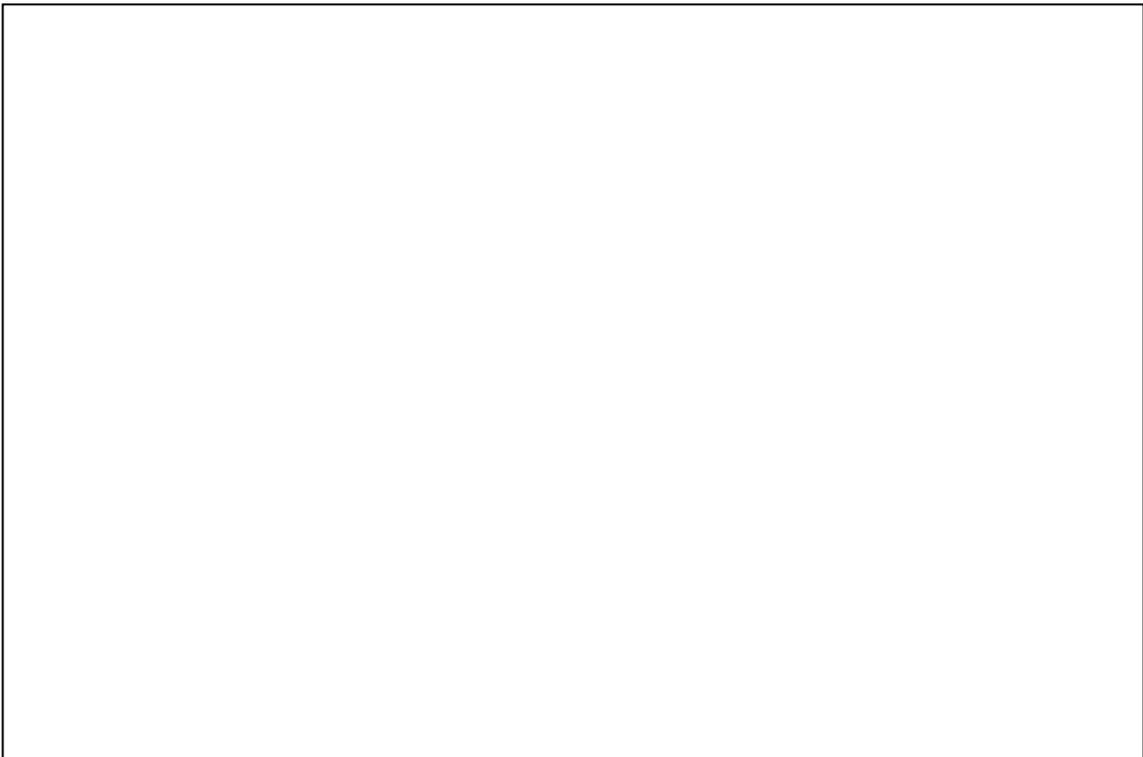


Fig. 4.10b – Façade de la Tour de Sainte-Agathe à Mellieha

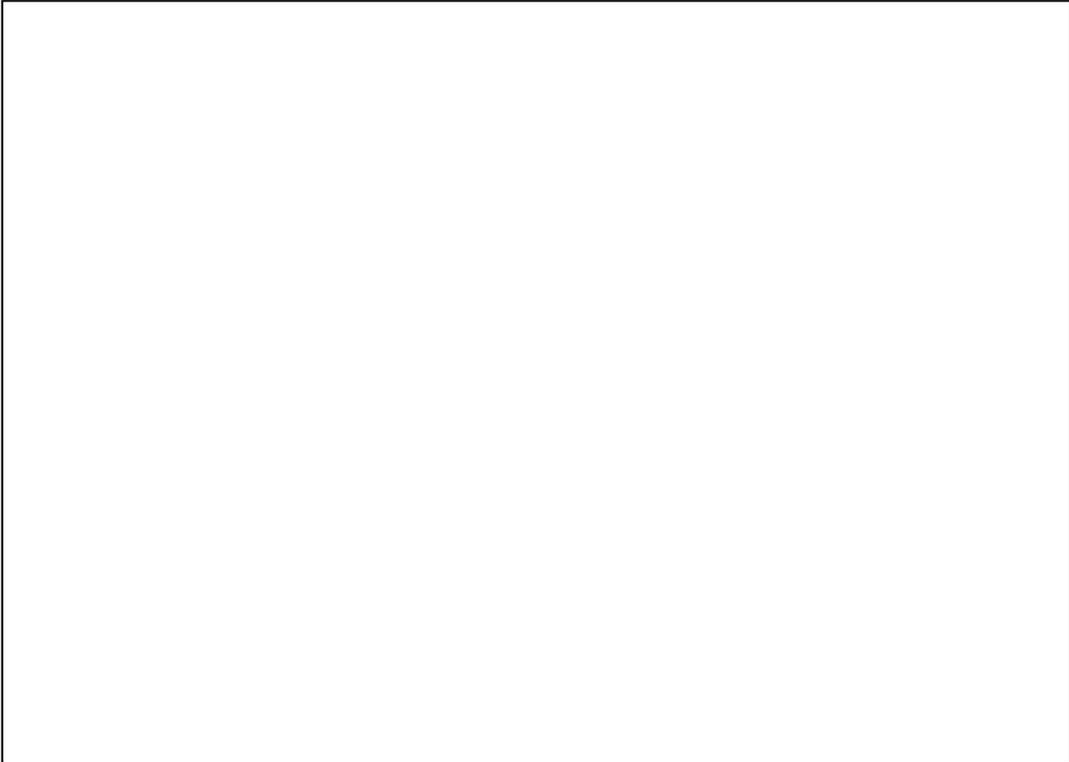


Fig. 4.11 – La Tour de Dwejra à Gozo



Fig. 4.12 – La Tour de L-Ahrax à Armier



Fig. 4.13a – La batterie de type Vendôme

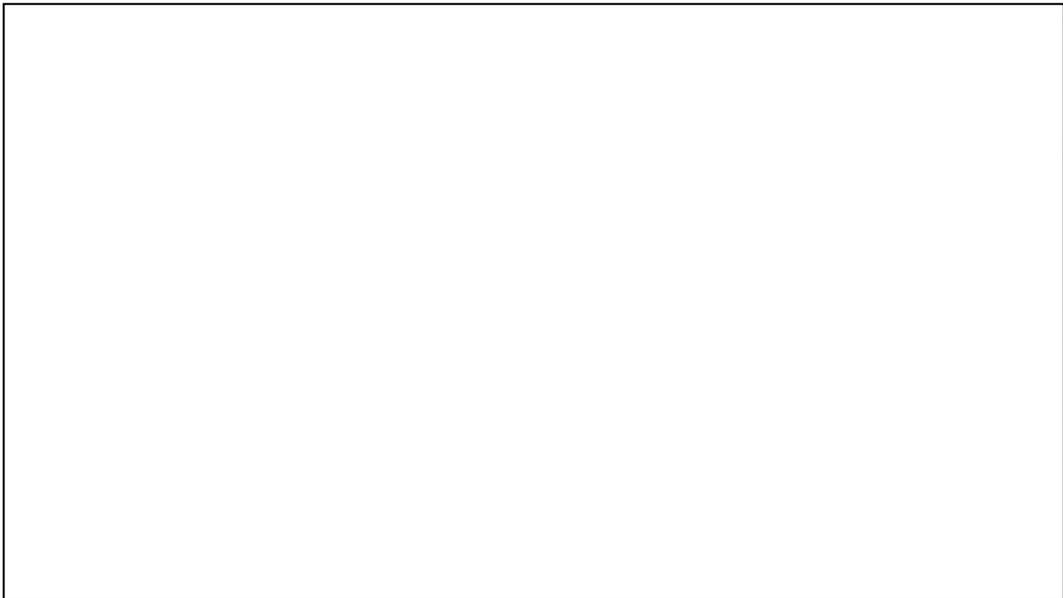


Fig. 4.13b – La batterie de Mistra

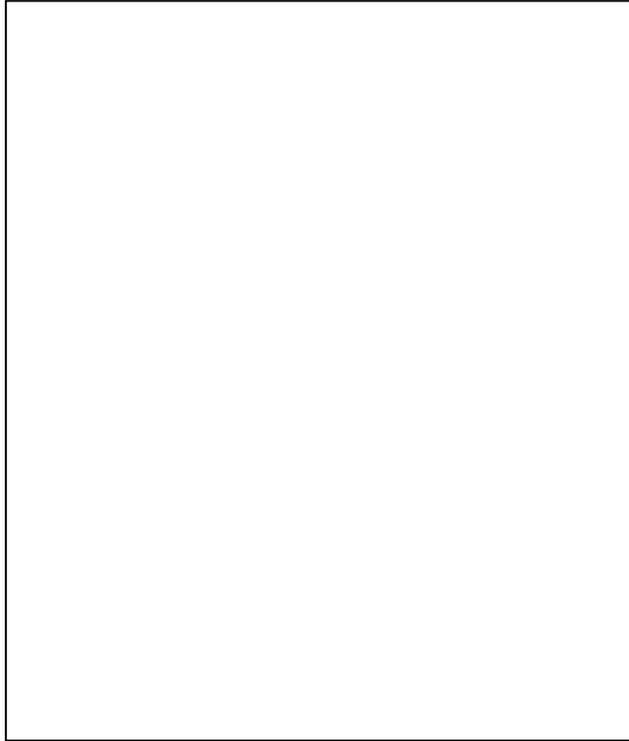


Fig. 4.14 – Plan typique d’une batterie autour d’une tour de guet
(S. C. SPITERI, *The Art of Fortress Building in Hospitaller Malta*, BDL, Malte, 2008, p. 77.)

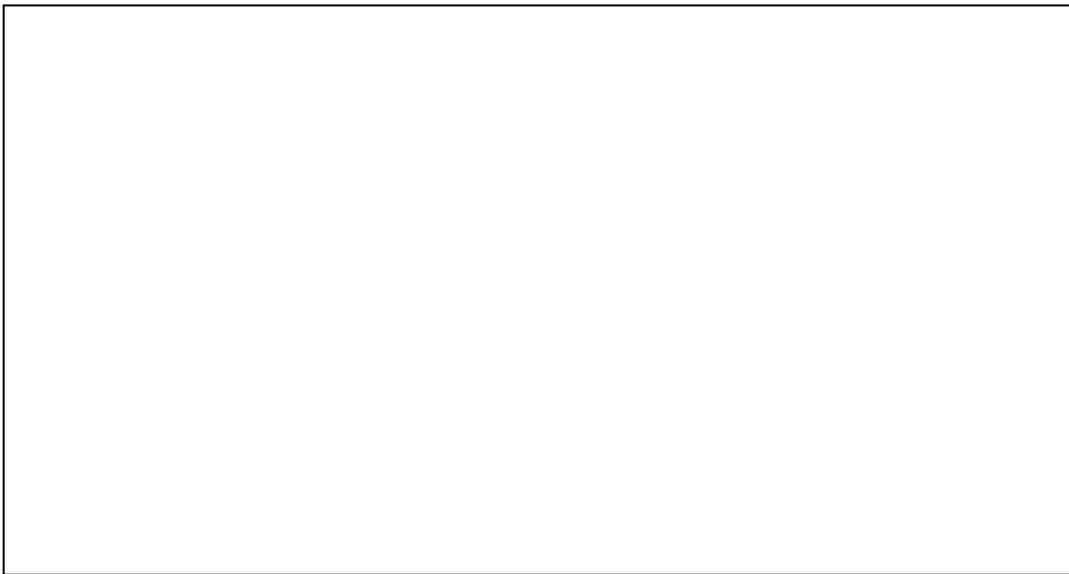


Fig. 4.15 – Plan typique d’une redoute Vendôme
(S. C. SPITERI, *The Art of Fortress Building in Hospitaller Malta*, BDL, Malte, 2008, p. 371.)

III-LES FORTIFICATIONS TERRESTRES : L'EMPREINTE SUCCESSIVE DES INGÉNIEURS

Au cours des premières années du XVII^e siècle, les suspicions d'une attaque imminente de forces turques contres le siège de l'Ordre augmentaient. Les fortifications de La Valette avaient déjà soixante ans, et au-delà des travaux du Bastion de Vendôme, aucune modification significative n'avait été jusqu'alors apportée au dessin original de Laparelli. En fait, en 1609 le besoin d'assurer une meilleure protection au bout de la péninsule du Sciberras contre une éventuelle batterie de l'ennemi positionnée de l'autre côté de l'entrée de Port de Marsamxett, connue alors comme la Pointe de Sainte-Marie et plus tard comme la Pointe de Dragut est formulé.

Une prise de conscience de la nécessité d'entreprendre de nouveaux travaux

À cet égard, le Prince Alexandre de Vendôme, fils illégitime d'Henri IV de France, admis dans l'Ordre en 1606⁸⁰ et plus tard nommé Grand Prieur de France, fit construire, pour une grande partie à ses dépenses, une plateforme qui s'étendait du côté occidental de Fort Saint-Elme jusqu'au Bastion de la Langue de France. Ce bastion, déjà connu vers la fin du XVII^e siècle comme le Bastion de Vendôme⁸¹, fut probablement construit autour de 1614⁸².

Jusqu'à la troisième décennie du XVII^e siècle, en effet, peu de travaux d'entretien furent effectués sur les fortifications des Trois-Cités de l'autre côté du Grand Port, tandis que la seule construction fut celle d'une "tour avec plateforme" au Point des Gibets, plus tard connue comme la Pointe de Ricasoli⁸³. En fait, pour une meilleure capture des esclaves évadés du "*bagno*", c'est-à-dire la prison des esclaves à La Valette, en 1629, fut édifiée la

⁸⁰ A. DE VERTOT, *op. cit.*, vol. IV, p. 89.

⁸¹ AOM 1016, f. 191.

⁸² A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1979), *op. cit.*, p. 186.

⁸³ B. Dal POZZO, *op. cit.*, Lib. XII, p. 778; dans R. DEGIORGIO, *op. cit.*, p. 182.

Tour de Saint-Pétrone aux dépens du chevalier Alessandro Orsi⁸⁴. Cette tour, connue aussi comme la Tour Orsi, fut édiflée sur le modèle des autres tours de guet précédentes tandis que sa batterie semi-circulaire, à la base de celle-ci, pourrait dater de la même époque que la construction de la même tour ou plus probablement construite dans la période 1714-1716.

Depuis la construction de la Valette et ses fortifications (Fig. 4.16), l'Ordre ne s'était pas engagé dans de grands projets de fortification probablement parce qu'il n'y avait pas de danger imminent, surtout après la défaite ottomane à la bataille de Lépante. A part cela, les dépenses énormes pour construire la Valette avaient drainé les ressources financières de l'Ordre. Après l'attaque de 1614, une nouvelle menace se présenta au milieu des années 1630. Déjà dans les premières années de la décennie, l'Ordre entendit des rumeurs selon lesquelles l'empire ottoman était de nouveau en train de regrouper une « *potente e nemica armata* » pour attaquer Malte⁸⁵. Ce fait, outre la réalisation que l'île manquait de fortifications à jour avec les développements récents des systèmes défensifs, provoqua un moment de crise qui poussa l'Ordre à entreprendre de nouveaux projets. Par ailleurs, au XVII^e siècle l'empire ottoman avait une puissance navale avec laquelle il fallait compter, aussi grâce au soutien des régences barbaresques⁸⁶. Donc à partir de 1635, l'Ordre s'engagea dans de vastes projets de fortification autour du Grand Port : la ligne défensive de Floriana, les fortifications de Sainte-Marguerite autour de Vittoriosa et Burmola et enfin, en 1670, la vaste ligne défensive de la Cotoner.

Le 7 novembre 1633, le Grand Maître avait déjà nommé la "Commission des Fortifications et de Guerre" pour inspecter les fortifications de Mdina, Senglea, Vittoriosa et La Valette et assurer une provision durable de nourriture et munitions, pendant qu'un certain nombre d'esclaves furent employés pour renforcer la contrescarpe le long du front intérieur de la capitale⁸⁷. Après une inspection soignée, il fut calculé qu'une dépense de

⁸⁴ AOM 109, f. 164v; 15 janvier 1629. Cette tour s'écroula pendant une tempête en 1821. A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1979), *op. cit.*, p. 91.

⁸⁵ A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 519.

⁸⁶ A. H. DE GROOT, « The Ottoman Threat in Europe, 1571-1800 : Historical Fact or Fantasy? », dans *Hospitaller Malta 1530-1798*, éd. V. MALLIA-MILANES, *op. cit.*, p.243.

⁸⁷ AOM 111, f. 14, 7 novembre 1633.

30.000 écus était nécessaire pour réparer les fortifications de La Valette, Vittoriosa et Senglea⁸⁸. En 1635, ces travaux parurent insuffisants quand d'autres modifications furent mises au jour. Les travaux à Senglea uniquement furent estimés à environ 3.000 écus.

Toutefois, la commission, nommée par De Paule en 1635, a réexaminé le schéma des fortifications qui était devenu désuet à cause du développement continu de l'ingénierie militaire et de l'artillerie. Tant que quelques modifications draconiennes et nouvelles additions étaient nécessaires, l'Ordre était déterminé à employer à son service un ingénieur de grande importance⁸⁹. En effet, dans la même période, le Grand Maître avait déjà demandé assistance, par l'ambassadeur de l'Ordre à Rome, Ugolino Grifoni⁹⁰, au cardinal Francesco Barberini (Fig. 4.17), qui tout de suite, donna 3.000 écus afin qu'ils soient utilisés dans le cas d'une attaque turque imminente⁹¹. Cependant, les négociations pour la concession d'un ingénieur durèrent plusieurs mois; l'Ordre fut assez chanceux de ne pas subir un siège dans cette période. En effet, comme souvent, la menace turque ne se transformait pas en une attaque militaire.

Outre les archives, la correspondance de l'Inquisiteur de Malte de l'époque, Fabio Chigi, qui devait être élu pape sous le nom d'Alexandre VII en 1655, apporta des informations précieuses sur cette nouvelle vague de fortifications portuaires maltaises. En effet, le 28 avril 1634, Chigi, à seulement trente-cinq ans, fut nommé Inquisiteur et Délégué Apostolique de l'île de Malte⁹². Le 3 août, Chigi partit de Rome pour Messine où il resta

⁸⁸ AOM 110, f. 247, 7 juin 1633; AOM 111, f. 14, 7 novembre 1633; B. Dal POZZO, *op. cit.*, vol. I, p. 810; dans A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1979), *op. cit.*, p. 73.

⁸⁹ Lettre du Grand Maître datée 2 mars 1635. AOM 1414, aucune mise en pages; dans A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1979), *op. cit.*, p. 46.

⁹⁰ Le Florentin noble Ugolino Grifoni fut admis dans l'Ordre le 16 avril 1608 et en 1625 était déjà Ambassadeur de l'Ordre à Rome.

⁹¹ B. Dal POZZO, *op. cit.*, p. 803; dans R. DEGIORGIO, *A City by an Order*, *op. cit.*, p. 182.

⁹² « È piaciuto a N.S. di destinar a V.S. la carica dell'Inquisitoriato di Malta in luogo di Mons. Alfieri al quale S.B. ha fatto gratia della Chiesa dell'Isola e della Nunciatura di Colonia. Potrà dunque ella venirsene quanto prima a Roma a fine di ricever li spacci, et andar ad esercitar la sua carica. Io mi rallegro con V.S. di questo nuovo affetto della benignità di S.B. verso di lei, e pregandole buon viaggio la saluto di cuore ». Lettre du Cardinal Barberini à Fabio Chigi (22 avril 1634), CHIGI, A. II.36, f. 128r; dans V. BORG, *Fabio Chigi, Apostolic Delegate in Malta (1634-1639)*, Biblioteca Apostolica Vaticana, Cité du Vatican, (1967), doc. 1, p. 119. Chigi naquit à Sienne le 13 février 1599 fils de Flavio Chigi et Laura Marsili. Après avoir effectué sa thèse de doctorat à l'Académie de Sienne, il partit pour Rome d'où, après la nomination de « *Referendarius Utriusque Signaturæ* », fut envoyé à Ferrara dans le février 1629 comme Adjoint-Légit papal. V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. xxvii.

quelque mois à attendre sa nomination d'évêque⁹³ avant de venir à Malte. Ensuite il partit de Messine le 10 octobre et arriva à Malte le 19 du même mois, jour où il présenta ses lettres de créance, lors de sa première rencontre avec le Grand Maître, accompagné par de nombreux chevaliers italiens⁹⁴.

Au début de l'année 1635, qui fut la dernière du magistère d'Antoine de Paule, l'Inquisiteur se montra du même avis que les chevaliers qu'une attaque musulmane était imminente. En effet, le 18 février, l'Ordre avait lancé une citation à tous les chevaliers résidant à l'étranger pour rentrer à Malte afin de la défendre, si le besoin se présentait⁹⁵. À peine trois semaines plus tard, le 11 mars, l'Inquisiteur écrivait au Cardinal Barberini, à Rome, que « *vengono confirmationi che l'armata turchesca si affreti per escire a danni di questa Isola* »⁹⁶. Malgré le fait que ces rumeurs résultèrent infondées, l'inquisiteur écrivait à Rome que l'Ordre était tout de même décidée de renforcer ses fortifications portuaires⁹⁷. Entretemps, le 8 avril 1635, Francesco Barberini envoya à Malte Jacques François du Faur de Pibrac pour faire une inspection des fortifications et un rapport sur la situation des défenses de l'île⁹⁸. À son retour à Rome, le Cardinal Barberini était satisfait que la mission de Pibrac eût reçu la pleine approbation de l'Ordre et il considérait le choix d'un ingénieur apte pour la construction des fortifications maltaises⁹⁹.

Au début du mois de mars 1635, l'Ordre institua une commission pour inspecter les « fortifications et toutes les munitions de cette place »¹⁰⁰. La commission dressa un mémoire qui souligna l'urgence de renforcer les remparts urbains, et de lancer de nouveaux

⁹³ Chigi fut nommé Évêque de Nardò, à vingt kilomètres de Lecce, le 30 septembre 1634. V. BORG, (1967), *op. cit.*, p.13.

⁹⁴ AOM 256, f. 121v; et CHIGI, A.I.8, f. 26v; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 14.

⁹⁵ AOM 111, f. 119v; 18 février 1635 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 519.

⁹⁶ V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 140, Lettre du 11 mars 1635.

⁹⁷ V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 152, Lettre du 12 mai 1635.

⁹⁸ « *L'affetto ch'io porto alla Religione Giersolimitana, e l'interesse, che tengo in essa non permettono, ch'al rumore che corre de' suoi pericoli, io mi contenga dentro alli termini di sufficiente diligenza per la sicurezza dell'isola con tutto ciò per sodisfarmi maggiormente ho voluto inviar costà Monsù di Bibrac, il cui affetto verso la Religione, et accorgimento, è molto da me stimato, ad udire, e vedere ogni cosa* ». CHIGI, A.II.37, f. 49r-49v. Pibrac arriva à Malte le 13 avril 1635 et repartit le 25 du même mois. V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 144.

⁹⁹ « *Si sta pensando al soggetto che potesse venir costà a servire per ingegnere, e ne ho discorso hoggi coll'Ambasciatore di Malta, e con le prime scriverò a V.S. più particolarmente...* ». Lettre de Barberini à Chigi datée 19 mai 1635. CHIGI, A.II.37, f. 61r; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 152.

¹⁰⁰ AOM 256, f. 123v; 2 mars 1635 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 520.

projets pour consolider le système défensif portuaire. En attendant l'assistance de Rome sollicitée par l'inquisiteur, le 4 mars le Conseil donna l'ordre de commencer des travaux à Mdina, Senglea et Vittoriosa¹⁰¹. Les travaux de consolidation des remparts de Mdina furent lancés et les travaux avancèrent si rapidement qu'en juin les jurats de l'*Università* de Mdina demandèrent à l'Ordre d'entreprendre aussi les travaux de fortification de Rabat¹⁰².

L'Ordre prit aussi des mesures de protection pour sécuriser les trois villes de l'autre côté du Grand Port. Les Ordonnances émanées par le Grand Maître comprenaient entr'autres : la fermeture à clé des portes de Senglea la nuit ; le creusement et le nettoyage du fossé de Burmula : le rehaussement des parapets les plus exposés du Fort Saint Michel ; et le renforcement de la porte d'Auvergne à Vittoriosa¹⁰³.

Outre ces mesures, le Conseil délibéra, par vote unanime, de faire venir un ingénieur militaire expérimenté pour établir un nouveau plan des fortifications portuaires. Afin de financer l'ingénieur et lancer les travaux, l'Ordre ordonna, le 15 mars, qu'un total de 12.000 écus d'or fut prélevé sur les commanderies et en particulier sur celui d'Italie qui devait fournir la moitié de la somme¹⁰⁴.

L'ingénieur Pietro Paolo Floriani et Floriana : une réalisation contestée

Entretiens, Chigi avait suggéré d'envoyer l'ingénieur Pietro Paolo Floriani (Fig. 4.18), et le 4 juillet 1635, Barberini avait déjà approuvé la recommandation de son Délégué Apostolique¹⁰⁵. Chigi, en effet, connaissait déjà Floriani, puisque les deux séjournèrent à Ferrare auparavant¹⁰⁶. Floriani était bien connu puisqu'il avait déjà travaillé une dizaine

¹⁰¹ AOM 256, f. 124v; 4 mars 1635 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 520.

¹⁰² AOM 465, f. 290v-291r; 3 juin 1635 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 520.

¹⁰³ AOM 256, f. 124v; 4 mars 1635 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 520.

¹⁰⁴ AOM 256, f. 125r; 15 mars 1635 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 520.

¹⁰⁵ « *Renditore di questa mia a V.S. sarà il sig. Pietro Paolo Floriani scelto per atto a rivedere le fortificationi di cotesta città, et isola, et a dar giuditio di quello, che possa esser necessario per perfettionarla, et insieme a contribuirvi l'opera e l'ingegno suo, raffinato da gran prudenza, e lunga esperienza...* ». Lettre du Cardinal Francesco Barberini à Fabio Chigi du 4 juillet 1635. CHIGI, A.II.37, f. 69r; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 159.

¹⁰⁶ « *Spero che Floriani dara sodisfattione, che è mio amico già tre anni in Ferrara* ». CHIGI, B.I.7, f. 292v; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 28.

d'années, entre 1617 et 1626, au service du Roi d'Espagne, avant de se mettre à celui du pape en 1627¹⁰⁷.

Pietro Paolo Floriani

Le colonel Pietro Paolo Floriani naquit à Macerata le 25 avril 1585¹⁰⁸, fils de Pompeo Floriani, ingénieur militaire célèbre au service de Jean d'Autriche comme conseiller sur les fortifications de La Goulette et Tunis et auteur de *Discorso intorno all'Isola di Malta* (Macerata 1576). Parmi les instructeurs de Pietro Paolo, il y avait Alessandro Pallavicini, Orzio Del Monte di S. Maria e Giovanni de' Médicis. Il entra en service de la Couronne espagnole et renforça les défenses de Saint-Germain en 1617, répara les défenses de Tunis et Alger en 1618 et participa à quelques interventions de guerre en Allemagne, Hongrie et Bohême. En outre le Colonel construisit aussi les défenses d'Innsbruck et d'Attenberg¹⁰⁹. Puis Floriani revint en Italie en 1626 et, l'année suivant, fut nommé adjoint-châtelain de Saint-Ange à Rome. Dans cette période, il écrivait le traité *Della Difesa et Offesa delle Piazze* (Fig. 4.19), publié à Macerata en 1630¹¹⁰. De Rome, Floriani alla à Ferrare¹¹¹ et, en 1635, reçut l'ordre d'Urbain VIII (Fig 4.20) d'atteindre l'île de Malte le plus rapidement possible afin d'éviter les polémiques habituelles entre les Langues françaises et espagnoles. En effet, les chevaliers français ou espagnols auraient sûrement préféré un de leurs compatriotes¹¹².

Au mois de mai 1635, Pietro Paolo Floriani débarqua dans l'île le 1^{er} septembre¹¹³ après un voyage fatigant durant lequel il tomba malade à Naples¹¹⁴. En effet, il dut passer une période de convalescence avant à la résidence de Chigi et après dans une maison privée

¹⁰⁷ A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, op. cit., p. 72.

¹⁰⁸ R. SPADONI, *Nel Centenario dell'Architetto delle «Floriane»*, A.S.M., X, Rome, 1939, pp. 48-52.

¹⁰⁹ L. MAHONEY, (1996), op. cit., p. 315.

¹¹⁰ E. CLAUSETTI, « Pietro Paolo Floriani, ingegnere militare (1585-1638) », dans *Palladio*, III, (1939), pp. 153-62.

¹¹¹ Ici Floriani « *aggiunse le mezzeluna alla Cittadella, che sta in Pentagoro, ivi fu conosciuto da Monsignor. Chigi Vice-Legato* ». CHIGI, A.III.57, f. 46r; dans V. BORG, (1967), op. cit., p. 158.

¹¹² R. DEGIORGIO, *A City by an Order*, op. cit., p. 182.

¹¹³ V. BORG, (1967), op. cit., p. 168. Lettre du 10 septembre 1635.

¹¹⁴ Barb. Lat. 6697, f. 63r. Lettre de Floriani à Barberini datée 17 octobre 1635. V. BORG, (1967), op. cit., p. 28.

à La Valette¹¹⁵. Ici, l'Ordre lui a fourni toutes les commodités nécessaires pour lui même et pour les autres membres de sa suite, composée entre autres de son neveu le Capitaine Compagnoni et l'architecte Francesco Buonamici¹¹⁶.

Les projets de fortification

Le 5 octobre, Floriani se mit au travail avec l'aide de son assistant et visita La Valette, Senglea et Vittoriosa. Le 17 octobre il présenta sa première relation au Conseil de l'Ordre dans laquelle il mentionnait que les fortifications le long du front intérieur de La Valette « avaient beaucoup d'imperfections »¹¹⁷ et qu'elles ne pouvaient pas résister longtemps si elles étaient soumises à une attaque de l'ennemi. En outre la profondeur et la largeur insuffisantes du fossé, ainsi que l'inclinaison incorrecte des chemins couverts ne permettaient pas de « réunir un grand nombre de gens pour permettre des sorties et des retraites rapides »¹¹⁸.

Ensuite, Floriani présenta au Conseil le plan d'une fortification bastionnée (Fig. 4.21) sur le Mont Sciberras, destinée à assurer une protection plus efficace de La Valette, dont les hauts remparts n'étaient plus adaptés aux nouvelles techniques de guerre¹¹⁹. Il proposa la construction d'une nouvelle ligne de fortification à environ 800 cannes de distance du Fort Saint-Elme¹²⁰ à travers toute la péninsule du Sceberras pour renfermer le vieux front de La Valette¹²¹. En outre, Floriani déclara que la construction d'une nouvelle ligne de défense, au-delà de la contrescarpe existante, demanderait du temps et la disponibilité de matériaux

¹¹⁵ « ...Domani pensa di passer alla Città all'appartamento preparatoli dalla Religione di 4 camere fresche, et apparate superbamente ... il suo albergo è in casa del medesimo signor Vecchiotti dove sarà trattato regalmente, ha una camarata suo nepote che è il cap.no Comapagnoni, un aiutante di disegno e di pennello fattoli dall'em.o Barberino.... ». CHIGI, A.1.3, f. 378r, Lettre du Chigi à Alfonso Mignatelli datée 7 septembre 1635; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 28-29.

¹¹⁶ R. DEGIORGIO, *A City by an Order*, *op. cit.*, p. 182.

¹¹⁷ CHIGI, R.I.25, f. 341r; dans R. DEGIORGIO, *A City by an Order*, *op. cit.*, 182.

¹¹⁸ R. DEGIORGIO, *A City by an Order*, *op. cit.*, pp. 182-185.

¹¹⁹ S. C. SPITERI, *Fortresses of the Knights*, BDL, Malte 2001, p. 281.

¹²⁰ J. Q. HUGHES, *Fortress Architecture & Military History in Malta*, Londres 1969, p. 120.

¹²¹ Barb. Lat. 9905/3 I représente le projet exécutif du nouveau front intérieur de La Valette tandis que Barb. Lat. 9905/4 est une proposition de projet encore incomplète. Ces planimétries pourraient être copies des originaux exécutées par le Floriani et comprises dans sa relation. P. MARCONI, « I Progetti inediti della Valletta : dal Laparelli al Floriani », *Actes de XV^e Congrès d'Histoire de l'Architecture*, (Malte 1967), Rome 1970, pp. 379-380.

pas aisément accessibles. Pendant la même présentation, Floriani considérait aussi la possibilité de fortifier la colline de Sainte-Marguerite à l'extérieur de Vittoriosa pour protéger le Grand Port et Burmola¹²².

Des réactions négatives

De nombreux chevaliers considérèrent le projet de Floriani avec méfiance car ils craignaient que « la durée des travaux ne fût trop longue, le coût trop exorbitant et que la ligne de fortification, trop étendue, ne s'avérât impossible à défendre en cas de siège, faute de personnel militaire insuffisant »¹²³. Face aux accusations des chevaliers, Floriani assura que les travaux de fortification pouvaient être complétés en moins d'un an avec un effectif de 2.000 à 3.000 travailleurs journaliers. En outre, l'ingénieur déclara aussi que le coût total de sa ligne défensive, serait moins exorbitant que ce qui avait été prévu par les chevaliers méfiants¹²⁴.

Ses propositions suscitèrent immédiatement une grande opposition, parce que sa solution, face aux défauts de défenses de La Valette, était plus radicale que ce qu'avaient anticipés quelques membres de l'Ordre¹²⁵. Ses critiques sur le vieux front de la ville n'étaient sûrement pas inattendues pour les autorités, car ces défauts étaient déjà reconnus durant les dernières années du XVI^e siècle. Le 9 novembre 1635, Floriani présenta un second rapport, cette fois pour répondre aux critiques innombrables des "Messieurs les Commissaires" sur les deux schémas qui avaient été présentées. Un des deux modèles aurait comporté une dépense énorme et, dans tous les cas, les deux auraient demandé une longue période d'exécution¹²⁶. Selon l'opinion de ces commissaires, les vieilles défenses de La Valette pouvaient être modifiées pour réparer ces défauts, suggestion que Floriani refusa

¹²² AOM 6554, f. 21; 17 octobre 1635.

¹²³ A. BROGINI, *op. cit.* (2006), p. 521.

¹²⁴ A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1999), *op. cit.*, p. 74.

¹²⁵ Parmi ces opposants le Bailli de Sainte-Euphemia, le chevalier Signorino Gattinara, jouissait d'une grande estime dans le Couvent. V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 33.

¹²⁶ AOM 6554, f. 25; 9 novembre 1635.

immédiatement. En effet, Floriani considérait les fortifications de La Valette comme la clé du système défensif de toute l'île de Malte¹²⁷.

La dispute continuait et le 10 décembre, Floriani répondit publiquement, devant le Conseil de l'Ordre, aux objections contre son projet. Et finalement, après de multiples discussions, le Conseil, poussé par le Grand Maître Antoine de Paule qui soutenait le projet, vota en faveur du plan de Floriani au milieu du mois de décembre 1635 : une lettre de l'ingénieur au Cardinal Barberini datée du 27 décembre, nous renseigne sur les délibérations houleuses qui agitèrent le Conseil, et sur le fait que le projet de fortification fut voté par 35 voix contre 14¹²⁸. L'ingénieur, en effet, présenta deux plans et le Conseil décida d'adopter le projet le plus petit car il demandait moins de temps et d'argent¹²⁹.

Les réalisations

Depuis 1635, 600 esclaves travaillaient déjà sur la restauration des fortifications urbaines et le nettoyage du Grand Fossé de la Valette¹³⁰. Floriani se mit au travail dès le mois de janvier 1636, et ces esclaves furent mis sous sa charge. Le travail sur les fortifications avança rapidement comme le témoigne la correspondance entre Floriani et le Cardinal Barberini. Déjà le 26 janvier 1636, Floriani pouvait rapporter que le tracé des constructions avait déjà été réalisé et que par conséquent on avait pu procéder au creusement du terrain.¹³¹ Le 3 mai, l'Inquisiteur Fabio Chigi écrivait à Barberini que Floriani comptait finir

¹²⁷ L'idée même de discuter le schéma en lien avec des considérations financières semblait surprendre car pendant la discussion il dit « .. *non me sono ristretto ad aver riguardo ne a spesa ne a fatiche massime...* » et il a continué à expliquer en cas de doute sur son intégrité « *...io non ho fine di inganno alcuno* ». CHIGI, R.I.25, f. 31v; dans R. DEGIORGIO, *A City by an Order*, *op. cit.*, pp. 185-187.

¹²⁸ Barb. Lat. 6697, f. 76r, Lettre de Floriani au Cardinal Barberini, 28 janvier 1636; dans A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1979), *op. cit.*, p. 47.

¹²⁹ « *Solo il Gattinara n'è opposto, ma lui è contrario al Gran Maestro e si dice che vuol togliere gloria al attuale Gran Maestro per haverla lui se sarà eletto Gran Maestro...* ». Lettre de Floriani à Barberini datée 27 décembre 1635. Barb. Lat. 6697, f. 74r-75r; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 33.

¹³⁰ AOM 256, f. 129r; 24 avril 1635 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 521.

¹³¹ Barb. Lat. 6697, f. 76r.; 28 janvier 1636; dans A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1999), *op. cit.*, p. 47.

son ouvrage en juin 1636¹³². En effet, en avril l'ingénieur avait déjà informé le Cardinal des progrès du travail qu'il avait décrit comme « merveilleux »¹³³.

Floriani n'attendit pas le jugement des autres experts des fortifications car son projet n'avait pas la pleine approbation de Rome. Il avait envoyé les plans de ses fortifications au Cardinal Barberini le 27 décembre 1635¹³⁴, et ce dernier les remit à Vincenzo Maculano de Firenzuola, Commissaire Général du Saint-Office et expert renommé en ingénierie militaire¹³⁵. Par conséquent, Firenzuola écrivit un rapport dans lequel il critiqua déjà quelques choix de conception du projet de Floriani, en suggérant quelques modifications qui, selon son opinion, devaient être réalisées pour le maintien des défenses de La Valette¹³⁶. Le Cardinal envoya ce rapport à Chigi avec quelques plans pour les modifications à apporter au projet de Floriani¹³⁷. En outre, le Cardinal se plaignit du fait que Chigi ne l'avait pas informé à l'avance du projet et surtout ne lui avait pas donné son avis sur les propositions de Floriani¹³⁸.

Mais quand ces papiers arrivèrent à Malte, le travail sur le projet de Floriani était déjà en cours et l'Inquisiteur ne considérait pas approprié le fait d'insister sur l'application de ces modifications envoyées par Rome. En outre, Floriani était très fier et orgueilleux de son travail et il n'aurait jamais accepté quelconque modification à son projet original. Quand Chigi lui remit les papiers envoyés par Barberini, le Colonel leur accorda un bref regard et déclara que seulement les personnes présentes sur l'île pouvaient juger de ce qui valait mieux pour les défenses de l'île. Si Chigi ne put rien faire pour faire changer d'avis Floriani, il

¹³² V. BORG, *op. cit.*, p. 206; Lettre du 3 mai 1636.

¹³³ Barb. Lat. 6697, f. 77r; 8 avril 1636; dans A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1999), *op. cit.*, p. 47.

¹³⁴ Barb. Lat. 6697, f. 74r-75r; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 33.

¹³⁵ « ...i disegni che l'em.o Padrone ha inviati appresso la relatione del padre Firenzuola... ». CHIGI, A.I.4, f. 38v, Lettre de Chigi à Gio. F.co Sacchetti datée 8 avril 1636; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 34.

¹³⁶ CHIGI, R.I.25, f. 213r-214v; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 34.

¹³⁷ « Hieri appunto ricevei la relatione co' nuovi disegni inviati da V. Em.a sopra a questa fortificatione, e ne discussi lungamente col sig. Floriani... » CHIGI, A.I.4., f. 38r-38v. Lettre de Chigi à Barberini datée 8 avril 1636; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 200.

¹³⁸ « Mi permetterà ancora V.S. per l'amor, ch'porto al bene publico, che havrei desiderato, ella più largamente havesse avvisato circa questa fortification, come ancora più liberamente, et accoratamente m'havesse detto il suo pensiero, et quello che meglio li pareva, essendo il suo giuditio, et ingegno da non discostarsi dal buono ». CHIGI, A.II.37, f. 114r-114r. Lettre de Barberini à Chigi du 16 février 1636; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 190.

mit en garde les chevaliers que, à l'avenir, avant d'entreprendre une quelconque œuvre de fortification, l'Ordre consulte les experts étrangers¹³⁹.

Malgré ses efforts, Floriani ne réussit pas à terminer les travaux en juin 1636, car l'Ordre manquait de moyens financiers. En fait, avant l'engagement de Floriani, le Grand Maître avait déjà pris quelques mesures financières le 5 mars 1635 pour obtenir un prêt de 120.000 écus¹⁴⁰, tandis que le 11 mars, le Conseil avait imposé une taxe sur toute la propriété de l'Ordre pour une période de trois ans¹⁴¹. En outre, après la visite de Pibrac, De Paule demanda la permission au Pontife¹⁴² d'imposer une taxe sur tous les Maltais, laïques et religieux, plus tard approuvée par Urbain VIII¹⁴³. Cet impôt était une taxe du dix pour-cent sur tous les immeubles, cette fois pour une durée de cinq ans. Différentes protestations furent prononcées contre ces nouvelles taxes, notamment de la Langue d'Aragon qui était de l'opinion que le Pontife n'avait pas le droit d'interférer dans les finances de leur Langue¹⁴⁴. Toutefois, le 8 janvier 1636 la taxe était déjà imposée sur toutes les formes de revenu même si le coût total des fortifications était plus petit que le chiffre estimé à l'origine¹⁴⁵. Cependant, d'autres taxes furent nécessaires pour poursuivre les travaux et le Conseil dut imposer deux nouvelles taxes le 3 avril, l'une de 50.000 écus, prélevée sur la population laïque maltaise, et l'autre de 5.000 écus, prélevée sur le clergé¹⁴⁶. D'ailleurs, un lettre de Barberini à l'inquisiteur datée le 30 août 1636, fait savoir que le pape, suivant la

¹³⁹ « ...Ben gli aggiunsi, che io desideravo per utile della Religione, che lor signori fossero più cauti in chieder consiglio, e parere di fuori, e che lo facessero prima d'impegnarsi, e dessero tempo, perché finalmente plus vident oculi quam oculus... ». CHIGI, A.I.4, f. 46r-46v; Lettre de Chigi à Barberini du 20 avril 1636; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 204.

¹⁴⁰ AOM 296, f. 129r; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 29.

¹⁴¹ Cet impôt qu'il se montait à 12.000 écus avait déjà été approuvé par le Pontife le 30 janvier 1634. AOM 111, f. 121r; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 29.

¹⁴² Barb. Lat. 6689, f. 351r-351v; Lettre de De Paule au Pontife du 23 avril 1635; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 29.

¹⁴³ Par un bref daté 22 août 1635, la Saint-Siège autorisa cet impôt et l'Inquisiteur fut chargé de surveiller l'application de la même. A.S.V., Secr. Br. 822, f. 455r-455v; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, pp. 29-30.

¹⁴⁴ Le prieur de Navarre, Martin de Redin, s'opposa à l'application de ce bref et affirma que le Pontife n'avait pas le pouvoir d'imposer les taxes sur les vassaux du Roi d'Espagne. V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 30.

¹⁴⁵ L'estimation originale du coût de construction des fortifications de Floriani était de 125.000 écus. Urbain VIII n'autorisa pas la demande du Grand Maître du 6 octobre pour étendre cet indult pour faire face à la dépense. AOM 1414, Lettre du Grand Maître à l'Ambassadeur de l'Ordre à Rome du 6 octobre 1635; CHIGI, A.II.37., f. 102r-102v, Lettre de Barberini à Chigi du 24 novembre 1635; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, pp. 30-31, 179.

¹⁴⁶ AOM 256, f. 143r; 3 avril 1635 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 521.

demande du Grand Maître, avait concédé trois mois supplémentaires à Floriani pour finir les travaux¹⁴⁷.

Le projet de Floriani critiqué

Toutefois, le projet à peine achevé, Floriani subit une nouvelle vague de critiques de la part de tous les membres de l'Ordre qui s'étaient à l'origine opposés au projet de l'ingénieur. Les chevaliers critiquaient la longueur des remparts protégeant la partie de Mont Sciberras derrière le promontoire qui les rendaient difficiles à défendre, ainsi que le nombre excessif de bastions (quatorze). En effet, en novembre 1635, Chigi avait déjà demandé une lettre à Rome pour le rapatriement de Floriani¹⁴⁸. En réalité, le travail de construction de la nouvelle ligne de défense était déjà en état avancé et Francesco Buonamici pouvait diriger aisément les travaux des fortifications. La lettre demandée par le Chigi arriva à Malte le 20 avril de l'année suivante¹⁴⁹ mais il semblait qu'entre-temps le prélat avait changé d'idée. En effet, dans cette période, il y avait une grande ferveur à cause des préparatifs pour l'élection du successeur de De Paule. Toutefois Lascaris, malgré ses réserves, appuyait le projet de défense de Floriani et, une fois élu au Magistère, il avait demandé au Pontife de prolonger le séjour de l'ingénieur pour trois autres mois jusqu'à l'achèvement des fortifications sous la direction du Colonel¹⁵⁰.

Entretemps, les critiques sur le projet de Floriani augmentaient toujours et le Colonel devait se défendre face aux critiques de l'un des chevaliers les plus illustres du temps, Lelio Brancaccio, dont la capacité comme ingénieur militaire était indiscutable¹⁵¹. Des critiques semblables venaient aussi de l'Espagne¹⁵² mais selon le Prieur de Navarre,

¹⁴⁷ V. BORG, *op. cit.*, (1967), p. 223; Lettre du 30 août 1636 de Francesco Barberini à Fabio Chigi.

¹⁴⁸ CHIGI, B.I.7., f. 294r-294v; Lettre de Chigi à Honorati en date 30 novembre 1635; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 47.

¹⁴⁹ CHIGI, A.I.4., f. 45v; Lettre de Chigi à Gio. Francesco Sacchetti en date 20 avril 1636; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 47.

¹⁵⁰ Barb. Lat. 6690, f. 1r-1v; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 220, n. 3.

¹⁵¹ Le chevalier Lelio Brancaccio, napolitain, fut admis dans l'Ordre le 29 octobre 1584 et devint célèbre comme ingénieur militaire au service du Roi d'Espagne entre 1636 et 1639 aux Pays Bas. En 1619, Brancaccio publia à Milan son œuvre *I Carichi Militari* (Venise 1620). V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 222.

¹⁵² CHIGI, N.III.77., f. 145r-155v; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 48.

celles-ci étaient dues à l'intervention passée du Pontife pour l'envoi de Floriani à Malte¹⁵³. Le 29 septembre, avant son départ de l'île à la fin de son séjour prolongé, Floriani présenta un autre rapport au Grand Maître¹⁵⁴. En effet, le Colonel laissa une liste de tous les travaux nécessaires à compléter. Il conseilla de fortifier les flancs de la péninsule pour les réunir avec le front de Laparelli, et de construire des habitations dans la zone entre les deux lignes de défense, précisément le faubourg de Floriana. À propos du renforcement des défenses dans la zone de Sainte-Marguerite, Floriani insistait sur le fait que ce projet ne serait plus nécessaire une fois les fortifications le long des flancs de la péninsule du Sceberras complétées.

Une dernière lettre de Chigi nous informe, qu'à la fin du mois d'octobre, Floriani est retourné en Italie après avoir séjourné treize mois à Malte¹⁵⁵. En effet, le Colonel laissa l'île le 23 octobre 1636¹⁵⁶ et son assistant Francesco Buonamici prit en charge la direction des travaux comme ingénieur résident de l'Ordre, charge qu'il tint pendant plus de vingt ans¹⁵⁷. En effet avec le départ de Floriani le travail sur les fortifications n'était pas terminé et quand on sut qu'au moins dix ans étaient nécessaires pour perfectionner ces défenses, l'enthousiasme et l'intérêt de Lascaris pour cette œuvre commencèrent à s'atténuer. En outre, le 17 janvier 1637, le Conseil décida de consulter un autre expert et d'employer un autre ingénieur pour revoir le plan de défense de l'île¹⁵⁸.

¹⁵³ « ...il colonnello Floriani ha fatto assai a reggerla con questi cervelli in tempi tanti traversi, e la contraddittione di Spagna dice il Prior di Navarra esser venuta perché era mandato da N.S.... ». CHIGI, B.I.7., f. 300r-301v, Lettre de Chigi à Barberini en date 29 septembre 1636; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 226.

¹⁵⁴ Et « ...lasciare alcuni avvertimenti che ella ha stimato necessarij che io lascia prima del mio partire ... ». CHIGI, R.I.25, f. 329r et 335r, dans R. DEGIORGIO, *A City by an Order*, *op. cit.*, p. 189.

¹⁵⁵ « se ne ritornò il signore colonnello Floriani, dopo 13 mesi di habitatione in questa isola, ne quali ha veduto sorgere un recinto di una nuova città, con una fronte quasi inespugnabile ». V. BORG, *op. cit.*, p. 229; Lettre du 17 octobre 1636.

¹⁵⁶ Au terme de son service près de l'Ordre, Floriani fut nommé Chevalier de Dévotion et lui fut offert aussi un collier d'or de la valeur de 400 écus que le Cardinal Francesco Barberini lui remit à son arrivée à Rome. En effet le 22 octobre 1636 le Conseil de l'Ordre approuva la résolution suivante : « *Lodando il Ven.do Consiglio la risoluzione, che ha fatto l'em.o gog. Gran Maestro di voler concedere l'abito di cavaliere di devozione al colonnello Pietro Paolo Floriani in riguardo del servizio fatto alla Religione con tanto studio e diligenza nelle nuovi fortificazioni, che si sono fondate, e continovate secondo il suo disegno, e consiglio, da otto mesi in qua...* ». AOM 111, f. 264r-264v; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 232, n. 2.

À son retour en Italie Floriani reprit sa nomination de Commandant de la ville de Ferrare, où il mourut à cinquante-trois ans le 28 mai 1638. J. Q. HUGHES, (1969), *op. cit.*, p. 123.

¹⁵⁷ Francesco Buonamici (1596-1677) était un ingénieur au service de l'Ordre qui introduisit à Malte le style baroque. Buonamici, un architecte de Lucques, venait d'une des familles les plus nobles de cette ville et arriva à Malte en 1635, comme assistant de Floriani. Il y resta jusqu'en 1659. L. MAHONEY, (1996), *op. cit.*, pp. 151 et 310.

¹⁵⁸ AOM 256, f. 160v, 17 janvier 1637.

Les fortifications avaient causé tellement de violentes querelles que le Conseil pensa même à les faire démolir¹⁵⁹, en imposant de nouveau des taxes sur la population¹⁶⁰. Mais bien qu'il n'y eût à ce moment-là aucun espoir de récupérer l'argent nécessaire pour compléter le projet, l'Ordre n'abandonna jamais son œuvre de fortification. Entretemps, le Conseil se rendit compte qu'il était nécessaire d'apporter quelques modifications au projet de Floriani même si ce sujet provoquait beaucoup de discussions et de dissensions différentes à l'intérieur de l'Ordre.

Les propositions de Jardin

En 1637, les chevaliers décidèrent de consulter un autre ingénieur et firent appel à Gian Francesco Cantagallina, qui était au service du Grand Duc de Toscane¹⁶¹ et qui avait déjà rencontré le chevalier Giovanni Vertova pendant son voyage en Italie¹⁶². À ce moment-là Cantagallina était dans l'impossibilité de se rendre à Malte parce qu'il était pris par des travaux à Arezzo¹⁶³.

Les Chevaliers contactèrent alors un Français qui dans les archives de l'Ordre est mentionné à diverses reprises sous le nom « Giardina »¹⁶⁴ ou « Jardin » et se trouvait à Malte déjà en 1635. Il est certain que ce Jardin effectua des travaux à la Valette en cette année. Dans un volume des Archives de l'Ordre de Malte conservé à la Bibliothèque Nationale de Malte et contenant divers rapports d'ingénieurs, on trouve dans l'index général au début du volume une entrée spécifiant la visite faite par la Vénérable Commission de Guerre « della Porta Reale, con il disegno de M. Giardino nell'anno 1635 ». Cette entrée laisse supposer que ce Jardin dessina la première porte de la Valette, dont une

¹⁵⁹ AOM 257, f. 37v; 20 septembre 1639 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 522.

¹⁶⁰ Lettre du 10 novembre 1637; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 328.

¹⁶¹ Gian Francesco Cantagallina était responsable des fortifications de Gaeta et Livourne, deux importantes bases militaires dans le Duché de Toscane. R. DEGIORGIO, *A City by an Order*, *op. cit.*, p. 208.

Cantagallina était aussi au service de l'Espagne dans les Pays Bas avant de retourner à servir le Grand Duc de Toscane en 1626 ou 1627. A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1999), *op. cit.*, p. 80, n. 92.

¹⁶² AOM 256, f. 164r; 8 avril 1637 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 522.

¹⁶³ AOM 6554, f. 24v.

¹⁶⁴ AOM 6554, f. 1r.

acquarelle fut faite beaucoup plus tard par le peintre Charles F. de Brocktorff¹⁶⁵ (Fig. . Malheureusement, le document lui-même est perdu. L'historien Vincenzo Borg attribue cependant l'arrivée en 1637 et déclare qu'il faisait partie de la suite du prince Frederick Landgrave de Hesse-Darmstadt¹⁶⁶.

Le fait qu'il fut consulté par l'Ordre laisse supposer qu'il s'agissait d'un architecte qui était aussi un ingénieur peu connu. Sa présence sur l'île ne fut pas bien accueillie par Floriani et Buonamici qui remirent en cause ses qualifications professionnelles. En effet, Floriani le décrivit comme un simple professeur de mathématiques¹⁶⁷. Il faut tenir compte le fait que jusqu'au milieu du XVII^e siècle, les sources ne fournissent pas beaucoup d'informations sur la formation des ingénieurs militaires, sauf pour indiquer que souvent ils étaient militaires eux-mêmes¹⁶⁸. Cependant, en ce temps-là, étant donné qu'il n'y avait pas de formation spécifique pour les ingénieurs, plusieurs ingénieurs militaires étaient principalement des mathématiciens. Ils devaient avoir des connaissances en arithmétique et en géométrie euclidienne pour affronter les problèmes de topologie et de fortification¹⁶⁹. Ces connaissances mathématiques étaient apprises surtout dans les écoles des Jésuites¹⁷⁰; par la suite les ingénieurs obtenaient leur expertise en génie militaire grâce aux connaissances qu'ils acquéraient sur le lieu de travail, auprès d'un ingénieur expert ou en combattant dans l'armée¹⁷¹. Pourrait-on supposer que Jardin enseignait les mathématiques au Collegium Melitense fondé par les Jésuites à la Valette en 1592 ?

¹⁶⁵ Le dessin de Brocktorff est reproduit dans : T. VELLA, *Charles F. de Brocktorff: Watercolours at the National Library of Malta*, Vol. II, National Library of Malta, 2008.

¹⁶⁶ Le jésuite Athanasius Kircher, philosophe et mathématicien, faisait aussi partie de la suite du Prince Frederick qui arriva à Malte le 31 mai 1637. V. BORG, (1967), *op. cit.*, pp. 62-63, 272-273.

¹⁶⁷ Barb. Lat. 9296, f. 80; dans A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1999), *op. cit.*, p. 80.

¹⁶⁸ M. VIROL, « L'éducation pratique des ingénieurs au XVII^e siècle : savoirs, apprentissage et expérience », *Garzoni. Apprendistato e Formazione tra Venezia e l'Europa in Età Moderna*, A. Bellavitis, M. Frank, V. Sapienza (dir.), Mantoue, Universitas Studiorum, 2017, p. 211.

¹⁶⁹ *Ibidem*, pp. 212-213.

¹⁷⁰ *Ibidem*, p. 214.

¹⁷¹ M. VIROL, « La circulation des savoirs des ingénieurs militaires (XVII^e-XVIII^e siècles) », *Mobilités et savoirs techniques*, L. Hilaire-Perez et M. L. Pelus-Kaplan (dir.) Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, p. 264.

L'identité exacte de Jardin reste toutefois incertaine, mais il paraît probable qu'il s'agissait de Nicolas Desjardins¹⁷². L'acte de mariage de ce dernier, qui date du 8 août 1632, indique qu'il est architecte du roi, fils de Clément Desjardins, maître maçon à Paris¹⁷³. Son titre d'architecte est confirmé dans les « Minutes et répertoires » du notaire Nicolas Motelet en 1633¹⁷⁴. Il est signalé comme ingénieur géographe¹⁷⁵, et en 1643 comme ingénieur¹⁷⁶; de 1664 à 1669 il assistait Louis Nicolas de Clerville au Château Trompette à Bordeaux¹⁷⁷.

Jardin recommanda la suspension immédiate du projet de Floriani et recommanda plutôt un effort concerté pour améliorer le front de terre de La Valette avec des ouvrages avancés conçus de manière adéquate au-delà du fossé existant¹⁷⁸.

Floriani et Buonamici objectèrent tous deux avec la plus grande fermeté à cette suggestion, de même Fabio Chigi et le cardinal Barberini, les premiers bailleurs de fonds de Floriani. Jardin accepta immédiatement le dossier et se mit à préparer une série complète de plans qu'il soumit à la commission spéciale créée à cet effet le 27 février 1638 pour étudier les propositions. Le 29 mai, ces nouvelles propositions furent soumises au Grand Maître et à son Conseil qui, tout en approuvant diplomatiquement les suggestions de Jardin ayant trait à La Valette, ne réussirent pas à arrêter les travaux de Floriani, cela sous réserve

¹⁷² A cette époque on trouve deux ingénieurs français portant le nom de Jardin : (i) Claude Dejardins, un architecte qui travailla à Nancy entre 1605 et 1646 et réalisa des ouvrages militaires dans cette ville ainsi qu'à Marsal et Stenay (Dictionnaire de Biographie Française, Paris, 1933, X, 1403); et (ii) Nicolas Desjardins, un ingénieur géographe du Roi qui était en service à Blaye en 1665. J. COUTURA, *La Citadelle de Blaye*, Les cahiers du Vitrezais, Paris, 1978, p. 25.

¹⁷³ Archives Nationales, Y 173, f. 409; publié par J. GUIFFREY, *Artistes parisiens du XVIe et XVIIe siècles*, Paris, Imprimerie nationale, 1915, p. 257.

¹⁷⁴ *Minutes et répertoires du notaire Nicolas MOTELET, 1620 - mai 1661* (étude XC), Minutier central des notaires de Paris, Archives nationales (France) Pierrefitte-sur-Seine. Nicolas Desjardins est mentionné comme 'architecte des bâtiments du roi' (MC/ET/XC/196 (31 décembre 1633). https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/pdfIR.action?ird=FRAN_IR_042918. Accédé le 14/8/2018).

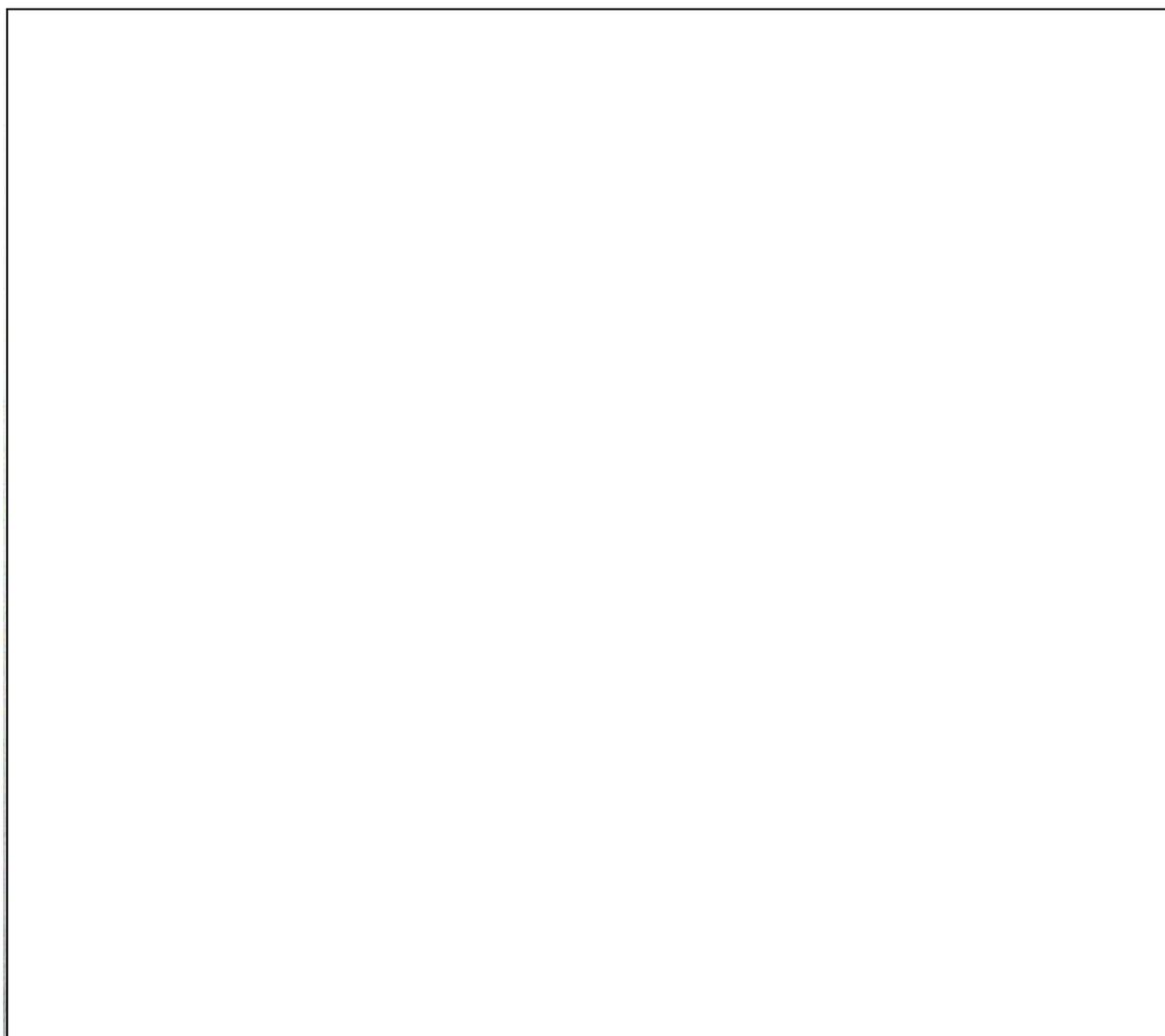
¹⁷⁵ J. COUTURA, *op. cit.*, (1978), p. 25.

¹⁷⁶ A. MARCH, « Le Château Trompette de Bordeaux et son décor architectural », dans *Bulletin Monumental*, 1996, pp. 317-327).

¹⁷⁷ *Ibidem*.

¹⁷⁸ AOM 256, f. 177.

d'obtenir d'autres avis de la part d'un certain nombre d'ingénieurs militaires français, espagnols et italiens qui étaient en service actif en Italie, un pays ravagé par la guerre¹⁷⁹.



**Fig. 4.16 - Plan du Grand Port au début du XVII^e siècle (NLM 1E9)
« DESSAIN OV PLAN DV GRAND PORT et havre de MALTE et des villes de la VALLETTE
du BOVRG et de St. MICHEL, scituées sur le dit port » fait à Paris chez Jean Boisseau.**

¹⁷⁹ AOM 256, f. 178v.



Fig. 4.17 - Portrait du Cardinal Francesco Barberini en 1624



**Fig. 4.18 - Portrait de Pietro Paolo Floriani (Anonyme – XVII^e siècle)
(F. MENCHETTI, *Architects and Knights*, FPM, Malte, 2013, p. 79.)**

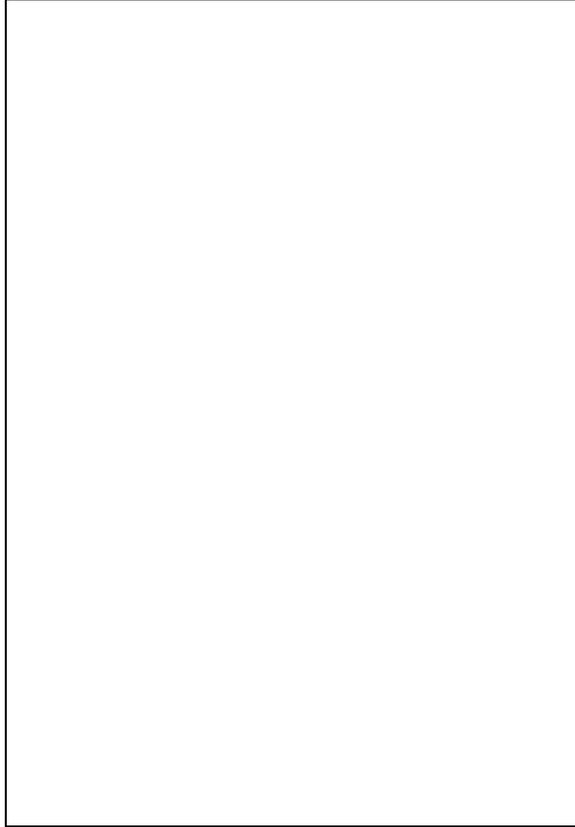


Fig. 4.19 – PIETRO PAOLO FLORIANI, *DIFESA ET OFFESA Delle Piazze*, éd. F. Bava, Venetia, 1654.

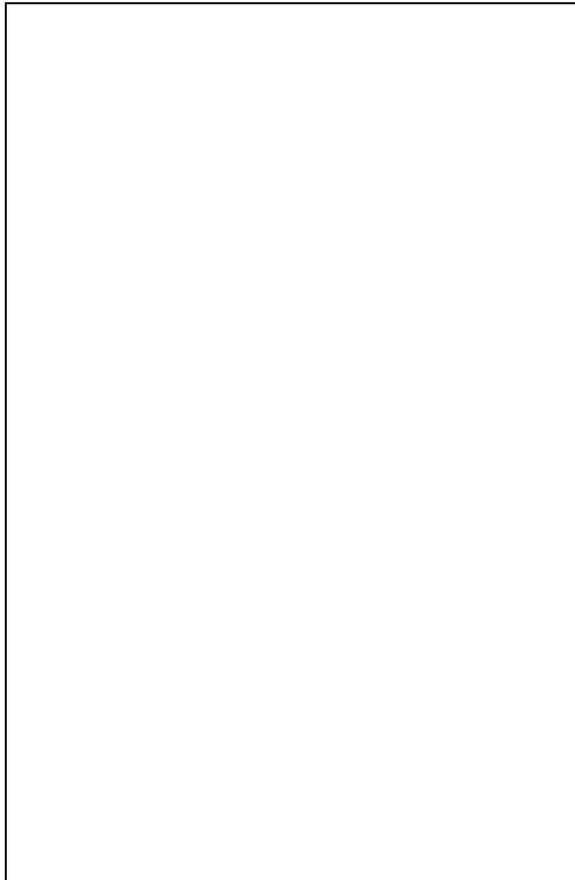
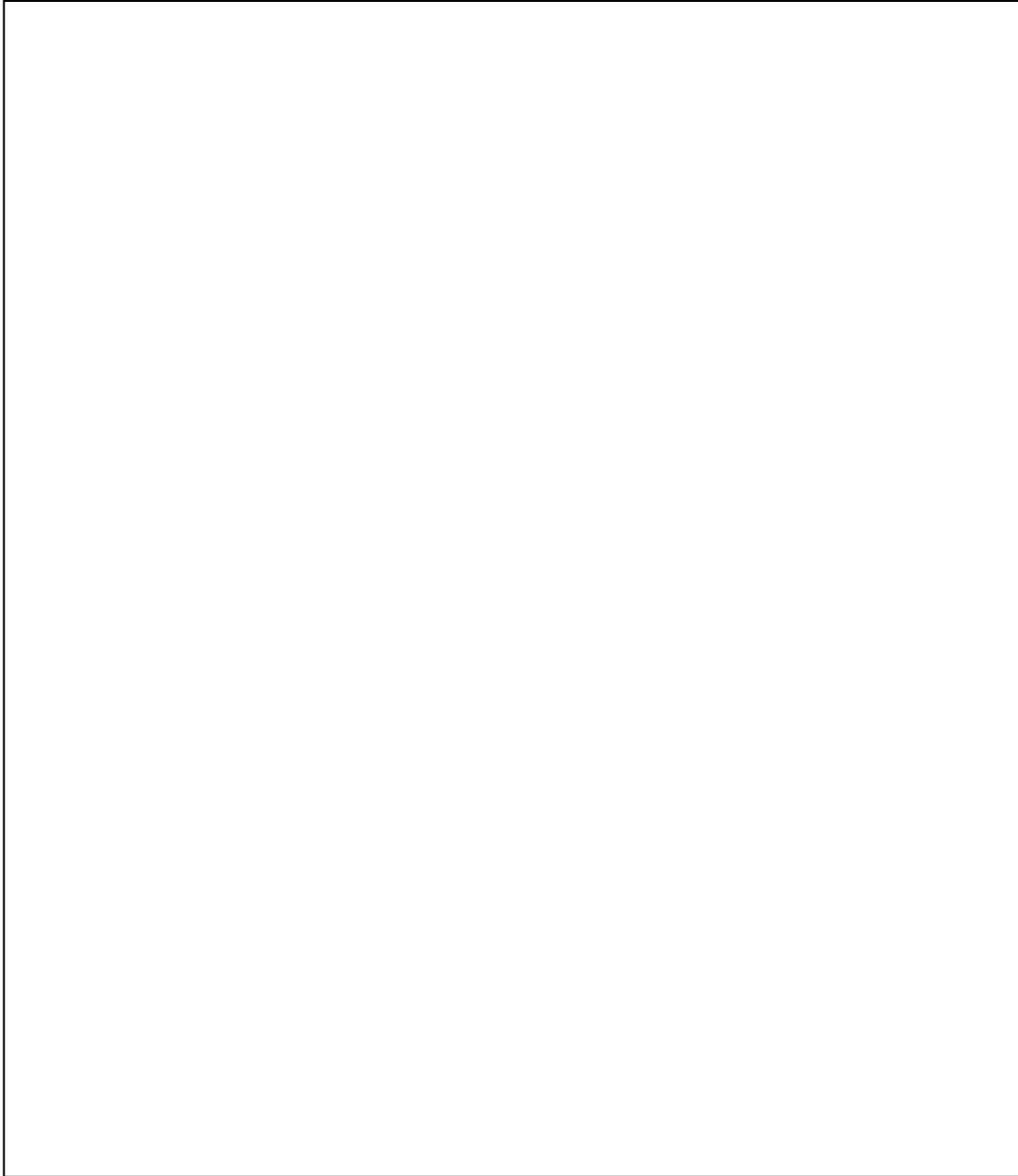
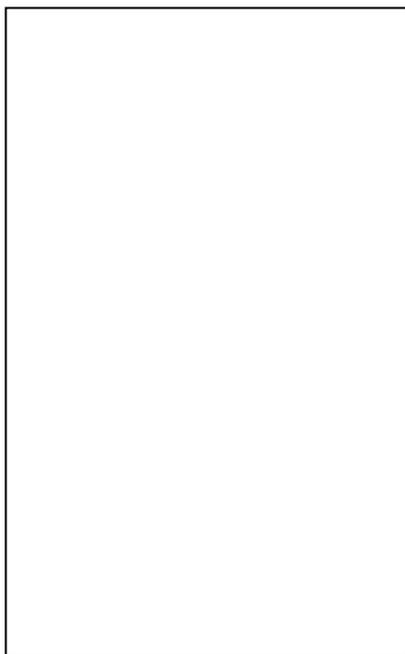


Fig. 4.20 - Portrait d'Urbain VIII (1568-1644)



**Fig. 4.21 - Plan des fortifications de Floriana avant 1640 (ASV, Barb. Lat. 9905/4)
(S. C. SPITERI, *The Art of Fortress Building in Hospitaller Malta*, BDL, Malte, 2008, p. 140.)**



**Fig. 4.22a – La *Porta Reale* à La Valette attribuée à Jardin (C. von Brocktorff -1819, MOSJ inv. 1030)
(T. VELLA, *Charles F. de Brocktorff: Watercolours at the National Library of Malta*,
Vol. II, National Library of Malta, 2008.)**

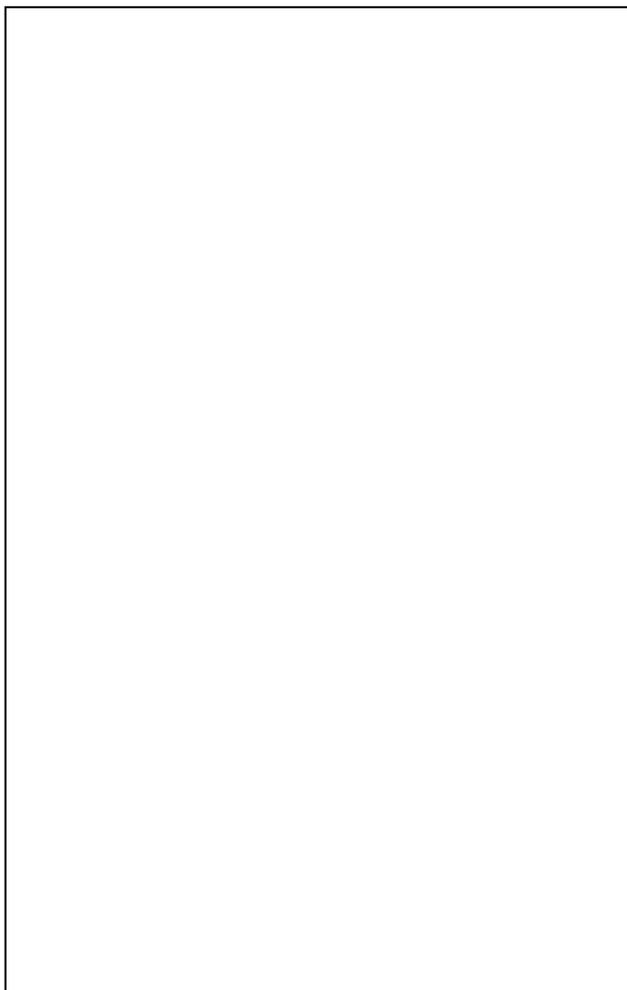


Fig. 4.22b – Détail de la *Porta Reale* attribuée à Jardin (1635)

IV-LE VOYAGE DE GIOVANNI BATTISTA VERTOVA

C'est à cette étape critique de la construction des fortifications de La Valette-Floriana que le Grand Maître Lascaris demanda à Giovanni Battista Vertova de se rendre en Italie, estimant que ce chevalier, originaire de Bergame, était hautement qualifié en savoir militaire et diplomatie, afin de consulter les meilleurs ingénieurs militaires du moment ; il avait déjà eu l'occasion d'en rencontrer la plupart à Valtellina et Mantoue lorsqu'il était au service du fameux duc de Candale¹⁸⁰. D'après les preuves documentées et disponibles, il semble que Lascaris ait aussi demandé tacitement à Vertova de discuter la possibilité de construire une seconde ligne de fortifications à Sainte-Marguerite dans le but de constituer un formidable réseau d'ouvrages avancés pour protéger les fronts de terre des villes portuaires de Senglea et Birgu¹⁸¹.

Les consultations pérégrines d'experts de Vertova

Vertova partit de Malte le 9 août 1638 et gagna Gênes après une brève halte à Messine. À Gênes, Vertova rencontra Spinola, le receveur de l'Ordre, qui le présenta au fameux ingénieur militaire Ansaldo Mare, décrit par le chevalier comme une personne ayant une connaissance approfondie des fortifications de Gênes. Mare avait aussi une profonde expérience dans la construction des quais et arsenaux maritimes, ayant lui-même surveillé la construction d'une nouvelle zone fortifiée dans la cité portuaire. Giovanni Battista rencontra aussi le prince Nicolò d'Este et son neveu, le duc de Modène, avec qui il discuta en grand détails des plans de fortification de Malte¹⁸².

Après Gênes, Vertova se rendit à Turin, capitale du duché de Savoie. En route, il s'arrêta un jour dans la petite ville de Savone pour remettre en mains propres des lettres

¹⁸⁰ D. DE LUCCA, *Giovanni Battista Vertova*, Midsea Books Ltd., Malte, 2001, pp. 16-18.

¹⁸¹ AOM 256, f. 160v.

¹⁸² D. DE LUCCA, *Giovanni Battista Vertova*, *op. cit.*, p. 18.

adressées au père jésuite et fameux mathématicien Oratio Grassi. C'est l'Inquisiteur Chigi qui avait confié ces lettres à Vertova avant son départ de Malte. Puis il gagna Turin où il fut immédiatement reçu à la résidence fortifiée de Valentino par Marie Christine de France, connue aussi sous le nom de *Madame Royale*, épouse du défunt duc de Savoie Victor-Amédée (1587-1637) et sœur de Louis XIII de France. Toutes les dispositions nécessaires avaient été prises pour que Vertova discute longuement avec le célèbre comte Carlo di Castellamonte¹⁸³ qui était l'ingénieur en chef du duché de Savoie responsable de la création de plusieurs forteresses dans cette région sensible de l'Italie septentrionale¹⁸⁴.

D'autres dispositions avaient été aussi prises pour que Vertova puisse visiter pendant cinq jours le camp principal de l'armée française stationné à Pignerol où, au début d'octobre 1638, le comte rencontra le gouverneur Monsieur de Malise, le commandant de l'infanterie Mirabella et l'ingénieur militaire en chef François Le Camus, considéré comme l'un des meilleurs ingénieurs militaires français de l'époque, et ayant la confiance de Richelieu¹⁸⁵. Vertova relate que Le Camus avait été particulièrement utile, consacrant beaucoup de temps à lui expliquer, avec beaucoup de détails, la grande subtilité de la théorie et pratique des fortifications françaises, comme démontré dans le formidable ouvrage d'artillerie de Pignerol.

De Turin, Vertova se rendit dans un autre camp de l'armée française à Felizano. Il voulait présenter ses respects à Henri de Nogaret de La Valette, duc de Candale¹⁸⁶, son

¹⁸³ Carlo di Castellamonte de' Conti del Canavese ait un fameux ingénieur militaire actif à Turin, Nice, Monmeliano et Modène et était «...*così ingegnoso nel fabbricar machine di Guerra, e così eccellente nello indirizzar fortezze et altre fabbriche, che non ha forse pari in tutta Italia*». C. PROMIS, *Gl'Ingegneri militari che operavano o scrissero in Piemonte dall'anno MCCC all'anno MDCL*, Turin, 1871, pp. 65-66.

Un loyal serviteur de Marie Christine, Madame Royale, Carlo fut brièvement emprisonné pendant la guerre de 1639 mais fut récompensé généreusement par la princesse victorieuse après 1642.

¹⁸⁴ D. DE LUCCA, *Giovanni Battista Vertova, op. cit.*, p. 20.

¹⁸⁵ David BUISSERET, *Ingénieurs et fortifications avant Vauban. L'organisation d'un service royal aux XVIe-XVIIe siècles*, Paris, CTHS, 2000. Le Camus est l'un des quatre ingénieurs inscrits dans « l'estat du payement des officiers de l'artillerie signé par M. de Schomberg », 1622, (p. 88), en 1626 il construit avec d'Argencourt un fort à Saint Martin de Ré puis Richelieu l'envoie en 1630 seconder l'ingénieur Jean de Beins dans le Dauphiné (p. 93). En mars 1630, il surveille les fortifications savoyardes et dessine les plans d'une nouvelle forteresse à Pignerol. En 1635, le cardinal l'envoie à Narbonne et Leucate pour « faire les fortifications qu'il jugera nécessaire » (p. 94).

¹⁸⁶ Le duc de Candale était l'aîné de monseigneur Jean Louis de Nogaret de La Valette, duc d'Epernon, et de son épouse, Marguerite de Foix, Comtesse de Candale et d'Astarac. Henri était né à Angoulême, France, en 1591 et fut appelé par la suite, à un jeune âge, à exercer les fonctions de gouverneur militaire de l'Angoumois, Saintonge et Aunis, et comme représentant de son père amiral au parlement de Paris. J. De COURCELLES, *Dictionnaire universel de la noblesse de France*, Paris, 1820-1822, pp. 351-354.

commandant et compagnon d'armes durant les batailles de la Valteline et de Mantoue. Bien que Vertova ne mentionne pas ceci dans son mémoire, il est facile de comprendre que les deux hommes discutèrent de leurs expériences de guerre¹⁸⁷ à l'époque où le cardinal Richelieu faisait tout son possible pour chasser les Espagnols de la Valteline et installer le duc Charles de Nevers dans la belle ville de Mantoue, de façon à promouvoir les intérêts français dans la région. Vertova rencontra aussi à Felizano deux personnalités importantes dont l'avis semble avoir été primordial pour le succès de sa mission. Il s'agissait du cardinal Louis de Nogaret de la Valette¹⁸⁸, frère du duc de Candale, qui à cette époque était responsable de l'armée française en Italie, et le marquis della Pienezza, neveu de son ami de longue date, le chevalier Signorino di Gattinara, qui, à cette époque, était général des forces terrestres de l'armée de Savoie.

L'arrivée de Vertova à Alexandrie constitua un changement dramatique, passant d'un territoire dominé par les Français à un territoire contrôlé par l'Espagne. Il fut accueilli par le gouverneur espagnol de Milan, le marquis de Leganes, l'ingénieur militaire Ferrante Attendolo Bolognino «*Maestro di campo di gran stima*», Don Francesco de Melos et son frère Don Alvaro, le commandant de la cavalerie Don Martin d'Aragona et l'ingénieur militaire responsable de l'artillerie espagnole Don Giovanni de Garay. Après quelques jours passés à Alexandrie, Don Giovanni de Garay conseilla à Vertova de visiter Milan. Son principal point de contact ici était Giuseppe Baracca, un ingénieur militaire ayant été blessé mais avec une énorme expérience militaire. Le 23 novembre 1638, non seulement Baracca expliqua avec force détails son opinion concernant les changements d'ouvrages proposés à Malte mais aussi renvoya Vertova à Alexandrie pour prendre un rapport rédigé par son collègue Don Giovanni de Garay qui avait effectué une étude détaillée des plans que Vertova lui avait laissés avant son départ pour Milan¹⁸⁹.

¹⁸⁷ Henri de Nogaret de La Valette avait été le commandant de Vertova durant les campagnes d'Italie (1625-1631); en conséquence le respect mutuel qu'ils se portaient est clairement indiqué dans la description, par Giovanni Battista, de leur rencontre historique à Felizano. D. DE LUCCA, *Giovanni Battista Vertova, op. cit.*, p. 29.

¹⁸⁸ En 1638, Richelieu nomma le cardinal de Saint-Adrien commandant de l'armée française d'Italie à la place du maréchal de Créquy tombé en disgrâce.

¹⁸⁹ D. DE LUCCA, *Giovanni Battista Vertova, op. cit.*, p. 21.

Peu après, Vertova quitta Milan, direction sud vers l'état de Toscane, arrivant à Florence à mi-décembre 1638. En trois jours il réussit à obtenir deux audiences auprès du grand-duc Ferdinand (1610-1670). Au cours de sa seconde audience avec le grand-duc, Vertova note dans son mémoire l'omniprésence du frère du grand-duc, le prince Giovanni Carlo, et du fameux ingénieur militaire, Don Giovanni de Médicis, marquis de Saint-Ange. Le marquis avait montré un vif intérêt pour les problèmes ayant trait aux fortifications de Malte, allant même jusqu'à commissionner une maquette des travaux proposés pour mieux expliquer leur nature au grand-duc. Il semble que Saint-Ange et Vertova devinrent vite de bons amis et ils se rendirent à Cereto, pas très loin de Florence, pour tous deux rencontrer deux experts militaires réputés de l'état de Toscane qui avaient été expressément convoqués par le grand-duc de Livourne et d'Arezzo. Il s'agissait, écrit Vertova, du colonel Braccilli et du capitaine Cantagallina, «*uomo di singular ingegno e di gran pratica*»¹⁹⁰. Ces deux ingénieurs militaires outre un troisième expert, le capitaine Bartolomeo Galilei, expliquèrent leur point de vue sur Malte.

Après un voyage difficile et une fois arrivé à Rome au début de janvier 1639, Vertova se vit accorder une audience exceptionnellement longue d'une demi-heure avec le pape Urbain VIII (1623-1644). L'audience avait été fixée par le neveu du souverain pontife, le cardinal Francesco Barberini, qui connaissait bien Vertova. Il est aussi relaté que le pape se vit expliquer les intentions du Grand Maître Lascaris pour améliorer les fortifications autour de La Valette. Fort satisfait du résultat de l'audience papale, Vertova quitta Rome fin janvier et se rendit à Naples où il s'embarqua sur une galère rapide qui arriva à bon port à Malte le 14 février 1639. Vertova termine son mémoire avec une note exprimant sa satisfaction pour avoir pu recueillir de première main la préoccupation montrée par tous les nobles et ingénieurs militaires qu'il avait rencontrés quant au bien-être de la Religion de Malte, à cette époque perçue comme un puissant bastion de la Chrétienté contre les aspirations impies du Grand Turc. C'est pourquoi à son retour à Malte, Vertova informa immédiatement le Conseil, fort anxieux de se voir relater sa mission couronnée de succès en Italie.

¹⁹⁰ D. DE LUCCA, *Giovanni Battista Vertova, op. cit.*, p. 21.

Les consultations que Vertova avait eues avec les divers ingénieurs militaires qu'il avait rencontrés en Italie, non seulement soulignèrent le lien très étroit qu'il existait alors entre la théorie en matière de génie militaire et la pratique de la guerre mais aussi offrirent un clair aperçu du prestige et des connaissances des ingénieurs militaires dans le climat politique fort turbulent régnant au début du XVII^e siècle en Italie. En tant qu'ingénieur militaire et envoyé personnel de Lascaris, Vertova gagna très vite le respect de tous les ingénieurs militaires et des dignitaires importants qu'il avait rencontrés au cours de son voyage ; en outre, il avait eu l'occasion de discuter avec eux, s'appuyant sur sa connaissance et son expérience approfondies en toute matière militaire, ce qui est sûrement et en premier lieu l'une des raisons pour laquelle le Grand Maître l'avait envoyé en Italie, à un moment crucial dans l'histoire de l'édification des fortifications de Malte. Et si l'on considère que l'Espagne et la France étaient en guerre au moment du voyage de Vertova en Italie, il est plus que possible que Lascaris ait eu aussi des intentions cachées pour son envoyé de confiance.

Les conseils d'ingénieurs sur le projet de Floriani

De fait, juste avant le départ de Vertova de Malte, le Grand Maître avait envoyé le bailli Juan de Villaroel en Sicile pour une mission secrète extrêmement délicate¹⁹¹. Il semblerait que les conseillers du roi d'Espagne avaient été amenés à croire par certains que Lascaris n'adhérait pas à une stricte position de neutralité dans l'affrontement de Philippe IV avec les Français, une situation qui s'était aggravée quand un navire français endommagé avait été réparé à Malte avant de recevoir la permission de poursuivre sa route pour la France avec plusieurs Chevaliers français armés à bord. Malheureusement, ce bateau fit naufrage sur la côte rocheuse de Licata en Sicile et le vice-roi espagnol de Sicile ne permit pas aux membres de l'Ordre qui se trouvaient à bord de rentrer à Malte. C'est dans ce contexte que Lascaris avait envoyé Villaroel à Palerme pour tenter de persuader les Espagnols soupçonneux de relâcher ses Chevaliers français. Il est possible que le Grand

¹⁹¹ V. F. DENARO, *The Houses of Valletta*, Malte, 1967, p. 43.

Maître avait hâte de se réconcilier avec l'Espagne et de l'assurer de la neutralité de Malte. Toutefois, Lascaris pourrait aussi avoir donné des instructions secrètes à Vertova pour rassurer ses contacts français et demander ultérieurement plus de soutien à l'Ordre qui, jusque-là, était encore dominé par l'influence espagnole.

Au lieu de poursuivre le projet de Floriani, un ingénieur français arrivé à Malte en 1635 "Jardin"¹⁹² a proposé des améliorations pour le front de terre de La Valette. Elles furent largement acceptées par la plupart des ingénieurs militaires que Vertova avait consultés, à savoir Ferrante Attendolo Bolognino¹⁹³, Giuseppe Baracca¹⁹⁴, Oratio Grassi¹⁹⁵ et Giovanni de Médicis, marquis de Saint-Ange¹⁹⁶ qui avaient tous soumis des rapports écrits. Le dernier rapport faisait référence à l'une des recommandations préalables de Jardin, à savoir ajouter des bastions latéraux à chaque extrémité du fossé de La Valette.

Les commentaires peut-être les plus intéressants furent ceux avancées par Oratio Grassi qui se demandait si Floriani n'aurait pas «...outrépassé les limites de la magnificence aussi bien pour ce qui a trait à la taille de la ville qu'à la taille des différentes sections des fortifications...», ajoutant que «...la construction d'une forteresse qui prend trop de temps pour être terminée ne peut qu'encourager l'ennemi à attaquer avant que les travaux ne soient complétés...» et donc était d'accord sur le fait que les nouvelles fortifications extérieures devaient être circonscrites à une zone plus petite, et qu'il fallait accorder plus d'attention à l'amélioration de l'ancien front de La Valette. Il proposait aussi la construction d'un ravelin en face de chaque courtine, assez grand pour protéger aussi les bastions Saint-Jean et Saint-Jacques, ainsi que la formation d'une tenaille face à la courtine centrale. Il soulignait également que «... les anciennes fortifications de La Valette sont insuffisantes et vulnérables et donc ont un besoin urgent d'être améliorées...», en conséquence de quoi il

¹⁹² Malheureusement, l'identité exacte de Jardin semble encore être un mystère. Sa présence sur l'île n'est pas bien accueillie par Floriani et Buonamici qui remettent en cause ses qualifications professionnelles. Ce dernier le décrit comme un simple professeur de mathématiques. Cependant, tous les ingénieurs militaires sont principalement des mathématiciens et acquièrent leur expertise en génie militaire grâce à leurs connaissances de ce sujet. Il s'agit probablement de Nicolas Desjardins, un ingénieur géographe de roi assistant de Louis Nicolas de Clerville.

¹⁹³ ASV, CHIGI, Q.III.69, f. 27r-31r; 8 décembre 1638.

¹⁹⁴ *Ibidem*, f. 35r-35v; 23 novembre 1638.

¹⁹⁵ *Ibidem*, f. 41r-44v; sans date.

¹⁹⁶ *Ibidem*, f. 26r; 25 septembre 1638.

estimait que les travaux à effectuer sur la ville devaient avoir la priorité sur toute autre chose. Ses recommandations englobaient aussi la proposition de donner au fort Saint-Elme un solide mur de défense sur le ravelin, ou flanc nord, et approfondir et agrandir son fossé en dessous du niveau de la mer pour former une sorte d'abri pour un nombre limité de vaisseaux, ceci à son tour devant être protégé par une tenaille.

Le rapport de François Le Camus

Un rapport du 7 octobre 1638, rédigé par l'ingénieur militaire français Le Camus, fait mention du plan de Floriani disant que «...la seule chose positive de ces fortifications est l'idée originale y ayant trait ... des forteresses érigées dans un pays qui ne possède pas de ressources naturelles sont facilement prenables. La garnison ne pourra jamais être capable de résister à de longs sièges»¹⁹⁷. Il était également d'avis qu'il «...vaudrait mieux réparer les anciennes fortifications...» recommandant encore un élargissement du fossé et une meilleure protection des chemins couverts. Il écartait l'introduction d'une fausse-braie dans le fossé vu le manque d'espace, condamnait Saint-Elme et en recommandait sa démolition pour le remplacer par une vaste tenaille allant de Marsamxett jusqu'au flanc du Grand-Port, avec une sorte d'abri pour les bateaux.

Se référant à la situation hors La Valette, François Le Camus était d'accord avec la proposition de Floriani, à savoir construire des fortifications massives sur les hauteurs de Sainte-Marguerite. Ayant acquis une expérience considérable lors de sa participation au renforcement de plusieurs places fortes médiévales françaises telles que celle d'Oléron, cet ingénieur militaire recommanda aussi soit de détruire complètement la *Città Vecchia* de Mdina, soit de l'encercler avec une série de bastions imposants dont le but serait d'intimider les Turcs. Cette suggestion fut, en effet, reprise plus tard par un autre fameux ingénieur militaire français, Blaise François, comte de Pagan, qui avait étudié les fortifications alors qu'il se trouvait à Malte en 1645¹⁹⁸. Concluant son rapport, François Le Camus exprimait son désir d'être invité à Malte pour visiter la « fameuse île de Malte » afin

¹⁹⁷ ASV, CHIGI, Q.III.69, f. 37r-40r.

¹⁹⁸ AOM 6554, f. 84.

d'examiner sur place l'état des défenses et faire des recommandations supplémentaires pour les améliorer.

La rencontre de Vertova avec François Le Camus à Pignerol, en octobre 1638, représenta un développement important dans l'histoire de la construction des fortifications de Malte. Avec Pierre de Conty, seigneur de La Mothe d'Argencourt que Vertova mentionne dans son rapport¹⁹⁹, Le Camus était l'un des plus célèbres ingénieurs français exerçant en France à la fin des années 1630. À l'instar de son fameux prédécesseur, Jean Errard de Bar-Le-Duc et de ses illustres contemporains Pierre de Conty, Antoine de Ville, Blaise François de Pagan et Louis Nicolas de Clerville, François avait été choisi par le roi parmi les nombreux officiers servant dans l'armée française compte tenu de ses talents évidents à fortifier de nombreuses bases militaires utilisées durant diverses campagnes aux frontières. Cette politique judicieuse de sélection avait été largement encouragée par le cardinal Richelieu qui était fasciné par les fortifications d'artillerie, et très vite en un corps d'élite composé d'ingénieurs militaires brillants au service de Louis XIII fut organisé ; ces ingénieurs alliaient une connaissance théorique exhaustive des techniques d'attaque et de défense à une vaste expérience pratique dans ce domaine²⁰⁰. Dès 1650 les ingénieurs militaires français avaient réussi à surpasser leurs collègues italiens dans l'art des fortifications militaires. Alors que les Italiens continuaient à débattre des différentes options pour renforcer les lignes de défense principales bastionnées de la courtine, ces ingénieurs commencèrent à concevoir de nouveaux systèmes d'ouvrages avancés de défense, en et au-delà du fossé, afin d'éloigner le plus possible l'ennemi des principales fortifications²⁰¹.

Dans cette perspective, la nouvelle approche pratique de Le Camus à cet égard aura certainement impressionné Vertova. La politique des Grands Maîtres confirme cette reconnaissance puisque, dès le retour de Vertova à Malte, un équilibre nouveau fut instauré dans le recrutement des ingénieurs entre les experts italiens traditionnellement au service de l'Ordre et les Français tels le comte de Pagan et Louis Nicolas de Clerville. Au début du

¹⁹⁹ AOM 6554, f. 23 et AOM 257, f. 8.

²⁰⁰ David BUISSERET, *Ingénieurs et fortifications avant Vauban. L'organisation d'un service royal aux XVIe-XVIIe siècles*, op. cit.

²⁰¹ A. FARA, *Il Sistema e la Città-Architettura fortificata dell'Europa moderna dai trattati alle realizzazioni 1464-1794*, Gênes, 1989, pp. 175-208.

XVIII^e siècle, arriva à Malte d'une importante mission d'ingénieurs français invités sur l'île par le Grand Maître Ramon Perellos y Rocafull (1697-1720)²⁰².

Le 16 octobre 1638, Don Giovanni de Garay²⁰³ considéra au contraire que les propositions de Floriani étaient acceptables parce qu'elles permettaient d'accueillir, en deçà de la zone agrandie et protégée, tous les habitants de l'île²⁰⁴. Il jugea aussi acceptable la proposition d'une protection supplémentaire pour le Grand Port qui, avec une forteresse sur Sainte-Marguerite et une sur la *Punta degli Orsi*, aurait protégé une force de secours dont le destin de Malte aurait pu dépendre. Par ailleurs, il suggéra que les fortifications existantes de La Valette soient aussi prises en compte.

Malgré les critiques provenant de toutes ces différentes sources, et très probablement comme une conséquence de la réticence de l'Ordre à effectuer trop de changements, une fois la décision prise et les fonds collectés pour un projet spécifique, les travaux selon les propositions de Floriani progressèrent lentement mais sûrement et sans changements majeurs par rapport au projet original. Cependant, l'Ordre était périodiquement assailli de doutes, ce qui le poussait à s'assurer auprès de tiers que le projet actuellement suivi était toujours valable.

Les attermolements de l'Ordre

Bien que le Conseil ait approuvé l'exécution des plans de Jardin il n'avait pas le courage de ses opinions. Six mois passèrent avant que Vertova ne se rendit à l'étranger pour recevoir un jugement favorable ; une année complète s'écoula entre les propositions initiales de Jardin et le retour de Vertova en février 1639. Par conséquent quand Vertova soumit les rapports qu'il avait recueillis, l'Ordre ne s'intéressait plus au projet de Jardin, et les critiques et suggestions d'experts lointains, bien qu'intéressants comme preuve

²⁰² D. DE LUCCA, « French Military Engineers in Malta during the 17th and 18th centuries », *Melita Historica*, VIII, Malte, 1980, pp. 23-33.

²⁰³ ASV, CHIGI, Q.III.69, f. 35r-36v.

²⁰⁴ «...potrà ridurre e trasportare la Città Vecchia con la Cattedrale, il Populo...». R. DEGIORGIO, *A City by an Order*, op. cit., p. 193.

complémentaire du débat sur les lignes de Floriana, n'eurent aucune influence pratique sur les fortifications de Malte.

D'ailleurs, l'entêtement de l'Ordre à vouloir abattre sa récente fortification paraissait fort singulier. À cette époque, la Religion se trouvait en position difficile du fait de la guerre franco-espagnole et parce que certaines de ses commanderies, victimes des conflits européens ou spoliées par les puissances, lui rapportaient moins d'argent. Ainsi, sa proposition qui envisageait de dépenser inutilement sa fortune et celle des Maltais à la destruction, puis à la reconstruction de nouveaux remparts, semblait complètement absurde. En fait, cette attitude incongrue n'échappa pas aux Maltais, rendus furieux par l'éventualité d'une nouvelle imposition destinée au financement d'une fortification déjà existante. La correspondance de Fabio Chigi apporte la preuve de ce mécontentement et, donc, à l'annonce du prélèvement d'une nouvelle taxe, plusieurs casaux s'insurgèrent au mois de septembre 1637²⁰⁵. La protestation fut telle que les chevaliers durent abandonner l'idée de taxer la population²⁰⁶.

La colère des Maltais peut être aperçue dans une *Relazione* anonyme qui circulait à Malte, mais fut aussi envoyée au pape²⁰⁷. Il est probable que le pamphlet, qui présente une perspective populaire, fût rédigé par le prévôt Don Filippo Borg²⁰⁸, qui était sous la protection de l'inquisiteur Fabio Chigi, prêt à le défendre contre l'Ordre et contre les accusations directs de Lasaris²⁰⁹. Ce tract accusait l'Ordre de mal gouverner. Il incitait à faire valoir les anciens privilèges que Malte avait obtenus aux époques angevine et aragonaise d'être exemptés d'impôts, tout en dénonçant le fait que les Maltais souffraient de faim sous l'Ordre²¹⁰. Il rappelait le fait que lorsque l'Ordre s'établit à Malte, plusieurs

²⁰⁵ V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 328; Lettre du 10 novembre 1637.

²⁰⁶ A. HOPPEN, « Military priorities and Social realities in the Early Modern Mediterranean: Malta and its fortifications », *Hospitaller Malta 1530-1798*, éd. V. MALLIA-MILANES, *op. cit.*, p. 419.

²⁰⁷ G. WETTINGER, « Early Maltese popular attitudes to the government of the Order of St. John », *Melita Historica*, VI, Malte 1974, pp. 271-278. Une édition de ce rapport se trouve encore à la Bibliothèque Nationale de Malte.

²⁰⁸ Une révolte débuta à Zejtun, sous l'influence des prêtres des villages de Zejtun, de Marsa, ainsi que du prêtre de la paroisse de Birkirkara, Don Filippo Borg, lettré maltais, artisan irréprochable de la Réforme Catholique à Malte et *consultore* du Saint-Office. G. WETTINGER, *op. cit.*, pp. 257-258.

²⁰⁹ V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 305.

²¹⁰ « ... le tante tasse che li vengono imposte giornalmente che non si resti al misero popolo afflitto che la pelle e le ossa ». G. WETTINGER, *op. cit.*, pp. 272-273.

familles de la noblesse Maltaise émigrèrent vers la Sicile pour fuir leur autorité²¹¹. Il était rare que les Maltais protestent si viruleusement, et c'était bien la première fois qu'ils rejetaient un projet censé les protéger.

Au cours du XVI^e siècle, l'Ordre avait payé les frais des fortifications de ses propres caisses, sans imposer des taxes sur la population. Ce changement de comportement vers la fin du siècle et durant la première moitié du siècle suivant était certainement dû à la peur croissante d'une attaque ottomane ou barbaresque qui rendait les travaux de fortification urgents, surtout suite au débarquement turc de 1614. Par ailleurs, en cette période, l'activité corsaire barbaresque qui visait le ravitaillement provenant de la Sicile créait de sérieux problèmes d'approvisionnement pour l'île.

La situation de danger imminent ne constituait plus une véritable menace à partir du milieu du XVII^e siècle car comme nous l'avons vu, l'empire ottoman s'affaiblissait, et les succès de la course chrétienne diminuaient la force de frappe des corsaires barbaresques. En effet, cette période fut caractérisée par le développement des casaux. Comme nous le verrons plus tard au chapitre 5, cette croissance des villages se manifestait par une activité architecturale et artistique qui s'intensifiait, donnant lieu à la construction de magnifiques églises et de maisons imposantes.

Cependant, en 1638, suite aux avis, presque tous favorables, des ingénieurs étrangers que Vertova présenta à son retour de l'Italie, ainsi que la difficulté de l'Ordre en ce moment particulier, de prélever des impôts, les chevaliers abandonnèrent le projet de démolir les fortifications de Floriani et se resignèrent à compléter cette fortification. Le travail dura tout de même jusqu'en 1645²¹², au point où, afin d'accélérer les travaux, le Conseil donna l'ordre d'assigner les habitants du Grand Port aux travaux de construction un jour par semaine. En même temps, l'Ordre se lança dans un nouveau projet de fortification des villes portuaires de Senglea, Vittoriosa et Bormula qui étaient très exposés parce que depuis le Grand Siècle de 1565, très peu de travaux de défense y avaient été effectués. La

²¹¹ « ...dopo la venuta della Religione in Malta, tutta la nobiltà per non stare sotto l'obediencia della Religione si è partita in diverse città di Sicilia... ». G. WETTINGER, *op. cit.*, p. 272.

²¹² AOM 257, F. 194r; 7 février 1645; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 524.

nouvelle grande ligne de fortification, la Sainte Marguerite, occupa une grande part du XVII^e siècle.

V – LE PROJET TROP ONEREUX DE FIRENZUOLA : LA LIGNE DE DÉFENSE DE SAINTE-MARGUERITE

Le développement du Grand Port au XVII^e siècle se traduit aussi par une hausse démographique considérable. En effet, un nouveau site urbain situé entre les murs de Senglea et de Vittoriosa, connu comme Bormula, commença à s'étaler. Dans les années 1630, toute cette conglomération urbaine comptait 9.900 habitants environ, alors que La Valette en comptait 8.601 habitants en 1632²¹³. L'épanouissement de cette partie du port rendait urgente une intervention radicale pour assurer sa défense et la protection des habitants des Trois-Cités.

Entretiens, Le Cardinal Barberini, qui ne pouvait pas approuver la proposition de "l'incompétent" Jardin, fit savoir à Chigi qu'il avait l'intention d'envoyer Vincenzo Maculano de Firenzuola à Malte en octobre 1638²¹⁴. Le Grand Maître Lascaris, qui n'avait guère de sympathie pour Jardin²¹⁵, approuva la visite de Firenzuola et, le 25 août, écrivit à Barberini²¹⁶ et à son Ambassadeur à Rome²¹⁷ pour demander les services de ce moine dominicain. Malgré la réticence d'Urbain VIII pour approuver la demande de Lascaris, la permission pour Firenzuola d'examiner et de donner son avis sur les fortifications de Malte pour un séjour qui ne devait pas excéder trois mois²¹⁸ fut accordée par le Pontife pour satisfaire le Cardinal Barberini. Ainsi, cet ingénieur partit de Rome le 22 octobre et débarqua dans l'île le 10 novembre 1638²¹⁹.

²¹³ S. FIORINI, « Demographic growth and the urbanisation of the Maltese countryside to 1798 », dans *Hospitaller Malta 1530-1798*, éd. V. MALLIA-MILANES, Mireva, Malte, 1993, p.304.

²¹⁴ CHIGI, A.III.60, f. 322r-322v; Lettre de l'ambassadeur de l'Ordre à Rome Ugolino Grifoni à Chigi en date du 24 avril 1638; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 55.

²¹⁵ CHIGI, A.I.4, f. 384v; Lettre de Chigi au commandant Vecchietti en date du 2 juin 1638; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 56.

²¹⁶ Barb. Lat. 6690, f. 152r; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 56.

²¹⁷ AOM 1417, sans numération des pages; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 56.

²¹⁸ « *S'è contentato N.S. d'udirmi nel particolare del padre Firenzuola costì desiderato, et m'ha dato intentione, quando non ci sia impedimento di momento che li permetterà stia assente per tre mesi...* ». CHIGI, A.II.37, f. 361r, Lettre de Barberini à Chigi en date du 9 octobre 1638; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 412.

²¹⁹ « *Arrivò il 10 del presente mese in questa isola il padre Firenzuola, con la lettera humanissima di V. E.ma, fu accolto dal Sig. Gran maestro, e da questi signori con affetto, e con plauso straordinario, cominciò subito a fatigare in riconoscere*

Le projet de Fra' Vincenzo Maculano de Firenzuola

Gaspare Maculani, mieux connu sous le nom de Fra' Vincenzo Maculano de Firenzuola (Fig. 4.23), naquit le 11 septembre 1578 et entra dans l'ordre Dominicain en 1594. Pendant qu'il occupait la charge d'inquisiteur à Gênes, entre novembre 1627 et juin 1629, Firenzuola participait au projet de fortification de cette ville. En 1629, il fut nommé Procureur Général de son ordre religieux tandis qu'en 1631, Urbain VIII le nommait Vicaire Général des Dominicains. En 1632, Firenzuola dut renoncer à cette charge pour entrer au service au Saint-Office, cette fois comme Commissaire Général. Il s'occupa, entre autre, de la restauration des fortifications de Fort Urbain à Bologne et à celles du château Saint-Ange à Rome. En 1638, Firenzuola fut envoyé à Malte pour reconsidérer les fortifications de Floriani. En 1641, il fut nommé cardinal, associé à l'église titulaire de la Basilique de Saint-Clément, et archevêque de Bénévent. Les fortifications sur le Janicule, terminées vers 1643, comme celles autour du Quirinal, furent aussi projetées par Firenzuola. Le Cardinal Maculano mourut le 15 février 1667 et fut enterrée dans l'église de Sainte-Sabine à Rome²²⁰.

Firenzuola procéda à un examen minutieux des fortifications de La Valette et de l'autre côté du Grand Port. Puis le 26 novembre, il fit son rapport au Conseil, jugeant le travail de son prédécesseur « non nécessaire » mais bien réalisé. Selon lui, la faiblesse principale du Grand Port tenait plutôt aux Trois-Cités (Vittoriosa, Senglea et Bormula) mal défendues qu'à La Valette. En effet, Vittoriosa et Senglea s'abritaient derrière d'anciens remparts construits au siècle précédent, tandis que Bormula ne jouissait d'aucune protection²²¹.

queste fortificazioni, e tutti i posti convicini... ». CHIGI, A.I.4., f. 450v-451r, Lettre de Chigi à Barberini du 20 novembre 1638; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 432.

²²⁰ L. PASTOR, *History of the Popes*, Londres 1938, vol. XXIX, pp. 163 et 362; A. GUGLIELMOTTI, *Storia della Marina Pontificia*, Rome 1892, vol VII, p. 419; E. OTTOLENGHI, *Firenzuola e Dintorni*, Firenzuola d'Arda, 1903, p. 449-466; G. GALLI, « Il Card. Maculano al processo di Galileo, I Cenni Biografici: Memorie Domenicane », dans *Quaderno 874*, Florence, 1965, pp. 24-42.

²²¹ AOM 256, f. 181r; 26 novembre 1638.

Il fallait donc un projet qui puisse offrir une vraie protection aux Trois-Cités. Un grand rempart fut planifié sur la colline de Sainte-Marguerite qui surplombait Bormula (Fig. 4.24). Le coût de cette construction était estimée par l'ingénieur à 70.000 écus. Puisque le séjour du Firenzuola était très limité, l'Ordre ne pouvait pas attendre le retour de Vertova de l'Italie et donc, le 2 décembre, le Conseil approuva le projet et vota le commencement des travaux²²². Comme de coutume, les Princes Chrétiens étaient informés de cette décision importante et les plans des nouvelles propositions de fortification leurs furent envoyés²²³. Chigi était très content de cette décision²²⁴ car, sans être un expert en la matière, l'Inquisiteur était toujours de l'avis que l'Ordre devait s'occuper des défenses du Grand Port dépourvues de la sécurité nécessaire²²⁵.

Le projet incluait aussi l'addition de trois ravelins (un devant chaque courtine) au vieux front de La Valette, suffisants pour renforcer les vieilles fortifications de la ville²²⁶, car selon l'avis de Floriani, La Valette occupait la meilleure position sur la péninsule du Sceberras : « ...selon mon avis le vieux front de La Valette est situé le long de la meilleure partie de la colline, sur la partie plus haute, creusée dans la roche vive, pas très exposée au feu ennemi, ...aucune autre forme ne pouvait être conçue de meilleure manière »²²⁷.

Pour ce qui a trait aux lignes de Floriana, Firenzuola ne les critiquait pas excessivement, suggérant que, de toute façon, elles n'étaient pas aussi importantes que le front de La Valette. Il recommandait qu'en cas d'invasion, la population de l'île ne soit pas encouragée à aller chercher refuge et protection en deçà de la zone s'étendant entre les nouvelles lignes de Floriani et les actuelles défenses de La Valette côté terre, car ceci

²²² AOM 256, f. 182r; 2 décembre 1638.

²²³ B. Dal POZZO, *Historia della Sacra Religione Militare di S. Giovanni Gerosolimitano, detta di Malta*, 2 volumes (I - Vérone, II - Venise, 1715), vol II, p. 29.

²²⁴ « Il padre Firenzuola parlò in Consiglio sopra le fortificationi da farsi, com'egli havrà scritto a V. Em.a, et si approvò con grand'applauso il suo parere ». CHIGI, B.I.7, f. 382r-382v. Lettre de Chigi à Barberini en date du 2 décembre 1638; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 441.

²²⁵ « ...Il cominciare questa da una parte ove stava assai ben fortificata la piazza con la fronte vecchia, con l'applicarsi prima la più necessario, come l'accomodare le fronti del Borgo, et Isola, da alcuni altri non era approvato; massime che può 'l nemico venirsene sicuro ad occupar queste due parti, e col piantar batteria alla Burmola, che giace tra l'una, e l'altra, impadronirsi del porto, e spazzarlo totalmente, e in queste opinioni facilmente io mi tiravo ancorché non intendente di queste materie... ». CHIGI, A.I.4, F. 38r-38v, Lettre de Chigi à Barberini du 8 avril 1636; dans V. BORG, (1967), *op. cit.* p. 201.

²²⁶ AOM 256, f. 185r.

²²⁷ R. DEGIORGIO, *A City by an Order*, *op. cit.*, p. 193.

pourrait constituer un obstacle au système défensif et, encore plus, exigerait le stockage d'importantes quantités de réserves alimentaires. Il exprimait une certaine préoccupation quant au coût final du projet de Floriani qui, selon lui, dépasserait de bien loin les prévisions originales.

Les 70.000 écus estimés par Firenzuola devaient financer le nouveau rempart sur la colline Sainte-Marguerite qui porta son nom, et trois ravelins placés juste à l'extérieur de la Valette côté terre. L'argent fut prélevé le 8 décembre²²⁸ sur les commanderies de l'Ordre, et le 30 décembre 1638, la cérémonie du premier coup de bêche de la ligne de Sainte-Marguerite fut présidée par Lascaris²²⁹. Après que les travaux furent lancés au début de janvier 1639,²³⁰ l'ingénieur Firenzuola repartit pour Rome le 22 janvier²³¹. A peine six mois après, le Conseil de l'Ordre sollicitait son retour à Malte, mais ceci fut impossible car l'ingénieur ne se trouvait plus à Rome. En fait, il était parti vers la Lombardie au service du Sainte-Siège²³².

Malgré son absence, l'œuvre des fortifications de Firenzuola (Fig. 4.25) avançait à bon rythme nonobstant les critiques innombrables des différents experts étrangers qui de temps en temps visitèrent l'île. Il y eut des inspections au cours de mois de février²³³ et mars 1639²³⁴ pour vérifier les travaux, les rapports des commissaires indiquent que ceux-ci avançaient au bon rythme. En septembre, le creusement des fossés de la ligne Sainte-Marguerite était déjà presque terminé, et les travaux de construction des ravelins à La Valette furent entamés²³⁵.

²²⁸ AOM 256, f. 182v; 8 décembre 1638.

²²⁹ « ...Due giorni sono si pose solennemente, e divotamente, la prima pietra della fortificatione ordinata per difesa delle fronti del Borgo, dell'Isola Senglea e del porto; la cui fabrica seguirà con spesa di 70.000 scudi in circa, e con approvazione universale, come V. Em.a haverà veduto dal disegno, e dagli avvisi del medesimo Padre; e come presto intenderà dalla sua viva voce; non credendo egli alle istanze che fa il Sig. Gran Maestro di ritenerlo, anzi volendo quanto prima partire di qua, e non trapassare il termine prefisso da N.S. al suo ritorno. » CHIGI, A.I.4, f. 463r, Lettre de Chigi à Barberini du 1^{er} janvier 1639; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, pp. 449-450.

²³⁰ AOM 257, f. 4r; 12 janvier 1639 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 525.

²³¹ Le 17 janvier 1639, le Conseil de l'Ordre approuva la disposition d'une galère de la Religion pour accompagner Firenzuola dans son voyage de retour. AOM 257, f. 4r; 17 janvier 1639 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 526.

²³² AOM 1267, sans numérotation des pages, Lettre de l'Ambassadeur de l'Ordre à Rome du 11 juin 1639.

²³³ AOM 257, f. 6v; 25 février 1639 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 526.

²³⁴ AOM 257, f. 10v; 30 mars 1639 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 526.

²³⁵ AOM 257, f. 36v, 14 septembre 1639 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 526.

Le départ de Firenzuola fut suivi de l'arrivée à Malte de Giovanni Battista Vertova qui relata immédiatement au Grand Maître et à son Conseil le résultat de ses discussions avec les divers ingénieurs militaires qu'il avait rencontrés, se référant aux dessins et maquettes qu'ils avaient préparés et qu'il avait ramenés avec lui. Il expliqua que, de l'opinion générale, alors qu'aucun effort ne devait être épargné pour renforcer et actualiser le front de terre de La Valette, il fallait pour autant accorder beaucoup d'importance aux nouvelles lignes défensives le long de la colline de Sainte-Marguerite²³⁶ comme recommandé par Firenzuola, un projet qui avait déjà commencé. La réaction du Grand Maître fut d'augmenter la main-d'œuvre travaillant au projet de Sainte-Marguerite. D'un autre côté, les membres du Conseil estimaient que les réserves financières n'étaient pas suffisamment solides pour justifier une augmentation considérable des coûts de construction, à la suite de quoi le Grand Maître leur rappela que ces coûts étaient justifiables ou non dépendant de l'évaluation personnelle que l'on se faisait d'une attaque turque imminente.

Entre-temps, la mission de Chigi tournait également à sa fin et le 26 février de la même année, Firenzuola, après un entretien avec le Pontife sur la promotion de Chigi, l'informait qu'Urbain VIII lui avait assigné la Nonciature de la Suisse. Le 14 mars, cette missive avait déjà atteint sa destination et le même jour Chigi écrivit une lettre de remerciement à Firenzuola²³⁷. Toutefois, son agent Ugolini avait des sérieux doutes si la Suisse était sa destination car il entendait des rumeurs qui donnaient Cologne comme la réelle nouvelle destination de Chigi²³⁸. En effet, cette nouvelle fut confirmée quand Chigi reçut l'annonce officielle du secrétariat de Barberini. Son successeur devait être le Monseigneur Giovanni Battista Gori Pannellini de Sienne, une vieille connaissance de Chigi. Le 28 avril 1639, Fabio Chigi s'embarqua sur la galère de l'Ordre qui portait le nom de Saint-Nicole et, le jour suivant, arriva à Syracuse²³⁹.

²³⁶ B. Dal POZZO, (1715), *op. cit.*, Vol. II, p. 29.

²³⁷ CHIGI, A.I.4, f. 492r; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 108.

²³⁸ CHIGI, A.I.4, f. 490v; Lettre de Chigi à Mario Chigi du 14 mars 1639; dans V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 108.

²³⁹ V. BORG, (1967), *op. cit.*, p. 109.

Entretiens l'ingénieur Firenzuola était revenu à Malte pour diriger les travaux des bases des murailles²⁴⁰. Cependant, l'Ordre dut faire face à nouveau au manque de fonds, et pour résoudre le grave problème financier²⁴¹, 122.000 écus furent prélevés sur les commanderies selon la décision que le Conseil fut obligé de prendre en mai 1639²⁴². Inévitablement, cette entreprise onéreuse fut très critiquée des mêmes membres de l'Ordre, comme par exemple le Bailli Achilles d'Étampes de Valençay²⁴³ (Fig. 4.26) qui, en mai 1639, estimait que 100.000 écus supplémentaires fussent nécessaires pour compléter et perfectionner les défenses de Sainte-Marguerite²⁴⁴.

Le Grand Maître Lascaris, peu désireux de punir ouvertement le fameux ingénieur militaire qui avait, il est bon de le rappeler, servi de commissaire spécial de l'Inquisition romaine chargée du déroulement du procès infâme de Galilée (Galileo Galilei) en 1630, envoya les plans du projet de Sainte-Marguerite à Philippe IV d'Espagne (Fig. 4.27) qui, à son tour, les passa à l'un de ses conseillers militaires, le jésuite Claudio Riccardo²⁴⁵. Dans son rapport daté de 1639²⁴⁶, Riccardo critique féroce les lignes Sainte-Marguerite à tel point que le camp de Firenzuola a dû certainement se sentir soulagé quand Vertova, à son retour d'Italie, informa le Grand Maître inquiet que les ingénieurs militaires Bolognino, Garay, Le Camus et l'autre jésuite Oratio Grassi avaient tous unanimement recommandé la construction des lignes de défense Sainte-Marguerite et cela sans délai, indépendamment

²⁴⁰ AOM 257, f. 37v; 20 septembre 1639 ; dans A. BROGINI, op. cit., (2006), p. 526.

²⁴¹ AOM 257, f. 10v; 30 mars 1639 ; dans A. BROGINI, op. cit., (2006), p. 526.

²⁴² « ... *somma che per l'ordinatione del Commun ærario vien data a facultà potersi imporre e distribuire sopra li medesimi beni ogni volta che vi sia pericolo d'assedio* ». AOM 257, f. 14r; 16 mai 1639 ; dans A. BROGINI, op. cit., (2006), p. 526.

²⁴³ Achilles d'Étampes de Valençay, dit le "cardinal de Valençay", né à Tours en 1593, fut un cardinal et officier général français. Reçu de minorité dans l'Ordre en 1606, il devint chevalier de Malte. En 1627, il avait contribué à la défense de l'île de Ré, et après il commanda la flotte royale lors du siège de La Rochelle comme vice-amiral. En 1630, il tomba en disgrâce pour avoir pris des partis contraires à ceux de Richelieu. À Malte il se distingua lors d'un assaut contre l'île ottomane de Sainte-Maure. Toutefois, cette opération échoua complètement et l'Ordre y perdit deux galères et surtout plusieurs chevaliers et soldats. Il contesta les vues du grand maître quand il faisait part de la commission chargée des fortifications. Il démissionna de cette fonction en 1636. Le bailli de Valençay, privé d'un avenir à sa mesure en France comme à Malte, se rapprocha de la papauté, son neveu Henri de Valençay étant ambassadeur de l'Ordre à Rome. En 1643, Urbain VIII, en reconnaissance des services militaires, nomma Achilles d'Étampes de Valençay cardinal. Valençay mena avec succès la guerre contre Parme et Venise, qui se termina par un traité en 1644. Après la mort d'Urbain VIII, Valençay quitta Rome et retourna en France en janvier 1645; mais déjà en février de la même année il retourna à Rome où il resta jusqu'à sa mort en juillet 1646, à 53 ans.

²⁴⁴ AOM 257, f. 14; 16 mai 1639.

²⁴⁵ A. HOPPEN, *The fortification of Malta*, (1999), op. cit., p. 124.

²⁴⁶ Une version complète du rapport de Claudio Riccardo se trouve dans AOM 6554, f. 59.

du coût exorbitant et de la main-d'œuvre supplémentaire nécessaire. Au cours de leurs discussions avec Vertova, ces quatre experts avaient tous approuvé le concept de Firenzuola, à savoir que les murs reliant les nouveaux ouvrages avancés aux fronts de terre déjà existants de Vittoriosa et de Senglea devaient être systématiquement minés pour les faire sauter en cas de capture, que toutes les précautions devaient être prises pour protéger les lignes de Sainte-Marguerite avec l'appui de tirs d'artillerie depuis Vittoriosa et Senglea, que toutes les routes possibles de repli devaient être suffisamment protégées et, enfin, que les nouveaux ouvrages devaient être conçus comme une forteresse séparée, capables d'agir indépendamment des autres fortifications du port.

Malheureusement, après l'enthousiasme initial, le travail sur cette ligne de défense ralentit inexorablement. Les fortifications de Sainte Marguerite restèrent ainsi dans un état incomplet avec le bastion de Sainte-Marguerite plus ou moins achevé et les bastions de Firenzuola et de Sainte-Hélène à demi construits. À partir du début du XVIII^e siècle, l'Ordre fit un dernier effort pour le perfectionnement et l'achèvement de ses œuvres de fortification.

De fait, les lignes de Firenzuola, se trouvant à Sainte-Marguerite, furent terminées à la fin du XVII^e siècle et atteignirent leur apogée au début du XVIII^e siècle grâce à une mission²⁴⁷ d'ingénieurs militaires français dirigée par René Jacob de Tigné et Charles François de Mondion. Il est aussi intéressant de rappeler que les ingénieurs militaires espagnols, Ferrante Attendolo Bolognino et Giovanni de Garay avaient également discuté avec Vertova de la création d'une nouvelle position fortifiée sur la péninsule de Rinella, à cette époque dénommée la *Punta degli Orsi*, vu qu'ils craignaient que l'installation d'un camp turc en ce lieu pourrait entraver l'accès des troupes de renfort au Grand Port. Cette idée reprise par Giovanni de Médicis se matérialisa également dans la seconde moitié du XVII^e siècle quand le Fort Ricasoli fut construit selon les dessins du comte Antonio Maurizio Valperga, un fameux architecte et ingénieur militaire.

²⁴⁷ D. DE LUCCA, *French military engineers in Malta during the 17th and 18th centuries*, *op. cit.*, pp. 22-23; et D. DE LUCCA, « The contribution of Francois de Mondion in the Architectural Development of 18th century Malta », *Proceedings of History Week 1981*, éd. M. Buhagiar, Malte, 1982, pp. 76-81.

L'expertise de Giovanni de Médicis

En 1639, l'ingénieur et marquis de Saint-Ange Giovanni de Médicis²⁴⁸ fut demandé par le Grand Maître Lascaris au Grand Duc de Toscane pour inspecter les travaux après le départ définitif de son prédécesseur²⁴⁹. Giovanni de Médicis était depuis 1630, le conseiller favori de son parent éloigné, le grand-duc Ferdinand II de Médicis (Fig. 4.27) qui, en 1638, l'avait nommé général d'artillerie des armées de l'état de Toscane²⁵⁰. C'était aussi un ami de Giovanni Battista Vertova. Le moment de sa venue ne pouvait être mieux choisi vu que l'année riche en événements, qui s'était écoulée entre le retour de Vertova d'Italie en février 1639 et l'arrivée de Don Giovanni le 15 février 1640, avait été marquée par une forte polémique sur les mérites et défauts des fronts de terre de Floriani et de La Valette, les chevaliers étant toujours profondément divisés en deux camps, l'un privilégiant de terminer rapidement la nouvelle ligne de fortifications de Floriani, l'autre insistant sur leur démantèlement et recyclage de leurs blocs de calcaire en matériaux de remblai pour construire de nouveaux ouvrages avancés à La Valette, comme cela avait été suggéré aussi bien par Vertova que par Jardin.

Les détails de l'arrivée de Giovanni de Médicis à Malte en février 1640 sont dignes d'intérêt. Avant le 4 janvier de la même année, toutes les dispositions protocolaires concernant la visite de cet homme fameux avaient été finalisées. À son arrivée dans le Grand Port de Malte, Don Giovanni fut accueilli par une escorte de cavalerie qui accompagna son carrosse tiré par des chevaux jusqu'au Palais Magistrale à La Valette²⁵¹. Non seulement il se vit attribuer une superbe maison particulière à La Valette, «*per sua*

²⁴⁸ Don Giovanni de Médicis, marquis de Saint-Ange, était le dernier enfant, et le plus doué, d'une large et noble famille florentine composée de treize frères et sœurs. Le père de Don Giovanni, Raffaele, était le fils de François de Médicis, premier marquis de Castellina, dont la famille était issue de la branche principale des Médicis de Florence qui descendait de Giuliano, fils de Giovanni, décédé en 1377. Sa mère, la belle Costanza, était la fille de Pietro Alamanni, un riche noble florentin. Le 12 juin 1625, Philippe IV d'Espagne avait conféré au père de Don Giovanni, Raffaele, le titre napolitain de *Marchese di Sant'Angelo in Grotte*, dans la région du Molise, spécifiant dans la charte d'octroi le droit indiscutable de Giovanni d'hériter du titre de noblesse de son père après son décès. P. LITTA, *Famiglie Celebri Italiane*, Milan, 1819-1855 et V. SPRETI, *Enciclopedia Storico Nobiliare Italiana*, vol. IV, Milan 1933, pp. 522-523.

²⁴⁹ AOM 257, f. 46r; 26 mars 1640 ; dans A. BROGINI, op. cit., (2006), p. 526.

²⁵⁰ Don Giovanni, désormais marquis de Saint-Ange, fut nommé en 1643 président du conseil de guerre de Florence et *Soprintendente delle fortezze del Granducato di Toscana* et en 1647, gouverneur de l'importante ville portuaire de Livourne. Brillant soldat et ingénieur militaire très renommé, Giovanni de Médicis mourut à Livourne le 22 mars 1648.

²⁵¹ AOM 257, f. 39v, 43r.

maggior commodità e della famiglia», mais aussi une calèche du Palais pour son usage personnel durant son séjour dans l'île. Pour l'occasion on mit même à sa disposition une galère de guerre qui lui permit de visiter Gozo le 26 mars 1640, ce qui montrait le désir de Lascaris d'accorder à son illustre hôte un traitement de faveur comme il sied parfaitement au conseiller personnel du grand-duc de Toscane qui venait à Malte approuver les travaux de Vertova à La Valette.

Au cours de son séjour à Malte, Firenzuola avait, jusqu'à un certain point, jeté de l'huile sur le feu : dans son rapport du 26 novembre²⁵², il s'était déclaré ouvertement en faveur de la destruction des ouvrages avancés de Floriani, à cette époque encore bien loin d'être achevés malgré tous les efforts de l'assistant de Floriani, Buonamici. De plus, le frère dominicain avait non seulement collaboré à l'idée de Jardin en suggérant rien de moins que la construction de trois larges ravelins face à la courtine de La Valette, mais avait aussi joué de tout son poids et influence, vu sa position élevée à Rome, pour amener le Grand Maître Lascaris, encore hésitant, à sanctionner ses propositions avant son départ de Malte le 22 janvier 1639.

Ce que Firenzuola ignorait, c'est qu'en l'espace de quelques jours, Vertova devait revenir à Malte ramenant de Florence une maquette de La Valette²⁵³ qu'il avait, selon son mémoire²⁵⁴, construite avec Don Giovanni de Médicis à la *Fortezza da Basso* à Florence. Non seulement elle avait été discutée autour d'une table par le Grand-Duc Ferdinand (Fig. 4.28a), Giovanni de Médicis, Cantagallina, Braccilli et, bien sûr, par Vertova mais une fois ramenée à Malte, cette même maquette déclencha vite une frénésie des travaux de construction sous la direction de Vertova, notamment celle de quatre contre-gardes massifs que l'on peut toujours admirer aujourd'hui hors de La Valette. Il est compréhensible dans ces circonstances que Giovanni de Médicis, vers la fin de son séjour à Malte, revendique dans deux rapports du 1^{er} avril 1640²⁵⁵ et du 12 avril 1640²⁵⁶ que les nouveaux éléments

²⁵² AOM 256, f. 185.

²⁵³ Cette maquette, maintenant perdue, avait été fabriquée « *con le misure da me (Vertova) assegnate* ». D. DE LUCCA, *Giovanni Battista Vertova, op. cit.*, p. 45.

²⁵⁴ AOM 6554, f. 24v.

²⁵⁵ AOM 6554, f. 31.

²⁵⁶ AOM 6554, f. 35.

ajoutés au front de terre de La Valette «puisaient leur origine et dessin d'une maquette qui avait été envoyée d'Italie l'année précédente» ; ceci indiquait que le vrai protagoniste de l'amélioration des fortifications de La Valette n'était pas Jardin, encore moins Firenzuola, mais Giovanni Battista Vertova travaillant en étroite collaboration avec Giovanni de Médicis.

Le 1^{er} avril, de Médicis présenta un rapport au Conseil par lequel il faisait savoir que l'Ordre ne devait absolument pas détruire Floriana, mais plutôt l'achever à l'aide d'aménagements destinées à la perfectionner²⁵⁷. L'ingénieur avait aussi inspecté la fortification de Sainte-Marguerite; il la trouva déjà à moitié édifiée et fut satisfait que le rempart pouvait adéquatement garantir la protection des Trois-Cités. Il trouva cependant que les remparts de Senglea étaient trop bas pour protéger la ville des coups de canon et conseilla de les rehausser. En outre, il était d'avis qu'il fallait construire deux ravelins autour de la porte d'entrée de Vittoriosa²⁵⁸.

À la fin de sa visite de cinq semaines à Malte, Giovanni de Médicis prépara un mémoire²⁵⁹ détaillé sur les mérites et faiblesses du système défensif de Malte, un rapport dont le Grand-Maître se montra tellement satisfait qu'il ordonna que l'on octroie à l'ingénieur²⁶⁰ militaire une belle récompense décrite comme «*un gioiello di diamanti*». Ce rapport non seulement approuvait les contre-gardes qui étaient en train d'être ajoutées au front de terre de La Valette par Vertova mais il recommandait aussi que l'on prête attention aux parapets et flancs des bastions ainsi qu'au fossé, comme indiqué sur un ensemble de dessins qu'il allait soumettre.

Giovanni de' Médicis mit aussi en forme la proposition préalable de l'ingénieur militaire visant à modifier les ouvrages avancés de Floriani pour servir d'ouvrages offensifs, hors de la cité. Cependant, il suggéra que les remparts déjà en construction, le long des flancs de la péninsule et ayant pour but d'atteindre le front de La Valette à l'extrémité de chaque flanc, devaient être remplacés par deux murs rectilignes reliant le front de Floriani au haut des deux ravelins actuellement en construction devant les courtines de La Valette.

²⁵⁷ AOM 257, f. 47r; 1^{er} avril 1640.

²⁵⁸ *Ibidem*.

²⁵⁹ AOM 257, f. 43v.

²⁶⁰ *Ibidem*.

Aucune maison, selon ses recommandations, ne devait être construite dans l'espace clos si ce n'est pour le logement des forces défensives, le tout résultant en un vaste ouvrage à cornes²⁶¹. Il était bien sûr inquiet, comme beaucoup d'autres avant lui, du risque posé par l'exposition de tout le flanc de la péninsule au nord-ouest (le côté de Marsamxett) au feu ennemi depuis l'*Isolotto*²⁶² et de la totale exposition de ce flanc aux débarquements de l'ennemi.

Pour ce qui a trait aux lignes de Firenzuola, Giovanni de Médicis estimait qu'elles devaient être limitées à la longueur de la colline de Sainte-Marguerite afin de relier à chaque extrémité la ligne de défense de Vittoriosa déjà existante, auquel cas la longueur de la ligne le long de la colline de Madra pourrait s'avérer superflue, rendant donc Vittoriosa et Senglea toutes deux assez sûres pour offrir protection non seulement à ses habitants mais aussi à beaucoup d'autres provenant des différentes parties de l'île qui, en cas d'attaque ennemie, y chercheraient refuge. Il proposait également d'ajouter un fort plus résistant, comme déjà suggéré par d'autres, sur la *Punta degli Orsi*, assurant une meilleure protection d'une grande partie du port, et en conséquence aussi de La Valette, et en une protection suffisante pour une colonne de secours dont dépendrait la survie de l'île en cas de siège. Finalement, il évoquait aussi des mesures à prendre pour renforcer la résistance des deux places fortes médiévales de Mdina et Gozo. Dans le cas de cette dernière, il suggérait la construction d'une enceinte bastionnée massive encerclant les faubourgs de Rabat, approuvant en même temps la construction d'une nouvelle ville fortifiée à Marsalforn.

Le marquis quitta Malte le 21 avril 1640²⁶³ sans se préoccuper du coût exorbitant de toutes ses propositions. Dans ce contexte il est intéressant de voir que de tous les travaux d'amélioration mentionnés par Giovanni de Médicis, les seuls qui furent promptement mis en œuvre furent ceux de La Valette, grâce à l'énergie et la détermination de Vertova qui

²⁶¹ La carte qui se trouve dans les archives du Vatican (Barb. Lat. 9905/6) montre les quatre contre-gardes et lunettes proposés par le marquis de Saint-Ange, ainsi que la tenaille, indiquée dans des cartes dessinées ultérieurement, traversant le fossé pour rejoindre le rempart bastionné côtier du côté sur le flanc de Marsamxett. R. DEGIORGIO, *A City by an Order*, *op. cit.*, p. 208.

²⁶² Le 18 juillet 1643 les terrains se trouvant sur l'*Isolotto* (connu plus tard sous le nom d'île de Manoel) appartenaient au chapitre de la cathédrale de Mdina et ils furent échangés contre un terrain à *Tal-Fiddien*. C'est sur cet *Isolotto* que le *Lazaretto* ou Lazaret fut construit. B. Dal POZZO, *op. cit.*, Vol. II, p. 76.

²⁶³ R. DEGIORGIO, *A City by an Order*, *op. cit.*, p. 199.

réussit à terminer les nouvelles contre-gardes et les autres ouvrages avancés en 1645. Cependant, l'idée de murs rectilignes reliant le nouveau front à l'ancien fut écartée vu que le Conseil estima que leur usage était en quelque sorte limité et que leur coût pouvait considérablement grever les ressources financières de l'Ordre²⁶⁴.

En effet, le Trésor était en manque de fonds, puisque la taxe de 50.000 écus réclamée en 1637 au peuple maltais n'avait jamais été versée. Donc l'Ordre, faisant appel au pape, obtint un bref permettant de la prélever en 1640²⁶⁵, mais de manière indirecte, pour ne pas alerter la population, par la hausse du prix de marchandises diverses (froment, orge, légumes, fruits, vin, viande, poisson, huile)²⁶⁶. Le versement de la taxe prit trois ans et en juin 1643, le Commun Trésor certifia qu'il avait bien récolté les 50.000 écus nécessaires aux fortifications²⁶⁷.

Pendant cette période, l'Ordre continua à chercher des fonds supplémentaires. Le 16 janvier 1641, le Conseil fut contraint de prendre des mesures extrêmes. Il ordonna à l'Hôtel des Monnaies de Malte de frapper 20.000 écus de 4 tari pour subvenir aux besoins immédiats du Couvent²⁶⁸. Il fut obligé de recourir à pareille mesure plusieurs fois au cours des années 1640 : 109.000 écus de 6 tari en février 1643²⁶⁹; 30.000 écus à la fin de la même année pour la poursuite des travaux portuaires²⁷⁰; encore 30.000 écus, cette fois-ci de 12 tari en janvier 1644 pour le financement des fortifications de Gozo²⁷¹.

En 1646, le Conseil se plaignait du fait qu'alors que la ligne de Floriani était déjà entièrement édifiée, les fortifications de Sainte-Marguerite ne l'étaient encore qu'à moitié. Donc, afin de rendre les Trois-Cités inexpugnables et de hâter la construction de la ligne fortifiée, le Trésor fut obligé de déboursier 100.000 nouveaux écus, afin de pouvoir terminer

²⁶⁴ B. Dal POZZO, *op. cit.*, (1715), vol. II, p. 46.

²⁶⁵ AOM 470, f. 260r; 18 février 1640.

²⁶⁶ AOM 470, f. 260v.

²⁶⁷ AOM 470, f. 261r; 11 juin 1643.

²⁶⁸ AOM 257, f. 62v; 16 janvier 1641 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 527.

²⁶⁹ Dépenses de l'Infirmierie, paiement des soldats, la construction du nouveau lazaret etc.). AOM 257, f. 128r-128v; 4 février 1643 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 527.

²⁷⁰ AOM 257, f. 149v; 14 décembre 1643 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 527.

²⁷¹ AOM 257, f. 153v; 23 janvier 1644 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 527.

tous les travaux en cours²⁷². L'Ordre seul ne pouvait pas faire face à une somme aussi élevée. Une grande partie des frais furent prélevés sur les commanderies, mais l'Ordre fut contraint de faire battre une moitié par l'Hôtel des Monnaies et d'emprunter le reste du Saint-Siège et de la République de Gênes²⁷³. Ces derniers prélèverent des intérêts annuels exorbitants de 5.700 écus sur la somme qui s'élevait à 109.000 écus. Les plaintes des chevaliers furent inutiles²⁷⁴.

Les sommes énormes dépensées pour la ligne de fortification de Sainte-Marguerite pesaient très lourd sur les finances de l'Ordre. En 1646, après sept ans de travaux ininterrompus seulement les trois bastions de Firenzuola, Sainte-Marguerite et Sainte-Hélène avaient été érigés²⁷⁵. L'Ordre fut obligé d'abandonner le projet à cause de la guerre de Candie et les travaux ne reprirent qu'au début du siècle suivant²⁷⁶.

²⁷² AOM 258, f. 67r; 9 août 1646 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 527.

²⁷³ AOM 258, f. 69v-70r; 22 octobre 1646 ; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 527.

²⁷⁴ AOM 258, f. 70r; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 527.

²⁷⁵ AOM 258, f. 67r; 9 août 1646; dans A. BROGINI, *op. cit.*, (2006), p. 527.

²⁷⁶ A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1999), *op. cit.*, p. 139.

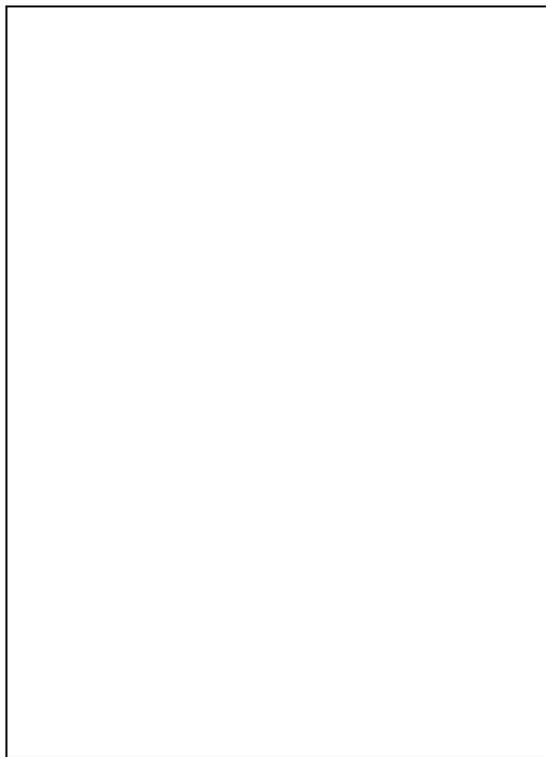
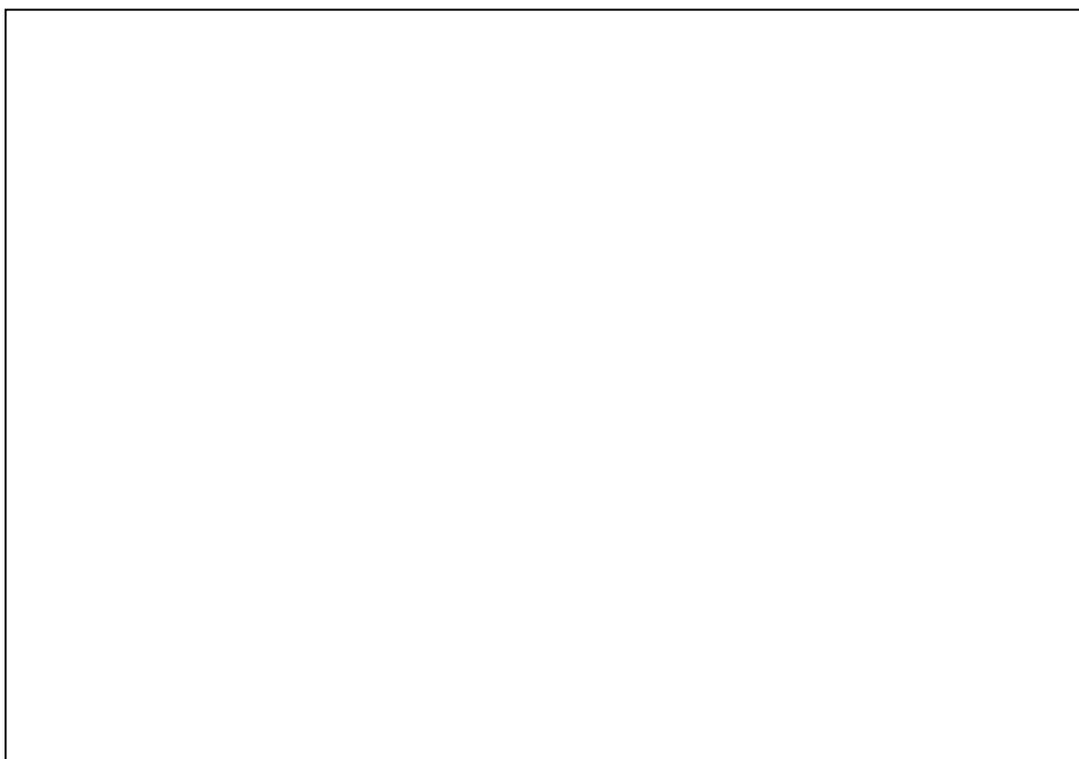


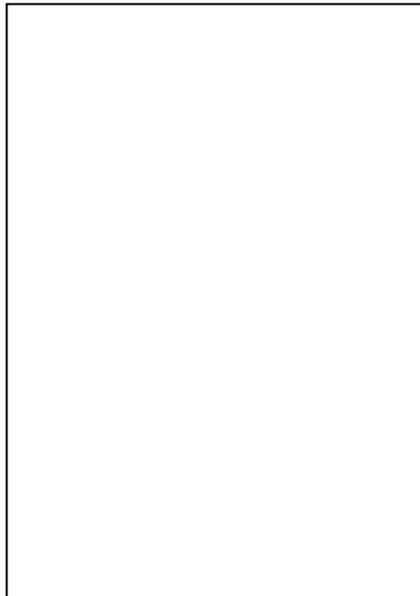
Fig. 4.23 - Vincenzo Maculano de Firenzuola (1578-1667)



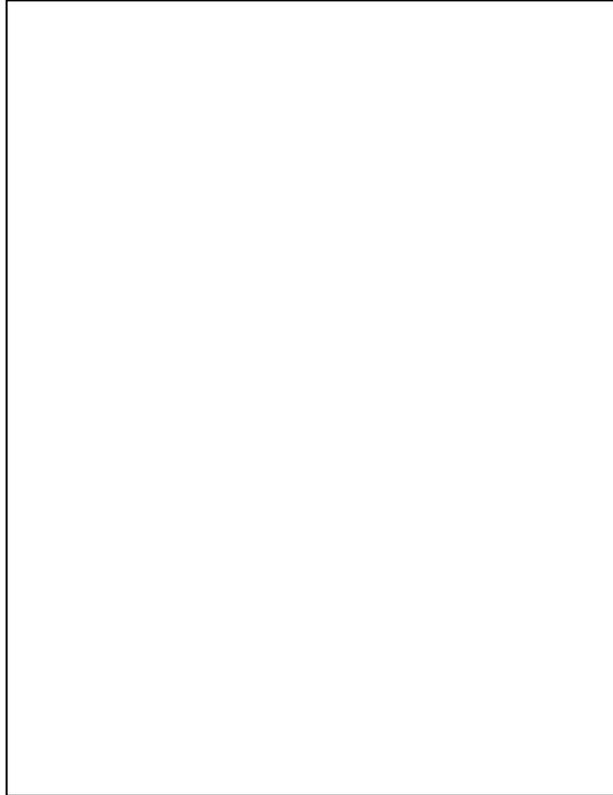
**Fig. 4.24 – Plan des fortifications de Sainte-Marguerite (NLM S2)
« IDÉE du terrain situé entre le fort Ste. Margr.te et la Cottonere.
Plan des retranchements projetés à la Sangle. »**



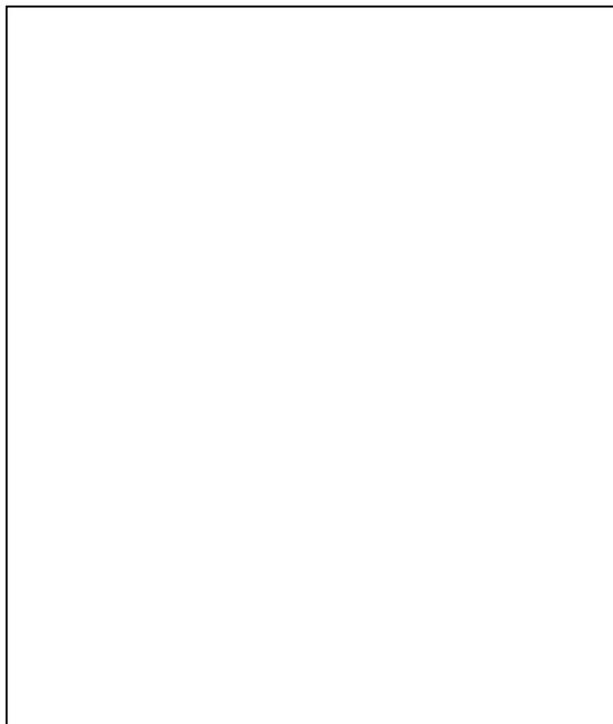
**Fig. 4.25 – Plan des fortifications autour le Grand Port au milieu du XVII^e siècle (NLM 1E4)
« PLAN DE LA VILLE DE MALTHE »**



**Fig. 4.26 - Portrait du Cardinal Achilles d'Estampes de Valençay
(Collection particulière - École du XIX siècle)**



**Fig. 4.27 - Portrait de Philippe IV d'Espagne
(Diego Vélasquez - Collection Frick)**



**Fig. 4.28a - Portrait de Ferdinand II de Médicis
Grand Duc de Toscane (1610-1670)
(Justus Sustermans – National Trust, Belton House)**

VI-LA RELANCE DES PROJETS DE FORTIFICATION SUITE À LA CRISE DE 1645

La menace turque

Mais auparavant, d'autres événements se préparaient en Méditerranée, et en mars 1644, Malte se trouvait sous la menace d'une attaque des Turcs. Le 28 septembre de la même année, en effet, les galères de la Religion, sous le commandement de Boisbeaudrant, rencontrèrent une escadre turque faisant route de Constantinople à Alexandrie. Elles l'attaquèrent et s'emparèrent d'un galion qui se trouvait être la propriété du Grand Seigneur en personne. Cette dernière portait un jeune enfant que l'on présumait être son fils Osman, escorté par le Kislar Agha, chef des eunuques noirs du Sérail.

Le retentissement fut immense et cette affaire fit grand bruit à Istanbul. Le sultan fit éclater sa colère sur le Capitan Pacha, qu'il fit étrangler pour ne pas avoir mieux gardé les mers. Mais cette affaire permit aussi au sultan de mettre en accusation les Vénitiens et il menaça de déclarer la guerre contre la Chrétienté. C'est sur Candie, possession de Venise, que tomba la foudre, d'où s'ensuivit une guerre de vingt-cinq ans. Mais l'Ordre ignorait les vraies intentions ottomanes, et craignait que les Turcs procéderaient aux représailles en attaquant Malte, étant donné que c'étaient les chevaliers qui avaient capturé l'enfant. Par conséquent, les préparatifs furent lancés pour se mettre en état de défense.

Venise était du même avis, en effet le 21 janvier 1645, le doge exprima la même crainte d'une attaque ottomane sur Malte dans une lettre envoyée au Grand Maître Lascaris²⁷⁷. Le 25 janvier, le Grand Maître et le Conseil décidèrent de lancer un « appel en Couvent ». Tous ceux de l'habit, même les novices âgés de dix-sept ans, furent conviés à se rendre à Malte pour le 15 avril. On excepta seulement les receveurs et les procureurs du Trésor, en définitive tous ceux chargés des finances des commanderies et des prieurés, et les infirmes.

²⁷⁷ AOM 257, f. 190v-191r; 21 janvier 1645.

L'Ordre se hâta à préparer l'île pour une grande offensive turque. Il fallait tout d'abord assurer le ravitaillement ; les vice-rois de Sicile et de Naples exportèrent 4.000 à 6.000 salmes de froment supplémentaires dès la fin du mois de janvier²⁷⁸. Ensuite, il fallait s'armer, par conséquent l'Ordre se tourna en février vers le roi d'Espagne pour demander d'acheter à crédit les armes et les munitions nécessaires chez les fabricants d'armes italiens²⁷⁹. Les chevaliers continuèrent leurs préparatifs contre un éventuel siège et furent accordés l'autorisation du pape et du Grand Duc de Toscane²⁸⁰ pour recruter des soldats mercenaires. En février, ils firent venir environ 500 soldats de Naples et de Sicile pour une durée de six mois²⁸¹, et le mois suivant 200 hommes supplémentaires de Rome et de Toscane. En mai, ils expédièrent un chevalier à Gênes et à Livourne pour acheter d'autres munitions, y compris les balles, la poudre et la salpêtre, d'armes et de canons²⁸².

La population locale participa aux préparatifs. L'Ordre organisa la Valette en quatre quartiers, chacune placée sous le commandement d'un ou de deux chevaliers qui devaient diriger les habitants en âge de combattre²⁸³, armés de mousquets et repartis en bataillons de soixante hommes chacun. Le même genre de repartition du territoire fut appliqué dans les Trois-Cités. Chaque ville fut divisée en deux quartiers²⁸⁴. Comme ce fut le cas pendant le Grand Siège presque un siècle auparavant, une chaîne fut mise en place pour bloquer l'entrée du port. En outre, l'Ordre essaya aussi de recruter le personnel servant sur les bateaux de course, qui utilisaient Malte comme leur base²⁸⁵. Par mesure de sécurité, en mars l'Ordre expulsa de l'île tous les juifs et les musulmans libres de l'archipel afin d'éviter que les Infidèles « puissent donner des nouvelles sur l'état de ces places aux ennemis »²⁸⁶.

²⁷⁸ AOM 257, f. 191r; 21 janvier 1645.

²⁷⁹ AOM 257, f. 199r; 23 février 1645.

²⁸⁰ AOM 471, f. 250r; 12 mars 1645.

²⁸¹ AOM 471, f. 248r; 28 février 1645.

²⁸² AOM 257, f. 213v; 6 mai 1645.

²⁸³ AOM 257, f. 210r; 15 avril 1645.

²⁸⁴ AOM 257, f. 197r-197v, 22 février 1645.

²⁸⁵ AOM 257, f. 213v; 6 mai 1645.

²⁸⁶ AOM 257, f. 206v; 26 mars 1645.

Pour ne pas être pris au dépourvu, l'Ordre avait besoin de veiller constamment sur les mouvements de la flotte ottomane afin de savoir vers où elle se dirigeait. Ainsi, il envoyait constamment des bateaux pour espionner sa position. En avril le Grand Maître reçut l'information depuis Zante, qu'une flotte turque de grande dimension était en train de s'armer à Istanbul²⁸⁷. Il envoya un capitaine maltais en reconnaissance, qui l'informa que la flotte se dirigerait bientôt vers Malte²⁸⁸. D'autres informations continuèrent à lui parvenir sur l'ampleur d'une attaque éventuelle sur l'île.

Le Grand Maître Lascaris décida aussi d'établir des lieutenants en France et en Italie, chargés d'envoyer des troupes auxiliaires et les provisions de guerre et de bouche nécessaires à un siège. Le 8 avril, le bailli de Forbin fut nommé lieutenant général dans les six prieurés de France pendant le temps que durerait la menace, et au cas où Malte serait assiégée, autant de temps que le siège durerait²⁸⁹. Ses pouvoirs étaient fort étendus, à savoir obliger tous les grands prieurs, baillis et commandeurs, à payer au receveur les "responsions" et les autres impositions souvent acquittés avec négligence et beaucoup de retard, obliger tous les membres de l'Ordre d'obéir à la citation, et à procéder contre les désobéissants selon la forme observée dans l'Ordre, à juger tous les procès et différends qui existeraient entre les frères, et même à juger ceux qui seraient accusés de crimes, et à punir les coupables.

Lascaris, avec qui il avait un rapport excellent, lui envoya, en même temps, le décret de la citation pour le faire publier. Ainsi muni de sa commission, Forbin nomma un lieutenant, le chevalier Paul-Antoine de Robin-Graveson, et partit pour la Cour retrouver le bailli de Médani, ambassadeur de l'Ordre. Il s'agissait pour eux d'obtenir du roi la permission de tirer du royaume toutes les munitions de guerre et de bouche dont ils avaient besoin²⁹⁰. En fait, une fois la citation publiée, les chevaliers se rendirent de toutes parts à Malte.

²⁸⁷ AOM 257, f. 210r; 18 avril 1645.

²⁸⁸ AOM 257, f. 211v; 23 avril 1645.

²⁸⁹ C.PETIET, *Le Bailli de Forbin – Lieutenant-Général des Galères*, op. cit., p. 324.

²⁹⁰ *Ibidem*.

L'arrivée d'éminents ingénieurs français

Dès janvier 1645, le Grand Maître Lascaris écrivit au Cardinal Mazarin (Fig. 4.28b) pour l'informer du danger d'une attaque par le Grand Turc, et pour solliciter l'aide de la France. Dans la lettre, Lascaris informait le Cardinal que :

« sur les avis que j'ay de divers lieux du Levant, que le grand Turc prepare une puissante armee navale pour nous venir faire du dommage dans cett'Isle, en vengeance de l'injure que nos galeres luy firent l'année passée luy prenant un grand Galion sur lequel il y avoit plusieurs personnes dont il faisoit beaucoup d'estat »²⁹¹.

Le Grand Maître plaidait que « la Religion se trouve a present fort necessiteuse, a cause de la misere du temps », et suppliait « quelque assistance des princes chrestiens et particulièrement de la France, qui est en estat de la secourir aujourd'huy »²⁹².

En mai 1645, Mazarin fit venir à Malte un certain nombre d'ingénieurs et de militaires français pour renforcer la défense de l'île, répondant ainsi à l'appel du Grand Maître qui le remercia vivement de son aide dans sa correspondance. Faisaient partie de ce groupe de grands experts, chacun dans son propre domaine : Blaise François comte de Pagan²⁹³, Louis vicomte d'Arpajon²⁹⁴ et Louis Nicolas de Clerville²⁹⁵, qui avaient tous, chacun

²⁹¹ A.E., C.P., vol. 1, M. Le Grand Maitre de Malte, 24 janvier 1645, f. 286.

²⁹² *Ibidem*.

²⁹³ Blaise François de Pagan, comte de Merveilles, seigneur de l'Isle, conseiller du roi en ses Conseils. Né à une date inconnue en 1603 à Saint-Pierre de Vassols, dans le Vaucluse, il décéda à Paris le 18 novembre 1665. En 1621, il était aux sièges de Saint-Jean d'Angely, de Clérac et de Montauban où il perdit un œil à cause d'un coup de mousquet. Cette infirmité ne l'arrêta pas et entre 1627 et 1628 il était au siège de La Rochelle. Il combattit aussi les années suivantes et participa au siège d'Arras en 1640. En 1642, Louis XIII choisit le comte de Pagan pour servir en tant que maréchal de camp sous les ordres du roi du Portugal. Donc ce fut la fin de la carrière militaire du comte de Pagan. Important théoricien de la fortification et homme de science, il avait une passion pour l'étude des mathématiques. Le comte de Pagan, devant la révolution du siège apportée par l'artillerie à poudre et le boulet, présenta un système dans lequel les plans de fortification se complexifièrent et les défenses se doublèrent. Les ouvrages nettement détachés du corps de la place firent aussi leur première apparition et donc Pagan renforça les dehors avec des douves, des ravelins, des demi-lunes et des contre-gardes. Dans son traité de fortification, Pagan développa ce principe. En revanche, il critiqua le choix systématique de l'angle droit dans les bastions d'Errard de Bar-le-Duc et ajouta une notion fondamentale à l'œuvre de ce dernier : l'échelonnement en profondeur. Le concept était de multiplier les ouvrages, dont la perte ne menaçait pas la place elle-même. Ce système de fortification ralentissait l'adversaire dans sa progression vers la prise totale de la forteresse.

²⁹⁴ Louis, duc d'Arpajon (né avant 1601 - avril 1679 à Séverac-le-Château), marquis de Séverac, comte de Rodez, vicomte de Montal, baron de Salvagnac, de Montclar et autres lieux. Il était fils du comte Jean V d'Arpajon et de Jacqueline de Clermont, tous deux convertis au calvinisme. Toutefois, Louis d'Arpajon fut élevé dans la religion catholique après l'abjuration de ses parents. Général du roi Louis XIII, il joua un rôle de premier plan dans le retour des provinces du sud-ouest (Languedoc et Guyenne) au catholicisme. Il poursuivit sa carrière militaire pendant la Guerre de Trente Ans en

indépendamment l'un de l'autre, présentés leurs points de vue sur les travaux en cours du projet de Floriani, ainsi que leurs recommandations pour certaines améliorations. L'Italien Giovanni Bandinelli Pallavicino²⁹⁶, qui était aussi un Chevalier, fut également invité à venir à Malte ainsi que Domenico Guazzo qui arriva plus tard et y séjourna jusqu'en 1646.

À cette période, les idées françaises concernant les fortifications commencent à détrôner la domination italienne et trois des quatre ingénieurs visitant l'île au début de l'année sont français. À cette époque le Grand Maître était un Français – Jean-Paul Lascaris de Castellar - et la présence des trois ingénieurs français montrait qu'au cours du XVII^e siècle, l'Ordre se détachait graduellement de l'influence espagnole en faveur de l'influence française.

Les ingénieurs étrangers visitant Malte n'étaient pas d'habitude rémunérés par l'Ordre car ils étaient essentiellement détachés de la France. Cependant, ils vivaient dans l'opulence, comblés de cadeaux à leur départ et leurs dépenses étaient toutes réglées²⁹⁷.

Lorsque le comte de Pagan (Fig. 4.29) arriva à Malte, il était déjà célèbre en tant qu'ingénieur militaire, en effet cette année-là il publia un ouvrage intitulé *Les Fortifications du comte de Pagan* (Fig. 4.30) qui inspira de nombreux architectes militaires, où il développa d'importantes théories de fortification. Jadis soldat habile qui fut nommé Maréchal de France, le comte avait été rendu aveugle en guerre; il avait perdu un oeil dans le siège de Montauban, et un autre au Portugal²⁹⁸. Malgré cet handicap, son génie était tel qu'il prodigua des conseils très utiles sur les fortifications durant son séjour à Malte.

Rhénanie et Franche-Comté, et contre les Turcs au secours de Malte en 1645. Enfin il termina sa carrière comme ambassadeur de France en Pologne. Le roi Louis XIV le combla de faveurs élevant la terre d'Arpajon en duché-pairie.

²⁹⁵ Louis Nicolas de Clerville, (1610-1677), dit le plus souvent le Chevalier de Clerville, participa à la Guerre de Trente Ans dans le régiment de Noailles, et devint ingénieur militaire en 1643. Pendant la Fronde, grâce à sa fidélité au roi et au cardinal Mazarin, il sera nommé maréchal de camp en 1652 puis en 1658 premier « commissaire général des fortifications ».

²⁹⁶ On rapporte que Pallavicino était un Chevalier de Justice mais très peu d'informations existent à son sujet.

²⁹⁷ D. DE LUCCA, « The Marquis of St. Angelo and the Building of Fortress Malta », *Fort 41*, 2012. Au XVI^e siècle des ingénieurs détachés comme Baldassare Lanci et Francesco Laparelli de Cortone avaient été effectivement plus que bien payés.

²⁹⁸ A. RODENBACH, *Lettre sur les Aveugles, faisant suite à celle de Diderot, ou considérations sur leur état moral, comment on les instruit, comment ils jugent des couleurs, de la beauté, ainsi que leurs méthodes pour converser avec les sourds-muets ; suivies de notices biographiques sur les aveugles les plus remarquables*, Bruxelles, Imprimerie de J. Sacré, 1828, pp. 60-61.

Les capacités d'Arpajon ne se limitaient pas à l'ingénierie militaire. Le vicomte était aussi un soldat habile, au point que le Grand Maître Lascaris, à qui il était lié par une « ancienne amitié » le fit Général des armes lors de son séjour à Malte. Cette nomination n'était pas visée uniquement pour promouvoir un soldat capable, mais surtout, comme le souligna Lascaris dans une lettre à Mazarin datée du 22 septembre 1645, pour « rendre en ce choix un témoignage de ma devotion à la France »²⁹⁹. Ce geste fut approuvé par le Cardinal.

Alors qu'au début de 1645 Louis Nicolas de Clerville est décrit comme servant dans la marine française en tant que Chevalier de Malte ; ici à Malte, il est considéré comme étant au service du Roi de France³⁰⁰. Dans une lettre envoyée le 11 août 1645, après son retour en France, le Grand Maître Lascaris écrit une lettre pleine de louanges de Clerville à Mazarin. Il y déclare : « Les effets ont correspondu à l'attente qu'on m'avoit fait concevoir de son mérite dont il laisse icy une tres grande opinion aussy bien dans l'esprit des estrangers que pary ceux de sa nation ». Le Grand Maître se réfère à de Clerville en utilisant l'appellation : « ce Cavalier », ce qui prouve bien que Clerville était déjà chevalier lors de sa venue à Malte³⁰¹.

Pagan, Arpajon et Pallavicino présentèrent tous des rapports écrits entre mai et juillet 1645 concernant divers problèmes qu'ils avaient trouvé dans les fortifications encore inachevées de La Valette et Floriana. On ne s'attendait évidemment pas à un rapport uniforme de leur part car les experts avaient des opinions divergentes mais, d'un autre côté, il n'existe aucun document relatant un profond désaccord sur les propositions comme cela s'était passé autrefois³⁰² en de telles occasions. Aucun rapport rédigé par de Clerville n'a survécu, bien que l'on puisse assumer qu'il en écrivit un, mais l'on sait qu'il s'exprima

²⁹⁹ A.E., *C.P.*, vol. 1, M. Le Grand Maitre, 22 septembre 1645, f. 319r-329v. Dans cette lettre le Grand Maître mentionne aussi le fait que Mazarin avait envoyé des instructions à d'Arpajon par la voie de l'Ambassadeur de Venise, mais que le Général avait quitté l'île 24 heures avant que l'ambassadeur n'arrive. La lettre laisse sous-entendre que d'Arpajon était parti pour Candie et que les instructions de Mazarin concernait la guerre.

³⁰⁰ Les chevaliers enregistraient méticuleusement à qui ils empruntaient ces ingénieurs. J. HARRIS, « Louis-Nicolas, le Chevalier de Clerville: The Best Engineer in the Kingdom », *Fort 42*, 2014, p. 213.

³⁰¹ A.E., *C.P.*, vol. 1, M. le Grand Maitre de Malte à M. de Mazarin autour M. de Clerville, 11 août 1645, f. 314r.-314 v.

³⁰² Lors d'une discussion semblable ayant trait aux propositions de fortifications et se déroulant à Rome en 1545, il y eut un échange de coups et provocations en duel. Michel-Ange et Sangallo le Jeune échangèrent aussi des injures en public. J. HARRIS, *op. cit.*, p. 231, n. 28.

devant la Congrégation des Fortifications, un comité créé pour évaluer et réaliser les propositions présentées par les ingénieurs invités à Malte ; il est intéressant de noter que le nom de cette organisation apparaît pour la première fois dans les archives le 6 juillet 1645.

De Clerville, croit-on, suggéra d'apporter des modifications aux ravelins sur le front de Floriana (Fig. 4.31 et 4.32) et exprima son accord avec la proposition de Floriani prévoyant l'édification de murs latéraux tout au long de la côte pour remédier à la faiblesse des flancs et empêcher l'établissement d'une tête de pont. Il semble aussi avoir proposé un ouvrage à cornes pour protéger la porte Saint-Georges et la construction de redoutes dans la zone située entre La Valette et le front de Floriana afin de protéger le repli des troupes vers la ville. Il approuva également la construction d'une batterie basse, déjà prévue, sur le front du bastion Saint-André à Marsamxett, peut-être l'ouvrage connu sous le nom de tenaille de Saint-André³⁰³. Hors de La Valette, il suggéra aussi des améliorations à Senglea et Vittoriosa, spécialement au poste de Castille.

Les recommandations des ingénieurs français comprenaient en effet la consolidation des remparts du côté de Marsamxett, l'adoption d'une suggestion présentée par Giovanni de Médicis ayant trait aux murs rectilignes reliant le nouveau front à l'ancien, l'implantation d'un ouvrage à cornes indépendant face à la porte principale menant à La Valette, l'élimination desdits "angles morts", c'est-à-dire des positions hors d'atteinte ou de vue des défenseurs, qui étaient nombreux selon eux, ainsi que beaucoup d'autres recommandations mineures y compris certaines ayant trait au fossé principal le long du front de La Valette qui, en raison de sa profondeur et étroitesse, ne pouvait être vraiment mieux protégé que par l'introduction de batteries dans l'orillon ou dans les angles rentrants des bastions, comme recommandé par Pagan, ce qui était en fait le seul élément d'ouvrage considéré vraiment nécessaire et réalisable³⁰⁴, et qui fut réalisé plus tard.

Leurs critiques faites en 1645 et concernant Floriana et La Valette suivaient des lignes bien établies : il était possible de commander les ouvrages et les exposer à des tirs d'enfilade depuis les hauteurs voisines et, de plus, il existait des zones d'angle mort qui ne

³⁰³ A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1999), *op. cit.*, pp. 86-87.

³⁰⁴ AOM 6554, f.88; et B. Dal POZZO, (1715), *op. cit.*, Vol. II, p. 106 et.

pouvaient être atteintes par les tirs d'aucune partie des fortifications³⁰⁵. De fait, les ingénieurs français offrirent une variété de solutions pour pallier à ces défauts. Mais l'opinion générale estimait que la construction de Floriana était arrivée à un stade tellement avancé que seulement des modifications³⁰⁶ mineures devaient être apportées au projet. Pagan, anxieux d'éviter un bombardement depuis l'*Isolotto*, recommanda un réalignement de la courtine entre le bastion central Saint-Jacques, et le bastion Saint-Saveur et un réalignement de ce dernier. Même terminée, Floriana ne fut pas considérée comme une réponse complète à la faiblesse de l'ancien front de La Valette. Et ce fut Arpajon qui alors recommanda la construction d'un ouvrage à cornes dominant toute la zone entre La Valette et Floriana³⁰⁷.

La proposition de l'ingénieur italien Pallavicino

Des considérations similaires à celles avancées par les ingénieurs français l'année d'avant furent suggérées en 1647 par Fra' Giovanni Bandinelli Pallavicino³⁰⁸. Dans son «*discorso*» adressé au Grand Maître il souligna d'abord l'importance stratégique de Malte avec la sécurité de ses ports et sa proximité géographique vis-à-vis des Royaumes de Naples et de Sicile, puis il signala que La Valette, Vittoriosa et Senglea étaient actuellement les trois points, avec les lignes Sainte-Marguerite et la *Punta degli Orsi*, dont dépendait la sécurité de la zone du Grand Port. Il se référa aussi à l'exposition de la ligne Floriani qui se prolongeait sur toute la longueur du port de Marsamxett, aux tirs ennemis possibles aussi bien de l'*Isolotto* que de la «*...punta di Feber*», ceci correspondant à la zone de Ta' Xbiex³⁰⁹. Bandinelli Pallavicino recommanda aussi vivement que les lignes de Sainte-Marguerite

³⁰⁵ AOM 6554, f. 69 rapport anonyme présenté à Luca Bueno, vice-chancelier de l'Ordre; f. 75, rapport par Giovanni Bandinelli Pallavicino (8 juillet 1645); f. 83v, rapport par Pagan; f. 105, rapport par Arpajon (18 mai 1645).

³⁰⁶ Seul l'auteur d'AOM 6554, f. 69, suggéra que les travaux de Floriana soient discontinués.

³⁰⁷ AOM 6554, f. 69, suggéra l'adjonction d'un ouvrage à cornes au front de La Valette comme alternative à la réalisation de Floriana.

³⁰⁸ De nombreuses années durent passer avant que l'exposition de ce flanc de l'enceinte de La Valette ne se voit accorder son importance. Ce n'est qu'en 1723 que la première pierre d'un fort sur l'*Isolotto* fut posée d'après les plans de Charles François de Mondion durant le magistère de Manoel de Vilhena.

³⁰⁹ R. DEGIORGIO, *A City by an Order*, op. cit., p. 200.

soient prolongées afin d'enclorre le fort de Senglea (à l'origine une suggestion avancée par Firenzuola), ce qui fait que Bormula ferait automatiquement partie de la zone protégée, rendant la crique entre Vittoriosa et Senglea plus sûre que toute autre partie du port, comme indiqué dans au moins deux dessins qui étaient joints à son «*discorso*». Ceci, il ajouta, s'avèrerait encore plus valable si un fort solide pouvait être ajouté à tout l'ensemble sur la *Punta degli Orsi*, une suggestion souvent présentée par le passé.

Bandinelli Pallavicino conclut en suggérant la levée d'une Milice maltaise, en recrutant les hommes des villages jusqu'à un total de six mille hommes qui seraient sous le commandement de l'Ordre. Cette milice participerait de façon générale à la défense de l'île, servant ainsi de corps de secours en attendant l'arrivée d'outre-mer des chevaliers rappelés pour la défense du Couvent ainsi que leurs servants d'armes et mercenaires *free-lance*.

La Congrégation de Guerre décida qu'il était financièrement impossible de construire l'ouvrage à cornes recommandé par Arpajon, qui nécessitait une main-d'œuvre forte de 2000 hommes³¹⁰. On suggéra à sa place d'ériger les deux murs proposés par le marquis de Saint-Ange vu qu'ils pouvaient être terminés plus vite, coûteraient moins cher et auraient le même effet qu'un ouvrage à cornes servant à couvrir une retraite et évitant une attaque de l'ennemi par l'arrière³¹¹. Le Conseil de l'Ordre accepta la décision de la Congrégation et promulgua plusieurs décrets pour s'assurer que la main-d'œuvre employée dans l'achèvement de Floriana était suffisante³¹². En moins d'un mois, le 17 juin, les Langues se virent attribuer leurs positions défensives dans l'enceinte de Floriana, impliquant de ce fait que les fortifications étaient capables d'être défendues³¹³. Après avoir écouté le rapport présenté par De Clerville, la Congrégation décida, avec l'approbation des autres ingénieurs, de mettre en œuvre ses recommandations ayant trait à Floriana, mais aucune preuve, aussi

³¹⁰ AOM 6554, f. 107; 20 mai 1645.

³¹¹ B. Dal POZZO, *op. cit.*, (1715), vol. II, p. 141. Fondant probablement sa déclaration sur le décret du Conseil du 20 mai, Dal Pozzo dit que l'on avait décidé de construire un ouvrage à cornes hors la Porte Saint-Georges mais aucune preuve ne démontre que cet ouvrage ne fut construit.

³¹² AOM 258, f. 7, (20 mai 1645); f. 20v (12 juin 1645); f. 24v (18 juin 1645).

³¹³ AOM 258, f. 24v.

bien dans les archives que dans les fortifications elles-mêmes, ne montre que ce décret ait été exécuté³¹⁴.

Une fois la crise passée, de Clerville semble avoir réintégré les rangs français et il participa de nouveau activement aux actions en Méditerranée. Bien que pour le reste de sa vie, de Clerville est appelé "le chevalier" et qu'il est toujours désigné comme un Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean, on n'entendit plus parler de lui comme étant au service de l'Ordre. Si nous voulons comprendre pourquoi de Clerville avait été invité à Malte, la question quant à son titre de chevalier devient importante. S'il était en effet un Chevalier de Justice, l'expérience acquise au sein de l'Ordre avant 1642 pourrait avoir été importante et il aurait dû aussi répondre à l'appel de mobilisation lancé au moment où se rassemblait la flotte ottomane. Cependant les Chevaliers de Justice et même les Chevaliers d'Honneur (qui avaient assez de quartiers de noblesse pour devenir Chevaliers de Justice mais décidaient de ne pas prononcer tous les vœux) devaient tous être nobles de naissance et rien dans les archives ne fait état de la lignée des de Clerville. Les ingénieurs militaires Floriani et plus tard Grunenberg étaient tous deux Chevaliers d'Honneur et il en allait peut-être de même pour de Clerville.

D'un autre côté le rang de Chevalier de Grâce ne nécessitait aucun quartier de noblesse ou prise de vœux et pouvait être décerné à des invités de marque de l'Ordre et pour services rendus à l'Ordre. Il est possible qu'au cours des années précédant 1645, de Clerville ait rendu quelques services à l'Ordre dans le domaine des fortifications militaires ou batailles navales, assez pour justifier sa nomination au rang de Chevalier de Grâce. En effet, plusieurs ingénieurs furent nommés Chevaliers de Grâce. Donc, si son titre était celui de Chevalier de Grâce, nous devons admettre que nous ignorons quel genre de services il avait rendu. Il se faisait appeler "Sieur" en 1642 avant de devenir apparemment un chevalier en 1645. Il avait servi dans les galères de l'Ordre, dit-on mais il n'existe aucune trace de ses exploits et il est difficile de voir comment son service dans la Guerre de Trente Ans ait pu profiter à l'Ordre. Buonamici, l'ingénieur détaché auprès de l'Ordre de 1635 à 1659, devint Chevalier de Grâce mais l'importance de ses vingt-quatre années de services

³¹⁴ AOM 6553, f. 63; 7 juin 1645. Le fait que les murs latéraux conçus par Floriani restèrent inchangés peut être imputable à l'inertie plutôt qu'à l'approbation de de Clerville.

est facile à comprendre vu qu'il réalisa les propositions des nombreux ingénieurs détachés dans l'île. À ce point la question du titre de chevalier attribuée à de Clerville reste ouverte.

Le danger écarté, les propositions sont abandonnées

Tout à coup, le 10 mai, les Vénitiens avertirent l'Ordre qu'il était possible que l'attaque ne fût pas dirigée vers Malte, mais plutôt vers l'île de Candie, cependant ils conseillaient qu'aussi bien les chevaliers que le vice-roi de Sicile devaient rester en alerte³¹⁵. La Sérénissime intensifia ses préparatifs de guerre³¹⁶. La nouvelle que l'armée turque avait débarqué à Candie parvint à l'Ordre le 9 juillet³¹⁷.

Ainsi au début de l'été 1645, tout danger était définitivement éloigné pour Malte. Sans doute, les Ottomans hésitèrent-ils un temps à s'attaquer à l'île des chevaliers, dont la course en Méditerranée orientale, directement impliqués dans les affaires de 1644, faisait des ravages. Mais les Turcs avaient conscience du faible intérêt que revêtait un nouveau siège de Malte. De fait, non seulement l'île était désormais imprenable grâce à ses nombreuses fortifications, ce qui laissait supposer un échec identique à celui de 1565, mais elle était aussi située bien trop près de la péninsule italienne et des possessions espagnoles. Bien plus aisée et avantageuse apparaissait alors la conquête de la Crète; une île peu protégée avec ses forteresses que semblaient mal entretenues et plus faciles à assiéger que celles de Malte. Par conséquent, si la Religion entreprenait immédiatement de porter secours aux Vénitiens, au moins n'était-elle plus sous la menace d'un siège.

Le bénéfice de la visite de tous ces ingénieurs semble être l'ajout de batteries avec orillons aux bastions de l'ancien front de La Valette et les préparatifs de la démolition de la citadelle de Gozo qui n'eut jamais lieu. En réalité, c'est aussi à cette époque que l'Ordre portait son attention sur la nécessité de prendre certaines mesures défensives dans la zone du Port de Marsamxett, sur l'autre flanc nord de la péninsule de La Valette.

³¹⁵ AOM 258, f. 5r; 10 mai 1645.

³¹⁶ AOM 258, f. 16v; 29 mai 1645.

³¹⁷ AOM 257, f. 28v; 9 juillet 1645.

Il semble qu'au terme de l'année 1650, bien que les travaux soient toujours en cours, les fortifications de Floriana étaient arrivées au dernier stade de réalisation et les importants chantiers de construction des années précédentes n'étaient désormais qu'une chose du passé. En 1650, le front consistait en un large bastion central flanqué de deux demi-bastions avec un ravelin en face de chacune des courtines reliant les bastions. Les murs latéraux, sauf preuve du contraire, semblent avoir été construits sur le plan original de Floriani et cela reste la ligne de pensée actuelle. Les contre-gardes de La Valette sont réputés avoir été terminés en 1645³¹⁸ et il n'y a aucune raison d'en douter vu que la visite du marquis de Saint-Ange en 1640 donna un nouvel élan au projet. Ce même ingénieur aura eu le mérite d'accélérer les travaux de Floriana qui avaient ralenti après le départ de Firenzuola en 1638.

En effet, la situation financière de l'Ordre était au bord du gouffre et le Trésor ne pouvait pas retirer la quantité de monnaie fiduciaire déjà émise par l'Hôtel de la Monnaie du 1636. Toutefois, la dépense constante des fortifications a contraint le Trésor à émettre ce type de monnaie fréquemment et, en 1649, il fut estimé qu'au-delà d'une valeur de 200.000 écus, la monnaie à émettre devait être en cuivre³¹⁹. Ces mesures monétaires créaient un déficit dans l'économie maltaise et les marchands déploraient le fait que la monnaie locale soit tellement discréditée à l'étranger et que le commerce extérieur soit en difficulté³²⁰. Cependant, la crise économique dans laquelle se trouvait le gouvernement de l'Ordre, était causée aussi par l'effet négatif que les révoltes paysannes de 1647-48 laissaient sur les propriétés des commanderies, surtout en France. Entretemps, comme première mesure financière, Lascaris commença le retrait de la monnaie fiduciaire et, jusqu'à son décès en 1657, le Trésor réussit à récupérer une valeur de 150.000 écus³²¹.

En fait, aucune invasion turque ne se matérialisa. Par conséquent, ce sens d'urgence d'actualiser, améliorer ou même compléter les fortifications du front de terre existant de La

³¹⁸ B. Dal POZZO, *op. cit.*, (1715), vol. II, p. 46.

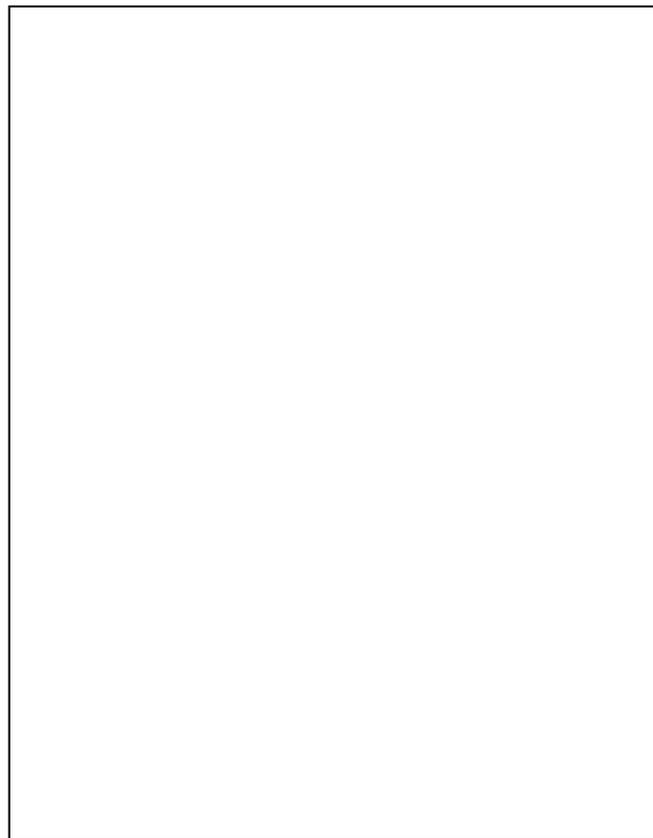
³¹⁹ Autres émissions de monnaie de cuivre : AOM 112, f. 175v - 15 décembre 1638; AOM 257, f. 62v -16 janvier 1641, f. 95v - 8 novembre 1641, f. 131 - 4 février 1643, f. 203 - 23 février 1645. Estimation de l'émission totale de monnaie de cuivre : B. Dal POZZO, *op. cit.*, (1715), vol. II, p. 180 et A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1979), *op. cit.*, pp. 151 et 213, n. 69.

³²⁰ A. MIFSUD, « Papi, fortificazioni e tasse nel passato di Malta », *Archivum Melitense*, III, (1919), p. 422.

³²¹ M. SANT, « Minting and attempted recalling of fiduciary coinage in Malta », *Melita Historica* vol. VI, Malte 1972, pp. 67-78.

Valette, ainsi que celles conçues par Floriani, fut suivie d'une période d'activité réduite qui s'interrompait seulement, à intervalles presque réguliers, chaque fois que revenait la menace habituelle d'une autre invasion qui ne se matérialisa jamais.

À chaque alarme, les fossés étaient nettoyés, les bastions et courtines soumis à des travaux d'entretien (dont le Cavalier Saint-Jean que la construction d'un moulin à vent sur son toit semblait l'avoir endommagé) ; Saint-Elme fut ajouté et des changements, pour la plupart mineurs, furent effectués aux lignes Floriani. Ces tâches périodiques ne furent pas toutes dirigées par l'ingénieur résident, Francesco Buonamici, qui fut remplacé en 1657, deux ans avant son départ de Malte, par Médéric Blondel des Croisettes.



**Fig. 4.28b - Portrait du Cardinal Jules Mazarin
(Attribué à Matthieu Le Nain – Château de Versailles)**

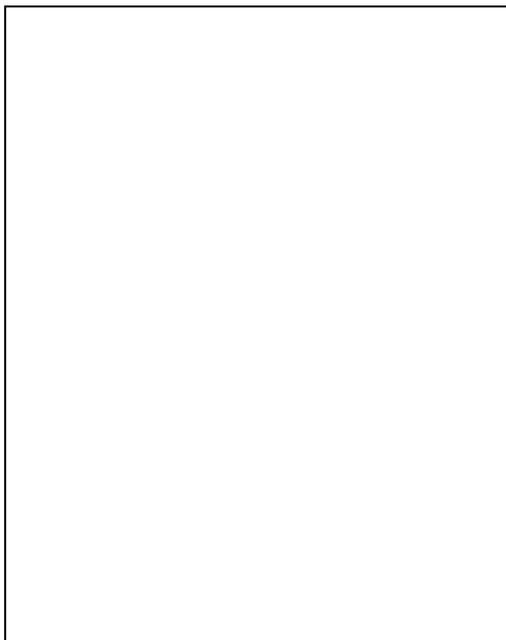


Fig. 4.29 - Blaise François Comte de Pagan (1603-1665)

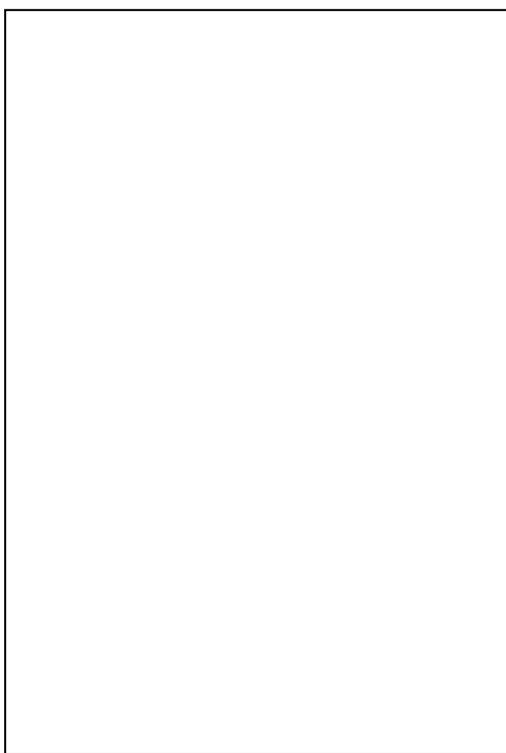


Fig. 4.30 – Les Fortifications du Comte de Pagan (Paris, 1645)



**Fig. 4.31 – Le rapport de Clerville sur le front de terre de Floriana
(AOM 6554, f. 95r)**



**Fig. 4.32 – La proposition de Clerville de modifier les ravelins sur le front de terre de Floriana
(AOM 6554, f. 96v)**

VII-LES PROJETS DE FORTIFICATION D'ANTONIO MAURIZIO VALPERGA

L'interruption, au moment de la guerre de Candie, de la construction de la ligne défensive de Sainte-Marguerite ne signifiait pas pour autant que le souci d'une meilleure protection portuaire s'était amoindri pour les chevaliers. Vingt années durant, les travaux concernèrent plutôt l'édification de multiples tours de guet et se poursuivirent mollement dans le Grand Port. En fait, ces travaux avaient été de simples aménagements, qui ne possédaient pas l'ampleur de ceux qui avaient été menés avant la guerre de Candie. Il fallut donc attendre l'année de la chute de l'île, en 1669, pour que des constructions d'importance supérieure fussent de nouveau conduites sous le magistère de Nicolás Cotoner y de Oleza (1663-1680) (Fig. 4.33).

Durant le gouverne de Cotoner, on disait que La Valette n'était plus un « couvent » et non plus une « place » mais, selon l'opinion de l'Inquisiteur Galeazzo Marescotti, une petite et insouciante métropole, où il n'y avait aucune trace des préparatifs nécessaires pour les galères de l'Ordre qui participaient aux campagnes d'été de la Guerre de Candie dont s'était beaucoup occupé Alexandre VII³²². En effet, il semble que, pendant l'hiver de 1665, la vie au Couvent fut un étalage incessant des frivolités des Religieux, complètement absorbés par les célébrations du Carnaval tandis que la Guerre de Candie, commencée en 1645³²³, arrivait, après quelques années, à sa triste fin.

En réalité, cette missive de l'Inquisiteur n'était pas du tout justifiée car les galères de l'Ordre participaient chaque été avec la flotte pontificale, depuis vingt ans, à ces campagnes et, seulement dans les deux dernières saisons, les chevaliers s'étaient permis de dévier leurs opérations dans d'autres eaux, suite au ressentiment né des affrontements des alliés

³²² P. PICCOLOMINI, « Corrispondenza tra la Corte di Roma e l'Inquisitore di Malta, durante la Guerra di Candia », *Archivio Storico Italiano*, vol. 49, Sez. V, 1908, p. 10 et 12; dans E. SCHERMERHORN, *op. cit.*, p. 199.

³²³ La présence vénitienne à Candie semblait vexer l'orgueil ottoman. La Crète fut accusée de servir de base convenable pour les corsaires chrétiens qui étaient particulièrement intolérables avec leurs maraudages intermittents sur les places fortifiées ottomanes le long de la côte méditerranéenne et la déprédation de la marine commerciale réalisés par les galères de l'Ordre de Malte. D. CUTAJAR & C. CASSAR, (1984), *op. cit.*, p. 53.

italiens vis-à-vis du respect de la prééminence de la Religion³²⁴. Personne n'aimait l'arrogance et l'avidité des Vénitiens; néanmoins, les Hospitaliers gardaient leur ressentiment contre la Sérénissime lorsque le gouverneur de Candie assista passivement au siège de Rhodes en 1522 sans intervenir à la défense de l'Ordre³²⁵. D'ailleurs, un conflit d'intérêt était inévitable si la prospérité de Venise dépendait des relations diplomatiques excellentes avec la Sublime Porte pendant que l'objectif des chevaliers était de faire la guerre à l'infidèle en vertu des votes pris pendant leur serment.

Toutefois, la flotte maltaise participa activement, durant les années de ce siège interminable, à des différents épisodes de combat pendant ces étés passés dans le Levant. Dans une de ses lettres à Mazarin datée 22 septembre 1645, Lascaris fit allusion à la grande assistance que les chevaliers prêtaient à la République de Venise y compris l'envoi des six galères de l'Ordre, portant chacune cinquante chevaliers et deux cents hommes. Il dresse une véritable liste d'initiatives de secours que l'Ordre avait prêté aux Vénitiens:

« A l'arrivée de cet Ambassadeur [de Venise] nous fismes toutes les exhibitions possibles pour le secours de Candie. Et parce que nous avons déjà licentié la plus grand part de nos soldats qui chargeoient excessivement notre pauvre Thresor, desja trop épuisé d'ailleurs, nous offrismes au dit Sieur Ambassadeur tout ce qui si pourroit ramasser de nos propres sujets ; et pour exciter mieux nos Chevaliers a cette guerre, nous publiames un bon nombre de privileges pour ceux qui voudroient y aller »³²⁶.

En outre, quand il y avait la nécessité de quelques interventions particulièrement hasardeuses et dangereuses, l'opération était toujours confiée aux chevaliers. D'ailleurs, le

³²⁴ L'Ordre était particulièrement sensible à cette matière de la précédence et, entre 1664 et 1665, Le Vénérable Conseil avait préféré retirer les navires de la ligue des flottes chrétiennes, qui participaient aux campagnes d'été, que renoncer à quelque privilège accordé à la marine de l'Ordre pendant son histoire glorieuse. Quelquefois, ces problèmes se développèrent en de véritables crises, comme succédait entre l'Ordre et la République de Gênes entre 1655 et 1661. En effet, le 20 septembre 1658, la flotte de l'Ordre fut autorisée à attaquer tout navire génois qui refusait de saluer l'Étendard de l'Ordre. AOM 260, f. 14v et NLM. Lib. 746, f. 35; dans D. CUTAJAR & C. CASSAR, (1984), *op. cit.*, p. 55.

³²⁵ La République de Venise agit, ainsi, indifférente aux sorts de l'Ordre, pour ne pas prendre de risques vis-à-vis de son traité de paix avec les Turcs, traité qui, au-delà de la possession de Chypre, lui assurait quelques privilèges commerciaux au Levant. Verdizotti explique cette indifférence de Venise aux sorts de l'Ordre en ces termes « *...Niuno de' Precipi se ne afflisce più della Repubblica, mentr'ella più d'ogni altro havrebbe bramato d'impedire col suo proprio sangue quell'occorso infelicità. Ma che poteva far sola, se non rimanere appunto sola, com'era tant'altre volte rimasta, bersaglio de' Turchi? Havea frescamente confirmata con Solimano la pace. Haveala osservata sinceramente quel barbaro...* ». F. VERDIZOTTI, *De' Fatti Veneti dall'anno MDIII al MDLXX*, Venice, 1686, vol. II, pp. 433-434; dans L. SCHIAVONE, *Pietrino del Ponte nella Storia dell'Ordine Gerosolimitano*, Asti, 1995, p. 66.

³²⁶ A.E., C.P., vol. 1, M. le Grand Maitre, 22 septembre 1645, f. 319r.-319v.

Grand Maître avait déjà participé, étant jeune, à une de ces campagnes et il souhaitait apporter son soutien pour éviter que les forces ottomanes réussissent à chasser les Vénitiens de Candie. En conséquence, le Grand Maître comprenait que cette opération n'était pas la guerre des Vénitiens mais celle de la chrétienté entière.

Malgré cela, quand les galères de l'Ordre arrivèrent à Candie en juillet 1669 en compagnie de la flotte pontificale, tout de suite, il sembla évident que la capitulation était imminente, puisque les forces chrétiennes étaient décimées et les renforts turcs inépuisables³²⁷. En effet, le 6 septembre de la même année, Candie se rendit aux forces ottomanes après l'abandon de la flotte pontificale et de celle de l'Ordre le 22 août précédent³²⁸.

Les campagnes de Candie rétablirent la réputation militaire de l'Ordre de Malte, maintenant considérée comme l'une des puissances maritimes les plus effectives de l'espace méditerranéen. Toutefois, Candie, cet avant-poste chrétien au levant était maintenant dans les mains des forces ottomanes, augmentant leur contrôle de la Méditerranée orientale. Après la perte de Tripoli en 1551, les Chevaliers attendaient chaque jour avec terreur de voir la flotte du Grand Turc naviguer vers Malte. Maintenant que Candie s'était rendue à l'ennemi et que la Sublime Porte était encore une fois libre de porter ses navires dans la Méditerranée occidentale, le Grand Maître nourrissait les mêmes peurs que ses prédécesseurs et, ainsi, débuta tout de suite un nouveau projet extensif de fortification.

Les chantiers de fortifications 1650-1670

L'intensité des travaux de fortifications entre 1650 et 1670 peut être évaluée sur la base à la dépense moyenne annuelle des commissaires des fortifications pendant ces années. La somme totale pour les fortifications de La Valette, Floriana, les Trois-Cités, et Sainte Marguerite se situait entre 3.000 et 4.000 écus par an en contraste avec les 67.000

³²⁷ E. SCHERMERHORN, *Malta of the Knights*, 1929, pp. 203-204.

³²⁸ AOM 261, f. 110v, 111v-114v, 120v, 121v-122v, et 143; et B. Dal POZZO, (1715), *op. cit.*, vol. II, p. 348-380; dans D. CUTAJAR & C. CASSAR, (1984), *op. cit.*, p. 58.

écus dépensés en deux ans, avant juin 1642, pour la construction des contre-gardes de La Valette³²⁹. Jusqu'à 1657, l'achèvement de Floriana était considéré suffisamment important; en conséquence le Commun Trésor affectait une somme de 200 écus par mois à ce travail, à laquelle était plus tard ajoutés 100 autres écus pour une période de quatre mois. En 1666, furent affectés 500 écus par mois pour la construction d'un ravelin à Floriana³³⁰, alors que deux ans plus tard, l'allocation financière fut augmentée jusqu'à 1.000 écus de cuivre par mois³³¹. L'état incomplet de Floriana était sûrement considéré comme un point faible dans les défenses du Couvent; toutefois, malgré la mesure des allocations pour sa construction dans les dernières années, les fortifications de Floriana demeuraient encore incomplètes en 1669.

Nicolas Cotoner décida de résoudre le problème des fortifications inachevées définitivement. En mars 1669, il appela l'Ingénieur Antonio Maurizio Valperga, qui était au service du duc de Savoie, pour inspecter les fortifications de Floriana et de Sainte-Marguerite pour rédiger un nouveau projet de fortification.

L'ingénieur Antonio Maurizio Valperga

Valperga venait d'une famille d'ingénieurs de Turin, son père Maurizio et son frère Andrea étant aussi des ingénieurs d'une certaine importance. Quand Valperga commença à entrer au service des Chevaliers il avait déjà soixante ans et avait passé un temps considérable en Europe, érigeant des forteresses du Piémont aux Flandres. Le début de la carrière professionnelle de Valperga débuta en 1626 ; il était alors assistant de Carlo Castellamonte, un ingénieur travaillant pour le compte de Victor Emmanuel I^{er}. En 1642, il est embauché par Madame Royale en tant qu'*Ingegnero* et, tout de suite après, on sait qu'il a été rémunéré pour ses ouvrages dans le Piémont, à Verrua, Villanova d'Asti et plus tard à

³²⁹ AOM 257, f. 114v; 13 juin 1642.

³³⁰ AOM 260, f. 20r - 8 novembre 1657 et AOM 261, f. 42v – 15 mars 1666.

³³¹ AOM 261, f. 105r; 27 août 1668.

Verceil, là où Pietro Paolo Floriani avait travaillé en 1617 à la reconstruction des ramparts³³². Plus tard, il est impliqué dans les travaux du château de Fossano, et sur le site de construction du Palais Ducal de Turin. Là, il aura des divergences d'opinion avec le comte Francesco Maria Broglia aussi bien pour des raisons économiques que pour le projet, à l'exemple de celles qui se présenteront plus tard entre Valperga et Vauban à propos des projets de Malte et des Flandres.

En 1644, il se trouvait "*alla direzione del disegno della fabrica*" mais, un peu plus tard, la construction du Palais Ducal passa aux mains de Carlo Morello car Valperga s'en alla respecter ses obligations militaires dans l'armée franco-savoyarde. En 1645, il fut en effet nommé maréchal durant la prise de Rosas sous le commandement du général français Plessis-Praslin. À l'issue de cet évènement, il établit sa résidence à Paris où il y retournait chaque fois après s'être rendu à Turin ou à son retour des missions militaires ordonnées par Mazarin.

Valperga était au service de l'armée du Roi de France sous le commandement de Tommaso de Savoie Carignano et Henri de Guise, qui intervinrent les deux dans la révolte napolitaine de 1647. Après une mission sur ordre du cardinal Mazarin en 1646, il se rendit en 1649 à la forteresse de Portolongone dans l'île d'Elbe où il participa à une expédition du prince Thomas de Savoie. Là pour s'opposer aux troupes espagnoles en Toscane, il eut l'opportunité d'écrire le *Breve Discorso dell'avantaggio e disavantaggio delle due piazze di Piombino e dell'Elba, et la nuova fortificazione di essa per resistere ad ogni attacco o insulto nemico, et delle grandi conseguenze che ne attribuisce la Corona et la Francia* (un travail inédit conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris)³³³.

En 1650, l'ingénieur fut capturé et emprisonné à Castelnuovo pour une longue période pendant laquelle il écrivit deux traités militaires: *Esercizio militare a beneficio del nuovo soldato* (Naples 1653) et *Indirizzo del nuovo soldato* (Naples 1655). Nous ignorons

³³² F. MENCHETTI, *Architects and Knights – Italian Influence in Malta during the Late Renaissance*, éd. Fondazzjoni Patrimonju Malti (FPM), Malte, 2013, pp. 161-163.

³³³ Après sa visite à Malte en 1670, Valperga revint à Turin au service du Duc où il écrivit un autre traité, *La Fortificazione reale difesa, divisa in più dialoghi, data in luce a beneficio comune, e particolarmente della nobile gioventù piemontese, contro la fortificazione a roverso*, après 1678M. D'AYALA, *Biografia Militare Italiana*, vol. I, p. 65 et vol. II, p. 125; dans Q. HUGHES, (1986), *op. cit.*, p. 223.

combien de temps Valperga resta en prison à Naples, mais une lettre de Colbert adressée à Mazarin en date du 13 juillet 1659, nous montre qu'il était à cette date à Paris aux côtés de Carlo Vigarani (1637-1713), un architecte émilien venu dans la capitale française pour construire une salle de théâtre aux Tuileries, en 1662³³⁴, à l'occasion du mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse. En 1660, il était de retour à Turin pour faire son testament, peut-être suite à une maladie ou en prévision d'une longue absence de son domicile, tandis qu'en 1663, il commençait la construction de sa résidence privée à Turin, le Palais Valperga, situé actuellement rue du XX septembre.

En 1660, Valperga revint à Turin où il fut nommé professeur de mathématiques à l'Académie des Nobles³³⁵. Peu après, il commença à se déplacer à travers l'Europe : les Flandres en 1667 où il s'attira les fortes critiques de Vauban³³⁶, Monaco en 1668 et Malte en 1670 où il n'échappera pas aux critiques des ingénieurs français. La controverse entre les partisans de Vauban et ceux de Valperga concernait essentiellement les modèles des fortifications des Flandres où tous deux avaient travaillé. Valperga avait tracé le plan des fortifications de Brisach (en Alsace) et de Phillipsbourg (en Lorraine) : les deux³³⁷. À ce moment, aussi bien Colbert pour la France que Charles Emmanuel II pour la Savoie se disputaient ses services. Dans le même temps, sa réputation avait atteint un tel degré que le 20 mars 1667, il reçut le diplôme de *primo ingegnere* du duc³³⁸.

Les propositions de Valperga pour Malte

³³⁴ M. GUERCI, « Laure Martinuzzi protectrice de Vigarani; de la simple « Mazarinette » à la régente de Modène », dans W. BARICCHI et DE LA GORCE (éd.), *Gaspere & Carlo Vigarani. Dalla corte degli Este a quella di Luigi XIV*, Cinisello Balsamo, 2009, pp. 164-165.

³³⁵ C. PROMIS, « Gli Ingegneri militari che operano o scrissero in Piemonte dal 1300 al 1650 », *Miscellanea di Storia Italiana*, vol. XII, Turin, 1871, p. 635.

³³⁶ F. MENCHETTI, *op. cit.*, p. 162.

³³⁷ G. DARDANELLO, « Cantieri di corte e imprese decorative a Torino », dans G. ROMANO (éd.), *Figure del Barocco Piemontese : la corte, la città, i cantieri, le provincie*, Turin, 1988, p. 190, n. 124.

³³⁸ Pour « *La scienza et esperienza...per tante prove confirmanti l'opinione commune del valor di Antonio Maurizio Valperga nell'Architettura civile, e fortification e l'esatto suo diportamento negl'impieghi di Capitano d'ordinanza, e sergente maggiore* ». Archivio di Stato di Torino (AST), Sezioni Riunite, Patenti Controllo Finanze 1667-1668, f. 847; dans F. MENCHETTI, *op. cit.*, p. 162 et p. 166, n. 20.

À peine deux mois après son arrivée à Malte le 9 février 1670, Valperga présenta un plan de fortification. Le projet, soumis au Conseil le 2 avril, tenait compte du fait que la ligne de Sainte-Marguerite était encore inachevée et n'était pas située sur le point le plus haut des collines, et donc ne protégeait pas suffisamment les habitants des environs. L'ingénieur proposa de bâtir une deuxième ligne défensive, plus haute que la première et qui la ceignait, offrant ainsi une protection plus adéquate aux Trois-Cités (Fig. 4.34).

Comme nous le verrons en détail plus loin, pour ce qui était de sa deuxième tâche, celle de résoudre le problème des remparts à Floriana, Valperga proposa d'ajouter des ouvrages extérieurs aux fortifications existentes³³⁹. Valperga proposa en outre une nouvelle forteresse à la place de la Tour Orsi qui se trouvait à l'entrée du Grand Port juste en face du Fort Saint-Elme sur la pointe de la Valette.³⁴⁰ Valperga présenta aussi des projets pour Gozo: élargir l'enceinte du *Gran Castello* de Rabat afin de permettre à davantage d'habitants de s'abriter dans la ville en cas d'invasion turque ou d'assaut des corsaires barbaresques³⁴¹. Son projet pour Gozo allait à l'encontre des propositions faites par les ingénieurs français qui visitèrent l'île en 1645. Comme démontré plus haut, ceux-ci avaient proposé d'abandonner le château de Rabat et construire une nouvelle forteresse à Marsalforn.

Le Conseil approuva les projets de Valperga mais se trouva immédiatement confronté à la dure réalité du manque de fonds. La participation de l'Ordre à la longue guerre de Candie avait épuisé les caisses de l'Ordre. En outre, les guerres en Europe avaient privé l'Ordre d'une autre source de richesse provenant des responsions de plusieurs commanderies. La solution la plus immédiate était celle de prélever de l'argent sur les commanderies, en effet le 31 mai 1670, le Conseil ordonna un prélèvement de 100.000 écus d'or. Cependant, la taille du projet exigeait des sommes bien plus conséquentes. L'Ordre pensa donc de réclamer l'argent nécessaire du pape³⁴². Afin de s'assurer l'approbation du Conseil pour un nouveau projet de cette envergure, le Grand Maître Cotoner fit le geste de

³³⁹ AOM 261, f. 161v; 2 avril 1670 .

³⁴⁰ *Ibidem*.

³⁴¹ AOM 261, f. 163v-164r; 13 mai 1670.

³⁴² AOM 261, f. 166r; 31 mai 1670.

proposer une donation personnelle de 100 écus par mois pour toute la durée de la construction, ce qui lui fit obtenir que le rempart porte son nom: La Cottonera³⁴³.

Afin de commencer le travail immédiatement, sans attendre de recevoir la somme prélevée sur les commanderies, le Trésor fut obligé de verser 8.000 écus par mois tout au long des travaux³⁴⁴. Valperga lança les travaux sur le tracé du rempart le 10 juin 1670. Le Grand Maître Cotoner présida la cérémonie du premier coup de beche en présence de tous les chevaliers le 28 août³⁴⁵. Quand Valperga quitta Malte pour retourner à la cour de Savoie le 16 novembre, le tracé était pratiquement terminée et les travaux de construction pouvaient véritablement commencer³⁴⁶.

Pour corriger les défauts des fortifications de Floriana, reconnus depuis longtemps, Valperga proposa la construction d'autres œuvres à l'extérieur de la même ligne de défense. En effet, son projet consistait en la construction d'un *Corna Coronata* ou ouvrage à cornes couronné sur la hauteur à l'extérieur du front de Floriana qui domine le Grand Port. Valperga proposa aussi de construire deux nouveaux bastions sur chaque côté des deux demi-bastions qui dominant les deux ports de La Valette, beaucoup critiqués par les ingénieurs militaires qui visitèrent l'île en 1645. En outre, le front entier de la Floriana devait être par la suite protégé par l'addition d'un fausse-braie³⁴⁷. Le travail sur ces nouvelles fortifications commença l'été 1670 pendant que Valperga était encore à Malte.

Le projet de fortification de la Cottonera (Fig. 4.35) consistait en huit bastions et deux demi-bastions qu'entourait la hauteur de Sainte Marguerite en réunissant les deux fronts des fortifications de Senglea et de Vittoriosa. Au-delà de "l'enceinte" principal, se trouvaient aussi huit demi-lunes, un fossé, un chemin couvert et un glacis. En outre, au centre de chaque courtine, sauf celle centrale, se trouvaient huit portes monumentales

³⁴³ AOM 261, f. 162r; 8 avril 1670.

³⁴⁴ AOM 261, f. 166r; 10 juin 1670.

³⁴⁵ AOM 261, f. 169v; 28 août 1670.

³⁴⁶ AOM 261, f. 171v; 16 novembre 1670.

³⁴⁷ B. Dal POZZO, (1715), *op. cit.*, vol. II, p. 387 et AOM 6554, f. 115r.

Valperga et les ingénieurs suivants se référaient au fausse-braie de Floriana malgré que, en théorie, c'est un braie car il y a deux fossés devant et derrière la fortification. A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 290, n. 9.

projetées, selon le concept original de Léon Battista Alberti, comme arcs de triomphe³⁴⁸. En effet, ces portes citadines de proportions élégantes, décorés avec le bossage et une variété des ornements, peuvent être considérées comme les meilleurs chefs-d'œuvre de l'architecture baroque à Malte de cette période. Le projet de la Cottonera (Fig. 4.36) était grandiose car, en réalité, Valperga voulait atteindre trois objectifs avec cette nouvelle ligne de défense. Ceux-ci étaient la fermeture de la colline d'où une attaque éventuelle avec artillerie de l'ennemi pouvait frapper les Trois-Cités de Vittoriosa, Senglea et Burmola; la protection du Grand Port; et une zone suffisante pour le refuge de la population de la campagne en cas de siège³⁴⁹.

En effet, il fallait quelques mois pour pouvoir récupérer les fonds financiers nécessaires pour payer les dépenses de ces nouvelles fortifications. Les Commissaires de Fortification furent chargés d'examiner les moyens d'obtenir l'argent nécessaire et, le 13 mai de la même année, présentèrent un rapport en répertoriant cinq ressources financières possibles³⁵⁰. Bien que la construction des fortifications de la Cottonera durât tout au long du magistère de Nicolas Cotoner, à sa mort, elles n'étaient toujours pas achevées. De plus, elles coûtèrent bien plus cher que toute prévision, et l'Ordre fut obligé de recourir à des solutions radicales pour y faire face. L'argent voté par le Conseil en 1670 et les contributions du Trésor et du Grand Maître ne suffisaient pas. L'Ordre fut obligé en 1671 d'obtenir la permission de Louis XIV de vendre le bois provenant du bosquet de Hautefastage en France, qui rapporta 300.000 livres tournois³⁵¹. En outre, le Pontife accorda à la Religion la permission d'imposer une taxe sur tous les biens de consommation³⁵².

³⁴⁸ Q. HUGHES, (1969), *op. cit.*, p. 130-131.

³⁴⁹ B. Dal POZZO, (1715), *op. cit.*, VOL. II, p. 388 et A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 79.

³⁵⁰ AOM 261, f. 162 – 8 avril 1670 et f. 164v – 13 mai 1670; B. Dal POZZO, (1715), *op. cit.*, vol. II, p. 390; A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 79.

³⁵¹ AOM 261, f. 177r; 25 mai 1671.

³⁵² AOM 261, f. 166r - 31 mai 1670 et f. 173v – 23 janvier 1671; S. PAULI, *op. cit.*, vol. II, p. 362 (bref pontifical daté 22 novembre 1670); B. Dal POZZO, (1715), *op. cit.*, Vol. II, p. 390.

Dans cette occasion, les protégés de l'Évêque et de l'Inquisiteur, qui étaient exemptés des taxes et des procès judiciaires de l'Ordre, protestèrent contre le fait que leurs privilèges traditionnels étaient ignorés des autorités. Différents personnages appartenant à ces juridictions en appelèrent à la Curia Romaine sans aucun succès. En juillet 1672, cent-cinquante prêtres de la campagne occupèrent le Palais de l'Inquisiteur en protestation contre l'érosion de leurs exemptions et, ainsi, l'Ordre commença à craindre que le problème se transformât en un soulèvement populaire. C. GALEA SCANNURA, « The Building of the Cottonera Fortifications : A Maltese Protest against Taxation », *Hyphen*, Malte, 1982, iii, pp. 185-196.

L'argent dépensé était d'autant plus mal supporté par le Couvent que d'autres constructions étaient aussi en cours. En outre, le Commun Trésor fut ordonné d'affecter 8.000 écus par an depuis le 1^{er} juin 1670 pour soutenir le coût des nouvelles fortifications de Sainte-Marguerite et de la Pointe de Orsi³⁵³. Nicolás Cotoner qui, avec le consentement du Conseil de l'Ordre, avait déjà décidé de vendre à la couronne française l'île de Saint Christophe dans la Mer des Caraïbes pour 120.000 livrées, affecta ainsi le profit de cette transaction en faveur de la construction de ces fortifications³⁵⁴. Toutefois, l'Ordre fut très prudent et, d'ailleurs, au début commença seulement la construction d'un bastion comme modèle pour les sept autres³⁵⁵.

Toutefois, le 28 août 1670, venait d'être mise en place, avec grande solennité, la première pierre de la fortification de la Cottonera, précisément au Bastion de Saint-Nicolas, salué par les coups de canon des batteries de toutes les forteresses du Grand Port³⁵⁶. Dans la même année, Francesco Collignon publia à Rome un plan des vieilles et nouvelles fortifications de Malte avec le texte suivant : « ...s'è dato questo anno principio con il fauor Divino alle fortificazioni fondate in sito a tutti li altri eminente, che includeranno la noua e designata Città Cottonera, corona ueramente reale di così stupende opere militari che in questo continuato e non mai interrotto sasso si sono fatte... »³⁵⁷. En effet, les travaux de cette œuvre de fortifications de Valperga avaient lieu pendant tout le gouvernement de Nicolás Cotoner.

En outre, en 1670, le chevalier Giovanni Francesco Ricasoli, de la Langue d'Italie, avait fait don à l'Ordre de 20.000 écus pour entamer la construction d'une forteresse à

³⁵³ AOM 261, f. 166r; 10 juin 1670.

³⁵⁴ « Die eadem li Ven.di Commissarii deputati li 27 di febraio passato per veder, e riferire il contenuto sulla relatione che il Cavaliere Fra' Giovanni de Limoges Saint Just ha fatto per servitio di nostra Religione all'isola di S. Christoforo in compagnia del Cavaliere Fra' Carlos di Sales con sua fregata armata in Guerra, hanno riferito esser noi di...parere far la vendita». AOM 260, f. 923; 13 avril 1660.

³⁵⁵ AOM 261, f. 166r; 10 juin 1670.

Ce bastion, connu plus tard comme le Bastion de Valperga, fut démoli en 1900 pour faire place aux chantiers navals dans le Port des Français. A. HOPPEN, (1979), *op. cit.*, p. 80.

³⁵⁶ AOM 261, f. 169v – 28 août 1670; B. Dal POZZO, (1715), *op. cit.*, vol. II, p. 389.

³⁵⁷ *Espliatione della Pianta delle Fortificationi di Malta*. Plan imprimée « in Roma nel parione sotto/alla Posta di Milano con licenza de Sup.ri ». Le plan est signé par Francesco Collignon (1610-1671?) avec dédicace au Cardinal Sigismondo Chigi, Grand Prieur de Rome. A. GANADO, « The Representation of Birgu and Fort St. Angelo in Old Maps and Views », dans *Birgu – A Maltese Maritime City*, Université de Malte, 1993, p. 562.

l'embouchure du port (Fig. 4.37), sur une langue de terre située en face du Fort Saint-Elme, juste la Pointe de Orsi³⁵⁸. Le fort devait porter le nom et les armes de Ricasoli, en mémoire de « l'attention si pieuse, si exemplaire et si généreuse » du donateur³⁵⁹. La construction de cette forteresse commença au mois de juin de la même année grâce, aussi, à l'allocation des fonds du Commun Trésor. En octobre, puisque les travaux étaient déjà dans une phase assez avancée, Valperga pouvait considérer en détail l'alignement et la grandeur des différentes parties de la forteresse³⁶⁰

Cette forteresse consistait en un front intérieur composé par un bastion central, deux demi-bastions, une fausse-braie, deux ravelins, un fossé, un chemin couvert et un glacis; tandis qu'autour de la côte, la défense était composée des courtines et plateformes³⁶¹. En outre, Valperga projeta pour cette forteresse une splendide porte monumentale avec des colonnes jumelées et torses³⁶²(Fig. 4.38).

Au-delà les fortifications autour du Grand Port, Valperga projeta d'autres travaux pour améliorer les défenses de Gozo. En effet, l'ingénieur turinois proposa d'enfermer le faubourg de Rabat avec une enceinte liée aux fortifications du Grand Château qui aurait aussi servi de refuge en cas d'attaque de l'ennemi (Fig. 4.39). Le Conseil décida de suivre l'avis de Valperga, mais à cause de la dépense énorme pour construire la ligne de défense de la Cottonera, il ne fut pas possible de réaliser son projet. Entre temps, Médéric Blondel fut chargé de se concentrer sur la réparation de quelques œuvres au Château au lieu de projeter la forteresse de Marsalforn³⁶³, qui semblait n'avoir jamais eu l'appui suffisant du

³⁵⁸ Dans son rapport du 1^{er} avril 1640, Giovanni de' Médicis avait déjà recommandé la construction de cette forteresse pour éliminer la menace de bombardement de l'ennemi de ce versant du Grand Port. Malgré l'avis des experts militaires, qui visitèrent l'île en 1645, aucune action pour réaliser cette forteresse fut prise avant ce projet de Valperga. A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1999), *op. cit.*, p. 91.

³⁵⁹ AOM 261, f. 166r; 15 juin 1670.

³⁶⁰ AOM 6554, f. 129; 15 octobre 1670.

³⁶¹ B. Dal POZZO, (1715), *op. cit.*, vol. II, p.388. La forteresse d'aujourd'hui est presque identique au projet de Valperga.

³⁶² La colonne torse est un élément d'architecture qui apparaît en Europe à l'âge baroque, c'est-à-dire entre le XVI^e et le XVII^e siècle. Deux formes de tournage se distinguent : le tournage tors est hélicoïdal, tandis que le tournage salomonique désigne des spirales articulées sur elles-mêmes.

³⁶³ Le projet de Marsalforn resta un objectif à long terme et fut encore une fois proposé par les Commissaires de la Fortification en 1701. AOM 265, f. 39r.

Conseil de l'Ordre³⁶⁴. En outre, en 1667, Cotoner avait déjà fait construire une autre tour, la *Torre Nuova*, près de la petite baie de Saint-Blas³⁶⁵ sur le même versant de l'île (Fig. 4.40).

Le 15 octobre, avant son départ en novembre de la même année, Valperga présenta au Conseil un autre rapport sur les défenses de l'île³⁶⁶. En ce qui concerne les fortifications de Floriana, il proposa la construction d'un nouveau bastion, le Bastion de la *Vittoria*, (aujourd'hui connu comme le Bastion de Sa Maison), sur la rive du Port de Marsamxett, en le réunissant avec la fausse-braie et en ayant la même hauteur, pour protéger le demi-bastion sur le côté du front de Floriana, plusieurs fois critiqué par les ingénieurs en visite en 1645. En outre, il proposa de réaliser des retranchements à l'intérieur du même demi-bastion, le Bastion de Saint-Sauveur et son contre-garde.

Le rapport contenait d'autres détails sur les modifications à apporter à la ligne de défense de Floriana et sur les instructions de ces mêmes travaux, avec attention spéciale à la construction de l'ouvrage à cornes couronné à l'extérieur de la même ligne. Entre autre, une de ses recommandations proposa l'alignement de la porte principale de Floriana avec celle de La Valette. En outre, Valperga sollicitait l'achèvement des parapets et des terre-pleins des murs latéraux, qui réunissent les défenses de Floriana à celles de La Valette, alors encore incomplets. Finalement, il recommandait, selon la proposition originale de Floriani, la construction des habitations dans la zone entre les deux lignes de défense³⁶⁷, une suggestion qui ne sera de toute façon pas prise en compte avant le XVIII^e siècle³⁶⁸.

Quand Valperga quitta l'île en novembre 1670, les travaux des œuvres de Floriana avançaient régulièrement avec la construction de la fausse-braie et les modifications sur le côté du front de Floriana le long du port. En conséquence, ce travail était déjà avancé, sans

³⁶⁴ A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1979), *op. cit.*, p. 118.

³⁶⁵ A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1979), *op. cit.*, p. 123.

³⁶⁶ AOM 6554, f. 119; 15 octobre 1670.

³⁶⁷ À ce temps, les bâtiments qui se trouvaient dans cette zone étaient le couvent et l'église des Capucines (1588), le *Mall* ou le jardin de *Maglio* rangés en 1656, la Poudrière (1665) avec son entrepôt, construite pour remplacer celle de La Valette gravement endommagé par un incendie, d'aujourd'hui sur le site de la Centrale de la Police, et le château d'eau de Wignacourt édifié en 1614 pour commémorer l'inauguration de la provision régulière de l'approvisionnement de l'eau qui, par l'aqueduc, arrivait à La Valette. R. DEGIORGIO, *A City by an Order*, *op. cit.*, p. 209, n. 57.

³⁶⁸ De la fin du XVII^e siècle, le Conseil de l'Ordre fut plusieurs fois sollicité pour approuver la construction d'habitations dans la nouvelle zone créée par les lignes de défense de Floriani. La permission, cependant, ne fut pas accordée avant 1722, quand un projet fut proposé par Charles François de Mondion, durant le gouvernement du Grand Maître Manoel de Vilhena. AOM 6552, f. 50-60v; dans R. DEGIORGIO, *A City by an Order*, *op. cit.*, p. 209.

grandes interruptions, en 1681. La construction de l'ouvrage à cornes couronné sur la hauteur à l'extérieur de la ligne de Floriana, dont le plan fut tracé par le même Valperga, fut commencée en 1671 suite à une donation du Prieur de Navarra, Juan Galdiano³⁶⁹. En reconnaissance de sa générosité, l'ouvrage à cornes couronné fut appelé *La Galdiana* et décoré avec le blason de la famille de Galdiano et une plaque avec inscription commémorative.

Dans son rapport, Valperga recommanda d'exécuter également différentes modifications pour adapter la construction de la nouvelle ligne de la Cottonera au terrain irrégulier qui se trouvait dans la zone de Sainte-Marguerite, en laissant les détails à exécuter à Blondel³⁷⁰. Mais en 1670, Blondel était à l'étranger pour des raisons de santé et il ne serait probablement pas revenu avant l'année suivante, alors que les travaux des premières fortifications avaient déjà débutés³⁷¹. Après son départ, Valperga continua à s'intéresser à son projet prouvant ses capacités d'ingénieur militaire "baroque", et dix ans après, il écrivait de Turin pour s'assurer que les demi-lunes, mises devant la ligne de la Cottoner, composée par les huit bastions et les courtines relatives, étaient construits selon son projet³⁷². Toutefois, ces demi-lunes ne furent jamais construites à cause de la dépense énorme des travaux de cette ligne de défense.

Francesco Menchetti a récemment découvert et publié trois plans que la British Library a attribués à Valperga³⁷³. Ces trois plans remontent à 1671, c'est-à-dire un an après l'arrivée de l'ingénieur à Malte. Le premier tracé est un plan général de La Valette (Fig. 4.41) tandis que les deux autres montrent plus en détail la zone de Sainte-Marguerite (Fig. 4.42) et La Valette (Fig. 4.43). Les projets, mentionnés dans deux lettres que Valperga avaient envoyées de Malte au duc Charles Emmanuel II, faisaient partie du portefeuille préparé pour François Michel Le Tellier, marquis de Louvois (1639-1691) (Fig. 4.44), secrétaire d'État

³⁶⁹ AOM 261, f. 176v – 14 mai 1671; B. Dal POZZO, (1751), *op. cit.*, vol. II, p. 394.

³⁷⁰ AOM 6554, f. 119r; 15 octobre 1670.

³⁷¹ AOM 1011, f. 9. La première documentation des paiements de l'Ordre aux entreprises engagées dans la construction de la ligne de la Cottonera remonte à la période entre 22 décembre 1670 jusqu'à 17 mai 1671.

³⁷² AOM 6551, f. 60r; 10 octobre 1680.

³⁷³ F. MENCHETTI, *op. cit.*, p. 158.

à la guerre de Louis XIV de 1662 à 1691³⁷⁴. Le premier plan, outre les travaux décrits pour les fortifications de Floriana, montre également les projets concernant la réalisation d'une forteresse sur l'*Isolotto*, dans le port de Marsamxett, pour protéger le flanc de la ville. Cette forteresse, maintenant devenu Fort Manoel, sera réalisée plus tard par Mondion. L'examen de ces plans montre que Valperga proposait, de façon presque obsessionnelle, de nombreux ouvrages à cornes sur l'*Isolotto*, le Fort Ricasoli, Vittoriosa, Senglea et le Fort Saint-Elme.

Il semble aussi que Valperga envisageait de transformer l'ancien fort Sainte-Marguerite en un lieu de plaisance - une "retraite", villa ou maison de campagne - destiné aux festivités et à l'agrément du propriétaire, dans ce cas le Grand Maître. Les anciens remparts et leurs fossés auraient continué à éloigner l'ennemi mais ils auraient été agrémentés de trois jardins à tracé géométrique, ornés de fontaines en leur centre³⁷⁵. Entre les deux tours circulaires, l'ingénieur aurait placé une résidence entourée de parterres rectangulaires.

Le schéma de cette nouvelle œuvre de défense de l'Ordre fut sujet à beaucoup de critiques aussi à l'étranger. D'ailleurs, l'Ordre demandait toujours l'avis des différentes cours européennes et de leurs experts militaires avant d'entreprendre quelconque projet de fortification, comme ce fût un exercice de relations publiques avec les autres princes chrétiens. Puisque les biens de l'Ordre se trouvaient dans les différents pays européens, cette institution dépendait aussi de l'appui des princes chrétiens et on présumait que la publicité faite avec la construction des nouvelles fortifications était une tentative pour rassurer les puissances chrétiennes que l'Ordre continuait à assumer son rôle de « rempart de la chrétienté » et n'était pas dégénéré dans une association simple de fainéants aristocrates.

Alors que d'autres états auraient hésité avant de dévoiler le secret de leurs défenses, l'Ordre quant à lui estimait à tort qu'il n'avait rien à craindre des puissances catholiques et pouvait même espérer en quelque sorte de l'aide financière. Il peut être aussi possible que la décision d'envoyer à l'étranger des missions pour demander conseil était seulement une

³⁷⁴ F. MENCHETTI, *op. cit.*, p. 159.

³⁷⁵ F. MENCHETTI, *op. cit.*, pp. 160-161.

manœuvre politique visant à museler l'opposition à un projet, une opposition à l'intérieur même de l'Ordre. Les violentes polémiques sur les mérites respectifs des propositions de Floriani et de Firenzuola montrent à quel point les sensibilités pouvaient atteindre leur paroxysme, le tout aggravé par la rivalité des différentes nationalités. La promesse de soumettre un projet à une approbation externe permettait aux esprits de se calmer tout en assurant que, bien avant qu'une réponse n'arrive, l'attention des chevaliers, toujours en antagonisme, soit détournée par une autre question brûlante d'actualité.

Indubitablement, cette énième œuvre de fortification était sûrement un poids pour les ressources limitées de l'Ordre et, qu'importe la raison de l'insistance du Grand Maître pour entreprendre tel projet, c'était l'ingénieur qui devait absorber toutes les critiques. En effet, la nécessité de fortifier le Grand Port ne fut jamais mise en discussion, mais la manière avec laquelle Valperga a résolu le problème fut le sujet de beaucoup de critiques.

Les critiques des travaux de Valperga

Les critiques portaient sur la proposition de Valperga ayant trait à la colline de Sainte-Marguerite mais les ingénieurs vénitiens qui avaient examiné les plans et rapports provenant de Malte lors d'une réunion à la résidence de Montbrun, marquis de Saint-André (Fig. 4.45), trouvèrent à redire sur ses suggestions d'améliorer Floriana. Montbrun, rejetant toute connaissance théorique et fondant son opinion sur une expérience pratique, critiqua certains aspects du dessin de la fausse-braie³⁷⁶.

Les critiques du comte Vernède

Nicolas Cotoner demanda un rapport sur les fortifications de la Cottonera, Burmola et le Grand Port au Comte Vernède qui était reconnu comme expert dans l'art de la guerre contre les Turcs. Philippe Beneti Vernède était en fait natif d'Agde en Languedoc et fut recommandé à la République de Venise par Louis XIV dans une lettre du 20 mai 1664. Il servit la République pendant vingt-cinq ans, dont vingt-neuf mois comme premier ingénieur

³⁷⁶ AOM 6551, f. 49v. Comme mentionné auparavant, Montbrun avait servi en Crète où il commanda un contingent français.

et surintendant de l'artillerie et de la fortification de Candie. Le contact avec Vernède avait eu lieu au moyen du Marquis de Saint-André Montbrun, qui avait aussi participé à la guerre de Candie, et était probablement passé à Malte, et de Monsieur de Grimaldi³⁷⁷. C'était en effet pour sa grande capacité que La Sérénissime avait honoré Vernède le 19 juin 1669, en lui conférant le titre de comte et de surintendant des fortifications et en le décorant d'une chaîne d'or portant une médaille représentant sur l'une des deux faces, la ville de Candie³⁷⁸.

Cotoner lui envoya les plans et le projet de Valperga pour « la nouvelle fortification de la ville de Malte »³⁷⁹. Vernède lui renvoya son rapport, dont une copie en italien se trouve dans les archives de l'Ordre à la Bibliothèque Nationale de Malte³⁸⁰, et une autre en français dans les Archives Nationales de France. La copie française n'est pas rédigée en forme de mémoire, mais en forme de lettre. Elle ne semble pas être adressée au Grand Maître parce qu'elle débute par l'appelatif « Monsieur » alors que la formule de politesse pour adresser le Grand Maître était généralement «Votre Altesse Eminente ».

Dans son rapport à Cotoner, Vernède établissait plusieurs comparaisons avec les défenses de Candie. Il démontrait les failles du projet de Valperga en les comparant à des problèmes similaires qu'il avait dû affronter en Crète. Vernède était de l'opinion que l'enceinte de la ligne défensive de Cottonera devait encore être élargie pour comprendre à la fois la Pointe de Saint-Sauveur et la forteresse sur la Pointe d'Orsi, car la fortification projetée par Valperga n'était pas, selon lui, inexpugnable³⁸¹. Il écrivit à ce propos:

« A legar de la pointe de St. Salvator lon ne doit aucunement conter que l'ennemij ne si loge pour empecher la communication dudit fort Riquasolj avec la ville

³⁷⁷ *Examen critique de M. de Vernède sur un projet de fortification, fait à la demande du Grand Maître de la région de Cottonera, Burmola et le port. Venise, 3 juillet 1671.* Archives Nationales, Fonds Rosanbo, microfilm 155 MI 26, 260 AP/36. Dossier 1 Malte, doc. 1, f. 1r.

³⁷⁸ P. DARU, *Histoire de la République de Venise*, T. 5, livre 33, Paris, Chez Firmin Didot Père et Fils, 1821, pp. 90-91. <https://books.google.com.mt/books?id=5bAJ9cC6cl8C&pg=PA90&lpg=PA90&dq=philippe+beneti+verned&source=bl&ots=-7GSp1ArSQ&sig=OD6MKFm8qD45qg>. Accédé 15/9/2018.

³⁷⁹ *Examen critique de M. de Vernède....* Dossier 1 Malte, doc. 1, f. 1r.

³⁸⁰ AOM 6551, f. 55v-58v. Mémoire de Verneda.

³⁸¹ AOM 6551, f. 55v; 30 juillet 1671.

Cotonera, nous avons eu des frequans exemple de la mesme chosse au siege de Candie »³⁸².

Le rapport du comte Vernède critiquait aussi l'ouvrage à cornes sur Sainte-Marguerite³⁸³; il considérait qu'il tomberait assez vite aux mains de l'ennemi, ce qui pourrait se retourner contre les défenseurs. Il remarqua aussi la faiblesse des flancs du front de Floriana, proposant de couvrir par une large demi-lune et un fort en direction de la mer, l'angle mort sur la droite, dans la vallée de la Nôtre-Dame de Piété.

Une copie en français du rapport de Vernède finit entre les mains de Vauban. On ne sait comment Vauban obtint cette copie; est-ce qu'elle lui fut envoyée par l'Ordre pour avoir l'avis du plus célèbre ingénieur militaire de France? Devrait-on supposer que ce fut l'ingénieur résident Médéric Blondel qui se trouvait à Malte à la même époque qui la lui expédia? Ou alors s'agissait-il de Hautefeuille, l'ambassadeur de l'Ordre auprès de la Cour de France? Quelle que soit la réponse, la chose certaine est que Vauban lut le rapport, et ajouta en marge ses commentaires, qui malheureusement sont pratiquement illisibles³⁸⁴.

Les critiques de Gaspare Beretta

Gaspare Beretta, l'ingénieur milanais déjà au service des Habsbourg en Italie, en Espagne et en Bourgogne, fut opposé à ce projet composé des bastions, des courtines, des demi-lunes, des fossés et chemin-couverts; mais n'ayant pas examiné le terrain sur lequel cette œuvre se levait, il ne mit pas en discussion ce projet³⁸⁵. Dans les deux rapports soumis au Conseil de l'Ordre remontant à décembre 1670 et avril 1671, Beretta approuvait le dessin du Fort Ricasoli présenté par Valperga; cependant, il désirait que soient édifiées d'autres fortifications plus résistantes sur le front de terre du fort. Ses commentaires étaient analogues à ce qu'il avait déjà dit sur la ligne de défense de la Cotonera, à savoir que

³⁸² *Examen critique de M. de Vernède....*, f. 1r.

³⁸³ AOM 6551, f. 55v; 30 juillet 1670.

³⁸⁴ Exemplaire du rapport de M. Vermède annoté par Vauban, Archives Nationales, Fonds Rosambo, microfilm 155 MI 26, 260 AP/36, dossier 1 Malte, doc. 2.

³⁸⁵ AOM 6402, f. 296; Milan – 4 décembre 1670.

Ricasoli avait besoin de plus de ravelins, et de bastions et courtines plus imposants³⁸⁶. L'un des plus importants défauts, attribué au fort par les ingénieurs successifs, était en effet l'exiguïté de son front de terre³⁸⁷; le Fort Ricasoli ne couvrait pas entièrement la longueur du promontoire et les projets ultérieurs d'ouvrages avancés découlèrent de ce défaut. De plus, les bastions sont aussi de petite taille comparés à ceux de Cottonera qui furent dessinés par le même ingénieur.

L'opposition du roi de France

Louis XIV s'opposa en *toto* à ce projet parce qu'il le croyait au-delà des ressources de l'Ordre, autant pour sa construction que pour sa défense³⁸⁸. Dans son rapport de 1681³⁸⁹, l'ingénieur résident de l'Ordre, Médéric Blondel, exprimait les mêmes objections que les critiques précédentes: Valperga tâchait de fonder une enceinte régulière sur un terrain irrégulier, son projet suivait l'école hollandaise qui, comme Beretta le disait, était alors dépassée, et les bastions étaient trop petits et, par conséquent, la ligne de défense trop courte³⁹⁰. Blondel était en faveur de la proposition de Verneda, selon laquelle une grande zone devait être enfermée par huit bastions fortifiés à la manière de Vauban. Mais en 1681, la Cottonera était déjà en construction depuis dix ans et il n'était pas possible de changer le projet de cette nouvelle entreprise.

³⁸⁶ AOM 6402, f. 307.

³⁸⁷ A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1979), *op. cit.*, p. 92.

³⁸⁸ W. PORTER, *The History of the Fortress of Malta*, Malte, 1858, p. 153.

³⁸⁹ The National Archives UK (N.A.), Public Record Office - P.R.O, War Office Collection - W.O, 55, 1555/1 – Dévis général des fortifications de Malte.

³⁹⁰ En 1670 Blondel était à l'étranger pour des raisons de santé et il ne fut évidemment pas très heureux de devoir réaliser un schéma sur lequel on ne lui avait pas demandé son avis. En effet Médéric avec son frère François ne nourrissaient pas une grande estime pour les capacités de l'ingénieur Valperga. Toutefois, malgré ses plaintes, Médéric réalisa la construction des fortifications selon le projet original de Valperga. Mais Médéric Blondel, dans son rapport de 1681, en parlera en détail, voir la prochaine section de ce chapitre.

Conclusion

Entretiens, pour assurer l'équipement du Fort Ricasoli, le 12 juin 1674, le Grand Maître fonda la Fondation Cotoner³⁹¹. En effet, le 22 septembre 1664, Nicolás Cotoner avait déjà informé le Conseil qu'il avait l'intention de construire un immeuble, avec de nombreux appartements en location, qui serait affecté à la Fondation³⁹². Le site qu'occupe cet immeuble est celui délimité par les rues des Marchands, Saint-Christophe, Saint-Paul et Saint-Dominique. Selon le plan de La Valette de Laparelli, il était destiné originairement à l'Auberge d'Angleterre dans le cas où ce pays serait revenu enlacer la Foi Catholique et la Langue d'Angleterre reconstituée. Avant, sur ce site, avait été construit un magasin à poudre détruit par une explosion le 12 septembre 1634. Par conséquent, en 1664, Cotoner construisit cet immeuble baroque attribué à Blondel³⁹³.

Le coût énorme de la construction de toutes les fortifications avait épuisé les ressources financières du Commun Trésor. Nicolás Cotoner avait trouvé à sa disposition l'argent suffisant à son gouvernement de l'Ordre mais, à sa mort, il laissa le Trésor pratiquement vide. Toutefois, à La Valette, il laissa le chef-d'œuvre de l'intérieur de l'Église Conventuelle qui resta pour toujours un témoignage "vif" de l'histoire glorieuse des Hospitaliers. Le Cotoner gouvernait avec le grand geste d'un vrai monarque, et l'assentiment du Conseil à sa volonté était devenu une simple formalité.

Lorsque le Grand Maître Gregorio Carafa de la Langue d'Italie (1680-1690) succéda à Cotoner en 1680, il fit arrêter immédiatement les travaux de la Cottonera, car il trouvait que l'état de la nouvelle ligne défensive était assez avancé pour fournir une protection adéquate aux Trois-Cités. Le Trésor, qui manquait sérieusement de fonds put, grâce à cette décision, recommencer à se restabiliser et petit à petit, il put trouver les fonds nécessaires pour compléter le Fort Ricasoli, qui cependant ne fut achevé qu'en 1698³⁹⁴. Les lignes défensives

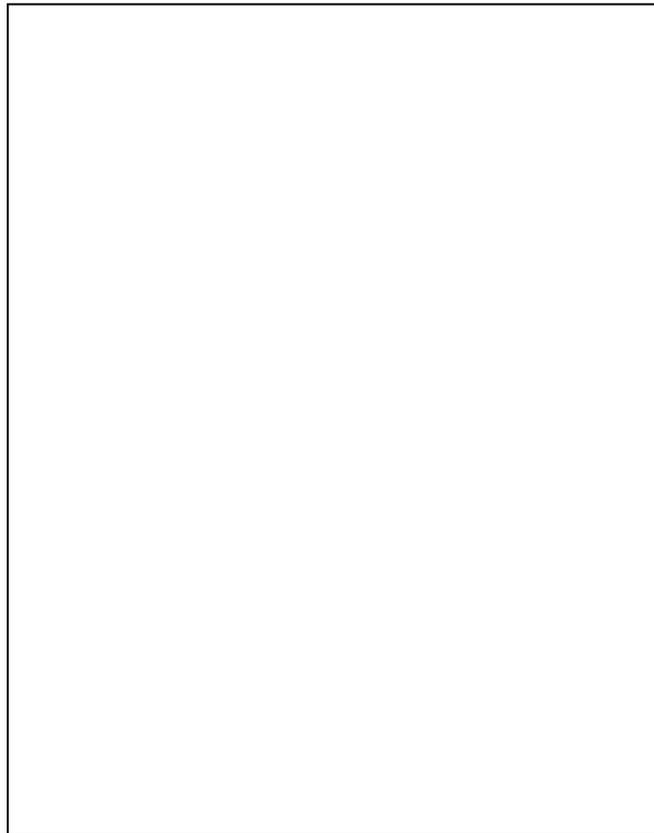
³⁹¹ AOM 262, f. 30v; 12 juin 1674.

³⁹² V. F. DENARO, *The Houses of Valletta*, Malte, 1967, p. 92.

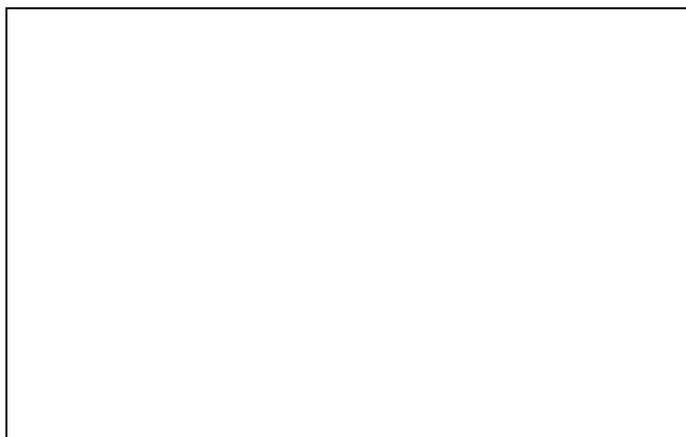
³⁹³ L. MAHONEY, *A History of Maltese Architecture*, Malte, 1988, p. 276.

³⁹⁴ S. C. SPITERI, *Fortresses of the Knights*, *op. cit.*, p. 302.

de la Cottonera restèrent inachevées ; les ravelins et les fortifications secondaires n'étaient pas tous construits³⁹⁵. Ils furent complétés en partie au début du XVIII^e siècle³⁹⁶.



**Fig. 4.33 – Portrait du Grand Maître Nicolás Cotoner (1663-1680)
(Anonyme, XVII^e siècle – Musée des Beaux Arts, Valletta)**



**Fig. 4.34 - Plan des fortifications de la Cottonera et de Sainte-Marguerite
(A. BROGINI, *Malte Frontière de Chrétienté 1530-1670*, École Française de Rome, 2006, p. 528)**

³⁹⁵ S. C. SPITERI, *Fortresses of the Knights*, *op. cit.*, p. 297.

³⁹⁶ A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1999), *op. cit.*, p. 133.



Fig. 4.35 – La ligne de défense de la Cottonera et la forteresse de Sainte-Marguerite
(A. GANADO, "The Representation of Birgu and Fort Saint Angelo in old maps and views", dans *Birgu – a Maltese Maritime City*, Université de Malte, Malte, 1993, p. 568)

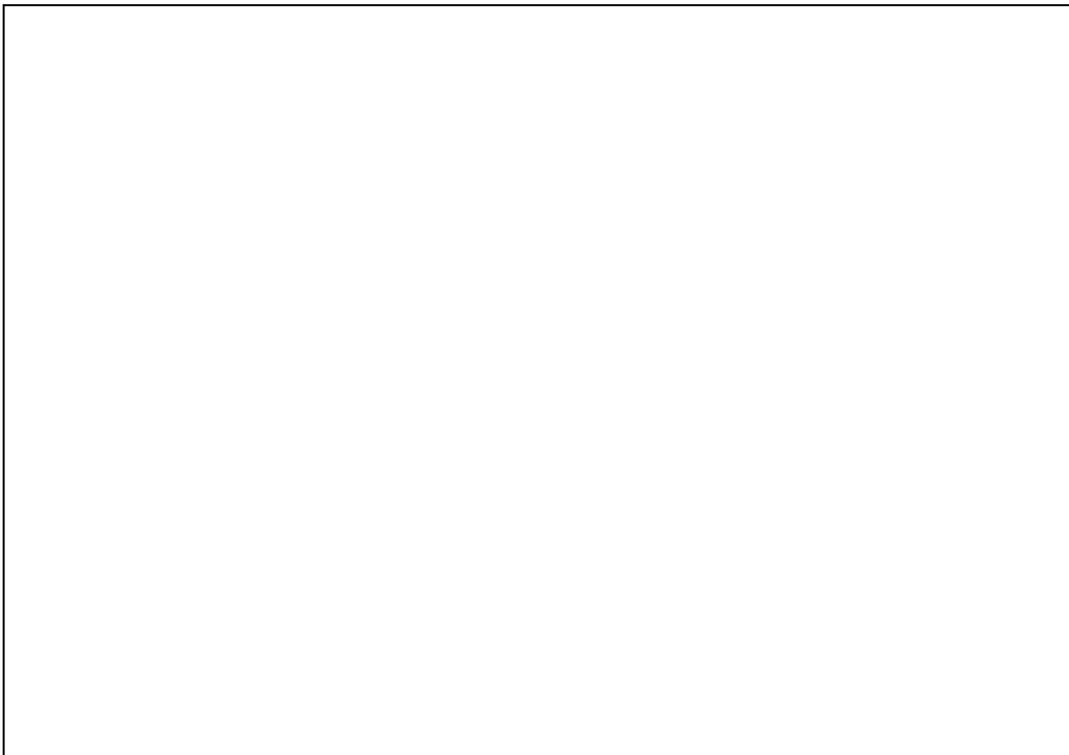
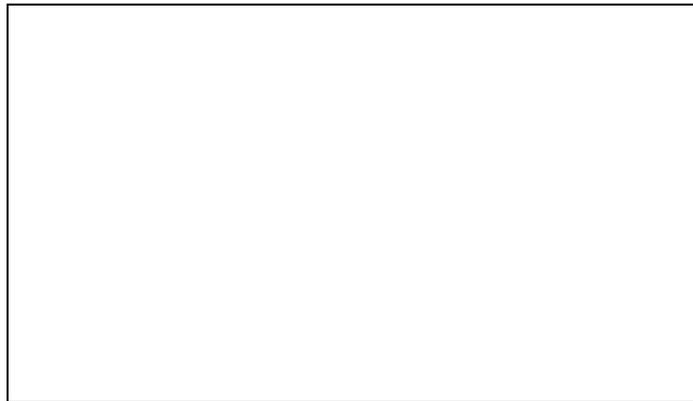


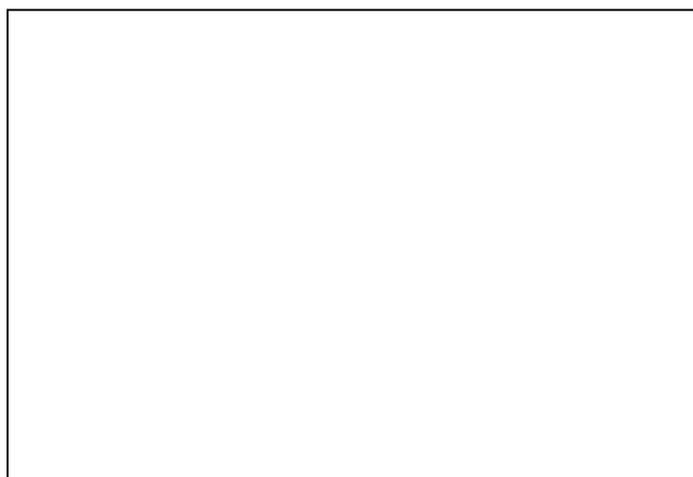
Fig. 4.36 – La ligne de fortification de la Cottonera et la forteresse de Sainte-Marguerite
« Plan de Cottonere ou le Projet Original du Genie de Valperga » (NLM C20)



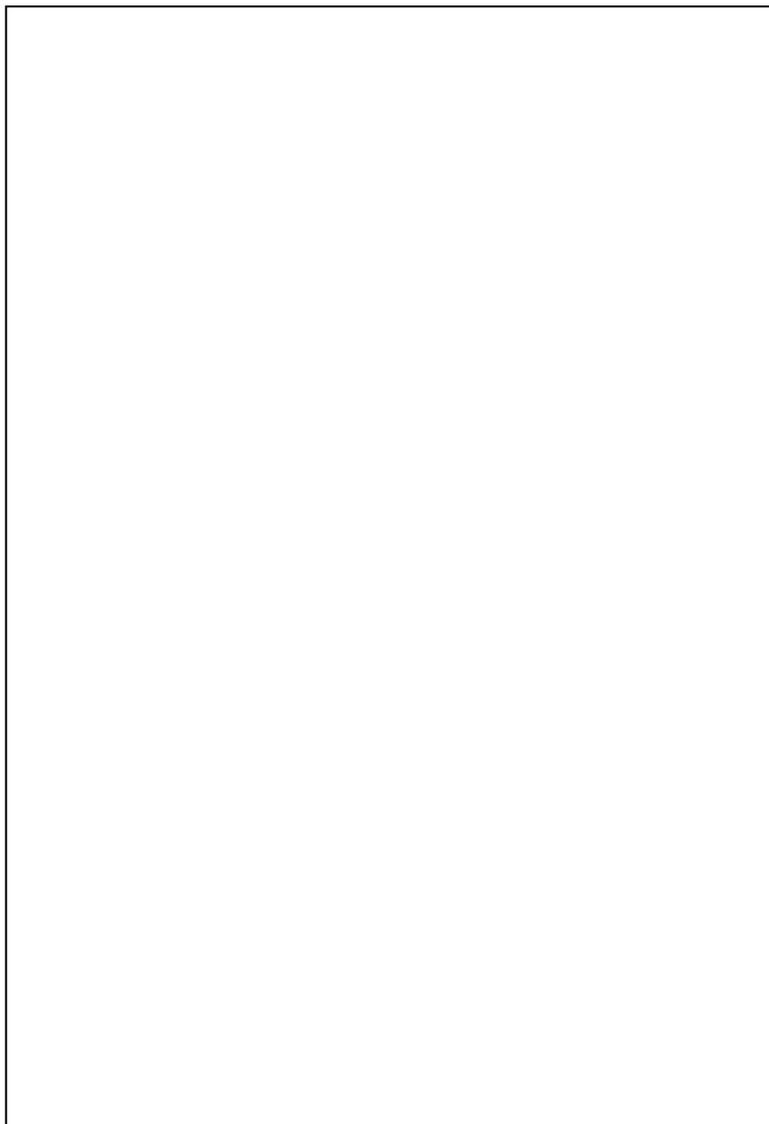
**Fig. 4.37a – La plan du Fort de Ricasoli de 1715 (NLM)
(« FORT DE RICAZOLY » - Proposition des traverses et caponiers au front de terre)**



**Fig. 4.37b – Vue du Fort de Ricasoli
(Collection particulière – XVIII^e siècle)**



**Fig. 4.38 – La porte originale du Fort de Ricasoli
(Detruite pendant la deuxième guerre mondiale)**



**Fig. 4.39 – Nouvelle proposition de fortification du Grand Château et de Rabat à Gozo
(Antonio Maurizio Valperga - AOM 6554, planche sans numérotation)**

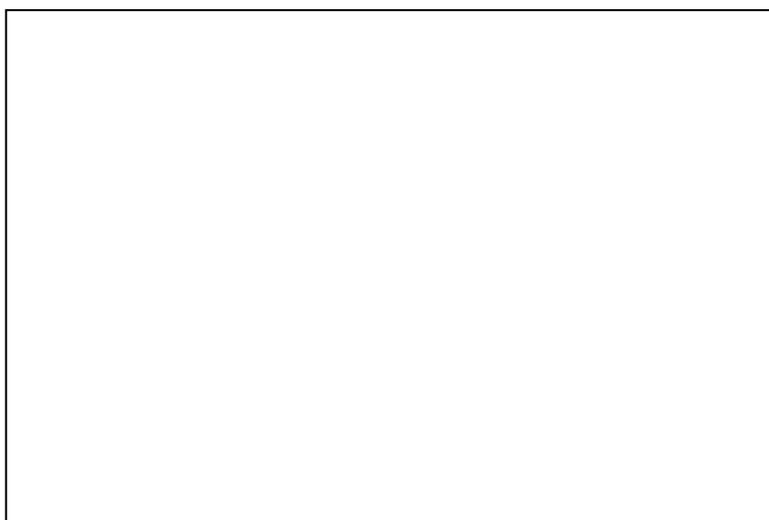
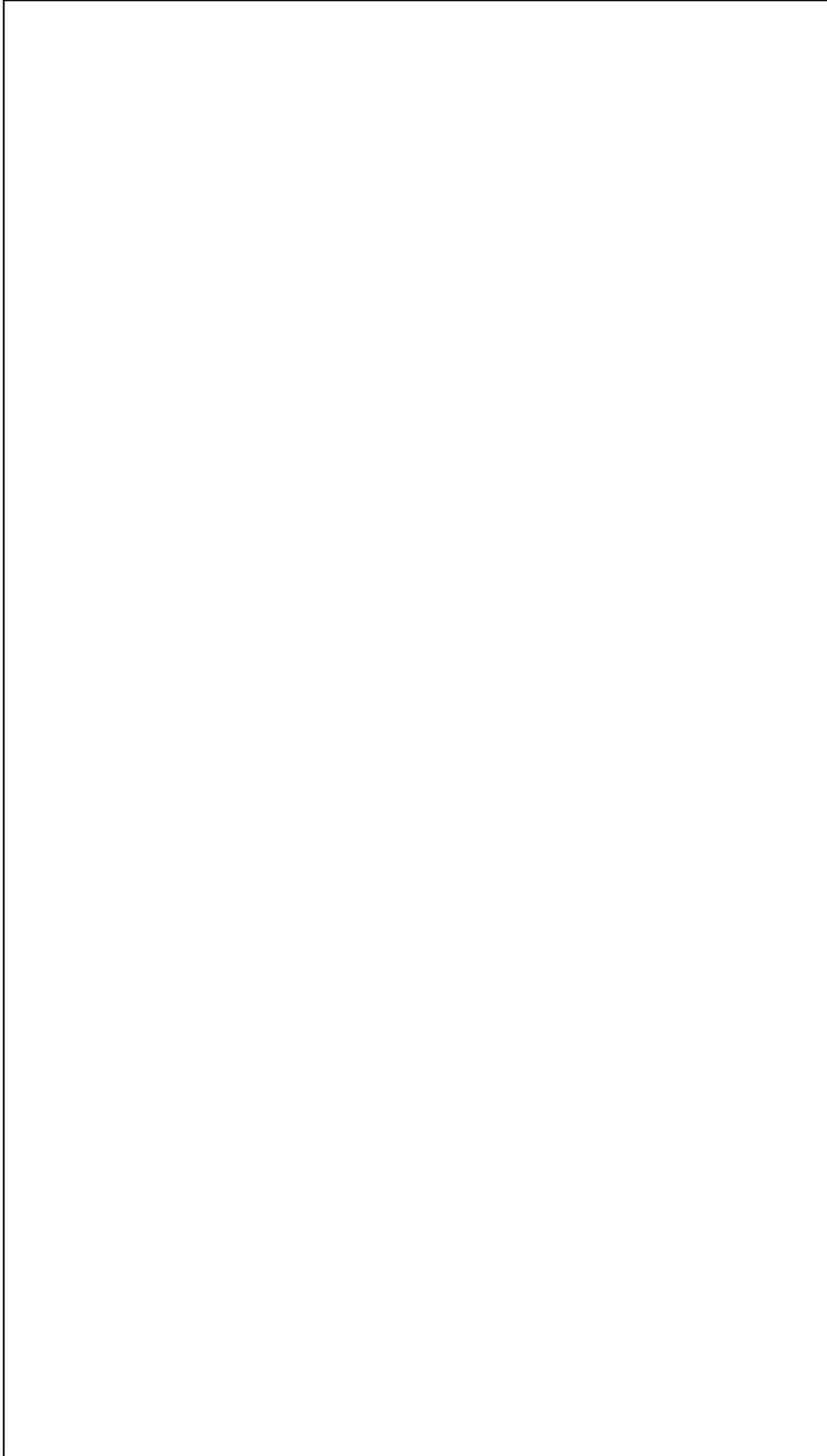


Fig. 4.40 – La *Torre Nuova* à la baie de San Blas, Gozo



**Fig. 4.41 – Plan du Grand Port et de La Valette – 1671, Antonio Maurizio Valperga
« *Plan General de Malte* » (British Library, Londres)
(F. MENCHETTI, *Architects and Knights*, FPM, Malte, 2013, pp. 150-151)**

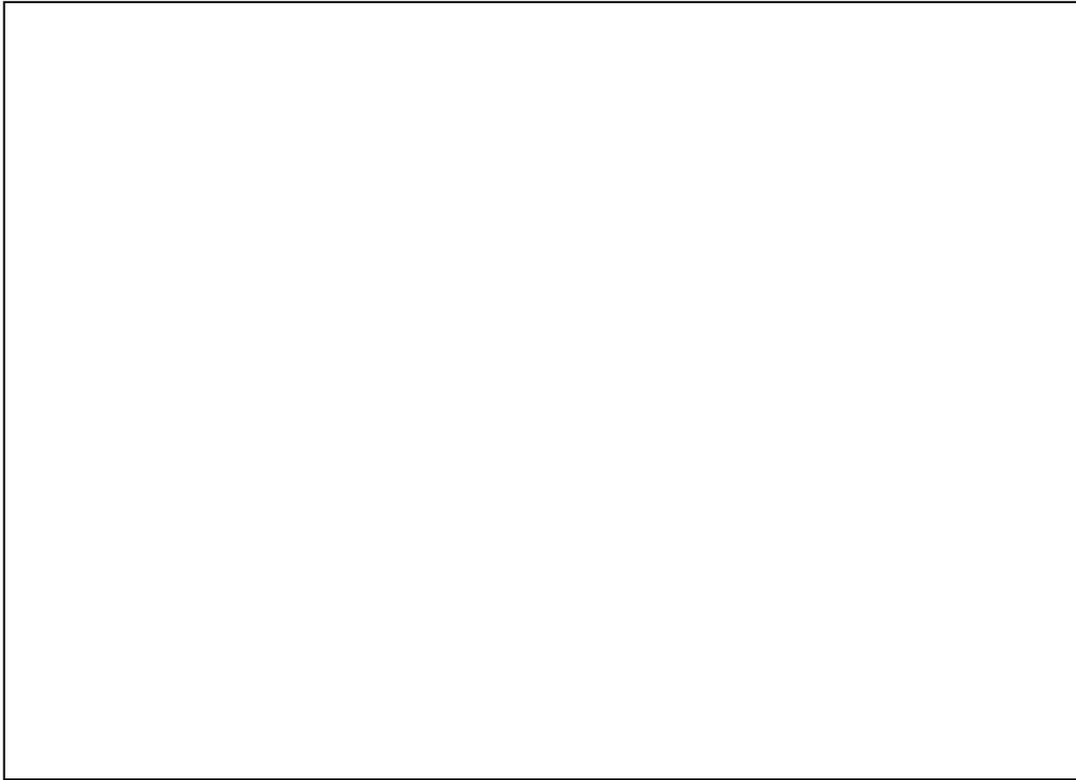


Fig. 4.42 – Plan de la Cottonera, de la forteresse de Sainte-Marguerite et de Fort Ricasoli - 1671
Antonio Maurizio Valperga, « Malte 2^e partie », (British Library, Londres)
(F. MENCHETTI, *Architects and Knights*, FPM, Malte, 2013, p. 161.)

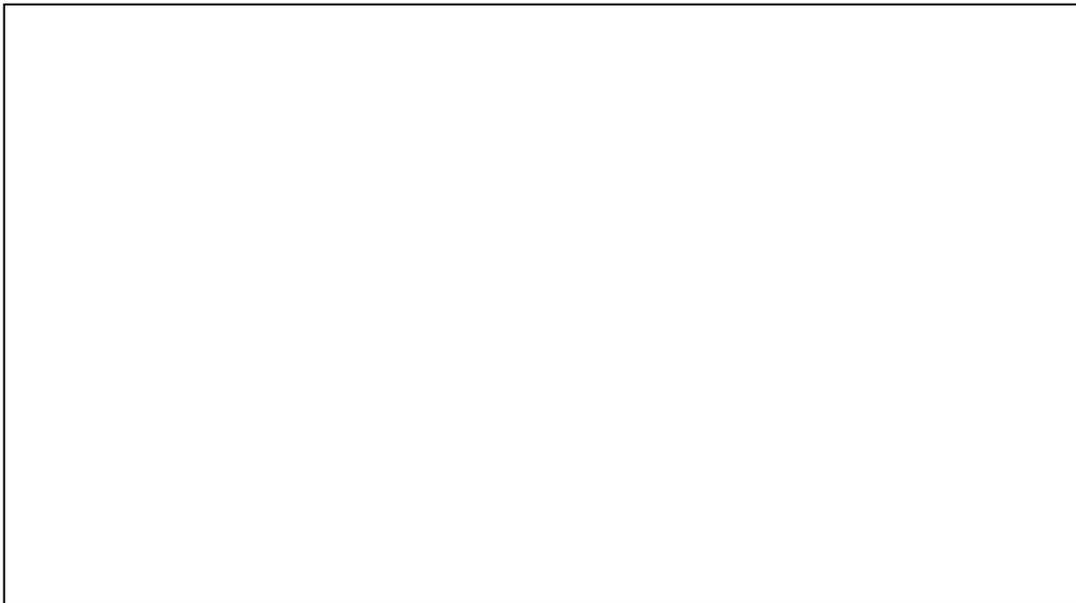
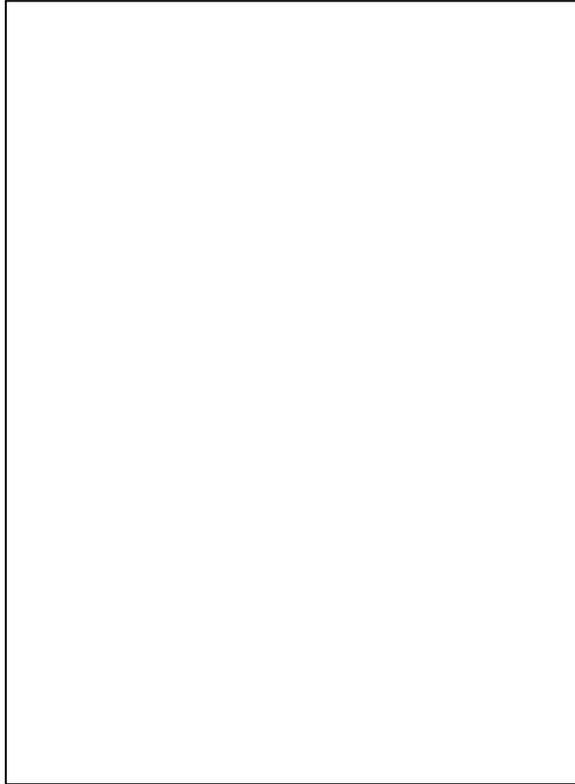
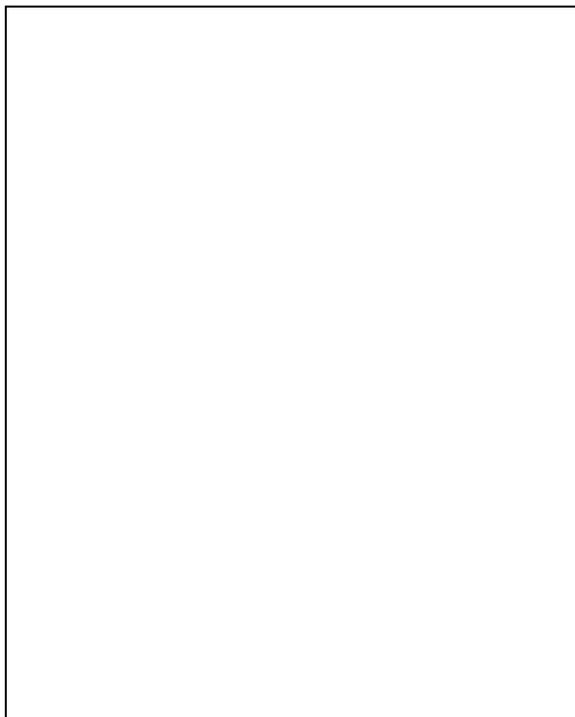


Fig. 4.43 – Plan de La Valette et de la ligne de défense de la Floriana - Antonio Maurizio Valperga, 1671
«Malte. Première partie, Fortificazione della Cottonera e lieu de plaisance», (British Library, Londres)
(F. MENCHETTI, *Architects and Knights*, FPM, Malte, 2013, pp. 170-171.)



**Fig. 4.44 – François Michel Le Tellier, Marquis de Louvois (1641-1691)
(Ferdinand Jacob Voet)**



**Fig. 4.45 – Alexandre du Puy, Marquis de Saint André Montbrun
(British Museum)**

VIII-L'AVIS EXPERT DE DON CARLOS DE GRUNENBERGH

Entre-temps, vers la fin de 1680, quelques problèmes et difficultés non résolus dans l'exécution du projet de Valperga avait empêché le progrès des travaux des fortifications. Le Grand Maître Gregorio Carafa des princes de la Rochelle (Calabre) (Fig. 4.46), élu le 2 mai 1680, décida que la lourde charge de continuer les fortifications de Valperga était au-delà des capacités de Blondel, ce dernier étant à cette période à Rome pour des raisons de santé. Ainsi, Carafa conclut qu'il était nécessaire d'obtenir l'avis d'un ingénieur de grande importance de l'étranger³⁹⁷. En conséquence, il fut demandé à Don Carlos de Grunenbergh (Fig. 4.47), l'ingénieur militaire Flamand au service du Roi d'Espagne Charles III en Sicile, de visiter l'île de Malte.

L'expertise de Grunenbergh

Ses travaux en Sicile sont bien connus. En 1679, Grünenberg projeta et construisit la citadelle de Messine (Fig. 4.48), la plus importante fortification espagnole en Sicile du XVII^e siècle et, en outre, base très importante de l'Ordre³⁹⁸.

Grunenbergh arriva à Malte le 29 janvier 1681³⁹⁹, et le 15 mars suivant, présenta au Conseil son long et précis rapport sur l'état des défenses de l'île⁴⁰⁰. Dans son rapport, Grunenbergh critiqua âprement les fortifications de Floriana et il recommanda différentes

³⁹⁷ AOM 262, f. 124; 29 octobre 1680.

³⁹⁸ À Catane, avec Camastra, Grunenbergh fit le plan de reconstruction de la partie centrale, habitée seulement deux ans après le tremblement de terre de 1693, un projet d'une grande clarté et utilité. À Syracuse il projeta un important système de fortification avec la liaison de la péninsule d'Ortigia à la terre ferme. Grunenbergh projeta aussi une forteresse au bout méridional d'Augusta, pour renforcer la zone d'entrée de la ville, et une tour à Trapani qui fut, sans doute, sa première œuvre en Sicile. À Messine, l'ingénieur flamand fut employé par le Vice-roi, le Duc d'Uzeda, après le tremblement de terre, tandis qu'à Carlentini il reconstruisit, après le tremblement de terre, le plan urbanistique orthogonal caractérisé par les deux places principales. En outre, il s'occupa d'autres travaux à Noto et à Lentini; le long des flancs de la colline des Meti; à Pinalto, et surtout à Catane et à Palerme. S. BOSCARINO, *Sicilia Barocca : Architettura e Città, 1610-1760*, Rome 1981, pp., 34 et 49-50.

³⁹⁹ AOM 262, f. 128v.

⁴⁰⁰ AOM 6554, f. 167v.

modifications : suspendre les travaux sur les autres projets⁴⁰¹ et décréter l'achèvement des défenses de Floriana en raison de leur extrême importance stratégique.

Grunenberg réitéra que les angles saillants des demi-bastions étaient trop aigus et que le front avait été construit en ligne droite d'un port à l'autre sans tenir compte de la nature du terrain. Il suggéra des modifications aux hauteurs de la fausse-braie et des demi-bastions, l'élargissement du chemin couvert de l'ouvrage à cornes couronné de façon à ce qu'il puisse être protégé par les défenses principales, et la construction de caponnières dans le fossé, assurant un moyen de communication sûr entre l'enceinte principale et les ouvrages avancés. Vu que les fossés eux-mêmes ainsi que les fausses-braies et glacis n'étaient pas encore finis, il recommanda de les terminer. La plupart des murs latéraux manquaient de terre-pleins, et même quand ceux-ci étaient aménagés, il réalisa qu'il serait nécessaire de construire des traverses pour protéger les demi-bastions du front contre des attaques sur les flancs et l'arrière.

Le rapport de Grunenbergh peut être vu comme une force motrice pour l'achèvement et le perfectionnement des défenses de Floriana bien qu'il ne soit pas possible d'identifier les modifications recommandées dans son rapport de 1681. Très probablement, Grunenbergh revint immédiatement en Sicile après la présentation de son rapport. Comme gratification il lui fut donnée une médaille qui coûtait 400 doublons avec l'effigie de Saint-Jean Baptiste sur un côté et le blason du Grand Maître sur l'autre⁴⁰². En absence de Blondel, le chevalier Hugo de Vauvilliers fut nommé pour diriger les travaux des fortifications⁴⁰³. À son retour, Blondel fut mécontent de l'intervention de Vauvilliers qu'il considérait sans expérience.

Cependant Grunenbergh s'intéressait toujours aux fortifications de Malte et il contribua à alimenter le conflit entre les deux hommes notamment lorsqu'il écrivit une lettre depuis Messine en août 1682 dans laquelle il exprimait sa confiance, malgré les réticences du Grand Maître, en la compétence de Vauvilliers d'effectuer les modifications

⁴⁰¹ AOM 262, f. 128v.

⁴⁰² *Ibidem*.

⁴⁰³ AOM 262, f. 129v; 16 avril 1681. Vauvilliers était député commissaire ordinaire des fortifications en vertu de sa nomination comme Commissaire des postes. A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1979), *op. cit.*, p. 59.

nécessaires au chemin couvert⁴⁰⁴. L'année d'après, le Grand Maître Carafa aboutit à la conclusion que, vu les difficultés rencontrées, la présence de Grunenbergh était de nouveau requise à Malte. Cependant, à cette occasion, le vice-roi ne voulut pas ou ne put pas le détacher auprès du Grand Maître⁴⁰⁵.

Dans son rapport Grunenbergh mentionnait aussi le fait que le Fort Ricasoli avait toujours été considéré comme la forteresse la plus faible, d'où sa proposition d'allonger la fausse-braie de vingt-six mètres de façon à ce que l'ennemi ne puisse pas s'aventurer près du fort à Wied Ghammieq, dominé par les ouvrages qu'il proposait. Il recommandait aussi un chemin couvert à l'extension de la fausse-braie qui était inclinée vers la mer de façon à ce que le ravelin puisse dominer plus entièrement le glacis. De plus, Grunenbergh ne pensait pas que l'ennemi puisse placer des batteries sur la colline de Saint-Sauveur où la Villa Bichi avait été construite, deux ans auparavant. Il pensait aussi que le demi-bastion de Saint-Jean était trop haut pour pouvoir défendre avec succès le front du Grand Port (tenaille) ; en conséquence, il suggéra de baisser le bastion jusqu'à ce qu'il soit six mètres plus haut que la courtine de la Porte Principale. Il voulait aussi baisser le chemin couvert et le glacis en face du bastion au milieu du front de terre de façon à ce qu'ils soient beaucoup plus dominés par ce front⁴⁰⁶.

Grunenbergh visita l'île pour la deuxième fois en janvier 1687 sur demande de Carafa et après six semaines, pendant lesquelles il examina l'avancement de la construction des fortifications, il présenta un autre rapport au Conseil de l'Ordre⁴⁰⁷. Ses recommandations au soin de Floriana n'étaient pas différentes de celles du rapport fait six ans avant, car il insistait encore sur l'achèvement des travaux avec les modifications des parties considérées en défaut. Dans son rapport, Grunenbergh soulignait de nouveau l'importance de porter à terme l'ouvrage à cornes de Valperga plutôt que de construire sur la colline Sainte-Marguerite, connue maintenant sous le nom de ligne de défense de la Cottonera. Il

⁴⁰⁴ AOM 6554, f. 185; 10 août 1682.

⁴⁰⁵ AOM 262, f. 160; 12 octobre 1683.

⁴⁰⁶ AOM 6554, f. 176-179.

⁴⁰⁷ AOM 262, f. 289v - 18 janvier 1687; AOM 6554, f. 187 - 26 février 1687; présenté au Conseil de l'Ordre le 1^{er} mars 1687. AOM 262, f. 292v.

suggérait aussi que le couvent des Capucins soit transféré près du Mail, du côté d'un moulin à vent existant à cette époque.

En ce qui concerne la défense des embouchures du Grand Port et du Port de Marsamxett, une approche plus radicale fut nécessaire. En fait, Grunenbergh proposa la construction d'un fausse-braie à "fleur d'eau" au Fort Sant-Ange (Fig. 4.49), Fort Ricasoli, à la Pointe de Senglea (*Isola*), et au Fort de Saint-Elme. Autour de cette dernière fortification, ces batteries formaient une fausse braie de trois remparts et trois courtines asymétriques qui protégeaient l'entrée aux ports⁴⁰⁸. Dans un rapport ultérieur, Grunenbergh fournit plus de détails précis pour la nouvelle enceinte et suggérait que les murs extérieurs, qui seraient exposés aux embruns et aux paquets de mer, ne soient pas construits en pierre à bâtir normalement utilisée, à savoir la *franka*, une pierre facilement agressée par l'érosion, mais en calcaire corallien inférieur, connu localement sous le nom de *zonqor* qui était de loin bien plus résistant en de telles conditions⁴⁰⁹. Une protection supplémentaire devait être fournie aux murs grâce à l'emploi de mortier et pouzzolane dans la construction des parties les plus exposées. Il suggéra également qu'une partie du fossé autour de Saint-Elme soit ouverte à la mer, permettant ainsi de protéger l'amarrage de plus petites embarcations en cas de siège ; de plus aussi bien l'*Isolotto* que la pointe de Dragut devaient être renforcés et protégés contre une éventuelle attaque de l'ennemi.

Après l'examen du rapport du 26 février 1687, le Conseil décida que les travaux d'achèvement de l'œuvre de Floriana pouvaient être réalisés sans dépense excessive, pendant que les travaux de la nouvelle enceinte autour de Saint-Elme pouvaient commencer tout de suite avec l'avance des fonds alloués pour la construction de ces fortifications⁴¹⁰. Les travaux des fortifications de Floriana avançaient si lentement que Grunenbergh ne pouvait certainement pas être considéré comme celui qui avait contribué à son achèvement rapide. Par contre, la nouvelle enceinte de Saint-Elme fut commencée sans

⁴⁰⁸ En commençant par le Bastion de Vendôme, ces nouveaux bastions sont le bastion de Saint Grégoire, la courtine de Sainte-Toscanes, le bastion de l'Immaculée, la courtine de Sainte-Scolastique, le bastion de Saint-Jean Baptiste et la courtine de Sainte-Ubaldesque qui est liée avec le bastion de Saint-Lazare. Grunenbergh n'utilisa jamais ces noms, mais ils étaient déjà connus comme ça vers le 1690. A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1979), *op. cit.*, p. 60.

⁴⁰⁹ AOM 6554, f. 199; 13 mars 1687.

⁴¹⁰ AOM 262, f. 292v; 1^{er} mars 1687.

retard et achevée rapidement, probablement parce que le Grand Maître voulut exécuter ce projet comme monument pour perpétuer la mémoire de son nom⁴¹¹.

En décembre 1689, pendant sa troisième visite à Malte, l'ingénieur flamand fit une donation considérable pour l'édification de trois nouvelles batteries à Fort Saint-Ange et une à la Pointe de Senglea⁴¹². Le bastion principal de Fort Saint-Ange porte aujourd'hui son nom⁴¹³. La compétence de Grunenbergh sur l'ingénierie militaire et sa générosité sont évoqués par une inscription commémorative qui porte la date 1690 sur une plaque de marbre mise sur l'entrée principale de cette forteresse. Comme en 1681, Grunenbergh ne resta pas à Malte pour diriger les travaux proposés dans ses projets; ce devoir fut laissé à Médéric Blondel. Les travaux de Blondel seront examinés plus longuement au chapitre 5, cependant ses réalisations du projet de Grunenbergh, ainsi que des petites œuvres qu'il conçut lui-même après le dernier départ de l'ingénieur flamand, méritent d'être discutés dans ce contexte.

Les dernières réalisations de Médéric Blondel, ingénieur français en résidence à Malte

En effet, les travaux sur l'enceinte défensive du fort Saint-Elme débutèrent le 28 mai 1687 quand le Grand Maître⁴¹⁴ en personne en posa la première pierre. Les travaux furent pratiquement terminés en décembre 1689⁴¹⁵ et Blondel décrivit avec force détails cette entreprise dans un rapport du 6 juillet 1687, *Discorso intorno al supplemento del recinto della Città Valletta*⁴¹⁶ (Fig. 4.50). Un second rapport suivit le 23 septembre 1689, *Discorso della piattaforma esterna e mezzana tra la superiore e lo sperone del Cavaliere di S. Elmo*⁴¹⁷

⁴¹¹ La première pierre de la nouvelle enceinte fut mise en place solennellement le 28 mai 1687. AOM 263, f. 11 et B. Dal POZZO, (1715), *op. cit.*, vol. II, p. 632. L'œuvre fut complétée en décembre 1689. AOM 263, f. 62v.

⁴¹² AOM 6554, f. 187, 205 et 209.

⁴¹³ J. Q. HUGHES, (1986), *op. cit.*, p. 215.

⁴¹⁴ AOM 263, f. 11; 28 mai 1687.

⁴¹⁵ AOM 263, f. 62v.

⁴¹⁶ AOM 1016, f. 275 et seq; 6 juillet 1687.

⁴¹⁷ AOM 1016, f. 205; 23 septembre 1689.

(Fig. 4.51) où Blondel décrit en détail les mesures adoptées pour corriger la forme du cavalier (à l'extrémité NE) permettant à la courtine Sainte-Scolastique de relier le Bastion de l'Immaculée à celui de Saint-Jean Baptiste.

Blondel approuva bien sûr les additions à Saint-Elme. Il avait déjà fait remarquer en 1681 la vulnérabilité de la forteresse et durant l'été 1687, il rédigea un rapport qui n'était pas un compte-rendu des progrès enregistrés du projet mais une présentation plus détaillée de tout le plan⁴¹⁸. Il soulignait dans son exposé les six raisons pour entreprendre ce programme de construction. Les quatre premières étaient d'ordre militaire : compléter l'enceinte de La Valette en y incluant Saint-Elme ; interdire l'accès aux rochers à l'ennemi se trouvant au pied de la forteresse ; convertir Saint-Elme en un troisième cavalier de fait sur les murs de la ville pour écarter toute menace pesant sur La Valette à cause de sa vulnérabilité ; assurer les flancs et défendre les entrées aux deux ports. La cinquième raison que Blondel qualifiait de propagande était la nouvelle enceinte de Saint-Elme qui permettrait aux visiteurs de voir l'île à la hauteur de sa prétention, celle d'être le bastion de la Chrétienté. Finalement, le projet profiterait au public en fournissant plus d'espace nivelé, ce qui manquait beaucoup à La Valette à cause du relief escarpé du site. Blondel confirma aussi que les matériaux – *zongor*, pouzzolane et mortier – étaient bien utilisés conformément aux instructions de Grunenbergh ; que les murs internes soutenant les terrepleins devaient être perpendiculaires mais ceux extérieurs devaient avoir une inclinaison d'un ratio d'un sur six, et que la nouvelle construction devait être de la même hauteur que les remparts existants de La Valette, formant ainsi avec eux une enceinte continue.

Un autre désaccord survint à propos du bastion Vendôme. Vauvilliers en avait suggéré sa démolition. Blondel était en train de rédiger une réponse négative sur la proposition alors que Grunenbergh devait encore arriver de Sicile pour ratifier les recommandations de Vauvilliers. Blondel défendit avec fermeté le bastion⁴¹⁹ tandis que Vauvilliers prétendait qu'il offensait les regards, qu'il constituait une obstruction et que son utilité était dépassée. Blondel réfuta toutes ces critiques. Selon lui, il était construit sur le même modèle que les autres bastions de La Valette et, bien que n'étant pas en très bonne

⁴¹⁸ AOM 1016, f. 277 ; 6 juillet 1687.

⁴¹⁹ AOM 1016, f. 183 ; 14 novembre 1689.

condition, il pouvait être facilement réparé et il n'entravait en aucune sorte le passage entre la courtine française dans l'ancienne enceinte et le bastion Saint-Grégoire dans la nouvelle enceinte. En effet, ce bastion avait toujours une valeur stratégique par rapport à la pointe de Dragut vu qu'il était plus élevé que les deux bastions attenants. De plus, de façon à accroître la puissance des tirs, ce qui pourrait avoir un impact sur la pointe, Blondel suggéra que le bastion de Saint-Sébastien soit surélevé et converti en une double plateforme⁴²⁰.

Mais il y avait une autre proposition faite par Vauvilliers en l'absence de Grunenbergh, à laquelle Blondel s'opposa⁴²¹. Il avait été alors décidé de construire une plate-forme basse pour défendre les rochers au pied de la face gauche du bastion Saint-Christophe. Les travaux préliminaires de nivellement avaient été complétés et, s'il n'y avait pas eu de retard pour se procurer le *zonqor*, la construction de l'actuelle plate-forme aurait déjà été bien entamée. Cependant, comme Blondel l'avait indiqué, on attendait de nouveau que Grunenbergh donne son avis en tant qu'expert sur les défenses de l'île. Peu de temps après l'arrivée de l'ingénieur flamand en décembre 1689, Blondel soumit les plans de Vauvilliers concernant les bastions Vendôme et Saint-Christophe à Grunenbergh. Tout comme Blondel, l'ingénieur flamand s'opposa aux propositions⁴²². À cette occasion, alors qu'il soulignait le besoin de finir Floriana et l'ouvrage à cornes couronné *La Galdiana*, Grunenbergh concentra toute son énergie en s'assurant que les batteries à fleur d'eau qu'il avait recommandées en 1687 soient ajoutées au Fort Saint-Ange⁴²³ (Fig. 4.52).

Au cours des dernières années du séjour de Blondel en tant qu'ingénieur détaché, de 1690 jusqu'à sa mort en 1698⁴²⁴, aucuns travaux de grande envergure ne furent effectués à La Valette si ce n'est ceux de routine⁴²⁵. Par exemple, l'Ordre n'était pas satisfait de l'état de l'ouvrage à cornes couronné *La Galdiana* qui était considéré comme le point le plus

⁴²⁰ AOM 1016, f. 192r.

⁴²¹ AOM 1016, f. 189r.

⁴²² AOM 1016, f. 189r.

⁴²³ AOM 263, f. 62v - 17 décembre 1689 ; AOM 6554, f. 205 et 209.

⁴²⁴ 1698 est la date de la mort de Blondel dans Clerkenwell, MS. O1, item 16 (Ms. titré "Notes on the fortifications of Malta" dans la Librairie de l'Ordre de Saint-Jean, St. John's Gate, Clerkenwell, Londres). A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1999), *op. cit.*, p. 99, n. 173.

⁴²⁵ La date finale du rapport de Blondel figurant dans les archives de l'Ordre est celle du 26 octobre 1695 – AOM 1016, f. 291.

vulnérable du front de Floriana. C'est pourquoi il fut décrété en 1692 d'ajouter une braie dessinée par Blondel en face de l'ouvrage à cornes couronné, mais si ce projet fut mis en œuvre il n'en reste aucune trace⁴²⁶. Au cours des années 1690, les travaux des lignes de défense de Floriana suivirent le même modèle que ceux à La Valette : travaux d'entretien habituels et progrès sporadiques pour terminer complètement le grand projet.

Après la mort de Blondel, le Commandeur Vergon, un Commissaire des Fortifications, resta le seul responsable officiel des travaux de fortification jusqu'à l'arrivée d'un autre ingénieur français⁴²⁷. Cela voulait dire que l'Ordre n'avait plus d'ingénieur détaché à Malte de 1698 à 1703. En effet, déjà en 1696, l'Ordre commençait à ressentir le besoin d'un ingénieur même si on ne sait pas très bien si ce dernier devait remplacer Blondel en tant qu'ingénieur détaché ou simplement en tant qu'expert externe invité pour une brève visite.

La brève visite d'un ingénieur français : Claude de Colongues

Les ingénieurs français, dirigés par Sébastien Le Prestre de Vauban, s'étaient depuis bien longtemps forgés une réputation d'excellence dans le domaine de l'architecture militaire et c'est assurément en France que l'Ordre entreprit ses recherches. Après quelques tentatives infructueuses vers la fin des années 1690⁴²⁸, le poste de Blondel fut occupé par un autre ingénieur provenant de France du nom de Claude de Colongues qui avait été auparavant « *Scudiere e Brigadiere dell'Ingegneri di Sua Maesta Christianissima* »⁴²⁹.

Claude de Colongues (ou Collongues), premier capitaine de bombardiers, est un ingénieur français en service à Mons en 1691 pour surveiller les travaux du projet de

⁴²⁶ Décret promulgué le 21 avril 1692 par la Congrégation des Fortification et de la Guerre (AOM 1016, f. 55) qui visita le site peu après. Apparemment, les travaux de Floriana étaient complètement arrêtés avant ce décret. Le rapport de Blondel auquel était joint un plan de la braie, ou fausse braie comme il l'appelait, porte la date du 31 août 1692 (AOM 1016, f. 101-108) et incorpore les propositions exposées en avril qu'il transmet de vive voix à la Congrégation le 24 août (AOM 1016, f. 79r).

⁴²⁷ D. DE LUCCA, *Mondion*, éd. Midsea, Malte, 2003, p. 52.

⁴²⁸ AOM 1215, pages sans numérotation, lettres du 5, 10 et 21 août 1696 et 3 août 1701.

⁴²⁹ AOM. 265, f.92v.

Vauban⁴³⁰. Colongues a été soupçonné de malversations et incarcéré en 1692. Vauban intervient auprès de Louis XIV à plusieurs reprises pour obtenir sa libération, car son innocence a été établie. Vauban a de l'estime pour lui : « J'ai parlé hier soir au Roi pour le prier de faire finir l'affaire Collongue; il me dit qu'il en avait pressé le jugement. Cette affaire me fait pitié; car à cela près, il est homme d'esprit et de valeur et par-dessus cela bon ingénieur. J'apprends par sa mère et sa sœur qu'il est toujours entre quatre murailles. Cela est trop dur, et quand on l'accuserait d'avoir voulu livrer une place aux ennemis, on ne pourrait pas plus longtemps le maltraiter sans l'absoudre ou le condamner... »⁴³¹.

Vauban mentionnera Colongues dans plusieurs agendas d'audience des années 1695 à 1697. Le 17 septembre 1696, Vauban écrit au Roi avec le fin de lui supplier pour libérer Colongue : « Il est pleinement justifié et encore dans la Bastille, peut être par méfiance que le chagrin du traitement qu'il a reçu ne le porte à deserter. J'oserais assurer Votre Majesté du contraire, je serais bien sa caution pour cela. Il a trop d'esprit pour ne pas voir que nous sommes à la veille d'une paix générale qui mettra tous les deserteurs sur le pavé à ne savoir que devenir. Voici de plus un moyen de le satisfaire sans qu'il en coûte rien à votre Majesté. ⁴³²» Mais en décembre 1696, alors qu'il a été jugé, il n'est pas libéré. Vauban est, vraisemblablement, intervenu pour qu'il soit envoyé à Malte, afin d'avoir un emploi d'ingénieur après sa libération⁴³³.

Colongues arriva en mars 1703 et le 17 avril, on décida de mettre en œuvre ses propositions ayant trait à l'achèvement de l'ouvrage à cornes couronné *La Galdiana* et du chemin couvert sur le flanc droit du front de Floriana⁴³⁴. Durant son bref séjour dans l'île, Colongues s'enquérit aussi de l'état du *Gran Castello* à Gozo qui se révéla être dans un état pitoyable ou être désuet⁴³⁵. Au moment de la visite de Colongues, la population de Gozo s'était rapidement accrue, rendant le château insuffisant pour abriter toute sa population.

⁴³⁰ M. VIROL, *Louis XIV et Vauban. Correspondances et agendas*, Champ Vallon, 2017, p. 49.

⁴³¹ Lettre de Vauban à Peletier de Souzy, 12 mars 1695) ; M. VIROL, *Louis XIV et Vauban. Correspondances et agendas*, op. cit., p. 261.

⁴³² AN FR 161 Mi 1, laisse 2, doc. 83 ; dans M. VIROL, *Louis XIV et Vauban. Correspondances et agendas*, op. cit., 261.

⁴³³ M. VIROL, *Louis XIV et Vauban. Correspondances et agendas*, op. cit., 347.

⁴³⁴ AOM 265, f. 92v.

⁴³⁵ Colongues soumit deux rapports : AOM 6554, f. 317r et 323r avec copies à AOM 6552, f. 101r et 102v.

En conséquence, Colongues s'opposa à la reconstruction d'habitations qui aurait seulement encouragé un grand nombre de non combattants à gêner sa défense. De plus il rejeta catégoriquement les solutions proposées par Arpajon et Valperga pour résoudre ces problèmes, principalement le minage du château ou la construction d'une enceinte autour de Rabat. Colongues préféra transformer le château au lieu d'en faire un établissement purement militaire. Cependant il n'avait aucun doute quant à la nécessité de défendre Rabat en raison du fait que ces fortifications elles-mêmes pourraient attirer un ennemi qui autrement l'aurait ignoré. En conséquence, afin de protéger les habitants de l'île, Colongues suggéra la construction de deux lignes de tranchées allant du château jusqu'à son faubourg, Rabat, afin de fournir un refuge durant une attaque⁴³⁶.

C'est aussi en 1703 que Colongues présenta au Conseil de l'Ordre ses plans pour le Fort Ricasoli. Il semble certain que la tenaille du front bastionnée du Grand Port n'avait pas encore été achevée. C'est en effet Colongues qui proposa d'installer une batterie avec crénelage sur ce front ainsi que des traverses et caponnières dans le fossé⁴³⁷. Il avait également proposé la construction d'un petit fort sur la colline du Saint-Sauveur même si, à ce moment, la Villa Bichi (Fig. 4.53) était terminée. C'est aussi au cours de cette période que prit forme l'idée d'ajouter plus d'ouvrages avancés au Fort Ricasoli⁴³⁸. Cependant, avant que ses plans ne puissent être réalisés, Colongues quitta Malte, emmenant avec lui les copies de ses propositions qu'il voulait montrer à Vauban, dans l'espoir d'avoir son approbation⁴³⁹. Vauban venait juste d'être nommé Maréchal de France.

Compte tenu des circonstances, il est plutôt regrettable que pour une raison ou une autre, Colongues n'ait pas réussi à faire avancer les choses car certaines évidences prouveraient qu'en 1714, l'année marquée par l'appel du Grand Maître Perellos pour défendre Malte, peu ou très peu de travaux avaient été terminés sur le front de terre principal des fortifications de Floriana malgré son importance (Fig. 4.55). En effet, alors qu'il s'apprêtait à s'embarquer pour revenir à Malte, Colongues décéda et l'Ordre, de nouveau,

⁴³⁶ A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1999), *op. cit.* p. 197.

⁴³⁷ A. QUINTANO, *Ricasoli, Malta – History of a Fort*, BDL, Malte, 1999, p. 65.

⁴³⁸ AOM 6551, f. 74v-77r; AOM 6554, f. 218-225.

⁴³⁹ Claude de Colongues, un brigadier dans le corps d'ingénieurs français, devint un chevalier de Grace de l'Ordre. A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1999), *op. cit.*, p. 100, n. 176.

se trouva sans ingénieur, une situation qui, malgré des négociations allongées, se prolongera pendant plusieurs années. Son idée d'encercler Rabat par des tranchées fut cependant relancée quelques années plus tard quand une attaque turque sembla imminente.

L'Ordre à la recherche d'un ingénieur

Les travaux furent alors supervisés par un autre ingénieur, Johan Person, un Allemand originaire de Mayence⁴⁴⁰. Person avait été engagé pour deux ans en tant que second ingénieur bien que l'Ordre ne semble pas avoir eu d'ingénieur en chef à cette époque-là⁴⁴¹. Malgré le raid turc sur Gozo en 1708, il s'agissait d'une incursion mineure, ni le château ni les nouvelles tranchées ne furent testés.

Bien que les noms de divers ingénieurs soient échangés dans la correspondance entre le Grand Maître et les ambassadeurs de l'Ordre à Paris, rien ne se concrétisa de ce côté⁴⁴². Durant l'été 1708, les chevaliers estimèrent qu'une attaque turque était imminente⁴⁴³. Vu que la France, et en conséquence la plupart des ingénieurs français, étaient pleinement engagés dans les campagnes d'Italie, Catalogne, Allemagne et Flandres, ils contactèrent le grand-duc de Toscane et le Pape dans l'espoir que, soit l'un soit l'autre, puisse leur envoyer un ingénieur⁴⁴⁴. Cela résulta dans l'envoi de l'ingénieur papal, Johan Hecker, qui arriva à Malte à la fin d'avril, travaillant d'arrache-pied à l'inspection des défenses⁴⁴⁵. Il fit plusieurs recommandations notamment donnant des instructions pour terminer l'ouvrage à cornes couronné⁴⁴⁶ et restant dans l'île pour surveiller les travaux, mais il fut rappelé d'urgence par le Pape qui, après s'être rangé du côté des Français dans la

⁴⁴⁰ AOM 265, f. 214v - 19 juillet 1708 ; AOM 6552, f. 34r.

⁴⁴¹ A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1999), *op. cit.*, p. 198, n. 43.

⁴⁴² AOM 1561, f. 319, 726, 739, 857, 870 – lettres du 11 septembre 1705, 18 mars 1708, 3 juillet 1708, 20 mars 1710, 28 juillet 1710. AOM 1216, f. 319, 579, 691 – lettres du 11 septembre 1705, 18 mai 1708, 13 juin 1710.

⁴⁴³ AOM 265, f. 199v; 13 mars 1708.

⁴⁴⁴ AOM 1469, pages sans numérotation, lettres du 23 mars et 6 avril 1708.

⁴⁴⁵ AOM 1320, pages sans numérotation, lettre du 14 avril 1708 ; AOM 1469, lettre du 30 avril 1708.

⁴⁴⁶ AOM 6554, f. 214.

guerre de succession d'Espagne, devait affronter une invasion des forces de la maison de Habsbourg sur son territoire⁴⁴⁷. Le retour de Hecker avait été confirmé une fois le danger passé pour les états pontificaux, mais en réalité il ne revint jamais à Malte ; il est donc impossible d'attribuer à ses efforts tout ouvrage de défense.

Le Grand Maître Ramon Perellos n'avait cependant jamais abandonné ses recherches pour trouver un ingénieur français bien que ce ne soit qu'en 1713 qu'il réussit finalement à s'assurer les services de François Bachelieu, natif de Lyon. Mais Bachelieu n'était pas à proprement parler au service de la couronne de France. Il avait vécu en Sicile pendant de nombreuses années, soutenant la cause de Philippe V, le prétendant français de la famille des Bourbons au trône de Sicile. Au tout début du siècle, Bachelieu était en effet employé par les Bourbons, souverains espagnols de Sicile, et était connu pour avoir travaillé aux défenses de Palerme. Lorsqu'en juillet 1713, à la suite du congrès international d'Utrecht, Philippe céda la Sicile au royaume de Savoie et que les Bourbons se retirèrent, Bachelieu offrit ses services à l'Ordre. Perellos qui avait peut-être des doutes sur ses lettres de créance lui proposa seulement le poste de second ingénieur, ce qu'il accepta⁴⁴⁸. Mais vu que l'Ordre n'avait toujours pas d'ingénieur en chef sous les ordres duquel Bachelieu devait travailler, la recherche pour trouver un Français capable de remplir le poste vacant se poursuivit.

Avant 1715, François Bachelieu et les chevaliers Jacques d'Arginy et Bernard de Fontet présentèrent un rapport à la Congrégation de la Guerre ayant trait au manque de défense des côtes de Malte, Gozo et Comino. Ils indiquèrent sur un plan les batteries côtières qui devaient être construites d'urgence comme lignes de défense sur les trois îles⁴⁴⁹. Bachelieu, Arginy et Fontet insistèrent sur l'urgence d'ériger des défenses côtières de façon à éviter tout débarquement d'ennemi. Ils suggérèrent que les travaux devaient commencer à partir de Marsaxlokk vu qu'il s'agissait de la côte la plus vulnérable pour être suivis par la construction de retranchements et de redoutes à Gozo⁴⁵⁰.

⁴⁴⁷ AOM 1320, lettre du 12 juillet et 1^{er} septembre 1708 ; AOM 1469, lettre du 30 juin, 27 juillet et 6 août 1708.

⁴⁴⁸ AOM 1561, f. 1147 ; 9 septembre 1713.

⁴⁴⁹ A. SAMMUT-TAGLIAFERRO, *Coastal Fortifications of Gozo and Comino*, Malte, 1993, p. 122.

⁴⁵⁰ AOM 6552, f. 23.

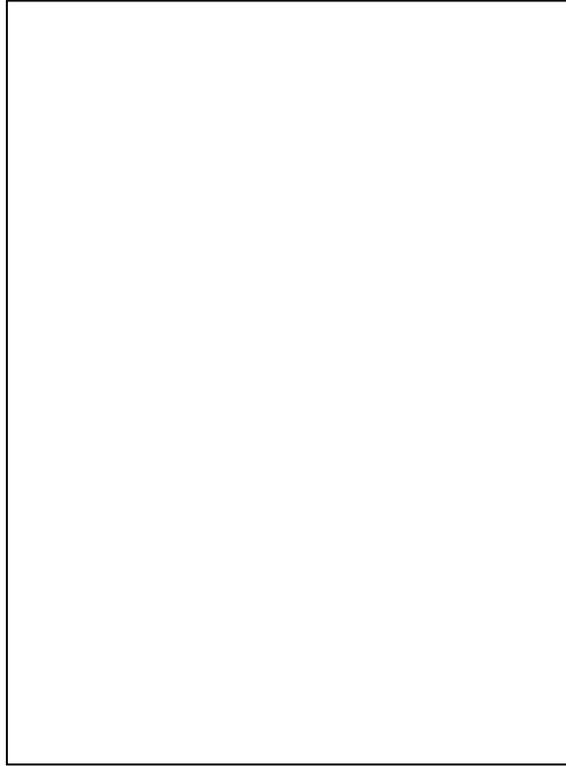
C'est durant le séjour de Bachelieu que l'idée d'une défense côtière fut finalement acceptée. La conviction que seules les fortifications du Grand-Port devaient être agrandies et améliorées changea. Le concept d'éviter le débarquement de troupes ennemies et de ce fait protéger les côtes des trois îles devint la principale préoccupation de Bachelieu. Philippe de Vendôme partageait aussi ce même point de vue et il soumit plusieurs propositions concernant la même question moins d'un an après son arrivée. Il semble, en effet, que Bachelieu n'était pas trop préoccupé par les défenses du Grand-Port car, selon lui, la configuration géographique du port facilitait sa défense⁴⁵¹ par l'Ordre. Cependant, Bachelieu critiqua le choix de Valperga, à savoir le site du front de terre pour le Fort Ricasoli. En effet, il affirmait que s'il avait été construit plus loin, il aurait permis de défendre une plus large zone en direction de la Cottonera. De plus, il approuvait le fait que La Valette et Saint-Elme devaient dominer Ricasoli et la pointe de Dragut.

Il est bien évident qu'au cours du XVII^e et XVIII^e, l'Ordre avait l'habitude de demander conseil à divers experts étrangers, la plupart d'entre eux d'Italie et Espagne, puis de France, de façon à perfectionner ses places fortes conformément aux plus hauts standards de l'architecture⁴⁵² militaire contemporaine de l'Europe continentale. Néanmoins, l'Ordre ignorait souvent les recommandations venant de l'étranger, comme celles avancées en 1670 et 1671 par le comte de Verneda et par Montbrun, marquis de Saint-André, ce qui porte à se demander qu'elle était la vraie raison poussant l'Ordre à rechercher des avis⁴⁵³ à l'étranger. La réponse à cette question peut être de deux ordres : tout d'abord une question de prestige vu que la collaboration d'un ingénieur militaire avec l'Ordre était considérée par beaucoup comme un élément important de promotion. La seconde une question d'ordre financier ; la soumission des plans à des parties intéressées à l'étranger était alimentée par l'idée de nombreux Grands Maîtres d'attirer des fonds provenant des monarchies catholiques pour financer leurs travaux, comme cela s'était déjà produit en 1566 pour la construction de La Valette.

⁴⁵¹ « La situation de la Cité Valette est très commode à cause des Ports qui sont à ses côtés les mieux situés de l'Europe, si l'auteur de son avantage par rapport à ses fortifications il se trompe jusque depuis Gibraltar jusques à Constantinople il y a vingt places que la nature plus habile qu'il ne comprend à forme plus avantageusement...». AOM 6552, f. 52.

⁴⁵² A. HOPPEN, *Military Engineers in Malta, op. cit.*, p. 427.

⁴⁵³ *Ibidem*, p. 426.



**Fig. 4.46 – Portrait du Grand Maître Gregorio Carafa
des princes de la Rochelle (1680-1690)
(Anonyme, XVII^e siècle - Collection Wellcome)**



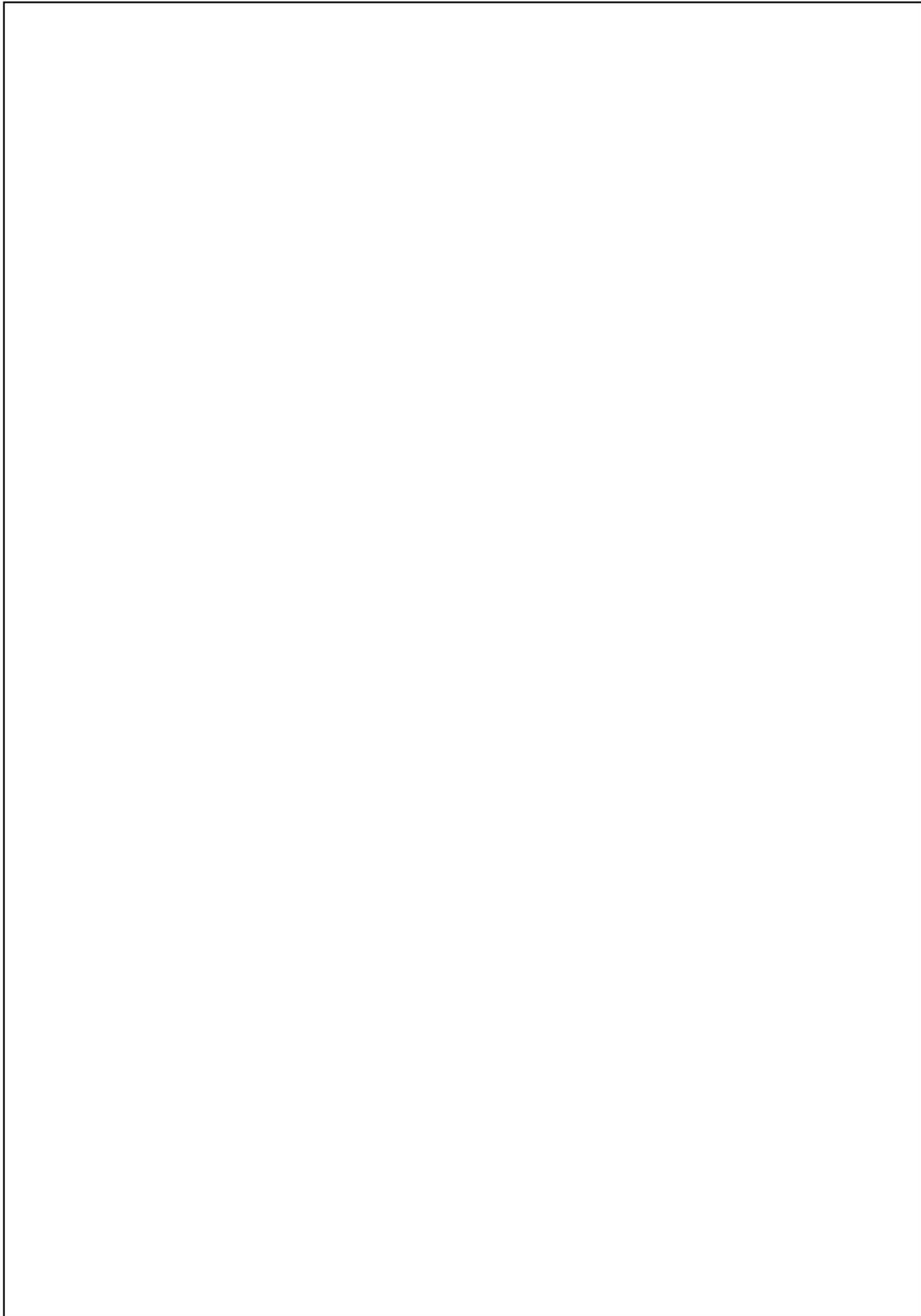
**Fig. 4.47 – Portrait de Don Carlos de Grunenbergh attribué à Mattia Preti
(G. Bonello, *Treasures of Malta*, No. 51, FPM, Malte, 2011, Vol. XVII, No. 3.)**



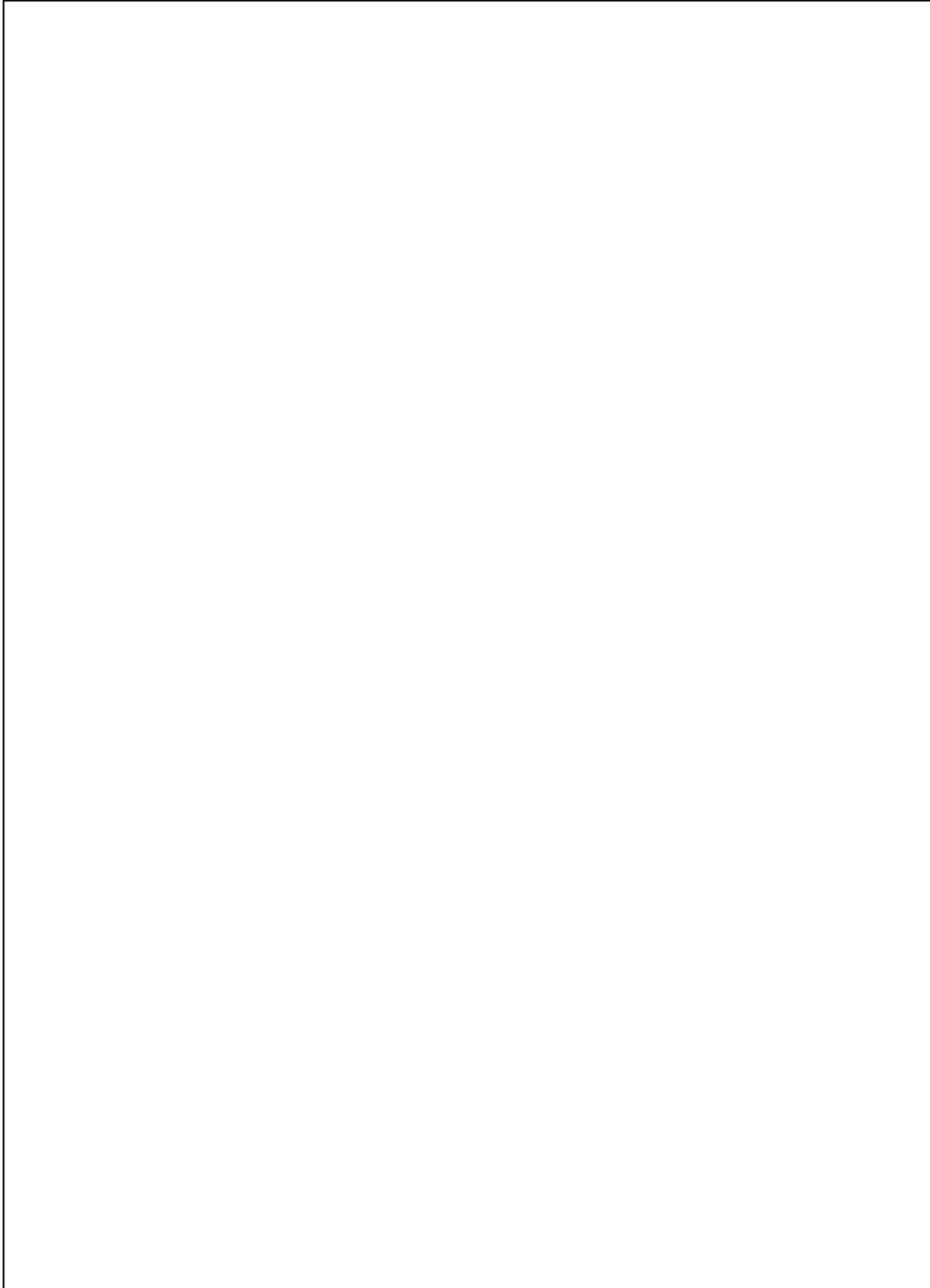
Fig. 4.48 – Plan de la Citadelle de Messine – Carlos de Grunenbergh
(<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6500221r>)



Fig. 4.49 – Batteries à fleur d'eau au 4, 5 et 6 de la légende du plan de Fort Saint-Ange (XVIII^e siècle)
(Bibliothèque Nationale de Malte - NLM A1)



**Fig. 4.50 – Plan des vieilles fortifications à La Valette relatif à un mémoire de Médéric Blondel
(« *Piante del Supplemento dell'antico Recinto della Città Valletta* », AOM 6554, f. 275)**



**Fig. 4.51 – Plan du projet d'un cavalier à Fort Saint-Elme relatif à un mémoire de Médéric Blondel
(« *Disegno del Cavaliere di Sant'Elmo. Per l'intelligenza del Discorso steso qui sotto fol. 207 e seguenti* »,
AOM 6554, f. 205)**

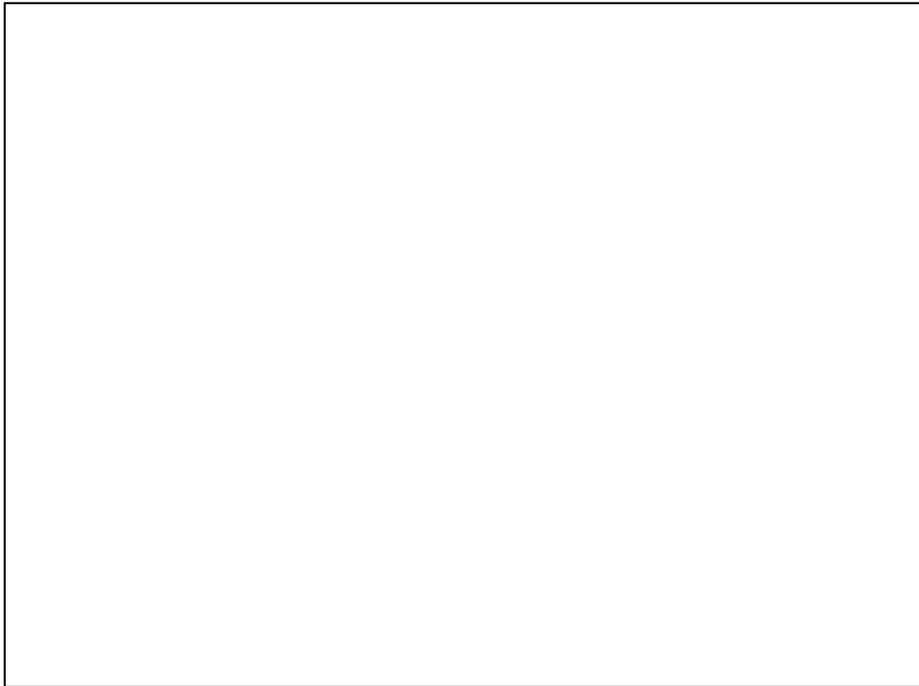
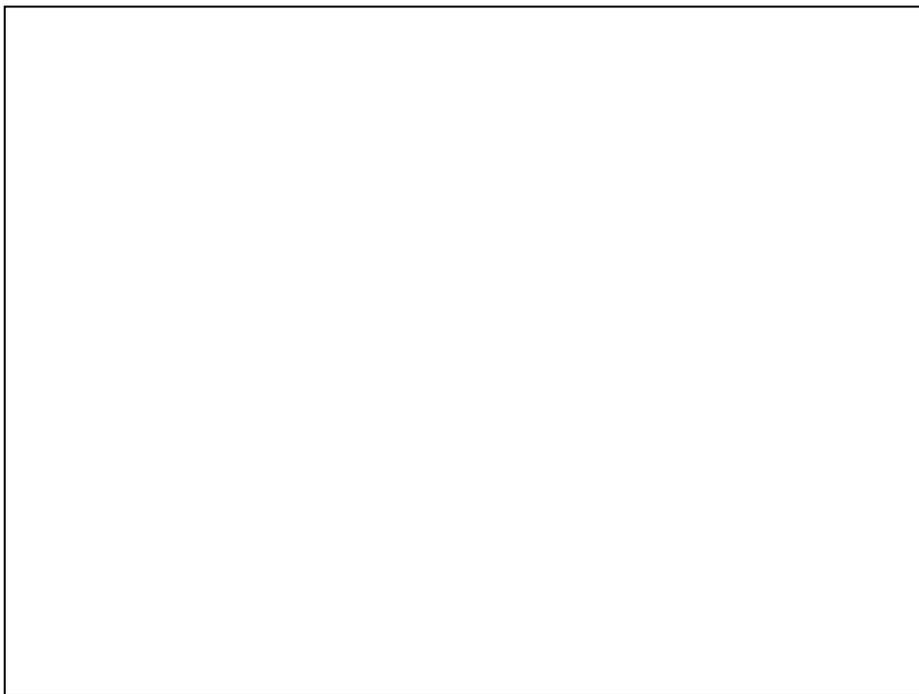


Fig. 4.52 – La Porte du Fort Saint-Ange attribuée à Grunenbergh



**Fig. 4.53 – Villa Bichi sur la colline de Saint-Saveur entre Vittoriosa et Fort Ricasoli
(Gravure de Grand Port du XVIII^e siècle)**



**Fig. 4.54 – Plan avec la proposition des nouveaux projets de fortification dans le Grand Port
« PLANS DES VIEILLES ET NOUVELLES FORTIF/ DE MALTHE », Paris, 1694. (NLM 1E9)**

IX-LA MISSION MILITAIRE DIRIGÉE PAR RENÉ JACOB DE TIGNÉ

Au XVIII^e siècle le danger turc avait disparu. Lépante, en 1571, avait donné le coup d'arrêt à l'expansion ottomane en Méditerranée. Un siècle plus tard, en 1684, la victoire du roi de Pologne Sobieski sous les murs de Vienne avait eu le même résultat en Europe Centrale. Partout désormais, les Turcs reculaient. Il fallait tout de même compter avec eux. Ils étaient pour Malte « une présence proche et hostile ». Plusieurs fois au cours du siècle, la Sublime Porte était prise d'une crise belliqueuse et l'Ordre se sentait menacé.

La crainte d'une attaque ottomane de 1714

Une première alerte avait lieu en 1714. Pour les Ottomans le moment était propice : le Grand Maître Perellos était très âgé, Louis XIV venait de mourir, la France était ruinée après la Guerre de Succession, et donc, il y avait peu de secours à espérer de ce côté. Perellos, inquiet, lançait «un appel en couvent»⁴⁵⁴, et selon l'Abbé de Vertot : « le Grand maître tire cent cinquante mille écus du Trésor, & emprunte en son nom une somme encore plus considérable, avec laquelle il fait venir de divers endroits tout ce qui paroît nécessaire pour soutenir vigoureusement l'attaque : il obtient du pape un secours d'hommes & de galères, & la permission de faire des levées dans l'État ecclésiastique⁴⁵⁵».

Selon l'Abbé, les chevaliers craignirent pour l'île lorsqu'ils virent les préparatifs de guerre qui se faisaient à Constantinople. Ils commencèrent à s'armer contre une possible attaque en réparant les défenses. Tous les chevaliers résidant dans les différents pays d'Europe répondirent à l'appel du Grand Maître et ceux qui ne pouvaient pas se rendre à Malte à cause de leur âge ou leur infirmité, « remettent leurs commanderies au Grand Maître, afin que les revenus en soient à la défense de l'isle; d'autres veulent partir, quoique

⁴⁵⁴ L' «appel en couvent » était l'appel lancé à tous les chevaliers du continent les engageant à rejoindre Malte (le couvent) pour participer à sa défense.

⁴⁵⁵ Abbé DE VERTOT, *Histoire de Malthe*, Livre XV; dans C. PETIET, *Ces Messieurs de la Religion*, op. cit., p. 103.

l'infirmité ou le grand âge les mettent hors d'état d'agir, afin d'aider du moins de leurs conseils»⁴⁵⁶. Les chevaliers français répondirent à l'appel, et portèrent avec eux des armes et des munitions de guerre. Cependant, la France ne pourra apporter qu'une maigre contribution : « Le Roy destinait pour aller au secours de Malte 6 bataillons des compagnies de mineurs, 60 cannoniers, 20 bombardiers, ingénieurs et des officiers d'artillerie »⁴⁵⁷.

Les deux ennemis envoyèrent des espions pour mieux évaluer les préparatifs d'attaque et de défense. Selon de Vertot « un inconnu de bonne mine vint offrir ses services au Grand maître en qualité d'ingénieur ». Comme il parut expert en fortifications, les chevaliers lui firent voir tous les travaux avant qu'il disparût. Le grand maître décida alors d'envoyer un chevalier français résidant à Malte, André Veran, provenant d'Arles, pour prendre des renseignements sur les projets du Grand Seigneur. Comme nous renseigne de Vertot : « Il arriva à Constantinople, où il vit le comte des Alleurs, ambassadeur de France, qui le prit sous sa protection & l'informa au juste de tous les desseins de la Porte... Veran revint à Malthe, & on reconnut par le rapport de tout ce qu'il avoit vu des mouvements de l'armée turque, ou que le Grand Seigneur n'avoit point eu de dessein contre l'isle, ou, ce qui est plus vraisemblable, qu'il avoit été détourné de cette entreprise par la connaissance qu'il eut du bon état où elle se trouvoit par les soins du Grand maître, & du grand nombre de chevaliers qui s'y étoient rendus de toutes parts⁴⁵⁸ ».

Le traité d'Utrecht de 1713, qui marqua la fin de la guerre de succession d'Espagne, eut d'importantes répercussions sur les relations de Malte avec les principales puissances européennes. Ce traité prévoyait notamment la succession des Bourbons en Espagne, de sorte que le seigneur théorique du « fief » de Malte était désormais un français. En même temps, cependant, les termes du traité allouaient Gibraltar à la Grande-Bretagne et la Sicile à la Savoie. Deux pays hostiles à la France qui, en 1702, avaient rejoint la Grande Alliance des Habsbourg contre Louis XIV de France.

⁴⁵⁶ Abbé DE VERTOT, *Histoire de Malthe, op. cit.* ; dans C. PETIET, *Ces Messieurs de la Religion, op. cit.*, p. 104.

⁴⁵⁷ « 7 janvier 1715 : Décret de Citation générale occasionnée par les arguments extraordinaires que les Turcs faisoient. Le Grand Maître adresse ledit décret aux six grands prieurés et aux six receveurs de France. Cette citation avait été précédée de lettres du Grand Maître écrites en septembre 1714 aux six Grands Prieurés et Receveurs, pour leur ordonner d'avertir les chevaliers de se tenir prêts à partir au premier ordre ». A.E., Mémoires et Documents, s/serie Malte, vol. 27, f. 96.

⁴⁵⁸ Abbé DE VERTOT, *op. cit.* ; dans C. PETIET, *Ces Messieurs de la Religion, op. cit.*, p. 104.

La requête de l'Ordre pour un ingénieur français de haut rang

Compte tenu du rapport de force fragile entretenu en Méditerranée centrale, il n'est pas étonnant de constater que lorsque le Grand Maître Perellos ordonne en 1714 à son ambassadeur à Paris, De La Vieuville, de demander à Michel Le Peletier de Souzy, directeur général des fortifications de France, d'envoyer un ingénieur de haut rang à Malte, ce dernier saisit non seulement cette opportunité, mais va même jusqu'à assurer la protection permanente de l'Ordre par son roi. En effet, le 28 octobre 1714, le grand maître envoie un pli urgent à son ambassadeur à la Cour de France à Versailles, lui ordonnant de demander à Louis XIV et à Le Peletier de Souzy d'envoyer à Malte un ingénieur militaire «qui avait gagné ses galons en défendant une importante forteresse»⁴⁵⁹, une personne qui devait avoir une grande expérience dans l'art de l'attaque et de la défense auprès de Sébastien Le Prestre de Vauban (Fig. 4.55), grand maître de l'ingénierie militaire.

En 1715, en raison de sa nouvelle politique française, l'Ordre parvient à faire appel aux services d'un certain nombre d'ingénieurs français compétents qui, en peu de temps, perfectionnent la plupart des défenses existantes dans la zone portuaire et lancent un ambitieux programme de défense du littoral. Pour faire cela, l'Ordre profita de la politique d'alliances qui prévoyait entre autres, la mobilité de spécialistes militaires pour venir en aide aux alliés⁴⁶⁰. Le déplacement fait partie intégrante de la formation de l'ingénieur, qui se forme « sur le tas »⁴⁶¹. Le bailli de la Vieuville, l'ambassadeur auprès de la Cour de France, avait réussi à faire envoyer une mission d'aide à Malte et le 26 janvier 1715, Louis XIV répond au Grand Maître en l'informant que deux consultants compétents ont été identifiés⁴⁶². En effet, dès juillet 1691, en France, une direction centrale des fortifications des places de terre et de mer, qui regroupait 272 ingénieurs compétents pour créer des

⁴⁵⁹ NLM, Lib. Ms. 1301, f. 49.

⁴⁶⁰ M. VIROL, « La circulation des savoirs des ingénieurs militaires (XVIIe-XVIIIe siècles) », *op. cit.*, (2015), p. 260.

⁴⁶¹ *Ibidem*, p. 258.

⁴⁶² NLM, Lib. Ms. 1301, f. 50.

défenses fortifiées, avait été constituée et rattachée au secrétariat d'Etat à la Guerre⁴⁶³. Avant cette date, les ingénieurs appartenaient à deux départements : celui de la Guerre, sous la direction du Marquis de Louvois, et celui de la Marine, sous la direction de Colbert, qui meurt en 1683 et par la suite, sous celle de Seigneley qui meurt en 1690. C'est à la mort de Louvois qu'une direction centralisée est créée, pour mieux co-ordonner le travail⁴⁶⁴.

La tâche des ingénieurs français qui arrivent à Malte en 1715 était définie dans deux décisions prises par la Congrégation de guerre du grand maître en 1714. La première de ces décisions, datée du 18 septembre⁴⁶⁵, mentionne le perfectionnement de deux points cruciaux dans le système de défense du port : le chemin couvert et le glacis du front de terre de La Valette dans la zone du Mail, ainsi que le Fort Sainte-Marguerite. Lorsque les rumeurs d'une attaque turque atteignent Malte en 1714, les fortifications, en particulier celles de la zone du port, sont encore inachevées. C'est pour cette raison que le commissaire aux fortifications et à la guerre demande une inspection et un compte-rendu de leur état. Il apparaît alors que les défenses de Floriana sont incomplètes, tandis que les lignes de défense de Sainte-Marguerite étaient abandonnées depuis 1670. En outre, les travaux sur les lignes Cottonera avaient cessé en 1680⁴⁶⁶ à la mort de leur instigateur, le Grand Maître Cotoner. Ce rapport souligne également l'importance de l'achèvement correct des lignes de Sainte-Marguerite, puisqu'il inclut Vittoriosa, Burmola et Senglea, des zones particulièrement exposées à l'ennemi, et par lesquelles les Turcs pourraient dépasser le Grand Port en un rien de temps⁴⁶⁷. La chapelle de Sainte-Marguerite semble également constituer un obstacle à l'achèvement de l'enceinte. Il est donc convenu de la démolir à la condition qu'elle soit reconstruite ailleurs⁴⁶⁸. Pendant ce temps, à compter du 1^{er} octobre 1714 et pendant six mois, pas moins de 46 262 écus ont été dépensés pour la défense⁴⁶⁹.

⁴⁶³ M. VIROL, « La circulation des savoirs des ingénieurs militaires (XVIIe-XVIIIe siècles) », (2015), p. 256-257.

⁴⁶⁴ C. BOUSQUET-BRESSOLIER, « Etudes et formation des ingénieurs sous Vauban », *Le Monde des Cartes*, n° 195, mars 2008, p. 16.

⁴⁶⁵ AOM 6552, f. 1r.

⁴⁶⁶ A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1999), *op. cit.*, p. 102.

⁴⁶⁷ AOM 6552, f. 1r.

⁴⁶⁸ AOM 6552, f. 2v.

⁴⁶⁹ AOM 6545, f. 3r.

En effet, Perellos avait déjà demandé à ses ambassadeurs de Palerme et de Turin, le bailli Carlo Reggio et le commandeur Roberto Solaro, d'obtenir du vice-roi de Sicile et du duc de Savoie l'envoi de deux ingénieurs militaires compétents, identifiés par la suite comme Castel Alfieri et Giuseppe Francesco Ignazio Bertola⁴⁷⁰. Malgré un rappel envoyé au vice-roi sicilien le 20 septembre 1714⁴⁷¹, les ingénieurs en question ne sont jamais parvenus à Malte, vraisemblablement en raison du climat troublé qui régnait en Sicile depuis le traité d'Utrecht de 1713, lorsque le contrôle de l'île est passé de l'Espagne à la Savoie.

Le deuxième rapport, daté du 28 décembre⁴⁷², est plus ambitieux car il appelle à une grande amélioration du réseau de défense du littoral dans l'enceinte des forts de Wignacourt et des tours de Blondel, grâce à la construction de batteries, de redoutes et de retranchements conçus selon les directives continentales. À cette date, les commissaires achèvent un autre rapport sur l'état des fortifications, dans lequel ils soulignent de nouveau l'importance d'une accélération des travaux menés sur les lignes de défense de Floriana et de Sainte-Marguerite. La menace cachée de l'Empire ottoman force le conseil de guerre à accepter à la hâte les recommandations de D'Arginy, Fontet et Bachelieu, en dépit de l'absence d'un expert étranger⁴⁷³.

La peur s'intensifie vers la fin du mois de janvier 1715, lorsque l'Ordre découvre que la flotte ottomane est constituée de trente «*soltane*», dix-sept «*vascelli barbareschi*», trente-deux navires marchands, vingt galères, quarante galères moyennes et quarante «*bergantini*» et «*galeotti*»⁴⁷⁴. À cette époque, l'Ordre a des raisons de croire que cette flotte ottomane dirige son attaque contre la République de Venise, mais il est convenu que cette information n'est pas suffisante pour ignorer la menace, comme l'expérience l'avait déjà démontré par le passé. Par conséquent, la congrégation de guerre poursuit les préparatifs de la défense et attend impatiemment l'arrivée de l'expertise militaire

⁴⁷⁰ L'ingénieur militaire Bertola est une personnalité importante au service du roi d'Espagne qui, en 1727, reconstruit la citadelle d'Alexandria dans le nord de l'Italie, créant ainsi un modèle qui plus tard influencera le travail de son fils Francesco Antonio, également ingénieur militaire et théoricien. D. DE LUCCA, *Mondion*, éd. Midsea, Malte, 2003, p. 37, n. 2.

⁴⁷¹ AOM 6552, f. 1-14.

⁴⁷² AOM 6552, f. 3r.

⁴⁷³ A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1999), *op. cit.*, p. 102.

⁴⁷⁴ AOM 6552, f. 10r.

étrangère⁴⁷⁵. Le maréchal André de Tressemanes, déjà en possession d'une autorisation de voyage, attend qu'on lui ordonne de quitter la France à tout moment, alors que l'ingénieur militaire Jean-Charles de Folard, chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, attend toujours ses ordres pour répondre à une demande de la Congrégation de l'Ordre. Ces experts militaires envoient leurs recommandations depuis la France, demandant à l'Ordre de se préparer à un siège de six mois⁴⁷⁶.

La première mission de René Jacob de Tigné

Compte tenu des besoins élevés de défense décrits dans les deux rapports, le roi de France décide d'envoyer deux ingénieurs dont l'origine est indiquée dans une lettre⁴⁷⁷ signée par Monsieur Le Peletier et adressée au grand maître. Dans cette lettre, René Jacob de Tigné est qualifié de « brigadier du corps royal du génie » et « l'un des ingénieurs les plus expérimentés ayant servi dans de nombreuses expéditions », tandis que son adjoint Charles François de Mondion est décrit comme une personne brillante « formée dans une bonne école, sous la direction de feu le maréchal de Vauban ». D'après un document ultérieur⁴⁷⁸, à son arrivée à Malte, de Tigné se voit de nouveau attribué l'important poste frontalier d'Arras, une forteresse de ville polygonale intéressante sur la frontière belge qui autrefois, avec Lille, était sous la responsabilité de Vauban.

Le groupe d'experts français est dirigé par René Jacob de Tigné, arrive à Malte au début de février 1715. Le reste du groupe est composé de Charles François (Gion) de Mondion au poste de second commandant, les ingénieurs David de Lafon⁴⁷⁹, François-

⁴⁷⁵ AOM 6552, f. 4v et 10r.

⁴⁷⁶ AOM 6552, f. 4v.

⁴⁷⁷ NLM, Lib. Ms. 1301, f. 52.

⁴⁷⁸ AOM 1301, f. 147r.

⁴⁷⁹ David de Lafon (né à Bordeaux vers 1673 – mort à Dunkerque le 20 septembre 1757, âgé de 84 ans). Ingénieur ordinaire à 34 ans en 1707. Il a participé dans les campagnes des Pays-Bas, à Lille en 1714, et à Montpellier en 1715. Après son séjour à Malte, il a participé dans la Campagne d'Espagne en 1719 quand il fut nommé chevalier de Saint-Louis. Il a pris part dans les suivants sièges : la Défense de Bouchain en 1711, Marchiennes, Douai, Le Quesnoy et Bouchain en 1712, et à Fontarabie et Saint-Sébastien en 1719. Ingénieur en chef à Nantes en 1721, à La Rochelle en 1736. En 1739, il fut nommé Directeur des fortifications de Flandre maritime. Il est envoyé à Dunkerque pour donner les projets des nouvelles fortifications et en surveiller l'exécution. Depuis 1726 il était aussi membre associé de l'Académie de Bordeaux. A. BLANCHARD, *Dictionnaire des ingénieurs militaires, 1691-1791, op. cit.*, p. 408.

Claude Grillot - sieur de Prédély⁴⁸⁰, Victor-Hyacinthe Arthus⁴⁸¹ et Philippe Maignet⁴⁸², ainsi que deux experts en armement De Rougemont et de Tresmannes. Le grand prieur de France, Philippe de Vendôme, semble avoir contribué également à la mission française en envoyant, en juin 1715, deux autres ingénieurs militaires, Modè et Milleent⁴⁸³. Cette fine équipe a également participé à une très grande expédition d'armements de l'Arsenal royal de Paris vers Malte, en passant par Marseille. La plupart des ingénieurs rentrent immédiatement en France après la mort de Louis XIV en 1715, à l'exception de De Mondion qui est resté en tant que « *ingeniere della Religione* »⁴⁸⁴. La réputation et l'influence du corps d'ingénieurs français dépassent largement les frontières de la France, puisque plusieurs princes font appel à leurs services. De Tigné n'en est véritablement pas à son coup d'essai à Malte lorsqu'il fortifie la ville de La Valette contre les Turcs. Avant son arrivée dans l'île, il avait été convoqué à Corfou par la République de Venise, qui se préparait à faire face à la menace ottomane.

René Jacob, seigneur de Tigné et Puy-Girault et chevalier de Malte, est né le 14 septembre 1664 à Saint-Pierre de Saumur (Maine-de-Loire), entre la Loire et le Thouet. Dès son jeune âge, de Tigné embrasse une carrière militaire et devient rapidement officier

⁴⁸⁰ Francois-Claude Grillot - sieur de Prédély (né vers 1688 – mort à Auxonne le 14 janvier 1761, âgé de 73 ans). Il était ingénieur ordinaire à 19 ans en 1707. Il a prit part dans les Campagnes des Flandres de 1708 à 1713, d'Allemagne en 1713, et à Saint-Quentin en 1714. Après son séjour à Malte, il est passé à Philippeville en 1719 et en 1721 il fut nommé Chevalier de Saint-Louis. En 1724, il fut nommé Ingénieur en chef sur place et en 1730 il est à la chefferie de Douai. Directeur des fortifications de Bourgogne, en résidence à Auxonne en 1739. A. BLANCHARD, *Dictionnaire des ingénieurs militaires, 1691-1791, op. cit.*, pp. 348-349.

⁴⁸¹ Victor-Hyacinthe Arthus (né à Marseille le 18 mai 1690 – mort à La Rochelle, le 9 octobre 1751, âgé de 61 ans). Il est ingénieur ordinaire et lieutenant réformé à la suite de son ancien régiment à 22 ans le 31 mai 1712. Il a participé aux campagnes de l'Escaut en 1712, d'Allemagne en 1713, et de Catalogne en 1714. En 1715, il fut détaché d'abord à Malte, sous les ordres du chevalier de Tigné et en 1716 en Louisiane. Il est revenu en France en 1718 et l'année suivante il participa à la Campagne d'Espagne. Le 24 septembre 1719 il est nommé Chevalier de Saint-Louis. En 1720 il est à Arras, et en 1729 il fut nommé Ingénieur en chef à Bethune. Il participa aux campagnes d'Italie de 1733 à 1735 et fut nommé brigadier des ingénieurs. Il a prit part aussi dans les campagnes de Bohême puis de Bavière de septembre 1741 à juillet 1743. Il fut nommé colonel et brigadier d'infanterie en novembre 1744. Commandant en chef des ingénieurs de l'armée du Bas Rhin en 1745 et celle des Pays-Bas en 1746. Le 1^{er} janvier 1747 il fut nommé Directeur des Fortifications du pays d'Aunis, du Poitou, de la Saintonge et d'une partie de la Guyenne et après en résidence à La Rochelle. Le 1^{er} janvier 1748 il est nommé Marechal de camp. A. BLANCHARD, *Dictionnaire des ingénieurs militaires, 1691-1791, op. cit.*, p. 20.

⁴⁸² Philippe Maignet (aucun détail biographique). En 1706, il est ingénieur ordinaire et lieutenant réformé entre 1708 et 1712, quand il participa aux campagnes des Flandres et fut capitaine réformé et ingénieur en chef à Charlemont en 1714. Après son séjour à Malte, il est envoyé en Suède en 1716 sur la demande de Charles XII. Il participa aussi à la campagne de Norvège en 1718 et en 1719 il fut nommé Chevalier de Saint-Louis. En 1724 il est à la chefferie de Péronne. Disparu des contrôles entre 1728 et 1733. Il écrivit un « *Traité de la sûreté et conservation des états par le moyen des forteresses* », Paris, 1725, chez Esprit Billiot, 444p. A. BLANCHARD, *Dictionnaire des ingénieurs militaires, 1691-1791, op. cit.*, p. 506.

⁴⁸³ AOM 266, f. 166.

⁴⁸⁴ D. DE LUCCA, *Carapecchia*, éd. Midsea, Malte, 1999, p. 155.

d'infanterie subalterne, poste dans lequel il fait preuve d'une grande ambition. En 1691, sous l'autorité de Le Peletier, Vauban réunit différents départements militaires tels que ceux des officiers sapeurs, des architectes et des officiers d'artillerie sous un seul et unique titre, celui des « ingénieurs militaires ». Le premier groupe comprend entre 276 et 280 ingénieurs, dont René Jacob de Tigné. En 1688, alors âgé de 24 ans, de Tigné obtient son brevet d'ingénieur du secrétaire d'état de la guerre et occupe tout d'abord un poste à Belle-Ile, la plus grande île de Bretagne, abritant une citadelle étoilée perfectionnée par son maître Vauban⁴⁸⁵. De Tigné monte rapidement au rang de capitaine du régiment de l'infanterie de Sourches, après quoi il supervise successivement les fortifications de Machecoul (Loire-Atlantique) en 1691, de l'île de Ré⁴⁸⁶ en 1692 et de La Rochelle en 1694. La même année, sa brigade est transférée à la guerre de la ligue d'Augsbourg⁴⁸⁷, dans la campagne catalane. Sa réputation d'homme de guerre le suivra jusqu'à sa mort⁴⁸⁸.

Deux ans plus tard, l'armée française prend part à la campagne des Pays-Bas, beaucoup plus difficiles à conquérir. En 1697, sous la direction de Vauban, de Tigné participe au célèbre siège d'Ath⁴⁸⁹. Vauban avait été chargé de la reconstruction de la forteresse contestée d'Ath après la conquête française en 1667 et, vingt ans plus tard, il entreprend de la récupérer en organisant un siège parfait. L'ingénieur de Tigné appartient à la sixième brigade et, avec sept autres ingénieurs, sous le commandement de Monsieur de la Combe, il dirige les travaux de tranchées les 24, 27, 30 mai et 2 juin⁴⁹⁰, après quoi Vauban ouvre le feu avec trente-six canons, répartis en cinq batteries tout le long du front bastionné⁴⁹¹. La forteresse est rapidement prise par les troupes du maréchal Catinat, et la

⁴⁸⁵ La citadelle de Belle-Ile sert de prison pour d'autres ennemis de l'État. Vauban arrive à Belle-Ile en 1683 et, sous les ordres de Louis XIV, il modifie et améliore le fort existant.

⁴⁸⁶ Au cours des guerres de religion (années 1620), l'île de Ré se révèle être une île d'importance stratégique, comme en témoignent les vastes fortifications de Saint-Martin-de-Ré. Après la capture de La Rochelle, les fortifications sont en grande partie démolies pour être reconstruites selon un vaste projet de Vauban.

⁴⁸⁷ La ligue d'Augsbourg désigne la coalition des puissances européennes, à savoir la Bavière, le Palatinat, la Suède, l'Espagne et le Saint empereur romain Léopold I. Louis XIV envahit et dévaste l'empire du Palatinat en 1689. Cette même année, une nouvelle coalition contre les Français se crée entre l'Autriche, l'Angleterre et les Pays-Bas. L'Espagne et la Savoie rejoignent cette alliance plus tard. La guerre de 1688-1697 est en fait appelée Guerre de la Grande-Alliance.

⁴⁸⁸ F. BRINCAT, *Bali de Tigné*, IIBS, Université de Malte, 2011, p. 31.

⁴⁸⁹ *Ibidem*, p. 32.

⁴⁹⁰ *Ibidem*, p. 33.

⁴⁹¹ C. DUFFY, *The Fortress in the Age of Vauban and Frederick the Great 1660-1789, Siege Warfare*, Vol. II, Londres 1985, p. 30.

capitulation est signée le 5 juin. Ce fort reste sous domination française jusqu'en septembre lorsque le traité de Ryswick est signé et que Louis XIV doit rendre à l'Espagne les forteresses de Charleroi, Ath, Courtrai et Luxembourg⁴⁹². Après la conquête d'Ath, de Tigné est posté pendant deux ans à La Rochelle mais un an plus tard, en 1701, il est de nouveau transféré à l'île de Ré. Il gravit progressivement les échelons militaires, de sorte qu'en 1703, l'année où Vauban est nommé Maréchal de France, de Tigné est promu ingénieur en chef à Philippeville⁴⁹³.

Au tout début du XVIII^e siècle, de Tigné, dans la force de l'âge, renforce et acquiert d'autres compétences militaires grâce à plusieurs sièges dans la dernière guerre importante sous le règne de Louis XIV : la guerre de Succession d'Espagne. L'année où il est accepté comme membre de l'Ordre de Saint-Louis, le 17 mars 1704, de Tigné participe à plusieurs campagnes dans l'Empire et dans le Piémont, à savoir les sièges de Suse, Verceil et Ivree, où il est sévèrement blessé à la tête⁴⁹⁴. C'est à cette époque que de Tigné se sépare de son mentor Vauban, lorsqu'il est envoyé en 1705 à Pampelune avec le grade de brigadier des ingénieurs, bien qu'il ne soit pas encore officiellement nommé à ce poste. Au cours de la même période, entre 1704 et 1705, il est chargé de la réorganisation des défenses du fort Barrault, de Grenoble et de Maubeuge. Grâce à son travail acharné pendant ces trois années (1703-1705), et à la reconnaissance de ses compétences, il est promu chevalier de l'Ordre de Saint-Louis entre 1704 et 1705⁴⁹⁵.

En 1706, de Tigné participe au siège de Barcelone, au cours duquel il conduit sa brigade du 4 au 24 avril, lors de l'assaut de cette ville fortifiée, où le brigadier est gravement blessé à l'épaule⁴⁹⁶. En octobre de l'année suivante, le maréchal de Berwick dirige son armée contre la forteresse de Lérida qui capitule en un mois, établissant ainsi une base solide du pouvoir des Bourbons au nord-est de l'Espagne⁴⁹⁷. Ce siège marque alors la fin de

⁴⁹² *Ibidem*.

⁴⁹³ F. BRINCAT, *op. cit.*, p. 33.

⁴⁹⁴ *Ibidem*, p. 34.

⁴⁹⁵ BOUDAIN, *La Famille Jacob de Tigné*, p. 111; dans F. BRINCAT, *op. cit.*, p. 34; A. BLANCHARD, *Dictionnaire des ingénieurs militaires, 1691-1791*, Montpellier, CNRS, 1981, p. 378.

⁴⁹⁶ F. BRINCAT, *op. cit.*, p. 35.

⁴⁹⁷ C. DUFFY, *The Fortress in the Age of Vauban*, *op. cit.*, p. 61.

l'implication de Tigné dans les sièges des villes durant la guerre de Succession d'Espagne, mais certainement pas la dernière de sa grande carrière militaire⁴⁹⁸. En 1710, de Tigné est envoyé à Arras au rang d'ingénieur en chef pour prendre la direction des fortifications⁴⁹⁹.

L'arrivée de la mission en 1715

Comme indiqué précédemment, les ingénieurs français envoyés par Louis XIV débarquent à Malte le 13 février 1715⁵⁰⁰ et sont accueillis par Bachelieu, alors second ingénieur, qui s'est attelé à construire un chemin de ronde autour des sites fortifiés de l'île. Cependant, de Tigné et Mondion ont dû arriver à Malte avant cette date, puisque, le 1^{er} février, de Tigné et de Tresmannes recommandent au conseil de l'Ordre d'isoler le bastion de Saint-Saveur des principales lignes de Cottonera et d'en faire une forteresse distincte. Cette suggestion importante est immédiatement approuvée par le Grand Maître Perellos⁵⁰¹. La présence d'ingénieurs militaires français à Malte est renforcée en avril⁵⁰² avec l'arrivée de Philippe de Vendôme, grand prieur de France, également accompagné d'un autre groupe d'ingénieurs. Parmi eux se trouve Jean-Charles de Folard, un homme nerveux qui critique violemment les rapports et les recommandations de De Tigné⁵⁰³. Ironie du sort, quatre ans plus tard, Folard est envoyé travailler aux côtés de De Tigné lors du siège de Saint-Sébastien⁵⁰⁴.

⁴⁹⁸ Brigadier d'infanterie depuis février, il prend la direction des sièges lors de la courte guerre de la Quadruple-Alliance en 1719. Sa tâche est de diriger les opérations d'attaque contre les villes de Fontarabie, de Saint-Sébastien et de Castel-Ciudad à Urgel, en Catalogne. Au cours de ces sièges, il est sous les ordres directs de Favard, qui délègue son autorité pour des raisons de santé. Lorsque ses fonctions militaires dans la courte guerre franco-espagnole prennent fin, de Tigné retourne dans sa ville natale à Saumur en mai 1720, pour ensuite repartir pour une autre mission militaire : diriger les travaux de fortification de la Meuse et de la Champagne. Dès 1721 Tigné est aussi à la direction d'Aunis, en résidence à La Rochelle. En 1730, âgé et fatigué, de Tigné abandonne ses fonctions militaires et se retire dans sa région du Puy-Girault, où il décède le 4 octobre 1730 à l'âge de 66 ans. Il était nommé aussi Chevalier de Grâce en récompense de l'aide donnée à la « Religion ». A. BLANCHARD, *Dictionnaire des ingénieurs militaires, 1691-1791, op. cit.*, p. 378.

⁴⁹⁹ F. BRINCAT, *op. cit.*, p. 36.

⁵⁰⁰ D. DE LUCCA, *Mondion, op. cit.*, p. 83.

⁵⁰¹ AOM 266, f. 145v.

⁵⁰² A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1999), *op. cit.*, p. 103; A. SAMMUT-TAGLIAFERRO, *Coastal Fortifications of Gozo and Comino, op. cit.*, p. 207.

⁵⁰³ A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1999), *op. cit.*, p. 103.

⁵⁰⁴ F. BRINCAT, *Bali de Tigné, op. cit.*, p. 40.

Dès le début, les opinions de De Tigné et de Vendôme divergent de telle sorte que de Tigné est convaincu que les travaux dans la région du Grand Port, principalement ceux de Sainte-Marguerite, Ricasoli et Floriana, sont la priorité absolue, tandis que Vendôme, comme nous l'avons déjà vu, soutient que l'Ordre doit employer son énergie uniquement dans la construction et la consolidation des travaux de défense du littoral, bien qu'il soit conscient que le front de terre de Floriana doive être achevé en parallèle. Sa position illustre de grand prier de France et une donation de 4.000 écus exercent certainement une influence sur la Congrégation de guerre, qui accède à sa requête obstinée le 4 juin 1715⁵⁰⁵. De Tigné lui-même est favorable à la fermeture de l'île par une série de retranchements, de redoutes et de batteries, mais il estime qu'il n'est pas judicieux de laisser les fortifications du port à moitié construites et d'entreprendre un nouveau projet. Après avoir délibéré sur ces deux points de vue techniques, l'Ordre trouve un compromis en autorisant le début des travaux côtiers sous la direction de Maigret, sans abandonner les travaux des fortifications portuaires⁵⁰⁶.

Quelques mois après l'arrivée de De Tigné, en juillet 1715, la Congrégation de guerre envoie une lettre à l'ingénieur, lui demandant de rédiger un rapport sur toutes les fortifications afin d'établir la liste des travaux à entreprendre pour les renforcer. Sachant qu'il ne peut pas rester longtemps à Malte, l'Ordre lui demande d'inclure des directives de travail à suivre après son départ. En outre, de Tigné doit vérifier l'état des réserves de poudre à canon et donc rendre compte de la quantité de poudre et du type de calibre que l'Ordre doit trouver pour ses canons. Il doit également concevoir un projet qui organise l'artillerie dans la grande salle du palais magistral, appelée Armurerie⁵⁰⁷. Son rapport détaillé intitulé *Discours général sur les fortifications de Malte et ce qui reste à faire pour les mettre en état d'une bonne défense* est achevé le 25 octobre 1715⁵⁰⁸, juste avant son retour en France.

⁵⁰⁵ A. SAMMUT-TAGLIAFERRO, *Coastal Fortifications of Gozo and Comino*, op. cit., p. 207.

⁵⁰⁶ A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1999), op. cit., p. 102.

⁵⁰⁷ NLM, Lib. Ms. 1301, f. 54-55.

⁵⁰⁸ NLM, Lib. Ms. 1301, f. 57r-107r.

Un mois plus tôt, le Grand Maître Perellos écrit une lettre à Le Peletier de Souzy, louant les services de De Tigné à Malte et exprimant sa déception de le voir partir. Perellos est satisfait du plan général que de Tigné a conçu mais décide de garder Mondion⁵⁰⁹ à Malte jusqu'au retour de son supérieur, un an plus tard⁵¹⁰. Le rapport de la première visite de Tigné, considéré comme un document clé, comprend son point de vue sur l'état des travaux de défense et toutes les mesures nécessaires requises sur le front de terre de La Valette et Floriana, Senglea, Vittoriosa et toute la région de Cottonera, le fort Sainte-Marguerite et le fort Ricasoli, ce qui explique toutes les fortifications du Grand Port⁵¹¹.

Les recommandations de De Tigné

La Valette

De Tigné remarque que le front terrestre de La Valette est très négligé et dans un état pitoyable ; il manque manifestement des banquettes sur la plupart de ses parapets. Les côtés inférieurs de La Valette ont été abîmés et détruits par les habitants qui ont utilisé des zones autour et à côté des remparts pour leur commodité en construisant de petites maisons et des jardins qui ont fini par détériorer les merlons et plateformes⁵¹². Les ports de sortie qui reliaient l'intérieur de la ville et les fossés sont obstrués par des pierres et des débris, ce qui entrave les évacuations urgentes. Les travaux sur le contre-garde, y compris les parapets et leurs banquettes, sont considérés comme primordiaux, mais de Tigné juge également nécessaire de construire des caponnières dans les fossés des contre-gardes pour assurer des voies de passage adéquates avec des places d'armes intégrées au chemin couvert de La Valette et au ravelin de Porte Saint Georges (Fig. 4.56). Selon lui, le chemin couvert doit être remodelé de toute urgence car il n'est pas conforme aux règles et aux dimensions de l'art de la fortification. Cette première ligne de défense n'est pas assez large

⁵⁰⁹ Mondion avait effectivement exprimé son souhait de rester à Malte en tant que chevalier de grâce. D. DE LUCCA, *Carapечchia, op. cit.*, p. 155.

⁵¹⁰ NLM, Lib. Ms. 1301, f. 119.

⁵¹¹ NLM, Lib. Ms. 1301, f. 57-107.

⁵¹² D. DE LUCCA, *Mondion, op. cit.*, p. 57.

et manque de traverses et de places d'armes adéquates⁵¹³. De plus, ayant de l'expérience en matière de siège, de Tigné se rend compte que le glacis de La Valette est trop raide, de sorte qu'il fournit à l'ennemi une protection contre les tirs du chemin couvert de la ville. Il a fallu corriger en ragraçant et remodelant le glacis jusqu'à ce qu'un gradient uniforme soit atteint. De Tigné détecte également une autre irrégularité dans la conception du front de terre de La Valette : le passage reliant La Valette à Floriana (Fig. 4.67). En plus de fournir une couverture à l'ennemi, celui-ci rend plus facile l'accès au fossé de La Valette. Ainsi, de Tigné propose la construction d'une lunette devant le ravelin de La Valette devant Porte Saint Georges, afin de minimiser ce problème.

Floriana

Lors de sa toute première visite, de Tigné est véritablement fasciné par le front de terre de Floriana, qu'il décrit comme le meilleur qu'il ait vu en Europe. Cependant, aussi parfait soit-il, de Tigné parvient à y détecter des défauts. Il souligne que le centre de ce majestueux front de terre est rempli d'ouvrages défensifs alors que ses deux extrémités sont particulièrement faibles et exposées depuis les hauteurs de Corradino. L'aile droite de cette enceinte est protégée par un bastion très exigu qui facilite défavorablement une éventuelle percée dans son flanc. Pour ces défauts de conception, de Tigné propose la construction de deux retranchements pour fournir une couverture de feu appropriée et une enfilade de hauteurs proches, ainsi que la construction d'une lunette sur le comptoir de Pietà afin de fournir une couverture supplémentaire à l'aile droite de Floriana⁵¹⁴ (Fig. 4.58). Selon lui, les travaux de Floriana sont très bien conçus, mais les ajustements nécessaires résultent d'un manque d'attention de la part des personnes responsables de l'exécution des travaux. À cet égard, il identifie les travaux nécessaires à l'achèvement des travaux de Floriana, à savoir la construction d'une tenaille dans la gorge du bastion central, ainsi que de petits bastions terrestres et la formation de banquettes et de parapets. Les deux demi-lunes doivent être remodelées car elles sont remplies de terre-pleins, tandis que deux

⁵¹³ D. DE LUCCA, *Mondion, op. cit.*, p. 59.

⁵¹⁴ *Ibidem.*

caponniers doivent être construites pour maintenir la ligne de communication de Floriana. La fausse-braie traversant le fossé doit être équipée de traverses tandis que tous les parapets doivent être rénovés pour corriger l'angle de tir vers la base du parapet du chemin couvert : pour lui, c'est la priorité (Fig. 4.59).

Le Grand Port

Le rapport assez long se poursuit avec des recommandations sur tous les plans de défense du Grand Port. Comme le veut la tradition à cette époque, de Tigné présente enfin son mémoire aux trois meilleurs ingénieurs militaires français, à savoir Antoine le Prestre, Comte de Vauban (neveu du maréchal Vauban)⁵¹⁵, De Valory (directeur des fortifications en Flandre) et Monsieur Favart (directeur des fortifications à Paris), Favart (directeur des fortifications à Paris, ainsi qu'au Maréchal de Villars (Président du conseil de guerre du régent nouvellement nommé) pour qu'ils l'examinent et le valident en mars 1716, quelques mois seulement avant sa deuxième visite à Malte. À l'unanimité, ils louent les capacités de De Tigné, approuvant l'ensemble des recommandations et schémas présentés par lui et son équipe⁵¹⁶.

L'île de Marsamxett

Après la mort de Louis XIV, l'établissement de la régence de Philippe, duc d'Orléans, et l'accession au trône de Louis XV, l'équipe française est rappelée en France, mais Mondion souhaite prolonger son séjour sur l'île⁵¹⁷. Devenu ingénieur résident, Mondion rédige un

⁵¹⁵ L.P. DESVOYES, *Généalogie de la Famille Le Prestre de Vauban*, Imprimerie et Librairie Verdot, Sémur 1873, p. 12. Antoine de Vauban, connu sous le nom de Du Puy Vauban, entra au service très jeune et y passa 52 ans. Il fut reçu ingénieur en 1673 et participa à tous les sièges dont son oncle illustre détenait le commandement et accompagna son oncle lors de ses visites des places fortes de France. Il obtint la Grand croix de Saint Louis en 1715. Il est mort le 10 avril 1731.

⁵¹⁶ NLM, Lib. Ms. 1301, f. 133-144. Le comte de Vauban est particulièrement d'accord avec la nécessité de réparer le chemin couvert de La Valette, la construction d'une lunette sur l'aile droite du front de Floriana, l'achèvement du fort Sainte-Marguerite et la construction d'un élément de défense sur l'île du Lazaretto. Selon lui, les ingénieurs français ont eu le mérite de faire de Malte l'un des pays les plus majestueux et les plus imprenables d'Europe. De Valory loue le talent de René Jacob de Tigné en tant qu'ingénieur compétent et expérimenté qui a transformé les fortifications imparfaites en une œuvre d'art, en particulier l'enceinte du fort Sainte-Marguerite et les lignes fragiles de Cottonera, pour lesquelles Valory s'inquiétait beaucoup car il doutait qu'elles soient achevées à temps. Sa seule suggestion était de fortifier le périmètre de l'île pour empêcher l'ennemi d'entrer.

⁵¹⁷ D. DE LUCCA, *Carapeccchia*, op. cit., p. 155.

rapport concis intitulé « De la nécessité de construire un fort sur l'île de Marsamxett, communément nommée Izoletto » sur la possibilité de construire une petite forteresse sur l'île de Lazzaretto (Fig. 4.60), plus tard connue sous le nom d'Ile Manoel. Comme de Tigné le souligne dans son mémoire, cette île fournit un point stratégique pour le bombardement de l'ennemi sur le flanc nord de La Valette. Cette construction est achevée en 1723, sous l'autorité du Chevalier de Tigné, qui revient alors à Malte pour la troisième fois. La première pierre est alors posée, cependant sa construction dure onze années⁵¹⁸. Avant de quitter Malte, de Tigné reçoit une croix d'or ornée de diamants en gage de gratitude, ainsi que l'autorisation rare de porter la tenue de l'Ordre et une somme d'argent récupérable en France⁵¹⁹.

Alors que Charles François de Mondion travaille sur un plan du fort proposé sur l'île Manoel, ses subordonnés Maigret et Bachelieu, qui ont également pu rester à Malte, continuent d'encadrer le travail sur le reste des fortifications portuaires et, en outre, soumettent deux rapports⁵²⁰ qui proposent la construction de redoutes casematées à la Pointe de Dragut, *Isolotto* et la colline de Corradino.

La ligne de défense de la Cottonera

Ils insistent également sur l'achèvement urgent des lignes Cottonera de Valperga en isolant le Fort Sainte-Marguerite et en modelant les glacis et chemin couvert avec des matériaux extraits lors du creusement du fossé sec autour des fortifications. Il est intéressant de constater que, dans l'un des rapports susmentionnés, l'ingénieur militaire Bachelieu critique sévèrement Valperga, l'ingénieur italien du XVII^e siècle, pour avoir omis de respecter le terrain existant dans sa conception des défenses de Cottonera. Une erreur qui, en 1681, avait déjà été critiquée par les ingénieurs français Vauban, Manebou,

⁵¹⁸ Maigret et Bachelieu, subordonnés de Mondion, publient trois rapports proposant la construction d'une redoute casematée sur la Pointe de Dragut, *Isolotto* et la colline de Corradino. D. DE LUCCA, *French Military Engineers in Malta*, *op. cit.*, p. 5.

⁵¹⁹ AOM 266, f. 170v.

⁵²⁰ Ces deux rapports sont « Mémoire sur les fortifications de forts et châteaux de Malte » de Maigret dans AOM 6552, f. 40v-49v et « Remarques sur le mémoire » de Bachelieu dans AOM 6552, f. 50r-56v. Un autre rapport important intitulé « Mémoire concernant les fortifications de Malte » est soumis par Philippe de Vendôme, voir AOM 6552, f. 39v-40r.

Beaufort, Boissière, Mallet, Houssaye et François Blondel lorsqu'ils ont pris connaissance du grand projet de Valperga concernant les fortifications dans le *Devis* de Médéric Blondel.

Cependant, le Grand Maître Perellos, impatient d'inviter une nouvelle fois l'expert militaire français à Malte, écrit directement à de Tigné en février 1716, qui se trouve à l'époque à Arras, pour lui demander de revenir aussi rapidement que possible. Dans sa réponse du 1^{er} avril 1716, de Tigné exprime son empressement et son envie de revenir, mais il explique qu'il est à la merci du duc d'Orléans, qui n'est pas en mesure de le libérer puisque la France est de nouveau en guerre⁵²¹. Confirmant cela, une lettre datée du 19 juin 1716, écrite par le duc d'Orléans en personne, rejette la demande de Perellos, privant ainsi l'Ordre de l'expertise de De Tigné. Ce n'est qu'en juillet que de bonnes nouvelles parviennent au grand maître. Le marquis d'Asfeld, ministre des fortifications de France⁵²², informe Perellos que de Tigné doit partir pour Malte sans délai, mais que le régent demande son retour d'ici février⁵²³. De Tigné quitte Arras à la fin du mois de juin, atteint Marseille le 30 août où il embarque pour son voyage à Malte, et arrive à destination début septembre.

La deuxième mission de René Jacob de Tigné en 1716

René Jacob de Tigné soumet très vite un autre rapport daté du 14 septembre 1716⁵²⁴. Les travaux sur le front de Floriana ont bien avancé et sont d'une qualité qu'il n'imaginait pas, sous la direction efficace du commandant D'Ozasse⁵²⁵, un commissaire aux

⁵²¹NLM, Lib. Ms. 1301, f. 129.

⁵²² Claude-François Bidal (1665-1743), marquis D'Asfeld, est capitaine lors du siège de Luxembourg en 1684 et participe aux campagnes de guerre de la ligue d'Augsbourg. Il est nommé brigadier de l'armée en 1694. En même temps que René Jacob de Tigné, il est très impliqué dans la guerre de Succession espagnole, principalement en Allemagne (1702-1704) puis en Espagne. Il a su se démarquer principalement dans la bataille d'Almanza (1707) et la conquête de Valence. En 1714, il est promu assistant du maréchal de Berwick lors du siège de Barcelone. D'Asfeld est chef de l'expédition franco-espagnole à Majorque en 1715, après quoi il est nommé par le régent Philippe duc d'Orléans membre du Conseil puis Directeur général du département des fortifications. Pendant la guerre de Succession polonaise, il dirige le siège de Philipsburg, devenant ainsi maréchal de France en 1734. Bidal D'Asfeld meurt au combat en 1743. A. BLANCHARD, *Dictionnaire des ingénieurs militaires*, 1691-1791, Montpellier, CNRS, 1981, p. 776-777.

⁵²³ NLM, Lib. Ms. 1301, f. 47.

⁵²⁴ NLM, Lib. Ms. 1301, f. 154.

⁵²⁵ *Ibidem*.

fortifications également responsable des lignes de Saint-Marguerite⁵²⁶. Les lauriers sont attribués à Mondion qui, selon de Tigné, a fait du front de Floriana l'un des plus respectables d'Europe. Cependant, il y a encore des travaux inachevés pour lesquels de Tigné donne des recommandations dans une longue liste et une estimation détaillée établie par ordre de priorité⁵²⁷.

L'une des principales préoccupations de De Tigné est bien sûr l'enceinte de La Valette. Pour cela, il conseille de restaurer les parapets, de construire les banquettes manquantes autour des fortifications, en particulier dans la région de Porte Saint-Georges, et de restaurer les bastions terrestres. De Tigné souhaite également faire passer des lignes de communication dans le fossé et accéder aux contre-gardes de La Valette, des travaux d'un montant de 6.000 écus. Pour la même somme, il suggère ensuite le perçage des lignes de communication dans la contrescarpe, en partant du fond du fossé jusqu'aux contre-gardes⁵²⁸. En outre, il recommande l'élevage des caponnières et des traverses dans les fossés des contre-gardes, ainsi que la mise en forme des places d'armes et traverses dans le chemin couvert de La Valette, des travaux coûteux de 3.000 écus. Les travaux de fortification restants de La Valette devraient coûter à l'Ordre 9.000 écus, soit le montant le moins élevé de tous les travaux restants du port⁵²⁹. En effet, de Tigné déplore que les bastions de Grand Port sont encore loin d'être parfaits et il craint que les travaux ne soient pas terminés à temps pour l'attaque à venir. Par conséquent, il conseille à la Congrégation de guerre de prendre ce sujet au sérieux en suivant toutes les recommandations de son mémoire de 1715⁵³⁰. De Tigné pense que deux maçons doivent être assignés pour finir l'aile gauche de l'ouvrage à cornes et ériger des traverses et des caponnières de communication dans le fossé (Fig. 4.61). Il exhorte également la Congrégation à terminer le conduit de la fontaine de Floriana, puis à bâtir une nouvelle porte menant à l'angle rentrant. D'après lui,

⁵²⁶ D. DE LUCCA, *Mondion, op. cit.*, p. 53.

⁵²⁷ NLM, Lib. Ms. 1301, f. 154.

⁵²⁸ NLM, Lib. Ms. 1301, f. 155.

⁵²⁹ NLM, Lib. Ms. 1301, f. 165-166.

⁵³⁰ NLM, Lib. Ms. 1301, f. 154.

cela rendra enfin au front terrestre de Floriana toute sa beauté et sa perfection légitimes, avec une magnifique porte qui fait sa fierté, la Porte des Bombes⁵³¹ (Fig. 4.62).

Les lignes de Cottonera progressent à un rythme soutenu. La construction des parapets et des flancs est en cours, mais plus de deux flancs sont encore nécessaires. De Tigné explique que ce terrain présente des défis particuliers, car il favorise l'approche de l'ennemi en rendant les bastions vulnérables au feu des canons. Il juge donc nécessaire de construire des retranchements dans la gorge de Cottonera, tandis que la contrescarpe doit être étendue pour offrir une meilleure protection au front bastionné. De Tigné est particulièrement préoccupé par le bastion de Saint-Paul (Fig. 4.63), qui atteint désormais une hauteur de 15 cannes (31.5 mètres) ; une cible facile pour l'ennemi⁵³². Il estime également que la restauration du front de Vittoriosa et de son retranchement, à partir du poste de Castille, a une importance moindre, mais néanmoins tout est préparé pour ces travaux. Deux maçons qui ont précédemment travaillé pour l'Ordre sont engagés pendant les mois d'hiver, car il estime que les travaux du chemin couvert de Vittoriosa, reliant le bastion Saint-Laurent à l'enceinte de Cottonera, peuvent être reportés au moins jusqu'à ce que les communications de gauche du fort Sainte-Marguerite soient achevées. De Tigné cherche à maximiser la protection de Vittoriosa pour laquelle il juge indispensable de construire un retranchement dans la gorge du bastion Saint-Sauveur. De plus, il pense que la Congrégation doit terminer, une fois pour toutes, le fort Sainte-Marguerite en construisant deux lignes de communication vers la droite et la gauche dudit fort⁵³³, et à partir de celles-ci.

Très préoccupé, de Tigné insiste sur le fait que Cottonera ne peut pas rester dans cet état et nécessite sans doute un certain nombre de modifications, qu'il a énumérées dans une estimation détaillée⁵³⁴. D'après lui, Cottonera ne sert à rien dans la défense de l'île à cette époque. Au contraire, ses faiblesses facilitent l'approche de l'ennemi vers Vittoriosa et

⁵³¹ La "Porte des Bombes" est conçue par Mondion, l'assistant de Tigné. En réalité, cette porte s'appelle à l'origine Porte des canons du fait de ses colonnes en forme de canon qui forment sa façade principale. NLM, Lib. Ms. 1301, f. 154.

⁵³² NLM, Lib. Ms. 1301, f. 156.

⁵³³ *Ibidem*.

⁵³⁴ NLM, Lib. Ms. 1301, f. 158.

Senglea, et donc tout le port, rendant presque impossible l'assistance des troupes de secours⁵³⁵.

Le fort Ricasoli est également un poste de défense clé contre les approches maritimes, d'autant plus qu'il est situé à l'embouchure de Grand Port. Sans surprise, tout comme ses prédécesseurs, de Tigné pense que les modifications apportées ici sont d'une importance cruciale, de sorte qu'il conseille d'achever le chemin couvert et d'ajouter un retranchement intérieur avec, entre autres, une demi-lune et une tenaille. Il propose les modifications et les ajouts suivants à Ricasoli : quarante mètres de traverses et un passage de retraite pour dix mousquetaires ; le retrait de l'escarpe douce et des escaliers dans le fossé ; l'élargissement des places d'armes sur les courtines ; la réparation du chemin couvert auquel une petite banquette doit être ajoutée au-dessus du parapet ; l'allongement de vingt mètres du chemin couvert devant le bastion gauche en utilisant du calcaire corallien, du mortier et un mélange de chaux vive avec du fer et du plomb ; le renforcement du glacis et la construction de deux caponnières de communication reliant les courtines de la fausse-braie à la contrescarpe au centre des deux ravelins ; la fermeture des deux extrémités du fossé par des murs ; la réparation de plusieurs éléments internes de la défense telles que les banquettes, les parapets et les embrasures (voir Fig. 4.37). Lors de sa deuxième visite à Malte en 1716, de Tigné présente également une estimation du coût des travaux qu'il propose⁵³⁶. En fait, de Tigné propose de dépenser 10.950 écus rien que pour Ricasoli, sur un montant total de 246.150 écus qu'il juge nécessaire pour toutes les fortifications.

Les contre-mines⁵³⁷ du fort Ricasoli (Fig. 4.64) doivent être attribuées à un certain ingénieur Boulé⁵³⁸. Ces mines sont achevées après 1715 en creusant des puits à différents points du fossé. Quatre tunnels principaux sortant de ces puits traversent ensuite les ravelins par dessous le fossé avec des mines centrales situées juste au centre de chaque ravelin. Les autres mines ont été creusées sous le fossé et les glacis. Selon le projet de

⁵³⁵ NLM, Lib. Ms. 1301, f. 160-161.

⁵³⁶ NLM, Lib. Ms. 1301, f. 175-177.

⁵³⁷ Les contre-mines sont des tunnels creusés sous les glacis à travers la paroi de la contrescarpe, se terminant par une petite fosse peu profonde conçue pour abriter une charge explosive déclenchée par les défenseurs lorsque l'ennemi occupe le sol juste au-dessus de la mine, ou quand on l'entend creuser une mine à proximité. S. C. SPITERI, *Fortresses of the Cross: Hospitaller Military Architecture, 1136-1798*, Malte, 1994, p. 639.

⁵³⁸ NLM, Plan R 19.

Boulé, 3.112 mètres cubes de mines sont creusés. D'après son plan, quatre-vingt-dix hommes travaillent sur le projet pendant six mois pour un total de 12.528 journées de travail, soit 6.254 livres françaises⁵³⁹ (Fig. 4.65).

Les notes de fin de rapport de 1716 indiquent également qu'il est nécessaire de constituer des réserves de poudre et de munitions pour au moins quatre mois en vue d'un éventuel siège, et d'organiser toutes les troupes en les répartissant en régiments et en les affectant à des postes spécifiques en cas d'attaque soudaine⁵⁴⁰. Heureusement, le séjour de De Tigné est prolongé de trois mois, jusqu'en mai 1717⁵⁴¹, date à laquelle la flotte ottomane a battu en retraite⁵⁴². Avant cela, l'Ordre exprime sa gratitude en lui donnant 4.000 livres et plusieurs lettres de recommandation qui portent certainement la compétence et le nom de De Tigné aux oreilles du régent, le duc d'Orléans, du marquis d'Asfeld et d'autres supérieurs au sein du corps d'ingénieurs⁵⁴³. Une lettre particulière non datée de De Beryes, marquis de Perpignan, au comte Philibert, met en évidence le lien fort qui se tisse entre de Tigné et le chef de l'Ordre. Dans cette correspondance, de Beryes raconte comment le grand maître a écrit au roi français et aux ministres pour leur demander d'attribuer à de Tigné tous les mérites et les honneurs possibles à ce grand ingénieur, en particulier le rang de brigadier qu'il désire tant. Le 1^{er} février, sa promotion et une récompense de 4.000 livres, sont en réalité le fruit de ces recommandations⁵⁴⁴.

Les responsabilités de Charles François de Mondion

Charles François de Mondion est de nouveau contraint d'assumer la responsabilité des travaux de fortification après le deuxième rappel de De Tigné en France en août 1717. Outre la poursuite du programme d'œuvres tel que spécifié par de Tigné dans son rapport

⁵³⁹ A. QUINTANO, *Ricasoli, Malta, op. cit.*, p. 68.

⁵⁴⁰ NLM, Lib. Ms. 1301, f. 161.

⁵⁴¹ D. DE LUCCA, *French Military Engineers in Malta, op. cit.*, p. 5.

⁵⁴² F. BRINCAT, *Bali de Tigné, op. cit.*, p. 46.

⁵⁴³ D. DE LUCCA, *French Military Engineers in Malta, op. cit.*, p. 5.

⁵⁴⁴ F. BRINCAT, *Bali de Tigné, op. cit.*, p. 47.

du 25 octobre 1715, Mondion est parvenu, au cours de la période 1717-1722, à étendre Burmola en 1718⁵⁴⁵ et à faire construire rapidement des fortifications côtières basées sur des batteries, des redoutes et des retranchements d'avant-garde, conçus sous sa direction. Il convient de noter comment Mondion, à ce moment-là, commence à s'éloigner de ses allégeances françaises pour obtenir une résidence permanente à Malte en tant que «chevalier de grâce » selon la nomenclature de l'Ordre.

Cependant, peu après les plans de la banlieue de Burmola en 1718 et la présentation en septembre 1719 d'un rapport intitulé *Mémoire concernant les fortifications de Malte*⁵⁴⁶, Mondion voyage en France où il rencontre le brigadier de Tigné à Arras. Les chevaliers de Malte souhaitent son retour et une lettre⁵⁴⁷ envoyée par le Grand Maître Perellos à l'ambassadeur de Mesmes exprime la gratitude du grand maître à son ambassadeur, qui est de nouveau parvenu à obtenir un congé pour Mondion pour lui permettre de retourner à Malte, où ses services sont grandement nécessaires. Une autre lettre⁵⁴⁸ signée du grand maître et datée du 10 juin 1720, indique que, lors de son séjour en France, le chevalier de Rochepierre avait également proposé à Mondion de superviser la construction du nouveau fort de Dragut Point, tel que proposé par ce dernier dans son rapport de 1715, pour lequel des plans ont déjà été préparés. Mondion repart finalement pour Malte en juillet 1720 après avoir reçu l'argent nécessaire et la promesse « d'un bon accueil, d'un emploi et de récompenses proportionnelles aux services qu'il rendrait »⁵⁴⁹.

Il convient de noter qu'en 1722, année de l'accession du Grand Maître portugais Antonio Manoel de Vilhena (Fig. 4.66), Mondion est admis pour ses bons services au sein de l'Ordre en tant que chevalier de grâce et est toujours actif sur les nouveaux travaux de fortification. En effet, dans une lettre⁵⁵⁰ envoyée au nouveau grand maître, l'ambassadeur Des Mesmes recommande l'ingénieur à Vilhena pour « avoir servi l'Ordre dans le désintéret le plus total et avoir sacrifié vingt ans de service en France qu'il a entièrement donnés à

⁵⁴⁵ D. DE LUCCA, *Mondion, op. cit.*, p. 9.

⁵⁴⁶ AOM 1011, f. 22-26.

⁵⁴⁷ AOM 1563, f. 112, 139.

⁵⁴⁸ AOM 1563, f. 116.

⁵⁴⁹ AOM 1563, f. 123.

⁵⁵⁰ AOM 1219, f. 401.

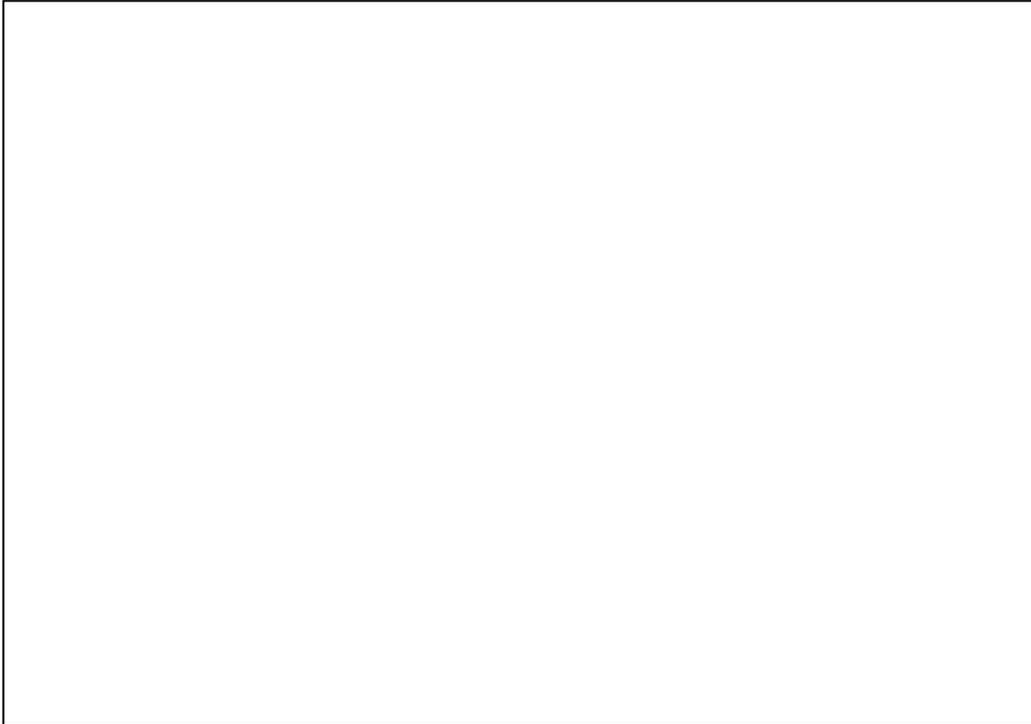
l'Ordre... ayant pour cela quitté sa famille et renoncé à l'avenir brillant que le poste d'ingénieur lui promettait ». Il n'est donc pas surprenant que Mondion soit bien accueilli par Vilhena lors de son accession à la magistrature. L'estime de Vilhena pour l'ingénieur parisien est si grande que la troisième visite de De Tigné à Malte en mai 1723 relève plus de la formalité que du besoin.

Les missions militaires qui visitent les îles, dirigées par René Jacob de Tigné, cherchent à orienter les efforts de l'Ordre vers l'achèvement du système portuaire de fortifications et ses nombreuses forteresses à moitié finies. En même temps, l'Ordre choisit également d'entreprendre et de mettre en œuvre un projet de même envergure des défenses côtières, en s'engageant à fortifier le littoral afin d'empêcher un ennemi de s'implanter sur les deux îles. L'achèvement et le perfectionnement des fortifications portuaires et la mise en place du réseau de défenses côtières absorbent l'attention de l'Ordre et ses ressources pendant une grande partie de la première moitié du XVIII^e siècle. L'effort se répand également sur l'ancienne capitale de Mdina, qui est également améliorée par de nouvelles fortifications et des travaux extérieurs (Fig. 4.67), ainsi que sur l'île de Gozo, qui reçoit une nouvelle forteresse et un système de défenses côtières.

Depuis 1645, la contribution des ingénieurs militaires français à Malte est considérable et c'est en grande partie grâce à leur présence continue que l'Ordre parvient à maintenir une étendue de fortifications qui aurait été impossible en l'absence d'un corps d'ingénierie approprié. En raison de leur poste sur le continent, à une époque où Louis XIV est obsédé par l'idée de fortifier et de renforcer ses frontières vulnérables, leurs allées et venues épuisent les compétences diplomatiques des ambassadeurs de l'Ordre à Paris et Versailles. La plainte de Vauban en ce qui concerne la pénurie d'ingénieurs compétents dans l'armée française, mise en avant au siège du Luxembourg en 1684, ne simplifie certainement pas les choses. Cependant, il est fort heureux que Malte ait grandement bénéficié de la mission de De Tigné de 1715, puisqu'elle a été immédiatement propulsée à l'avant-garde de l'architecture militaire continentale en devenant un modèle d'un noyau hautement fortifié situé dans une zone qui, d'après des normes contemporaines, était isolée et coupée du flux des événements qui secouaient à l'époque les cours baroques absolutistes d'Europe centrale et occidentale.



**Fig. 4.55 – Portrait de Sébastien Le Prestre de Vauban,
Maréchal de France (1633-1707)
(Fin du XVII^e siècle)**



**Fig. 4.56 – Plan des fortifications de front de terre devant la Porte Reale de La Valette
« Plan pour faire voir dont on put faire la Caponiere de Communication à la Demi Lune
de la Porte Reale, avec la Correction de la tenaille qui couvre la dit Pte. »
René Jacob de Tigné, 1718. (NLM V15)**

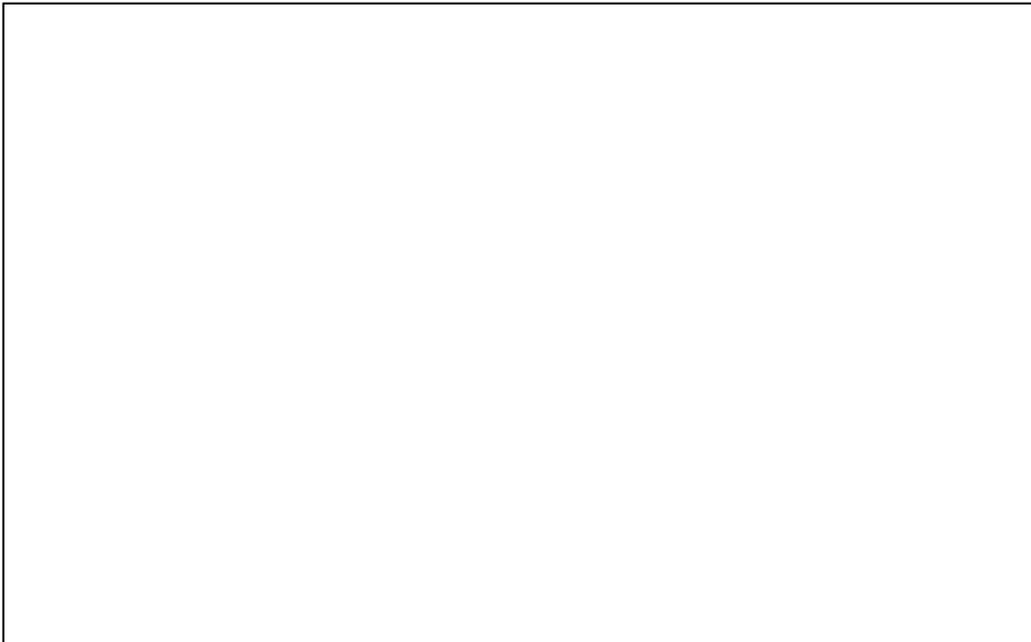


Fig. 4.57 – Les travaux du front de terre de La Valette au début du XX^e siècle

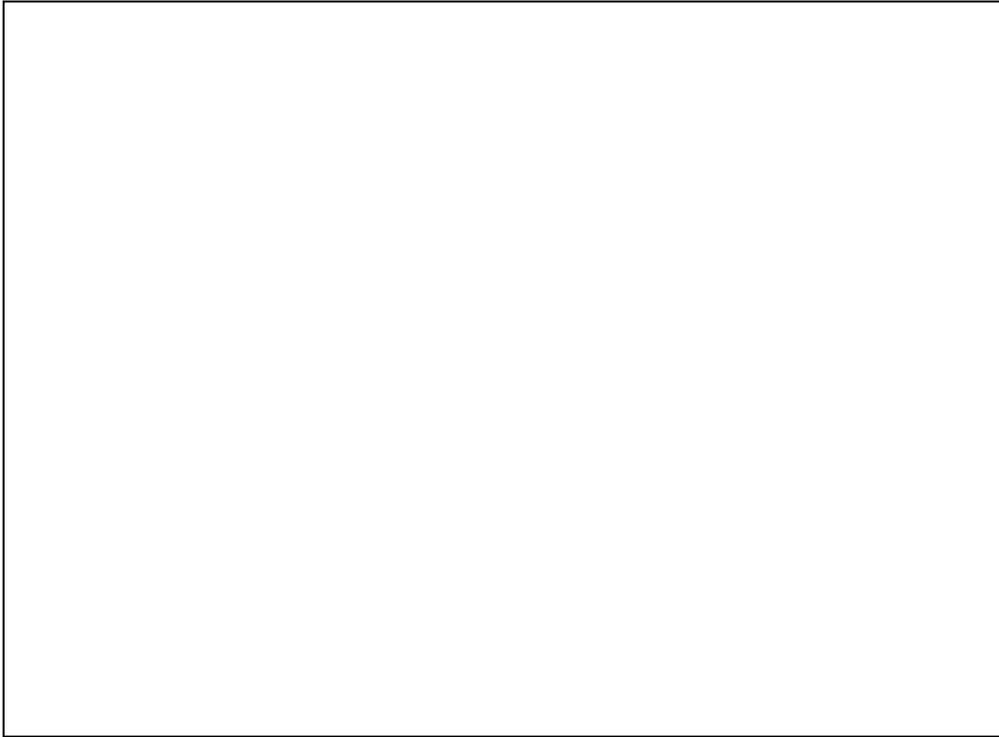


Fig. 4. 58 – Plan du front de terre de la Floriana en 1715
« Plan de la partie droite des Chemins Couvertes de la Florianne qui fait voir les augmentations
Et corrections qu'on y doit faire », René Jacob de Tigné (NLM F16)



Fig. 4. 59 – Section des fortifications du front de terre de la Floriana (NLM F18)

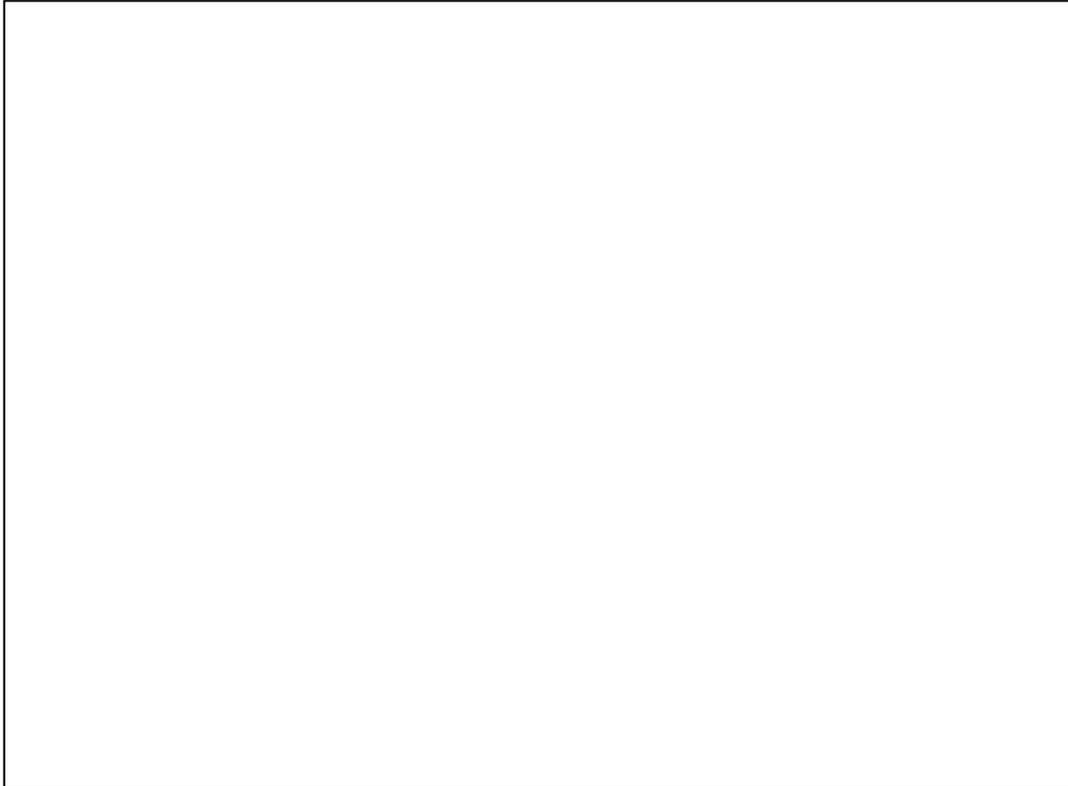


Fig. 4.60 – Plan de la forteresse sur l'île de « Lazaretto », mieux connue comme Fort Manoel (début du XVIII^e siècle)

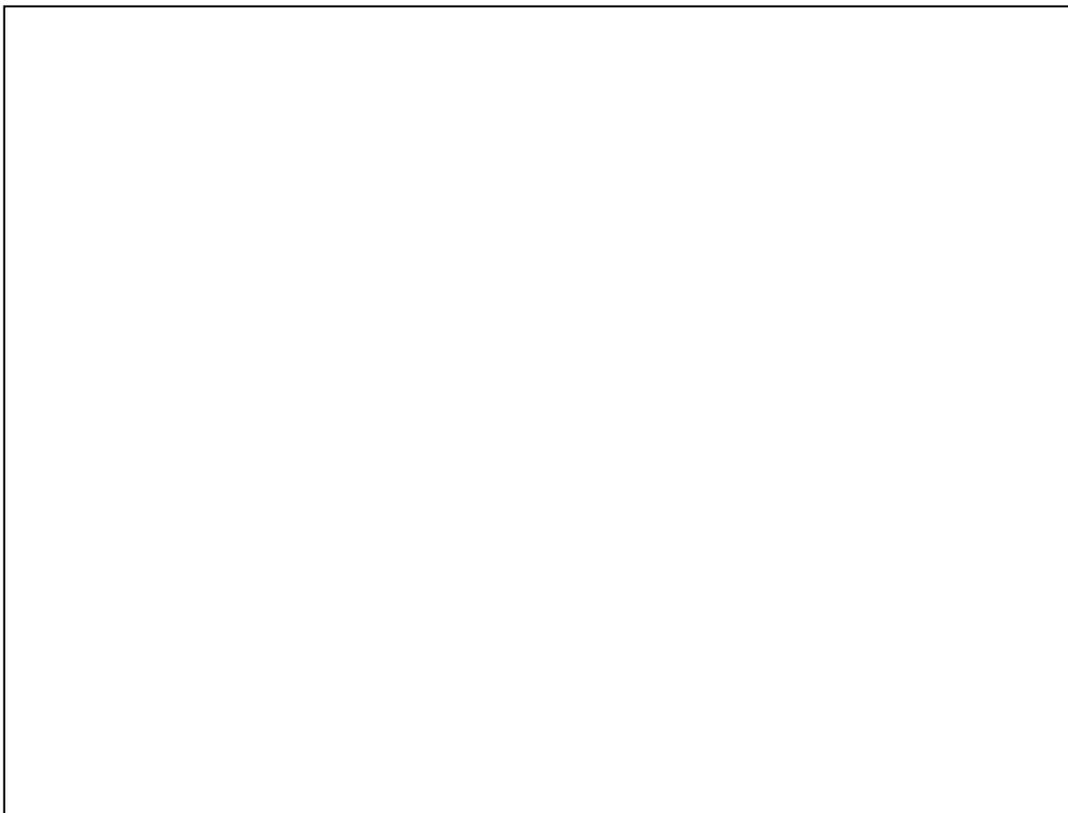
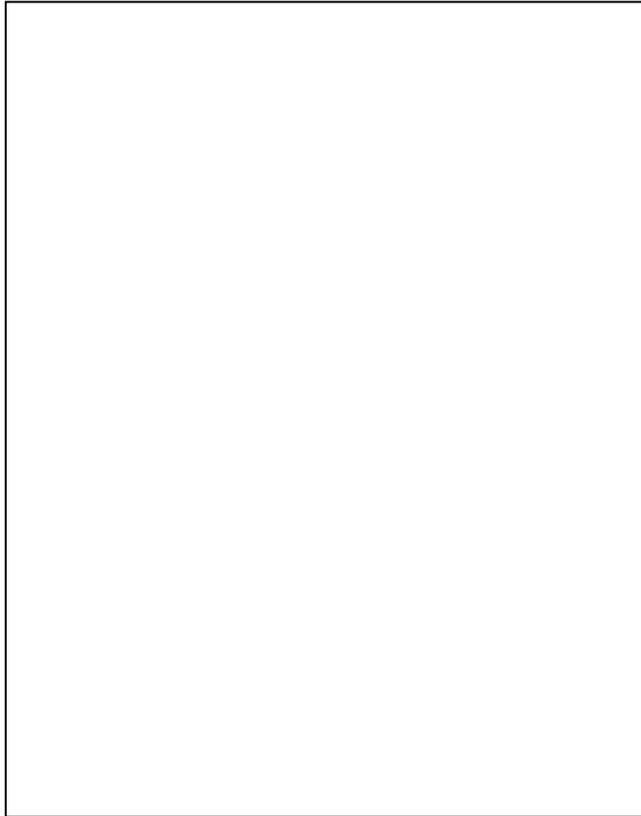
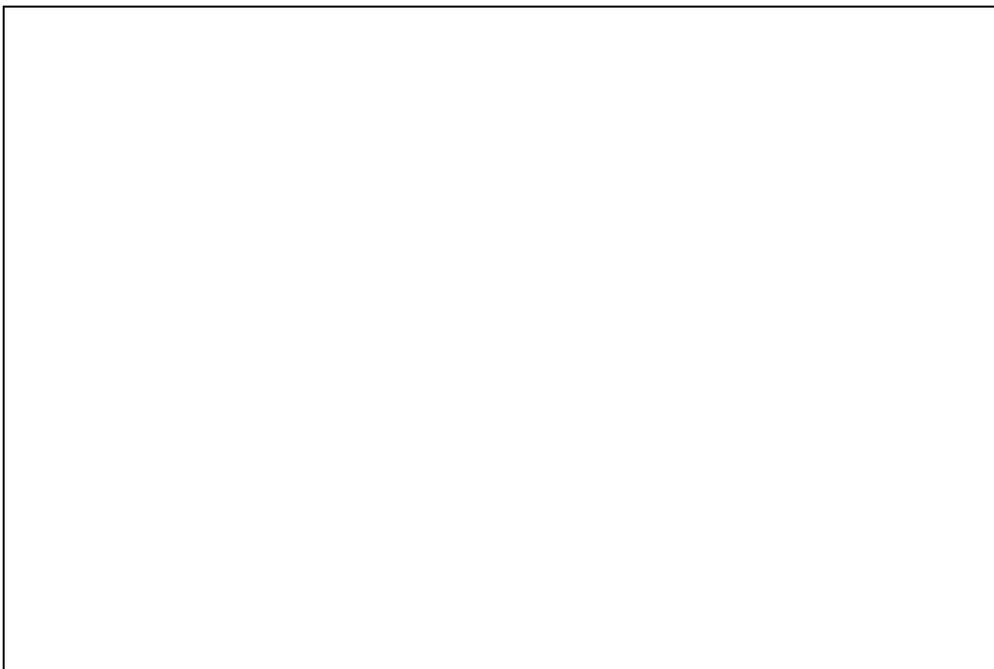


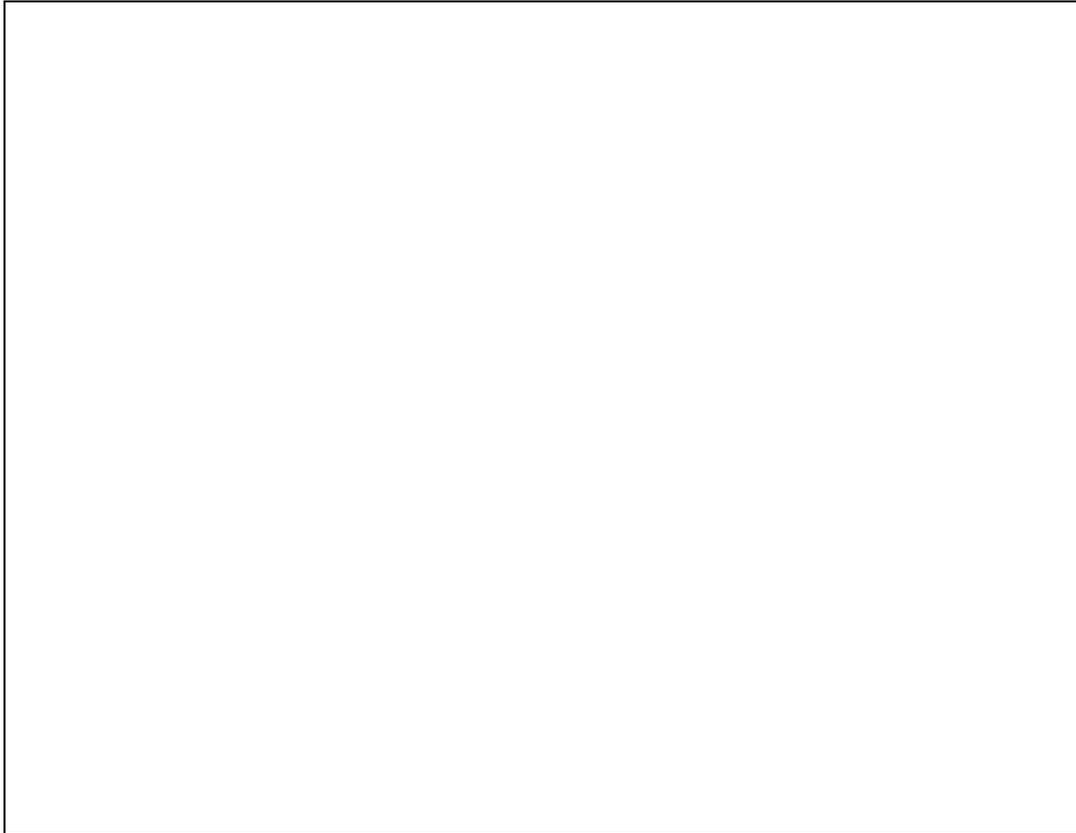
Fig. 4.61 – Projet de contremines sur une copie du plan original de l'ouvrage à cornes couronné de la Floriana, « Copie de celle de Tigné de 1717 », (NLM F15)



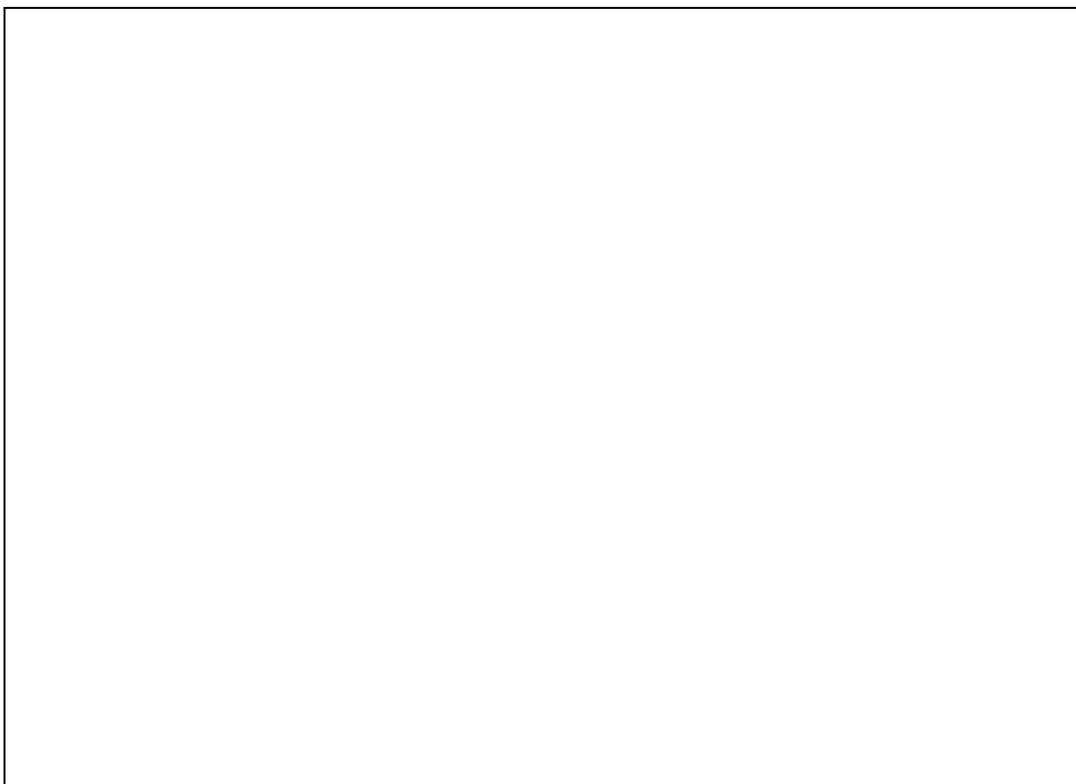
**Fig. 4.62 – La porte originale de la « Porte des Bombes »
sur le front de terre de la Floriana au début du XX^e siècle**



**Fig. 4.63 – « Plan du Bastion de St. Paul de la Cottonniere pour l'Établissement de ses flancs
et les autours des deux Courtines disposées en retranchement », René Jacob de Tigné, 1716.
(NLM C22)**



**Fig. 4.64 – Projet de contremines au front de terre du Fort Ricasoli,
« Plan et Profil du Projet des Contremines dont il commendroit envelopper le front
du fort Ricazoli d’une mer à l’autre » Boule, 1715. (NLM R19b)**



**Fig. 4.65 - « Plan et Profil du Projet des Contremines dont il commendroit envelopper le front
du fort Ricazoli d’une mer à l’autre » Boule, 1715. (NLM R19a)**

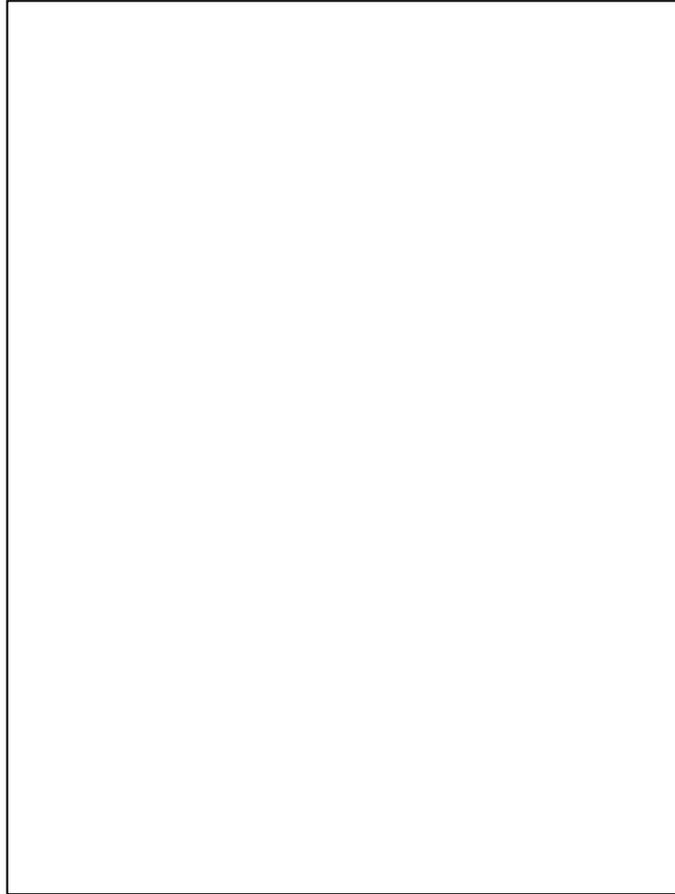
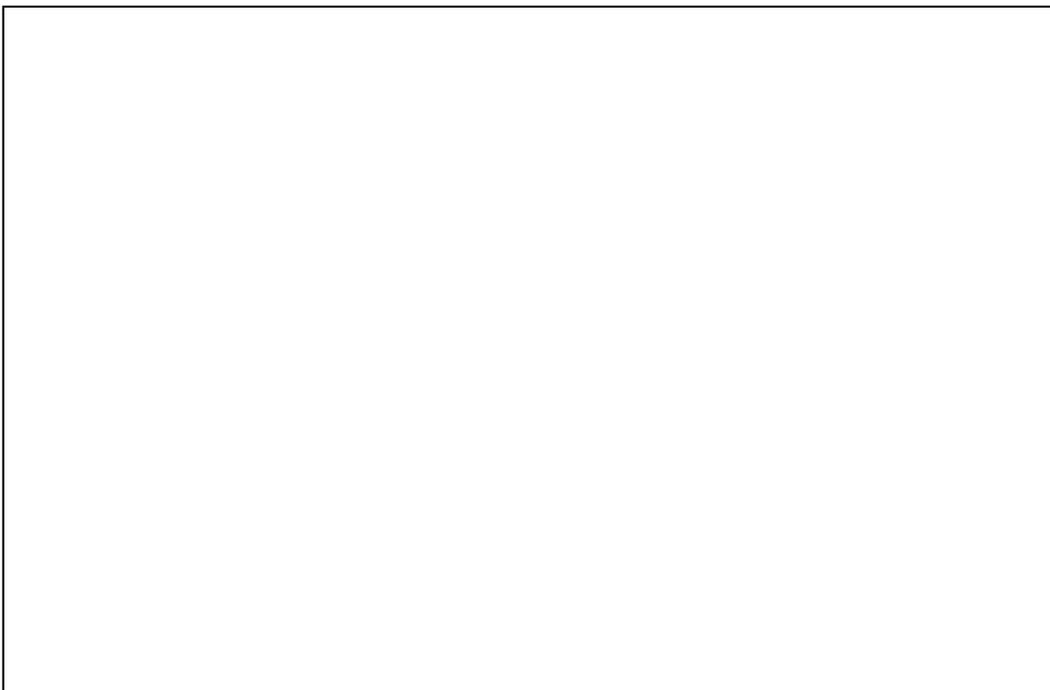


Fig. 4.66 – Portrait du Grand Maître Antonio Manoel de Vilhena (1722-1736)



**Fig. 4.67 – Plan avec de nouvelles propositions de fortification de la vieille cité de Mdina
« LA CITTE VIELLE » 1723. (NLM N3)**

X-L'INFLUENCE FRANÇAISE SUR LES FORTIFICATIONS DE MALTE

En tant qu'ordre militaire habitué aux dangers auxquels fait face une petite communauté vivant de manière relativement isolée, tout d'abord dans le royaume latin de Jérusalem, puis dans l'île de Rhodes et enfin dans l'archipel maltais, il est normal que, tout au long de son histoire, l'Ordre de Saint-Jean ait été constamment préoccupé par des questions concernant la stratégie de défense et la fortification militaire. Le nombre important d'ingénieurs militaires et d'experts en armement qui furent invités par l'Ordre à Malte entre 1530 et 1798 trouve une explication dans cette préoccupation traditionnelle qui s'intensifia en grande partie après le choc de la chute de Rhodes en 1522 et le Grand Siège de Malte en 1565. Entre autres, le dernier évènement montre que des fortifications solides étaient vitales si Malte devait rester aux mains de l'Ordre. En conséquence de cette préoccupation permanente concernant l'état des défenses, à la fin du XVIII^e siècle, les îles maltaises deviennent pratiquement une grande place forte, une véritable forteresse de la mer.

D'autre part, la conception fragile du fort Saint-Elme, révélée lors d'une mise à l'épreuve, indique que des fortifications solides requièrent la présence d'ingénieurs militaires compétents qui doivent connaître les avancées les plus récentes des arts complémentaires de l'attaque et de la défense interprétés à l'époque par les principales armées européennes. Les remparts du XVI^e et du XVII^e siècles de Malte ont été principalement modelés par des ingénieurs italiens compétents, à savoir Bartholomeo Genga, Francesco Laparelli de Cortone, Pietro Paolo Floriani, Vincenzo Maculano de Firenzuola et Antonio Maurizio Valperga, qui ont créé collectivement un vaste réseau défensif auquel les ingénieurs français ont ajouté leurs propres structures élaborées.

Au cours du XVII^e siècle, les ingénieurs étrangers, surtout ceux français, essayent de prendre la place des ingénieurs italiens auprès des souverains et publient des traités

d'architecture militaire qui contribuent à créer des écoles de fortification⁵⁵¹. Leur réputation, surtout celle des ingénieurs qui avaient travaillé sous Vauban, était telle qu'ils étaient recherchés aussi bien par des pays amis que des pays ennemis de la France. En effet, les alliés du royaume faisaient appel au roi pour envoyer ses ingénieurs pour les conseiller, et la France envoyait des missions qui étaient directement contrôlées par les services du roi⁵⁵². Une lettre du Grand Maître Lascaris à Mazarin datée le 20 mai 1645 se réfère à la visite du vicomte d'Arpajon en soulignant la générosité de « leurs Majestés » et du Cardinal en envoyant cet expert:

« Son arrivée a produit dans les cœurs d'un chacun tant de joye par la cognoissance que tout le Monde a de son mérite; que comme on scait fort bien que vous avez eu bonne part a nous procurer ce grand renfort »⁵⁵³.

La période entre 1650 et 1750 est en effet celle qui marque l'ascendance de la France dans la politique européenne. La France étant une nation avec laquelle l'Ordre entretient des liens diplomatiques et financiers étroits, il n'est pas surprenant qu'au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, Malte soit le témoin d'un va-et-vient de plusieurs ingénieurs militaires français importants qui ont principalement contribué à sa défense en créant une fortification côtière, en perfectionnant les défenses portuaires existantes et la construction du fort Manoel, dont la conception est étroitement liée au travail du grand ingénieur militaire français Sébastien Le Prestre de Vauban (1633-1707). Les ingénieurs militaires français et leurs idées sont actifs dans les îles maltaises depuis que Vauban a mis la France à la tête du développement de l'architecture militaire dans la seconde moitié du XVII^e siècle⁵⁵⁴, surtout après la formation du « Corps des Ingénieurs » qu'il dirigeait et qui, par sa compétence, donnait encore plus de poids au nouveau modèle absolutiste de gouvernement. Ce modèle de formation fut adopté dans de nombreux pays, et servit aussi à

⁵⁵¹ M. VIROL, « La circulation internationale des ingénieurs en Europe (1680-1780) », *Les circulations internationales en Europe années 1680-années 1780*, P-Y. Beaurepaire et P. Pourchasse (dir.), Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 67.

⁵⁵² *Ibidem*, pp. 70-71.

⁵⁵³ A.E., *C.P.*, vol. 1, Lettre de M. le Grand Maitre, 20 may 1645, f. 298r.

⁵⁵⁴ P. ROCOLLE, « 200 Ans de Fortification Française », Vol. II, *Du 16^e siècle au mur de l'Atlantique*, Paris, 1989, pp. 403-422.

faire diffuser les mathématiques, la géométrie, la topographie et les systèmes polygonaux de fortification⁵⁵⁵.

Vauban reprit les principes énoncés par le comte de Pagan dans son traité théorique de fortification, qui fut fondamental pour la seconde moitié du XVII^e siècle. En fait, entre 1661 et 1678, les bastions dessinés par Vauban étaient à flancs droits, tracés suivant un axe perpendiculaire à la ligne de défense et pas à la courtine. Ainsi, les tirs réalisés depuis les flancs d'un bastion, au moyen de canons, permettaient de couvrir les faces du bastion voisin de manière à assurer un flanquement efficace de chaque organe composant l'enceinte urbaine⁵⁵⁶. Entre 1668 et 1671, les fortifications de Lille, d'Ath et de Charleroi sont toutes conçues suivant ce tracé que Vauban réutilisa encore en 1687 lors de la construction de Fort-Louis-du-Rhin⁵⁵⁷. De ces principes, Vauban, sachant qu'aucune place n'est imprenable, fit une estimation du temps et des moyens qui seraient nécessaires à un attaquant pour prendre une place. Ainsi, en 1681, dans un mémoire sur Casal, Vauban élaborait une première étude de la capacité défensive d'une place⁵⁵⁸.

Le prestige de l'architecture militaire française, qui fait la réputation et la montée en flèche du génie militaire, est en effet dû à la contribution de Vauban. Sa longue et brillante carrière place l'ingénierie militaire française à l'avant-garde de toutes les écoles européennes d'architecture militaire. À la fin du XVII^e siècle, après l'école italienne d'architecture militaire, éclipsée par les avancées des écoles militaires de fortifications néerlandaises et espagnoles, ce sont les notions françaises d'attaque et de défense des fortifications imposées par Vauban qui dominent. À la fin du XVII^e siècle, les compétences et les capacités de l'ingénierie militaire française sont très demandées dans toute l'Europe.

Des hommes comme le brigadier de Tigné et Mondion sont un produit direct de ce phénomène et, par conséquent, sont beaucoup appréciés pour leur expertise au côté d'un

⁵⁵⁵ V. BURGASSI, *Architecture et espaces de pouvoir dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1530-1798)*, thèse de doctorat non publiée en Histoire de l'Art de la Renaissance à l'École Pratique des Hautes Études en cotutelle avec l'École Polytechnique de Turin.

⁵⁵⁶ Sous la direction de T. MARTIN et M. VIROL, *Vauban, architecte de la modernité ?*, Presses universitaires de Franche-Comté (*Cahiers de la MSHE Ledoux*), 2008, p. 104.

⁵⁵⁷ *Ibidem*.

⁵⁵⁸ H. VÉRIN, *La gloire des ingénieurs. L'intelligence technique au XVI^e au XVIII^e siècle*, Éditions Albin Michel, Paris, 1993 ; p. 68.

Ordre de construction de forteresses. La popularité et la réputation des ingénieurs militaires français, cependant, ne s'est pas faite du jour au lendemain. Ainsi, la connaissance de ce processus est essentielle pour comprendre l'état d'esprit et la compétence des ingénieurs français qui sont convoqués à Malte pour évaluer et concevoir les fortifications des chevaliers. Certains de ces hommes auront une empreinte profonde sur le tissu architectural. Bon nombre de leurs fortifications localement implantés font encore hommage à leurs talents au XVIII^e siècle.

La plupart des ingénieurs arrivant à Malte au début du XVIII^e siècle, tels que le brigadier de Tigné, Mondion, De Tresmannes et Maigret, sont des membres du corps royal du génie, mais tous les ingénieurs français arrivant au XVII^e siècle ne font pas partie d'une organisation structurée. Avant l'arrivée du brigadier de Tigné, les ingénieurs français ont été cependant essentiels au développement de fortifications à Malte. La présence du premier ingénieur français arrivant à Malte, puis employé par Frédéric Hesse-Darmstadt, lors de la règle de l'Ordre pour diriger les fortifications de l'île, nous ramène en 1635 avec la toute première arrivée de Jardin.

L'apparition sur la scène locale d'hommes distingués tels que Louis Nicolas de Clerville, Louis vicomte d'Arpajon et Blaise François comte de Pagan à l'été 1645 marque non seulement le déclin des Italiens en tant que principaux représentants de l'art de la construction de forteresses mais signale également le changement de l'Ordre, de la sphère d'influence impériale à française⁵⁵⁹. Cet événement intervient lorsque l'armée française, dirigée par l'ambitieux et jeune Louis XIV, se renforce et gagne en puissance rapidement en Europe. On pense que l'orientation de l'Ordre à l'égard de l'assistance française a lieu lors de l'arrivée de Vauban dans le domaine de l'architecture militaire, cependant, la présence de cette équipe française en 1645 implique que la montée en prestige de l'ingénieur français a commencé bien avant.

Néanmoins, elle fut par la suite consolidée par l'empreinte de Vauban sur le champ de bataille européen. On sait parfaitement que Pagan était le mentor direct de Vauban, célèbre pour son concept de « défense en profondeur », mais il est clair que ce concept

⁵⁵⁹ AOM 6554, f. 88; AOM 6553, f. 63; AOM 6554, f. 299.

avait déjà été établi par Pagan qui prêchait pour des travaux visant à ralentir la progression de l'attaquant. De plus, il faut préciser que le premier « système » de Vauban n'est presque rien d'autre qu'une modification du modèle de Pagan, et il serait légitime de créditer toute cette conception à Pagan⁵⁶⁰, qui a jeté les bases d'une architecture militaire devenue une pratique courante au XVII^e siècle en France⁵⁶¹.

Comme on s'y attend, ces trois ingénieurs français présentent collectivement et séparément leurs critiques et leurs suggestions sur les enceintes de La Valette et Floriana. Ils conviennent tous que ces travaux peuvent être ignorés et mis en enfilade à partir des hauteurs environnantes, et contiennent des angles morts⁵⁶². Ils pensent également que la construction de Floriana est déjà bien avancée. Par conséquent, ce serait une erreur d'abandonner le projet. Pour renforcer leur argumentation, le groupe suggère que les travaux peuvent être achevés avec des modifications mineures. L'ancien front de terre de La Valette, encore considéré comme fragile, entraîne diverses recommandations des ingénieurs français. Cependant, le travail acharné de ces experts français n'améliore que très peu les enceintes de La Valette et de Floriana. Un rapport daté du 7 juin 1645 indique que les recommandations de Clerville sur le front terrestre de Floriana sont sur le point d'être mises en œuvre, mais les preuves manquent pour le confirmer⁵⁶³.

Il faudra treize années après le départ du groupe français pour que l'Ordre fasse enfin appel à un ingénieur résident français. Médéric Blondel des Croisettes est le fils de Louis Blondel des Croisettes, un architecte ordinaire du roi français et frère du célèbre François Blondel qui atteint le rang de maréchal de camp dans l'armée française. Blondel arrive à Malte en 1658, succédant à Francesco Buonamici qui quitte le poste en 1657. Blondel est donc employé par l'Ordre de Saint-Jean comme premier ingénieur résident français⁵⁶⁴. Tout comme les autres ingénieurs militaires - Buonamici, et plus tard Claude de

⁵⁶⁰ J. LANGINS, *Conserving the Enlightenment, French Military Engineering from Vauban to the Revolution*, Cambridge, 2004, p. 46.

⁵⁶¹ *Ibidem*, p. 53.

⁵⁶² L'angle mort est la zone non protégée par les tirs d'enfilade, un défaut de conception des tours rondes dans les forteresses médiévales, devenu obsolète à l'ère de la poudre avec la conception de bastions pentagonaux.

⁵⁶³ A. HOPPEN, *The Fortifications of Malta*, (1999), *op. cit.*, p. 88-89.

⁵⁶⁴ *Ibidem*, p. 9.

Colongues, René Jacob de Tigné et Charles François de Mondion - Médéric Blondel est reçu dans l'Ordre de Saint-Jean en tant chevalier de grâce⁵⁶⁵. Il reste au service de l'Ordre jusqu'à sa mort en 1698, mais il quitte l'île en congé maladie pendant des périodes prolongées dans les années 1660 et 1670⁵⁶⁶.

À la suite de sa nomination, Blondel assume les titres de *Commissario delle Opere* et *Soprintendente delle Fontane*, ce qui le place à la tête de tous les travaux de défense et d'approvisionnement en eau effectués dans les îles. L'une des premières tâches auxquelles il est confronté est la finalisation du réseau de défense côtière qui a été initié par le Grand Maître Lascaris en 1647, lorsque ce grand maître décide de construire plusieurs petites tours côtières pour servir de défenses auxiliaires aux tours et forts de Wignacourt construits entre 1610 et 1620. Les tours construites sous la direction de l'ingénieur français sont des structures faciles à entretenir, mais certaines preuves, sous la forme d'un document portant la signature de Blondel⁵⁶⁷, montrent que leur construction présentait souvent de sérieux problèmes techniques et des estimations détaillées des travaux nécessaires.

Le 18 juin 1664, le Conseil de l'Ordre adopte un décret par lequel Blondel est chargé d'entreprendre une mission mystérieuse⁵⁶⁸, probablement liée à la campagne de Candie. Son déplacement est de courte durée. En 1665, l'ingénieur est de retour à Malte et chargé de concevoir le *Polverista* ou le magasin à poudre de Floriana, ainsi qu'un ravelin à proximité⁵⁶⁹. Après 1669, les registres indiquent que Blondel contracte une sorte de maladie chronique, si bien que, le 2 février 1670, l'Ordre décide de lui accorder un congé pour traitement médical et d'appeler Antonio Maurizio Valperga pour terminer les défenses de Floriana et donner d'autres recommandations concernant l'état des fortifications portuaires.

⁵⁶⁵ *Ibidem*, p. 8.

⁵⁶⁶ *Ibidem*, p. 91.

⁵⁶⁷ AOM 6551, f. 104r.

⁵⁶⁸ AOM 260, f. 195r.

⁵⁶⁹ AOM 261, p. 27r et 42v.

Le 11 septembre 1678, Blondel repart pour la France pour le même traitement médical⁵⁷⁰, et presque immédiatement l'ingénieur espagnol Don Carlos de Grunenbergh, responsable des fortifications de Sicile, est appelé pour le remplacer temporairement, et en particulier « pour résoudre certaines difficultés qui se sont produites dans les travaux de fortification ». Toutefois, en 1687, Blondel est de retour à Malte car sa présence est mentionnée dans un mémoire détaillé⁵⁷¹ présenté au Conseil le 1^{er} mars de cette année, où Grunenbergh déclare avoir examiné attentivement le port de Marsamxett et la Pointe de Dragut avec Blondel « qui avait souligné la nécessité de fortifier ces deux points afin de protéger le flanc faible de Floriana »⁵⁷². Ce conseil important de Blondel est suivi en 1689 par deux rapports datés du 30 octobre et du 22 novembre⁵⁷³, dont l'un est une argumentation très technique sur la construction de parapets dans des travaux de fortification, peut être inspirée par le traité intitulé « Les fortifications » (Paris 1628)⁵⁷⁴ du chevalier Antoine de Ville⁵⁷⁵, ouvrage que l'auteur avait écrit en Italie en langue française. Le livre fut ré-édité cinq fois au cours du XVII^e siècle. La majorité des publications de de Ville, rédigées en français, furent largement diffusées et traitaient de l'art des sièges, des fortifications et de la logistique militaire⁵⁷⁶.

Les dernières contributions de Blondel incluent un rapport sur les fortifications de Mdina⁵⁷⁷, après la destruction généralisée causée par le tremblement de terre de 1693, qui contient quelques commentaires intéressants sur les effets de la construction de la cathédrale de Lorenzo Gafà sur le réseau de fortifications de la vieille ville. Un autre

⁵⁷⁰ AOM 262, f. 81v.

⁵⁷¹ AOM 262, f. 293-295.

⁵⁷² *Ibidem*.

⁵⁷³ AOM 101 - I, f. 3-6, 7-8.

⁵⁷⁴ D. DE LUCCA, « French Military Engineers in Malta during the 17th and 18th centuries », *Melita Historica*, vol. 8, 1980, 1, pp. 23-33.

⁵⁷⁵ Antoine de Ville (né à Toulouse en 1596 et mort en 1656) est un ingénieur militaire français qui fut responsable du renforcement de plusieurs places françaises. À la demande de la République de Venise, il fortifia Pula, une ville portuaire en Istrie.

⁵⁷⁶ M. VIROL, « La traduction des ouvrages des ingénieurs: stratégies d'auteurs, pratiques de librairie et volonté des princes (1600-1750) », dans *Artefact*, no. 4, 2016, p. 184-185.

⁵⁷⁷ Archives de la Cathédrale de Mdina (ACM), Ms. 6, p. 227 et Ms. 62, p. 63.

rapport⁵⁷⁸ contient quelques recommandations pour la réparation urgente du front terrestre de Vittoriosa. Il existe également des preuves indiquant qu'au cours de ses dernières années d'activité, avant sa mort en 1698, Blondel finalise la splendide façade de l'église *Ta' Giezu* des frères mineurs observants franciscains à La Valette, ce qui représente sûrement un exercice intéressant pour l'ingénieur français qui passe du militaire au religieux.

Après un vide de huit ans au cours duquel l'Ordre est privé des services d'un ingénieur résident, un ingénieur français, à savoir Claude de Colongues, arrive à Malte en 1703 et est admis à l'Ordre de Saint-Jean en tant que chevalier de grâce⁵⁷⁹ le 25 mai de la même année⁵⁸⁰. Un décret du Conseil du 17 avril 1703⁵⁸¹ indique qu'à cette date, Colongues avait déjà révisé les conceptions existantes pour les défenses de Floriana et dressé une liste de nouvelles suggestions pour perfectionner les ouvrages d'alerte surplombant la vallée de Pietà. Dans ces circonstances, il est assez regrettable que pour quelque raison que ce soit, Colongues n'ait pas réussi à terminer les travaux, car il existe des preuves suffisantes montrant qu'en 1714, l'année marquée par la question de la citation du Grand Maître Perellos pour mettre Malte en état de défense, peu ou aucun travail n'a été accompli sur le front de terre principal des fortifications de Floriana, malgré sa prépondérance par rapport à la stratégie de défense contemporaine.

En revanche, bien que des Français comme Médéric Blondel, Claude de Colongues et François Bachelieu⁵⁸² aient trouvé un emploi dans l'Ordre, le lien réel et définitif s'est créé lorsque le Grand Maître Perellos s'est tourné vers la France en quête d'une assistance militaire⁵⁸³. Le groupe d'ingénieurs militaires français du prestigieux corps des ingénieurs du Roi, envoyé à Malte par Louis XIV en 1715 sous le commandement de René Jacob de Tigné,

⁵⁷⁸ AOM 264, p. 77.

⁵⁷⁹ A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1999), *op. cit.*, p. 100.

⁵⁸⁰ DE VERTOT Abbé, *Histoire des Chevaliers Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, *op. cit.*, p. 319.

⁵⁸¹ AOM 265, f. 92v.

⁵⁸² François Bachelieu, qui n'est employé qu'en tant qu'ingénieur en second en 1713, est originaire de Lyon et n'est pas, à proprement parler, employé par la couronne française, résidant en Sicile depuis quelques années, travaillant sur les défenses de Palerme en soutien de la cause du prétendant Bourbon français au trône sicilien, Philippe V. En fait, Bachelieu travaille sur les fortifications de Palerme. G. PAGNANO, *La Difesa Virtuale, Progetti Inediti di Fortificazioni per Palermo e Taormina in età Sabauda*, Catane, 1992, p. 44-58.

⁵⁸³ AOM 1561, f. 147.

exerce une influence cruciale sur la conception et le développement des fortifications dans les îles maltaises au cours des dernières décennies du siècle⁵⁸⁴.

René Jacob de Tigné est alors l'un des ingénieurs les plus expérimentés de France avec vingt-six années de service⁵⁸⁵. Plus tard, en 1720, il est nommé au poste de directeur des fortifications à Charlemont, puis transféré à un poste similaire à La Rochelle où il séjourne jusqu'à sa mort en 1730⁵⁸⁶. Son assistant, commandant en second, est Charles François de Mondion. Le groupe compte également les ingénieurs ordinaires Delafon, Grillot de Predelys, Victor Hyacinthe d'Artus et Philippe Maigret⁵⁸⁷. D'autres ingénieurs, comme Megreill⁵⁸⁸, arrivent à la suite du prier de France, Philippe de Vendôme. Cependant, le plus doué d'entre eux est Maigret. Son « Traité de la sûreté et conservation des États par le moyen des forteresses », publié à Paris en 1725, deviendra un ouvrage de référence en matière d'importance stratégique des forts utilisé à l'école de Mézières, l'école française du Génie fondée en 1748⁵⁸⁹. Maigret séjourne à Malte jusqu'en août 1716 afin de superviser la construction des défenses côtières⁵⁹⁰. De même, séjournant sur l'île après le départ de De Tigné, Mondion est chargé de superviser le travail quotidien sur les fortifications avant d'être rappelé en France en 1719⁵⁹¹.

L'Ordre ne souhaitant pas perdre Mondion décide de l'admettre dans l'Ordre en tant que chevalier de grâce. Le Grand Maître Perellos cherche ensuite à obtenir son retour pour servir d'ingénieur résident. Le souhait de Perellos est exaucé et Mondion est employé

⁵⁸⁴ S. C. SPITERI, *The Art of Fortress Building*, op. cit., p. 70.

⁵⁸⁵ AOM 1301, f. 52; lettre au Grand Maître Perellos de Monsieur Le Peletier de Souzy, Directeur Général de Fortifications en France.

⁵⁸⁶ S. C. SPITERI, *The Art of Fortress Building*, op. cit., p. 71.

⁵⁸⁷ Delafon, Grillot et D'Artus finirent par atteindre le rang de directeurs de fortification respectivement de Dunkerque, de Bourgogne et de Bordeaux et Blaye et Maigret celui d'ingénieur en chef. Ce dernier est décrit par Folard comme l'un des ingénieurs les plus talentueux d'Europe.

⁵⁸⁸ S. C. SPITERI, *The Art of Fortress Building*, op. cit., p. 71.

⁵⁸⁹ J. C. FOLARD, *Histoire de Polybe*, op. cit., Vol. V, p. 123. Sur l'école d'ingénieurs de Mézières voir René Taton, « L'École royale du génie de Mézières », in René Taton (dir.), *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIIIe siècle*, Paris, Hermann, 1964, p. 559-615; Hélène Vérin, *La gloire des ingénieurs. L'intelligence technique du XVIe au XVIIIe siècle*, Paris, Albin Michel, 1993; Sébastien Pautet, « Produire une élite savante et technicienne à l'École du génie de Mézières : dispositions techniques et scientifiques des élèves ingénieurs », *Artefact. Techniques, Histoire et Sciences humaines*, n°4, 2016, pp. 119-133.

⁵⁹⁰ NLM, Lib. Ms. 1301, f. 146.

⁵⁹¹ AOM 1562, lettres du Grand Maître Perellos du 7 et 8 octobre 1719.

comme *ingegnere della religione* en janvier 1721. Il sert l'Ordre avec conviction jusqu'à sa mort en décembre 1733. Les dix-huit années de service de Mondion constituent la période d'activité de construction de forteresses la plus importante et la plus intense de l'histoire de l'île. À l'instar de Blondel, son implication s'étend au secteur civil où ses compétences architecturales et son sens esthétique considérable contribuent grandement à l'embellissement de nombreux palais et églises baroques, en particulier dans la vieille ville de Mdina, qui a été en grande partie rénovée pendant la magistère de Manoel de Vilhena (1722-1736).

Le XVIII^e siècle est particulièrement prolifique en ce qui concerne la construction de fortifications. Il est vrai que les XVI^e et XVII^e siècles ont été les périodes les plus formatrices dans la fortification des îles maltaises; c'est pendant cette période historique que les décisions stratégiques et militaires qui ont abouti à la création de la nouvelle forteresse de La Valette et à la formation d'énormes enceintes ont été prises. Elles restent en grande partie responsables de la détermination de la stratégie défensive tout au long du reste de la règle de l'Ordre. Cependant, plusieurs de ces schémas sont restés inachevés et incomplets à la fin des années 1600. C'est en grande partie grâce au travail des ingénieurs militaires français au XVIII^e siècle que la plupart de ces travaux ont été achevés et équipés de tous les accessoires de défense, à savoir des portes d'entrée, extérieurs (camps et glacis), magazines en poudre, bastions retranchés et forts détachés.

Inévitablement, la forme et le caractère définitifs des fortifications de Malte sont principalement le produit de l'école française d'architecture militaire. Une grande partie du crédit doit aller, indirectement, au génie de Sébastien Le Prestre de Vauban, l'homme qui a aidé à faire de la France un élément incontournable de l'architecture militaire dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Ingénieur de terrain qui a gravi les échelons pour devenir maréchal de France en 1703, la longue carrière de Vauban dans les guerres hollandaise et espagnole de Louis XIV lui a permis de travailler sur plus de 160 forteresses (dont 33 qu'il a reconstruites) et de diriger quelque 40 sièges avec succès.

Les efforts de Vauban pour élever la qualité de la pratique de l'ingénierie militaire au début de l'Europe moderne ont produit l'un des corps d'ingénieurs militaires les plus respectés des XVII^e et XVIII^e siècles en France, le corps royal du génie. Remplaçant de Louis

Nicolas de Clerville en 1668, Vauban est nommé conseiller de Louvois, ministre de la Guerre, et après le décès de Clerville en 1678, Vauban est proclamé commissaire général. Comme nous l'avons vu plus haut, après la mort du marquis de Segnelay en 1690 (fils de Jean-Baptiste Colbert, ministre de la Marine) et celle de Louvois en 1691, la possibilité d'unir les deux branches de l'administration du génie émerge. Deux ministères sont déjà en place, le ministère de la Guerre, qui contrôle la fortification dans les territoires nouvellement conquis, constitué principalement d'unités d'ingénieurs semi-militaires, ainsi que le ministère de la Marine, responsable des forteresses côtières et frontalières et principalement composé d'ingénieurs du génie civil. Ce processus d'unification a en fait débuté en juillet 1691 lorsque toute l'administration du génie est rassemblée sous la direction d'un directeur général, Michel Le Peletier de Souzy, nommé chef du nouveau Département des fortifications des places de terre et de mer⁵⁹².

Au cours des années suivantes, l'activité intense de Vauban augmente grandement le nombre et le niveau des ingénieurs du roi⁵⁹³, si bien qu'en 1696 la France possède 280 de ces officiers ingénieurs. Ils sont tous influencés par Vauban, que ce soit par expérience directe, par correspondance, ou par ses manuscrits en circulation. En 1697, il est fermement établi par Le Peletier lui-même que le corps royal doit admettre uniquement les ingénieurs qui ont été formés et évalués par le très estimé Vauban et, en son absence, le mathématicien Sauveur doit prendre sa place. Comme l'indique le propre mémorandum de Vauban, ses élèves (dont le brigadier de Tigné et Mondion) sont d'abord soumis à des tests de géométrie, d'arpentage, de mécanique, d'arithmétique, de géographie, d'architecture civile et de dessin. Par la suite, il les envoie pendant un an ou deux pour un apprentissage pratique avant de les faire revenir pour une évaluation finale.

Le niveau de contrôle et de normalisation qui domine de plus en plus la formation du génie militaire français conduit à la création d'un groupe professionnel d'experts, dont les

⁵⁹² C. DUFFY, *The Fortress in the Age of Vauban and Frederick the Great*, Vol. II, *op. cit.*, p. 75.

⁵⁹³ Le besoin de former un corps spécialisé est peut-être plus clair dans les propres mots de Vauban : « Pour changer le système actuel dans les tranchées, il faut de nouvelles instructions ; des ingénieurs qui appréhendent parfaitement les principes solidement établis ; des ouvriers spécialement formés ; des matériaux en quantité suffisante et de bonne qualité et une volonté constante de ne pas s'écarter des règles déjà établies, lorsque leur pertinence et leur utilité ont été vérifiées par la raison et l'expérience ». E. M. LLOYD, *Vauban, Montalembert, Carnot: Engineer Studies*, Londres 1887, pp. 74-75.

meilleurs sont nommés ingénieurs directeurs⁵⁹⁴. Ces normes élevées, plutôt que de décourager les candidats, contribuent en fait à accroître l'attractivité de la profession d'ingénieur militaire parmi la noblesse et la bourgeoisie. Ainsi, les nobles et les roturiers s'inscrivent à la formation, attirés par son prestige. Parmi eux se trouve indéniablement le brigadier René Jacob de Tigné, qui est directement choisi en 1714 par un Louis XIV âgé, un an avant son décès. Le brigadier de Tigné est en fait le premier membre de sa famille à faire partie de l'Ordre de Saint Jean. Sa contribution à la fortification de Malte, associée à celle de son assistant Mondion, fait entrer son nom de famille dans l'Ordre ; un atout important, qui sera par la suite vital pour que son neveu, le futur Bailli de Tigné, prenne place dans l'Ordre au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle, Vauban réussit à produire une combinaison pratique d'enceintes bastionnées principales et d'éléments extérieurs agressifs, mettant le « front bastionné » à son apogée⁵⁹⁵. Vauban ne publia jamais de traité sur l'art de la fortification. En effet, ce genre d'ouvrage était en général secret, mais surtout au moment des conflits, de nombreuses éditions pirates appraissaient⁵⁹⁶. Vauban était de l'avis que les systèmes de fortification ne pouvaient être simplement recopiés, mais ils devaient s'adapter à leur site, et donc chaque forteresse devait par force être unique. Pour lui « l'art de fortifier ne consiste pas dans des règles et des systèmes mais uniquement dans le bon sens et l'expérience »⁵⁹⁷. En effet, un manuscrit rédigé par lui, avait été volé et publié à la Haye en 1685 sans son accord, et ré-édité en 1689 et 1725. Il portait le titre : « Le Directeur général des fortifications ou mémoire concernant les fonctions des différents officiers employés dans les fortifications »⁵⁹⁸. Dans cet ouvrage, l'auteur décrit une organisation hiérarchique des ingénieurs, avec les compétences et les tâches de chacun. Vauban voulait que les ingénieurs soient embauchés pour leur capacités techniques et leurs

⁵⁹⁴ C. DUFFY, *The Fortress in the Age of Vauban and Frederick the Great*, Vol. II, *op. cit.*, p. 78.

⁵⁹⁵ Q. HUGHES, *Military Architecture*, Grand Bretagne, 1991, p. 114.

⁵⁹⁶ M. VIROL, « La traduction des ouvrages des ingénieurs : stratégies d'auteurs, pratiques de librairie et volonté des princes (1600-1750) », *op. cit.*, (2016), p. 182.

⁵⁹⁷ *Mémoires sur la fortification, fondés sur le principe et les méthodes de la fortification de M. le Maréchal de Vauban*, traité manuscrit de son secrétaire Thomassin, 1712, cité dans N. FAUCHERRE, « Préambule: Les voies de l'influence », dans *L'influence de Vauban dans le monde*, M. Virol, P. Bragard, N. Faucherre, M. Steenbergen (dir.), Les Cahiers du Réseau Vauban, Besançon 2011, p. 13.

⁵⁹⁸ M. VIROL, « La circulation des savoirs des ingénieurs militaires (XVII^e-XVIII^e siècles) », *op. cit.* (2015), p. 266.

mérites personnelles, non pas par recommandation. En effet, les ministres préféraient embaucher « des fils de maîtres maçons et d'architectes, qui ont acquis les bases du métier et les savoir-faire 'sous les yeux de leur père' » et qui avaient la connaissance pratique nécessaire au métier⁵⁹⁹.

L'absence d'écrits par Vauban obligea d'autres ingénieurs à essayer de formuler ses pensées eux-mêmes. Il y eut plusieurs tentatives ; entre 1680 et 1710 quatre ouvrages, portant tous plus ou moins le même titre mais avec des contenus différents, furent publiés⁶⁰⁰. Ses écrivains admirateurs regroupèrent son travail selon trois systèmes⁶⁰¹. Le premier, et le plus couramment employé, suit de près la conception préconisée par les premiers ingénieurs militaires français tels que Pagan, et utilise des bastions polygonaux classiques et des pièces extérieures détachées sous la forme de tenailles et de ravelins, tous deux placés devant des courtines dans le fossé. Les fronts bastionnés du premier système mesurent environ 330m de long avec de grands bastions et flancs formant des angles obtus avec les deux faces des bastions et les courtines. Celles-ci sont protégées par des tenailles réunies par des caponnières de communication vers des ravelins qui se trouvent plus loin dans le fossé, au-delà desquels s'étend le chemin couvert, entrecoupé par des traverses pour protéger les troupes et les places d'armes dans les angles saillants et rentrants⁶⁰².

Le deuxième système, employé à Belfort, Besançon et Landau, est le fruit de l'expérience pratique de Vauban dans l'art du siège qui l'a amené à modifier le tracé de ses forteresses afin de permettre une défense prolongée⁶⁰³. Bien qu'ils conservent leur structure polygonale, les bastions sont détachés de l'enceinte principale, transformés en contre-gardes et remplacés par de petites tours bastionnées, tout en allongeant les

⁵⁹⁹ C. BOUSQUET-BRESSOLIER, « Etudes et formation des ingénieurs sous Vauban », *op. cit.*, 2008, pp.16-17.

⁶⁰⁰ P. BRAGARD, « Du Fay et les autres. La diffusion de la fortification selon Vauban dans la théorie européenne autour de 1700 », dans *L'influence de Vauban dans le monde*, Les Cahiers du Réseau Vauban no. 3, M. Viroi, P. Bragard, N. Faucherre, M. Steenbergen (dir.), Besançon, 2011, p. 17. Bragard donne le nom de ces quatre écrivains militaires : Desmartins (1685), Jean-François Bernard (1689), Nicolas de Fer (1690), Charles Ozanam (1693). L'auteur spécifie qu'aucun de ces auteurs ne prétendait représenter Vauban dans son écrit.

⁶⁰¹ V. CRONIN, *Louis XIV*, Londres 1964, p. 271-275. Les forteresses construites par Vauban incluent notamment Dunkerque, Strasbourg, l'île de Ré, Toulon et Neuf-Brisach.

⁶⁰² C. DUFFY, *Fire and stone: the science of fortress warfare, 1660-1860*, London 1996, p. 37-39.

⁶⁰³ S. C. SPITERI, *The Art of Fortress Building*, *op. cit.*, p. 75.

courtines, de sorte que le « corps de la dite place, séparé de ses dehors d'une manière très avantageuse, obligera l'ennemi à deux sièges »⁶⁰⁴.

Le troisième système, utilisé une seule fois à Neuf-Brisach, se compose d'un front de profondeur considérable avec des bastions et des cavaliers, des contre-gardes et des tenailles, un ravelin avec son propre contre-garde et un chemin couvert avec de grandes places d'armes rentrantes⁶⁰⁵. La place de Neuf-Brisach, conçue en 1698, est un octogone déployant contre-gardes et demi-lunes agrandies avec des semi-revêtements, exemple parfait de l'extension spatiale de l'appareil défensif que les progrès de l'artillerie nécessitent. Ainsi Vauban, qui contribue lui-même à ces derniers, notamment avec le tir à ricochets, cherche à prémunir la place contre le danger de ce tir qui utilise de plus petites charges de poudre et peut atteindre l'artillerie derrière le parapet du bastion⁶⁰⁶.

Comme le note Nicolas Faucherre, il y a des éléments typiquement vaubaniens dans la typologie de la fortification : «comme la tenaille, la traverse et l'escalier pas-de-souris du chemin couvert, la poterne derrière l'orillon, le fort à la mer à batterie basse et tour-réduit»⁶⁰⁷. Les ingénieurs français qui visitent Malte au début du XVIII^e siècle, tels que Colongues, De Tigné, Mondion, De Tresmannes, Maigret et Folard, sont tous influencés par l'école de pensée de Vauban et toutes les fortifications construites dans les îles maltaises tout au long des années 1700, des batteries côtières et retranchements jusqu'aux dernières forteresses majeures, y compris l'ajout de la plupart des éléments extérieurs (chemins couverts et glacis) le long des fronts terrestres de La Valette, Floriana, Vittoriosa et Mdina, reflètent l'architecture militaire française à son apogée.

Les fruits les plus évidents et tangibles de ce lien avec la France sont les défenses côtières de Malte et Gozo : les redoutes, les batteries et les retranchements construits entre 1715 et 1716 et conçus pour résister à l'invasion. Ceux-ci sont tous basés sur des modèles élaborés par les Français vers la fin du XVII^e siècle : le fort Lupinat à Saint-Nazaire (1683), le

⁶⁰⁴ SHAT, AG, article 14, places étrangères, Landau, 1687; dans M. VIROL, *Vauban – de la gloire du roi au service de l'état*, Champ Vallon, 2003, p. 57.

⁶⁰⁵ S. C. SPITERI, *The Art of Fortress Building*, *op. cit.*, p. 75.

⁶⁰⁶ M. VIROL, *Vauban – de la gloire du roi au service de l'état*, *op. cit.* p. 57.

⁶⁰⁷ N. FAUCHERRE, « Préambule : Les voies de l'influence », *op. cit.*, (2011), p. 14.

fort Saint-Louis à Toulon (1692-1697), la tour de Camaret (1694), le fort du Chapus à Bourcefranc (1690-1692) et le fort d'Ambleteuse dans le Pas-de-Calais (1680-1690) en sont des cas typiques⁶⁰⁸. Bien que beaucoup plus petites, les batteries maltaises reçoivent le même type de plateformes de pièces semi-circulaires avec quatre à neuf pistolets tirant par des embrasures situées dans le parapet, tandis que l'arrière, face à l'extérieur, est fermé par une ou deux pièces défendables et un redan.

Bien que bon nombre des batteries construites autour des rives des îles se concrétisent dans les années 1715 et 1716, l'idée de ces défenses côtières de style français est d'abord évoquée par les commissaires D'Arginy et Fontet et un ingénieur secondaire français sous le nom de François Bachelieu en 1714. Cette stratégie de défense côtière est ardemment défendue par le prieur de France, le bailli de Vendôme, et c'est principalement par son insistance et un prêt généreux de 40.000 écus qu'il propose à l'Ordre, que le réseau de batteries et de redoutes est rendu possible. Un certain nombre d'autres chevaliers suivent son exemple et font également des dons financiers.

Étonnamment, l'énorme investissement consacré à la création de tout ce système de défenses ne se traduira pas en un avantage majeur pour l'Ordre de Saint-Jean. En l'occurrence, malgré l'ensemble du réseau de fortifications côtières et les forteresses majeures, l'Ordre capitule devant l'armée française sans grands efforts. Sa reddition prématurée, au premier assaut subi, ne peut cependant pas être attribuée à la conception ou à l'état de ses fortifications. En effet, Napoléon Bonaparte, à son arrivée à La Valette, aurait été étonné de la « capacité de résistance » du vaste système de fortifications qu'il prend si facilement⁶⁰⁹. Ironiquement, cette « capacité de résistance » devait beaucoup à l'influence française.

⁶⁰⁸ S. C. SPITERI, *The Art of Fortress Building*, *op. cit.*, p. 77.

⁶⁰⁹ A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1999), *op. cit.*, p. 214.

Chapitre 5

L'INTERPRÉTATION DE L'ARCHITECTURE FRANÇAISE À MALTE

I-LES STYLES ARCHITECTUREAUX DOMINANTS AU XVII^e SIÈCLE

A-L'architecture baroque

Le contexte historique

Le baroque, si présent à Malte, apparaît au XVII^e siècle, et émane de l'Italie comme réaffirmation du pouvoir de l'église catholique et de ses princes, contre le pouvoir croissant des religions protestantes. Le Concile de Trente avait adressé les abus qui avaient mené à la cassure des pays du nord avec le catholicisme – la vente effrénée des indulgences et la corruption au sein de l'église. Il avait créé une confiance et énergie nouvelles, qui contribuaient à mettre en relief les préceptes fondamentales de l'Église à travers la dynamique éclatante de ses monuments et son art. Le concile établit les principes religieux qui inspirent une recherche de formes nouvelles dans tous les domaines de l'art. La glorification de Dieu résulte en un triomphe artistique qui joue avec la lumière, et produit des effets de grandeur et de majesté. Les formes classiques revisitées par les architectes de la Renaissance sont ici magnifiées, elles créent des espaces articulées et dynamiques, pleins de mouvement et de jeux de reflets.

L'architecture baroque utilise le vocabulaire de l'architecture de la Renaissance d'une façon nouvelle, plus flamboyante et plus riche en ornements sculptés. Mais surtout, on utilise ce nouveau langage afin de servir le projet absolutiste et triomphal de l'Église et des États. En fait, le XVII^e siècle est caractérisé par un accroissement du pouvoir politique absolu et centralisé des grandes monarchies modernes. Ainsi, des formes d'absolutisme intellectuel s'imposent dans les arts figuratifs et dans l'architecture.

Le baroque présente un contraste éclatant avec l'austérité de la fin du XVI^e siècle et développe le style architectural lancé par Michel Ange, en particulier dans son œuvre colossale inédite, la Basilique de Saint Pierre (Fig. 5.1). Cette nouvelle forme majestueuse,

se perfectionne d'abord à Rome et se diffuse vers le nord de l'Italie, et ensuite en Espagne, Portugal, Allemagne et Autriche. Elle s'articule dans des bâtiments de nature très différente, palais, églises, et même des tombeaux. L'église des Jésuites à Rome (Fig. 5.2) donne le ton par sa dimension colossale et influence toute l'architecture religieuse du XVII^e siècle. Les Jésuites accueillent les nouvelles idées et expérimentations qui portent à un renouveau des connaissances et permettent d'affronter des thèmes nouveaux, inconcevables avant la contre-réforme. L'art et la décoration qui embellissent ces monuments architecturaux témoignent d'une recherche raffinée qui pousse à outrance les limites jadis imposées par les connaissances techniques et les règles artistiques, découvrant des styles qui exigent de nouvelles méthodologies.

La théâtralité du baroque

Ces nouvelles approches donnent lieu à une forme d'expression où le spectateur ne se limite plus à observer l'œuvre d'art du dehors, il devient partie intégrante de l'œuvre, tout d'abord par les sentiments que celle-ci suscite : la stupeur et l'exaltation. En effet, plusieurs œuvres d'art représentent des moments surnaturels tels l'extase de Sainte-Thérèse, qui visent à faire partager cet éblouissement au spectateur-participant. Architecture et art deviennent des lieux de théâtre : tout dans leur conception même est spectacle : les tailles grandioses, la multiplicité des sculptures et des motifs de décoration, les fresques qui recouvrent tout l'espace des vastes plafonds et qui s'ouvrent sur un ciel infini encadré par une architecture en trompe l'œil très riche et mouvementée. Les progrès technologiques et les effets éclatants produisent une architecture spectaculaire, qui met en valeur la perspective pour composer le paysage urbain en un lieu théâtral. Face à cette fantaisie qui décèle une nouvelle rigueur scientifique, l'homme devient spectateur, jouissant de la vue d'un éclatement architectural qui crée des effets scénographiques. Par ailleurs, les progrès techniques produisent l'élargissement des travées, et donc les espaces sont remplis par la lumière du jour. Ainsi, se multiplie l'usage du *chiaroscuro* et donc des jeux de lumière dans les espaces architecturaux.

La créativité du baroque

L'architecture matérielle de ces monuments exprime une créativité audacieuse par rapport au passé. Elle réinterprète les formes classiques en leur donnant de nouvelles lignes sinueuses, en créant de nouvelles sources de lumière inattendues, en rendant plus souples les formes rigides classiques à travers un emploi magistral de la géométrie, donnant lieu à des styles qui étonnent le spectateur. La sculpture y joue un rôle prépondérant, elle s'intègre complètement avec les éléments architecturaux dans une composition parfois équilibrée, mais qui joue aussi sur le contraste et la profusion. La façade de l'Église de Jésus à Rome présente un équilibre parfait entre son articulation verticale et horizontale. Les colonnes et les pilastres sont contrebalancés par les entablements horizontaux ; la travée centrale de la façade est liée par des volutes aux travées latérales.

En effet, le baroque se distingue par l'innovation, la recherche du mouvement, la torsion des formes et les effets d'illusion. Tous ces éléments marquent les arts figuratifs, tout comme l'architecture et l'art urbain. L'art baroque donc transforme les formes rigoureuses et géométriques de la Renaissance avec de nombreuses interpénétrations parmi ces différentes formes artistiques. Donc, Bernini et Borromini ont préféré, en lieu du plan rigoureusement rigide avec le plan carré ou en croix grecque, les formes rondes ou elliptiques, plus souples et plastiques.

Contraste et trompe l'œil

Le baroque, au lieu de rechercher un éclairage uniforme, comme dans les édifices de la Renaissance, joue plus sur les contrastes de lumière qui animent l'espace. On utilise surtout des volumes rentrants et des volumes saillants qui sont, en conséquence, fortement éclairés, en contraste avec d'autres parties qui restent dans la pénombre. Ainsi, dans le style baroque on retrouve beaucoup plus de contrastes violents de luminosité que dans les édifices de la Renaissance. Donc, on peut dire que le contraste est à l'image de cette époque, où tous les contraires sont harmonieusement possibles.

Le contraste est surtout produit par les effets de *chiaroscuro* qui se manifeste aussi bien dans la peinture et la sculpture que dans l'architecture. Ce contraste trouve son

apothéose dans des monuments tels que l'église de Sainte-Marie de la Paix (1656) à Rome (Fig. 5.3) où Pietro de Cortone joue avec des formes convexes et concaves sur la façade produisant un effet de clair-obscur et créant une impression de volumes qui donne un effet d'espace à une place assez petite. La sculpture sert aussi à cacher l'architecture, et à rendre plus vivant le dynamisme et la plasticité de l'ensemble d'une façade ou d'un intérieur.

Le trompe-l'œil joue aussi un rôle significatif dans le style baroque. Peinture, sculpture et lignes architecturales s'entremêlent dans le plafond de l'Église de Jésus, confondant le spectateur qui ne fait plus la différence entre les diverses expressions de l'art. Les chapelles dédiées aux saints ou aux reliques deviennent des points focaux importants pour le jeu de fresques, sculptures et dorures qui font resplendir l'art et la technique baroques. L'église des Jésuites à Vienne (Fig. 5.4), réalisée par Andrea Pozzo (1642-1709), est un autre merveilleux exemple de trompe-l'œil.

Le trompe-l'œil peut être vu comme un symbole du baroque, car il représente une illusion : ce qui paraît vrai dans tous les détails, est en réalité faux. Cependant, la majesté de la représentation, qui tend vers l'infini et par conséquent, vers le surnaturel, surtout dans les plafonds des églises ou des palais baroques, étonne et impressionne. En transmettant cette impression de grandeur, il sert d'arme idéologique aussi bien pour l'église que pour le pouvoir temporel des monarques. Donc, le style baroque n'est pas une simple forme et non plus un simple « style », il est surtout un outil religieux ou politique.

L'urbanisme baroque

L'art baroque se manifeste même au niveau de la disposition urbaine. Le plan rigoureusement géométrique des villes n'est pas une invention du dix-septième siècle, il existait bien avant, mais à cette époque, il devient le symbole de l'abstraction. En fait, le plan géométrique devient un moyen de satisfaire l'œil, d'ouvrir des « perspectives », de dégager des « points de vue ».

Le baroque voit apparaître une conception nouvelle de la ville capitale comme centre qui vise à se relier au reste du pays par des voies qui traversent le territoire. Cette aspiration n'arrive pas toujours à se concrétiser car les villes ont encore besoin d'une

ceinture de fortifications qui les sépare de la campagne qui les entoure. De plus, les structures urbaines existantes empêchent un développement complet et cohérent des nouvelles directions urbaines. Cependant, il y a l'effort d'assurer que les monuments dans la ville s'articulent autour d'un centre dominant, qui impose une nouvelle relation entre espaces fermés et ouverts, extérieurs et intérieurs. Il n'y a pas une recherche d'uniformité, les différents bâtiments contrastent l'un avec l'autre, mais forment un tout à travers le mouvement créé par une nouvelle construction de rues droites et larges, lancé à Rome, qui relie les différents centres religieux, et débouchent sur des places qui unissent différents quartiers, formant un réseau unifié reflétant le système religieux de la ville.

Cette articulation est transmise à d'autres endroits et triomphe dans la construction de la ville de Versailles (Fig. 5.5), qui ne se limite pas simplement au palais, mais qui vise à fonder une ville 'idéale', dont le palais serait au centre d'une perspective illimitée, et au cœur de réseau des routes larges qui permettent un intense mouvement de personnes et de moyens de transport, portant beaucoup plus loin les principes d'urbanisation.

Le développement des façades, qui constitue le facteur principal de la mise en scène urbaine, devient une recherche particulière et approfondie pour créer la perspective théâtrale de la ville qui s'impose au regard. La scène domine aussi au moyen de la surélévation, comme par exemple dans le cas de la Place d'Espagne à Rome (Fig. 5.6), où la façade de l'Église de la Trinité surmonte les escaliers et domine sur toute la place.

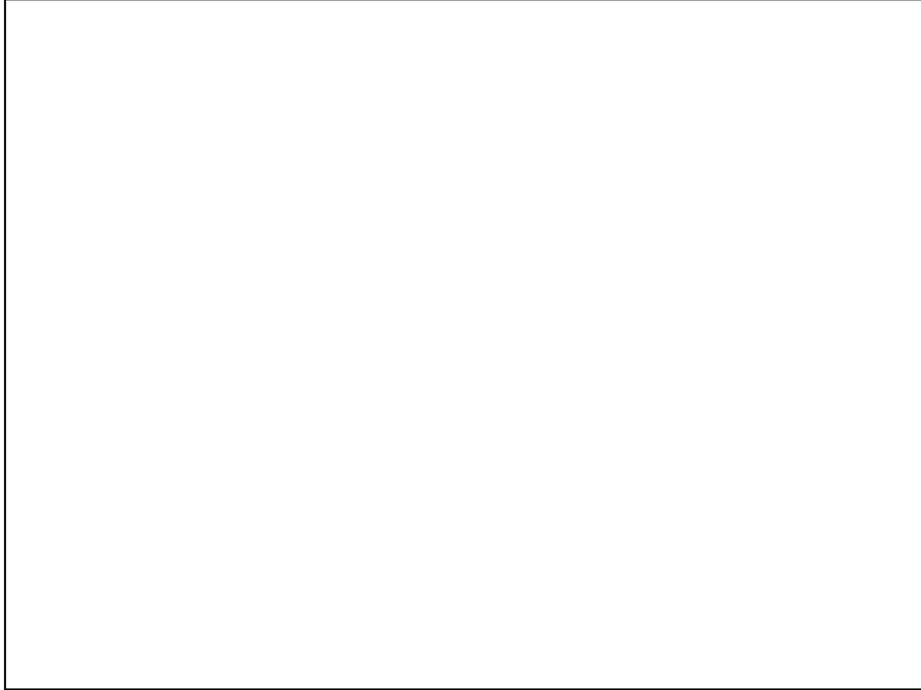


Fig. 5.1 – Basilique de Saint-Pierre à Rome

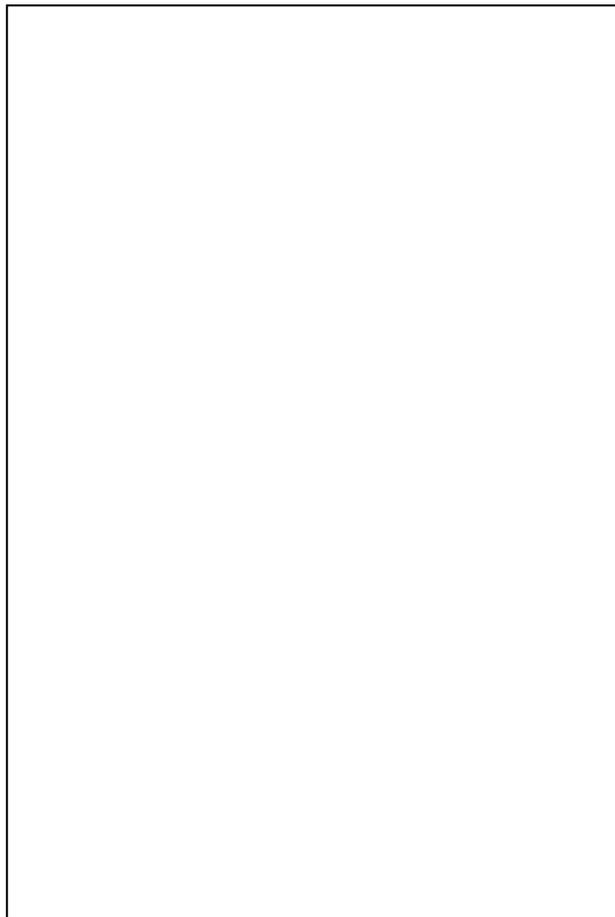


Fig. 5.2 – Église des Jésuites à Rome

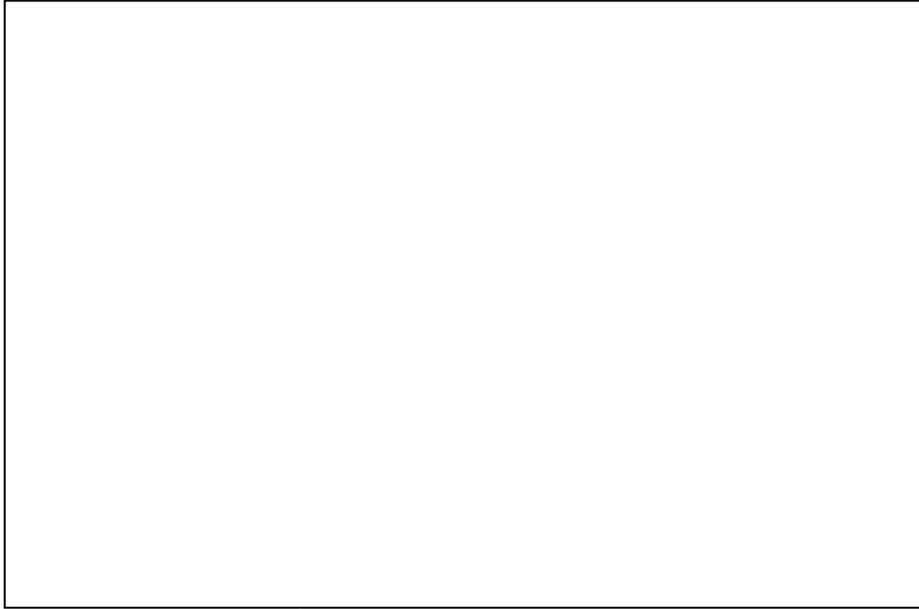


Fig. 5.3 – Église de Sainte-Marie de la Paix à Rome

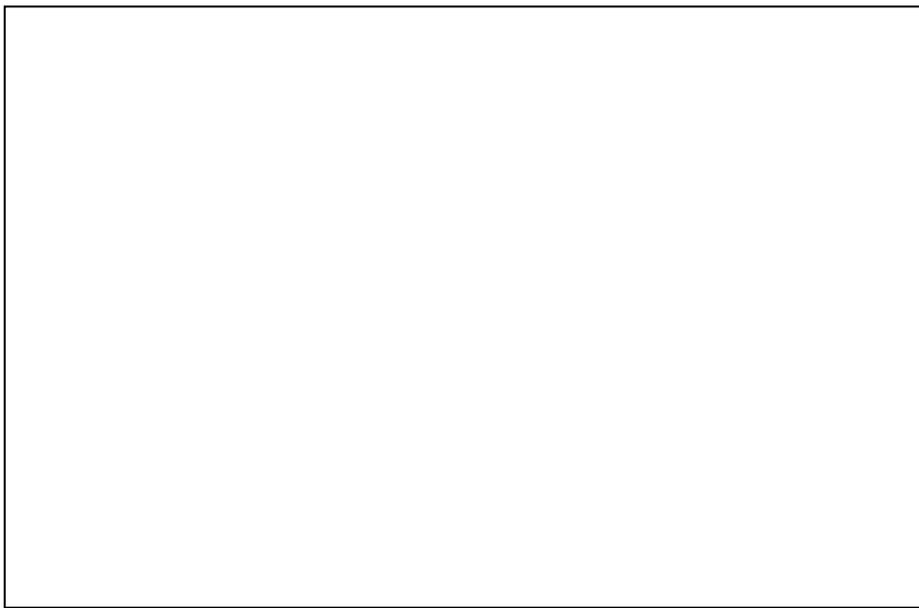


Fig. 5.4 – Trompe-l'œil dans l'église des Jésuites à Vienne



Fig. 5.5 – Plan des jardins du Château de Versailles (NLM A17-14)



Fig. 5.6 – Place d'Espagne à Rome

B-L'architecture « classique » française

Introduction

Les ingénieurs militaires français portèrent à Malte l'influence de l'architecture classique française qui, lors de leurs visites à l'île, était en plein essor. Afin de pouvoir montrer plus clairement cette influence, il est important de tracer d'abord les lignes générales de l'architecture classique en France et de comprendre son développement, qui sort de l'influence italienne pour créer un style qui s'en distingue, puisqu'il s'inspire plutôt de l'architecture classique.

La période allant de l'avènement d'Henri IV en 1589 à la mort de Mazarin a été définie comme « un conglomérat indéfinissable »¹, comprenant même le classicisme. Les partisans du mouvement classique, connus comme Les Intelligents, se regroupent autour de Sublet de Noyers, le surintendant des bâtiments des cinq dernières années du règne de Louis XIII². Le théoricien des Intelligents est Roland Fréart de Chambray, qui, en 1650, publie son *Parallèle de l'architecture antique et de la moderne* et sa traduction du traité de Palladio. Les Intelligents dédaignent les architectes modernes comme Borromini ou le Bernin, alors qu'ils considèrent Palladio comme le grand théoricien des ordres. Comme le démontre Pérouse de Montclos, la doctrine des Intelligents tient entièrement dans le chapitre du traité de Palladio intitulé « Des abus qui ont été introduits dans l'architecture »³. Donc le baroque ne prend pas consistance en France que sous la censure classique.

L'Académie française est fondée en 1635 par Richelieu pour « travailler avec tout le soin et toute la diligence possibles à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure »⁴. Le classicisme français est promu par des personnalités tels le poète François de Malherbe (155-1628), le peintre Nicolas Poussin (1594-1665), et l'architecte François Mansart (1598-1666). D'autres noms célèbres dans l'architecture classique

¹ J. M. PÉROUSSE DE MONTCLOS, *L'Art de Paris*, éd. Place des Victoires, Paris, 2003, p. 237.

² En fait, il a été nommé par Richelieu à cette importante fonction en 1638. Voir J. M. PÉROUSSE DE MONTCLOS, *op. cit.*, p. 237.

³ *Ibidem*.

⁴ J. M. PÉROUSSE DE MONTCLOS, *op. cit.*, p. 238.

française comprennent Salomon de Brosse, l'architecte le plus important des premières années du XVII^e siècle, et Jacques Lemercier, l'architecte de Richelieu, dont les interventions au Louvre sont décisives. En outre, en 1652, Antoine Lepautre (1621-1679) présente ses *Desseins de plusieurs palais*, les premiers projets architecturaux à être publiés à Paris⁵ (Fig. 5.7).

Durant le règne de Louis XIV, un des architectes les plus en vogue est Louis Le Vau, le principal architecte du roi, portant le titre : premier architecte du Roi. Il est responsable de plusieurs édifices importants, comme le Collège des Quatre-Nations (Fig. 5.8), la cour carrée du Louvre (Fig. 5.9), et son chef d'œuvre, le château de Vaux-le-Vicomte (Fig. 5.10). Un de ses successeurs est Jules Hardouin Mansart, petit neveu de François Mansart, qui jouit aussi d'une importance considérable; en 1685, il devient premier architecte du roi et intendant général des bâtiments, en 1691, il est nommé inspecteur général des bâtiments et en 1699 il est promu à surintendant des bâtiments du roi. Il est surtout connu pour la construction de l'église des Soldats à l'Hôtel des Invalides (1679-1691) et la façade de Versailles qui donne sur les jardins.

L'architecture italienne influence aussi l'architecture militaire française, qui peu à peu s'en distingue pour devenir le modèle à travers l'Europe à partir du milieu du XVII^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e. L'un des protagonistes de cette architecture fut certainement Sébastien Le Prestre de Vauban, qui était responsable de l'édification de plusieurs villes-forteresses comme Montlouis, Mont-Dauphin, Neuf-Brisach (Fig. 5.11). Ces villes faisaient partie intégrante de complexes défensifs importants, basés sur la géométrie des murailles, et l'articulation des bastions et des redents. L'influence de cet ingénieur s'étendit bien au-delà de la France, et atteignit les rives maltaises grâce surtout à la présence des ingénieurs français à Malte qui le prirent comme modèle.

Un autre architecte important fut François Blondel qui dessina et éleva entr'autres, la porte Saint-Denis (1672-1673) (Fig. 5. 12) à l'entrée d'une artère importante de la ville de Paris. Comme nous le verrons plus loin, Blondel, qui était le frère de Médéric Blondel, ingénieur résidant à Malte, eut lui aussi, une grande influence sur l'architecture maltaise.

⁵ J. M. PÉROUSSE DE MONTCLOS, *op. cit.*, p. 238.

Quelques caractéristiques de l'architecture classique

Les relations entre les différentes parties de la ville commencent à être établies de façon rationnelle⁶. Henri IV lance des projets importants dans le but d'agrandir et d'assainir la ville, et de créer des espaces ouverts et publics. À partir de 1600, des « places royales » sont créées, et les bâtiments sont conçus comme un ensemble.

Le travail d'Henri IV marque le début d'une des périodes les plus fructueuses de l'architecture française, qui voit l'apparition de plusieurs édifices avec un style nettement marqué. Paris devient le lieu d'expérimentation et de nouveautés architecturales. L'exemple le plus important est sûrement le Palais de Luxembourg (Fig. 5.13), construit aux bords de la ville dans la première moitié du XVII^e siècle par Salomon de Brosse. La répartition des bâtiments et l'organisation formelle de l'ensemble, disposé autour d'une tour monumentale centrale qui domine sur l'entrée principale, est une véritable nouveauté pour la France. En outre, la construction en pierre de taille, de même que l'utilisation de bossages sur toutes les façades créent un effet unique à Paris. À partir de cette construction, l'influence italienne est soumise au goût français.

Suite à la publication du traité de Descartes, *Discours de la méthode* (1637), la ville commence à être considérée comme une entité à part qui mérite réflexion. Les couvertures des toits subissent de grandes transformations grâce à l'intervention d'architectes français, et le style « à la française » se répand dans toute la ville. En effet, François Blondel attribue à Mansart l'invention du toit brisé assorti de lucarnes qui, même aujourd'hui, est appelé « mansardé ». Ce genre de couverture caractérise de nombreux hôtels parisiens : Aumont, Carnavalet, Guénégaud⁷.

⁶ *Ibidem*, p. 266.

⁷ A. CHASTEL, *L'Art Français XVII et XVIII siècle*, Flammarion, Paris, 1995, p. 114.

Les Hôtels Particuliers

Bien que le modèle des hôtels particuliers ne fut pas tellement suivi dans l'architecture maltaise, on ne peut laisser de côté cette caractéristique de l'architecture française. Comme nous le verrons plus loin, dans les années 1720, Charles François de Mondion prit l'hôtel particulier français comme modèle pour construire le Palais Magistral de Mdina.

L'hôtel particulier français (Fig. 5.14) se distingue surtout par son plan, qui a été décrit comme « un plan symétrique et axé dont l'architecture des châteaux avait été la première à donner l'exemple »⁸. En effet, la distribution des pièces et le rapport entre cour et jardin se faisaient selon ce modèle. Ce style, typiquement français, est en nette contraste avec l'architecture des palais italiens, où le bâtiment principal est ouvert au public, alors que la cour est privée. Le bâtiment italien donne directement sur la rue; les gens y pénètrent sans détour. En revanche, la cour de l'hôtel particulier forme une zone de transition, c'est là que le public est accueilli. L'espace de la cour, situé entre la rue et les bâtiments privés, amortit l'entrée dans l'espace strictement réservé aux habitants du bâtiment. Les bâtiments eux-mêmes sont retirés de la vie citadine, mais en même temps, ils font partie du système général⁹ du milieu citadin. Il faut encore distinguer entre le *palazzo* italien et l'hôtel parisien. À part la cour, l'hôtel donne sur un jardin qui n'est pas côtoyé par la route, mais qui reste protégé au delà du bâtiment.

L'architecture religieuse

Tout comme l'architecture religieuse italienne, celle française aussi vise à une mise en scène frappante. Les architectes et les ingénieurs cherchent à créer un espace unifié avec une décoration classique mais percutante. La théâtralité est maintenue, surtout dans le contexte des efforts de reconversion de la contre-réforme, et trouve sa pleine expression dans l'apparition de la chapelle-théâtre dans les collèges des jésuites, où l'espace est à la

⁸ J. P. BABELON, *Demeures parisiennes sous Henri IV et Louis XIII*, Paris, Hazan, 1991, p. 135.

⁹ C. NORBERG-SCHULZ, *Architettura Barocca*, Milan 1979, p.161.

fois religieux et didactique, réunissant le lieu sacré de l'autel et l'estrade pour les représentations. Le modèle de l'Église de Jésus à Rome est repris par l'architecture religieuse française, mais modifié par l'extension du transept, qui est un compromis entre le plan basilical romain et la croix latine plus diffuse en France. Les façades aussi prennent une forme typiquement française, surtout celles à trois étages comme celle de Saint-Paul-Saint-Louis (1634). Cependant, la façade à deux étages de la Sorbonne construite par Lemercier, et celle de l'église de Val-de-Grâce (Fig. 5.15) commencée par Mansart en 1645 sont plus conformes au modèle romain, et ressemblent à l'œuvre de Giacomo della Porta. L'architecture du Val-de-Grâce est aussi inspirée à l'église romaine. Comme à Rome, et plus tard à Malte, la coupole, introduite par Lemercier à la Sorbonne, sera caractéristique du paysage parisien.

Mansart fut l'auteur de l'église des Visitandines (Fig. 5.16), rue Saint-Antoine (1632-1633), qui, comme nous le verrons plus tard, servira de modèle à Malte. Le plan de l'église est circulaire, mais il est inscrit dans un carré, et les chapelles qui entourent l'axe central sont de forme arrondie. Mansart était intéressé aux formes ovales ou circulaires, en effet les plans du Val-de-Grâce et de la chapelle du Château de Fresnes (aujourd'hui détruite) qu'il a dressés, montrent clairement cet intérêt¹⁰.

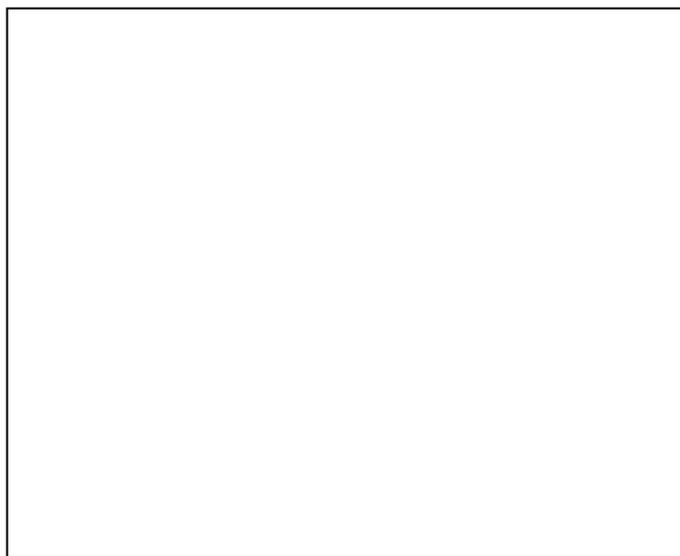


Fig. 5.7 – Projet de la façade de l'Hôtel de Beauvais par Antoine Le Pautre

¹⁰ A. CHASTEL, *op. cit.*, p. 160. Voir aussi J. M. PEROUSSE DE MONTCLOS, *Histoire de l'architecture française. De la Renaissance à la Revolution*, Paris, Mengès, 1995; J. P. BABELON et C. MIGNOT, *François Mansart : Le génie de l'architecture*, Paris, Gallimard, 1998; et C. MIGNOT, *François Mansart. Un architecte artiste au siècle de Louis XIII et de Louis XIV*, Paris, Passage, 2016.

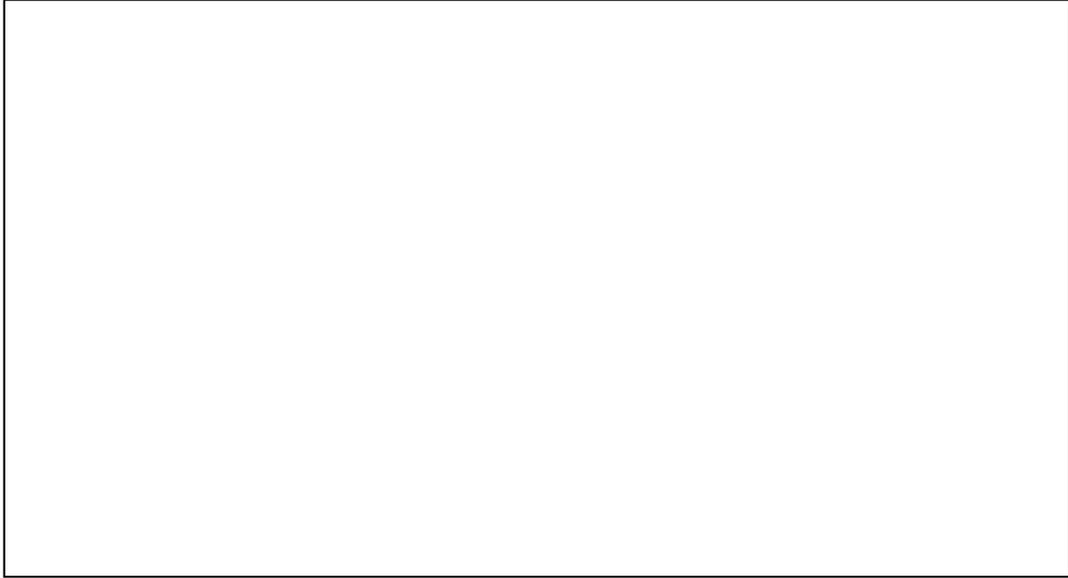


Fig. 5.8 – Collège des Quatre Nations à Paris

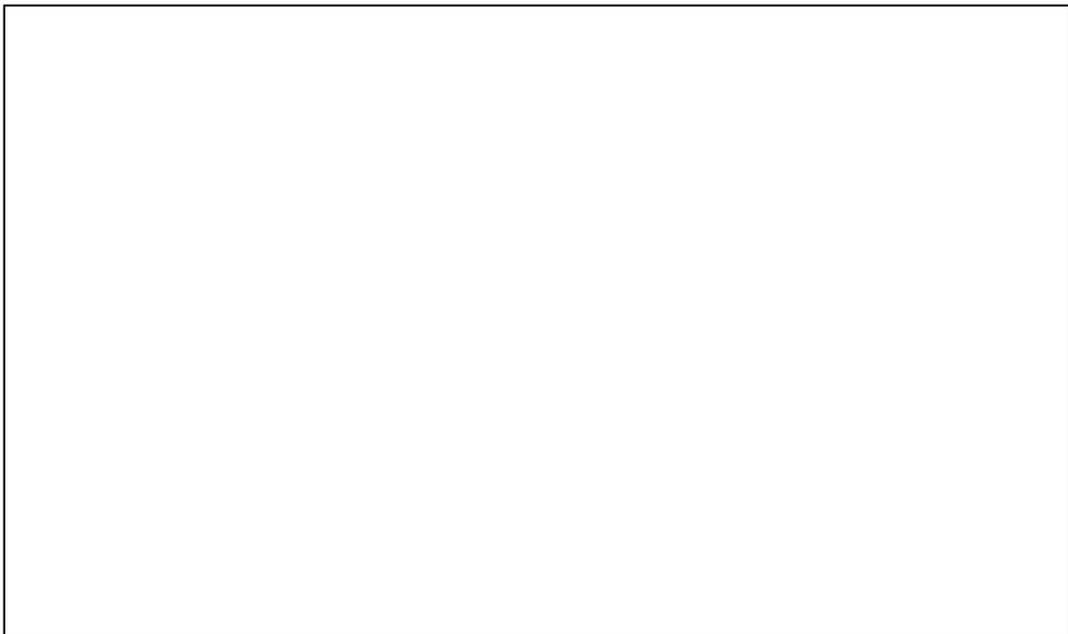


Fig. 5.9 – Projet pour une des façades de la Cour Carrée du Louvre (aile Lescaut).

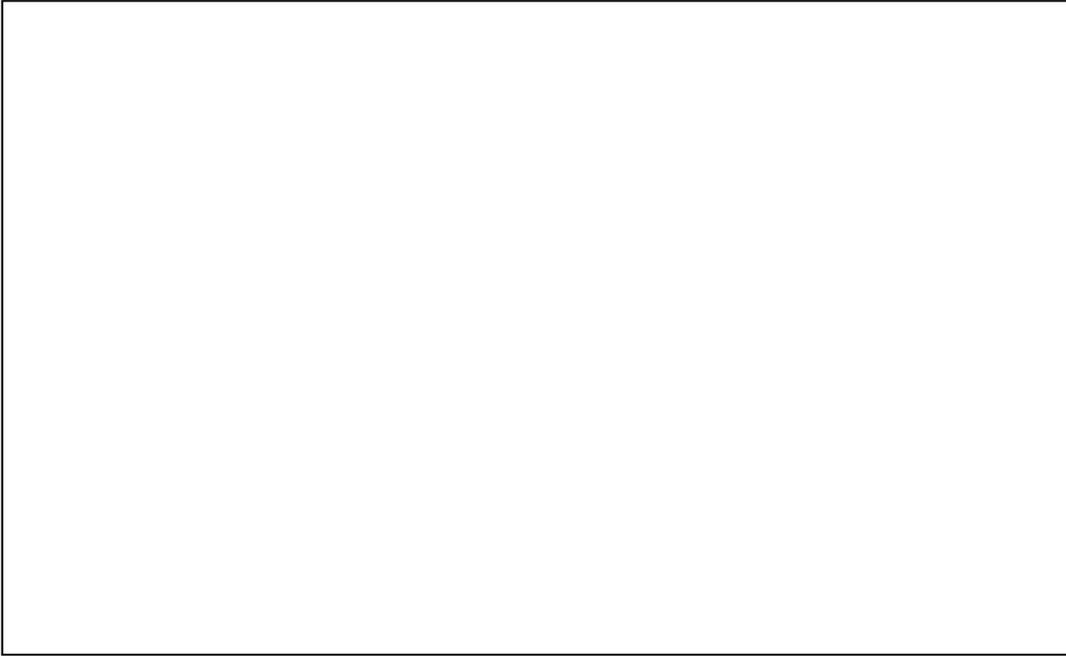


Fig. 5.10 – Château de Vaux-le-Vicomte

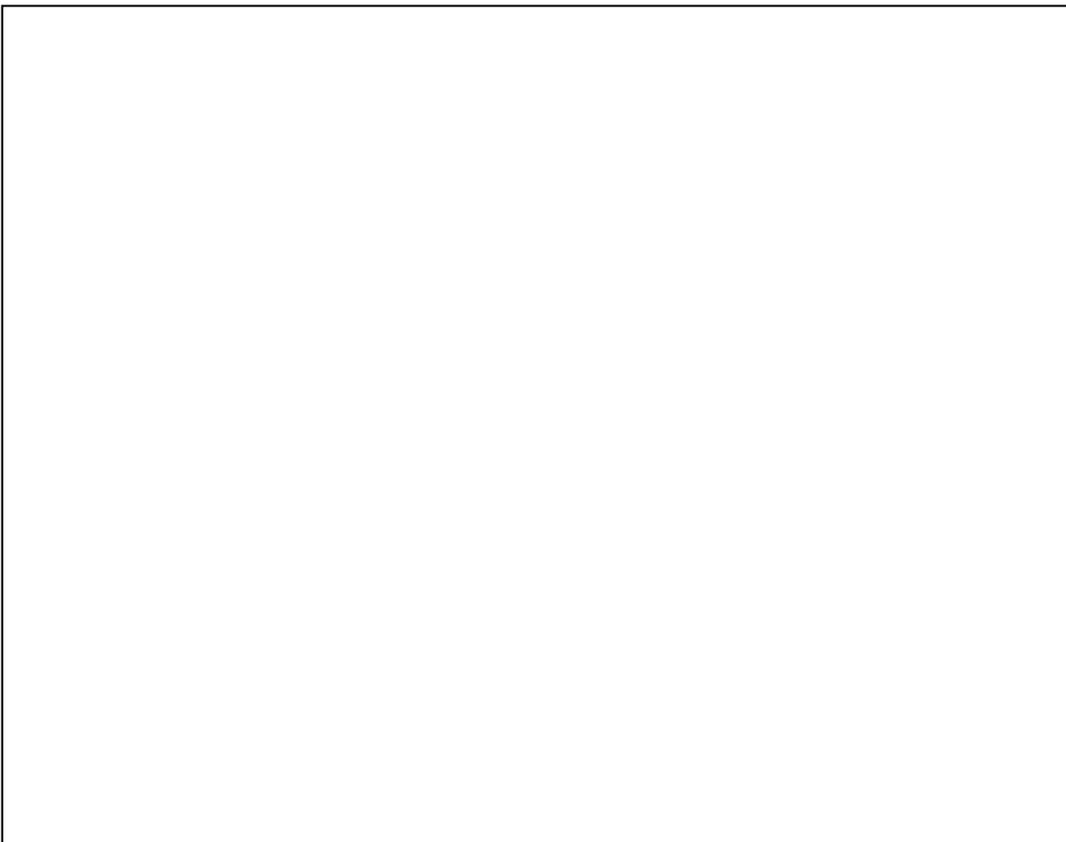


Fig. 5.11 – Photo aérienne de Neuf-Brisach de Sébastien Le Prestre de Vauban

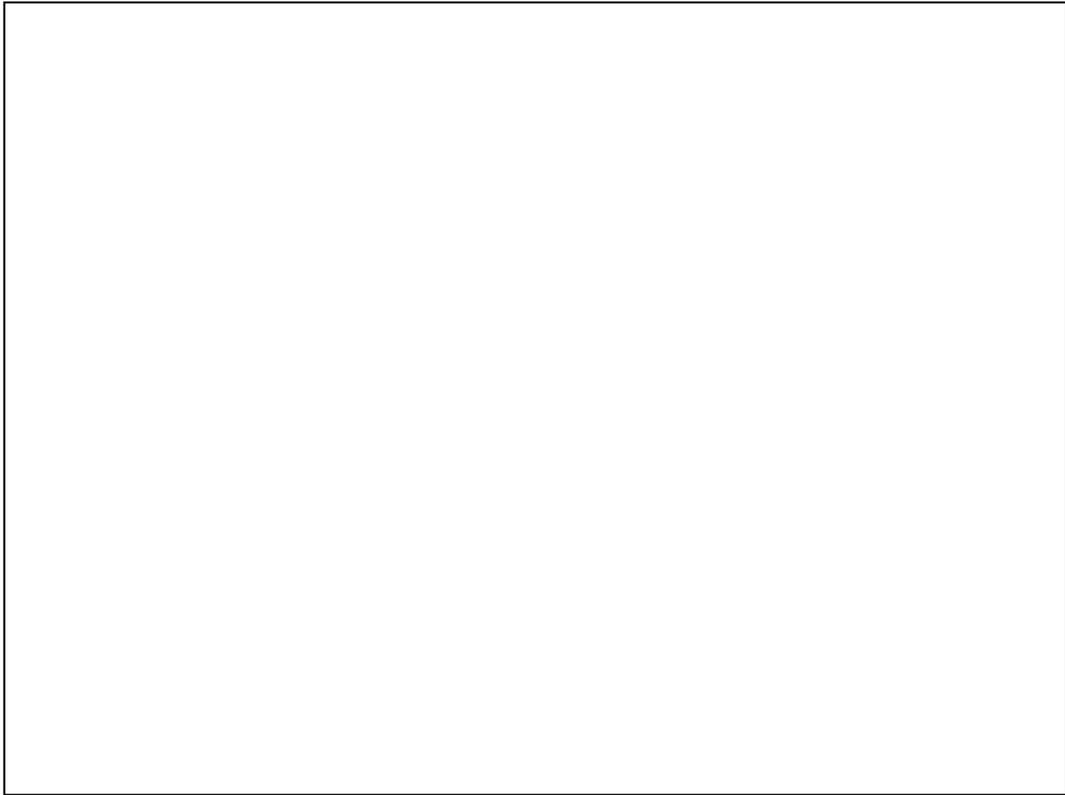


Fig. 5.12 – Porte Saint Denis à Paris par François Blondel

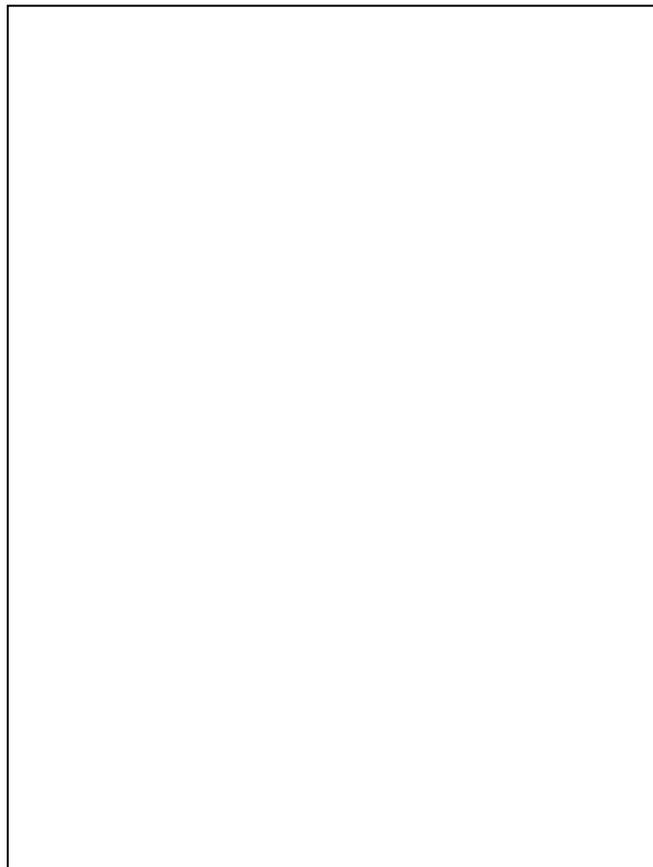


Fig. 5.13 – La Tour Centrale du Palais de Luxembourg à Paris



Fig. 5.14 – Plan typique d'un hôtel particulier

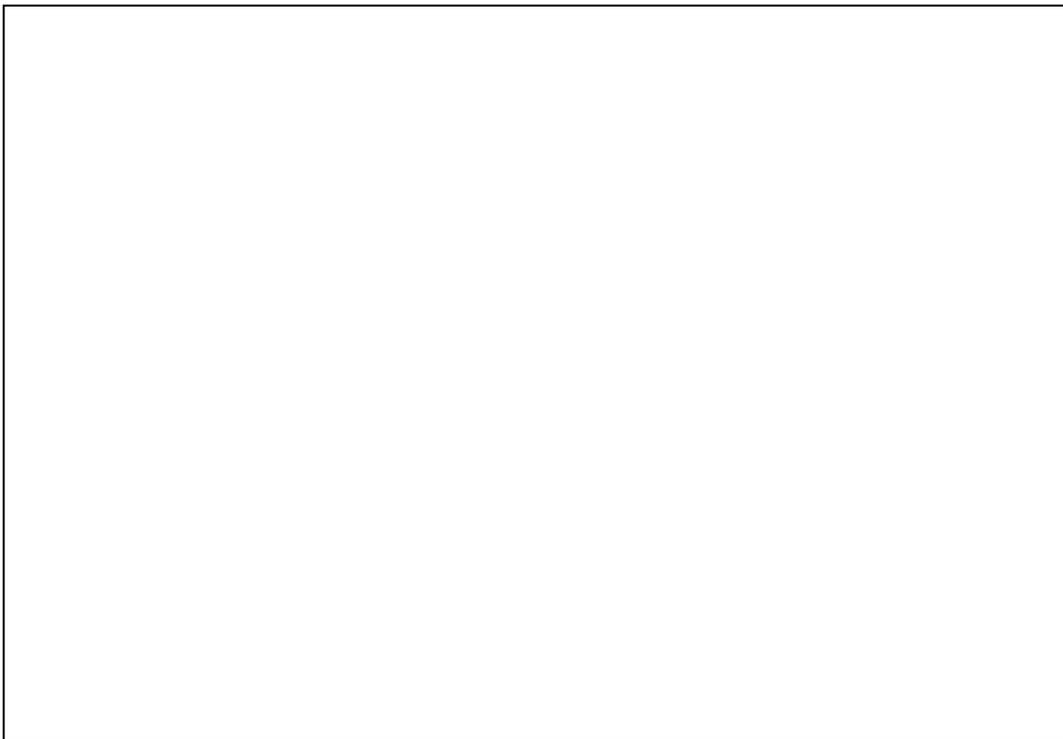


Fig. 5.5.15 – Façade de l'église de Val-de-Grace à Paris

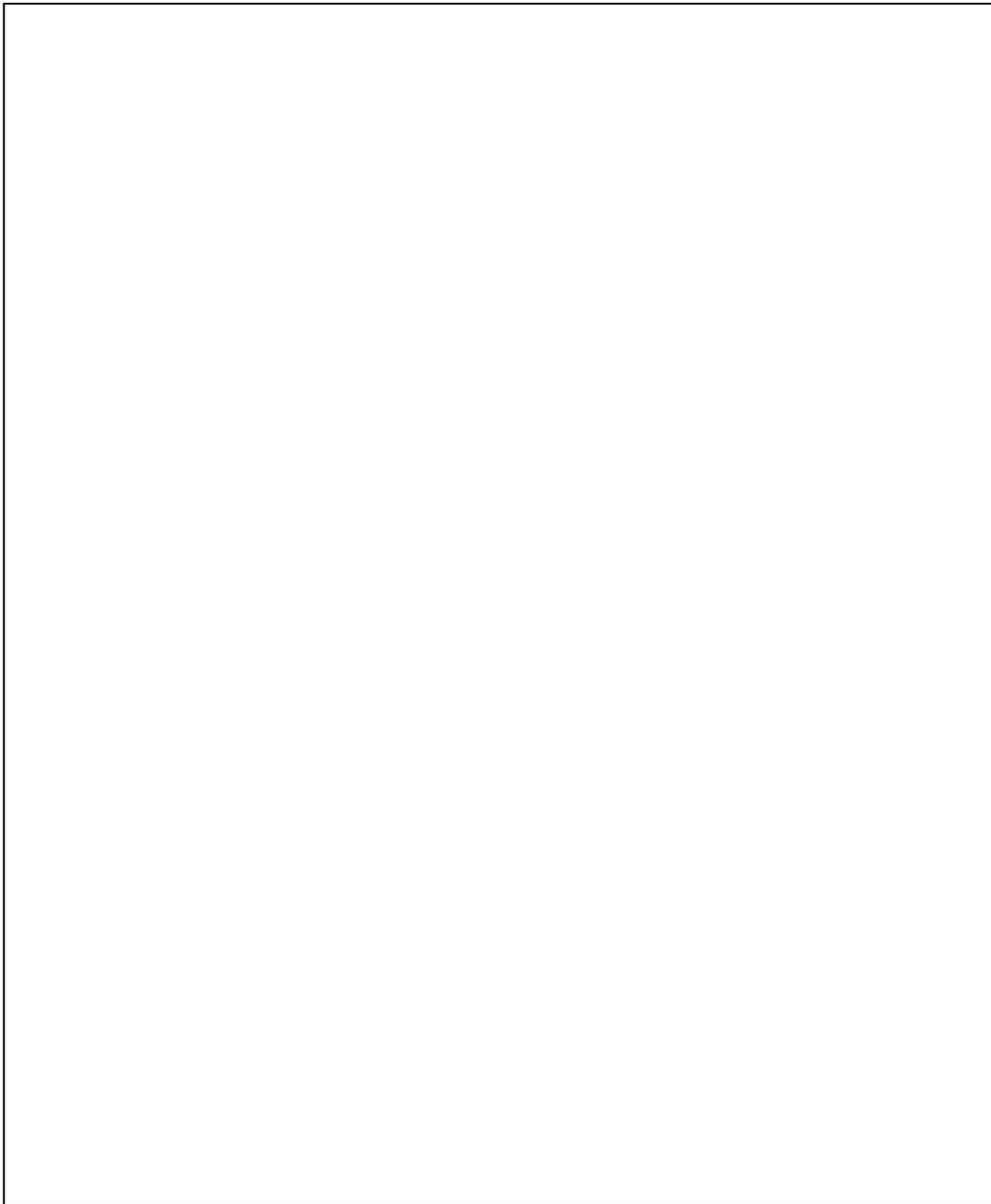


Fig. 5.16 – Plan de l'église des Visitandines, Rue Saint-Antoine – Paris
(www.gallica.bnf.fr – BNF)

C-L'architecture baroque en Sicile

Le contexte historique

En 1693, le tremblement de terre survenu en Sicile imposa de reconstruire un grand nombre de bâtiments. C'était à cause de ce désastre que le baroque est donc introduit en Sicile, surtout dans la partie sud-orientale. En fait, le baroque n'avait fait que discrètement son apparition sur l'île avant cette date. Alors le style architectural existant était encore hybride et naïf; il trouvait son inspiration dans l'héritage architectural local et ignorait complètement l'œuvre des grands architectes baroques installés à Rome.

Le tremblement de terre de 1693 fournit l'occasion aux jeunes architectes siciliens pour reproduire le baroque plus avant-garde provenant surtout de Rome. Ces architectes, dont la majorité avait été formés à Rome, créent des ouvrages pleins d'innovations stylistiques. Par ailleurs, ils inspirent d'autres architectes locaux qui finissent tous par suivre le même exemple. En fait, dès les années trente du XVIII^e siècle, ces architectes siciliens, parfaitement rompus au baroque, ont entièrement supervisé de nouvelles constructions. Donc, ils développent assez rapidement une interprétation très localisée et caractéristique de ce style du baroque sicilien.

Les caractéristiques du baroque sicilien

Les grands travaux de reconstruction entrepris après le tremblement de terre dévastateur de 1693 contribuèrent à fixer l'élément baroque dans le paysage de l'île, surtout grâce à l'architecte Vaccarini. Les traits caractéristiques de ce style consistent en un goût marqué pour les structures élaborées et spectaculaires, les formes rondes, la décoration hardie et parfois grotesque, confiée à toute une gamme de matériaux (peinture, stuc, or, argent, pierre, marbre, bois, fer). Donc, le baroque sicilien du XVII^e et XVIII^e siècles, créé aussi sous l'influence hispanique du vice-royaume, a ses propres caractéristiques, bien distinctes. Comme nous le verrons plus loin, les origines du style baroque sicilien sont bien différentes de celui maltais, ce qui explique l'apparence diverse des deux styles.

Les maîtres d'œuvre appelés pour la décoration jouèrent un rôle important dans la définition du baroque sicilien, à une époque où l'on vit s'affiner le professionnalisme des tailleurs et des graveurs de pierre, qui produisent des véritables chefs d'œuvre, en particulier à Catane et à Noto, entièrement reconstruites après le tremblement de terre de 1693. Leurs décorations contribuent à créer de véritables bijoux de l'architecture baroque sicilien, comme par exemple le style raffiné rococo du *Palazzo Biscari* à Catane (Fig. 5.17), ou les stucs de l'Oratoire de Sainte-Zita à Palerme par Giacomo Serpotta, les détails ornementaux des villas de Bagheria, ou les figures étranges des consoles du *Palazzo Nicolaci Villadorata* à Noto (Fig. 5. 18).

En fait, déjà durant l'inquisition espagnole on assista à une prolifération de nouveaux édifices religieux qui, bien que respectueux des formes sévères des innombrables églises romaines construites dans le style de la Contre-réforme, prirent eux aussi des « variantes siciliennes » comme en témoigne le parement en majolique de la coupole de *San Giuseppe dei Teatini* à Palerme, les façades et le clocher de l'église *San Matteo* à Palerme (Fig. 5.19) et les deux églises consacrées à Saint-Georges à Modica et à Raguse (Fig. 5. 20), dessinées par Rosario Gagliardi qui introduit un escalier monumental dans la façade. Une autre variante, qui devient assez populaire aussi à Malte à partir du XVII^e siècle, est la façade flanquée de deux clochers, comme celle de la *Chiesa Madre di Palma di Montechiaro* (Fig. 5.21) et *Sant'Ignazio all'Olivella* de Palerme (Fig. 5.22).

Les nouvelles villes de la Sicile après 1693

Comme nous l'avons vu plus haut, le baroque prédomine dans la Sicile sud-orientale – la partie géographique de l'île la plus proche de Malte – grâce à une reconstruction diffusée à la suite du tremblement de terre de 1693, qui avait ravagé les bâtiments de toute la région. Les huit villes qui furent complètement reconstruites ou restaurées constituent un ensemble exceptionnel du baroque tardif du XVIII^e siècle. Il s'agit des villes de Caltagirone, Militello Val di Catane, Catane, Modica, Noto, Palazzolo Acreide, Raguse et Scicli. Cependant, ce style est introduit plus tardivement que le baroque maltais; car Malte n'avait pas souffert des graves conséquences du tremblement de terre. Le baroque maltais, donc, se distingue de celui de cette région parce qu'il le précède. Comme on le verra plus tard, il

est influencé plutôt par le classicisme de l'architecture française, que par la nouvelle architecture sicilienne qui se développe lors de la reconstruction.



Fig. 5.17 – Palazzo Biscari à Catane



Fig. 5.18 – Palazzo Nicolaci Villadorata à Noto

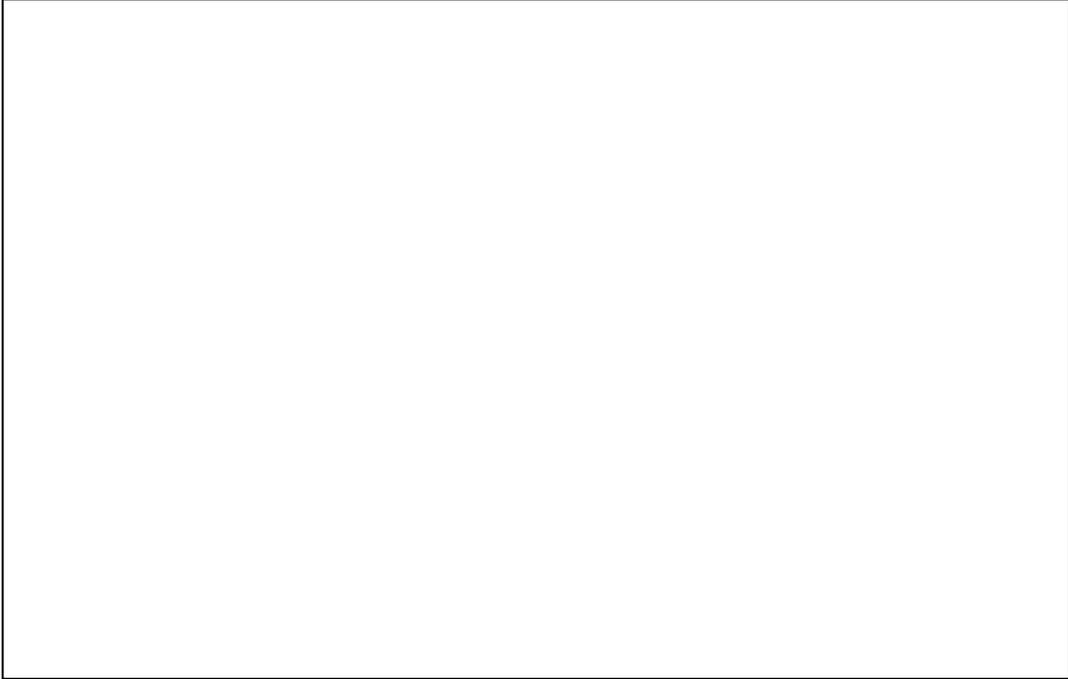


Fig. 5.19 – Église de San Matteo à Palerme

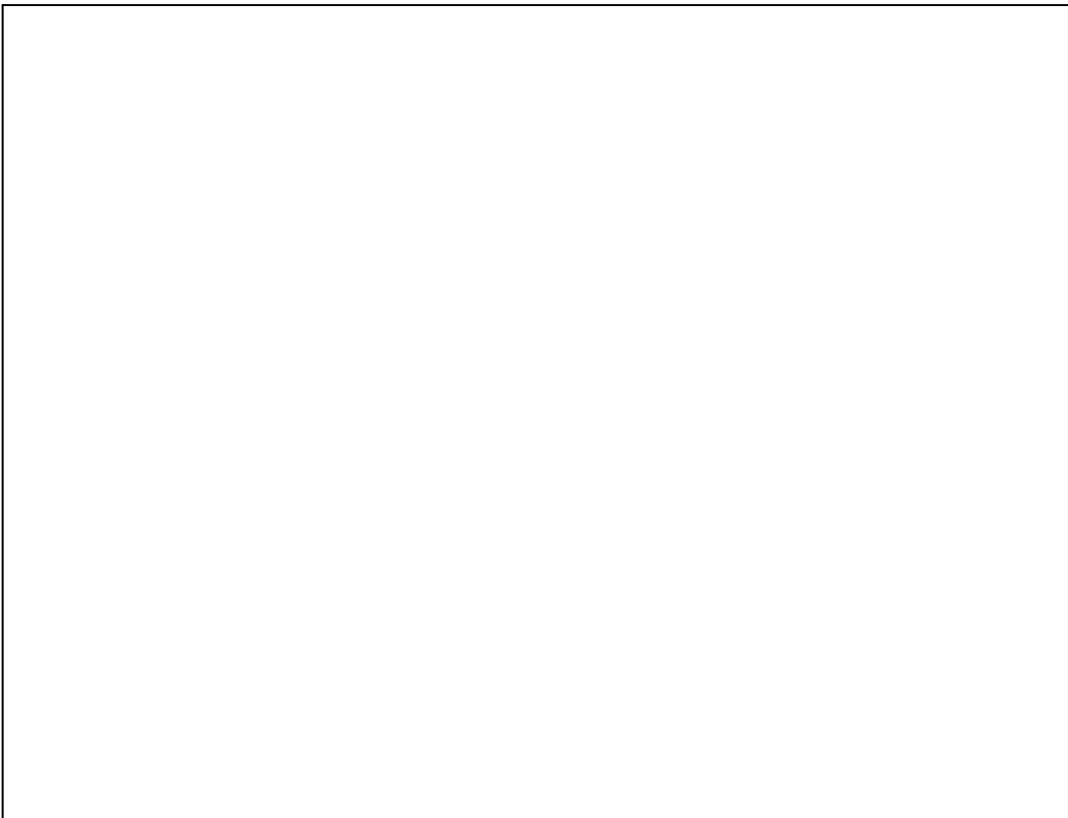


Fig. 5.20 – Église de San Giorgio à Ragusa Ibla

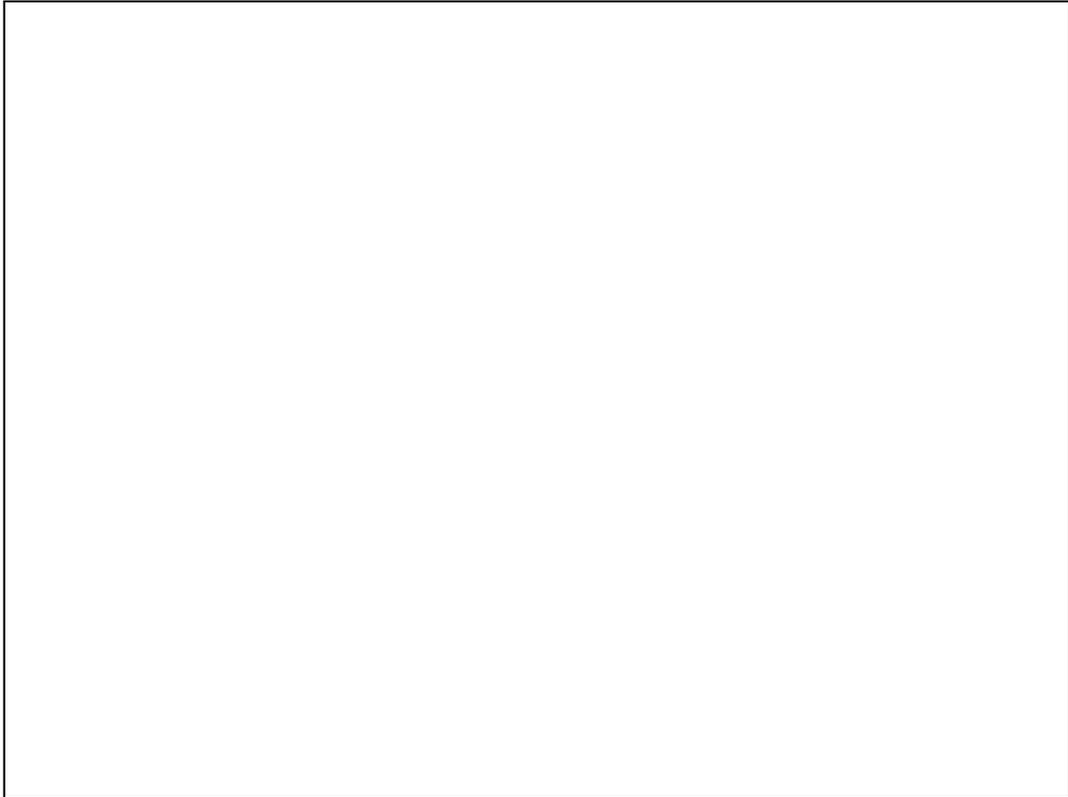


Fig. 5.21 – Chiesa Madre di Palma di Montechiaro

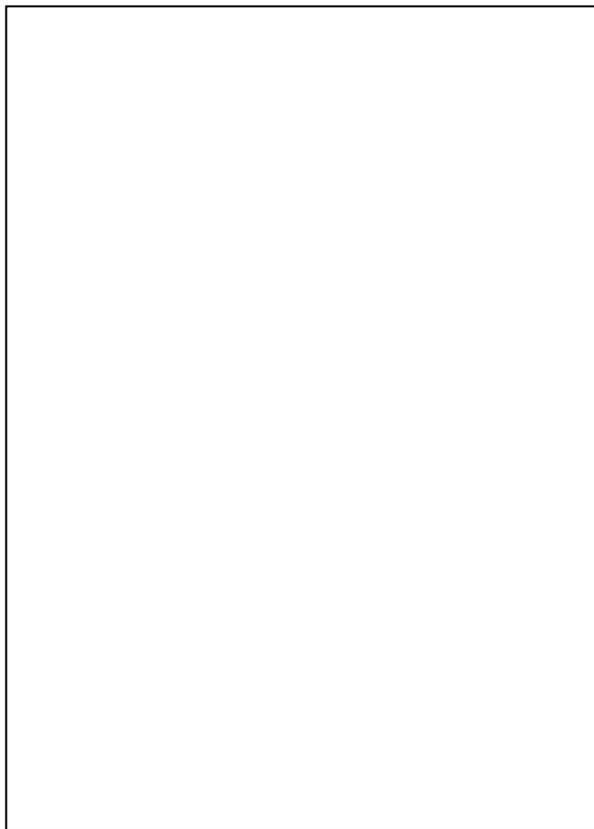


Fig. 5.22 – Sant'Ignazio all'Olivella à Palerme

II-L'ARCHITECTURE BAROQUE À MALTE

A-Introduction

La perception du style baroque

À Naples l'architecture baroque dure jusqu'à presque la fin de XVIII^e siècle¹¹, en Sicile sud-orientale elle se prolonge jusqu'au XIX^e siècle¹² et à Malte elle continue presque jusqu'à présent¹³. Comment s'explique ce phénomène? Par l'usage ininterrompu et exclusif de la pierre calcaire locale, selon Krufft¹⁴; par libre choix des Maltais, selon Mahoney¹⁵; par conservatisme, provincialisme et peut-être aussi retard culturel, selon d'autres¹⁶; parce que « le baroque est tellement enraciné dans l'ethos esthétique des Maltais que les différents mouvements anti-baroques du XIX^e siècle n'ont pas réussi en miner l'existence », selon Buhagiar¹⁷; parce que les artistes et les commettants se laissent influencer par le style architectural qui les entoure¹⁸. Mais peut être aussi parce que la caractéristique du baroque maltais est la sobriété dépourvue d'extravagances structurelles et d'excès décoratifs. Peut-

¹¹ Les artistes appelés par Charles de Bourbon répandirent dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle les idées illuministes qui ouvrirent la voie au néoclassicisme. G. ALISIO, *Napoli Barocca*, Naples, 1988; dans G. MANGION, « Malta Barocca », *Studi Italo-Maltesi*, Malte, 1992, p. 191.

¹² M. FAGIOLO, « Centri e periferie del Barocco », dans *Arte e Cultura del 600 e 700 in Sardegna*, Actes de Conférence Nationale, Cagliari-Sassari, 1983, p. xix.

¹³ H. W. KRUFFT, « Learning from the Maltese Islands? Postmodern as a historical survival », *Der Architekt, Swissair Magazine*, 6/89, p. 49-50.

¹⁴ H. W. KRUFFT, (1989), *op. cit.*, p. 50.

¹⁵ Communication verbale de Leonard Mahoney pendant la présentation de son livre *Maltese Baroque* à La Valette le 14 avril 1990; dans G. MANGION, *op. cit.*, p.191.

¹⁶ Explication pas du tout acceptable, parce qu'autres mouvements, comme le néogothique et le néoclassicisme ont été introduits à Malte au XIX^e siècle, mais ne se sont jamais enracinés.

¹⁷ M. BUHAGIAR, « Baroque Painting in Malta », dans *Maltese Baroque*, Actes de Conférence, G. Mangion (dir.), Malte, 1989, p. 39.

¹⁸ Observation de François Loyer dans un colloque de l'UNESCO, en collaboration avec le Conseil de l'Europe, sur « Les Espaces du Baroque », Strasbourg, 3-4/12/1990; dans G. MANGION, (1992), *op. cit.*, p. 192.

être que toutes ces raisons ensemble, dont la dernière ne nous semble pas la moins importante, expliquent la persévérance du Baroque dans les îles maltaises.

Après la Deuxième Guerre Mondiale, les architectes anglais Harrison et Hubbard, officiellement chargés de réaliser le projet de reconstruction de La Valette et des Trois-Cités, pesamment bombardées pendant le conflit de guerre, écrivirent que le Baroque était un langage étranger aux îles maltaises et que notre idiome traditionnel était l'architecture vernaculaire présente dans nos villages par les maisons rurales avec une forme cubique et une volumétrie simple, en contraste net avec le langage somptueux des bâtiments baroques. Ce langage fut déclaré étranger non seulement parce qu'associé à l'Ordre des Chevaliers mais aussi parce que non fonctionnel et inconciliable avec la mentalité contemporaine et les structures primitives et simples de nos humbles compatriotes.

Mais, au contraire de ce qu'écrivirent ces architectes « étrangers », les Maltais perçoivent le Baroque non comme un langage étranger imposé, mais plutôt comme un élément essentiel du milieu vernaculaire. En réalité, la culture baroque représente cette caractéristique joyeuse qui anime les jours de fête d'une petite île au centre de la Méditerranée. Le contraste net entre les éléments baroques, comme l'église paroissiale au centre du village typique maltais et les autres bâtiments de la même localité, sont dus à l'importance de l'Église dans la culture vernaculaire de l'archipel maltais. En effet, pendant presque 270 ans Malte fut une théocratie dans laquelle trois juridictions catholiques coexistaient. Nous pouvons dire, par conséquent, que dans la culture collective le langage baroque, associé à la Religion, a représenté « une dégustation de la Vie Éternelle, une avance du rêve collectif vers un futur eschatologique, une forme d'Utopie céleste »¹⁹.

L'éclat de la civilisation baroque

Une question vient immédiatement à l'esprit : pourquoi tant d'édifices et de témoignages baroques à Malte? Qu'est-ce qui a pu favoriser le développement d'une architecture aussi monumentale et aussi brillante? Cet éclat de la civilisation baroque à Malte peut s'expliquer par deux raisons, qui en réalité n'en font sans doute qu'une, le

¹⁹ P. SERRACINO-INGLOTT, « The Concept of Baroque », dans *Maltese Baroque*, (1989), *op. cit.*, p. 7.

catholicisme et les Chevaliers. Malte est en effet une des « marches » de l'Europe, c'est-à-dire une des dernières terres européennes avant l'Afrique. Par là-même elle a été l'une des dernières positions du monde catholique face à l'étendue de l'Islam. Elle va dès lors jouer, de part sa position géographique, un rôle capital face à l'avance turque en Méditerranée.

À l'époque baroque (c'est-à-dire aux XVII^e et XVIII^e siècles), alors que peu à peu les comptoirs occupés par les Vénitiens ou les Génois tombent un à un aux mains des Turcs, Malte résiste et, reste terre catholique. Son Baroque peut alors apparaître comme une sorte de symbole idéologique du triomphe de l'église catholique face aux Infidèles. Un peu comme à Prague ou en Flandres, là où le catholicisme est à la frontière des territoires protestants, le Baroque apparaît comme le symbole même de la Contre-réforme catholique, d'où son développement extrême, dans des formes spectaculaires, voire provocatrices.

La présence active des Chevaliers a, de toute évidence, contribué à ce grand développement. Ils ont maintenu et favorisé un catholicisme fervent et triomphant sur l'archipel, et il n'est pas une seule ville, un seul village qui n'ait eu son église baroque, construite de cette pierre lumineuse qui contribue tant au charme particulier de l'architecture maltaise. Les Chevaliers, par leur présence et leur richesse, seront des commanditaires de choix, attirant à l'envi les architectes et ingénieurs militaires étrangers. La conjonction de tous ces facteurs peut expliquer l'extraordinaire développement de l'architecture baroque à Malte.

L'origine du style baroque maltais

De toute évidence, la source essentielle du Baroque maltais se trouve en Italie, pays avec lequel, ne serait-ce que par sa position géographique, Malte entretient des relations privilégiées. De l'autre côté, l'influence française est certaine, en raison du changement d'alliance politique de l'Ordre de l'Espagne vers la France pendant la deuxième moitié du XVII^e siècle, du nombre important de Chevaliers des trois langues françaises, et surtout par la présence importante d'ingénieurs militaires français résidents ou non sur l'île à partir du milieu de XVII^e siècle. Pourtant, le Baroque maltais apparaît original et les apports étrangers, qu'ils proviennent de Rome ou de Paris, ont été digérés et adaptés aux traditions de l'archipel et à ses particularismes.

L'architecture baroque maltaise n'a pas la distribution dynamique de l'espace typique connue dans les œuvres de Bernin ou Borromini, mais consiste plutôt en une couche superficielle de décoration baroque greffée sur une organisation spatiale typiquement classique et statique. Toutefois, bien que Malte fut un centre périphérique du baroque européen, il n'était pas un épicycle de diffusion centrifuge à l'égal de Rome, Versailles, l'Andalousie, Vienne, Prague et la Bavière. Par ailleurs, Malte n'était pas une élaboration passive de thèmes baroques ou une production d'un "*barocchetto*" provincial, vernaculaire ou insulaire. Ainsi La Valette et Mdina, au-delà des Trois-Cités, brillent aussi de leur propre lumière et sont considérées comme ayant les mêmes racines communes de cette culture européenne, dont cette architecture en est l'expression la plus visible et tangible.

Le nouveau style baroque conquiert le monde, en rencontrant et en absorbant les traditions les plus différentes. S'il est vrai qu'ainsi beaucoup de spécificités culturelles deviennent homogènes, il est reconnu d'autre part la capacité baroque de mener cette opération sans imposer un formulaire préétabli et reproduisible comme il arrive dans les différentes résurrections du classicisme. La *koinè* qui s'établit à Malte est ainsi le fruit de l'orchestration de différents apports, chacun doué de tout son poids local. Pour cette raison, on peut parler de différents "baroques" régionaux, liés par des décors et "images de marque" communs, mais capables de libérer l'identité de cultures aristocratiques comme de traditions populaires ou « mineures ».

La combinaison des conceptions différentes du baroque

Avant la construction de La Valette, les habitations et établissements se sont développés à Malte à partir des modèles vernaculaires classiques. Sa fondation est un apport considérable au patrimoine du baroque européen, car la ville montre un mélange équilibré entre architecture strictement militaire et architecture civile appliquées à toute une ville conçue comme un ensemble fermé et monumental dès le départ. Certains des principaux urbanistes et ingénieurs militaires de l'époque sont amenés à concevoir les fortifications et le réseau urbain, alors que la construction de blocs individuels dans la ville est laissée en grande partie aux architectes et aux constructeurs locaux. Parmi ces derniers

se distingue Girolamo Cassar, qui a voyagé en Italie pour se familiariser avec des œuvres formant l'essence de l'architecture et dont certaines sont encore en cours de réalisation. Le premier pont entre la conception vernaculaire et la conception européenne du baroque est ainsi construit à travers la personnalité d'un seul architecte, et implanté par les règles de planification qui doivent réglementer la construction de la nouvelle ville.

Entre autres, ces règles obligent un maître d'œuvre nommé à s'engager dans l'exécution des aspects particuliers qui doivent marquer les coins de rues et les portes d'entrée (Fig. 5.23). Les artisans, qui ont gravi les échelons, sont ainsi devenus les producteurs (ou même les arbitres) de la qualité esthétique et ont donc commencé à s'ouvrir à des méthodes et à des idées de conception plus européenne. Des architectes et ingénieurs italiens et français de la « grande » tradition sont régulièrement amenés à construire des églises, des bâtiments publics et, surtout, des fortifications. Dans le processus, les traditions vernaculaires bien ancrées sont imprégnées d'idées allant de la Renaissance au Baroque.

Dans la logique des principes du style baroque, l'austérité du réseau des fortifications qui entourent les villes portuaires est interrompue par des portes militaires qui communiquent la splendeur et la puissance des princes régnants. L'approche par la mer à La Valette est faite pour symboliser la grande richesse de la ville par une série de superbes arsenaux le long du front de mer face au Grand Port (Fig. 5.24), et, de l'autre côté, le long de la marina de Vittoriosa (Fig. 5.25), par une succession de magnifiques palais servant de résidences pour les galères, avec des entrepôts au rez-de-chaussée. Les meilleurs architectes et ingénieurs de l'Ordre, Buonamici, Blondel et Gafà, sont retenus à plusieurs reprises pour ce projet au cours du XVII^e siècle.

Le style baroque : une expression de prestige

Le style baroque, repris par les chevaliers comme expression de prestige et de pouvoir de l'Église maltaise, est accueilli avec succès dans les deux îles, de sorte que la noblesse de chaque ville et village cherche à exprimer son opulence en rattachant ses propres maisons aux traits de ce style remarquable. Ainsi, les façades des maisons des villages, surtout ceux qui longent les routes principales de ceux-ci, portent une touche de

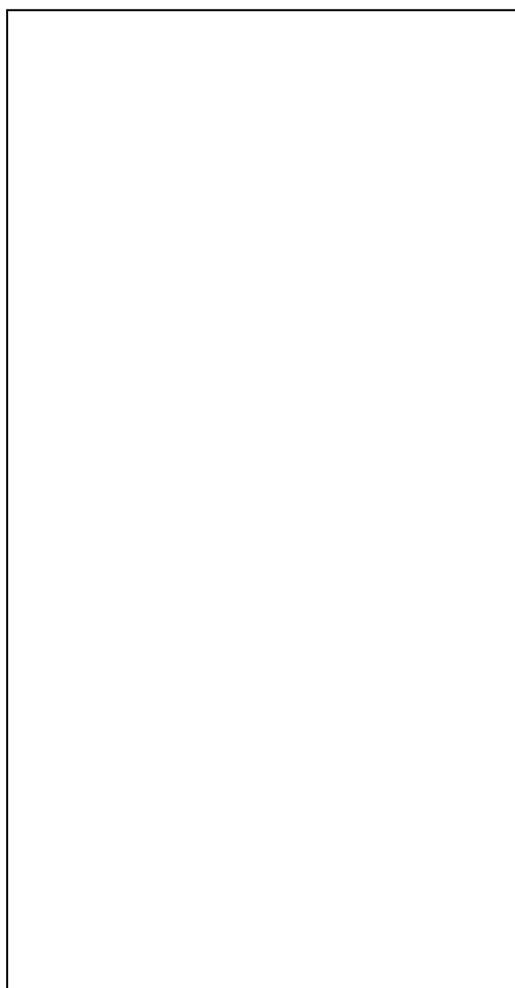
décoration baroque plus ou moins proportionnée à la richesse et au statut de leurs propriétaires. En revanche, les maisons se trouvant à la périphérie, dans leur simplicité vernaculaire continuent à illustrer les bas revenus ou même la pauvreté de leurs habitants.

Le style baroque élevé sert les intérêts des classes dominantes en remplissant les rues et les intérieurs publics d'un nombre conséquent de signes révélant leur puissance. La ville devient un décor permanent pour les diverses parades et festivités destinées à apaiser les troubles sociaux. Les façades des bâtiments donnant sur les rues servent à la fois de décor et de tribunes, d'où l'abondance de balcons superposés à travers chaque bâtiment. Les villes portuaires, avec leurs bâtiments monumentaux et leurs types de maisons particuliers, sont coupées du pays par des ceintures de fortifications de plus en plus complexes. Ainsi, elles en viennent à incarner la relation très divisée qui s'est établie entre la ville et le village, la ville et la campagne, l'élite militaire et la paysannerie. Toutefois, elles nourrissent également une classe moyenne de clercs, de commerçants et de professionnels qui servent de médiateurs entre eux.

C'est à travers les villes rurales que nous comprenons l'impact réel de la culture baroque sur la vie à Malte. Aussi indépendantes que puissent être ces unités sociales et économiques, elles voient toujours les villes comme des sources de prestige et cherchent à obtenir leur reconnaissance croissante. Les maçons ayant provoqué la vernacularisation d'une grande partie de La Valette deviennent les agents du phénomène inverse, de l'introduction du style baroque européen dans les villes rurales et les villages. Le processus commence au sein des églises paroissiales, qui constituent le refuge pour des manifestations de piété, de richesse et d'identité collectives. Au fur et à mesure que les colonies grandissent et que le climat social et économique s'améliore, de modestes églises vernaculaires sont agrandies, reconstruites ou remises à neuf dans le cadre d'un processus continu auquel l'ensemble du village participe par le biais de collectes de fonds et de main-d'œuvre.

La première génération d'églises paroissiales monumentales adapte les techniques de construction existantes aux exigences d'une conception plus large du baroque et à une nouvelle échelle de construction. En moins d'un siècle, beaucoup d'entre elles sont remplacées ou entièrement rénovées, en réponse à l'intérêt grandissant pour les formes

baroques que connaissent les îles. Ces formes finissent inévitablement par se répandre dans les rues voisines. La place du village autour de l'église est aussi le centre de sa vie religieuse, sociale, politique et économique. Les rues qui en émanent établissent une hiérarchie locale où le prestige des familles peut être mesuré : la plus élevée se trouve au centre, et la plus basse en banlieue. Ceci est renforcé, encore une fois, par le système de signes architecturaux.



**Fig. 5.23 – Porte d'une maison dans Rue Saint Paul à La Valette
(première moitié du XVII^e siècle)**



Fig. 5.24 – La marina de La Valette dans une gravure du XIX^e siècle



Fig. 5.25 - La marina de Vittoriosa avec une série de palais de la Marine de l'Ordre du XVII^e siècle

B-Les matériaux de l'architecture baroque

Une pierre « nationale »

L'architecture maltaise se différencie du plus vaste mouvement baroque, à laquelle est inévitablement liée, à cause de sa coordination structurale et artistique à la pierre locale qui, grâce à sa qualité excellente et à l'aspect agréable, confère aux réalisations une précieuse cohérence "nationale".

L'exposition de l'île aux vents, l'épaisseur mince de la couche superficielle de terre et la saison courte des pluies sont quelques raisons pour lesquelles il y a peu d'arbres sur les îles maltaises. Le manque de bois et l'extraction facile de la pierre des carrières (Fig. 5.26) ont contribué à un type d'architecture qui est liée à la forme cubique des blocs de pierre calcaire qui constitue le seul matériel aisément accessible pour les planchers, murs, toits et tous les autres éléments d'un bâtiment maltais.

Les constructions locales sont en grande partie construites en pierre globigérine, localement connue comme *franka*, la matière première unique de l'industrie de construction de l'archipel maltais. Par contre, la sélection de la pierre était malheureusement toujours très limitée. Entre autre, ce fait était dû au coût élevé de l'extraction et l'usinabilité de la pierre calcaire du type corallien supérieure et inférieure, même si elle a une meilleure résistance à l'action des agents atmosphériques comparée à la pierre globigérine²⁰.

Les Chevaliers étaient chanceux de trouver à leur disposition une fourniture ample et constante de pierre d'une usinabilité excellente qui sûrement facilitait la construction des fortifications. En fait, l'Ordre ne pouvait absolument pas tempérer la construction à grande échelle des schémas de fortification si la matière première devait être importée. La pierre locale confère aux remparts sa couleur typiquement jaunâtre. En outre, l'apparence de ces fortifications, caractérisée par le gisement de la roche sous-jacent, est d'une grande solidité et compacité. En effet les mêmes blocs de pierre du murage, les fossés creusés dans la

²⁰ J. GAMBINA, *The Malta Stone*, Thèse de la Faculté d'Architecture et Ingénierie Civil, Université de Malte, 1973, p. 67.

roche et les murailles qui s'élèvent presque directement de la mer confèrent aux fortifications une image d'inexpugnabilité.

L'élément de décoration

La pierre calcaire de Malte constitue également un excellent élément de décoration en raison de la facilité avec laquelle elle peut être sculptée et façonnée par des artistes qualifiés. À l'étranger, le bois ou le stuc est normalement utilisé en abondance pour la décoration des autels et des églises. Les autels dans la Malte pré-baroque sont une mince affaire. À de rares exceptions, comme pour l'autel principal de la vieille cathédrale de Mdina, ils consistent en une structure en forme de tableau, souvent en pierre, avec une petite image du saint ou des saints auxquels elle se consacre. Les premières de ces peintures sont pour la plupart des triptyques. À la fin du XVI^e siècle, d'importants changements commencent à se produire. En effet, l'aspect décoratif de la façade des autels eux-mêmes prend une importance considérable sous l'influence baroque.

En effet, la pierre calcaire est utilisée en abondance une fois que les autels attirent l'attention des décorateurs. La première documentation attestant de cette implication artistique dans nos églises paroissiales remonte aux années 1630. Les autels baroques ornent ainsi déjà les églises paroissiales suivantes : Attard (Fig. 5.27), Sainte-Marie à Birkirkara (Fig. 5.28), Naxxar et Zebbug, ainsi que l'ancienne paroisse de Siggiewi. En 1649, l'autel du Rosaire aux finitions extraordinaires de l'église Sainte-Marie à Birkirkara est achevé. Bien qu'il ait été jusqu'ici impossible de retrouver la trace des concepteurs et des sculpteurs à l'origine de l'exécution de ces premiers retables en pierre, il est certain que Tommaso Dingli est responsable de la décoration de l'autel du Rosaire à Attard. Cette décoration n'existe malheureusement plus, car elle a été supprimée vers la fin du siècle dernier lorsque la fièvre néoclassique a pris le contrôle de certains individus dans le milieu architectural de Malte, causant des pertes considérables pour le patrimoine baroque de l'île.

Ces premiers retables présentent une apparence orientée à la verticale, avec essentiellement une multitude de colonnes entremêlées avec d'autres éléments décoratifs.

Buonamici aurait lui-même conçu certains des autels de l'église carmélite de La Valette²¹. À partir des dernières décennies du XVII^e siècle, l'accent est mis sur le mouvement résultant d'une plus grande insertion de l'apparence humaine, représentée principalement par des anges ailés. Cet aspect atteint son apogée dans les deux autels situés dans les transepts sud et nord de l'église paroissiale de Zebbug. L'autel du Rosaire dans le transept sud est prêt dans les années 1720 (5.29), tandis que l'autre est achevé dans les années 1740.

La décoration architecturale en pierre

Une décoration architecturale par l'utilisation de la pierre *franka* est adoptée dans d'autres cas, deux d'entre eux étant d'une importance considérable. La peur de l'espace vide qui a troublé les artistes et les architectes au-delà des côtes maltaises semble avoir des répercussions sur notre île. Cela conduit à la tentative de couvrir tout l'espace vide sur les côtés et le plafond, y compris l'intrados du dôme, de certaines de nos églises.

L'église paroissiale de Naxxar, l'ancienne église paroissiale de Birkirkara et, à plus petit échelle, l'église paroissiale d'Attard sont des exemples types de toute l'attention portée aux murs latéraux leur conférant une décoration architecturale détaillée. Les arches sont ici soutenues par une série de colonnes superposées, substituant les pilastres trouvés dans d'autres églises. Mis à part son aspect décoratif, cette innovation diminue l'insistance sur la verticalité et donne un sens de profondeur à ces églises. À Attard, ce système n'est adopté que dans les transepts. La vieille église de Birkirkara est le meilleur exemple dans les îles de Malte de décoration intérieure finement sculptée. Presque aucun espace n'est épargné de magnifiques ornements sur la pierre. Ce travail est achevé avant 1648, et la décoration des autels latéraux prend place après cette date.

Chaque fois qu'elle en a l'occasion, l'équipe artistique des églises paroissiales maltaises du XVII^e siècle fait de son mieux pour embellir les bâtiments. L'espace qui offre habituellement une telle possibilité est le plafond et le dôme. Ce type d'expérience est déjà réalisé à Saint-Georges à Qormi avant 1610. Son plafond voûté est entièrement recouvert

²¹ Dans sa lettre en date du 4 juillet 1637 à Floriani, Buonamici déclare « *et ho fatto 2 disegni per fare un altare al Carmine che se lo faranno, non sarà così ordinario come è solito di farsi qui* ». V. BORG, « Maltese Churches », dans *Maltese Baroque*, éd. G. Mangion, Malte, 1989, p. 71.

d'un grand nombre de « bossages » (5.30) ayant chacun une forme en pointe de diamant. Le modèle est reproduit à Attard quelques décennies plus tard, avec une différence de taille. En effet, la décoration en forme de losange se répand partout et recouvre les tympans ainsi que les trois dômes présentant un merveilleux dessin géométrique. Dans une certaine mesure, le même modèle est à l'origine adopté à Zebbug et Naxxar, avec des variations dans les dômes et les tympans.

Une fois la haute voûte de l'attique introduite à Malte, on sonne le glas du sculpteur sur pierre des toits d'église, ceux-ci étant remplacés par un type de décoration complètement différent, à savoir la peinture des voûtes en berceau. L'architecture baroque maltaise passe ainsi par un ordre chronologique dans les domaines de la conception et de la décoration. En effet, celles-ci sont liées au mouvement baroque en général. On remarque cependant une grande différence à Malte. L'architecture baroque maltaise est toujours déterminée, à la fois structurellement et artistiquement, par un facteur très important : la pierre calcaire de Malte.

Les caractéristiques de la pierre *franka*

Tous les types de pierre ne sont pas adaptés pour le même emploi et il y a en effet beaucoup de considérations à prendre en compte pour faire le juste choix du matériau relatif au bâtiment. Dans le choix d'un type de pierre, il était toujours nécessaire de considérer le rapport de celle-ci avec la typologie du bâtiment à réaliser, sa fonction architecturale générale, l'effet esthétique désiré, la nécessité de considérer les différentes caractéristiques texturales et chromatiques de ce matériau et les conditions climatiques et atmosphériques locales que les surfaces doivent subir²².

La pierre *franka* pouvait être gravée avec grande facilité aussi en vertu de sa consistance compacte et tendre et les sculpteurs maltais montraient toujours une grande imagination et invention dans leurs arts. L'exécution excellente des chapiteaux aux feuilles d'acanthé dans la façade de la vieille église paroissiale de Birkirkara (1617) (Fig. 5.31) est le

²² J. GAMBINA, *op. cit.*, p. 68.

témoignage d'un travail de la pierre de haute qualité de Tommaso Dingli et des autres artisans maltais²³.

L'exposition aux agents atmosphériques contribue souvent à la formation d'une patine protectrice sur la surface extérieure du bloc de pierre *franka*; en conséquence les éléments sculpturaux doivent être exécutés peu après la pose en œuvre des blocs de pierre. En effet, si les éléments sculpturaux ne sont pas complétés au maximum quatre ans après la pose des blocs, la pierre devient trop dure pour être sculptée. Cependant, si on persiste à y sculpter dedans quand même, le travail de sculpture effacera la patine qui se sera formée durant ce temps, exposant ainsi la pierre à la dégradation et la rendant friable.

La durabilité de la pierre calcaire

La durabilité de la pierre globigérine dépend essentiellement de deux groupes de facteurs. Le premier groupe repose sur les propriétés intrinsèques de la pierre, comme la composition chimique et minéralogique, la texture et la structure intérieure; pendant que le second dépend du milieu dans lequel la pierre est exposée, c'est-à-dire de la combinaison des agents atmosphériques comme l'eau et la température²⁴, les agents chimiques, les mouvements, les impacts et l'érosion mécanique²⁵.

La pierre *franka* pourrait être définie comme un calcaire "tendre" à haute porosité, même si cette dernière est moins poreuse que celle de la pierre de Lecce. Il est opportun d'observer que la durabilité de ce matériau de construction serait très compromise en présence de conditions climatiques différentes, en particulier avec des gelées de nuit²⁶. Toutefois, les variations thermo-hygrométriques, le taux élevé d'humidité, quelquefois

²³ J.Q. HUGHES, (1986), *op. cit.*, pp. 198-199.

²⁴ Le climat des îles maltaises change de tempéré à subtropical. En effet, les hivers sont en général doux et même si dans le mois de janvier la température baisse considérablement elle ne descend jamais sous le zéro. En été la température est très élevée (moyenne de 33°C) mais la mer environnante en diminue l'effet. Cette circonstance atténuante devient un désavantage quand le taux d'humidité est déjà très haut en particulier dans le mois de septembre. Normalement cependant ce phénomène dure peu à cause de la présence fréquente des vents d'ouest et mistral. La précipitation moyenne annuelle est de 508mm mais la quantité de pluie peut varier de valeurs extrêmes de 203mm à 990mm annuels. L. MAHONEY, (1988), *op. cit.*, p. 331.

²⁵ G. ZAMMIT, *Performance Testing of Locally Available Transparent Protective Coatings on Globigerina Limestone*, Thèse de la Faculté d'Architecture et Ingénierie Civil, Université de Malte, 1989, chap. 1, p. 3.

²⁶ G. ZAMMIT, *op. cit.*, p. 5.

supérieur au 90%, et l'agressivité de l'aérosol marin dans les localités en proximité de la mer, ont une action de dégradation sur ce type de pierre²⁷.

En effet, à Malte les bâtiments à proximité de la mer sont plus sujets à la dégradation que ceux de l'arrière-pays (Fig. 5.32). En outre, l'absorption d'eau contenant du sel soluble contribue à la formation d'efflorescences. En effet, la plus grande partie des blocs de pierre entre le rez-de-chaussée et le niveau d'imperméabilisation sont souvent très dégradés à cause de ce phénomène alors que ceux plus hauts restent intacts. Dans les vieux bâtiments sans traitement d'imperméabilisation un tel phénomène n'est pas confiné seulement aux premiers niveaux de pierre du rez-de-chaussée même si, c'est plus concentré dans cette partie du bâtiment²⁸.

Un des facteurs principaux qui détermine la durabilité de la pierre est la porosité au-delà à la dimension des pores capillaires. En fait, le mouvement d'eau à l'intérieur de la pierre est déterminé par les vides à l'intérieur de celle-ci. Donc l'action physique et chimique de l'eau et la dégradation consécutive du matériau dépendent de ces vides. Dans le cas de la pierre globigérine il est donc obligatoire de rechercher ce facteur de porosité dans un contexte de durabilité de la pierre, en particulier la capacité de diminuer l'absorption d'eau par un traitement de consolidation et de protection²⁹.

Le phénomène semblable de la pierre locale et de la pierre de Lecce et de Noto

La pierre *franka* est un matériau caractérisé par une composition minéralogique assez constante mais avec une variété de textures et propriétés structurales. En conséquence, les caractéristiques de durabilité de ce type de pierre changent en fonction de ces propriétés³⁰. De l'aspect sédimentologique, ce lithotype est caractérisé de bioturbations, parfois avec une complète homogénéisation du sédiment. Ces bioturbations constituent

²⁷ S. VANNUCCI, G. TAMPONE, J. CASSAR, « Conservazione e restauro dei templi megalitici preistorici maltesi: Il progetto bilaterale di ricerca e risultanze delle prime missioni di studio », dans *La Conservazione dei Monumenti nel Bacino del Mediterraneo*, Actes de la deuxième conférence internationale, Bari 1991, p. 143.

²⁸ E. ZAMMIT, *Local Materials and their Use in Construction*, Thèse de la Faculté d'Architecture et Ingénierie Civil, Université de Malte, 1979, p. 58.

²⁹ G. ZAMMIT, *op. cit.*, p. 6.

³⁰ G. ZAMMIT, *op. cit.*, p. 4.

l'élément structural qui règle l'alvéolisation profonde, forme caractéristique de dégradation de ce matériau et phénomène semblable aux lithotypes apparentés tels ceux de la pierre de Lecce³¹ (Fig. 5.33) et de celle de Noto (Syracuse)³².

En fait, la pierre calcaire maltaise est presque identique à celle de Lecce et de Noto; blanche à peine coupée elle devient couleur miel avec l'exposition aux éléments; elle se couvre de lichens si elle est longuement exposée à la pluie et à l'humidité; elle est tendre à travailler puis elle durcit; elle est poreuse, et les sels à l'intérieur de celle-ci risquent de se libérer au contact de l'eau; elle a donc besoin de soins continus et d'une bonne restauration après une période de temps, d'à peu près deux siècles dans le cas de Malte. Cette pierre très belle, qui n'a pas son égale dans d'autres lieux, a contribué à créer « l'ikebana »³³ qui unit Lecce, Noto et Malte. Toutefois, il y a une grande différence de fond entre le baroque maltais et celui de Lecce ou le baroque sicilien. En effet, à Lecce ou en Sicile, où le travail de la pierre est une tradition ancienne³⁴, l'accent est mis sur l'exubérance décorative dûe à l'imagination populaire, sur l'inspiration et le talent des tailleurs de pierres et sculpteurs locaux. Comme nous le verrons plus loin, ce n'est pas le cas à Malte.

³¹ G. L. MIGGIANO, *Petrografia della Pietra Leccese*, Thèse de la Faculté de Sciences Géologiques, Université de Florence, 1991-1992, p. 79.

³² G. ALESSANDRINI, A. BOCCI, R. BUGINI, D. EMMI, R. PERUZZI, et M. REALINI, "Stone Materials of Noto (Siracusa) and their decay", dans *Proceedings of the International Congress on Deterioration and Conservation of Stone*, Lisbon, 1992, p. 11.

³³ Expression de Cesare de Seta; dans G. MANGION, (1992), *op. cit.*, p.192, n. 9.

³⁴ « Il coule ses racines vraiment dans le Moyen-Âge. » M. FAGIOLO, (1983), *op. cit.* p. 21; dans *ibidem*, p.193.

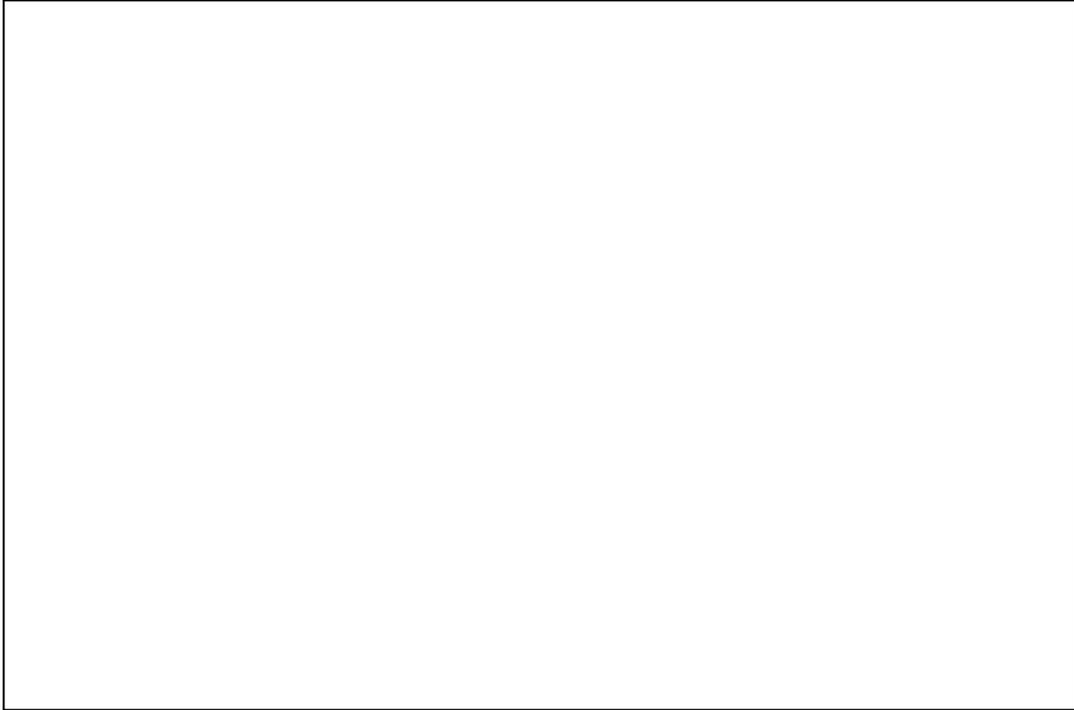


Fig. 5.26 – La taille de la pierre *franka* dans les carrières à Malte



Fig. 5.27 – L'autel principal sculpté en pierre à l'église d'Attard

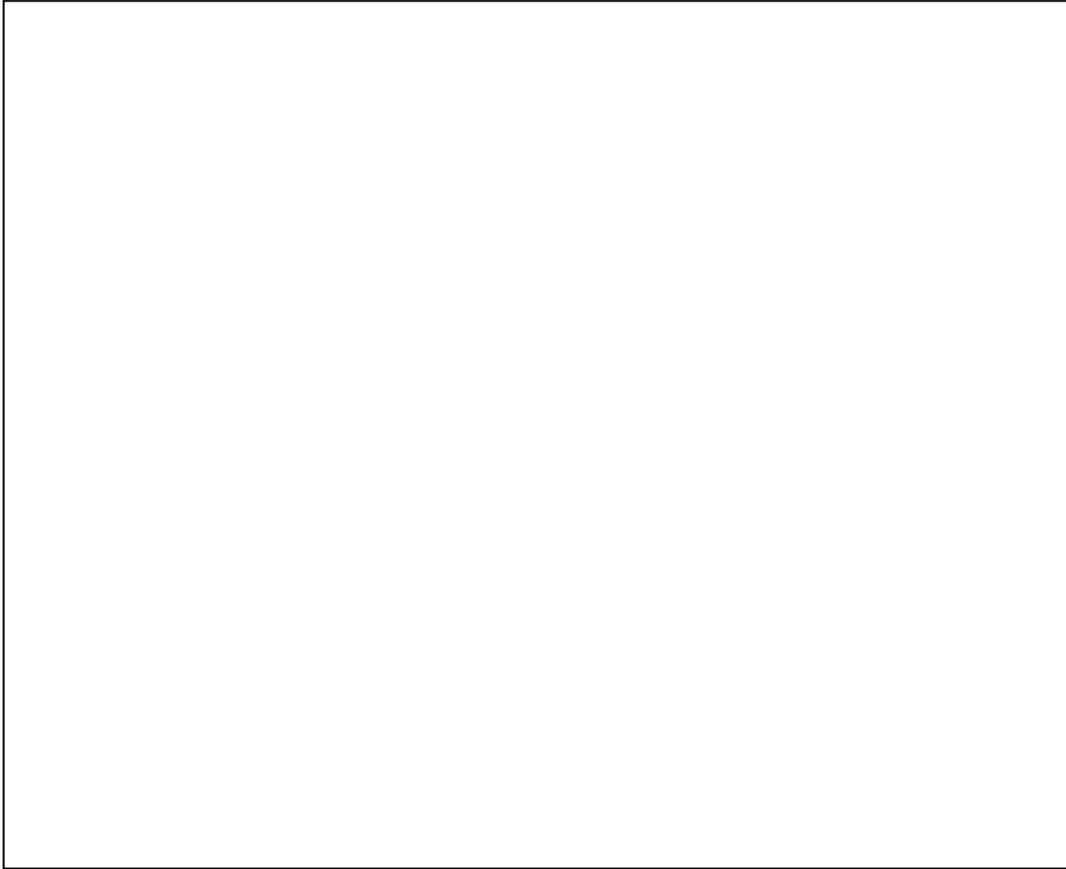


Fig. 5.28 – Un autel sculpté en pierre à la vieille église de Birkirkara

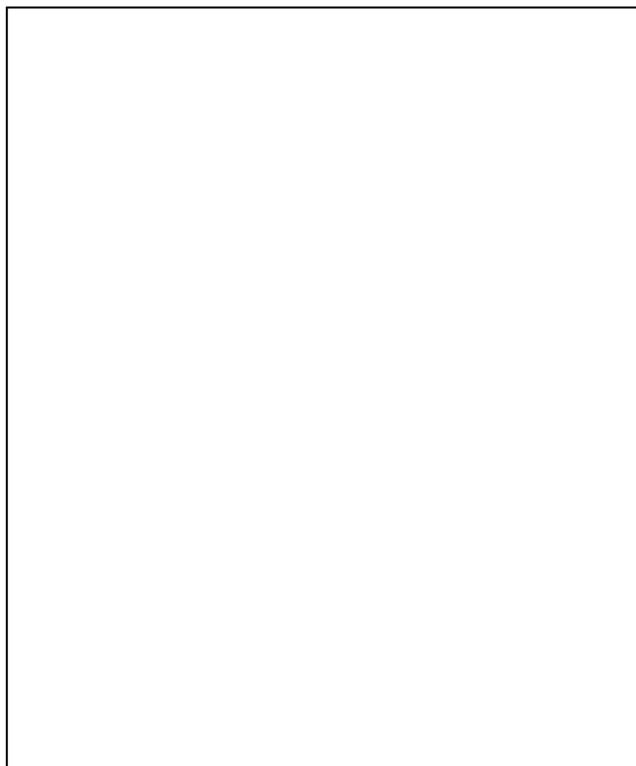


Fig. 5. 29 – L'autel de Rosaire à l'église paroissiale de Zebbug

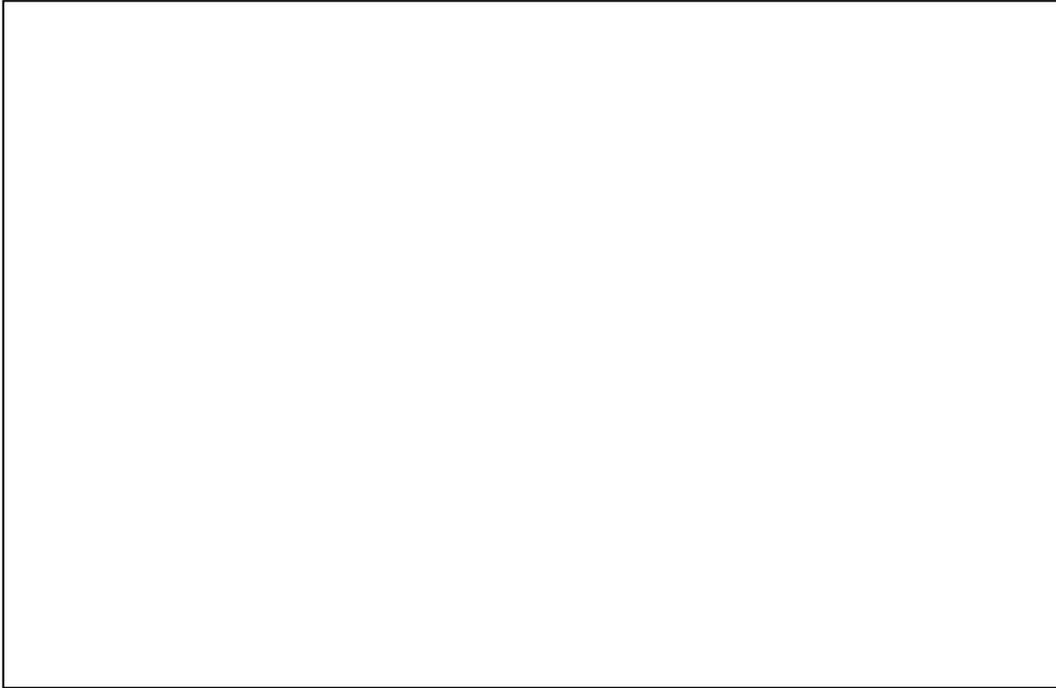


Fig. 5.30 – Les bossages en pierre de la voute de l'église de Saint-Georges à Qormi

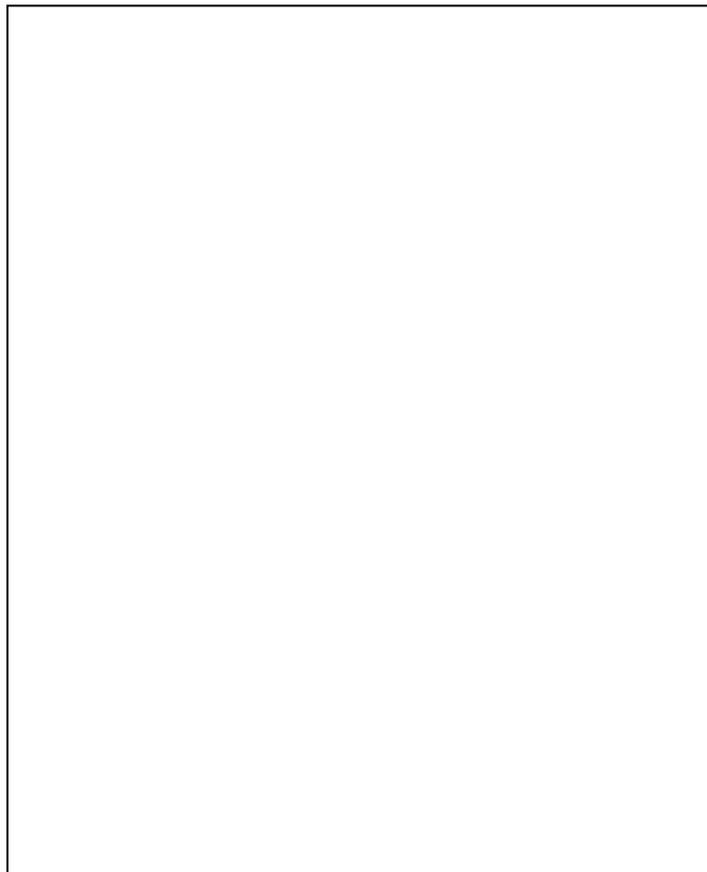


Fig. 5.31 – Les chapiteaux sculptés en pierre de la vieille église de Birkirkara



Fig. 5.32 – Dégradation de la pierre *franka* avec des bioturbations

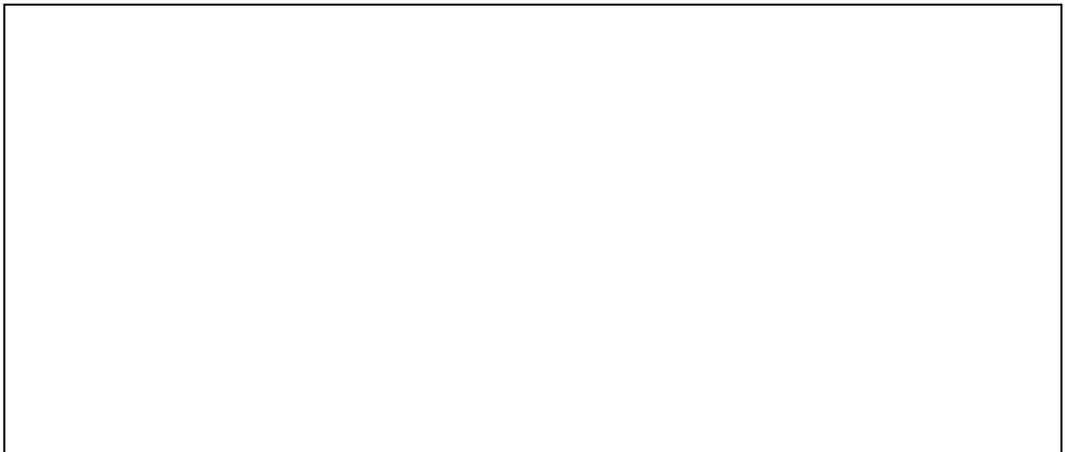


Fig. 5.33 – La pierre de Lecce sculptée dans des formes différentes

C-Les interventions baroques dans l'urbanisme de Malte

Pour celui qui a la chance de passer de Raguse ou de Noto à Malte le contraste est grand. Certes Malte a presque échappé au tremblement de terre de 1693, qui a ruiné les villes du sud-est de la Sicile et provoqué une reconstruction particulière. Malte a ainsi pu conserver des monuments et des témoignages de toute l'époque baroque, depuis la fin du maniérisme jusqu'au néoclassicisme. Il s'en suit une étonnante variété de formes, un superbe développement stylistique qui touche toutes les techniques artistiques : architecture, peinture, sculpture, et même orfèvrerie. On y trouve donc une plus grande variété de formes qu'en Sicile, qui ne connaît qu'un baroque tardif.

À Malte, l'accent est tout d'abord mis sur les massives fortifications défensives, et puis sur la construction de villes entières, à commencer par La Valette et la reconstruction ou l'agrandissement de nombreux centres d'habitation, y compris l'ancienne capitale de Mdina, dans un programme ininterrompu d'œuvres publiques qui se serait arrêté seulement avec l'expulsion de l'Ordre de Malte par Napoléon Bonaparte en personne, en 1798.

Le contexte historique

À l'époque du XVI^e siècle, l'attitude des Chevaliers envers l'urbanisation de Malte fut militaire, ce qui explique l'austérité de l'architecture contemporaine de La Valette et de Mdina. Une fois que l'île était plus sécurisée, grâce à la construction de fortifications imposantes, dès la seconde moitié du XVII^e siècle, les Grands Maîtres pouvaient commencer à envisager une forme d'expression architecturale plus décorative. L'espace urbain commence à être interprété selon le nouvel esprit baroque qui alors fleurissait dans les villes de Rome, Naples, et d'autres villes importantes de l'Italie.

L'orgueil des Chevaliers, leurs liens avec les capitales baroques de l'Europe, la politique étrangère de beaucoup des papes, la richesse économique et le va-et-vient de

beaucoup d'ingénieurs et architectes renommés, qui avaient souvent collaboré avec les princes de l'Europe baroque, contribuèrent d'une manière ou d'une autre au grand projet baroque de l'Ordre qui, après 1650, vit les deux villes de La Valette et Mdina se transformer en centres importants de la nouvelle culture baroque. Ces deux villes devinrent ainsi les capitales baroques de Malte au XVIII^e siècle. Toutefois, leur processus de transformation baroque a changé de manière radicale ces villes.

La transformation baroque de Mdina

À Mdina, le tissu urbain médiéval existant était basé sur un réseau labyrinthe de rues et de ruelles aux fortes caractéristiques islamiques qui semblait contredire l'ordre spatial géométrique associé au dessin baroque. La transformation de la ville en une capitale baroque arriva au début du XVIII^e siècle en réaction au désastre causé par le tremblement de terre de 1693 qui avait détruit la moitié de la partie orientale du tissu de la vieille ville aux fondations défectueuses dues à la présence d'une roche fragile et de l'eau souterraine.

Le tremblement de terre et les « niveleuses » baroques qui vinrent après, réussirent à nettoyer une grande partie de la zone détruite de Mdina. L'ingénieur militaire Charles François de Mondion put commencer le processus de transformation du médiéval au baroque voulu par le Grand Maître Vilhena. En conséquence, l'ancienne entrée médiévale et l'ancien palais du XVI^e siècle, construit sur les ruines du Chiaramonte Castrum Civitates, sont complètement détruits par Mondion et remplacés par une porte magnifique donnant accès à une place régulière accolée des deux côtés à une Tour de l'Étendard et à un palais de type parisien, avec une cour extérieure qui accueille le visiteur et qui précède une porte principale magnifique.

De la même manière les ruines de la cathédrale romane sont enlevées par l'architecte baroque maltais Lorenzo Gafà pour permettre l'érection d'une cathédrale baroque grandiose construite selon les principes contemporains du dessin baroque sobre et classique. Les interprètes de la nouvelle tendance de l'ordre baroque spatial introduit dans Mdina médiéval furent les architectes, employés de Mondion, qui pendant la première moitié du XVIII^e siècle réussirent à transformer la vieille rue principale médiévale de Mdina en une expérience théâtrale baroque en réunissant la scène de la place de la cathédrale et

la nouvelle entrée cérémonielle de la ville. Tout ceci fut obtenu par la création d'une nouvelle Maison de Ville (Fig. 5.34), une nouvelle armurerie, différents palais (Fig. 5.35) et une petite église baroque dédiée à Saint-Roque.

De la manière décrite précédemment, le sombre vieux labyrinthe médiéval de Mdina est remplacé par des espaces du nouvel ordre baroque par le Grand Maître Vilhena et d'autres Grands Maîtres du XVIII^e siècle. Le résultat final est la nouvelle Capitale Baroque du Malte rural en dehors de la zone du Grand Port. Le succès de ces résultats considérables était sûrement dû à la ligne de défense de la ville restructurée avec une disposition de bastions, courtines, porte principale (5.36), fossés, chemin-couverts, et des glacis tous dessinés selon l'enseignement du mentor précédent de Mondion, Sébastien Le Prestre de Vauban, Maréchal de France.

Le changement de La Valette : d'une forteresse militaire à un centre baroque

La nouvelle ville des Chevaliers, La Valette, présentait un cadre complètement différent. Il n'était pas besoin d'engager un processus de démolition comme à Mdina, les lignes avaient déjà été formées par Francesco Laparelli quand il présenta ses plans de la ville peu après le Grand Siècle de 1565. Cent ans après, quand le baroque commença à prendre le dessus, le décor de La Valette présentait donc un sens d'ordre, malgré son caractère militaire dominant basé sur des rues étroites, des places régulières, et des règles sévères pour la construction. Tout ceci est, en effet, formalisé dans un réseau à grille apte aux sections longitudinales et transversales qui caractérisent le site de la nouvelle ville.

Donc, vers la moitié du XVII^e siècle une grande partie de La Valette avait été déjà rigoureusement construit selon ce modèle à grille. Sans aucun doute, beaucoup de bâtiments subirent l'influence du nouvel esprit baroque injecté dans la ville par les Chevaliers; en particulier les auberges, les églises et une vaste gamme de palais privés alignés le long des rues principales. Les protagonistes principaux de ce processus de transformation des façades étaient le français Médéric Blondel au XVII^e siècle, et l'Italien Romano Fortunato Carapecchia dans la première moitié du XVIII^e siècle. Par ailleurs, leur attitude envers l'architecture baroque était plus restreinte, à cause non seulement du contexte militaire, mais aussi de l'orientation de Blondel vers le classicisme français, ainsi

que de l'apprentissage de Carapecchia dans le cabinet de Carlo Fontana, qui, lui aussi, avait des tendances classiques. Blondel et Carapecchia étaient, par conséquent, tous deux grandement influencés par les tendances classiques du baroque, qui était en nette contradiction avec l'exubérance flamboyante voire excessive du courant mené par Borromini et d'autres.

Grâce à l'intervention de ces deux architectes de l'Ordre résidents à Malte, l'esprit militaire de La Valette fut remplacé, après 1650, par un décor baroque en révélant des tendances académiques fortes et donc en contraste net avec l'expression contemporaine du style qui se voit en Sicile espagnole et dans l'Italie méridionale mais qui soutient favorablement la comparaison avec le baroque européen. Grâce à un système excellent de fortifications intérieures et extérieures et à la volonté affichée à Floriana, d'annexer le faubourg à grille du XVIII^e siècle, il n'est pas surprenant que La Valette baroque devînt bientôt une des villes les plus importantes au sud de Rome au XVIII^e siècle, une vraie Capitale du Baroque.

L'introduction du style baroque européen dans les villes de La Valette et Mdina

Du point de vue de l'Ordre, les changements qui firent de La Valette et de Mdina, les deux villes baroques de Malte respectivement une urbaine et une rurale, étaient le symbole de changements importants. L'introduction du dessin baroque dans ces deux villes après 1650 était un symbole d'appartenance aux courants artistiques contemporains en Europe comme le méritait la ville-résidence de l'élite de la noblesse européenne que les États européens s'étaient engagés à défendre contre les attaques turques. En second lieu le baroque de Mdina et de La Valette était un symbole des goûts raffinés et des aspirations des différents membres de l'Ordre qui utilisèrent le langage baroque pour communiquer leur classe sociale nobiliaire et leurs richesses dans une terre qu'ils considéraient, du point de vue culturel, rétrograde.

À la suite des transformations baroques qui commencèrent à La Valette dès le XVII^e siècle et qui s'intensifièrent après les années 1700, il n'était pas concevable pour les autorités ecclésiastiques et civiles qui siégeaient à Mdina, de ne pas saisir l'opportunité, après le tremblement de terre désastreux de 1693, de créer un contrepoids baroque à La

Valette. En fait, les nouvelles capitales baroques de Mdina et de La Valette devinrent bientôt symboles puissants d'une nouvelle Malte, non seulement d'une Malte européenne et catholique, mais d'une île qui avait enfin réussi à se libérer des entraves médiévales et nord africains, dont la mémoire était entretenue par la présence d'une grande population d'esclaves de foi musulmane. Malte devint ainsi un état riche respecté des princes européens et des papes. Par conséquent, ils leur fournirent l'aide financière et un grand nombre d'experts du bâtiment pour compléter leurs ambitieux projets baroques.

Par la suite, Malte, au XVIII^e siècle, était devenue une terre où les ingénieurs et les architectes ambitieux trouvèrent un terrain fertile pour réaliser leurs rêves de construire des puissantes fortifications baroques et d'autres impressionnants bâtiments religieux et civils avec la bénédiction des papes, des souverains Européens et des Grands Maîtres. Leurs contributions à Mdina et à La Valette étaient importantes pour deux motifs. Premièrement, ils réussirent à transformer ces deux villes en importants centres urbains qui étalaient surtout des scénarios baroques avec tous les attributs et les effets des scènes théâtrales contemporaines. Deuxièmement, les bâtiments et les espaces baroques créés par les dessinateurs qui opéraient à Mdina ou à La Valette devinrent bientôt les modèles à imiter dans les villages ruraux, où les architectes locaux, normalement employés comme maître-maçons par les Chevaliers, commencèrent à transformer des églises et à en dessiner de nouvelles. En outre, ils commencèrent à dessiner des grandes maisons de ville avec des intérieurs spacieux qui étaient une tentative d'introduction de la nouvelle richesse baroque, bien évidemment plus sommaire que celle des deux villes qui avaient inspiré leurs efforts.

L'architecture baroque maltaise : un modèle d'inspiration

Donc, c'est par les activités de ces maître-maçons maltais, dont une grande partie sont apprentis des grands maîtres de l'architecture baroque maltaise, que la manière de vivre baroque à Malte s'est diffusée mais au XVIII^e siècle dans la campagne et à Gozo, diminuant considérablement l'écart social qui avait existé entre gouvernantes et sujets. De ce point de vue, les deux capitales du baroque à Malte, Mdina et La Valette, ne devinrent pas symboles de domination autocratique ou d'oppression comme ce fut le cas souvent ailleurs, mais au contraire elles devinrent modèles d'inspiration des Maltais qui

continuèrent à préférer le style baroque pendant la période de la domination anglaise. Les bâtiments baroques principaux de Mdina et de La Valette devinrent symboles importants de l'identité maltaise. La résistance des Maltais aux expressions étrangères du néoclassicisme et du néogothique, nouveautés architecturales du XIX^e siècle est peut-être le plus grand hommage de la société maltaise à l'œuvre baroque des chevaliers de Saint-Jean.

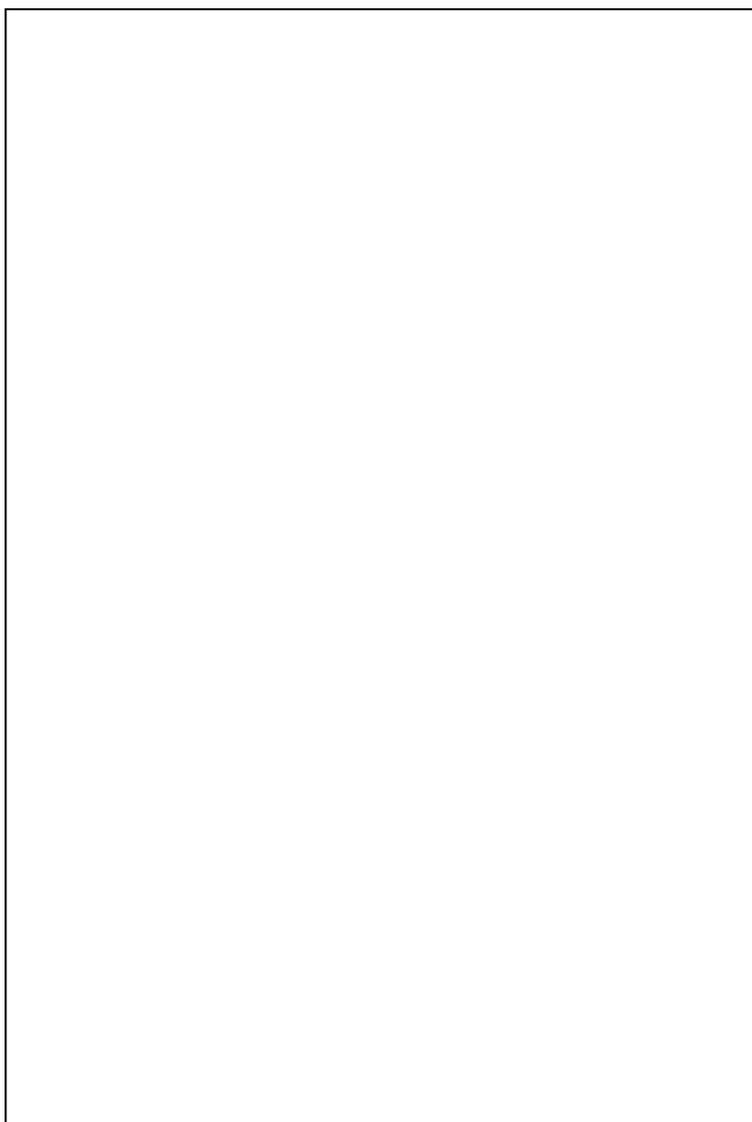


Fig. 5.34 – La Maison de la Ville de Mdina par Charles François de Mondion (1728)

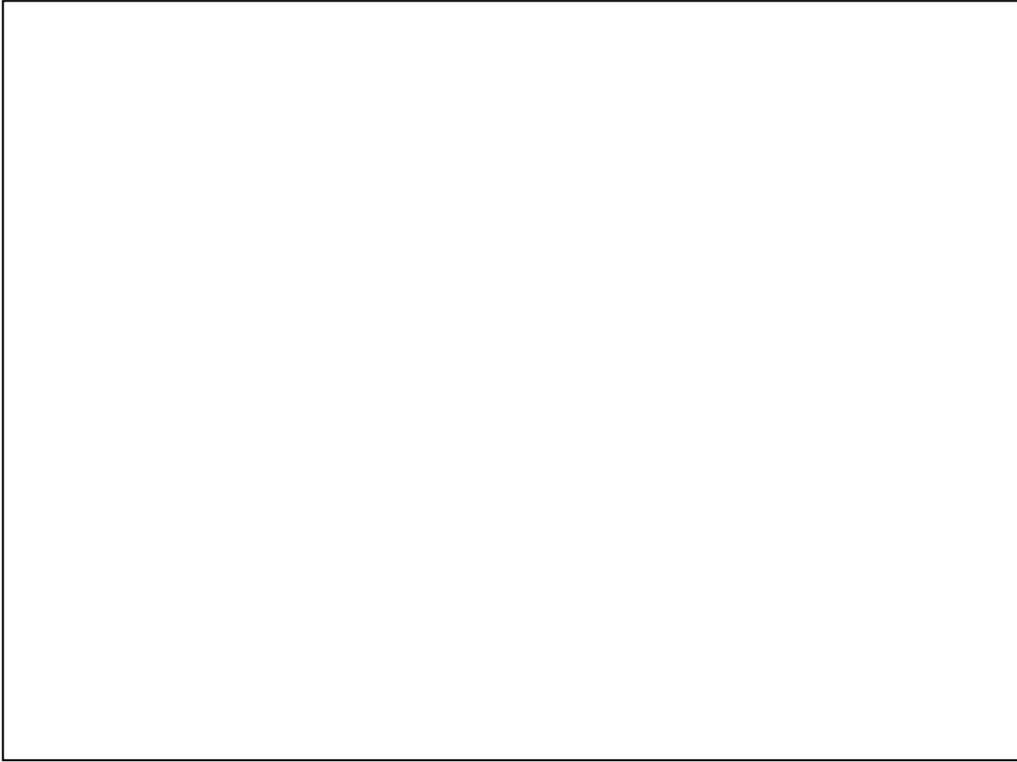


Fig. 5.35 – Palais de la *Corte Capitanale* à Mdina par Charles François de Mondion (1726)

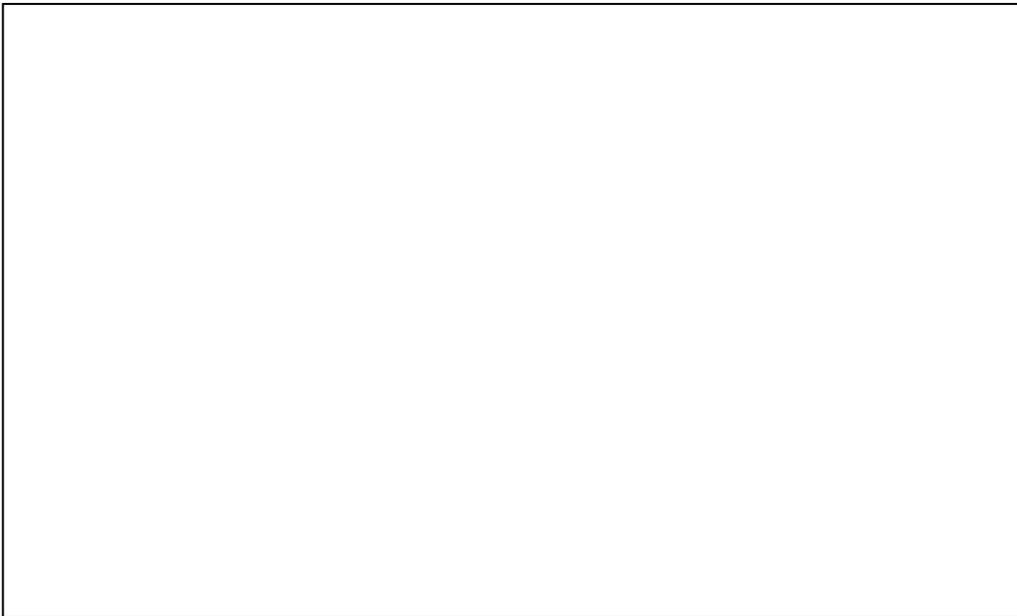


Fig. 5.36 – La Porte Principale de la ville de Mdina par Charles François de Mondion (1724)

D-L'architecture ecclésiastique baroque

Le développement des églises entre les XVI^e et XVII^e siècles

Le modèle prédominant des églises maltaises, y compris les églises paroissiales, jusqu'aux dernières décennies du XVI^e siècle, est très simple. Le plan initial de l'église, élaboré par les maçons maltais, est une simple boîte rectangulaire avec des arcs-doubleaux rattachés à des contreforts à l'extérieur. Sa forme est imposée par la méthode de construction, qu'ils avaient développée dans une île presque dépourvue de bois. Le plafond plat soutenu par des arcs-doubleaux est progressivement remplacé par la voûte en berceau reposant sur des arcs-doubleaux, et composé d'un certain nombre de travées suffisamment étroites pour être recouvertes d'une rangée de dalles en pierre. Aussi, une très petite fenêtre est parfois insérée dans la façade. Plus tard, des petites fenêtres supplémentaires sont ajoutées au plafond à voûte en berceau. Ce type d'église est construit jusqu'à la fin du XVI^e siècle, et la grande église conventuelle de l'Ordre à La Valette est conçue de la même manière.

Ce modèle subit un changement radical lorsque les bas-côtés ou chapelles latérales sont ajoutées. La première église paroissiale à Malte à avoir adopté ce modèle est celle de Saint-Georges de Qormi, dont la construction a débuté en 1584 et a été achevée vers 1610³⁵. À l'église conventuelle de Saint-Jean à La Valette, l'église Saint-Marc à Rabat, l'église carmélite de La Valette et quelques autres églises appartenant à des ordres religieux, des chapelles latérales ont été ajoutées à la nef principale du bâtiment. À l'église de Saint-Georges, on préfère une structure de bas-côtés à trois travées. Ce plan est en quelque sorte lié à la construction de quelques basiliques paléochrétiennes, bien que leur toiture soit complètement différente.

³⁵ V. BORG, « Il-Knisja Parrokkjali ta' San Gorg f'Hal-Qormi tinbena u tithejja ghall-jum tal-Konsagrazzjoni taghha », dans *Il-Knisja Parrokkjali ta' San Gorg Hal-Qormi – Erba' Sekli ta' Storja*, éd. J.F. Grima, Malte, 1984, pp. 9-26.

L'innovation profonde dans le développement structurel de ces églises est due à l'influence directe de l'Italie sur notre architecture ecclésiastique. Jusqu'à la dernière décennie du XVI^e siècle, le plan en croix n'a pas encore été mis en place à Malte. La première église à avoir adopté cette innovation à Malte est celle qui était à l'origine rattachée au collège des jésuites à La Valette. L'architecte du bâtiment d'origine du collège et de l'église est le jésuite Giuseppe Valeriano. Le plan en croix attire immédiatement l'attention des architectes locaux, et est donc proposé pour différentes églises autour de Malte au cours de la première moitié du XVII^e siècle.

Ceci est le résultat de deux tendances particulières. La plus simple consiste en un travail d'adaptation des églises rectangulaires déjà en place. Cela se remarque dès la fin du XVI^e siècle, notamment dans l'église Saint-Grégoire de Zejtun, les vieilles églises de Siggiewi et Lija, et ultérieurement à Birmiftuh (Gudja). Vers 1630, l'église paroissiale de Saint-Georges subit elle-même les mêmes adaptations structurelles, ce qui a conduit à son plan en croix actuel.

Lorsque de nouvelles églises paroissiales sont prises en charge à partir de 1610, elles adoptent définitivement le plan en croix latine. Les églises paroissiales de Naxxar, Attard, Sainte-Marie de Birkirkara, Mosta, Gharghur, Senglea, Zebbug et Zurrieq sont typiques de cette tendance architecturale à Malte. Tarxien présente un modèle unique, étant donné que les chapelles latérales ont été insérées dès le début dans tous les côtés de la nef principale et du transept. La façade d'origine de cette église est toutefois étroitement liée à celle de l'église conventuelle de Saint-Jean à La Valette.

Les églises paroissiales maltaises, à l'exception de quelques cas rares tels que Gharb à Gozo, conservent ainsi le modèle de la croix latine tout au long de l'époque baroque. Cependant, elles ont subi des modifications importantes qui traduisent d'autres aspects de l'influence baroque. Les modifications sont liées au système de toiture ainsi qu'aux parties les plus importantes de la nef principale et des transepts. En effet, le plafond des premières églises est simple et inachevé mais est parfois d'une incroyable splendeur, comme c'est le cas de l'immense toit à voûte en berceau de l'église Saint-Jean et du plafond somptueusement décoré de la vieille église paroissiale de Birkirkara.

L'église collégiale des Jésuites, La Valette

L'église de Valeriano aurait pu avoir un système de toiture similaire. Toutefois, son église subit des dégâts considérables en 1634 à cause d'une explosion survenue à proximité de la poudrière. Le 12 octobre 1634, le père général jésuite écrit de Rome au provincial de Sicile pour exprimer sa tristesse suite aux dommages subis par le collège maltais, en conséquence de l'explosion ayant eu lieu au *Polverista*³⁶. La communauté jésuite s'engage à restaurer leur collège et leur église. En 1636, le recteur du collège maltais, le père Tagliavia, prévoit de démolir le dôme de l'église et de le remplacer par un nouveau dôme. Le 16 octobre de la même année, le père général lui ordonne d'être prudent sur ce point et insiste sur le fait qu'il doit consulter des experts³⁷.

Le travail sur l'église collégiale (Fig. 5.37) est pris en main, avec le soutien du Grand Maître Jean-Paul Lascaris Castellar. Le 19 février 1637, le père général salue la générosité du chef de l'Ordre³⁸. Entre-temps, le père Tagliavia consulte Francesco Buonamici³⁹ qui commence immédiatement à concevoir le nouveau dôme. Le 26 janvier 1637, Buonamici écrit à Floriani, qui réside alors à Macerata, et l'informe « *et ora finisco disegni per la Cupola delli Gesuiti oltre la fabrica che si ci lavora di continuo* »⁴⁰.

Les jésuites se voient aussitôt obligés de quitter Malte après l'incident du Carnaval 1639, mais à leur retour, après quelque année, les travaux reprennent. Buonamici conduit des travaux plus importants que ceux prévus en 1637. Tout le toit est remodelé et un dôme couronne le nouvel ensemble structurel. C'est la première fois qu'un haut plafond d'attique avec de grandes fenêtres permettant de mieux faire passer la lumière voit le jour à Malte (Fig. 5.38). Ce système de toiture est adopté dans presque toutes les églises paroissiales pendant la période baroque.

³⁶ Archivum Romanum Societatis Jesu (ARSI), sicula 11, (I-II), f. 182v; dans V. BORG, « Maltese Churches », dans *Maltese Baroque*, éd. G. Mangion, *op. cit.*, pp. 68, 73.

³⁷ ARSI, Sicula 11 (II), f. 492r; dans V. BORG, « Maltese Churches », *op. cit.*, p. 73.

³⁸ ARSI, Sicula 12 (I), f. 28r; dans V. BORG, *ibidem*.

³⁹ V. BORG, *Fabio Chigi, Apostolic Delegate in Malta*, Cité du Vatican, 1967, pp. 28-49.

⁴⁰ Archivio Compagnoni Compagnucci Floriani, Macerata – *Corrispondenza Originale, 23 giugno 1633 al 8 marzo 1638*, pages sans numérotation. Dans une autre lettre en date du 4 juillet 1637, Buonamici informe Floriani « *si va facendo la fabrica delli Gesuiti* ». V. BORG, « Maltese Churches », *op. cit.*, p. 73, n.4.

Le style baroque s'établit ainsi assez tôt à Malte. À toutes fins utiles, on pourrait dire que cela est dû à Francesco Buonamici, ingénieur résident de l'Ordre, qui se trouvait à Malte entre 1635 et 1659. D'autres ingénieurs du XVII^e siècle qui ont travaillé à Malte avant Buonamici, militaires ou non, ont contribué à la première entrée en matière de la fin du style maniériste et celle du début du style baroque. Par exemple, Bontadino de Bontadini, à l'origine de l'aqueduc qui fournit de l'eau potable à La Valette de 1610 à 1615, a laissé un certain nombre de petits monuments tels qu'une arche, une pompe à eau, des fontaines, etc. conçus dans le nouveau style baroque. Cependant, Buonamici est le premier architecte baroque à concevoir de grands bâtiments tels que des églises et des palais. Les principales œuvres non militaires de Buonamici sont les églises des jésuites et de Saint-Nicolas à La Valette, ainsi que l'église paroissiale Saint-Paul à Rabat.

L'église de Saint-Nicolas, La Valette

En 1652, Buonamici est également chargé par la Confrérie des âmes du purgatoire de remplacer une église existante de La Valette par un nouveau bâtiment dédié à Saint-Nicolas, aussi appelée église des âmes. La façade (Fig. 5.39) et le dôme de cette église prévue centrée, tout comme celle des jésuites, plus loin sur la même rue, marquent le début de la transformation de La Valette en une ville baroque. Le plan de cette église représente en fait celui d'une croix grecque sur des traverses raccourcies, en raison vraisemblablement de la configuration du site disponible pour la construction de cette église. L'accent est donc porté sur la longueur par l'ajout d'une travée et d'une abside. À cause du raccourcissement des transepts, deux des chapelles placées aux coins de la croix grecque se sont étendues, et par conséquent leurs dômes sont devenus elliptiques.

Ce plan s'appuie sur celui de *San Carlo ai Catinari* à Rome. Au même moment, Rosato Rosati soutient le concept de centralisation par le haut dôme au-dessus de la traverse, grâce aux piliers très saillants et par le traitement identique de leurs pilastres. On peut observer la même idée et le même traitement dans l'église maltaise (Fig. 5.40). L'accent est davantage porté sur le caractère centré de cet intérieur, chacune des voûtes sous le dôme étant en partie soutenue par huit colonnes isolées entourant les quatre traverses de la croix grecque de manière identique, ce qui donne ainsi la forte impression

d'un intérieur centré et symétrique. Les motifs de ces colonnes trouvent d'ailleurs leur source dans l'église Saint-Alexandre de Lorenzo Binago à Milan, dont les travaux ont débuté en 1602. Le concept de Binago des voûtes entrecroisées reposant sur des colonnes isolées connaît un grand succès, en particulier pour le dôme des Invalides de Hardouin-Mansart.

L'église de Saint-Paul, Rabat

Avant de quitter Malte, Francesco Buonamici est chargé de concevoir une nouvelle façade pour l'ancienne église Saint-Paul de Rabat (Fig. 5.41) et de remodeler son intérieur. La première pierre de la nouvelle église de Rabat de Buonamici est posée en 1653 et, après son départ pour entrer en fonction à Lucca, ses maîtres-maçons compétents Lorenzo Gafa et Pawluccio Formosa sont chargés en avril 1664 de poursuivre les travaux sur la base du modèle original fourni par Buonamici. La conception est de qualité pour avoir trouvé son chemin dans le milieu des gravures du célèbre frère et cartographe franciscain Vincenzo Coronelli de Venise (Fig. 5.42). Vincenzo Coronelli est une célèbre cosmographe à l'origine des dessins de deux globes terrestres et célestes pour le grand Louis XIV de France.

La conception de Buonamici de l'église paroissiale Saint-Paul à Rabat marque un changement dans les modèles d'églises paroissiales à Malte, qui étaient conçues dans un style au caractère très espagnol, et incarnaient une réponse anticipée de l'évêque de Malte aux *Instructiones fabricae et Supellectillis Ecclesiasticae* de Saint-Charles Borromeo, formulées au concile de Trente et publiées en 1577 (par exemple les églises paroissiales de Attard, Birkirkara, Mosta, Naxxar et Gharghur).

Un protagoniste maltais : Lorenzo Gafà

On raconte que pendant la construction de l'église de Rabat, Francesco Buonamici est entré en contact avec un maître d'ouvrage maltais appelé Lorenzo Gafà. Celui-ci apprend beaucoup sur l'architecture de Buonamici et de Médéric Blondel, en dehors de son frère Melchiorre qui rivalise avec Bernin à Rome. En fait, plus tard dans le siècle, Lorenzo Gafà continue de concevoir ou d'influencer la conception de la somptueuse cathédrale baroque de Mdina, de l'église Sainte-Catherine à Zejtun, de l'église Saint-Laurent à Birgu, de l'église

Sainte-Hélène à B'Kara et de bien d'autres églises baroques, aussi bien grandes que petites. Les bâtiments de Gafà deviennent des modèles pour la diffusion des caractéristiques de l'architecture baroque dans les villages à l'extérieur La Valette après 1660, coïncidant dans le temps avec la splendeur géométrique des nouvelles fortifications conçues par le comte Antonio Maurizio Valperga et Don Carlos de Grunenbergh.

Les églises de Lorenzo Gafà débutent en 1678, à savoir la nouvelle église paroissiale de Siggiewi, Sainte-Catherine à Zejtun, la *Matrice* de Gozo et la cathédrale de Mdina, ainsi que l'église Saint-Paul de Rabat, où Buonamici a un rôle important. Elles sont donc les premières églises diocésaines à adopter le système de toiture à haut attique au cours du XVII^e siècle.

L'ajout de l'abside

L'autre modification importante mentionnée ci-dessus peut être due à la réévaluation des caractéristiques architecturales des églises médiévales à Malte, à savoir la présence d'une abside entourant la zone du sanctuaire. En effet, jusqu'au début du XVI^e siècle, les églises de Malte préfèrent avoir un mur plat fermant chaque extrémité de la nef principale ainsi que les transepts. Toutefois, la Malte médiévale préfère l'inclusion d'une abside sur au moins l'un des côtés de la structure quadrangulaire. De telles structures existent encore à Hal-Millieri et à Sainte-Lucie *tal-Barrani*, tandis que les fondations de l'église médiévale, qui ont précédé l'église Sainte-Marie de Birkirkara du XVII^e siècle, semblent révéler une grande abside au sein de cette église. Pour les églises de village du XVII^e siècle, le plan le plus populaire est celui de l'église paroissiale d'Attard (Fig. 5.43), composé d'une courte nef à trois travées, d'un passage à coupole, de transepts carrés et d'un chœur carré. Le toit est une voûte en berceau à caissons avec de petites fenêtres qui suivent la ligne de la voûte. Le regain d'intérêt à cet égard apparaît pour la première fois vers le milieu du XVII^e siècle.

La première tentative d'intégration d'une abside dans une structure préexistante apparaît à l'église paroissiale de Zebbug. La fin du chœur de cette église commence à être réaménagée en 1659, pour être achevée en 1663. Tommaso Dingli est alors le *capomastro* en charge au cours de la première année, jusqu'à 1660. Lorsqu'il atteint déjà un certain âge, le

travail est repris par Francesco Sammut. Lorsque les travaux structuraux sont achevés, la décoration de la sculpture prend suite (Fig. 5.44). Lorenzo Gafà se met au travail entre juillet et octobre 1661; son rôle est décrit dans un document comme étant celui de « *scalpellino* »⁴¹. En effet, Gafà adopte cette forme absidiale dans toutes ses églises. La première structure est sans doute celle qu'il a prévue pour le chœur qu'il est chargé d'incorporer dans la vieille cathédrale médiévale en 1680 et que, plus tard, il réussit à introduire dans la nouvelle. Giovanni Barbara se donne également comme objectif que son église à Lija soit en abside sur les quatre côtés. L'église Saint-Sauveur à Lija (1694 à 1709) a en fait un plan qui est presque identique à celui de l'église centenaire d'Attard, sauf que le chœur, les transepts et la nef se terminent tous par des absides, et que la voûte s'élève sur la base de l'attique. Ce développement atteint son apogée à l'église paroissiale Sainte-Hélène de Birkirkara.

L'importance accordée à ces deux aspects structurels du style baroque à Malte est telle qu'en 1720, l'église paroissiale de Tarxien reçoit une nouvelle forme avec non seulement la nef principale et ses transepts rehaussés d'une forme absidiale aux extrémités, mais ses chapelles latérales sont même reformées pour adopter le même modèle. Le toit est quant à lui démoli, pour être remplacé par un haut attique avec un nouveau dôme couronnant la nouvelle structure.

Les principales caractéristiques des églises baroques maltaises

Les extrémités des absides, l'attique et une voûte percée de hautes fenêtres verticales sont les principales caractéristiques qui différencient ces églises baroques des églises du début du XVII^e siècle. Comme c'est le cas des églises précédentes, les voûtes s'articulent avec des arcs doubleaux, mais au lieu d'être formées de caissons, les voûtes sont maintenant décorées de peintures. L'église Saint-Laurent à Vittoriosa est construite dès le début, avec de grands déambulatoires afin d'aménager l'espace pour pouvoir circuler librement dans toute la longueur et la largeur de l'intérieur. Nous retrouvons la même intégration de l'espace dans la cathédrale de Mdina et la *Matrice* de Gozo, également

⁴¹ Zebbug Parish Archives, *Ven.da Lampade, Introito-Esito 12 gennaio 1659-1664*, (pages sans numérotation); dans V. BORG, « Maltese Churches », *op. cit.*, pp. 69, 73.

construites par Gafà. Au début, l'église paroissiale Sainte-Catherine à Zejtun est construite sans bas-côtés, mais celles-ci sont ajoutées peu de temps après. Des déambulatoires sont ajoutés dans de nombreuses églises sans bas-côtés, notamment dans les églises paroissiales de Zebbug, Naxxar, Siggiewi, Zabbar et beaucoup d'autres. Les déambulatoires sont facilement reliés à la nef suite à la démolition des parois peu épaisses sous les arches des chapelles de la nef.

À Malte, l'église à plan centré date de la seconde moitié du XVII^e siècle avec la construction de l'église Sainte-Catherine d'Italie, à côté de l'Auberge d'Italie, et de l'église Sarria de Floriana. Après 1700, un grand nombre d'églises à plan central sont construites, à la fois en tant qu'églises pour les autres langues de l'Ordre et pour les ordres monastiques de La Valette, ainsi qu'en tant que petites chapelles dans les villages qui peuplent l'île. Les églises à plan central sont revêtues de dômes, cependant ceux-ci s'inscrivent en général dans la tradition maltaise et ne se voient pas de l'extérieur. L'église Sarria, comme on pourrait le croire, est l'exception à la règle. Les plans ovales prévoient bien sûr de constituer des dômes de forme ovale, tels que ceux de l'église paroissiale de Gharb (Gozo) attribuée à Gafà, et Sainte-Barbara (1739) à La Valette, conçue par Carapecchia.

Des dômes sont placés au-dessus de la traverse, d'abord dans les églises dans lesquelles le chœur et les transepts ont été ajoutés, et plus tard dans les nouvelles églises paroissiales plus grandes, de sorte que le dôme devient une caractéristique architecturale importante dominant chaque village. Il est possible de regarder à travers l'île et de choisir chaque village à son tour en l'identifiant par le dôme de son église paroissiale. L'un des premiers dômes de l'île est le dôme surbaissé, placé sur un tambour circulaire bas, au-dessus de la nouvelle traverse de Saint-Grégoire à Zejtun. Celui-ci ne comporte pas de nervure ni de saillie, et le tambour ne dispose d'aucune fenêtre. Le dôme, exhaussé par un haut tambour, est donc basé sur ce modèle. Le premier exemple est l'ancienne église paroissiale de Lija, construite dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Pour la première fois, les fenêtres du tambour deviennent la source de lumière de l'église.

Il semble que Tommaso Dingli soit le premier *capomastro* à contribuer pleinement dès le début à la construction du dôme maltais et, jusqu'à la fin du XVII^e siècle, son travail était le modèle à suivre. Ses dômes sont hémisphériques à l'intérieur, reposant sur un

simple octogone uni avec un parapet, de sorte qu'à l'extérieur le dôme ne s'élève pas très haut au-dessus du niveau du parapet. Le tambour est grand et percé de fenêtres ainsi que d'une lanterne supérieure avec des fenêtres. La décoration est peu dense et se limite aux pilastres dans les coins, ou encore aux moulures traditionnelles maltaises avec une simple corniche. À l'église paroissiale d'Attard, le tambour principal est entouré de deux autres coupes, peu profondes, au-dessus des transepts (Fig. 5.45).

Les incroyables dômes conçus pour Saint-Georges à Qormi (Fig. 5.46), Sainte-Catherine à Zejtun et la cathédrale de Mdina sont le résultat de la possible formation de Lorenzo Gafà à Rome. Celles-ci dominent l'architecture de Malte au cours des dernières années du XVII^e siècle. Sur tous ces dômes, Gafà sculpte des œuvres monumentales avec tous les points de fuite et le prolongement du dessin baroque. C'est le cas notamment de la cathédrale de Mdina : ses nervures sont constamment reliées et débouchent sur de grands rouleaux sur les entablements, cassés à travers les coins du tambour octogonal et descendant sur des rangées serrées de pilastres reliés. Contrairement au travail de Gafà, le dôme conçu par Giovanni Barbara pour l'église paroissiale de Lija est moins ambitieux. Le dôme s'enfonce plus bas sur le tambour, tout comme les précédents dômes, et les rouleaux s'élèvent hors de l'extrados du dôme.

Certains dômes n'ont jamais été conçus pour être vus de l'extérieur en raison du caractère de construction du site. La conception de l'église Saint-Roch à La Valette débute vers 1676 par Médéric Blondel. Quelques modifications sont cependant effectuées quelque temps après, et son dôme date vraisemblablement de 1681 lorsque l'église est achevée. Le tambour octogonal, percé de huit fenêtres à tête segmentaire, est construit au-dessus de la corniche à cinq degrés, et la surface extérieure du dôme commence à partir du degré le plus haut.

Les types différents des façades

Il existe trois types de façades d'église qui sont utilisées à Malte. La première est la typique façade jésuite de deux ordres superposés, la pièce maîtresse étant relevée pour correspondre à la hauteur de surélévation de la nef et reliée aux ailes par des ailerons de forme concave. L'église Saint-Marc de Gerolamo Cassar (1571) à Rabat (Fig. 5.47) est la

première façade de ce type à Malte, bien que les ordres superposés sont dans ce cas omis et seules les grandes lignes sont révélées, comme celles de *Santa Maria del Popolo* à Rome (Fig. 5.48). Elle évolue ensuite de différentes façons : parfois avec des tours occidentales ajoutées plus tard aux ailes comme à l'église Saint-Laurent de Vittoriosa, ou bien elle peut simplement s'appliquer à un écran rectangulaire comme un revêtement, un traitement observé au XVIII^e siècle au sein de l'église Sainte-Marie-Madeleine de Carapecchia à La Valette (Fig. 5.49). L'église de *Gesù* à La Valette et la *Matrice* à Gozo sont deux exemples caractéristiques de ce type.

Le second type consiste en une façade d'écran d'ordres superposés, divisée en trois ou cinq travées, la centrale étant couronnée d'un fronton triangulaire ou segmentaire. Cette façade est fréquente sur les plus grandes églises, et est parfois composée de tours occidentales superposées sur les ailes ou ajoutées aux extrémités des ailes. L'église conventuelle de Saint-Jean (1571) à La Valette et l'église paroissiale de Qormi (1584) (Fig. 5.50) sont des exemples de tours qui s'adaptent à ce type de façade, tandis que l'église paroissiale de Zebbug (1599) (Fig. 5.51), la cathédrale de Mdina (1697) et l'église Sainte-Hélène de Birkirkara (1727) sont des exemples de tours superposées. Les églises Notre-Dame-du-Pilier (1718) (Fig. 5.52), Saint-Jacques (1710) (Fig. 5.53) et Sainte-Barbara (1739) (Fig. 5.54), toutes à La Valette, sont des exemples de ce deuxième type de façade sans tours.

Le troisième et dernier type de façade d'église est développé à partir des façades de l'antiquité. La façade comprend un fronton triangulaire, de sorte qu'en apparence elle ressemble à l'ancien temple romain. Elle s'adapte mieux à un bâtiment à une seule cellule, tel que l'était le temple, et représente donc la vraie façade des premières églises à Malte. Ces dernières sont astylaires et ont une corniche faiblement inclinée de proportion grecque. Leon Battista Alberti applique le front du temple à une triple travée de la basilique Saint-André à Mantoue, et introduit un rythme de deux étroites inter-colonnes accompagnant une large inter-colonne centrale. Celles-ci correspondent aux étroits bas-côtés des chapelles et à la nef plus large de l'église derrière la façade⁴². L'utilisation de l'ordre colossal sur ce

⁴² Le front du temple est utilisé au XV^e siècle en Italie, mais souvent avec des ordres superposés sous le fronton. Projet de Filarete pour la façade de la cathédrale de Bergame dans son *Trattato di architettura*, Francesco di Giorgio Martini pour la *Chiesa del Calcinajo* à Cortona (1485) et Bernardo Rossellino pour la façade de la cathédrale de Pienza. J. Q. HUGHES, *The Building of Malta*, Londres, 1956, p. 122.

type de façade à Malte est utilisée pour la première fois par Tommaso Dingli sur ses façades d'Attard (1613) (Fig. 5.55) et l'ancienne église paroissiale de Birkirkara (1617) (Fig. 5.56). Dingli est le premier à présenter ce type de façade, mais les exemples plus tardifs comprennent l'église Saint-Roch à Mdina, l'église Saint-François d'Assise à La Valette et l'église Saint-Antoine l'Abbaye, à Verdala près de Rabat, cette dernière attribuée à Blondel (Fig. 5.57).

Toutes les principales caractéristiques des églises baroques maltaises se trouvent dans l'église Sainte-Hélène, la nouvelle église paroissiale de Birkirkara (1727 à 1745) (Fig. 5.58). Cette église aurait été conçue par le prêtre Nikol Borg et son parent Salvatore Borg, qui était le *capomastro* ou maître maçon. Ces hommes ambitieux ont l'idée de copier la cathédrale de Mdina, "améliorant" cette église dans le processus. À l'intérieur, toutes les extrémités forment ainsi des absides. Dans la cathédrale, seul le chœur est terminé en abside, tandis que, dans la façade de Birkirkara, les cadrans de l'horloge sont placés au milieu des panneaux supérieurs. Un certain nombre d'autres ajustements suivent dans la modélisation plus importante et plus plastique du XVIII^e siècle. On ajoute un peu plus d'ornementation ici et là, le fronton triangulaire au-dessus est remplacé par un fronton brisé et lourdement orné, et des statues sont ajoutées à la silhouette de l'église. Avec l'incorporation de ces éléments, une nouvelle façade est créée, aussi monumentale que celle de Mdina mais plus détaillée et vibrante par rapport à celle de la cathédrale, qui est bien austère et classique.

Les clochers occidentaux de l'église baroque maltaise

Le XVII^e siècle prend fin avec deux grands architectes maltais, Lorenzo Gafà et Giovanni Barbara. La façade de l'église à deux tours, les typiques bas-côtés et dômes ainsi que le traitement des voûtes de la nef sont les principales caractéristiques des églises baroques que les architectes du XVIII^e siècle doivent aux exemples de Gafà et de Barbara. En effet, Lorenzo Gafà conçoit une seule façade avec des tours occidentales, celle de la cathédrale de Mdina. Mais son influence se ressent immédiatement. La façade de Giovanni Barbara pour l'église paroissiale de Lija aurait été inspirée du modèle en bois de Gafà pour la cathédrale. À l'origine, la nouvelle église paroissiale Sainte-Catherine à Zejtun (Fig. 5.59)

prévoit de comporter des tours attachées à ses transepts, comme les églises paroissiales de Qrendi et Gharb (Gozo). L'actuelle façade à deux tours, construite en 1778 lorsque les bas-côtés sont achevés, pourrait avoir été conçue plus tard par Gafà. Il est cependant plus probable que les deux tours aient été ajoutées plus tard à la façade existante, comme c'est le cas de l'église collégiale Saint-Laurent à Vittoriosa, cette dernière n'ayant pas non plus de tour occidentale à l'origine.

Gerolamo Cassar est en réalité le premier architecte maltais à utiliser des tours occidentales. Il les utilise sur l'église conventuelle de Saint-Jean à La Valette, où elles se projettent sur les flancs de la façade. Après cela, ces grands clochers sont utilisés à plusieurs endroits. À Qormi, ils poursuivent la ligne des ailes et sont en retrait de la travée centrale de la façade. À Zebbug, les tours sont construites aux coins des ailes. La plupart des tours sont couronnées par des flèches. Dans les premières églises, elles sont simples et en général octogonales, comme dans l'église paroissiale de Tarxien (Fig. 5.60) et dans l'ancienne église paroissiale de Birkirkara. Plus tard, à commencer par les dessins de Lorenzo Gafà et ceux conçus par Giovanni Barbara et Andrea Belli, elles sont toutefois beaucoup plus ornées et profondément ancrées dans le style baroque. Les exemples les plus caractéristiques se trouvent dans la cathédrale de Mdina et l'église Sainte-Hélène à Birkirkara.

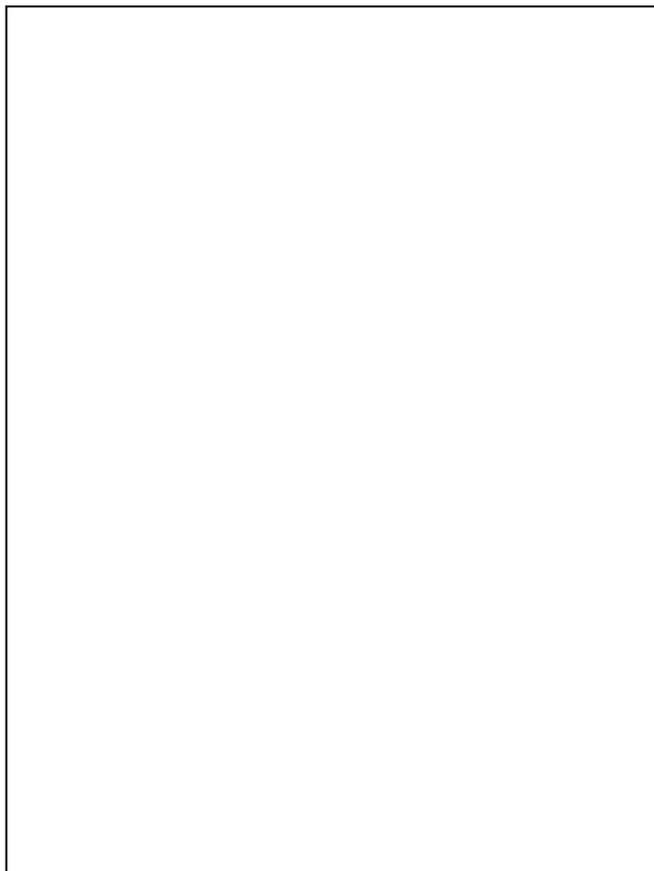
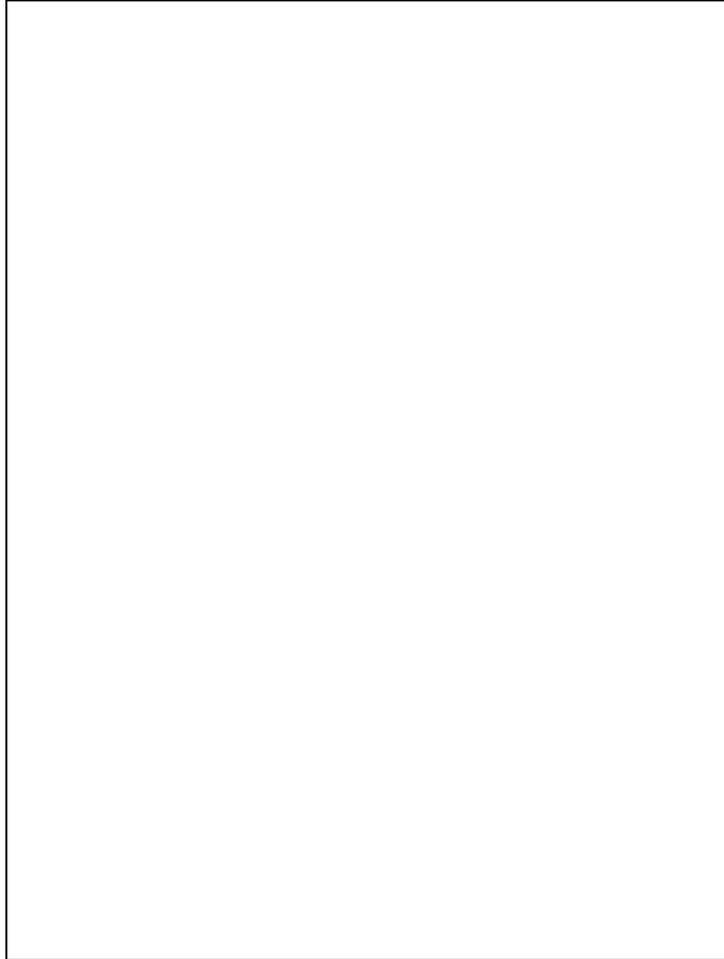


Fig. 5.37a – Façade de l'église des Jésuites à La Valette (1637)



Fig. 5.37b – La nef de l'église des Jésuites à La Valette de Francesco Buonamici



**Fig. 5.38a – Le haut plafond d’attique introduit dans la voule
de l’église des Jésuites à La Valette**



**Fig. 5.38b – Le haut plafond d’attique avec des grandes fenêtres
à l’église des Jésuites à La Valette**

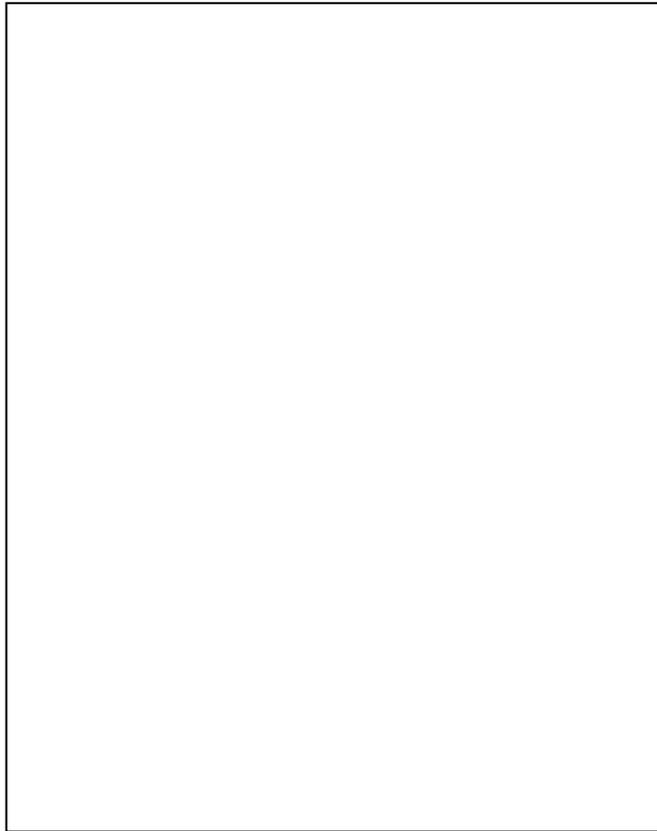
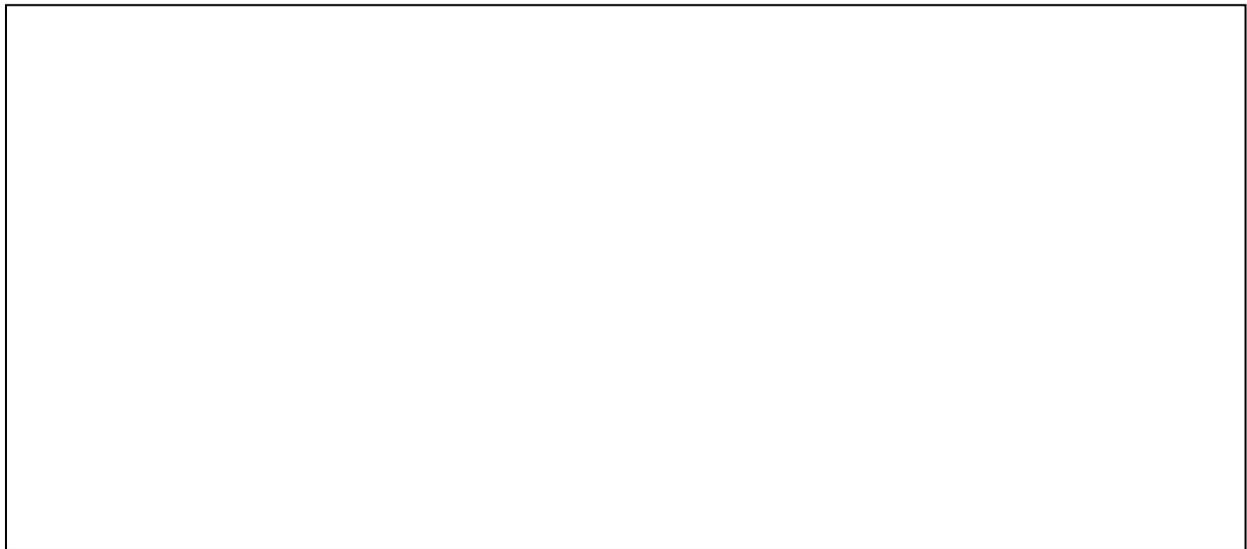


Fig. 5.39 – La façade de l'église de Saint-Nicolas à La Valette (1652)



**Fig. 5.40 –De gauche à droite : les plans de l'église de Saint-Alexandre à Milan de Lorenzo Binago, l'église de San Carlo ai Catinari à Rome de Rosato Rosati et l'église de Saint-Nicolas à La Valette de Francesco Buonamici.
(L. MAHONEY, *A History of Maltese Architecture*, Malte, 1988, pp. 212-213.)**

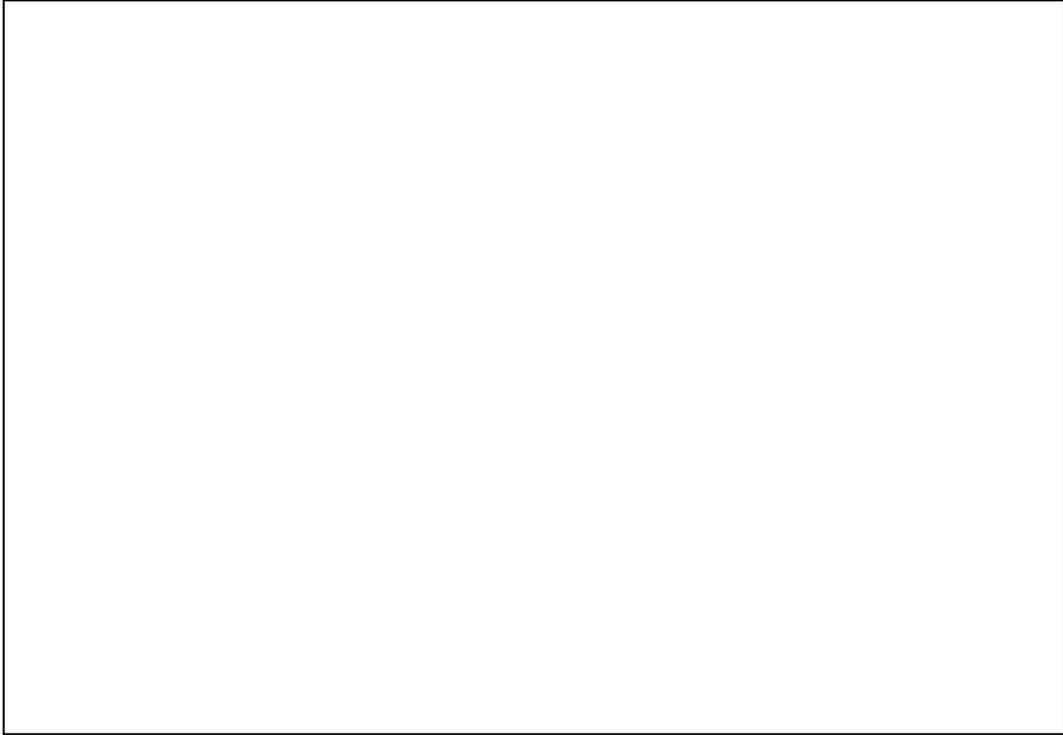


Fig. 5.41 – La façade de l'église de Saint-Paul à Rabat (Malte) de Francesco Buonamici (1653)

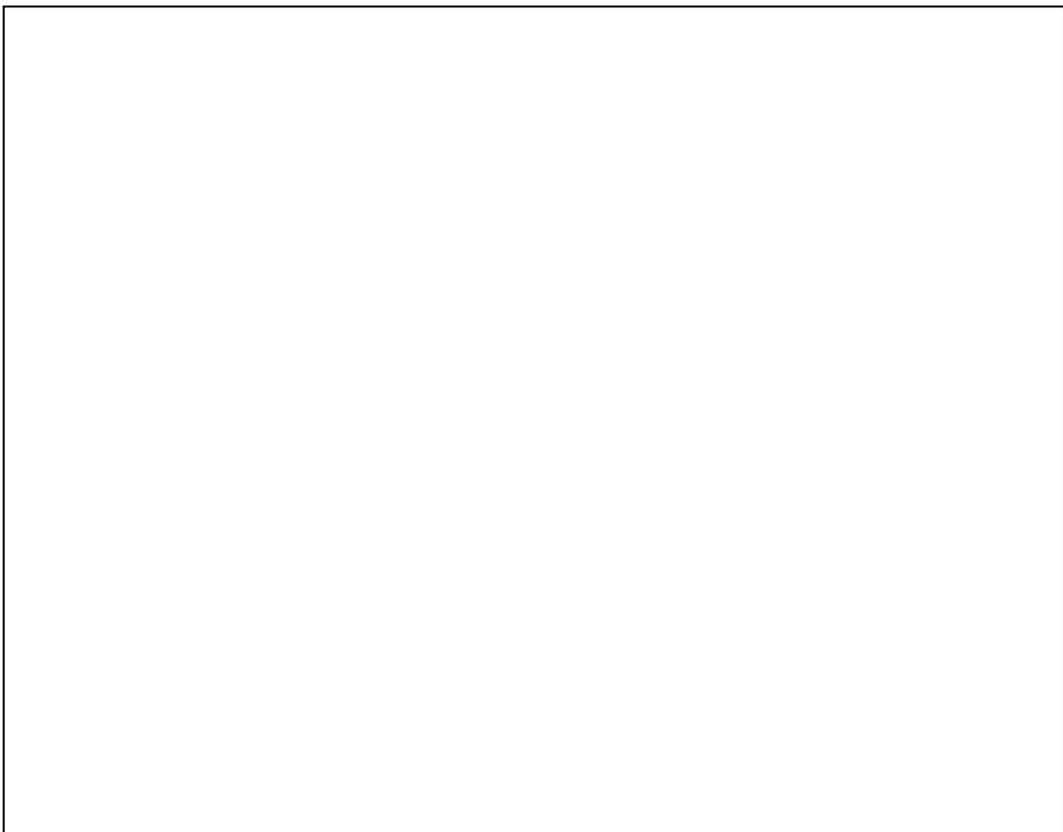


Fig. 5.42 – Gravure de la façade de l'église de Saint-Paul de Vincenzo Coronelli (Venise 1689)

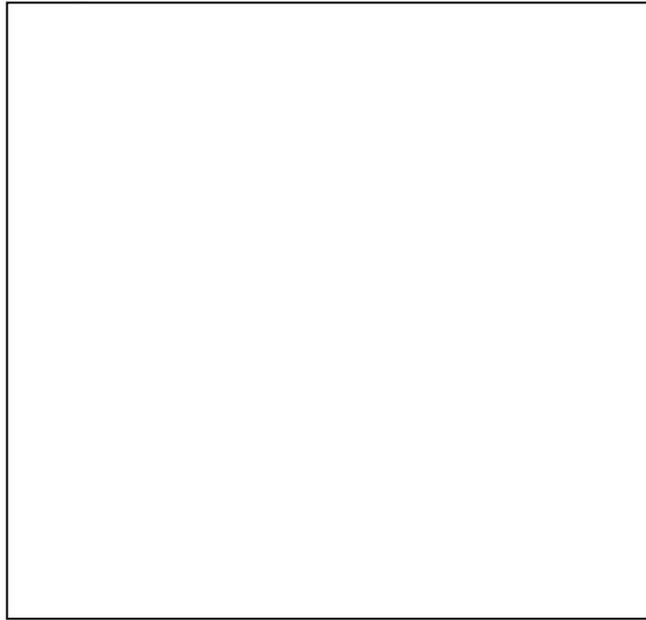


Fig. 5.43 – Plan de l'église paroissiale d'Attard

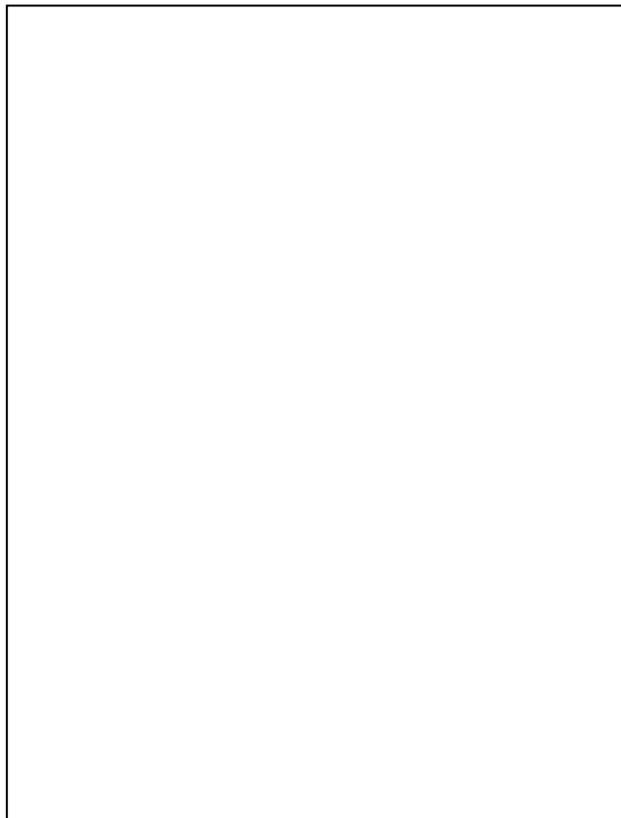


Fig. 5.44 - Le chœur de l'église de Zebbug réaménagé en 1659 de Francesco Sammut

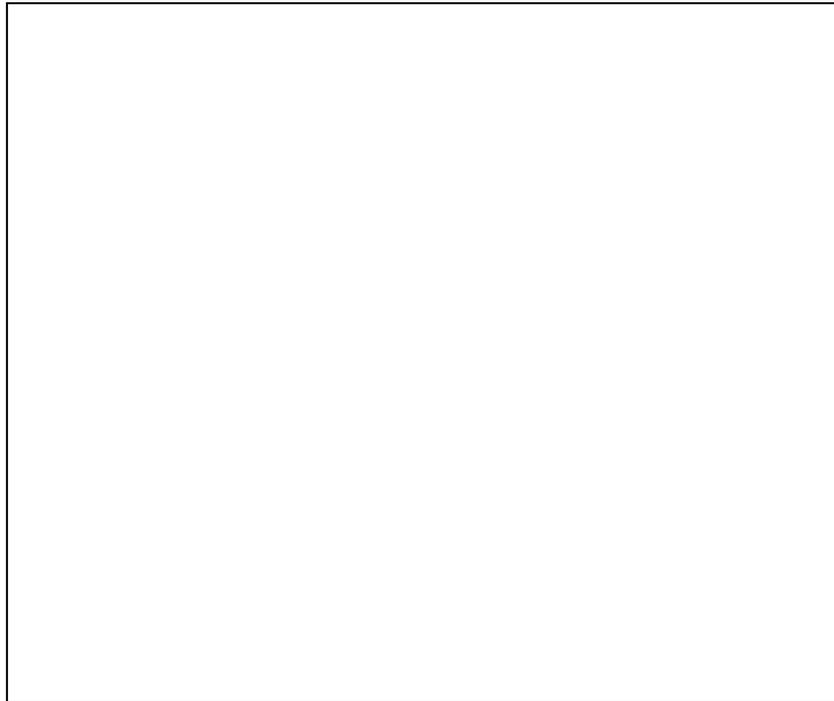


Fig. 5.45 – Section transversale de l'église paroissiale d'Attard

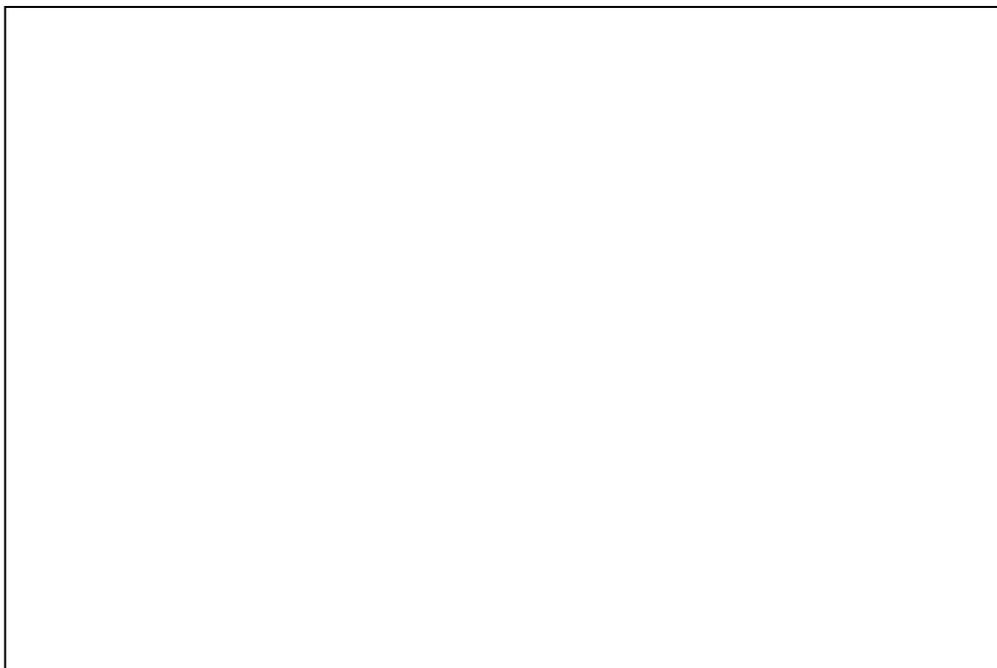
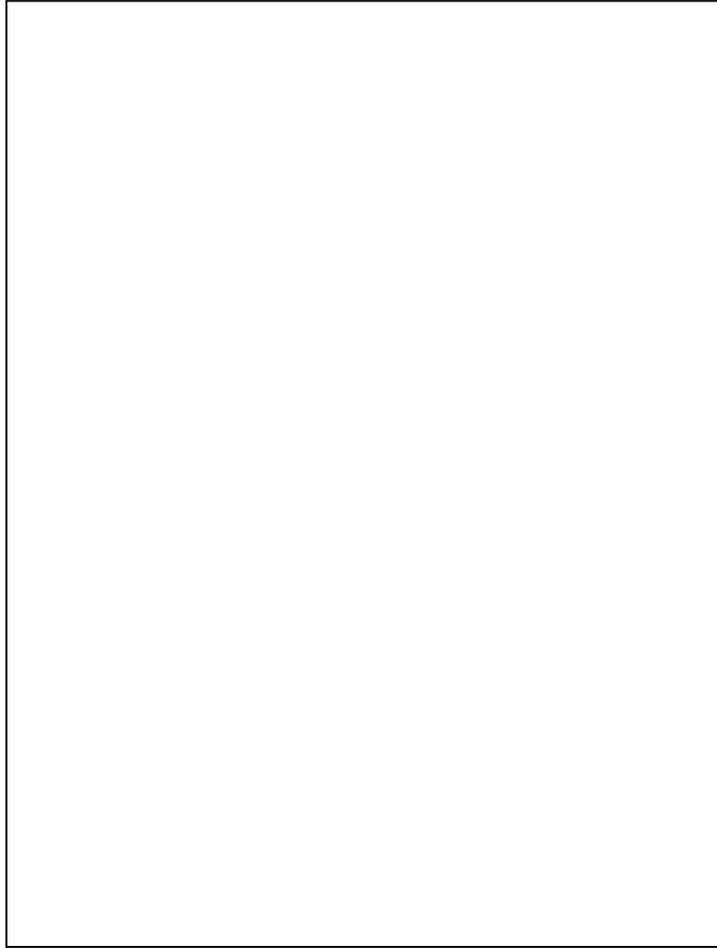


Fig. 5.46 – Section transversale de l'église de Saint-Georges à Qormi de Lorenzo Gafa



Fid. 5.47 – Façade de l'église de Saint-Marc à Rabat (Malte) de Gerolamo Cassar

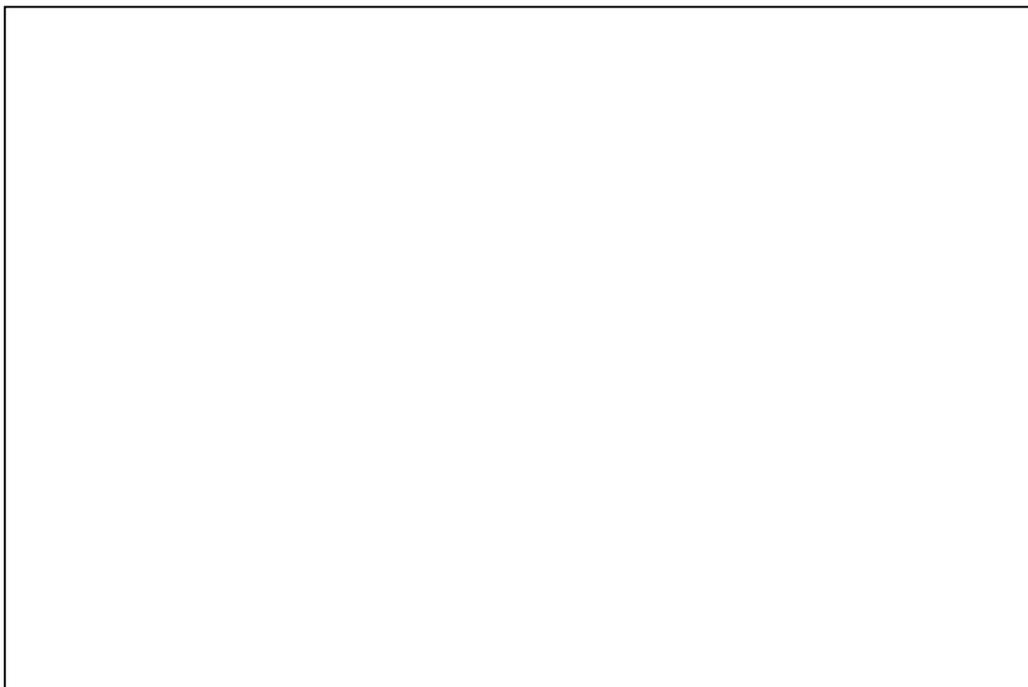


Fig. 5.48 – Façade de l'église de *Santa Maria del Popolo* à Rome

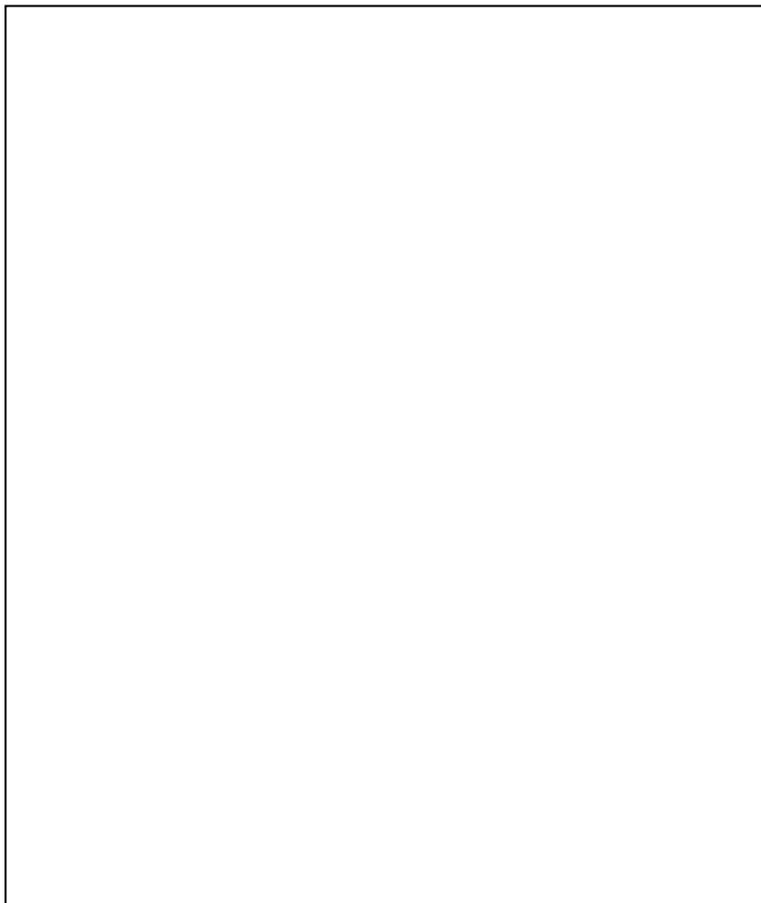


Fig. 5.49 – Façade de l'église de Sainte-Marie Madeleine à La Valette de Romano Fortunato Carapecchia (début du XVIII^e siècle)



Fig. 5.50 – Façade de l'église de Saint-Georges à Qormi (début du XVII^e siècle)

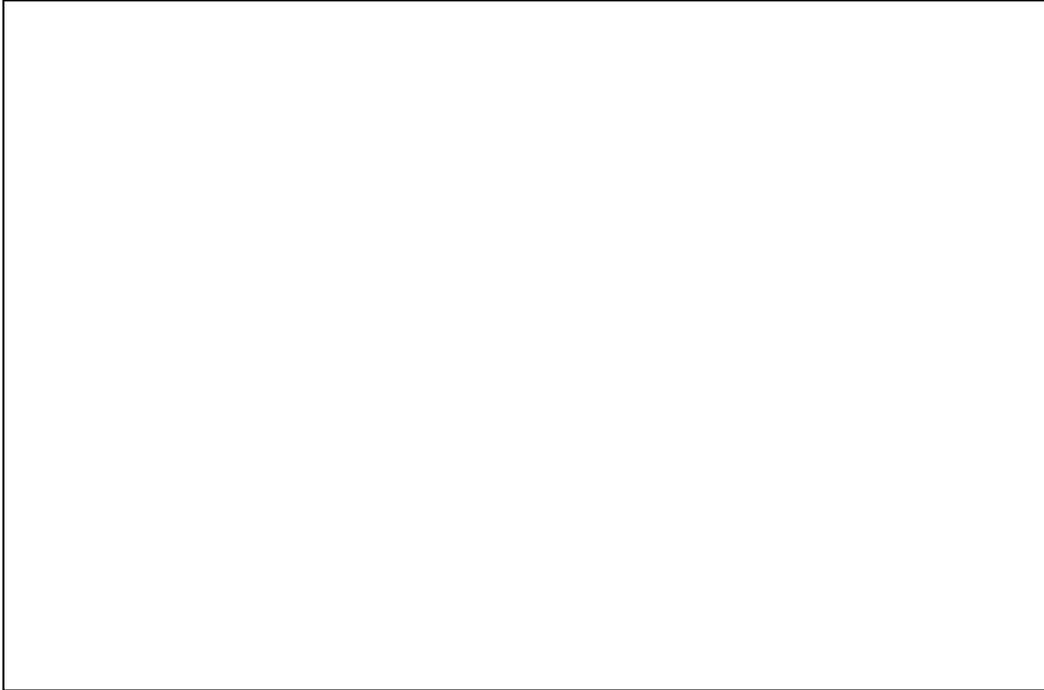
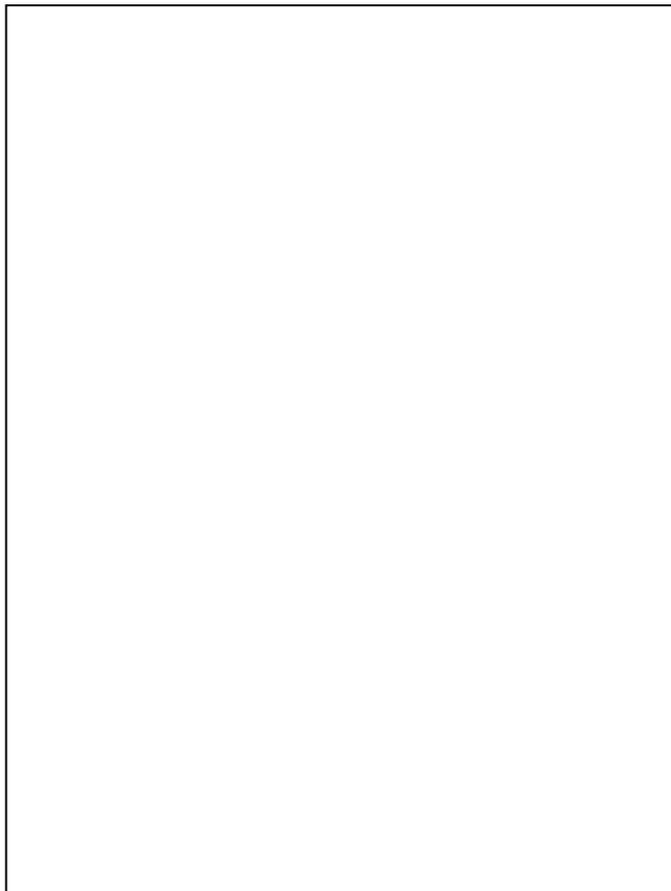
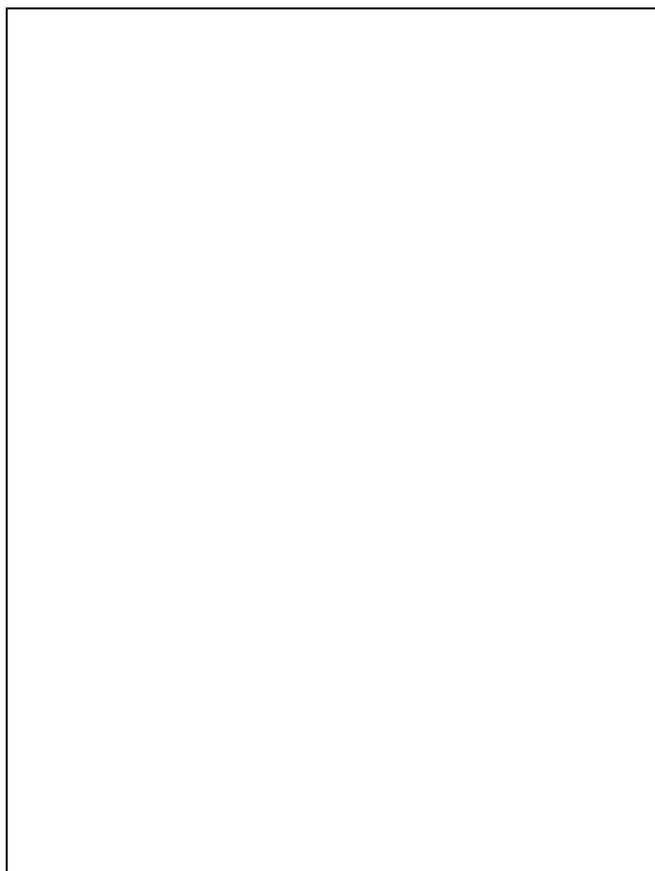


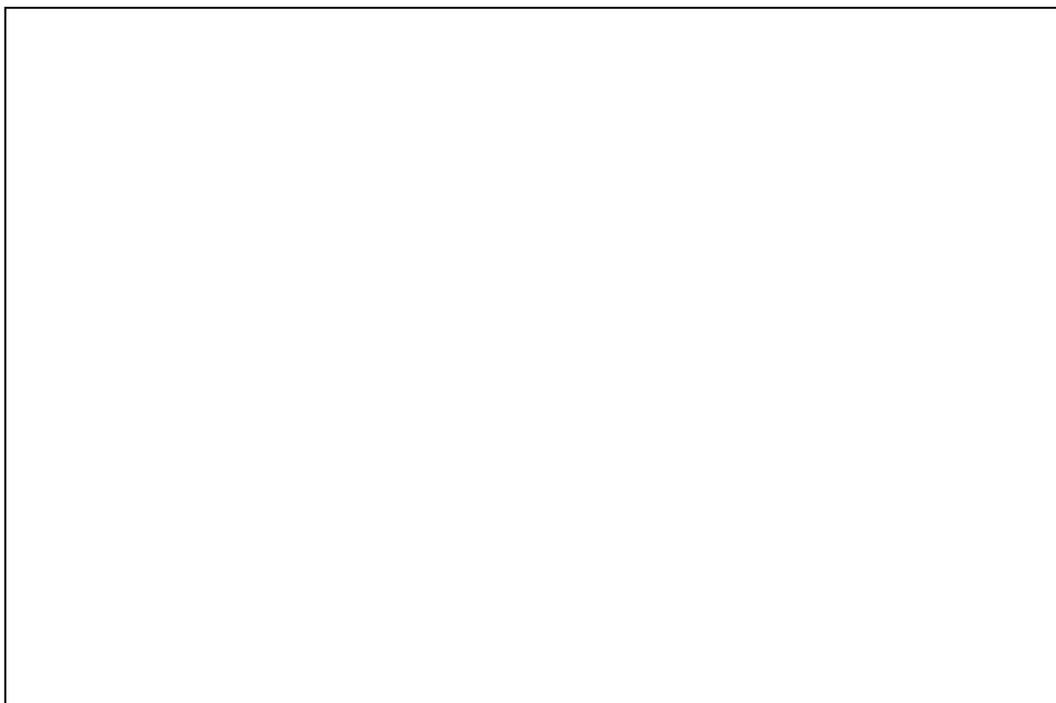
Fig. 5.51 - Façade de l'église paroissiale de Zebbug



**Fig. 5.52 – Façade de Notre Dame de Pilier à La Valette
de Romano Fortunato Carapecchia (1718)**



**Fig. 5.53 – Façade de l'église de Saint-Jacques à La Valette
de Romano Fortunato Carapecchia (1710)**



**Fig. 5. 54 – Façade de l'église de Sainte-Barbara à La Valette
de Romano Fortunato Carapecchia (1739)**

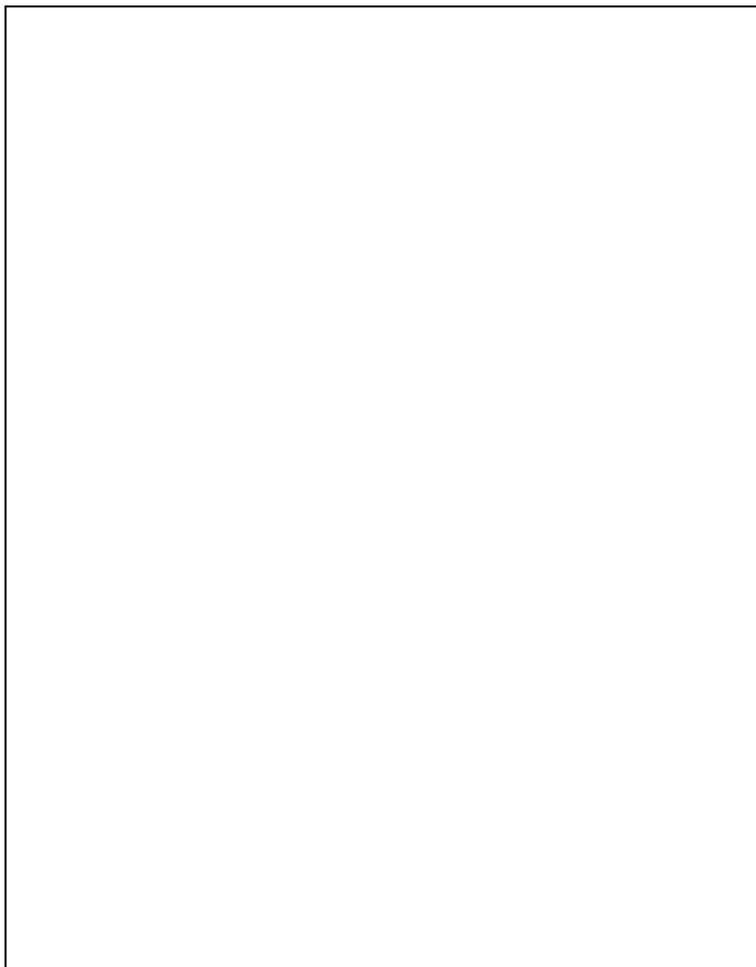
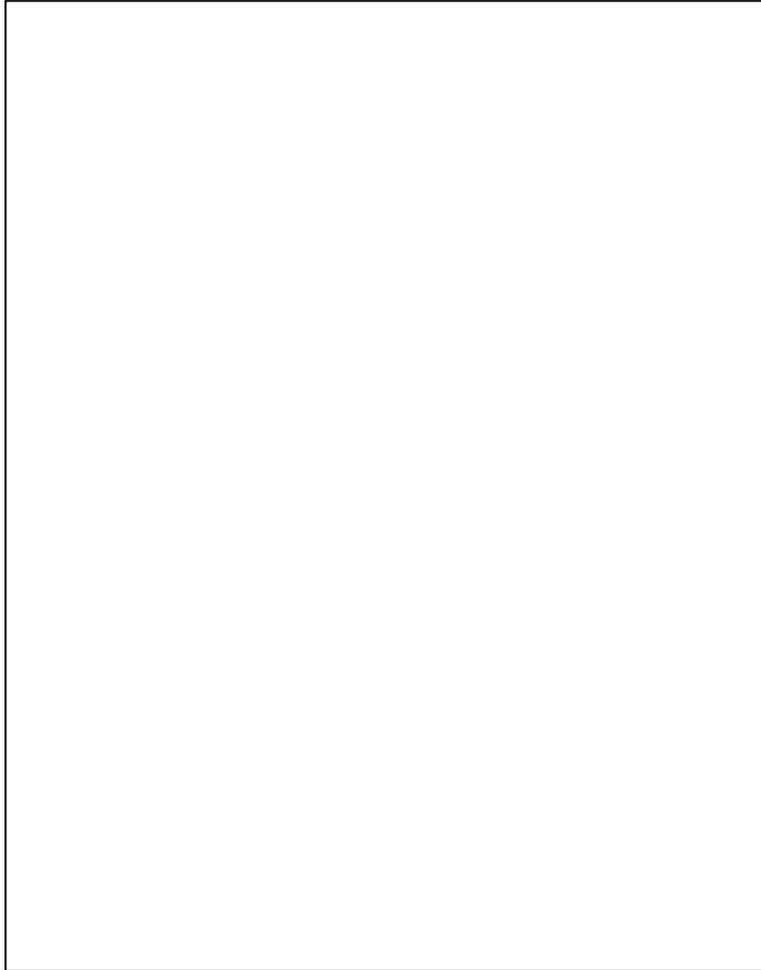


Fig. 5.55 – Façade de l'église paroissiale d'Attard



Fig. 5.56 – Façade de la vieille église de Birkirkara



**Fig. 5.57 – Façade de l'église de Saint-Antoine l'Abbaye à Verdala (Rabat)
attribuée à Médéric Blondel**

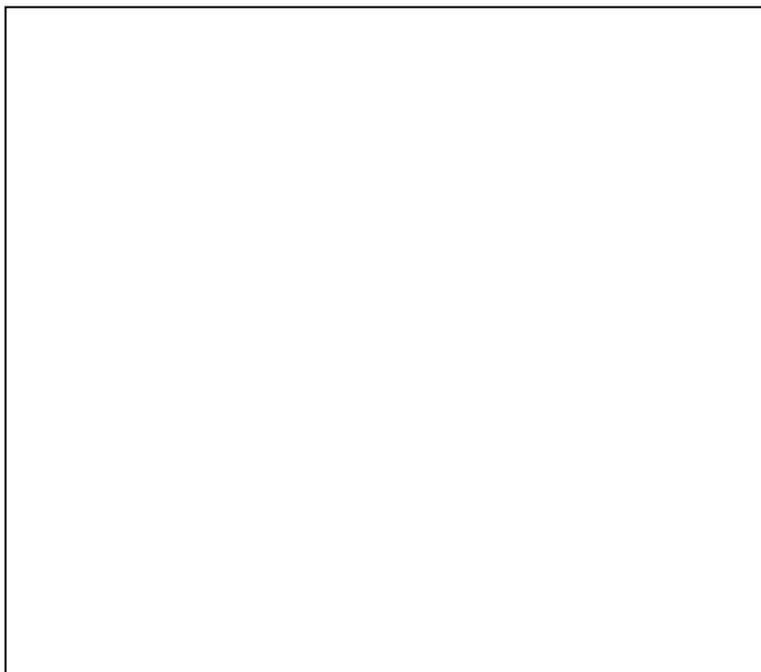
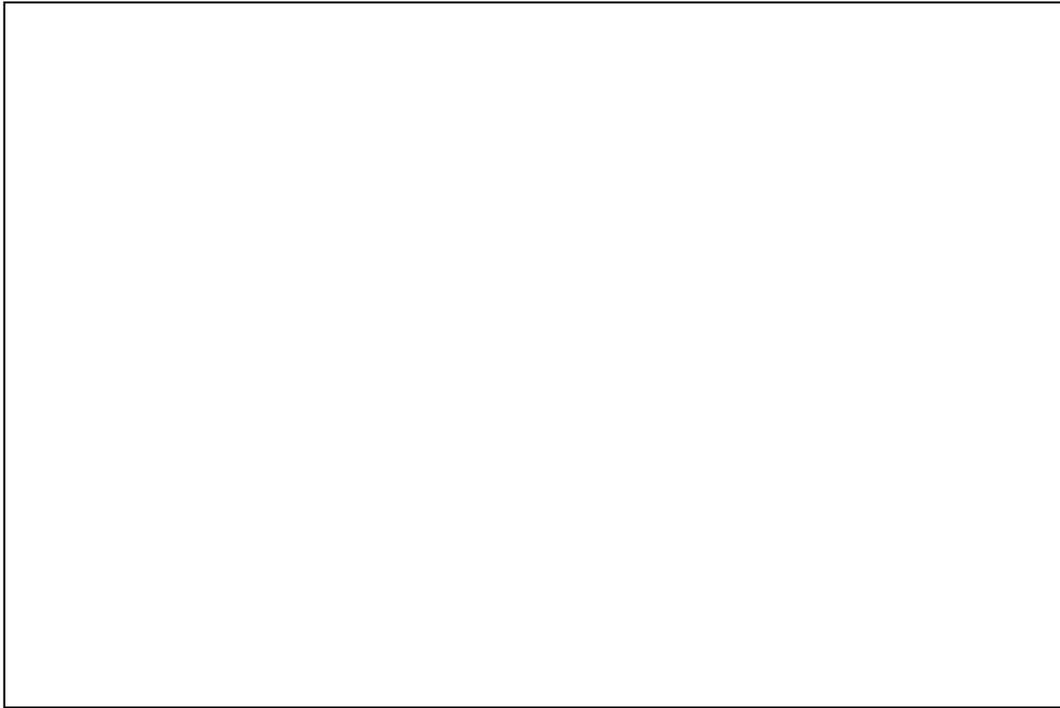


Fig. 5.58 – Façade de la Basilique de Sainte-Hélène à Birkirkara (XVIII^e siècle)



**Fig. 5.59 – Façade de l'église paroissiale de Sainte-Catherine à Zejtun de Lorenzo Gafà
(début du XVIII^e siècle)**

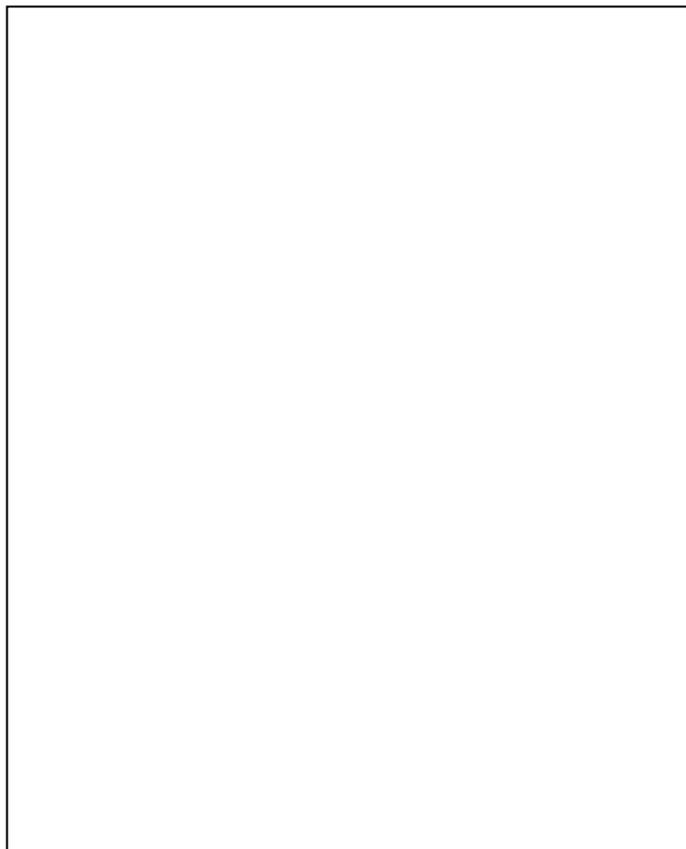


Fig. 5.60 – Façade de l'église paroissiale de Tarxien

E-La transformation baroque de La Valette au XVII^e siècle

L'entrée de La Valette dans le monde baroque a été parfois accélérée et parfois freinée par les caprices et éventuellement par les relances financières des différents grands maîtres de l'époque. Un bon exemple est celui de l'église conventuelle de Saint-Jean qui, après ses débuts très sobres, est enrichie par l'introduction de panneaux muraux sculptés, de peintures et d'autres objets d'une grande valeur artistique, pour atteindre sa pleine gloire vers la fin du XVII^e et début du XVIII^e siècles. La façade, maniériste et osée pour l'époque, et l'influence de l'Italie étant facilement observable, permet l'accès à un intérieur dont la beauté ne saurait être qualifiée que d'extraordinaire. En effet, on peut voir le passage des débuts sobres du maniérisme à la gloire du style baroque dans une seule et même structure.

Le passage du maniérisme au style baroque

Cette insertion progressive dans le style baroque révèle toutefois la facilité avec laquelle les différents membres de l'Ordre, originaires de différentes parties de l'Europe, ont non seulement apporté de nouvelles idées, mais se sont aussi offerts les services des meilleurs artistes et architectes de leurs propres pays. Dans certains cas, les membres individuels de l'Ordre sont en rivalité pour la beauté de l'architecture et la qualité des constructions de leurs propres résidences à La Valette, ce que très peu d'autres pourraient réaliser à l'exception peut-être de la communauté commerciale et maritime locale, qui concentre la majeure partie de son activité de construction au Grand Port de La Valette, vers *Strada Sant'Ursula* et *Strada San Paolo*. Cette communauté pourrait bien se permettre de chercher à atteindre la qualité de la conception, comme le font certains membres de l'Ordre du côté de Marsamxett à La Valette, vers la Maison de Catalogne et autres structures voisines.

L'utilisation de la main-d'œuvre et des ressources locales conduit inévitablement à la vernacularisation d'une ville à l'origine conçue de façon incroyable. Les portes, fenêtres, balcons, corbeaux, corniches et autres éléments de construction suivent d'assez loin les modèles européens, mais sont souvent insérés sur les façades avec un mépris vernaculaire pour le respect de la composition. La Valette regorge ainsi de nuances subtiles d'architecture vernaculaire et de styles plus européens, notamment dans ses palais, ses églises et ses bâtiments publics à la conception incroyable qui s'intègrent aux rues continues, assemblés par des structures sans formalité architecturale particulière. Elle ne peut être qualifiée que de baroque, au sens large du terme : se dit d'un ensemble animé d'éléments sculpturaux et architecturaux recouvrant les murs, les coins de rue et avec une apparence de fort relief. Reflétant la lente métamorphose de La Valette, qui passe d'une ville militaire austère à un décor élégant pour la vie aristocratique de l'époque, on peut voir ses éléments baroques exubérants se superposer ou adossés à des vestiges plus dissimulés de la ville qu'elle était avant. Le passage d'un type de ville à un autre, à travers l'insertion de nouveaux types de bâtiments dans le paysage urbain et la reconstruction de structures de conception simple, a des conséquences d'ordre idéologique.

Cependant, un détail mérite d'être pris sérieusement en considération : la façade extérieure de certains bâtiments à La Valette ne reflète pas pour autant l'architecture de leurs intérieurs. Le théâtre Manoel avec sa façade classique ainsi que le palais magistral avec sa façade extrêmement austère ne sont que deux exemples parmi tant d'autres. Des études récentes sur la transformation de la façade du palais indiquent que la façade originale était encore plus simple, et que les portes principales conçues par Mondion au cours des premières années du XVIII^e siècle, étaient l'ajout le plus imposant à cette façade, tout en préservant sa qualité sobre et "militaire".

Il ne faudrait pas négliger le maniérisme, qui progresse vers le style baroque, et qui a également influencé l'architecture ecclésiastique. Les églises attenantes aux auberges se détachent toutes de façon particulière et osée de la rigidité du style maniériste, ce qui dénote le désir non seulement d'être différent, mais aussi de satisfaire une envie continue à être différent, notamment en ce qui concerne l'église Nôtre-Dame-de-la-Victoire (Fig. 5.61), et ce par le biais d'un changement de sa façade après de nombreuses d'années. On peut

donc dire que La Valette est un bel exemple d'évolution dans le monde du maniérisme, où à ce jour certains des exemples précédents ont glorifié le style baroque. Ce dernier est vivement adopté grâce à l'enthousiasme de tous ceux dont les liens avec l'Europe sont directs, ainsi qu'au goût développé de la population locale, ravie de mettre en forme ce que la pierre de Malte peut facilement leur permettre de concevoir.

La transformation d'une forteresse en une ville baroque

La transformation de La Valette, qui est passée d'une forteresse constituée de bâtiments insipides à une ville d'architecture baroque, détient quatre caractéristiques principales de ce style international :

(i) « L'esprit baroque pour explorer l'espace et utiliser les axes, la courbure, les subtilités de perspective, les mécanismes proportionnels, ainsi que les jeux de lumière et d'ombres pour relier l'intérieur d'une église ou d'un palais à son extérieur et aux places ou rues avoisinantes afin de les rendre holistiques, dynamiques, dramatiques et de les faire évoluer continuellement. »

(ii) « Le souci de l'esprit baroque axé sur des valeurs collectives. Chaque nouveau bâtiment de La Valette a le potentiel de mieux enrichir le théâtre urbain lorsque sa façade est conçue sur la base du dialogue avec les bâtiments voisins et opposés. La raison principale est la suivante: nombreuses sont les occasions festives dans une ville baroque. Et nombreuses sont les célébrations de la victoire, les processions religieuses, les défilés militaires et les carnivals qui ont enrichi la ville de La Valette. L'œuvre architecturale unifiée est donc aussi essentielle qu'une scène de théâtre afin de fournir le décor idéal pour de tels spectacles festifs, lors de célébrations du prestige et des victoires de la fameuse Religion de Malte. »

(iii) « La soif de l'esprit baroque de réaliser une intégration parfaite, un *gran composto*, comme l'aurait dit Bernini, de l'architecture, de la peinture et de la sculpture, faisant florès. »

(iv) « La question de la force de transmission, autrement dit le potentiel que possèdent les bâtiments pour arriver à expliquer sans mot l'importance de son propriétaire et de sa fonction au sein des classes sociales de l'ère baroque. »⁴³

Vers la fin du XVI^e siècle, la majeure partie de La Valette est déjà construite. Ce n'est cependant que quarante ans après le siècle suivant que l'arrivée du baroque à La Valette coïncide avec les aspirations des grands maîtres Antoine de Paule et Jean Paul Lascaris Castellar d'introduire le nouveau style architectural, qui devenait si à la mode en Europe. Comme c'est le cas à Rome, l'architecture baroque est alors perçue par ces grands maîtres comme un fervent message d'espoir pour l'avenir suite au vécu amer d'un siège ottoman, de grandes réalisations artistiques, d'une splendeur sans pareille, de grands discours et d'une inspiration des cieux foisonnant de croyances aveugles en la religion catholique triomphante⁴⁴.

Le premier architecte baroque à La Valette : Francesco Buonamici

Ce sont précisément ces références baroques qui auraient inspiré ce qui a commencé à se produire à La Valette après 1635. Cette dernière est l'année où le premier représentant d'importance de l'architecture baroque à La Valette, membre de la célèbre *Accademia di San Luca* à Rome, est arrivé à Malte en tant que modeste assistant du grand ingénieur militaire Pietro Paolo Floriani, envoyé par le pape Urbain VIII pour la construction de nouvelles fortifications à l'extérieur de La Valette. Ces puissantes fortifications de Floriana, au-delà du front de terre des fortifications de La Valette, sont perfectionnées à plusieurs reprises à la fin du XVII^e et du XVIII^e siècle.

Francesco Buonamici est né dans la ville médiévale de Lucques en Italie en 1596. Ayant quitté la ville de Lucques pour s'installer à Rome, le jeune Buonamici est impliqué dans les travaux de rénovation de l'église de *Santa Croce dei Lucchesi* et *San Bonaventura*,

⁴³ D. DE LUCCA, *The Splendour of Baroque Architecture in Malta*, International Institute for Baroque Studies, Université de Malte, 2016, pp. 1-2.

⁴⁴ *Ibidem*, p. 2.

qui appartiennent à la communauté de Lucques à Rome, où il est chargé de peindre son spectaculaire tableau placé derrière l'autel principal de l'église. À Rome, Francesco Buonamici participe aussi à l'élaboration d'un projet pour la façade du palais Giustiniani. Son séjour, est cependant interrompu par une courte visite à Lucques en 1633, où il a préparé des plans pour l'église du Suffrage, un monument aux victimes d'une terrible épidémie ayant ravagé la ville au début des années 1630.

De retour à Rome après la conception de l'église du Suffrage, il est chargé par le neveu du puissant Urbain VIII, le cardinal Francesco Barberini, de concevoir des décors pour la représentation de 1634 au palais de la Chancellerie d'un opéra baroque extraordinaire sur la vie de Saint-Alessio, un saint inconnu originaire de l'Est. La représentation s'est déroulée devant une salle remplie de membres de l'aristocratie romaine et de dignitaires ecclésiastiques à l'occasion de l'arrivée à Rome du frère du roi de Pologne, le prince Alexander Vasa. Saint-Alessio a été un grand succès.

Ce n'est donc pas étonnant que Buonamici ait été peu après élu membre de la célèbre école des beaux-arts de Rome appelée *Accademia di San Luca*, dirigée par le grand Pietro Berettini de Cortone. C'est à ce moment-là que l'occasion s'est présentée pour lui de rejoindre l'entourage de Pietro Paolo Floriani, *Ingegnere Supremo dello Stato Pontificio*, dans sa mission militaire à Malte et de finalement rester sous la protection des chevaliers de Saint-Jean. Au cours des vingt-cinq années suivantes, Buonamici ne sert pas moins de trois grands maîtres en tant qu'architecte résident de l'Ordre. Cela marque le début de la transformation de La Valette en une ville baroque.

Ce n'est pas par hasard que les premières interventions baroques de Buonamici à La Valette coïncident avec les toutes premières ornementsations baroques qui, sous sa supervision, sont menées au sein de l'église conventuelle de Saint-Jean. Un détail important qui marque le début d'une ère nouvelle est le portail monumental ayant été ajouté à la façade de l'église conventuelle par Buonamici, et, plus que cela, les travaux de décoration somptueux réalisés sur toutes les surfaces intérieures. À l'origine, la façade à deux tours de l'église de Saint-Jean avait été réalisée par Gerolamo Cassar. L'articulation particulière de la voûte de la nef avec les arcs-doubleaux au sommet des pilastres de la nef est aussi à l'origine de Cassar.

Le Collège des Jésuites et l'Hôtel de Verdelin

C'est en 1637 que Buonamici est contacté par père Tagliavia, le recteur du collège des jésuites de La Valette, dans le but de réaménager l'intérieur et de concevoir une nouvelle façade et un nouveau dôme pour l'église du collège conçue à l'origine par les architectes jésuites Giuseppe Valeriano et Tommaso Blandino. L'église et le collège voisin semblent avoir subi des dommages importants lors de l'explosion de *polverista* de 1634, situés dans la même rue *Strada San Jacobo*. Après avoir terminé la phase de conception (Fig. 5.62), Buonamici commence à superviser les travaux de rénovation la même année. Une fois le travail terminé, la longue façade du collège des jésuites (Fig. 5.63) et l'église située derrière le palais du grand maître apportent une nouvelle dimension très baroque (la première de sa catégorie) au paysage urbain de La Valette.

Le collège des jésuites et l'Hôtel de Verdelin, ce dernier étant également à l'origine de Buonamici, sont ainsi deux parfaits exemples de bâtiments civils baroques. Parmi les deux, c'est cependant l'Hôtel de Verdelin⁴⁵ (Fig. 5.64) qui est le plus intéressant, étant donné que l'importance du collège des jésuites donne lieu à une richesse peu courante à Malte. Composé de trois maisons séparées, le bâtiment de l'Hôtel de Verdelin est de style typiquement baroque dans l'ensemble de l'intégration de ses façades et constitué d'une ornementation riche (Fig. 5.65), appliquée de façon judicieuse au niveau des reliefs. Les bâtiments de Buonamici nous conduisent à penser que l'architecte de cette façade doit plus à l'architecte qu'à l'idée d'utiliser des panneaux pour faire ressortir la façade, car les serliennes sculptées et ornées de coquilles Saint-Jacques sont déjà apparues sur les façades de Buonamici. Aussi, les "balcons" peu profonds sous les fenêtres du premier étage de l'Hôtel de Verdelin sont presque identiques à ceux de sa maison à *Strada Forni*. Ainsi, tandis que Buonamici découpe la façade du collège des jésuites en petites unités uniformes, il

⁴⁵ L'Hôtel de Verdelin doit son nom à la plus grande de ces trois maisons, qui est également connue sous le nom de *Casa delle Colombe* par rapport aux colombes en pierre qui ornent les fenêtres du rez-de-chaussée. La propriété appartient à Fra Jean-Jacques de Verdelin, de la Langue de Provence, qui est nommé grand commandeur de l'Ordre en 1666. Les colombes qui décorent cette façade proviennent des armoiries de Verdelin. À un moment donné, celles-ci sont placées sur le bouclier très travaillé et sculpté à l'angle du bâtiment, entre Archbishop Street et Strait Street. Effacées par les Britanniques au début du XIX^e siècle, ses esquisses peuvent encore être devinées. L. MAHONEY, *A History of Maltese Architecture*, Malte, 1988, pp. 272-273.

structure la façade de l'Hôtel de Verdelin en unités plus grandes et crée un rythme plus compliqué.

Dans ce bâtiment, tout comme au collège des jésuites, Buonamici a montré comment la façade d'un palais peut s'articuler au moyen de panneaux. Ceci est d'une grande importance car, par ce moyen, de longues façades peuvent être décomposées en unités annexes plus petites, tout en conservant le traitement stylistique caractéristique des bâtiments de La Valette du XVI^e siècle. C'est sans doute à Buonamici que La Valette doit son homogénéité. Si Buonamici avait suivi l'exemple de l'architecte français à l'origine de la façade de l'Auberge de Provence, d'autres architectes auraient pu en faire autant, de sorte que les façades des XVII^e et XVIII^e siècles se seraient heurtées irrévocablement contre les édifices construits au XVI^e siècle. Il s'avère cependant que tous les bâtiments de la Valette, qu'ils soient du XVI^e, du XVII^e ou du XVIII^e siècle, ont de nombreuses caractéristiques en commun qui apportent à La Valette une unité spectaculaire.

En 1642, Buonamici est chargé par le Grand Maître Jean-Paul Lascaris Castellar de dessiner le tracé, l'entrée avec arc de triomphe ainsi que les deux fontaines d'un nouveau jardin de La Valette appelé *Gnien is-Sultan*, situé en position dominante face au Grand Port, décrit par Albert Jouvin de Rochefort en 1664 comme « l'un des jardins les plus agréables de Malte, car on y trouve une grande quantité de beaux citronniers, orangers et autres arbres fruitiers à feuilles persistantes »⁴⁶.

C'est le successeur de Lascaris, le Grand Maître aragonais Martin de Redin, qui a finalement permis à Buonamici de retourner à Lucques au cours de l'été 1659. Il est rapidement nommé architecte de la République de Lucques (1659-1677). À ce titre, il est chargé de refaire l'intérieur de l'église dominicaine médiévale de Saint-Roman et de dresser les plans du théâtre Saint-Jérôme.

⁴⁶ D. DE LUCCA, *The Splendour of Baroque Architecture in Malta*, op. cit., p. 5.

Les aménagements de l'église conventuelle de Saint-Jean

Les années 1660 marquent également l'époque durant laquelle le grand artiste Mattia Preti s'est lancé dans les travaux de peinture de l'immense voûte de l'église conventuelle de Saint-Jean (Fig. 5.66) et, en tant qu'architecte, dans les plans de l'église de Sarria à Floriana. À Saint-Jean, Gerolamo Cassar introduit un dispositif d'intégration, une sorte de déambulatoire reliant les chapelles latérales et permettant de circuler librement dans tout l'espace intérieur. Suite à la demande de Mattia Preti, concernant certains aménagements à faire dans l'église tels que l'élargissement des portes entre les chapelles, des officiers se chargent d'étudier et d'élaborer les recommandations nécessaires. Ces officiers déclarent que les bas-côtés ne permettent pas une ouverture telle que celle suggérée par Preti, car elle pourrait mettre en danger toute la structure. Ils signalent toutefois que « *concorrono tutti, uno eccetto solo, che si possono allargar le porte tre palmi par parte, et alzarsi sin alla cornice...* »⁴⁷.

Manifestement, le terme « *allargar le porte* » utilisé par les officiers laisse entendre que les portes d'entrée alors existaient déjà. Ces portes n'ont cependant été élargies que légèrement (Fig. 5.67), voire pas du tout, car deux monuments funéraires déjà existants, à savoir ceux des Grands Maîtres Antoine de Paule et Jean-Paul Lascaris de Castellar, sont placés à l'entrée et bloquent le passage. Il avait été suggéré de les déplacer et de les réédifier contre les piliers du côté de la nef, « *nelli due Pilastrì verso il Coro* »⁴⁸. Mais ces monuments n'ont jamais été déplacés. Au contraire, beaucoup d'autres monuments ont été par la suite construits dans les chapelles latérales et placés de la même façon, de sorte que l'héritage que nous avons aujourd'hui ressemble plus ou moins exactement aux aménagements d'origine conçus par Cassar.

Un représentant du baroque romain : Romano Fortunato Carapeccchia

La splendeur naissante de La Valette baroque est donc bien méritée, une splendeur qui a par la suite atteint son apogée au début du XVIII^e siècle. En effet, deux acteurs clés

⁴⁷ L. MAHONEY, « 17th Century Architecture », dans *Maltese Baroque, op. cit.*, p. 17.

⁴⁸ *Ibidem*.

sont entrés en scène à l'aube du XVIII^e siècle. Romano Fortunato Carapeccchia, architecte formé par Carlo Fontana, arrive de Rome en 1707, et Charles François de Mondion, ingénieur militaire formé par Vauban, arrive de Paris en 1715. Tous deux atteignent l'apogée de leur très grande réussite à Malte lorsqu'Antonio Manoel de Vilhena, prince du Portugal, est nommé grand maître le 19 juin 1722.

Le travail remarquable de l'architecte italien Carapeccchia après 1707 présente une nouvelle approche axée sur le développement de la splendeur émergente de La Valette baroque. Après avoir reçu une éducation architecturale dans l'atelier du grand Carlo Fontana, il commence rapidement à exercer sa profession à Rome, où il est chargé de la conception de l'église et de l'hôpital voisin de *San Giovanni Calibita* sur l'île de Tibre (Fig. 5.68), le Palazzino Vaini, le Tordinona et autres théâtres. Dans une Rome dominée par la présence de la reine Christine de Suède, Carapeccchia écrit un document unique intitulé *Compendio Architettonico inventato da Romano Carapeccchia* où, entr'autre, il dresse le bilan des points forts de son éducation à l'*Accademia di San Luca* et établit plusieurs projets d'urbanisme et de fontaines.

Déçu par les possibilités limitées disponibles à Rome au début du siècle, Romano Carapeccchia se laisse convaincre à quitter la ville en 1707 pour finalement s'installer à La Valette durant le magistère du Grand Maître Ramon Perellos y Rocaful. Dans le contexte d'une forteresse insulaire située sur ce qui était encore considéré comme le marge du catholicisme européen, l'architecte arrivé depuis peu réussit peu de temps après, suite aux recommandations du pape Clément XI Albani, à trouver grâce aux yeux du Grand Maître. Ainsi, il rédige bientôt plusieurs projets d'ornementation qui illustrent tous un engagement absolu vis-à-vis de sa profession, de sorte que l'esprit du style baroque a rarement dégagé autant de force et merveille à La Valette que dans l'œuvre de cet architecte romain émérite.

La maîtrise d'un vocabulaire riche, une approche d'intégration très marquée, la souplesse de la pensée et un contrôle rare du processus de conception, qui suppose la capacité de l'architecte à penser chaque détail de ses croquis, sont les critères dominants des travaux artistiques de Carapeccchia. Il est évident qu'il comprend bien les principales caractéristiques du style baroque. C'est pourquoi on peut admirer tout cela dans son église ovale de Saint-Jacques, dans son église de Sainte-Catherine de la Langue d'Italie, dans son

église et son couvent Sainte-Catherine plus bas à *Strada San Giorgio*, dans la belle église de Notre-Dame-du-Pilier, près de l'Auberge d'Aragon, ainsi que dans l'église de Sainte-Barbara à *Strada San Giorgio*, qui semble avoir été construite à titre posthume.

Comme beaucoup d'églises baroques inspirées par Borromini et les autres architectes du haut style baroque romain, l'église Sainte-Catherine, située plus bas à *Strada San Giorgio* (Fig. 5.69), a une façade de forme sinusoïdale et courbée. Les colonnes occupent une place importante dans les façades de Sainte-Barbara et celles de Notre-Dame-du-Pilier derrière l'Auberge d'Aragon. La façade de Saint-Jacques, à *Strada San Jacobo*, est sculptée et lambrissée de sorte qu'aucune partie de la surface du mur n'est laissée sans ornement. Ces façades sont en réalité exceptionnelles, car elles ont toutes été conçues par Romano Carapecchia. En effet, les façades des églises baroques maltaises sont par ailleurs droites, sans colonnes, avec de grandes surfaces de murs sans ornementation.

Cependant, le succès de Carapecchia à La Valette pourrait sans doute être mieux évalué par son essai détaillé *Disegno della facciata o sia il Prospetto della Chiesa di S. Caterina*, qui se rapporte à son projet pour l'église de Sainte-Catherine de la Langue italienne à laquelle il est fier d'appartenir. C'est la première structure en relief de sa catégorie à être introduite dans le paysage urbain de la ville de La Valette, en contradiction parfaite avec l'une des principales normes d'urbanisme établies par l'*Officium Commissariorum Domorum* des chevaliers au XVI^e siècle, alors que de telles projections sont considérées comme contraires aux mouvements rapides des troupes et de l'artillerie en temps de guerre. Le talentueux Carapecchia, qui d'après Lione Pascoli « *disegnava a meraviglia* », est maintenant autorisé à introduire tous ces éléments architecturaux modernes romains d'une finesse étudiée; ceux-ci ont grandement contribué à la transformation de la ville militaire des chevaliers en une belle ville baroque.

À La Valette, Romano Carapecchia a également conçu le palais municipal, la façade du Palazzo Spinola, les annexes de l'église conventuelle, la porte de l'armurerie du palais magistral ainsi que la fontaine Perellos qui orne sa cour. L'architecte prolifique produit aussi des dessins pour les pierres tombales du sol de l'église conventuelle, pour le mobilier de la sacristie de l'église Saint-Paul et pour plusieurs autres fontaines pour orner la ville dans un véritable style baroque. Les portes de fortification sont également l'un de ses thèmes

préférés, et il est maintenant plus évident, en raison de certaines preuves stylistiques, qu'il travaille en étroite collaboration avec Mondion dans ses projets de fortifications. Carapecchia a également conçu une magnifique et éphémère "Chapelle Ardente" (Fig. 5.70) pour l'église conventuelle de La Valette, utilisée pour la première fois en 1733 lors des rituels de mort de son maître, le Grand Maître Vilhena.

Le plus important, toutefois, du point de vue de Vilhena, c'est l'implication de Carapecchia dans la conception du Théâtre Manoel (Fig. 5.71), inspirée par les études qu'il avait menées dans son précédent traité *Pratica delle machine de' Teatri*. Le projet de l'architecte pour les entrepôts *Barriera* est sans doute l'une des premières tentatives des chevaliers pour transformer le front de mer de La Valette face au Grand Port en un scénario baroque d'exception, qui se poursuit vers le milieu du XVIII^e siècle avec la construction des grands entrepôts Pinto.

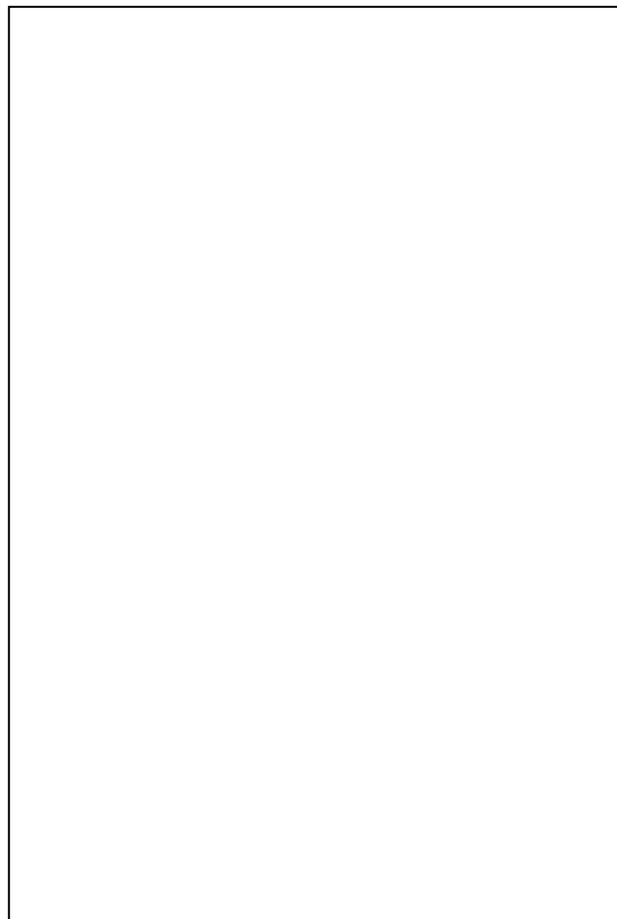
L'architecture « absolutiste » de la deuxième moitié du XVIII^e siècle

Le dernier épanouissement de l'architecture baroque à La Valette a lieu en réponse aux opinions absolutistes du gouvernement de l'île de Malte dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Les Grands Maîtres Emanuel Pinto de Fonseca, Francisco Ximenes de Texada et Emmanuel de Rohan-Polduc manifestent leur grand enthousiasme pour une architecture baroque plus moderne, donnant ainsi la touche finale à la transformation de La Valette en une ville baroque. La construction est un moyen privilégié pour communiquer leurs pouvoirs sans limite et leurs prérogatives; cela donne lieu à l'Auberge de Castille, la Castellania et la Casa Miari, un palais qui abritait jusqu'à une époque récente le musée des beaux-arts.

Le bâtiment de la *Bibliotheca* de Stefano Ittar (Fig. 5.72), qui rappelle l'architecture post-séisme de la proche province de Catane, met fin à l'histoire de l'architecture baroque à La Valette. Cet incroyable bâtiment, avec ses nuances et ses allures de néo-classicisme, est relié au palais voisin du grand maître par un pont fermé, situé au niveau du 'piano nobile' et suspendu au-dessus d'une petite ruelle reliant les deux rues principales de la Valette.

Mais c'est l'Auberge de Castille (Fig. 5.7) qui représente sans doute l'expression ultime de la prééminence, de la splendeur ornementale et de la force de communication de

l'époque baroque, et qui représente avec éloquence la puissance temporelle et le prestige du Grand Maître Pinto, considérablement renforcée suite à la répression totale et brutale du soulèvement des esclaves musulmans. Ce palais représente en effet le modèle de la splendeur baroque à Malte. Une fois terminé, il semble être acclamé par de nombreux chevaliers, car il représente un excellent modèle d'expression architecturale. Au cours du XVIII^e siècle, les escaliers sur l'axe principal entre l'entrée et la cour sont plus fréquents, mais ne sont en aucun cas communs. Parmi eux, il y a d'autres exemples de ce type à La Valette tels que l'Auberge de Castille et la Casa Miari.



**Fig. 5.61 – Façade de Nôtre Dame-de-la-Victoire
Attribuée à Lorenzo Gafà**

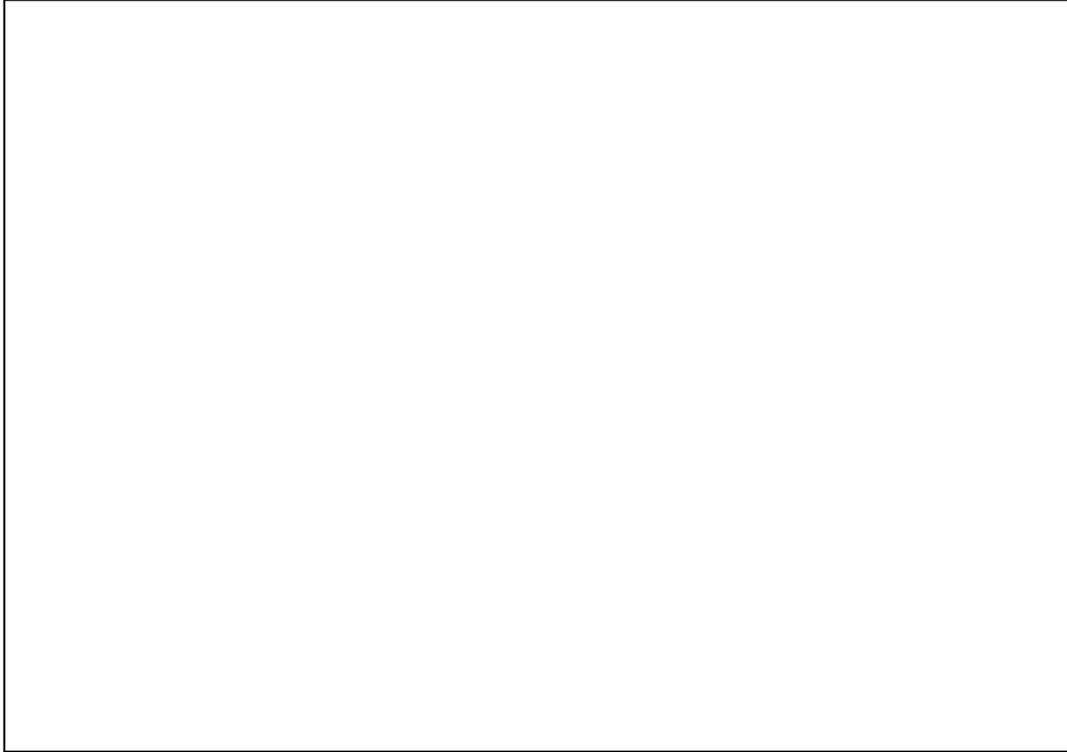


Fig. 5.62 – Plan du collège et de l'église des Jésuites à La Valette de Francesco Buonamici

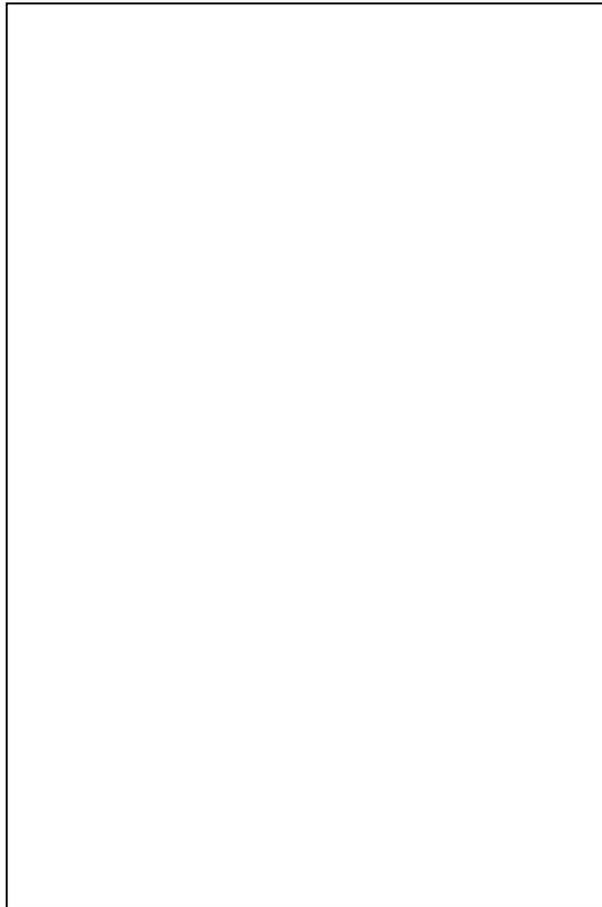


Fig. 5.63 – Façade du collège des Jésuites à La Valette de Francesco Buonamici (1637)

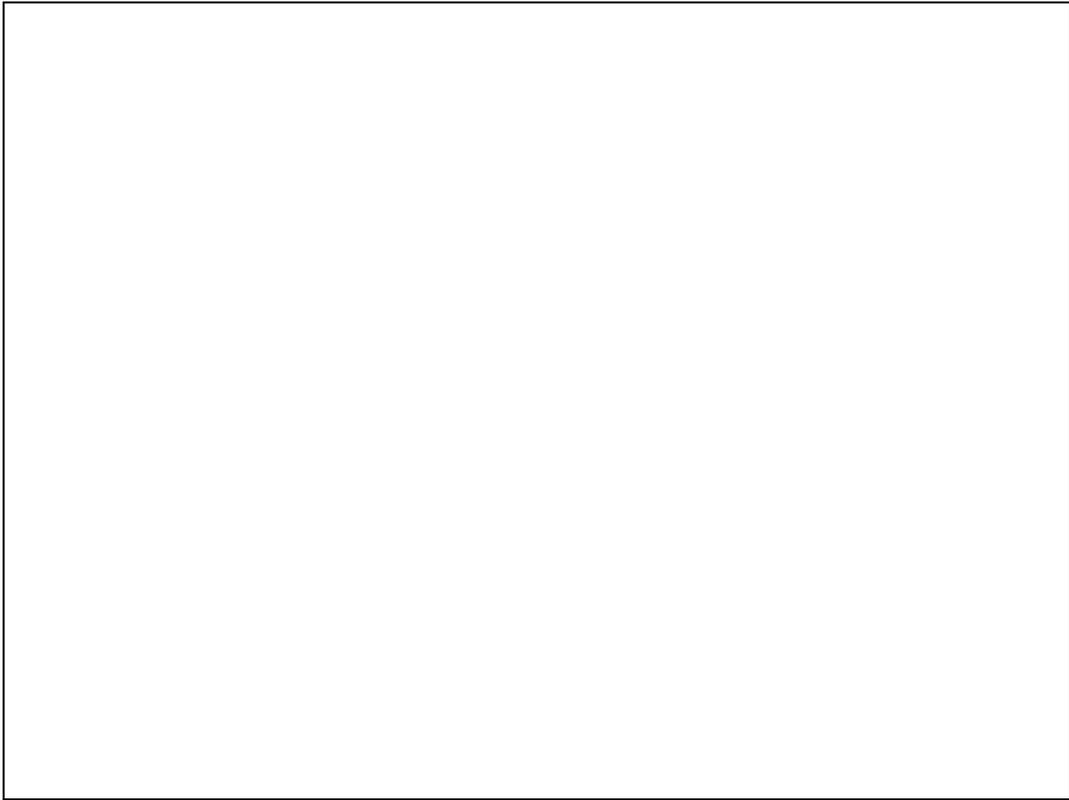


Fig. 5.64 – Façade de l’Hôtel de Verdelin à La Valette de Francesco Buonamici (milieu du XVII^e siècle)



Fig. 5.65 – Détail d’une fenêtre de l’Hôtel de Verdelin



Fig. 5.66 – La nef et la grande voûte de la Co-Cathédrale de Saint-Jean à La Valette

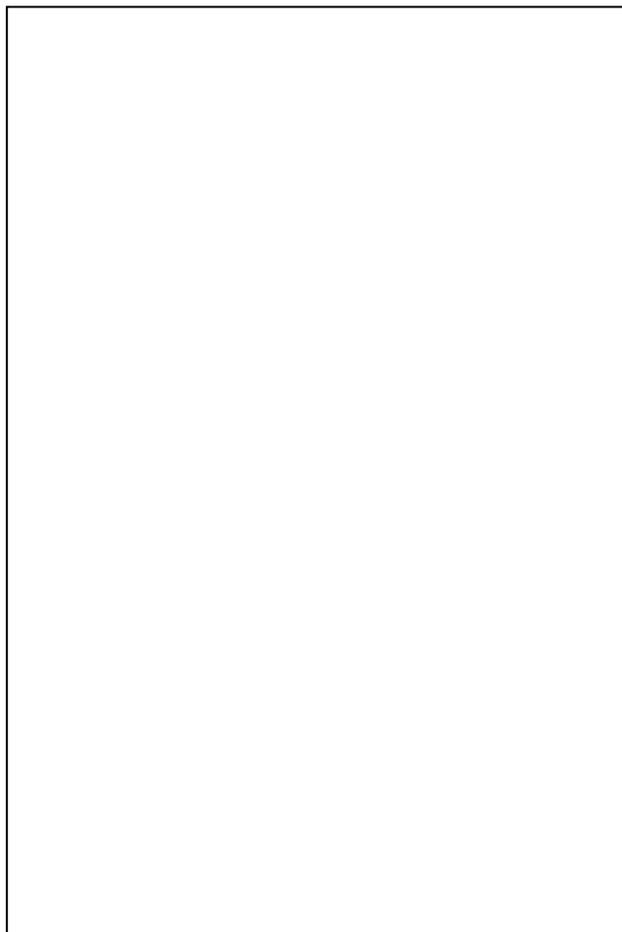


Fig. 5.67 – Le passage entre les chapelles latérales de la Co-Cathédrale de Saint-Jean de La Valette

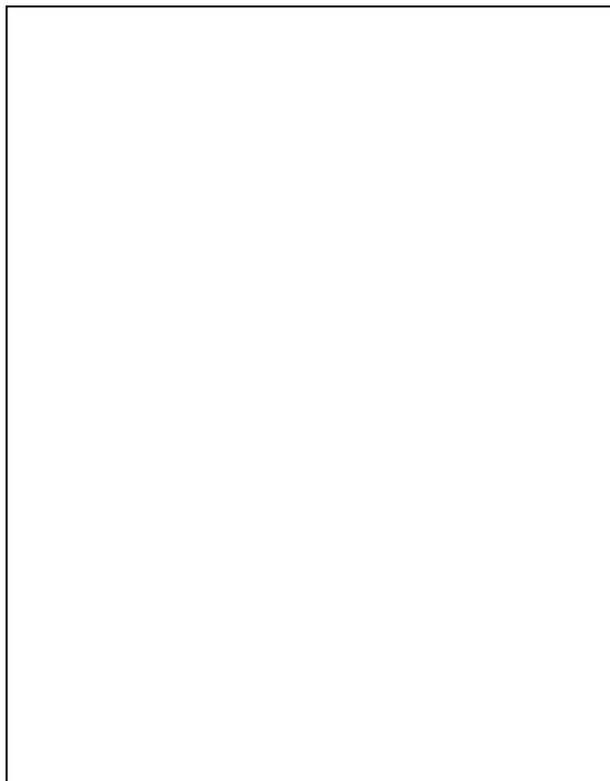
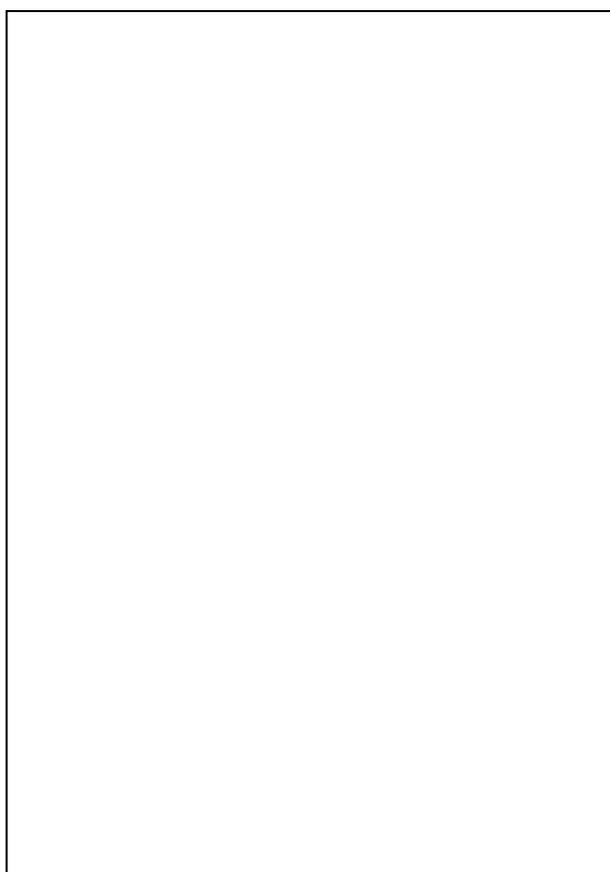


Fig. 5.68 – Façade de l'église de *San Giovanni Calibita* sur l'île de Tibre à Rome



**Fig. 5.69 – Façade de l'église de Saint Catherine à La Valette
(*Strada San Giorgio*) de Romano Fortunato Carapecchia**

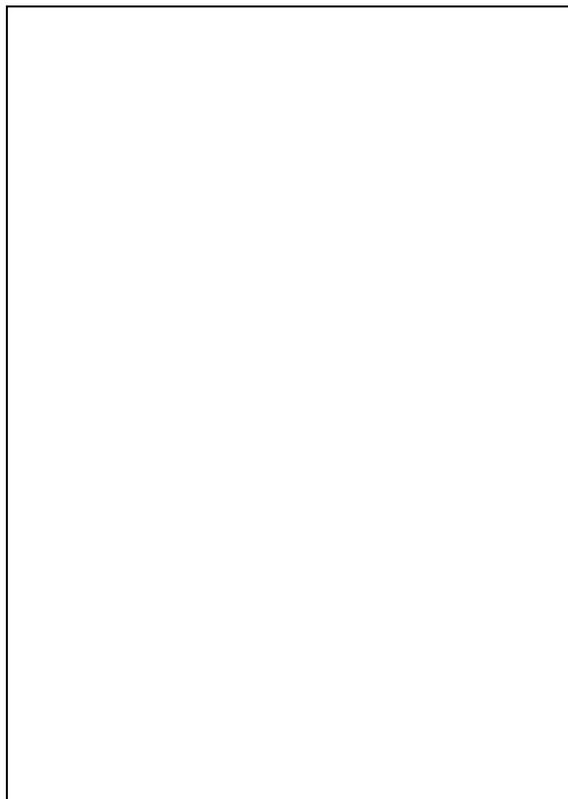


Fig. 5.70 – La « Chapelle Ardente » à la Co-Cathedrale de Saint-Jean à La Valette de Romano Fortunato Carapecchia

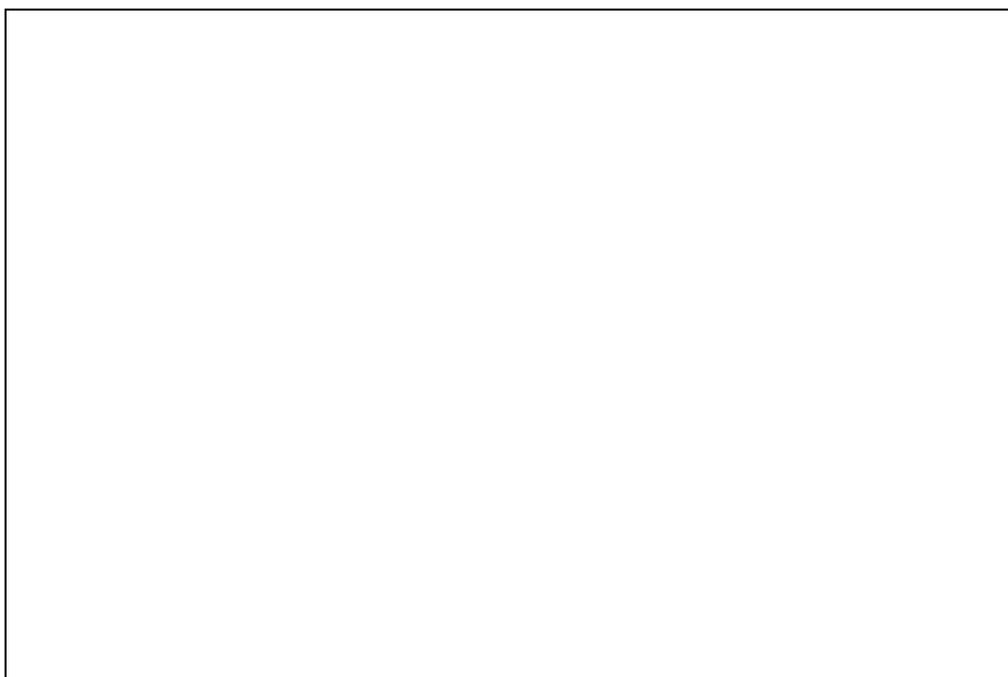


Fig. 5.71 – Théâtre Manoel à La Valette attribué à Romano Fortunato Carapecchia

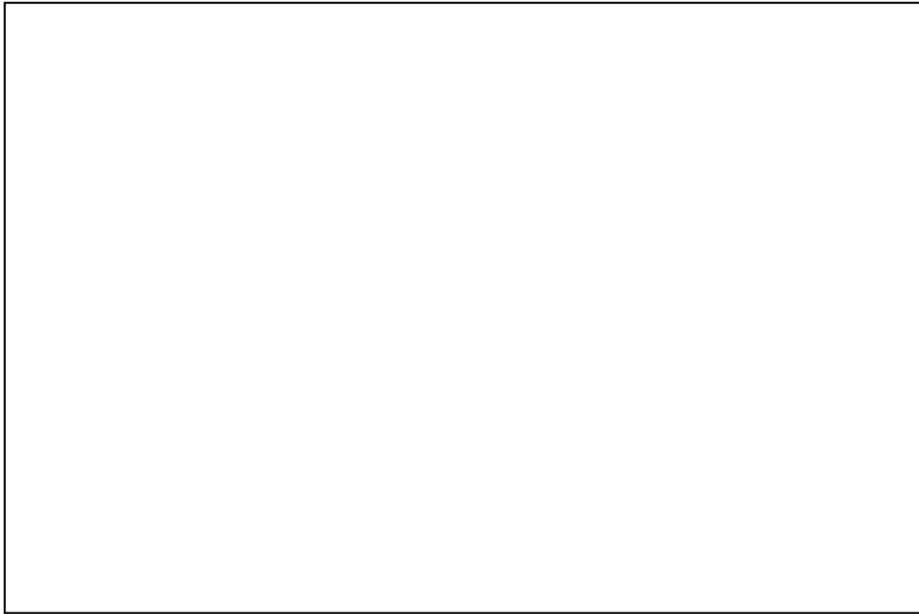


Fig. 5.72 – La *Bibliotheca* de Stefano Ittar (fin du XVIII^e siècle)

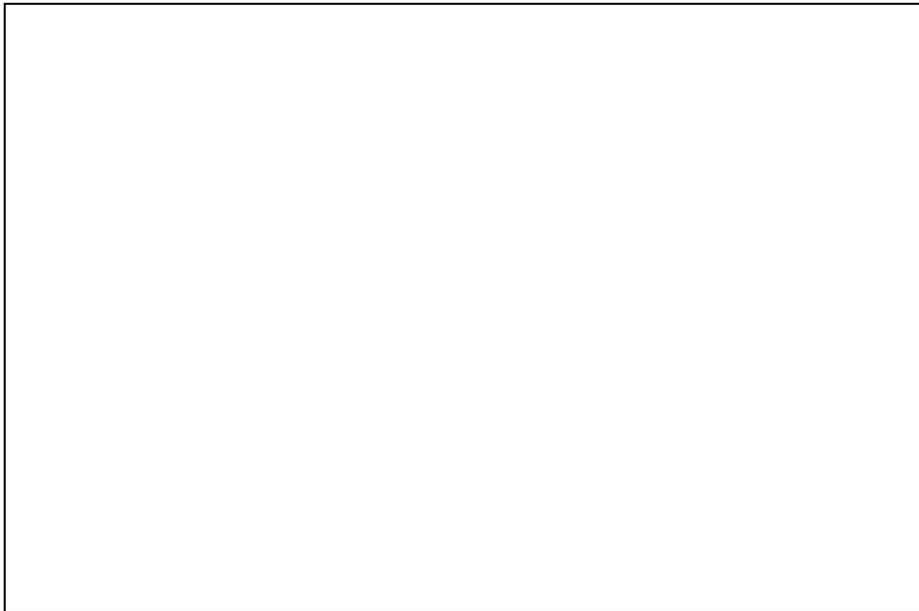


Fig. 5.73 – Auberge de Castille de Andrea Belli (milieu de XVIII^e siècle)

F-Les thèmes caractéristiques de l'architecture baroque à Malte

La nouvelle conception de l'espace

Pivot du processus d'innovation baroque surgit une nouvelle conception de l'espace, qui peut être façonné et modelé par l'action des forces les plus différentes sur l'enveloppe qui les contient. La connexion et l'action réciproque de l'espace intérieure et de l'espace extérieur, à travers le mur de séparation, devient le nœud crucial de l'architecture. De cette conception dérive la prédilection pour les formes courbes ou polygonales, pour le dialogue du concave et du convexe.

À propos de ce sujet il faut mentionner la façade de l'église de Saint-Roque à La Valette, œuvre attribuée à Médéric Blondel et complétée en 1681. Le sujet de la compénétration spatiale entre intérieur et extérieur est traité ici dans l'emploi d'un motif d'entrée singulier, inséré dans une concavité gigantesque qu'on pourrait considérer comme une sorte de portique « en négatif ». Toutefois, les premières églises à Malte avec des façades au cours sinusoïdale sont plus tardives, telle l'église de Sainte-Catherine projetée en 1714 en rue Saint-Georges à La Valette par Romano Carapecchia⁴⁹.

Une autre église avec des semblables caractéristiques est la Collégiale de la Visitation à Gharb, Gozo, projetée en 1693 par un architecte résident à Vittoriosa avec le surnom de « *Zejtuni* », c'est-à-dire habitant de la ville de Zejtun. Tout indique comme architecte de cette église Lorenzo Gafà, car dans la même année, à l'apogée de sa carrière, il avait aussi reçu la charge du projet de la Cathédrale de Gozo dans le Grand Château. La position dépassée, par rapport à la façade, des deux clochers sur les deux côtés des transepts, confirme l'attribution à Gafà. De fait, l'église paroissiale de Qrendi, initiée en 1685 par le même architecte, malgré sa façade plus rigidement classique, a les clochers dans la même

⁴⁹ D. DELUCCA & J. TONNA, *Romano Carapecchia. Studies in Maltese Architecture*, Malte, 1977, pp. 25-26.

position que celle de Gharb. La Collégiale de la Visitation (Fig. 5.74) a un plan à croix grecque, mais au croisement se trouve un dôme elliptique le long de l'axe transversal du transept. Cependant le chef-d'œuvre de cette église est sa façade concave qui enlace le parvis. Nous trouvons ici une des caractéristiques essentielles du Baroque Romain, c'est-à-dire la plasticité, déjà présente dans les œuvres de Borromini.

Un autre exemple intéressant d'expérimentation spatiale est le Palais Magistral de Mdina projeté par Mondion en 1725. Avant d'entrer dans la cour antérieure du bâtiment, le premier élément architectural qui se rencontre est la grille d'entrée (Fig. 5.75), mise au centre d'un mur avec décoration aux panneaux qui sépare la même cour de la place de Saint-Publius. Le mur qui sépare la cour antérieure de la rue, et la grille d'entrée avec blason héraldique au-dessus, rappelle beaucoup ceux des hôtels particuliers parisiens⁵⁰, sûrement très connus de Mondion étant ingénieur né à Paris. En réalité la cour antérieure de ce palais n'est autre qu'un théâtre en plein air, où les galeries façonnées avec des arcs elliptiques et munies de balustrades, courant le long des ailes de la cour rappellent les galeries d'un théâtre (5.76). La façade principale du palais avec le portail monumental (5.77), un des plus raffinés de la période dans l'île, semble justement un fond de scène.

La continuité de la tradition classique

À Malte, les architectes du XVII^e siècle ne nient pas la continuité de la tradition classique; les ordres continuent à être utilisés comme élément linguistique soit pour la structuration géométrique soit pour la caractérisation volumétrique de l'ensemble. Tous les éléments ont une fonction caractérisant, soit pour leurs propriétés spatiales et le sens conventionnel.

Dans l'architecture baroque maltaise la superposition des ordres est remplacée par un unique ordre géant qui représente l'entière élévation. Cette configuration, qui confère au bâtiment un plus grand caractère unitaire, se retrouve dans les extérieurs de beaucoup d'églises maltaises, où l'ordre, qui rarement seul vient fait objet d'interprétations ou

⁵⁰ W. H. WARD, *French Renaissance Architecture 1495-1830*, Londres, 1926, vol. II, p. 276 et 316. En particulier, ce schéma rappelle beaucoup celui de l'Hôtel de Vrillière de François Mansart.

modifications, est presque toujours constitué par des pilastres lisses et non pas cannelées. On peut trouver l'ordre géant limité à la zone centrale de la façade et aux coins comme par exemple à l'ancienne église de Sainte-Marie à Birkirkara, à la Collégiale de Cospicua, à la Collégiale de Saint-Laurent à Vittoriosa, à l'église des Carmélites à Mdina, et les églises projetées par Médéric Blondel de Sainte-Marie de Jésus et de Saint-François d'Assise toutes les deux à La Valette.

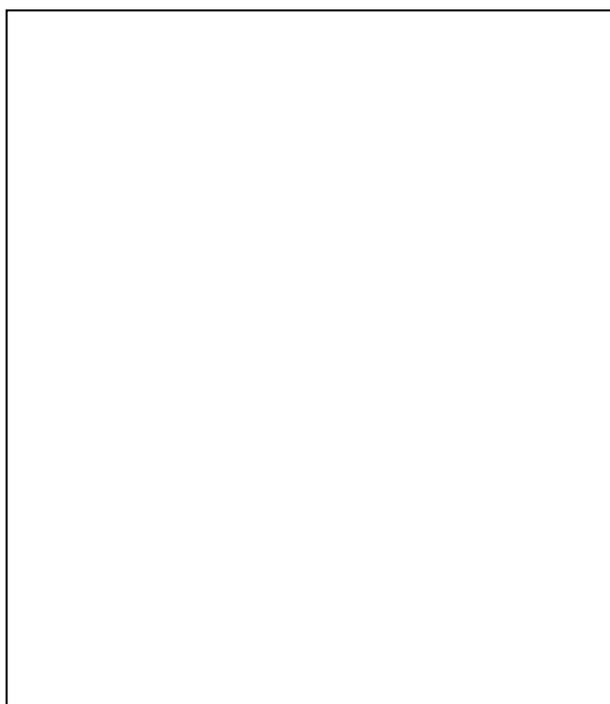
Cependant l'ordre géant enveloppe souvent entièrement le bâtiment pour satisfaire la perception de l'objet architectural qui acquiert une importance spéciale dans l'architecture baroque. En effet, les bâtiments ne sont plus conçus comme entité isolée mais assument la valeur d'éléments caractérisant un contexte urbain plus ample. L'application de ce principe est à Malte particulièrement évidente dans le rapport entre les nouvelles églises paroissiales et le tissu spontané des villages. En effet, nous pouvons encore voir cette caractéristique dans les églises paroissiales d'Attard et Lija. Toutefois, l'église de Zabbar, projetée par Tommaso Dingli en 1641, était aussi enveloppée par l'ordre géant avant la construction des allées vers la fin du XIX^e siècle.

Les éléments essentiels : la lumière et la cohérence artistique

L'exigence de concourir par tous les moyens à la création d'une image spatiale variée et dynamique amène les architectes baroques à considérer la lumière comme un élément très important, capable d'effets variables et à soigner le choix des matériaux dans les grains et dans les couleurs. L'expression de l'effort concerté des architectes baroques est soulignée à Malte par de nombreux intérieurs, riches de décorations, couleurs et éclairage, alors que les extérieurs restent retenus, en accord avec une atmosphère générale de sévérité austère et sous l'influence du classicisme.

Un bon exemple de l'intégration de sculpture et architecture dans un ensemble de cohérence baroque harmonique est le Palais Municipal de Mdina, construit pendant les années 1720. Les dimensions du bâtiment sont plutôt réduites, mais Mondion réussit à maintenir l'équilibre juste entre les différents éléments qui composent la façade en pleine tradition du classicisme français. La porte est au centre de la composition et chaque élément architectural de la façade est exécuté avec grande attention et un certain goût

raffiné, surtout dans la définition des détails (Fig. 5.78). La porte est encadrée par un arc, soutenu sur les côtés par deux colonnes d'ordre toscan, lesquelles soutiennent à leur tour un balcon étendu aux côtés sur des corbeaux finement sculptés (Fig. 5.79). L'intrados de l'arc est décoré avec différents éléments sculpturaux de goût classique, une évocation éphémère pour une façade essentiellement française. La fusion harmonieuse des éléments architecturaux, plastiques et le mécanisme proportionnel parfait contribuent à transformer ce bâtiment dans un chef-d'œuvre de l'architecture maltaise du début XVIII^e siècle.



**Fig. 5.74- La Collégiale de la Visitation à Gharb (Gozo)
Attribuée à Lorenzo Gafà (fin du XVII^e siècle)**

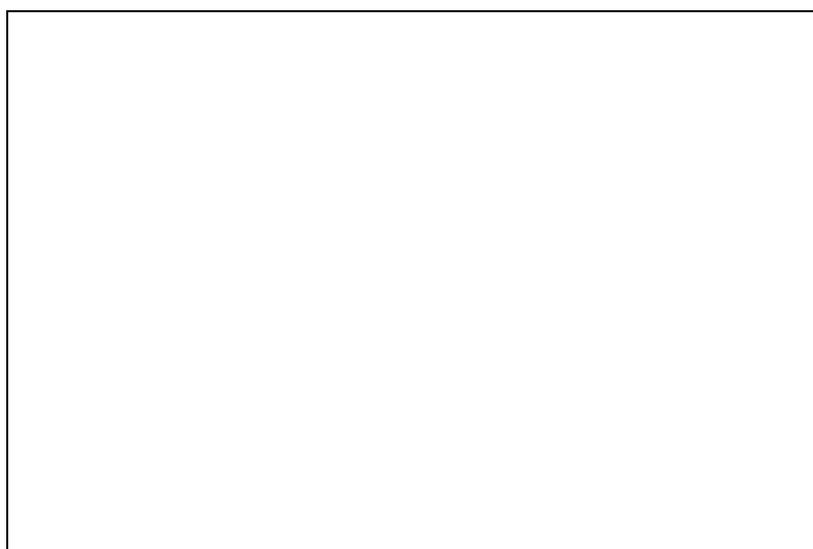


Fig. 5.75 – La grille d'entrée du Palais Magistral à Mdina de Charles François de Mondion



Fig. 5.76 – Les galeries dans la cour antérieure du Palais Magistral à Mdina

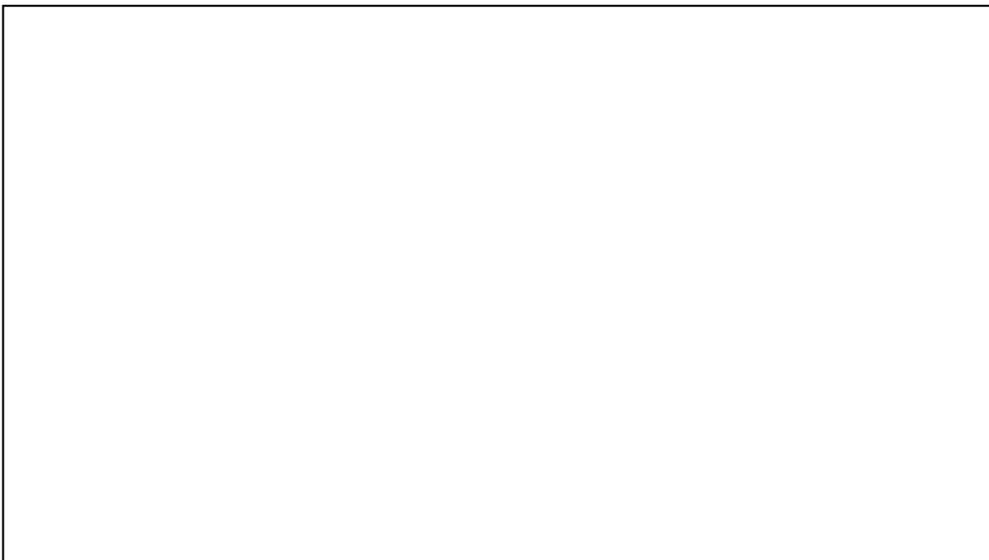


Fig. 5.77 – Le portail monumental dans la cour antérieure du Palais Magistral à Mdina

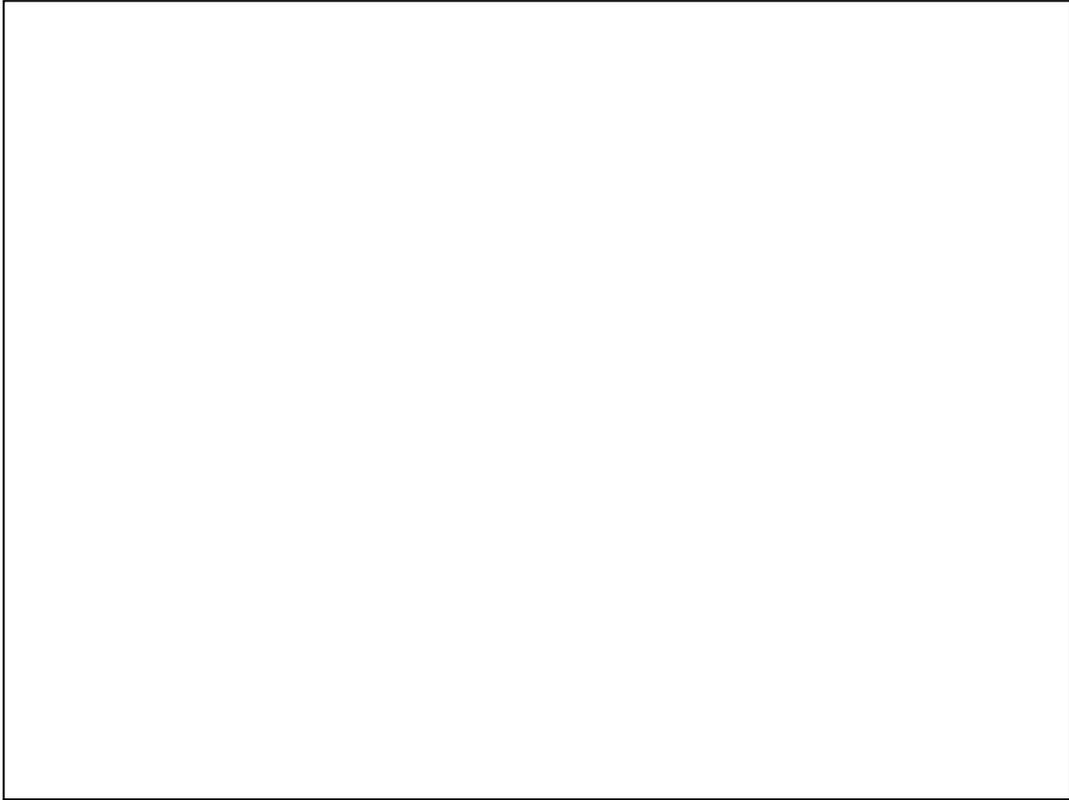


Fig. 5.78 – Détails de la façade du Palais Municipal à Mdina de Charles François de Mondion



Fig. 5.79 – Le portail du Palais Municipal à Mdina

III-MÉDÉRIC (MERY) BLONDEL DES CROISETTES

Médéric Blondel des Croisettes (1628-1695), jeune frère du célèbre soldat et architecte Nicolas-François Blondel, plus communément connu sous le nom de François (1618-1686), est le premier ingénieur résident français nommé par l'Ordre de Saint-Jean à Malte. Cet ingénieur français originaire de Ribemont, dans la province de Picardie (France), intervenant principalement dans l'entretien et la construction de fortifications, construit également un cimetière, comme on le verra plus loin. Un certain nombre d'églises lui sont également attribuées et il assure l'approvisionnement en eau et d'autres travaux publics. Médéric, au service de l'Ordre pendant près de trente-six ans, fait preuve d'une loyauté sans faille envers ses employeurs.

Le père de François et Mery (Médéric), François Guillaume de Blondel (1575-1663), était avocat au service de la Cour royale et maire de Ribemont. Hormis François, Médéric a deux autres frères, Antoine (1619-1696) et Jean-Baptiste, également ingénieur du roi, mort au combat lors du siège de Mardyk en 1657⁵¹. L'arbre généalogique montre que divers membres des générations précédentes de la famille Blondel ont occupé des postes à la cour ou dans l'armée. Les Blondel de Laon et Ribemont étaient issus de la noblesse de robe.

Les biographes de Nicolas-François indiquent que François Guillaume est à l'origine d'une lignée noble et suggèrent avec force que c'est pour cette raison que Médéric est accepté comme chevalier de Saint-Jean. Ils affirment que le père de Médéric ne possédait qu'une petite bibliothèque, et une maison estimée à environ 50.000 livres tournois, ce qui laisse entendre que la famille avait été beaucoup plus riche auparavant. Conformément au

⁵¹ Le tableau généalogique de Nicolas-François de Blondel indique que Nicolas-François s'est marié deux fois, tout d'abord avec Anne de Billy, décédée quelques années plus tard, puis avec Louise Boucher de Rozoy-sur-Serre en 1660. Selon les archives publiques de Laons et de Ribemont, la famille Blondel des Croisettes remonte à 1495. Nicolas-François et Louise ont eu deux fils, Nicolas, Abbé de Thenailles (1661-1691) et Antoine (1663-1676), tous deux entrés dans des ordres religieux. La lignée de Nicolas-François n'a pas survécu, mais les descendants de son frère Antoine ont perpétué la lignée de descendance indirecte de Nicolas-François et Mery de Blondel jusqu'au milieu du XX^e siècle. L. P. MAUCLAIRE et C. VIGOUREUX, *Nicolas-François De Blondel, Architecte et Ingénieur du Roi, (1618-1686)*, Laon, Imprimerie de l'Aisne, 1938.

système établi par Richelieu, il oblige la noblesse à quitter ses châteaux et ses fiefs pour servir la cour⁵². Ses fils François, Médéric et Antoine reçoivent leurs lettres de noblesse en 1666, devenant ainsi noblesse d'épée. Compte tenu des succès de François Blondel, il est probable qu'il ait aidé sa famille à conserver la faveur royale et que Médéric ait été accepté comme chevalier de grâce aussi en raison de l'influence de son frère.

Un frère célèbre : François Blondel

Après avoir appris les langues anciennes ainsi que l'espagnol, l'italien, le portugais et l'allemand, puis les mathématiques, François Blondel⁵³ participe à la Guerre de Trente Ans. En 1640, le Cardinal de Richelieu lui confie des missions au Portugal, en Espagne et en Italie. Pendant cette période, il étudie les fortifications. Richelieu le nomme ensuite sous-lieutenant d'une de ses galères « la Cardinale ». Il commande, en 1641, l'attaque du môle de Tarragone et exerce un temps la fonction de gouverneur de Palamos. En 1647, Blondel commande l'artillerie de l'expédition navale qui doit opérer devant Naples, contre les Espagnols. Le 26 novembre 1652, il reçoit son brevet de maréchal des camps et met fin à sa carrière militaire.

François Blondel devient alors le précepteur du fils du secrétaire d'État Loménie de Brienne et voyage avec lui à travers toute l'Europe, mêlant missions diplomatiques et - sans doute - espionnage⁵⁴. Ses voyages lui serviront pour quelques exemples donnés dans le *Cours d'Architecture...* Dans les années 1660, Blondel refera un voyage avec le fils de Colbert, dont le détail de l'itinéraire est moins connu. En 1656, il est nommé lecteur de mathématiques au Collège Royal, où il est censé enseigner les mathématiques et la

⁵² F. HEER, *The Intellectual History of Europe*, Londres, 1953, pp. 336-337.

⁵³ Nicolas-François Blondel, plus couramment appelé François Blondel (Ribemont, 15 juin 1618 – Paris, 21 janvier 1686) est un architecte français. Nicolas-François Blondel est passé à la postérité grâce à son *Cours d'architecture*, où il développe pour la première fois le calcul des escaliers. L'énoncé nous est resté sous la dénomination « formule de Blondel » :

⁵⁴ Son itinéraire est le suivant :Langres, Besançon, Bâle, Alsace (Brisach), Strasbourg (où il admire le mécanisme de l'horloge), Phillipsburg, Mannheim, Mayence, La Haye, Hambourg, Lübeck, Kiel, Danemark (Frederiksborg), Suède, Stockholm, Uppsala, Finlande, Estonie, Riga, Königsberg, Dantzig, Cracovie, Presbourg, Vienne, Prague, Venise, Rome, Florence et Toulon.

fortification, mais, du fait de ses (très) nombreuses absences, il sera souvent suppléé par l'astronome Jean Picard. De 1662 à 1668, Blondel exerce la fonction de syndic du Collège.

En fait, de 1657 à 1663, Mazarin l'envoie en mission diplomatique⁵⁵. Il rencontre, au cours de son voyage, Paul Wurz qui est à l'origine de sa première publication⁵⁶, une discussion sur la résistance et la flexion des poutres dans laquelle il prend parti contre Galilée, lequel tenait pour une flexion parabolique (à l'imitation de la chute des graves), Blondel la tenant pour elliptique (ce qui est faux)⁵⁷. En 1659, lors de son voyage à Constantinople, il dessine un des aqueducs de Sinan « qui, par sa grandeur, sa hauteur & la magnificence de sa structure, ne cède en rien à celui du Pont du Gard..." avec ses trois ordonnances superposées⁵⁸. La même année, il est nommé résident (ambassadeur) au Danemark, poste qu'il occupe jusqu'en 1663, avant de revenir en France et d'être nommé Conseiller d'État.

En 1664, Colbert le nomme Ingénieur du Roy pour la Marine, ce qui lui vaut de superviser différents travaux de fortification en Normandie (Cherbourg, Le Havre), en Bretagne et aux Antilles⁵⁹. En 1669, Blondel fait son entrée à l'Académie des Sciences comme associé géomètre. Si François Blondel n'est pas le plus réputé des académiciens, c'est incontestablement celui dont la littérature sera la plus répandue dans le public, *Cours de Mathématiques*, *Art de jeter les Bombes* (Fig. 5.80), *Cours d'Architecture*, *Nouvelle manière de fortifier les places* (Fig. 5.81). Pour la plupart de ces ouvrages, il convoque pour l'illustration le graveur et ingénieur Gilles Jodelet de La Boissière. La même année, il est désigné pour s'occuper des embellissements de Paris, ce qui consiste pour l'essentiel à reconstruire les portes Saint-Denis et Saint-Bernard, et au levé du plan de la ville, toutes

⁵⁵ Il voyage alors en Italie, Égypte, Grèce, Turquie, Allemagne, Pologne, Russie (Moscou, en regrettant de n'être pas passé par Kazan, ni d'avoir vu la défense des frontières contre les Tartares et constatant que les places maritimes sont fortifiées à la Hollandaise...), Prusse, Livonie (Riga fortifiée par les Suédois), Lituanie...

⁵⁶ F. BLONDEL, *Epistola ad P.W. (Paulum Wurziium), in qua famosa Galilei propositio discutitur, circa naturam lineæ qua trabes resistentia et in qua lineam illam non quidem parabolicam, ut ipse Galilaeus arbitratus est, sed ellipticam esse demonstratur Parisiis.*

⁵⁷ Cette question sera reprise en 1673 dans la *Résolution des quatre principaux problèmes d'Architecture...*

⁵⁸ F. BLONDEL, *Cours d'Architecture*, V-II, ch. 10, p. 666.

⁵⁹ Ce qui nous vaut dans son Cours... (V-I-9) le récit de son expérience d'un cyclone tropical dont il a vu les effets prodigieux à l'île Saint-Christophe. De nombreux mémoires présentés à l'Académie des Sciences sont issus d'observations faites au cours de son périple aux Antilles.

tâches qu'il accomplira avec l'aide de l'architecte Pierre Bullet. Le 31 décembre 1671, il est nommé directeur et professeur de l'Académie royale d'architecture par Louis XIV.

En 1673, Blondel est le professeur de mathématiques du Grand Dauphin, un élève de médiocre talent - si l'on en croit la rumeur - qui bénéficiait également, sang royal oblige, des services de l'astronome Romer pour l'astronomie et la physique, du graveur Israël Silvestre pour le dessin et de Couplet pour le nivellement et les fortifications. François Blondel se souvient comment, lors du lever du roi, il a été présenté par son patron le duc de Montauzier à Louis XIV et a reçu l'un de ses postes les plus importants : « Un matin, alors qu'il accordait une audience au duc de Montauzier, qui s'inclinait devant lui, il m'a dit en présence d'un millier de personnes qu'il m'avait choisi pour enseigner les mathématiques à son fils, parce qu'il était convaincu que j'étais, en cela, l'homme le plus qualifié de son royaume. N'allez pas imaginer que je me sente flatté par ce discours ; depuis plusieurs années, mon principal objectif est de me connaître. Je dirais ceci : je ne me laisse pas aller à la faiblesse de la présomption. Mais je n'ai pas non plus l'imprudence de me cacher derrière un rideau d'humilité stupide, de mots difficiles, et quelle meilleure preuve puis-je offrir que d'avoir été l'ami du plus grand roi du monde »⁶⁰.

En 1675, François publie son *Cours d'architecture enseigné à l'Académie royale d'architecture*, réédité en 1698 (Fig. 5.82). Dans cet ouvrage, il réfute systématiquement les positions que Claude Perrault développe dans les *Dix livres d'architecture de Vitruve*⁶¹. Le *Cours de Mathématiques* sera publié en 1683, au motif que chacun devait pouvoir bénéficier de cette éducation de qualité. De 1670 à sa mort en 1686, Blondel ne s'occupera plus que de questions savantes et d'enseignement. Avec la porte Saint-Denis, le pont de Saintes (reconstruction d'un pont romain) et la corderie de Rochefort, la liste de ses travaux d'architecte est conséquente. Il est aussi contrôleur des ouvrages parisiens. Blondel est aussi un diplomate⁶² et doit utiliser son influence et ses contacts pour aider son frère

⁶⁰ N.F. BLONDEL, *Nouvelle manière de fortifier les places*, La Haye, 1683, p. 68.

⁶¹ Traduction agrémentée de commentaires des *dix livres de l'architecture* de Vitruve paru en 1673.

⁶² N.F. BLONDEL, *Nouvelle manière de fortifier les places*, *op. cit.*, p. 81. Les biographes de Blondel racontent que le courtisan avait été envoyé par Louis XIV pour secourir son ambassadeur, Monsieur de la Haye-Ventelet, emprisonné avec son cortège, soupçonné d'espionnage. Pour accomplir sa mission, Blondel a dû négocier avec le grand vizir du sultan, l'ardent Ali Bacha, qui détestait vraiment La Haye-Ventelet, et a accompli sa mission.

Médéric au poste d'ingénieur résident pour l'Ordre de Saint-Jean. François, soldat et praticien à la carrière exemplaire, est donc le modèle idéal pour son jeune frère Médéric, qui s'efforce de l'imiter.

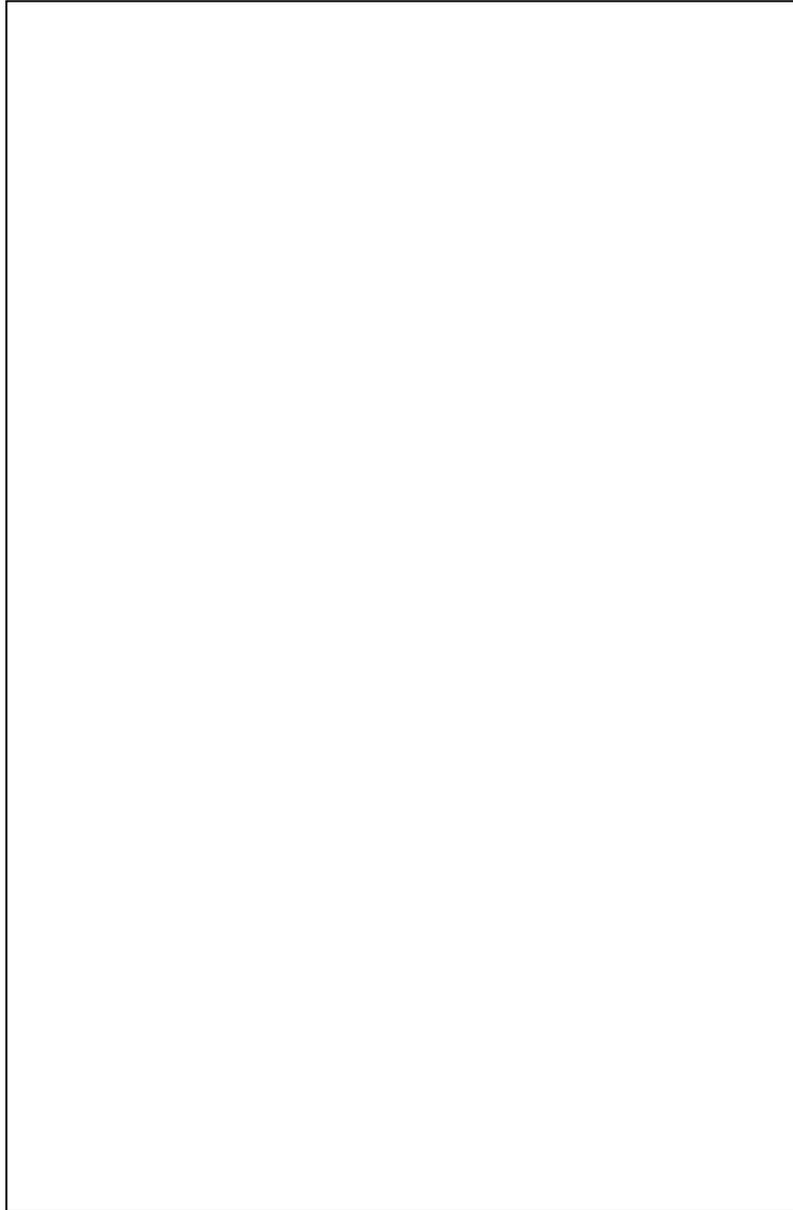


Fig. 5.80 – *L'Art de jeter les Bombes* de François Blondel



**Fig. 5.81 – Une planche dans *Nouvelle manière de fortifier les places* de François Blondel de 1683
« Profil d'une Tenaille fortifiée suivant la nouvelle manière du S^r. Blondel »**



***Cours d'architecture enseigné à l'Académie royale d'architecture,*
De François Blondel, réédité en 1698**

A-Médéric Blondel

Sachant que Blondel n'a que dix ans de plus que son jeune frère Médéric, il ne peut pas être son professeur. Cela dit, on sait peu de choses des premières années de Médéric et aucune information n'est disponible sur son école ou son tuteur. Médéric aurait lu le manuel d'architecture militaire et civile de Vincenzo Scamozzi, *L'idea dell'architettura* (Venise, 1645), ainsi que le *Quattro libri dell'architettura* de Palladio. En arrivant à Malte, Médéric a certainement lu le livre de Pietro Paolo Floriani *Difesa et Offesa delle piazze*, un texte complet accompagné d'illustrations de fortifications et d'armements, sur un domaine fondamental des fortifications maltaises.

Il est également possible que Médéric ait étudié le traité de *Fortification ou Architecture militaire* (1615) du praticien français Samuel Marolois, *Les fortifications* d'Antoine de Ville, le manuel militaire le plus complet, magnifiquement gravé par De Ville lui-même, et *Les fortifications* (1645) de Pagan. Marolois explique comment utiliser une boussole (proportionnelle) dans l'arpentage et pour plusieurs autres tâches, et fournit des diagrammes démontrant des méthodes de calcul de la quantité de matériel nécessaire pour construire les différentes parties d'une fortification. Ce texte aurait été particulièrement utile à Médéric, car il montrait également comment organiser des bâtiments civils dans les murs des fortifications. L'expertise de Médéric dans le domaine de l'arpentage (nivellement), comme le montre le rapport de *Devis* en 1681 et ses dessins, indique qu'il aurait disposé d'un large éventail d'instruments sophistiqués, comme son frère le recommandait, citant Jacopo Barozzi da Vignola et notant également que les anciennes autorités, tels que Vitruve, suggèrent que les compas à verge constituent la solution la plus élégante pour l'*entasis* et la diminution (courbure) des colonnes⁶³. De toute évidence, avant la fin du siècle, il y aurait eu une large gamme d'instruments techniques disponibles pour les ingénieurs de l'Ordre tels que Médéric Blondel.

⁶³ J. MCQUILLAN, *The Mathematics of Nicolas-François Blondel and the Four Problems of Architecture*, février 1999.

Médéric a reçu une formation appropriée pour son poste d'ingénieur résident, lorsque, comme l'a attesté son frère François Blondel, il devient ingénieur ordinaire du roi. Blondel se porte garant pour Médéric et indique clairement qu'il ne le fait pas parce que le chevalier français est son frère, mais parce qu'il mérite son soutien. François Blondel note avoir lu attentivement le *Devis* de Médéric et avoir approuvé les travaux qui rendraient l'ouvrage à cornes parfait⁶⁴. François, dans un écrit de 1681, déclare avoir rendu visite à son frère à Malte à plusieurs reprises, ce qui peut être considéré comme une preuve qu'il suivait de près et soutenait la carrière de Médéric en tant qu'ingénieur résident (Fig. 5.83). De plus, François joint deux croquis, l'un d'un ouvrage à cornes, l'autre d'un genre d'orillon, destinés à protéger une batterie et ses défenseurs. François indique aussi avoir remarqué toutes ces caractéristiques lors de sa dernière visite à Malte.

La lettre de François donne également un bon aperçu des quinze années de Médéric passées en France. En effet, avant de se rendre à Malte pour servir l'Ordre en sa qualité d'ingénieur-résident, le chevalier français a effectué son apprentissage et a travaillé comme ingénieur ordinaire du roi⁶⁵. Le schéma de formation des jeunes ingénieurs/géomètres militaires prometteurs se compose principalement d'une éducation sommaire sur les rudiments des mathématiques, à base de mathématiques euclidiennes et de perspective linéaire pour le dessin, d'une formation à l'arpentage par l'expérience et de la réparation et l'amélioration des fortifications du domaine français, sous la direction d'un ingénieur militaire connu ou expérimenté. Cette formation prend la forme d'un apprentissage sur deux ans. Sébastien Le Prestre de Vauban, qui a cinq ans de moins que Médéric, poursuit sa formation auprès du chevalier de Clerville en tant qu'ingénieur ordinaire du roi⁶⁶.

La valeur de nombreux écrits de traités repose sur leur contenu historique. Par conséquent, les jeunes étudiants apprennent également un peu d'histoire, en particulier l'histoire militaire des bastions armés. En fait, le chevalier français entrecroise ses écrits de *Devis* avec de nombreuses références historiques. D'autre part, avant que Médéric ne

⁶⁴ N.A. UK, WO/55/1555/1, *Devis sur les fortifications*, lettre annexée par François Blondel, 22 mai 1681.

⁶⁵ AOM 1011, f. 4r.

⁶⁶ Vauban reçoit son brevet d'ingénieur du roi en 1655 à 22 ans après avoir servi comme cadet sous les ordres du chevalier de Clerville, dans plusieurs sièges dont celui de Sainte-Menehould en 1653. A. BLANCHARD, *Vauban*, Paris, Fayard, 1996; M. VIROL, *Vauban*, Seyssel, Champ Vallon, 2003.

déménagement à Malte pour finir par occuper le poste d'ingénieur résident de l'Ordre, il aurait probablement appris les exploits navals et militaires de ses employeurs. Il est intéressant de noter que, dans son *Devis*, Médéric raconte des récits et partage des idées sur l'Île-État qu'il apprend auprès des chevaliers et des Maltais depuis plus de vingt ans, avec le même style que François sur les cours française et ottomane dans son manuel de 1683, *Nouvelle manière de fortifier les places*. L'ingénieur résident français partage également ses impressions uniques sur divers aspects de la vie à Malte sous les Hospitaliers. En tant qu'ingénieur résident de l'Ordre, Médéric loue la bravoure de ses hôtes dans leur bataille contre les Turcs de manière conventionnelle, et souligne que le rôle du chevalier est de protéger son domaine.

Le bras militaire des Hospitaliers, la Congrégation de la fortification, recrute ses experts techniques sur le continent, d'où provient un flux permanent de jeunes praticiens prêts à servir l'Ordre. Deux types d'ingénieurs militaires conseillent les chevaliers et leur congrégation, sur des questions militaires : des experts célèbres, tels que Pagan et Clerville visitent l'île en 1645, et se rendent de temps en temps à Malte pour faire un rapport, et les ingénieurs résidents. En dépit de la concentration impressionnante de fortifications à Malte, l'Ordre n'engage pas les services d'un architecte militaire vraiment connu, comme Pagan ou Clerville, à plein temps. Ainsi, les experts sont reçus en tant qu'invités d'honneur, alors que l'ingénieur résident est un fonctionnaire de l'Ordre. Officiellement employé par les chevaliers en tant qu'intendant des fortifications, Médéric sert l'Ordre de Saint-Jean depuis le magistère de Martin de Redin, en passant par les magistères de Raphaël Cotoner (1660-1663), Nicolás Cotoner (1663-1680), Gregorio Carafa (1680-1690) et Adrien de Wignacourt (1690-1697), poursuivant leur grand projet de fortification des îles maltaises.

Médéric Blondel arrive à Malte le 3 mars 1659⁶⁷, lors d'un programme de fortification générale en cours qui consiste à sécuriser les approches terrestres de La Valette et des Trois Cités, en passant par le Grand Port. Il s'agit principalement de fortifications de conception italienne : Pietro Paolo Floriani conçoit les lignes controversées de Floriana, Vincenzo Maculano de Firenzuola est responsable des lignes de défense de Sainte-

⁶⁷ AOM 232, f. 67; 3 mars 1659. Etant ingénieur résident, Blondel percevait un salaire de 30 écus par mois.

Marguerite, également controversées et entourant Burmola, et Francesco Buonamici a construit les fortifications aménagées par Floriani. La controverse persiste lorsque le comte Antonio Maurizio Valperga propose des modifications pour le demi-bastion droit du front de Floriana. Essentiellement, le projet du nouveau front terrestre comprend des retranchements dans le demi-bastion lui-même, avec deux ports de sortie : l'un dans l'angle rentrant en dehors du bastion de Saint-Saveur, l'autre pour accéder à l'ouvrage à cornes⁶⁸. Ces travaux, conçus par Valperga et dirigés par Médéric Blondel, durent onze ans.

Médéric Blondel est le premier ingénieur français à occuper le poste d'ingénieur résident, et à l'occuper aussi longtemps, environ trente-six ans. L'arrêt de confirmation de l'annoblissement des trois frères Blondel, François, Antoine et Mery par Louis XIV du 18 juin 1669 indique clairement que Blondel était ingénieur du roi ainsi que militaire, et avait été reçu dans l'Ordre comme Chevalier de Grâce⁶⁹. Bien qu'intendant des fortifications de Malte, il ne se limite pas au génie militaire ; les chevaliers le trouvant compétent dans l'architecture, aussi bien militaire que civile, lui ordonnent de travailler dans différents domaines. Ainsi, on pourrait dire que Médéric consolide le lien avec la France : l'Ordre l'a probablement fait chevalier pour le dissuader de quitter son poste et de retourner à la Cour de France. L'Ordre est toujours bien pourvu en ingénieurs militaires venant du continent européen et les ingénieurs militaires résidents ne conçoivent normalement pas les fortifications mais mettent en œuvre les projets élaborés par des experts en visite⁷⁰.

⁶⁸ A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1979), *op. cit.*, pp. 56-57.

⁶⁹ *Arrêt – Pour François, Antoine et Mery Blondel frères qui les confirme en Lannoblissement accordé à Leur Père et a eux par Lettres patentes des mois de Decembre 1654 et octobre 1659. Du 18 Juin 1669 à St. Germain en Laye.* Archives Nationales, E* 1751, f. 62r-63v.

⁷⁰ A. HOPPEN, «Military Engineers in Malta 1530-1798», dans *Annals of Science*, XXXVIII, Londres, 1981, pp. 419-420.



Fig. 5.83 - Lettre de François Blondel (22 mai 1681) annexée dans le *Devis sur les Fortifications* (N.A. UK, WO/55/1555/1)

B-Le Devis sur les Fortifications de 1681

Cependant, après l'élection du Grand Maître Carafa, Médéric Blondel rédige un rapport sur les fortifications de Malte, y compris des propositions pour fortifier cette même Ile-État, intitulé « Devis », un terme couramment utilisé par les ingénieurs militaires et les géomètres comme Marolois et beaucoup plus tard par Pierre Bullet, élève le plus doué et protégé de François Blondel. En 1681, Médéric rédige ce rapport intitulé « Devis sur les fortifications » (Fig. 5.84), qui est le fruit de l'arpentage et des mesures des fortifications de Malte effectués par l'ingénieur résident. L'ingénieur français rédige ce rapport pour faire des contre-propositions pour le projet du front de terre de Floriana récemment achevé par Antonio Maurizio Valperga. Sans oublier que Médéric a obtenu des certificats d'approbation de la part d'ingénieurs de premier plan, parmi lesquels François Blondel, La Houssaye et Vauban lui-même.

Le Devis de Médéric est écrit lisiblement en français, et traite entre autres de la disposition géographique de l'archipel maltais et de l'histoire de Malte. L'ingénieur français fait de son mieux pour préparer ce rapport très détaillé, qu'il a présenté après avoir voyagé autour de l'île et après avoir étudié de nombreux lieux, parmi lesquels le Buskett et Mellieha. Cela indique qu'il a peut-être dû lutter pour prouver sa compétence technique afin de conserver son poste. Le *Devis sur les fortifications* prouve la compétence de Médéric et établit son expérience professionnelle en tant qu'ingénieur ordinaire du roi. De plus, sa correspondance personnelle, ses dessins et ses rapports fournissent une quantité d'informations suffisante pour une biographie intellectuelle et professionnelle de l'ingénieur français originaire de Ribemont. Ainsi, le *Devis* peut être considéré comme le plus important de ses documents : il définit la méthode et l'ordre de construction, et donne des détails sur les fortifications et les matériaux de construction.

Ce rapport témoigne des compétences de l'ingénieur résident en tant qu'arpenteur et ingénieur, et montre que Médéric s'appuie sur l'esprit du corps d'ingénieurs français. L'étude de Médéric inclut la géographie et la navigation, des données pour informer ses

collègues sur la superficie, la topographie, la population depuis la dernière épidémie en 1676 et l'emplacement de Malte, à équidistance de l'Europe et de l'Afrique⁷¹. L'histoire militaire des bastions armés est considérée comme très importante, et Médéric relate l'histoire de Malte en faisant référence au Grand Siècle de 1565, commémorée alors par la Fête du Rédempteur et célébrée à Vittoriosa, où les Turcs ont été forcés de battre en retraite⁷². Antoine de Gaillardon Blondel, cousin du chevalier français, y vit avec sa femme, et Médéric a appris à bien connaître Vittoriosa puisqu'il leur rendait visite⁷³.

Médéric, probablement en suivant l'opinion locale, déclare que Malte est le bastion de la Sicile et que la Sicile a nourri Malte. Les fortifications de Malte ont été construites en pierre, ce qui, selon lui, est bien mieux que les fortifications en terre et en brique car la pierre est plus difficile à miner. Les ouvriers maltais taillent les pierres à l'aide d'une pioche (qu'ils appellent *baccoumes*)⁷⁴. Puis, il poursuit avec une description des fortifications et des munitions. Par ailleurs, l'ingénieur résident localise les « deux plus beaux ports » de l'île, le Grand Port et Marsamxett, reliés par le front de terre et les défenses de Floriana.

L'avis sur les fortifications de Floriana

La proposition dessinée de Médéric et les rapports d'amélioration des lignes de défense de Floriana, conçues par Floriani et construites par Buonamici, montrent qu'il connaît parfaitement les dernières techniques de conception des fortifications. Lorsque le chevalier français évalue l'ouvrage à cornes couronné récemment construit, il suggère de modifier les parties les plus faibles à l'aide de fausse-braies (fig. 5.86). Il affirme que ces défenses sont trop petites et laissent beaucoup d'espaces vides dans lesquels l'ennemi a la possibilité non seulement de mettre en place des camps, mais aussi de faire des excursions et de mettre en place ses batteries pour attaquer. Médéric déclare que d'autres ingénieurs approuvant ses propositions, parmi lesquels le colonel Carl Grunenbergh, ont remarqué ces problèmes depuis l'achèvement de la structure.

⁷¹ N.A. UK, WO/55/1555/1, *Devis sur les fortifications, op. cit.*, f. 4.

⁷² *Ibidem*, f. 8.

⁷³ Notarial Archives Valletta – NAV, R125, Bk. 15, f. 1107.

⁷⁴ N.A. UK, WO/55/1555/1, *Devis sur les fortifications, op. cit.*, f. 5.

Ainsi, l'ingénieur français propose que les chevaliers construisent une contre-garde ou une fausse-braie qui puisse couvrir tout l'ouvrage à cornes couronné (Fig. 5.87), rendant l'ensemble des œuvres capable de se défendre. Médéric Blondel, d'après le dicton selon lequel une forteresse est aussi solide que l'est son « front » le plus faible⁷⁵, formule les recommandations suivantes : étant donné que les fortifications maltaises possèdent déjà trois types de fausses-braies, tout ce qui lui reste à ajouter est un mur capable d'améliorer les trois points de la couronne de l'ouvrage à cornes⁷⁶.

La fausse-braie est la seule invention néerlandaise qui survit à l'ère Vauban. L'ingénieur français avait particulièrement critiqué les fausses-braies de Valperga. La première fausse-braie, construite dans la contrescarpe existant de Floriana, ne possède aucun côté et regorge d'angles morts. La deuxième fausse-braie, que l'ingénieur italien avait rajouté au front du fort Ricasoli, est inefficace car les autres parties de cette fortification sont trop petites, tandis que la troisième fausse-braie a été conçue à l'origine par le marquis de Saint-Ange. Cette demi-lune, qui a été rajoutée à l'avant de La Valette, sur la lèvre de son fossé, est si étroite et exiguë que les experts l'avaient critiquée car elle ne laissait aux défenseurs que peu de place pour se retirer. Lors de son compte-rendu à la Congrégation des fortifications, Médéric exhorte également l'Ordre à rendre le front de terre de Floriana moins vulnérable en apparence. Il donne tellement de détails que l'on peut voir qu'il a conçu ses défenses de l'extérieur vers l'intérieur, en anticipant tous les mouvements que l'ennemi peut ou pourrait faire. Le chevalier français calcule qu'une telle défense, tenue entre les tenailles supérieures et inférieures, résisterait le temps nécessaire.

À ce stade de son *Devis*, Médéric explique la valeur des lieux hauts et bas qui, par ailleurs, ont également été abordés dans la *Nouvelle manière de fortifier les places* de François Blondel. En effet, son frère avait écrit qu'il y avait de nombreuses façons d'éviter que les deux niveaux ne se blessent l'un l'autre pendant un siège, car les emplacements inférieurs peuvent s'attendre à recevoir des débris. D'ailleurs, Médéric mentionne la voûte d'un grand passage qui court à l'extérieur des épaules d'un rempart creusé et remonté jusqu'à l'imposte qui était précédemment cachée de chaque côté. L'espace entre eux a été

⁷⁵ C. DUFFY, *Fire and Stone – The Science of Fortress Warfare, 1660-1860*, Canada 1975, p. 43.

⁷⁶ AOM 1016, f. 106.

comblée, toute la zone a été exploitée et évidée pour former ce passage. Le chevalier français affirme que la voûte a été construite en 1664, alors qu'il était de passage en France. L'ingénieur résident français connaît bien cette voûte et explique clairement de quelle façon elle a été construite, ce qui indique qu'il a pris part à sa conception. La construction d'un passage comme la voûte située à l'endroit connu comme Sa Maison à Pietà (Fig. 5.88) (d'après le nom du Chevalier de Sesmaisons) aurait été une pratique courante pour un ingénieur ayant suivi la même formation que le chevalier français. La voûte se trouve sur le front occidental des fortifications de Floriana et a longtemps été connue sous le nom d'arche de Barbara, d'après le maçon maltais qui a par la suite effectué les travaux (Fig. 5.89).

Ayant discuté longuement de ses propositions pour le front terrestre de Floriana, Médéric présente également quelques suggestions intéressantes d'activités devant être menées autour de la fausse-braie et de la contrescarpe du bastion de l'ouvrage à cornes couronné en temps de paix. En effet, il semble promouvoir la vie militaire comme un spectacle que le public regarde et apprécie. Il propose d'organiser toutes les opérations et revues militaires qu'il appelle « fonctions militaires de revue » : assemblées, exercices militaires, marches, jeux pour le public, tels que les tirs à blanc. L'ingénieur français propose en particulier le jeu des neuf quilles, la boule et la course d'obstacles. Médéric suggère également qu'un soldat de chaque rang, de l'infanterie au tireur, puisse faire une démonstration des différentes armes. Cela peut sembler être une idée moderne, mais l'objectif de l'ingénieur résident est d'utiliser ces défilés pour faire de la propagande pour les forces des chevaliers. Il cherche à rendre la vie militaire attrayante pour les jeunes hommes maltais que l'Ordre a besoin de recruter.

L'ingénieur français rappelle à ses lecteurs que le bastion de Floriana est alors le plus grand de son genre en Europe⁷⁷. Il est intéressant de noter qu'il fait référence à un ancien cimetière turc qui a été rasé, et déclare que le grand maître lui a ordonné de construire un autre cimetière turc dans un espace suffisamment grand pour servir de camp aux envahisseurs⁷⁸. L'ancien site du cimetière est partiellement occupé par une fortification.

⁷⁷ N. A. UK, WO/55/1555/1, *Devis sur les fortifications*, op. cit., f. 137-138.

⁷⁸ N.A. UK, WO/55/1555/1, *Devis sur les fortifications*, op. cit., f. 54.

Cependant, la fortification et le cimetière ne remplissent que partiellement cet espace. En effet, après avoir construit le cimetière, Médéric souhaite qu'il reste de la place pour construire une fortification piégée qui fonctionne selon le même principe que le tir ricochet de Vauban⁷⁹. Lorsque les Turcs auront pénétré la fortification, leur force agira à leur rencontre⁸⁰. À cette fin, il propose de construire deux tenailles qui formeront trois bastions royaux en utilisant l'énorme quantité de roches à l'intérieur du fossé. L'ingénieur résident souligne le fait que les éléments externes de Floriana, l'ensemble d'ouvrages extérieurs le plus important d'un point de vue stratégique et protégeant La Valette, sont vraiment faciles à renforcer et que cela ne coûterait pas cher. Médéric ajoute également que sa proposition est plus simple à mettre en œuvre, et qu'elle a plus de sens que celle de Valperga qui souhaite simplement raser toute l'île et la reconstruire⁸¹.

L'avis de Blondel sur l'urbanisme de Floriana

Au-delà de la gestion des fortifications et des projets de travaux publics, Médéric est également chargé de régler les problèmes causés par les bâtiments et les travaux civils. Les criques péninsulaires de Malte sont un poids dans la sécurité de l'île ; sans elles, selon Médéric, Malte est pratiquement inaccessible⁸². La Valette a été construite pour sécuriser le haut front terrestre du promontoire de Sciberras, ce qui a affaibli la résidence précédente des chevaliers à Vittoriosa et, par conséquent, la zone portuaire. À leur tour, les lignes de Floriana ont été ajoutées comme remparts pour protéger la capitale des chevaliers⁸³.

Le schéma de fortification à grande échelle transforme Malte et fait de ce bras mort rural et pastoral une communauté de plus en plus urbanisée. La présence et les activités des chevaliers sur l'île favorisent une migration démographique à grande échelle depuis la zone

⁷⁹ H. GUERLAC, *Vauban – The Dictionary of Scientific Biography*, Vol. 13, New York (1970-80), p. 592.

⁸⁰ N.A. UK, WO/55/1555/1, *Devis sur les fortifications, op. cit.*, f. 55.

⁸¹ *Ibidem*.

⁸² N.A. UK, WO/55/1555/1, *Devis sur les fortifications, op. cit.*, f. 5.

⁸³ A. HOPPEN, *Military Engineers in Malta, op. cit.*, p. 415.

rurale, la « *campagna* », vers les villes fortifiées⁸⁴. Le mouvement vers La Valette et les Trois-Cités débute vers 1590⁸⁵. Les Maltais sont attirés par les villes nouvelles car la vie sous l'aile de leurs nouveaux maîtres, les chevaliers de Saint-Jean, offre une plus grande sécurité, en particulier à ceux qui vivent dans les campagnes et sans protection. Outre la sécurité, l'Ordre propose divers types d'emplois. La Valette, le nouveau siège du gouvernement, développe sa bureaucratie et ouvre ses ports au commerce international. Ainsi, La Valette devient un centre cosmopolite animé, favorisé par une nouvelle élite sociale et la demande en biens et en services.

Dès 1626, le Grand Maître Antoine de Paule a essayé de remédier au problème de l'encombrement urbain en construisant une nouvelle ville, Paola, de l'autre côté du port, au-delà de Cospicua. En 1666, l'explosion démographique est hors de contrôle et les autorités interdisent aux habitants de la région de s'installer dans les villes. Le problème est atténué par l'épidémie de peste de 1675 à 1676, responsable de 11.000 décès, dont 9.000 à La Valette et aux Trois Cités, car la contagion se propage plus rapidement dans les villes. La Congrégation et leur ingénieur résident sont chargés de contenir l'épidémie, un désastre aux proportions démesurées dans les espaces confinés et par temps chaud. Ils ont été particulièrement préoccupés par la propagation de la contagion.

L'ingénieur français conseille aux chevaliers d'être patients ; le pays étant en crise, ils doivent être calmes et rassemblés. Médéric affirme que gagner des batailles est important, mais pas même Hercule, le héros de guerre le plus courageux et le plus fort, n'a pu combattre deux maux à la fois : la guerre et la maladie⁸⁶. La philosophie de Médéric montre que les ingénieurs militaires ont un autre type de courage que les autres soldats. L'ingénieur français et ses supérieurs doivent supprimer les déplacements entre les villes afin d'imposer la quarantaine. Le discours de Médéric indique qu'il a probablement dû obliger les plus jeunes chevaliers à obéir aux restrictions de mouvement, alors que la peste se propage dans Malte. La peste, avec son nombre élevé de décès, s'est avérée être une expérience pénible

⁸⁴ S. FIORINI, « Demographic Growth and Urbanisation of the Maltese countryside to 1798 », dans *Hospitaller Malta 1530-1798*, éd. V. Malia-Milanes, *op. cit.*, p. 308.

⁸⁵ *Ibidem*, p. 305-306.

⁸⁶ N.A. UK, WO/55/1555/1, *Devis sur les fortifications*, *op. cit.*, f. 146.

pour les chevaliers et plus encore pour le peuple, entassé dans de minuscules habitations insalubres. Médéric prie alors les chevaliers de faire preuve de compassion envers les Maltais.

L'épidémie de peste interrompt toute activité à Malte et explique le retard dans la colonisation du front terrestre de Floriana. Située juste à l'extérieur de La Valette, cette zone particulière de l'île est désormais en ligne de mire, et les deux prédécesseurs immédiats de Médéric avaient prévu de construire une banlieue à l'intérieur de ses murs. En effet, après Floriani, Valperga a également tracé trois rangées de maisons de chaque côté des deux ports du *Powder Bastion* et du *Dog's Bastion*, parallèlement à ces bastions et au *Maglio*⁸⁷. Floriana, qui maintient les défenses intérieures et extérieures de La Valette, possède encore des espaces dangereusement vides qui seraient un fardeau en cas de siège. La plupart des autres rapports de Médéric soulignent la nécessité de fortifier le front terrestre. Selon son propre aveu, le *Devis* n'est pas le premier ensemble de propositions concernant une ville dans les fortifications de Floriana; et Médéric n'est pas non plus le premier ingénieur résident à faire ces propositions. L'ingénieur français rappelle à ses lecteurs que Floriana reste encore inoccupée, à l'exception de l'église de Sarria, qui, selon lui, a été construite en offrande pour la santé du Grand Maître Nicolás Cotoner pendant la peste de 1675-1676, et le couvent des Capucins, situé en plein milieu du bastion d'Auvergne.

Médéric affirme que Floriani a tracé des plans pour installer des habitations dans ces espaces vides et qu'il a même sculpté des « modèles de pierres » pour ses projets. C'est très intéressant car cela montre que, à l'époque de l'ingénieur français, l'Ordre essaye de remplir l'île et de la rendre plus habitable. Il utilise les mêmes méthodes que la Couronne française, soit l'utilisation des modèles⁸⁸. En effet, à la fin des années 1660, le ministre de Louis XIV, Louvois, propose la construction de plans-reliefs, des modèles tridimensionnels très sophistiqués de villes fortifiées qui donnent au monarque et à ses ministres une vue d'ensemble des villes forteresses capturées. Le ministre et les commandants du roi peuvent

⁸⁷ N.A. UK, WO/55/1555/1, *Devis sur les fortifications*, op. cit., f. 141.

⁸⁸ N.A. UK, WO/55/1555/1, *Devis sur les fortifications*, op. cit., f. 140-141.

alors planifier leurs modifications sans avoir à visiter les forteresses⁸⁹. D'ailleurs, le frère de Médéric, François, dit avoir construit un grand modèle en bois de sa proposition de tenaille pour Louis XIV⁹⁰.

Médéric, en rédigeant son *Devis sur les fortifications*, demande désormais à l'Ordre de poursuivre le projet de Floriana. Une telle occupation de Floriana n'est pas seulement utile, pratique et avantageuse pour renforcer la sécurité, mais également nécessaire et inévitable⁹¹. L'ingénieur français a plusieurs plans pour une nouvelle banlieue attrayante à Floriana. Il organise Floriana de la même manière que La Valette, c'est-à-dire avec des maisons aménagées en quadrillage. Comme il faut combler la zone adjacente à la contrescarpe, après avoir esquissé la zone avec cinq rangées de six maisons, Médéric propose désormais d'insérer quatre belles fontaines. La première pourrait être placée dans la petite tour d'eau de Fleur-de-Lys construite par Wignacourt à la fin du *Maglio* (face à l'église de Sarria), où se trouve un petit point d'eau. La deuxième fontaine pourrait être placée à la tête du *Maglio*, en face de la sortie de la porte Saint-Georges de La Valette, sous la tête de la contrescarpe. Les deux autres fontaines pourraient être placées au milieu du « bastion » lui-même, ou dans le marché des deux grands quartiers d'habitation⁹². Environ vingt ans après son arrivée, Médéric est alors impliqué dans la volonté de l'Ordre de prendre le contrôle de vastes étendues de terre, apparemment à des fins de défense, pour lesquelles il doit rivaliser avec l'Église, une autorité à part entière et également le plus grand propriétaire terrien.

L'Ordre, après avoir abandonné le projet de quai et chantier naval de La Valette au Manderaggio, poursuit ses opérations à Vittoriosa, ce qui crée des emplois supplémentaires dans la construction et la maintenance de la marine de l'Ordre. Senglea est devenue une communauté marchande, dont l'activité est axée sur les transactions maritimes, tandis que Vittoriosa se peuple rapidement, principalement d'ouvriers.

⁸⁹ R. W. BERGER, *A Royal Passion – Louis XIV as Patron of Architecture*, Cambridge University Press, 1997, p.165.

⁹⁰ N. F. BLONDEL, *Nouvelle manière de fortifier les places*, *op. cit.*, p. 153.

⁹¹ N.A. UK, WO/55/1555/1, *Devis sur les fortifications*, *op. cit.*, f. 148-149.

⁹² *Ibidem*, f. 156.

Le fait que la Congrégation préside à la construction urbaine et avertisse les civils de ne pas endommager les fortifications indique où se situent les priorités de l'administration. Médéric a une véritable compassion pour les opprimés, mais il parvient à rester efficace et professionnel lorsqu'il conseille sur les bâtiments urbains⁹³. L'ingénieur français et la Congrégation doivent traiter un certain nombre de priorités techniques, et ils formulent donc un certain nombre de règles. L'ingénieur résident et la Congrégation réitèrent les mêmes avertissements. Certaines des règles qu'ils appliquent sont en vigueur depuis Pietro Paolo Floriani qui, assisté par le prédécesseur de Médéric, Francesco Buonamici, a insisté pour que toute exploitation de carrière soit limitée aux fossés, afin de les fouiller plus rapidement et d'éviter le gaspillage de matériau dans la taille de pierre. En raison de l'explosion démographique dans le petit état insulaire, les autorités cherchent à maximiser les petits espaces et souhaitent que les rues soient plus larges. En effet, Médéric et la Congrégation cherchent à faire en sorte que les façades des maisons se ressemblent. Et il est tout aussi important d'assurer le passage de personnes et le confort des citoyens⁹⁴. Cependant, bien que Médéric sympathise avec les demandeurs (tous pauvres), sa tâche et celle de la Congrégation est de préserver les murs des fortifications et de veiller à ce que les travaux soient effectués correctement.

La banlieue de Floriana est construite en 1724, selon un petit quadrillage conçu par Valperga mais nommé d'après l'ingénieur militaire Pietro Paolo Floriani. Certains éléments urbains existaient en dehors des murs de la capitale. Il s'agit de l'église de Sarria, construite en 1585 et reconstruite en 1676, et du couvent des Capucins construit en 1588. La tour d'eau et la fontaine de *Maglio* et Wignacourt ont été ajoutées au milieu du XVII^e siècle. La nouvelle banlieue est composée de vingt blocs résidentiels disposés de part et d'autre de la rue Sainte-Anne, et comprend l'église de Saint-Publius au nord de ces blocs.

Vers le milieu du XVIII^e siècle, la petite banlieue s'élargit considérablement et une maison de campagne est également construite pour le Grand Maître Vilhena en 1730. Il existe également deux institutions d'aide sociale, l'*Ospizio*, construit en 1732 et le

⁹³ AOM 1185, f. 384-395; AOM 1444, f. 194-195; AOM 1445, f. 196.

⁹⁴ AOM 1185, f. 369-378.

Conservatorio, construit en 1734. L'inclusion de jardins tels que l'Argotti⁹⁵, combinés aux espaces ouverts, en contraste avec la densité des bâtiments de La Valette, donne à la nouvelle banlieue un aspect très sain et attrayant. Les fortifications de Floriana, la raison initiale de la nouvelle banlieue, sont conservées et embellies. L'étape suivante et la plus évidente est la construction de blocs résidentiels.

L'ingénieur français, ayant hérité du plan de Floriani pour Floriana et parfaitement conscient que la colonisation de Floriana est à la fois nécessaire et inévitable pour la sécurité de l'île, développe et promeut l'idée dans son *Devis sur les fortifications*, réitérant ses plans militaires dans un rapport à la fin des années 1690⁹⁶. D'après le plan du *Devis* pour une habitation (quartiers résidentiels pour la nouvelle banlieue), on peut établir des parallèles significatifs entre Médéric et son célèbre contemporain Vauban, urbaniste de renom. Ces deux anciens ingénieurs ordinaires du roi, fiers soldats et bons citoyens, promeuvent les devoirs du soldat et défendent les droits du citoyen.

L'esprit militant de Médéric Blondel

Médéric et Vauban, qui étaient tous les deux ingénieurs ordinaires du roi, commentent fréquemment le métier de militaire dans leurs écrits. Médéric Blondel précède ses remarques sur la vie militaire en général en faisant référence à l'effondrement du Grand Siège à Vittoriosa, lorsque les Turcs ont été forcés de battre en retraite. Dans son *Devis*, le chevalier français aborde ensuite les descriptions techniques qu'il souhaite voir approuvées par ses compatriotes, notamment l'utilisation de la force contre la force. Puis, après avoir décrit le lieu en détail, à savoir la zone de la contrescarpe et de la fausse-braie de la « Galdiana », il suggère d'organiser des revues militaires et des jeux pour le public en temps de paix. À la fin de son *Devis*, l'ingénieur français souligne la détermination ottomane de conquérir les îles maltaises, et les sorties quotidiennes des chevaliers contre les plus beaux galions ottomans.

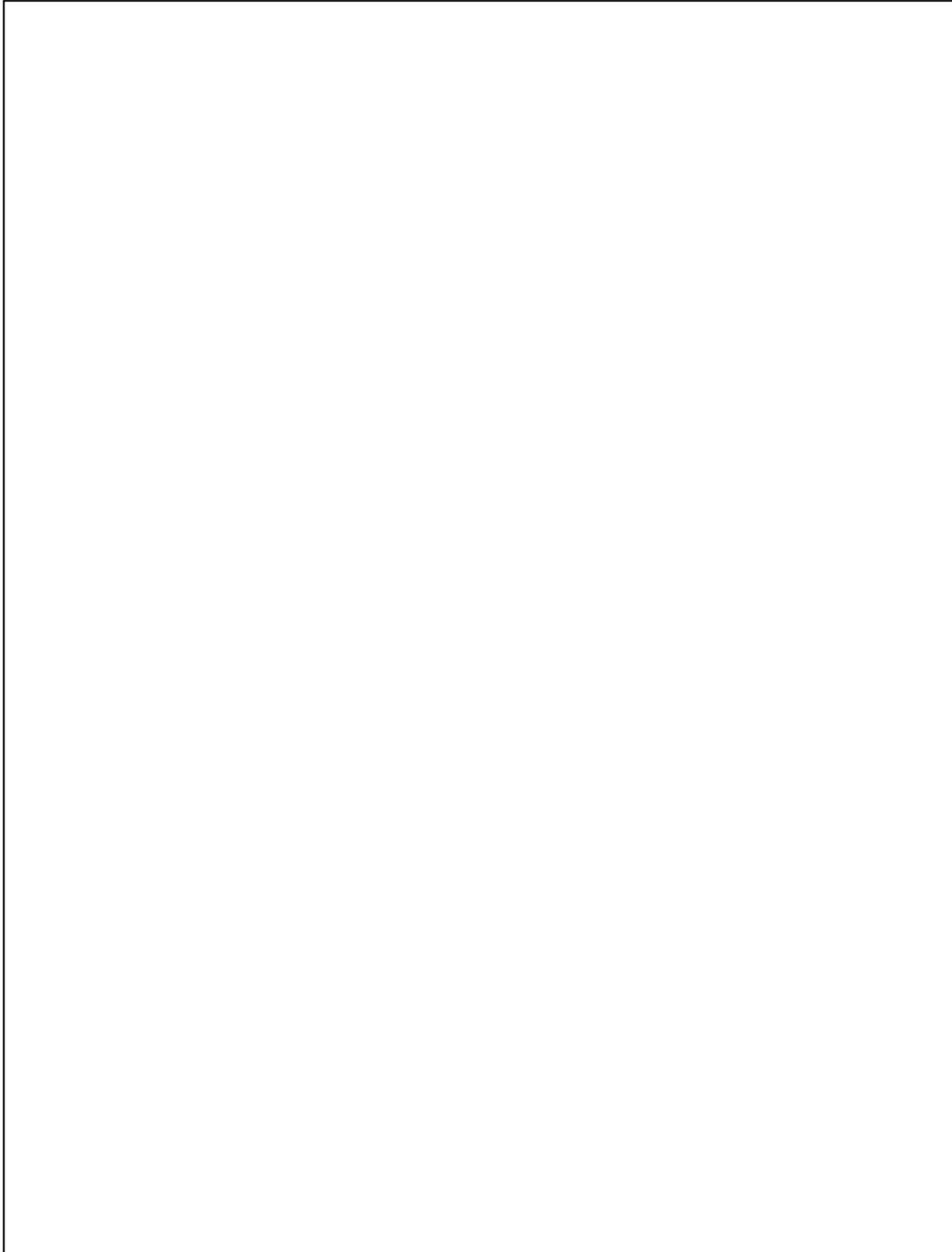
⁹⁵ Argotti a démarré comme jardin privé du bailli Ingnatius de Argote y Guzman dans les années 1740 et possède encore plusieurs caractéristiques architecturales originales remontant à cette période, notamment le Nymphéum unique et la Villa d'été.

⁹⁶ AOM 1016, f. 101-108.

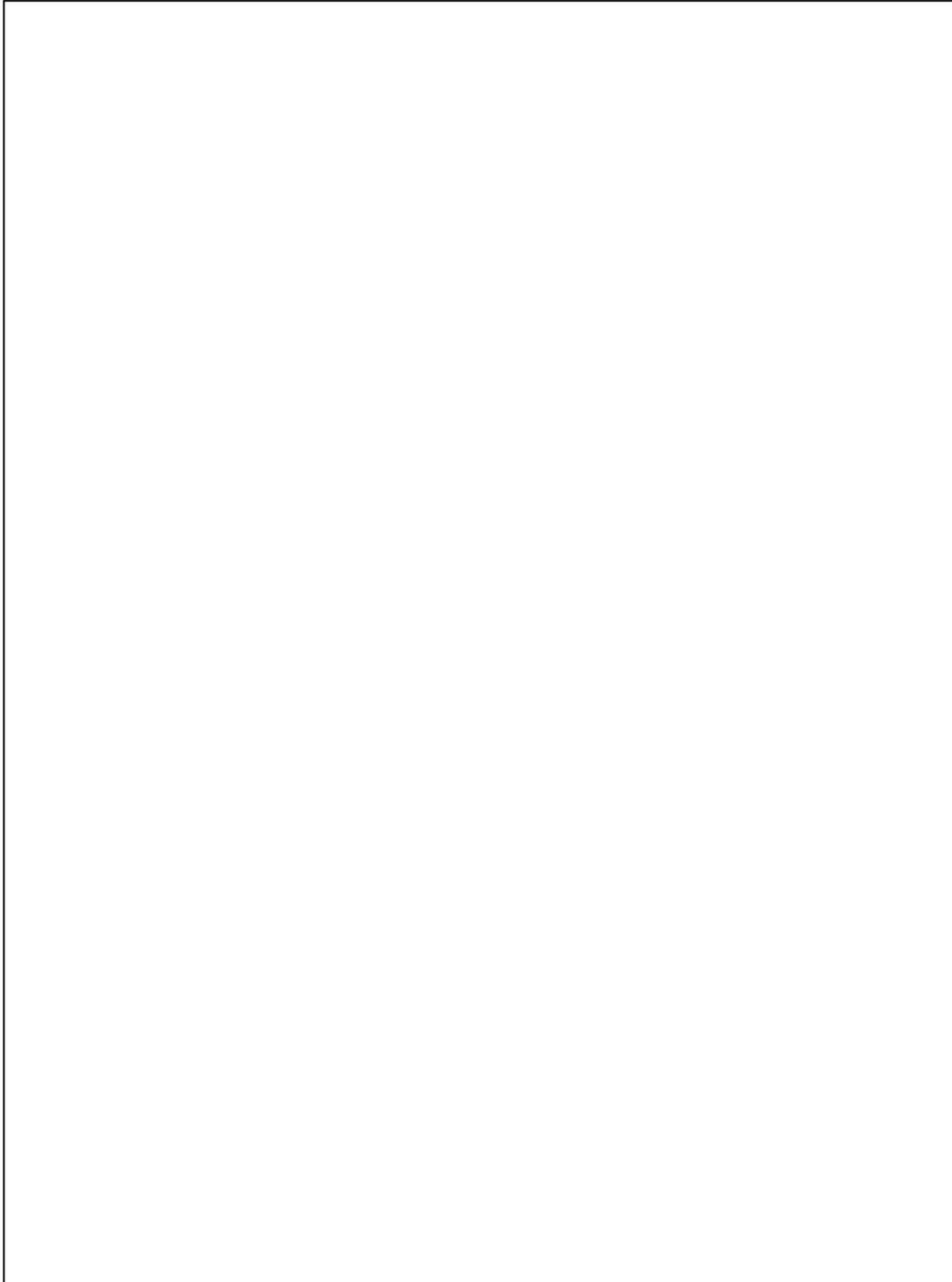
Médéric décore donc sa dernière page avec un dessin accompagné d'une légende. Le dessin représente une île ayant l'aspect d'un petit rocher d'où émane du feu et de la fumée qui brûlent les lunes croissantes, suspendues autour du sommet de la colline, et des galions détruits flottant dans la baie. Ici, le chevalier français dépeint avec fierté Malte qui défait la *Luna Cornua franget*⁹⁷ (les forces ottomanes) dont les galères sont pillées quotidiennement par les chevaliers. Alors que le dessin de Médéric et ses commentaires montrent une certaine exubérance, la très petite taille de Malte illustre sa fierté d'appartenir à une force de combat d'élite, qui a réussi à tenir les Turcs à distance. Ce dessin, intitulé « *Lunae Cornua franget* » (Fig. 5.90) montre le talent d'artiste aussi bien que le sens de l'humour de l'ingénieur résident⁹⁸.

⁹⁷ Médéric Blondel a écrit « *Lunae Cornua franget* faisant allusion au texte sacré : *huc infringes tumentes fluentus tuos*, l'explication et l'application de cette Devise est trez aisée. » N.A. UK, WO/55/1555/1, *Devis sur les fortifications, op. cit.*, f. 256.

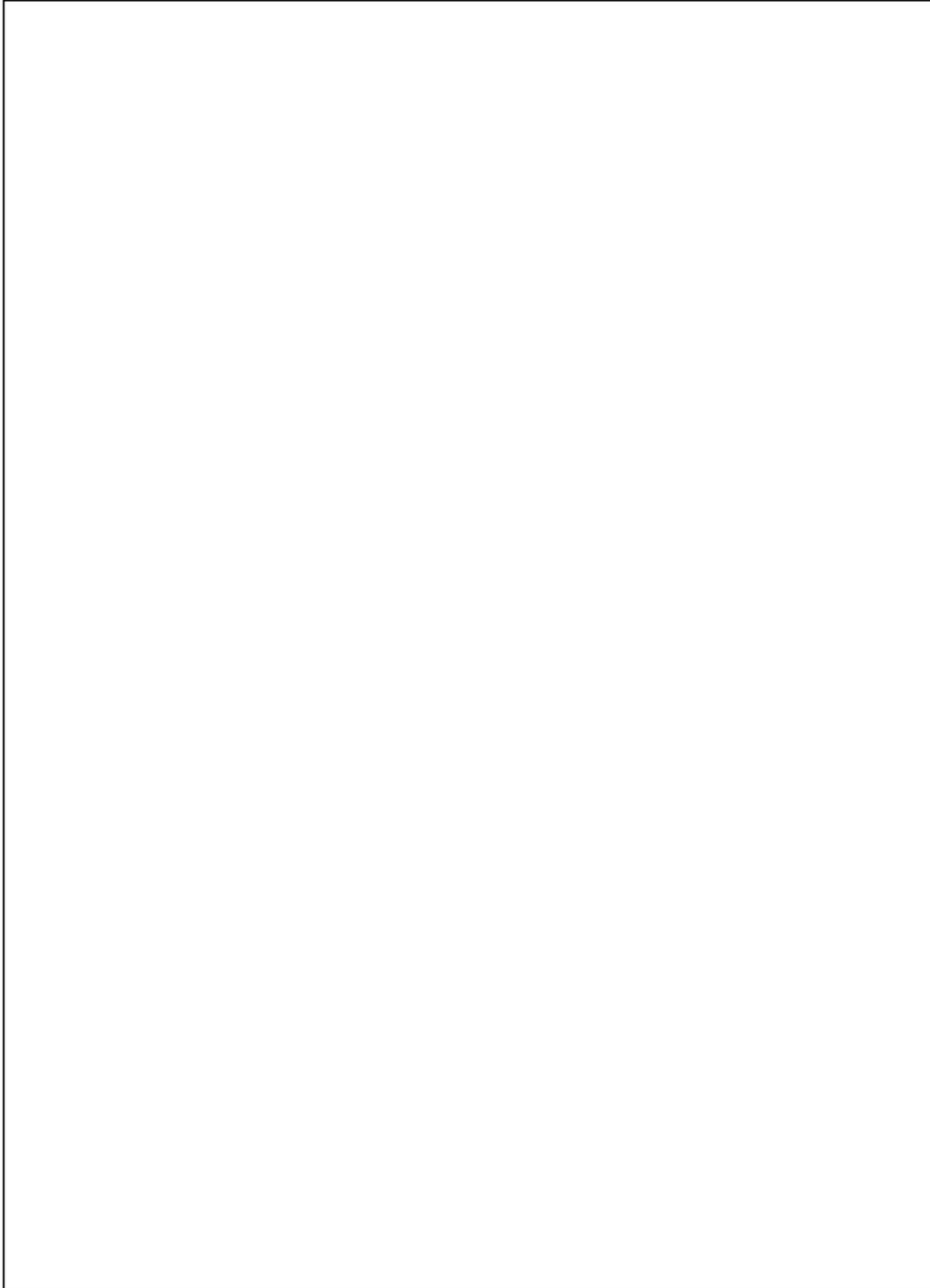
⁹⁸ N.A. UK, WO/55/1555/1, *Devis sur les fortifications, op. cit.*, f. 259.



**Fig. 5.84 – Première page du Devis de Médéric Blondel, 1681
(N.A. UK, WO/55/1555/1, *Devis sur les fortifications*, f. 1.)**



**Fig. 5.85 - Lettre de Sébastien Le Prestre de Vauban (24 mai 1681)
annexée dans le *Devis sur les Fortifications*
(N.A. UK, WO/55/1555/1)**



**Fig. 5.86 – La proposition de Médéric Blondel des travaux à faire à l'ouvrage à cornes couronné
« *Pianta della proposta Controguardia, ò sia falsabraga, e come seconda Corona,
dell'Opra à Corna Coronata Galdeana, nella Floriana* »
(AOM 1016, f. 101)**



**Fig. 5.87 – La proposition de Médéric Blondel sur l'ouvrage à cornes couronné
« Profilo generale della Controguardia dell'opra à Corna Coronata Galdeana nella Floriana »
(AOM 1016, f. 103)**

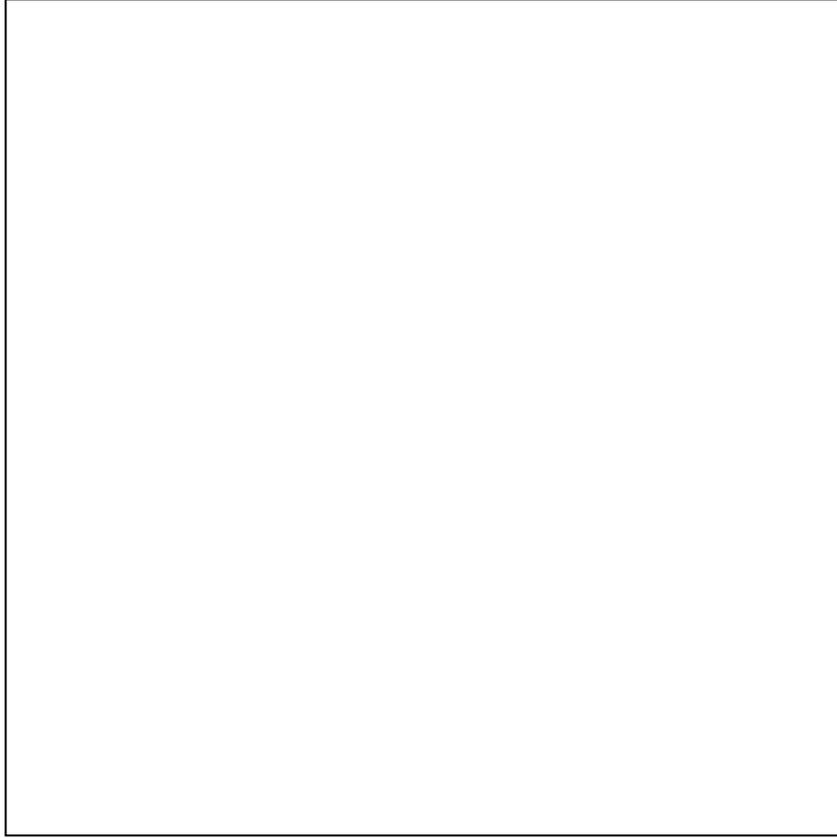


Fig. 5.88 – Photo aérienne de la fortification de Sa Maison à Floriana



Fig. 5.89 – La voûte d'un grand passage, connue sous le nom d'Arche de Barbara, entre le contregarde et le bastion de Sa Maison à Floriana



**Fig. 5.90 – La dernière page du Devis avec le dessin intitulé *Lunae Cornua Franget*, 1681
(N.A. UK, WO/55/1555/1, *Devis sur les fortifications*, f. 259.)**

C-Les multiples rôles de Médéric Blondel

On peut se demander quel impact a eu le nouvel ingénieur résident dans la fonction qu'il devait exercer pour le pays. Médéric occupe une fonction centrale de 1661 à 1695. Tout au long de sa période d'intendance, les ambitions de grandeur des Hospitaliers sont en grande partie restreintes à la construction de réseaux de fortification toujours plus complexes. Médéric sert l'Ordre de Saint-Jean en tant qu'ingénieur militaire et en approvisionnement en eau, architecte, géomètre et marin. Son poste est confirmé par un autre décret qui précise également son salaire et donne des détails sur les frais de déplacement⁹⁹. Le rôle de Médéric est d'accélérer les plans prévus par les experts invités et de superviser les travaux et l'approvisionnement en eau. Régulièrement gêné par un ulcère de l'estomac, il revient très fréquemment dans son pays natal en congé maladie payé, engageant des frais de voyage¹⁰⁰. À priori, Médéric aurait au total effectué quatre déplacements en France. Il part de septembre 1662 à avril 1664, d'août 1668 à février 1671, de mars 1675 à novembre 1675 et de septembre 1678 à la fin du premier semestre 1681.

En tant qu'intendant des fortifications, il passe la majeure partie de sa vie professionnelle à mettre en œuvre des plans sur place, car les chevaliers ont ordonné la construction de réseaux de fortifications de plus en plus complexes. En tant que *Commissario delle opere*, il conseille en matière d'urbanisme, et en tant que *Soprintendente delle fontane*, il doit assurer l'approvisionnement en eau de l'île. Médéric œuvre ainsi dans divers domaines, mais les travaux de fortification constituent une priorité absolue. Lorsqu'il conçoit et propose des travaux de sa propre initiative, il doit démontrer

⁹⁹ AOM 260, Liber Conciliorum Status, 1657-1664, f. 77v.

¹⁰⁰ AOM 487, f. 1r; A. HOPPEN, *Military Engineers in Malta, 1530-1798*, op. cit., pp. 413-433. En 1679, Médéric reçoit 1.500 livres tournois à dépenser à sa guise.

que le budget est raisonnable et prépare toujours une estimation des travaux proposés. Il est aussi accompagné d'une équipe de douze « *Periti* » ou géomètres¹⁰¹.

En 1687, l'ingénieur français propose des travaux pour améliorer certaines défenses portuaires autour de l'île : Saint-Ange, la pointe de Sénglea (Fig. 5.91), Ricasoli et Saint-Elme. Valperga avait souligné que les roches de ces ports laissaient suffisamment d'espace pour accueillir les habitations de l'ennemi. Médéric propose donc de niveler les roches dans une sorte de fausse-braie, pour servir de batteries à fleur d'eau. Alors que le programme ne se concrétise pas à la fin des années 1690, Grunenbergh offre de financer lui-même le projet. Les chevaliers acceptent et les travaux semblent débiter¹⁰².

La gestion du terrain autour des fortifications

Plus tard, dans les années 1690, alors que certains travaux préliminaires sont réalisés, l'ingénieur français présente un compte des dépenses. Une partie de ses recherches pour le rapport concerne la mesure et l'arpentage des ports et des terrains non fortifiés et/ou inexploités. À peu près à la même période, selon le rapport des années 1690 établi sur un cas d'appropriation illégale d'un terrain¹⁰³, il supervise ou conseille sur le jardinage paysager à Floriana. Grâce à l'étude méthodique et vaste des chevaliers et de Médéric, ils parviennent à garder le contrôle de chaque parcelle de terrain. En cas d'appropriation illégale du terrain, l'ingénieur résident peut ensuite vérifier les mesures du terrain et rédiger un rapport officiel pour les chevaliers.

En fait, qu'ingénieur résident et conseiller de la Congrégation des Fortifications, Médéric doit également exercer son autorité contre les personnes qui franchissent la ligne des fortifications. Tout cas d'intrusion sur les fortifications de Floriana inquiète en permanence les chevaliers, mais sert à leur rappeler que les ouvrages à cornes couronnés, protégeant leur ville principale de La Valette, est dans un piteux état. Médéric cherche immédiatement à remédier à ce problème.

¹⁰¹ A. HOPPEN, « The Fortification of Malta by the Knights of St. John », dans *Hospitaller Malta*, *op. cit.*, p 409.

¹⁰² A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1979), *op. cit.*, p. 82.

¹⁰³ AOM 1016, f. 11-13.

En effet, Médéric mène une enquête concernant un affidavit à l'encontre du docteur Domenico Bonnici, dont les travaux d'aménagement paysager mettent en danger la contrescarpe de l'ouvrage à cornes couronné. L'affidavit affirme que, avant que le docteur Bonnici n'ait même prévu ses travaux, les Chevaliers avaient acheté les terres adjacentes à la contrescarpe et avaient réhabilité l'enceinte. Ils ont commandé toutes sortes d'aménagements paysagers : pavillons, cages, canaux, avenues à colonnes, pièces, taille de roche, plantation d'arbres et installation de tonnelles, transport de terre depuis l'extérieur et épandage. Les chevaliers ont imité la culture française, il est à la mode d'associer des fortifications et des jardins paysagers; Sébastien Le Prestre de Vauban a probablement été influencé par l'architecte paysagiste André le Notre.

Ce style français est importé à Malte certainement par Médéric Blondel, qui a toujours gardé contact avec son pays de par ses déplacements, ses correspondances et les visites de son frère François. L'ingénieur français a peut-être travaillé avec un expert invité du continent européen, cependant on ne sait pas si les experts venus conseiller sur les fortifications étaient également des experts en jardinage paysager. Le transport de terre est toujours une opération coûteuse, mais les chevaliers semblent n'épargner aucun frais pour fortifier et embellir Floriana, selon les conseils de Médéric. Le front de mer de Floriana constitue le meilleur exemple pour l'étude car il combine des éléments de fortification, de jardinage paysager et d'urbanisme. Pour citer un exemple, les jardins Argotti possèdent un incroyable orillon.

Les fortifications réalisées étaient imposantes, mais les Chevaliers ne pouvaient construire que dans certaines limites, laissant derrière eux un terrain inexploité. Aussi, Médéric promeut des idées pour les quartiers résidentiels proches de la contrescarpe afin de combler le terrain au-delà des fortifications. Il s'inspire alors du modèle de pierre de Pietro Paolo Floriani et du croquis d'Antonio Maurizio Valperga, qui élabore les ébauches de rangées de maisons selon le modèle de La Valette, une grille rectangulaire. Médéric se réjouit du potentiel de Floriana à devenir une belle banlieue. Les espaces vides, qui compromettent actuellement la sécurité nationale, pourraient ainsi être développés à l'avantage de la région. Sur sa lancée, l'ingénieur résident, également *Soprintendente delle fontane*, inclut quatre belles fontaines dans ses plans. Il cherche par conséquent des

moyens de modifier le visage de la terre, dans un style qui rappelle ses contemporains, Vauban et Le Notre¹⁰⁴.

Médéric Blondel - géomètre et arpenteur

Dans les départements de fortification ou d'ingénierie de nombreux États, il est courant de construire des modèles élaborés et réalistes. Les modèles ont permis de définir les limites de la cartographie en représentant le terrain avec des caractéristiques pointues ou saillantes¹⁰⁵. L'ingénieur résident et son équipe de « *periti* » appliquent une méthode standard pour aménager des bastions avant de planifier des bâtiments urbains. L'équipe doit tracer le site et préparer le terrain, abattre les arbres et couper les arbustes. L'ingénieur résident installe alors sa planchette d'arpenteur, orientant sa boussole afin de déterminer le point central de son travail. Médéric dirige ses *periti* sur la ligne requise, puis ils parcourent chaque ligne avec leurs chaînes et leurs tiges de mesure, plantant un piquet ou une cheville au point indiquant l'angle saillant du bastion. L'ingénieur résident et ses *periti* apportent la planchette d'arpenteur aux angles saillants, et de là se rendent directement vers les épaules et les angles rentrants, jusqu'à ce que toute la zone soit marquée par des piquets ou des chevilles. La figure géométrique apparaît lorsque des cordes sont attachées autour des chevilles pour former des lignes droites¹⁰⁶.

Médéric Blondel présente également deux croquis de proposition pour les ouvrages à cornes couronnés de Floriana : un plan en deux dimensions pour un mur secondaire entourant les trois ravelins, et un croquis en trois dimensions pour la contre-garde de l'ouvrage à cornes couronnée¹⁰⁷. L'ingénieur français, après avoir présenté son *Devis* en 1681, rédige un autre rapport dans les années 1690 dans lequel il souligne ses critères antérieurs selon lesquels ces défenses sont trop petites et laissent beaucoup d'espaces vides dans lesquels l'ennemi a la place non seulement pour installer un camp, mais également pour prévoir des issues et mettre en place ses batteries pour attaquer. D'autre

¹⁰⁴ V. SCULLY, *Architecture: The Natural and the Manmade*, New York, 1994, p. 275.

¹⁰⁵ C. DUFFY, *Fire and Stone- The Science of Fortress Warfare 1660-1860*, *op. cit.*, p. 34.

¹⁰⁶ *Ibidem*, pp. 38-39.

¹⁰⁷ AOM 1016, f. 101 et f. 109.

part, Médéric ne propose pas de raser les ouvrages qu'il désapprouve. Après avoir affirmé que les fortifications de Malte possédaient déjà trois types de fausse-braies à la pointe de la technologie, conçues par Valperga et le marquis de Saint-Ange, l'ingénieur français propose de les envelopper dans les trois points de l'ouvrage à cornes couronné¹⁰⁸. Les ingénieurs, en particulier Grunenbergh, acceptent volontiers de soutenir Médéric sur ce point comme sur d'autres. En effet, ses rapports à la Congrégation des fortifications apportent la preuve de ses compétences dans la conception de forteresses pour la guerre de siège. Comme le montre la majeure partie de ses documents de travail, ceci constitue sa tâche principale et comporte un dessin technique suivant un standard de règles européennes.

De plus, nous avons déjà vu que Médéric a conçu un système de défense sur deux niveaux : ces deux niveaux séparent les rangs des assaillants et obtiennent l'effet escompté de les diriger vers le glacis, à partir duquel les défenseurs peuvent les repousser. L'ingénieur français termine son rapport en affirmant que si l'Ordre agit selon ses instructions, Floriana cessera d'être un lieu d'attaque pour l'ennemi. Il affirme également que les travaux sont peu onéreux, ou du moins pas plus onéreux que la moyenne. Ainsi, les défenses se révéleront utiles¹⁰⁹. Médéric exhorte les chevaliers à lire son rapport et à donner leur approbation. Les dessins des fortifications de l'ingénieur français, parmi lesquels une proposition de dessin pour une demi-lune pour le front du fort Saint-Elme, la couronne secondaire et les tenailles pour les ravelins de Floriana, ainsi que les schémas de fontaine témoignent tous de son talent d'arpenteur¹¹⁰.

Médéric Blondel et son célèbre contemporain Vauban divergent sur la question du secret militaire. Médéric et les chevaliers partagent leurs projets avec plusieurs autres ingénieurs qui ont visité l'île afin de donner des conseils sur les fortifications. Le *Devis* de Médéric a été bien distribué, car il avait besoin du soutien des différents ingénieurs. Louis XIV a ordonné à François Blondel de repousser la publication de la *Nouvelle manière de fortifier les Places* pendant dix ans. Bien que certaines éditions du traité de Vauban intitulé *Traité de la défense des places* portent la date de 1706, le traité n'apparaîtra à Paris qu'en

¹⁰⁸ AOM 1016, f. 106.

¹⁰⁹ AOM 1016, f. 108.

¹¹⁰ AOM 1016, f. 205 ; AOM 1016, f. 101 et 105 ; Univ. 187, f. 12.

1769 (Fig. 5.92). Le maréchal écrit le traité au moment où les Français subissent plusieurs désastres militaires, mais il meurt avant de le terminer¹¹¹.

Le maréchal, qui ne s'est jamais retenu de donner son avis, emporte ses secrets et techniques militaires dans sa tombe. Vauban, qui n'a jamais eu l'opportunité de défendre une forteresse sous le siège, n'a jamais testé une méthode prétendue infaillible qu'il avait évoquée auprès de ses amis¹¹². Cela indique que, dans les grandes structures militaires, le secret technique est « de rigueur ». Le secret est également strictement appliqué aux places-fortes existantes et donc aux plans, cartes et plans-reliefs.

Autres responsabilités au-delà des fortifications ou des travaux publics

Certaines des responsabilités de l'ingénieur français le mènent au-delà du domaine de la maintenance de la forteresse ou des travaux publics. Au cours de l'épidémie de peste de 1675-76, à laquelle il fait constamment référence, Médéric aurait pu être chargé de faire respecter la quarantaine parmi les chevaliers et le peuple. Il parle de « fièvre » et de « convulsions nocturnes ». La contagion, en plus d'affecter l'île de Malte, pourrait également compromettre sa sécurité. L'ingénieur français déclare alors que les défenseurs seraient inefficaces s'ils succombaient à une maladie¹¹³.

Pour finir, compte tenu de son expertise dans les arts de l'arpentage, une autre fonction attribuée à Médéric serait la conception de routes et de passages. L'ingénieur français décrit un grand passage qui permet les déplacements des personnes entre la « *campagna* » et la ville, en indiquant ses principales préoccupations, car il souhaite faciliter les communications entre les villes et la campagne. La référence de Médéric au passage continu de personnes à pied, à cheval, porté en « chaises » et tout type de véhicule, y compris les carrosses (*karozzin*), révèle son intérêt pour la solidité et les usages de son grand passage. L'ingénieur français propose également de fermer les grandes routes de la *Città Vecchia* (Mdina), de Bousquet (*Buskett*), de Melekha (*Mellieha*) qui fait la jonction avec

¹¹¹ M. VIROL (éd.) *Les Oisivetés de Monsieur de Vauban*, Seyssel, ChampVallon, 2007, tom IX, pp. 1327-1329.

¹¹² C. DUFFY, *The Fortress in the Age of Vauban*, vol. II, *op. cit.*, p. 81.

¹¹³ N.A. UK, WO/55/1555/1, *Devis sur les fortifications*, *op. cit.*, f. 147.

la route de Floriana, et de relier les fermetures par des tunnels¹¹⁴. En tant qu'ingénieur résident, Médéric est également responsable des communications pendant la guerre de siège et, en cas d'épidémie, il serait également chargé de contrôler les mouvements des troupes et des populations entre villes et villages.

En plus d'être globalement responsable du système de fortification et de sécurité de l'île, comme l'indiquent ses estimations, Médéric est également chargé de payer les maçons et les ouvriers et de comptabiliser les dépenses, la main d'œuvre et les matériaux¹¹⁵. Le taux de rémunération moyen varie et l'ingénieur français semble adhérer aux taux à la pièce, le salaire étant proportionnel au travail : par exemple, un maître maçon gagne 2 écus, un ouvrier semi-qualifié 4 *tari* par jour. À cet égard, Médéric applique des méthodes utilisées sur le continent européen, qu'il considère plus justes et plus efficaces.

L'influence de l'ingénieur français dans l'importation de techniques d'arpentage et de construction de son pays d'origine est tout à fait évidente, et certaines de ses méthodes, y compris la méthode de calcul des voussoirs dans la taille de pierre, sont encore utilisées dans l'île de Malte actuelle. Deux églises, l'église carmélitaine de Mdina et l'église Saint-Roque de La Valette, qui se distinguent par la trompe, une invention architecturale française (Fig. 5.93), lui ont également été attribuées par le passé. La trompe consiste en une taille de pierre sophistiquée, sur laquelle il aurait conseillé le maître-maçon maltais. Il faut au moins sept longs voussoirs en pierre pour construire la trompe, et ils doivent être découpés avant que l'arc ne soit construit. Pour les découper précisément, les longueurs de tous les côtés et les angles entre toutes les faces de chaque bloc doivent être calculés et mesurés¹¹⁶. Delorme a construit une trompe au château d'Anet et a suggéré que la projection (triangulation) puisse servir de mesure, de sorte que la ligne horizontale du triangle soit la vraie longueur. Ce procédé doit être répété et replié (rabattu) dans le plan horizontal du trait. Philibert de l'Orme a consacré 24 pages à l'explication de la *trompe* technique dans son Premier tome de l'Architecture (Fig. 5.96). La trompe est manifestement source de débats : elle est saluée comme la plus grande « *bravura* » en termes de taille de pierre, mais il se

¹¹⁴ N. A. UK, WO/55/1555/1, *Devis sur les fortifications*, op. cit., f. 130.

¹¹⁵ NLM, Univ. 187, *Chirografi (1690-1741)*, f. 6.

¹¹⁶ R. EVANS, *The Projective Cast*, Londres, 1994, p. 187.

pourrait également qu'elle cause du tort aux propriétés architecturales, car une structure devrait être stable tant dans les faits qu'en apparence, alors que la trompe semble défier la gravité¹¹⁷. Les architectes français connaissent les méthodes utilisées et, lorsqu'il se trouve à Malte, Médéric s'inspire visiblement de sa formation classique française et la distille sur d'autres éléments. Mais, il s'assure, surtout, que les travaux concernant l'utilisation de la pierre respectent une certaine procédure.

Le contrôle sur le système d'approvisionnement en eau

Au-delà de l'emploi ou de la sécurité, il existe une autre raison pour laquelle la population commence à trouver la vie en ville pratique; cette migration les rapproche de l'approvisionnement en eau du gouvernement. Presque tous les demandeurs souhaitent être autorisés à creuser des citernes, par conséquent le nombre de citernes augmente rapidement. Après l'époque de Médéric, son successeur Carapecchia prépare un inventaire complet des citernes (puits) et des fontaines dans presque tous les quartiers des zones urbanisées.

En effet, le rapport de Médéric sur le système d'approvisionnement en eau de Mdina montre son expertise également dans l'art de l'hydrologie. Un certain nombre de notables de Mdina dirigés par Antonio Xara, Claudio Muscat et la baronne Eugenia Desguanez, s'adressent à l'ingénieur résident et le chargent d'enquêter sur le problème très grave du vol d'eau. Après ce *briefing*, Médéric et son équipe d'experts techniques descendent dans les tunnels de la fontaine depuis le fossé du front de la ville, dont l'entrée mène à quelques kilomètres sous la ville de Rabat. L'ingénieur français, alors âgé de presque soixante-sept ans, se plaint de devoir descendre dans le tunnel « dans un total inconfort, pour examiner les eaux de près ». Le rapport sur l'approvisionnement en eau date d'avril 1692¹¹⁸. Médéric et son équipe auraient trouvé l'excursion particulièrement humide et désagréable. Il se plaint amèrement d'avoir dû ramper sur une très longue distance et n'a pas mesuré les tunnels en unités maltaises ou françaises, mais a compté 500 pas sous terre. L'ingénieur

¹¹⁷ R. EVANS, *The Projective Cast*, Londres, 1994, p. 180.

¹¹⁸ NLM, Univ. 187, *Chirografi*, f. 1-4.

français et son équipe, ayant enquêté en profondeur sur le dossier, découvrent que plusieurs individus ont détourné l'approvisionnement public en eau pour qu'il circule dans leurs propres maisons. C'est Médéric qui est chargé de remédier à cet abus flagrant¹¹⁹.

L'*Utilissimo Trattato dell'Acque Correnti* de Carlo Fontana (Fig. 5.97) est l'un des nombreux livres similaires trouvés parmi les effets personnels de Médéric, et un coup d'œil à son contenu montre le genre de textes qu'il aurait consultés pour diriger la maintenance des fontaines. Ce livre contient un chapitre sur la mesure de l'eau dans les conduits, et enseigne également aux ingénieurs comment réorienter l'eau dans les bons canaux¹²⁰.

Le rapport de Médéric relève quatre catégories d'abus et de vol d'eau. Le premier type est une incursion dans des ouvertures qui avaient été faites à des fins d'excavation et de réparation. Le deuxième concerne certains tunnels menant au trou d'eau public ; certains tunnels privés avaient effectivement été bloqués, de manière plutôt professionnelle puisque les contrevenants avaient couvert les tunnels de chaux et de *Pozzolana*, et y avaient même posé des icônes. Toutefois, le troisième problème n'est pas d'origine humaine car cela concerne une roche molle, localement appelée *turbazz*, au moyen de laquelle l'eau coule au fond du tunnel, où elle se dissipe et se perd en raison de la mauvaise qualité du sol lui-même au lieu d'être dirigée vers les canaux de pierre appropriés. Une quantité énorme d'eau a par conséquent été perdue, au détriment de la population.

L'ingénieur français insiste pour que cette omission soit corrigée et que l'eau soit redirigée vers les bons canaux. Enfin, Médéric mentionne « une ouverture d'environ huit paumes, pratiquée, dit-on, dans une très bonne zone de la terre du tunnel ». Blondel affirme que cet espace date peut-être de l'époque où les Arabes gouvernaient Malte, vers l'an 800, lorsque les Maures ont reconstruit plusieurs fois la région de Mdina/Rabat, en la détruisant et la restreignant. Cela inclut la source de Saqajja, peut-être laissant un tunnel trop librement accessible au public. L'ingénieur français recommande que l'Ordre surveille l'approvisionnement en eau de Saqajja, puisqu'il s'agit d'une cible facile d'abus, et conseille à Son Éminence d'appliquer les mêmes mesures que le Grand Maître de Redin avait prises

¹¹⁹ Univ. 187, f. 2v.

¹²⁰ Voir C. FONTANA, *Utilissimo trattato dell'acque correnti, la misura delle acque correnti de l'architettura dell'acque correnti*, Rome, 1696.

quelque trente-sept ans auparavant. Ainsi, Médéric et son équipe proposent de réorienter la source, de sorte qu'elle jaillisse d'un cube construit à partir de roches molles, pour s'écouler sur environ 20 cannes, et de la sceller à la chaux et à la *pozzolana*.

Malheureusement pour la population, en raison de ces abus, les restrictions d'eau sont aussi drastiques qu'à l'époque du Grand Maître de Redin. L'Ordre doit imposer des taxes aux citoyens de Mdina et de Rabat. Surtout, afin de prévenir d'autres abus, l'ingénieur français insiste pour que les anciennes proclamations, oubliées depuis soixante-dix ans, soient répétées et appliquées conformément au code pénal de l'époque. Médéric, agissant ici en dehors de sa qualité d'expert technique, en l'occurrence en tant que surintendant des fontaines, est également fonctionnaire. Toutes les amendes doivent être versées au fonds des travaux publics et la loi doit être appliquée dans les huit jours suivant l'arrestation. Ainsi, quiconque est surpris exploitant des sources naturelles dans sa propre demeure sera puni¹²¹. Après avoir examiné le problème, l'ingénieur français exhorte les autorités à punir ces voleurs et à imposer les mêmes amendes, ou encore à s'en remettre au grand maître pour obtenir une autre peine. Médéric, qui est sympathique avec ceux qui le méritent, laisse entendre à l'Ordre qu'il devrait sanctionner les contrevenants plus sévèrement. L'ingénieur français salue son maître souverain et le prie poliment d'agir sur cette question avec l'urgence nécessaire.

La correspondance de Médéric Blondel avec le Saint Office

Médéric Blondel écrit aussi à plusieurs reprises au Saint Office, protestant contre la manière dont les bureaux du Pape sont dirigés à Malte. Le patronage artistique papal ayant diminué sous l'influence croissante de la France, l'ingénieur français et frère du célèbre François, qui possède des contacts diplomatiques, use de son influence pour tenter de remédier aux injustices sociales et aux problèmes causés par les fonctionnaires du Pape. Médéric, sympathisant avec les Maltais qui ont subi des injustices aux mains de la *Fabbrica di San Pietro dell'Urbe*, qui avait pouvoir de vie et de mort sur les chevaliers et les Maltais,

¹²¹ NLM, Univ. 187, f. 4.

écrit fréquemment à son sujet entre 1670 et 1675, aux cardinaux Bernardino Rocci¹²² et Tudesco du Saint Office, dénonçant sa corruption et sa cupidité¹²³. Il affirme que la cruauté de l'assesseur Alessandro Bologna et du *Promotore Fiscale* Giovanni Dimegh envers les Maltais est devenue intolérable, à tel point que lui et ses collègues n'acceptent plus un tel comportement. Médéric accuse le tribunal de la *Fabbrica* de cupidité et donc suggère que ses tribunaux soient réformés selon les règles de l'inquisition romaine moderne. Le chevalier français exhorte donc poliment les cardinaux à s'occuper de la question avec toute l'urgence possible, car ils sont en mesure de remédier facilement à ces problèmes. La note de Médéric à ses amis influents du Saint Office à Rome est l'une des nombreuses lettres accusant l'assesseur Bologna de corruption et de faute générale¹²⁴. L'intransigeance de Bologna lui vaut beaucoup d'ennemis parmi les Maltais, et personne ne peut discuter avec l'assesseur. Le Saint Office a dû en avoir assez des plaintes, puisque Bologna est congédié en 1670, devenant le premier assesseur à être renvoyé de son poste.

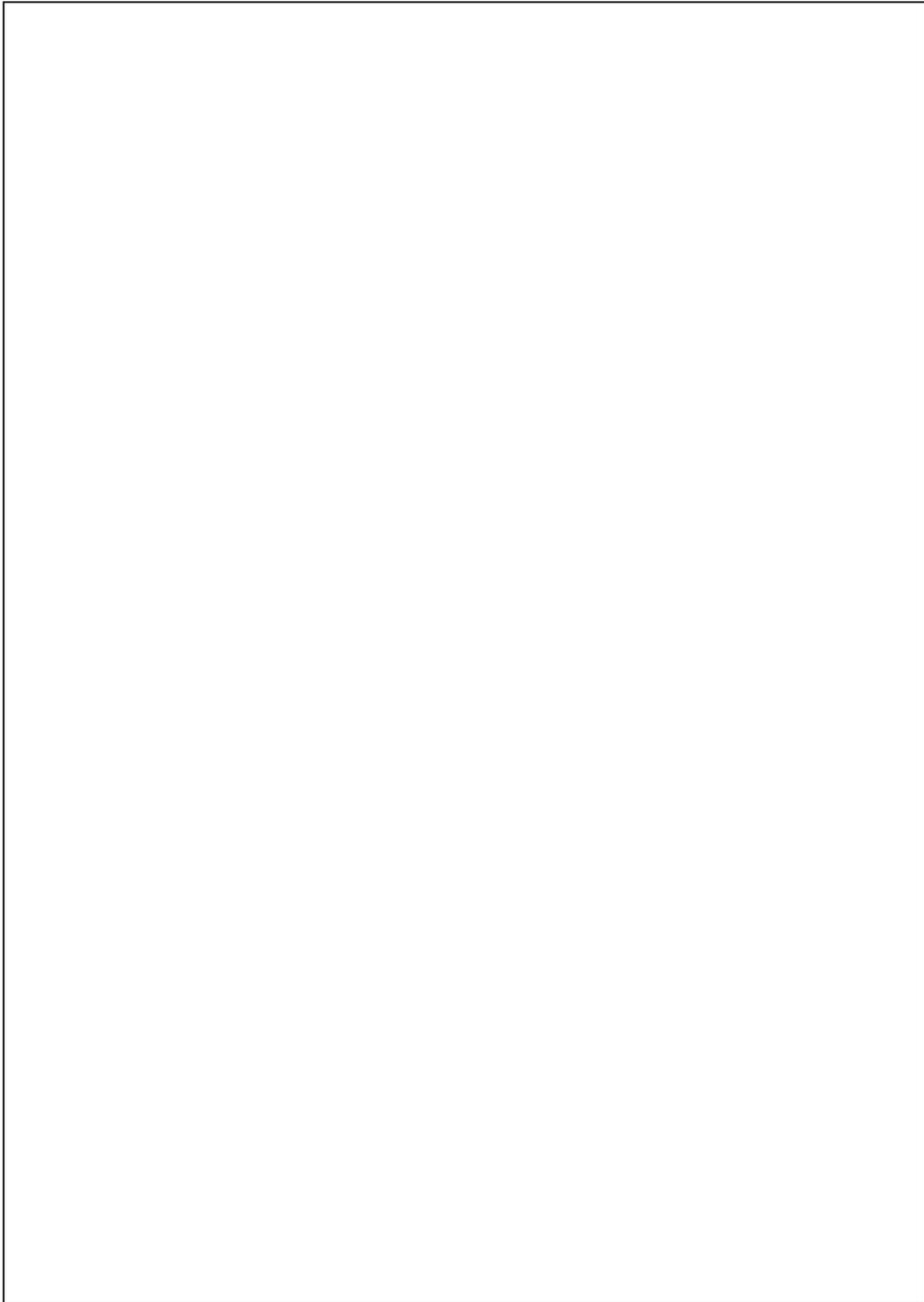
La longue lettre de Médéric, pleine de colère et d'ironie, est semblable à celle de son contemporain Vauban. Le maréchal déclare que les paysans français les plus pauvres sont privés de vin et de viande et sont très mal vêtus¹²⁵. Vauban dénonce la révocation de l'édit de Nantes (1685) et rédige ensuite un livre intitulé *Projet pour une dime royale* (1707), proposant un système de taxation plus équitable. Il n'est pas si surprenant de voir que Médéric, dans sa petite sphère d'influence, ait plus de succès dans sa campagne de justice sociale que son collègue Vauban contre les énormes excès militaires et civils.

¹²² Bernardino Rocci (né le 21 août 1627 à Rome et mort le 2 novembre 1680 dans la même ville) est un cardinal italien de l'église catholique de la seconde moitié du XVII^e siècle. Sa famille vient de Crémone et Milan. Rocci est un neveu du cardinal Ciriaco Rocci (1629) et un petit-neveu du cardinal Pompeo Arrigoni (1596). Bernardino Rocci est gouverneur de Fermo et d'autres villes dans les États pontificaux. Il est secrétaire de la *Congrégation de l'immunité ecclésiastique* et de la *Congrégation des rites* et conseiller à la *Congrégation de l'inquisition*. Rocci est chanoine de la basilique Saint-Pierre en 1661, nonce auprès du vice-roi de Naples en 1665 et gouverneur et administrateur de l'archidiocèse de Naples pendant la vacance de 1666-1667. Il est préfet du Palais Apostolique en 1668. Clément X le crée cardinal en 27 mai 1675. En 1676 il est transféré au diocèse d'Orvieto (archevêque à titre personnel). Rocci participe au conclave de 1676, lors duquel Innocent XI est élu pape et est légat à Ferrare.

¹²³ AOM 1444, f. 194r, 195v ; AOM 1445, f. 196.

¹²⁴ A. BONNICI, *Storja ta' L-Inkizizzjoni ta' Malta*, vol. ii, Malte, 1996.

¹²⁵ R. W. BERGER, *A Royal Passion - Louis XIV as Patron of Architecture*, New York, 1994, p. 177.



**Fig. 5.91 – Proposition de Médéric Blondel pour faire des travaux
afin d’améliorer les défenses de la Pointe de Senglea.
(AOM 1016, f. 193)**



**Fig. 5.92 – Traité de la Défense des Places, 1769
Sébastien Le Prestre de Vauban**



Fig. 5.93 – La trompe au Château d'Anet de Philibert de L'Orme

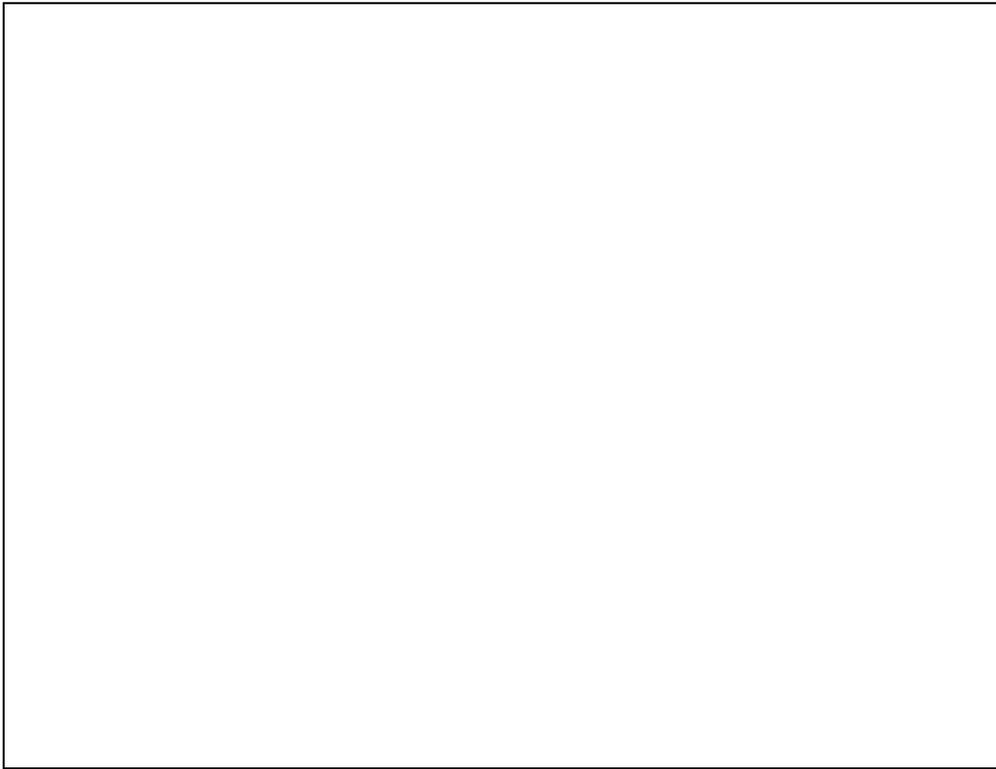


Fig. 5.94 – La trompe à l’Hotel de Bullioud à Lyon de Philibert de l’Orme

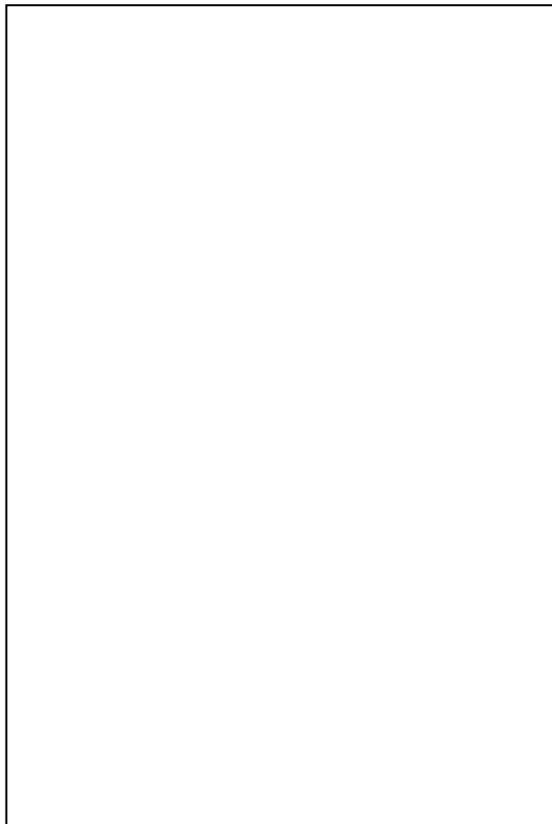
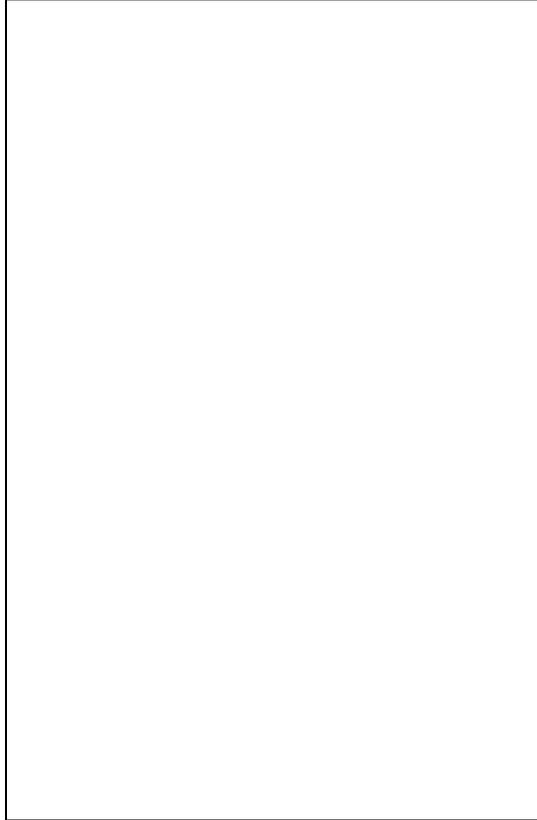
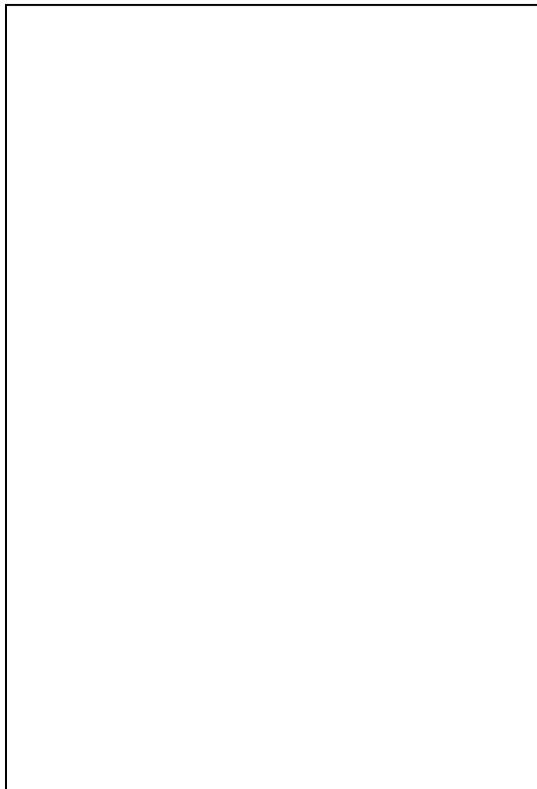


Fig. 5.95 – Détail d’une trompe dans la cour de L’Hotel de Bullioud à Lyon de Philibert de l’Orme



**Fig. 5.96 – *Premier tome de l'Architecture*
De Philbert de l'Orme, 1567**



**Fig. 5.97 – *Utilissimo Trattato delle Acque Correnti*
De Carlo Fontana, 1696**

D-Médéric Blondel – Architecte des Grand Maîtres

Hormis ses fonctions d'ingénieur militaire, Médéric Blondel est également responsable de l'architecture civile de l'Ordre. Il conçoit des palais tels que l'Auberge d'Italie et l'immeuble Cottoner à la Valette. Il participe également à la conception d'un certain nombre d'églises à La Valette et à Mdina. De nombreuses œuvres conçues pour l'Ordre ont été attribuées à Blondel, bien qu'il manque de documents précis attestant sa paternité. Cependant, les dates de conception de nombreuses églises maltaises, leurs caractéristiques stylistiques communes et l'accumulation des preuves de l'influence française conduisent à déduire l'implication directe ou, parfois, indirecte de Blondel.

L'église Sainte-Marie de Jésus, La Valette

Certaines pièces justificatives sont la preuve que Blondel serait à l'origine de la conception de la splendide façade de Sainte-Marie de Jésus (Fig. 5.98), connue localement sous le nom de *Ta' Giezu*, à St John Street à La Valette et construite grâce au travail des esclaves en 1688. Deux auteurs, tous deux membres de l'ordre des frères franciscains, déclarent que la façade de l'église aurait été démolie en 1686 et reconstruite sous le patronage du grand maître Gregorio Carafa. En effet, des sources révèlent que « Ulrico » Blondel aurait préparé les dessins et supervisé les travaux, les deux auteurs citant Fra Pelagio¹²⁶. Fra Pelagio est un contemporain de Médéric, dont les écrits datent de la fin du XVII^e siècle¹²⁷. Par ailleurs, un document conservé dans les archives franciscaines au sujet de l'église *Ta' Giezu* à La Valette témoigne du patronage du grand maître Carafa contre un projet de loi de 140 scudi¹²⁸.

¹²⁶ J. SCHRANZ, *De Mutuis Relationibus Inter Equites et Fratres Minores Insulae Melitae (1530 à 1798)*. (Sur les rapports mutuels entre les chevaliers et les frères mineurs dans les îles maltaises, 1530 à 1798). Thèse non publiée, Rome 1952.

B. FIORINI, *Notizie Storiche sull'Architettura dei Conventi Francescani*, dans Actes du XV^e Congrès de l'Architecture à Malte, Rome 1970, pp. 300-303.

¹²⁷ NLM, Ms. 1123, *Uomini Illustri di Malta dal 1495 ed Altre Notizie...*, f. 84.

¹²⁸ Archives provinciales franciscaines (APF), Libro Esito, Actes originaux 17, f. 32v-33r.

L'intérieur de l'église des mineurs franciscains remonte à 1575¹²⁹. La conception de l'église est attribuée à Gerolamo Cassar, qui offre également son aide de manière spontanée pour superviser les travaux de construction¹³⁰. L'ensemble des bâtiments est modifié entre 1595 et 1601, sous le règne du Grand Maître Garzes. Comme la façade de cette église est en très mauvais état et que d'importants travaux de restauration s'imposent, la décision est prise de la démolir complètement et de la reconstruire selon la conception de Blondel¹³¹. Pour témoigner du patronage de Carafa, trois armoiries du grand maître sont sculptées sur la façade de l'église (Fig. 5.99). Celles-ci sont malheureusement effacées par les Britanniques au cours des premières années du XIX^e siècle, à l'époque coloniale.

L'aménagement de la façade de l'église Sainte-Marie de Jésus (Fig. 5.100) est primordial. En effet, afin de faire ressortir la travée centrale aux moulures façon plastique, Blondel soumet la projection des pilastres articulés. Le désir de Blondel de se lancer dans des formes audacieuses et imposantes s'ajoute au désir inspiré du style baroque de voir une plasticité à plus grande échelle. Les pilastres plats utilisés jusqu'ici sont remplacés par d'immenses pilastres doriques placés contre les demi-pilastres. Ces pilastres sont bien plus imposants et lourds que d'habitude. De la même manière, l'entablement dépasse plus fortement que d'habitude, avec des éléments s'avancant en évidence sur chaque pilastre. Le fronton triangulaire brisé est ensuite poussé vivement vers l'extérieur contre la ligne d'horizon.

Blondel n'a jamais traité ces éléments avec autant d'insistance, et la ressemblance avec l'église romaine de *Santa Maria in Campitelli* de Rainaldi (Fig. 5.101), notamment du fait de l'impulsion verticale, la ligne d'horizon dynamique et l'impression d'une articulation riche, serait le résultat d'une étude approfondie de cette façade. Il convient de noter que la raison pour laquelle Blondel réussit est le fait que les trois travées sont conservées dans le même plan. Si la travée centrale avait été avancée, les motifs de son édicule, à savoir la seule caractéristique que Sainte-Marie de Jésus partage réellement avec la façade de l'église de Rainaldi, auraient été abîmés. Etant donné que les trois travées sont conservées dans le

¹²⁹ NAV, Actes de Placido Abel (1509 à 1572), R4, 18 mai 1571, p. 526 ; dans. B. FIORINI, *op. cit.*, p. 304.

¹³⁰ J. SCHRANZ, *op. cit.*, p. 38.

¹³¹ *Ibidem.*

même plan, les pilastres solides ont presque la même valeur et le même effet que les colonnes de Rainaldi. Cependant, les colonnes sont retirées uniformément des façades des églises baroques maltaises. Curieusement, le travail de Blondel en est la cause principale. Dans ses églises plus anciennes, il a en fait converti les colonnes de Palladio en pilastres plats. Lorsqu'il vise à obtenir dans cette église les effets saisissants de la façade de Rainaldi, il conserve ces éléments architecturaux en les utilisant toutefois avec la même force et produisant le même effet que les colonnes. Dans *Principes architecturaux*, Wittkower décrit le pilastre comme une colonne aplatie qui a perdu sa valeur tridimensionnelle et tactile¹³². Les pilastres de la façade de Sainte-Marie de Jésus sont en réalité décrits comme des colonnes carrées.

L'origine de cette articulation est due à la volonté de l'architecte d'associer les tendances du classicisme et du style baroque. Le décor identique des pilastres articulés ainsi que le maintien de toutes les travées dans un même plan sont des tendances du classicisme. En effet, pour souligner l'importance du centre de la façade (un objectif du mouvement baroque), les pilastres intérieurs sont conçus afin d'assurer une double fonction: le fronton triangulaire les relie entre eux et est perçu comme cadre de l'unité centrale. Les pilastres plats ont la même origine, entre les esthétiques baroque et classique. D'autre part, les idées maniéristes et une certaine touche maniériste sont une autre caractéristique stylistique qui devrait être considérée et découverte dans les compositions de Blondel. Après tout, le classicisme français provient principalement de l'architecture romaine maniériste.

D'après le document mentionné ci-dessus, il est clair que le chevalier français, revendiquant la paternité de la conception de l'église Sainte-Marie de Jésus, n'a pas été payé pour de ses efforts. S'il est habituel pour Blondel de travailler gratuitement, cela explique l'absence de toute référence à son implication directe dans la construction de ces églises. Sur le plan stylistique, on pense qu'il est responsable des plans de l'église carmélite de Mdina (1660 à 1672), de Saint-François d'Assise de La Valette, inaugurée en 1681¹³³, et

¹³² R. WITTKOWER, *Architectural Principles in the Age of Humanism*, Londres, 1949.

¹³³ L'église est inaugurée le 17 novembre 1681 sous le règne du grand maître Gregorio Carafa. *Discorsi Sacri, Panegirici del P.M. fra A. Fontana da Malta*, Palerme 1689. Mais les travaux de décoration commencent à partir de 1676. V. MARIANI, *Mattia Preti a Malta*, Rome 1929, p. 58, 64, 74, et 84. L. MAHONEY, *A History of Maltese Architecture*, Malte 1988, op. cit., n. 4, p. 259.

de Saint-Roque, également à La Valette (1681), ou du moins qu'il s'en inspire. Ces églises ont des plans différents, la première ayant une forme ovale, la deuxième étant rectangulaire et la troisième ayant la forme d'une croix grecque, mais leur point commun est que leurs intérieurs sont répartis de manière uniforme.

L'église Saint-François d'Assise de La Valette

L'église Saint-François (Fig. 5.102), en très mauvais état et au bord de l'effondrement, est reconstruite en 1681. Elle est agrandie et décorée une fois de plus grâce au patronage du Grand Maître Gregorio Carafa¹³⁴. À l'intérieur de la corniche, on y trouve en effet deux armoiries du grand maître, la troisième étant située sur la façade de l'église, à côté d'une plaque en marbre commémorative portant sa date de reconstruction (1681) (Fig. 5.103). L'église Saint-François est agrandie en 1923, mais dans son état d'origine, elle se compose de deux espaces unifiés : une nef (ou espace de rassemblement) composée d'un rectangle longitudinal, et un chœur (ou sanctuaire) composée d'un autre rectangle, plus petit, posé au côté en sens transversal. La largeur des deux rectangles est identique, les deux partagent un axe longitudinal commun, et les deux espaces unifiés sont intégrés par un même entablement qui délimite l'espace.

La nef (Fig. 5.104), ou espace de rassemblement, est composée de trois travées, à savoir une travée à arcades avec un renforcement peu profond pour l'autel latéral, une travée plus étroite composée d'une niche, ainsi qu'une autre travée à arcades semblable à la première. Les murs de la nef sont donc organisés comme une unité, non pas par un simple regroupement cumulatif mais par l'établissement d'un équilibre entre la première et la troisième travée autour de la travée du milieu, plus étroite. On retrouve aussi l'unité supérieure de la nef dans le caractère uniforme du plafond à moulures. De par sa position relativement basse, le plafond à moulures contribue en effet à cette unité. La verticalité de l'intérieur est ensuite mise en évidence par les pilastres articulés et très verticalisés qui s'élèvent des bases isolées. L'intérieur est ensuite mis en scène par le décor théâtral du sanctuaire, qui est encadré par une voûte elliptique soutenue par des pilastres visiblement

¹³⁴ B. FIORINI, *op. cit.*, p. 302.

saillants. Si l'on compare à l'articulation simple mais élégante de la nef, le sanctuaire est comme la scène d'un décor avec des pilastres rassemblés, des colonnes élevées et isolées ainsi que des retables majeurs. De plus, l'ordre composite utilisé à travers celui-ci crée une richesse qui est caractéristique du style baroque.

La façade (Fig. 5.105) avec pilastres de cette église peut être décrite comme une version plate de *San Giorgio Maggiore*, conçue par Palladio. « Aplatie » est le mot clé descriptif de cette façade car les pilastres, le fronton triangulaire, l'entablement et les autres moulures sont visiblement peu profonds. L'examen révèle que les pilastres extérieurs et intérieurs sont joints et que leur entablement n'a été projeté que pour une petite partie. L'idée de ces motifs est à l'origine inspirée par les frontispices de Lescot à la cour carrée du Louvre (1546-1559) et indique la main d'un architecte français. Il semblerait que l'architecte prévoit de mettre en évidence la partie centrale, légèrement encastrée, par l'effet d'encadrement produit par les pilastres joints. Le décor et le procédé sont visibles sur la façade contemporaine de Sv. František à Prague (1678 à 1688) dessinée par l'architecte Jean-Baptiste Mathey, originaire de Dijon.

La façade de Saint-François peut être qualifiée de soignée et de clairement classique, et sa porte, du fait de sa taille importante, attire tous les regards. Le Grand Maître Carafa est un grand patron des frères franciscains. L'hypothèse selon laquelle cette église aurait été conçue par son ingénieur résident n'est, par conséquent, pas absurde. Quelques années plus tard, Carafa reconstruit ou, autrement dit, rénove l'Auberge d'Italie. Les moulures qui encadrent les armoiries du grand maître, placées en évidence au-dessus du portail de Saint-François, apparaissent de nouveau sur l'encadrement des fenêtres de la nouvelle façade de l'auberge. En général, des projets comme cette auberge relèvent en fait de la responsabilité de l'ingénieur résident. Cela explique donc le moulage caractéristique qui apparaît sur les deux façades, et qui renforce l'hypothèse selon laquelle Saint-François est l'œuvre de Blondel.

L'église de Saint-Roque de La Valette

L'église de Saint-Roque (Fig. 5.106), à La Valette, est construite entre 1676 et 1679. L'église est construite par l'*Università* en signe de reconnaissance suite à la fin de la peste

qui faisait rage entre 1675 et 1676. Par la même occasion, les chevaliers construisent l'église Sarria de Floriana selon les plans de Mattia Preti¹³⁵. Blondel part en France en congé maladie le 11 septembre 1678¹³⁶ et revient au milieu des années 1681. Cette église, comme l'église Sarria, est attribuée par erreur à Lorenzo Gafà¹³⁷. Il est cependant très probable que Gafà ait supervisé la construction des deux bâtiments en tant que *capomastro*. Une inscription est gravée sur la porte de Saint-Roque en remerciement au Grand Maître Carafa de sa générosité. L'inauguration de l'église a finalement lieu le 12 août 1681¹³⁸.

La petite parcelle de terrain rectangulaire qui était disponible (emplacement d'une église plus ancienne) est en partie responsable des plans. La solution de l'architecte conforte son choix pour des plans fortement unifiés dans une direction préférentielle. Le goût prononcé pour ce genre de plan est bien entendu une tendance du mouvement baroque. Le plan de l'église Saint-Roque (Fig. 5.107) ressemble beaucoup à celui d'une église de Paris. En effet, l'église du Noviciat des Jésuites de Paris (Fig. 5.108) est conçue par le jésuite Etienne Martellange (les travaux débutent en 1612). François Blondel fait référence à cette petite église dans son livre sur l'architecture, dans lequel il introduit quatre planches de cette église et ajoute qu'elle est considérée comme l'un des exemples les plus parfaits de sa catégorie à Paris¹³⁹. Si Saint-Roque a été conçue par Médéric Blondel, comme le déclarent souvent les historiens de l'architecture locale, celui-ci aurait certainement connu cette église parisienne tant vantée par son frère François.

La façade de Saint-Roque (Fig. 5.109) s'inscrit dans le courant de pensée responsable des autres façades. Du fait de ses origines françaises, Blondel est davantage porté vers le classicisme. Étant donné qu'il appartient aussi à son époque, il tente de concilier les revendications du classicisme avec celles du style baroque contemporain. Il prend pour thème les façades de l'église vénitienne de Palladio. Il remplace alors les colonnes de

¹³⁵ A.O.M. 262, f. 52v.

¹³⁶ A.O.M. 262, f. 281v.

¹³⁷ A.C.M. Misc. 180, p. 361.

¹³⁸ A. FERRES, *Descrizione Storica delle Chiese di Malta e Gozo*, éd. Midsea Books, Malte, 1866, p. 169.

¹³⁹ *Cours d'architecture* (publié à l'origine en 1675 et élargi dans une autre édition en 1698). Depuis le catalogue de la Bibliothèque nationale de Malte, il est possible de vérifier que les chevaliers avaient en leur possession une copie de ce livre. Les autres publications de François Blondel sur l'ingénierie militaire et les mathématiques sont toujours existantes.

Palladio par des pilastres nettement plus plats et limite les éléments de sculpture à la travée centrale. Grâce aux pilastres peu profonds, les éléments de sculpture ressortent avec plus de force. L'axe central est ainsi mis en évidence (un objectif baroque), tandis que la façade à trois travées est conservée dans le même plan (typique du classicisme français). Cette même procédure est en fait évidente sur la façade de Saint-François.

La façade de Saint-Roque est un autre développement du même thème. Sa façade est en effet entourée de pilastres géants « palladiens » et plutôt plats. Les trois travées sont retenues dans le même plan, tandis que les travées latérales sont ici complètement dénudées. Ainsi, les pilastres plats encadrent les murs dénudés des travées latérales afin de mieux mettre en valeur les moulures décoratives de la travée centrale. Chaque aile est couronnée d'un fronton segmentaire, alors que la travée centrale est surmontée d'un clocher relié par de grandes courbes concaves aux frontons segmentaires inférieurs.

Dans les églises Sainte-Marie de Jésus et Saint-François, la travée centrale est mise en évidence grâce aux décorations sculpturales. L'entrée est ici marquée par un immense portique à l'intérieur d'une niche. Le porche caverneux produit un grand effet sur la rue étroite et oblige presque le passant à se rendre à l'intérieur, dans la fraîcheur de cette église. Un nombre restreint de façades baroques ont pleinement atteint cet objectif baroque fondamental. Le portail principal de cette église est donc caractérisé ici par une *trompe*¹⁴⁰ française (Fig. 5.110). Cette *trompe* constitue la preuve stylistique d'un type très particulier (Fig. 5.111). C'est une technique que Médéric aurait bien connu en tant qu'*ingénieur ordinaire du roi* français.

Comme à Saint-François, nous trouvons ici une modification dans les frontispices de Lescot. Sur les deux façades, les pilastres intérieurs sont reliés aux pilastres extérieurs par un piédestal, une base et un entablement. À Saint-Roque, il est toutefois plus évident que les pilastres intérieurs et extérieurs sont davantage reliés à un fronton segmentaire. Aussi bien à Saint-François qu'à Saint-Roque, l'entablement de la travée centrale semble être légèrement marqué par un renforcement. C'est en effet l'entablement en légère saillie qui relie les pilastres d'encadrement. Si l'on compare la façade de Saint-Roque avec la partie

¹⁴⁰ Une autre petite chapelle dédiée à Saint-Nicolas, située près de la Porte des Grecs et attribuée à Blondel, présente la même caractéristique architecturale de *trompe* sur son portail principal.

supérieure de la pièce maîtresse de l'Auberge de Provence (que nous le verrons plus loin), il ne fait aucun doute que Blondel utilise une version plate des motifs du frontispice français.

L'église des Carmélites de Mdina

L'église carmélite de Mdina (1660 à 1674) (Fig. 5.112), plus ancienne, est un autre exemple d'intérieur fortement uniforme. Ses plans sont à l'origine ceux de l'église *Sant'Anna dei Palafrenieri* de Vignola, construite après la mort de l'architecte en 1573. Parmi les nombreuses églises inspirées de l'église ovale de Vignola figure celle de *San Giacomo degli Incurabili* au *Corso* à Rome (Fig. 5.113). Les travaux sont lancés en 1592 par Francesco Capriani da Volterra qui, d'ailleurs, peut être considéré comme l'élève de Vignola. D'autre part, bien qu'elle soit de plan circulaire, l'église de la Visitation à Paris, plus connue sous le nom de *Visitandines* (1632 à 1633), peut aussi être étroitement associée aux plans de l'église maltaise. En effet, la configuration des chapelles latérales ainsi que le décor intérieurs ressemblent ici tout à fait à ceux des *Visitandines*. Cette église parisienne a été conçue par François Mansart en 1632, dans le style baroque. Noël Brûlart de Sillery, bienfaiteur de l'église et admirateur du Panthéon de Rome, aspire à un plan centralisé. Mansart, sans doute également influencé par la chapelle du château d'Anet, conçoit un dessin très original avec huit espaces auxiliaires connectés entre eux et entourant le dôme central (13m), y compris le sanctuaire au sud, le vestibule au nord, trois chapelles, deux sacristies, ainsi que le chœur des religieuses à l'ouest.

D'un autre côté, l'église maltaise s'articule à travers un ordre géant de pilastres corinthiens. Ces pilastres palladiens ont déjà été observés à Saint-François et, ici comme là-bas, l'unité de l'intérieur est accentuée par le manque de relief de la voûte. Cette voûte plate n'est pas vraiment conçue comme un vrai dôme, autrement dit ce n'est pas un dôme surbaissé. Si l'on compare ce "dôme" avec le plafond à moulures de Saint-François, on observe que les deux sont soutenus par de bas attiques et comportent des fenêtres qui s'élèvent directement au-dessus de l'entablement. Le "dôme" de l'église carmélite (Fig. 5.114) n'a en réalité pas de lanterne et a de toute évidence été conçu comme celui de Saint-François, comme un plafond à moulures offrant une surface uniforme et bien éclairée, à peindre et à décorer.

Les détails identiques au-dessus de l'entablement et la ressemblance des pilastres articulés au-dessous donnent davantage l'impression que les deux intérieurs ont été conçus par le même architecte. L'espace ovale principal est bien entendu équivalent à la nef (ou espace de rassemblement) de Saint-François. À Mdina, les grands pilastres géants simples structurent chaque moitié de l'espace ovale au rythme d'une large travée centrale entourée de deux travées étroites (Fig. 5.115). Par conséquent, bien que le rythme soit identique à celui de l'église de La Valette, l'ordre partant d'une large travée vers une travée étroite puis une large travée est ici inversé. Cette inversion crée un axe transversal important et met davantage l'accent sur l'espace ovale principal.

La technique de construction utilisée ici par les constructeurs pour la toute première fois est particulièrement intéressante. La configuration ovale du plan (Fig. 5.116) fait que les arcs qui traversent ces travées (et surtout ceux du sanctuaire) sont progressivement incurvés et non rectilignes. Il est donc indispensable de mettre en place une expertise en ingénierie et en stéréotomie, une expertise typique des méthodes de construction française et mise en évidence par le grand théoricien de l'architecture français du XVI^e siècle Philibert de l'Orme dans son *Premier tome de l'Architecture*. Bien que les architectes et les chercheurs locaux étudient la disposition des églises et leurs caractéristiques conceptuelles, malheureusement peu d'entre eux analysent les résultats des interactions entre Médéric Blondel et les maître-maçons maltais.

La proximité relative du "dôme" plat et la nature verticale des hauts pilastres prennent ici un sens plus important. Lorsque le regard passe du sanctuaire au plafond, l'esprit est amené à s'attarder sur les plus grands mystères de la foi. Cet intérieur baroque précoce parvient à saisir les charmes du début du mouvement rococo. La petite taille de l'église est un avantage pour l'achèvement total de l'intérieur. On observe ici la présence permanente d'une corniche intérieure bien exposée ; lorsque celle-ci est associée à la taille relativement petite de cette église, elle joue un rôle crucial afin que cette même corniche atteigne une parfaite homogénéisation architecturale qui est la base de la planification centralisée. Les couleurs pâles et pastel ainsi que la note douce et intense des peintures du plafond viennent s'ajouter à la palette de couleur des murs, la couleur saumon du marbre des grands pilastres raffinés étant la plus répandue.

Après que l'ingénieur militaire français Médéric Blondel ait achevé les plans du nouveau bâtiment en 1660, les travaux sur les fondations de l'église carmélite sont aussitôt mis en place. Les avancées semblent cependant être quelque peu ralenties par la découverte inattendue de plusieurs murs en maçonnerie lourde, qui sont vraisemblablement les vestiges d'un grand bâtiment punique sur le site¹⁴¹. Toutefois, l'église carmélite est en général rattachée à Francesco Sammut, qui est payé pour contribuer à sa construction à partir de 1662, jusqu'à sa mort en 1666. Certains éléments portent à croire que les travaux de l'église ont bien avancé en 1667, lorsque le *capomastro* Francesco Sammut est payé pour avoir élaboré une belle maquette en bois¹⁴². Cependant, dans un inventaire établi après sa mort, le "célèbre" auteur de l'église carmélite semble avoir en sa possession un certain nombre de livres tels que « *Un libro francese Le Neuve Architecture, un libro francese Fortificatione e Prospecti, un di Michelangelo, un altro di scartocci de Stefano della Bella, cinque altri libri d'architettura ornamenti di des Parto.* »¹⁴³

Deux ans après la mort de Sammut, Lorenzo Gafà apparaît sur les lieux et est payé pour « aider à la construction de l'église » jusqu'à son achèvement en 1674. Bien que les services de Gafà soient décrits de la même manière que ceux de son prédécesseur, il n'a jamais été dit qu'il agissait autrement que comme superviseur. Les travaux de la façade débutent en 1668, ceux du beffroi en 1669 et ceux du plafond en voûte en 1670, ce qui met fin à la construction de l'église en 1674. L'année suivante, les carmélites ont ainsi la possibilité de célébrer en grand la fête de *Santa Maria della Rocca* à l'intérieur du nouveau bâtiment, en y intégrant tout le mobilier et les équipements nécessaires, parmi lesquels une nouvelle chaire baroque conçue par Gafà¹⁴⁴. La caractéristique la plus marquante des travaux de construction au sein de l'église carmélite est le caractère irrégulier de l'avancement des travaux en raison de problèmes financiers fréquents. Cette terrible situation persiste jusqu'en 1729, date à laquelle le couvent voisin est achevé.

¹⁴¹ S. ABELA, *Il-Karmelitani fl-Mdina (1659-1994)*, Malte, 1994, p. 14.

¹⁴² (A)rchives du (C)ouvent (C)armélite de (M)dina, *Libro della Fabbrica 1660-1673*, f. 78v; dans D. DE LUCCA, *Mdina – A History of its Urban Space and Architecture*, éd. Said International, Malte, 1995, pp. 63-64.

¹⁴³ L. MAHONEY, *A History of Maltese Architecture, op. cit.*, p. 260.

¹⁴⁴ ACCM, *Libro della Fabbrica 1673-1697*, F. 27; dans D. DE LUCCA, Malte, 1995, *op. cit.*, p. 64.

Un des faits remarquables au sujet de l'église et du couvent des carmélites de Mdina tient au fait que l'ensemble du bâtiment n'a jamais subi de modifications structurelles ultérieures, à l'exception du beffroi qui a été reconstruit à deux reprises en 1745 et 1856 en raison des dégâts causés par un tremblement de terre.¹⁴⁵ Il s'agit d'un cas plutôt rare, où l'architecture originale datant du XVII^e siècle et marquant le début de la période baroque à Malte peut encore être appréciée telle qu'elle avait été conçue. Lorsque l'on prend en compte les liens de Médéric Blondel avec l'établissement français, on comprend tout à fait pourquoi la complexe carmélite de Mdina se classe parmi le plus bel exemple de l'expression du début de la période baroque dans la ville médiévale. Par conséquent, le bâtiment achevé doit certainement avoir fourni à la fois un modèle et une force bien nécessaire pour les réalisations baroques ultérieures à Mdina après le tremblement de terre de 1693.

La participation continue de l'ingénieur militaire aux travaux de fortification à Mdina¹⁴⁶, jusqu'à sa mort en 1698, laisse peut-être entendre qu'il a souvent eu l'occasion de visiter le site de l'église carmélite, ce qui explique la qualité architecturale exceptionnelle du produit fini. Celle-ci est perfectionnée par ses assistants Sammut et Gafà entre 1660 et 1680 suite aux absences fréquentes de Blondel sur l'île pour participer, entre autres, à la campagne de Candie¹⁴⁷.

La façade extérieure de l'église carmélite (Fig. 5.117) de Mdina procure cette sensation particulière et austère qui est propre à l'église contemporaine de Saint-François à La Valette et attribuée à Blondel¹⁴⁸. Parmi les similitudes de l'expression architecturale entre ces deux bâtiments, qui sont associés à des paysages urbains droits et incurvés très différents, figurent l'utilisation de l'ordre colossal soutenu par de hauts piédestaux, la répartition de la façade en trois travées et l'utilisation d'un lourd fronton couronnant la façade. Ceux-ci sont présentés avec beaucoup de dynamisme au sein du bâtiment de Mdina, à travers une forme sculpturale segmentaire créant une ligne d'horizon incurvée. La façade

¹⁴⁵ S. ABELA, *op. cit.*, pp. 78-81.

¹⁴⁶ Blondel est également responsable de la conception du bastion de De Redin en 1657.

¹⁴⁷ AOM 262, f. 81v.

¹⁴⁸ L. MAHONEY, *A History of Maltese Architecture, op. cit.*, p. 221.

de Saint-François, la plus proche des façades de Palladio, est couronnée d'un fronton triangulaire statique et présente très peu de saillie. D'autre part, la façade de l'église carmélite présente une ligne d'horizon très dynamique en forme d'oméga. De plus, lorsque l'entablement s'avance sur chaque ensemble de pilastres couplés, il en résulte une activation dynamique supplémentaire de l'horizon.

Comme nous l'avons vu, les caractéristiques stylistiques des intérieurs de l'église carmélite et ceux de Saint-François plaident en faveur d'une paternité commune. Un examen précis de leurs façades transforme cette conjecture en certitude et rappelle également l'influence d'un architecte français. Comme c'est le cas de l'église Saint-François, la façade de l'église carmélite est tirée des façades de l'église vénitienne de Palladio et est disposée selon un ordre colossal, sur des piédestaux élevés, qui recouvre toute la façade. Ici, les pilastres sont toutefois couplés. Comme c'est le cas à Saint-François, les trois travées sont conservées dans le même plan et les pilastres sont visiblement plats. On comprend mieux ici pourquoi ces pilastres sont aplatis. La baie centrale est remplie d'éléments de sculpture mis en évidence. Il apparaît donc clairement que la projection des pilastres est plus discrète, de sorte que la lourde sculpture qui encombre la travée centrale ressort davantage. Comme les murs des travées latérales restent complètement dénudés, ils complètent les pilastres plats pour faire ressortir la travée centrale aux moulures façon plastique.

Ce qui est important à propos de cette première façade baroque, c'est la nouvelle dimension de "décoration" qu'elle a dû instantanément ajouter aux façades alors austères sur la rue principale de Mdina, connue à l'époque sous le nom de *Harit il-Mwieli*, manifestement suggérée dans le contraste encore évident créé par les murs imposants restaurés du Palazzo Santa Sofia, le bâtiment voisin. On comprend donc ici le tout premier exemple de l'architecture baroque dans l'ancienne capitale, son enrichissement dynamique du paysage urbain, sa concentration sur les valeurs collectives, ses fortes qualités communicatives dans le contexte non pas d'un plan à la mode ou une ville baroque radiale fortifié, mais d'un contexte encore très médiéval. C'est peut-être ici, grâce à la transformation de *Harit il-Mwieli*, que la véritable importance de ce que Blondel a pu réaliser prend tout son essor.

L'Auberge d'Italie de La Valette

La première Auberge d'Italie est à l'origine construite sur une partie du site actuellement occupé par le Palais Magistral. Les travaux de l'Auberge d'Italie commencent sur le site où elle se trouve aujourd'hui, à la fin des années 1575 ou au début des années 1576. Toutefois, il semble que l'auberge se situe en face du cavalier Saint-Jacques et que l'entrée latérale à caissons, à voûte en berceau et située presque à l'angle de cette aile, était l'entrée principale d'origine. Cette théorie est fondée sur l'hypothèse selon laquelle toutes les auberges sont conçues à l'origine pour avoir une place ouverte à l'avant, bien que le site choisi pour cette deuxième auberge d'Italie n'ait pas été au départ prévu pour une auberge¹⁴⁹. La disposition actuelle de ce bâtiment porte cependant à croire que l'entrée principale a toujours été prévue pour se trouver au milieu de la façade de Merchants Street. Une théorie qui s'est récemment développée lors des travaux de restauration en cours défend l'idée selon laquelle l'entrée principale a été progressivement remplacée, passant de celle qui donne sur la place nouvellement construite à celle de Merchants Street. En effet, sur les représentations de Matteo Perez d'Aleccio, comme sur d'autres, l'Auberge d'Italie est toujours représentée avec sa façade principale donnant sur Merchants Street, où l'on trouve d'ailleurs une autre entrée à caissons et à voûte en berceau de l'auberge qui remonte à la fin du XVI^e siècle.

Cependant, nous savons que les travaux de l'auberge semblent s'étendre au cours des dernières années des années 1590 et pendant une bonne partie du XVII^e siècle, principalement en raison des élargissements successifs. En 1595, Francesco Antrini est en réalité payé 12 écus « *per le sue fatiche e disegni* »¹⁵⁰. Darmanin Demajo conclut en effet que cette deuxième Auberge d'Italie n'a pas été conçue par Gerolamo Cassar, comme beaucoup d'autres auberges d'origine. Le dernier de ces agrandissements est réalisé dans les années 1680, lorsque le dernier étage est ajouté et que la façade de Merchants Street est entièrement rénovée par Médéric Blondel (Fig. 5.118). Ce résultat n'est pas une surprise

¹⁴⁹ DARMANIN DE MAJO, *Storia dell'Albergia della Lingua d'Italia: Archivio Storico di Malta*, Anno I, Vol. I, (Rome 1929-1930, VIII), p. 261.

¹⁵⁰ AOM 2127, f. 250; dans L. MAHONEY, *A History of Maltese Architecture*, *op. cit.*, p. 156.

puisque le poste d'ingénieur résident est souvent associé à celui d'architecte, de sorte que tout l'ensemble des bâtiments, militaires et civils, relèvent de la responsabilité d'un seul homme. Même au début du XVIII^e siècle, on observe que Charles François de Mondion, l'ingénieur résident de 1715 à 1733, est à l'origine des plans de nombreux palais de Mdina, commandés par le Grand Maître Manoel de Vilhena (1722 à 1736) dans la vieille capitale.

La porte à bossages (Fig. 5.119) est disproportionnellement petite comparée à la façade actuelle. Cependant, ses détails s'accordent parfaitement aux coins massifs à bossages qui soutiennent cette auberge comme des bastions mineurs. Les moulures des fenêtres du rez-de-chaussée ont probablement toutes été refaites afin d'être en harmonie avec celles construites au premier étage. Les encadrements des fenêtres de la mezzanine sont remarquablement similaires à l'encadrement de la travée centrale de la façade de l'église Saint-François, tandis que l'étage supérieur est à l'évidence un ajout totalement nouveau datant des années 1680 (Fig. 5.120). Ce contour de fenêtres de la mezzanine ressemble en fait beaucoup aux moulures qui encadrent la rosace de l'église maniériste de *Santa Caterina dei Funari* à Rome (vers 1560).

Le rythme maniériste des fenêtres date probablement du temps de la façade d'origine de l'auberge. En effet, ce rythme irrégulier renforce l'axe central de la même façade. Sur une façade inarticulée, c'est un moyen très efficace d'exalter toute la composition. Le même rythme est utilisé par Longhena (1598 à 1692) à *Villa Rezzonico* à Bassano, Vicence¹⁵¹. L'échelle de la façade actuelle de l'auberge est imposante, alors que son décor sobre et austère, malgré la pièce maîtresse baroque qui marque le patronage du Grand Maître Gregorio Carafa (Fig. 5.121), conserve la gravité de la façade maniériste de la fin du XVI^e siècle.

L'église Sainte-Catherine d'Italie de La Valette

Il est tout aussi correct de supposer que le plan octogonal de l'église (5.122) adjacente de Sainte-Catherine d'Italie date aussi des années 1680, année durant laquelle l'Auberge d'Italie a été rénovée, très probablement sous la direction de Blondel. Le nouveau

¹⁵¹ G. CHIERICI, *Il Palazzo Italiano*, vol. 3, Milan 1952, p. 369.

bâtiment octogonal ainsi que l'auberge voisine ont subi quelques dégâts suite au tremblement de terre qui a frappé les îles maltaises en 1693.¹⁵² Entre son arrivée en 1708 et l'année 1713, Romano Carapeccchia est sollicité pour la restauration de cette église, afin de rénover en grand son décor intérieur et extérieur. Cela représente un défi pour cet architecte à peine arrivé, puisque son intervention porte ici essentiellement sur la rénovation finale d'une église du XVI^e siècle ayant subi des dégâts à plusieurs reprises, en particulier à la fin du XVII^e siècle. On ne sait pas exactement ce qui a été construit par Blondel avant l'intervention de Carapeccchia, toutefois nous savons que l'intervention de Carapeccchia inclut le réaménagement de tous les murs intérieurs, l'ajout d'un nouveau dôme reposant sur le bandeau d'un attique bas, ainsi que l'introduction d'une splendide façade arborant un portique aux nombreux détails (Fig. 5.123).

La chapelle Saint-Nicolas du Fort Ricasoli

Comme le Fort Ricasoli est un grand fort avec une garnison importante, où beaucoup de membres vivent avec leurs familles, et aussi puisque l'Ordre religieux hospitalier se soucie évidemment des besoins ecclésiastiques de ses membres et de ses dépendants, le Grand Maître Nicolás Cotoner oblige la Fondation Cotoner à fournir les fonds nécessaires à la construction d'une chapelle à l'intérieur du fort. À cet effet, Cotoner demande à l'ingénieur résident de l'Ordre Fra' Médéric Blondel d'établir les plans nécessaires¹⁵³.

L'idée initiale de Blondel est de construire la chapelle à droite de la porte principale et de la salle des gardes, au col du demi-bastion de Saint-Jean, au bout des grandes casernes qui ont déjà été construites en 1674. Les stalles du chœur seraient justes au col du bastion, et la nef ferait partie de la première arcade des casernes elles-mêmes, ce qui assurerait la protection contre les bombardements. Le sapement pendant le siège serait impossible à cause de la protection assurée par le bastion¹⁵⁴. Le site initialement prévu par Blondel serait pratiquement identique à celui de la chapelle Sainte-Anne à Fort Saint-Elme. Il se peut que

¹⁵² AOM 2134, f. 61v; dans D. DE LUCCA, *Carapeccchia*, éd. Midsea Books, Malte, 1999, p. 127.

¹⁵³ AOM 1016, f. 259v-260r.

¹⁵⁴ *Ibidem*, f. 260r.

l'ingénieur ait été influencé par ce plan. Cependant, les églises de Fort Saint-Ange et le Fort Manoel du XVIII^e siècle ont tous deux été construits plus près du centre. Un mémoire pontifical d'Innocent XII du 29 septembre 1693 annonce que la chapelle sera construite à Fort Ricasoli comme église paroissiale sous la juridiction de l'Ordre de Saint-Jean.¹⁵⁵

Les travaux de la chapelle de Ricasoli ne commencent cependant que le 31 mars 1696¹⁵⁶, et prennent fin le 15 mai 1698¹⁵⁷. En attendant, le site est modifié plus au centre du fort et à gauche, plutôt que sur la droite, de la porte principale, sur avis du prieur conventuel et des commissaires de guerre¹⁵⁸. Ce lieu est choisi car il se trouve plus près de la maison du gouverneur, est plus accessible depuis la place des armes, n'a pas d'humidité, est à l'abri du terrible vent d'hiver *Gregale*, et protégé contre les bombardements. De plus, le chapelain et le vice-chapelain sont logés dans les premiers quartiers des casernes face au Grand Port, à côté de leur église. Il est également convenu que l'église doit être séparée des autres bâtiments. Sous la chapelle, une crypte est creusée pour éviter les remontées d'humidité et pour de sépulture. Une trappe ainsi que quelques marches sont creusées à partir de la sacristie qui se trouve derrière le chœur de la chapelle, accessible depuis l'épître sur le côté gauche de la chapelle.¹⁵⁹

La chapelle est dédiée à Saint Nicolas de Myre, évêque de Bari, en mémoire du Grand Maître Nicolás Cotoner dont la Fondation du même nom a payé pour sa construction et son entretien¹⁶⁰. L'église est consacrée le 15 mai 1698. Ce jour-là, le Grand Maître Ramon Perellos, accompagné de nombreux dignitaires de l'Ordre, part de La Valette par la voie maritime pour y assister personnellement. Le 19 mai 1698, l'église est officiellement élevée à la dignité de chapelle paroissiale, mais avec quelques réserves¹⁶¹.

¹⁵⁵ A. QUINTANO, *Ricasoli, Malta : History of a Fort*, éd. PEG, Malte 1999, p. 95.

¹⁵⁶ AOM 264, f. 97r.

¹⁵⁷ AOM 264, f. 166v-167r.

¹⁵⁸ Le prieur conventuel est le prêtre principal servant les membres de l'Ordre. Son siège est l'église conventuelle de Saint-Jean à La Valette, actuellement la co-cathédrale.

¹⁵⁹ AOM 1016, f. 260r-262v.

¹⁶⁰ A. FERRIS, *Memorie dell'Inclito Ordine Gerosolimitano*, Malte 1881, p. 52.

¹⁶¹ AOM 502, f. 110v-111r; dans A. QUINTANO, *Ricasoli, Malta : History of a Fort*, *op. cit.*, p. 92.

L'architecture de cette chapelle est simple et austère, et exprime à la fois le style militaire et l'architecture baroque classique française. Les éléments de décoration de l'extérieur sont donc discrets, bien qu'ils prennent visiblement des allures et des connotations baroques dynamiques, comme les entablements saillants correspondant à l'articulation verticale. La façade est encadrée par des pilastres toscans doubles (Fig. 5.124), ce qui crée un effet rigide et élégant et est souvent le cas des portes baroques françaises influencées par Vauban. Le bandeau de l'attique est mis en valeur grâce une corniche discrète et deux faîtages aux deux extrémités. Les côtés de la chapelle sont divisés en trois travées, chacune comportant une fenêtre (Fig. 5.125). Les pilastres engagés créent un motif et un rythme sur les façades latérales. À l'intérieur de la chapelle se trouvent trois autels ; l'autel principal est dédié à Saint-Nicolas au chœur, et les deux autres, dédiés respectivement à Notre-Dame-de-Pilier et Saint-Jean l'évangéliste, sur les deux côtés de l'espace de rassemblement.

L'Immeuble de la Fondation Cottoner de La Valette

L'immense immeuble délimité par Merchant Street, Saint Christopher Street, Saint Paul Street et Saint Dominic Street se trouve sur le site réservé à l'Auberge d'Angleterre au cas où ce pays retrouve la foi catholique et que la langue anglaise soit établie. Un magasin à poudre ou *Polverista* est construit plus tard sur ce site. Le 12 septembre 1634, une grave explosion a lieu au *Polverista* et coûte la vie à 20 personnes. Le site est abandonné pendant trente ans. Le 22 septembre 1664, le Grand Maître Nicolás Cottoner informe le Conseil qu'il a l'intention de construire un immeuble sur ce site abandonné, dont les loyers vont à la Fondation Cottoner¹⁶².

Les bâtiments civils de Blondel n'ont pas encore tous identifiés, mais il y a tout lieu de croire que ce grand bloc a été construit suivant ses dessins, car il était également chargé de la construction de ce genre de bâtiment. Les quatre façades de ce bâtiment ont la même importance, car chacune donne accès aux appartements au-dessus, et à un certain nombre de magasins au rez-de-chaussée. La nature architecturale de ce bâtiment ne porte pas sur

¹⁶² V. DENARO, *The Houses of Valletta*, Malte 1967, p. 92

de superbes effets, mais le style baroque est toujours élégant et décoratif (Fig. 5.126). Comme on peut le voir, le bâtiment comporte quand même des éléments de décoration, et le somptueux étalage des armoiries de Cotoner ne peut être qualifié que de "vantardise", comme un moyen d'impressionner le spectateur par la grandeur du grand maître.

Ses deux étages principaux disposent d'une rangée identique de fenêtres, chacune décorée par un blason sculpté sur le fronton, représentant un cotonnier. Les fenêtres de l'étage supérieur sont utilisées comme fenêtres de toit attique, et sont donc plutôt banales. Les fortes pentes des deux rues qui flanquent le bâtiment, à savoir Merchants Street et St. Paul Street, créent des problèmes au niveau du rez-de-chaussée, car l'harmonie des autres étages n'est pas respectée à ce niveau. En essayant de trouver une solution au problème, Blondel a probablement observé la solution apportée par Buonamici pour la façade de l'Hôtel de Verdelin et d'autres palais. Les sinueux corbeaux soutenant le balcon du numéro 24, Old Bakery Street construit par Buonamici sont repris dans ce bâtiment, et des solutions utilisées pour la façade de Verdelin sont reprises mais avec un succès mitigé. L'effet général du rez-de-chaussée est désordonné et confus. Si les façades étaient articulées et si l'architecte avait créé des points focaux, la composition aurait certainement mieux réussi. On peut se demander si l'insuccès de la solution trouvée serait due au fait qu'il s'agit ici d'un des premiers bâtiments civils construits par Blondel. Pourrait-on conclure que l'ingénieur n'était pas encore habitué à construire ce genre de bâtiment?

Le décor des coins Fig. (5.127), composés de pilastres simples et à bossages placés sur trois niveaux, est probablement la meilleure particularité de ce bâtiment. Cet ensemble de pilastres est suffisamment bien conçu pour attirer notre attention et nous attarder sur sa texture variée, ses effets de clair-obscur et la forme changeante de ses éléments sculpturaux aux coupes carrées. En réalité, l'accent mis sur le décor des coins est également visible dans d'autres bâtiments du XVII^e siècle. Le décor des coins de cet édifice rappelle l'architecture du XVI^e siècle, notamment les bâtiments de Gerolamo Cassar, dans un sens stylistique plus particulier. En effet, la façade inarticulée, les fenêtres largement espacées, les longs bandeaux horizontaux de la surface continue du mur ainsi que d'autres aspects de ce bâtiment sont typiques de l'architecture de Cassar. Blondel n'a jamais vraiment été un architecte baroque, puisqu'il était plus orienté vers le classicisme français. Mais il n'est pas

surprenant de voir qu'il est toujours profondément influencé par les façades maniéristes de Cassar, l'influence de Cassar étant encore marquante au siècle suivant.

Les portes de Senglea et de Cottoner

La porte est la partie la plus délicate de toutes les forteresses. Faisant l'objet d'une ouverture dans le mur, c'est l'élément le plus fragile en termes de défense. Les ingénieurs militaires accordent une attention particulière à cette caractéristique, la protégeant contre l'assaut direct et les bombardements grâce à différents outils et moyens supplémentaires de fortification. À l'époque de l'absolutisme, alors que les grands maîtres de l'Ordre sont de véritables autocrates, les portes de la forteresse jouent un rôle politique majeur. Vers la fin des années 1600, les portes deviennent un moyen de propagande et un moyen de communiquer le pouvoir, la puissance et l'autorité d'un chef d'État envers ses sujets. La décoration détaillée, garnie de trophées d'armes, inscriptions, emblèmes héraldiques et autres éléments du symbolisme martial, servait avant tout de langage visuel direct destiné à émerveiller et subjuguier une société encore en grande partie analphabète.

Ce résultat est obtenu avec une grande sensibilité esthétique et un grand état de grâce spatiale. Les portes de nombreuses fortifications, entre les mains d'ingénieurs compétents tels que Blondel, sont transformées en de magnifiques chefs-d'œuvre monumentaux. Les portes construites au cours de la dernière moitié du XVII^e siècle ont recours pour la plupart à des pilastres lambrissés sans décor ornés d'armoiries. Tout comme les portes des fortifications de Vauban, celles-ci sont encore assez simples et discrètes, créant un effet monumental par leur austerité et leur rigueur de type militaire. La conception des portes devient ainsi la synthèse de ce que représentent les fortifications : la grandeur et la puissance militaire. D'après Leon Battista Alberti, il n'y a « pas plus de sécurité » que « par la beauté et la dignité ». Bien que son affirmation selon laquelle la beauté architecturale pourrait désamorcer la colère d'un ennemi soit trop optimiste, les avis ne sont pas partagés entre les architectes et les ingénieurs militaires concernant les répercussions sur la population des fortifications artistiquement conçues. Blondel, lui,

s'empresse de rappeler au Grand Maître Gregorio Carafa qu'il est également nécessaire de donner « *l'occhio la dovuta sua parte* » dans la conception des fortifications.¹⁶³

Outre leur compétence pour la conception, les ingénieurs de l'Ordre révèlent leur talent en matière d'emplacement. Cela est également alimenté par l'idée de mise en scène baroque et du besoin d'exploiter au maximum les perspectives. À la fin du XVII^e siècle, le statut des portes est si important que les chevaliers déplacent certaines des entrées les plus anciennes de Senglea, Vittoriosa et Mdina et les replacent au niveau des parties plus visibles des enceintes pour produire un effet visuel plus important. À cet effet, les portes sont en général situées au centre d'une courtine pour avoir le maximum d'effet visuel et architectural. Ainsi, elles donnent de la beauté et de la symétrie aux remparts et leur permettent en même temps d'être suffisamment protégées par les canons installés dans les flancs des bastions adjacents. La porte principale de Senglea (Fig. 5.128), qui remonte à 1660, est notamment attribuée à Médéric Blondel. Encadrée par d'immenses pilastres doriques élevés sur des piédestaux et recouverts d'un entablement massif, sa conception est toutefois simple et austère, en accord avec l'architecture classique française et les portes militaires de Vauban.

Au début de la construction de la ligne de fortifications de Cottoner, il est convenu de construire une porte sur chacun de ses courtines. Cependant, seulement trois d'entre elles sont destinées à servir de portes principales, à savoir celles de Notre-Dame-de-Grâce, Saint-Paul et Saint-Sauveur. Celles-ci sont choisies parce qu'elles se trouvent sur les meilleures voies de communication avec les villes et villages voisins. La porte de Notre-Dame (Fig. 5.129), également connue sous le nom de porte de Zabbar, est surmontée d'une superstructure, et sa façade est équipée d'une grande panoplie d'armes représentant le buste en bronze de Nicolás Cottoner. Il existe un dessin de Romano Carapecchia montrant l'élévation de la porte de Notre-Dame au moyen de nuances plus claires et plus sombres. Il semble donc que cet architecte est impliqué dans l'aboutissement de la conception de la porte, en particulier au niveau supérieur décrit plus haut. En effet, on sait bien que la construction de cette porte commence sous la direction de Médéric Blondel. Le niveau

¹⁶³ S.C. SPITERI, *The Art of Fortress Building in Hospitaller Malta*, op. cit., p. 240

inférieur, composé de trois travées divisées par quatre paires de pilastres ioniques, est ainsi attribué à cet ingénieur militaire français. Au-dessus des pilastres, l'entablement est légèrement en saillie, comme les façades des églises Saint-François et Saint-Roque.

En fait, on sait également que Blondel est à l'origine de la conception de toutes les six passerelles perforant la ligne de fortifications de Cottoner¹⁶⁴. De loin, les projets les plus impressionnants en termes d'échelle, de composition et de décoration sont ceux du Cottoner, qui a dû être construit au début du XVIII^e siècle. Les quatre autres portes, à savoir celles de Saint-Jean, Saint-Clément, Saint-Jacques et Saint-Louis, situées radialement le long de l'enceinte en demi-cercle, sont restées condamnées en temps de paix, pour la Cité Cottoner qui devait occuper une bonne partie de l'enceinte. Beaucoup de ces portes secondaires restent en réalité murées. Néanmoins, en cas de siège, elles pourraient toujours servir de ports de sortie, permettant une plus grande mobilité pour les défenseurs.

¹⁶⁴ NLM, Ms. 1301, f. 42r; dans D. DE LUCCA, *Carapечchia, op. cit.*, p. 157.

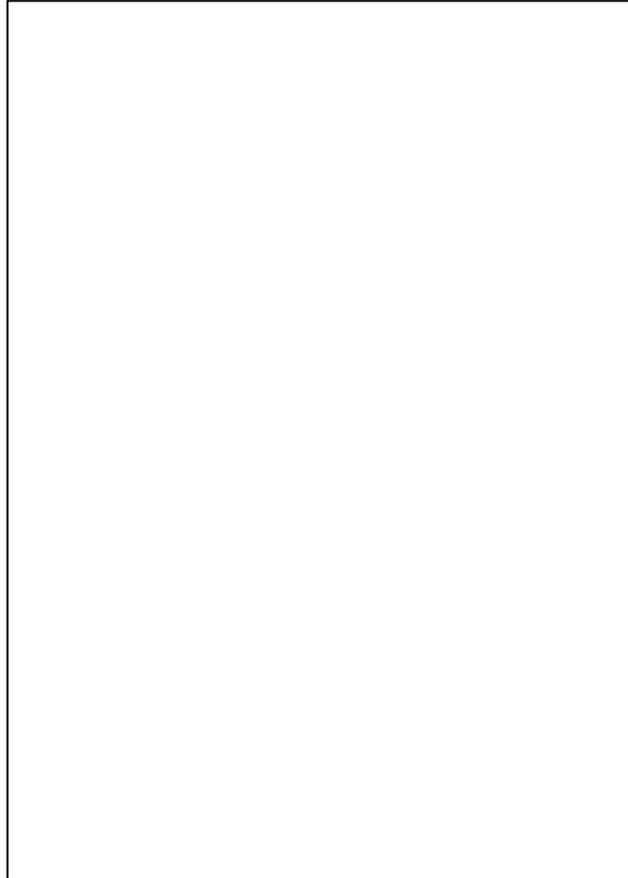


Fig. 5.98 – Façade de l'église *Ta' Giezu* à La Valette (1687)

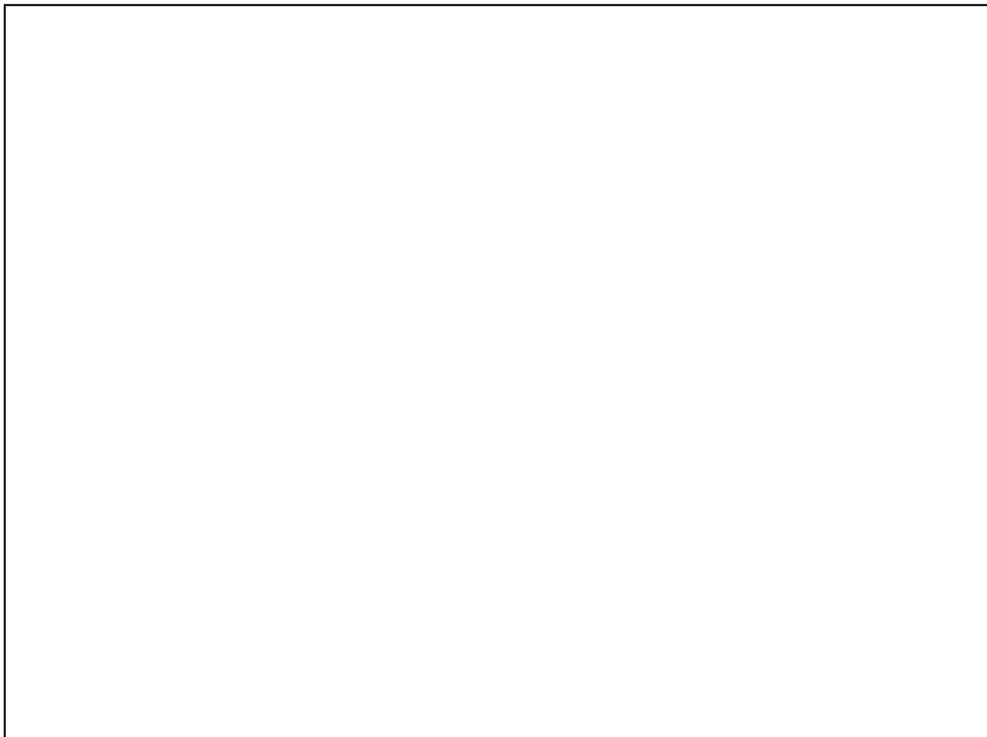


Fig. 5.99 – Les trois armoiries du Grand Maître Carafa jadis sculptées sur la façade de l'église *Ta' Giezu*, détruits au début du XIX^e siècle

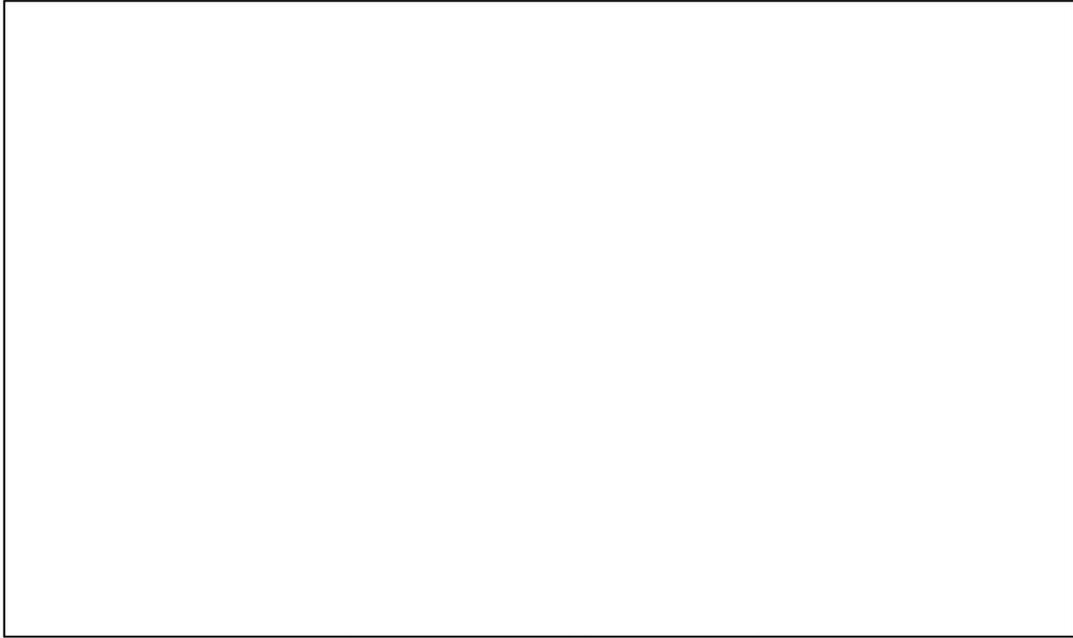
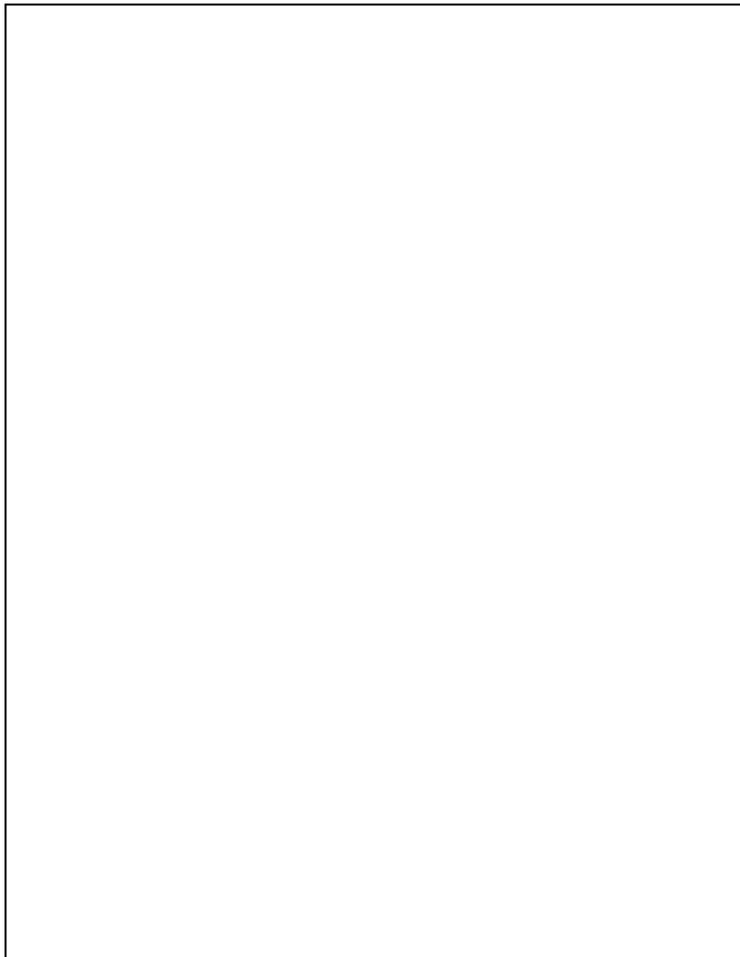


Fig. 5.100 – Détail de la façade de l'église *Ta' Giezu* à La Valette



**Fig. 5.101 – Façade de l'église de *Santa Maria in Campitelli* à Rome
Carlo Rainaldi (1659-1667)**

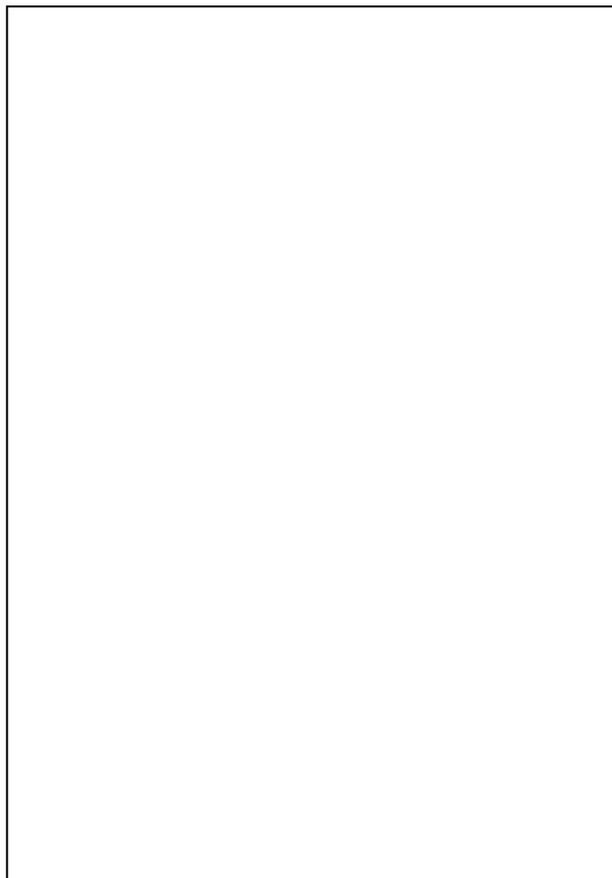


Fig. 5.102 – Façade de l'église de Saint-François d'Assise à La Valette

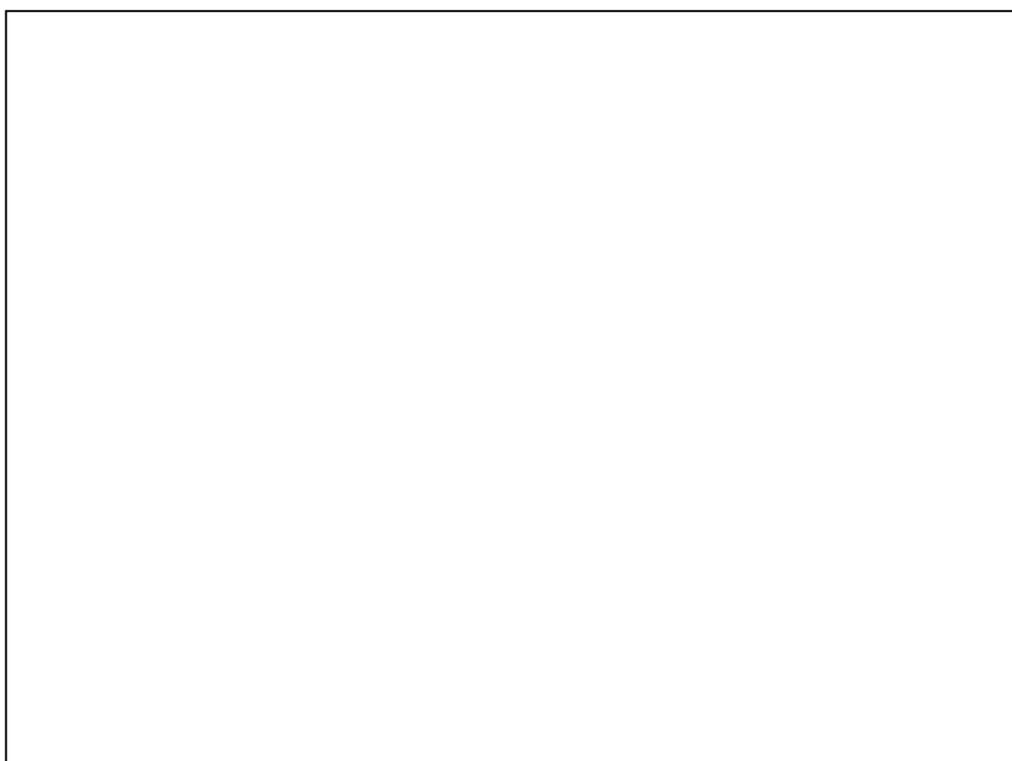


Fig. 5.103 - L'armoire du Grand Maître Gregorio Carafa sculptée sur la façade de l'église de Saint-François d'Assise à La Valette

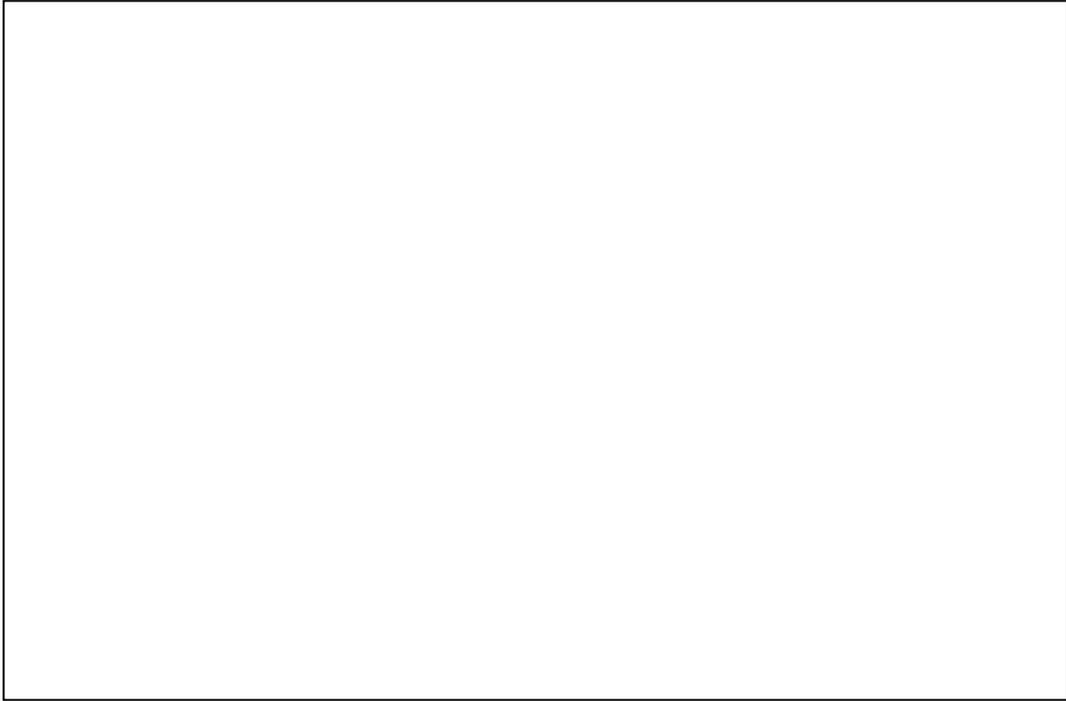


Fig. 5.104 – La nef de l'église de Saint-François d'Assise à La Valette

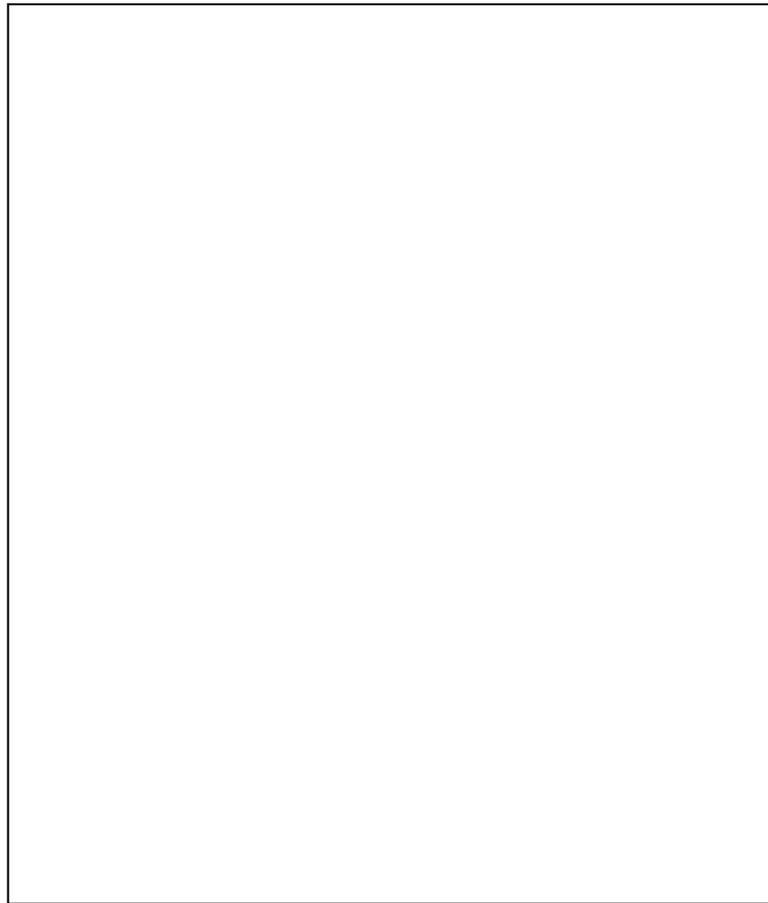


Fig. 5.105 – Façade de l'église de Saint-François d'Assise à La Valette

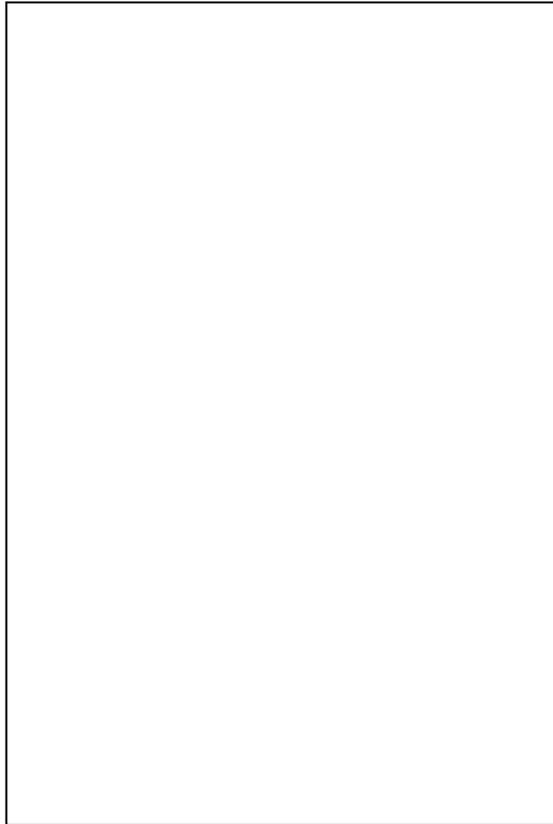
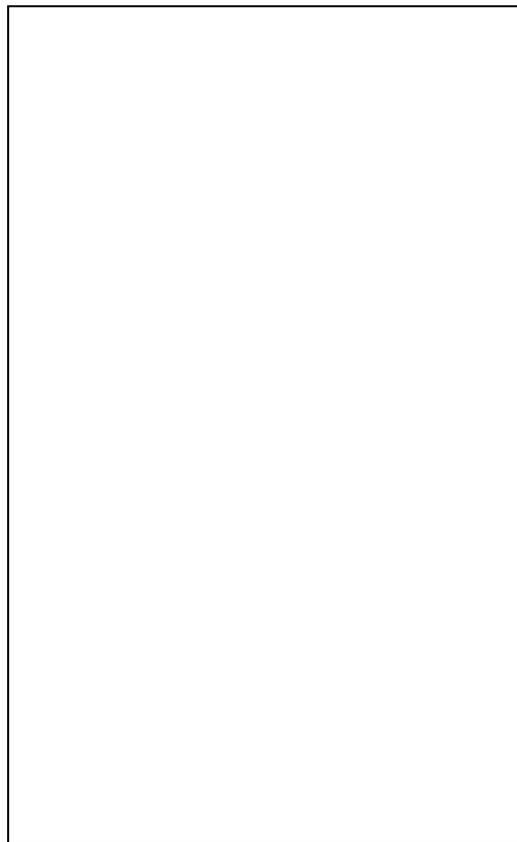


Fig. 5.106 – L'église de Saint-Roque à La Valette



**Fig. 5.107 – Plan de l'église de Saint-Roque
(Archive du Works Dept., Floriana)**



**Fig. 5.108 – Plan de l'église du Noviciat des Jésuites de Paris d'Etienne Martellange
(www.gallica.bnf.fr – BNF)**

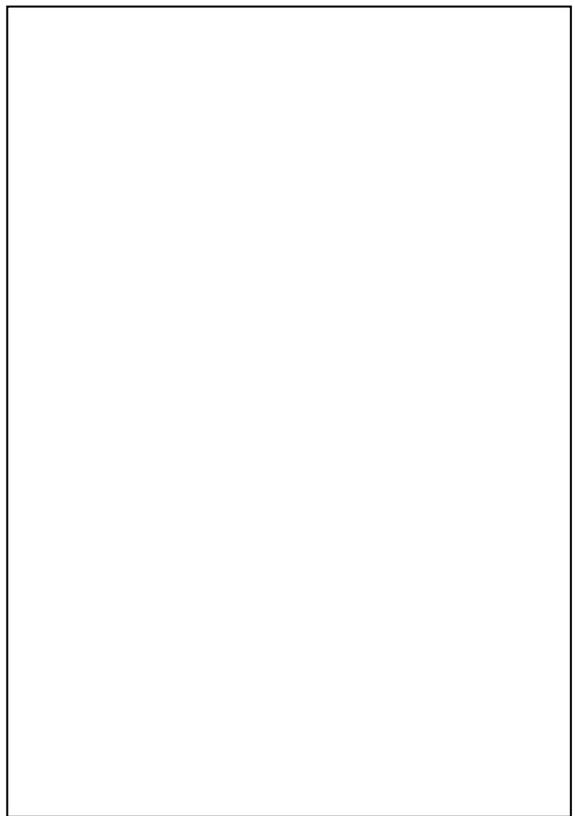


Fig. 5.109 – Façade de l'église de Saint-Roque à La Valette

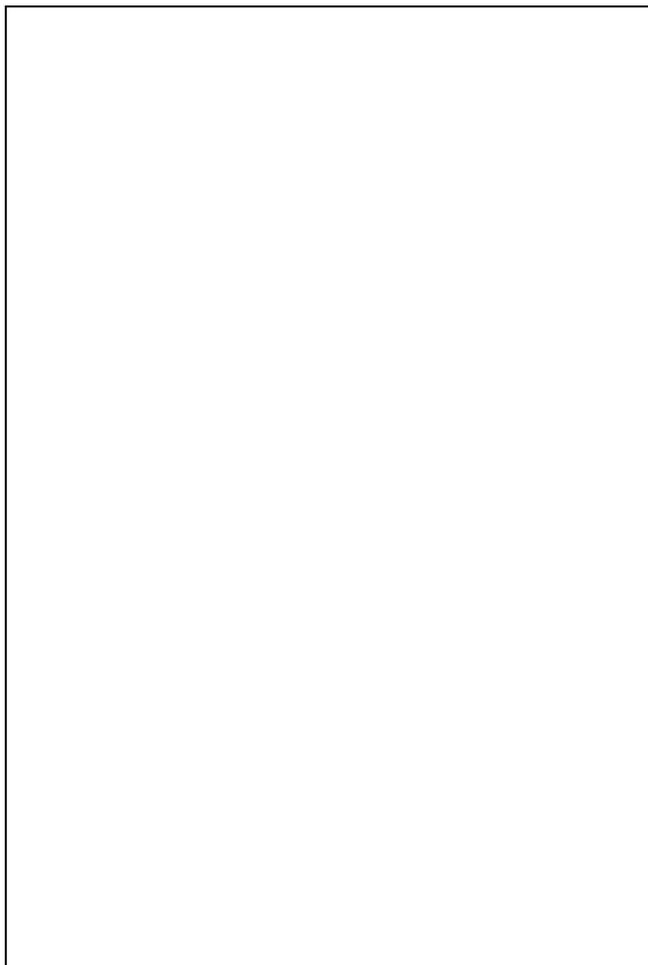


Fig. 5.110 – Portail et trompe de l'église de Saint-Roque



Fig. 5.111 – Détail de la trompe sur le portail de l'église de Saint-Roque à La Valette



Fig. 5.112 – L'église des Carmélites à Mdina (1660-1676)

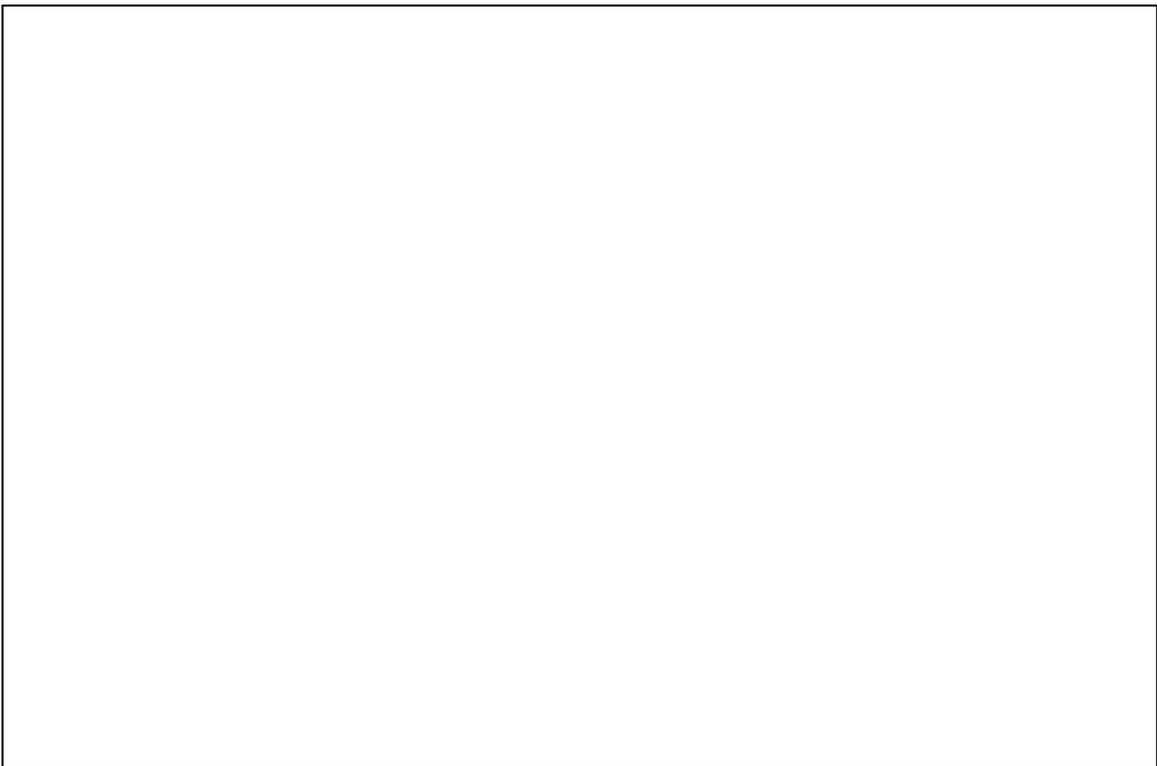


Fig. 5.113 – L'intérieur de l'église de *San Giacomo degli Incurabili* de Francesco Capriani da Volterra

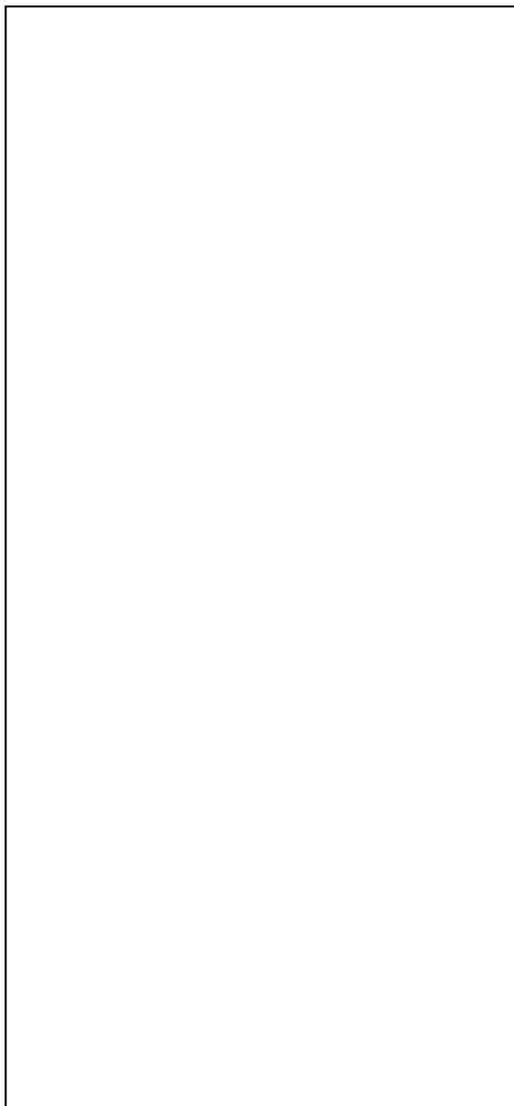


Fig. 5.114 – Le dôme de l'église des Carmélites à Mdina



Fig. 5.115 – L'intérieur de l'église des Carmélites à Mdina de Lorenzo Gafà



**Fig 5.116 – Plan de l'église des Carmélites à Mdina
« *Pianta della Chiesa de Padri Carmelitani della Città Notabile* »
(ACM, Scholion, Malte, 1735)**



Fig. 5.117 – Façade de l'église des Carmélites à Mdina

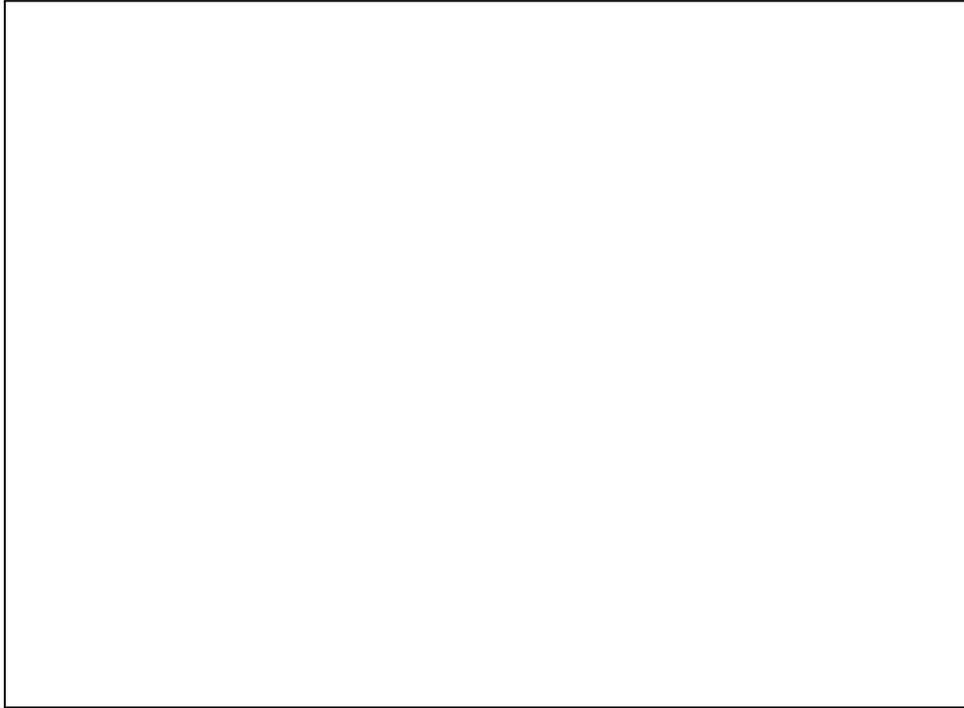


Fig. 5.118 – Façade de l’Auberge d’Italie à La Valette

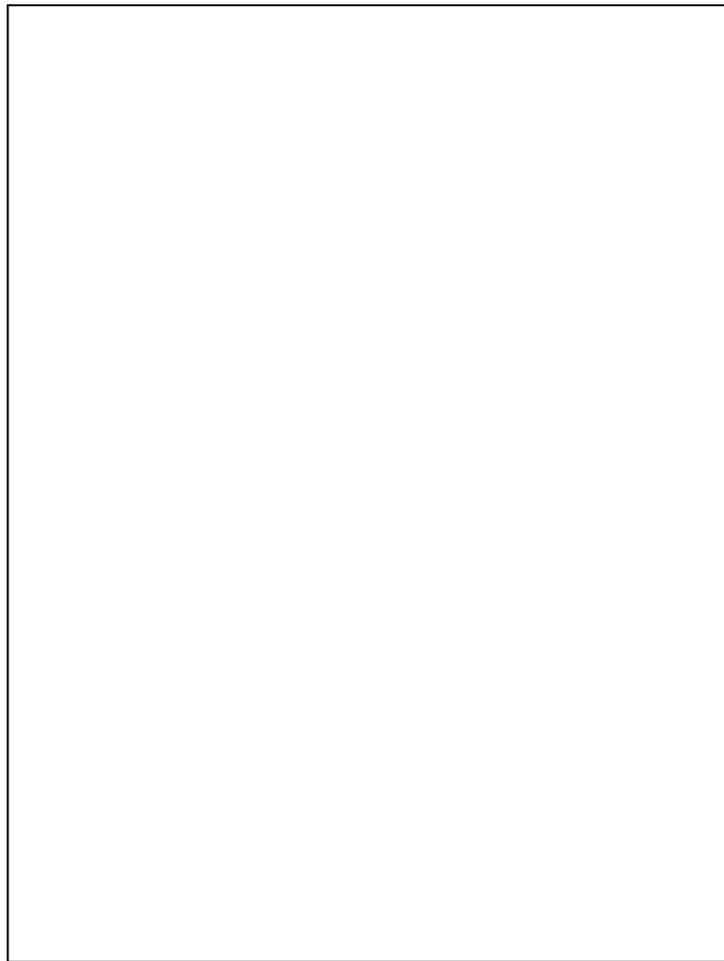


Fig. 5.119 – Le portail à bossages de l’Auberge d’Italie à La Valette

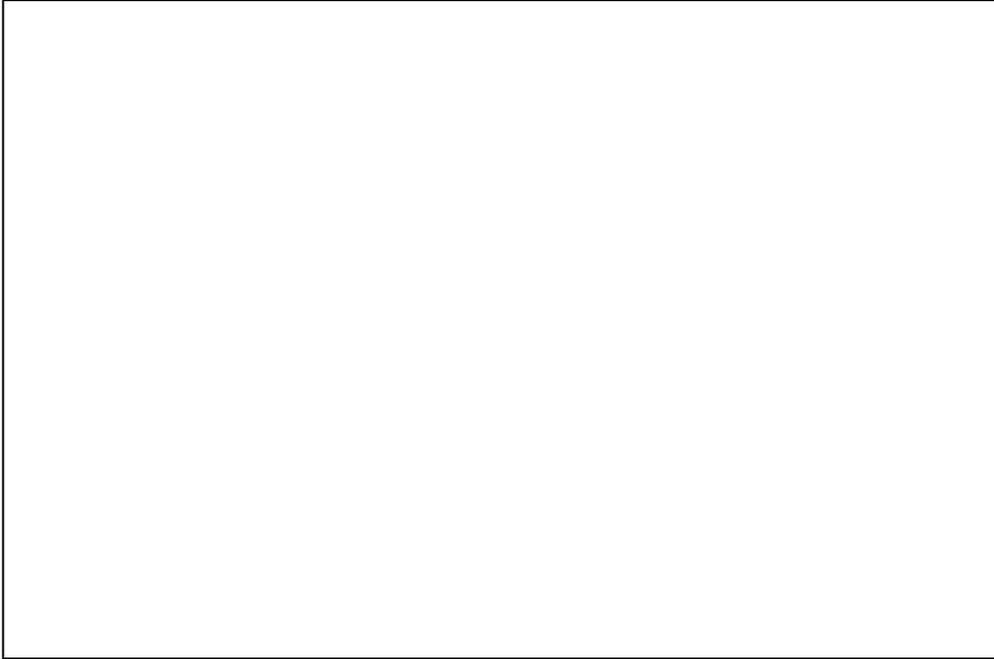
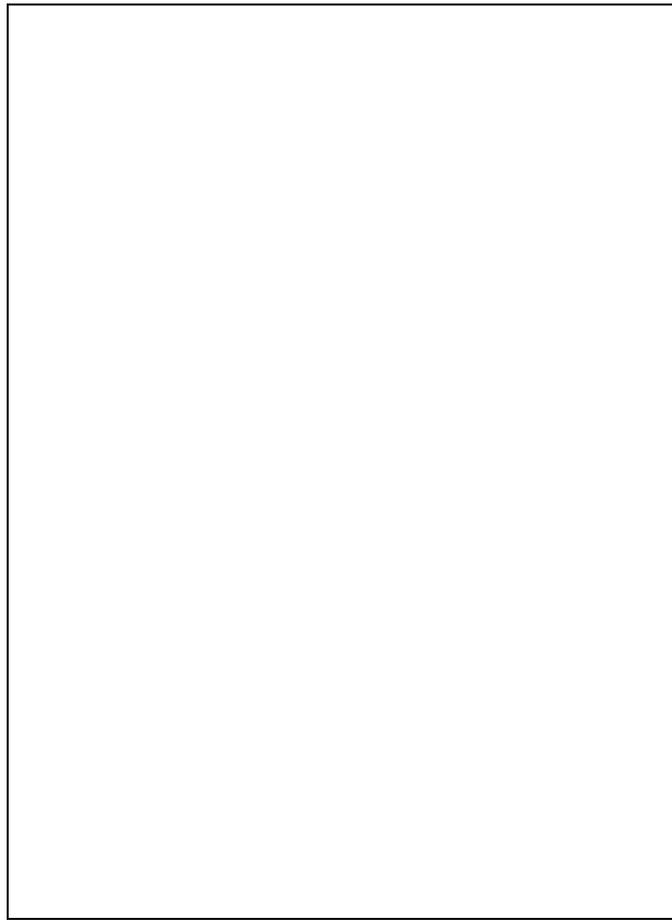


Fig. 5.120 – L'étage supérieur et les fenêtres de mezzanine de l'Auberge d'Italie



Fig. 5.121 – La pièce maîtresse baroque avec le monument au Grand Maître Gregorio Carafa



**Fig. 5.122 – Plan octogonal de Blondel de l'église
de Sainte-Catherine d'Italie à La Valette
(Archive du Works Dept., Floriana)**

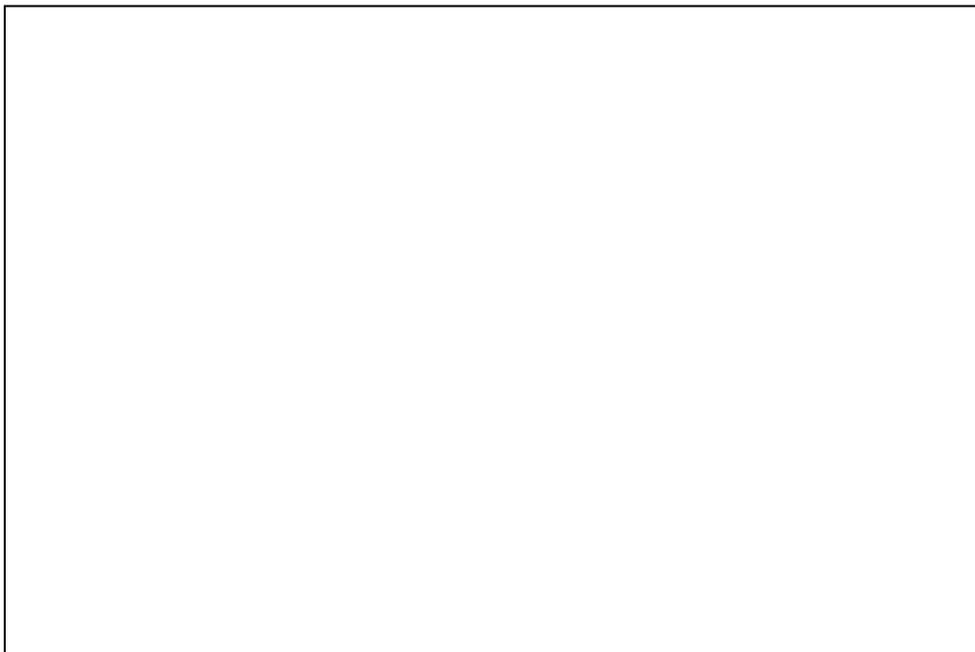


Fig. 5.123 – Façade de l'église de Sainte-Catherine d'Italie de Romano Fortunato Carapecchia

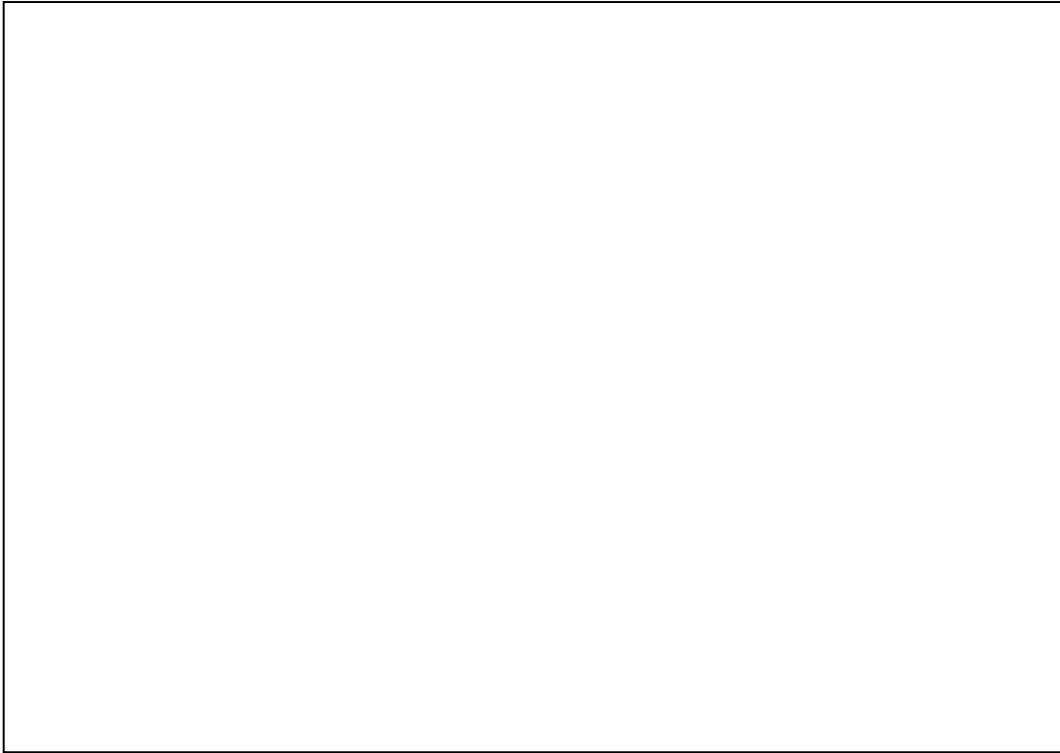


Fig. 5.124 – Façade de l'église de Saint-Nicolas de Myre dans le Fort Ricasoli

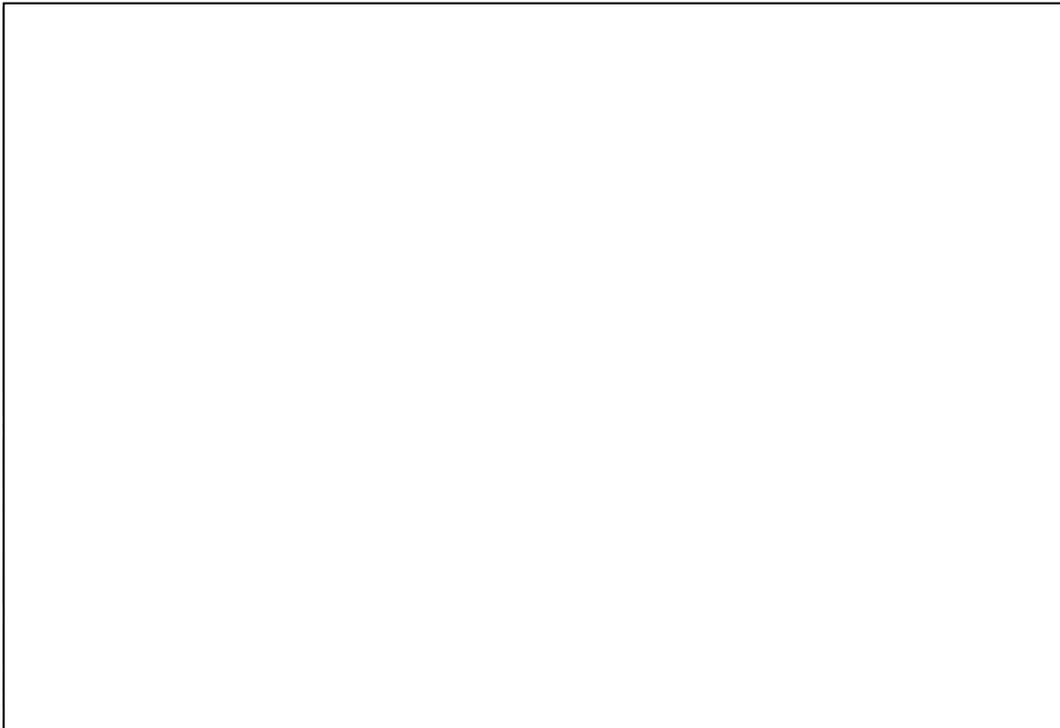


Fig. 5.125 – Façade laterale de l'église de Saint-Nicolas de Myre dans le Fort Ricasoli

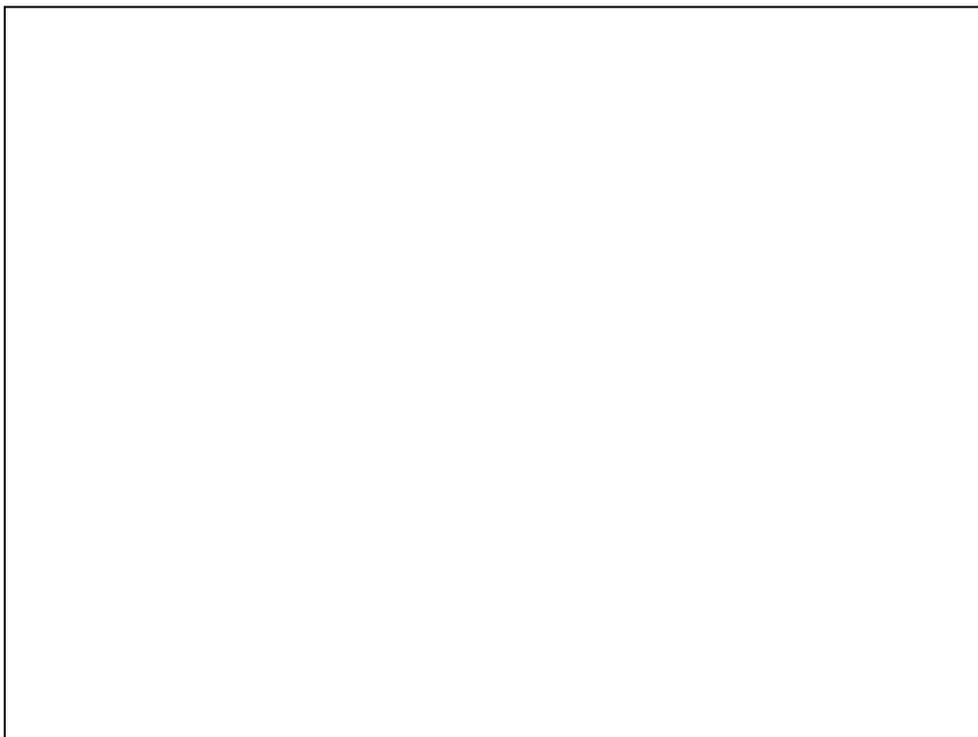


Fig. 5.126 – La façade sur *Merchants Street* de l'immeuble de la Fondation Cotoner

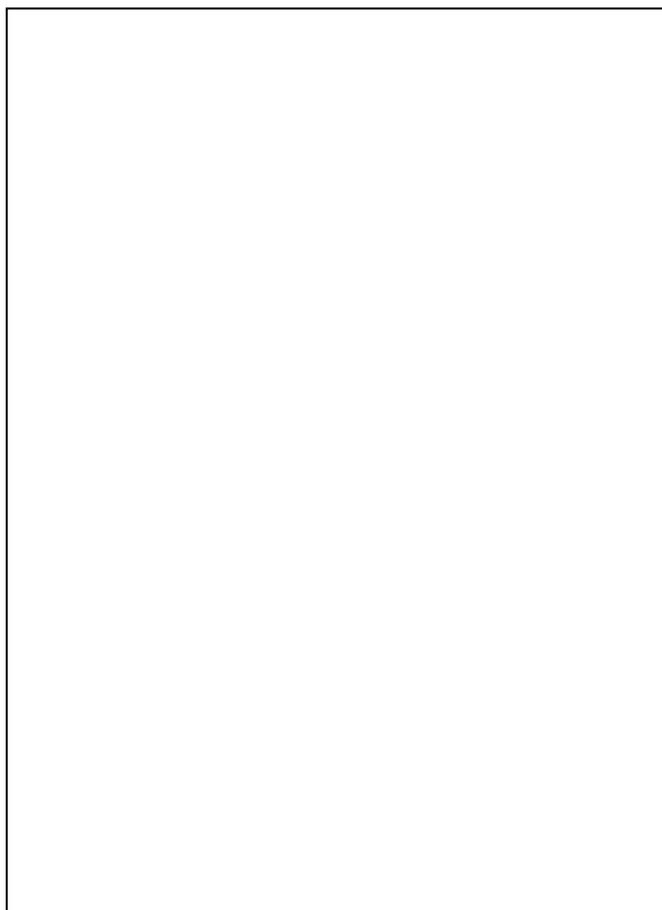


Fig. 5.127 – Le coin de l'immeuble de la Fondation Cotoner

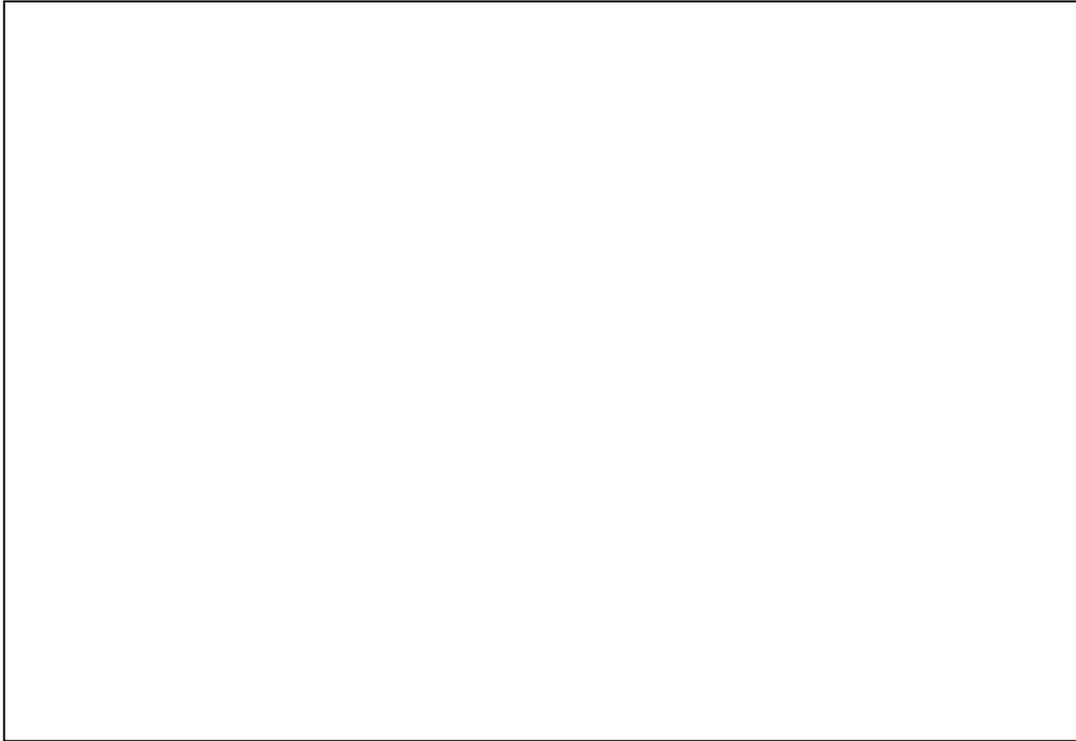
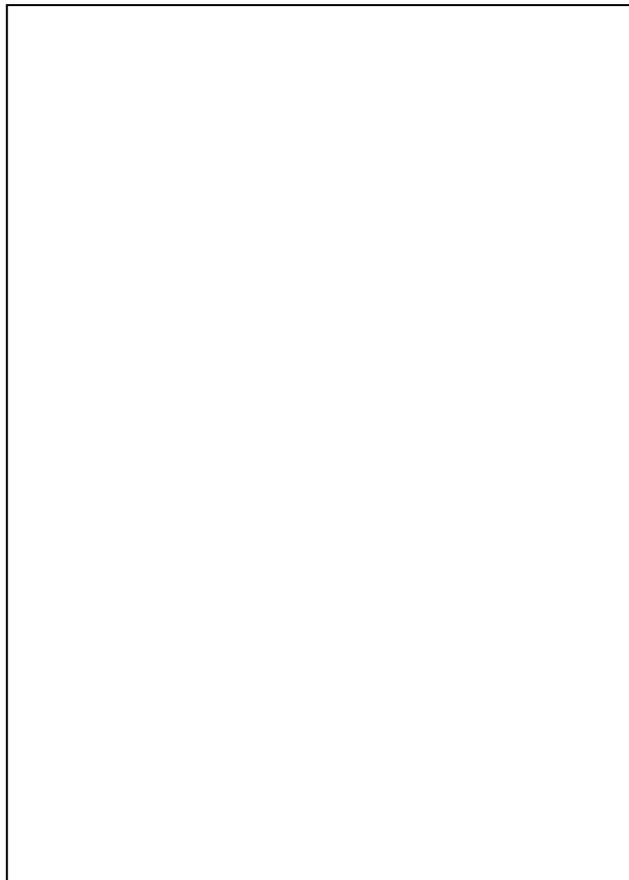


Fig. 5.128 – La Porte de la ville de Senglea (Photo de début du XX^e siècle)



**Fig. 5.129 – La Porte de la Cottonera
mieux connue comme la Porte de Zabbar**

E-Le legs de Médéric Blondel

Médéric Blondel, qui a beaucoup contribué aux affaires en cours de développement et de fortification de Malte, est bientôt oublié par les chevaliers de Saint-Jean et meurt dans une situation financière précaire. Médéric voyage constamment, en partie pour sa santé et en partie dans le cadre de ses fonctions. En effet, on lui accorde aussi un congé pour servir et aller sur la caravane avec la marine de l'Ordre tous les deux ans, comme en atteste le décret¹⁶⁵. Médéric est un administrateur et un concepteur talentueux, tout comme son frère François ; cependant, le fait de vivre à Malte ne lui offre pas les mêmes opportunités de mécénat. François sert Louis XIV, qui vit plus longtemps que lui, alors que Médéric sert six grands maîtres. Médéric souffre de mauvaises conditions de santé et se voit obligé de voyager fréquemment, des absences pendant lesquelles il ne peut exercer son influence ni superviser la construction des fortifications.

Le travail acharné de Médéric pour aider les chevaliers à établir une bureaucratie pour la planification de l'architecture militaire et civile prépare la voie pour Charles François de Mondion. Les chevaliers nomment Mondion au poste de second commandant de René Jacob de Tigné pour superviser les travaux sur les forteresses de Floriana, Sainte-Marguerite et sur les côtes afin d'empêcher une invasion¹⁶⁶. Charles-François, qui impressionne l'Ordre de Saint-Jean, a toujours été autorisé à rester à Malte. En effet, entre 1721 et 1733, il est formellement engagé en tant qu'ingénieur résident par les chevaliers. Mondion achève le front de terre de Floriana, mettant en œuvre des travaux sur les lignes proposées par Médéric. En 1719, le « *perfezionamento* » de Floriana est terminé, Mondion ayant supervisé la construction d'un chemin couvert, des glacis et des communications du front de Floriana avant ceux de La Valette¹⁶⁷.

¹⁶⁵ AOM 124, f. 20r.

¹⁶⁶ A. HOPPEN, *The Fortification of Malta*, (1979), *op. cit.*, p. 63.

¹⁶⁷ *Ibidem*, p. 67.

L'État hospitalier, ayant lié son destin et ses aspirations à ceux de la France absolutiste, aurait partagé les progrès montrés par l'épanouissement des arts, ainsi que son déclin. Médéric, ingénieur résident français et titulaire le plus ancien de ce poste, ayant établi la connexion, planifie les bâtiments militaires et civils de l'île sur le modèle français. Alors que la structure urbaine des Hospitaliers de Malte se développe rapidement, l'ingénieur français prend part à toutes les pratiques de l'architecture du XVII^e siècle. En tant qu'ingénieur résident, il est responsable du maintien des fortifications et, en tant que commissaire aux fontaines, il est responsable de l'approvisionnement en eau de Malte. Lorsque la population commence à s'installer dans les Trois Cités, à effectuer des demandes auprès de la Congrégation des fortifications, et que le besoin d'un plan d'urbanisme précis se fait sentir, en particulier l'aménagement des espaces, le chevalier français et les autres chevaliers, avec qui il partage la responsabilité, deviennent urbanistes et font construire des maisons dans les zones entourées par les fortifications. Un certain nombre de propositions de l'ingénieur français sont mises en œuvre. En tant que premier ingénieur français et résident le plus ancien, il crée le rôle d'ingénieur militaire auprès des chevaliers-Hospitaliers et maintient le lien entre l'Ordre et la France.

Aujourd'hui, Malte doit énormément à Médéric Blondel. En effet, l'ingénieur français a influencé les maîtres maçons maltais avec lesquels il travaillait, leur enseignant les méthodes modernes de taille de pierre, son héritage en tant qu'ingénieur ordinaire du roi. Les maîtres maçons ont ensuite repris les secrets qu'ils ont appris de l'ingénieur français, et les ont appliqués à des édifices dans leurs propres villes et villages. Peut-être même les ont-ils transmis de génération en génération. En travaillant avec la Congrégation des fortifications, Médéric aurait transmis des méthodes de fortification des bastions, d'urbanisme et de jardinage paysager. Les procédés de taille de pierre de l'ingénieur français et ses liens avec certains Ordres mendiants sont un autre héritage. Les chevaliers ont continué de recevoir des conseils et un service dévoué de ses successeurs, tels que Romano Carapecchia, qui a perpétué la tradition de construire de belles églises et de maintenir l'approvisionnement en eau, et des ingénieurs français tels que Charles François de Mondion.

IV-L'INFLUENCE DE L'ARCHITECTURE CLASSIQUE FRANÇAISE SUR L'ARCHITECTURE MALTAISE

Afin de pouvoir mieux comprendre l'influence de l'architecture classique française sur l'architecture maltaise, il était indispensable de définir les caractéristiques principales et les typologies de l'architecture baroque italienne afin de la contraster avec l'architecture « classique » française qui s'en distinguait nettement. En outre, nous avons aussi identifié les caractéristiques principales et les typologies du baroque sicilien afin de faire ressortir, malgré la proximité géographique, la différence conceptuelle de ce type d'architecture avec celle maltaise du XVII^e siècle. Cette partie se donne comme objectif de démontrer que l'architecture maltaise a suivi en parallèle les deux courants distincts de l'architecture baroque romaine et de celle classique française. Il en résulte que durant le XVII^e siècle et le début du XVIII^e il y a des édifices influencés par l'une ou l'autre tendance, ou par une combinaison des deux courants. Pourrait-on, par conséquent, parler d'une nouvelle forme d'architecture baroque endémique et typique des îles maltaises, dû à ce mélange de styles, d'autant plus que viennent s'y ajouter les caractéristiques vernaculaires de la tradition maltaise ?

A-L'influence française dans les années 1630

L'Auberge de Provence de La Valette

L'Auberge de Provence est en quelque sorte une énigme sur laquelle nous avons encore beaucoup à apprendre. De toute évidence, la structure d'origine construite en 1571, comme l'affirment la plupart des écrivains¹⁶⁸, est complètement rénovée par la suite. Le site du premier bâtiment de l'auberge est acquis le 1^{er} août 1571. Le 18 novembre 1571, le Grand Maître La Cassière donne l'autorisation d'imposer une redevance aux commanderies de la langue afin de couvrir les coûts du bâtiment.¹⁶⁹ L'autorisation d'une nouvelle redevance est de nouveau demandée et accordée en novembre 1574¹⁷⁰. En 1574, les travaux reprennent ainsi leur cours¹⁷¹. Des parties du bâtiment d'origine sont encore visibles à Melita Street. Les moulures de ces fenêtres sont en fait typiques de l'architecture de Gerolamo Cassar. On peut également constater que, au moins dans ce cas, Cassar considère aussi l'aspect organisé du flanc de l'immeuble.

La maison du numéro 138, Melita Street appartient également au XVI^e siècle du point de vue stylistique. Cette maison est à l'origine reliée à l'auberge, alors que sa façade est de toute évidence destinée à faire partie de la nouvelle auberge. Un tore mouluré d'environ quatre rangs au-dessus du rez-de-chaussée est interrompu par une section de l'élévation d'origine pour être repris plus loin le long du flanc de l'auberge, et termine finalement à la base du coin massif à bossages. Par conséquent, les pierres à bossages à l'angle ont été probablement construites lors de la rénovation, ou plus vraisemblablement de l'agrandissement de l'auberge originelle. Leur modelage solide, comparé à celui du Palais

¹⁶⁸ T. ZAMMIT, *Valletta – An Historical Sketch*, Malte 1929, pp. 37-38 et H. BRAUN, *Works of Art in Malta : Losses and Survivals*, Londres, 1946, p. 41.

¹⁶⁹ L. MAHONEY, *A History of Maltese Architecture*, Malte 1988, *op. cit.*, pp. 140 et 157.

¹⁷⁰ G. DARMANIN DEMAJO, « Memorie Storiche delle Albergie dei Cavalieri Francesi dell'Ordine Militare di San Giovanni », dans *Archivum Melitense*, Vol. VIII, août 1929, pp. 51-65.

« ... per Deliberazione della colletta tenuta il 18 nov. 1574 si decisi di prelevare la somma di 1500 scudi sui Priorati e le Commende della Lingua allo scopo di costruire e perfezionare l'Albergia già in via di costruzione ». AOM 435, f. 48.

¹⁷¹ AOM 435, Liber Bullarum 1574-75, f. 48.

Magistral et de l'Auberge d'Aragon, tous deux à l'origine projetés par Cassar, révèle leur date ultérieure.

Cependant, l'inscription sur la façade date de 1638, ce qui laisse sous-entendre que les travaux ont pris jusqu'à soixante ans. Il est inhabituel que ces auberges prennent autant de temps, à moins d'imposer un long intervalle au cours duquel le travail est à l'arrêt complet. Autrement, il faut croire que la façade de Cassar pour cette auberge est démolie au XVII^e siècle et remplacée par une autre. Il est fort possible que le bâtiment de l'auberge ait été étendu à l'alignement en cours de la *Strada San Giorgio* durant cette période, et il est donc nécessaire de reconstruire complètement la façade de ladite auberge. Selon Bonello, l'auberge d'origine se trouvait en face d'une petite place car sa façade d'origine se trouvait à plus ou moins dix mètres du tracé de la rue actuelle¹⁷². Ainsi, cette "*piazzetta*" est complètement absorbée par l'extension de l'auberge sur la *Strada San Giorgio*, en même temps que la façade monumentale actuelle a été construite. Certes, la conception de façade existante n'est pas à l'origine de Gerolamo Cassar. Tout autour se trouve la marque unique d'un architecte français, qui a été influencé par la façade de Pierre Lescot au Louvre (1546 à 1559).

De Giorgio laisse entendre que c'est l'architecte Stefano Ittar qui, après 1788, développe aussi l'espace à l'arrière de l'auberge (donnant sur la *Strada Stretta*) pour y installer des résidences privées¹⁷³. En effet, la Langue de Provence fait ici construire un certain nombre de maisons sur le site du jardin de leur auberge, l'argent prévu à cet effet étant pris sur les fonds de la Langue.¹⁷⁴ Ces locaux portent aujourd'hui les numéros 163 à 170, *Strada Stretta*. Les maisons numérotées de 163 à 168 sont incontestablement construites par Stefano Ittar, un architecte d'origine hongroise bien connu de la fin du XVIII^e siècle, qui a également construit la *Bibliotheca* à La Valette¹⁷⁵. Mais cette suggestion de De Giorgio est définitivement exclue par le style d'architecture, qui est maniériste et appartient

¹⁷² V. BONELLO, « Posizione storica dell'architettura Maltese dal '500 al '700 », dans *L'Architettura a Malta dalla Preistoria all'Ottocento*, Actes du XV^e congrès de l'histoire de l'architecture (Malte 1967), éd. Centro di Studi per la Storia dell'Architettura, Rome, 1970, p. 457.

¹⁷³ R. DE GIORGIO, *A City by an Order*, op. cit., p. 160

¹⁷⁴ AOM 2089, *Délibérations de la Langue de Provence (1772 à 1795)*, f. 203.

¹⁷⁵ V.F. DENARO, *The Houses of Valletta*, op. cit., p. 116.

donc au XVI^e, ou au plus tard au XVII^e siècle. L'architecte réduit ainsi l'architrave afin d'aménager, au niveau de la mezzanine, des petites fenêtres qui d'habitude, en France, sont placées au niveau de mansardes, sous les toits. Cette disposition marque un maniérisme flagrant, qui s'accompagne d'autres caractéristiques maniéristes. Par exemple, le manque de relief de la façade est une pratique typiquement maniériste, en particulier en ce qui concerne l'architecture classique française.

Des documents récemment découverts prouvent que la plupart des plans ont été établis sous la surveillance du capitaine Antoine Garsin, originaire de Marseille en France mais déjà résidant à La Valette dans les années 1630¹⁷⁶. Le 22 octobre 1630, les commissaires chargés de la construction prévue embauche neuf tailleurs de pierre pour fournir les dalles de construction nécessaires selon les mesures réglementaires d'une carrière de leur choix.¹⁷⁷ En onze mois, les travaux de construction étaient à un stade avancé. Le 13 septembre 1631, les commissaires embauchent le capitaine Garsin afin de fournir six statues, trois armoiries, quatre festons de fruits, deux grandes roses pour la façade dans un délai de six mois, ainsi que d'autres frises décoratives pour les fenêtres et autres éléments importants pour la somme de 350 écus¹⁷⁸. Peu après, les commissaires doutent que les pilastres et les corbeaux supportent le poids important du balcon. D'autres experts sont du même avis. Par conséquent, le 14 avril 1633, Antoine Garsin, qui semble avoir dressé les plans, le maître d'ouvrage Giacobbo Valletta et le sculpteur sur pierre Giulio Muscat garantissent *in solidum* le bâtiment contre tout dommage ou défaut futur pour les dix années à venir. Par ailleurs, ils acceptent d'effectuer des travaux supplémentaires sur le balcon et d'élever les pilastres sur cinq rangs ou plus depuis la porte du balcon qui se trouve au même étage de la salle¹⁷⁹. Les travaux prennent fin au 29 octobre 1633¹⁸⁰.

¹⁷⁶ J. DEBONO, *Art and artisans in St. John's and other Churches in the Maltese Islands, 1650 - 1800*, Malte, 2005, p. 173.

¹⁷⁷ Les blocs incluent entre autres les *sciulleli*, *balati*, *cantoni*, and *gnifardi*, imposables aux prix convenus. Le matériel de construction supplémentaire fourni doit être évalué par deux experts. NAV, Not. A. Xiberras, R488/57, f. 201-202.

¹⁷⁸ Garsin reçoit 160 écus de cette somme à l'avance, et le reste doit être payé en fonction des travaux en cours. NAV, Not. A. Xiberras, R488/59, f. 49v-50v.

¹⁷⁹ NAV, Not. A. Xiberras, R488/62, f. 531v-533r.

¹⁸⁰ Muscat et La Valette reçoivent la somme de 540 écus et 7 tari de la part du procureur de la Langue de Provence. NAV, Not. A. Xiberras, R488/63, f. 153r-153v.

Cependant, le travail sur la structure est prolongé. Le 19 mai 1638, le procureur de la Langue Fra Honoratio de Villanova Villavielle désigne de nouveau Garsin, au nom des commissaires adjoints, pour poursuivre les travaux de construction en maçonnerie prévus et nécessaires au niveau des murs et des plafonds de l'auberge¹⁸¹. Les articles concernant cette commission sont rédigés en français en deux exemplaires séparés, l'un étant détenu par Garsin et l'autre conservé par les commissaires.¹⁸² Les travaux décrits dans un plan signé doivent être achevés à la fin du mois d'octobre suivant pour la somme de 2.000 écus, dont 200 sont versés à l'avance. Le reste doit être payé en fonction des travaux en cours.

Quinze jours plus tard, soit le 2 juin 1638, Garsin s'engage aux côtés de Tommaso Dingli et Michele Casanova afin de mener à bien tous les travaux de construction à réaliser¹⁸³. Chacun est chargé d'un tiers de l'obligation contractuelle. Toutes les sommes versées, y compris les 200 écus reçus à l'avance par Garsin au début des travaux, doivent aussi être partagées entre eux, et c'est le 13 septembre 1638 que les partenaires déclarent que cela prend effet.¹⁸⁴ Les travaux de maçonnerie sont vraisemblablement achevés en octobre, car Garsin accepte de construire des cloisons et des soffites dans les pièces le 15 novembre 1638.¹⁸⁵ Ceux-ci doivent être en bois, en plâtre de Paris, en pierre et composés de clous de bonne qualité. De plus, les cloisons doivent être enduites et peintes des deux côtés. Le paiement calculé à un montant de 23 *tari* par *canna* doit être complété à la date de Noël¹⁸⁶.

Nous avons de bonnes raisons de supposer que l'architecte de cette auberge a passé sa vie en France, et qu'il est au courant des dernières évolutions de l'architecture classique

¹⁸¹ Les sous-commissaires sont Fra Albert Paul de Forbin, Fra Dionisio de Pollastron Laigliera, Fra Jean Jacques de Verdellin, Fra Jacques Sparvers Carboneau and Fra Giuseppe de Pannisses Ozolett. NAV, R488 / 68, f. 549v-551r; dans J. DEBONO, *op. cit.*, p. 173.

¹⁸² Les articles en français ainsi que le plan d'accompagnement ne sont pas inclus dans l'acte, ce qui rend impossible de savoir exactement ce que prévoient les travaux à réaliser. Malheureusement, il est ainsi impossible de retracer sa version originale dans NAV, Not. A. Xiberras, Ms. 1125/27, contenu libre. Les délibérations de cette Langue pour les années 1630 ne figurent pas dans les archives de l'Ordre à la Bibliothèque Nationale de Malte à La Valette : AOM 2086 (1577 à 1615) et AOM 2087 (1653 à 1670).

¹⁸³ NAV, Not. A. Xiberras, R488/68, f. 551-552 ; dans J. DEBONO, *op. cit.*, p. 174.

¹⁸⁴ En outre, chaque partenaire reçoit également un tiers des rémunérations hebdomadaires délivrées par les commissaires chargés de la construction de l'auberge. NAV, Not. A. Xiberras R488/69, f. 27v-28.

¹⁸⁵ NAV, Not. A. Xiberras, R488/69, f. 216-217 ; dans J. DEBONO, *op. cit.*, p. 174.

¹⁸⁶ *Ibidem*.

française. Dans la nouvelle documentation découverte récemment, il s'avère que l'architecte est Antoine Garsin lui-même. Cependant, dans ces documents, cette image ressemble plus à celle d'un entrepreneur qu'à celle d'un architecte ou d'un ingénieur. Dans tous les cas, cette attribution des travaux de conception relatifs à l'Auberge de Provence nous conduit vers un artiste français, et prouve ainsi l'origine du champ d'influence indiqué dans le projet de ce bâtiment.

D'un autre côté, à la suite de plus amples recherches sur Antoine Garsin (ou Garcin), j'ai pu trouver une référence publiée dans la *Revue de l'art français ancien et moderne (1885 à 1907)* par la Société de l'histoire de l'art français (France) concernant Antoine Garcin au chapitre « Artistes de Toulon ». Cette référence est la suivante :

« Garcin (Antoine), originaire de Marseille, capitaine de quartier et maître d'œuvre en sculpture, obtient le 5 janvier 1628 l'entreprise des sculptures de la poupe ou de l'arrière de la galère royale en construction sur le port de Toulon pour la somme de 2.000 livres. Les dessins présentés par *Garcin* comprennent deux grandes figures ou cariatides en pied, les côtés de la poupe (où ont lieu les batailles), quatre niches à figures, le porte-fanal, la balustrade, le couronnement, des armoiries, etc. L'acte est passé par maître Bosquet (notaire) dans la maison et en présence de M. Pol-Albert de Forbin, commandant des galères de France, assisté de frère Fillandre de Vincheguerre, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, et de Jehan Bounieux, qui écrit sur cette galère ».

Cette référence parle bien évidemment du même Antoine Garsin qui a travaillé sur l'Auberge de Provence. Nous retrouvons en fait encore une fois le même Forbin comme sous-commissaire de la Langue de Provence pour la construction de la même auberge. De plus, la date de 1628 confirme l'arrivée d'Antoine Garcin à Malte en 1629 puisqu'un document se trouvant dans les archives notariales maltaises atteste sa présence sur l'île. En effet, le 1er octobre 1629, Fra Filiberto Alexandro de Varas, ainsi que Gio-Angelo Mallia, Gioanne Testaferrata, Leonardo Burlo et Minà Cristoforo, membres de la municipalité de Vittoriosa, décident avec le maître maçon Giuseppe Barbara de Siggiewi de démolir l'ancien

beffroi de Birgu et d'en construire un nouveau à la place conformément au plan établi par le capitaine Antonio Garsin¹⁸⁷.

Cet "architecte" arrivé à Malte nous offre toutefois une composition qui permet d'éviter complètement à celle-ci d'être étrangère aux yeux de la scène locale de La Valette, grâce à des éléments d'angle massifs à bossages « faisant saillie comme des barrages pour maintenir la fluidité de la façade du bâtiment »¹⁸⁸, ou mieux encore, comme un épisode final encadrant une longue succession d'éléments architecturaux mettant en évidence cette façade particulièrement longue sur la *Strada San Giorgio*. La composition de cette façade (Fig. 5.130) est l'antithèse même des premières façades maltaises, en particulier celles conçues par Cassar pour ses auberges. Alors que ces dernières étaient inarticulées, ici elles sont très articulées. Alors que celles-ci font ressortir la surface du mur, ici leur influence est nettement minimisée. Les motifs des bâtiments sobres presque dominants, ponctués plutôt simplement de fenêtres fines et avec peu de détails, doivent en réalité être cassés avec la façade très articulée de l'Auberge de Provence (Fig. 5.131).

La surface du mur est ici pénétrée par une articulation dynamique d'ordres superposés et reliés, avec de larges fenêtres occupant presque entièrement l'espace entre les pilastres adjacents. À l'étage supérieur, les fenêtres ont des frontons vivement en saillie qui éliminent la grande étendue de mur blanc que Cassar a pour habitude de laisser entre les fenêtres et la corniche couronnée (Fig. 5.132). La corniche elle-même n'est pas un chapiteau débordant, ni même un entablement comprimé, mais un entablement ionique régulier. Le peu d'espace qui reste entre cet entablement et les frontons des fenêtres est encore décomposé par une saillie peu profonde correspondant à la ligne de base des chapiteaux. Les petites fenêtres secondaires de la mezzanine de l'étage inférieur sont artificiellement élargies par des volutes qui remplissent les pas entre les fenêtres et les pilastres adjacents. De plus, comme pour faire valoir la position maintenant assumée par les fenêtres individuelles, leur entablement prédomine sur celui de l'ordre inférieur des

¹⁸⁷ NAV, Not. P. De Arena, R204/13 (1629-31), f. 17-19 ; dans J. DEBONO, *op. cit.*, p. 328.

¹⁸⁸ J. TONNA, « The Evolution of Palace Architecture : Valetta and Mdina », dans *Atti del XI Congresso di Storia dell'Architettura (Malte 1967)*, Rome, 1970, p. 403.

pilastres, qui est comprimé au-dessus de chaque petite fenêtre, décrite plus haut, afin de la supporter.

Comme indiqué plus haut, le modèle est la façade du Louvre de Lescot. Ainsi, en raison du climat maltais, l'étage du Louvre à la hauteur des mansardes est ici transposé au niveau de la mezzanine. Il est inséré entre les arcades du rez-de-chaussée et l'entablement qui est modifié pour accommoder les fenêtres. En effet, les proportions de ces fenêtres ainsi que leurs éléments décoratifs, tels que les volutes de soutien, sont pratiquement identiques à celles de la façade parisienne. La pièce maîtresse de l'auberge est une adaptation intelligente des pièces maîtresses de Lescot au Louvre. Ici les colonnes couplées à l'encadrement sont couronnées de petits frontons segmentaires, tandis que le panneau central est surélevé et couronné d'un fronton triangulaire (Fig. 5.133). Ainsi, le point culminant est obtenu au centre en répétant l'alternance cadencée des frontons segmentaires et triangulaires des fenêtres du premier étage (Fig. 5.134).

L'idée de ce motif a été empruntée à l'arc de triomphe romain, la principale différence étant que l'entablement est continu entre les colonnes intérieure et extérieure au lieu de s'avancer sur les colonnes. La partie centrale semble ainsi être en retrait, en même temps qu'elle est mise en évidence par l'action d'encadrement des travées latérales. Ce motif réapparaît dans de nombreuses façades françaises, comme par exemple les façades parisiennes du Château de Maisons et celles des églises du Val-de-Grâce, de Saint-Etienne et de Saint-Gervais.

En fin de compte, cette façade est à l'époque un signe étranger à La Valette. Bien que les motifs de cette composition apparaissent plus tard sur d'autres façades, ce type de façade est rejeté et ne sera pas prise comme modèle, même par d'autres architectes étrangers qui travaillent dans l'île. L'architecture maltaise a toujours été avant tout une architecture murale. Contrairement à l'architecture ancienne, le mur est l'élément de constitution principal de toute l'architecture de la Renaissance. Le pilastre est un pilier plat incrusté dans un mur, qui sert aussi à l'articuler, c'est-à-dire qu'il donne des formes au manque de relief du mur. En raison de sa nature même, un pilastre reconnaît le mur comme élément de base de l'architecture. D'un autre côté, un mur avec des pilastres est transformé visuellement en un ordre de supports, ce qui laisse croire que ce n'est pas tout le mur qui

supporte le bâtiment, ce qui n'est pas le cas des murs astylaires. En effet, les façades maltaises astylaires se présentent clairement comme des murs porteurs, alors que les façades qui sont articulées avec des pilastres donnent la fausse impression que ceux-ci sont aussi chargés du poids du bâtiment. C'est également le cas des façades des églises maltaises dont les colonnes sont quasiment inexistantes. De manière générale, là où des bâtiments en France ou en Italie utilisent des colonnes, les Maltais substituent ceux-ci par des pilastres; et là où on utiliserait des pilastres, l'architecture maltaise les exclut complètement.

Les plans de la première auberge devaient ressembler plus ou moins à ceux de l'Auberge de France et de l'Auberge d'Aragon, avec un rez-de-chaussée surélevé accessible au moyen d'un perron au niveau du hall d'entrée principal. Ainsi, le rez-de-chaussée actuel de l'Auberge de Provence est bien en dessous du niveau de l'auberge originale, dont une partie est encore utilisée. Cela ne fait donc aucun doute que l'accès à l'étage principal est possible par les escaliers habituels dans le hall d'entrée. La façade serait alors sur un seul étage, semblable à l'Auberge de France et à l'Auberge d'Aragon. Par conséquent, la façade principale ne peut pas à l'origine contenir de magasin. L'inclusion d'un magasin devient possible lorsque l'auberge est prolongée jusqu'à la *Strada San Giorgio* et qu'elle se voit ajouter un autre étage principal.

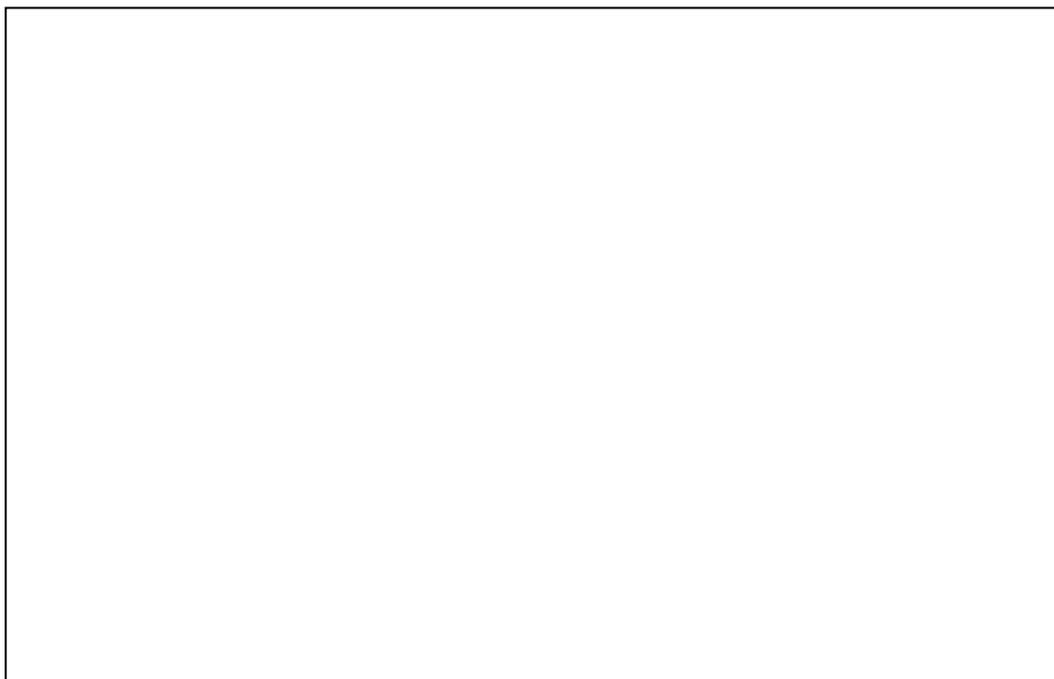
Le plan original en forme de "U", comme celui des autres auberges, est dirigé vers la cour. L'auberge actuelle, bien qu'elle soit également en forme de "U", renonce à cette disposition traditionnelle étant donné que l'accent est ici mis sur les pièces principales au-dessus. Les entrepôts et les écuries sont situés au sous-sol, dont l'accès est ouvert par la *Strada Carri*, une rue de service très étroite reliant la *Strada Stretta* à la *Strada San Giorgio*. Le bel escalier cache la vue sur le jardin et, depuis la grande entrée à voûtes en berceau, nous sommes aussitôt dirigés vers le *piano nobile*. Parmi toutes les grandes pièces du premier étage, la grande salle est exceptionnelle. De grande taille, mesurant 14m sur 28m sur 14m de haut, c'est l'une des pièces les plus élégantes de La Valette. Les proportions de la pièce suivent les conseils de Palladio, qui propose d'installer une hauteur égale à la largeur pour les pièces faisant l'objet d'un plafond plat. Comme l'indiquent les mesures, il s'agit en fait d'un double cube.

Comme la grande salle capitulaire dans le palais du grand maître, c'est l'une des rares pièces sur l'île de Malte à faire l'objet d'une charpente. Comme dans le palais, les chevrons du plafond en bois sont soutenus par des corbeaux en bois dépassant des murs. Le plafond en bois comporte des caissons et est décoré avec goût, tandis que les murs sont peints avec d'élégants motifs "Pompéiens" du XVIII^e siècle (Fig. 5.135). Cette belle pièce laisse une forte impression sur tous les visiteurs. Il est évident que les chevaliers ont bien accompli leur mission, notamment en ce qui concerne l'Auberge de Provence. Cette salle laisse apprécier, même de nos jours, le mode de vie des chevaliers qui y habitaient. Ses caractéristiques principales ont peu changé depuis le temps des chevaliers.

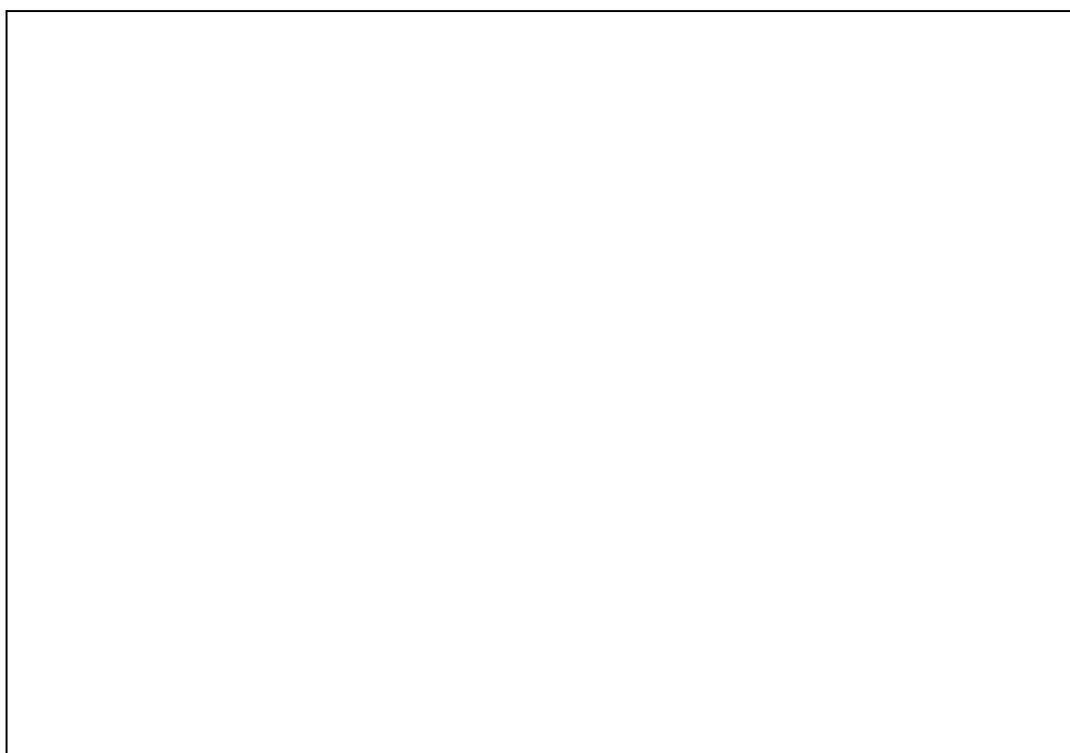
Dans le passé, ce bâtiment fut par erreur attribué à Médéric Blondel; on soupçonna même qu'il était déjà présent à Malte avant 1657, et qu'il était impliqué dans la conception du bâtiment. Les documents auxquels nous avons fait référence plus haut prouvent bien le contraire, parce que le projet d'extension de l'auberge, conçu par Antoine Garsin, était déjà pratiquement achevé en 1638. Cependant, il est évident que la façade de l'Auberge de Provence montre une forte influence française; elle se distingue comme un exemple précoce de l'influence française sur l'architecture maltaise. Cette influence peut être aussi due à la présence des grands-maîtres De Paul et Lascaris.



Aquarelle de la façade de l'Auberge de Provence au XIX^e siècle
(Collection particulière)



**Fig. 5.130 – Façade de l’Auberge de Provence sur *Strada San Giorgio*
(Republic Street) à La Valette**



**Fig. 5.131 – Dessin de la façade de l’Auberge de Provence, 22 octobre 1894
(Archive du Works Dept., Floriana)**

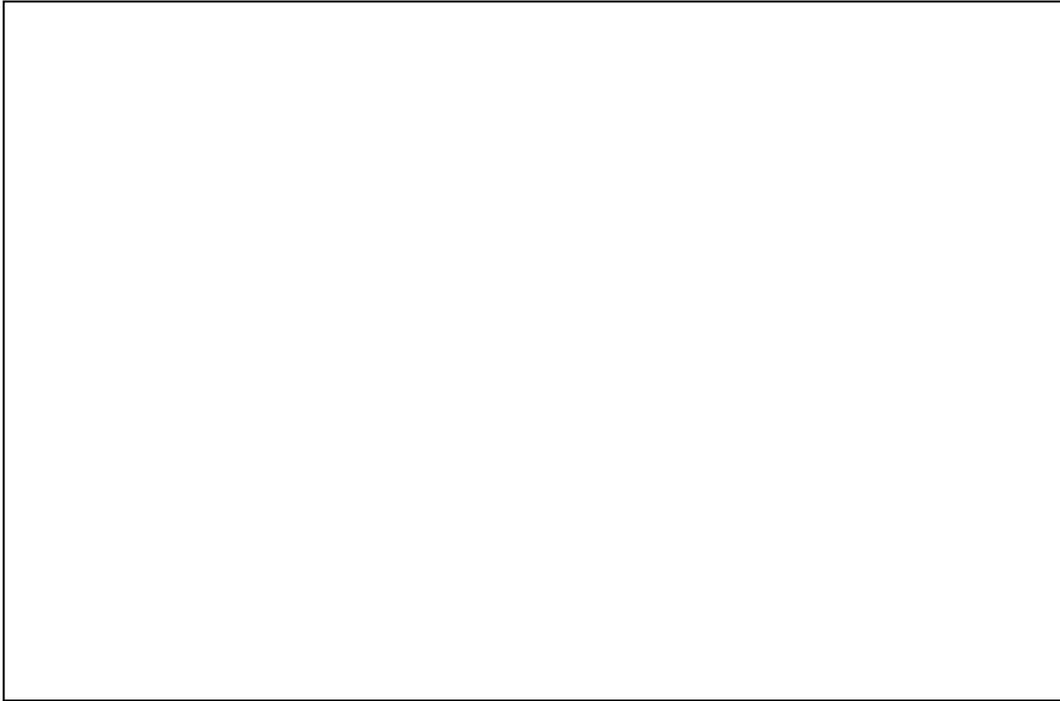


Fig. 5.132 – L'étage supérieur et de mezzanine de l'Auberge de Provence

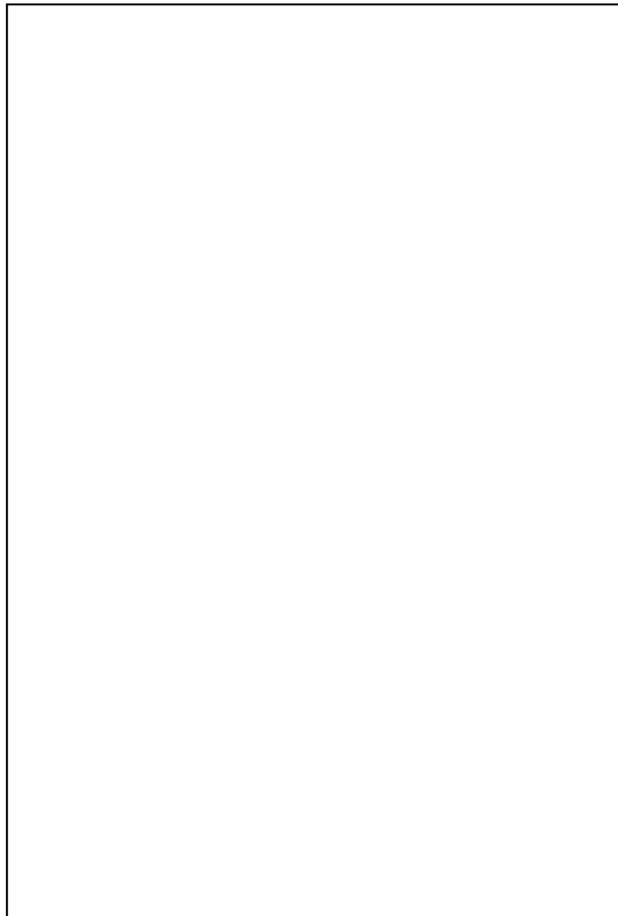


Fig. 5.133 – La partie centrale de la façade de l'Auberge de Provence



Fig. 5.134 – La pièce maîtresse de l’Auberge de Provence couronnée d’un fronton triangulaire

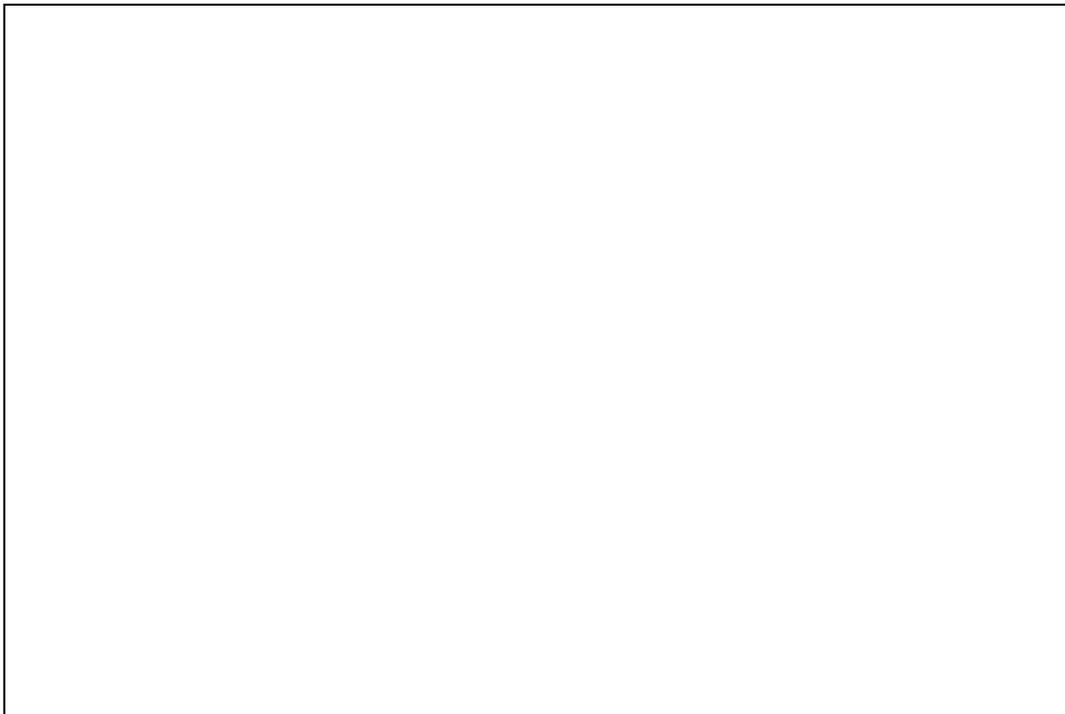


Fig. 5.135 – Le salon au *piano nobile* de l’Auberge de Provence

B-L'influence française sur les architectures maltaises

Dans les chapitres précédents, nous avons vu le passage d'alliance de l'Ordre au XVII^e siècle, de l'Espagne (et l'Italie) à la sphère française au niveau politique et militaire. Ce changement apporta un changement au niveau de l'ingénierie militaire ; les ingénieurs espagnols et italiens du XVI^e et du début de XVII^e siècles furent substitués par les ingénieurs français de la nouvelle école de Vauban de la deuxième moitié du XVII^e siècle. Nous avons étudié l'apport déterminant de l'ingénieur militaire résident français Médéric Blondel, qui projeta aussi divers bâtiments et églises. Comme nous l'avons vu, Blondel était naturellement influencé par l'architecture classique et les traités d'architecture en vogue en France à cette époque. Il existe d'autres édifices construits par des architectes maltais, qui avant de devenir architectes, travaillaient avec Blondel en tant que maîtres maçons. Peut-on conclure que le genre d'architecture française proposée par Blondel influença les architectes maltais dans leurs projets d'églises et de bâtiments, au point d'inventer un style d'architecture typiquement maltais ?

L'église Sarria de Floriana

L'église Sarria a été conçue par Mattia Preti, à l'origine également de tous les tableaux de la nouvelle église. Selon Vincenzo Bonello, Preti a en quelque sorte conçu l'église Sarria de Floriana en guise d'offrande votive personnelle¹⁸⁹. L'église Sarria était auparavant généralement attribuée à Lorenzo Gafà. Comme cette attribution apparaît même dans un document contemporain¹⁹⁰, il est probable que l'église ait été construite sous la direction de Gafà. En fait, avant de commencer à dessiner ses propres églises, Gafà construit des églises pour les autres : l'église Saint-Paul à Rabat pour Buonamici, l'église des

¹⁸⁹ V. BONELLO, « Mattia Preti, Architetto », dans *Atti del XV Congresso di Storia dell'Architettura, Malte 1967*, éd. Centro di Studi per la storia dell'architettura, Rome, 1970, p. 461.

¹⁹⁰ ACM, Misc. 180, p. 361 ; dans L. MAHONEY, *A History of Maltese Architecture*, op. cit., p. 260.

carmélites à Mdina et l'église Saint-Roque à La Valette pour Blondel, et l'église Sarria pour Mattia Preti, entre autres.

Le 11 avril 1676, alors que Malte est dévastée par la peste, le Grand Maître Nicolás Cotoner et son Conseil décident de demander l'intercession de Notre-Dame et d'autres saints par un vœu solennel de dévotion à la fête de l'Immaculée Conception¹⁹¹. En accomplissement de leur vœu, les chevaliers décident par ailleurs quatre jours plus tard de construire une nouvelle église dédiée à l'Immaculée Conception sur le site de l'église portant ce nom à Floriana, juste à l'extérieur de la muraille de La Valette¹⁹². Fra Martino Sarria Navarro a construit la chapelle de Floriana au siècle précédent, d'où son célèbre nom, l'église Sarria.

Le 27 mai 1676, Mattia Preti présente au grand maître et au Conseil « *il modello della chiesuola, che deve fabbricarsi nella Floriana dedicata alla Concett. e puriss.ma di Nra Sig.ra formato dal Cav. Fr. Mattias Preti, di forma sferica* »¹⁹³. La pierre angulaire est posée le 8 décembre de la même année, le jour de la fête de l'Immaculée Conception, trois mois après la fin tant attendue de l'épidémie de peste. L'évêque Molina enregistre l'installation du nouveau retable de l'Immaculée Conception en 1678, retable qui « représentait une combinaison remarquable de l'iconographie de la Vierge Marie et de la peste ». En accomplissant son action, il se réfère à une décision du Conseil du 10 juin 1679 qui indique que l'église était pleinement active à cette date¹⁹⁴.

Hormis la suppression ultérieure de sa lanterne, l'église Sarria est restée quasiment intacte et est considérée comme l'une des conceptions les plus abouties de l'artiste. Le plan circulaire (Fig. 5.136) rappelle inévitablement le Panthéon et la formation de l'artiste à Rome. L'église Sarria a sans aucun doute influencé la propagation des églises circulaires à Malte, où il n'est plus rare d'en trouver. L'église de l'Immaculée Conception à Floriana est un projet unique (Fig. 5.137). Il révèle les processus de réflexion harmonieuse de Preti l'architecte et de Preti le peintre, qui se traduisent par le positionnement et la composition

¹⁹¹ AOM 262, f. 49v.

¹⁹² AOM 262, f. 50v.

¹⁹³ V. BONELLO, « Mattia Preti, Architetto », *op. cit.*, p. 461.

¹⁹⁴ J. T. SPIKE, *Mattia Preti, Catalogo Ragionato dei Dipinti*, Museo Civico di Taverna, Taverna 1999, p. 141.

de toutes les peintures sacrées à l'intérieur du bâtiment, y compris celle de l'Immaculée Conception qui est placée sur l'autel principal (Fig. 5.138).

De plus, les proportions gracieuses de cette église attirent particulièrement l'attention. Pour un peintre baroque, la forme géométrique pure de cette église peut surprendre. La planéité des éléments structurants a également fait l'objet de commentaires. En fait, il n'y a rien de surprenant dans cette charmante petite bâtisse. Mattia Preti cherche à combiner les styles baroque et classique de son temps. En effet, il convient de mentionner que lors de la construction de l'église Sarria, Mattia Preti se lie d'amitié avec l'ingénieur militaire résident des chevaliers, Médéric Blondel. On peut se demander si Blondel, en l'absence de tout autre architecte étranger de renom, a parfois agi en tant que conseiller en architecture, aidant ainsi Preti dans la construction de l'église Sarria.

Il est en effet fort probable que Blondel ait donné des conseils à Preti pour la construction du dôme (Fig. 5.139) de cette église qui constitue un chef-d'œuvre d'ingénierie à part entière. On peut également considérer que le reste des influences classiques que l'on retrouve ici relèvent de l'empreinte de Blondel sur l'église conçue par Preti. De fait, nous avons déjà vu que, notamment sous le gouvernement du Grand Maître Gregorio Carafa, Blondel est directement responsable de la construction des églises de La Valette. Cela implique que, outre son implication dans la conception des fortifications, Blondel aurait également participé à la construction d'églises et d'édifices palatiaux à La Valette sous la précédente administration du Grand Maître Nicolás Cotoner.

Cependant, comme aucun autre peintre n'a réussi à combiner de la sorte les influences artistiques baroques et classiques, cette église est un symbole, gravé à jamais, des ambitions artistiques de Preti. Les pilastres plats utilisés sur la façade de l'église Sarria sont aussi baroques que ceux utilisés par Le Bernin dans l'église *Santa Maria dell'Assunzione* à Ariccia (Fig. 5.140). Les pilastres plats génèrent un entablement plat. Ainsi, l'œil peut suivre les lignes de force le long des membres verticaux jusqu'à l'entablement et, parce que l'entablement est plat, le flux ne s'arrête pas là mais continue le long des nervures du dôme jusqu'au sommet (Fig. 5.141). Cette continuité est une caractéristique du style baroque. La légère corniche utilisée par Le Bernin pour l'église *Santa Maria dell'Assunzione* à Ariccia produit le même effet d'intégration.

L'église Sainte-Scholastique de Vittoriosa

Lorsque les chevaliers se sont déplacés de Vittoriosa à La Valette, l'hôpital de l'Ordre construit par le grand maître de l'Isle Adam en 1532 vit des moments difficiles. Il est finalement légué en 1652 aux religieuses bénédictines recluses de l'église Sainte-Scholastique qui y sont restées¹⁹⁵. Une bonne partie du monastère actuel est conçu et construit par Lorenzo Gafà, qui était aussi responsable de son église, dont la première pierre est posée le 7 mai 1679¹⁹⁶. Lorenzo Gafà (1639-1703) est l'un des fils prodiges de Vittoriosa et l'un des grands architectes de l'île, à qui l'on doit une série de magnifiques églises baroques, dont deux à Birgu même.

On ne sait pas si Gafà est déjà sorti de son pays. Il commence sa vie comme sculpteur sur pierre. Plus tard, en 1670, il se qualifie lui-même encore de sculpteur. En dépit de l'absence de preuves écrites, on attribue depuis longtemps à Gafà la conception du maître-autel de l'église Saint-Jean. On pense qu'il a été envoyé à Rome par le Conseil de l'Ordre avec les modèles de l'autel afin qu'il puisse superviser sa construction en marbre italien. Lors de son témoignage devant l'inquisiteur, il déclare ce qui suit : « ...même quand ma profession m'emmenait ailleurs, j'ai gardé une maison dans cette ville »¹⁹⁷. Cette remarque laisse entendre qu'il a voyagé à l'étranger dans le cadre de son travail.

En 1664, avec un autre *capomastro*, Gafà s'engage, via un acte public, à poursuivre la construction de l'église Saint-Paul de Rabat, conformément aux plans originaux élaborés par Buonamici. Peu de temps après, via un autre acte public, Gafà s'engage à effectuer des travaux dans l'église adjacente Saint-Publius. Après la mort du *capomastro* Francesco Sammut en 1666, Gafà dirige la construction de l'église des carmélites à Mdina qu'il achève en 1672¹⁹⁸.

¹⁹⁵ A. FERRES, *op. cit.*, p. 283.

¹⁹⁶ *Ibidem*.

¹⁹⁷ L. MAHONEY, « Ecclesiastical Architecture », dans *Birgu – a Maltese Maritime City*, Vol. II, éd. Université de Malte, 1993, p. 406.

¹⁹⁸ L. MAHONEY, *A History of Maltese Architecture*, *op. cit.*, pp. 217-219, 222-223.

À partir de 1676, Gafà est chargé de la construction de l'église Sarria¹⁹⁹ de Floriana, conçue par Mattia Preti²⁰⁰, et peu après de celle de l'église Saint-Roque à La Valette, probablement conçue par Blondel. À ce moment-là, Gafà a déjà commencé à concevoir ses propres églises, en commençant par l'église Saint-Nicolas, l'église paroissiale de Siggiewi (1676-93) et l'église Sainte-Scholastique de Vittoriosa, dont la construction commence en 1679. Le plan de cette église (5.142) peut être décrit comme une croix grecque, certaines réserves importantes devant toutefois être apportées. Les bras transversaux ne sont rien de plus que deux renforcements à extrémité plate peu profonds pour les autels latéraux, tandis que les deux bras sur l'axe principal, dont l'extrémité est également plate, sont en comparaison si profonds, en particulier la travée d'entrée, que sur un plan, l'église apparaît presque rectangulaire (Fig. 5.143).

On peut supposer que le plan de l'église Saint-Roque a été conçu entre 1676 et 1678, Blondel étant en effet rentré en France en congé de maladie le 11 septembre 1678²⁰¹. Si tel est le cas, Lorenzo Gafà, qui semble avoir participé à la construction de l'église Saint-Roque, s'est probablement inspiré, pour le plan de l'église Sainte-Scholastique, de celui de Blondel. Cette église était destinée à une congrégation restreinte et, par conséquent, il est tout à fait logique d'avoir eu recours à un petit plan centralisé semblable à celui de l'église Saint-Roque. Gafà place le chœur des religieuses derrière l'autel principal, mais séparé du corps de l'église. Les pilastres géants composites doubles se mélangent et forment ainsi de splendides ensembles dans le sanctuaire. D'autre part, ces pilastres accouplés entourent le reste de l'intérieur de cette église (Fig. 5.144), de la même façon qu'à l'église Saint-Roque, reflétant ainsi l'influence classique de la conception de Gafà (Fig. 5.145).

L'architecture de Gafà est fortement influencée par celle des deux ingénieurs résidents, Buonamici et Blondel, qui peuvent être considérés comme les pères des principales caractéristiques de l'architecture baroque maltaise. Gafà ajoute sa contribution à ce solide amalgame de base, à savoir son propre génie inné. Comme celles de Buonamici et de Blondel, la façade de l'église Sainte-Scholastique est composée de trois travées (Fig.

¹⁹⁹ ACM, Misc. 180, p. 361.

²⁰⁰ AOM 262, f. 52v.

²⁰¹ A. HOPPEN, *The Fortification of Malta, op. cit.*, 1979, p. 361.

5.146). Comme celle de Blondel, on y trouve de grands pilastres s'élevant sur des piédestaux haut placés et les travées latérales sont sobres, sans ouverture ni décoration. Cependant, la façade ne présente pas un seul étage, comme celle de Blondel, ou deux étages, comme celle de Buonamici, mais dispose d'un attique. La travée centrale n'est pas alignée sur les travées latérales et ne fait pas autant saillie que dans l'église des jésuites de Buonamici.

Comme Blondel, Gafà superpose la porte avec une fenêtre mais ne l'a pas placée, comme Blondel l'aurait fait, et comme Barbara le fait dans l'église Saint-Sauveur de Lija, entre le fronton de la porte et l'entablement. Au lieu de cela, plein d'audace, il la pousse vers le haut dans le fronton principal (Fig. 5.147), dont il arrache la base comme l'avait fait Michel-Ange dans la chapelle des Médicis. L'autre charmante caractéristique de cette façade, à savoir les fenêtres rectangulaires impeccablement placées dans l'attique, est tout aussi originale et prometteuse. Gafà atteindra par la suite des sommets plus élevés, mais sa façade de l'église Sainte-Scholastique constitue déjà une composition développée particulièrement harmonieuse, extrêmement austère et plus ou moins correcte selon les canons du classicisme.

Avant de passer à autre chose, je souhaiterais faire part de quelques réflexions sur la façade de cette église. Comme on peut le voir, la façade de Giovanni Barbara (1694) de l'église Saint-Sauveur de Lija doit beaucoup à cette façade. Par ailleurs, je crois qu'il existe de bonnes raisons d'attribuer la façade de l'église Notre-Dame des Victoires de La Valette, actuellement attribuée à Romano Carapeccchia, à Lorenzo Gafà pour les raisons suivantes : le grand rez-de-chaussée, surmonté d'un attique, a été utilisé par Gafà sur au moins quatre autres façades ; des travées latérales dotées de grandes parties en maçonnerie sont souvent présentes dans les compositions de Gafà ; il en est de même des travées latérales à un étage et de la travée centrale à deux étages, ou à un étage inférieur élevé avec un attique superposé ; on retrouve également une porte à laquelle est superposée une fenêtre qui s'interpose avec la corniche principale et l'interrompt dans deux des compositions de Gafà, sur la façade de l'église Sainte-Scholastique et sur celle de l'église Sainte-Marie à Qrendi. Par ailleurs, un fronton brisé comme celui qui se trouve sur la façade de l'église Notre-Dame des Victoires a été utilisé par Buonamici au moins deux fois (dans l'église Saint-Nicolas de La

Valette et dans l'église Saint-Philippe de Żebbuġ), ce motif étant repris par Gafà dans l'église Saint-Laurent de Vittoriosa et dans l'église Sainte-Catherine de Żejtun.

L'église collégiale Saint-Laurent de Vittoriosa

Quand les chevaliers de Saint-Jean arrivent à Malte en 1530, ils font de l'église Saint-Laurent leur église conventuelle. Le curé de Vittoriosa accepte d'administrer sa paroisse depuis l'église dominicaine de l'Annonciation²⁰². Les chevaliers embellissent cette église, construisent une nouvelle sacristie, installent leur peinture de Notre-Dame de Philerme, qu'ils ont amenée avec eux de Rhodes, dans l'une de ses chapelles, construisent un cimetière et entourent l'église d'un mur fortifié afin de la protéger des invasions des corsaires barbaresques²⁰³. Cette église est accidentellement incendiée deux ans plus tard, mais les chevaliers la remettent en état, voire la reconstruisent, immédiatement. L'église originale avait probablement un plafond de poutres en bois, ce qui explique l'ampleur de la conflagration. Les écrits de Bosio sur la deuxième église indiquent que le toit, qui était certainement en bois, a été construit à un niveau supérieur. De fait, Bosio précise que la vieille église a été restaurée « *con diligenza* », qu'elle a été modernisée, et que le plafond de la nouvelle église était beaucoup plus beau que l'ancien et qu'il a été embelli avec les armoiries de la Religion et du Grand Maître²⁰⁴.

L'église Saint-Laurent, à l'origine rectangulaire, devient cruciforme lorsque, dans les années 1580, un dôme est ajouté²⁰⁵. Plus tard, vers 1620, le chœur est agrandi et la façade reconstruite. Enfin, le 11 mai 1681, l'évêque Fra Michele Gerolamo Molina pose la première pierre d'une église entièrement nouvelle conçue par l'architecte Lorenzo Gafà. L'église ouvre ses portes et l'on commence à y réciter des messes à partir du 10 août 1697 ; elle est consacrée en octobre 1723²⁰⁶. L'histoire de l'église et le nom de l'architecte sont bien

²⁰² M. FSADNI, *Id-Dumnikani fir-Rabat u fil-Birgu*, Malte, 1974, p. 73.

²⁰³ G. BOSIO, *Dell'Istoria della Sacra Religione ed Illustrissima Militia di San Giovanni Gerosolimitano*, vol. iii, Rome, 1602, p. 89.

²⁰⁴ *Ibidem*, p. 111.

²⁰⁵ A. FERRES, *op. cit.*, p. 267.

²⁰⁶ L. MAHONEY, *Ecclesiastical Architecture*, *op. cit.*, p. 410.

documentés. Ainsi, au début, on nous informe que l'église est construite selon le projet de Gafà, et à la fin, le témoignage sous serment de Gafà atteste qu'il en est bien l'architecte. Ce témoignage est recueilli lors d'une audience devant l'inquisiteur; Gafà fournit ces informations spontanément, avec fierté et sans réserve. Lorsque l'inquisiteur lui demande s'il a aidé à la construction de l'église, Gafà répond par l'affirmative et ajoute qu'il l'a également conçue²⁰⁷.

Jusque-là, les églises de Gafà étaient dotées d'une seule nef. En effet, à de très rares exceptions près, les églises maltaises étaient dépourvues de collatéraux. Cependant, l'ancienne église Saint-Laurent aurait très bien pu avoir des collatéraux. C'est peut-être là une des raisons pour lesquelles la nouvelle église a des déambulatoires. Les déambulatoires de Gafà sont en fait des chapelles latérales, semblables à celles de l'église Saint-Jean et de l'église des jésuites, mais alors que dans ces églises les collatéraux sont très étroits, Gafà ouvre les murs de séparation entre les chapelles latérales afin d'augmenter l'espace permettant de circuler dans toute la structure. Bien évidemment, cette circulation, ou intégration de l'espace, est l'un des principes de base du style baroque, et c'est probablement pour cette raison, plus que pour toute autre, qu'elle est reprise presque immédiatement par d'autres églises paroissiales.

On notera que si le plan de l'église Saint-Laurent est cruciforme, comme celui des églises d'Attard, de Birkirkara, de Naxxar et d'autres villes du début du XVII^e siècle, la longueur de la nef, également composée de trois travées, est plus importante. Dans les églises susmentionnées, la nef est environ deux fois plus longue que sa largeur, tandis que dans l'église Saint-Laurent, chaque travée forme un carré exact, la nef étant trois fois plus longue que large (Fig. 5.148). Les églises paroissiales des villages du début du XVII^e siècle constituent presque des structures centralisées, mais ce phénomène, déjà remarquée pour la nef de l'église Saint-Paul à Rabat, est principalement dû à l'augmentation de la hauteur de ces nouvelles églises. L'idée d'une nef élevée correspond aussi à l'élévation spirituelle, mais un attique permet surtout l'introduction de plus grandes fenêtres assurant un meilleur éclairage des intérieurs et encourageant la décoration des voûtes avec des peintures. De

²⁰⁷ *Ibidem.*

fait, Vignola introduit de grandes fenêtres dans la nef de l'église du Gesù (1568-1575) à Rome.

À Malte, la tendance aux intérieurs lumineux gagne progressivement du terrain. Dans les églises paroissiales des villages des premières décennies du XVII^e siècle, les voûtes sont percées de toutes petites fenêtres. Ces voûtes, mal éclairées, ne peuvent être joliment décorées avec des peintures et sont donc pourvues de caissons de style Renaissance. Les premières voûtes dotées de grandes fenêtres sont introduites par Francesco Buonamici, l'architecte qui a introduit le style baroque sur notre île. Buonamici ne place pas ses fenêtres au-dessus de l'attique, comme Vignola le fait dans l'église du Gesù, mais les pose directement à partir de la corniche principale. Ainsi, Buonamici n'utilise pas un bandeau de l'attique dans ses nefs mais place des piédestaux d'attique au-dessus des pilastres de la nef. De piédestal en piédestal, l'attique est réduit, le vide étant occupé par les lunettes verticales percées de fenêtres qui s'élèvent directement, ou presque, de l'entablement. Là où il n'y a pas de fenêtres, c'est-à-dire dans les transepts et le chœur, le bandeau de l'attique est continu. C'est ainsi que Buonamici utilise l'attique dans ses églises, telles que l'église Saint-Nicolas et l'église des jésuites à La Valette, et l'église Saint-Paul à Rabat ; Lorenzo Gafà et d'autres architectes maltais reproduisent ce schéma.

Dans ses églises, Buonamici introduit un autre concept baroque, ses voûtes de nef constituant une unité intégrale, non divisée en une série de travées par des nervures transversales. De fait, à Malte, la tradition consistant à articuler la voûte de la nef via des nervures transversales remonte à bien longtemps. Quand Lorenzo Gafà conçoit ses églises, il élève ses voûtes, comme Buonamici l'a fait, sur une série de piédestaux d'attique à partir desquels des nervures transversales continuent leur chemin jusque dans la voûte. Les voûtes de Gafà sont donc une synthèse d'anciennes voûtes traditionnelles et de nouvelles voûtes baroques introduites par Buonamici. À leur manière, les voûtes de Gafà sont aussi baroques que celles de Buonamici car elles sont une continuation des pilastres de la nef, c'est-à-dire que les nervures des voûtes se mélangent avec les pilastres de la nef pour intégrer la nef verticalement, ce que Buonamici ne peut faire avec ses voûtes sans nervures.

Dans son église Saint-Nicolas, à Siggiewi, Gafà a recours à un autre dispositif d'intégration qui deviendra par la suite très populaire. Le chœur et les bras du transept sont

conçus de sorte à se terminer en absides afin que les murs et la corniche puissent continuer leur trajectoire sans heurt autour de l'intérieur. C'est pour cette raison que, au niveau de la croisée principale, les architectes baroques utilisent des arêtes évasées (Fig. 5.149). Dans l'église Saint-Laurent, on distingue quatre arêtes de croisée évasées, les transepts et le chœur conservant eux des extrémités plates. La forme plate des bras du transept est probablement due au fait que l'architecte n'a pas pu créer une terminaison absidale car cela aurait signifié pénétrer dans une maison privée mitoyenne, le Palazzo Bettina. Cet empêchement a même rendu impossible la centralisation du déambulatoire²⁰⁸.

Dans l'église Saint-Paul, construite par Gafà d'après le projet de Buonamici, l'attique est disproportionnellement élevé. Dans l'église Saint-Nicolas de Siġġiewi, que Gafà a lui-même dessinée, il réutilise les mêmes proportions. Cependant, dans l'église Saint-Laurent de Vittoriosa, Gafà corrige ce défaut en conservant la même hauteur absolue de la nef grâce à l'élévation des pilastres sur des piédestaux relativement hauts.

Au cours du XVI^e siècle et de la première moitié du XVII^e siècle, les nefs sont articulées au moyen de pilastres simples. Même Buonamici a recours à ce type de structure dans ses églises de La Valette et de Rabat. Puis, dans l'église Saint-François de La Valette, Blondel encadre le sanctuaire avec des pilastres composites rassemblés. Dans son église Saint-Nicolas de Siġġiewi, Gafà articule la nef avec des pilastres ioniques accouplés, et dans l'église Sainte-Scholastique, il utilise des pilastres composites accouplés qui, dans le sanctuaire, se mélangent pour former de somptueux ensembles. Dans l'église Saint-Laurent, Gafà décide d'utiliser des pilastres composites encore plus plastiques dans lesquels un pilastre entier est placé contre deux demi-pilastres. De cette façon, les intérieurs de Gafà deviennent de plus en plus plastiques et décoratifs. Le style baroque est, bien entendu, intrinsèquement décoratif, et les intérieurs baroques sont incomplets sans leurs marbres, dorures et peintures, de sorte qu'il est naturel et tout à fait normal que, quelques années plus tard, les pilastres articulés de l'église Saint-Laurent soient revêtus de marbre rouge, avec des bases jaunes et des socles de marbre vert foncé, que les chapiteaux composites et les nervures de la voûte soient dorés, et que la voûte soit décorée avec des peintures. Pas

²⁰⁸ J. PORSELLA-FLORES, « Knejjes fil-Birgu li m'ghadhomx jezistu », dans *Lehen is-Sewwa*, 30.vii.1930.

étonnant que l'intérieur de l'église Saint-Laurent ait été décrit comme une « symphonie composée d'or, de marbres précieux et de belles peintures »²⁰⁹.

La façade de l'église Saint-Laurent (Fig. 5.150) se compose essentiellement d'un seul étage élevé articulé avec un ordre composite géant d'origine palladienne, faisant d'elle sans aucun doute une autre façade à la forte influence classique (Fig. 5.151). Cependant, cette façade à un seul étage et trois travées est couronnée d'un entablement complet, ce qui n'est pas le cas de l'étage superposé, de sorte que ce dernier est perçu, comme pour l'église Sainte-Scholastique, comme un attique et non comme un deuxième étage. Pour quiconque étudie les deux façades, il est clair qu'elles ont toutes deux été conçues par le même architecte. J'insiste sur ce point car on a déjà laissé entendre que la façade de l'église Saint-Laurent avait été conçue par Carapecchia. De nombreux documents prouvent que l'église Saint-Laurent a été conçue par Gafà. Mais même sans ces preuves, la similitude stylistique suffit à elle seule pour nous convaincre que la façade de l'église Saint-Laurent a été conçue par l'architecte qui a précédemment conçu celle de l'église Sainte-Scholastique.

Comme dans l'église Sainte-Scholastique, Gafà met en exergue la travée centrale de l'église Saint-Laurent en la plaçant sur un plan extérieur (Fig. 5.152). Toutefois, seule cette travée est ici superposée par un attique qui est relié aux travées latérales par des volutes courbes de type Vignola. Avant la construction des tours occidentales, les pilastres extérieurs étaient surmontés de lourds éléments terminaux semblables à ceux de la façade de l'église des jésuites de La Valette. Dans l'église Sainte-Scholastique, Gafà utilise des pilastres simples, mais dans l'église Saint-Laurent, il choisit des pilastres accouplés plus classiques, estimant sans doute que cette façade méritait une physionomie plus digne de ce nom. En effet, la plus grande largeur et l'influence classique de cette façade contribuent à sa grandeur, tandis que le haut socle sur lequel ces pilastres accouplés sont placés ajoute à sa monumentalité. La grandeur et la monumentalité découlent aussi des grandes zones de maçonnerie simple et sans ornement, semblables aux bâtiments de Blondel. Cependant, Gafà tempère, à la manière qu'on lui connaît, la rigidité de cette composition grâce à la vivacité de sa ligne d'horizon brisée.

²⁰⁹ L. MAHONEY, *Ecclesiastical Architecture*, op. cit., p. 413.

Lorenzo Gafà est l'auteur de certains des dômes les plus originaux et les plus beaux de nos églises baroques. Les premiers dômes maltais, datant des premières années du XVII^e siècle, consistent en un tambour relativement haut renfermant un segment sphérique à peine perceptible. C'est l'inquiétude suscitée par la stabilité structurale du dôme qui est à l'origine de l'adoption de cette forme de construction. Dans ces dômes, près des deux tiers de l'hémisphère sont ensevelis et lestés au moyen du tambour l'entourant. Comme on peut s'y attendre, ces dômes ont un aspect sensiblement ramassé. De plus, ce système de construction entraîne une rupture plutôt inesthétique, ou un manque de continuité, entre la forme verticale du tambour et la partie du dôme hémisphérique ou de sa section d'extrados qui a pu être exposée.

Gafà s'attaque à ce problème dans les nombreux dômes qu'il a construits, à savoir ceux de l'église Saint-Paul de Rabat (achevée en 1683), de l'église Saint-Georges de Qormi (achevée en 1684), de l'église Saint-Laurent de Vittoriosa (achevée en 1697), de l'église Sainte-Catherine de Żejtun et, finalement, de la cathédrale de Mdina. Fondamentalement, Gafà essaie de stabiliser ses dômes par une sorte de volute qui, en plus de le lester, comble la rupture entre le profil du dôme proprement dit (l'extrados du dôme) et le tambour vertical qui l'entoure. Le succès n'est pas toujours au rendez-vous. Certains de ses dômes sont si instables que leurs lanternes ont dû être enlevées. Son chef-d'œuvre est, sans conteste, le magnifique dôme de la cathédrale qui est malgré tout lui aussi globalement instable.

Son dôme de l'église Saint-Laurent (Fig. 5.153) est intéressant car, au lieu de volutes, il construit de larges nervures qui s'épaississent au fur et à mesure qu'elles descendent. En réalité, les volutes et les nervures fusionnent pour former des éléments à part entière. Plus tard, un autre architecte, Andrea Belli, développe cette idée pour le dôme de l'église Notre-Dame-de-Liesse de La Valette, ce qui donnera l'un des dômes les plus originaux et les plus beaux de l'île. Malheureusement, le dôme de Gafà à Vittoriosa est détruit par les attaques ennemies pendant la dernière guerre et un nouveau dôme est construit à la place de l'ancien en 1953²¹⁰.

²¹⁰ L. MAHONEY, *Ecclesiastical Architecture*, op. cit., p. 417.

L'église Sainte-Marie de Qrendi

La construction de l'église paroissiale de Qrendi débute dans la seconde moitié du XVII^e siècle mais doit sa forme remodelée (1685-1712) à Gafà. En 1685, le curé de la paroisse, Domenico Formosa, prend la décision courageuse de reconstruire une nouvelle église, l'augmentation de la taille, des richesses et de la population de Qrendi rendant nécessaire de disposer d'une plus grande église²¹¹. En 1691, pour une raison inconnue, les travaux sont interrompus pour finalement reprendre en 1695 sous la direction de Gafà, Giovanni Barbara étant le *capomastro*²¹².

Aucune preuve écrite n'indique « quand et comment » Gafà s'implique dans la construction de cette église, mais un rapport de la visite pastorale de l'évêque Cocco Palmieri en date du 28 avril 1709²¹³, semble attribuer l'exécution de certains travaux réalisés d'après les dessins de Lorenzo Gafà. Le délégué de l'évêque précise que la coupole, la sacristie à droite du chœur et le beffroi de gauche ne sont pas encore construits, mais que les éléments de décoration intérieurs et les autels latéraux ont été réalisés selon les plans du défunt Lorenzo Gafà. Les travaux s'achèvent en 1712 avec la construction de son dôme.

Grâce à la contribution de Gafà, les anciens murs, avec leurs pilastres toscans superposés, ont pu être intégrés dans la nouvelle construction. Cette fusion ajoute en fait à l'intérêt de l'édifice. Ingénieusement, il inséra l'ordre inférieur de l'ancien système dans sa façade avec ses pilastres géants palladiens. De cette façon, la façade de Gafà prépare le spectateur aux pilastres superposés sur les murs latéraux. De fait, cette façade mélange harmonieusement les différents motifs et styles.

La façade de cette église à Qrendi (Fig. 5.154) reproduit le motif de l'entrée d'un temple typique de l'architecture classique et ses pilastres sont placés dans les coins. Mais Gafà utilise ici des pilastres accouplés et, pour introduire davantage de plasticité, il éloigne ces pilastres des bords. Ces pilastres accouplés sont montés sur des piédestaux haut placés,

²¹¹ R. ELLUL, L. GALEA, *Il-Parrocca tal-Qrendi f'gheluq il-350 sena*, Malte, 1968, p. 5.

²¹² ACM, PV25 Cocco Palmieri (1692-1698), f. 285.

²¹³ ACM, PV28, Cocco Palmieri (1708-1709), f. 177v.

ce qui rappelle les façades de Blondel. À l'image là encore des églises de Blondel, Gafà remplace le fronton triangulaire, comme dans l'église Saint-François, par un imposant fronton segmentaire. Puis il place une fenêtre serlienne sur le portail et, pour mettre en relief l'axe central de la façade, il pousse la fenêtre vers le haut, et la fait pénétrer dans la zone du fronton brisé segmentaire qui se sépare de sorte à lui faire de la place. La volute couronnée renforce cette mise en relief et agrémente la ligne d'horizon avec ses contre-courbes sinueuses.

L'église a un plan cruciforme dépourvu de collatéraux rappelant les églises construites par Vittorio Cassar. Cependant, l'intérieur de cette église évoque encore une fois les intérieurs de Blondel. On retrouve la combinaison de grands pilastres palladiens reposant sur de hauts piédestaux et de l'attique bas de l'église des carmélites de Mdina et de l'église Saint-François de La Valette. Cette église a un bandeau de l'attique inhabituellement bas. En effet, Gafà n'a pas été ici en mesure d'augmenter davantage la hauteur de la nef car il était limité par la taille globale du revêtement extérieur de l'église qui datait d'avant.

La nef est aussi articulée comme celle de l'église Saint-François, c'est-à-dire qu'elle a une large travée pour un autel latéral, suivie d'une travée plus étroite contenant une niche, et enfin d'une autre large travée avec un autel latéral. Les murs des nefs sont ainsi organisés dans leur ensemble en équilibrant la première et la troisième travée autour de la travée centrale plus étroite. Typiques de l'agencement des églises de Gafà, les pilastres au niveau de la croisée qui soutiennent le dôme sont évasés afin de permettre à l'entablement de se prolonger librement autour du transept et du chœur.

Gafà conçoit également le dôme (Fig. 5.155) de cette église²¹⁴. De manière générale, ce dôme n'est pas considéré comme l'une de ses structures les plus réussies, même s'il a été conçu à un stade avancé de sa carrière. Cependant, il faut reconnaître à Gafà le mérite d'avoir trouvé une solution ingénieuse permettant de réconcilier la structure et l'esthétique de son dôme, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Il réalise cette prouesse en concevant un tambour plus élevé proportionnel au reste du bâtiment ecclésial et qui peut être admiré

²¹⁴ ACM, PV28, Cocco Palmieri (1708-1709), f. 177v.

depuis les alentours. Le tambour, de plan octogonal, est en grande partie articulé avec des piédestaux, des pilastres accouplés plats et un entablement en saillie. Il élève l'extrados au-dessus du tambour afin de donner une silhouette couronnée à la structure du dôme. En outre, il ajoute également des faîtages décoratifs au-dessus de chaque pilastre afin de diriger le système de contreforts vers la partie inférieure de l'extrados du dôme.

Avec ces innovations, Gafà donne au dôme maltais son raffinement esthétique qui transformera, lors des années suivantes, le paysage vernaculaire local, avec des structures à dôme magnifiques. Cependant, il manque à ce dôme la plasticité et les caractéristiques d'articulation qui ont fait la réputation de Gafà. De fait, on pourrait penser que le maître maçon qui a supervisé la construction de ce dôme, Giovanni Barbara, n'a pas suivi les instructions de Gafà. D'autre part, le dôme ayant été achevé en 1712, neuf ans après la mort de Gafà, il se peut que le maître maçon n'ait pas disposé des informations requises telles que des détails de conception précis et ait donc poursuivi la construction du dôme avec ses propres connaissances et compétences.

La cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Mdina

Entre le 9 et le 11 janvier 1693, la Sicile est secouée par une série de tremblements de terre dévastateurs. La première secousse est particulièrement violente dans le secteur Est de l'île où toute la population de Modica aurait été anéantie et où un taux de mortalité élevé est enregistré à Augusta. Le tremblement de terre qui s'est produit le dimanche 11 janvier à 14h est encore plus ravageur. Les dégâts sont particulièrement violents et le nombre de morts en Sicile est estimé à 100.000 personnes, un chiffre ahurissant. Catania est complètement détruite et des dommages et pertes humaines considérables sont enregistrés, entre autres, à Scicli, Noto, Raguse et Syracuse.

Envisagés à la lumière de ces tragiques statistiques, les dommages subis par les îles maltaises paraîtraient presque anecdotiques. Aucun décès n'est enregistré mais les dommages aux constructions sont néanmoins considérables. C'est le plateau de Rabat qui a le plus souffert et à Mdina même, les vénérables décors de la vieille cathédrale médiévale et

de la récente église des carmélites sont gravement ébranlés, la plupart des autres bâtiments subissant également des dommages considérables²¹⁵.

L'opportunité offerte par le tremblement de terre de construire une toute nouvelle église, dans le nouveau style prestigieux introduit et rendu populaire à Malte par les architectes et les ingénieurs employés par l'Ordre de Saint-Jean, est trop bonne pour ne pas être pleinement exploitée. La nouvelle cathédrale doit être la réponse de Mdina et de l'église maltaise à l'impressionnant programme de construction des chevaliers dans leur ville de La Valette. Le prestige politique est alors en jeu, ce qui renforce la volonté de construire une nouvelle église plutôt que de restaurer l'ancienne structure médiévale. Le succès du nouveau bâtiment de la cathédrale, une fois achevé, peut être vérifié par le fait que les chevaliers ressentent le besoin d'affirmer leur pouvoir dans l'ancienne capitale des intérêts ecclésiastiques et aristocratiques maltais à travers un programme à visée politique de refonte urbaine et de construction de nouveaux bâtiments palatiaux. Ces travaux sont entrepris en 1722 par le plus baroque des grands maîtres, Antonio Manoel de Vilhena (1722-1736)²¹⁶, qui croit fermement à la doctrine largement admise par les régimes despotiques de son époque (le plus important étant celui de Louis XIV) en vertu de laquelle les bâtiments imposants sont le reflet de la force politique.

Le premier signe indiquant clairement l'intention de construire une nouvelle cathédrale remonte à 1679 lorsque le Chapitre, avec le soutien enthousiaste de l'évêque Gerolamo Molina (1678-1682), décide de remplacer le chœur par un substitut moderne dans le nouvel idiome baroque et nomme l'architecte Lorenzo Gafà (1639-1704) pour concevoir et superviser sa construction. Le nouvel espace absidial, parfaitement proportionné, dont la plasticité sinueuse relève d'un idiome baroque mature, bouleverse la vieille église, la rendant pathétiquement modeste et démodée. Il sert donc à souligner la volonté de remplacer l'ensemble du bâtiment par un édifice plus noble.

En effet, le chœur est remarquable de par sa conception dynamique. Articulé par des pilastres composites géants qui portent un entablement audacieusement défini servant à

²¹⁵ M. BUHAGIAR, S. FIORINI, *MDINA – The Cathedral City of Malta*, éd. The Central Bank of Malta, Malte, 1996, vol. I, p. 215.

²¹⁶ D. DE LUCCA, *Architectural Interventions in Mdina following the Earthquake of 1693*, dans éd. J. Azzopardi, Malte, 1993.

mettre en avant la division entre l'étage inférieur rythmiquement gracieux et élégamment allongé, centré sur l'autel, et la niche cylindrique, point focal de l'intérieur de l'église, il est marqué par une sobriété austère dont l'intensité est fondamentalement classique. Les travaux commencent en avril 1679 et dureront trois ans. Il est inauguré la veille de la fête des saints Pierre et Paul, le 28 juin 1682²¹⁷.

Le tremblement de terre de 1693 ne semble pas avoir porté atteinte à la stabilité structurelle du nouveau décor qui a en fait été intégré à la cathédrale. Gafà est payé 300 écus à la fin des travaux, mais cette somme d'argent considérable ne correspond pas exclusivement à une rémunération pour ses fonctions d'architecte du chœur²¹⁸. Elle couvre également les dépenses engagées pour l'élaboration des plans de reconstruction de l'ensemble de la cathédrale²¹⁹. On ne sait pas dans quelle mesure ces plans sont conformes à ceux de la nouvelle église finalement construite, mais le fait même qu'ils ont été commandés à un stade précoce témoigne clairement de la volonté du Chapitre de se débarrasser de l'ancien bâtiment. Il est probable qu'il y ait eu quelques réticences en raison des dépenses qu'impliquait la réalisation du projet et ce n'est que dix ans plus tard, le 18 mai 1692, que les plans de Gafà et un modèle en bois de la cathédrale sont officiellement approuvés par une séance plénière du Chapitre²²⁰.

Le tremblement de terre qui se produit quelques mois plus tard fournit au révérend Canons l'excuse parfaite pour commencer à travailler à cette grande entreprise. En effet, après le tremblement de terre, le 11 avril 1693, le Chapitre décide de reconstruire la cathédrale en suivant le plan préparé par Lorenzo Gafà et approuvé par les experts Médéric

²¹⁷ ACM, *Acta Reverendissimi Capituli*, iii, (1651-1703); dans M. BUHAGIAR, S. FIORINI, *op. cit.*, p. 217.

²¹⁸ Le 30 juin 1682, le Chapitre de la cathédrale décide de verser trois cents écus à Lorenzo Gafà pour son aide « à la conception de notre cathédrale et à la supervision de la construction du nouveau chœur » ainsi que pour s'attacher ses services « d'assistance » à la construction du nouveau palais épiscopal et d'un modèle en bois pour la nouvelle église. ACM, *Acta Reverendissimi Capituli*, iii, f. 480. Le *mandatum* y afférent a été publié le 14 septembre 1682 et est ainsi libellé : « *date e pagate a Mro. Lorenzo Gafà Architetto la somma di sc. 300 di tt. 12 per scudo, quali sono per mercede e regalo del medesimo Lorenzo per haver fatto il disegno della detta nostra chiesa Cattedrale, e assistito nella fabbrica del nuovo Choro, e ciò con la commodità della medesima Chiesa, compresa la somma di danari già da esso havuta, con questo però che debbe assistere alla fabrica del Palazzo Vescovile, e che debbe fare a spese della Chiesa il modello di detta Chiesa* ». ACM, *Depositaria*, vol. 2, (1648-97), f. 363v. L. MAHONEY, *A History of Maltese Architecture*, *op. cit.*, p. 262, n. 22.

²¹⁹ ACM, *Conti C4, Conti della fabbrica del coro*; dans M. BUHAGIAR, S. FIORINI, *op. cit.*, p. 217.

²²⁰ Le Chapitre a en effet discuté du projet « *in conformità del modello fatto per il medesimo effetto, visto ed approvato dalle SS. VV.* ». ACM, *Acta Reverendissimi Capituli*, iii, f. 581 ; dans L. MAHONEY, *A History of Maltese Architecture*, *op. cit.*, p. 262, n. 22.

Blondel, Giovanni Barbara et Vincenzo Casanova « *iuxta modellum ligneum eiusdem D. Architecti de Gafà ab omnibus DD. Capitularibus pariter approbatum ut ex deliberatione de die XVIII maii 1692* »²²¹. La première pierre de la nouvelle église est posée le 21 mai 1697. L'église est consacrée par l'évêque Cocco Palmieri le 8 octobre 1702.

La cathédrale de Lorenzo Gafà de Mdina possède toute la gravité sombre et l'impressionnante monumentalité qui distinguent les grands édifices de la civilisation humaine. Sa masse imposante domine le cadre urbain de la ville et affecte considérablement sa ligne d'horizon, établissant un point de repère visible de la majeure partie de l'île. L'impact de l'édifice sur la vieille ville médiévale, qui n'a alors pas encore connu la restructuration baroque du début du XVIII^e siècle, est retentissant. C'est une aberration contextuelle dont l'ampleur, vue de la piazza étrangement petite lui faisant face, pourrait sembler relever d'une certaine mégalomanie²²². De fait, la vieille cathédrale médiévale avait des proportions plus humaines et il se dégagait une harmonie contextuelle entre elle et les bâtiments voisins.

En tout cas, le cadre de la cathédrale est véritablement dramatique. On s'y approche via une rue sinueuse de largeur irrégulière. D'un coup, la rue donne sur une place rectangulaire aux dimensions généreuses. La cathédrale occupe le côté opposé à la longueur (Fig. 5.156). Les deux autres côtés sont fermés par une façade plus ou moins droite constituée de hautes maisons de ville. Le sol de la place est légèrement incliné et, fait étonnant, cette légère pente ne remonte pas mais descend vers la cathédrale. Ainsi, lorsqu'il entre sur la place, le spectateur regarde la cathédrale d'en haut. Par conséquent, une relation salle-scène s'installe.

La façade noble (Fig. 5.157) s'élève à partir d'un perron à trois marches, solennel et monumental. Le silence prodigieux de la place de la cathédrale n'est pas sans rappeler l'atmosphère théâtrale posée par l'ensemble. La façade de la cathédrale, « qui soutient la comparaison avec tout ce qu'on trouve à l'étranger »²²³, constitue le sommet du baroque à Malte. Grâce au travail des pionniers et à l'expérience architecturale pratique de Gafà,

²²¹ ACM, *Acta Reverendissimi Capituli*, iii, f. 605 ; dans L. MAHONEY, *A History of Maltese Architecture*, op. cit., p. 263, n. 22.

²²² Cette place est agrandie lors du soulèvement des Maltais contre les Français au début du XIX^e siècle.

²²³ J. Q. HUGHES, *The Building of Malta*, op. cit., p. 100.

Malte est, pour la première fois, à la hauteur des prouesses architecturales réalisées au-delà de ses frontières et on peut donc dire qu'elle est au sommet de sa gloire.

Quand on regarde la façade, la première chose que l'on remarque est que sa largeur et sa hauteur sont à peu près égales, c'est-à-dire que la conception de toute la façade peut logée dans un carré (Fig. 5.158). Le carré est la plus grande des figures géométriques pouvant être conçue. Du sol au sommet des tours du beffroi, à l'exclusion des flèches baroques, la hauteur est égale à la largeur. Dès le début, Gafà entreprend donc de créer une façade monumentale. Puis il divise cette façade uniquement en trois travées, ce qui renforce son caractère monumental. Les tours massives constituent un élément important de la composition, la lourdeur de leur sommet étant aussi plus percutante. Pour rajouter à la lourdeur, Gafà a complètement dépouillé l'étage des deux travées latérales. Les murs dépouillés aident donc à mettre en valeur le centre mais font en même temps ressortir la lourdeur de la composition. La mise en valeur de l'axe central par la sobriété contrastante des travées latérales suit sans aucun doute les exemples de Blondel et constitue donc un élément induit par son style architectural classique important pour le travail de Gafà sur la cathédrale.

Sur toute la façade, il y a un bel équilibre entre l'articulation horizontale et verticale, entre l'accent mis sur l'axe central et le pouvoir d'attraction des tours du beffroi, entre la gravité de la façade et la légèreté de la ligne d'horizon. Il y a de l'audace dans la modélisation et une grande maîtrise de la conception plastique qui n'étaient pas présentes sur la façade de Vittoriosa. Sur les deux façades, Gafà utilise des pilastres corinthiens non cannelés pour le rez-de-chaussée, mais à Mdina, il les superpose avec des pilastres composites. À Vittoriosa, il utilise partout des pilastres accouplés, les pilastres jumelés aux bords extérieurs étant réfléchis sur les côtés intérieurs des travées latérales par des demi-pilastres.

D'autre part, à Mdina, l'ensemble est plus majestueux et plus plastique : ici les pilastres accouplés sur les bords extérieurs des travées latérales sont remplacés par des pilastres simples placés sur deux demi-pilastres. Ceux-ci sont réfléchis à l'intérieur des travées latérales par des pilastres entiers placés sur des demi-pilastres. Ce somptueux ensemble s'accompagne d'un relief plus audacieux puisque la saillie de la travée centrale,

avec ses ordres superposés de pilastres accouplés, est plus vigoureuse. La mise en valeur de l'axe central par la sobriété contrastante des travées latérales suit ici encore l'expression architecturale de Blondel. Une grande explosion de formes semblables à des flammes surgit finalement sur la ligne d'horizon. Les sculptures grandiloquentes et les flèches flamboyantes étaient uniquement réservées aux beffrois selon les modèles romains très prisés à cette époque. D'autre part, le centre est couronné d'un fronton triangulaire classique dominant qui rappelle de nouveau le style classique de Blondel.

L'intérieur de la cathédrale se compose d'un plan cruciforme pourvu de collatéraux avec un chœur profond se terminant dans l'abside. Comme dans les autres églises, la nef est étroite et haute. La croisée en forme de dôme (Fig. 5.159), plus large que jamais et inondée de lumière, domine l'intérieur. Les arcs transversaux par rapport aux collatéraux sont hauts, les déambulatoires sont hauts et larges, et on a la sensation d'un espace circulant librement sur toute la longueur et la largeur de l'intérieur. Les murs, les sols et les voûtes sont colorés très sobrement avec des toiles peintes, des fresques, des marbres, des dorures, des mosaïques et des incrustations (Fig. 5.160). Mais ce qui rend cet intérieur remarquable et digne d'être visité, c'est son air de dignité inégalé, de gravité contrôlée et de solennité.

Le dôme de la cathédrale (Fig. 5.161) est le véritable fait d'arme de Gafà. On le voit bien avant toute autre partie de la cathédrale. Pas en raison de sa taille, car il n'est pas beaucoup plus grand que le dôme d'une église paroissiale normale. Mais la cathédrale est superbement située et Gafà, un véritable architecte baroque, en a pleinement profité. La forme de ce dôme n'est pas apparue en un coup de crayon. À partir de l'église Saint-Paul de Rabat, Gafà expérimente un certain nombre de dômes. Il construit ensuite un autre dôme pour l'église Saint-Georges de Qormi. On peut citer d'autres dômes comme ceux de l'église Saint-Nicolas à Siġġiewi, de l'église Saint-Laurent à Vittoriosa, de l'église collégiale du naufrage de Saint-Paul de La Valette et de l'église Sainte-Catherine à Żejtun. D'autres dômes, conçus par d'autres architectes, sont construits par Gafà : ceux de l'église des carmélites de Mdina, de l'église Saint-Roque de La Valette et de l'église Sarria de Floriana. Le dôme de la cathédrale est par conséquent l'aboutissement d'une longue série de dômes, fruit de nombreux expériences et échecs.

La forme d'un dôme constitue en grande partie la solution d'un problème structurel (Fig. 5.162). Les matériaux disponibles, les techniques de construction traditionnelles et le génie de l'architecte, acquis en partie auprès de Blondel, déterminent sa forme. Les premiers dômes maltais, datant des premières années du XVII^e siècle, consistent en un tambour relativement haut renfermant un segment sphérique à peine perceptible. La crainte qu'un dôme entièrement hémisphérique éclate ou se disloque a influencé cette forme de construction. Dans ces dômes, près des deux tiers de l'hémisphère sont ensevelis et lestés au moyen du tambour l'entourant. Comme on peut s'y attendre, ces dômes du début du XVII^e siècle présentent un aspect sensiblement ramassé. De plus, ce système de construction entraîne une rupture plutôt inesthétique, ou un manque de continuité, entre la forme verticale du tambour et la partie de l'extrados du dôme qui a pu être exposée.

Lorenzo Gafà surélève le tambour et, en même temps, permet à une plus grande partie de l'hémisphère de s'élever au-dessus du niveau du tambour. Des nervures larges et des volutes lourdes sont ajoutées au dôme en saillie. Ces nervures et volutes assurent en réalité une double fonction. Structurellement, elles peuvent être comparées aux contreforts volants et aux pinacles d'ancrage utilisés par les constructeurs gothiques. Esthétiquement, les volutes comblent la rupture dans la continuité entre le tambour et le dôme même. Des pilastres de tambour en saillie, les épaisses volutes, ses larges nervures, les volutes de la lanterne nervurée en forme de dôme produisent un mouvement sinueux, bouillonnant et ininterrompu caractéristique du style baroque. Cependant, des problèmes se sont posés lors de la construction du dôme de la cathédrale, la cause principale étant son instabilité de base²²⁴.

Le tambour s'inspire d'exemples romains tels que l'église Sant'Agnese in Agone située sur la place Navone, notamment les pilastres corinthiens doubles flanqués de chaque côté d'un demi-pilastre. De plus, la fenestration du tambour est également similaire à celle

²²⁴ La lanterne est victime du tremblement de terre du 26 février 1743 et est reconstruite en 1747. A. FERRIS, *op. cit.*, p. 80. À la suite d'un tremblement de terre en 1856, on craint pour la sécurité du dôme mais des réparations sont effectuées avec succès sous la supervision de l'architecte Giuseppe Bonavia. En 1926, un autre tremblement de terre inquiète. Cependant, en dépit de diverses recommandations prônant la démolition totale et la reconstruction du dôme de Gafà, le dôme est de nouveau réparé avec succès en 1928. La fresque de G. Gallucci de 1860 est alors inévitablement détruite par les dommages causés au dôme. Le tableau actuel, à l'huile, est de Mario Caffaro Rore et est achevé en 1956. L. MAHONEY, *A History of Maltese Architecture, op. cit.*, p. 264.

du dôme de Le Vau du collège des Quatre-Nations à Paris (Fig. 5.163). Une gravure de ce dôme existe réellement dans la bibliothèque nationale de Malte et aurait pu être utilisée comme référence par Gafà ou même utilisée par Blondel lui-même afin d'aider Gafà dans son *opus magna*. D'ailleurs, même la lanterne, accompagnée de ses volutes, est similaire voire identique à celle du dôme de Le Vau et a pu encourager Gafà à proposer un style hybride pour son dôme de la cathédrale aux différentes origines. En tout cas, on peut dire que l'influence de Le Vau, ou plus probablement de Blondel, est également présente ici.

Le dynamisme de ce dôme est également dû à la tension implicite dans l'ellipse, ou sa forme ovale. De fait, la silhouette du dôme de Gafà est elliptique et représente un demi-ovale transversal, et non pas un ovale longitudinal comme les hauts dômes italiens. Mais cela n'affecte en rien son dynamisme car, comme le montre Bernin (par exemple avec l'église Saint-André du Quirinal), l'ovale transversal est tout aussi tendu et élastique. On peut en effet affirmer que le dynamisme du dôme de Gafà découle davantage de sa forme que de ses détails tels que ses pilastres, ses volutes ou ses nervures. De loin, les détails perdent de leur efficacité mais le dôme perd peu, voire rien, de son dynamisme²²⁵. Bien sûr, si l'on s'approche, on peut se rendre compte de ses qualités sculpturales, apprécier sa modélisation plastique et suivre le flux des lignes de force. D'autre part, on est obligé de reconnaître que le charme de ce dôme s'explique en partie par la taille majestueuse de sa base.

La cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption de Gozo

La cathédrale de Gozo est située dans sa citadelle (Fig. 5.164), mieux connue sous le nom de *Gran Castello*. Elle est achevée peu de temps après la cathédrale de Mdina. À

²²⁵ Pour conclure, la forme du dôme maltais est le résultat de l'obstination maltaise à utiliser de la pierre, et seulement de la pierre, pour la construction de bâtiments. Un dôme hémisphérique développe des forces circonférentielles (tension) qui doivent être contraintes d'une manière ou d'une autre. Comme la pierre n'est pas capable de résister à la tension, les maçons maltais résolvent ce problème en enterrant leurs dômes dans la masse protectrice du tambour. Dans l'église Saint-Paul de Rabat, Gafà soulève tout l'hémisphère au-dessus du tambour, inspiré sans doute par des exemples étrangers, et invente un système de volutes pour contrer les forces circonférentielles dans un dôme entièrement exposé. Gafà a failli échouer comme en témoigne le fait que la lanterne a dû être enlevée. En effet, les fissures commencent évidemment à apparaître et la lanterne est démontée pour soulager la pression. La même chose se produit à Sarria et à Žejtun, tandis qu'à Vittoriosa, la lanterne en pierre est remplacée par une lanterne métallique plus légère. L. MAHONEY, *A History of Maltese Architecture, op. cit.*, pp. 263-264.

l'origine une colonie préhistorique, la citadelle incorpore le site du temple romain dédié à Junon ; les restes de ce temple existent probablement encore aujourd'hui dans la cathédrale. Après la christianisation de Malte et de Gozo, le temple se transforme en une église dédiée à la Vierge-Marie. Par la suite, une église byzantine a probablement été construite sur le site du temple, jusqu'à ce qu'elle soit détruite lorsque Malte était sous domination arabe.

Après l'expulsion des Arabes, une autre église est construite. La première référence à une église paroissiale à l'intérieur de la citadelle remonte à 1299, cette église étant agrandie au cours des XV^e et XVI^e siècles. Elle est ensuite saccagée par les Ottomans lors de l'invasion de 1551, mais rouvre ses portes en septembre 1554. Elle est de nouveau endommagée par le tremblement de terre de 1693, suite à quoi la décision est prise de démolir l'ancien bâtiment et de construire une nouvelle église à la place. La première pierre de l'église actuelle est posée le 21 septembre 1697. L'édifice est conçu par Lorenzo Gafà. Il est inauguré le 14 août 1711 et consacré le 11 octobre 1716.

Du fait de son perron situé au sommet d'une haute volée de marches, la cathédrale en impose véritablement, rappelant la cathédrale d'Amalfi qui, comme cette façade (Fig. 5.165), est largement mise en valeur par sa position élevée. La cathédrale de Gozo est plutôt petite et la décision de simplifier la façade n'est pas prise, comme à Mdina, dans un souci de monumentalité. Mais cette simplicité classique donne un côté solennel agréable à la façade. La façade se compose ici encore de trois travées au rez-de-chaussée et d'une travée centrale à deux étages jointe aux travées latérales inférieures par des volutes incurvées. La façade est encadrée de chaque côté des travées latérales par un pilastre corinthien complet flanqué de deux demi-pilastres et d'un autre quart de pilastre sur le côté extérieur de chaque groupe. Chaque pilastre d'encadrement est ici surmonté d'un faitage d'urne inversé, probablement inspiré par ceux de l'église des jésuites de La Valette. Cependant, il semble que ces faitages s'inspirent également des faitages de la façade de l'église Saint-Laurent de Vittoriosa. De fait, lors de la construction du beffroi de gauche au XVIII^e siècle, l'un de ces faitages est construit dessus, mais l'autre pouvait encore être vu jusqu'en 1913 (c'est-à-dire jusqu'à la construction du beffroi de droite) et sa ressemblance avec les faitages de la façade jésuite est particulièrement évidente.

Dans ce cadre, des panneaux pleins assortis entourés par des parapets montants encadrent une pièce maîtresse dominante à deux étages mais divisée par une imposante corniche. Les pilastres rassemblées de la façade de la cathédrale de Gozo, corinthiens en dessous et composites au-dessus, produisent un effet cossu et classique qui neutralise toute sensation de lourdeur excessive. Toute la travée centrale est avancée au moyen de pilastres triples, l'un sur l'autre, et se termine par un fronton triangulaire classique conçu comme un écran pour donner un volume impressionnant à ce qui n'est qu'un bâtiment de taille modeste. La porte d'entrée richement ornée surmontée d'un fronton segmentaire est rappelée plus haut par une niche profondément encastrée avec une statue de Notre-Dame. Au lieu de clochers, un grand campanile avec cinq cloches est attaché sur le côté nord-est.

La façade de cette église montre le meilleur de l'architecte en tant que maître de la conception plastique. D'un autre côté, Gafà n'abandonne pas même ici son influence classique et, malgré les accents baroques de cette façade, il est clair qu'il n'a pas oublié l'architecture classique de Blondel. Du vivant de Gafà, et principalement à cause du génie de Gafà et de sa capacité à combiner deux styles différents, à savoir le classicisme français et le baroque romain, le style baroque hybride maltais est désormais à son apogée.

L'église Saint-Sauveur de Lija

La construction de la nouvelle église paroissiale Saint-Sauveur de Lija débute en 1694. En effet, la pierre angulaire de l'église est posée le 20 mai 1694 par l'évêque Davide Cocco Palmieri. L'église est construite à partir des dessins réalisés par Giovanni Barbara²²⁶ et est achevée en juillet 1702. Son achèvement dans le délai relativement court de six ans s'explique par l'augmentation de la population maltaise à l'approche du XVIII^e siècle. La nef de l'église Saint-Sauveur est composée de trois travées identiques avec des chapelles latérales peu profondes. Le chœur, les transepts et même l'arrière de la façade ont des

²²⁶ Jusqu'en 1685, Giovanni Barbara (1642-1728) ne pouvait même pas signer son nom. Pourtant, il est accepté comme *Capo Mastro delle Opere*, soit responsable du personnel d'architecture de l'Ordre, poste qu'il occupe de 1681 à 1714 lorsque, à l'âge de soixante-douze ans, il demande que Francesco Zerafa devienne son assistant. On peut ajouter que Zerafa est *Capo Mastro delle Opere* jusqu'en 1758. Ce poste est ensuite occupé par Giuseppe Bonnici de 1761 à 1779. Le dernier *Capo Mastro delle Opere* sous les chevaliers de Saint-Jean est Antonio Cachia. AOM 1185, f. 436 et 353v; AOM 1189, f. 357; AOM 1190, f. 147 et 157. L. MAHONEY, *A History of Maltese Architecture, op. cit.*, p. 265.

extrémités absidiales. Barbara utilise l'ordre dorique à l'intérieur et l'ordre corinthien à l'extérieur.

La façade (Fig. 5.166) est une composition captivante avec des éléments classiques monumentaux. Les pilastres géants montés sur des piédestaux élevés, les trois travées et les travées latérales dépouillées rappellent tous les façades de Blondel. La porte sobrement moulée et le châssis auquel ont été accrochées dès l'origine les armoiries de l'évêque Cocco Palmieri et du Grand Maître Perellos²²⁷ rappellent là encore l'influence de l'ingénieur français. Comme Gafà, Barbara met en avant l'axe vertical en le surmontant d'une fenêtre, mais apparemment le motif michelangelesque utilisé par Gafà à Qrendi n'est pas à son goût, et au lieu d'éliminer les deux tiers de l'entablement, Barbara parvient à intégrer une porte, des armoiries encadrées et une fenêtre en arc bombé sous l'entablement sans rompre avec les éléments classiques. Toute la travée centrale est alors couronnée par un fronton triangulaire typiquement classique (Fig. 5.167). De plus, les pilastres géants sur les murs extérieurs de la nef et des transepts rappellent ceux de la chapelle Saint-Nicolas du fort Ricasoli qui, comme nous l'avons déjà mentionné, est typique des églises de Vauban dans ses fortifications en France.

Cependant, contrairement à la pratique de Blondel, la travée centrale de Barbara, les pilastres géants et tout le reste font légèrement saillie. Les travées latérales reçoivent ensuite un pilastre supplémentaire sur leur face interne en guise de réponse. Ainsi, chaque travée a ses propres supports et il n'y a pas de dualité de fonction comme ce fut le cas avec les façades de Blondel. La façade de l'église Saint-Sauveur est un autre exemple du contrôle minutieux et de l'équilibre entre l'articulation verticale et horizontale que nous avons déjà vu dans les compositions de Gafà. L'entablement de la travée centrale est poussé en avant sur les pilastres. Sur les autres murs extérieurs de l'église, sur les pilastres corinthiens géants correspondant à la délimitation des travées internes, Barbara répète ce motif. Mais au-dessus des travées latérales, l'entablement est maintenu uniformément droit. Il ne peut y avoir qu'une seule raison à cela : Barbara souhaite ici rompre avec la mise en valeur

²²⁷ V. BORG (dir.), *Il-Knisja Parrokkjali ta' Hal-Lija*, Malte, 1982, p. 10.

verticale qui aurait été induite par la fusion des pilastres inférieurs avec ceux de l'étage du beffroi.

Avec ses deux tours occidentales, cette église est la première à montrer l'influence de la façade de la cathédrale. Cependant, la construction de l'église de Lija commence en 1694 alors que la première pierre de la cathédrale n'est posée qu'en 1697. En effet, après le tremblement de terre de 1693, l'évêque convoque un panel d'experts pour le conseiller sur la sécurité structurelle de la vieille cathédrale qui a été fortement ébranlée. Ce panel est composé de Médéric Blondel, l'ingénieur résident de l'Ordre, de son assistant Giovanni Barbara, et de Vincenzo Casanova, un éminent sculpteur maltais. Ces experts sont unanimes : l'ancienne cathédrale doit être démolie et reconstruite. À la même occasion, le modèle de Lorenzo Gafà pour la nouvelle cathédrale est présenté aux experts pour approbation. Giovanni Barbara a donc eu la possibilité d'étudier le modèle de Lorenzo Gafà. Il ne fait aucun doute que les tours occidentales de l'église de Lija se sont inspirées du modèle de Gafà pour la façade de la nouvelle cathédrale. Cependant, il semble que les flèches baroques au sommet des clochers de l'église paroissiale de Lija ont été érigées en 1780, tout comme les deux obélisques pyramidaux qui encadrent l'église²²⁸.

L'église Notre-Dame-de-l'Immaculée-Conception de Cospicua

L'église dédiée à l'Immaculée Conception de Cospicua devient une paroisse en 1586. Avant l'église qui existe aujourd'hui, une petite chapelle, située sur la colline et connue sous le nom de "la Colline des jardins", servait de paroisse. La population croissante de paroissiens dépasse la taille de la chapelle qui est ensuite agrandie au milieu du XVII^e siècle. Parallèlement à l'utilisation de la chapelle par les paroissiens, la construction du bâtiment de l'église actuelle commence sur le même site dès 1684. La conception de cette église est attribuée à Vincenzo Casanova.

De fait, le rapport de la visite pastorale de 1686 indique que les travaux de la nouvelle église ont commencé quelques années plus tôt. Le plan de l'église s'inspire clairement de celui de Vittoriosa, ville voisine, et se compose d'une nef à trois travées, de

²²⁸ A. FERRIS, *op. cit.*, p. 444.

chapelles latérales d'accompagnement, d'une croisée en forme de dôme, et d'un chœur profond. Le chœur est flanqué de chapelles latérales, une de chaque côté. Ces chapelles n'apparaissent pas dans l'église de Vittoriosa, mais on trouve des chapelles semblables dans l'église de l'Annonciation à Tarxien. Des chapelles latérales sont également envisagées pour le projet de la nouvelle cathédrale à Mdina.

La nef de l'église de Cospicua est plus étroite que celle de Vittoriosa parce qu'elle est articulée, à la fin du XVII^e siècle, avec des pilastres simples, les doubles pilastres n'étant alors utilisés que dans la croisée. L'ordre de ces pilastres est composite, des lys remplaçant l'acanthé canonique. Une grande partie de la décoration est en stuc et est réalisée plus tard, d'après nos connaissances, de sorte que les chapiteaux originaux de ces pilastres auraient pu être très différents. Comme pour l'église de Vittoriosa, la croisée en forme de dôme, plus large que jamais et inondée de lumière, domine l'intérieur. Les arcs de la nef par rapport aux chapelles latérales sont hauts, les déambulatoires sont hauts et larges, et on a la sensation d'un espace circulant librement sur toute la longueur et la largeur de l'intérieur.

Contrairement à la pratique maltaise, l'attique de cette église constitue une bande ininterrompue, même dans la nef. Buonamici, Blondel ou Gafà n'utilisaient pas l'attique de la même façon. Dans les églises conçues par ces architectes, les fenêtres de la nef s'élèvent directement de l'entablement, de sorte que l'attique se trouve uniquement au-dessus des pilastres de la nef. D'autre part, à Vittoriosa, le chœur et les bras du transept ont des terminaisons plates, ce qui est plutôt surprenant pour une église baroque. Dans l'église de l'Immaculée Conception, on trouve des absides très peu profondes, mais celles-ci pourraient très bien dater de 1889-90 lorsque les retables d'autel sont simplifiés sous la direction de l'architecte nazaréen Giuseppe Busuttil et du maître maçon Bascal Portelli. Cependant, l'oratoire du Saint-Crucifix, attaché à la deuxième chapelle latérale, a probablement été planifié depuis le début.

Cet intérieur, malgré quelques réaménagements et décorations effectués sur trois cents ans, présente toutes les caractéristiques d'une église baroque mature, c'est-à-dire, selon les critères maltais, un style baroque resté classique et particulièrement sobre. Le baroque de Borromini ou Guarini, l'interprétation des unités spatiales, des murs et des voûtes qui tourbillonnent vers l'intérieur ou l'extérieur, ou vers le haut ou vers le bas, ou les

surfaces traditionnelles presque cachées sous un dédale d'éléments structurels, n'ont pas eu d'impact dans notre île, bien que Guarini ait été proche de Malte, à Messine, en Sicile.

Comme l'intérieur, la façade de l'église de Cospicua (Fig. 5.168) s'inspire de celle de Vittoriosa, qui l'a précédée de quelques années. En outre, elle devrait être considérée comme héritière des façades de Buonamici (l'église des jésuites et l'église Saint-Nicolas) et de Blondel (églises Sainte-Marie de Jésus, Saint-François d'Assise et Saint-Roque). Ces deux ingénieurs ont introduit le style baroque dans notre île et leurs églises servent de modèles à leurs élèves. Les églises de Buonamici ont une pièce maîtresse de deux étages qui s'avance hardiment à partir du plan des travées latérales à un étage. Les façades de Blondel sont réalisées sur un seul plan, ont un seul étage, et sont articulées avec des pilastres plutôt plats s'élevant de hauts piédestaux.

À l'origine, la façade de l'église de Cospicua, comme l'église Saint-Laurent de Gafà et les façades de Buonamici et Blondel, a trois travées et aucune tour occidentale. Elle est de plain-pied comme les façades de Blondel, la travée centrale (Fig. 5.169) est légèrement avancée comme dans l'église Saint-Laurent et, comme les façades de Buonamici, avec un ordre dorique. Son lourd entablement dorique s'étend sur toute sa longueur. La façade, sobre en termes de décoration, la majeure partie de la surface du mur étant d'une grande simplicité et dépourvue de tout élément architectural orné, est donc plate, austère, solennelle et monumentale. Son horizontalité emphatique et les masses de maçonnerie simple et sans ornement contribuent grandement à sa solennité et à sa monumentalité. L'austérité et la platitude de Casanova sont plus typiques de l'architecture classique italienne de la fin du XVI^e siècle ou française du XVII^e siècle que du style baroque proprement dit. De fait, si ce n'avait été pour la ligne d'horizon brisée due uniquement aux clochers avec leurs flèches baroques bulbeuses, la façade aurait eu peu de chance d'être qualifiée de baroque.

En raison des effets désastreux de la peste, des années de sécheresse ainsi que des décisions tardives sur les éléments de conception, l'église prend un certain nombre d'années pour se construire. En effet, on estime que l'église n'a pas été entièrement terminée avant les années 1720, lorsque les clochers sont achevés. La construction des

clochers ne débute en fait qu'en 1694 et ne s'achève pas avant 1722²²⁹. Ces tours occidentales sont attribuées à Lorenzo Gafà. Les tours occidentales sont en effet réintroduites dans les façades maltaises par Gafà comme nous l'avons précédemment vu dans ce même chapitre. L'histoire de cette église se termine à Vittoriosa, là où tout a commencé. À bien des égards, cette église suit les traces de l'église Saint-Laurent de Gafà. Mais ce sont les habitants de Vittoriosa qui ont finalement copié leurs voisins et rivaux. En 1759, ils ajoutent une tour occidentale à la façade de l'église Saint-Laurent²³⁰. Le deuxième clocher y est construit en 1913.

²²⁹ L. MAHONEY, « The Church of the Immaculate Conception at Cospicua », *The Sunday Times*, 6 décembre 1992, pp. 40-42.

²³⁰ *Visitatio Pastoralis Rull*, Vol. II, f. 45r-51v ; dans L. MAHONEY, *ibidem*, p. 42, n. 7.



Fig. 5.136 – Plan de l'église de Sarria de Mattia Preti (1676)
(J. T. SPIKE, *Mattia Preti, Catalogo Ragionato dei Dipinti*, Museo Civico di Taverna, Centro Di, 1999, p. 141)



Fig. 5.137 – Façade de l'église de Sarria à Floriana

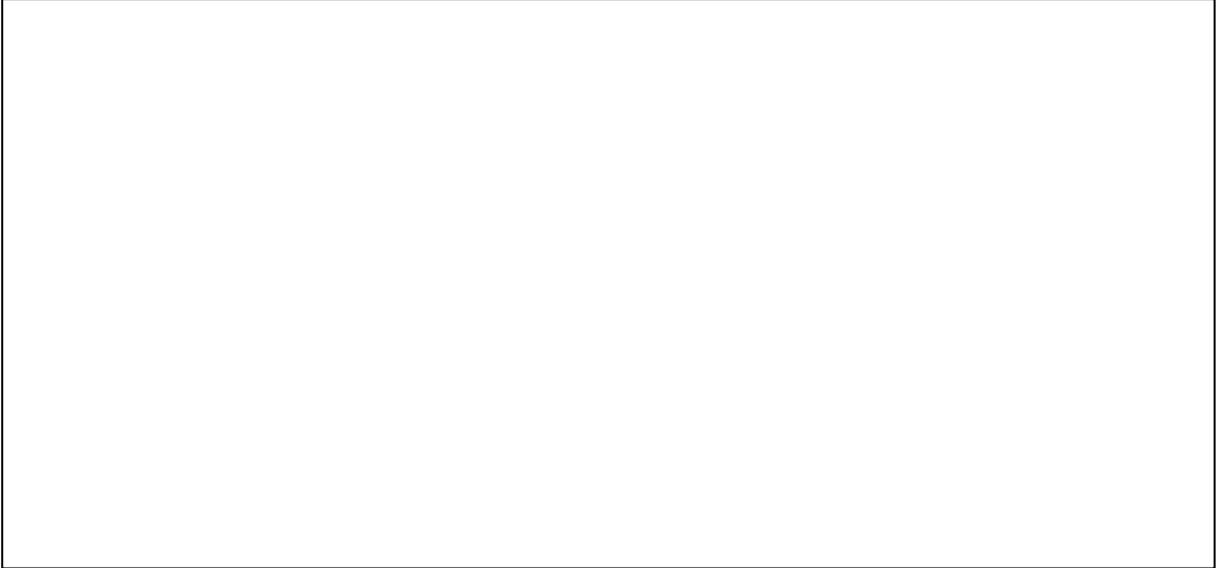


Fig. 5.138 – L'intérieur de l'église de Sarria à Floriana

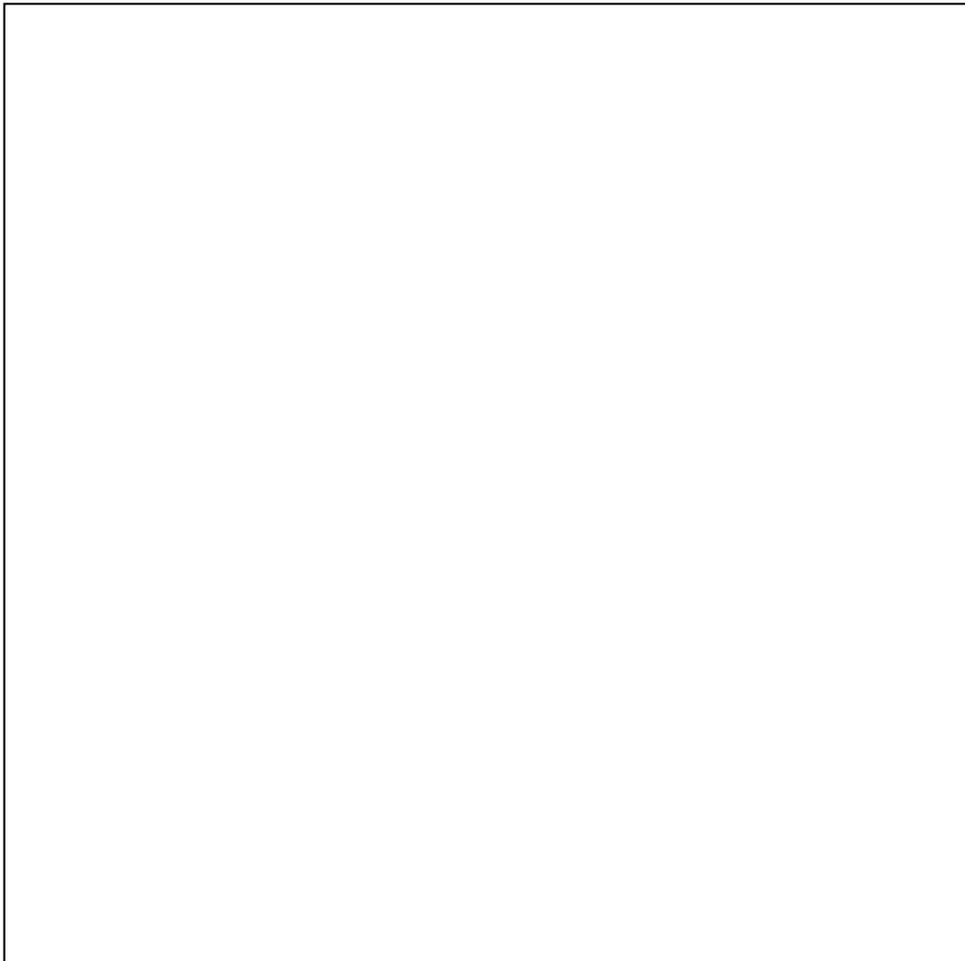


Fig. 5. 139 - Le dôme de l'église de Sarria à Floriana

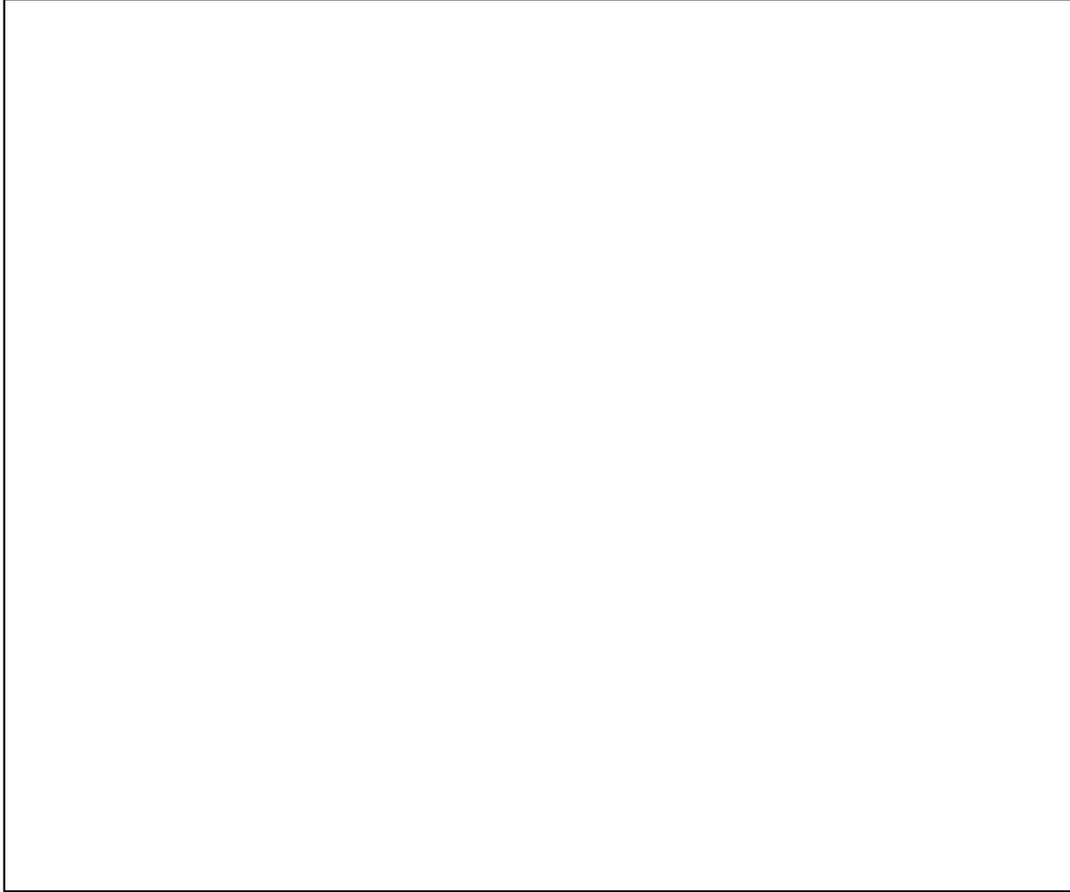


Fig. 5.140 – Plan de l'église de *Santa Maria d'Ariceia* de Bernin à Rome

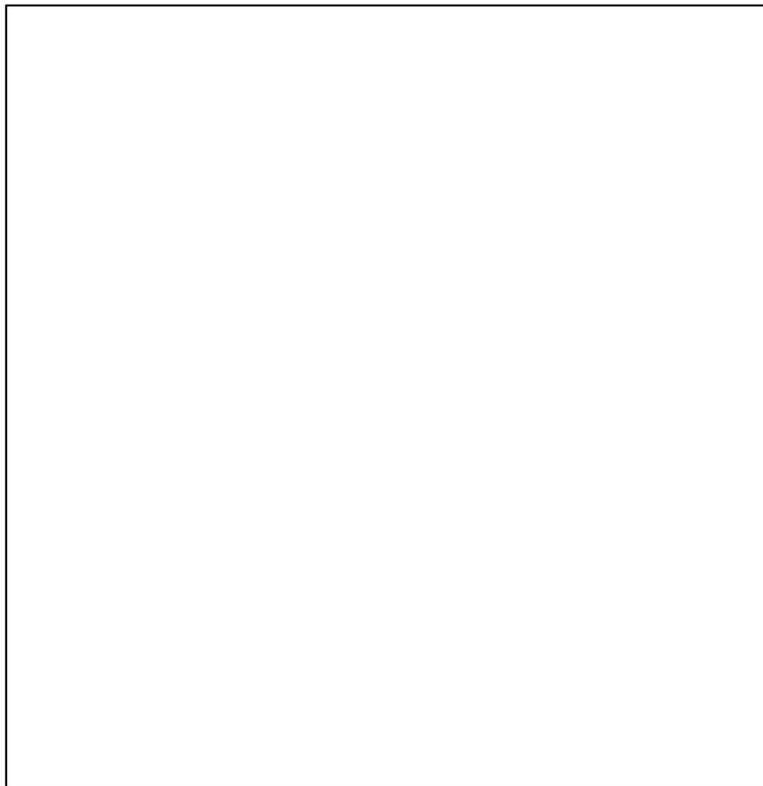


Fig. 5.141 – Continuation des pilastres le long des nervures du dôme de l'église de Sarria à Floriana



**Fig. 5.142 – Plan de l'église de Saint-Scolastique
à Vittoriosa de Lorenzo Gafà**

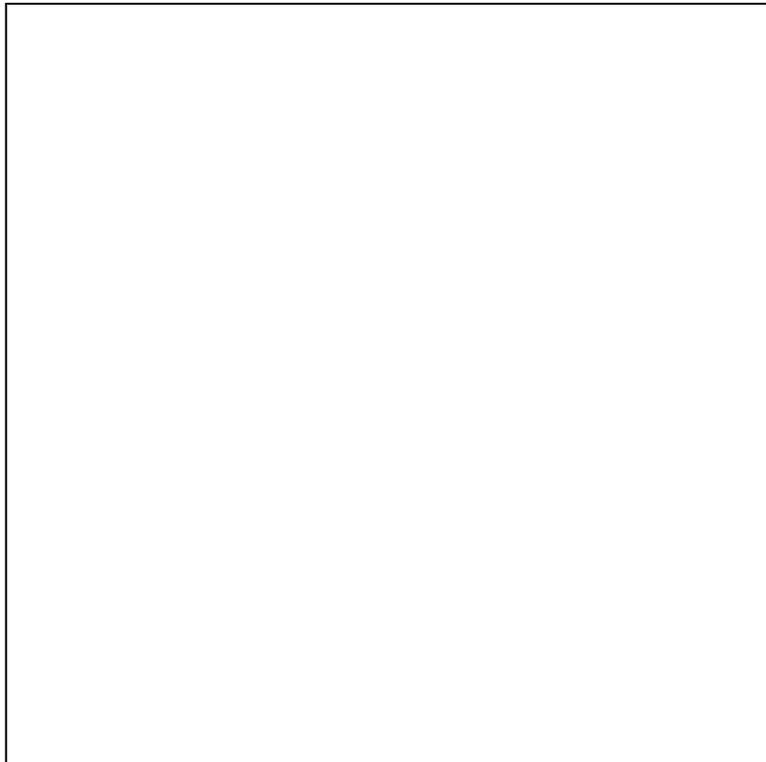


Fig. 5.143 – Le chœur de l'église de Sainte-Scolastique

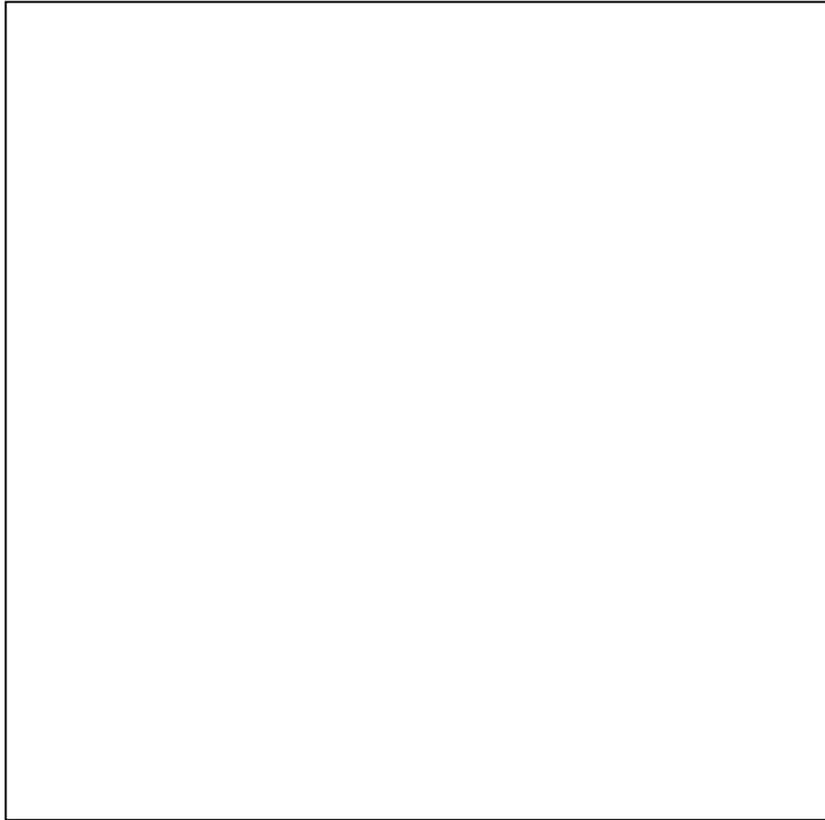


Fig. 5.144 – Le transept de l'église de Sainte-Scolastique à Vittoriosa

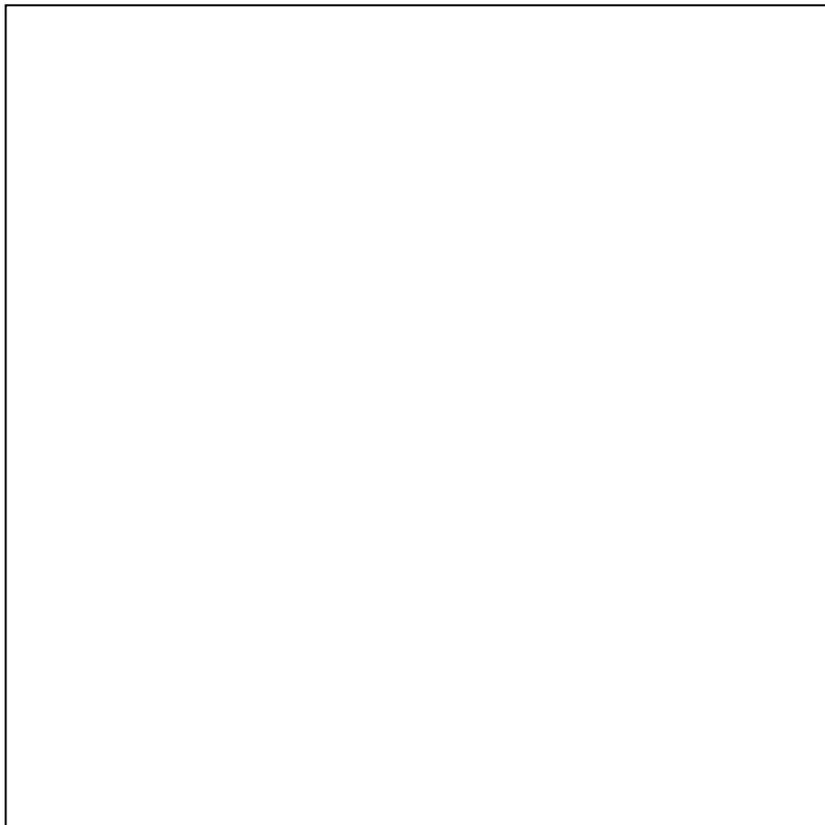


Fig. 5.145 – Le dôme de l'église de Sainte-Scolastique à Vittoriosa

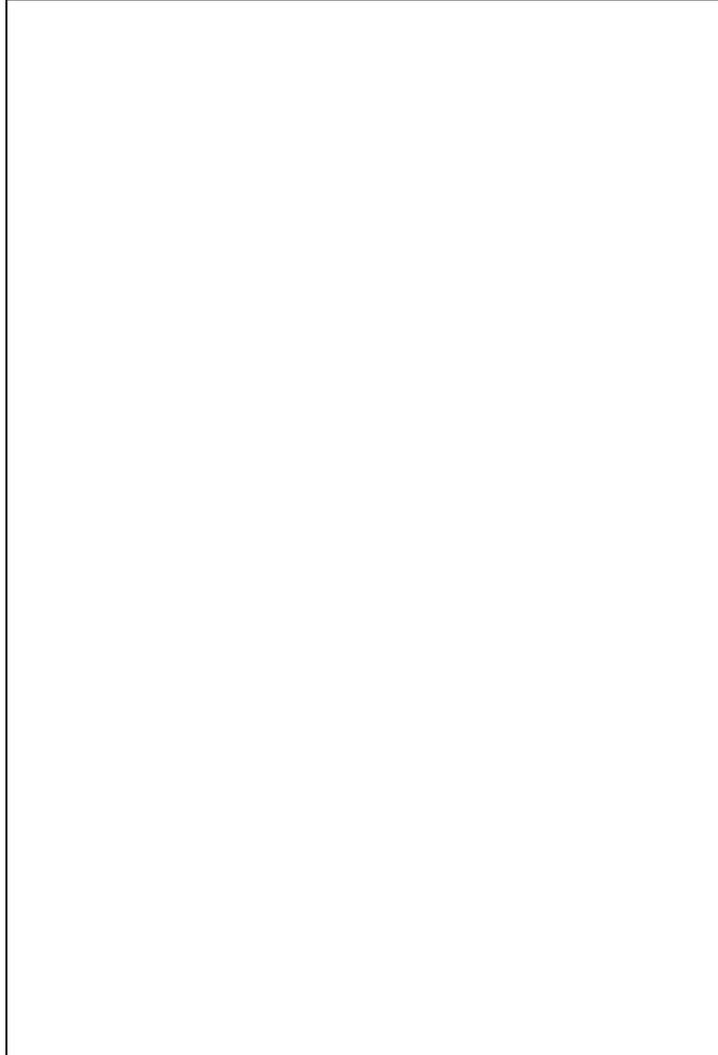
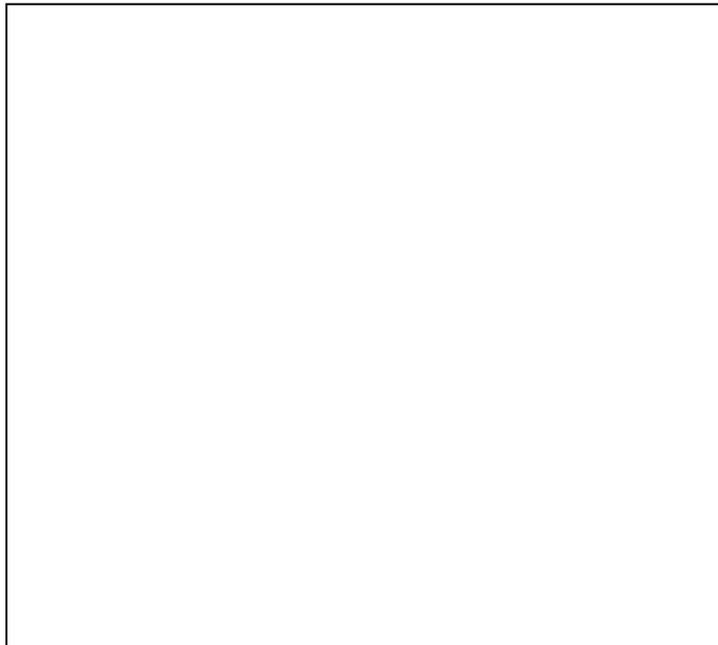


Fig. 5.146 - - Facade de l'église de Sainte-Scolastique à Vittoriosa



**Fig. 5.147 – Détail de la facade de l'église de *San Girolamo della Carità* à Rome
Attribué à Martino Lunghi (1645-1650)**

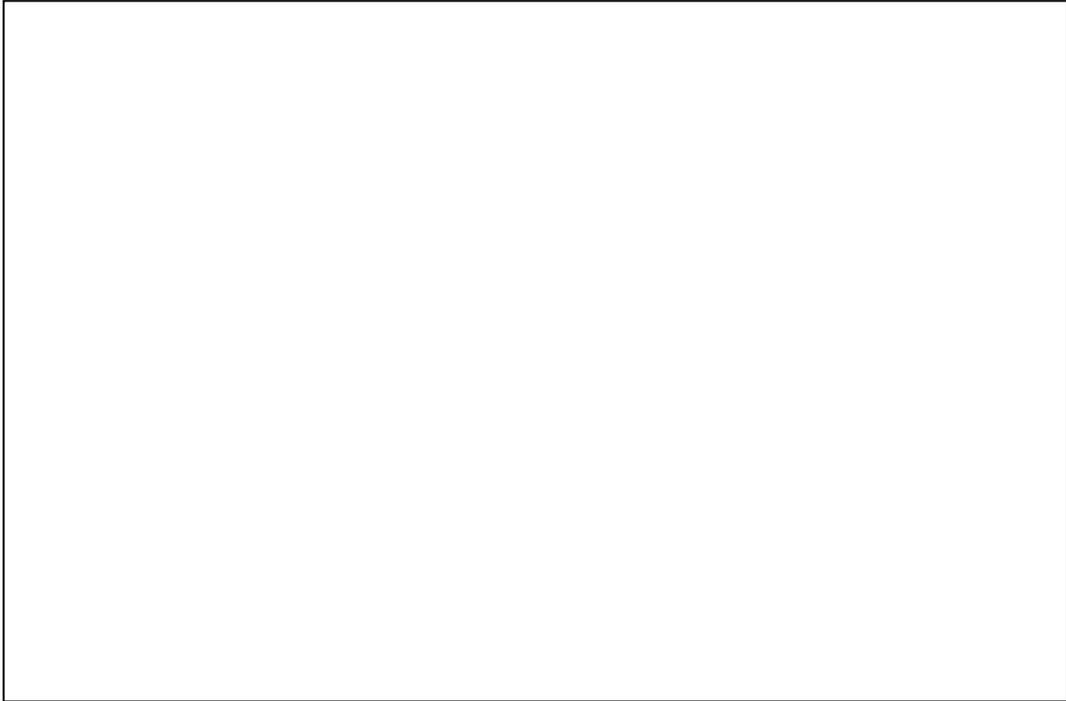


Fig. 5.148 – La nef de l'église paroissiale de Saint-Laurent à Vittoriosa de Lorenzo Gafà

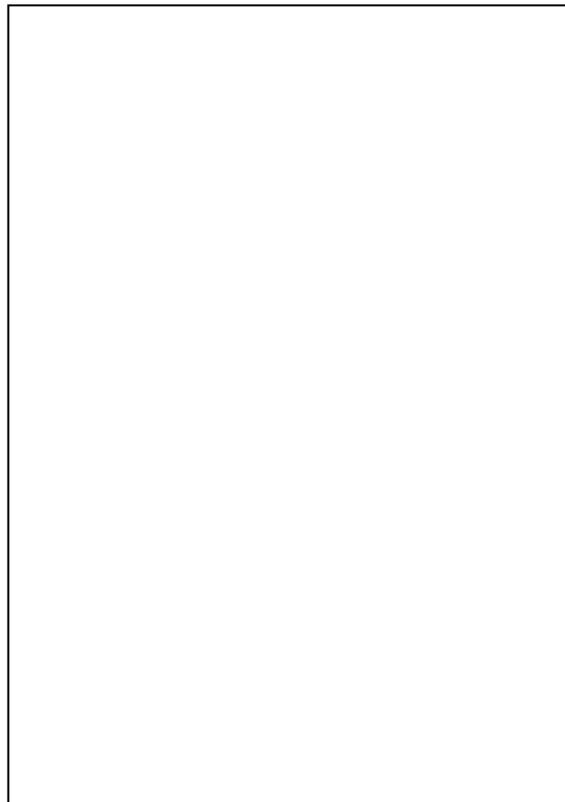


Fig. 5. 149 – La croisée principale de l'église de Saint-Laurent à Vittoriosa

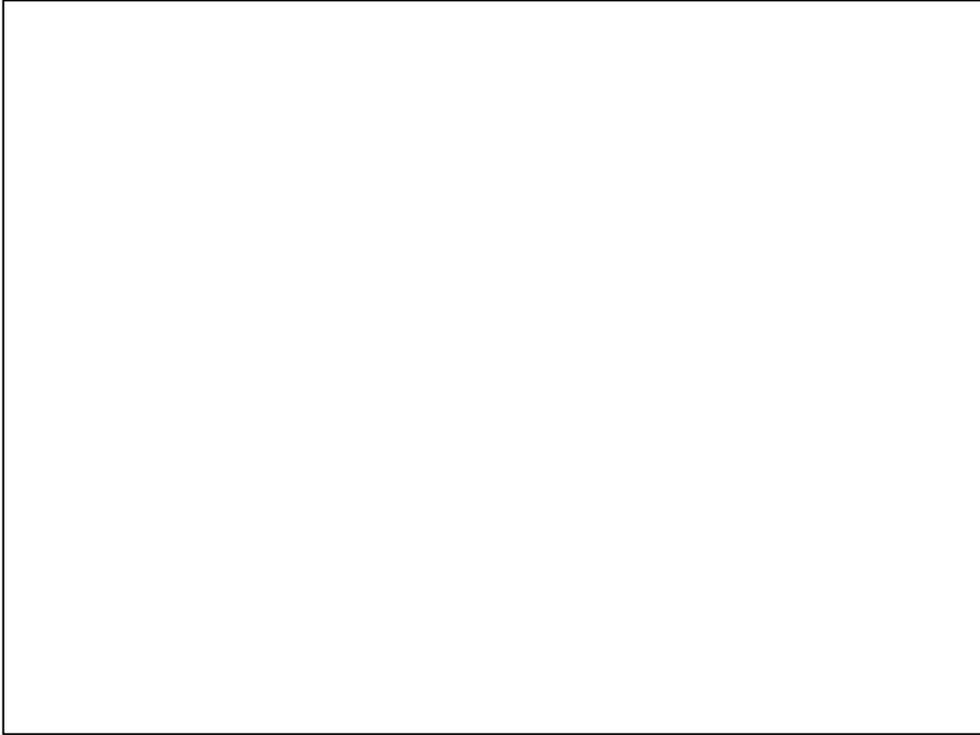


Fig. 5.150 – Façade de l'église paroissiale de Saint-Laurent à Vittoriosa

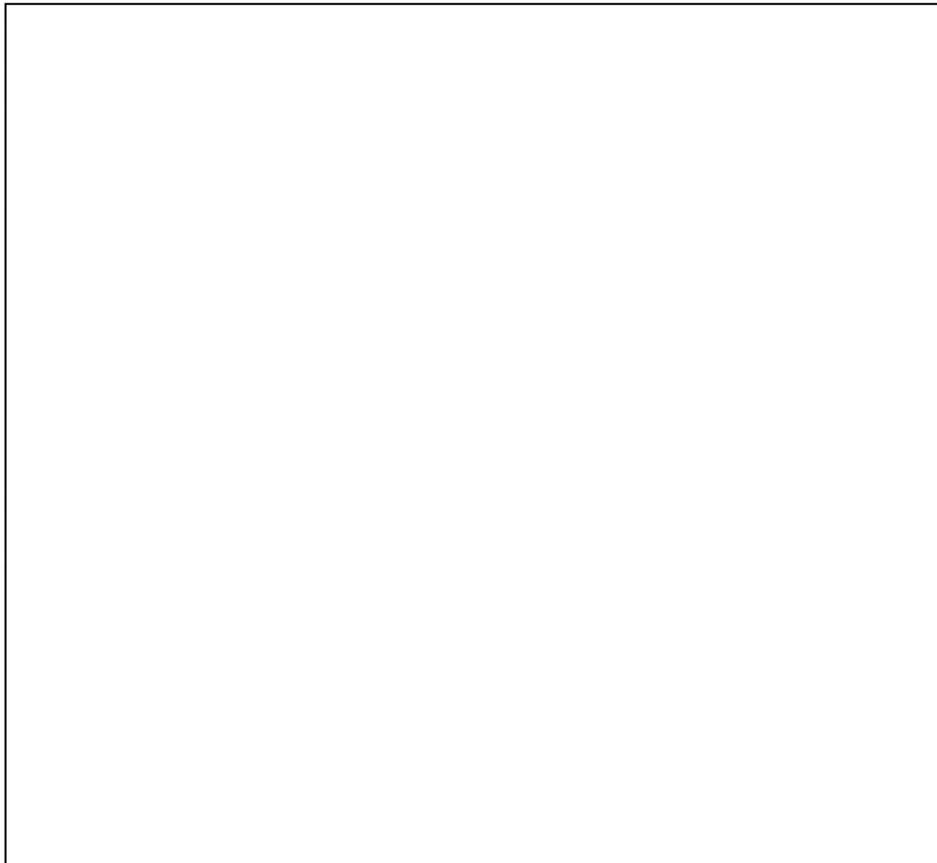


Fig. 5.151 – Dessin de la façade de l'église de Saint-Laurent à Vittoriosa

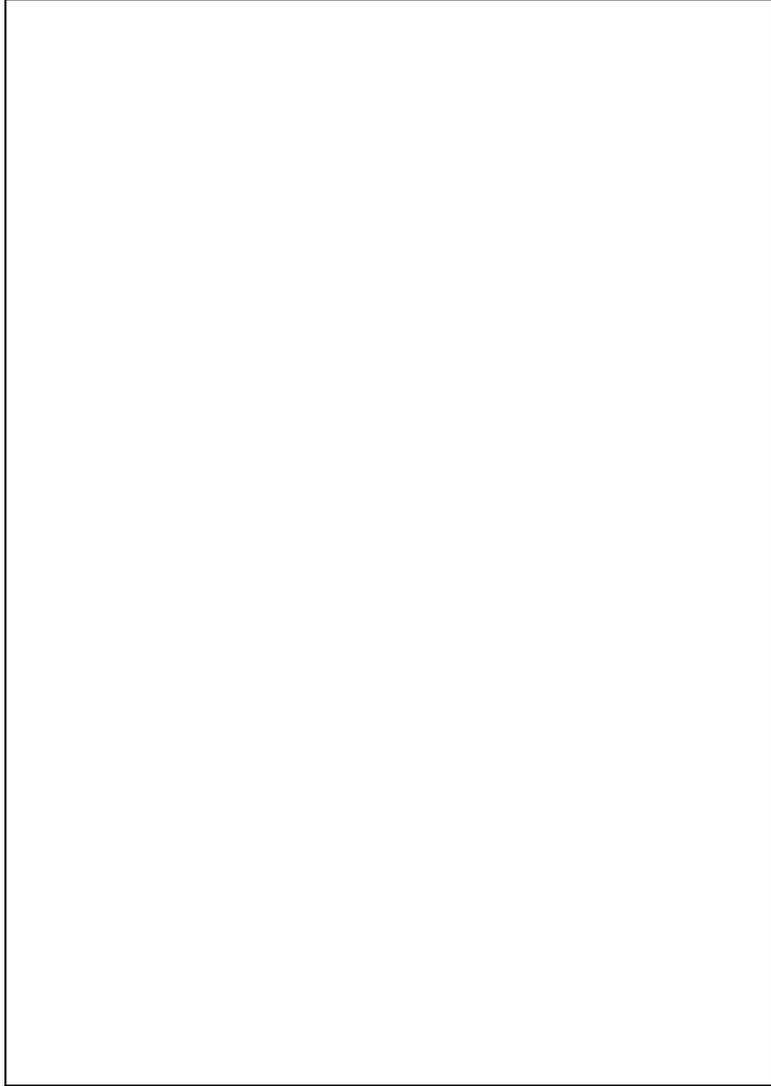


Fig. 5.152 – Détail de la façade de l'église paroissiale de Saint-Laurent à Vittoriosa

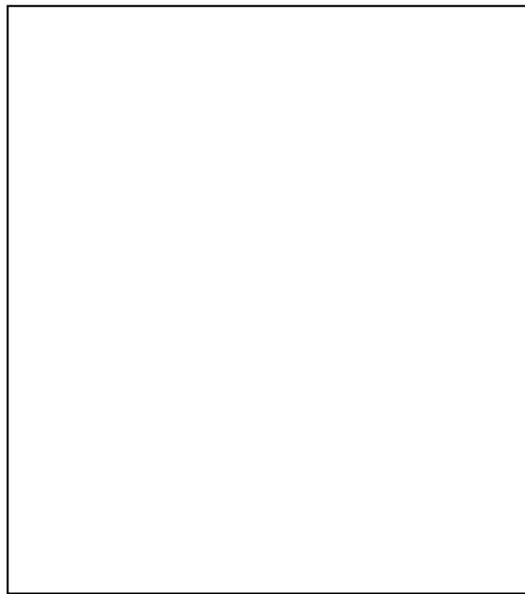


Fig. 5.153 – Photo avant 1913 avec le dôme original de Lorenzo Gafà

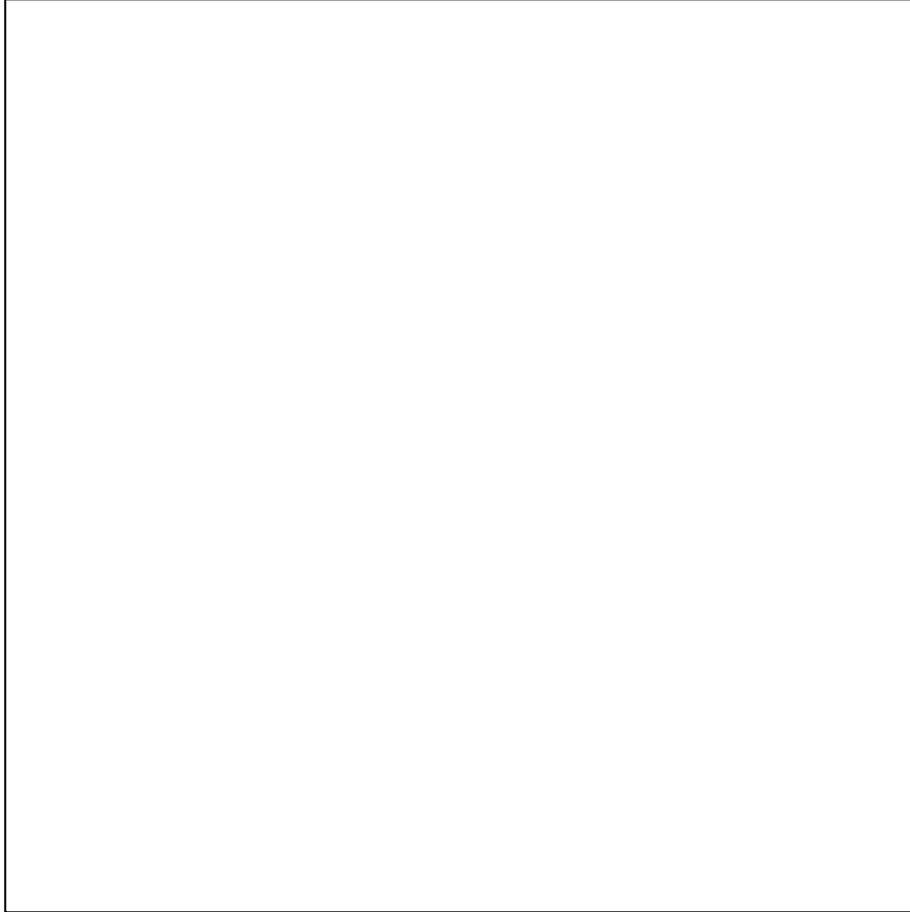


Fig. 5.154 – Façade de l'église paroissiale de Sainte-Marie de Qrendi de Lorenzo Gafà

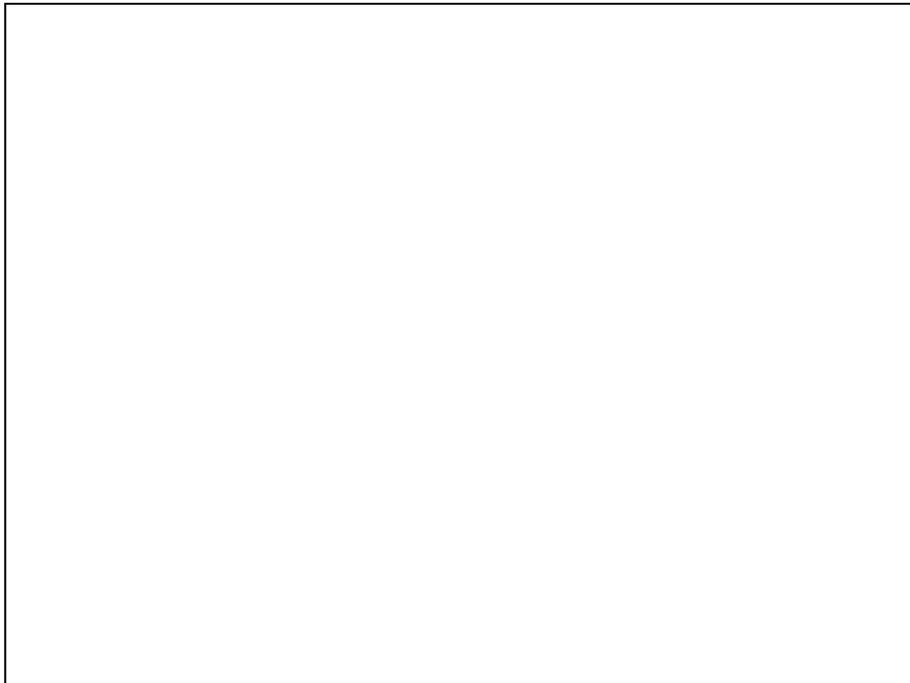


Fig. 5.155 – Le dôme et les beffrois de l'église paroissiale de Sainte-Marie de Qrendi

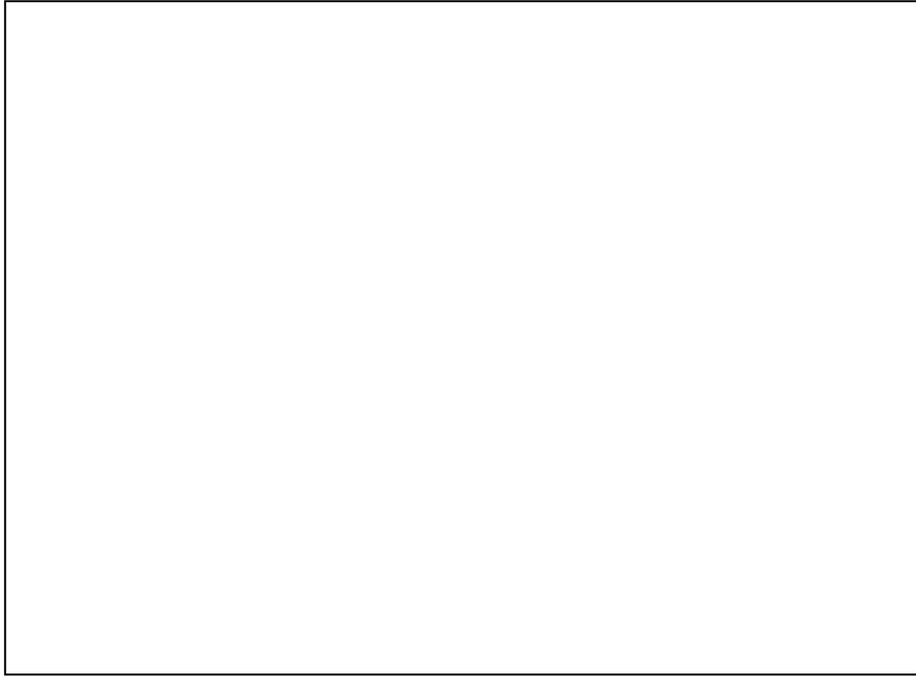
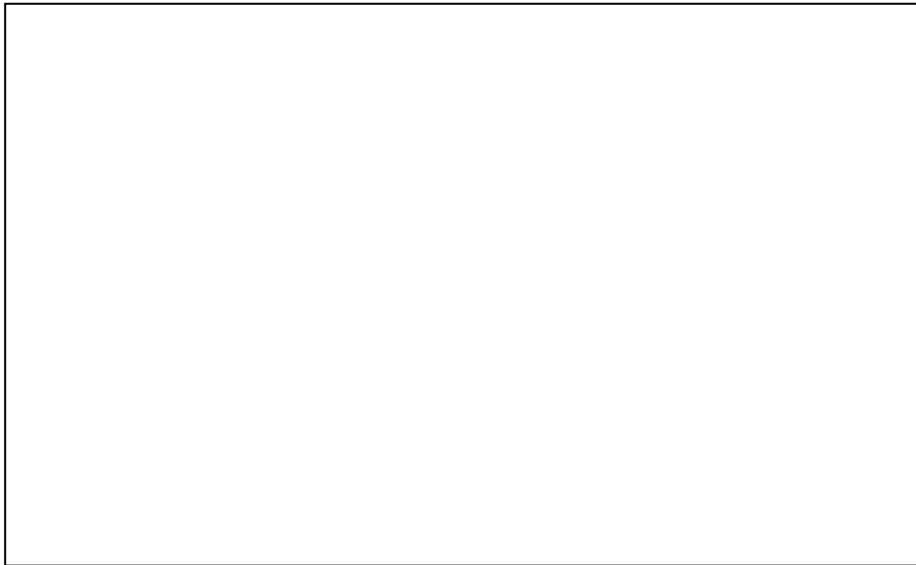
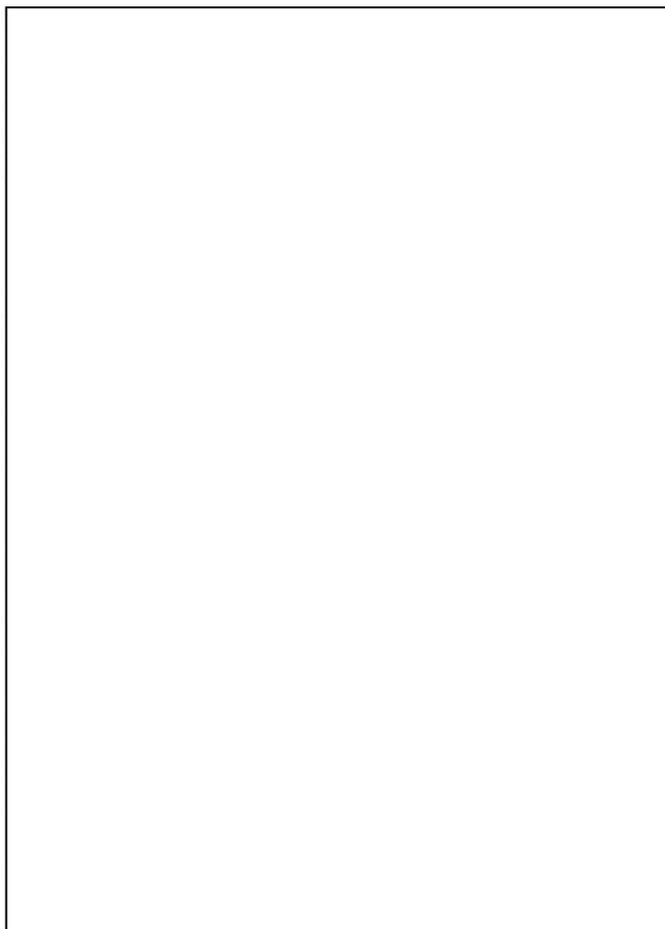


Fig. 5.156 – La place de la Cathédrale de Mdina



**Fig. 5.157 – Façade de la Cathédrale de Saint-Pierre et Saint-Paul à Mdina
de Lorenzo Gafà**



**Fig. 5.158 – Dessin de la façade de la Cathédrale attribué à Lorenzo Gafà
(L. MAHONEY, *5000 Years of Architecture*, Malte, 1996, p. 174.)**

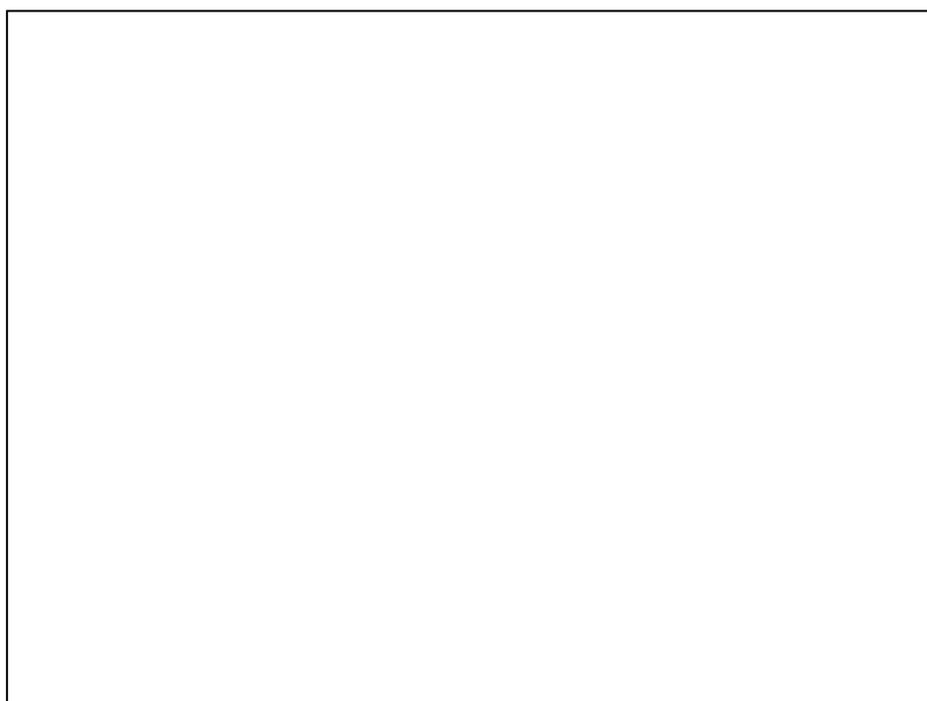


Fig. 5.159 – La croisée et le dôme de la Cathédrale de Mdina



Fig. 5.160 – Le chœur de la Cathédrale de Saint-Pierre et Saint-Paul à Mdina



Fig. 5.161 – Profil du dôme de la Cathédrale de Mdina



Fig. 5.162 – Le dôme de la Cathédrale de Saint-Paul et Saint-Pierre à Mdina



Fig. 5.163 – Dôme du Collège des Quatre-Nations à Paris de Louis Le Vau

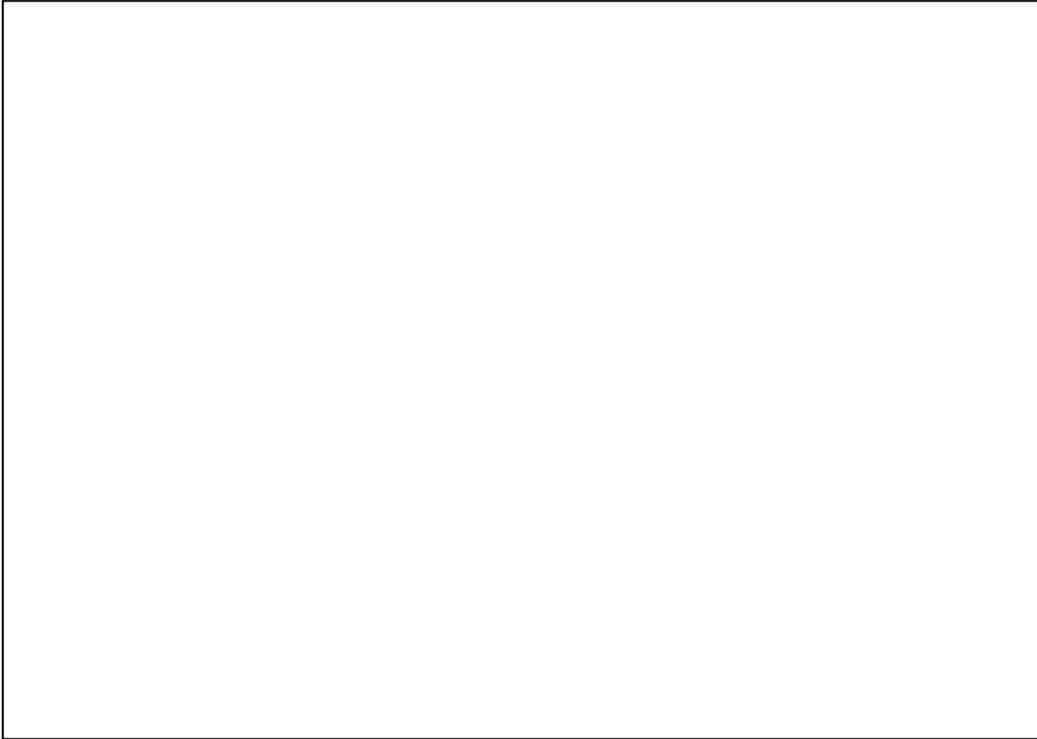


Fig. 5.164 – La Cathédrale de Gozo dans le Grand Château à Rabat

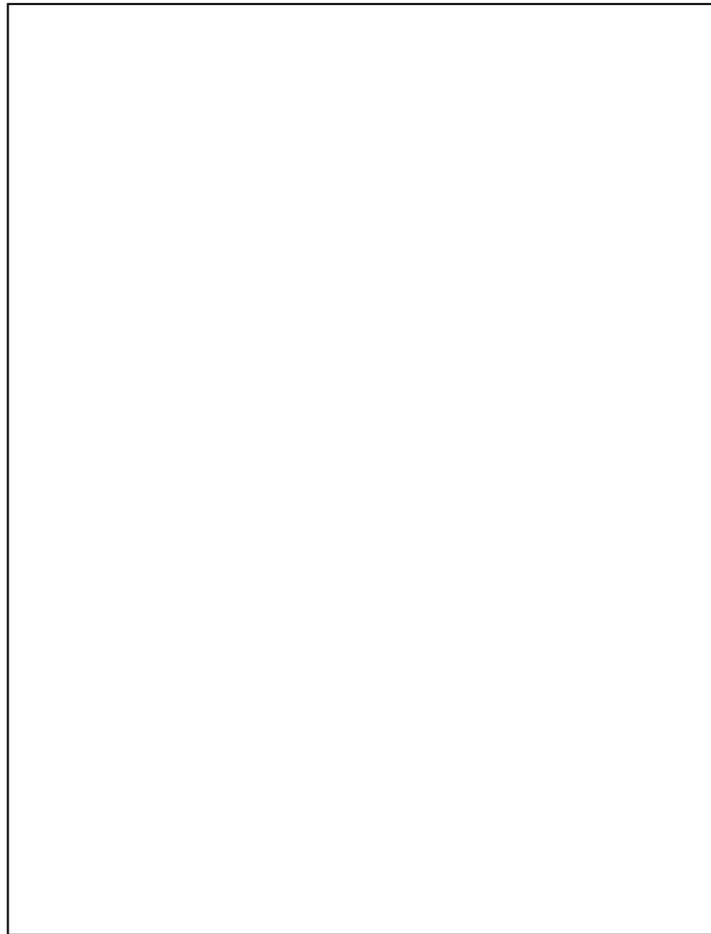


Fig. 5.165 – Façade de la Cathédrale de Gozo de Lorenzo Gafà (1693)

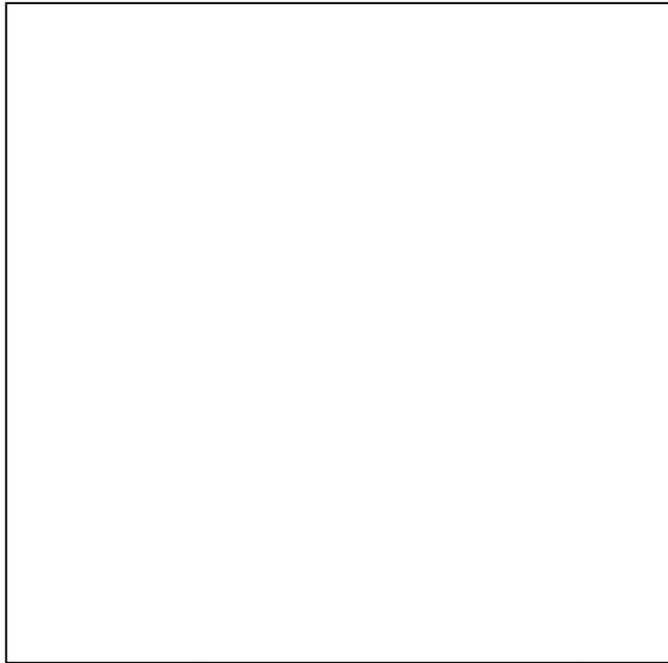


Fig. 5.166 – L'église paroissiale de Saint-Saveur à Lija

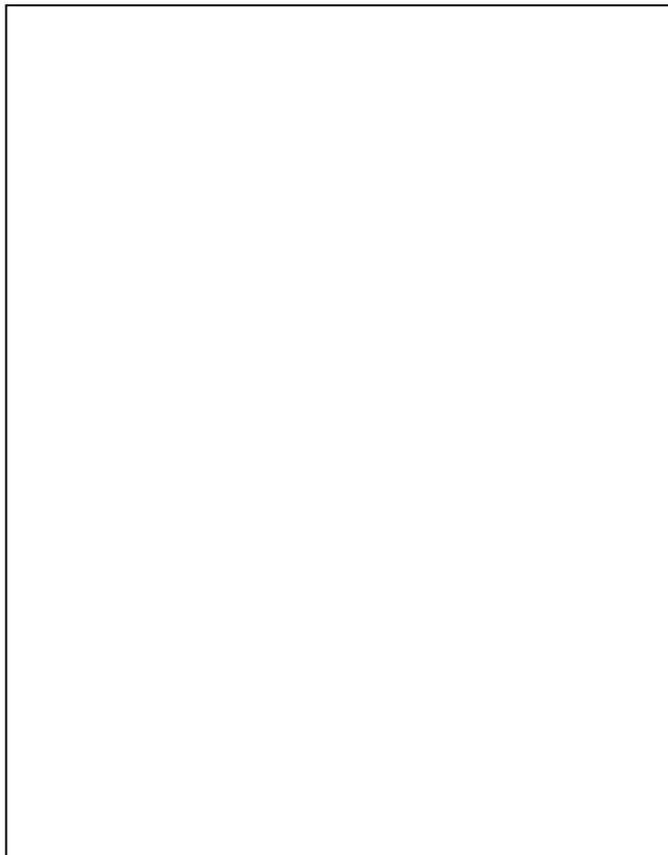


Fig. 5.167 – Façade de l'église paroissiale de Lija

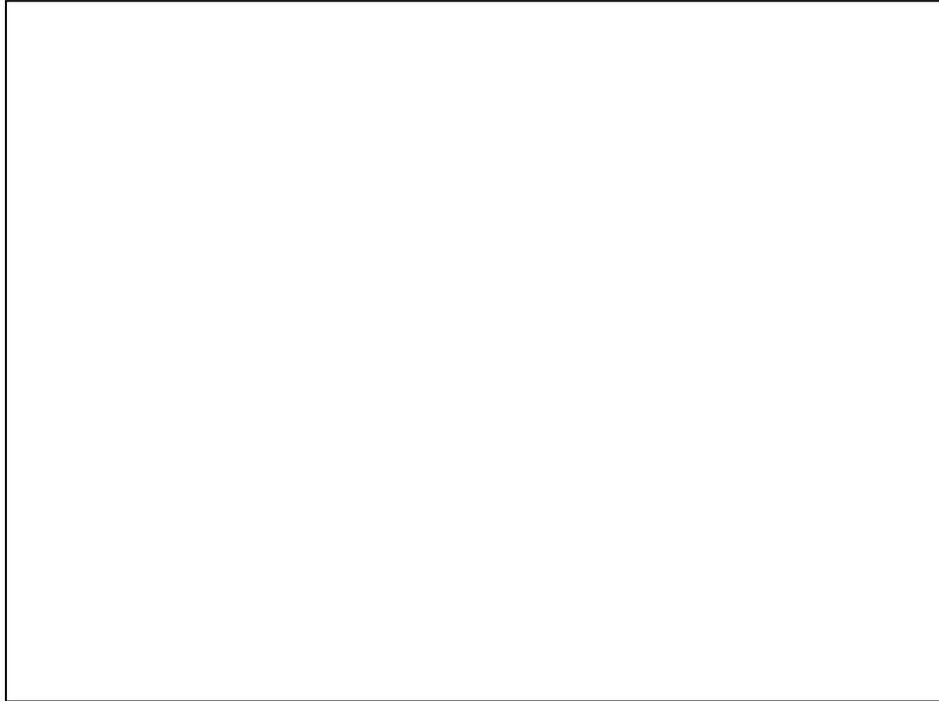


Fig. 5.168 – Façade de la Collégiale de l’Immaculée Conception à Burmola (Cospicua)

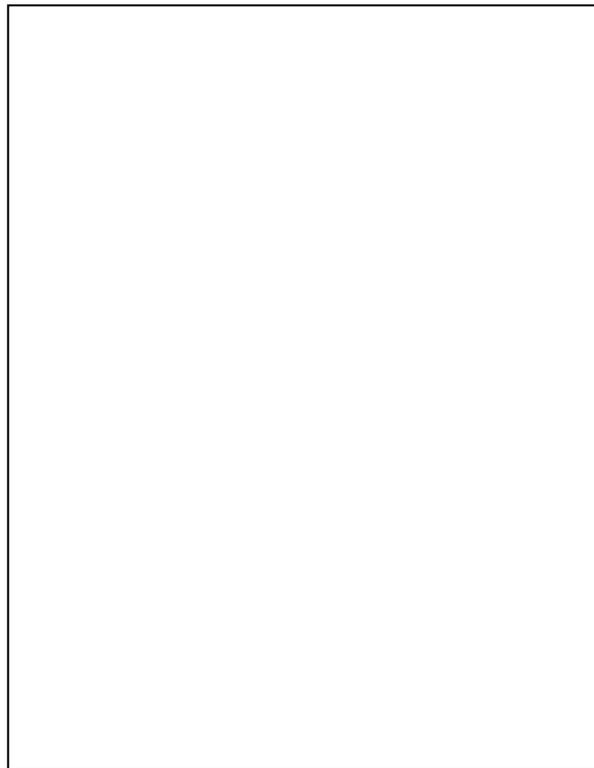


Fig. 5.169 – Détail de la travée centrale de la façade de la Collégiale de l’Immaculée Conception de Cospicua

CONCLUSION

Malte a eu deux périodes de gloire architecturale, la période des temples néolithiques et la période des XVII^e et XVIII^e siècles qui ont vu le plein épanouissement du baroque maltais. Les architectes les plus importants du XVII^e siècle sont Francesco Buonamici et Médéric Blondel, les deux ingénieurs résidents de l'Ordre, ainsi que leurs *capomastri* Francesco Sammut, Giovanni Barbara, Lorenzo Gafà et Vincenzo Casanova.

Les principaux devoirs des ingénieurs résidents de l'Ordre consistent à diriger la construction de ces fortifications baroques complexes destinées à renforcer les fortifications originales de La Valette telles que les lignes de Floriana, la ligne de fortifications Sainte-Marguerite, la ligne de fortifications de Cotoner, le fort Ricasoli ainsi que d'autres fortifications telles que les tours côtières qui ont été construites à des points stratégiques de l'archipel maltais.

Cependant, les ingénieurs résidents doivent également concevoir des bâtiments publics et sont libres de participer à des projets du secteur privé. Comme nous l'avons vu, Francesco Buonamici introduit le style baroque dans l'île et est également responsable de la conception de l'église Saint-Nicolas, de l'église des jésuites, du collège des jésuites, de l'hôtel de Verdellin et de l'église collégiale Saint-Paul de Rabat qui, à l'exception de cette dernière, se situent à La Valette.

C'est à Francesco Buonamici et à Médéric Blondel, qui lui a succédé en tant qu'ingénieur résident, que les façades des églises baroques maltaises doivent certaines de leurs caractéristiques et particularités telles que leur planéité ou rectitude (presque aucune façade d'église à Malte n'est incurvée), l'absence totale de colonnes, et les zones de surfaces vides et non décorées. C'est principalement grâce à Francesco Buonamici que l'architecture maltaise ressent les premiers effets du style baroque romain. Le style de Buonamici est cependant un style baroque sobre et classique. L'architecture de Blondel est encore plus classique et se distingue des tendances baroques détaillées alors si répandues en Italie et, à l'exception de la France, sur le reste du continent.

Blondel forme ou influence une école d'architectes maltais, parmi lesquels Francesco Sammut, Lorenzo Gafà et Giovanni Barbara. Il est fort probable que Gafà ait également visité l'Italie lorsque son frère Melchiorre était encore en vie. Dans tous les cas, son style baroque est plus recherché, plus « baroque » dans ses propriétés, mais l'architecture de Gafà conserve le caractère baroque classique de ses prédécesseurs, notamment le peintre Mattia Preti qui, avec la petite église Sarria de Floriana, s'est lancé, au moins pour cette fois, dans le domaine de l'architecture. À l'exception de Romano Carapecchia, les tendances de ces architectes du XVII^e siècle se poursuivent au siècle suivant. En effet, bien que plus chargée, plus risquée et encore plus gaie, l'architecture baroque à Malte est restée relativement sobre avec sans doute des éléments classiques jusqu'à la fin, comme il en est du style baroque.

Médéric Blondel est impliqué directement, ou par l'intermédiaire de ses assistants, dans la conception des églises Sainte-Marie de Jésus, Saint-Roque et Saint-François de La Valette, de l'auberge d'Italie, également à La Valette, de l'église des carmélites de Mdina et peut-être d'autres bâtiments. Ces églises ont des plans différents, la croix grecque pour l'église Saint-Roque, un plan rectangulaire pour l'église Saint-François, et un plan ovale pour l'église des carmélites, mais elles ont toutes en commun des intérieurs très unifiés. Les façades de Blondel sont toutes moins baroques et plus maniéristes que celles de Buonamici ou, pour être plus précis, plus du style classique français.

D'un autre côté, les architectes maltais de la nouvelle génération, parmi lesquels Francesco Sammut, Giovanni Barbara et Lorenzo Gafà, sont influencés par les deux architectes. Toutefois, comme nous l'avons vu, leurs conceptions sont fortement influencées par Blondel et son architecture classique française. La façade de l'église Saint-Sauveur de Barbara à Lija s'inspire clairement des façades de Blondel. On retrouve les mêmes grands pilastres palladiens et les travées latérales vides utilisées par l'architecte français. La travée centrale est placée devant les autres comme dans les églises de Buonamici à La Valette. Dans l'église paroissiale de Qrendi, la dette de Gafà à l'égard de Blondel n'est que trop évidente. Aujourd'hui, la façade de l'église Saint-Laurent de Vittoriosa possède deux tours occidentales. Il s'agit d'ajouts ultérieurs. Mais les trois travées centrales sont celles de Gafà. Les grandes surfaces de mur blanc sans ornement, la façade droite et les

pilastres s'élevant à partir de piédestaux haut placés s'inspirent tous des façades de Blondel, tandis que la légère saillie de la travée centrale provient clairement de Buonamici. La modélisation timide de ces trois façades indique que les premières façades de Blondel (l'église des carmélites, l'église Saint-François et l'église Saint-Roque) sont alors plus influentes que n'importe quelle autre source. Bien que les façades ultérieures aient été modelées plus audacieusement et soient beaucoup plus plastiques, les caractéristiques générales, typiques de l'architecture classique française, sont restées les mêmes.

CONCLUSION

Au cours du XVII^e siècle l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem prospérait et son autorité sur l'archipel maltais s'étendait progressivement. Il avait adopté la formule d'un état chrétien militant étant donné qu'il devait toujours faire face à la menace de ses ennemis, à savoir les Ottomans et les corsaires, en Méditerranée ainsi que leurs attaques sporadiques sur l'archipel maltais. L'Empire ottoman restait puissant et sa force offensive constituait toujours une menace comme le démontre la guerre de Candie de 1645 à 1669. Cependant, à l'inverse du siècle précédent et malgré sa politique agressive, l'Empire ottoman était moins redouté par l'Occident et, à la fin du XVII^e siècle, son déclin s'amorçait.

Le pouvoir de l'Ordre de Malte était plutôt limité, comparé à celui des puissances chrétiennes, donc l'Ordre était toujours à la recherche d'un protecteur puissant. Du point de vue militaire, son but principal avait été de combattre les Ottomans et les corsaires, ses éternels ennemis, ce qui s'était traduit par un état d'alerte permanent. Comme démontré dans cette thèse, puisque la menace du pouvoir ottoman s'amenuisait, l'importance stratégique de Malte au cœur de la Méditerranée, contrôlant ainsi l'accès en Méditerranée occidentale, commençait à perdre de l'importance et l'archipel n'était plus considéré par les nations occidentales comme la clé d'accès au Levant. En conséquence, l'Ordre dépendait de plus en plus de ses relations diplomatiques avec les puissances chrétiennes.

L'Ordre de Saint-Jean était et se proclamait souverain ; il ne s'agissait pas d'une vaine prétention. Après un siècle et demi d'installation à Malte, l'Ordre contrôlait toujours le trafic en Méditerranée centrale. Son glorieux passé n'avait rien perdu de sa splendeur au début du XVIII^e siècle et l'Ordre exigeait toujours le respect de toutes les nations chrétiennes, qui d'ailleurs, lui manifestèrent en général une grande déférence. Les rois de France continuaient à appeler le Grand Maître "mon cousin". Les voiliers et galères de l'Ordre continuaient de bénéficier de certains privilèges accordés graduellement par les princes chrétiens, à savoir la prédominance de sa flotte sur celles d'autres nations. Louis XIV veillait à ce que, aussi bien à la Cour de France, que sur mer, les privilèges accordés par ses prédécesseurs à l'Ordre soient maintenus intacts.

Jusqu'à la moitié du XVII^e siècle Malte était encore un fief de l'Empire espagnol. La prédominance de l'influence espagnole, également présente dans le sud de l'Italie eut des effets importants sur les développements architecturaux réalisés à Malte par les ingénieurs

militaires espagnols et italiens qui firent construire les premières structures militaires commissionnées par les Chevaliers.

Cependant une certaine inertie de la part de l'Espagne durant le Grand Siècle et sa décadence progressive au XVII^e siècle signalèrent à l'Ordre qu'il ne pouvait plus s'attendre à une assistance possible de sa part. Le Royaume de Naples continuait de revendiquer la souveraineté sur Malte. L'acte de cession, signé par Charles Quint en 1530 et qui plaçait l'archipel sous l'administration de l'Ordre, explicitait ce rapport. C'est en effet au vice-roi d'Espagne à Naples que les Grands Maîtres présentaient traditionnellement chaque année un faucon par le biais de leur ambassadeur en signe de vassalité. D'un autre côté l'Ordre prit l'habitude d'envoyer également un faucon auprès des autres cours des princes chrétiens, transformant ainsi ce signe de soumission en un don. Naples n'apprécia pas du tout ce geste et les relations bilatérales napolitano-malteses se déroulèrent aux XVII^e et XVIII^e siècles, dans un climat de méfiance et de rancœur.

Comme évoqué auparavant, le Saint-Siège était considéré comme un autre voisin gênant, voire même hostile, à l'Ordre. Les uns après les autres, les papes déployèrent tous leurs efforts pour imposer leur pouvoir afin de protéger la "spiritualité" de l'Ordre et bloquer la proclamation de la souveraineté de ce dernier. L'introduction de l'Inquisition à Malte au XVI^e siècle avait déjà suffisamment envenimé les relations entre la papauté et l'Ordre. Mais il existait d'autres motifs pour accentuer la détérioration de ces relations. L'attribution de la commanderie de Rome, ainsi que l'imposition du pape pour attribuer à ses protégés des commanderies se trouvant dans les états pontificaux, fut aussi une autre cause de division. Cet état de choses persista jusqu'à la fin de la présence de l'Ordre à Malte sans que ce problème puisse être résolu. Au cours des XVII^e et XVIII^e siècles l'Ordre dut résister à cette ingérence "extérieure" de façon à sauvegarder ses prérogatives, à savoir ses droits et privilèges que Rome cherchait constamment à réduire ou à supprimer.

Au cours du XVI^e siècle, la France vivait une situation politique instable opposant Catholiques et Protestants, ce qui se traduisit par les guerres de Religion. Toutefois, les relations de l'Ordre avec la France avaient déjà franchi un pas au cours de la première moitié du XVII^e siècle, grâce à la présence dans l'Ordre d'Alexandre de Vendôme, fils

illégitime d'Henri IV, puis grâce aux relations étroites existant entre le cardinal de Richelieu et le Grand Maître Jean-Paul Lascaris Castellar.

Même si au cours de la première moitié du XVII^e siècle, avant le règne de Louis XIV, l'influence française était latente, nous avons démontré que la scène locale était toujours dominée par les intérêts italiens et espagnols. Rome envoya Pietro Paolo Floriani en 1636, pour concevoir une nouvelle ligne de fortifications hors La Valette. En 1638, un autre ingénieur militaire, Vincenzo Maculano da Firenzuola, fut envoyé par Francesco Barberini pour donner de nouveaux conseils quant aux fortifications du Grand Port. Outre cela, en 1640, Giovanni de Médicis, marquis de Saint-Ange, se rendit à Malte pour faire un rapport sur l'état des lignes défensives. Encore une fois, en 1670, vingt-cinq ans après la venue d'une équipe française, le projet de fortification de la Cottonera fut confié à Antonio Maurizio Valperga de Turin. La réalisation de ce projet grandiose fut à l'origine d'avis contradictoires et de la venue d'ingénieurs français prestigieux à Malte. Cependant, le fait que Valperga eût été engagé auparavant par Colbert et Charles Emmanuel II de Savoie, démontre bien que l'Ordre n'avait pas abandonné l'influence française même si les fortifications de Valperga étaient plus "*all'olandese*" que correspondant à l'école de génie militaire français de Vauban.

Nous avons montré, dans ce travail, qu'au début du XVII^e siècle, les efforts des Grands Maîtres comme De Paule et Lascaris qui tentèrent de faire pencher la balance en faveur des intérêts français, étaient freinés par le Conseil à prédominance espagnole et italienne. Mais au cours du siècle, cette influence française commença à grandir, grâce à la présence de personnalités de premier plan et d'importantes alliances politiques qui n'étaient pas seulement à sens unique mais bilatérales. Comme nous l'avons vu, cette collaboration réciproque s'était déjà amorcée au début du XVII^e siècle lorsque Richelieu créa la Marine de France à l'imitation de la flotte de l'Ordre. Effectivement, la France considérait Malte comme une alliée notable et une base importante en Méditerranée.

Nous avons voulu mettre en évidence comment, au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle, alors que l'Empire espagnol était déjà en décadence, la suprématie française prenait peu à peu la relève. Même si les trois Langues, Provence, Auvergne, France ainsi que leurs Chevaliers et commanderies respectives avaient toujours exercé un ascendant sur

l'Ordre, l'influence française devint prépondérante durant cette période et resta telle jusqu'à la Révolution Française. C'est ainsi que l'Ordre perdit peu à peu tout intérêt à entretenir d'étroites relations diplomatiques avec l'Espagne et tissa graduellement des relations privilégiées avec la France.

Le rôle important joué à la Cour de France par les Chevaliers, qui défendaient l'Ordre et obtenaient des faveurs directement, a été discuté. D'autre part, nous avons montré comment certains Chevaliers français demandaient souvent au Grand Maître une recommandation de façon à faire carrière dans la Marine de France ou dans la hiérarchie militaire française. Cela joua en faveur de l'Ordre vu que le fait d'avoir un grand nombre de ses membres dans des postes de haut rang lui permettait ainsi de demander à ces mêmes membres d'intercéder en sa faveur à la Cour de France.

L'Ordre géra avec compétence ses relations diplomatiques avec les grandes puissances occidentales, spécialement avec la France, cela dès la première moitié du XVII^e siècle et durant le début du XVIII^e. Comme nous l'avons démontré, ces relations diplomatiques aboutiront à un échange de correspondance systématique entre l'Ordre de Malte et la Cour de France, notamment à partir du Grand Maître Lascaris. Ce contact direct contribuera au changement d'alliance de l'Espagne à la France au XVII^e siècle, et en constitue un témoignage historique. En conséquence, les relations diplomatiques entre l'Ordre et la France au XVII^e siècle devinrent très courtoises et confidentielles. Il était évident que les deux alliés n'étaient pas sur un pied d'égalité et que la Cour de France avait plus d'ascendant sur l'Ordre. Malgré cela, les relations entre l'Ordre et la France furent en général excellentes sous le règne de Louis XIV et cela se poursuivit tout au long du XVIII^e siècle. En fait, comme nous l'avons vu, Louis XIV nomma à Malte son agent, connu comme « l'Homme du Roi », qui ne se limitait pas seulement à sauvegarder les échanges et le commerce mais qui avait aussi la mission de surveiller les décisions et la politique étrangère de l'Ordre.

Nous avons étudié l'arrivée sur la scène locale de personnalités comme Blaise François, comte de Pagan, Louis Nicolas de Clerville, et Louis vicomte d'Arpajon, durant l'été 1645, qui signale non seulement le déclin des Italiens comme chefs de file dans l'art de construire des forteresses mais aussi le passage de l'Ordre de la sphère d'influence de

l'Empire espagnol à la française. Enfin la présence de cette délégation française en 1645 implique que la réputation des ingénieurs français n'était plus à faire.

La période allant de 1650 à 1750 fut celle qui marqua l'ascendant de la France sur la politique européenne. Vu que la France était une nation qui entretenait des relations diplomatiques étroites avec l'Ordre, il n'est pas surprenant qu'au cours des XVII^e et XVIII^e siècles Malte reçût les visites de fameux ingénieurs militaires français chargés de son système défensif. Nous avons examiné leurs contributions qui portèrent à l'édification de fortifications côtières, l'amélioration des lignes défensives existant déjà dans le Grand Port avec des spécifications de premier plan, et la construction du Fort Manoel dont le plan a bien des affinités avec les œuvres de l'illustre ingénieur militaire français, Sébastien Le Prestre de Vauban (1633-1707). Le prestige atteint par l'architecture militaire française, contribuant à l'essor et au professionnalisme du génie militaire, atteignit son apogée grâce à la contribution de Vauban dont l'influence sur Malte a été examinée dans cette thèse. Sa longue et brillante carrière plaça le génie militaire français à l'avant-garde de toutes les écoles d'architecture militaire d'Europe. À la fin du XVII^e siècle, le concept de fortifications offensives et défensives préconisé par Vauban était déjà bien établi.

Les ingénieurs militaires français, forts de leurs idées, s'activaient dans l'archipel maltais depuis que Vauban avait donné à la France la primauté du développement de l'architecture militaire dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Les ingénieurs qui visitèrent Malte au début du XVIII^e siècle, tels que Colongues, De Tigné, Mondion, De Tresmannes, Maigret et Folard, avaient tous été influencés par le courant de pensée de Vauban. Donc toutes les fortifications construites dans l'archipel maltais dans les années 1700 reflètent ce qu'il y a de mieux de l'architecture française, des batteries côtières et retranchements aux dernières forteresses majeures, y compris l'ajout de la plupart des ouvrages avancés (chemins couverts et glacis) le long de La Valette, Floriana, Vittoriosa et Mdina côté terre.

Comme montré dans cette thèse, les XVI^e et XVII^e siècles furent les meilleures périodes du développement des fortifications dans l'archipel maltais, quand les décisions stratégiques et militaires qui aboutirent à la construction de la nouvelle forteresse de La Valette et à la création d'enceintes massives à l'extérieur, jouèrent un rôle déterminant pour convenir de la stratégie défensive pendant tout le reste de l'administration de l'Ordre.

Pourtant beaucoup de ces projets restèrent incomplets et inachevés à la fin du XVII^e siècle. En effet, ce fut avant tout grâce aux travaux des ingénieurs militaires français au XVIII^e siècle que la plupart de ces projets furent menés à bien.

Comme décrit auparavant, ce fut la présence de Médéric Blondel, le premier ingénieur résident français dans l'archipel maltais, qui donna une nouvelle direction à l'architecture civile et ecclésiastique à Malte. Blondel était responsable de tous les travaux de défense et d'approvisionnement en eau dans l'archipel. Il termina le réseau de défenses côtières commencé par le Grand Maître Lascaris en 1647. Mais, à la suite de ses diverses absences de l'île pour des raisons de santé, son influence sur l'architecture militaire s'amenuisa comme en témoigne le recours à des architectes italiens et espagnols à qui l'on confia d'importants projets en son absence.

L'influence française sur les fortifications maltaises s'avère bien établie au début du XVIII^e siècle, ce qui correspond aux dernières années du règne de Louis XIV. Comme nous l'avons montré dans cette étude, le processus de changement d'alliance de l'Espagne à la France devint définitif après le décès de Blondel en 1698 quand le Grand Maître Ramon Perellos y Rocaful, en quête d'assistance militaire, demanda à la Cour de France de bien vouloir envoyer un ingénieur militaire. L'arrivée de Claude de Colongues à Malte en 1703 marqua la priorité qui depuis, fut donnée aux ingénieurs militaires français. Suite à cette nouvelle approche, une mission militaire fut envoyée par Louis XIV en personne et accueillie par le Grand Maître Perellos, un espagnol, qui, malgré ses origines, préféra l'alliance de la Cour de France plutôt que celle de la puissance espagnole déjà en sérieux déclin.

Médéric Blondel, Claude de Colongues et François Bachelieu furent incontestablement employés par l'Ordre, mais il a été démontré que le lien concret et définitif avec la France fut tissé par le groupe d'ingénieurs militaires français issus du prestigieux corps royal des ingénieurs militaires, envoyé par le Roi à Malte en 1714, et placé sous le commandement du brigadier René Jacob de Tigné. Ce détachement eut une influence décisive sur la conception et le développement des fortifications dans l'archipel maltais jusque dans les dernières décennies du siècle. Tigné était déjà à cette époque l'un des ingénieurs les plus expérimentés de France avec vingt-six ans de service à son actif et ce fut le roi Louis XIV lui-même qui avait choisi de l'envoyer à Malte. Le roi déjà âgé devait

mourir l'année suivante. Tigné était accompagné d'un certain nombre d'ingénieurs, notamment Charles François de Mondion qui marquera aussi fortement l'architecture maltaise.

Cette étude a montré que le XVII^e et le début du XVIII^e siècles furent tout particulièrement prolifiques pour Malte pour ce qui a trait à la construction de fortifications. Dès le début du XVIII^e siècle les compétences et capacités du génie militaire français étaient très recherchées de par l'Europe. La plupart des ingénieurs venant à Malte au début du XVIII^e siècle, tels que le brigadier de Tigné, Mondion, de Tresmannes et Maigret, étaient tous des ingénieurs du Roi.

Inévitablement, une grande part de la forme finale, taille et caractère des fortifications de Malte sont largement le résultat de l'école française d'architecture militaire. Comme mentionné auparavant, une grande partie du mérite revient indirectement au génie de Sébastien Le Prestre de Vauban, l'homme qui permit à la France de devenir le représentant par excellence de l'architecture militaire dans les dernières années du XVII^e siècle. Les efforts de Vauban visant à améliorer les techniques de génie militaire donnèrent lieu à une équipe d'experts spécialistes dans ce secteur, dont les meilleurs furent nommés ingénieurs directeurs. Des personnages comme le brigadier de Tigné et Mondion furent le résultat direct de ce phénomène et, en tant que tels, leur expertise était extrêmement précieuse pour l'Ordre. De nombreux sites et fortifications réalisés localement au XVIII^e siècle sont un véritable monument érigé à leurs compétences.

Les résultats les plus évidents et tangibles de cette influence française sont les défenses côtières de Malte et de Gozo: les redoutes, batteries et fossés construits entre 1715 et 1716 étaient conçus pour résister aux invasions. Ces lignes défensives reposaient toutes sur des modèles élaborés en France vers la fin du XVII^e siècle. Bien que de nombreuses batteries construites sur le littoral de l'archipel ne se matérialisèrent que dans les années 1715-1717, l'idée d'édifier ces défenses côtières à la française avait été avancée pour la première fois en 1714 par les commissaires D'Arginy et Fontet et par un ingénieur de deuxième classe répondant au nom de François Bachelieu. Un fervent défenseur de cette stratégie de défenses côtières fut le Prieur de la Langue de France, le bailli de Vendôme, et

c'est essentiellement grâce à son insistance et à un généreux crédit de 40.000 écus qu'il offrit à l'Ordre que le réseau de batteries et redoutes fut réalisé.

Comme nous l'avons expliqué dans cette thèse, les preuves sont suffisantes pour montrer qu'au XVII^e siècle, Blondel a lui aussi laissé son empreinte, non pas dans le domaine militaire mais dans le domaine civil. Puisqu'il avait été ingénieur résident de l'Ordre pendant de nombreuses années, le Grand Maître Carafa en personne l'avait chargé de construire un certain nombre d'édifices. Le *Devis sur les Fortifications* remontant à 1681 et rédigé par Blondel, permet de se faire une idée claire des divers rôles qu'il a joués durant ses trente-six ans au service de l'Ordre. En effet, au cours de ses dernières années d'activité, il termina, entre autres, la splendide façade de l'église Ta' Giezu des frères franciscains mineurs située à La Valette.

Blondel peut être considéré comme le catalyseur du développement de l'influence française sur l'architecture maltaise. En effet cette thèse a démontré qu'au XVII^e siècle Blondel forma ou influença toute l'école d'architecture maltaise de l'époque. Son influence, outre celle de l'autre ingénieur résident Francesco Buonamici, se reflètera sur Francesco Sammut, Giovanni Barbara, Vincenzo Casanova et Lorenzo Gafà, qui furent leurs maîtres maçons maltais avant d'entamer une carrière d'architecte et se mettre à leur propre compte. Cependant, les éléments classiques dans l'architecture baroque maltaise pouvaient seulement avoir été introduits par Blondel qui était imprégné des écrits et des théories de son frère François et de ceux de l'école classique d'architecture française très appréciée par Louis XIV. Les façades conçues par Blondel sont toutes moins baroques et plus maniéristes, ou, mieux, relevant du classicisme français que celles de Buonamici. Les architectes maltais aussi conçurent des édifices à La Valette et ailleurs. Même si leurs façades, conçues ultérieurement avaient des formes plus audacieuses et beaucoup plus souples, les principales caractéristiques typiques de l'architecture classique française étaient toujours présentes.

Le processus de développement de l'influence française fut fort long et prit pratiquement cent ans pour qu'il devienne prédominant. Malgré la limitation des archives maltaises et françaises, cette recherche a également permis de retracer le développement des relations franco-maltaises au XVII^e siècle et les premières années du XVIII^e. L'influence

française qui existait déjà marginalement au XVI^e siècle s'accrut graduellement au XVII^e siècle avant de triompher au XVIII^e. Cette thèse a tenté de capter le moment décisif quand l'influence politique passa de l'Espagne à la France et ses répercussions sur l'architecture maltaise ainsi que les premières étapes de l'influence évidente du classicisme français qui caractérisa l'architecture des XVII^e et XVIII^e siècles à Malte.

Cette étude nous a amenés à poser de nouvelles questions qui pourraient constituer de nouvelles pistes de recherche. Etant donné que les fortifications maltaises continueront à être marqués par l'influence française au cours de tout le XVIII^e siècle, il serait intéressant d'étudier si parallèlement, l'influence classiciste française resta aussi impregnée dans le baroque maltais tout au long du siècle, et si elle fut encore le facteur le plus important dans l'architecture maltaise jusqu'à l'arrivée des Britanniques. Une autre étude qui dériverait de ce travail focaliserait sur la portée des oeuvres des architectes maltais du XVII^e siècle sur ceux du XVIII^e, afin de voir jusqu'à quel point le style de l'architecture classique française continue à impregner l'idiome local.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

SOURCES ET DOCUMENTS

Archives Françaises, Paris

Archives Nationales de France (AN)

AN, M908/333/1-3, Philippe de Vendôme, (1670-1672).

AN, M945/II/303-354, Ambassadeur Bailli de Souvré, (1651-1655)

AN, M947/I/1-106, Brouillons de lettres et billets de l'ambassadeur de Mesmes, (1715-1741).

AN, M947/I/107-125, Lettres copies et minutes du temps de l'ambassadeur de Mesmes, (1714-1741).

AN, M947/I/151, Projet de Fortification à Malte (1715).

AN, M947/I/154, Recommandation pour le Seg. De Tigné, ingénieur au service de l'Ordre.

AN, M963/306/1-43 et 44-59, Lettres avec la Cour et les Ministres français – Correspondance du Bailli de Mesmes, (1696-1716).

AN, M964/I/27, Cahiers (1-15), Lettres au Grand Maître (1716-1718)

AN, M992/I/48, Neutralité de Malte, Ressentiment du Roi sur le refus d'admettre son escadre à Malte et les négociations du Bailli de Souvré, (1654-1655).

Examen critique de M. de Vernède sur un projet de fortification, fait à la demande du Grand Maître de la région de Cotonera, Burmola et le port. Venise, 3 juillet 1671. Archives Nationales, Fonds Rosanbo, microfilm 155 MI 26, 260 AP/36. Dossier 1 Malte, doc. 1, f. 1r.

Exemplaire du rapport de M. Vernède annoté par Vauban, Archives Nationales, Fonds Rosanbo, microfilm 155 MI 26, 260 AP/36, dossier 1 Malte, doc. 2.

Arrest – Pour François, Antoine et Mery Blondel frères qui les confirme en Lannoblissement accordé à Leur Père et a eux par Lettres patentes des mois de Decembre 1654 et octobre 1659. Du 18 Juin 1669 à St. Germain en Laye. Archives Nationales, E* 1751, f. 62r-63v.

Bibliothèque Nationale de France (BNF)

BNF, Richelieu ref. FR16166, f. 68, « Le Grand Maître Aloph de Wignacourt mande au Roy qu'il fait travailler au Grand Gallion pour le servir au Siège de La Rochelle », 14 May 1622 ;

BNF, Richelieu ref. FR17257 (Harlay 249), f. 83, « Lettre du Grand Maître Aloph de Wignacourt à Monsieur », 14 mai 1622.

BNF, Richelieu ref. FR15641, Recueil des pièces, pour la plupart originaux, relative à l'histoire de France (1560-1598)

BNF, Richelieu ref. IA-C FR 20335, Abrégé historique des fortifications de Malte, f. 1, (XVII^e siècle)

BNF, Richelieu ref. 20871, « Relation de l'Ambassade du 'Bailli de Fourbins'. Forbin envoyé du Grand Maître de Malte Jean-Paul Lascaris Castellar en France, f. 182, (1638-1639)

BNF, Richelieu ref. Dupuy 619, Mémoire sur les fortifications de Malte, par Giovanni de Médicis, Marquis de St. Angelo, f. 280, (1^{er} avril 1640).

Archives des Affaires Etrangères (A.E.)

A.E., *Mémoires et Documents dorenavant M. D.*, s-série Malte.

Vol 1 – Tome II, Mémoire sur les fortifications de l'Isle de Malte et sur les ouvrages à y faire, (1715), f. 121-208.

Vol. 25 – Privilèges accordés à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem par le Roy de France (1151-1629), f. 24v-48v.

Vol. 27 – Observations faites sur les Registres de leur activité de Grand Maîtres depuis 1641 jusqu'en décembre de l'année 1745, f. 86-97.

A. E., *Correspondance politique, dorénavant C. P.*, Malte, vol. 1, (1279-1659), MF P05780.

A.E., *C.P.*, Malte, vol. 2, (1660-1685), MF P05781

A.E., *C.P.*, Malte, vol. 3, (1686-1708), MF P05782

A.E., *C.P.*, Malte, vol. 4, (1709-1714), MF P05782

A.E., *C.P.*, Malte, vol. 5, (1715-1719), MF P05783

Archives Secrètes du Vatican (ASV), Rome

ASV, CHIGI, Q.III.69.

Archives Anglaises, Londres

The National Archives of UK (N.A.)

N.A. Public Record Office - P.R.O, SP 84 /164/74

N.A. Public Record Office - P.R.O, War Office Collection - W.O, 55, 1555/1 – Dévis général des fortifications de Malte.

N.A., P.R.O., SP 84 /164/71

N.A., P.R.O., SP 84 /168/95

Archives Maltaises

Archives de l'Ordre de Malte (AOM), Bibliothèque Nationale de Malte, La Valette

AOM 101 – I, Liber Conciliorum M.M. Alophii de Wignacourt. Ann.1603-6.

AOM 110, Liber Conciliorum M.M. Antonii de Paul. Ann. 1630-1633

AOM 111, Liber Conciliorum M.M. Antonii de Paul et Lascaris. Ann. 1633-1636

AOM 112, Liber Conciliorum M.M. Joannis Pauli Lascaris Castellar Ann. 1636-1639

AOM 124, Liber Conciliorum M.M. Fr. Nicolaus Cotoner. Ann. 1670-73

AOM 232, Registro Liber Conciliorum

AOM 256, Liber Conciliorum Status MM. Antonii de Paule et Joannis Pauli Lascaris Castellar Ann. 1624-1637.

AOM 257, Liber Conciliorum Status MM. Joannis Pauli Lascaris Castellar Ann. 1638-1645.

AOM 258, Liber Conciliorum Status MM. Joannis Pauli Lascaris Castellar Ann. 1645-1650.

AOM 260, Liber Conciliorum status MM. Joannis Pauli Lascaris Castellar, Martini de Redin, Annetti de Clermont de Chattes, Raphaelis cottoner, Nicholai Cottoner. Ann. 1657-1664.

AOM 261, Liber Conciliorum Status MM. Nicholai Cottoner Ann. 1664-1672.

AOM 262, Liber Conciliorum Status MM. Nicholai Cottoner, Gregorii Carafa Ann. 1672-1687.

AOM 263, Liber Conciliorum Status MM. Gregorii Carafa et Adriani de Wignacourt Ann. 1687-1693.

AOM 264, Liber Conciliorum Status MM. Adriani de Wignacourt, Raymundi Perellos y Roccaful Ann. 1693-1700.

AOM 265, Liber Conciliorum Status MM. Raymundi de Perellos y Roccaful Ann. 1700-1709.

AOM 266, Liber Conciliorum Status MM. Raymundi de Perellos y Roccaful Ann. 1709-1717

AOM 435, Liber Bullarum M. Magistri Fratris Joannis Levesque de la Cassiere: 1574, 1575.

AOM 470, Liber Bullarum M. Magistri Fratris Joannis Pauli Lascaris Castellar: 1642, 1643, 1644

AOM 487, Liber Bullarum MM. MM. Fratrum Nicolai Cottoner et Gregorii Carafa: 1679, 1680.

AOM 646, Registro Dei Decreti Della Camera Del Tesoro: B, 1678-1686

AOM 737, Registro del Commun Tesoro (1620-1645)

AOM 1011, Diversi Relazioni, Discorsi, E Sentimenti Militri De'Ingegneri Su Le Fortificazioni Di Malta E Gozo, Con Sue Determinazioni, Ripari E Regolamenti Poer Accampare Li Regimenti Di Campagna Nel 1689, 1714 sin il 1722.AOM 1012,

AOM 1015, Registro delle Deliberazioni, Progetti, Relazioni, E Visite Della Veneranda Congregazione Di Guerra, E Fortificazione, Siccome Pagamenti Di Siti Occupati Et Altro, Per Le Dette Fortificazioni: 1759-1798.

AOM 1016, "A" Libro Che Contiene Diversi Relazioni Fatte Alla Veneranda Congregazione Di Guerra E Deliberazioni Della Medesima: Suppliche, Decreti, E Misure Di Diverse Opere Dall'Anno 1690 Fino All'Anno 1705.

AOM 1185, Suppliche. Tomo IV, Ab Anno 1650 Ad Annum 1689.

AOM 1215, Registre des Lettres du V.Ble Prieur D'Hautefeuille Ambassadeur de Malte Pres S.M.T.C. Aux Eminentissimes Caraffa, Wignacourt et Perellos depuis 1689 Jusqu'en 1703.

AOM 1216, Vol. lettere del Bali de Noailles, Ambasciatore presso sua Maesta cristianissima al Gran Maestro: 1703-1712.

AOM 1219, Registre des Lettres du V. Ble Bailli de Mesmes Ambassadeur de Malte Pres S.M.I.C. aux Eminentissimes Zondadari et Manoel depuis 1721 Jusqu'en 1724.

AOM 1267, Lettere dagli ambasciatori dell'ordine presso la Santa Sede al Gran Maestro: Vol. 19, an. 1639.

AOM 1301, Lettere dagli ambasciatori dell'ordine presso la santa sede al gran maestro: Vol. 52, an 1686.

AOM 1320, Lettere dagli ambasciatori dell'ordine presso la santa sede al gran maestro: Vol. 71, an. 1708.

AOM 1444, Registro delle lettere Italiane spedite al vari sovrani, ambasciatori, ed altri personaggi dal Gran Maestro Nicola Cottoner: 1669-1670.

AOM 1445, Registro delle lettere Italiane spedite al vari sovrani, ambasciatori, ed altri personaggi dal Gran Maestro Nicola Cottoner: 1675-1676.

AOM 1469, Registro delle lettere Italiane spedite al vari sovrani, ambasciatori, ed altri personaggi dal Gran Maestro Ramon Perellos: 1708.

AOM 1561, Registro delle lettere in francese del Gran Maestro R. Perellos: 1705 - 1713.

AOM 1562, Registro delle lettere in francese del Gran Maestro R. Perellos: 1713 - 1719.

AOM 1563, Registro delle lettere in francese del Gran Maestro Zondadari: 1720 - 1722.

AOM 2086, Livre des deliberations de la Langue [de Provence] en Maij 1577 finissant en Dicembre 1615.

AOM 2087, Livre des deliberation de la V.L. [de Provence] depuis 1653 jusques 1670

AOM 2089, *Délibérations de la Langue de Provence (1772 à 1795).*

AOM 6385, Tom VII, Mémorial

AOM 6386, Tom VIII, Décrets de la Cour de France

AOM 6402, Diverse scritture: A. Plague; fortifications of Malta; the siege of Candia (1667-1676)

AOM 6428, Memorials des Ambassadeurs de Malte à la Cour de France (1614-1645)

AOM 6430, Lista dei Commissari delle Fortificazioni

AOM 6543, Misure ed altre informazioni concernenti i fortificazioni di Malta e Gozo.

AOM 6545, Conti della Cassa delle Fortificazioni del semestre del primo ottobre 1714

AOM 6551, Discorsi e pareri sopra le fortificazioni di Malta: Tomo 2

AOM 6552, Addenda: Miscellanea Generale

AOM 6553, Addenda: Miscellanea Generale

AOM 6554, Addenda: Miscellanea Generale

AOM 6556, Raccolta di differenti disegni, e memorie su lo stabilimento delle coste marittime dell'isola di Malta, e sue adiacenze: 1717.

National Library of Malta, Bibliothèque Nationale de Malte (La Valette)

NLM, Lib Ms. 142, iv

NLM, Lib Ms. 290

NLM, Lib. Ms. 309

NLM, Lib Ms. 438

NLM, Lib. Ms. 712

NLM, Lib. Ms. 735

NLM, Lib Ms. 742

NLM, Lib. Ms. 1123, *Uomini Illustri di Malta dal 1495 ed Altre Notizie....*

NLM, Lib. Ms. 1301

NLM, Univ. 187, *Chirografi (1690-1741)*.

NLM, Plans: IE4, IE9, A1, R19, R21, C20, C22, F15, F16, F18, M12, N3, S2, V15.

NLM, A17 – 14 : « Grottes, Jardins et Fontaines de Versailles »

NLM, A17 – 33 : « Plans de Camps » (1662-1697)

Archives de la Cathédrale de Mdina (ACM)

ACM Ms. 6

ACM Ms. 62

ACM, PV25 Cocco Palmieri (1692-1698).

ACM, PV28, Cocco Palmieri (1708-1709).

ACM Misc. 180

Notarial Archives of Malta, La Valette (NAV)

NAV, R125, Bk. 15.

NAV, Not. A. Xiberras, R488/57.

NAV, Not. A. Xiberras, R488/59.

NAV, Not. A. Xiberras, R488/62.

NAV, Not. A. Xiberras, R488/63.

NAV, Not. A. Xiberras, R488/69.

Archives Provinciales Franciscaines, La Valette

APF, Libro Esito, Actes originaux 17.

BIBLIOGRAPHIE

Textes antérieurs au XIX^e siècle

- ACHARD C. F., *Dictionnaire de la Provence et du Comté-Venaissin : Contenant la seconde & dernière Partie de l'Histoire des Hommes illustres de la Provence*, vol. 4, Mossy 1787.
- BALBI DE CORREGIO F., *La verdadera relación de todo lo que este año de MDLXV ha sucedido en la isla de Malta*, Alcalá de Henares 1567, traduction de H. Balbi, *The Seige of Malta*, Copenaghen, 1961.
- BLONDEL F., *Cours d'Architecture enseigné dans l'Academie Royale d'Architecture*, V-II, Paris, 1698.
- BLONDEL N.F., *Nouvelle manière de fortifier les places*, La Haye, 1683.
- BOSIO G., *Dell'Istoria della Sacra Religione ed Illustrissima Militia di San Giovanni Gerosolimitano*, vol. iii, Rome, 1602.
- BOSIO G., *Dell'Istoria della Sacra Religione et Illustrissima Militia di San Giovanni Gerosolimitano*, Partie II, Rome, 1629.
- BOSIO G., *Dell'Istoria della Sacra Religione et Illustrissima Militia di San Giovanni Gerosolimitano*, Partie III, seconde édition, Naples, 1684.
- Dal POZZO B., *Historia della Sacra Religione Militare di S. Giovanni Gerosolimitano, detta di Malta*, 2 volumes (I - Vérone, II - Venise, 1715), vol II.
- DE FOLARD J. C., *Histoire de Polybe*, Paris, chez Gandouin, 1727.
- DE LA CHENAYE DESBOIS F. A., *Dictionnaire de la Noblesse de France, contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France*, Vve Duchesne, 1776.
- DE VERTOT Abbé, *Histoire des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, vol. iv, Amsterdam, 1772.
- DE VERTOT Abbé, *Histoire des Chevaliers Hospitaliers de S. Jean de Jérusalem*, ii/4, Paris 1726.
- DE VERTOT Abbé, *Histoire des Chevaliers Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem appelés depuis Chevaliers de Rhodes et aujourd'hui Chevaliers de Malthe*, J. F. Quillau, Paris, 1753.
- FONTANA C., *Utilissimo trattato dell'acque correnti, la misura delle acque correnti de l'architettura dell'acque correnti*, Rome, 1696.
- PAULI S., *Codice Diplomatico del Sacro Militare Ordine Gerosolimitano, oggi di Malta*, Lucques, 1737.
- QUINTIN D'AUTUN J., *Insulae Melitae Descriptio*, Lyon 1536. Traduction en anglais et éd. VELLA H. C. R., *The Earliest Description of Malta*, Debono Ent., Malte, 1980.

RICHER A., *Vie du Maréchal de Tourville*, Paris, Belin, 1783.

VERDIZZOTTI F., *De' Fatti Veneti dall'anno MDIII al MDLXX*, Venise, 1686.

De l'Ordre et de Malte

ABELA G. F., *Della Descrittione di Malta Isola nel Mare Siciliano*, Malte, 1647.

AGIUS DE SOLDANIS G. F., *Ghawdex bil-Grajja Tieghu*, Malte, 1936.

ATTARD MONTALTO J., *The Nobles of Malta 1530-1800*, Malte 1979.

AZZOPARDI J. (dir.), *The Order's Early Legacy in Malta*, Malte, 1989.

BARTOLO A., « History of the Maltese Islands », *Malta and Gibraltar Illustrated*, Londres, 1915.

BLONDY A., *L'Ordre de Malte au XVIII^e siècle. Des dernières splendeurs à la ruine*, éd. Bouchêne, Paris, 2002.

BONO S., « Naval exploits and Privateering », dans *Hospitaller Malta 1530-1798*, V. Mallia-Milanes (dir.), éd. Mireva, Malte, 1993.

BORG V., *Fabio Chigi, Apostolic Delegate in Malta (1634-1639)*, Biblioteca Apostolica Vaticana, Cité du Vatican, 1967.

BRESC H., *Documents on Frederick IV of Sicily's intervention in Malta: 1372*, Articles auprès de l'École Britannique de Rome, XLI, 28 (1973).

BROGINI A., *Malte frontière de la chrétienté (1530-1670)*, École Française de Rome, 2006.

COHEN R., *Knights of Malta*, New York 1920, cap. III.

CUTAJAR D. & CASSAR C., *Budgeting in 17th Century Malta*, Mid-Med Bank Ltd. - Memoirs et Comptabilité, Malte, 1983.

CUTAJAR D. & CASSAR C., *Malta and the 16th Century Struggle for the Mediterranean*, Mid-Med Bank Ltd. - Memoirs et Comptabilité, Malte, 1985.

CUTAJAR D. & CASSAR C., *Malta's Role in Mediterranean Affairs: 1530-1699*, Mid-Med Bank Ltd. - Memoirs et Comptabilité, Malte, 1984.

DALLI C., « Medieval Communal Organization in an insular context: Approaching the Maltese Universitas », *Heritage*, Malte, 1993.

DEBONO J., *Trade and Ports Activities in Malta (1750-1800)*, Malte, PEG, 2000.

ENGEL C. E., *Les Chevaliers de Malte*, Les Presses contemporaines, Paris, 1972.

FAVA P., « A Reign of Austerity: Economic Difficulties during the Rule of Grand Master Ximenes (1773-1775) », *Storja '78*, Malte, 1978.

FERRES A., *Memorie dell'Inclito Ordine Gerosolimitano*, Malte, 1881.

FIORINI S., « The Municipal Councils in the Maltese Islands: 1530-1800 », *Heritage*, Malte 1993.

- FIORINI S., « The Resettlement of Gozo after 1551 », *Melita Historica*, ix, 3, Malte, 1986.
- FIORINI S., *The Mandati Documents at the Archives of the Mdina Cathedral, Malta: 1473-1539*, Malte, 1992.
- FIORINI S., WETTINGER G., DEL AMO GARCIA J., « Documentary Sources of Maltese History », III, *Documents of the Maltese Universitas*, Malte, 2001.
- GALEA M., *Grand Master Emanuel De Rohan*, Publication de la Commune de Zebbug, Malte, 1996.
- GALEA M., *Grand Master Jean Levesque de la Cassière 1572-1581*, Malte, 1994.
- GALIMARD FLAVIGNY B., *Histoire de l'Ordre de Malte*, Perrin, Paris, 2006.
- GANADO A., « Matteo Perez d'Aleccio's Engravings of the Seige of Malta of 1565 », *Proceedings of History Week*, Malte 1983.
- GANADO A., « The Siege Map of Malta by Francesco de Marchi », *Proceedings of History Week 1984*, éd. S. FIORINI, Malte 1986.
- GOLLCHER O. F., « Mdina - The Ancient Capital: From the Troglodytes to the Knights », *The Sunday Times of Malta (S.T.O.M.)*, 26 octobre, 1958.
- HOPPEN A., « The Finances of the Order of St. John of Jerusalem in the sixteenth and seventeenth centuries », *European Studies Review*, iii, 2, Hull, 1973.
- KING E., *The Knights of St. John in the British Realm*, éd. revue et complétée par Sir H. LUKE, Londres, 1967.
- LUKE H., *Malta: An Account and An Appreciation*, Londres, 1968.
- LUTTRELL A. T., « Approaches to Medieval Malta », dans *Medieval Malta*, éd. A. Luttrell, Londres, 1975.
- LUTTRELL A., « Eighteenth-Century Malta: Prosperity and Problems », *Hyphen*, vol. III, no. 2, Malte, 1982.
- LUTTRELL A., « Malta and Rhodes », dans *Hospitaller Malta 1530-1798*, Mallia-Milanes V. (dir.), éd. Mireva, Malte, 1993.
- LUTTRELL A., « The Hospitallers' Historical Activities: 1400-1530 », *Revue de l'Ordre Souverain Militaire de Malte*, xxv, (1967).
- LUTTRELL A., « The Knights Hospitallers of Rhodes and their achievements in the Fourteenth Century », *Rivista dell'Ordine Sovrano Militare di Malta*, no. 3, juillet-septembre 1958.
- LUTTRELL A., « The Rhodian background of the Order of Saint John in Malta », dans éd. AZZOPARDI J. (dir.), *The Order's Early Legacy in Malta*, Malte, 1989.
- MALLIA-MILANES V. (dir.), *The British Colonial Experience 1800-1964: The impact on Maltese Society*, Malte, 1988,
- MALLIA-MILANES V., « Introduction to Hospitaller Malta », dans *Hospitaller Malta 1530-1798*, Mallia-Milanes V. (dir.), éd. Mireva, Malte, 1993.
- MALLIA-MILANES V., « The Birgu Phase of Hospitaller History », dans *Birgu - a Maltese Maritime City*, Université de Malte, 1993.

- MALLIA-MILANES V., « Towards an Economic History of Eighteenth Century Malta », *Hyphen*, no. 2, Malte, 1978.
- MALLIA-MILANES V., *Fra' Jean de la Valette 1495-1568*, Malte, 1995.
- MALLIA-MILANES V., *Venice and Hospitaller Malta 1530-1798, Aspects of a Relationship*, éd. PEG Ltd, Malte, 1992.
- MIFSUD A., « L'approvisionnement e l'Università di Malta nelle passate dominazioni », dans *Archivum Melitense*, vol. III, 1918.
- MIFSUD A., *Knights Hospitallers of the Venerable Tongue of England*, Malte 1914.
- MONTERISI M., « Storia politica e militare del Sovrano Ordine di San Giovanni di Gerusalemme detto di Malta », dans *L'Ordine a Malta, Tripoli e Roma*, Tome II, éd. Fratelli Bocca, 1940
- PEDLEY H. M., HOUSE M. R. & WAUGH B., « The Geology of Malta and Gozo », *Proceedings of the Geological Association*, (87)\3.
- PETIET C., *Ces Messieurs de la Religion – L'ordre de Malte au dix-huitième siècle ou le crépuscule d'une épopée*, éd. France-Empire, Paris, 1992.
- PETIET C., *Le Roi et le Grand Maître*, Paris-Méditerranée, 2002.
- PORTER W., *The History of the Fortress of Malta*, Malte, 1858.
- RILEY SMITH J., *The Knights of St. John in Jerusalem and Cyprus, (1050-1310)*, Macmillan 1967.
- ROSSI E., « La Marina dell'Ordine di S. Giovanni di Gerusalemme, di Rodi e di Malta », *Rassegna del Mediterraneo*, Rome, 1925.
- ROSSI E., *Storia della Marina dell'Ordine di San Giovanni di Gerusalemme di Rodi e di Malta*, Rome\Milan 1926.
- SANT M., « Minting and attempted recalling of fiduciary coinage in Malta », *Melita Historica* vol. VI, Malte, 1972.
- SCHERMERHORN E., *Malta of the Knights*, Surrey, 1929.
- SCHIAVONE L., *Pietrino del Ponte nella storia dell'Ordine gerosolimitano*, Asti 1995, partie I et II.
- SCHRANZ J., *De Mutuis Relationibus Inter Equites et Fratres Minores Insulae Melitae (1530 à 1798)*. (Sur les rapports mutuels entre les chevaliers et les frères mineurs dans les îles maltaises, 1530 à 1798). Thèse non publiée, Rome, 1952.
- SIRE H. J. A., *The Knights of Malta*, éd. Yale University Press, New Haven et Londres, 1994.
- STIOT R., *L'Ordre de Malte et les écoles de la Marine royale (1625-1830)*, in *Carnet de la Sabretache*, 1988, nouvelle série, no. 92.
- TESTA C., *The Life and Times of Grand Master Pinto*, éd. Midsea Publications, Malte, 1989.
- THORNTON W., *Memoir on the Finances of Malta under the Government of the Order of St. John of Jerusalem*, Malte, 1836.
- VASSALLO G. A., *Storia di Malta*, Malte, 1890.

- VELLA A. P., *Storja ta' Malta*, vol I et II, Malte, 1979.
- VON DAUBER R. & SPADA A., *La Marina del Sovrano Militare Ordine di Malta*, Brescia 1992.
- WETTINGER G., « Early Maltese popular attitudes to the government of the Order of St. John », *Melita Historica*, VI, Malte, 1974.
- WETTINGER G., « The nature of Maltese politics, c.870-1964 », dans éd. Mallia-Milanes V., *The British Colonial Experience 1800-1964: The impact on Maltese Society*, Malte 1988.
- WILLIAMS A., « Constitutional Development of the Order of St. John », dans *Hospitaller Malta 1530-1798*, éd. V. Mallia-Milanes, Malte, 1993.
- ZAMMIT T., *Malta - The Maltese Islands and their History*, Malte 1952.
- ZAMMIT T., *Malta: The Islands and their History*, deuxième éd., La Valette, 1929.
- ZAMMIT T., *Valletta – An Historical Sketch*, Malte, 1929.

De la France

- BAILLY A., *Richelieu*, éd. Les Grandes Études Historiques, Paris, 1942.
- BÉLY L., *L'Europe des traités de Westphalie. Esprit de la diplomatie et diplomatie de l'esprit*, Paris, 2000.
- BÉLY L., *La France au XVII^e siècle - Puissance de l'État, contrôle de la société*, Presses Universitaires de France, Paris, 2009.
- BOGDAN H., *La Guerre de Trente Ans (1618-1648)*, Paris, 1997.
- CHALINE O., *La Mer et la France. Quand les Bourbons voulaient dominer les océans*, Flammarion, Paris, 2016.
- CRONIN V., *Louis XIV*, Londres, 1964.
- DE COULANGES P. E., *Mémoires de M. de Coulanges : suivis de lettres inédites de M^{me} de Sévigné*, J.-J. Blaise, 1820.
- DE COURCELLES J., *Dictionnaire universel de la noblesse de France*, Paris, 1820-1822.
- DE ROUVROY L., Duc de Saint-Simon, *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon sur le siècle de Louis XIV et la Régence: 1691-1723*, tome 4, Hachette, Paris, 1856.
- GUÉRIN L., *Histoire maritime de France*, éd. Dufour et Mulat, Paris, 1858.
- GUÉRIN L., *Les marins illustres de la France*, Paris, Marizot, 1861.
- HENNEQUIN J., *Biographie Maritime*, Vol. 1, Regnault, 1835.
- MEYER J. et ACERRA M., *Histoire de la marine française: des origines à nos jours*, Rennes, éd. Ouest-France, 1994.
- MICHAUD L. G., *Biographie universelle ancienne et moderne*, 2^e édition, 1843-1865, vol. 26.

- PETIET C., *Le Bailli de Forbin, Lieutenant-Général des Galères : un chevalier de Malte dans la marine de Louis XIII*, éd. Lanore, Paris, 2003.
- RODENBACH A., *Lettre sur les Aveugles, faisant suite à celle de Diderot, ou considérations sur leur état moral, comment on les instruit, comment ils jugent des couleurs, de la beauté, ainsi que leurs méthodes pour converser avec les sourds-muets ; suivies de notices biographiques sur les aveugles les plus remarquables*, Bruxelles, Imprimerie de J. Sacré, 1828.
- ROGER J. M., « Amador de la Porte et le gouvernement de la Rochelle », *Recherches vendéennes*, Société d'émulation de la Vendée & Centre vendéen de recherches historiques, n° 16 « Richelieu, de l'évêque au ministre: actes du colloque tenu à Luçon le 25 avril 2008 », 2009.
- SAUZET R., *Âu grande siècle des Âmes. Guerre sainte et paix chrétienne en France au XVII^e siècle*, Paris, Perrin, 2007.
- SUE E., *Histoire de la Marine Française*, Paris, 1842.
- TAILLEMITE E., *Dictionnaire des marins français*, éd. maritimes et d'Outre-mer, Paris, 1982.
- TAILLEMITE E., *L'Histoire ignorée de la marine française*, Perrin, Paris, 1988.
- VERGÉ-FRANCESCHI M. (dir.), *Dictionnaire d'Histoire Maritime*, éd. Robert Laffont, coll. « Bouquins », Paris, 2002.

De la Méditerranée

- AYMARD M. et BRESCH H., « Nourritures et consommation en Sicile entre XVI^e et XVIII^e siècles », dans *Mélanges de l'École française de Rome, Moyen Age, Temps Modernes*, Tome 87, 1975|2.
- AYMARD M., « Le Méditerranée chrétienne et l'essor du monde moderne (XIII^e-XVIII^e siècles) », dans *Mégapoles Méditerranéennes*, Collection École française de Rome, Rome-Paris 2000.
- BARDAKÇI O. et PUGNIÈRE F., *La Dernier Croisade. Les Français et la guerre de Candie*, éd. Presses Universitaires de Rennes, 2008.
- BENZONI G., « Morire per Creta », *Venezia e Creta*, Actes de la Conférence Internationale des Études (Iraklion-Chanià, 30 sept.-5 oct. 1997), Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti, Venise, 1998.
- BRAUDEL F., *La Méditerranée. L'espace et l'histoire*, Champs Flammarion, Paris, 1985, vol. II.
- BRAUDEL F., *The Mediterranean and the Mediterranean World in the Age of Philip II*, trad. S. Reynolds, ii, Londres, 1973.
- BRESCH H., *Un monde méditerranéen. Économie et Société en Sicile, 1300-1450*, 2 vol., Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, Rome, 1986.
- CARPENTIER J. et LEBRUN F., *Histoire de la Méditerranée*, Paris, 2001.
- CARTER F. W., *Dubrovnik (Raguse): a classic city state*, Londres, 1972.

- DE GROOT A. H., « The Ottoman Threat in Europe, 1571-1800: Historical Fact or Fantasy? », dans *Hospitaller Malta 1530-1798*, V. MALLIA-MILANES (dir.), éd. Mireva, Malte, 1993.
- GALASSO G., *Storia d'Italia. I ducati padani, Trento e Trieste*, vol. XVII, UTET, Turin, 1979.
- GALASSO G., *Storia d'Italia. La Repubblica di Venezia nell'eta moderna, Dal 1517 alla fine della Repubblica*, vol. XII, UTET, Turin 1989.
- GALASSO G., *Storia d'Italia. La Sicilia dal Vespro all'Unità d'Italia*, vol. XVI, UTET, Turin, 1989.
- GREENE M., *Kandiye, 1669-1720. The formation of a merchant class*, Ph.D., Princeton University, 1993.
- GUGLIELMOTTI A., *Storia della Marina Pontificia*, vol VII, Rome, 1892.
- HEER F., *The Intellectual History of Europe*, Londres, 1953.
- LITTA P., *Famiglie Celebri Italiane*, Milan, 1819-1855.
- MANTRAN R., *L'Empire ottoman du XVI^e au XVIII^e siècle*, Londres, 1984.
- PASTOR L., *History of the Popes*, vol. XXIX, Londres, 1938.
- PICCOLOMINI P., « Corrispondenza tra la Corte di Roma e l'Inquisitore di Malta durante la guerra di Candia (1645-1669) », *Archivio Storico Italiano*, V, tome XLV, 1910.
- POUMARÈDE G., *Venise, la France et le Levant (vers 1520-vers 1720)*, Paris, 2003, thèse sous la dir. de L. Bely, tome II.
- SETTON K., *The Papacy and the Levant (1204-1571)*, Philadelphie, 1984, vol. iv.
- SMITH D. M., *A History of Sicily: Medieval Sicily 800-1713; Modern Sicily after 1713*, Rome, 1970.
- SPRETI V., *Enciclopedia Storico Nobiliare Italiana*, vol. IV, Milan, 1933.

De l'Art et de l'Architecture

- ALESSANDRINI G., BOCCI A., BUGINI R., EMMI D., PERUZZI R., et REALINI M., « Stone Materials of Noto (Siracusa) and their decay », dans *Proceedings of the International Congress on Deterioration and Conservation of Stone*, Lisbon, 1992.
- AZZOPARDI J., *St. Paul's Grotto, Church and Museum at Rabat*, Malte, 1950.
- BABELON J. P et MIGNOT C., *François Mansart : Le génie de l'architecture*, Paris, Gallimard, 1998.
- BABELON J. P., *Demeures parisiennes sous Henri IV et Louis XIII*, Paris, Hazan, 1991.
- BARICCHI W. et DE LA GORCE (éd.), *Gaspare & Carlo Vigarani. Dalla corte degli Este a quella di Luigi XIV*, Cinisello Balsamo, 2009.
- BELLAFIORE G., *Architettura in Sicilia, 1415-1535*, Palerme, 1984.
- BENEVOLO L., *Introduzione all'architettura*, Bari, 1970.
- BERGER R. W., *A Royal Passion - Louis XIV as Patron of Architecture*, New York, 1994.

- BERGER R. W., *A Royal Passion – Louis XIV as Patron of Architecture*, Cambridge University Press, 1997.
- BONELLO V., « Il primo architetto dell'Ordine a Malta », *Melita Historica*, Vol. I, no. 1, Malte, 1952.
- BONELLO V., « L'Architettura a Malta », *Atti del XV Congresso di Storia dell'Architettura* (Malte 1967), Rome, 1970.
- BONELLO V., « Mattia Preti, Architetto », dans *Atti del XV Congresso di Storia dell'Architettura, Malte 1967*, éd. Centro di Studi per la storia dell'architettura, Rome, 1970.
- BONELLO V., « Posizione storica dell'architettura Maltese dal '500 al '700 », dans *L'Architettura a Malta dalla Preistoria all'Ottocento*, Actes du XV^e congrès de l'histoire de l'architecture (Malte 1967), éd. Centro di Studi per la Storia dell'Architettura, Rome, 1970.
- BORG V. (dir.), *Il-Knisja Parrokkjali ta' Hal-Lija*, Malte, 1982.
- BORG V., « Il-Knisja Parrokkjali ta' San Gorg f'Hal-Qormi tinbena u tithejja ghall-jum tal-Konsagrazzjoni taghha », dans *Il-Knisja Parrokkjali ta' San Gorg Hal-Qormi – Erba' Sekli ta' Storja*, éd. J.F. Grima, Malte, 1984.
- BORG V., « Maltese Churches », dans *Maltese Baroque*, Actes de Conférence, G. Mangion (dir.), Malte, 1989.
- BORG V., *Il-Knisja Parrokkjali ta' Hal-Tarxien*, Malte 1973.
- BOSCARINO S., *Sicilia Barocca : Architettura e Città, 1610-1760*, Rome, 1981.
- BRAUN H., *Works of Art in Malta: Losses and Survivals*, Londres, 1946.
- BUHAGIAR M., « Baroque Painting in Malta », dans *Maltese Baroque*, Actes de Conférence, G. Mangion (dir.), Malte, 1989.
- BUHAGIAR M., FIORINI S., *MDINA – The Cathedral City of Malta*, éd. The Central Bank of Malta, Malte, 1996.
- BURGASSI V., *Architecture et espaces de pouvoir dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1530-1798)*, thèse de doctorat non publiée en Histoire de l'Art de la Renaissance à l'École Pratique des Hautes Études en cotutelle avec l'École Polytechnique de Turin.
- CHASTEL A., *L'Art Français XVII et XVIII siècle*, Paris, Flammarion, 1995.
- CHETTA SCHIRO F., *Memorie su le Chiese e il rito greco in Malta*, Malte, 1930.
- CHIERICI G., *Il Palazzo Italiano*, vol. 3, Milan, 1952.
- DARMANIN DEMAJO G., « Memorie Storiche delle Albergie dei Cavalieri Francesi dell'Ordine Militare di San Giovanni », dans *Archivum Melitense*, Vol. VIII, août 1929.
- DARMANIN DEMAJO G., *Storia dell'Albergia della Lingua d'Italia: Archivio Storico di Malta*, Anno I, Vol. I, VIII, Rome, 1929-1930.
- DE LUCCA D. & TONNA J., *Romano Carapечchia. Studies in Maltese Architecture*, Malte, 1977.

- DE LUCCA D., « The contribution of Charles François de Mondion in the Architectural Development of 18th century Malta », *Proceedings of History Week 1981*, éd. M. Buhagiar, Malte, 1982.
- DE LUCCA D., *Architectural Interventions in Mdina following the Earthquake of 1693*, dans J. AZZOPARDI (dir.), Malte, 1993.
- DE LUCCA D., *Carapeccchia*, éd. Midsea, Malte, 1999.
- DE LUCCA D., *Mdina – A History of its Urban Space and Architecture*, éd. Said International, Malte, 1995.
- DE LUCCA D., *The Splendour of Baroque Architecture in Malta*, International Institute for Baroque Studies, Université de Malte, 2016.
- DEBONO J., *Art and artisans in St. John's and other Churches in the Maltese Islands, 1650 - 1800*, Malte, 2005.
- DEGIORGIO R., *A City by an Order*, Malte, 1985.
- DENARO V. F., *The Houses of Valletta*, Malte, 1967.
- ELLUL M., *Heritage of an Island*, éd. D.O.I., Malte, 1975.
- ELLUL R., GALEA L., *Il-Parrocchia tal-Qrendi f'ghelug il-350 sena*, Malte, 1968.
- EVANS R., *The Projective Cast*, Londres, 1994.
- FAGIOLO M., « Centri e periferie del Barocco », dans *Arte e Cultura del 600 e 700 in Sardegna*, Actes de Conférence Nationale, Cagliari-Sassari, 1983.
- FERRES A., *Descrittione Storica delle Chiese di Malta e di Gozo*, Malte, 1866.
- FIORINI B., *Notizie Storiche sull'Architettura dei Conventi Francescani*, dans Actes du XV^e Congrès de l'Architecture à Malte, Rome, 1970.
- FLORENSA A., « L'Architettura di Spagna a Malta », dans *L'Architettura a Malta dalla Preistoria all'Ottocento*, Actes du XV^e Congrès d'Histoire de l'Architecture (1967), Rome, 1970.
- FSADNI M., *Id-Dumnikani fir-Rabat u fil-Birgu*, Malte, 1974.
- GAMBINA J., *The Malta Stone*, Thèse de la Faculté d'Architecture et Ingénierie Civil, Université de Malte, 1973.
- GUIFFREY J., *Artistes parisiens du XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Imprimerie nationale, 1915.
- HUGHES J. Q., *The Building of Malta*, Londres, 1956.
- HUGHES Q., *The building of Malta during the period of the Knights of St. John of Jerusalem (1530-1798)*, Malte, 1986.
- KRUFT H. W., « Learning from the Maltese Islands? Postmodern as a historical survival », *Der Architekt*, Swissair Magazine, 6/89.
- MAHONEY L., « 17th Century Architecture », dans *Maltese Baroque*, Actes de Conference, G. MANGION (dir.), Malte, 1989.
- MAHONEY L., « Ecclesiastical Architecture », dans *Birgu – a Maltese Maritime City*, Vol. II, éd. Université de Malte, 1993.

- MAHONEY L., « Secular Architecture », dans *Birgu - A Maltese Maritime City*, Université de Malte, 1993, vol. II.
- MAHONEY L., « The Church of the Immaculate Conception at Cospicua », *The Sunday Times*, 6 décembre 1992.
- MAHONEY L., *5000 Years of architecture*, Malte, 1996.
- MAHONEY L., *A History of Maltese Architecture*, Malte, 1988.
- MALLIA-MILANES V., *Valletta 1566-1798: An Epitome of Europe*, Malte, 1989, p. xxi.
- MANDUCA J., *The City of Mdina*, Malte, 1975.
- MANGION G. (dir.), *Maltese Baroque*, Actes de Conférence, publication du Ministère de l'Éducation et du Conseil de l'Europe, Malte, 1989.
- MANGION G., « Girolamo Cassar Architetto Maltese del Cinquecento », *Melita Historica*, vol. VI, no. 2, Malte 1973.
- MANGION G., « Malta Barocca », *Studi Italo-Maltesi*, Malte, 1992.
- MARIANI V., *Mattia Preti a Malta*, Rome, 1929.
- MAUCLAIRE L. P. et VIGOUREUX C., *Nicolas-François De Blondel, Architecte et Ingénieur du Roi, (1618-1686)*, Laon, Imprimerie de l'Aisne, 1938.
- MCQUILLAN J., *The Mathematics of Nicolas-François Blondel and the Four Problems of Architecture*, février 1999.
- MIGGIANO G. L., *Petrografia della Pietra Leccese*, Thèse de la Faculté de Sciences Géologiques, Université de Florence, 1991-1992.
- MIGNOT C., *François Mansart. Un architecte artiste au siècle de Louis XIII et de Louis XIV*, Paris, Passage, 2016.
- NORBERG-SCHULZ C., *Architettura Barocca*, Milan, 1979.
- PEROUSSE DE MONTCLOS J. M., *Histoire de l'architecture française. De la Renaissance à la Revolution*, Paris, Mengès, 1995.
- PÉROUSSE DE MONTCLOS J. M., *L'Art de Paris*, éd. Place des Victoires, Paris, 2003.
- PORSELLA FLORES G., « Il Collachio a Malta », *Il Delfino*, xvi\89, Malte, 1986.
- PORSELLA-FLORES J., « Knejjes fil-Birgu li m'ghadhomx jezistu », dans *Lehen is-Sewwa*, 30.vii.1930.
- SAMMUT E., « Officio delle Case e Regolamenti per la Fabbrica della Valletta », *Atti del XV Congresso di Storia dell'Architettura (Malte 1967)*, Rome, 1970.
- SCICLUNA H., *The Church of St. John in Valletta*, Rome, 1955.
- SCULLY V., *Architecture: The Natural and the Manmade*, New York, 1994.
- SERRACINO-INGLOTT P., « The Concept of Baroque », dans *Maltese Baroque*, Actes de Conférence, G. Mangion (dir.), Malte, 1989.
- SPIKE J. T., *Mattia Preti, Catalogo Ragionato dei Dipinti*, Museo Civico di Taverna (dir.), Taverna, 1999.

- TONNA J., « The Evolution of Palace Architecture : Valetta and Mdina », dans *Atti del XI Congresso di Storia dell'Architettura (Malte 1967)*, Rome, 1970.
- VARELA GOMES P., « The Maltese Connection in Portuguese Art and Architecture », dans VANNUCCI S., TAMPONE G., CASSAR J., « Conservazione e restauro dei templi megalitici preistorici maltesi : Il progetto bilaterale di ricerca e risultanze delle prime missioni di studio », dans *La Conservazione dei Monumenti nel Bacino del Mediterraneo*, Actes de la deuxième conférence internationale, Bari, 1991.
- VASARI G., *Le Vite de più Eccellenti Pittori, Scultori ed Architettori*, Florence 1550-1568, éd. Milanesi G., Florence 1973.
- VELLA T., *Charles F. de Brocktorff: Watercolours at the National Library of Malta*, Vol. II, National Library of Malta, 2008.
- WARD W. H., *French Renaissance Architecture 1495-1830*, vol. II, Londres, 1926.
- WARD-PERKINS J., « Medieval and Early Renaissance Architecture in Malta », *The Antiquaries Journal*, xxii, (1942).
- WEISE G., *Il Manierismo. Bilancio critico del problema stilistico e culturale*, Florence 1971.
- WITTKOWER R., *Architectural Principles in the Age of Humanism*, Londres, 1949.
- ZAHRA L., « Il-Palazz tal-Gvernatur tal-Birgu », *Lehen Farsons*, ii\2, Malte 1983.
- ZAMMIT E., *Local Materials and their Use in Construction*, Thèse de la Faculté d'Architecture et Ingénierie Civil, Université de Malte, 1979.
- ZAMMIT G., *Performance Testing of Locally Available Transparent Protective Coatings on Globigerina Limestone*, Thèse de la Faculté d'Architecture et Ingénierie Civil, Université de Malte, chap. 1, Malte, 1989.

De la Fortification

- BLANCHARD A., *Dictionnaire des ingénieurs militaires, 1691-1791*, Montpellier, CNRS, 1981.
- BLANCHARD A., *Vauban*, Paris, Fayard, 1996.
- BOUSQUET-BRESSOLIER C., « Etudes et formation des ingénieurs sous Vauban », *Le Monde des Cartes*, n° 195, mars 2008.
- BRAGARD P., « Du Fay et les autres. La diffusion de la fortification selon Vauban dans la théorie européenne autour de 1700 », dans *L'influence de Vauban dans le monde*, Les Cahiers du Réseau Vauban no. 3, M. Virol, P. Bragard, N. Faucherre, M. Steenbergen (dir.), Besançon, 2011.
- BRAGARD P., *Dictionnaire biographique des ingénieurs des fortifications : Pays-Bas espagnol, principauté de Liège, Franche-Comté, 1504-1713*, Editions Namuroises (25 novembre 2011).
- BRAGARD P., CHANET J. F., DENYS C., *L'armée et la ville dans l'Europe du Nord et du Nord-Ouest : Du XVe siècle à nos jours*, éd. Faculté philosophie Louvain (1 janvier 2007).
- BRINCAT F., *Bali de Tigné*, IIBS, Université de Malte, 2011.

- BUISSERET D., *Ingénieurs et fortifications avant Vauban. L'organisation d'un service royal aux XVIe-XVIIe siècles*, Paris, CTHS, 2000.
- CLAUSETTI E., « Pietro Paolo Floriani, ingegnere militare (1585-1638) », dans *Palladio*, III, 1939.
- COUTURA J., *La Citadelle de Blaye*, Les cahiers du Vitrezais, Paris, 1978.
- DARMANIN J. F., *The Phoenico-Graeco-Roman Temple and the Origin and Development of Fort St. Angelo*, Malte, 1948.
- DE LUCCA D., « French Military Engineers in Malta during the 17th and 18th centuries », *Melita Historica*, VIII, Malte, 1980.
- DE LUCCA D., « The Marquis of St. Angelo and the Building of Fortress Malta », *Fort* 41, 2012.
- DE LUCCA D., *Giovanni Battista Vertova*, Midsea Books Ltd., Malte, 2001.
- DE LUCCA D., *Mondion*, éd. Midsea, Malte, 2003.
- DESVOYES L.P., *Généalogie de la Famille Le Prestre de Vauban*, Imprimerie et Librairie Verdout, Sémur 1873.
- DUFFY C., *Fire and Stone – The Science of Fortress Warfare, 1660-1860*, Canada 1975.
- DUFFY C., *The Fortress in the Age of Vauban and Frederick the Great 1660-1789, Siege Warfare*, Vol. II, Londres, 1985.
- DUFFY C., *Fire and stone: the science of fortress warfare, 1660-1860*, Londres, 1996.
- ELLUL M., « Francesco Laparelli da Cortona and The Fortifications of Valletta (Malta) », *Atti del XV Congresso di Storia dell'Architettura*, (Malte 1967), Rome 1970.
- FARA A., *Il Sistema e la Città-Architettura fortificata dell'Europa moderna dai trattati alle realizzazioni 1464-1794*, Gênes, 1989.
- FAUCHERRE N., MONSAINGEON G., DE ROUX A., *Les plans en relief des places du Roy*, Editions du Patrimoine Centre des monuments nationaux (28 juin 2007).
- FAUCHERRE N., *La place forte de Mont-Dauphin : L'héritage de Vauban*, Actes Sud, 2007.
- FAUCHERRE N., « Préambule : Les voies de l'influence », dans *L'influence de Vauban dans le monde*, M. Virol, P. Bragard, N. Faucherre, M. Steenbergen (dir.), Les Cahiers du Réseau Vauban, Besançon, 2011.
- FAUCHERRE N., MARTENS P., PAUCOT H. (eds.) - *La genèse du système bastionné en Europe (1500-1550) : Nouvelles découvertes, nouvelles perspectives : [Colloque Centre d'Études Supérieures de la Renaissance, du 4-6 juin 2002, à Tours]*, Navarrenx : Cercle historique de l'Arribère-LA3M, 2014.
- GALEA SCANNURA C., « The Building of the Cottonera Fortifications: A Maltese Protest against Taxation », *Hyphen*, iii, Malte, 1982.
- GALLI G., « Il Card. Maculano al processo di Galileo, I Cenni Biografici: Memorie Domenicane », dans *Quaderno 874*, Florence, 1965.

- GANADO A., « The Representation of Birgu and Fort St. Angelo in Old Maps and Views », dans *Birgu - A Maltese Maritime City*, Université de Malte, vol. II, Malte, 1993.
- GANADO A., *Valetta Città Nuova*, éd. PEG, Malte, 2003.)
- GUERLAC H., *Vauban – The Dictionary of Scientific Biography*, Vol. 13, New York, (1970-80).
- HARRIS J., « Louis-Nicolas, le Chevalier de Clerville: The Best Engineer in the Kingdom », *Fort* 42, 2014.
- HOPPEN A., « Military priorities and social realities in the early modern Mediterranean: Malta and its fortifications », dans *Hospitaller Malta 1530-1798*, Mallia-Milanes V. (dir.), éd. Mireva, Malte, 1993.
- HOPPEN A., «Military Engineers in Malta 1530-1798», dans *Annals of Science*, XXXVIII, Londres, 1981.
- HOPPEN A., *The Fortification of Malta by the Order of St. John 1530-1798*, Scottish Academic Press, Édimbourg, 1979.
- HUGHES J. Q., *Malta- A Guide to the Fortifications*, Malte, 1993.
- HUGHES J. Q., *Fortress, Architecture and Military History in Malta*, Londres, 1969 (première édition), Malte, 2001.
- HUGHES J. Q., *Military Architecture*, Grand Bretagne, 1991.
- LANGINS J., *Conserving the Enlightenment, French Military Engineering from Vauban to the Revolution*, Cambridge, 2004.
- LLOYD E. M., *Vauban, Montalembert, Carnot: Engineer Studies*, Londres, 1887.
- MAGGIOROTTI L. A., « Architetti ed Architetture Militari », dans *L’Opera del Genio Italiano all’Estero*, Vol. III, 1939.
- MARCH A., « Le Château Trompette de Bordeaux et son décor architectural », dans *Bulletin Monumental*, 1996.
- MARCONI P., « I Progetti Inediti della Valletta: Dal Laparelli al Floriani », *Atti del XV Congresso di Storia dell’Architettura (Malte 1967)*, Rome 1970.
- MARTIN T. et VIROL M. (dir.), *Vauban, architecte de la modernité?*, Presses universitaires de Franche-Comté (*Cahiers de la MSHE Ledoux*), 2008.
- MENCHETTI F., *Architects and Knights – Italian Influence in Malta during the Late Renaissance*, éd. Fondazzjoni Patrimonju Malti (FPM), Malte, 2013.
- MIFSUD A., « Papi, fortificazioni e tasse nel passato di Malta » *Archivum Melitense*, III, 1919.
- OTTOLENGHI E., *Fiorenzuola e Dintorni*, Fiorenzuola d’Arda, 1903.
- PAGNANO G., *La Difesa Virtuale, Progetti Inediti di Fortificazioni per Palermo e Taormina in età Sabauda*, Catane, 1992.
- PAUTET S., « Produire une élite savante et technicienne à l’École du génie de Mézières : dispositions techniques et scientifiques des élèves ingénieurs », *Artefact. Techniques, Histoire et Sciences humaines*, n°4, 2016, pp. 119-133.

- PERNOT J.F., « L'ingénieur moderne, les frontières et la défense », C. SODINI (dir.), *Frontiere e fortificazioni di frontiera*, Actes du séminaire internationale des études (Florence-Lucques, 3-5 décembre 1999), Florence, 2001.
- PROMIS C., « Biografie degli ingegneri militari italiani dal secolo XIV alla metà del XVIII », *Miscellanea di storia italiana*, XIV, Turin, 1874.
- PROMIS C., « Gl'Ingegneri militari che operavano o scrissero in Piemonte dall'anno MCCC all'anno MDCL », *Miscellanea di Storia Italiana*, vol. XII, Turin, 1871.
- PROUTEAU N., CROUY-CHANEL E. DE, FAUCHERRE N. (eds.) - *Artillerie et fortification : 1200-1600 : Actes du colloque international, Palais des Congrès de Parthenay, Deux-Sèvres, 1-3 décembre 2006.*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, Collection Archéologie & culture, 2011.
- QUINTANO A., *Ricasoli, Malta : History of a Fort*, éd. PEG, Malte, 1999.
- ROCOLLE P., *200 Ans de Fortification Française*, Vol. II, *Du 16^e siècle au mur de l'Atlantique*, Paris, 1989.
- ROMANO G. (dir.), *Figure del Barocco Piemontese : la corte, la città, i cantieri, le provincie*, Turin, 1988.
- SAMMUT-TAGLIAFERRO A., *Coastal Fortifications of Gozo and Comino*, Malte, 1993.
- SISI E., *La Valletta - Una Epopea*, Città di Castello (PG), 1991.
- SPADONI R., *Nel Centenario dell'Architetto delle «Floriane»*, A.S.M., X, Rome, 1939.
- SPITERI S. C., « In Defence of the Coast – The Bastioned Towers », *ARX*, Issue 3, Malte, 2013.
- SPITERI S. C., *Fortresses of the Cross: Hospitaller Military Architecture, 1136-1798*, Malte, 1994.
- SPITERI S. C., *Fortresses of the Knights*, BDL, Malte, 2001.
- SPITERI S.C., *The Art of Fortress Building in Hospitaller Malta*, éd BDL Publishing, Malte, 2008.
- STERIOTOU J., « Le Fortezze del Regno di Candia. L'organizzazione, i progetti, la costruzione », *Venezia e Creta*, Actes de la Conférence Internationale des Études – (Iraklion-Chanià, 30 sept.-5 oct. 1997), Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti, Venise, 1998.
- TATON R., « L'École royale du génie de Mézières », in René Taton (dir.), *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle*, Paris, Hermann, 1964
- VÉRIN H., *La gloire des ingénieurs. L'intelligence technique au XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1993.
- VIROL M. (dir.), *Les Oisivités de Monsieur de Vauban*, Seyssel, Champ Vallon, 2007.
- VIROL M., « L'éducation pratique des ingénieurs au XVII^e siècle : savoirs, apprentissage et expérience », in *Garzoni. Apprendistato e formazione tra Venezia e l'Europa in età moderna*, Università de Ca' Foscari de Venise, 2017.

VIROL M., « La circulation des savoirs des ingénieurs militaires (XVIIe-XVIIIe siècles) » in *Mobilités et savoirs techniques*, L. Hilaire-Perez et M.L. Pelus-Kaplan dir., Rennes, PUR, 2015.

VIROL M., « La circulation internationale des ingénieurs en Europe (1680-1780) », dans P-Y BEAUREPAIRE et P. POURCHASSE, *Les circulations internationales en Europe années 1680-années 1780*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

VIROL M., « La traduction des ouvrages des ingénieurs : stratégies d'auteurs, pratiques de libraires et volonté des princes (1600-1750) », dans *Artefact*, n°4, 2016.

VIROL M., *Louis XIV et Vauban. Correspondances et agendas*, Champ Vallon, 2017.

VIROL M., *Vauban – de la gloire du roi au service de l'état*, Seyssel, Champ Vallon, 2003.

De la Course et du Commerce

AGIUS-VADALÀ M., « Giovanni Myriti (1536-1590?) », *Proceedings of History Week 1983*, éd. Buhagiar M., Malte, 1984.

AYMARD M., « Il commercio dei grani nella Sicilia de '500 », in *Archivio per la Sicilia orientale*, Anno LXXII, fasc. I-III, 1976.

BERGASSE L. et RAMBERT G., *Histoire du commerce de Marseille*, éd. Chambre de Commerce de Marseille, tome IV, Paris, 1954.

BLONDY A., *Malte et Marseille au XVIII^e siècle*, éd. Fondation de Malte, Malte, 2013.

CALAFAT G., « La Croix et le Croissant revisités : Le Corso, Malte, les Grecs et la Méditerranée à l'Époque Moderne », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, Belin, 2012/1, (n° 59-1).

FONTENAY M., « Corsaires de la foi ou rentiers du sol?, Les chevaliers de Malte dans le "corso" méditerranéen », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, Tome XXXV, juillet-septembre 1988.

SMIDA M., *Aux origines du commerce français en Tunisie. Les traités capitulaires*, éd. Sud, Tunis, 2001.

TRASSELLI C., « Una statistica maltese del secolo XVI », *Economia e storia*, fasc. 4, 1966.

De la Société et la Religion

ABELA S., *Il-Karmelitani fl-Mdina (1659-1994)*, Malte, 1994.

BONNICI A., « Maltese Society under the Hospitallers », dans *Hospitaller Malta 1530-1798*, Mallia-Milanes V. (dir.), éd. Mireva, Malte, 1993.

BONNICI A., *History of the Church in Malta*, vol. I, Malte, 1967.

BONNICI A., *History of the Church in Malta*, vol. II, Malte, 1968.

- BONNICI A., *L'Inquisizione di Malta (1561-1798)*, Malte, 1968.
- BONNICI A., *Medieval and Roman Inquisition in Malta*, Malte, 1998.
- BONNICI A., *Storja ta' L-Inkizizzjoni ta' Malta*, vol. ii, Malte, 1996.
- CASSAR C., « Popular Perceptions and Values », dans *Hospitaller Malta 1530-1798*, Mallia-Milanes V. (dir.), éd. Mireva, Malte, 1993.
- CASSAR P., « Hospital of the Knights », dans *Treasures of Malta*, Vol. I, no. 3, 1995.
- CASSAR P., « Medical Life at Birgu in the Past », dans *Birgu - a Maltese Maritime City*, Malte 1993.
- CASSAR P., « The Medical and Social Services under the Knights », dans *Hospitaller Malta 1530-1798*, Mallia-Milanes V. (dir.), éd. Mireva, Malte, 1993.
- CASSAR P., *Medical History of Malta*, Londres 1964.
- CRITIEN A., *Holy Infirmary Sketches*, Malte, 1945.
- D'ALESSANDRO V., *Politica e Società nella Sicilia Aragonesa*, Palerme 1963, n. 39.
- FIORINI S., « Demographic Growth and the Urbanisation of the Maltese Countryside to 1798 », dans *Hospitaller Malta 1530-1798*, Mallia-Milanes V. (dir.), éd. Mireva, Malte, 1993.
- FIORINI S., « Malta in 1530 », dans *Hospitaller Malta 1530-1798*, Mallia-Milanes V. (dir.), éd. Mireva, Malte, 1993.
- FIORINI S., « Origins of Religious Orders in the Maltese Islands », *Treasures of Malta*, Vol. II, no. 2, Malte, 1996.
- MICALLEF R., *The Origin and Progress of the Government Charitable Institutions*, Malte 1901.
- PECCHIAI P., *Il Collegio dei Gesuiti di Malta*, A.S.M., ix, 1939.
- VELLA A. P., « La Missione di Pietro Dusina a Malta nel 1574 », *Melita Historica*, vol. V, n. 2, 1969.
- VELLA A. P., *The Tribunal of the Inquisition in Malta*, Malte, 1964.
- WOIMBÉE G., *Princes et Inquisiteurs. Malte, l'Europe et la Méditerranée (1722-1798)*, Les Presses Universitaires, Institut Catholique de Toulouse, 2014.

Accédé sur le web.

- AYALA M., « Degl'Ingegneri Militari Italiani dal Secolo XIII al XVIII : Memoria Storica », *Archivio Storico Italiano*, Vol. 9, No. 2 (54) (1869), pp. 71-110, https://archive.org/stream/bub_gb_j6U-3BsPFn8C/bub_gb_j6U-3BsPFn8C_djvu.txt.
Accédé le 12 août 2018.
- DARU P., *Histoire de la République de Venise*, T. 5, livre 33, Paris, Chez Firmin Didot Père et Fils, 1821, pp. 90-91. <https://books.google.com/mt/books?id=5bAJ9cC6cl8C&pg=PA90&lpg=PA90&dq=phi>

[lippe+beneti+verned&source=bl&ots=-7GSp1ArSQ&sig=OD6MKFm8qD45qg](https://books.google.com/books?id=lippe+beneti+verned&source=bl&ots=-7GSp1ArSQ&sig=OD6MKFm8qD45qg).
Accédé le 15 août 2018.

SPITERI S. C., *A short note on the Castrum Maris* :

<http://www.militaryarchitecture.com/index.php/Building-Methods/a-short-note-on-the-castrum-maris.html> (Accédé le 2 octobre 2016).

Histoire des Trois Derniers Empereurs des Turcs. Depuis 1623. Jusqu'à 1677. Traduite de l'Anglois du Sr. Ricaut. Tome 1, Chez la Veuve Louis Billain, 1683, Paris, p. 156.
<https://books.google.com/books?id=Tk5iKTef-oEC>. Accédé le 24 juin 2018.

Minutes et répertoires du notaire Nicolas MOTELET, 1620 - mai 1661 (étude XC), Minutier central des notaires de Paris, Archives nationales (France) Pierrefitte-sur-Seine. Nicolas Desjardins est mentionné comme 'architecte des bâtiments du roi' MC/ET/XC/196 (31 décembre 1633). https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/pdfIR.action?irl=FRAN_IR_042918. Accédé le 14 août 2018.

Site www.généprovence.com.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure No.	Légende	Page
Fig. 2.1	Croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Rhodes et Malte	29
Fig. 1.2	Fra' Gérard – Fondateur de l'Ordre (1113-1120)	48
Fig. 1.3	Godefroy de Bouillon, École allemande	49
Fig. 1.4	Bulle Papale 1113, <i>Pie Postulatio Voluntatis</i> ; (Bibliothèque Nationale de Malte)	49
Fig. 1.5	Le Grand Maître Pierre d'Aubusson (1476-1503)	85
Fig. 1.6	Le Grand Maître Éméry d'Amboise (1503-1512); (D'après une gravure de la BNF)	85
Fig. 1.7	Le Grand Maître Philippe Villiers de L'Isle Adam (1521-1534) (Chateau de Beauregard)	86
Fig. 1.8	Le Siège de Rhodes; <i>Gestorum Rhodiae obsidionis commentarii</i> , (1483-1484); Miniature du maître du Cardinal de Bourbon, BNF Lat. 6067	86
Fig. 1.9	Fort Saint-Nicolò à Rhodes	87
Fig. 1.10	Portrait de Soliman I (Titien)	87
Fig. 1.11	Portrait de l'Empereur Charles V avec un bâton, par Juan Pantoja de la Cruz; Copie d'un portrait réalisé par Titien (Tiziano Vecellio, 1490-1576)	87
Fig. 1.12	Portrait de Clément VII; (Portrait par Sebastiano del Piombo 1526)	88
Fig. 1.13	Portrait d'Henri VIII ; (Atelier de Hans Holbein le Jeune 1537-1547)	88
Fig. 1.14	Carte de l'archipel maltais par Sebastian Munster, Bâle 1570c; Collection Particulière	89
Fig. 1.15	Carte de Malte et de Gozo	89
Fig. 1.16	Portrait de François I ^{er} (Titien 1539)	113
Fig. 1.17	Plan de de la ville de Tripoli avec sa forteresse (Nicolas de Fer 1705)	114
Fig. 1.18	Image satellite de la Méditerranée Centrale	114
Fig. 1.19a	Photo aérienne de Mdina	115
Fig. 1.19b	Palais Falzon à Mdina	115
Fig. 1.20	Fort Saint-Ange (Willem Schellinx 1663c.)	116
Fig. 1.21	Le Grand Maître Pietrino del Ponte (1534-35)	116
Fig. 1.22	Couvent des Dominicains à Rabat (Malte)	133
Fig. 1.23	Alexandre VII Fabio Chigi (Giovanni Battista Gaulli); Inquisiteur de Malte (1634-1639)	133
Fig. 1.24	Innocent XII Antonio Pignatelli; Inquisiteur de Malte (1646-1649)	133
Fig. 1.25	Cour de la <i>Castellania</i> ; Palais de l'Inquisiteur à Birgu	134
Fig. 1.26	Palais de l'Inquisiteur à Birgu, façade	134
Fig. 1.27a	Le cloître du couvent des Franciscains <i>Ta' Giezu</i> à Rabat	135
Fig. 1.27b	Le cloître du couvent des Franciscains <i>Ta' Giezu</i> à Rabat	135
Fig. 1.28	La Grande Croix de l'Ordre de Malte	160
Fig. 1.29	Le Conseil de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem; Guillaume Caoursin (Anonyme - 1480)	160
Fig. 2.1	Plan de l'église de Saint-Anne, Fort Saint-Ange, Birgu	204
Fig. 2.2	Les voûtes de l'église de Sainte-Anne, Fort Saint-Ange, Birgu	205
Fig. 2.3	Façade de l'église de Sainte-Anne, Fort Saint-Ange, Birgu	205
Fig. 2.4a	Plan du Fort Saint-Ange (XVIII ^e siècle); (Bibliothèque Nationale de Malte - NLM A1)	206
Fig. 2.4b	Détail du plan de Fort Saint-Ange (XVIII ^e siècle); No. 14 – L'église de Sainte-	206

	Anne; (Bibliothèque Nationale de Malte - NLM A1)	
Fig. 2.5	Palais Magistral, Fort Saint-Ange, Birgu	207
Fig. 2.6	Les armoiries originales du Grand Maître L'Isle Adam de l'Infirmerie Sacrée; Incorporées dans le couvent des Benedictines à Birgu	207
Fig. 2.7	Une voûte originale de l'Infirmerie Sacrée; dans le Couvent des Benedictines à Birgu	208
Fig. 2.8	Façade de l'Auberge de France à Birgu	208
Fig. 2.9	Façade de l'Auberge d'Angleterre à Birgu	209
Fig. 2.10	Façade de l'Auberge d'Auvergne et de Provence à Birgu	209
Fig. 2.11	Plan de Pedro Prado pour le Fort de Saint-Elme	210
Fig. 2.12	Le Fort Saint-Michel à Senglea; (D'après une gravure de J. Goupy 1725c. par M- A. Benoist 1770c.)	210
Fig. 2.13	Portrait du Grand Maître Claude de la Sengle (1553-1557); (Collection particulière)	211
Fig. 2.14	Carte de Birgu et Senglea dans le Grand Port (Rome 1565?)	211
Fig. 2.15	Portrait du Grand Maître Jean de Valette (1557-1568); (Antoine de Favray, XVIII ^e siècle, conservé au Palais Magistral à La Valette)	212
Fig. 2.16	Détail du plan de La Valette par Bartolomeo Genga	212
Fig. 2.17	Plan de La Valette par Baldassare Lanci	213
Fig. 2.18	Le Grand Siège de Malte 1565; Fresques des Ports de La Valette peintes par Egnazio Danti aux Musées Vaticaines	222
Fig. 2.19a	La prise du Fort Saint-Elme 23 juin 1565; Les fresques du Siège de Malte au Palais Magistral peintes par Matteo Perez d'Aleccio (1576-1581)	223
Fig. 2.19b	Le siège de Senglea et Fort Saint-Michel 27 juin 1565; Les fresques du Siège de Malte au Palais Magistral; peintes par Matteo Perez d'Aleccio (1576-1581)	223
Fig. 2.20	Francesco Laparelli de Cortone	274
Fig. 2.21	Portrait de Pie V	274
Fig. 2.22	Portrait de Philippe II (Anonyme 1554)	275
Fig. 2.23	Les travaux de La Valette en 1566 (Gravure par Domenico Zenoi - Vénise 1566c.)	276
Fig. 2.24	Plan de La Valette (Francesco Laparelli de Cortone juin 1566)	277
Fig. 2.25	Porte Del Monte à La Valette (Brocktorff 1840c.)	277
Fig. 2.26	La Bataille de Lepante (7 octobre 1571)	278
Fig. 2.27	Portrait de Jean L'Evesque de la Cassière (1572-1581)	278
Fig. 2.28a	L'église conventuelle de Saint-Jean pendant le magistère du Grand Maître Jean- Paul Lascaris Castellar (1636-1657)	279
Fig. 2.28b	Façade de la Co-Cathédrale de Saint-Jean à La Valette	279
Fig. 2.29a	Façade de l'Infirmerie Sacrée à La Valette	280
Fig. 2.29b	La salle inférieure de l'Infirmerie Sacrée	280
Fig. 2.29c	La salle supérieure de l'Infirmerie Sacrée	280
Fig. 2.30	Façade de l'Auberge d'Auvergne à La Valette; (Détruite pendant la deuxième guerre mondiale)	281
Fig. 2.31	Façade de l'Auberge d'Aragon à La Valette	281
Fig. 2.32	Le premier bâtiment de l'Auberge de France à La Valette	282
Fig. 2.33	Façade du deuxième bâtiment de l'Auberge de France à La Valette (1598); (Détruite pendant la deuxième guerre mondiale)	282
Fig. 2.34a	Façade du Palais Magistral à La Valette	283
Fig. 2.34b	La cour du Palais Magistral à La Valette	283
Fig. 2.34c	La <i>loggia</i> du Palais Magistral à La Valette	283
Fig. 2.35a	Photo aérienne des fortifications (front de terre) de La Valette	284
Fig. 2.35b	Peinture du plan de La Valette (d'après Matteo Perez d'Aleccio)	284

Fig. 2.36	Le sarcophage du Grand Maître Jean l'Evesque de la Cassière; dans la crypte de la Sainte-Croix	285
Fig. 2.37	Portrait du Grand Maître Hugues Loubenx de Verdalle (1582-1595); (Anonyme – Musée de l'Ordre de Saint-Jean, Clerkenwell à Londres)	285
Fig. 2.38	Le Grand Maître Hugues Loubenx de Verdalle devient Cardinal; <i>Statvta Hospitalis Hievsalem</i> , Rome, Titus et Paulus de Dianis, 1588.	286
Fig. 2.39	La fontaine de la louve dans Place Saint-Georges à La Valette; (Peinture du XVIII ^e siècle, collection particulier)	286
Fig. 2.40a	Façade du Château de Verdala à Rabat	287
Fig. 2.40b	L'escalier en colimaçon du Château de Verdala	287
Fig. 2.41	Le Grand Maître Martin Garzes (1595-1601)	288
Fig. 2.42	Photo aérienne des fortifications du <i>Gran Castello</i> à Rabat, Gozo	288
Fig. 3.1	Portrait d'Henri IV Roi de France et Roi de Navarre (1589-1610) ; (École Française vers 1820, d'après Frans Pourbus Le Jeune)	296
Fig. 3.2	L'Empire ottoman au XVII ^e siècle	296
Fig. 3.3	Portrait du Grand Maître Aloph de Wignacourt (1601-1622) ; (Michelango Merisi da Caravaggio, Louvre, Paris)	305
Fig. 3.4	Portrait du Grand Maître Antoine de Paule (1623 -1636) ; (Anonyme, XVII ^e siècle - Musée des Beaux Arts, La Valette)	312
Fig. 3.5	Pape Urbain VIII Barberini (1623-1644); (Bernini, Musei Capitolini, Rome)	312
Fig. 3.6	Portrait du Grand Maître Jean-Paul Lascaris Castellar (1636-1657)	319
Fig. 3.7	Portrait de Louis XIII (1610-1643) ; (Philippe de Champaigne, 1655 – Musée du Prado, Madrid)	330
Fig. 3.8	Charles d'Angleterre (1660-1685); (John Michael Wright 1660-1665c.)	330
Fig. 3.9	Grand Maître Rafael Cotoner (1660-1663); (d'après un dessein de Mattia Preti)	331
Fig. 3.10	Portrait de Jean-Baptiste Colbert (1619-1683); (Philippe de Champaigne, 1655)	331
Fig. 3.11	Carte de L'Île de Candie ; « Plan de l'Isle de CANDIE Iadis CRETE et des Isles voisines » (NLM AL17-33)	345
Fig. 3.12	La Bataille des Dardanelles en 1656 ; (Monument au Grand Maître Gregorio Carafa de Ciro Ferri – Co-Cathédrale de Saint-Jean, La Valette)	346
Fig. 3.13	Portrait de Clément IX (1667-1669) ; (Carlo Maratta, 1669 – Musée de l'Hermitage, St. Petersbourg)	346
Fig. 3.14	François d'Aubusson III; Duc de la Feuillade (1625 - 1691)	347
Fig. 3.15	Philippe de Montaut-Bénac; Duc de Navailles, Pair de France (1619-1684)	347
Fig. 3.16	Louis Victor de Rochechouart; Comte (puis Duc) de Vivonne (1636-1688)	348
Fig. 3.17	La Forteresse de Candie en 1666	348
Fig. 3.18	Une galère de L'Ordre de Malte ; (Gravure en bois d'après un en cuivre)	356
Fig. 3.19	Le grand galion de L'Ordre de Malte	356
Fig. 3.20	Combat naval entre la flotte de l'Ordre; sous le commandement du Chevalier de Fleurigny et un navire ottoman; (Anonyme, XVIII ^e siècle – Musée de l'Ordre de Saint-Jean à Clerkenwell, Londres)	357
Fig. 3.21	Portrait du François de Vendôme, duc de Beaufort.	357
Fig. 3.22	Portrait « triple » du Cardinal Armand-Jean du Plessis, Duc de Richelieu (1585-1642) ; (Philippe de Champaigne 1642c.)	383
Fig. 3.23	Philip Emmanuel de Gondi (1580-1662)	384
Fig. 3.24	Charles de Lorraine, Duc de Guise (1571-1640) ; (Justus Sustermans, XVII ^e siècle)	384
Fig. 3.25	Siège de la Rochelle (Orlandi 1627)	385
Fig. 3.26	Leone Strozzi, Prieur de Capoue (1515-1554) ; (Anonyme – Musée de l'Ordre de Saint-Jean à Clerkenwell, Londres)	385
Fig. 3.27	Amador de la Porte, (1566-1644) ; Grand Prieur de France	386

Fig. 3.28	Henri D'Escoubleau de Sourdis, (1593-1645) ; Archevêque de Bordeaux	386
Fig. 3.29	François de Vignerot (1609–1646) ; Marquis de Pontcourlay	387
Fig. 3.30	Portrait de Jean-Armand De Maillé Brézé (1619-1646) ; (École française, XVII ^e siècle)	387
Fig. 3.31	Paul-Albert de Forbin-Lambesc (1580-1661) ; Grand Prieur de Saint-Gilles	388
Fig. 3.32	Henri d'Etampes de Valençay, (1603-1678) ; Grand Prieur de France	388
Fig. 3.33	Jean-Baptiste de Valbelle (1627-1681)	389
Fig. 3.34	Anne-Hilarion de Costentin, Comte de Tourville (1642-1701) ; (Anonyme – Musée de la Marine)	390
Fig. 3.35	Jean-Baptiste Antoine Colbert, Marquis de Seignelay (1651-1690) ; (Marc Nattier, 1676)	390
Fig. 3.36	Carte de la Ville et Port de Marseille (XVII ^e siècle)	403
Fig. 3.37	Portrait de Louis XIV, Roi de France, en 1673 (1638-1715) ; (D'après Lefebvre – Les collections du château de Versailles)	418
Fig. 3.38	Portrait de Philippe V, Roi d'Espagne (1683-1724) ; (Louis Michel Van Loo)	418
Fig. 3.39	Jacques de Souvré de Courtanvaux (1600-1670) ; Ambassadeur de l'Ordre à la Cour de France (Jean Lenfant, 1667)	419
Fig. 3.40	Le bailli Jean-Jacques de Mesmes (1675-1745) ; Ambassadeur de l'Ordre à la Cour de France	419
Fig. 3.41	Portrait du Grand Maître Ramon Perellos y Rocaful (1697-1720) ; (J.-F. Cars – 1725c.)	427
Fig. 3.42	Portrait du Grand Maître Adrien de Wignacourt (1690-1697) ; (Anonyme – XVII ^e siècle)	427
Fig. 3.43	Carte des Commanderies et Prieures de trois langues françaises	429
Fig. 4.1	Vue de La Valette et les deux ports au XVIII ^e siècle (Collection du Musée des Beaux Arts, Malte)	448
Fig. 4.2	Carte des tours de guet construites pendant les magistères de Martin Garzés et de Aloph de Wignacourt	469
Fig. 4.3	La Tour de Wignacourt à Saint Paul's Bay	469
Fig. 4.4	La Tour de Saint-Lucien à Marsaxlokk	470
Fig. 4.5	La Tour de Saint-Thomas à Marsascale	470
Fig. 4.6	La Tour de <i>Santa Maria</i> à Comino	471
Fig. 4.7	Carte des tours de guet construites pendant les magistères de Jean-Paul Lascaris Castellar et de Martin de Redin	471
Fig. 4.8	La Tour de Ghajn Tuffieha	472
Fig. 4.9	La Tour de Xutu à Wied iz-Zurrieq	472
Fig. 4.10a	Photo aérienne de la Tour de Sainte-Agathe à Mellieha	473
Fig. 4.10b	Façade de la Tour de Sainte-Agathe à Mellieha	473
Fig. 4.11	La Tour de Dwejra à Gozo	474
Fig. 4.12	La Tour de L-Ahrax à Armier	474
Fig. 4.13a	La batterie de type Vendôme	475
Fig. 4.13b	La batterie de Mistra	475
Fig. 4.14	Plan typique d'une batterie autour d'une tour de guet	476
Fig. 4.15	Plan typique d'une redoute Vendôme	476
Fig. 4.16	Plan du Grand Port au début du XVII ^e siècle (NLM 1E9); « DESSAIN OV PLAN DV GRAND PORT et havre de MALTE et des villes de la VALLETTE; du BOVRG et de St. MICHEL, situées sur le dit port » fait à Paris chez Jean Boisseau.	493
Fig. 4.17	Portrait du Cardinal Francesco Barberini en 1624	494
Fig. 4.18	Portrait de Pietro Paolo Floriani (Anonyme – XVII ^e siècle)	494
Fig. 4.19	PIETRO PAOLO FLORIANI, <i>DIFESA ET OFFESA Delle Piazze</i> , éd. F. Bava, Venetia, 1654.	495

Fig. 4.20	Portrait d'Urbain VIII (1568-1644)	495
Fig. 4.21	Plan des fortifications de Floriana avant 1640 (ASV, Barb. Lat. 9905/4)	496
Fig. 4.22a	La <i>Porta Reale</i> à La Valette attribuée à Jardin (C. von Brocktorff -1819, MOSJ inv. 1030)	497
Fig. 4.22b	Détail de la <i>Porta Reale</i> attribué à Jardin (1635)	497
Fig. 4.23	Vincenzo Maculano de Firenzuola (1578-1667)	523
Fig. 4.24	Plan des fortifications de Sainte-Marguerite (NLM S2); « IDÉE du terrain situé entre le fort Ste. Margr.te et la Cottonere; Plan des retranchements projetés à la Sengle. »	523
Fig. 4.25	Plan des fortifications autour le Grand Port au milieu du XVII ^e siècle (NLM 1E4); « PLAN DE LA VILLE DE MALTHE »	524
Fig. 4.26	Portrait du Cardinal Achilles d'Estampes de Valençay; (Collection particulière - École du XIX siècle)	524
Fig. 4.27	Portrait de Philippe IV d'Espagne; (Diego Vélasquez - Collection Frick)	525
Fig. 4.28a	Portrait de Ferdinand II de Médicis; Grand Duc de Toscane (1610-1670); (Justus Sustermans – National Trust, Belton House)	525
Fig. 4.28b	Portrait du Cardinal Jules Mazarin; (Attribué à Matthieu Le Nain – Château de Versailles)	538
Fig. 4.29	Blaise François Comte de Pagan (1603-1665)	539
Fig. 4.30	Les Fortifications du Comte de Pagan (Paris, 1645)	539
Fig. 4.31	Le rapport de Clerville sur le front de terre de Floriana ; (AOM 6554, f. 95r)	540
Fig. 4.32	La proposition de Clerville de modifier les ravelins du front de terre de Floriana; (AOM 6554, f. 96v)	540
Fig. 4.33	Portrait du Grand Maître Nicolás Cotoner (1663-1680) ; (Anonyme, XVII ^e siècle – Musée des Beaux Arts, Valletta)	560
Fig. 4.34	Plan des fortifications de la Cottonera et de Sainte-Marguerite	560
Fig. 4.35	La ligne de défense de la Cottonera et la forteresse de Sainte-Marguerite	561
Fig. 4.36	La ligne de fortification de la Cottonera et la forteresse de Sainte-Marguerite; « Plan de Cottonere ou le Projet Original du Genie de Valperga » (NLM C20)	561
Fig. 4.37a	La plan du Fort de Ricasoli de 1715 (NLM) ; (« FORT DE RICAZOLY » - Proposition des traverses et caponiers au front de terre)	562
Fig. 4.37b	Vue du Fort de Ricasoli; (Collection particulière – XVIII ^e siècle)	562
Fig. 4.38	La porte originale du Fort de Ricasoli; (Detruite pendant la deuxième guerre mondiale)	562
Fig. 4.39	Nouvelle proposition de fortification du Grand Château et de Rabat à Gozo ; (Antonio Maurizio Valperga - AOM 6554, planche sans numérotation)	563
Fig. 4.40	La <i>Torre Nuova</i> à la baie de San Blas, Gozo	563
Fig. 4.41	Plan du Grand Port et de La Valette – 1671, Antonio Maurizio Valperga ; « <i>Plan General de Malte</i> » (British Library, Londres)	564
Fig. 4.42	Plan de la Cottonera, de la forteresse de Sainte-Marguerite et de Fort Ricasoli – 1671; Antonio Maurizio Valperga, « <i>Malte 2^e partie</i> », (British Library, Londres)	565
Fig. 4.43	Plan de La Valette et de la ligne de défense de la Floriana - Antonio Maurizio Valperga, 1671; « <i>Malte. Première partie, Fortificazione della Cottonera e lieu de plaisance</i> », (British Library, Londres)	565
Fig. 4.44	François Michel Le Tellier, Marquis de Louvois (1641-1691); (Ferdinand Jacob Voet)	566
Fig. 4.45	Alexandre du Puy, Marquis de Saint André Montbrun; (British Museum)	566
Fig. 4.46	Portrait du Grand Maître Gregorio Carafa ; des princes de la Rochelle (1680-1690) ; (Anonyme, XVII ^e siècle - Collection Wellcome)	580
Fig. 4.47	Portrait de Don Carlos de Grunenbergh attribué à Mattia Preti	580

Fig. 4.48	Plan de la Citadelle de Messine – Carlos de Grunenbergh	581
Fig. 4.49	Batteries à fleur d'eau au 4, 5 et 6 de la légende du plan de Fort Saint-Ange (XVIII ^e siècle); (Bibliothèque Nationale de Malte - NLM A1)	581
Fig. 4.50	Plan des vieilles fortifications à La Valette relatif à un mémoire de Médéric Blondel; (« <i>Piante del Supplemento dell'antico Recinto della Città Valletta</i> », AOM 6554, f. 275)	582
Fig. 4.51	Plan du projet d'un cavalier à Fort Saint-Elme relatif à un mémoire de Médéric Blondel; (« <i>Disegno del Cavaliere di Sant'Elmo. Per l'intelligenza del Discorso steso qui sotto fol. 207 e seguenti</i> », AOM 6554, f. 205)	583
Fig. 4.52	La Porte du Fort Saint-Ange attribuée à Grunenbergh	584
Fig. 4.53	Villa Bichi sur la colline de Saint-Saveur entre Vittoriosa et Fort Ricasoli; (Gravure de Grand Port du XVIII ^e siècle)	584
Fig. 4.54	Plan avec la proposition des nouveaux projets de fortification dans le Grand Port; « PLANS DES VIEILLES ET NOUVELLES FORTIF/ DE MALTHE », Paris, 1694. (NLM 1E9)	585
Fig. 4.55	Portrait de Sébastien Le Prestre de Vauban, Maréchal de France (1633-1707) ; (Fin du XVII ^e siècle)	608
Fig. 4.56	Plan des fortifications de front de terre devant la Porte Reale de La Valette; « Plan pour faire voir dont on put faire la Caponiere de Communication à la Demi Lunede la Porte Reale, avec la Correction de la tenaille qui couvre la dit Pte. » René Jacob de Tigné, 1718. (NLM V15)	609
Fig. 4.57	Les travaux du front de terre de La Valette au début du XX ^e siècle	609
Fig. 4.58	Plan du front de terre de la Floriana en 1715; « Plan de la partie droite des chemins Couvertes de la Florianne qui fait voir les augmentations Et corrections qu'on y doit faire », René Jacob de Tigné (NLM F16)	610
Fig. 4. 59	Section des fortifications du front de terre de la Floriana (NLM F18)	610
Fig. 4.60	Plan de la forteresse sur l'île de « Lazaretto », mieux connue comme Fort Manoel (début du XVIII ^e siècle)	611
Fig. 4.61	Projet de contremines sur une copie du plan original de l'ouvrage à cornes couronné de la Floriana, « Copie de celle de Tigné de 1717 », (NLM F15)	611
Fig. 4.62	La porte originale de la « Porte des Bombes » sur le front de terre de la Floriana au début du XX ^e siècle	612
Fig. 4.63	« Plan du Bastion de St. Paul de la Cottoniere pour l'Établissement de ses flancs et les autours des deux Courtines disposées en retranchement », René Jacob de Tigné, 1716.(NLM C22)	612
Fig. 4.64	Projet de contremines au front de terre du Fort Ricasoli, « Plan et Profil du Projet des Contremines dont il commendrait envelopper le front du fort Ricazoli d'une mer à l'autre » Boule, 1715. (NLM R19b)	613
Fig. 4.65	« Plan et Profil du Projet des Contremines dont il commendrait envelopper le front du fort Ricazoli d'une mer à l'autre » Boule, 1715. (NLM R19a)	613
Fig. 4.66	Portrait du Grand Maître Antonio Manoel de Vilhena (1722-1736)	614
Fig. 4.67	Plan avec de nouvelles propositions de fortification de la vieille cité de Mdina « LA CITTE VIELLE » 1723. (NLM N3)	614
Fig. 5.1	Basilique de Saint-Pierre à Rome	636
Fig. 5.2	Église des Jésuites à Rome	636
Fig. 5.3	Église de Sainte-Marie de la Paix à Rome	637
Fig. 5.4	Trompe-l'œil dans l'église des Jésuites à Vienne	637
Fig. 5.5	Plan des jardins du Château de Versailles	638
Fig. 5.6	Place d'Espagne à Rome	638
Fig. 5.7	Projet de la façade de l'Hôtel de Beauvais par Antoine Le Pautre	643
Fig. 5.8	Collège des Quatre Nations à Paris	644

Fig. 5.9	Projet pour une des façades de la Cour Carrée du Louvre (aile Lescaut).	644
Fig. 5.10	Château de Vaux-le-Vicomte	645
Fig. 5.11	Photo aérienne de Neuf-Brisach de Sébastien Le Prestre de Vauban	645
Fig. 5.12	Porte Saint Denis à Paris par François Blondel	646
Fig. 5.13	La Tour Centrale du Palais de Luxembourg à Paris	646
Fig. 5.14	Plan typique d'un hôtel particulier	647
Fig. 5.15	Façade de l'église de Val-de-Grace à Paris	647
Fig. 5.16	Plan de l'église des Visitandines, Rue Saint-Antoine Paris	648
Fig. 5.17	Palazzo Biscari à Catane	651
Fig. 5.18	Palazzo Nicolaci Villadorata à Noto	651
Fig. 5.19	Église de San Matteo à Palerme	652
Fig. 5.20	Église de San Giorgio à Ragusa Ibla	652
Fig. 5.21	<i>Chiesa Madre di Palma di Montechiaro</i>	653
Fig. 5.22	<i>Sant'Ignazio all'Olivella</i> à Palerme	653
Fig. 5.23	Porte d'une maison dans Rue Saint Paul à La Valette (première moitié du XVII ^e siècle)	660
Fig. 5.24	La marina de La Valette dans une gravure du XIX ^e siècle	661
Fig. 5.25	La marina de Vittoriosa avec une série de palais de la Marine de l'Ordre du XVII ^e siècle	661
Fig. 5.26	La taille de la pierre <i>franka</i> dans les carrières à Malte	669
Fig. 5.27	L'autel principal sculpté en pierre à l'église d'Attard	669
Fig. 5.28	Un autel sculpté en pierre à la vieille église de Birkirkara	670
Fig. 5.29	L'autel de Rosaire à l'église paroissiale de Zebbug	670
Fig. 5.30	Les bossages en pierre de la voute de l'église de Saint-Georges à Qormi	671
Fig. 5.31	Les chapiteaux sculptés en pierre de la vieille église de Birkirkara	671
Fig. 5.32	Dégradation de la pierre <i>franka</i> avec des bioturbations	672
Fig. 5.33	La pierre de Lecce sculptée dans des formes différentes	672
Fig. 5.34	La Maison de la Ville de Mdina par Charles François de Mondion (1728)	678
Fig. 5.35	Palais de la <i>Corte Capitanale</i> à Mdina par Charles François de Mondion (1726)	679
Fig. 5.36	La Porte Principale de la ville de Mdina par Charles François de Mondion (1724)	679
Fig. 5.37a	Façade de l'église des Jésuites à La Valette (1637)	692
Fig. 5.37b	La nef de l'église des Jésuites à La Valette de Francesco Buonamici	692
Fig. 5.38a	Le haut plafond d'attique introduit dans la voute de l'église des Jésuites à La Valette	693
Fig. 5.38b	Le haut plafond d'attique avec des grandes fenêtres à l'église des Jésuites à La Valette	693
Fig. 5.39	La façade de l'église de Saint-Nicolas à La Valette (1652)	694
Fig. 5.40	De gauche à droite : les plans de l'église de Saint-Alexandre à Milan de Lorenzo Binago, l'église de San Carlo ai Catinari à Rome de Rosato Rosati et l'église de Saint-Nicolas à La Valette de Francesco Buonamici.	694
Fig. 5.41	La façade de l'église de Saint-Paul à Rabat (Malte) de Francesco Buonamici (1653)	695
Fig. 5.42	Gravure de la façade de l'église de Saint-Paul de Vincenzo Coronelli (Venise 1689)	695
Fig. 5.43	Plan de l'église paroissiale d'Attard	696
Fig. 5.44	Le chœur de l'église de Zebbug réaménagé en 1659 de Francesco Sammut	696
Fig. 5.45	Section transversale de l'église paroissiale d'Attard	697
Fig. 5.46	Section transversale de l'église de Saint-Georges à Qormi de Lorenzo Gafa	697
Fig. 5.47	Façade de l'église de Saint-Marc à Rabat (Malte) de Gerolamo Cassar	698
Fig. 5.48	Façade de l'église de <i>Santa Maria del Popolo</i> à Rome	698
Fig. 5.49	Façade de l'église de Sainte-Marie Madeleine à La Valette de Romano	699

	Fortunato Carapecchia (début du XVIII ^e siècle)	
Fig. 5.50	Façade de l'église de Saint-Georges à Qormi (début du XVII ^e siècle)	699
Fig. 5.51	Façade de l'église paroissiale de Zebbug	700
Fig. 5.52	Façade de Notre Dame de Pilier à La Valette de Romano Fortunato Carapecchia (1718)	700
Fig. 5.53	Façade de l'église de Saint-Jacques à La Valette de Romano Fortunato Carapecchia (1710)	701
Fig. 5.54	Façade de l'église de Sainte-Barbara à La Valette de Romano Fortunato Carapecchia (1739)	701
Fig. 5.55	Façade de l'église paroissiale d'Attard	702
Fig. 5.56	Façade de la vieille église de Birkirkara	702
Fig. 5.57	Façade de l'église de Saint-Antoine l'Abbaye à Verdala (Rabat); attribuée à Médéric Blondel	703
Fig. 5.58	Façade de la Basilique de Sainte-Hélène à Birkirkara (XVIII ^e siècle)	703
Fig. 5.59	Façade de l'église paroissiale de Sainte-Catherine à Zejtun de Lorenzo Gafà (début du XVIII ^e siècle)	704
Fig. 5.60	Façade de l'église paroissiale de Tarxien	704
Fig. 5.61	Façade de Nôtre Dame-de-la-Victoire; Attribuée à Lorenzo Gafà	716
Fig. 5.62	Plan du collège et de l'église des Jésuites à La Valette de Francesco Buonamici	717
Fig. 5.63	Façade du collège des Jésuites à La Valette de Francesco Buonamici (1637)	717
Fig. 5.64	Façade de l'Hôtel de Verdelin à La Valette de Francesco Buonamici (milieu du XVII ^e siècle)	718
Fig. 5.65	Détail d'une fenêtre de l'Hôtel de Verdelin	718
Fig. 5.66	La nef et la grande voûte de la Co-Cathédrale de Saint-Jean à La Valette	719
Fig. 5.67	Le passage entre les chapelles latérales de la Co-Cathédrale de Saint-Jean de La Valette	719
Fig. 5.68	Façade de l'église de <i>San Giovanni Calibita</i> sur l'île de Tibre à Rome	720
Fig. 5.69	Façade de l'église de Saint Catherine à La Valette (<i>Strada San Giorgio</i>) de Romano Fortunato Carapecchia	720
Fig. 5.70	La « Chapelle Ardente » à la Co-Cathédrale de Saint-Jean à La Valette de Romano Fortunato Carapecchia	721
Fig. 5.71	Théâtre Manoel à La Valette attribué à Romano Fortunato Carapecchia	721
Fig. 5.72	La <i>Bibliotheca</i> de Stefano Ittar (fin du XVIII ^e siècle)	722
Fig. 5.73	Auberge de Castille de Andrea Belli (milieu de XVIII ^e siècle)	722
Fig. 5.74	La Collégiale de la Visitation à Gharb (Gozo) ; Attribuée à Lorenzo Gafà (fin du XVII ^e siècle)	726
Fig. 5.75	La grille d'entrée du Palais Magistral à Mdina de Charles François de Mondion	726
Fig. 5.76	Les galeries dans la cour antérieure du Palais Magistral à Mdina	727
Fig. 5.77	Le portail monumental dans la cour antérieure du Palais Magistral à Mdina	727
Fig. 5.78	Détails de la façade du Palais Municipal à Mdina de Charles François de Mondion	728
Fig. 5.79	Le portail du Palais Municipal à Mdina	728
Fig. 5.80	<i>L'Art de jeter les Bombes</i> de François Blondel	733
Fig. 5.81	Une planche dans <i>Nouvelle manière de fortifier les places</i> de François Blondel de 1683 ; « Profil d'une Tenaille fortifiée suivant la nouvelle manière du S ^r . Blondel »	734
Fig. 5.82	<i>Cours d'architecture enseigné à l'Académie royale d'architecture</i> , De François Blondel, réédité en 1698	734
Fig. 5.83	Lettre de François Blondel (22 mai 1681) annexée dans le <i>Devis sur les Fortifications</i> (N.A. UK, WO/55/1555/1)	739
Fig. 5.84	Première page du Devis de Médéric Blondel, 1681 ; (N.A. UK, WO/55/1555/1,	751

	<i>Devis sur les fortifications, f. 1.)</i>	
Fig. 5.85	Lettre de Sébastien Le Prestre de Vauban (24 mai 1681) ; annexée dans le <i>Devis sur les Fortifications</i> (N.A. UK, WO/55/1555/1)	752
Fig. 5.86	La proposition de Médéric Blondel des travaux à faire à l'ouvrage à cornes couronné « <i>Pianta della proposta Controguardia, ò sia falsabraga, e come seconda Corona, dell'Opra à Corna Coronata Galdeana, nella Floriana</i> » (AOM 1016, f. 101)	753
Fig. 5.87	La proposition de Médéric Blondel sur l'ouvrage à cornes couronné « <i>Profilo generale della Controguardia dell'opra à Corna Coronata Galdeana nella Floriana</i> » (AOM 1016, f. 103)	754
Fig. 5.88	Photo aérienne de la fortification de Sa Maison à Floriana	755
Fig. 5.89	La voûte d'un grand passage, connue sous le nom d'Arche de Barbara, entre le contregarde et le bastion de Sa Maison à Floriana	755
Fig. 5.90	La dernière page du Devis avec le dessin intitulé <i>Lunae Cornua Franget</i> , 1681; (N.A. UK, WO/55/1555/1, <i>Devis sur les fortifications</i> , f. 259.)	756
Fig. 5.91	Proposition de Médéric Blondel pour faire des travaux afin d'améliorer les défenses de la Pointe de Senglea. (AOM 1016, f. 193)	768
Fig. 5.92	Traité de la Défense des Places, 1769 ; Sébastien Le Prestre de Vauban	769
Fig. 5.93	La trompe au Château d'Anet de Philibert de L'Orme	769
Fig. 5.94	La trompe à l'Hotel de Bullioud à Lyon de Philibert de l'Orme	770
Fig. 5.95	Détail d'une trompe dans la cour de l'Hotel de Bullioud à Lyon de Philibert de l'Orme	770
Fig. 5.96	<i>Premier tome de l'Architecture</i> de Philibert de l'Orme, 1567	771
Fig. 5.97	<i>Utilissimo Trattato delle Acque Correnti</i> De Carlo Fontana, 1696	771
Fig. 5.98	La façade de l'église <i>Ta' Giezu</i> à La Valette (1687)	793
Fig. 5.99	Les trois armoiries du Grand Maître Carafa jadis sculptées sur la façade de l'église <i>Ta' Giezu</i> , détruits au début du XIX ^e siècle	793
Fig. 5.100	Détail de la façade de l'église <i>Ta' Giezu</i> à La Valette	794
Fig. 5.101	Façade de l'église de <i>Santa Maria in Campitelli</i> à Rome; Carlo Rainaldi (1659-1667)	794
Fig. 5.102	Façade de l'église de Saint-François d'Assise à La Valette	795
Fig. 5.103	L'armoire du Grand Maître Gregorio Carafa sculptée sur la façade ; de l'église de Saint-François d'Assise à La Valette	795
Fig. 5.104	La nef de l'église de Saint-François d'Assise à La Valette	796
Fig. 5.105	Façade de l'église de Saint-François d'Assise à La Valette	796
Fig. 5.106	L'église de Saint-Roque à La Valette	797
Fig. 5.107	Plan de l'église de Saint-Roque ; (Archive du Works Dept., Floriana)	797
Fig. 5.108	Plan de l'église du Noviciat des Jésuites de Paris d'Etienne Martellange	798
Fig. 5.109	Façade de l'église de Saint-Roque à La Valette	798
Fig. 5.110	Portail et trompe de l'église de Saint-Roque	799
Fig. 5.111	Détail de la trompe sur le portail de l'église de Saint-Roque à La Valette	799
Fig. 5.112	L'église des Carmélites à Mdina (1660-1676)	800
Fig. 5.113	L'intérieur de l'église de <i>San Giacomo degli Incurabili</i> de Francesco Capriani da Volterra	800
Fig. 5.114	Le dôme de l'église des Carmélites à Mdina	801
Fig. 5.115	L'intérieur de l'église des Carmélites à Mdina de Lorenzo Gafà	801
Fig. 5.116	Plan de l'église des Carmélites à Mdina « <i>Pianta della Chiesa de Padri Carmelitani della Città Notabile</i> » (ACM, Scholion, Malte, 1735)	802
Fig. 5.117	Façade de l'église des Carmélites à Mdina	802
Fig. 5.118	Façade de l'Auberge d'Italie à La Valette	803
Fig. 5.119	Le portail à bossages de l'Auberge d'Italie à La Valette	803

Fig. 5.120	L'étage supérieur et les fenêtres de mezzanine de l'Auberge d'Italie	804
Fig. 5.121	La pièce maîtresse baroque avec le monument au Grand Maître Gregorio Carafa	804
Fig. 5.122	Plan octogonal de Blondel de l'église de Sainte-Catherine d'Italie à La Valette ; (Archive du Works Dept., Floriana)	805
Fig. 5.123	Façade de l'église de Sainte-Catherine d'Italie de Romano Fortunato Carapeccchia	805
Fig. 5.124	Façade de l'église de Saint-Nicolas de Myre dans le Fort Ricasoli	806
Fig. 5.125	Façade laterale de l'église de Saint-Nicolas de Myre dans le Fort Ricasoli	806
Fig. 5.126	La façade sur <i>Merchants Street</i> de l'immeuble de la Fondation Cotoner	807
Fig. 5.127	Le coin de l'immeuble de la Fondation Cotoner	807
Fig. 5.128	La Porte de la ville de Senglea (Photo de début du XX ^e siècle)	808
Fig. 5.129	La Porte de la Cottonera mieux connue comme la Porte de Zabbar Aquarelle de la façade de l'Auberge de Provence au XIX ^e siècle (Collection particuliere)	808 820
Fig. 5.130	Façade de l'Auberge de Provence sur <i>Strada San Giorgio (Republic Street)</i> à La Valette	821
Fig. 5.131	Dessin de la façade de l'Auberge de Provence, 22 octobre 1894 (Archive du Works Dept., Floriana)	821
Fig. 5.132	L'étage supérieur et de mezzanine de l'Auberge de Provence	822
Fig. 5.133	La partie centrale de la façade de l'Auberge de Provence	822
Fig. 5.134	La pièce maîtresse de l'Auberge de Provence couronnée d'un fronton triangulaire	823
Fig. 5.135	Le salon au <i>piano nobile</i> de l'Auberge de Provence	823
Fig. 5.136	Plan de l'église de Sarria de Mattia Preti (1676)	853
Fig. 5.137	Façade de l'église de Sarria à Floriana	853
Fig. 5.138	L'intérieur de l'église de Sarria à Floriana	854
Fig. 5.139	Le dôme de l'église de Sarria à Floriana	854
Fig. 5.140	Plan de l'église de <i>Santa Maria d'Ariccia</i> de Bernin à Rome	855
Fig. 5.141	Continuation des pilastres le long des nervures du dôme de l'église de Sarria à Floriana	855
Fig. 5.142	Plan de l'église de Saint-Scolastique à Vittoriosa de Lorenzo Gafà	856
Fig. 5.143	Le chœur de l'église de Sainte-Scolastique	856
Fig. 5.144	Le transept de l'église de Sainte-Scolastique à Vittoriosa	857
Fig. 5.145	Le dôme de l'église de Sainte-Scolastique à Vittoriosa	857
Fig. 5.146	Façade de l'église de Sainte-Scolastique à Vittoriosa	858
Fig. 5.147	Détail de la façade de l'église de <i>San Girolamo della Carità</i> à Rome ; Attribué à Martino Lunghi (1645-1650)	858
Fig. 5.148	La nef de l'église paroissiale de Saint-Laurent à Vittoriosa de Lorenzo Gafà	859
Fig. 5.149	La croisée principale de l'église de Saint-Laurent à Vittoriosa	859
Fig. 5.150	Façade de l'église paroissiale de Saint-Laurent à Vittoriosa	860
Fig. 5.151	Dessin de la façade de l'église de Saint-Laurent à Vittoriosa	860
Fig. 5.152	Détail de la façade de l'église paroissiale de Saint-Laurent à Vittoriosa	861
Fig. 5.153	Photo avant 1913 avec le dôme original de Lorenzo Gafà	861
Fig. 5.154	Façade de l'église paroissiale de Sainte-Marie de Qrendi de Lorenzo Gafà	862
Fig. 5.155	Le dôme et les beffrois de l'église paroissiale de Sainte-Marie de Qrendi	862
Fig. 5.156	La place de la Cathédrale de Mdina	863
Fig. 5.157	Façade de la Cathédrale de Saint-Pierre et Saint-Paul à Mdina de Lorenzo Gafà	863
Fig. 5.158	Dessein de la façade de la Cathédrale attribué à Lorenzo Gafà	864
Fig. 5.159	La croisée et le dôme de la Cathédrale de Mdina	864

Fig. 5.160	Le chœur de la Cathédrale de Saint-Pierre et Saint-Paul à Mdina	865
Fig. 5.161	Profil du dôme de la Cathédrale de Mdina	865
Fig. 5.162	Le dôme de la Cathédrale de Saint-Paul et Saint-Pierre à Mdina	866
Fig. 5.163	Dôme du Collège des Quatre-Nations à Paris de Louis Le Vau	866
Fig. 5.164	La Cathédrale de Gozo dans le Grand Château à Rabat	867
Fig. 5.165	Façade de la Cathédrale de Gozo de Lorenzo Gafà (1693)	867
Fig. 5.166	L'église paroissiale de Saint-Saveur à Lija	868
Fig. 5.167	Façade de l'église paroissiale de Lija	868
Fig. 5.168	Façade de la Collégiale de l'Immaculée Conception à Burmola (Cospicua)	869
Fig. 5.169	Détail de la travée centrale de la façade de la Collégiale de l'Immaculée Conception de Cospicua	869

INDEX DES NOMS DES PERSONNES ET DES LIEUX

A

Abela, Gian Francesco, 101, 164
Acre, 40, 41, 398
Adrien VI, 62, 63, 64, 92, 118
Aiguebonne, 359
Airasca, Bernardino d', 60
Aix-la-Chapelle, 340
Albe, Duc d', 71, 230
Alberti, Léon Battista, 549
Alep, 398
Alexandre III, 37
Alexandre VI Borgia, 51, 541
Alexandre VII Chigi, 121, 133, 479
Alexandrette, 398, 428
Alexandrie, 46, 328, 398, 402, 428, 500, 526
Allemagne, 120, 124, 140, 189, 215, 268, 292, 320, 482, 577, 482, 320, 292
Alphonse VI, 378
Alphonse d'Aragon, 391, 393
Amalfi, 31, 846
Anatolie, 45, 109, 352, 398
Ancone, 271
Andrada, Gil de, 218
Andrinople, 398
Andujar, Luis Angleterre d', 16
Angleterre, 57, 75, 76, 79, 91, 108, 111, 112, 215, 292, 293, 294, 295, 314, 320, 323, 327, 358, 372, 398, 402, 407, 408
Angoulême, Henri d', 16
Angusciola (Anguissola), Spirito Pelo, 232
Antibes, 76
Antrini, Francesco, 784
Aquila, 202
Aquitaine, 411, 433
Aragona, Carlos d', 240
Aragona, Margarita d', 130
Aragona, Martin d', 500
Arcos, Duc d', 377
Arezzo, 490, 501
Arginy, Jacques d', 463, 578, 590, 629, 880
Argouges de Rannes, D', 423
Armi, Giovanni Ludovico Dell', 128
Arnoul, Nicolas, 381
Arpajon, Louis vicomte d', 529, 531, 533, 534, 576, 616, 618, 877
Arthus, Victor-Hyacinthe, 592
Artois, 308, 314
Asfeld, d', 601, 605
Ashkelon, 35
Asti, 32, 544
Astorg, Jean-François d', 441
Ath, 593, 594, 617
Attendolo Bolognino, Ferrante, 500, 503, 516

Auberges et Langues,

Allemagne, 64, 136, 162, 245, 258, 318
Angleterre, 34, 58, 122, 136, 140, 176, 177, 209, 559, 788
Aragon, 64, 136, 140, 162, 199, 245, 258, 281, 314, 344, 432, 460, 487, 714, 813, 819
Auvergne, 26, 64, 136, 140, 176, 199, 209, 253, 257, 280, 314, 399, 423, 432, 433, 481, 876
Castille, 34, 64, 136, 140, 157, 162, 194, 199, 245, 258, 259, 314, 344, 432, 438, 532, 603, 715, 716, 722
France, 64, 136, 140, 173, 176, 177, 199, **208**, 245, 258, **282**, 410, 433, 434, 435, 477, 819, 876, 880
Italie, 351, 784
Provence, 140, 151, 176, 195, 196, 257, 373, 375, 399, 433, 711, 779, 812-20, **820**, **821**, **822**, 823,
Augsbourg, 412, 422, 425, 593
Augusta, 79, 182, 838
Autriche, 123, 406, 632
Autriche, Jean d', 482
Autriche, Anne d', 361
Autriche, Don Juan d', 251, 255
Avalos, Ferdinando d', 249
Avignon, 43, 431

B

Bachelieu, François, 578, 579, 590, 595, 600, 622, 629, 879, 880
Baltiano, Gontrand de, 355
Bandinelli Pallavicino, Giovanni, 530, 533, 534
Baracca, Giuseppe, 500, 503
Barbara, Giovanni, 686, 688, 690, 691, 743, 829, 836, 838, 841, 847, 848, 849, 870, 871, 881
Barberini, Francesco, 479, 480, 481, 485, 486, 487, 492, **494**, 501, 510, 514, 709, 876
Barberousse, 93, 94, 109, 110
Barcelone, 70, 158, 268, 373, 391, 594
Bari, 32, 787
Bar-Le-Duc, Jean Errard de, 505
Barre, de la, 327
Bault de Livenes, 78
Baux, Bernardin de, 364
Beaufort, Duc de, 341, 342, 343, 353, 354, 357, 377, 378, 435, 436, 437, 601
Beaumes, de, 359
Belgrade, 56
Bellavanti, Nicolò (Belavante ; Bellavante), 166, 167, 175, 192, 193
Belli, Andrea, 691, 722, 835
Benegas, Juan, 128
Bénévent, 511
Beretta, Gaspare, 557, 558
Bernard, Saint, 36,
Bernini ou Bernin, 657, 684, 826, 845, 855
Bernoy Villeneuve, Jean de, 321
Bertola, Giuseppe Francesco Ignazio, 590
Bidoux, De, 75, 364
Binago, Lorenzo, 684, 694
Birgu, (Bourg), 25, 83, 84, 99, 100, 101, 102, 105, 106, 107, 108, 123, 124, 165, 166-78, 180, 183, 184, 185, 186,
190, 193-4, 197, 199, **211**, 217, 219, 221, 224, 228, 238, 242, 248, 451, 457, 684, 817, 827,
Birkirkara, 106, 663, 664, 665, 681, 684, 685, 686, 689, 690, 725, 831
Blandino, Tommaso, 710
Blondel, Antoine de Gaillardon, 741
Blondel, François, 601, 619, 640, 641, 646, 729-36, 739, 740, 742, 761, 767

Blondel, Médéric, 20, 23, 461-2, 468, 538, 553, 557-9, 567, 568, 571-4, **582, 583**, 590, 601, 619-22, 624, 641, 658, 675-6, 684, 688, 690, **703**, 723, 725, 729, 731, 735-8, 740, 742, 744, **751, 753, 754**, 757, 759-66, 768, 772-4, 776-92, **805**, 809, 810, 820, 824-29, 837, 841-45, 847-49, 851, 870-72, 879, 881
 Blondy, Alain, 18, 311
 Bodrum, 45, 60, 109
 Bohème, 34
 Bologna, Alessandro, 767
 Bologne, 79, 80, 227, 511
 Bombast, Frà Georges, 189
 Bonaparte, Napoléon, 629, 673
 Bonello, Vincenzo, 813, 824
 Boniface VIII, 42
 Boniface, Jean de, 81
 Bonnici, Domenico, 759
 Bonzi, Cardinal de, 412
 Bordeaux, 361, 363, 366, 386, 492
 Borg, Don Filippo, 507
 Borg, Nikol, 690
 Borg, Salvatore, 690
 Borg, Vincenzo, 491
 Bormola,
 Borromeo, Charles, 226, 227, 684
 Borromini, 633, 639, 657, 676, 714, 724, 850
 Bosco, Vincenzo, 229, 230
 Bosio, Antonio, 67, 75-80, 119
 Bosio, Giacomo, 165, 168, 174, 181, 189, 193, 197, 201, 830
 Bosio, Fra' Raimondo Gianotto, 259
 Bosio, Tommaso, 109, 112, 119, 120,
 Bosredon de Ransijat, 154
 Bottigella, Aurelio, 104
 Boulé,
 Bouillon, de, 32, **49**, 362, 412
 Boulogne, 306
 Boulogne-sur-Mer, 77
 Bounieux, Jehan, 816
 Bourg, 68, 100, 164, 180, 184, 185, 190, 198, 226, 238
 Bourganeuf, 433
 Brancaccio, Lelio, 488
 Braun, Hugh, 175
 Brescia, 123
 Brest, 353, 363, 383
 Bretagne, 363, 365, 593, 731
 Breteuil, Baron de, 414
 Brindisi, 64
 Broglia, Francesco Maria, 545
 Brosse, Salomon de, 640, 641
 Brouage, 409
 Brùlart de Sillery, Noël, 779
 Brydone, 447
 Bucana, 97
 Bullet, Pierre, 732, 740
 Buonamici, Francesco, 483, 488, 489, 491, 492, 518, 535, 538, 619, 658, 664, 682-85, **692**, 694, **695**, 708-11, **717, 718**, 738, 741, 748, 789, 824, 827, 828, 829, 832, 833, 850, 851, 870-72, 881
 Bussy-Rabutin, 434

C

Cagliares, Balthasar, 120
Caire, 30, 398, 428
Calabre, 94, 240, 567
Calafat, Guillaume, 302
Calamìa, Jean, 267, 338
Calavà, Giovanni, 104
Cambiano, Giuseppe, 220
Cambrai, 340, 406
Campanie, 94
Campi, Scipio (Scipione), 233, 260, 267
Candale, duc de, 498, 499, 500
Candie,
Cannes, 370
Cantagallina, Gian Francesco, 490, 501, 518
Cap / Capo Passero, 199, 301
Capriani da Volterra, Francesco, 779, **800**
Caraffa, 151
Carapecchia, Romano Fortunato, 675, 676, 687, 689, 699, **700, 701**, 712-15, **720**, 764, 786, 791, **805**, 810, 829, 834, 871
Caravita, Giovanni, 145, 148, 151, 153
Casanova, Michele, 815
Casanova, Vinceno, 841, 849, 851, 870, 881
Caspe Mascarel, bailli, 413
Cassar, Geronimo, 228, 241, 247, 248, 255, 257, 269
Cassar, Pietro, 82
Cassar, Vittorio, 272, 456, 457, 837
Castelfranco, 34
Castellania d'Amposta, 34
Castel Alfieri, 590
Castel Saint-Pierre, 350
Castellamare, 377
Castellamonte, Carlo di, 499, 544
Castellane-Monmeyan, 363
Castiglione, Sabba da, 80
Castille, 91, 215
Castriotto, 226
Castries, maréchal de, 383
Castro, 309
Catagnano, Bonifacio, 118
Catalogne, 138, 268, 308, 367, 373, 577, 705
Catane, 102, 650, **651**, 715
Catherine de' Médicis, 267, 359
Catinat, maréchal de, 593
Célestin V, 41
Cereto, 501
Cerigo, 326, 335
Cesano, Ludovico, 260, 261
Champagne, 409, 433
Charles II d'Angleterre, 323, 327
Charles II d'Anjou, 42, 44
Charles V, 16, 17, 24, 64, 69, 70, 71, 77,80, **87**, 92, 93, 104, 110, 111, 118, 119, 162, 182, 200, 214, 215, 292, 324, 392, 393, 394, 444, 875
Charles VIII, 364

Charles IX, 321, 435, 450
 Charles de Bourbon, 73, 93
 Charles Emanuel II, 546, 876
 Charlot, de, 352
 Chastellus, de, 374
 Château,
 Beth Gibelin, 35
 Colos, 41
 Gozo, 186, 221, 270, 271
 Monastir, 192
 Saint Ange, 73, 171, **211**, **561**
 Saint Elme (Naples), 193
 Saint-Pierre, 45, 60, 109
 Vaux-le-Vicomte, 640, 645
 Châteaurenault, marquis de, 379
 Chaulnes, duc de, 412
 Chavigny, 372
 Chianciano, 202
 Chiaramonte, 97, 674
 Chigi, Fabio (Alexandre VII), 121, **133**, 479, 481, 482, 485, 486, 488, 489, 492, 499, 507, 510, 512, 514
 Christine de Suède, 499, 713
 Chypre, 41, 42, 43, 46, 61, 237, 246, 250, 251, 327, 332, 398, 428
 Civitavecchia, 62, 70, 226, 412
 Chio, 428
 Chypre, 40, 41, 42, 43, 46, 61, 237, 246, 250, 251, 327, 332, 398, 428,
 Clément IV, 431
 Clement V, 42, 43, 44
 Clément VII (Giulio de' Medici), 65, 67, 69, 70, 73, 81, **88**, 93, 119, 431
 Clément VIII Aldobrandini, 268, 270, 273
 Clément IX, 26, 339, 340, 341, **346**
 Clément XI Albani, 713
 Clérambault, 415
 Clerkenwell, 76, 285
 Clerville, Louis Nicolas de, 492, 505, 529, 531, 532, 534, 535, 536, **540**, 618, 619, 625, 736, 737, 877
 Coëtlogon, Alain Emmanuel de, 379
 Colbert, Jean-Baptiste, 329, **331**, 354, 358, 360, 379, 380, 381, 383, 390, 428, 429, 442, 545, 546, 598, 625, 730,
 731, 876
 Collignon, Francesco, 550
 Colongues, Claude de, 574, 575, 576, 622, 879
 Colonna, Marcantonio (Marcantoine), 201, 365, 266,
 Colonna, Prospère, 267
 Combe, de la, 593
 Comino, 95, 181, 199, 455, 457, 458, 465, **471**, 578
 Compagnoni, 481
 Concini, 435
 Constantinople, 45, 56, 57, 94, 187, 197, 216, 237, 309, 325, 333, 352, 398, 399, 415, 416, 526
 Conty, Pierre de, 505
 Copones, Ugo, 81
 Corfou, 592
 Cornaro, Girolamo, 61
 Corneto, 74
 Cornia (ou Corgna), Ascanio della, 225, 230, 232, 249
 Cortes, Federico, 265
 Cortone, 225, 226
 Cos, 45
 Cosimo, Grand Duc, 201, 202, 225

Cospicua (Bormola), 238, 725, 745, 849-51,
Couvents,
 Algoveira, 138
 Extremos, 138
 San Giovanni , 138
 Saint-Marie, 129
 Sainte-Marie Latine, 35
 Sainte-Scolastique, 572, **856, 857, 858**
 Sighena, 138
Cressin, Antoine, 261
Crète, 332, 334, 335, 337, 339, 342, 344, **345**
Cubelles, Domenico, 122, 123, 132
Cuença, 62, 63
Cuges, de, 309

D

D'Alençon, Marguerite, 70
Damiette, 40
Danemark, 323, 731
Dardanelles, 26, 335, 336, 344, **346**
Darmanin Demajo, 784
Davy d'Amfreville, Charles-François, 379
De Beryes, 605
De Giorgio, Roger, 18, 813
De Rougemont, 591
De Valory, 599
Dejardins, Nicholas (Jardin), 492, **497**, 503, 506, 510, 517, 518, 519, 618, 642, 711, 813
Delafon, 623
Descartes, 641
Desguanes, Antonio, 99
Desguanez, Eugenia, 764
Dimegh, Giovanni, 767
Dingley, Thomas, 112
Dingli, Tommaso, 663, 666, 685, 687, 690, 725, 815
Djerba, 196, 200
Djidjelli (Gigeri), 354, 355, 378
D'Ozasse, 601
Dominicains, 121, 129, 130, 250, 333, 511
Doria, Andrea, 77, 214, 251
Doria, Giovan Andrea, 234
Douvres, 77
Dragut, 186, 192, 215, 216, 289
Dubois, Pierre, 42, 45
Duquesne, 353
Durazzo, 300
Dusina, Pietro, 123, 126, 171

E

Eglises,
 Conventuelle, 122, 137, 138, 146, 171, 244, 250, 255, 257, 264, **278**, 333, 433, 559, 680, 681, 689, 691, 705,
 709, 712, 714, 715, 830
 Jésuites, 268, 632, 634, **637**, 683, **692, 693**, 717, 777, 798, 829, 831, 832, 834, 846, 851, 870
 Notre-Dame, 355, 706, 714, 788, 829, 845, 849

Saint-Alexandre, 684, **694**
 Saint-Ambroise, 269
 Sainte-Anne, 167, 168, 170, 171, **205, 206**, 787
 Saint-Clément, Basilique de, 511
 Saint-François, 792, **795, 796**, 833, 837, 851, 871, 872
 Saint-Georges, 650, 664, **671**, 680, 688, **697**, 835, 843
 Saint-Grégoire, 681, 687
 Saint-Jean, Saint Jean Baptiste, (voir 'Conventuelle')
 Saint-Jean à Rhodes, 255
 Saint Laurent, 83, 108, 109
 Saint Louis des Français, 263
 Sainte-Marie de Qrendi, 829, 836, **862**
 Sainte-Marie de Birkirkara, 663, 681, 685, 725
 Sainte-Marie de Damas, 267
 Saint-Marie de Jésus, 256, 725, 772-4, 778, 851, 871
 Sainte-Marie de la Paix, 634, **637**
 Sainte-Marie de la Victoire, 243, 250, 251, 252
 Sainte-Marie de Portosalvo, 250
 Sainte-Marie in Campitelli, 267
 Sainte-Marie Madeleine, 689, **699**
 Saint-Marc, 129, 130
 Saint-Michel à Monaco de Bavière, 268
 Saint-Nicolas des Grecs, 255, 267, 683, **694**, 829
 Saint-Nicolas du Fort Ricasoli, 786-8, **806**, 848
 Saint-Nicolas de Siggiewi, 833, 843
 Saint-Paul, 683, 684, 685, **695**, 714, 824, 827, 831, 832, 835, 843, 870
 Saint-Pierre et Saint-Paul, 838, **863, 865, 866**
 Saint-Roque (Roch), 268, 675, 688, 690, 723, 775, 776-9, 792, **797, 798, 799**, 825, 828, 843, 851, 871, 872
 Sainte-Sabine, 511
 Saint-Sépulcre, 40
 Val-de-Grâce, 643, 647, 818
 Eguaras, 218
 Egypte, 3
 Elbe, 214, 545
 Escoubleau de Sourdis, Henri d', 367, 368, 371, 376, **386**, 442
 Espagne, 32, 44, 66, 70, 72, 91, 153, 314, 413, 557, 428, 579, 587, 632, 730,
 Esquilly, 359
 Este, Nicolò d', 498
 Estrées, Jean d',
 Étampes de Valençay, bailli d', 374, 389, 436
 Eugène III, 35, 36

F

Falsone, Michele, 102, 132
 Farnèse, Odoardo, 308
 Faur de Pibrac, Jacques François du, 480
 Favart, 599
 Felizano, 500
 Felizes, Fra Pedro, 202
 Ferdinand le Catholique, 91
 Ferramolino, Antonio, 181-5, 189, 190
 Ferrare, 481
 Fisher, John, 112
 Flandre, 546

Flavari, Nicolas, 166, 167, 175, 176
 Florence, 73, 93, 137, 180, 202, 203, 225, 229, 233, 248, 308, 309, 501, 518
 Floriani, Pietro Paolo, 21, 203, 304, 451, 468, 481-92, **494**, 502-4, 506, 508, 511-3, 517-9, 521, 530, 532, 533,
 535, 537, 538, 544, 552, 555, 615, 682, 708, 709, 735, 737, 738, 741, 746, 748, 749, 759, 876
 Floriani, Pompeo, 482
 Folard, Jean-Charles de, 464, 591, 595, 628, 878
 Fontana, Carlo, 676, 713, 765, **771**
 Fontet, Bernard de, 463, 578, 590, 629, 880
 Forbin Lambesc, Paul-Albert de, 368-75, 816
 Forlì, 202
 Formosa, Pawluccio, 684
 Fortescue, Adrian, 112
 Fortifications
 Acre, 40
 Ambleteuse, 629
 Ancône, 202, 271
 Barrault, 594
 Belfort, 627
 Belvédère, 226
 Besançon, 627
 Brisach (Neuf-Brisach), 640, **645**
 Calami, 338
 Calogero, 338
 Camaret, 629
 Chapus, 629
 Charlemont, 623
 Charleroi, 617
 Cottonera, 478, 548, 549, 553, 556, 558, 560, **561**, 589, 595, 600, 603, **808**, 870, 876
 Courtrai, 594
 Flandres, 546
 Girifalco, 225, 226
 Grabusa, 344
 Grenoble, 594
 Lajazzo, 352
 Landau, 627
 La Picorne, 338
 Lupinat, 628
 Luxembourg, 594, 607, **646**
 Machecoul, 593
 Manoel, 256, 554, **611**, 616, 787, 878
 Maubeuge, 594
 Mont-Dauphin, 640
 Montlouis, 640
 Oran, 35
 Phillipsbourg, 546
 Portolongone, 545
 Redin, 460-1, **471**
 Ricasoli, 452, 516, 557-8, **562**, **565**, 569, **584**, 596, 604, 758, 786-7, **804**, 848, 870
 San Andrea, 343
 Saint-Ange, 84, 93, 100, 108, 109, **116**, 162, 164, 180, 183, 184, 185, 192, 194, **204**, **205**, **206**, **207**, 230, 231,
 232, 243, 511, 571, 573, **581**, **584**, 758, 787
 Saint-Elme (Malte), 84, 123, 189, 190, 191, 193, 203, **210**, 218, 219, **223**, 224, 228, 230, 231, 232, 236, 289,
 451, 468, 477, 483, 504, 538, 547, 551, 554, 570, 571, 572, 579, **583**, 615, 758, 761, 787
 Saint-Esprit, 226
 Saint-Louis, 629
 Saint Lucien, 303

Saint-Michel, 190, 192, 193, 199, **210**, 219, 223, 228, 248, 410
 Santa Veneranda, 338
 Souda, 344
 Spinalonga, 344
 Tripoli, 79, 80, 83, **114**, 174,
 Urbain, 511
 Valentino, 499
 Wignacourt, 456, 590, 620
 Fortuin, Frà Raimondo, 236
 Foucauld de Saint-Germain Beaupré, Louis, 376
 Fouilles d'Escreainville, Jacob de, 381
 Foulques de Jérusalem, 35, 43
 France, 16-26, 32, 43, 46, 52, 57, 70, 72, 76, 79, 91, 123, 124, 144, 150, 153, 159, 179, 188, 189, 214-5, 239-40,
 253, 264-7, 292, 295, 299, 302, 308, 311, 313-8, 320-2, 324-9, 332, 324, 327, 338, 340, 341, 342, 344,
 350, 352, 353, 354, 358-61, 364-8, 372-3, 376, 378-9, 381, 396-9, 401, 404-17, 420-5, 428-3, 5020, 433-
 8, 440, 441-5, 450, 477, 499, 502, 505, 528, 529, 530, 531, 537, 549, 556, 557, 558, 574, 577, 578, 579,
 586, 587, 588, 591, 592, 596, 599, 601, 606, 616, 621, 622, 623, 624, 625, 628, 639, 640, 641, 643, 656,
 684, 736, 738, 743, 757, 766, 777, 810, 814, 815, 816, 819, 824, 828, 848, 870, 874-82
 François I, 70, 71, 72, 76, 77, 92, 113, 364
 François III, 340
 Frédéric IV, 96
 Fresenet, 352
 Frise, 322
 Fuchs, Roger, 327
 Fürstenberg, de, 412

G

Gadagne, de, 354
 Gafà, Lorenzo, 172, 174, 621, 658, 674, 685-91, **697**, **704**, 716, 723, **726**, 777, 781, 782, **801**, 824, 827-52, **856**,
859, **861**, **862**, **863**, **864**, **867**, 870, 871, 881
 Gagliardi, Rosario, 650
 Galdiano, Juan, 553
 Galilée, 731
 Garay, Giovanni de, 500, 506, 515, 516
 Garcin, Charles, 430
 Garsin, Antoine, 816
 Gargallo, Tommaso, 128, 171, 262
 Gascogne, 195
 Gattinara, Signorino di,
 Gênes, 77, 137, 269, 324, 325, 336, 369, 370, 391, 396, 412, 498, 511, 522, 527
 Genga, Bartolomeo, 180, 194, 197-203, **212**, 615
 Georges III, 136
 Ghinucci, Girolamo, 120, 118
 Gibraltar, 314, 369, 587
 Giustiniani, 151, 709
 Giustiniani, Paolo, 60
 Giustiniani, Frà Pierre, 246, 251
 Godefroy de Bouillon, 32
 Goletta, La Goulette, 110, 182, 216, 217, 253, 352, 378, 482
 Gondi, Philippe-Emmanuel de, 359, 369, **384**
 Gondi, Pierre de, 360, 362, 369
 Gonzaga, 151
 Gonzaga, Don Ferrante, 110, 182
 Gonzaga, Frédéric, 182

Gori Pannellini, Giovanni Battista, 514
 Gouttes, Philippe des, 368, 371
 Gozo,
 Grande-Bretagne, 587
 Grand-Maitres, Maitres,
 Amboise, Emeric d', 52, 53, 85, 434
 Aubusson, Pierre d', 50, 51, 52, 85, 171, 434
 Blanchefort, Guy de, 53
 Carafa, Gregorio, 336, 346, 416, 425, 559, 567, 569, 580, 740, 772, 773, 775, 776, 777, 785, 791, **793, 795, 804**, 826, 881
 Carretto, Fabrizio del, 54, 55
 Cotoner, Nicolás, 27, 324, 328, 354, 355, 382, 411, 436, 462, 541, 544, 547, 548, 549, 550, 552, 555, 556, 559, **560**, 589, 737, 746, 786, 787, 788, 789, 791, **807**, 825, 826
 Cotoner, Rafael, 323, 331, 353, 376, 462, 737
 Despuig, 156, 157
 Heredia, Juan Fernandez de, 431
 Garzès, Martin, 269-73, 288, 454, 455, **469**, 773
 Gérard, 32, 33, 34, **48**, 432
 Garnier de Naplouse, 37
 Julhiac, Robert de, 434
 Homedes, Juan d', 75, 105, 122, 192, 184, 191, 215
 Hompesch, Ferdinand von, 159
 L'Isle Adam, Philippe Villiers de, 16, 56, 59, 60, 62, 63, 64, 66, 69-79, 82, 86, 95, 101, 102, 105, 106, 108, 111, 113, 119, 166, 168, 180, 192, 253, 467, 827
 La Cassière, Jean Levesque de, 122, 143, 253, 257, 262-4, 277, 285, 440, 445, 812
 Lascaris Castellar, Jean Paul, 21, 24, 27, 278, 307, 315-7, 319, 322-6, 372, 374, 376, 409, 410, 417, 442, 459, 460, 461, 471, 489, 498, 501-3, 517, 518, 528-31, 537, 542, 616, 620, 682, 708, 711, 712, 876, 879
 Manoel de Vilhena, 606, **614**, 624, 713, 785, 839
 Mendez de Vasconcellos, Luis, 429
 Monte, Pietro Del, 242, 243, 247, 249-52, 255, 256, 259
 Paule, Antoine de, 306, **312**, 372, 479, 480, 485, 487, 488, 708, 712, 745, 876
 Perellos, 23, 24, 141, 311, 350, 351, 412, 413, 414, 415, 423, 425, 427, 429, 430, 437, 443, 506, 576, 578, 586, 588, 590, 597, 606, 622, 623, 713, 714, 787, 848, 879
 Pinto de Fonseca, Emanuel, 143, 144, 156, 157, 311, 406, 445, 715, 716
 Ponte, Pietrino Del, 60, 95, 109-13, 116, 120, 166, 173, 174, 181, 183, 184
 Puy, Frà Raymond du, 34, 35, 36, 37
 Redin, Martin de, 376, 460-1, 471, 711, 737, 765, 766
 Rohan-Polduc, Emmanuel de, 23, 153, 154, 155, 362, 455, 715
 Valette, Jean de, 149, 195-7, 201, **212**, 220, 221, 225, 228, 231, 233, 241, 243, 269
 Verdalle, Hugues de Loubenx de, 143, 264, 266, **285, 286**, 440, 441
 Villaret, Foulques de, 43, 45
 Villaret, Guillaume de, 42, 43, 45
 Villiers, Jean de, 41
 Wignacourt, Adrien de, 424, **427**, 737
 Wignacourt, Aloph de, 143, 249, 298, 300, 303, **305**, 352, 363, 435, 455, 456, 457, 458, 459, 460, **469**, 747, 748
 Ximenes de Texada, Francisco, 156, 715
 Zondadari, 156, 464
 Grassi, Oratio, 499, 503, 515
 Grèce, 167, 398
 Grégoire XI, 431
 Grégoire XIII, 122, 150, 254, 261, 263, 264, 265, 440
 Grégoire XIV, 145
 Grifoni, Ugolino, 479
 Grillot, Francois-Claude, 592, 623
 Grosseto, 202

Grunenbergh, Carlos de, 567-73, **580**, **581**, 584, 621, 685, 741, 758, 761
Guastoni, Frà Cencio, 246
Guazzo, Domenico, 529
Gueldre, 322
Guetaria, 376
Guevara, Antoine de, 104, 270
Guevara, Johannes de, 99, 104
Guevara, Comte d'Ariano Inigo de, 99
Guidacci, Frà Girolamo, 236
Guidobaldo II, 197
Guise, 360, 363, 365, 366, **384**, 441, 545
Guyenne, 364

H

Hamilton, 447
Harlem, 322
Harrison et Hubbard, 655
Hasan, 110
Hautefeuille, de, 410, 557
Henri II, 435
Henri III, 410
Henri IV, 292, **296**, 360, 435, 436, 477, 639, 641, 876
Henri VIII, 75, 76, **88**, 108, 111, 136, 176, 215
Hesse-Darmstadt, 352, 491, 618
Hocquincourt, 355
Hollande (Les Pays Bas), 398, 402
Hongrie, 226, 234, 238, 441, 482
Hoste, Paul, 380

I

Indes, 154, 294, 364
Inguanez, 99
Innocent X, 334, 335
Innocent XI, 412
Innocent XII Pignatelli, 787
Innsbruck, 482
Irlande, 215
Istanbul, 333, 337, 526, 528
Ittar, Stefano, 715, **722**, 813

J

Jardin (Nicholas Dejardins), 492, **497**, 503, 506, 510, 517, 518, 519, 618, 642, 711, 813
Jean XXII, 47
Jérusalem, 145, 615
Jules II, 118, 188,
Jules III, 189
Juniente, Frà Pierre de, 193

K

Kalymnos, 45
Karl Theodore, Prince, 136

Kastellorizzo, 45
Koroni, 84
Kruft, H.W., 654

L

La Bécasse, 352
La Boissière, Gilles Jodelet de, 731
La Canée, 334, 338, 398
La Courneuve, 20, 421
La Croix-en-Brie, 412
La Haye, 323, 626,
La Haye, Denis de, 338, 416
La Mothe d'Argencourt, 505
La Motta, Frà Jean-François, 245
La Rochelle, 300, 353, 362-3, 368, **385**,
La Sengle, 166, 178, 193, 194
La Valette, 27, 84, 123, 128, 130, 144, 145, 151, 153, 156, 174-8, 193, **212, 213**, 222, 224, 233, 235, 237, 242-51, 253, 255-61, 264-5, 268-70, **275, 276, 284**, 394, 401, 404-5, 421, 447, **448**, 450-1, 477-9, 483-5, 501, 503-4, 506, 510-12, 514, 517-20, 531-3, 536-8, 541, 543, 548, 552-3, 559, **565**, 572-4, 579, **582**, 589, 592, 597-600, 602, **609**, 619, 622, 624, 628, 629, 655, 657-9, **660, 661**, 673-8, 680-3, 685, 687-91, 705-, 75916, 723, 725, 742, 744, 745-7, 749, 758, 763, 772, 774-6, 790, 782, 784, 786, 788, 812, 814, 817, 818, 819, 825-8, 832-5, 837, 839, 843, 846, 870, 871, 876, 878, 881
Lafon, David de, 591
Lanci, Baldassare, 180, 201-3, 213, 225
Lango, 60, 352
Languedoc, 362,
Laparelli, Francesco, 191, 202, 203, 225-38, 241-9, 251, 256, 258, 270, **274**, 477, 489, 559, 615, 675
Lastic, Frà Luis, 189
Latium, 201
Laurent le Magnifique, 91
Le Camus, François, 21, 499, 504-5, 515
Le Boulleur de Montgauldry, Christophe, 249
Lemerrier, Jacques, 640, 643
Lemnos, 45,
Leoni, Giovan Battista, 265
Lepante, 84, 162, 246, 251, 252, **277**, 304, 441, 478, 586
Lepautre, Antoine, 640
Lérins, 369,
Leros, 45
Le Notre, 759, 760
Le Peletier de Souzy, Michel, 588, 597, 625
Le Roux d'Infreville, Louis, 365,
Le Tellier, François Michel, 553, **567**
Le Vau, Louis, 640, 845, **866**
Lecce, 667-8, **672**,
Lescot, Pierre, 776, 778, 813, 818
Leyva, Antonio de, 93
Licata, 191
Limassol, 41, 138
Lipari, 214
Livourne, 300, 333, 501, 527
Lodi, 91
Lomellini, 151
Londres, 76, 77

Longhena, 785
 Longueville, de, 340
 Lorraine, Charles de, 360, **384**
 Louis, Saint, 42
 Louis XI, roi de France, 40
 Louis XII, 263, 364
 Louis XIII, 19, 300, 316, 320, 321, **330**, 358, 361, 362, 363, 372, 410, 435, 499, 505, 639,
 Louis XIV, 16, 17, 21, 22, 23, 24, 26, 302, 314, 323, 324, 327, 328, 329, 341, 342, 352, 355, 358, 372, 374, 375,
 376, 377, 381, 382, 398, 399, 405, 410, 411, 412, 413-7, **418**, 422, 423, 424, 425, 426, 436, 442, 443,
 444, 445, 546, 549, 554, 555, 558, 575, 586, 587, 588, 592, 594, 595, 599, 607, 618, 622, 624, 626, 640,
 684, 732, 738, 746, 747, 761, 809, 839, 874, 876, 877, 879, 881
 Louis XV, 426, 445, 599
 Louise de Savoie, 70
 Llull, Raymond, 42
 Lucchesia, 201
 Lucques, 137, 708, 709, 711
 Lyon, 77, 95, 399, 433, 578

M

Macerata, 482, 682,
 Maculano de Firenzuola, Vincenzo, 304, 486, 510-22, 523, 534, 537, 555, 615, 737, 876
 Madliena, 463
 Madrid, 70, 71, 93, 188, 218, 240, 241, 406, 408, 412
 Mahdia, 182, 183, 185, 192, 289
 Mahomet, 30
 Mahomet II, 50,
 Maigret, Philippe, 596, 600, 618, 623, 628, 878, 880
 Maillé-Brézé, Jean-Armand de, 367, 371, 373, 376
 Malise, de, 499
 Majorque, 333
 Malherbe, François de, 639
 Mallia, Gio-Angelo, 816
 Mancini, Laure, 436
 Manduca, Antonio, 132
 Mansart, François, 640, 641, 643, 779
 Mansart, Jules Hardouin, 640, 684
 Mantoue, 251, 308, 309, 498, 500, 689
 Marcello, Lorenzo, 336
 Mardy, 729
 Mare, Ansaldo, 498
 Maremma, 202
 Marescotti, Galeazzo, 541
 Margat, 37, 38, 40
 Marignano, di, 226
 Marolois, Samuel, 735, 740
 Marsa, 203, 219, 228
 Marsalforn, 271, 467, 520, 547, 551,
 Marsamxett, 193, 218, 256, 260, 265, 477, 504, 520, 532, 533, 536, 552, 554, 570, 599, 600, 621, 705, 741
 Marsascale, 303, 463, 456, 467
 Marsaxlokk, 217, 218, 303, 456, 463, 465, 467, 484, 578,
 Marseille, 25, 32, 70, 72, 125, 158, 266, 327, 328, 329, 352, 363, 364, 371, 372, 373, 375, 391, 392, 396, 397,
 399, 400, 401, 402, **403**, 408, 430, 435, 438, 447, 592, 601, 814, 816
 Martel, Damien de, 380
 Martellange, Etienne, 777, **798**

Maruggio, 336
 Mathey, Jean-Baptiste, 776
 Mauros, 352
 Maximilien I, 91, 203
 Mazarin, 337, 338, 373-5, 378, 410, 411, 436, 529, 531, 538, 542, 545, 546, 616, 639, 731
 Mdina (La Notable), 27, 81, 96, 99, 100, 103, 106, **115**, 129, 130, 140, 157, 164, 187, 270, 272, 289, 394, 481, 520, **614**, 674, 675, 676, 677, 678, 686, 688, 689, 690, 691, 724, 763, 764, 766, 774, 779, 782, 791, 825, 827, 837, 838, 839, 841, 871, 878
 Medany, de, 410
 Médicis, Giovanni de, 304, 482, 501, 503, 516, 517-20, 532, 876
 Médicis, Marie de, 435
 Mellieha, 740, 762
 Melos, Francesco de, 500
 Melos, Alvaro de, 500
 Mendoza, 151
 Mendoza, Don Pedro de, 239
 Menga, Evangelista di, 228
 Menchetti, Francesco, 553
 Mesmes, bailli Jean-Jacques de, 20, 21, 413, 414, 415, **419**, 443, 606
 Mesmes, Jean-Antoine de, 413
 Messine, 32, 34, 38, 58, 61, 62, 81, 94, 101, 144, 182, 188, 218, 246, 253, 265, 317, 335, 342, 391, 479, 480, 498, 567, 568, **581**, 851
 Meaux-Boisboudran, Guillaume de, 409
 Mgarr, 271, 272
 Michel-Ange, 226, 227, 829
 Milan, 214, 226, 306, 500, 501, 684
 Milazzo, 182
 Milleent, 592
 Minorque, 354
 Mirabella, 499
 Modè, 592
 Modène, 308, 498
 Modica, 650, 838
 Modon, 167, 253
 Molay, Jacques de, 42, 43
 Molina, Frà Gerolamo, 171, 825, 830, 839
 Mondion, Charles François de, 21, 23, 516, 544, 591, 592, 599, 600, 602, 605-7, 617, 618, 620, 623-6, 628, 642, 674, 675, **678**, **679**, 706, 713, 715, 724, 725, 726, 785, 809, 878, 880
 Monreale, 262
 Monsuar, Onofrio de, 82
 Mont Saint-Michel, 410, 411
 Montalcino, 197, 201
 Montalto, 266, 308, 309
 Montauban, 362, 530
 Montault-Bénac, Philippe de, 342
 Montbrase en Brabant, 32
 Montbrun, marquis de Saint-André, 555, 556, **566**
 Monte, Eustachio Del, 259
 Monte Cassino, 252
 Monte di S. Maria, Orzio Del, 482
 Montefiascone, 73
 Montmorency, Anne de, 70
 Montmorency, de, 360, 365
 Montpellier, 38, 363, 431
 More, Thomas, 112
 Morello, Carlo, 545

Moreton Chabrilan, de, 263,
Morosini, Francesco, 342
Mugello, 202
Murina, Guglielmo, 97
Muscat, Claudio, 764
Muscat, Giulio, 814
Mustapha Pacha, 217

N

Nantes, 363, 767
Nanteuil, 434
Naples, 18, 31, 67, 74, 77, 93, 188, 193, 201, 228, 245, 248, 269, 293, 300, 308, 309, 314, 315, 334, 351, 370, 377, 391, 392, 396, 408, 438, 444, 447, 450, 455, 482, 501, 527, 533, 545, 654, 673, 730, 875
Nasis, Paolo de, 102
Nava, De, 99, 168, 169
Navailles, 342-4, **347**
Naxxar, 106, 118, 663-5, 681, 684, 687, 831
Negropont, 47
Nevers, Charles de, 882
Nice, 75, 77, 78, 214, 397
Nicompolis, 52
Nicosie, 41
Nissiros, 45
Noailles, Bailli de, 411-3
Nogaret de La Valette, Henri de, 499
Nogaret de La Valette, Louis, 500
Noto, 650, **651**, 667, 668, 673, 838
Nuremberg, 92

O

Oran, 354, 415
Orléans, Jean-Philippe d', 437
Orme, Philibert de l', **769**, **770**, 780
Orsi, Alessandro, 478
Ortensio, Antonio, 124
Orvieto, 75
Osman, 333, 526
Ostia, 227
Otranto, 32

P

Pacha, Capitan, 526
Pacha, Mustapha, 217
Pacha, Piali, 200
Pacha, Sinan, 186
Pagan, Blaise François, comte de, 504, 505, 529, 530, 533, **539**, 617-9, 627, 735, 737, 877
Palais de l'Inquisiteur, **134**
Palais Magistral, 107, 123, 124, 170, **207**, 243, 244, 257-9, 267, **283**, 517, 596, 642, 706, 714, 724, **726**, **727**
Palerme, 182, 391, 578, 590, 650, **652**, **653**
Palestine, 30, 31, 35, 39, 398
Palladio, 639, 735, 774, 776, 778, 783, 819
Pallavicini, Alessandro, 482

Pallavicini, Lazzaro, 130
 Pantelleria, 191, 301
 Paris, 21, 77, **305**, 355, 369, 372-4, 407, 408-11, 413, 414, 416, 417, 433, 442, 492, **493**, **539**, 545, 546, 577,
585, 588, 592, 599, 607, 621, 623, 640, 641, **644**, **646**, **647**, **648**, 657, 713, 724, 731, 761, 777, 779, **798**,
 815, 845, **866**
 Parme, 308
 Parnisse, 264
 Pascoli, Lione, 714
 Paul de Saumeur, Chevalier, 375, 378
 Pavie, 93, 214
 Peletta, Frà Antonio, 236
 Pelloquin, Jacques de, 112
 Perche, 410
 Peregrino, De, 97
 Perez d'Aleccio, Matteo, **284**, 784
 Perez de Malfreire, Frà Diego, 167, 168
 Pérouse de Montclos, Jean-Marie, 639
 Perpignan, 308, 373
 Perrière, de la, 377
 Perse, 55, 333
 Person, Johan, 468, 577
 Philippe II, 200, 218, 227, 230, 231, 235, 239, 240, 249, 263, 270, 271, **275**, 292, 240
 Philippe IV, 43, 44, 308, 502, 515, **525**
 Philippe V, 406, 412, **418**, 578
 Picard, Jean, 731
 Picardie, 354, 729
 Piccino, 181
 Pie IV Medici, 201, 202, 226, 227
 Pie V, 227, 230, 234, 236, 246, 250, 252, 253, **274**
 Pienezza, 500
 Pignatelli, Antonio (Innocent XII), 121, **133**
 Pignatelli, Ettore, 81, 182
 Pignerol, 499, 505
 Piombino, 545
 Piri Mehmed, 58
 Pisa, 32
 Plessis-Praslin, 545
 Poitiers, 43
 Pompadour, Madame de, 445
 Pontchartrain, 412
 Pontcourlay, 366, 369, 371, **387**
 Porta, Giacomo della, 643
 Porte, Amador de la, 365, 375, **386**, 409
 Porte Cavalleggeri, 93
 Porte Torrione, 93
 Port-Mahon, 354
 Porto-Longone, 377
 Portugal, 34, 44, 136, 138, 228, 234, 258, 292, 308, 378, 408, 428, 530, 632, 713, 730
 Poussin, Nicolas, 639
 Pozzo, Andrea, 634
 Prado, Pedro, 189, **210**, 289
 Prégent de Bidoux, 364
 Preti, Mattia, **331**, **580**, 712, 777, 824-6, 828, **853**, 871
 Prevesa, 214
 Provence, 26, 32, 64, 136, 140, 151, 176, 195, 196, 199, **209**, 257, 314, 354, 364, 370, 373, 374, 375, 397, 399,
 423, 432, 433, 711, 779, 812, 813, 816, 817, 819, 820, **820**, **821**, **822**, **823**, 876

Provinces-Unies, 322, 323
Prusse, 408

Q

Qormi, 187
Quiros, Fra' Manuel de, 270
Quercy, 195
Quinsani, Antonio, 197
Quintin, Jean, 95, 100, 164, 183

R

Rabat, Malte, 102, 106, 121, 128-30, **133**, **135**, 164, 187, 269, 272, **287**, **288**, 468, 481, 520, 547, 551, **563**, 576, 577, 680, 683-5, 688, 690, **695**, **698**, **703**, 764-6, 824, 827, 831-3, 835, 838, 843, **867**, 870
Radicofani, 202
Raguse, 95, 182, 650, 673, 838
Rastadt, 406
Razilly, 366, 368
Reggio, Carlo, 590
Reggio Calabria, 214
Retz, 360, 369, 410
Rhodes, 16, 17, 24, **29**, 39, 40, 43, 45-8, 50-63, 71, 73-9, 83, **86**, **87**, 90, 92, 101, 106, 107, 111, 136, 138, 143, 150, 173, 175, 244, 253, 255, 267, 332, 351, 355, 364, 368, 402, 432, 442, 542, 615, 830
Ricasoli, Giovanni Francesco, 550, 551
Riccardo, Claudio, 515
Richelieu, 19, 24, 308, 349, 358-62, 364-73, 375, 376, **383**, 409, 441, 442, 499, 500, 505, 639, 640, 730, 876
Ridolfi, Giuliano, 69
Rinaldini, Giovanni, 271, 272, 455
Roannais de, 340
Robin-Graveson, Paul-Antoine de, 528
Rochechouart, Louis-Victor de, **348**, 354, 434
Rochefort, Albert Jouvin de, 711
Roches, des, 365
Rome, 27, 36, 43, 61-4, 66, 67, 69, 72, 73, 78-80, 92, 93, 108, 112, 162, 181, 198, 202, 220, 225-7, 229, 231, 245, 248-50, 263-8, **286**, 309, **312**, 349, 407, 408, 412, 431, 444, 445, **469**, **471**, 479, 480-2, 486, 488, 501, 510, 511, 513, 518, 527, 550, **560**, 567, 632-5, **636**, **637**, **638**, 643, 649, 657, 673, 676, 682-4, 688-689, **694**, **698**, 708, 709, 713, **720**, 767, 779, 785, **794**, 825, 827, 832, **855**, **858**, 875, 876
Romegas, 151, 440
Rosas, 545
Rosati, Rosato, 683, **694**
Rosette, 428
Rospigliosi, 151
Rospigliosi, Vincenzo, 341, 343
Rousselet de Châteaurenault, François-Louis Roussilon, 379
Royas, Martino, 122
Ruffo, 151
Russel, Égide (Giles), 105

S

Sabionera, 342
Saint-Amand, de, 327
Saint-André, Montbrun de, 339-41, 555, 556, 579,
Saint Germain, 482

Saint-Germain-en-Laye, 373
 Saint Gilles, Marseille, 373, **388**, 432, 433
 Saint-Jaille, Didier de, 113
 Saint-Julien, 190
 Saint-Maurice 352
 Saint-Office, Le, 486, 511
 Saint-Paul, baie de, 463
 Saint-Simon, 411, 413
 Saint-Thomas, baie de, 463
 Saladin, 37
 Salonique, 398
 Salviati, Bernardo, 80, 82, 253
 Sammut, Francesco, 686, **696**, 781, 827, 870, 871, 881
 Sanchelizes, Juan de, 61
 Sangallo le Jeune, Antoine de, 226
 Sanguesa, Gaspare de, 82
 Santa Maura, 52
 Sanuto, Marino, 64
 Sasso di Simone, 202
 Savoie, 228, 251, 406, 498-500, 544, 546, 548, 578, 587, 590
 Savoie, Louise de, 70
 Savoie, Marie Françoise Elisabeth de Savoie, 378
 Savoie, Thomas de, 545
 Savoie Carignano, Tommaso de, 545
 Savorgnano, Germanico, 271
 Scamozzi, Vincenzo, 735
 Scarpento, 151
 Scicli, 650, 838
 Seignelay, marquis de, 381, 382, **390**
 Senglea, 84, 190, 193, 194, **210**, **211**, 219, 221, **223**, 224, 228, 238, 378, 479, 481, 483, 498, 508, 510, 511, 516,
 519, 520, 532-4, 548, 549, 554, 570, 571, 589, 597, 604, 681, 747, 758, **768**, 790, 791, **808**
 Serbelloni, Gabrio, 238
 Serpotta, Giacomo, 650
 Serristori, Ludovic, 307
 Servies, Gabriel de, 109
 Sesmaisons, de, 424, 425 743
 Sévigné, Madame de, 379
Sforza, 151
 Sicile, 16, 18, 61, 63, 64, 66-9, 78, 79-82, 95-8, 104, 110, 111, 118, 119, 125, 153, 154, 164, 176, 178, 180-2,
 188, 189, 191, 203, 216, 218, 220, 227, 231, 232, 235, 240, 249, 265, 267, 289, 293, 299, 300, 301, 303,
 309, 314-8, 334, 351, 355, 370, 391, 393-7, 404-6, 447, 450, 454, 459, 461, 502, 508, 527, 533, 536, 567,
 568, 572, 578, 587, 590, 621, 649, 650, 654, 668, 673, 676, 682, 741, 838, 851
 Sienne, 118, 137, 202, 225, 514
 Siggiewi, 106, 663, 685, 687, 816
 Sin, Frà Saveur de, 105
 Sinan Pacha, 186
 Sitia, 334
 Sixte V (Felice Peretti), 266
 Smyrne, 45, 47, 328, 377, 398
 Sobieski, 586
 Solaro, Roberto, 590
 Soliman I, 56-9, 83, **87**, 94, 216, 217, 236, 237, 398
 Sourdis, 366-8371, 376, **386**, 442
 Souvré de Courtanvaux, bailli Jacques de, 21, 328, 410, 411, **419**, 436
Spinola, 151
 Spiteri, Stephen, 21, 168, 169, **476**, **496**

Standia, 342, 343
Starkey, Oliver, 243
Strozzi, 151
Strozzi, Frà Leone, 189, 191, 225, 253, 364, **385**
Sublet de Noyers, 639
Suffren, Bailli de, 151
Symi, 45
Syracuse, 56, 79, 81, 82, 101, 104, 182, 315, 447, 514, 668, 838
Syrie, 34, 36, 37, 39-42, 45, 55, 398, 428

T

Tadino di Martinengo, Gabriele, 65, 182
Tagiura, 109
Tagliavia, 307, 682, 710
Taillemite, Etienne, 359
Taranto, 32
Téméricourt, Gabriel de, 381
Testaferrata, Gioanne, 816
Thieme, 193
Thun, 151
Tigné, René Jacob de, 20, 21, 23, 464, 516, 591-607, **609, 610, 611, 612**, 617, 618, 620, 623, 625, 626, 628, 809, 878-880
Tincourt, Bailli de, 429
Tinos, 428
Tinteville, Fra' Louis de, 79
Toledo, Don Diego de, 65
Toledo, Don Garcia de, 216, 218
Torcy, de marquis, 412, 413, 424
Torres, Ludovico de, 262
Toscane, 201, 225, 228, 233, 241, 246, 266, 293, 324, 349, 490, 501, 517, 518, **525**, 527, 545, 577
Toulon, 342, 350, 378, 383, 396, 412, 430, 629, 816
Touraine, 410
Tourville, Anne-Hilarion Constantin de Transylvanie, 380, **390**
Trapani, 78, 182, 461
Trente, 126, 127, 227, 631, 684
Tressemanes, André de, 591
Trevisan, Domenico, 60
Tripoli, 66-8, 71, 73, 79, 80, 82, 83, 94, 95, 107, 109, 110, **114**, 150, 174, 181, 186, 188, 190, 195, 196, 200, 267, 289, 295, 352, 398, 428, 543
Trois-Cités, 128, 145, 269, 314, 477, 510-2, 519, 521, 527, 543, 547, 549, 559, 655, 657, 745
Tunis, 94, 109, 110, 150, 215, 237, 253, 295, 300, 378, 398, 428, 482
Tunisie, 95, 182, 200
Turquie, 153, 189, 214, 215, 398
Tyr, 35

U

Ugolini, 514
Uluciali Delli (Candelizza), 219
Urbain VI, 431
Urbain VIII Barberini, 306-10, **312**, 325, 334, 349, 445, 482, 487, **495**, 501, 510, 511, 514, 708, 709
Urbino, 180, 197-9, 201, 228, 251
Urries, Don Carlo, 118
Utrecht, 311, 314, 322, 324, 406, 443, 578, 587, 590

V

Vaccarini, 649
Valbelle, Antoine de, 374
Valbelle, Jean-Baptiste de, 375, 378, 379, **389**
Valeriano, Giuseppe, 268, 681, 682, 710
Valletta, Giacomo, 814
Valois, Charles de, 435
Valona, 300
Valperga, Antonio Maurizio, 516, 544-58, **561, 563, 564, 565**, 567, 569, 576, 579, 600, 601, 615, 620, 685, 738, 740, 742, 744, 746, 748, 758, 759, 761, 876
Valtellina (Valtelline), 498
Varas, Filiberto Alexandro de, 816
Varo, Jean-Baptiste, 372
Vasari, 198
Vasvár, 338
Vauban, Sébastien Le Prestre de, 21, 545, 546, 557, 558, 574-6, 588, 591, 593, 594, 599, 600, 607, **608**, 616-9, 624-8, 640, **645**, 675, 713, 736, 740, 742, 744, 749, **752**, 759, 760-2, 767, **769**, 788, 790, 791, 824, 848, 876, 878, 880
Vauvilliers, Hugo de, 568, 572, 573
Vega, Juan de, 182, 183, 188, 189
Vendôme, Alexandre de, 409, 435, 477, 875
Vendôme, François de, 341, 353, **357**
Vendôme, Louis de, 436
Vendôme, Philippe de, 414, 436, 437, 464, 465, 579, 592, 595, 596, 623, 629, 880
Venise, 91, 9, 143, 150, 198, 214, 246, 250, 293, 299, 308, 309, 321, 325, 326, 332, 334-7, 355, 361, 391, 392, 398, 402, 414, 441, 526, 542, 555, 590, 592, 684, **695**, 735
Veran, André, 429, 587
Vergon, 574
Verneda, Le Comte, 558, 579
Verrua, 544
Versailles, 411, 413, 414, **418**, 443, **538**, 588, 607, 635, 638, 640, 657
Vertova, Giovanni Battista, 21, 490, 498-503, 505, 506, 508, 512, 514-520
Vertôt, 352, 355, 468, 586, 587
Vidin, 52
Vienne, 44, 203, 304, 441, 586, 634, **637**, 657
Vieuville, de la, 411, 588
Vigarani, Carlo, 546
Vignerot, François de, 366, **387**
Vignola, Jacopo Barozzi da, 228, 269, 735, 779, 832, 834
Vignoli, Vignolo de, 45
Villanova d'Asti, 544
Villanova Villavielle, Honoratio de, 815
Villaroel, Juan de, 502
Ville, Antoine de, 505, 621, 735
Villefranche, 74, 75, 78, 79, 300
Vincheguerre, Fillandre de, 816
Visconte, Frà Cesare, 197
Visconti, Gaspard, 264
Vitelli, Chiappino, 233, 238
Viterbe, 66, 68, 72-4, 253
Viviers, Guillaume Clément de, 381, 382
Vivonne, 342-4, **348**, 354, 381, 436
Voyure, de, 410

W

Waltkirk, Balthasar, 118, 119
West, Clément, 108
Westminster, 112
Weston, William, 108, 111
Wolsey, Cardinal, 76
Wurz, Paul, 731

X

Xara, Antonio, 764

Y

Yémen, 237

Z

Zante, 54, 202, 325, 326, 342
Zebbug, Malte, 106, 187, 663-5, **670**, 681, 687, 689, 691, **696, 700**
Zejtun, 187, 303, 681, 684, 685, 687, 688, 690, **704**, 723
Zélande, 322
Zuara, 191, 253
Zurrieq, 187, 459, 461, 681